Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

THÈSE DE DOCTORAT

GÉOGRAPHIE DE L'ACCUEIL DE POPULATIONS VULNÉRABLES DANS LES ESPACES RURAUX

Approche sensible de l'accompagnement de l'exil et du handicap dans deux marges du Massif central

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en **Géographie** de **Université Paul-Valéry Montpellier 3**

École Doctorale n°60 – Territoires, temps, sociétés, développement (TTSD)

Présentée par **Élise MARTIN**

Dirigée par **Pascal Chevalier**
*Co-encadrée par **Camille Hochedez***

Soutenue publiquement **le 13 décembre 2024** devant le jury composé de

Anne-Cécile HOYEZ DR en Géographie, Université Rennes 2	Rapporteure
Frédéric RICHARD PU en Géographie, Université de Limoges	Rapporteur
Anouk FLAMANT MCF en Science Politique, INSEI	Examinatrice
Christophe IMBERT PU en Géographie, Université de Rouen	Examinateur
Pascal CHEVALIER PU en Géographie, Université Montpellier 3	Co-directeur de thèse
Camille HOCHEDEZ PU en Géographie, Université de Rouen	Co-directrice de thèse

Université Paul Valéry Montpellier 3 — École Doctorale ED60 Territoires, Temps, Sociétés, Développement TTSD — LAGAM — idees

Résumé

La thèse porte sur l'accueil de personnes vulnérables dans des espaces ruraux de marges, dans la bordure sud du Massif central. Elle compare plus précisément l'accueil des personnes exilées et de personnes en situation de handicap dans l'ouest de la Lozère (Marvejols) et le Nord du Gard (Saint-Jean-du-Gard). Ce travail revisite la notion de vulnérabilité souvent associée à la géographie des risques en repartant des travaux récents de la philosophie et sociologie (Brodiez-Dolino, 2013a ; Garrau, 2018). La confrontation de la littérature sur le *care* (Tronto, 1993 ; Garrau et Le Goff, 2010) et celle de l'hospitalité (Stavo-Debauge, 2017) aboutit à une réflexion à deux niveaux. L'accueil est analysé à la fois en tant que système territorialisé d'acteurs mais aussi en tant que relation d'accompagnement. Pour donner à voir l'épaisseur de l'accueil dans les espaces ruraux français, la thèse s'appuie sur une méthodologie plurielle basée sur l'immersion dans les deux territoires ainsi que dans des établissements et services médico-sociaux (ESAT, SAVS, foyer de vie, FAM, MAS et CAO/HUDA). L'analyse repose sur un corpus de 168 entretiens menés avec différents acteurs : celles et ceux qui organisent l'accueil ou participent à divers degrés à sa gouvernance (élus locaux, fonctionnaires d'État et territoriaux, direction de structure), et celles et ceux qui sont pris dans la relation duale d'accompagnement : accueilli-es comme accueillant-es. Des entretiens ont été effectués avec un grand nombre de salarié-es des secteur médico-social et social (éducateurs.rices, aides-soignantes, aides-médico-psychologiques) et citoyens bénévoles d'une part, et avec les personnes accompagnées d'autre part : exilé-es (en demande d'asile, réfugié-es statutaires) ou en situation de handicap avec une déficience intellectuelle (autisme, polyhandicap). La confrontation aux personnes rencontrées a demandé d'imaginer de nouvelles *manières de faire* de la recherche. La thèse donne à voir l'élaboration d'un outil qui vient étoffer les méthodes alternatives et sensibles en géographie : un *memory géographique* basé sur des photographies prises dans les deux territoires étudiés. Les parties de jeu ont été prétexte à questionner les accueilli-es (*photo elicitation*) en douceur et un moyen d'accéder à leurs voix.

Mots clés : accueil - espace rural – marge – vulnérabilité – établissements et services médico-sociaux – *care* - exil – hospitalité - acteurs – institutionnalisation – désinstitutionalisation - bénévolat – engagement – autochtonie – néoruraux - trajectoire territoriale – bifurcation – économie présentielle – cohabitation - méthodes sensibles – *photo elicitation*

Abstract

This doctoral dissertation focuses on the reception of vulnerable people in rural fringe areas in the southern part of the Massif Central. More specifically, it compares the reception of exiles and people with disabilities in western Lozère (Marvejols) and northern Gard (Saint-Jean-du-Gard). This work revisits the notion of vulnerability often associated with the geography of risk, drawing on recent work in philosophy and sociology (Brodiez-Dolino, 2013a; Garrau, 2018). A confrontation of the literature on care (Tronto, 1993; Garrau and Le Goff, 2010) and on hospitality (Stavo-Debauge, 2017) leads to a reflection on two levels. Hospitality is analyzed both as a territorialized system of actors, and as a relationship of support. In order to show the depth of hospitality in French rural areas, the dissertation relies on a multi-faceted methodology based on immersion in the two territories, as well as in medico-social establishments and services (ESAT, SAVS, living home, FAM, MAS and CAO/HUDA). The analysis is based on a corpus of 168 interviews conducted with various parties: those who organize the reception of people, or participate to varying degrees in its governance (local elected officials, state and local civil servants, facilities managers), and those who take part in the dual support relationship: those who receive as well as those who are received. Interviews were conducted with a large number of employees in the medical-social sector (educators, care assistants, medical-psychological assistants) and volunteers on the one hand, and on the other hand with the people receiving support from them: exiles (asylum seekers, statutory refugees) or people with intellectual disabilities (autism, with multiple disabilities). Facing these people required imagining *new ways of conducting research*. The dissertation presents the development of a tool that enhances alternative and sensitive methods in geography: a geographical memory game based on photographs taken in the two territories under study. The games were a pretext for gently questioning the people who are received (photo elicitation) and a means of getting access to their voices.

Key words: reception - rural space - margins - vulnerability - medico-social establishments and services - care - exile - hospitality - actors - institutionalization - deinstitutionalization - volunteering - commitment - autochthony - neo-rural - territorial trajectory - bifurcation - presential economy - cohabitation - sensitive methods - photo elicitation



Page précédente :
Couverture du Carnet de terrain n°1 (2018).

À mon papa.

À toutes les vies un peu *tremblées*.

Remerciements

Mes remerciements vont avant tout aux personnes rencontrées sur mes terrains : tous les accueillis et accueillants d'ici et d'ailleurs avec qui j'ai effectué un entretien avec ou sans masque, sur un trottoir, dans une salle de pause, à la terrasse d'une unité de vie, dans ma Twingo ou au café du coin. Je remercie sincèrement les directions qui m'ont ouvert les portes d'établissements et services médico-sociaux dans le bassin de Marvejols et la vallée de Saint-Jean-du-Gard, notamment dans le contexte singulier de la crise sanitaire. Un immense merci aux équipes éducatives et soignantes et autres accueillant-es (bénévoles, soutiens, militants) pour le temps que vous m'avez consacré. Votre travail pour accompagner, soutenir, aider, émanciper, votre engagement, bien trop souvent invisibilisé, vous honorent. À toutes les personnes accueillies d'ici et d'ailleurs, merci pour les temps partagés, les repas, les fêtes de villages et les moments de grâce. Les échanges en franglais avec les uns, les discussions parfois sans mots, par les gestes et le regard avec les autres, resteront gravés.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui m'ont hébergée ou avec qui j'ai cohabité : Mahé et Dominique à Saint-Jean-du-Gard, Lysanne et Jonas à Aujac, Elisabeth et Michel au Vigan, Irène et Michel Lafont à Lasalle, Charlotte à Marvejols, Corinne et Sylvain à Saint-Germain-du-Teil, Vic et Amélie à Marvejols, Isabelle et Robin à Saint-Jean-du-Gard. Merci à Corinne et Sylvain pour les marches enneigées, le brame du cerf, les soupes réconfortantes et d'être venu à ma rescousse quand ma voiture faisait des siennes. Une douce pensée pour Amélie, Vic et leurs colocs de Sénouard pour les soirées au coin du feu à remplir le carnet de terrain et à débattre de l'avenir du secteur médico-social. Un grand merci à l'association Abraham Mazel d'avoir accepté que je reste plusieurs semaines dans la maison de Falguière, à maintes reprises. Je n'aurai pu rêver meilleurs point de chute, base arrière et lieu d'écriture. Une pensée attendrie et amicale pour Isabelle et Robin. À leur sobriété plus qu'heureuse et leur chaleur communicative… À Isabelle pour les baignades, les discussions sur les vallées des Gardons en général et sur le médico-social en particulier. Et à la famille Loriot, évidemment.

Ce travail personnel est aussi un travail d'équipe.

Je remercie Julie Le Gall sans qui cette thèse n'aurait simplement jamais existé. Merci d'avoir été là quelques jours d'un printemps particulier et de m'avoir orientée vers Camille. C'était une très très bonne idée…

Je remercie avec beaucoup d'émotions mon directeur et ma directrice de thèse, Pascal et Camille. À trois nous avons formé une sacrée équipe... Merci de m'avoir soutenue et jamais brusquée. D'avoir su vous adapter du début à la fin. Je sais que les personnes comme vous sont précieuses, qui plus est dans l'ESR. Pascal, merci d'être un modèle de persévérance dans le travail et surtout dans la vie. Merci pour tes conseils avisés lors de nos visios, pour les nouvelles de Saint-Alban et ta grande gentillesse. Camille, un immense merci pour les relectures précises, pointues et justes mais aussi pour la douceur et les encouragements (mails, chocolats, textos). Cette thèse doit indéniablement à ta rigueur, ta finesse, ta sensibilité et ton grand engagement dans le travail. Merci d'avoir été tantôt directrice-relectrice, tantôt directrice-complice. Merci à tous les deux de m'avoir aidée à progresser. Je suis persuadée que les liens tissés au sein de notre trio transparaissent dans ce travail.

Je remercie aussi les membres de mon comité de thèse pour les conseils prodigués lors de nos rencontres annuelles : Claire Lévy-Vroelant, Pierre Pistre, Cyrille Ferraton et Guillaume Lacquement, Christophe Evrard, Marc Dedeire et l'ensemble des membres du jury qui ont accepté de lire et discuter ce travail : Anouk Flamant, Anne-Cécile Hoyez, Frédéric Richard et Christophe Imbert.

Une thèse n'est pas qu'un travail solitaire. Je remercie Lala Razafimahefa (ART-DEV) pour le travail statistique effectué au début de la thèse ainsi qu'à Jean-Philippe Chérel (LAGAM) pour sa précieuse aide cartographique. Un merci appuyé aussi aux ouvrières de la ruche pour leur aide dans le dernier virage. Jeanne pour la biblio et les abréviations, Irène pour le photoshopage de dernière minute, Clarence pour l'*abstract*. Merci à Chloé, Marine, Ninon, JB, Louis, Clément, Maïlys, Jeanne pour m'avoir nourrie et encouragée jusqu'au bout.

Cette thèse a été réalisée dans des conditions financières optimales. Que les acteurs qui ont permis ce travail en soient remerciés. À côté d'un contrat doctoral de l'ENS de Lyon j'ai bénéficié de différents soutiens financiers. Je remercie l'ED60 de Montpellier, le laboratoire ART-Dev, le laboratoire LAGAM et l'association des ruralistes de Montpellier pour les financements qui furent précieux et indispensables pour mener à bien mon terrain rural.

Cette thèse est l'aboutissement d'un long chemin… et est issue de la rencontre et du croisement de diverses sphères.

Durant six années j'ai circulé dans le triangle Lyon, Montpellier, Saint-Etienne. Je connais désormais parfaitement les tips pour avoir une place près de la fenêtre dans le TGV ou un siège moelleux dans le TER.

Un merci à l'équipe du laboratoire Art-Dev à Montpellier où j'ai débuté ma thèse. Une bise particulière aux doctorant-es : Louise, Marie, Paula, Marion, Jeanne, Fadia, Cécile et tous les collègues du couloir du site Saint-Charles. Un merci particulier à Paula pour son petit mail annuel. Un merci aussi à Jean-Claude Marquet qui a su aiguiller la jeune chargée de TD que j'étais sur le campus de Paul Va.

Un merci à l'équipe d'EVS-Isthme de Saint-Etienne pour son accueil durant deux années d'ATER, en particulier à Christine, Jérémie et Virginie. À Virginie, pour les trajets en train, sa présence, sa constance et l'énergie déployée pour les étudiants. Un clin d'œil à Mamadou et aux autres doctorant-es croisé-es entre deux cours, ainsi qu'à Djamila Dris et Martine Civier, phares dans la jungle administrativo-planningo-pédagogique dont seules les universités ont le secret.

Un merci appuyé à l'équipe du couloir sud de géographie de l'ENS de Lyon. Merci d'abord à Alice et Raphaëlle de m'avoir permis d'utiliser leur bureau en leur absence. Je n'avais pas prévu de m'installer si longuement dans le couloir qui est devenu un peu mon couloir d'adoption. Merci à Monique, Romain, Yves, Luc, Antoine, Mathieu, Ninon Briot, Ninon Blond, Pauline, Valérian, Silvia, Chloé, Louis et Jeanne d'avoir accepté ma présence. Un clin d'œil à Ninon Briot avec qui j'ai passé de nombreuses années à l'ENS, compagne de traversées proches ou lointaines, de Saint-Étienne à la Moldavie, à Pauline Iosti, Valérian et à Silvia, toujours au rendez-vous pour un Crous, des cafés/thés et des moments partagés dans la bonne humeur, à Ninon Blond pour la passion partagée pour les bivouacs, à Louis d'avoir accepté de partager un bureau, pour sa créativité, ses

dessins gri-gri et son entrain pour les bryophytes, à Clément, pour les cafés partagés au bout du couloir, sur la passerelle pour des discussions suspendues, et à sa détermination impressionnante dans la dernière montée de l'Ultra Thèse sans Mont Blanc, à Marine pour le petit bout de chemin ensemble et le réconfort sucré, à Chloé, petit rayon de soleil et véritable coup de foudre amical pour son soutien, chlorophylle comprise. Un clin d'œil appuyé enfin à Jean-Benoit Bouron, icône de la géographie, architecte (of business) qui m'a permis de construire de nombreux cours (en cas d'urgence y a Géoconfluences). Initiateur du plan Loup, fin connaisseur des camélidés, sa contribution à la géographie n'a d'égale que sa gentillesse, son sens de l'humour et bien entendu son sens des priorités, surtout quand il s'agit d'aller manger… Un clin d'œil enfin aux habitants du couloir nord, à Stéphanie, Hélène, Éloïse, Camille, Fanny et Maïlys chargée cagnotte, respo bonne humeur, motivation et révolution. Un petit clin d'œil aussi à Arielle du Crous de l'ENS qui supporte depuis de nombreuses années maintenant mes péripéties avec Izly.

Une pensée pour les chercheur-euses dont j'ai croisé la route notamment au début, clin d'œil aux membres du laboratoire junior «En quête de voix» de l'ENS de Lyon et aux membres du Groupe de Travail jeunes chercheurs (GT) sur le handicap de l'EHESS à Paris. Une pensée pour Marie-Françoise Valette et Jordan Pinel pour une table ronde sur l'hospitalité qui m'a particulièrement marquée. Une pensée pour les architectes d'*Incipit* et notamment à Laurie Gangarossa dont la mise en *conte* et en *récit* des territoires ruraux me touche particulièrement. Un clin d'œil enfin à Noémie Rapegno dans la petite famille de la géographie du handicap. On se souviendra du terrain à distance pendant le COVID et cet article à quatre mains. Merci pour tes réflexions, tes éclairages et nos multiples échanges.

Si on remonte un peu le temps, je tiens aussi à remercier un certain nombre d'enseignant-es dont j'ai croisé la route, en particulier celles et ceux de Lettres qui ont tant marqué mon parcours de Caen à Bordeaux : Mme Mullings, Mme Galard, Mme Glémain, M. Michaud, M. Klein au collège, au lycée, en hypokhâgne à Caen ; Gaël Lechevalier et Hélène Lastecouères pour la suite à Caju à Bordeaux. Clin d'œil à Joël Rousselot et Edouard Legangneux, deux géographes qui n'y sont aussi évidemment pas pour rien dans toute cette histoire.

Parce que ces six années ne furent évidemment pas que des années de thèse…

À Lyon, j'adresse des pensées émues aux membres de l'association Terre d'Ancrages avec qui j'ai passé bon nombre de réunions, des moments tristes, des moments suspendus, et de grandes joies... Alassane et Sonia, Claire, Anne, Alice, Léa, Paul, Annick, Hélène, Natacha et ses enfants, Pauline, Raphaëlle, Bérangère, Olivier. A Lyon et (surtout) ailleurs je remercie aussi les membres du collectif Fractions, groupe de Frères et Sœurs de personnes handicapées mentales pour leur présence et cette sensation si précieuse de parler un langage commun. Anna, Émeline, William, Christele, Sarah, Guillaume, Alek, Anne-Catherine, Aurélie… vous êtes celleux qui savent et de sacréEs alliéEs. Longue vie au collectif et …à la Chavanne.

Merci aux copain-es d'ici et d'ailleurs pour leur pensée ou leurs petits mots. Clin d'œil à ALB pour le soutien si précieux et sa parole réconfortante, à Manon pour le soutien et les *PHD memes* de la dernière ligne droite, à Jules et Flora pour la porte caennaise ouverte, à Lucas lors de ses séjours sur notre canapé, à Louise P. pour les rendez-vous annuels (l'aligot de juillet restera gravé), à Pauline pour sa créativité et Raphaël pour ses plats trop pimentés, à Chanabou pour les

déambulations cairotes et le parcours du nord jordanien, à Simon pour le soutien et les burgers inégalés.

Un clin d'œil ému à Michel et Hélène, l'hospitalité incarnée. Merci pour la douceur, pour les grandes tablées, pour la poésie de la vie partagée. Merci de m'avoir accueillie à bras ouverts un printemps particulier (et à Pierrot pour la découverte du tour) et toutes les dernières semaines de juillet, sans exception ou presque. Merci à l'équipe du Rey pour le rituel estival renouvelé : à Benjamin, Pauline B., Saucisse et Cocktail aka Bonnie et Suzanne, Arnaud, Noémie et Louis, Françoise, Corentin et Claire, Clément, Pauline R2B, Cécile et sa petite famille. Il y a un peu de vos rires sous l'appentis et de la passion de Michel pour les Landes (la Chalosse ou rien) dans ce manuscrit. Probablement aussi des éclats de feux d'artifices artisanaux, des taches de pimientos, de ventrêche, et quelques coups de griffes de Soupape…

Une immense merci à la fine équipe. Clin d'œil à Raphaëlle pour sa gentillesse, sa constance inspirante et les nouvelles de l'autre bout de la France. À Anne-Lise pour le soutien transatlantique, les cartes et bricoles rapportées du Mexique ou des États-Unis et dont les retours sont à chaque fois des petites bouffées d'air. À Zeynep, bien plus qu'un tandem d'anglais. À Marie pour les débuts sur le campus montpelliérain, les premiers cours, les premiers pas… et les derniers en musique. À Solène pour les petits mots, les jolies photos, pour la maison d'Angers une fin d'été et les tomates du potager. À Irène et Shandiva pour leur amitié, les virées dans des cahuttes paumées et les retrouvailles lyonnaises. Pour être venues jusqu'à Marvejols et Saint-Jean-du-Gard et avoir su transformer un dortoir en salon de coiffure. À Louise C. pour son soutien sans faille (palme d'or), son attention pour les autres, ses vocaux trop longs et sa grande détermination. À Sophie, des cours de carto à notre première communication à deux, en passant par les sources du Tarn, merci pour son infinie douceur, son soutien, sa sensibilité, les messages tendres et les linogravures qui font chavirer. À Mathilde pour la route partagée depuis la 5e jaune, les plans sur la comète et les retrouvailles annuelles. Merci d'être toujours au rendez-vous, avec ou sans converses à rayures. À Faustine, depuis les bancs du lycée pour le soutien, les conseils ciné et les updates sur les nouveaux bars caennais, merci d'être là. À Axelle pour son soutien, aussi au long cours, de Caen à Bordeaux, de Lyon à Toulon. Depuis cet improbable Trek 4* dans le Val d'Aoste, les sardines et la semoule ont un goût particulier, celui de l'amitié sacrée. À Coline, enfin, pour les 10 dernières années comme les 10 derniers mètres. À nos QG, aux apéros fromages et Thokozani, à nos retards filmés (tu mènes au score), à nos bricolages rarement réussis, à nos aventures du bout de la rue et à notre plus beau contre-la-montre à ski/bus. Merci d'avoir été là de A-1 à Z+1.

À mes tantes-cousines, guerrières s'il en est, Flore, Chrysalde et Laurie, et à Hélia, rayonnant petit soleil. À Violaine pour le fromage de décembre qui relance pour un an.

À mes grands-mères. À ma mamie Cécile pour les repas du dimanche, la seiche et la crème fraiche. Pour les dernières nouvelles de la Manche et des dunes, pour les bribes de patois et le sel de la mer qui colle à la peau. À ma mamie Cocolle pour son amour dévorant pour Paris, des Halles ancienne version à la Samaritaine, les mots en charentais, sa passion pour Nadia Comăneci, son obsession pour les brosses à cheveux et son franc-parler.

À Claire et Dominique pour leur présence et leur générosité. Merci à Dominique pour les références envoyées au cours de la thèse et pour gonfler mon côté de la bibliothèque. Merci à Claire pour son soutien indéfectible et les conseils à distance qui m'ont accompagnée tout le long de ce travail. Merci aussi de tendre la main à Gaëtan. Ils sont (très/trop ?) peu nombreux à se lancer dans l'accueil du plus grand fan de kebab et de coca de France. Merci de faire partie de la famille dans sa version élargie.

À mes frères. À nos chemins sinueux. Aux routes empruntées ensemble. À pied. À vélo. En van. « Quand la vie dévie prends des routes incertaines, trouve des soleils nouveaux, enfile des semelles de vent, deviens voleur de feu ». À Sacha, pour les challenges sportifs (pas merci les footings sous la pluie), le partage des sommets (et dire que tu grimpes bien plus vite que moi maintenant), sa passion pour Grimbosq et la Suisse normande et ses leçons de philo. À Gaëtan, petit ouragan sans qui la vie aurait été si différente. À ses répétitions à l'infini qui épuisent mais surtout à son sens de l'humour, son langage à part, son sourire et son amour si précieux. Je ne troquerais pour rien au monde notre complicité. Dadou, Kralla sera toujours là pour toi. Debout les gars, réveillez-vous, maintenant que ce travail est bouclé, on va au bout du monde.

À toi, ma petite maman, qui tiens le volant malgré les sorties de route. Je pourrais écrire une thèse sur tout ce que je te dois… Je m'en tiendrais à des remerciements géographiques. Merci de nous avoir emmenés (tirés ?) sur les chemins normands les dimanches de notre enfance et de notre adolescence, qu'il crachine ou qu'il pleuve à grosses gouttes. Des chemins des douaniers aux champs détrempés, on s'est fait les mollets. Merci de nous avoir trimballés l'été de gîte en gîte, seule, aux quatre coins de la France, de Collioure à Gourdon en passant par l'Ile d'Yeu. Ton tropisme pour les petites « bourgades de caractère » et ton goût pour les GR ont laissé des traces. La preuve, je creuse mon sillon, des pelouses alpines au rural profond. Merci aussi de m'avoir appris à tenir une carte à l'endroit... Ah et, petite entorse aux remerciements géographiques (quoique ?) : merci de nous avoir appris, mes frères et moi, à tendre la main et surtout à écouter les autres.

À Louis. Cette thèse est la mienne mais ton soutien et ta force tranquille lui doivent énormément. Ce manuscrit doit beaucoup à ta rigueur et ton entrain pour la manipulation des textes. Merci pour les relectures nombreuses, la mise en page et la bibliographie aux petits oignons. Merci pour ta patience durant ces six années comme pour les six derniers jours... Merci d'avoir tenu la distance et d'avoir été là dans tous les moments, les jolis hauts comme les grands creux. Merci pour tes attentions quotidiennes hétéroclites (des mana'ish aux livres de poésie en passant par les best-of des Anges saisons 4 et5, les parties de scopa, les volumes d'ARN et même … DAVA — c'est dire !). Bien entendu, merci pour tout-le-reste et en particulier les grands pas de côté qui ramènent à l'essentiel. À nos traversées en Twingo, en train, en tuk-tuk, en microbus, à pied, par tous les temps. À nos cabanes sans frontières de Lyon à Amman, en passant par les Pyrénées, les Alpes, Beyrouth, Caen et Le Caire. Des canicules lyonnaises à la neige jordanienne, il n'y a définitivement pas de saison quand on s'aime.

* * *

Ces deux CD écoutés des centaines de fois constituent la bande-son de cette thèse. Elle m'a suivie du début à la fin sur les routes, des grandes échappées aux virages serrés.

Elle me dit les mêmes mots / Alain Bashung
Merrie Land / The Good and The Bad Queen
See You at The Movies / J Mascis
Too Real / Fontaines D.C.
Levania / Jacco Gardner
The Dream / Raoul Vignal
Malamente / Rosalía
Glissé, redressé / Bertrand Belin
Tempérament / Malik Djoudi
Jeunes oubliés / Oh Mu
Mascarade / Dodi el Sherbini
Hollywood bizarre / Hollydays
Heartbreak / Unloved
Maquillage / Corine
Drive / Charlotte Cardin

[CD Inrocks automne 2018]

Slum Lord / Baxter Dury
Les anneaux de Saturne / Chassol
The Border / Nicolas Godin
Sober / Sebastian
Stray Here With You / Ariel Pink
Disco Peanuts / Warmduscher
The Egg / Happy Mondays
The West is Dead / Hmltd
Bum Hour / Life
Mother / Idles
Luck (feat Etienne Daho) / Pritchard & Lo
Peplum / Fabio Viscogliosi
Sincerely Yours / Omni
Clearing House / Sean O'hagan

[CD Inrocks automne 2019]

Sommaire

Introduction **17**

Première partie. Faire une géographie de l'accueil et de l'accompagnement des personnes vulnérables dans les espaces ruraux **25**

Chapitre 1. Vulnérabilités, *care*, hospitalité et espace rural 27

Chapitre 2. De l'objet aux terrains : des choix scientifiques guidés par l'expérience 51

Chapitre 3. Les mains dans le cambouis : bricolage ethnographique et manières de faire du terrain en contexte rural auprès de populations vulnérables 85

Deuxième partie. Géographie comparée de l'accueil des populations exilées et en situation de handicap dans les espaces ruraux **129**

Chapitre 4. Configurations spatiales de l'accueil du handicap et de l'exil en Lozère et dans le Gard. Analyse carto-statistique multiscalaire des lieux d'accueil 131

Chapitre 5. Les territoires de l'accueil : acteurs, gouvernance et pratiques d'accompagnement 155

Troisième partie. Trajectoires d'espaces ruraux et bifurcation territoriale vers l'accueil **203**

Chapitre 6. Des périphéries aux centres : une analyse longitudinale de l'accueil du handicap et de l'exil 205

Chapitre 7. Recompositions des territoires par l'accueil. Inflexions et réagencements socio-économiques des sociétés rurales 247

Quatrième partie. Croiser parcours individuels et pratiques de *care*. Le prendre soin, entre ancrages et circulations **285**

Chapitre 8. Accueillants et accueillis : des parcours de vie croisés mais opposés 287

Chapitre 9. L'espace vécu des accueillis : contraintes, appropriations et échappées 327

Chapitre 10. Circulation et circularité du *care* dans les espaces ruraux 367

Cinquième partie. À qui profite l'accueil ? **387**

Chapitre 11. Des espaces ruraux encapacitants qui participent du mieux-être des accueillis 389

Chapitre 12. De la vulnérabilité de l'accueil 415

Conclusion générale **441**

Liste des principales abréviations

AAH : Allocation pour Adultes Handicapés
ADA : Allocation pour Demandeurs d'Asile
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
AES : Accompagnement Éducatif et Social
ARS : Agence Régionale de Santé
ASH : Aide Sociale à l'Hébergement
ATA : Allocation Temporaire d'Attente
CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation
CAOMI : Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs
CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles
CAT : Centre d'Aide par le Travail
CMP : Centre Médico-Psychologique
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DNA : Dispositif National d'Accueil
DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FAMI : Fonds Asile Migration Intégration
GAL : Groupe d'Action Locale
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
HAS : Haute Autorité de la Santé
HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
IME : Institut Médico-Éducatif
IMP : Institut Médico-Pédagogique
IMPRO : Institut Médico-Professionnel
ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
MAM : Maison d'Assistants Maternels
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
PRS : Projet Régional de Santé
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
SAE : SAVS spécifique à l'association lozérienne Le Clos du Nid
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

INTRODUCTION

À l'été 2024, les acteurs de la métropole parisienne déroulent le tapis rouge aux visiteurs du monde entier venus assister aux Jeux olympiques et paralympiques. Quelques jours avant, une partie des camps qui abritent des exilés et autres personnes sans domicile en Île-de-France sont évacués et dispersés dans des centres d'accueil de la région ou d'autres régions françaises.

En septembre 2024, alors que les Jeux paralympiques viennent de s'achever et que le handicap est érigé en grande cause nationale, les associations de soutien aux personnes concernées s'insurgent de l'absence de ministère ou de secrétariat dédié au handicap dans le gouvernement de Michel Barnier. Le tir est rectifié quelques jours plus tard avec la désignation d'une ministre déléguée.

Ces deux faits récents sont révélateurs de la place des exilés et des personnes en situation de handicap en France. Ils montrent d'abord que les acteurs d'un territoire sélectionnent celles et ceux qu'ils accueillent, autrement dit que l'hospitalité est une action conditionnée. Les personnes sans domicile et les personnes exilées sont considérées comme indésirables et ne collent pas avec l'image que veulent donner les élus. Elles sont donc priées de sortir du territoire. Cet épisode est loin d'être anecdotique. Il reflète le caractère hostile et inhospitalier des espaces urbains pour les personnes en situation de grande précarité et vulnérables, ce qu'ont montré un certain nombre de travaux en sciences humaines et sociales (mobilier anti-installation, démantèlement récurrent des camps près de stations de métro, évacuation de squats).

Ces faits montrent ensuite que le handicap, qui renvoie à une autre population particulièrement vulnérable, est loin d'être la priorité du gouvernement français. L'absence de ministère autour du handicap, qui touche près de dix millions de personnes, traduit leur invisibilisation et leur marginalisation. Vingt ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la prise en compte des personnes en situation de handicap ne s'est pas beaucoup améliorée.

Cette actualité politique met en évidence la crise de l'accueil, mais aussi de la reconnaissance de l'autre en France. Cette thèse propose de s'éloigner de Paris et des métropoles pour s'intéresser à des territoires ruraux qui accueillent des populations vulnérables. Loin de faire de l'espace rural un espace de l'accueil utopique et exemplaire, elle a pour but de donner à voir la façon dont l'accueil se décline loin des villes, en s'intéressant à une hospitalité quotidienne souvent cachée, peu médiatisée, qui renvoie à des tâches de *care* et d'accompagnement.

Analyse géographique de l'accueil de populations vulnérables dans les territoires ruraux : choix et défis

Cette thèse propose de comparer l'accueil de deux populations vulnérables dans deux territoires ruraux français de la bordure sud du Massif central. Cette introduction est l'occasion de revenir sur quelques-uns des défis posés par ce sujet, sur les choix qui ont orienté la recherche et de façon plus générale sur l'esprit qui anime ce travail.

L'accueil des exilés et des personnes en situation de handicap : trajectoires territoriales et individuelles

L'accueil des personnes exilées dans les espaces ruraux fait l'objet de travaux renouvelés depuis quelques années, notamment autour de l'hospitalité. Le contexte international en 2015-2016 a provoqué un renouveau dans le champ des études migratoires, en témoignent les travaux sur la dispersion des exilés dans des CAO dans les espaces ruraux (Flamant *et al.*, 2020 ; Berthomière *et al.*, 2020, 2021a et 2021b ; Arfaoui, 2021, Vérove, 2023). Les recherches qui questionnent la présence des personnes en situation de handicap sont en revanche moins nombreuses, alors même qu'un grand nombre de lieux qui les abritent se trouvent dispersés dans l'espace rural (Rapegno, 2014 ; Rapegno et Ravaud, 2015).

Mettre côte à côte ces deux populations et les comparer n'est à première vue pas intuitif, notamment car les situations des individus sont très différentes. Cette thèse part d'observations de terrain et du constat de la co-présence des deux populations dans des territoires ruraux isolés. Quels facteurs font qu'un territoire accueille ? Quelles sont les caractéristiques d'un territoire rural « accueillant » ? Pour répondre à ces questions, le parti-pris a été d'analyser aussi bien les trajectoires des territoires que les trajectoires spatiales des individus, accueillis comme accueillants.

Penser en termes de trajectoire territoriale implique de s'intéresser aux facteurs favorables à l'accueil et aux logiques qui président à l'installation de populations vulnérables. Quels sont les acteurs qui implantent l'accueil dans le territoire ? Sur quelles ressources s'appuient-ils ? Quelles contraintes rencontrent-ils ? Comment l'accueil se déploie-t-il dans le temps ? Selon quel rythme ? Penser en termes de trajectoires permet aussi de questionner les effets de l'accueil sur les territoires ruraux. Qu'implique-t-il en termes d'emplois ? Que provoque l'arrivée de nouveaux arrivants dans la société rurale en tant que communauté (Stavo-Debauge, 2017 ; Stavo-Debauge *et al.*, 2018) ?

Penser en termes de trajectoires spatiales et individuelles permet également de croiser les parcours de vie des accueillis et des accueillants. L'idée est alors de se demander comment les personnes se retrouvent dans les territoires ruraux étudiés, *a fortiori* en marge et isolés. Comment et pourquoi des trajectoires de vie si éloignées se croisent-elles *là* ?

Des agriculteurs et des éducateurs : saisir une autre France rurale

Cette thèse a pout but de mettre en évidence une autre « France rurale » alors que les espaces ruraux sont souvent associés à l'agriculture et analysés sous cet angle. Elle fait un pas de côté et donne à voir un autre travail rural, à savoir celui du *care*. Si les travaux sur le *care*, notamment ceux sur le soin à domicile, se multiplient (Durand, 2023), peu de travaux portent sur le travail social et médico-social dans les espaces ruraux, en approchant les établissements et lieux d'accueil. Cette thèse est une façon de donner à voir des professions ou métiers de l'humain souvent invisibilisés, à savoir ceux d'éducateur et d'éducatrice, de moniteur et monitrice d'atelier en ESAT (anciennement CAT), d'aides médico-psychologiques, d'aides-soignantes et d'aides-soignants, mais aussi l'ensemble des personnes bénévoles, simples citoyens qui aident et accompagnent sans contrepartie financière.

Cette thèse s'inscrit plus généralement dans un champ émergent, celui de la place du soin et du *care* dans les campagnes. Ce champ redonne une place aux femmes, en témoignent les travaux de Y. Amsellem Mainguy (2021) sur le rôle qu'elles occupent dans la sphère domestique, de N. Sage-Pranchère (2022) autour des sages-femmes, de Ch. Detrez et K. Bastide sur les institutrices

(2020) ou de M. Cocaud et J. Sainclivier (2007) qui mettent en lumière leurs engagements multiples dans les campagnes.

Choisir de donner une place importante aux accueillants, notamment salariés, amène aussi à poser la question des retombées de l'accueil et du *care* en termes d'emplois dans les espaces ruraux. Si les chercheurs et notamment les géographes s'intéressent à la transition desdits espaces vers une économie de services (Talandier et Jousseaume, 2013), ils et elles laissent de côté bien souvent cette dimension du soin. Cette thèse remet donc sur l'établi des hypothèses et questionnements qui ont trait à la place des secteurs médico-social et sanitaire dans l'économie rurale (Negro, 1996 ; Chevalier, 2000).

Accueillir est politique, la preuve par la confrontation de deux réalités territoriales

Accueillir n'est pas neutre. Autrement dit, le choix d'accueillir et la manière de le faire relèvent de choix politiques. Pour suivre cette hypothèse, ce travail met à l'épreuve deux territoires ruraux que sont le bassin de Marvejols en Lozère et la vallée de Saint-Jean-du-Gard dans les Cévennes. La comparaison territoriale permet en effet de mettre au jour des organisations de l'accueil spécifiques et territorialisées directement connectées à des enjeux sociopolitiques.

Cette thèse ambitionne par ailleurs de (re)politiser l'accueil du handicap. Si l'accueil (ou non-accueil) des exilés est une question éminemment politique et politisée au sens où elle fait l'objet de débat de sociétés, ce n'est pas le cas pour l'accueil des personnes en situation de handicap (Baudot et Fillion, 2021). Cela s'explique entre autres par la structuration du champ, verrouillé par de grosses associations, mais aussi une profonde méconnaissance du handicap et de la déficience intellectuelle dont la prise en charge est renvoyée soit à des logiques de charité, soit à une dimension purement médicale.

La comparaison de deux territoires et de deux organisations de la prise en charge du handicap a pour objectif de montrer que toutes les organisations de l'accueil, à savoir les associations médico-sociales, n'ont pas le même discours sur l'accueil et n'épousent pas les mêmes cadres structurels et spatiaux. Un des défis de la thèse est de dépasser la critique de l'institution en tant qu'institution totale (Goffman, 1968), en s'immisçant dans les plis du processus d'institutionnalisation. De fait, si l'accueil est plus ou moins institutionnalisé, ce qui se mesure au plus ou moins grand degré de fermeture, l'institutionnalisation renvoie aussi à la distance qu'entretiennent les organisations qui gèrent l'accueil à la norme imposée par l'État. Dans le sillage de sociologues des organisations et des travaux récents sur la marchandisation du soin et du monde associatif (Cottin-Marx *et al.*, 2023), la thèse analyse aussi la façon dont des acteurs se positionnent par rapport à l'État en tant que dépositaire d'un accueil des plus vulnérables et en tant qu'institution qui édicte des normes de prises en charge. Ses fonctions se traduisent notamment à travers les « Recommandations de Bonnes Pratiques » de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Une approche sociale, politique *et* culturelle de l'accueil

Cette thèse prend le parti de comparer l'accueil dans deux territoires ruraux, de sorte à répondre à une double question : qu'est-ce que le territoire fait à l'accueil, et, en retour, qu'est-ce que l'accueil fait au territoire ?

En dehors de considérations sociales et politiques, la recherche porte une attention particulière aux caractéristiques culturelles des territoires. Un des partis-pris est de dire que les pratiques d'accueil sont l'expression de cultures diverses et localisées (Maccaglia et Ter Minassian, 2024). L'accueil qui se déploie dans les Cévennes, territoire marqué par un fort héritage protestant (Cabanel, 2014) et par un important renouvellement de population depuis les années 1970, ne se déploie pas de la même façon que celui qui prend place en Lozère et ses campagnes plus isolées avec une empreinte catholique encore forte.

Questionner l'accueil dans sa dimension culturelle implique d'analyser les récits et les discours émis par les acteurs sur l'hospitalité, aussi bien oraux, qu'écrits ou iconographiques. Au-delà de l'accueil en train de se faire, cette thèse donne donc une importance à la dimension symbolique de l'hospitalité.

Prendre des chemins de traverse méthodologiques

Analyser l'accueil dans toute son épaisseur implique d'emprunter des chemins de traverse sur le plan méthodologique. Comment enquêter dans des espaces ruraux où l'on n'a aucun ancrage ? Comment s'insérer dans des groupes sociaux relativement fermés ? Comment s'entretenir avec des personnes qui ne parlent pas français voire qui parlent peu ou pas du tout, dans le cas de personnes avec une déficience intellectuelle ? Les choix méthodologiques se sont dessinés sur et avec le terrain, nourris de lectures sur des méthodologies sensibles (Hochedez et Chevalier, 2024), hétéroclites et alternatives à l'image du théâtre (Landrin, 2021), du film (Corsi, 2020), de la poésie (Lanne, 2019), des cartes mentales en papier ou en tissu (Mekdjian *et al.*, 2014 ; Olmedo, 2017) ou encore du jeu (Guy, 2015 ; Rapegno, 2014).

Un cheminement en cinq temps

La thèse se décline en cinq temps, autrement dit cinq parties qui sont autant de façons connectées de saisir le sujet de l'accueil de la vulnérabilité dans l'espace rural. La première partie pose les cadres de cette recherche. Elle donne à voir la boîte noire théorique et méthodologique utilisée et la façon dont les terrains ont été choisis. La deuxième propose, par une analyse cartographique et statistique, de faire le lien entre des configurations spatiales de l'accueil et des modèles qui dépendent du degré d'institutionnalisation des acteurs. La troisième revient sur la bifurcation des territoires vers l'accueil et les recompositions qu'il engendre et qui concernent notamment des sociabilités et lieux de sociabilité. La quatrième partie croise le parcours des accueillis et des accueillants à travers le couple ancrage et circulation, à l'échelle des parcours de vie comme de l'espace vécu au quotidien. La cinquième enfin, forte des chapitres précédents, se demande *en quoi* l'accueil constitue une ressource et *pour qui*.

La première partie va à la rencontre des deux populations étudiées, ainsi que des deux territoires. Le chapitre 1 montre que les travaux sur la vulnérabilité dans les espaces ruraux existent, mais sont segmentés selon les différentes populations envisagées (vieillissement, exil, pauvreté, etc.). Quittant les recherches en géographie, le travail propose un détour par les analyses proposées par les philosophes autour de la vulnérabilité (Brodiez-Dolino, 2013a ; Garrau, 2018), ce qui permet de penser ensemble les deux populations. L'exil renvoie à une vulnérabilité sociale, tandis que le handicap est plus souvent renvoyé à une dimension ontologique. Dans la perspective d'embrasser l'accueil dans sa dimension la plus large, l'analyse s'inspire d'une diversité de travaux aussi bien sur l'hospitalité (Stavo-Debauge, 2017) que le *care* (Tronto, 1993 ; Garrau et Le Goff,

2010). Cette confrontation de deux littératures éloignées m'amène à penser l'accueil dans une double dimension : comme un système territorialisé d'acteurs et une relation d'accompagnement. La thèse ne cesse de faire des allers-retours entre ces deux niveaux, celui du « milieu accueillant », entendu comme un ensemble de « configurations localisées » (HASTINGS *et al.*, 2021), et celui de la relation entre deux individus dans la « proxi-intimité » (DURIF-VAREMBONT, 2009).

Le chapitre 2 revient sur le contexte d'écriture de cette thèse, notamment personnel. Il défend une position de chercheuse embarquée, et une posture où s'entrelacent savoirs expérientiels sur le versant du handicap et de l'exil, et savoirs scientifiques. Ce travail est issu d'une confrontation plus ou moins directe à des injustices. Ma position de sœur d'une personne en situation de handicap avec une déficience intellectuelle m'a très vite confrontée à la question de la marginalité et de l'invisibilisation de l'autre différent, mais aussi à la violence institutionnelle. Un cheminement dans le monde associatif du champ de l'exil m'a amenée à fréquenter d'autres populations vulnérables, dont les parcours sont marqués par une violence institutionnelle plus grande encore. Après être revenu sur le choix des objets d'étude et des terrains, le chapitre présente les deux territoires de marge choisis dans le cadre de la comparaison.

Le chapitre 3 révèle la boîte noire méthodologique de la thèse. Il explicite la façon dont a été négociée ma place sur les deux terrains ruraux. Pour aborder la question de l'accueil en tant que système territorial, le propos se base sur une série d'entretiens menés auprès d'élus, de fonctionnaires et responsables et directions d'associations. Pour comprendre ce qui se joue dans la relation d'accompagnement, la méthode de l'immersion prolongée dans des établissements et services médico-sociaux a été privilégiée, aussi bien auprès de personnes exilées (en demande d'asile, réfugiés statutaires) que de personnes en situation de handicap (personnes déficientes intellectuelles, autistes, trisomiques, polyhandicapées). L'entretien semi-directif classique a vite révélé ses limites pour recueillir la parole des personnes exilées et en situation de handicap. Un dispositif spécifique, le jeu du *memory* géographique, a été déployé sur chacun des terrains. Jeu basé sur la *photo-elicitation* (à partir de photographies du territoire), il permet de nouer un lien avec l'enquêté, de le faire parler et ainsi d'appréhender son espace vécu de manière oblique (LANNE, 2019).

La deuxième partie offre une comparaison de l'accueil du handicap et de l'exil dans les deux territoires étudiés. Le chapitre 4, fort d'une cartographie précise des lieux[1] qui accueillent les populations enquêtées, issue du croisement de données publiques et de données de terrain, donne à voir des configurations spatiales de l'accueil divergentes entre Gard et Lozère, ce à plusieurs échelles (du département aux deux bassins de vie étudiés).

Le chapitre 5 met en regard ces configurations spatiales avec l'accueil dans ce qu'il a de plus concret : l'organisation de l'accueil et sa gouvernance (qui dépendent du degré d'institutionnalisation des acteurs de l'accueil) et l'accompagnement au sens de relation située et orientée selon des règles qui encadrent la pratique. La double comparaison (deux populations vulnérables, deux territoires) permet de dégager des modèles d'accueil qui s'incarnent dans des manières de faire, en l'occurrence ici des manières de prendre soin. Ces modèles prennent des formes territoriales diverses et se traduisent par des régimes de visibilité variés.

[1] Établissements et services médico-sociaux (ESMS), dispositifs étatiques, accueil citoyen ou non institutionnel.

La troisième partie propose une analyse des trajectoires territoriales autour de l'accueil. L'accueil, au sens où il est une bascule ou *a minima* une inflexion, participe de la bifurcation de territoires ruraux, en l'occurrence de marge, entendue comme un changement de direction. Le chapitre 6 revient sur la façon dont se déploie l'accueil dans le temps, en analysant aussi bien l'accueil « événement » dans un moment de crise (absence de solutions pour les personnes en situation de handicap, arrivée de personnes exilées dans un contexte d'urgence) que l'accueil sur le temps long, souvent balayé par les recherches en SHS. Si les cycles de l'accueil du handicap et de l'exil diffèrent (cycle long versus cycle court), l'analyse longitudinale de la fixation de l'accueil donne à voir des logiques spatiales similaires : une dispersion dans la marge et dans *les marges de la marge*, et un resserrement autour des petites villes. Le chapitre est l'occasion de revenir sur le fait que l'accueil n'émerge pas par hasard dans les deux marges étudiées. Il s'appuie au contraire sur une série d'héritages matériels et idéels, ou encore sur la proximité de hauts-lieux de l'accueil en santé mentale (Saint-Alban-sur-Limagnole, Monoblet) ou de l'exil (accueil de Juifs dans les vallées des Gardons durant la Seconde Guerre mondiale).

Le chapitre 7 analyse les retombées territoriales de l'accueil dans les deux territoires ruraux étudiés. Il montre que l'accueil du handicap est à l'origine d'une bifurcation territoriale résultant de l'installation de lieux d'accueil. L'accueil, en tant qu'activité, est à la base d'une économie rurale présentielle et domestique. L'accueil de l'exil n'est pas à l'origine d'une telle inflexion, mais vient se greffer à cette bifurcation et à l'écosystème accueillant préexistant. Ce chapitre dépasse l'idée de retombées exclusivement économiques pour montrer que l'arrivée de populations nouvelles recompose les communautés (ou structures sociales) locales ainsi que les lieux de sociabilité. L'arrivée de l'autre dans la communauté fait l'objet de négociations et d'adaptations des uns et des autres, ce qui rend l'accueil fluctuant.

La quatrième partie opère un changement d'échelles et s'apparente davantage à une analyse de l'accueil en tant que relation d'accompagnement ou de *care*. Cette partie aborde l'accueil ou accompagnement au prisme du binôme ancrage/circulation à l'échelle des parcours de vie. Le chapitre 8 questionne la façon dont les accueillis et accueillants sont arrivés dans les espaces ruraux, en revenant sur leur trajectoire. Les parcours de vie des uns et des autres, marqués unanimement ou presque par la mobilité, semblent s'opposer. Si les premiers ont fait le choix de venir s'installer dans ces marges rurales, les seconds subissent leur installation dans des espaces isolés.

Le chapitre 9 aborde le couple ancrage/circulation à l'échelle de l'espace vécu. Il se concentre sur celui des personnes accueillies et tente de montrer que leurs pratiques quotidiennes sont à la fois marquées par de très fortes contraintes spatiales, mais aussi ponctuées d'échappées offertes par l'espace rural. Ce faisant, l'analyse éclaire le rôle structurant des accompagnants (éducateurs, mais aussi bénévoles d'association ou simples habitants), qui sont autant de médiateurs spatiaux. Une analyse multiscalaire donne à voir un espace vécu et parcouru qui dépasse bien largement les bassins de vie étudiés.

Le chapitre 10 offre une réflexion sur les circulations dans une autre perspective, celle des pratiques de *care* et des rôles autour du *care*. En repartant du caractère protéiforme du *care* (Garrau et Le Goff, 2020), le chapitre décortique les trajectoires des accueillants, dont les parcours de vie font apparaître un fort croisement du *care* et de l'engagement. Pour dépasser l'idée de circulation, le chapitre questionne la circularité du prendre soin. La façon dont les rôles s'interchangent — lorsque des accueillis deviennent accueillants — renvoie directement aux modèles du *care* dégagés

dans le chapitre 5, avec un marché du *care* d'un côté (Lozère) et un système plus horizontal et moins institutionnalisé de l'autre (Cévennes).

La cinquième et dernière partie, « À qui profite l'accueil ? », se veut conclusive. Elle se divise en deux courts chapitres. Le chapitre 11 montre que l'espace rural offre un environnement qui participe d'un mieux-être des personnes vulnérables. L'espace rural de marge est certes isolé, mais il propose un cadre apaisant et potentiellement encapacitant. La comparaison montre en effet que l'espace rural, de par le gradient de ruralité qu'il offre (et donc à l'inverse d'urbanité), est propice à accueillir des populations avec des besoins divers. Si les petites villes offrent une bonne taille pour accueillir les personnes exilées et en situation de handicap qui travaillent, les périphéries peuvent profiter aux personnes plus vulnérables qui ont besoin d'un cadre de vie silencieux et apaisé, au contact direct de la nature.

Le chapitre 12 prend le contrepoint et montre que la vulnérabilité profite à un certain nombre d'acteurs des territoires ruraux. En Lozère, celle-ci est aujourd'hui érigée en ressource, en témoignent la mise en tourisme autour du handicap ou encore la promotion plus large du département pour accueillir des personnes en situation de grande précarité dans de grandes métropoles françaises (programme EMILE). À rebours, les acteurs locaux cévenols n'ont pas à proprement parler de projet de territoire autour de l'accueil. Le territoire en lui-même paraît être un territoire-ressource, spontané et non programmé, pour des populations en déroute, ce que mettent en évidence les nombreuses initiatives d'accueil communautaire.

PREMIÈRE PARTIE. FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LES ESPACES RURAUX

Cette première partie pose le cadre du travail de recherche et revient sur les concepts et les grandes notions qui président à la démonstration. Le chapitre 1 revient d'abord sur les épistémologies qui permettent de penser ensemble l'exil et le handicap et notamment le concept de vulnérabilité qui fait l'objet de travaux renouvelés en philosophie et sociologie depuis quelques années. Elle montre également que le croisement des littératures sur l'hospitalité et le *care* aide à penser l'accueil et l'accompagnement, deux notions fondamentales de la thèse.

Ce premier grand mouvement du travail invite aussi à découvrir l'envers de la recherche en montrant la façon dont les populations et les territoires étudiés ont été choisis. Le chapitre 2 est ainsi l'occasion de présenter les deux terrains ruraux étudiés. J'y insiste sur leur dimension marginale commune mais aussi sur leurs différences culturelles et politiques. La partie s'achève sur la présentation d'une méthodologie hétéroclite basée sur des approches ethnographiques et sensibles. Je reviens sur la façon dont j'ai habité et circulé sur le terrain puis sur ce que je désigne comme une *immersion dans l'immersion*, à savoir l'étude prolongée de la vie quotidienne dans des lieux d'accueil destinés aux personnes en situation de handicap ou aux personnes exilées.

CHAPITRE 1. VULNÉRABILITÉS, *CARE*, HOSPITALITÉ ET ESPACE RURAL

Ce travail a pour ambition de proposer une approche renouvelée des vulnérabilités dans les espaces ruraux et de leur accompagnement. Dans ce chapitre, je montre que les chercheurs en sciences sociales ont une approche segmentée des vulnérabilités et essentiellement tournée vers la pauvreté. Les travaux sur le handicap sont particulièrement timides même si une sociologie du soin à domicile se développe notamment autour de la grande dépendance et le vieillissement (ENNUYER, 2014, DURAND, 2023). Du côté de la géographie rurale et sociale le renouvellement se lit à travers les travaux qui traitent des migrations vers l'espace rural et notamment de l'arrivée de personnes en situation de grande fragilité dans des espaces éloignés des grandes villes.

Cette thèse qui traite de l'accueil de personnes exilées et en situation de handicap amène à repenser l'idée même de vulnérabilité. Lorsque les géographes approchent la vulnérabilité, ils le font essentiellement par le prisme du risque, y compris en géographie sociale. Les existences humaines sont vues comme plus ou moins fragiles et sensibles aux aléas de la vie (décès, appauvrissement, perte d'emploi, problème de santé). Bien que cette conception soit stimulante, je m'appuie plutôt dans ce travail sur une conception sociologique et philosophique de la vulnérabilité.

Après un rapide détour par cette littérature je reviendrai sur les échos que je décèle entre les trajectoires des personnes en situation de handicap et celles des personnes exilées, à savoir l'expérience d'une violence partagée et de la marginalisation socio-spatiale, aspects sur lesquels je m'arrête plus longuement dans le chapitre 2. Je montrerai enfin comment je construis une géographie de l'accueil et de l'accompagnement à partir des pensées du *care* et de l'hospitalité.

I. Une approche segmentée des populations fragilisées dans les espaces ruraux en sciences humaines et sociales

Les recherches en sciences humaines et sociales sur l'espace rural n'occultent pas les personnes vulnérables. Pour autant, les approches proposées sont souvent segmentées. Cette première partie effectue une revue de la littérature contemporaine autour de plusieurs « types » de vulnérabilités. La première entrée, celle qui ressort le plus dans les travaux actuels, est la pauvreté. Les travaux sur le vieillissement et le handicap dans l'espace rural émergent depuis quelques années, mais restent peu nombreux. Parmi les travaux qui renouvèlent la sociologie et la géographie rurales, on peut évoquer les études qui croisent migrations et espace rural, champ particulièrement dynamique depuis une dizaine d'années.

I. A. Une entrée par la pauvreté renouvelée

La vulnérabilité dans les campagnes est d'abord abordée par les chercheurs en sciences sociales par le prisme de la précarité. Les sociologues et les géographes montrent que la précarité a longtemps été marginale dans les études rurales, à côté de recherches urbaines qui proposent une analyse renouvelée de la pauvreté (SÉLIMANOVSKI, 2008) et des inégalités (COTTINEAU ET VALLÉE, 2022). La pauvreté rurale est peu traitée, car diluée à l'échelle nationale et donc difficile à

circonscrire et analyser (Bonerandi-Richard, 2014). Elle est hétérogène (Delfosse *et al.*, 2019) et prend la forme de tâches, traduisant de fortes discontinuités comme l'explique Benoît Coquard (2019, p. 66) : « Il n'y a pas besoin d'être un expert pour constater qu'à quelques kilomètres d'intervalle, dans des zones rurales qui seraient pourtant classées dans la même catégorie géographique, on peut passer d'un vivier d'emplois locaux et durables avec un maillage associatif fort, une bonne vitalité de bars et de restaurants à des cantons où "tout ferme" depuis deux ou trois décennies sans présager une relance de l'économie ».

La pauvreté a été mise de côté par les ruralistes qui se sont attelés à analyser l'arrivée de populations favorisées dans la deuxième moitié du XXe siècle dans le cadre de la « renaissance rurale » (Kayser, 1989). Les chercheurs se sont intéressés aux populations urbaines qui gagnent les campagnes et participent de leur recomposition spatiale (Pistre, 2012). Il s'agit souvent de populations favorisées qui migrent par agrément, attirées par des paysages perçus comme des ressources, notamment en moyenne et haute montagne (Cognard, 2006 ; Pistre, 2012 ; Martin, 2013 ; Barrioz, 2019). La présence de nouveaux habitants façonne une nouvelle sociologie rurale, ce que les géographes ont mis en évidence à travers l'idée de « gentrification rurale ». L'arrivée de populations aisées avec de forts capitaux transforme les habitats (rénovation, nouveaux matériaux) ou encore le faciès des villages, ce qui se lit notamment à travers le changement des commerces (Richard, 2017 et 2021 ; Tommasi, 2018).

Ainsi l'« objet obscur » qu'est la pauvreté rurale (Maclouf, 1986) a été étudié par petites touches. Les géographes lui préfèrent d'ailleurs la notion de précarité « notion plus diffuse, non donnée par un seuil et qui utilise des critères non économiques » (Hochedez et Mialocq, 2015, p. 25). Les chercheurs tentent d'identifier des facteurs explicatifs à la précarité et analysent les réponses politiques et sociales mises en place pour l'endiguer, à l'instar des travaux de Philippe Lyet (Lyet *et al.*, 2010) sur la Bourgogne, d'Emmanuelle Bonerandi-Richard (2000 et 2014) sur la Thiérache et l'Ain, d'Agnès Roche sur le Puy-de-Dôme (2016) ou de Célia Innocenti sur l'Ariège (2021). La thèse de Célia Innocenti propose un aperçu renouvelé des visages de la pauvreté rurale (Innocenti, 2021 p. 106), des agriculteurs, aux travailleurs pauvres, en passant par les personnes vivant avec le minimum vieillesse ou encore les personnes présentant des troubles psychiques. Certains chercheurs proposent des analyses plus serrées autour des conditions de vie de ces populations précaires dans les campagnes en entrant par la précarité alimentaire (Paturel *et al.*, 2015 ; Néel, 2024) ou encore par la mobilité[1] (Huyghe *et al.*, 2013 ; Gambino et Desmesure, 2014).

Parmi les travaux récents, on remarque une réflexion croisée entre la pauvreté et le binôme ancrage/mobilité. Célia Innocenti rappelle par exemple que la pauvreté peut être « locale et héritée » (2021, p. 167) ou « importée et dépaysée » (2021, p. 177). Ces dernières années, les recherches se développent autour de « ceux qui restent » dans les campagnes (Coquard, 2019) et n'ont pas la possibilité d'en partir. Ces autochtones précaires, « ceux pour qui l'autochtonie ne constitue en rien un capital » (p. 105), sont finement documentés par Benoît Coquard dans son étude des campagnes du Nord et de l'Est de la France. La jeunesse rurale sédentaire[2] fait d'ailleurs l'objet de nombreux travaux ces dernières années (Renahy, 2009 et 2010 ; Ansellem-Mainguy,

[1] Sur l'échec de certaines politiques publiques de transport voir Huyghe, 2017. Marie Huyghe montre entre autres que les acteurs politiques peinent à penser la mobilité rurale comme un « système » et persistent à tort à la penser en termes d'offres.

[2] Les difficultés des jeunes se sont accentuées durant la crise sanitaire et ont fait l'objet de nouvelles recherches (Ansellem-Mainguy et Coquard, 2023).

2021). Parmi les travaux les plus récents, on peut noter la thèse de Clément Reversé sur les jeunes décrocheurs scolaires et les individus sans diplômes, « oubliés du pays de Cocagne » (2021).

À côté d'une pauvreté reproduite et autochtone, certains choisissent de travailler sur la pauvreté importée (Innocenti, 2021, p. 177). Cette catégorie floue renvoie à des existences mobiles, aux parcours de personnes avec peu d'attaches ou sur les routes (Hervieu et Hervieu-Léger, 1979 ; Rivière-Honnegger, 1998 ; Clavairolle, 2014 ; Cabanel, 2014). Ces populations parfois en errance, qui se déplacent de territoire en territoire ne sont pas toujours étudiées comme telles, mais plus souvent intégrées aux travaux sur les alternatives rurales (Morel, 2019 ; Sallustio, 2019 ; Hautefort, 2021). Comme l'explique Paula Dolci dans sa thèse sur les néo-paysans italiens, « la frugalité choisie frôle parfois la pauvreté subie » (2021, p. 423). Cette population mobile use d'alliances pour dépasser ou *faire avec* la précarité. Elle expérimente de nouveaux modes d'habiter, des pratiques de subsistance (Mies et Bennholdt, 2022) et d'entre-subsistance (Pruvost, 2021).

Parmi les approches émergentes en SHS autour de la pauvreté rurale, on peut évoquer les travaux qui proposent une entrée par l'habitat, qu'il s'agisse d'un habitat léger et non ordinaire (Mialocq, 2020), ou encore d'un habitat villageois précaire et vétuste (Deffobis, 2015). Le travail de Gaspard Lion sur l'installation de populations des classes populaires en camping fait partie des écrits récents qui renouvèlent l'analyse de la précarité. Il montre « la précarisation des trajectoires socio-résidentielles » et documente des modes de vie ignorés par les SHS. À travers l'installation au camping, dans des bungalows ou des cabanes, il met en évidence des formes de « semi-propriété » chez les classes populaires (Lion, 2024, p. 307-308). Le sociologue ouvre la voie à des travaux diversifiés sur des modes de vie et de survie dans les espaces ruraux (vie en van, en voiture aménagée), dessinant une pauvreté ni importée ni autochtone, mais nomade, volatile et discrète.

Enfin, les chercheurs abordent la pauvreté rurale en entrant par une analyse des professions faiblement qualifiées. À ce titre on peut évoquer les travaux sur les ouvriers de l'industrie (Renahy, 2009 ; Mischi, 2004 et 2016) ou encore ceux de l'agriculture (Potot et Morice, 2010 ; Cahuzac et Détang-Dessendre, 2011 ; Diallo, 2020 ; Lascaux, 2022). De nouvelles recherches émergent aussi autour des métiers du *care* et en particulier des aides à domicile et ménagères, populations « peu visibles, car navigant d'espaces privés en espaces privés » (Coquard, 2019, p. 135). Cependant, les travaux sur les métiers féminins du soin en milieu rural restent encore peu nombreux. L'ouvrage *Des femmes qui tiennent la campagne* (Orange et Renard, 2022) est en ce sens précieux puisqu'il est un des premiers à faire une synthèse de la place et du rôle des femmes dans les espaces ruraux. Les autrices montrent qu'en occupant des emplois peu diplômés et faiblement rémunérés liés à l'humain — à la petite enfance (assistantes maternelles, ATSEM), à l'enfance (auxiliaires de vie scolaire, enseignantes) ou à la vieillesse (aides à domicile, aides-soignantes) —, les femmes sont des actrices essentielles des villages. Ma thèse, si elle ne propose pas une entrée par les professions *stricto sensu*, contribue à documenter les métiers du soin et de la relation dans les campagnes éloignées des grandes villes (chapitre 10).

Si l'étude de la précarité dans les espaces ruraux prend des formes variées, on ne peut l'extraire du contexte sociopolitique actuel. Durant ma thèse commencée en 2018, un certain nombre d'événements ont ravivé les recherches sur la place et les voix des classes populaires dans les espaces ruraux, à l'image de la crise des gilets jaunes en 2018 ou encore plus récemment les résultats des élections européennes et législatives de 2024.

Les classes populaires ont fait la une des journaux durant la crise des gilets jaunes, crise déclenchée en 2018 pour protester contre la hausse du carburant qui s'est muée en mouvement social pluriel. Si les protestataires ne sont pas tous issus des classes populaires rurales, celles-ci y sont fortement représentées[3]. Leur mobilisation qui traduit « un désenchantement radical » (Coquard, 2023) a été documentée par plusieurs chercheurs et par des journalistes qui ont analysé leurs doléances (Collectif, 2022). L'analyse met en exergue plusieurs revendications ou éléments récurrents : la volonté des individus de « pouvoir vivre dignement de [leur] travail ou de [leur] retraite », la revendication d'une justice fiscale (la suppression de l'ISF a été vécue comme une injustice), la dénonciation du manque de démocratie (demande d'une réforme du système électorale) ou encore des interrogations autour de l'accès aux services publics et l'usage de l'automobile.

Les élections européennes et législatives de 2024 ont aussi braqué les regards sur les campagnes, certains médias mettant en évidence le lien entre vote à l'extrême droite et classes populaires. L'article de Benoît Coquard et Clara Deville paru dans le *Monde diplomatique* après le second tour nous amène pourtant à nuancer la corrélation entre les deux. Il rappelle que le vote Front national est d'abord celui de petits notables ruraux, artisans et entrepreneurs. Les classes populaires qui votent RN par « ras le bol » arrivent seulement ensuite. Parmi ces votants les sociologues identifient des individus de classes populaires anciennement stables, entrés dans une spirale d'appauvrissement dans le contexte de flambée des prix des produits de base et de baisse du pouvoir d'achat[4]. Dans leur travail les deux sociologues nuancent aussi l'idée d'un « abandon » des espaces ruraux et des classes populaires par l'État. Sans nier la disparition de certains services publics (Courcelle *et al.*, 2024), ils mettent en évidence un problème de répartition spatiale de ceux-ci. Les services sont de plus en plus concentrés dans les petits pôles urbains, ce qui fragilise les personnes sans moyen de transport ou avec des budgets serrés et dans l'impossibilité de payer le carburant, renvoyant *in fine* à des problématiques de mobilité (voir *supra*).

La pauvreté rurale est depuis quelques années sous le feu des projecteurs médiatiques, incitant les chercheurs en SHS à l'étudier et à en analyser les recompositions en cours. La précarité et le processus de paupérisation d'une partie de la population rurale restent les principaux points d'entrée des études sur les vulnérabilités dans les campagnes, laissant de côté d'autres formes de fragilités.

I. B. De la timidité des recherches sur le vieillissement et le handicap dans les espaces ruraux

La recherche sur le vieillissement dans les espaces ruraux est à ce titre relativement récente et encore sporadique. Les travaux sur les EHPAD ruraux sont peu nombreux (Mallon, 2005) tout comme ceux qui concernent les établissements destinés aux personnes en situation de handicap (Ramos-Gorand et Rapegno, 2016), même s'ils ont connu un regain d'intérêt avec la crise du

[3] « En réalité, les "gilets jaunes" ruraux, qui travaillaient dans les petites entreprises du bâtiment, à l'usine ou à domicile chez les personnes âgées, ne réclamaient pas l'arrivée du TGV dans le département, par contraste avec une ancienne mobilisation de la bourgeoisie locale. Ils demandaient avant tout qu'on les laisse accomplir cette distance incompressible entre eux et le travail » (Coquard et Deville, 2024).

[4] « Tout cela pousse à s'éloigner de ses droits pour désigner « l'assisté » comme bouc émissaire [classiquement l'étranger], tout en s'extrayant soi-même de cette catégorie. Percevoir ses aides sociales dans un bourg où "tout le monde se connaît" est ainsi devenu une potentielle tare sociale. À la "sale réputation" que l'on se "traîne", l'adhésion aux discours de l'extrême droite joue comme un renvoi du stigmate » (Coquard et Deville, 2024).

COVID (Malzac *et al.*, 2020 ; Balard *et al.*, 2021 ; Messy, 2021 ; Ennuyer, 2022 ; Martin et Rapegno, 2022 ; Bidart *et al.*, 2023).

Si les travaux sur les lieux d'accueil institutionnels sont peu nombreux, les travaux se multiplient en revanche à propos de la « culture du domicile » (Ennuyer, 2014) et le travail des aides à domicile et aides ménagères. Les chercheurs insistent sur les spécificités de l'accompagnement rural comme le fait Laura Durand dans un article paru dans *Carnets de géographes* (Durand, 2023). Elle y souligne les spécificités de pratiques de *care* dans les espaces ruraux, un soin plus scrupuleux et moins distancié des personnes vieillissantes qu'en milieu urbain. Elle explique cela par la forte imbrication entre les pratiques professionnelles et les relations sociales quotidiennes au sein des bourgs (*ibid.*).

Dans une autre optique, des chercheurs commencent à travailler sur le lien entre vieillissement et mobilité. Jusqu'à maintenant, les travaux portaient essentiellement sur les migrations d'agrément et les mobilités résidentielles à la retraite (Cognard, 2010 ; Sabau *et al.*, 2010 ; Mallon, 2013) laissant de côté les « migrations d'ajustement » qui interviennent plus tard encore dans le parcours de vie (Caradec, 2010). Anton Paumelle montre par exemple que les petits bourgs ruraux abritent des personnes âgées en nombre, concernées par les migrations résidentielles. Ces mouvements « découlent souvent d'un événement majeur du parcours de vie comme le veuvage ou le déclin de l'état de santé [et] se font en direction d'un logement plus petit et jugé plus adapté et sécurisant ». Le géographe explique que « la présence dans les bourgs ruraux de commerces et services, d'une offre diversifiée de logements (habitat intermédiaire, appartements de centre-bourg) et en particulier d'établissements spécialisés pour les personnes âgées (résidences autonomie, EHPAD, habitat inclusif) semble pouvoir expliquer, au moins en partie, la forte surreprésentation de cette classe d'âge parmi les migrants en direction de ces communes » (Paumelle, 2022). En dehors des travaux sur les mobilités et les changements résidentiels, il serait judicieux d'interroger la place des corps vieillissants dans les campagnes. Qu'est-ce que vieillir dans des espaces où tout le monde se connait ? Quelles représentations de soi pense-t-on renvoyer aux autres villageois côtoyés plusieurs décennies durant ? Que représente le fait de « rentrer à l'EHPAD » quand on a passé sa vie au village ? Les travaux sur le vieillissement des espaces ruraux pourraient s'incarner dans des études sensibles du vieillir hors des grandes villes.

Les travaux de sciences sociales sur le handicap dans un contexte rural sont eux plus timides encore. Les travaux francophones sur le handicap constituent un champ hétéroclite qui se structure depuis seulement une vingtaine d'années, influencé par les *disability studies* anglophones (encadré 1). La recherche en sciences sociales sur le handicap, lorsqu'elle possède un versant spatial, concerne surtout l'espace urbain. La conception même de l'espace urbain ainsi que son organisation traduisent une norme validocentrée (Mus, 2013). « Chaque élément de notre architecture, chaque voie accessible au public, du trottoir au métro, a été conçu pour des personnes dont les jambes fonctionnent » (Murphy, 1990). S'inspirant d'une pensée lefebvrienne de l'espace, les chercheurs proposent une analyse de cette ségrégation spatiale ou « *design apartheid* » (Imrie, 1996). La thèse de Muriel Larrouy (2007) sur la politique d'accessibilité des transports ou encore celle de Mathilde Mus sur l'accessibilité des établissements accueillant du public ou ERP (2010) sont en cela des jalons importants. Les travaux sur l'accessibilité urbaine s'appuient de plus en plus sur des enquêtes basées sur l'expérience des personnes afin d'identifier les barrières physiques dans la ville (Thomas, 2003 ; Victor *et al.*, 2016) à l'instar des travaux de Nicolas Baltenneck sur le rapport qu'entretiennent les personnes aveugles à celle-ci (Baltenneck *et al.*, 2012 ; Baltenneck , 2020).

Encadré 1. Des *disability studies* à la recherche francophone sur le handicap : état des lieux

Les *disability studies* forment un ensemble de travaux sur le handicap. D'abord lié à un mouvement revendicatif des droits des personnes handicapées dans les années 1970 aux États-Unis et au Royaume-Uni, le champ s'est structuré autour de questions d'exclusion, de la déconstruction de normes validocentrées (*ableism*) ou encore autour de la désinstitutionnalisation en santé mentale (Parr, 1997 ; Philo, 1989). Plus récemment les travaux anglophones se sont orientés autour de l'usage des technologies (Gibson, 2006 ; Gibson *et al.*, 2012 ; Pedersen et Söderström, 2024) en s'inspirant des épistémologies féministes, notamment celles de Dona Haraway (1988 et 2007). Les *disability studies*, champ à la croisée de l'activisme et de la science, ont pour point commun de défendre un modèle social du handicap, à rebours de visions médicales considérées comme rétrogrades. « En considérant que les différents facteurs à l'origine du handicap ne résident pas au niveau de l'individu, mais sont présents dans la réalité socioculturelle qui oppresse, stigmatise, marginalise, elles s'opposent fermement à une vision médicale, curative, réadaptative et réductrice du handicap » (Escuriet, 2021).

En dehors du monde anglophone, les *disability studies* ont d'abord peu infusé en France du fait notamment de l'absence de mouvement revendicatif des personnes concernées (l'accompagnement du handicap a été très tôt verrouillé par de grosses associations de parents). Le changement définitionnel autour du handicap de la part de grandes instances internationales — l'OMS[a] et sa classification internationale du handicap (CIF) — ou les propositions de chercheurs comme celle du Canadien Patrick Fougeyrollas et son modèle de production du handicap (PPH) ont engendré une forme de renouveau dans les sciences humaines et sociales francophones du handicap. « Le point de départ est toujours la société et ses barrières, la déficience n'étant qu'une composante, mais non centrale, du handicap. Ce n'est plus à l'individu à s'adapter à l'environnement social, mais à celui-ci à s'adapter aux individus » (Primerano, 2022).

Les recherches francophones actuelles sur le handicap sont plurielles. Elles portent sur l'avancée de la législation autour du handicap et les droits des personnes concernées (Eyraud, 2023), sur les politiques publiques et leurs évolutions à l'échelle nationale (Winance *et al.*, 2007 ; Baudot *et al.*, 2013 ; Henrard, 2016 ; Revillard, 2017 ; Ville *et al.*, 2020) ou encore sur la place et le rôle des associations médico-sociales, actrices historiques de l'accompagnement du handicap (Cret *et al.*, 2013 ; Cret et Jaubert, 2016). Les travaux sur la territorialisation associative et la répartition des structures et services d'accompagnement sont peu nombreux alors que primordiaux pour expliquer les disparités géographiques de l'offre médico-sociale (Rapegno et Ravaud, 2015).

De plus en plus de travaux s'intéressent au processus de désinstitutionnalisation (Hachez et Marquis, 2024), à savoir de sortie des établissements vus comme des institutions totales au profit de services (Marquis, 2024). Dans un même mouvement, les sociologues s'intéressent depuis quelques années à la notion de pair-aidance (Gardien, 2017 ; Puiseux, 2019 ; Demailly, 2019 ; Gardien et Laval, 2019 ; Troisoeufs, 2020) et au rôle des proches aidants (Eideliman, 2008 ; Ouss, 2020 ; Révil et Gand, 2022).

D'autres travaux enfin se proposent d'entrer par les lieux fréquentés par les personnes en situation de handicap. Les chercheurs en SHS analysent l'accès à l'école et les politiques publiques autour de l'inclusion (Plaisance *et al.*, 2012 ; Ebersold, 2017 ; Akkari et Kalubi, 2023) ou encore l'accès au monde du travail (Revillard, 2019). Quelques études ont été menées à l'intérieur d'institutions spécialisées (Velpry et Eyraud, 2016), comme les IME (Primerano, 2019), les CEM (Quéré, 2013) ou encore les ESAT (Boudinet, 2021 ; Jaffrès, 2021), mais elles restent relativement marginales.

[a] « Au niveau mondial, la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) développée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fait référence. La CIF [de 2001] définit le handicap à la fois comme un phénomène individuel et un phénomène qui prend en compte l'environnement (architectural, culturel, institutionnel, structurel) ou la société. La notion de handicap y est définie comme un terme générique pour les déficiences, les limitations de l'activité et les restrictions à la participation. Le handicap y est envisagé comme le résultat situationnel de l'interaction entre une personne différente sur le plan corporel ou fonctionnel et un environnement physique et social spécifique. […] Le processus de production du handicap (PPH), un modèle conceptuel développé par le chercheur canadien et son équipe, permet de prendre en compte à part entière les facteurs environnementaux, et par-là les impacts du milieu de vie dans la participation sociale des personnes ayant des incapacités » (Rapegno et Popescu, 2020).

Certaines recherches participatives tentent d'améliorer l'expérience des personnes à l'aide d'outils numériques. Clément Marquet en s'inspirant du parcours des personnes en situation de handicap dans les transports franciliens a par exemple créé une base de données pour en faciliter l'accès (2021). Dans sa thèse, Meddy Escuriet a lui formalisé l'application *Cartogéovie* qui cartographie les déplacements de personnes cérébrolésées sur une application. La personne identifie des lieux sur une carte, ce qui l'aide à se repérer, favorise sa mobilité et in fine sa participation sociale. Si le travail de Meddy Escuriet s'intéresse à des personnes ayant développé des troubles cognitifs, rares sont les recherches participatives à proposer des protocoles aux personnes déficientes intellectuelles (voir chapitre 2).

Les travaux qui portent sur le handicap dans les espaces ruraux sont donc peu nombreux. On peut relever le travail de Noémie Rapegno dont la thèse évoque le manque de transports en commun accessibles dans le périurbain francilien (Rapegno, 2014) ou encore le travail de Meddy Escuriet (2020) sur le manque d'accessibilité des villages ruraux d'après l'étude du cas de Courpière (Puy-de-Dôme). Si l'accessibilité est à parfaire en ville, c'est aussi le cas dans les petites communes. La morphologie des centres-bourgs aux rues étroites, le caractère vieillissant de certains commerces (portes trop étroites, marches) sont autant d'entraves à la mobilité des personnes en situation de handicap. Quelques géographes à l'instar de ceux de l'Université de Clermont-Ferrand (Meddy Escuriet, Franck Chignier Riboulon et Mauricette Fournier) tentent également de combler le manque de travaux qui croisent handicap et espace rural en proposant une approche territoriale du handicap. Ceux-ci ont mené une étude dans plusieurs ESAT ruraux autour du travail, des parcours de vie de travailleurs et de l'ancrage territorial des structures spécialisées[5]. L'étude des ESAT ruraux est particulièrement pertinente, car le travail adapté possède une autre dimension qu'en milieu urbain. Les ateliers proposent des activités agricoles et de maraichage et participent ainsi au système alimentaire local (Escuriet *et al.*, 2021). Les ESAT constituent souvent un point d'entrée pour les chercheurs en sciences sociales. Les autres établissements pour adultes, qui proposent des soins (FAM, MAS), sont plus rarement abordés.

Ce travail de doctorat participe à combler plusieurs manques. Parmi les objectifs figure d'abord celui de documenter le quotidien dans des établissements et des services destinés aux personnes avec une déficience intellectuelle ou handicaps dits sévères. L'idée est d'enquêter dans des ESAT mais aussi dans des lieux où les journées sont rythmées par des « occupations » et « activités » qui n'ont pas de visée productive. Au-delà, l'idée est de penser l'épaisseur des expériences individuelles des personnes avec une déficience intellectuelle dans des espaces éloignés des grandes villes et d'articuler approche du quotidien et approche par les parcours de vie. Pour analyser les trajectoires socio-résidentielles, je m'appuie sur les travaux de sociologues (voir le numéro de la *Revue française des affaires sociales* paru en 2021, « Le handicap, une caractéristique parmi d'autres : une approche croisée du handicap au cours de la vie ») mais aussi de géographes et notamment sur les rares écrits qui questionnent les notions de choix/non-choix résidentiels chez les personnes en situation de handicap (Rapegno et Ravaud, 2017). Comment arrive-t-on dans un établissement spécialisé dans un village du Massif central ? Qui le décide ? Dans quelle mesure la personne a-t-elle son mot à dire ? Dans le sillage des *disability studies* et des épistémologies qui s'intéressent au corps, le but est aussi d'identifier ce qui peut faire de l'espace rural un espace qui atténue le handicap en tant qu'expérience incorporée. Les travaux qui proposent une lecture de l'environnement comme un *enabling space* (espace encapacitant) me paraissent particulièrement

[5] Projet financé par le FIRA. Voir : https://tinyurl.com/mtm4f58a.

féconds. Ils insistent « sur le "pouvoir d'agir" des acteurs, en considérant que l'exercice effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des possibilités (les ressources) offertes par l'environnement, mais aussi des capacités et la préparation des personnes à exercer ce pouvoir » (Rapegno et Popescu, 2020). En prenant en compte une diversité de critères, il s'agit de voir si l'environnement[6] rural peut aider à vivre mieux, en identifiant ses éventuels effets bénéfiques et thérapeutiques (Philo, 1995 ; Gleeson, 1996 ; Parr, 1997 ; Chouinard *et al.*, 2010).

I. C. Les recherches sur les exilés dans les campagnes ou le renouvellement de la géographie rurale

À côté de travaux sur le vieillissement et le handicap dans les espaces ruraux encore peu nombreux, la littérature qui porte sur des situations de vulnérabilité a été régénérée par l'apport des études migratoires. Les travaux sur la présence de personnes étrangères dans les campagnes ne sont pas nouveaux (Frigoli et Jannot, 2004) mais ont connu une accélération depuis 2015.

Le démantèlement de la Jungle de Calais en octobre 2016, suivi de l'évacuation de camps à Paris, a eu pour corollaire la dispersion des personnes exilées en dehors des grandes villes (Berthomière *et al.*, 2020 ; Gardesse, 2020 ; Flamant *et al.*, 2020). L'arrivée des personnes et leur accueil ont été documentés dans divers territoires ruraux à l'instar de l'Ariège (Berthomière et Imbert, 2020), la Normandie (Vérove, 2023), la Bretagne (Gourdeau, 2018) la Drôme (Roche, 2021), le Massif central (Ristic, 2020 ; Arfaoui, 2021) ou encore le sud-ouest (Berthomière *et al.*, 2020).

Certains chercheurs proposent une étude à l'échelle micro en entrant par les lieux d'hébergements : CADA (Kobelinsky, 2012) ou CAO (Flaux, 2017 ; Vérove, 2023), d'autres par les modalités d'accueil locales en s'intéressant aux citoyens accueillants (Verove, 2023 ; Arfaoui, 2021 ; Roche, 2021). Les travaux adoptent une approche dynamique et interactionniste (binôme accueillant/accueilli), ce qui manque parfois à certains travaux de SHS sur les autres formes de vulnérabilité (voir *supra*). En cela l'approche de Berthomière et Imbert sur l'entrelacement des trajectoires mobiles des néos et des exilés et l'idée d'une autochtonie à conquérir, a un pouvoir particulièrement heuristique (Berthomière et Imbert, 2020 ; Berthomière *et al.*, 2021).

Au-delà d'une approche autour de l'accueil comme processus dynamique, les analyses montrent la façon dont « les migrants internationaux sont devenus des acteurs de la transformation des territoires ruraux » (Berthomière *et al.*, 2021). Les géographes du programme CAMIGRI ont montré par exemple la façon dont les exilés s'inséraient dans le système productif local en tant que petites mains de l'économie capitaliste (Darly *et al.*, 2021) rappelant « qu'il n'y a pas d'agriculture ni de filière agroalimentaire sans migrations » (Michalon et Weber, 2022). Le travail de mémoire de Sophie Clair (2018) sur les Portugais dans le Périgord Blanc, les travaux de Camille Hochedez et David Lessault (2021) sur la main d'œuvre bulgare dans la production de melon autour de Loudun ou ceux portant sur les Marocains dans le Comtat Venaissin par Anne Lascaux (2022) donnent à voir des réseaux internationaux de travail ainsi que le fort ancrage de populations étrangères dans les campagnes. Cette insertion par l'activité dans le rural a aussi été documentée par des photographes, à l'instar de Céline Gaille (Berthomière *et al.*, 2021b). Prises en Ariège, les images montrent l'insertion des exilés dans l'agriculture locale extensive (élevage de brebis) ou à

[6] Par environnement, j'entends l'ensemble des éléments biotiques et symbiotiques présents dans le territoire qui peuvent être perçus comme des ressources (rivières, forêts, animaux), les espaces de sociabilité ruraux comme les associations sportives et tout un écosystème d'acteurs notamment du champ de la culture.

haute valeur ajoutée (production du miel). Si la question du travail permet aux géographes de rentrer sur le terrain des migrations, ceux-ci questionnent moins les autres activités du quotidien et l'espace vécu des personnes exilées. La fréquentation des services (marchands et non marchands) et l'accès aux loisirs sont plus rarement évoqués. La réflexion menée par Margaux Vérove dans sa thèse et la documentation autour des activités pratiquées dans les CAO (cricket, foot, cirque) est en cela précieuse (2023, p. 207, 285, 288 et 338).

Ma thèse tend à alimenter les travaux sur le parcours des personnes exilées sur le territoire français et notamment le ballotement institutionnel subi une fois en France. Si les parcours migratoires des personnes jusqu'à leur arrivée dans les espaces ruraux sont documentés, par l'intermédiaire de cartes mentales et dessins (Mekdjian, 2014 ; Arfaoui, 2021), les travaux donnent peu à voir le parcours spatial des personnes une fois sur le territoire français, du fait notamment de l'« instabilité des trajectoires résidentielles » (Chossière, 2022, p. 381)[7].

II. De la vulnérabilité aux populations vulnérables

Les géographes ont développé leurs propres approches autour de la vulnérabilité, issues de théories des risques, dans un contexte de multiplications des aléas environnementaux (Macebo, 2006 ; Veyret et Reghezza, 2006 ; Quenault, 2015). La vulnérabilité désigne « la sensibilité globale d'une société à un ou des aléas, l'importance potentielle des dommages subis, la capacité de réaction de cette société face aux aléas » (Hugonie, 2006). Autrement dit, « la notion de vulnérabilité fait référence à l'incapacité de résister aux effets d'un environnement hostile. Les chercheurs «mesurent» ces (in)capacités ou ce qui y mène, afin de connaître le gradient potentiel de risque des populations exposées à des risques naturels ou anthropiques » (Borderon et Oliveau, 2016). Des chercheurs qui se réclament de la géographie sociale empruntent à cette littérature pour étudier les existences incertaines et fragilisées (ruptures sociales, précarisation, etc.). La thèse s'inspire de ces démarches mais également de conceptions socio-anthropologiques et philosophiques.

II. A. Géographie sociale et existences vulnérables

La géographie sociale s'est saisie du concept de « vulnérabilité ». Celui-ci désigne la propension d'un individu à être touché par un aléa et renvoie à des existences précarisées. Dans cette perspective, la notion est souvent synonyme de pauvreté. C'est ce qu'expliquent Marion Borderon et Sébastien Oliveau (2016) : « de manière générale, le concept de vulnérabilité sociale est intrinsèquement lié au risque de fragilisation auquel est exposé l'individu ou le collectif et dont la concrétisation potentielle serait l'exclusion sociale (Bankoff *et al.*, 2004). Dans une perspective strictement économique, la vulnérabilité est explicitement décrite comme un risque de devenir pauvre et/ou de passer sous le seuil de pauvreté (Sirven, 2007) ». La vulnérabilité est aussi utilisée pour penser la pauvreté dans sa dimension multidimensionnelle. Les études micro sur la vulnérabilité, comme le travail de Jean-Baptiste Daubeuf (2019) sur les bidonvilles en France métropolitaine ou encore de Fahad Idaroussi Tsimanda à Mayotte (2023), en sont des bons exemples.

En géographie sociale, la vulnérabilité en tant que sensibilité sociale aux risques est directement liée à la question des inégalités territoriales. Parmi les travaux sur les inégalités, ceux

[7] Dans le chapitre 8, je me propose de donner à voir des parcours jusqu'à l'espace rural et de voir si certaines trajectoires individuelles se croisent ou se superposent (passer par le même centre d'hébergement, par la même ville).

qui portent sur des inégalités de santé m'intéressent particulièrement. Je m'appuie sur la littérature qui traitent du difficile accès à certaines ressources en milieu rural à l'image des services de soins. Les géographes montrent que la vulnérabilité croît à mesure que les inégalités d'accès aux soins se creusent, ce qui est particulièrement criant dans le rural isolé. Une population éloignée des généralistes ou spécialistes a moins de chance d'être soignée à temps en cas de problème (aléa) de santé (Coldefy *et al.*, 2011 ; Rican *et al.*, 2014 ; Nguyen-Khac, 2017). Dans une autre optique, j'ai pris connaissance des travaux relativement récents qui s'intéressent aux inégalités environnementales, autrement dit à la façon dont les changements environnementaux, globaux et locaux, affectent les populations les plus précaires (Billet, 2016 ; Chancel, 2017 ; Larrère, 2017). Cette attention à l'environnement et plus généralement au cadre de vie des personnes et groupes étudiés irrigue l'analyse (voir chapitres 4 et 9).

II. B. La vulnérabilité à la croisée de la sociologie et de la philosophie

Ces vingt dernières années, d'autres chercheurs en sciences sociales et humaines se sont attaqués à la question de la vulnérabilité alimentant des débats au sein des champs de la sociologie et de la philosophie (Tronto, 1993 ; Brugère, 2009 ; Ferrarese, 2009 ; Brodiez-Dolino, 2013 ; Garrau, 2018 ; Le Blanc, 2019). Cette thèse tente de s'inscrire dans leur pas.

Une revue des travaux permet de dire que deux conceptions de la vulnérabilité[8] s'opposent aujourd'hui : une conception ontologique inspirée des théories du care autour de la « vulnérabilité fondamentale » d'une part et une « vulnérabilité problématique et contextuelle » de l'autre (Garrau, 2018). Si ces deux types de vulnérabilité appellent des éthiques différentes, voire opposées, je montrerai que je suis sensible à une troisième voie autour de l'idée de « vulnérabilité relationnelle », voie qui fait écho à la géographie de l'accompagnement que je propose (voir *infra*, III).

II. B. 1. Vulnérabilité fondamentale et ontologique

La première approche de la vulnérabilité renvoie à une vulnérabilité partagée et constitutive de tous les êtres humains. Elle renvoie à la possibilité d'être blessé, voire tué. Cette exposition à la blessure et à la mort est théorisée par Judith Butler. « La violence est certainement un contact de la pire espèce, qui expose sous son jour le plus terrible la vulnérabilité originaire de l'être humain aux autres êtres humains ; elle est la façon dont nous sommes livrés, sans contrôle, à la volonté d'autrui et dont la vie elle-même peut être anéantie par l'action délibérée d'autrui. Commettre des actes de violence c'est agir sur autrui, le mettre en danger, lui porter atteinte, le menacer de disparition. D'une certaine façon, nous vivons tous avec cette vulnérabilité singulière, cette vulnérabilité à autrui qui fait partie de la vie corporelle, cette vulnérabilité à quelque chose venu d'ailleurs, qui nous atteint soudainement et que nous ne pouvons anticiper » (2005). Les propos de Judith Butler rappellent ceux de Lévinas[9] qui pense « l'enracinement sensible de l'existence humaine et les états de vulnérabilité et de passivité qui lui sont associés » (Maillard, 2020) ou encore d'Axel Honneth sur la blessure psychologique et l'absence de reconnaissance. « Sur le modèle de la blessure physique que peut nous infliger autrui, Honneth a montré comment nous pouvons subir des blessures morales dans le cadre de relations défectueuses que l'auteur regroupe sous le terme de "mépris" » (Maillard 2020 reprenant Honneth, 1992).

[8] L'ouvrage d'Axelle Brodiez-Dolino (2013b) propose une remise en perspective historique du terme.

[9] Ces textes évoquent le visage comme une partie du corps fragile et particulièrement exposée à la blessure.

Être vulnérable renvoie à un corps qui fonctionne mal, moins bien par rapport à un état de référence. « [A]u-delà de l'intégrité corporelle ou psychique, l'idée de vulnérabilité anthropologique doit aussi être référée à un ensemble de capacités qui sont constitutives de l'existence de la personne ou qui définissent une conception minimale du bien humain. On pensera ici aux capacités fondamentales énumérées par Ricœur : pouvoir dire, pouvoir agir, pouvoir de rassembler sa vie dans un récit intelligible et de se saisir soi-même comme sujet d'imputation, ou à la liste des capabilités énumérées par Nussbaum, qui définissent les fonctions fondamentales de la vie humaine » (Maillard, 2020). Les penseurs de la vulnérabilité ontologique s'attachent à décrire l'existence de personnes vieillissantes ou encore en situation de handicap dépendantes d'autres êtres pour leur survie (Kittay, 1999 ; Nussbaum, 2006). « Dès lors, est rendu possible le dévoilement et l'encouragement d'une autre nature de rapports sociaux, fondée non plus seulement sur le principe de la coopération entre des individus poursuivant par ailleurs leurs intérêts propres tels que le défendent le contractualisme et les théories de la justice —, mais sur la reconnaissance de l'interdépendance et des relations de sollicitude entre les divers acteurs. À ce titre, le care constitue une réelle alternative à l'ontologie libérale et individualiste : il élargit dès lors la conception de la personne morale et rétablit la "signification morale des relations asymétriques" en repensant la responsabilité des uns à l'égard des autres, notamment ceux qui ne sont pas considérés comme des agents autonomes — malades, personnes âgées, enfants, pauvres... » (Maillard, 2011). Cette vision de l'individu (inter)dépendant a été critiquée, certaines théoriciennes y voyant une forme de misérabilisme et de paternalisme. À rebours de cette conception, elles opposent une conception sociale de la vulnérabilité.

II. B. 2. Vulnérabilité sociale, problématique et contextuelle

Comme l'explique Judith Butler, « c'est d'abord la société qui vulnérabilise les individus, et non l'inverse » (Brodiez-Dolino, 2016). Dans son article «Bodies That Still Matter» (2019), elle explique qu'il est possible de résorber la vulnérabilité qui dépend d'abord de structures : « Une population devenue vulnérable du fait de certaines circonstances historiques est désignée ou identifiée[10], mais elle pourra être délivrée de sa vulnérabilité dans la mesure où lui sera apporté un soutien infrastructurel adéquat, et notamment un refuge et des droits ». La vulnérabilité n'est pas selon elle « une disposition subjective », mais est toujours liée à « un monde qui affecte ». En somme la vulnérabilité relève d'une « épreuve relationnelle ». Ce sentiment de fragilité est provoqué par autrui et est la résultante de rapports de domination (classe, genre, race). Résorber la vulnérabilité reviendrait à lutter voire éradiquer ces processus en luttant d'abord pour « les droits fondamentaux ».

La vulnérabilité de situation ou vulnérabilité problématique (Garrau, 2018) est une vulnérabilité « dont l'intensité peut s'accroître de manière inégalitaire dans certains contextes sous l'effet de processus sociaux spécifiques »[11]. Si cette conception de la vulnérabilité parait heuristique, il semble que la littérature qui s'en réclame botte en touches et évacue une partie de la population.

[10] Elle illustre la catégorie « personnes vulnérables » par l'image de personnes privées de leurs droits fondamentaux comme les migrants malmenés aux frontières ou les femmes victimes de violence.

[11] Cette définition contextuelle de la vulnérabilité fait écho aux travaux de sociologues à l'instar de ces mots de Robert Castel. « D'emblée, j'ai rêvé à un programme de recherches sociologiques qui établirait un système de strictes correspondances entre ce qu'un sujet social vit au plus profond de son expérience personnelle et les conditions qui lui sont imposées par son époque historique et par sa position sociale (et nous pourrions ici ajouter "et par ses épreuves"). Non pas pour réduire la subjectivité individuelle à des déterminations objectives, mais au contraire pour montrer que les pesanteurs de l'histoire et des contraintes sociales sont intériorisées par les sujets que nous sommes jusqu'à constituer la trame de nos affects les plus personnels » (Castel et Martin, 2012, p. 339-340).

L'idée d'une vulnérabilité qui n'existe « qu'en situation » évacue les cas de fragilité extrême ou de « grande vulnérabilité » (Pandelé, 2010) et en l'occurrence les personnes en situation de handicap avec une déficience intellectuelle (autisme, trisomie, polyhandicap). Dans le numéro des *Cahiers du genre* intitulé « Féminisme et vulnérabilité » (2015), la définition de la vulnérabilité exclut de fait ces individus : « La vulnérabilité désigne l'exposition du corps, sa perpétuation ou son intégrité à une menace exogène et humaine — à l'exclusion de la maladie, de l'accident et de l'ensemble des processus inhérents à la maturation ou à la dégénérescence des structures organiques ».

Deux courants s'opposent donc dans le champ des SHS autour de la vulnérabilité : une conception issue des pensées du *care* et une conception issue d'autres épistémologies féministes. Au-delà de deux approches de la vulnérabilité ou points de vue, ce face-à-face prend sa source dans les concepts clés de dépendance et d'autonomie. Les penseuses du *care* prônent une prise en compte de la dépendance et l'élaboration d'une réelle politique sociale du prendre soin des plus vulnérables (Winance, 2016). Pour elles, « la notion de vulnérabilité s'est constituée dans une relation critique avec celle d'autonomie » (Maillard, 2020) qui traduit une vision « capacitaire de l'individu […] identifiant comme une vie de moindre valeur toute vie qui diverge du modèle de l'adulte rationnel autonome » (Doat et Rizzerio, 2020, reprenant Maillard). Les autres militent justement pour un accès à l'autonomie et prônent que c'est l'environnement et ses barrières qui rendent les individus vulnérables.

Les deux courants de pensée renvoient à des épistémologies différentes, mais se rejoignent dans ce que certaines chercheuses ont appelé la vulnérabilité relationnelle. À mon sens, les travaux autour de l'« autonomie relationnelle » — qui se rapproche de l'idée d'« accompagnement » au sens de « faire avec » — permettent de dépasser les apories du couple autonomie/dépendance sur lequel achoppent les théories précitées.

II. B. 3. L'autonomie relationnelle comme troisième voie

À rebours de l'opposition dépendance/autonomie, une troisième voie se dessine qui est celle qui voit la personne vulnérable comme « un être relationnel » (Rigaux, 2012 ; Garrau, 2018 ; Butler, 2019). Cette conception de la vulnérabilité autour du « lien à l'autre » issue de la pensée féministe de Mackenzie et Stoljar (2000) est particulièrement féconde pour penser l'accompagnement des personnes vulnérables. « Il s'agit ici d'insister non seulement sur le fait que la vie humaine peut être mise en danger, déstabilisée ou détruite par l'action d'autrui (ou par ses omissions, sur le plan affectif notamment), mais aussi sur le fait qu'elle ne peut se maintenir ni se développer sans la présence des autres personnes. Cette présence n'est pas seulement indispensable dans les périodes de vulnérabilité actuelle que sont l'enfance, la maladie ou la vieillesse, elle joue un rôle constitutif relativement à notre équilibre psychique, à la construction de l'identité personnelle et à la formation de nos capacités » (Maillard, 2020).

Si les pensées contemporaines de la vulnérabilité divergent, cette idée d'une atténuation des vulnérabilités par la relation avec un tiers est partagée par plusieurs penseurs. Chez Butler « le "moi" a besoin d'un "toi" pour survivre et prospérer. Ce sont les relations sociales qui fondent les obligations morales plus larges que nous avons les uns envers les autres. Je ne peux pas vivre sans vivre avec un groupe de personnes. Parce que nous sommes livrés les uns aux autres sans forcément avoir le choix, parce que nous ne choisissons pas nos parents ni notre monde, notre vie est empreinte d'une vulnérabilité et d'une dépendance que nous n'avons pas choisies. Contester

cette réalité, faire comme si nous avions le contrôle, ne fréquenter que les personnes auxquelles nous sommes liées par un contrat consensuel, c'est là une présomption libérale qui nie les conditions mêmes de l'incarnation. La vulnérabilité n'est pas simplement un état ou une disposition subjective, elle est toujours liée à un objet, à une perspective, à un monde qui affecte (et qui, en ce sens, est phénoménologiquement "intentionnel" » (2019). Natalie Rigaux qui a travaillé auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer défend aussi cette éthique. « Dans le concept d'autonomie relationnelle l'être n'est plus considéré comme un isolat, c'est un être social qui définit son être et ses projets en interaction avec autrui. Il se définit au sein d'un réseau d'interdépendances étant intrinsèquement vulnérable, dès lors la solidarité et la réciprocité dans le prendre soin sont pour lui fondamentales, une responsabilité à l'égard d'autrui est au cœur de son existence. Cette autonomie relationnelle peut alors être généralisée à toutes les personnes dépendantes de l'aide et des soins d'autrui contre l'approche canonique de l'autonomie qui selon sa définition réserverait la nécessité du respect de l'autonomie des personnes capables de raison » (Rigaux, 2012).

Je m'inspire de cette idée pour penser l'accueil et d'accompagnement [voir *infra*, III]. La relation et les interactions en tant qu'elles permettent d'accéder à une forme d'autonomie ne sont autres que des tremplins. La troisième voie entre autonomie et dépendance qu'est l'autonomie relationnelle n'est pas une négation du pouvoir d'agir des individus, comme le rappelle Marie Garrau. En s'appuyant sur les travaux de Diana T. Meyers (2004) elle insiste sur le fait que « souligner la vulnérabilité des sujets n'a jamais signifié, en philosophie du moins, les déposséder de tout pouvoir d'agir, de même souligner leur agentivité n'implique pas *ipso facto* de dénier la passivité et la dépendance qui rendent cette agentivité possible ou la structurent » (Garrau, 2021).

II. C. Le handicap et l'exil : comparer sans réduire les singularités

Dans ce travail, j'ai choisi de me focaliser sur deux populations à savoir les personnes exilées et les personnes en situation de handicap et en particulier les personnes déficientes intellectuelles. Ce choix est venu du terrain, mais également de mes expériences personnelles (voir chapitre 2).

Si le handicap renvoie à une vulnérabilité à caractère plutôt ontologique et l'exil à une vulnérabilité plus sociale, il paraît possible de croiser les deux. La déficience intellectuelle n'est pas résorbable, mais des politiques publiques plus volontaristes, la promotion et la mise en place d'un environnement encapacitant pourraient par exemple grandement atténuer le handicap. Par conséquent le handicap est à la fois une « vulnérabilité ontologique » et une « vulnérabilité contextuelle ». La vulnérabilité liée à l'exil quant à elle renvoie indéniablement aux structures et au contexte international. Si cette vulnérabilité est le résultat d'un système (capitaliste), les personnes exilées se trouvent dans une situation de « vulnérabilité fondamentale » dans le sens où leur parcours les place dans une grande vulnérabilité psychique (Hoyez, 2011 ; Tisserand, 2023).

Avant de rentrer plus précisément dans la comparaison de leur trajectoire dans le corps de la thèse, je m'arrête ici sur quelques lignes de fuite qui les traversent : l'expérience commune de la violence d'abord, mais aussi celle de la marginalisation et de la stigmatisation.

II. C. 1. Une expérience commune de la violence

En plus de la violence du parcours migratoire jusqu'en France (Lazarus, 2019 ; Schmoll, 2020), les personnes exilées connaissent la violence sur le territoire d'arrivée comme en témoignent les travaux sur Calais (Agier, 2014 ; Petite, 2019) ou sur la frontière franco-italienne (Bachellerie,

2020). Sur le territoire d'arrivée, les personnes font soit l'objet d'un tri (Bolzman, 2014) soit d'un abandon des pouvoirs publics. Alors que la loi exige que les demandeurs d'asile soient hébergés, ce n'est pas le cas de tous du fait d'un « sous-dimensionnement structurel du Dispositif National d'Asile » rappelle Serge Slama (2015). Les personnes errent et n'ont d'autres choix que de se construire des abris de fortune dans les villes ou à leurs marges.

L'expérience de l'abandon par l'État concerne aussi, dans une autre optique cependant, les personnes en situation de handicap. Certaines personnes déficientes intellectuelles se trouvent par exemple en France[12] sans solution de prise en charge adaptée. Un grand nombre d'entre elles n'ont d'autre choix que de rester au domicile de leurs parents, configuration qui entretient les personnes dans une logique d'assistance et dénie leur droit d'être adulte (Martin, 2023). La cohabitation forcée, au-delà de la violence symbolique qu'elle produit, peut être difficile lorsque les troubles de la personne sont importants (d'Eyssautier, 2022). Dans des cas complexes, les personnes « sans solution » sont prises en charge en dehors des frontières nationales à l'instar de personnes dites autistes ou polyhandicapées envoyées en Belgique et dont l'accompagnement est financé par l'État français (Martin, 2021b).

II. C. 2. L'expérience commune de la marginalisation et de la stigmatisation

Les populations exilées et en situation de handicap font aussi l'expérience commune de la marginalisation. Les personnes en situation de handicap, et *a fortiori* avec une déficience intellectuelle, sont particulièrement invisibles, renvoyées au seuil de la société (encadré 2), en situation de liminalité (Murphy, 1990). Confrontées à des regards dégradants, certaines familles décident de ne pas sortir et s'autocensurent dans leur déplacement. Le confinement a mis en évidence la vie déjà confinée d'un certain nombre d'entre elles. « Le contraste est frappant entre, d'une part, le traitement exceptionnel et surabondant des effets néfastes du confinement sur les revenus, la vie sociale, les liens intrafamiliaux et in fine l'équilibre psychique des personnes, largement relayé dans les discours officiels, les médias et les réseaux sociaux durant les mois où la crise pandémique a été la plus aiguë et, d'autre part, l'invisibilité et la méconnaissance qui recouvrent la "condition confinée" des proches aidant·e·s en temps normal, malgré leur nombre croissant. » (Giraud *et al.*, 2020). Les personnes exilées vivent elles aussi à côté ou en marge de la société. C'est particulièrement criant pour les déboutés de l'asile (soit deux tiers des requérants) obligés de vivre dans l'anonymat (Baillère, 2021) ou dans les franges informelles de la société.

Les personnes en situation de handicap et les personnes exilées font aussi l'expérience commune de la stigmatisation[13] dans les espaces publics et dans les interactions de face-à-face. Les personnes racisées subissent un racisme systémique (Feagin et Sike, 1995 ; Anderson, 2011) qui se lit dans les petits gestes du quotidien. En reprenant les travaux d'Erving Goffman, Jonathan Collin qui travaille sur les jeunes afrodescendants évoque « les petits gestes [qui] peuvent trahir la crainte qu'inspire la personne d'ascendance africaine subsaharienne apparue dans le champ de vision de certains individus associés au groupe majoritaire blanc ». Il évoque aussi les « conduites d'évitement » (Goffman, 1974, p. 17) des jeunes qui sont autant « de stratégies mises en œuvre au quotidien pour tenter de préserver sa face en tant qu'individu considéré comme appartenant à une minorité visible et présentant des caractéristiques ethnoculturelles spécifiques » (Collin, 2022).

[12] C'est le cas en métropole et encore plus dans les territoires ultramarins.

[13] Le stigmate est ce qui rend un individu « différent des autres membres », discrédit profond qui fait de lui quelqu'un de « vicié, amputé » (Goffman, 1975, p. 12).

Encadré 2. La dépolitisation du handicap en France et son invisibilisation

L'invisibilisation des personnes en situation de handicap dans la société est liée à une dépolitisation de la question du handicap en France (Baudot et Fillion, 2021, p. 14). Si des groupes et collectifs militants de la société civile tentent de faire entendre la voix des concernés à l'instar du CHLEE (Collectif lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation) créé en 2016, du collectif féministe Les Dévalideuses depuis 2019[1] ou encore du collectif Fractions créé en 2020 (voir chapitre 2), ils n'ont pas l'ampleur des collectifs et associations qui militent pour le droit des exilés.

Les recherches en sciences humaines et sociales qui interrogent ouvertement les notions de validisme et de capacitisme sont encore peu nombreuses (Pimerano, 2022). Rares sont les études qui proposent de compléter le triptyque race, classe, genre par handicap (Pettinicchio et Maroto, 2019). Pourtant « la notion de validisme est forgée sur les mêmes bases que celles dénonçant le racisme et le sexisme systémiques : l'ordre social fonctionne sur la mise à l'écart matérielle et symbolique des minorités. L'architecture des villes, l'organisation du travail, l'ordinaire des interactions sociales réalisent une ségrégation effective des personnes handicapées : ségrégation silencieuse du fait des barrières mises à l'accès des personnes concernées à l'espace public et à une prise de parole à égalité ; ségrégation invisible du fait de la faible proportion de personnes handicapées occupant des fonctions politiques, médiatiques, syndicales ou associatives. » (Baudot et Fillion, 2021).

L'invisibilisation des personnes en situation de handicap est redoublée dans le cas des personnes déficientes intellectuelles. Les Jeux paralympiques en sont un bon exemple. S'ils ont donné à voir des corps amputés, différents, mais performants, les Jeux n'ont toutefois pas montré de personnes déficientes intellectuelles, autistes ou encore trisomiques. Cette relégation laisse transparaître une vision capacitiste du sport. Les personnes déficientes intellectuelles ont aussi des pratiques sportives (contexte du « sport adapté ») et auraient pu être intégrées à un tel événement censé mettre en visibilité toutes les différences.

[1] Les militants ont lutté pour la déconjugalisation de l'AAH qui renvoie à une « idéologie libérale méprisante et l'expression d'un validisme d'État ». Voir : https://tinyurl.com/47a7ckfw.

Cette stigmatisation est aussi le lot des personnes en situation de handicap. Les petits gestes stigmatisant sont plus ou moins perceptibles, allant de la moquerie ouverte, au changement de place dans les transports en passant par la gêne et le dégoût (chapitre 2).

Croiser et comparer les situations des personnes exilées et en situation de handicap a pour intérêt « de reformuler des questions et non pas de donner des réponses » (Vigour, 2018). Dans cette thèse il n'est pas question de réduire les singularités de chacune des populations, mais plutôt de voir les vulnérabilités « comme une communauté transfrontalière » (Le Blanc et Gefen, 2020). De fait les personnes dites vulnérables « demeurent reliées par une même exposition à un risque ou à une incertitude » (Le Blanc, 2019) et font l'expérience d'une différenciation sociale commune.

III. Une géographie de l'accueil et de l'accompagnement des populations vulnérables dans les espaces ruraux

La thèse a pour objet l'accueil des personnes vulnérables et compare celui des personnes en situation de handicap et celui des personnes exilées. Pour ce faire elle croise deux littératures, l'une sur l'hospitalité, l'autre sur le *care*.

III. A. Croiser les littératures sur l'hospitalité et le *care*

Pour penser l'accueil des deux populations, le propos croisent et mêlent les théories de l'hospitalité et celles du *care*. Les théories de l'hospitalité qui portent essentiellement sur les personnes exilées peuvent aussi être utiles pour penser l'accueil des personnes en situation de handicap. À l'inverse, l'éthique du *care* qui s'applique surtout pour les personnes en situation de handicap peut éclairer la situation des personnes exilées et leur accompagnement.

III. A. 1. L'hospitalité, une certaine idée du dedans et du dehors, « nous » et les « autres »

L'hospitalité est définie comme « ce qui permet à des individus et des familles de lieux différents de faire société, de se loger et de se rendre des services mutuellement et réciproquement » (Gotman, 2001, p. 7). Ces dernières années, les chercheurs du champ des migrations internationales ont mis en avant l'importance de l'accueil citoyen, qui renvoie au fait d'ouvrir sa porte à un tiers et de lui laisser une place dans son espace domestique et son intimité (Gerbier-Aublanc, 2018 ; Gerbier-Aublanc et Masson-Diez, 2019). Ils opposent à cette hospitalité privée, l'inhospitalité des États de l'Union Européenne (Brugère et Le Blanc, 2017 ; Agier, 2014 ; Atak et Ndiaye, 2020) incarnée par les murs et barbelés à l'image de ceux qui encadrent le port de Calais (Guenebeaud, 2017 ; Agier, 2014).

Les travaux sur l'hospitalité adoptent essentiellement une focale urbaine en partant du principe que la ville est la porte d'entrée sur le territoire national (Belmessous et Roche, 2018). Les chercheurs analysent la ville tantôt comme « accueillante » (Hanappe et Al Neimi, 2020), inhospitalière, « revanchiste » (Bony *et al.*, 2021), « dissuasive » (Terrolle, 2004) ou « indécente » (Roulleau-Berger *et al.*, 2024). Mon travail s'inscrit dans le sillage de travaux qui portent sur l'hospitalité dans les espaces ruraux ou « hors des grandes villes » (un numéro récent de la *REMI*, un autre d'*Études Rurales*) et qui dessinent d'autres « mondes de l'accueillance » (Hastings *et al.*, 2021). Par leurs caractéristiques (topographie, localisation, bâti disponible, etc.) et la présence d'une population nouvellement arrivée, les campagnes forment des écosystèmes accueillants comme le montrent William Berthomière et Christophe Imbert en Ariège (Berthomière et Imbert, 2020).

Parmi les travaux sur l'hospitalité en dehors du champ de la géographie, je m'appuie en particulier sur ceux de Joan Stavo-Debauge dont la pensée s'appuie entre autres sur une analyse des pensées de Jacques Derrida, Marc Crépon, George Simmel, Alfred Schütz ou Isaac Joseph. Si ses travaux sont repris et trouvent un certain écho en sociologie et philosophie, peu de géographes les utilisent. Stavo-Debauge voit l'hospitalité comme le mouvement du « nouveau-venu qui vient en un lieu, en un monde, qui s'apprête à y faire quelque chose et à y vivre certaines expériences, à y poursuivre la réalisation de certains biens et à y recevoir certains bienfaits, là ou d'autres sont déjà installés, usent d'équipements communs, se reposent sur des manières partagées et se montrent plus ou moins disposés à le recevoir, à lui ménager une place et à vivre avec lui » (Stavo-Debauge *et al.*, 2018).

Les travaux sur l'accueil des exilés sont souvent l'expression d'un accueil-événement (Bensa et Fassin, 2002) qui transcrit l'idée de rencontre. Stavo-Debauge invite à penser l'hospitalité

comme une arrivée-qui-dure[14]. « Lorsque l'arrivant a vocation à devenir membre de la communauté qui le reçoit, cette dynamique est spécialement incertaine : elle doit cheminer de l'accueil donné à la co-appartenance assurée, en allant de l'asymétrie initiale à la symétrie de la participation au commun de la communauté » (Stavo-Debauge *et al.*, 2018). Il choisit de travailler la notion de communauté qui permet de dépasser le couple binaire hospitalité-inhospitalité ou ouverture-fermeture. La « communauté »[15] renvoie à ce qui est fait ou est vécu en commun » (Stavo-Debauge, 2009 p. 13)[16]. L'hospitalité se mesure à la place qu'on laisse à l'autre dans ladite communauté. Qu'accepte-t-on de partager avec l'autre ? Quelle place lui accorde-t-on ? L'objectif d'une approche par le commun et la communauté est de « saisir les conditions de possibilité de la communauté comme question socioanthropologique et réalité vécue, reposant indubitablement sur l'existence de limites et de distinctions comme autant de "significations imaginaires sociales" pour reprendre le vocabulaire de Castoriadis » (Vibert, 2020). L'idée d'une appartenance à la communauté est intéressante, car elle permet de repenser le couple « nous » versus les « autres » dans le sillage des travaux fondateurs d'Elias et Scotson sur les logiques d'appartenance à la communauté dans *The Established and the Outsiders* (1965, trad. 1997). Proposer une géographie des communautés rurales renvoie à la question de l'autochtonie, question transverse dans les études rurales (Retière, 2003). L'article de William Berthomière et Christophe Imbert (2019) qui porte sur la façon dont les néoarrivants dans les espaces ruraux acquièrent une autochtonie, font directement écho aux travaux de Stavo-Debauge.

Contrairement à certains travaux de philosophie de l'hospitalité, Joan Stavo-Debauge territorialise l'accueil. Pour lui, l'hospitalité ne peut « "avoir lieu" [qu']au sein d'un environnement plus ou moins approprié à l'accueil du nouveau-venu et à ses usages » (Stavo-Debauge, 2018). « En ce sens, l'hospitalité est la qualité de ce qui assure un séjour, facilite une activité et invite à rester. » (Stavo-Debauge *et al.*, 2018). Ces propos permettent de penser l'accueil en termes de système territorial et non de le réduire simplement à l'espace domestique. Au-delà, cette conception dépasse l'hospitalité destinée à l'étranger et permet d'inclure d'autres populations en situation de liminalité à l'instar des personnes en situation de handicap.

III. A. 2. L'éthique féministe du prendre soin : le *care* de la relation au projet politique

Si l'hospitalité concerne surtout l'accueil de l'étranger, l'accueil des personnes en situation de handicap a surtout été lu par le prisme du *care*, terme qui peut être traduit par « soin », « attention »

[14] Marczuk met en évidence l'apport de Stavo-Debauge sur les plan temporel et conceptuel : « d'abord, le phénomène de l'hospitalité semble souvent, si ce n'est toujours, ramené à la situation paradigmatique de la rencontre de l'étranger avec la communauté dans laquelle il vient. En effet, cette rencontre est un moment privilégié, voire indispensable, pour penser l'hospitalité. Toutefois, réduire cette dernière en prêtant exclusivement l'attention à la situation de rencontre – serait-elle réelle ou métaphorique – c'est oublier que le moment de l'accueil ne marque pour l'étranger que le début d'un processus d'intégration. L'hospitalité ne peut donc se réduire à un moment, à une rencontre, à un croisement. Elle doit, au contraire, se penser dans la durée, dans le temps, souvent long, que demande à l'étranger l'effort de devenir pleinement le membre d'une communauté » (Marczuk, 2018).

[15] « C'est parce que l'idée de communauté est traditionnellement appariée à celle de clôture et d'homogénéité que nombre d'auteurs [voir *infra*] se gardent d'en faire usage, sans toujours se rendre compte qu'il est plusieurs formes de clôtures et que certaines d'entres-elles, bien que moins apparentes, n'en sont pas moins sévères. Se débarrasser du nom de la communauté ne revient nullement à être quitte du principe de clôture. Principe nécessaire lorsque les personnes doivent savoir comment prendre part et qui (et quoi) prendre en compte afin de pouvoir faire communauté, en répondant aux épreuves qui attestent de leur pleine appartenance, dans le partage de choses, de devoirs et de biens qui soutiennent leur capacité à mener une vie commune » (Stavo-Debauge, 2009, p.14).

[16] Joan Stavo-Debauge explique préférer le triptyque « propre », « étranger »,« commun » (Stavo-Debauge, 2017), à la triade trop statique « les migrants, notre État et nous » (Stavo-Debauge *et al.*, 2018) qui ne permet pas une approche graduelle et fine de l'arrivée de l'autre dans un lieu donné.

ou encore « sollicitude ». « Le terme de *care* oscille entre la disposition — une attention à l'autre qui se développe dans la conscience d'une responsabilité à son égard, d'un souci de son bien-être — et l'activité — l'ensemble des tâches individuelles et collectives visant à favoriser ce bien-être. » (Garrau et Le Goff, 2010).

On doit les travaux sur le *care* à des penseuses américaines. Parmi ceux-ci, le texte *A Different Voice* de Carol Gilligan a fait date. La chercheuse y développe une nouvelle éthique, celle de la sollicitude. Elle explique que les femmes fonctionnent selon des sentiments moraux et un principe de responsabilité qui les poussent à s'occuper des autres, tandis que les hommes agissent selon des principes de devoir, de droit et de justice. Ses travaux (1982) tout comme ceux d'une autre penseuse du *care*, Nel Noddings (1995), constituent les premiers jalons d'éthiques du prendre soin. S'ils ont le mérite d'avoir ouvert une brèche, ces travaux ont été critiqués, car ils versent dans l'essentialisation du rôle des femmes et un certain maternalisme[17].

Il faut attendre les travaux de Joan Tronto et d'Eva Feder Kittay pour dépasser cette vision féminine du *care* et en proposer une version féministe. Les deux philosophes se posent toutes les deux en faux par rapport aux théories libérales de l'homme autosuffisant et défendent l'idée que tout être humain est par définition vulnérable (voir *supra*, I). Le travail d'Eva Feder Kittay, mère d'une personne en situation de handicap est précieux, car elle est une des rares à penser la déficience intellectuelle sévère. Dans *Love's Labor* (1999), elle défend la prise en compte de la grande vulnérabilité ou grande dépendance en élaborant une critique des théories libérales de la justice. « Soutenant que ce qui confère le statut moral de personne et inclut un être dans la communauté morale réside dans les relations qui l'unissent à ses pourvoyeurs de *care*, elle récuse toute définition normative de l'humain en référence à un ensemble de propriétés ou de capacités dont les individus seraient porteurs : le statut de personne n'est pas donné d'emblée, il est constitué intersubjectivement dans les relations de *care* »[18] (Garrau, 2015).

La pensée de Joan Tronto a pour particularité de sortir le *care* de l'espace privé pour devenir « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde ». En ce sens Joan Tronto renvoie à notre responsabilité collective et se rapproche quelque part de la pensée de Butler (2005). À travers différents textes, elle dénonce le fait qu'un grand nombre de « privilégiés » se déleste de cette responsabilité. Elle montre que le soin (« *care-giving* », dispense du soin) échoit aux femmes[19], le plus souvent précaires et/ou racisées. « Le travail de *care* désigne ainsi des activités spécialisées où le souci des autres est explicitement au centre, le travail des infirmières et des aides-soignantes par exemple, mais il désigne également des activités plus éloignées du soin, au sens curatif du terme : l'ensemble des activités domestiques réalisées au sein de la famille et leur délégation à des nourrices, des gardes d'enfants, des femmes de ménage. Plus largement, le travail de *care* désigne aussi une dimension présente dans toutes les activités de

[17] Sur cette critique voir Garrau et Le Goff, 2010, p. 39-66.

[18] Elle prend même ses distances par rapport à la pensée de Nussbaum sur les capabilités. « Comme Kittay (2005, p. 107-110) le souligne en effet, la liste des capabilités en référence à laquelle Nussbaum définit la justice sociale[13] reste porteuse d'une conception normative de l'être humain qui, en dépit de sa reconnaissance de la vulnérabilité et de la dépendance de toute vie humaine, risque à nouveau d'exclure de la communauté morale et politique ceux qui ne peuvent faire la preuve de l'ensemble des capabilités qui constituent selon Nussbaum « une vie authentiquement humaine » (Garrau, 2015).

[19] « Je suggère que les dimensions de genre, de race et de classe affectant le *care* sont plus subtiles qu'il ne le semble à première vue. Je pense que nous nous rapprochons de la réalité lorsque nous disons que le "souci des autres" et la "prise en charge" sont les obligations des puissants ; il est laissé au moins puissants de prendre soin des autres et de recevoir le soin » (Pulcini, 2012 reprenant Tronto, 2009, p. 158).

service, au sens où servir, c'est prêter attention à » (Molinier, 2010 reprenant Tronto, 1993). La pensée de Tronto pousse à décloisonner le *care* pour le mettre au centre des débats publics et obtenir une reconnaissance institutionnelle. « Lutter contre la marginalisation de l'éthique du *care* implique selon Tronto de redéfinir le *care* de manière à rendre visible sa centralité dans la vie humaine » (Garrau et Le Goff, 2010).

Dans le sillage des travaux de Joan Tronto, plusieurs philosophes françaises élaborent une éthique du *care* à l'instar de Marie Garrau et Alice Le Goff qui défendent une vision holiste du *care* inspirée de celle de la philosophe (Tronto, 1993, p. 151). Le *care* « renvoie [pour elles] à une gamme plus étendue de relations complexes, susceptibles d'engager une multitude d'acteurs sociaux, individuels ou collectifs » (Le Goff, p. 104). « La notion de "processus de *care*", de même que la distinction de ses phases, permettent de comprendre que les pratiques de *care* se déploient selon des axes temporels et relationnels qui dépassent largement le niveau local où l'on tend à enfermer le *care* » (Garrau et Le Goff, 2010). Cette perspective me paraît particulièrement féconde pour penser l'accueil comme un système et convoquer une série d'acteurs impliqués à la fois dans la gouvernance de l'accueil et dans les pratiques.

Ma thèse s'inspire enfin de travaux qui analysent le *care* comme une compétence ignorée et peu valorisée (Molinier, 2010). Dans ce travail, je donne à voir un ensemble de pratiques de *care* allant du soin (*care* dans le sens cure) au soutien ponctuel[20], du travail gratuit (Simonet, 2018) au salariat, l'idée étant de donner à voir les « multiples visages de la relation d'aide » et les gestes qui vont avec (Pattaroni, 2011).

La confrontation entre les pensées de l'hospitalité et du *care* est ainsi féconde à plusieurs titres[21]. L'hospitalité en tant que degré d'ouverture de la communauté à l'autre peut être élargie aux individus en situation de handicap. Questionner la place de la personne avec une déficience intellectuelle non verbale dans les espaces ruraux, petits milieux où tout le monde se connait, peut se poser dans les mêmes termes que pour les étrangers (acceptation, rejet, représentations etc). L'hospitalité permet aussi de penser l'accueil en termes d'habiter et d'habitat. Quelle partie de la communauté rurale tente de faire une place à l'autre, aux autres ? Qui ouvre sa porte aux personnes en exil ? Comment sont hébergées les personnes ? L'hospitalité permet de penser les modalités de l'accueil au sens large (localisation des lieux, types de lieux, nature de l'environnement direct). L'idée d'hospitalité permet aussi de jouer avec les échelles et d'interroger la cohabitation à plusieurs niveaux. Comment réagit la communauté de voisinage à la présence de ces personnes, existe-t-il des interactions ? L'hospitalité permet enfin de réfléchir aux cadres de vie et de typifier l'environnement dans lequel évoluent les personnes vulnérables sachant que ce qui est hospitalier pour une population ne l'est pas forcément pour l'autre. La question sous-jacente qui se pose est la suivante : qu'est-ce qui rend un espace rural non hostile et habitable (Breviglieri, 2006) ?

L'éthique et les épistémologies du *care* peuvent, de leurs côtés, être utiles pour penser l'accueil des personnes en situation de handicap mais aussi des personnes exilées. Comment accompagne-t-on une personne exilée dans un espace éloigné des grandes métropoles ? Y a-t-il des points

[20] « Cette définition permet ainsi d'intégrer dans le champ des activités de *care*, outre les activités de maternage, le soin préventif ou curatif des corps et des subjectivités, les activités éducatives et l'ensemble des activités de service, le travail social, le travail ménager et, plus étonnamment, l'urbanisme ou l'écologie » (Garrau et Le Goff, 2010).

[21] On trouve ce type de croisement dans le champ des études philosophiques dans l'ouvrage collectif de Sophie Bourgault, Sophie Cloutier et Stéphanie Gaudet (2020).

communs avec la façon de prendre soin des personnes en situation de handicap ? Une approche par le *care* permet de comparer l'accueil des deux populations, de mettre en évidence des différences et similitudes concernant la nature du travail (salarié ou gratuit), les émotions générées chez les pourvoyeurs de *care* ou encore les registres d'action et manières de faire.

Analyser le *care* en termes de circulation me permet aussi d'alimenter les travaux sur la division du travail en milieu rural. Dans un contexte de pénurie de soignants, ma thèse interroge l'insertion de populations vulnérables dans les circuits du soin à l'instar de personnes exilées. De fait, dans certains territoires, l'accès à la communauté pourrait être conditionné à l'acceptation d'un travail du *care*, alimentant ainsi « le cercle vicieux du travail du soin » (Garrau et Le Goff, 2010, traduisant Tronto, 2006).

Pour dépasser les concepts d'hospitalité et de *care* qui sont connotés et renvoient à des épistémologies différentes, j'opte dans ce travail de recherche pour le terme d'« accueil » qui permet de penser la multitude d'échelles, de situations et d'acteurs engagés auprès des personnes vulnérables.

III. B. L'accueil : du système territorial aux pratiques d'accompagnement

La confrontation de la littérature sur l'hospitalité, de celle du *care* et de la vulnérabilité m'amène à proposer une géographie de l'accueil dans l'espace rural en tant qu'« espace de coexistence et d'interdépendance » (Stavo-Debauge, 2017). Je reprends à Hastings ses propos et désigne le territoire d'accueil ou « milieu accueillant » comme un ensemble de « configurations localisées » autrement dit comme « une expérience idiosyncrasique, l'expression localisée de pratiques sociales et culturelles indigènes » (Hastings *et al.*, 2021).

III. B. 1. L'accueil, un système territorialisé d'acteurs situés

L'accueil est d'abord un système territorialisé d'acteurs (Crozier et Friedberg, 1981 ; Laferté, 2014). Parmi eux on compte des acteurs publics qui se trouvent entre l'État et le terrain, à la fois des organes déconcentrés de l'État dans le cas de l'exil (préfet de région, DDCSPP dans les départements) et des organes décentralisés dans le cas du handicap, comme le département. Parmi les acteurs intermédiaires qui organisent, gouvernent l'accueil à un niveau « méso », je me focalise dans mon travail sur les organisations (en tant que regroupement d'humains qui coordonnent leurs activités pour atteindre certains buts) qui ont en charge l'accueil. À mon sens il n'est pas possible d'analyser la relation d'accompagnement (voir *infra*, III. B. 2.) sans saisir les enjeux liés à sa gouvernance et donc aux acteurs qui l'organisent.

Les organisations de l'accueil de l'exil et du handicap font l'objet d'études séparées. Dans le cas de l'accueil du handicap, la majorité de la prise en charge est le fait d'associations médico-sociales qui s'apparentent à des « entreprises associatives » (Marchal, 1992). « Le fonctionnement le développement du secteur du handicap en France relèvent de financements publics, mais sa mise en œuvre est réalisée pour l'essentiel par des organisations privées au statut associatif qui représentent 77,6 % des opérateurs gestionnaires d'équipements (établissements et services) et qui gèrent 88 % des places autorisées en 2006 » (Cret et Jaubert, 2016). Dans les années 2000, les sociologues ont produit des monographies associatives à l'image de celle sur OVE (Œuvre des Villages d'Enfants) ou encore l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des

personnes handicapées mentales) qui font partie des grosses associations à l'échelle nationale. Les sociologues montrent notamment l'affaiblissement du caractère militant de ces associations du fait de recompositions du champ (Cret *et al.*, 2013). Si les chercheurs proposent une approche longitudinale des associations, très utile pour comprendre les mécanismes de l'accueil, les travaux sur leur territorialisation (ancrage, interaction avec la société rurale, temporalité de l'inscription spatiale dans le territoire) font en revanche défaut. La thèse de Noémie Rapegno (2014), qui donne à voir les trajectoires de plusieurs associations médico-sociales comme l'APF et la façon dont elles agencent leur action dans un territoire donné et interagissent avec des acteurs à différents échelons (de l'État au maire en passant par les collectivités), pallie en partie ce manque.

Du côté du champ des études migratoires, les travaux sur les organisations en tant « qu'intermédiaires de la migration[22] » se sont multipliés ces dernières années (Dahdah *et al.*, 2023 reprenant Dubet, 2018). L'accueil des exilés appelle « l'émergence de tout un ensemble d'institutions publiques comme privées (centres de traitement de demande de visas, services publics dématérialisés, etc.) [qui] crée un écosystème bureaucratique dans lequel se développent et naviguent les intermédiaires ». À côté des nombreux guichets administratifs, l'accueil au sens large est le fait d'organisations qui organisent l'hébergement, l'accompagnement et/ou la défense des droits des personnes.

Dans leur article intitulé « Hébergement des personnes exilées : l'action des « espaces associatifs oppositionnels » (2024), Patricia Loncle et Fransez Poisson distinguent trois types d'associations qui gravitent autour des exilés. Il s'agit d'abord de grosses associations délégataires de services publics ou mandatées par l'État comme ADOMA ou Aurore, payées pour héberger et suivre les personnes durant leur parcours d'asile. Ces grosses associations ou « entreprises associatives » (Hély, 2009 ; Loncle et Poisson, 2024) se rapprochent des associations médico-sociales du champ du handicap dans le sens où elles sont marquées par l'influence du *New Public Management* (Cottin-Marx *et al.*, 2023) et un appauvrissement du message militant. Un deuxième type renvoie à ce que Loncle et Poisson appellent les « associations oppositionnelles » à savoir « des associations qui ne sont ni totalement informelles ni très structurées avec de nombreuses personnes salariées ». Ces associations comme le MRAP, le GISTI et la CIMADE ont fait l'objet de monographies (Pette, 2023). Enfin, on trouve à « l'autre extrémité » du champ, des groupes d'entraide ou des collectifs non déclarés constituant des « associations de fait » (Ferrand-Bechmann, 2004) qui « se mobilisent face aux politiques de non-accueil » (Véniat, 2021). Ces collectifs auto-organisés ont été particulièrement bien documentés ces dix dernières années. Le travail de la sociologue Mathilde Pette dans la Jungle de Calais, s'inspirant des travaux sur le militantisme et l'engagement en sociologie (Pette, 2023 citant Simonet, 2010 ; Nicourd, 2009 ; Hély, 2009 ; Dunezat, 2009) est en cela fondateur.

Les différentes organisations de l'accueil de la vulnérabilité sont liées à des contextes nationaux et internationaux. Elles naissent et disparaissent en fonction des besoins et sont tantôt des courroies de transmission des politiques publiques, tantôt des organes de lutte et de résistance. Pour dépasser la vision binaire qui oppose associations mandatées par l'État et groupes informels, je propose d'analyser les organisations qui sont en charge de l'accueil ou décident de s'en charger, selon leur degré d'institutionnalisation. Je pense ce degré comme un rapport à l'institué, « forme

[22] Assaf Dahdah, Olivier Clochard et Kevin Mary tentent de dépasser l'idée d'intermédiaires qui ne renverrait qu'à la figure des « passeurs ou des trafiquants, inévitablement décrits comme cupides et peu scrupuleux ».

fixe de l'institution qui ne vise qu'à se maintenir en l'état » (Merlier, 2018) ou rapport à la norme d'accueil et d'accompagnement imposée de l'extérieur, en l'occurrence par l'État.

La question de l'institution est particulièrement débattue dans le champ du handicap, en témoignent les travaux récents sur la désinstitutionnalisation (Hachez et Marquis, 2024). Dans cette thèse, je pense l'institution dans une double perspective dans le sillage des travaux de Loïc Andrien et Coralie Sarrazin (2022), à savoir en tant que lieu d'hébergement (plus ou moins fermé) et en tant que distance à une norme donnée (figure 1). Je propose de sortir de la vision qui veut que la désinstitutionnalisation renvoie à la fermeture d'établissements totalisant (illustrée par le débat actuel sur la fermeture des structures spécialisées autour du handicap) et défends l'idée qu'une institution peut-être plus ou moins institutionnalisée, autrement dit que les modalités d'accueil et d'accompagnement en son sein sont plus ou moins en phase avec la norme dictée par les politiques publiques.

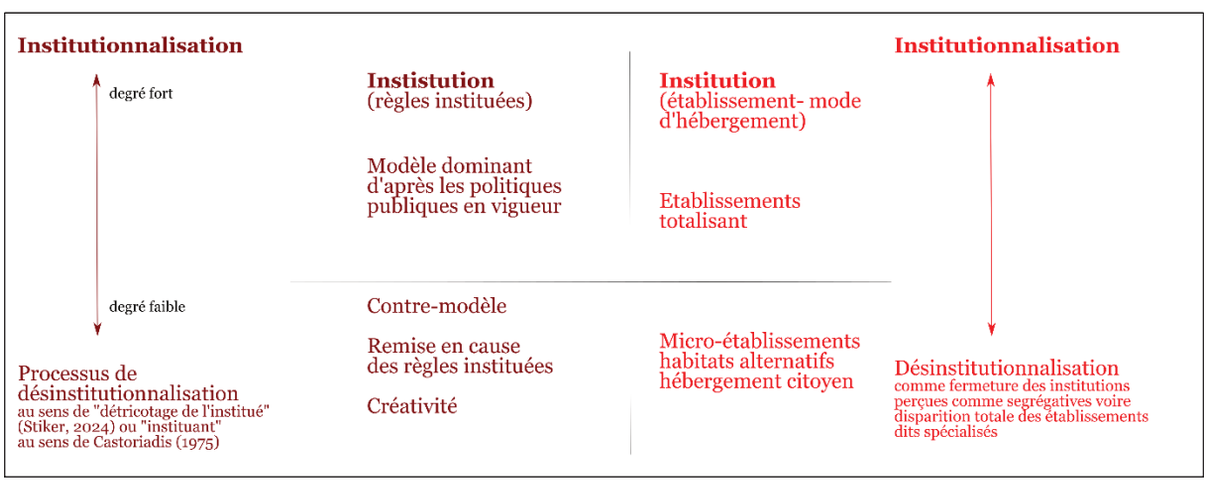

Figure 1. Institution(s) et désinstitutionnalisation(s) d'après Castoriadis, 1975 ; Andrien et Sarrazin, 2022 ; Stiker, 2024,. Réalisation Élise Martin, 2024.

À côté d'une analyse de la gouvernance de l'accueil qui s'inspire de la sociologie des organisations, je propose dans ma thèse d'analyser le profil des accueillants en tant qu'acteurs situés. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment se positionnent-ils par rapport aux organisations (associations, collectifs) dans lesquels ils agissent ? Quelle est leur marge de manœuvre ? Pour ce faire, je m'appuie sur la sociologie des professions du travail social (Autès, 1999 ; Dubet, 2006 ; Astier, 2009 ; Fontaine, 2012 ; Rothier-Bautzer, 2014 ; Dugué, 2020) du bénévolat et du militantisme (Simonet, 2010 ; Nicourd, 2009 ; Hély, 2009 ; Dunezat, 2009). L'idée est de trouver d'éventuels points de fuite ou points communs entre les « professionnels de la relation » (Baronnet *et al.*, 2015) du champ du handicap et de l'exil et ceux qui le deviennent par la pratique alors qu'ils n'ont aucune formation en la matière (dans le cas de l'accueil citoyen des exilés, par exemple).

III. B. 2. Accompagner, une géographie de la relation

Dans ce sillage, ma thèse propose une géographie de l'accompagnement quotidien qui est une géographie de la relation (Demailly, 2008). Analyser le binôme accueilli/accueillant demande de s'intéresser à ce qui se joue au quotidien derrière l'accueil, à rebours d'« une hospitalité sur

coussin d'air » ou hospitalité désincarnée (Hastings *et al.*, 2021).

L'accompagnement permet d'aborder une pluralité de manières de « faire l'accueil ». Le terme qui renvoie au support, à l'aide et au prendre soin est surtout utilisé dans le domaine du travail social. Il renvoie à quatre dimensions comme le montrent Gagnon *et al.*, 2011 : « Il s'agit du souci de l'autre, qui est fait de présence, d'écoute et de non-indifférence ; de l'individualisation de la relation, qui suppose la connaissance de [la personne] en vue d'adapter l'intervention ; de l'approche globale, qui tient compte de l'intégrité de la personne, sa vie et son parcours ; et du travail sur soi ». L'accompagnement permet de penser une relation qui s'inscrit dans la durée[23] en tant que « cheminement commun » ou « bout de route fait ensemble » (Ardoino, 2000). L'accompagnement, quel que soit le domaine, contient un idéal émancipateur dans le sens où l'accompagnant est celui qui fait avec et rend capable (Sanchez, 2009).

La question ne se pose pas dans les mêmes termes dans le cas des deux populations étudiées. Les personnes exilées ont besoin d'un accompagnement ponctuel qui intervient à un moment particulier (subi) de leur existence. L'accompagnement est incertain, mais limité dans le temps (quelques mois à quelques années) et la sortie de la vulnérabilité (emploi, logement) se fait par gradient. À l'inverse, les personnes en situation de handicap — la plupart ayant une déficience intellectuelle depuis la naissance — ont besoin d'un support durable. Il peut s'agir d'une aide ponctuelle (démarche administrative, soutien dans le travail, soutien dans l'accès aux soins) ou d'une aide plus importante et permanente dans tous les actes de la vie quotidienne (lever, repas, habillage, toilettes, coucher).

Plusieurs chercheurs, essentiellement des sociologues, ont étudié l'accompagnement des personnes en exil. Les personnes sont placées dans une situation qu'elles n'ont pas choisie et tombent sous le coup d'un assistanat subi. Les travailleurs sociaux et les bénévoles sont forcés de répondre à des besoins vitaux dans une logique d'assistance (se loger, se nourrir, se meubler, se vêtir). « Dans une large mesure, ce statut ne laisse d'autre choix que de se tourner vers un mode d'intervention sociale, l'assistance, qui n'a pas une bonne image dans le travail social professionnalisé. […]. Autrement dit, dans le monde du travail social, relève de l'assistance toute pratique visant à combler un besoin avéré et à s'en tenir là. La connotation péjorative procède précisément de cette accointance avec la logique humanitaire appréhendée, sur le modèle de l'urgence médicale, comme une réponse ponctuelle à des besoins vitaux et qui se conjuguent au présent (Sassier, 1997). […] Dans ces conditions, la maxime qu'aiment à reprendre de nombreux travailleurs sociaux, "apprendre à pêcher plutôt que donner du poisson" est en partie vidée de sa substance. Et on comprend que ce soit sans grand enthousiasme qu'ils se prêtent à des pratiques de type caritatif (fourniture de nourriture, de vêtements, etc.) qui heurtent les principes de professionnels formés à l'exercice d'un travail social "émancipateur" » (Frigoli et Jannot, 2004). Il s'agit donc d'analyser la relation d'accompagnement dans un contexte contraint qui offre peu de marge de manœuvre aux personnes accompagnées et aux accompagnants. Les accompagnants, qu'ils soient salariés ou bénévoles, entretiennent-ils ou non cette idée d'assistanat ? Comment la dépassent-ils ? Dans quels interstices les personnes exilées trouvent-elles le moyen de s'exprimer ? Quelle est leur marge pour agir ?

[23] Carayol et Crosse rappellent l'étymologie d'accompagner qui signifie « se joindre à quelqu'un (dimension relationnelle), pour aller où il va (dimension temporelle et opérationnelle), en même temps que lui : à son rythme, à sa mesure, à sa portée » (Paul, 2009, p. 95-96).

L'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment en structures spécialisées, a été étudié à la marge en sciences sociales. Pourtant il s'agit aussi d'une relation spécifique notamment parce que certaines personnes n'ont pas la capacité de décider pour elle-même (Hennion et Vidal-Naquet, 2015 ; Béliard et Billaud, 2015). « Dans la relation aux personnes mentalement handicapées ou aux personnes en fin de vie, par exemple, la relation de soin ne doit jamais perdre de vue ce qui reste d'autonomie dans la vie des individus, et se muer en intervention paternaliste » (Maillard, 2020). Pour appréhender cette population, je m'appuie sur une littérature qui mêle recherche et travail social (Amistani et Schaller, 2008) et en particulier sur l'ouvrage *Aux confins de la grande dépendance. Le polyhandicap, entre reconnaissance et déni d'altérité* de Frédéric Blondel et Sabine Delzescaux (2018), qui permet de saisir et comprendre ce qui se joue dans la confrontation quotidienne aux « altérités extrêmes ».

Si les pratiques d'accompagnement du champ de l'exil et du handicap diffèrent, je me propose de les comparer et d'en montrer les convergences, en questionnant les régimes d'engagement des individus salariés et bénévoles (Thévenot, 2006), mais aussi les compétences émotionnelles transversales développées et/ou acquises dans la relation d'aide (Boujut, 2005 ; Laval et Ravon, 2015 ; Amadio et Bringout, 2011).

Chapitre 2. De l'objet aux terrains : des choix scientifiques guidés par l'expérience

Nos objets de recherche ne sont jamais des choix purs et sont au contraire guidés par nos propres trajectoires de vie. Les deux populations étudiées, en situation de handicap et d'exil n'ont pas été choisies au hasard, mais de la confrontation avec des situations d'injustices plus ou moins directes. Je me reconnais dans les propos de Pauline Guinard et Bénédictre Tratnjek qui expliquent que l'émotion est « le moteur initial de l'action du chercheur qui espère, par son action (sa recherche), entraîner des réactions d'autres acteurs » (Hochedez, 2024, p. 239 reprenant Guinard et Tratnjek, 2016).

Les populations étudiées ont été choisies, car elles font écho à mon expérience personnelle, la trajectoire de ma fratrie marquée par le handicap et la déficience intellectuelle sévère et mon expérience associative auprès de personnes exilées pendant plusieurs années. Je reviens d'abord dans le chapitre qui suit sur la façon dont s'entrelacent les savoirs expérientiels et scientifiques dans mes recherches. Je m'arrête aussi dans cette partie sur la façon dont j'ai choisi mes terrains. Le terrain cévenol a été exploré en master 2 et il s'est agi de poursuivre des pistes posées à l'issue de ce travail. Le terrain lozérien est lui issu d'un travail statistique et du traitement de la base de données FINESS qui répertorie tous les établissements et services médico-sociaux en France. La deuxième partie de ce chapitre présente les deux territoires ruraux de marge choisis et ce à plusieurs échelles. L'idée est d'en montrer aussi bien les échos que les contrastes.

I. Des expériences personnelles à la sélection des terrains : fabriquer sa boussole

Dans sa récente Habilitation à diriger des recherches, Camille Hochedez revient sur les choix qui s'opèrent au cours d'une carrière de géographe en termes d'objets et de sujets de recherche mais aussi sur la façon dont la chercheuse se façonne dans et avec ses terrains. Cette première partie a vocation à revenir sur ma position de chercheuse, position qui a évolué au fil du temps, liée à mes expériences personnelles et d'engagement et à l'accumulation des savoirs issus de la pratique de différents terrains.

I. A. Des savoirs expérientiels et scientifiques entrelacés

Qu'il s'agisse de travailler autour des personnes en situation de handicap ou des personnes exilées, mes choix scientifiques ont été orientés par des expériences personnelles (Dewey, 1968 ; Rogers, 1969). Les savoirs issus de l'expérience — « savoir expérientiel » ou « savoir profane »[1] — interagissent avec les savoirs scientifiques au point de s'entrelacer. Dans le sillage d'autres géographes (Chossière, 2022, p. 109-124 ; Gourland, 2023, p. 85-123), il me paraît nécessaire de revenir ici sur mon positionnement en tant que chercheuse pour situer mon propos et savoir *d'où je parle*.

[1] Pour une revue de la littérature exhaustive autour des savoirs expérientiels en santé voir le chapitre de Fabienne Hejoaka et *al.*, « État de l'art des savoirs d'expérience » dans *Les savoirs expérientiels en santé : fondements épistémologiques et enjeux identitaires*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine, 2020, p. 49-74.

I. A. 1. Handicap, exil : spécialiste par obligation et par choix

Si le hasard m'a amené à devenir « spécialiste par obligation » (Eideliman, 2008) du handicap, mon expérience militante auprès des personnes exilées relève davantage du choix. Ma situation familiale, ainée d'une fratrie de trois enfants avec un frère en situation de handicap, trisomique non verbal[2], a très vite orienté mes perceptions. Si je ne vis pas le handicap dans ma chair (au sens où les savoirs dégagés ne sont pas des savoirs incorporés *stricto sensu*), le handicap a innervé mon enfance et mon adolescence. Il a fallu s'adapter aux rythmes, aux nombreux troubles d'un frère différent. En ce sens les savoirs expérientiels renvoient ici aux « savoirs empathiques » (*empathic knowledge*) qui viennent d'une « longue et intime association avec les personnes dont [on] pren[d] soin » (Hejoaka, 2020). Mon frère nécessite une aide dans un grand nombre d'actes de la vie quotidienne, du repas au coucher[3].

Mes socialisations et mon expérience sociale au sens large ont été marquées par le handicap. « L'expérience du handicap — en tant que désavantage social, stigmatisation, disqualification et exclusion sociale — atteint les personnes qui sont touchées par l'effet de halo provoqué par le handicap de leur proche » (Alain Giani cité dans Philip, 2009, p. 15). Comme d'autres frères et sœurs de personnes avec une déficiente intellectuelle, j'ai ainsi fait l'expérience de la stigmatisation par dérivation : les regards gênés, les moqueries, les discriminations à l'école[4] ou dans les transports[5]. L'expérience minoritaire partagée m'a contrainte à adopter différentes stratégies. Pendant longtemps, j'ai eu honte des gestes et bruits de mon frère jugés inappropriés (cris, sauts, danse improvisée dans les espaces publics). Au moment de l'adolescence, cette honte s'est muée en revendication. Daniel Céfaï traduit bien cette conversion de la honte en fierté : « au lieu de travailler à rendre le handicap invisible, il s'agit alors de le rendre plus visible encore, de l'assumer aux yeux de tous et de le faire changer de nature en renversant sa charge négative ; […] il s'agit de revendiquer un droit d'exister dans l'espace public » (Cefaï, 2017, p. 128).

Mon expérience a été également structurée par la découverte d'un monde administratif à part. Alors que je regardais les démarches de ma mère auprès de la MDPH[6] de loin, j'ai progressivement pris part à celles-ci. Je connais désormais de l'intérieur le parcours administratif d'une personne en situation de handicap. C'est la MDPH — lieu impersonnel et quasi fictif tant le contact avec ses agents est dématérialisé — qui peut débloquer des droits (AAH, PCH), mais aussi par elle qu'il faut passer pour obtenir une place dans un établissement spécialisé. Les familles font

[2] Mon frère ne parle que par syllabes. Son lexique tient sur une page. Le son « Ka » renvoie par exemple au mot « pizza », « kebab », « quatre », « car », « vacances », « camping-car », « coca ». Les problèmes de communication et l'incompréhsion des interlocuteurs font de ma mère, mon frère et moi des traducteurs et des courroies de transmission.

[3] Si j'effectue des tâches de *care* sur des périodes restreintes (vacances), c'est le quotidien de ma mère et de mon autre frère.

[4] Au début des années 2000, à l'aube de l'« école inclusive », mon frère était dans une classe ULIS où cela ne se passait pas bien, l'enseignante n'étant pas formée pour l'accueillir.

[5] Une expérience d'une grande violence symbolique dans un TGV entre Paris et Bordeaux il y a une dizaine d'années fait partie des moments qui ont construit mon engagement. En voyage avec mon frère trisomique, un contrôleur nous a mis une amende parce que sa carte « accompagnement handicap 80% » était périmée depuis quelques mois.

[6] MDPH : Maisons Départementales des Personnes Handicapées. Elles ont été instaurées par la loi de 2005 et ont pour fonction d'offrir un accès unique aux droits et prestations, à toutes les possibilités d'appui dans l'accès à la formation, à l'emploi et à l'orientation vers des établissements et services, ainsi que de faciliter les démarches des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elles sont, pour l'essentiel, placées sous la responsabilité du Conseil Général et de son président (Eideliman, 2008, p. 106).

une demande de « notification en établissement pour enfants/pour adultes » à la MPDH qui met plusieurs mois à répondre et à accorder ledit document. Les parents doivent ensuite solliciter chacun des établissements[7] qui les intéressent afin d'obtenir un stage pour leur proche et espérer une place suivant leur rang dans la liste d'attente[8]. Mon frère n'a eu une place dans une structure pour adulte qu'à 23 ans, soit cinq ans après sa majorité[9], à force de courriers de ma mère aux collectivités et une lutte administrative au moment du premier confinement (voir *infra*).

Cette expérience de l'administration m'a profondément marquée. La quête d'un établissement est profondément inégalitaire dans le sens où il requiert un certain nombre de compétences (démarcher, défendre le dossier de son proche), mais aussi du temps, car les demandes et listes ne sont pas mutualisées entre les établissements. Les familles avec un fort capital d'autochtonie et une connaissance préalable du champ du handicap dans un territoire donné auront plus de chance d'obtenir une place. À l'inverse, des personnes peu informées, avec un capital social et culturel moindre (y compris la culture médico-sociale), auront moins de chance de voir leurs demandes aboutir.

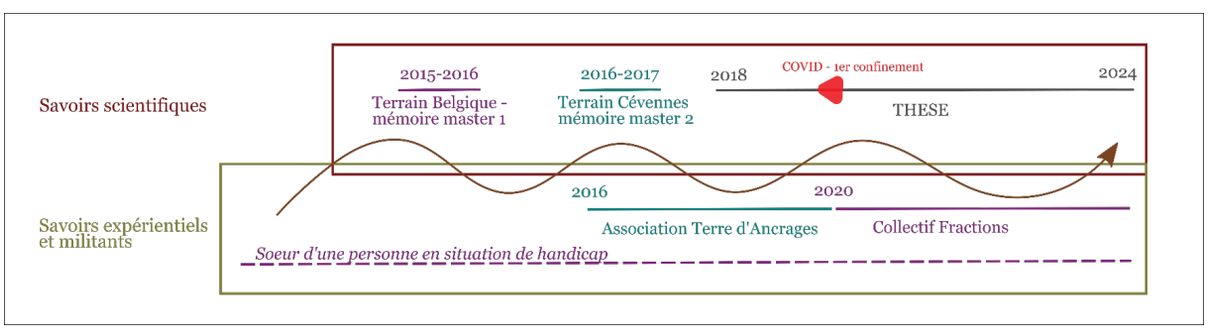

Figure 2. Savoirs scientifiques et expérientiels, des savoirs entremêlés. Réalisation Élise Martin, 2024.

Mon savoir n'est pas issu simplement de mon expérience, mais de la confrontation avec le terrain et notamment un terrain de recherche fondateur (figure 2). En master 1, j'ai décidé de travailler sur l'externalisation de la prise en charge des personnes en situation de handicap en Belgique. J'ai effectué un travail d'enquête en Wallonie à Charleroi auprès de l'AVIQ, l'agence qui contrôle les établissements médico-sociaux belges et notamment ceux qui accueillent exclusivement des Français. Cette méthode immersive a été complétée d'une série d'entretiens avec des familles françaises concernées par le phénomène (Martin, 2021b). Ce « terrain premier » (Galochet et Masson, 2022) a été fondateur et marquant à plusieurs titres. D'abord il m'a permis de sortir de mon expérience personnelle du handicap pour me confronter à la littérature et ainsi prendre de la distance avec ce qui m'était familier. À cette confrontation scientifique douce s'est ajoutée la confrontation avec des récits de vie particulièrement difficiles. Les entretiens effectués ont laissé entrevoir la grande détresse dans laquelle se trouvent certaines familles, détresse liée au handicap (enfant violent envers lui-même et ses proches), mais aussi liée à la violence institutionnelle. Les errements administratifs se traduisent en une errance géographique pour les familles, errance qui les mène jusqu'en Belgique (Martin, 2021b). Parmi la dizaine d'entretiens

[8] La liste d'attente est propre à chaque établissement. Il n'y a pas de transparence, les familles ne savent donc pas à quelle place elles se trouvent.

[9] Mon frère a été en IME jusqu'à ses 23 ans, maintenu sous amendement Creton. « L'amendement Creton » à la loi du 13 janvier 1989 permet le maintien, dans l'attente d'une solution adaptée, de jeunes en situation de handicap âgés de plus de vingt ans dans les établissements médico-sociaux pour enfants en situation de handicap qui les accueillent.

menés, le récit d'une mère d'un enfant en situation de handicap de cinq ans n'ayant eu d'autre choix que de laisser partir son fils au-delà des frontières nationales faute de places en Île-de-France m'a particulièrement marquée.

Mon expérience militante auprès des personnes exilées ne s'inscrit pas directement dans mon histoire intime, contrairement au handicap, mais est née de la confrontation à la violence institutionnelle et administrative que subissent les exilés, notamment dans le contexte des années 2015-2016. À cette période, j'ai rejoint l'association Terre d'Ancrages (Martin, 2020b) située à Lyon, ville particulièrement inhospitalière à l'égard des exilés. L'association a pour objectif de construire un accueil digne pour les demandeurs d'asile. À côté d'une aide humanitaire d'urgence (nourriture, vêtements, logement en urgence), elle a développé des colocations solidaires, un accueil chez l'habitant via un système de boucle (Martin, 2020b) et milite pour un accès aux loisirs. J'ai été impliquée et membre du bureau de cette association jusqu'en 2020[10]. J'ai ainsi pu comprendre de l'intérieur le parcours d'un demandeur d'asile et des déboutés de l'asile. Si la violence à laquelle j'ai été confrontée n'était pas directe contrairement à ce qu'ont vécu d'autres chercheurs (Bachellerie, 2020), j'ai fait l'expérience, aux côtés des personnes, de la violence administrative (passages devant le tribunal administratif pour défendre un titre de séjour) et de la violence du parcours migratoire (accompagnements auprès de médecins pour faire reconnaitre des sévices corporels dans le pays d'origine). Les émotions traversées durant ces années sont nombreuses. En ce sens je me retrouve dans les propos du géographe Florent Chossière qui a mené une enquête à l'ARDHIS à Paris auprès de personnes exilées LGBTQIA+ : « le désemparement face à l'expression de la détresse et du mal-être, la rage et l'incompréhension devant l'injustice froide et procédurale de la machine institutionnelle, les larmes de la remémoration du passé et celles de joie de l'obtention du statut de réfugié·e, les rires qui tranchent sur les silences de l'épuisement, l'écoute d'expériences de vie toujours tues auparavant, la lassitude et l'endurcissement, la culpabilité au sortir d'un rendez-vous laissant derrière soi quelqu'un n'ayant pas d'endroit où passer la nuit ou celle de ne pas en avoir fait assez sont autant d'éléments qui ont contribué à instituer un terrain d'affects en miroir et à faire de l'enquête une expérience profondément incarnée par l'épaisseur et l'intensité émotionnelle des relations nouées » (Chossière, 2022, p. 119).

En master 2 (2017-2018), j'ai décidé de travailler sur un espace accueillant et hospitalier, à rebours de l'espace urbain inhospitalier dont je faisais l'expérience à Lyon dans le cadre de mon activité associative. Mon choix pour les Cévennes s'est fait au moment de l'expulsion de la jungle de Calais et de la dispersion des personnes exilées vers des CAO sur le territoire national en 2016-2017 (Slama, 2020 ; Bouagga, 2020). Je me suis focalisée sur l'accueil dans des villages qui ont abrité des CAO (Monoblet, Lasalle) et me suis intéressée à l'écosystème local qui permet l'accueil (associations, figures politiques locales engagées).

Durant ma deuxième année de thèse, mon engagement actif dans l'association Terre d'Ancrages s'est tari, du fait des allers-retours pour donner cours en dehors de la ville où je réside et de la crise sanitaire qui a considérablement ralenti les activités associatives. J'ai passé le confinement avec ma famille et notamment mon frère en situation de handicap qui n'avait alors toujours pas de place dans une structure pour adulte.

[10] L'association accueille des personnes en service civique et compte, depuis quelques années, une salariée rémunérée.

Mes premières expériences de recherche sont parties liées à mon expérience personnelle, qu'elle soit familiale ou associative. Si mon engagement scientifique était en germe, il n'était à ce moment-là pas pleinement conscientisé. C'est au cours de la thèse que cette bascule s'est opérée.

I. A. 2. La rencontre avec les pairs ou le renforcement de l'engagement scientifique

Le confinement a constitué pour moi une rupture, car il signe le moment de la rencontre avec d'autres frères et sœurs de personnes avec une déficience intellectuelle et le début d'un engagement militant aux côtés de pairs (figure 2, *supra*). À quelques-uns, nous avons créé le collectif Fractions (composé de cinq femmes et un homme au départ[11]) dans un moment où nous avions besoin de partager nos solitudes de frères et sœurs de personnes avec des déficiences intellectuelles sévères. L'engagement dans le collectif militant constitue une étape dans mon parcours d'engagement notamment scientifique. Les récits des autres frères et sœurs, les situations traversées, le partage de la violence institutionnelle et de la marginalité subie ont nourri mon travail. En cela, les propos de la sociologue Ève Gardien font écho à ma trajectoire : « si le savoir expérientiel est généralement identifié par le matériau indispensable à sa production — l'expérience —, il se caractérise pourtant par une formation syncrétique mobilisant tout à la fois le vécu personnel, la réflexion sur le témoignage et l'avis de pairs, l'observation de situations similaires ou connexes, les résultats de raisonnements analytiques, l'appropriation d'autres contenus (éventuellement scientifiques), etc. » (Gardien, 2017).

Plus globalement, cet engagement militant participe de la sédimentation de mes savoirs autour du handicap. Les récits et les partages avec les frères et sœurs renvoient à des expériences situées et localisées dans des départements et différentes régions de France métropolitaine (Lyon, Paris, Rennes). Les discussions m'ont permis de saisir combien les territoires étaient inégalement dotés en moyens pour accompagner le handicap (inégalités de places d'accueil, inégalités d'engagement et de sensibilisation des acteurs publics des collectivités notamment au sein des départements) et ont permis de faire le constat commun d'une grande violence administrative (problème de versements de l'AAH, attente de réponse de la MDPH). De même, j'ai compris combien les solutions de répit pour les familles étaient rares et inégalement réparties entre les départements, alimentant l'idée d'inégalités territoriales fortes (Garage et Trabut, 2020). Enfin, les discussions avec les frères et sœurs m'ont fait prendre conscience de la très faible connaissance de la déficience intellectuelle de la part des praticiens en santé[12]. Les errances diagnostiques (difficultés à trouver un gynécologue formé, un psychiatre spécialisé dans les troubles intellectuels) participent à rendre le quotidien des familles plus difficile encore.

Cette thèse a indéniablement pour point de départ l'expérience et le revendique dans le sillage des chercheurs qui défendent un savoir situé contre une prétendue objectivité scientifique qui renverrait à une forme de pureté (Haraway, 1988 et Dorlin, 2008). Les savoirs issus de l'expérience « ne relèvent pas d'un "état paresseux des savoirs" (Tavernier, 2012), mais résultent d'une délibération collective portée par la volonté de faire face ou de rendre vivable l'affection pour

[11] Le collectif compte en septembre 2024 une vingtaine de membres, essentiellement des femmes, entre 25 et 45 ans. Le collectif a rédigé des tribunes, conduit un travail de plaidoyer dans le monde scientifique (participation à la journée EXpairs à Rennes), participe à des festivals et mène surtout un travail de soutien moral via des messageries instantanées ou lors de réunions en visio.

[12] Sur la question de la trisomie, seule la Fondation Jérôme Lejeune propose des consultations adaptées avec des médecins qui en connaissent les spécificités. En France, il n'existe pas ou peu d'alternatives — pour le suivi au long cours de la personne trisomique — à cette institution catholique qui milite ouvertement contre l'IVG.

chacun » (Hejoaka, 2020). Les savoirs issus de mon expérience personnelle ont été enrichis et augmentés par le travail scientifique (par définition cumulatif) et par l'engagement militant.

I. B. Le choix des terrains : deux méthodes opposées

Le choix de mes terrains s'est fait dans le prolongement de mon travail de mémoire en master 2 (figure 2) sur l'accueil dans l'espace rural[13]. J'ai fait le choix de continuer à travailler d'une part sur les Cévennes car je souhaitais creuser et analyser des phénomènes laissés de côté sur le terrain, mais aussi avec la volonté de capitaliser sur celui-ci. Le choix de la Lozère est issu d'un travail statistique, à rebours de la façon dont a été élaboré le premier[14].

I. B. 1. Dans les Cévennes, une communauté du *care* en germe

L'étude ethnographique menée dans les Cévennes gardoises en 2016-2017 à propos de l'accueil des exilés a révélé que le territoire était le lieu d'un accueil beaucoup plus large de populations vulnérables. Ces quelques étonnements inscrits dans d'anciens carnets de terrain en témoignent :

> Saint-Jean-du-Gard. Je rencontre Emilio dans un bar. Emilio a une vingtaine d'années, il parle à tout le monde et répète beaucoup les mêmes phrases. Il se balade avec un sac de courses dans lequel il y a quelques cassettes audios et des CD. Il s'arrête pour me les montrer. Il me demande si j'aime tel ou tel chanteur. Les gens ici semblent le connaitre, il fait la bise à la personne avec laquelle je m'entretiens et interpelle le garçon de café.
>
> [Extrait de carnet de terrain, mars 2017]

> Lasalle. Je loge toujours chez le pasteur de Lasalle et sa femme, la médecin. Ils ont une chambre libre dédiée aux personnes de passage. Avant moi, un interne en médecine venait de passer quelques semaines ici. Il y a du bruit dans la véranda ce soir. Ils ne m'ont pas dit qu'ils attendaient des invités, c'est étrange. J'entrouvre ma porte et vois deux femmes près du réfrigérateur situé dans la véranda de la maison. Le pasteur me confie le lendemain qu'il récolte chaque jour les restes de la cantine afin de les distribuer aux personnes en difficulté. Il met ça dans de grandes barquettes hermétiques et laisse la porte de la véranda ouverte. Les gens viennent se servir librement.
>
> [Extrait de carnet de terrain, mars 2017]

> Lasalle. Je suis passée à plusieurs reprises devant le « dispensaire de soins naturels » (psychologue, hypnose, étiopathe…) dans une maison de la Grand-Rue sans m'arrêter. Je décide ce jour-là de m'y rendre. Il est ouvert seulement le lundi matin. Des bénévoles et des praticiens prennent en charge des personnes qui n'ont pas les moyens d'aller chez un médecin traditionnel ou sont réticentes à y aller. Le prix des consultations est indexé sur les revenus des personnes qui viennent sans rendez-vous. Ce matin-là, je vois arriver une jeune femme avec son bébé. Elle aimerait voir quelqu'un pour discuter de maternité. Un bénévole l'installe dans une pièce à part et confidentielle pour lui expliquer le fonctionnement du dispensaire.
>
> [Extrait de carnet de terrain, mars 2017]

Ces extraits de mon carnet de terrain de master 2 ont été exploités de façon marginale dans mon travail d'alors qui portait sur l'accueil des étrangers dans trois vallées cévenoles du nord du

[13] Alors que cette thèse était à un état embryonnaire, j'ai été guidée par l'envie d'interroger les espaces ruraux par le prisme de la différence » (Yarwood, 2023).

[14] Les deux terrains sont des espaces où je n'avais pas d'ancrage militant *a priori*. J'ai fait le choix délibéré de travailler sur et dans des espaces qui ne m'étaient pas intimes.

Gard[15]. En observant et en analysant l'accueil des exilés, j'ai découvert que ces territoires accueillaient aussi des populations en grande précarité. Les exemples précités montrent plus globalement l'inscription spatiale des populations vulnérables dans les espaces ruraux. Ils témoignent d'une hospitalité située, négociée, visible ou plus discrète. Ils donnent à voir des rapports de proximité entre habitants et l'existence de liens de *care* ou d'entraide.

Si j'avais des entrées préalables auprès des collectifs qui accueillent les personnes exilées, je voulais pouvoir enquêter auprès d'autres populations vulnérables, notamment des personnes en situation de handicap. Un rapide état des lieux des institutions présentes dans les vallées m'a amenée jusqu'à la Pradelle, institution qui accueille des personnes autistes dans et autour de Saint-Jean-du-Gard. Si j'ai continué à travailler sur Lasalle (voir figure 2), mon enquête sur le terrain cévenol s'est en grande partie déplacée vers l'est.

I. B. 2. Marvejols, l'irrégularité statistique

Dans ma recherche d'un deuxième terrain, j'ai mené des explorations in situ le long de la bordure sud du Massif central en parallèle d'un travail statistique. Les terrains exploratoires sur lesquels je me suis rendue ne sont pas devenus des terrains de thèse. Néanmoins ils ont participé à mon cheminement (encadré 3) et à la construction de mon sujet. Le choix du terrain marvejolais est, quant à lui, directement issu du travail statistique.

Encadré 3. Les terrains manqués, des passages nécessaires

Au début de ma thèse, je suis allée explorer plusieurs espaces de la frange méridionale du Massif central. J'ai effectué plusieurs jours de terrain au Vigan puis dans la vallée de Génolhac, dans les villages de Concoules et Chamborigaud dans les confins nord-est du Gard. J'y ai conduit des entretiens auprès des accueillis et accueillants d'une structure médico-sociale ainsi qu'auprès des citoyens qui s'activent pour accueillir des personnes exilées. Si un terrain autour du Vigan ou autour de Génolhac semblait avoir un intérêt certain, il risquait de faire doublon avec le terrain cévenol déjà stabilisé autour de Saint-Jean-du-Gard/Lasalle.

J'ai également effectué quelques jours de terrain autour de Lodève et Clermont-L'Hérault. Ce terrain permettait de réfléchir aux trajectoires de personnes en situation de précarité dans l'aire d'attraction directe d'une métropole, en l'occurrence Montpellier. Il paraissait intéressant, car peu exploré. Pour autant je n'ai pas choisi de le garder. Cet espace a finalement fait l'objet (en partie) de la thèse de Claire Néel sur l'accessibilité alimentaire (2024).

Si ces terrains n'ont pas abouti, ils ont constitué des passages nécessaires dans le sens où ils m'ont donné la possibilité d'entrevoir des morceaux du sud du Massif central. Les paysages, les villages et villes traversés m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble de ladite bordure (gradient d'urbanisation, changements dans la topographie, changement de végétation entre la plaine et les hautes terres du Massif central[a]).

[a] J'ai par exemple emprunté l'autoroute A75 entre Montpellier et Clermont-Ferrand pour saisir les gradients paysagers mais aussi météorologiques de cette frange méridionale du Massif central. J'ai pu constater l'effet de seuil au droit du Caylar qui signe l'entrée dans les hautes terres et la fin de l'arrière-pays méditerranéen.

Le but du travail statistique était d'identifier un terrain où l'accueil institutionnel des personnes en situation de handicap était important. Pour ce faire j'ai effectué des typologies des communes des cinq départements du sud du Massif central en mettant en évidence l'ancrage des

[15] « Accueil des étrangers en milieu montagnard et rural. Les vallées cévenoles de Lasalle, Saint-Jean-du-Gard et Mialet, des terres d'accueil exemplaires ? »

établissements et des services médico-sociaux, avec l'aide de Lala Razafimahera (laboratoire ART-DEV). En partant du fichier FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux[16] ; voir base en annexe), qui recense, entre autres, tous les établissements et services médico-sociaux du territoire[17], nous avons tenté de dégager des dominantes territoriales dans les territoires de la bordure sud du Massif central (annexes 2a et 2b). Pour ce faire, nous avons repris les services et établissements recensés dans les sept champs proposés de la base en question : « adultes handicapés », « aide à la famille », « aide sociale à l'enfance », « enfance handicapée », « personnes âgées », « action sociale autre adultes[18] », « autres services du domaine social[19] ». Nous avons attribué à chaque commune choisie les nombres d'établissements et services correspondants puis avons effectué des typologies pour tenter de mettre en évidence des spécificités territoriales. La carte de la page suivante (figure 3) montre une typologie en six classes[20].

La spécialisation de l'ouest de la Lozère a attiré ma curiosité. Cet étonnement a été suivi d'une recherche hétéroclite sur internet et d'une revue de la littérature scientifique. Parmi les travaux qui évoquent la spécificité de la Lozère autour du handicap, la thèse de Noémie Rapegno (Rapegno, 2014) montre que le département est suréquipé au même titre que la Corrèze (*ibid.*, p. 152 *ssq*). Le cas de la Lozère et précisément de Marvejols a également fait l'objet d'un article de Franck Chignier-Riboulon et Mauricette Fournier en 2017 (Chignier-Riboulon et Fournier, 2017). Il porte sur l'accueil du handicap, montre l'importance du secteur médico-social dans cet espace rural de marge et m'a offert un premier aperçu de la spécialisation de ce territoire, ce qui a fini de me convaincre de l'intérêt de choisir ce territoire singulier.

II. Mettre en regard l'ouest de la Lozère et les Cévennes gardoises

Mon travail de thèse compare l'accueil de personnes en situation de handicap et exilées dans l'ouest de la Lozère autour de Marvejols et dans les Cévennes gardoises autour de la vallée de Saint-Jean-du-Gard. Mettre en regard deux territoires permet d'interroger les manières d'accueillir, présupposant qu'il existe des spécificités territoriales. Les comparer permet également de voir s'il y a des récurrences. « Les entités ou les objets ne sont pas seulement considérés les uns par rapport aux autres, mais également les uns à travers les autres, en termes de relations, d'intersections, de circulations » (Werner et Zimmermann, 2004, p. 22).

Les deux territoires ont pour point commun d'être enclavés et plus ou moins accessibles, et ce à plusieurs échelles. Ils sont tous deux partagés entre des activités agricoles et une économie tertiaire qui repose en partie sur le tourisme. Les villes de Saint-Jean-du-Gard et Marvejols, qui commandent chacune les terrains étudiés, sont de petites villes relais dont les centres-bourgs périclitent.

[16] Il s'agit « d'un fichier et une nomenclature d'établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux. [...] FINESS a été créé en 1979 en application de la loi du 30 juin 1975 sur les établissements sociaux et médico-sociaux et il a été informatisé et rendu consultable à distance à la fin des années 1980. Il est actuellement administré par un service de la DREES au ministère en charge de la santé. […] Les établissements sociaux et médico-sociaux de la nomenclature sont identifiés par leur statut juridique et mode de tarification, et leur "équipement" par leur "discipline", leur "fonctionnement" et leur "clientèle" » (Henckes *et al.*, 2018).

[17] Des tableaux ont été extraits pour chacun des champs, ce qui a demandé un travail important de contrôle manuel du fait notamment d'un recensement pas toujours efficient (doublons, par exemple). Sur les limites de la construction de la base FINESS voir Henckes *et al.*, 2018, p. 42-53).

[18] Inclus CHRS et CADA.

[19] Inclus les services hors établissements comme les SAVS ou SAMSAH.

[20] La section « aide à la famille » a été fondue dans un autre champ du fait du faible nombre de services dédiés (voir annexes 2a et 2b).



Figure 3. Typologie des communes de cinq départements de la frange méridionale du Massif central, en fonction du nombre d'établissements et services médico-sociaux.
Réalisation Lala Razafimahera et Élise Martin, 2019.

[La carte laisse entrevoir des spécificités territoriales. La bordure littorale est marquée par la présence d'établissements et services destinés aux personnes âgées, ce qui renvoie à une forte présence des personnes retraitées et vieillissantes sur le pourtour méditerranéen. On peut faire la même hypothèse pour l'Aveyron (INSEE, 2018) qui compte de nombreux EHPAD et services infirmiers à domicile.
Les villes et notamment les préfectures des départements concentrent elles les établissements et services destinés à soutenir les personnes en réinsertion, en situation de grande précarité ou en exil. Des petits pôles spécialisés émergent sur la carte autour du handicap. C'est le cas du bassin de Rodez, mais aussi du bassin de Marvejols.]

II. A. Des territoires enclavés et plus ou moins accessibles

Les deux territoires sont des territoires enclavés, isolés et peu accessibles, et ce à plusieurs échelles. Pour commencer, ils sont situés dans la frange méridionale du Massif central, éloignés des grandes métropoles et des axes qui convergent vers Paris, ce qui en fait des marges nationales. À une plus grande échelle, si on les regarde depuis l'arc méditerranéen, ils peuvent être considérés comme des arrière-pays proches ou lointains. À cette échelle, le nord du Gard est mieux connecté aux grandes villes littorales. À l'échelle des bassins de vie, les deux terrains sont particulièrement peu accessibles, du fait d'un manque de transports en commun et d'alternatives à l'automobile.

II. A. 1. Deux marges du territoire national

Les deux espaces étudiés se trouvent dans les confins sud du Massif central, qui est généralement décrit comme un espace intermédiaire (Bavoux, 1994 ; Wackermann, 2016). Ils sont enclavés, si l'on se place depuis la capitale (figures 4 et 5), notamment l'ouest lozérien, comme le montre la faiblesse de la connexion à Paris, en train ou par la route. Il faut presque sept heures pour effectuer le trajet qui sépare Marvejols de Paris en transport en commun[21]. Il faut emprunter une ligne d'autocar entre Marvejols et Clermont-Ferrand[22] puis le train *Intercités* jusqu'à Paris — la ligne Clermont-Paris étant considérée comme une des plus dégradées de France[23].

À l'échelle nationale, les Cévennes font office de marge hyper-rurale[24]. Elles sont associées à l'image d'une montagne forteresse avec un fort degré « d'enclosure » (de Ruffray, 2000). À y regarder de plus près, leur partie gardoise est pourtant relativement accessible, notamment depuis la capitale. Il faut moins de quatre heures pour rallier Paris depuis Saint-Jean-du-Gard : une heure pour gagner Nîmes en voiture depuis Saint-Jean-du-Gard puis trois heures de TGV pour se rendre à Paris.

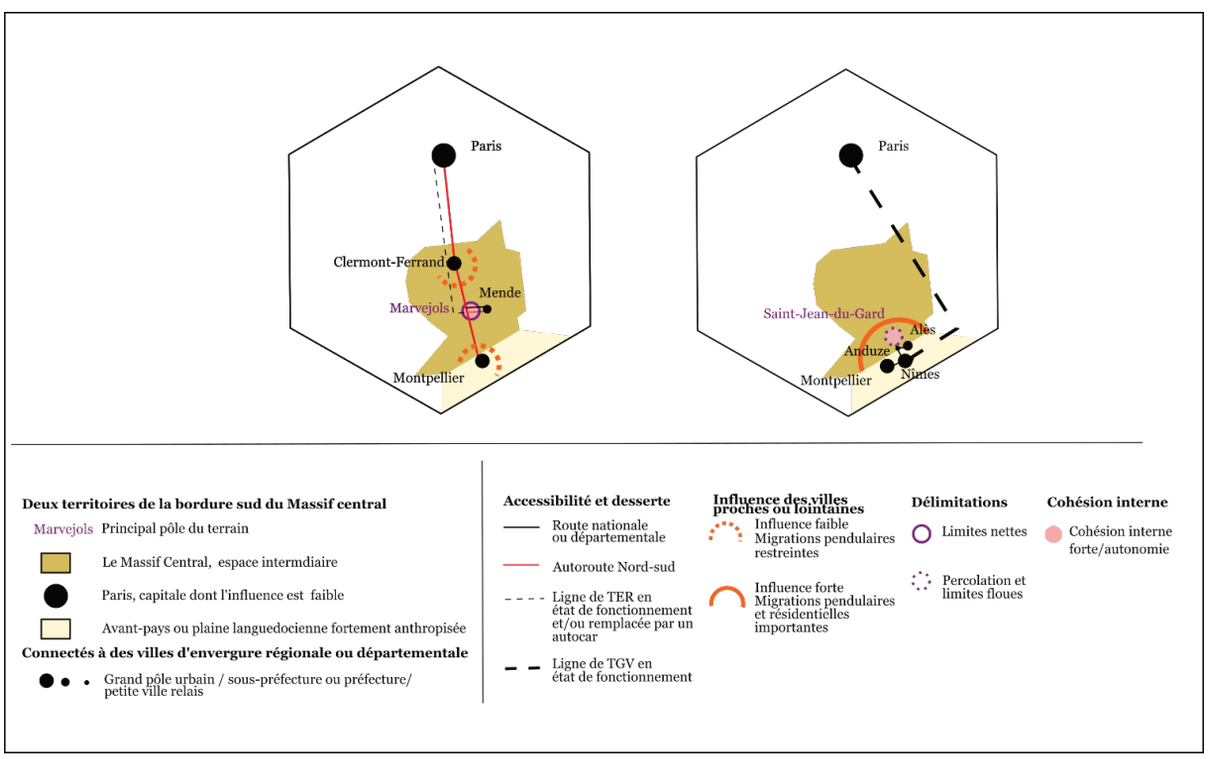

Figure 4. De la relativité de la marginalité des deux terrains. Réalisation Élise Martin, 2024.

[21] Les personnes exilées et les personnes en situation de handicap ne conduisent pas pour la plupart et n'ont d'autres choix que de prendre le train pour se rendre à Paris pour le suivi de leur dossier administratif (entretien des demandeurs d'asile à l'OFPRA) mais aussi pour voir leur famille (personnes en situation de handicap éloignées des proches, voir figure 75, chapitre 8).

[22] Marvejols possède une petite gare. Des travaux sont régulièrement effectués sur la ligne TER qui relie le sud de la France à Clermont en passant par Marvejols et l'Aubrac. Les lignes régionales comme celle Marvejols -Clermont Ferrand sont effectuées par des acteurs privés comme l'entreprise de cars Troucelier de Marvejols, qui possède le marché de la ligne, pionnier dans le transport accessible en Lozère (parmi les premiers bus équipés afin d'accueillir des personnes en fauteuil).

[23] Elle fait l'objet d'un plan d'urgence depuis février 2024.

[24] L'hyperuralité est mise en avant par le sénateur lozérien Alain Bertrand en 2014, chargé par le Premier ministre d'une mission sur la question (Bertrand, 2014).

À première vue isolés et à distance des axes du pays, en raison notamment de leur éloignement topographique incontestable, les deux espaces espaces étudiés ont des degrés d'isolement variables, comme le montrent les estimations de la distance-temps pour parcourir par exemple les tronçons Paris–Saint-Jean-du-Gard ou Paris–Marvejols.

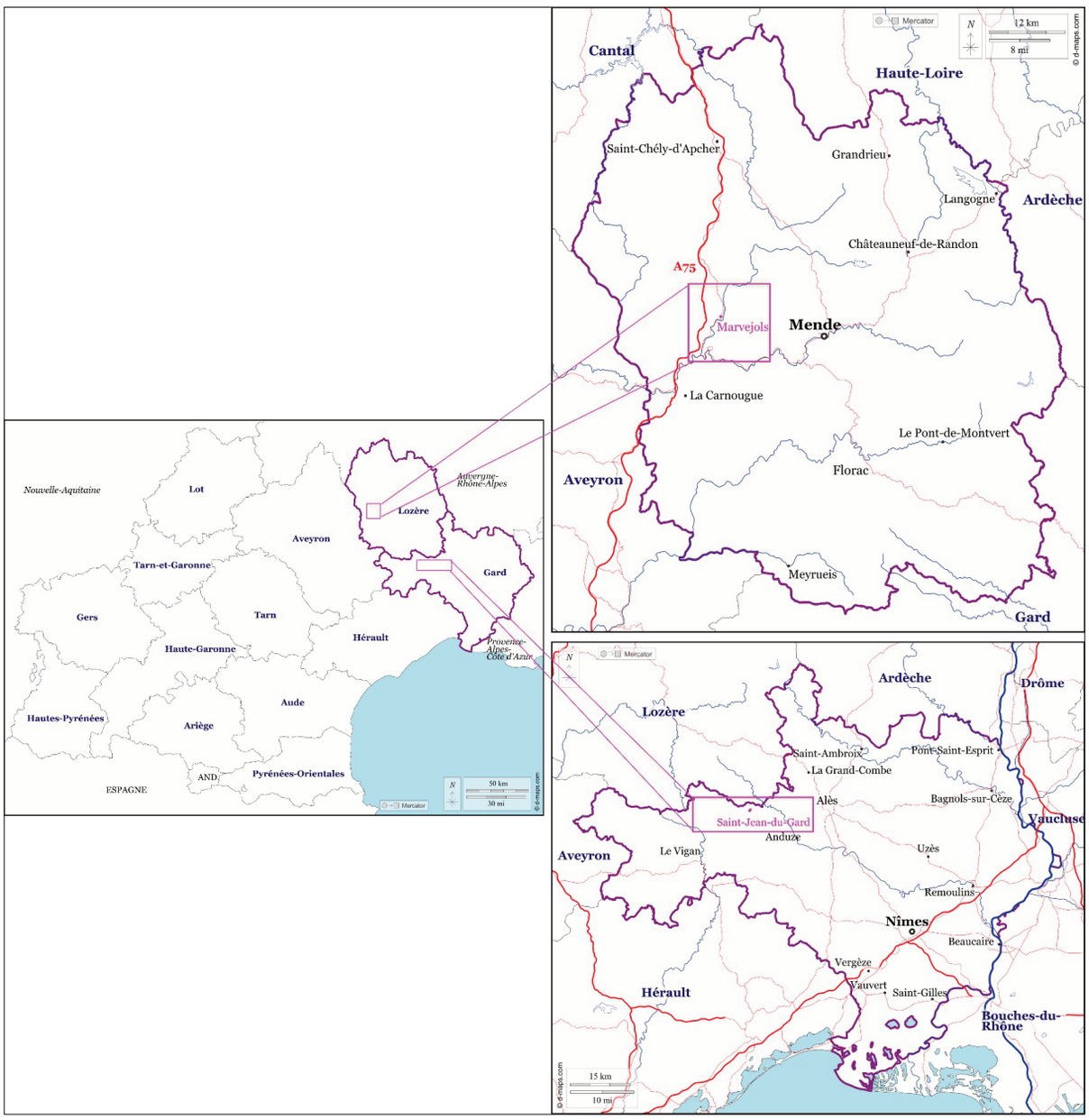

Figure 5. Localisation des terrains en Occitanie et dans les départements du Gard et de la Lozère. Réalisation Élise MARTIN, Inkscape, 2024.

II. A. 2. Des arrière-pays proche et lointain

Si l'on se place du côté de la plaine languedocienne, les deux territoires suivent un gradient d'éloignement (LANDEL *et al.*, 2017) : le terrain cévenol est un arrière-pays proche tandis que le bassin de Marvejols constitue un arrière-pays plus lointain (figure 5)[25].

[25] Les deux bassins de vie situés à 70 km l'un de l'autre à vol d'oiseau ne sont pas connectés aujourd'hui, mais l'ont longtemps été car situés de part et d'autre d'une route commerciale qui traversait les Cévennes (annexe 2c).

À grande échelle, le territoire cévenol étudié est bien connecté au reste du département du Gard et au trait littoral. Les petites et moyennes villes qui commandent les vallées étudiées sont rapidement accessibles. Alès se trouve à trente minutes en voiture, Nîmes à une heure et Montpellier, dans l'Hérault, à une heure vingt. On observe d'ailleurs des mobilités pendulaires entre les villes et villages étudiés et ces villes de l'arc méditerranéen. L'idée d'enclosure est donc à relativiser dans le sens où les limites entre l'ensemble et la plaine sont floues (voir figure 4).

À l'échelle régionale, Marvejols est mieux intégrée. L'autoroute A75, axe nord-sud qui traverse le Massif central désenclave la petite ville et la connecte au reste du territoire français. Marvejols fait figure d'entre-deux (Le Gall et Rougé, 2014) entre Montpellier et Clermont-Ferrand. Il faut compter une heure et demie pour aller dans chacune des villes en voiture par l'autoroute. Si l'on se place depuis la plaine languedocienne, l'ouest de la Lozère s'apparente par contre à un arrière-pays lointain. Les mobilités pendulaires sont bien moins nombreuses qu'entre les Cévennes et la plaine.



Photographies 1-4. Des paysages contrastés. Photographies Élise Martin, 2019-2021.
Photographie 1 (en haut à gauche) : Marvejols dans la large vallée de la Colagne (septembre 2020).
Photographie 2 (en haut à droite) : Premières pentes de l'Aubrac depuis Saint-Germain-du-Teil (mars 2020).
Photographie 3 (en bas à gauche) : Saint-Jean-du-Gard dans la vallée du Gardon, un paysage plus fermé (mai 2021).
Photographie 4 (en bas à droite) : La vallée Borgne entre Saint-Jean-du-Gard et Saumane, une vallée étroite (mars 2019).

Ce gradient de marge par rapport à la plaine et la différence entre arrière-pays proche et arrière-pays lointain se lisent aussi à travers le paysage et la différence de végétation. Les Cévennes offrent une végétation méditerranéenne (photographies 3 et 4) qui assoit l'idée d'une continuum avec la plaine. Le bassin de Marvejols est marqué par une végétation montagnarde (photographies 1 et 2) qui souligne une plus forte discontinuité.

Les paysages mis en évidence par les photographies renforcent l'idée de territoires enclavés ou reculés. Marvejols est installée au fond de la large vallée de la Colagne, dominée par deux plateaux calcaires. Le paysage est constitué essentiellement de champs cultivés ou d'enclos pour des troupeaux, et de forêts de feuillus et de résineux. Les vallées des Cévennes sont en revanche particulièrement étroites. C'est le cas au droit de Saint-Jean-du-Gard, mais encore plus flagrant à mesure que l'on monte vers les Hautes-Cévennes, vers la vallée Borgne et la zone cœur du PN des Cévennes. Les paysages agropastoraux ouverts se sont refermés au moment du déclin de la culture des châtaigniers et des muriers pour l'élevage des vers à soie[26]. Les châtaigniers et ronces ont été remplacés par les pins laricio et pins maritimes qui donnent une impression de fermeture et de cloisonnement. C'est ce qu'expliquaient à juste titre Balfet et Bromberger en disant que « les villages situés dans les vallées sont séparés les uns des autres par des chaînes [de montagne] et vivent en quelque sorte en vase clos » (Balfet et Bromberger, 1976).

II. A. 3. Une population captive et un manque d'alternatives à l'automobile

« Ici il n'y a que trois bus par jour » est une formule utilisée par un enquêté rencontré sur le terrain cévenol. Sur les deux terrains, les habitants ont pour point commun d'être captifs au sens où il est difficile d'aller et venir dans et en dehors des bassins de vie. Les deux territoires étudiés sont desservis par les transports en commun et connectés aux autres villes à l'échelle départementale. Dans l'ouest lozérien, Marvejols est située à la croisée de deux axes de transports (Nord sud et Est ouest). Il faut une quarantaine de minutes pour faire Marvejols-Mende en bus et environ la même durée en TER (par la vallée du Lot). Dans les Cévennes, deux lignes de bus desservent Saint-Jean-du-Gard ou encore Lasalle, chacune à respectivement 45 minutes d'Alès. Même si les lignes existent, les personnes interrogées relèvent le problème de la faible fréquence des passages :

> « C'est un bus le matin. Et un le soir. Ça, c'est une problématique réelle quoi. Par exemple, aller au cinéma ça devient presque ingérable. Tu ne peux pas aller voir un film le soir. Enfin tu peux faire la séance de 16 h de l'après-midi comme ça tu as le temps d'arriver et de repartir. Mais qui peut aller au cinéma à 16 h de l'après-midi ? »
>
> [Directeur de l'Oustal, entretien 55]

Au problème de la fréquence s'ajoute le caractère incomplet du maillage territorial en transports. Seuls les hameaux et lieux-dits situés sur les grands axes sont desservis (figure 6). Il n'y a par exemple pas de transport intervallées entre Lasalle et Saint-Jean-du-Gard. Il existe un mode de transport à la demande entre Saint-Jean-du-Gard et Sainte-Croix-de-Caderle, mais la ligne est déjà tracée et les arrêts imposés[27].

En Lozère, il est également difficile d'aller d'un village à un autre sans prendre sa voiture ou encore de rejoindre Marvejols depuis les villages alentour. Cette absence de connexion entre les petites villes et leur environnement alimente l'usage de la voiture[28] (Orfeuil, 2013). Dans la communauté de communes du Gévaudan (à laquelle appartient Marvejols), une étude a d'ailleurs

[26] « En l'absence de l'homme, la nature reprend ses droits, se couvre de chiendent, ronces et fougères, les chemins s'effacent, les hameaux tombent en ruine. C'est un nouveau "désert vert" impénétrable, monotone et laid, inhospitalier, livré aux vipères » (Cabanel, 2014, p. 47 reprenant Griperay, 1971).

[27] Les horaires de cette ligne sont consultables ici : https://storage.googleapis.com/is-wp-76-prod/uploads-prod/2022/08/L712D.pdf.

[28] Le recours à la voiture dans les activités plurielles de *care* est quasi-automatique (voir chapitre 10).

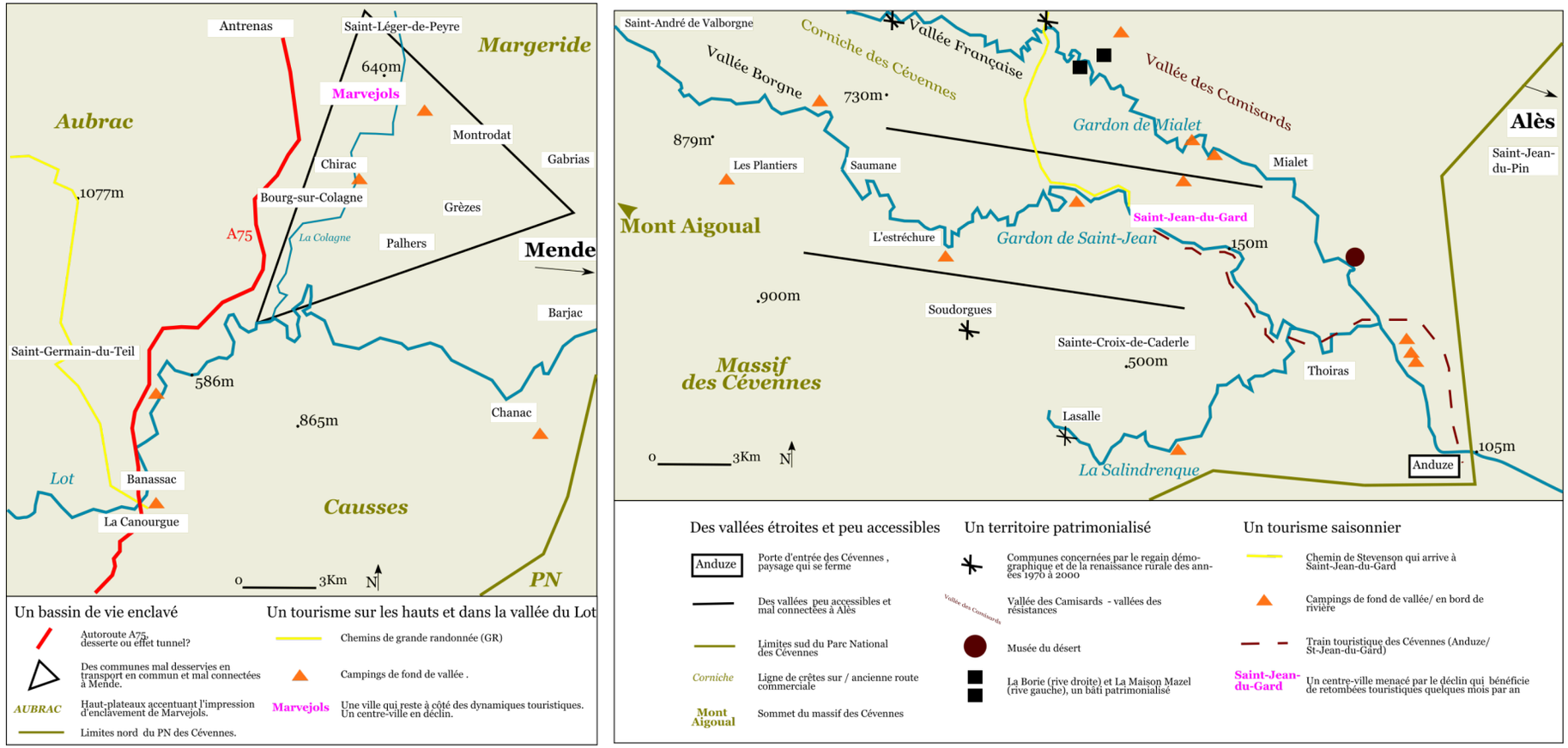

Figure 6. Marvejols et Saint-Jean-du-Gard, deux territoires ruraux de marge.
Réalisation : Élise MARTIN. 2024.

montré qu'en 2021 « 78,2 % de la population active du basse de vie utilisait la voiture pour se rendre au travail » (Albouy, 2021, p. 38 cité par Behague, 2022).

Les alternatives à la voiture dans les deux territoires étudiés font l'objet d'un intérêt timide des acteurs publics. Les modes de déplacements alternatifs et notamment doux sont peu développés. À Saint-Jean-du-Gard, aucun projet de piste cyclable n'est en cours, notamment aucune réflexion sur l'aménagement des berges du Gardon. Sur l'absence de réflexion autour du vélo, les acteurs du territoire lozérien ne sont pas en reste, comme en témoigne le responsable de l'Agence lozérienne de la mobilité :

> « C'est dangereux de faire du vélo en Lozère aujourd'hui. Pourtant c'est un territoire où il y a beaucoup de vététistes, de vélos de route, des gros clubs, mais il n'y a pas encore une activité quotidienne. Souvent c'est la masse critique qui engendre le développement du vélo. En Lozère on va nous dire "je ne vais pas faire une piste cyclable à 2 millions d'euros pour 2 utilisateurs". Sauf que s'il n'y a pas de piste cyclable, il n'y aura jamais plus de 3 utilisateurs non plus… Donc on tourne en rond. […] Les mobilités douces c'est tout nouveau ici. Cela va arriver petit à petit. Sur le parc de l'Aubrac, il y a un schéma cyclable. Les parcs régionaux sont souvent moteurs sur ces questions même si après ils ne peuvent pas en avoir la gestion. »
>
> [Entretien 43]

Contrairement aux acteurs de la communauté de communes à laquelle appartient Saint-Jean-du-Gard, à savoir celle d'Alès, les acteurs de la Communauté de communes du Gévaudan (Marvejols) ont choisi d'étudier la question de l'accessibilité du territoire. Début 2024, la communauté de communes a installé un site de vélos en partage à Bourgs-sur-Colagne et mis en place l'auto-partage. De même, une voie cyclable est en projet entre Marvejols et Bourgs sur Colagne[29] (figure 6, page précédente). Elle permettrait de connecter la petite ville aux villages situés en périphérie, de faciliter les liens entre urbain et rural et de favoriser l'accès aux espaces de nature à proximité (forêts, chemins).

En somme, les deux bassins de vie ne font pas exception sur la question du manque d'accessibilité en milieu rural. En dehors des réseaux principaux, il n'existe pas beaucoup de possibilités de transport notamment en bus en dehors des grands axes. À cela s'ajoute le manque de rotations horaires, frein à la mobilité des personnes en situation de vulnérabilité qui pourraient se rendre seules à leur rendez-vous si la fréquence était supérieure. Si les transports à la demande existent, les modalités d'usage sont trop peu flexibles. Certains acteurs politiques s'emploient à améliorer l'accessibilité du moins à étoffer l'offre de déplacement. C'est le cas de la commune de Marvejols et des acteurs de la communauté de communes du Gévaudan. Saint-Jean-du-Gard reste en marge de ces nouvelles dynamiques, du fait notamment de son caractère périphérique à l'échelle de l'agglomération d'Alès.

À première vue, les deux territoires sont en marge, isolés et plus ou moins accessibles. Le fait qu'il s'agisse de territoires qui abritent un certain nombre de lieux d'accueil et d'initiatives liées à l'accueil interpelle, dans la mesure où ces territoires de marge n'ont pas été choisis par hasard pour abriter des populations vulnérables. Ce choix résulte notamment de la représentation qu'ont (ou ont eu) les personnes à l'initiative de l'accueil et sur laquelle je reviens dans le chapitre 6. La marge est tantôt perçue comme un espace qui éloigne, tantôt comme un espace qui protège ou qui soigne. Au quotidien l'éloignement aux grandes villes ou encore l'isolement à des répercussions directes non seulement sur les manières d'accompagner (transport déficitaire, dépendance automobile),

[29] Le système « véloPartaG » est présenté ici : https://www.cc-gevaudan.fr/vos-services/mobilites.

mais aussi sur les personnes accueillies. Certaines peuvent souffrir de cet isolement et notamment de la distance importante qui les sépare de leurs proches (voir chapitre 8).

II. B. Des territoires partagés entre agriculture et économie de services

L'économie des deux territoires repose sur l'agriculture et sur une économie présentielle résidentielle et touristique. La Lozère est tournée vers une agriculture d'élevage, l'agriculture cévenole est une polyculture à forte valeur ajoutée. Le type de tourisme qui se déploie sur les deux terrains est un tourisme vert et familial.

Dans cet ensemble, les petites villes font office de relais. On y trouve les services publics essentiels ainsi que des commerces des gammes de proximité, mais aussi intermédiaire et supérieure (base équipement de l'INSEE). Marvejols, 4738 habitants en 2021 (INSEE), « joue le rôle de "place centrale" autour de laquelle s'organisent en grappes des communes rurales » (Édouard, 2001[30]) des premières pentes de l'Aubrac, des Causses et de la Margeride. Saint-Jean-du-Gard, 2480 habitants en 2021 (INSEE), est situé en fond de vallée et commande les villages et hameaux de la vallée Borgne et du Gardon de Mialet (figure 6).

II. B. 1. Des terres agricoles et touristiques

Les deux territoires, notamment les périphéries rurales sont des espaces partagés entre agriculture et mise en tourisme[31]. En Lozère, l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie. « La Lozère compte plus de 2 500 exploitations qui travaillent 48 % du territoire, soit 249 800 hectares. 9,8 % de la population active (emplois salariés et non-salariés confondus) travaillent dans le secteur agricole, alors qu'au niveau régional, l'agriculture ne représente que 3,4 % de la population active » (Chambre d'agriculture Occitanie, 2021). Sur le terrain, le type d'agriculture qui domine est l'élevage notamment de bovins pour la viande. Certaines races sont labellisées à l'instar de la génisse Fleur d'Aubrac (annexe 2d). La patrimonialisation du territoire passe par la mise en récit de celui-ci et la perpétuation d'une forme de folklore. Le printemps voit par exemple les habitants monter vers l'Aubrac pour assister à la transhumance et regarder les vaches déambuler avec leurs cornes décorées de fleurs[32].

Sur le terrain cévenol, l'agriculture pratiquée est une polyculture. On trouve essentiellement de l'élevage caprin et ovin[33] qui sert à la confection de fromages, une agriculture maraichère en terrasses (annexe 2e) et dans les fonds de vallée. À cette petite agriculture d'élevage et de culture légumière s'ajoute la culture de la châtaigne, de plantes aromatiques et médicinales[34] et une production apicole. Les productions agricoles sont des productions à forte valeur ajoutée et labellisées notamment AOC, comme l'oignon doux des Cévennes, le pélardon et les châtaignes. L'agriculture cévenole et les modes de vie associés sont aussi fortement patrimonialisés. La

[30] Sur la bibliographie concernant les petites villes voir Édouard, 2012.

[31] C'est d'ailleurs ainsi que sont classés le nord du Gard et la Lozère dans la typologie des espaces ruraux de Magali Talandier (2023).

[32] Cette manifestation est relayée sur le site du parc naturel de l'Aubrac : https://www.parc-naturel-aubrac.fr/voir-faire/les-transhumances-de-laubrac/la-transhumance-daubrac.

[33] On trouve de plus en plus de troupeaux d'ânesses dont le lait sert à la confection de cosmétiques locaux.

[34] Si les projets autour des plantes médicinales se développent considérablement depuis une quinzaine d'années, le territoire d'étude concentre des pionniers en la matière. À Soudorgues, on trouve le siège de *Biotope des montagnes*, une coopérative de paysans qui cultivent des plantes, fondée en 1985.

promotion des pratiques agropastorales[35] participe entre autres à nourrir un imaginaire autour des Cévennes.

Les territoires ruraux étudiés sont multifonctionnels dans le sens où s'y déploie une activité autant agricole que touristique. La vallée de Saint-Jean-du-Gard, située dans le parc national des Cévennes connait un pic de fréquentation touristique au printemps et durant l'été (annexe 2i). Saint-Jean-du-Gard abrite plusieurs hôtels et compte 4 campings qui peuvent accueillir plusieurs centaines de personnes (figures 6 et 7). Les campings maillent les berges des rivières du territoire. La plupart d'entre eux ont une emprise spatiale importante et une grande capacité d'accueil. Les infrastructures massives de loisirs qui s'ajoutent aux bungalows tranchent dans le paysage ce qui génère des conflits (voir *infra*).

	Nord du Gard				**Ouest de la Lozère**		
	Saint-Jean-du-Gard	**Saumane**	**Lasalle**	**Mialet**	**Marvejols**	**Saint-Germain-du-Teil**	**La Canourgue**
Nombre total d'hôtels / nombre total de chambres	5 / 74	0	0	1/23	3 / 96	0	4/57
Nombre total de campings /nombre total d'emplacements	6/ 460	3/ 307	1/100	3/568	1/81	0	1/50
Nombre total d'hébergements collectifs / nombre total de lits	1/ 124	0	0	0	0	1/245	2/ 359

Figure 7. Deux territoires mis en tourisme. Réalisation Élise Martin, 2024. Données INSEE, 2024.

À côté de ce tourisme familial, on observe dans les Cévennes un tourisme vert. La randonnée amène un certain nombre de visiteurs, notamment ceux qui parcourent le chemin de Stevenson dont l'arrivée se fait à Saint-Jean-du-Gard (figure 6). Il n'est d'ailleurs pas rare de croiser des vacanciers avec leur âne dans la commune. Les randonneurs, seuls ou en groupe y font halte dans un gîte d'étape ou une chambre d'hôtes. À ces vacanciers s'ajoute un ensemble de personnes qui possèdent une maison secondaire et parcourent le territoire quelques semaines par an (figure 8). Vers les Hautes-Cévennes, les villages sont vides l'hiver. Une maison sur deux à Saumane est par exemple une maison secondaire. La présence de maisons de vacances suscite des tensions croissantes avec certains groupes militants locaux. Il est reproché à leurs propriétaires d'accaparer des logements qui manquent aux habitants permanents et de ne participer à la vie du territoire que quelques mois par an. Le phénomène des lits froids est moins présent dans le bassin lozérien même si la proportion des maisons de vacances augmente à mesure qu'on s'éloigne de Marvejols. Le village de Saint-Germain-du-Teil compte par exemple 34,4 % de résidences secondaires et seulement 7,8 % de logements vacants (figure 8). Le bassin de Marvejols est également concerné par la fréquentation touristique. Le tourisme développé est un tourisme vert (découverte de la nature, points de vue, curiosités géologiques, etc.) qui se déploie sur l'Aubrac (PNR), la Margeride et les Causses[36]. Les touristes sont essentiellement des familles ou des randonneurs qui effectuent un des GR qui quadrillent l'ouest lozérien : GR de Saint-Jacques de Compostelle, GR Urbain V et

[35] Parcours spontanés des bêtes sur les hauts sous l'œil d'un ou d'une bergère.

[36] Comme le massif des Cévennes, les Causses sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2011.

GR de Saint-Guilhem-du-Désert. Le territoire compte de nombreux gîtes et autres options de logement. Un autre type de tourisme plutôt tourné vers les sports d'eaux vives et la baignade se développe du côté de la vallée du Lot. En ce sens la commune de La Canourgue est davantage fréquentée que Marvejols par les touristes, car elle est à proximité directe de l'autoroute (figure 6). Comme le territoire cévenol, le territoire lozérien attire des touristes français, mais aussi des vacanciers étrangers, essentiellement des Allemands, des Belges et des Néerlandais.

	Département du Gard		**Saint-Jean-du-Gard**		**Saumane**		**Département de la Lozère**		**Marvejols**		**St Germain du Teil**	
	2018	**%**	**2018**	**%**	**2018**	**%**	**2018**	**%**	**2018**	**%**	**2018**	**%**
Ensemble	428 087	100	1835	100	277	100	61 340	100	3353	100	595	100
Résidences principales	336 216	78,5	1171	**63,8**	126	45,5	35 191	57,4	2162	**64,5**	344	57,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	55 868	13,1	315	17,1	137	**49,4**	19 747	32,2	339	10,1	205	**34,4**
Logements vacants	36 003	8,4	350	**19,1**	14	5,1	6403	10,4	852	**25,4**	46	7,8

Figure 8. Logements vacants dans les centres, maisons secondaires dans les périphéries. Réalisation Élise Martin, 2024. Données INSEE, 2024.

II. B. 2. De petites villes relais de services

Marvejols et Saint-Jean-du-Gard ont une fonction relais pour les villages alentour (Mathieu, 1972 ; Taulelle, 2010). Elles sont considérées comme des « centres intermédiaires d'équipements et de services » (Talandier et Acadie, 2023), car elles abritent des services de proximité (boulangerie, école), certains services de la gamme intermédiaire (collège, gendarmerie) et supérieure (lycées), ce qui évite de se rendre à Mende ou à Alès (voir BPE, annexe 2f).

Marvejols commande un territoire plus vaste que Saint-Jean-du-Gard et compte plus d'équipements et services. La ville abrite un hôpital, une gare, un lycée général et un lycée professionnel et possède trois EHPAD (un public intégré à l'hôpital et deux privés). La commune de Saint-Jean-du-Gard abrite un seul lycée (professionnel) et un seul EHPAD. Pour le reste, les villes comptent peu ou prou les mêmes équipements. Elles possèdent chacune une poste[37] et un cinéma. Dans le cas de Saint-Jean-du-Gard, il s'agit d'une vaste salle de spectacle (salle Stevenson) qui se transforme en salle de cinéma une fois par semaine (cinéma itinérant « Cinéco » dans toutes les Cévennes).

En tant que villes relais en milieu rural, Marvejols et Saint-Jean-du-Gard abritent plusieurs services publics. Elles comptent chacune une Maison France Services (anciennement MSAP) qui propose des permanences d'accès aux droits et sont gérées par des fonctionnaires rémunérés par

[37] Marvejols compte aussi un centre de tri menacé de disparition.

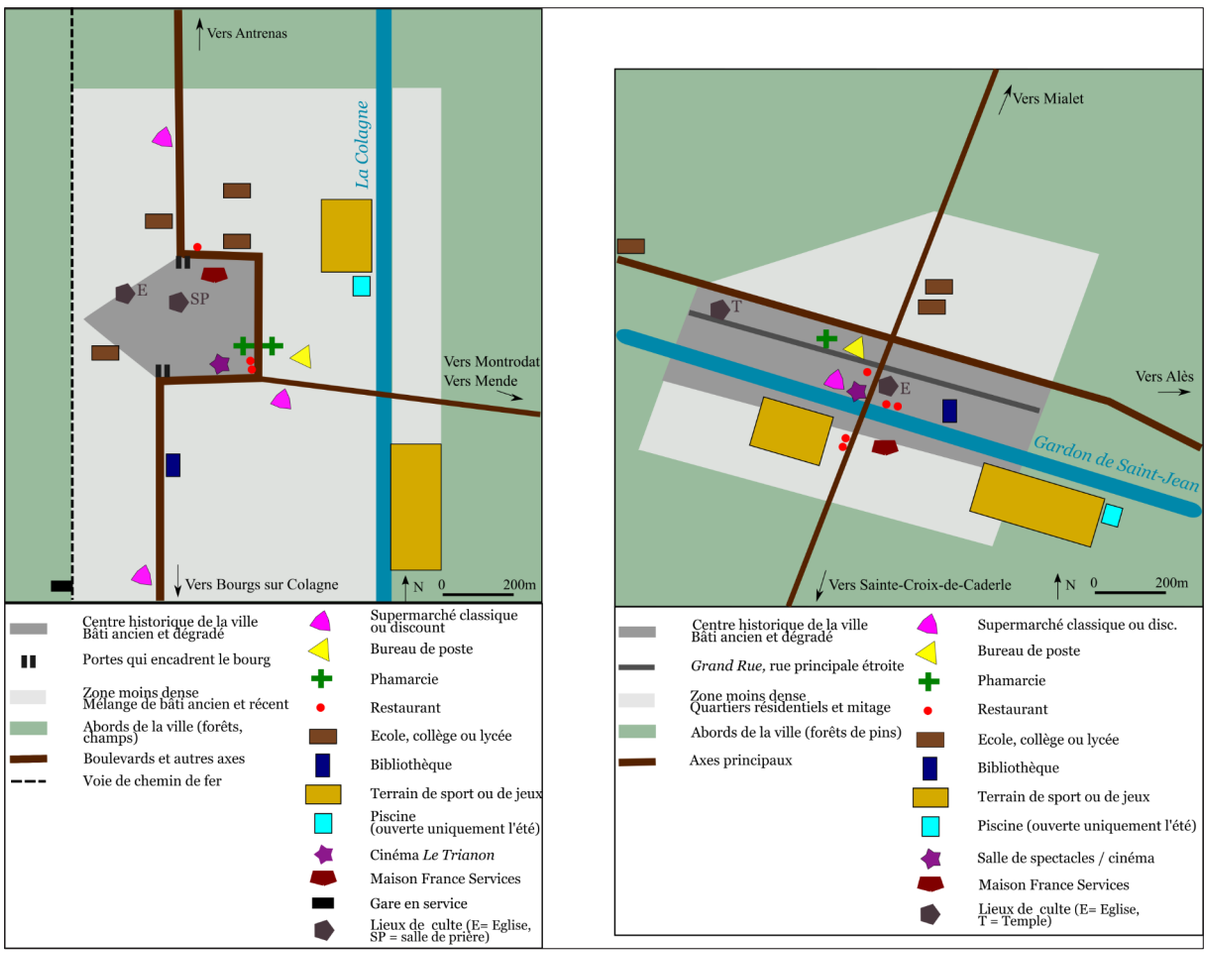

Figure 9. Deux villes relais dans des bassins de vie ruraux. Réalisation Élise MARTIN, *Inkscape*, 2024.

les communautés de communes. À Marvejols, le lieu se trouve dans une maison de ville ancienne. Il est très fréquenté notamment par les personnes en situation de grande vulnérabilité. À Saint-Jean-du-Gard, la Maison France Services est logée dans les locaux du centre social qui est un lieu d'animation et de loisirs (figure 9). À côté des services publics, les deux villes offrent toutes les deux un certain nombre de commerces, des restaurants, des bars et cafés ou encore des supermarchés.

Si les deux petites villes dynamiques sont plutôt bien pourvues en commerces sur le plan statistique, le paysage des centres-villes témoigne d'une perte d'attractivité voire d'un déclin. Depuis une vingtaine d'années, les deux centres-villes perdent certains petits commerces (GRABY, 2018) et services publics (CHOURAQUI, 2020). Les deux communes centres étudiées sont d'abord marquées par une importante vacance commerciale (MADRY, 2016 ; BROUARD-SALA, 2018). Dans un petit ouvrage issu d'un travail d'étudiants en architecture sur Marvejols, l'enseignant-architecte raconte : « En ce mois d'août 2017, je me suis rendu place Cordesse pour le distributeur de billets : une seule terrasse, aucun restaurant, des banques et assurances… Le repas, le croissant, les cafés se trouvent aujourd'hui sur boulevards, à portée de la circulation locale qui contourne les vieux murs sans les pénétrer » (DEREY, 2021, p. 31). Le parcours des deux communes corrobore ses dires. Les pas de porte à vendre sont nombreu et les rideaux baissés sont légion (photographie 5).



Photographie 5. Charcuterie fermée dont la devanture en bois s'abîme, rue principale du bourg de Marvejols. Réalisation Élise MARTIN, 2020.

Contrairement à Saint-Jean-du-Gard, qui connaît au moins un pic de fréquentation trois mois par an grâce à sa localisation sur le chemin de Stevenson (voir figure 6), Marvejols ne connaît pas de saison haute touristique, ou seulement à la marge, et a des airs de commune sinistrée. Cette enquêtée, éducatrice au Clos du Nid raconte une époque révolue et le manque d'activités, notamment pour les jeunes :

> « *Y avait-il plus de trucs sur les places ?*
>
> Oui il y avait un camping sur l'esplanade là. Là ils l'ont déplacé, c'est sur la commune de Montrodat maintenant. Il y avait un camping tout le long. L'été les gens campaient. C'était chouette ça ramenait de la vie. Il y avait le festival de la BD. Il y avait la semaine commerciale. Il y avait énormément de manifestations, qui ont disparu. Puis là avec les problèmes financiers cela n'aide pas. Il n'y a rien, il n'y a rien pour les jeunes. On dit ouais les jeunes trainent en ville, mais il n'y a pas de lieu qui leur est dédié. Rien. »
>
> [Khora, éducatrice au CDN, entretien 70]

À côté des services marchands, les habitants observent aussi le départ de services non marchands. Si les deux communes comptent une Maison France Services, elles connaissent un déclin des services publics depuis les années 1990-2000 (COURCELLE *et al.*, 2017, p. 64-65). Marvejols a par exemple perdu son tribunal en 2008 et pourrait bientôt voir fermer son centre de tri postal[38].

La dévitalisation des centres-villes se lit également à travers la vacance du logement (BROUARD-SALA, 2021, p. 227). À Saint-Jean-du-Gard, un logement sur cinq du centre-ville est vacant ; à Marvejols ce taux monte à près d'un sur quatre (voir figure 8). Dans les deux petites villes, le prix du foncier est très bas, les appartements ou maisons de ville des centres anciens sont bradés, contrairement aux biens des périphéries hyper-rurales. Ils sont vendus à petit prix, car ils sont sombres (rues étroites) et marqués par l'humidité (voir annexes 2g et 2h). Les centres-bourgs voient en conséquence se fixer des populations précaires qui acceptent faute de mieux de vivre dans des

[38] Sur la fermeture du centre de tri : https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/marvejols-syndicats-et-les-s-opposent-a-la-fermeture-du-centre-de-tri-postal-9562755.

conditions parfois insalubres. C'est le cas à Saint-Jean du Gard, où le nombre d'allocataires au RSA est particulièrement élevé, de l'ordre de 156 pour 1000 habitants (contre 85 pour 1000 à l'échelle nationale[39]). Cette population consomme peu, en particulier dans des commerces locaux qui ne sont pas bon marché (épicerie fine, fromagerie, cosmétiques naturels).

À Marvejols la faible attractivité du centre-ville historique s'explique par la perte d'attractivité, mais aussi par la présence de deux populations qui agissent comme des repoussoirs : des groupes de dealers bien visibles à certains angles de rue ainsi que la concentration de personnes en situation de handicap. Cette présence provoque depuis quelques années le départ d'une partie de la population qui travaille dans le médico-social et n'a pas envie de croiser les résidents sur son temps libre.

Les chapitres qui suivent montrent que l'activité d'accueil s'insère dans cette économie de services dans des proportions plus ou moins grandes. L'accueil de personnes vulnérables, notamment en situation de handicap, emploie un certain nombre d'habitants et est même à la base d'une bifurcation des territoires (chapitres 6 et 7). L'accueil appelant l'accueil, les initiatives formelles et informelles d'accueil des exilés viennent se greffer (chapitres 4 et 5) sur ce système agricole et résidentiel. Les petites villes qui comptent — encore aujourd'hui — des services marchands et non marchands essentiels permettent d'attirer les acteurs de l'accueil qui les perçoivent comme des espaces urbains à taille humaine. Pour autant, ces villes et notamment leurs centres sont peu attractifs. Au-delà de ça, la dévitalisation des centres-villes pose la question de la vulnérabilité des territoires. Le départ d'une usine ou d'un employeur de la vallée important, à l'instar des associations médico-sociales lozériennes, pourrait constituer un élément accélérant leur déclin (voir chapitre 12).

II. C. Deux terrains aux caractéristiques socio-culturels contrastées

Les Cévennes ont fait l'objet de très nombreux travaux de la part de sociologues, d'historiens et de géographes. La plupart ont travaillé sur le renouvellement de la population grâce à des apports extérieurs, et ont aussi montré par l'intermédiaire d'enquêtes les particularités culturelles d'un territoire à part (Pelen, 1982 ; Rivière-Honegger, 1998 ; Rodrigues dos Santos, 1995 ; Clavairolle, 2008 ; Clavairolle, 2013 ; Cabanel, 2014 ; Basset et Pelen, 2016 ; Cabanel, 2018). Si peu d'études portent directement sur Saint-Jean-du-Gard, les ethnographies menées aux alentours — celle d'Anne Rivière-Honnegger sur les habitants précaires à Lasalle (1998) ou encore celles d'Anne Clavairolle dans les vallées des Gardons (2011) et la vallée Française (2012) — sont précieuses.

À l'inverse, le Gévaudan[40] et Marvejols ont fait l'objet de moins de travaux. Plusieurs proposent une analyse du maillage en petites villes du Massif central (Férérol, 2016 ; Édouard, 2017), sans que Marvejols ne soit au cœur du propos. D'autres chercheurs étudient plus précisément la Lozère en entrant par le prisme du développement territorial (Chevalier, 2000 ; Lacquement et Chevalier, 2016) et en analysant la territorialisation des aides européennes (Chevalier *et al.*, 2018). Dans ce cas, les spécificités de l'ouest lozérien et du bassin de Marvejols

[39] Sources CNAF-DSER, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2021 ; Insee RP 2019.

[40] Ancienne province française. Le Gévaudan est découpé en trois parties : la terre du roi (et sa ville principale Marvejols), la terre de l'évêque (Mende) et la terre commune (administrée par les barons).

ressortent davantage. La petite ville et son centre-bourg ont également fait l'objet d'une étude des étudiants de l'École d'architecture de Montpellier (Derey, 2021) qui ont tenté de réfléchir à une restructuration de son centre-ville en déclin. À côté de ces quelques travaux, les études qui donnent une vision même partielle de la sociologie du bassin de vie au XXe et XXIe siècles manquent. L'article de Franck Chinier-Riboulon et Mauricette Fournier (2017) sur la spécificité de Marvejols autour de l'accueil du handicap vient en cela combler partiellement un vide.

Les deux territoires étudiés possèdent des caractéristiques socioculturelles contrastées. Les vallées cévenoles marquées par des épisodes de résistance (guerres de Religion, sauvetage de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale) sont des vallées mythifiées. Les chercheurs ont travaillé les questions d'identité, d'appartenance ou de « cévennité » (Joutard, 1977 et 1979 ; Pelen, 1975, 1987 et 1991 ; Taillefer *in* Joutard, 1979 ; Rodrigues dos Santos, 1995). Il n'y a pas le pendant pour le bassin de Marvejols qui renvoie davantage l'image d'une campagne ordinaire[41]. S'il existe une mise en patrimoine de l'histoire locale[42], elle ne porte pas autour d'une culture commune politique et religieuse, mais justement autour de la tradition d'accueil du handicap.

II. C. 1. Les Cévennes, le territoire idéal pour accueillir ?

Les vallées gardoises étudiées correspondent à ce que l'historien Patrick Cabanel nomme les « Cévennes des montagnes et des hautes vallées ». Elles sont caractérisées « par leur histoire et leur culture protestantes, leur altitude allant de 400 à plus de 1000 mètres (localement 1500 et 1700), leur situation en amont des petites villes qui tiennent les portes des vallées (Florac, Génolhac, La Grand-Combe, Anduze, Saint-Hippolyte-du-Fort, Sumène, Le Vigan), leur ruralité plus "profonde" est une immigration de plus en plus nette et diversifiée » (Cabanel, 2014). Dans mon

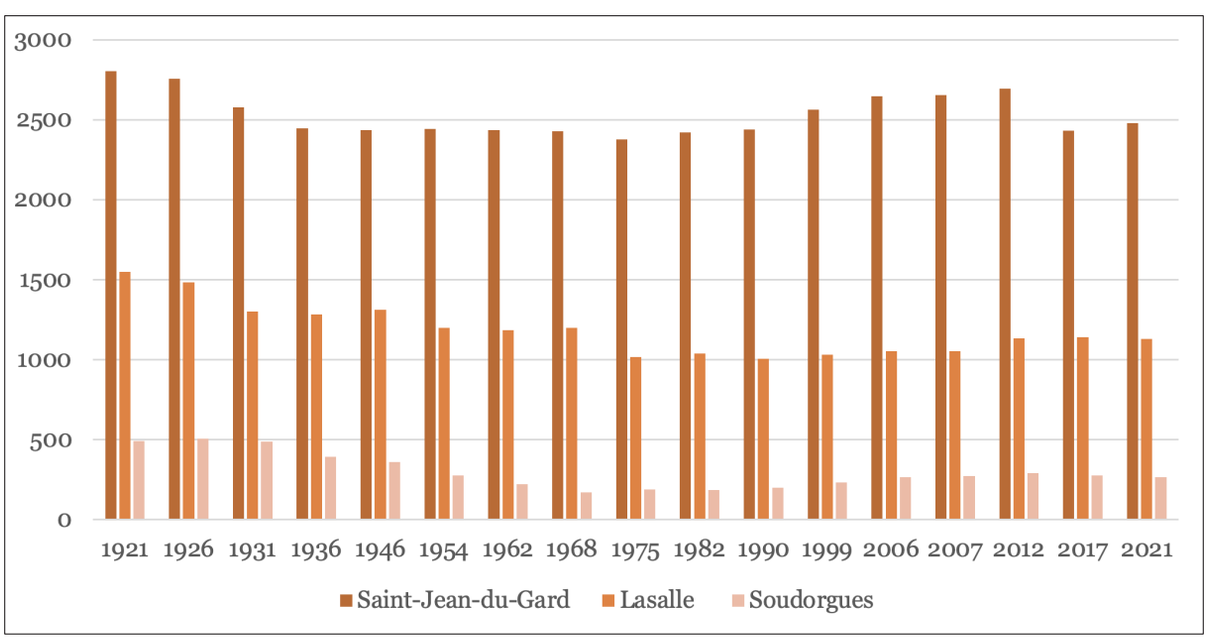

Figure 10. Évolution de la population entre 1921 et 2021 dans le terrain gardois.
Réalisation Élise Martin, 2024. Données INSEE.

[41] Cette France « ordinaire » notamment rurale est visible dans les numéros de l'Atlas des régions naturelles (ARN, publié depuis 2021), issus du travail photographique d'Eric Tabuchi et Nelly Monnier.

[42] Parmi les histoires locales, entre mythes et réalités on peut citer l'histoire de la bête du Gévaudan (Moriceau, 2021). Une statue de la « bête » trône d'ailleurs sur un des rond-points de Marvejols.

travail de mémoire de master 2, je m'interrogeais sur la vocation d'accueil de ces montagnes et hautes vallées : qu'est-ce qui fait des vallées des Gardons et de la Salindrenque un territoire de l'accueil exemplaire envers les exilés ? Par « exemplaire », j'entendais qu'elles possédaient des caractéristiques qui en faisaient un territoire hospitalier et ouvert à l'altérité. Si l'arrivée de nouvelles populations plurielles depuis la fin du siècle dernier ou encore la réactivation de récits autour d'actions de résistance participent d'un écosystème propice à l'accueil, l'affaiblissement, par exemple, du vote de gauche ces dix dernières années remet en cause cette idée d'exemplarité et plaide au contraire pour un resserrement identitaire.

Un territoire archétypal de la renaissance rurale

L'arrivée de populations vulnérables s'inscrit dans un territoire marqué par un solde migratoire positif et une croissance démographique. Les Cévennes sont en effet un territoire archétypal de la « renaissance rurale » (Kayser, 1989), soit un territoire qui a connu un important processus de repeuplement après une période d'exode (voir figure 10). Comme en Ariège ou encore en Ardèche (Rouvière, 2016), les communes de l'arrière-pays gardois ont commencé à regagner des habitants au milieu des années 1970 (figure 10).

Encadré 4. Les « néoruraux », tentative de définition

La catégorie des « néos » est une catégorie très vaste qui « assèche » une réalité sociologique plurielle explique Françoise Clavairolle (2014) en reprenant les termes de Monique Simard (2008) : « le terme érigé en catégorie s'applique à des réalités extrêmement diverses, selon le cadre de référence mobilisé par ses utilisateurs (société civile, chercheurs, aménageurs, journalistes), les espaces d'implantation de ces personnes et leur statut socioprofessionnel ». Clavairolle choisit de reprendre la définition de Pierre Dérioz et explique que les « néoruraux » auraient en commun « le choix délibéré d'une installation en milieu rural sous-tendu par des motifs plus idéologiques et philosophiques que socio-économiques et d'autre part la volonté d'exercer de préférence, une activité agricole ou artisanale » (Clavairolle, 2014, p. 67).

Les vallées étudiées dans les Cévennes ont fait l'objet de vagues d'arrivées successives de néoruraux (encadré 4) depuis les années 1970 formant une véritable « nébuleuse » (Clavairolle, 2014, p. 67). La première vague est constituée de jeunes gens qui prennent la route dans le sillage de mai 1968. Ces « soixante-huitards » ou « hippies » sont désignés par Danièle Léger et Bertrand Hervieu (1979) comme des « immigrants de l'utopie ». Les personnes arrivent dans les Cévennes un peu par hasard, souvent par bouche-à-oreille. Certaines se fixent, d'autres sont seulement de passage (Clavairolle, 2014, p. 73). Ceux qui restent cohabitent dans et surtout hors des villages dans des communautés éphémères[43]. À l'aube des années 1980, la sociologie cévenole est en profonde évolution. Le désenclavement du sud-est de la France et la connexion du territoire par le train (TGV-Est) accélèrent les arrivées.

Une deuxième vague correspond à l'arrivée de « porteurs de projet » (Clavairolle, 2014, p. 75), à savoir des personnes qui se lancent dans une agriculture raisonnée et qui souhaitent vivre au plus près de la nature dans les années 1980. Outre les quelques bergers qui essaient de perpétuer

[43] Dans un article dans son article intitulé « De la contestation à la participation : les néo-ruraux et la politique dans les Cévennes » datant de 2008 Françoise Clavairolle explique : « Le silence est retombé, entérinant l'échec relatif de la tentative communautaire mais passant sous silence la pérennité, sous d'autres formes, des efforts déployés autrement » (Clavairolle, 2008). Par « efforts », elle entend le fait que certaines de ces personnes sont descendues de la montagne pour rejoindre les villages de fonds de vallée et se sont fondues dans la communauté.

les traditions agropastorales, des individus s'initient à la culture de plantes aromatiques et médicinales. Les fondateurs de *Biotope des montagnes* (voir *supra*, note 35) sont arrivés à ce moment-là. Les nouveaux agriculteurs se fondent sur des principes paysans qui renvoient à « la capacité de coopération des producteurs avec des principes de réciprocité et de solidarité (échanges de savoirs, de matériel et de produits), la relation de co-production avec la nature (miser sur une qualité de vie et une qualité des produits) et une relation avec des marchés diversifiés reposant sur l'autocertification » (Van der Ploeg, 2014). Les « néos » qui arrivent à ce moment portent aussi des projets culturels. C'est dans les années 1980 que nait l'association « Cinéco », un cinéma itinérant. Celui-ci tourne entre les vallées cévenoles et s'arrête (toujours) une fois par semaine à Saint-Jean-du-Gard et à Lasalle (voir *supra*).

Les années 1990 voient arriver de nouvelles populations aux revenus et aux trajectoires variées notamment de plus en plus d'urbains attirés par cet arrière-pays proche et accessible. Ils se mettent en quête d'un mas ou d'une ancienne clède à rénover pour en faire une maison secondaire. Françoise Clavairolle parle de « lubéronisation » pour désigner ce processus « qui entraine un renchérissement des prix du foncier et de l'immobilier qui satisfait certes les propriétaires vendeurs, mais entrave les projets d'installation pérenne » (Clavairolle, 2014, p. 81). À côté de cette population aisée qui investit dans la pierre, mais ne fréquente le territoire que quelques semaines par an arrive une population plus précaire[44]. Celle-ci « privilégie le mode d'habiter rural qui représente, dans l'imaginaire ou réellement, un territoire où l'on peut vivre modestement avec les avantages du loyer bas, du jardin potager, des pratiques de la nature gratuite, de l'interconnexion, mais aussi de l'anonymat » (Clavairolle, 2014 reprenant Mathieu, 1997). Cette population de « néo-néos » (*ibid.*, p. 83) se pose en faux par rapport aux individus avec un capital économique important désignés comme des gentrifieurs.

Dans les années 2000, on assiste à une arrivée renouvelée de jeunes, venus des villes proches ou plus lointaines. Ces personnes tentent de vivre selon un modèle communautaire, dans des ensembles en ruine ou encore des squats. Parmi les squats, certains font figure de hauts-lieux à l'instar de La Picharlerie (Clavairolle, 2012) dans la vallée Française ou encore de la Borie (2011) dans la vallée du Gardon de Mialet (voir *infra*). Le paysage change au gré de l'installation d'habitats légers. Parmi eux, les yourtes font particulièrement polémique et cristallisent les tensions (photographie 9).

Aujourd'hui la population continue de changer même si la dynamique démographique semble se tasser. Le territoire attire des personnes qui ont entre 25 et 35 ans, qui n'ont pas toujours de projet précis en tête. À Saint-Jean-du-Gard, certains gravitent autour du Merlet, une association qui forme des intervenants à l'encadrement de groupes dans la nature. L'association a pour vocation de démocratiser l'accès à la nature et aux sports et attire des personnes avec une vision engagée de l'animation venues de toute la France. Lasalle, de son côté, attire des artistes qui rejoignent des petits collectifs disséminés dans la vallée de la Salindrenque entre Thoiras et Soudorgues, qu'ils soient poètes, peintres ou chanteurs venus faire un stage au Roy Hart[45], haut-lieu artistique connu pour ses stages de théâtre et de pratiques vocales.

[44] Clavairolle parle de « néotropisme » pour désigner « la réputation que la région s'est forgée depuis les années 1970 en tant que terre d'accueil pour tous ceux qui décident de vivre en marge de la société » (Clavairolle, 2014, p. 84).
[45] Le Roy Hart situé à Malérargues entre Thoiras et Lasalle, a été créé dans les années 1970 par des artistes venus d'Angleterre. Aujourd'hui les stages proposés par les professeurs attirent des personnes qui viennent du monde entier.

Une tradition de résistance

Les vallées du territoire étudié sont hautement patrimonialisées, au sens où leur identité se modèle au gré des récits des habitants, récits transmis et réactualisés de génération en génération. L'accueil de populations vulnérables se greffe sur une tradition de résistances qui fait l'objet d'une telle patrimonialisation.

Selon l'historien Patrick Cabanel, les vallées de Saint-Jean-du-Gard, de Mialet et de Lasalle sont « des buttes-témoins » de « la Cévenne » en tant que culture ou prétendue identité[46] liée au protestantisme. Parmi les vallées qui cristallisent les récits et les mythes, celle du Gardon de Mialet appelée « vallée des camisards[47] » en est l'archétype. Celle-ci a abrité des résistants protestants qui cherchaient refuge dans les montagnes, pendant le désert, période qui débute à la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685 et prend fin à la Révolution. La vallée abrite d'ailleurs aujourd'hui le Musée du Désert, haut-lieu de l'histoire protestante et maison natale du chef protestant Rolland (voir figure 6). Le territoire a aussi abrité des résistants pendant la Seconde Guerre mondiale et des Juifs cachés chez des habitants, alimentant ainsi l'image de Cévennes refuges et forteresses.

Les histoires diverses de résistance sont réactivées par d'autres acteurs dans le cadre de luttes plus récentes. La lutte contre l'édification d'un barrage sur le Gardon de Mialet au lieu-dit « La Borie » (Clavairolle, 2011) qui a défrayé la chronique à la fin du siècle dernier, illustre cette idée de circularité du récit (voir encadré 5 et photographies 6 et 7). La sociologue Françoise Clavairolle qui a travaillé sur les « émotions patrimoniales » montre que la lutte contre le barrage [a été] un opérateur essentiel de la reconfiguration du sentiment identitaire local » (*ibid.*, p. 22).

Le territoire étudié dans le nord du Gard, notamment la vallée du Gardon de Mialet, a une histoire particulière : « la mémoire historique du fait huguenot et en particulier de la guerre des Camisards […] a modelé en profondeur le sentiment collectif d'appartenance » (Clavairolle, 2011). L'accueil des exilés dans les vallées participe directement d'une réactivation du mythe de la montagne refuge et résistante (voir chapitre 6).

Un territoire protestant et de gauche propice à l'accueil ?

Patrick Cabanel explique aussi que « l'histoire et la géographie électorales des Cévennes sont marquées par un "mythe" historiographique, celui du vote des protestants à gauche » (2014 ; Charreyron, 2011). Si cette identité et une culture d'ouverture persistent et dessinent un écosystème favorable à l'accueil, il convient d'apporter un certain nombre de nuances.

Dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard et les vallées satellites étudiées, les protestants sont encore assez nombreux même s'ils forment une communauté plutôt discrète[48]. « Nombreux sont

[46] Sur la mythification des Cévennes à plus petite échelle voir Basset et Pelen, 2016 notamment autour de la création du Parc National des Cévennes : « La création en 1970 du Parc national des Cévennes (PnC) constitue un exemple de concrétisation d'un processus de territorialisation de longue durée auquel a participé la « mise en littérature » des Cévennes, sublimation narrative de données d'ordre géographiques, historiques et culturelles. »

[47] « Camisard » est le nom donné aux protestants du Languedoc et particulièrement des Cévennes qui après la révocation de l'édit de Nantes par le roi Louis XIV se sont rebellés en revendiquant leur droit à la liberté de conscience. On prête au terme « camisard » deux origines : il viendrait soit de « camise », c'est-à-dire chemise (celle que les insurgés portaient sur leurs vêtements pour se reconnaître), soit de « camisade » qui selon le dictionnaire Littré signifie « attaque nocturne » » (Clavairolle, 2011, p. 17)

[48] La communauté a néanmoins nettement diminué. Un village comme Sainte-Croix-de-Caderle comptait par exemple trois temples au siècle dernier.

Encadré 5. Figer la lutte dans la pierre : de la Borie à la maison Mazel

Durant dix ans, de 1982 à 1992, des habitants et militants se sont opposés à la construction d'un barrage qui aurait ennoyé une partie de la vallée des camisards. La lutte autour de la Borie — qui fait partie des quelques luttes écologiques victorieuses en France — a mobilisé les habitants des vallées de Saint-Jean-du-Gard, de Mialet et de la vallée Française voisine (photographies 6 et 7). Elle a agrégé plusieurs groupes et a réussi grâce à l'alliance de néo-ruraux et de membres de la communauté protestante locale. Les opposants ont utilisé « les lieux ainsi que les figures héroïques et les valeurs associées au calvinisme cévenol » comme des arguments, usant ainsi d'une « rhétorique patrimoniale » (Clavairolle, 2011b, p. 54). Dans la foulée de l'abandon du projet de barrage, les militants impliqués ont cherché à donner une suite à l'histoire résistante de la vallée. À plusieurs dizaines, ils ont acheté les ruines de la maison prétendue[a] d'Abraham Mazel sur la rive qui fait face à « La Borie ». Aujourd'hui, la maison (photographie 8) est un « lieu associatif de luttes et résistances » qui brasse des membres de la communauté protestante et plusieurs générations de néoruraux. Les événements proposés, notamment les *Rencontres*[b] qui ont lieu tous les étés dans la maison et autour se revendiquent de l'héritage des camisards.

[a] Abraham Mazel fait figure de « héros opportun » (Clavairolle, 2011, p. 236).

[b] « Les programmes des rencontres permettent de se faire une idée plus précise des intentions de l'association et de la manière dont elle tisse un discours s'efforçant de lier passé et présent dans une réflexion qui fait se tenir ensemble territoire et système de valeurs. Les thèmes liés au protestantisme alternent avec d'autres qui portent sur des questions d'actualité ayant une portée universelle » (Site de l'association Abraham Mazel).



Photographies 6 et 7. Manifestations et actions contre le barrage au droit de la Borie.
Photographies de 1989 tirées des archives de la Maison Mazel. [À gauche : message « Non » au barrage, suspendu au-dessus du Gardon. À droite : ocupation du pont submersible et des berges du Gardon.]

les Cévenols qui sont plus des "protestants de mémoire[49]" que de foi (Carbonnier, 1985). Le patrimoine abstrait, symbolique, auquel ils ne cessent de clamer leur indéfectible attachement,

[49] Les différentes phases de terrain m'ont permis de comprendre l'importance de cette longue histoire collective et ses multiples interprétations. « En Cévennes, la mémoire collective s'est depuis le début du XIXe siècle abreuvée au récit des événements dont les vallées des Gardons ont été le théâtre. Chaque famille possède ainsi sa propre histoire, marquée par le souvenir de ses héros et de ses martyrs dont elle cultive la mémoire, rappelant aux jeunes générations la signification profonde de leur combat pour la défense de leur foi et des valeurs éthiques qui y sont attachée » (Clavairolle, 2011, p.147).



Photographie 8. La Maison Mazel, symbole d'une lutte victorieuse.
Photographie Élise Martin, mai 2021.

reposerait donc sur un partage de significations et de valeurs en acte qui ont été érigées en emblèmes communs (Fabre, 1998, p. 287). » (Clavairolle, 2011, p. 150). Le protestantisme infuse encore dans les vallées, en témoignent les temples qui se remplissent dans les villes et villages à l'occasion des cultes. L'identité protestante est visible à travers le port de la croix protestante ou croix huguenote[50] d'une partie des habitants, mais aussi par les pratiques rituelles notamment autour des défunts. Un nombre encore important de familles pratiquantes continuent d'enterrer leurs proches à domicile. Un article du *Monde* paru en septembre 2024 revient d'ailleurs sur les barrières de plus en plus nombreuses qui rendent cette inhumation difficile [Beaudouin, 2024]. L'identité protestante, encore vive dans les vallées étudiées, se lit enfin à travers l'engagement du pasteur qui reste une figure structurante. Il ou elle est souvent une figure politique de gauche à l'instar du pasteur de Lasalle, qui fait partie du conseil municipal[51].

Les Cévennes gardoises sont historiquement des bastions de gauche, en témoignent les résultats des différentes élections de la Ve République. Les communes d'Anduze, Lasalle, Saint-Jean-du-Gard, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte-du-Fort votent massivement à gauche aux élections qui ont lieu entre 1965 et 1995. Au tournant du siècle, ce vote de gauche commence à se tasser. En 2012, le Front national fait une percée importante. La gauche obtient 49,2 % des voix dans le territoire étudié, soit cinq points de moins que dans les années 1960-1990 (ce qui est toujours plus que la moyenne gardoise, autour de 40,7 %). François Hollande l'emporte avec 57 % localement contre 48,5 % à l'échelle du département. À chaque élection les scores de la gauche diminuent un peu plus tandis que le vote FN augmente. Emmanuel Macron remporte les élections de 2017 face à Marine Le Pen avec 60 à 80 % dans les communes étudiées (54,7 % dans le Gard) de même qu'en 2022 alors que Marine Le Pen l'emporte pour la première fois au second tour dans le Gard avec 52 % des voix. Si Macron l'emporte dans le bassin de vie en 2022, le vote FN

[50] Une croix de Malte avec des perles au bout des pointes.

[51] « Le pasteur a lui-même dans une certaine mesure, une religion politique. La tradition du vieux personnel pastoral, issu du XIXe siècle, est nettement une tradition de gauche, franchement avouée, et que chacun estime non seulement naturelle, mais convenable et presque même indispensable à un leader religieux cévenol » (Cabanel, 2014 reprenant Siegfried, 1949).

progresse considérablement entre 2017 et 2022. En 2017, Marine Le Pen avait obtenu 34 % des voix à Saint-Jean-du-Gard et Lasalle. En 2022, près de 39 % et 37 %. La singularité du vote cévenol dans le Gard est de moins en moins vraie tant le Front national remonte les vallées depuis la plaine largement ralliée à l'extrême-droite. Les élections législatives de 2024 en sont un témoignage supplémentaire (voir chapitre 12) puisque la circonscription à laquelle appartient le territoire étudié (cinquième circonscription du Gard) a été remportée par l'extrême-droite, ce qui est inédit et signe la fin de l'exceptionnalité cévenole.

II. C. 2. Marvejols, une campagne française ordinaire[52]

Le bassin de Marvejols a connu une reprise démographique précoce au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avant la période de « renaissance rurale » à proprement parler. La ville a alors été repeuplée grâce à l'accueil du handicap (chapitre 6) ainsi que l'arrivée de populations extérieures immigrées.

La reprise démographique des Trente Glorieuses

Marvejols et certains de ses villages satellites ont gagné des habitants après la Seconde Guerre mondiale et pendant les Trente Glorieuses (figure 11). Entre 1946 et 1982, la population de Marvejols est ainsi passée de 3800 à 5600 habitants soit une hausse de 47 %. Cette croissance est directement liée à l'implantation de l'association médico-sociale Le Clos du Nid dans le bassin de vie (voir chapitre 5).

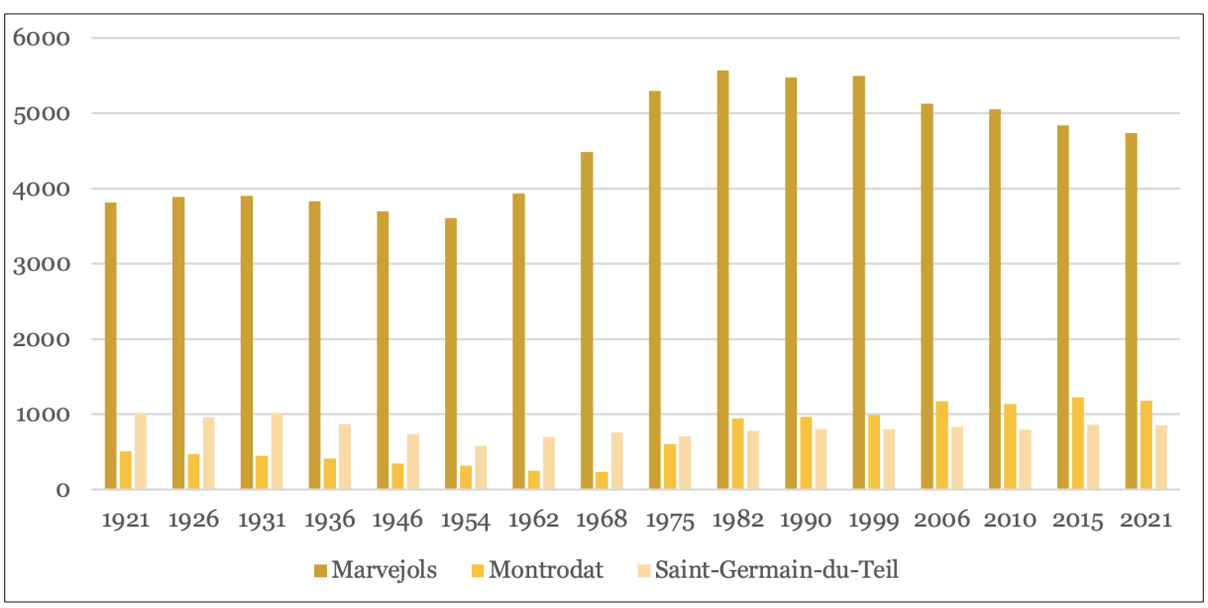

Figure 11. Évolution de la population entre 1921 et 2021 dans le terrain lozérien.
Réalisation Élise Martin, 2024. Données INSEE.

[Dans les années 1920-1930, la population diminue, lorsque la Lozère connaît un exode rural important. Certains Lozériens montent à Paris comme le font alors d'autres habitants du Massif central.]

Marvejols possède une tradition d'accueil de population étrangère depuis les Trente Glorieuses et l'arrivée d'une main-d'œuvre étrangère en France. Les personnes sont surtout installées autour de Mende, à l'instar de personnes de la communauté portugaise. Des hameaux forestiers voient aussi le jour en dehors des villes pour « reclasser » les harkis venus d'Algérie. Sur

[52] Le bassin de vie de Marvejols fait certes figure de campagne ordinaire, mais l'étude de la place qu'occupe le champ médico-social dans le bassin de vie en fait un territoire extra-ordinaire (voir partie 2).

Encadré 6. En quête des voix et visages marocains

La présence de populations marocaines à Marvejols est relativement invisible. Une recherche dans la presse a donné peu de résultats de même que dans les archives du département en ligne. J'ai pu trouver la mention d'une association créée dans les années 1990 pour venir en aide aux jeunes de la population marocaine en difficulté, à savoir les enfants des personnes arrivées vingt ans auparavant. Les Marocains de Marvejols, à l'instar d'autres chibanis (Pinel et Leblanc, 2020), sont particulièrement invisibilisés dans le récit national français. Le petit livret qui accompagne l'exposition «Les semelles au Vent» (Gendry, 2021), réalisé par des archivistes du département, constitue en cela un apport précieux à propos des mouvements population.

le territoire étudié, le village de Chanac a par exemple accueilli plusieurs familles algériennes[53]. Le bassin de Marvejols est lui le lieu d'arrivée de populations essentiellement marocaines (encadré 6). Celles-ci viennent travailler dans des petites industries locales[54], à la mégisserie[55] située à l'entrée de la petite ville (Midi Libre, 2024) et à l'abattoir. Aujourd'hui plusieurs centaines de personnes descendent de ces immigrés arrivés durant les Trente Glorieuses. À côté des nouveaux habitants permanents venus de l'étranger, le bassin de vie voit transiter des jeunes du pourtour méditerranéen ou encore de région parisienne qui arrivent pour les vacances. Ils rejoignent les colonies de vacances qui bourgeonnent après-guerre dans les Cévennes lozériennes, mais aussi en Margeride[56].

Dans une ville de droite et catholique, l'accueil tenu à distance ?

« Il y a un incontestable continuum entre les "deux" gauches gardoises, la protestante cévenole et l'autre (ou plutôt les autres[57]), il y a un fossé entre les Cévennes lozériennes et la Lozère catholique » (Cabanel, 2014). La Lozère est effectivement coupée en deux avec au sud un territoire qui vote massivement à gauche[58] et au nord un territoire qui vote à droite. Par conséquent, on pourrait présupposer que le bassin de Marvejols ne soit pas un territoire propice à l'accueil notamment des personnes exilées. Une analyse fine de la sociologie politique et culturelle du pôle marvejolais montre que la réalité est plus subtile.

En tant que ville située à l'interface entre les Causses et Cévennes, et les terres froides du nord du département (Cabanel, 2014, p. 24), Marvejols se trouve dans une situation d'entre-deux. Jusque dans les années 1990, le bassin de vie est marqué par un vote de droite. Jacques Chirac y obtient par exemple la majorité lors des présidentielles de 1995. Dans les années 2000, un changement s'opère et une percée de la gauche est lisible. Ségolène Royal l'emporte face à Nicolas Sarkozy dans la commune en 2007, François Hollande fait de même en 2012 à moins de trente voix

[53] En Lozère, de 1963 à 1967, sept hameaux forestiers seront créés, habités chacun par 25 familles. Mende, La Loubière (Chadenet), Cultures (Chanac), Cassagnas, Meyrueis, Saint-Étienne-du-Valdonnez ainsi qu'un camp double à Villefort-Pourcharesses.

[54] La population marocaine est arrivée à l'aube des années 1970 en Lozère. En 1968, ils n'étaient que quelques dizaines ; en 1978 presque 500 (Gendry 2021).

[55] Lieu où l'on tanne les peaux des animaux destinées à l'industrie de la chaussure, de la ganterie ou de l'habillement.

[56] L'exemple pris dans le livret est celui d'Auroux (Gendry, 2021, p. 27).

[57] Cabanel fait ici référence au vote communiste des anciens bassins miniers autour d'Alès (La Grande Combe notamment).

[58] Les Cévennes lozériennes votent à gauche. Elles sont le berceau du retour à la terre des années 1970-1980 (vallée Française).

d'écart. Aux élections de 2017, Macron obtient 66 % des voix à Marvejols au second tour des Présidentielles contre 34 % pour Marine Le Pen. En 2022, l'écart se réduit. Le président sortant obtient 56 % de voix contre 43 % pour Marine Le Pen, ce qui va de pair avec l'augmentation du vote à l'extrême-droite qui se lit partout en France. Ces quelques éléments statistiques permettent de nuancer l'idée d'un département à droite. Marvejols et ses alentours sont au cœur d'un virage électoral ou plutôt d'une remontée du vote de gauche et centre gauche, confirmé lors des élections législatives de 2024 (voir chapitre 12). Cette tendance n'occulte pas pour autant la montée parallèle de l'extrême-droite notamment sur les hauts (Aubrac, Margeride, etc.).

Contrairement aux vallées cévenoles étudiées où le protestantisme domine[59], le bassin de vie de Marvejols est marqué par le catholicisme[60]. « Si le diocèse de Mende fut le premier de France, au début du XIXe siècle, concernant le nombre de prêtres (plus de 400, et 250 paroisses), il ne compte plus aujourd'hui que vingt-cinq prêtres en activité, répartis dans cinq paroisses aux superficies démesurées » (La Croix, 2020). Bien que l'on note une baisse importante du nombre de fidèles, la place occupée par le catholicisme perdure, en témoignent le nombre de groupes scolaires privés et le tissu associatif (scouts, associations de confession catholique). L'accueil des populations vulnérables s'est appuyé et s'appuie sur cet écosystème catholique. C'était le cas dans les années 1950 lorsque l'abbé Oziol fonde Le Clos du Nid, ce qui enclenche la bifurcation de la trajectoire du bassin de vie. C'est aussi le cas plus récemment puisque le curé, à l'instar du pasteur cévenol, se démarque comme une figure de l'accueil des exilés (voir chapitres 5 et 6).

II. C. 3. Des sociétés rurales clivées

L'arrivée, depuis plusieurs décennies, de nouvelles populations, en particulier dans les Cévennes, cristallise un certain nombre de tensions et dessine un contexte qui n'est pas toujours favorable à l'accueil. Les conflits portent ainsi essentiellement autour de l'identité et de l'appartenance, autrement dit autour de la différence subtile entre « être ici, et être d'ici » (Sencébé, 2004).

Dans les Cévennes, la fracture entre les déjà-là et les nouveaux arrivants s'apparente à un véritable serpent de mer (Dall'aglio, 2024). Les autochtones sont désignés par le terme « archéos » qui s'oppose à celui de « néos » (Clavairolle, 2008), catégories qui évoluent. Dans le bassin de Marvejols, la distinction entre néos et archéos est peu opérante du fait du faible nombre de nouveaux habitants. Les conflits qui existent se concentrent autour de la population marocaine perçue comme étrangère alors qu'elle est présente à Marvejols depuis plus de soixante ans. La jeune génération (troisième génération depuis l'immigration) fait en l'occurrence office de bouc émissaire.

La lancinante opposition néos/archéos dans les Cévennes

La distinction entre autochtones et allochtones est vivace dans le territoire cévenol. Elle transparait à travers les catégories utilisées par les habitants rencontrés dont certaines, en plus des traditionnels « hippies » ou « babas cool », ont été forgées localement. Pour parler des néo-cévenols, certains enquêtés utilisent le terme « bourruche », qui désignait dans les années 1970 les hommes barbus arrivant dans les Cévennes. Il est encore utilisé aujourd'hui et désigne la population de

[59] Même s'il existe une petite communauté catholique, en témoignent les messes qui ont lieu dans les églises de Lasalle et Saint-Jean-du-Gard.

[60] La ville, longtemps protestante, a été détruite pendant les Guerres de religion. Lorsque Louis XIV révoque l'Édit de Nantes, la ville passe aux mains des catholiques.

nouveaux arrivants qui aspirent à un retour à l'essentiel et à une vie plus sobre. En Lozère, une personne a également utilisé le terme « babos-crados » pour évoquer cette population itinérante.

La difficulté à cohabiter entre les groupes persiste depuis les années 1970 et se complexifie au gré des arrivées. Le terme « archéos » (c'est-à-dire les autochtones) sert à désigner deux groupes aux idéaux plutôt opposés : des protestants humanistes et des petits artisans et entrepreneurs locaux. Les protestants humanistes sont des membres de la petite bourgeoisie locale avec des ancrages forts au territoire[61] et ont aujourd'hui en majorité plus de soixante-cinq ans. Ces personnes ont vécu tout ou une partie de leur vie dans le territoire et possèdent un attachement très fort aux Cévennes (Guérin-Pace, 2006). Le deuxième groupe qu'on peut qualifier schématiquement d'autochtones est constitué de petits artisans et d'entrepreneurs locaux. Il comprend des personnes qui approchent de la retraite, mais aussi leurs enfants. De fait, l'enquête montre que les enfants, qui ont entre vingt et quarante, décident de rester dans le territoire[62] en trouvant du travail dans le bâtiment, l'artisanat ou le commerce.

Les néo-ruraux peuvent aussi à mon sens être scindés en deux classes d'âge. La première regroupe des personnes qui ont aujourd'hui plus de soixante-cinq ans et sont arrivées par vagues jusque dans les années 2000. Ces personnes sont installées depuis longtemps et ont acquis un véritable capital d'autochtonie (Retière *et al.*, 2020). La deuxième catégorie correspond aux derniers arrivants, plus jeunes, qui ont entre vingt-cinq et quarante ans. Ceux-là n'ont pas fait l'objet de travaux récents en SHS, sans doute car ils sont arrivés trop récemment[63]. Ils n'ont pas nécessairement les mêmes idéaux politiques que les anciens néos et possèdent souvent un capital culturel et militant orienté vers la défense des minorités sexuelles et une grande connaissance autour des questions LGBTQI+[64] ou encore des troubles mentaux (TDAH, dépression), ce que n'ont pas forcément les anciens néos.

Les différents groupes (archéos/néos) ne partagent pas les mêmes lieux de sociabilités (cafés, associations). Les archéos entrepreneurs sont tournés vers la pratique de la chasse ou encore du rallye-voiture les weekends sur les routes de fond de vallée[65]. Les néos se retrouvent eux davantage autour de lieux engagés à l'instar de la Lézarde, librairie libertaire de Saint-Jean-du-Gard, ou à la Maison Mazel lors d'événements associatifs et culturels. Les néos animent des associations et initiatives culturelles dans les villages, initiatives qui ont du mal à percoler auprès de la population. Le cinéma « Cinéco » en est un bon exemple. Françoise Clavairolle explique que la population qui se rend voir les films (films d'auteur souvent sous-titrés) est essentiellement une population « néo ». Cette relative imperméabilité se lit aussi lors des différents festivals du film documentaire organisés à Lasalle et Saint-Jean-du-Gard chaque année. Les personnes qui organisent ces événements sont des protestants et des néoruraux arrivés il y a plusieurs décennies dans les vallées. La

[61] Chacun y va de son anecdote. Une personne de la communauté protestante rencontrée lors de mon master 2 à Lasalle m'avait dit « Il faut être ici depuis sept générations pour pouvoir dire qu'on est cévenol ».

[62] L'enquête montre que les enfants de ces personnes ne font pas des études longues. Ils partent faire quelques années d'études après le baccalauréat à Alès ou Nîmes et reviennent ensuite.

[63] Les derniers travaux datent du début des années 2010 et par conséquent ne prennent pas en compte les nouvelles arrivées.

[64] Les recherche sur la place des communautés LGBTQIA+ dans les campagnes est un champ en devenir (Plouvier, 2023 ; Blondel *et al.*, 2024)

[65] Dans les villages les groupes pratiquent des lieux de sociabilités distincts notamment les cafés. À Lasalle un café est estampillé « café des chasseurs ». À Saint-Jean-du-Gard, un café-restaurant est fréquenté par des amateurs de rallyes de l'association ASA Alès (association sportive automobile), investis notamment dans le « rallye des camisards » qui a lieu au mois de septembre.

programmation, engagée et plutôt marquée à gauche (films autour des inégalités, du réchauffement climatique, des minorités, etc.), attire toujours les mêmes groupes d'habitants.

Si les appétences des uns et des autres sont contrastées en termes de loisirs, des conflits opposent les petits entrepreneurs locaux aux néo-ruraux au sens large. Certaines mairies comme celle de Saint-Jean-du-Gard (dirigée jusqu'en 2023 par M. Ruas) mènent des politiques pour repousser les personnes qui vivent en camion (arrêté municipal avec interdiction de stationner sur les parkings) ou encore une lutte contre les habitats légers comme les yourtes (photographie 9).



Photographie 9. Yourtes installées en terrasse sur les hauteurs d'un terrain de Saint-Jean-du-Gard qui font l'objet d'un conflit avec la mairie de la commune.
Photographie Élise MARTIN, juillet 2024.
[Ces yourtes qui se trouvent sur les hauteurs de la petite ville sont au cœur d'un débat entre la mairie et son propriétaire pourtant une figure locale de la vie associative.]

Parmi les sujets clivants, le développement touristique des vallées cristallise les tensions. Certains pans de la population, notamment les petits entrepreneurs et autres acteurs du tourisme, défendent le développement de l'offre touristique qui fait vivre les vallées. A contrario, un grand nombre de néo habitants dénoncent le surtourisme et la « dysneylandisation »[66] du territoire : les nuisances causées, mais aussi l'impact environnemental. La présence de centaines de vacanciers durant des périodes de sécheresse de plus en plus intenses accroit la pression sur la ressource et multiplie les conflits d'usage entre vacanciers, agriculteurs et habitants.

Dans le territoire cévenol, deux sociétés semblent cohabiter : une population plutôt de gauche, constituée de protestants et de néo-ruraux qui font des alliances de circonstances[67], et une population qui vote à droite, prône une libéralisation des activités économiques et paraît peu sensible à la question des changements environnementaux.

[66] Terme que l'on retrouve sur des affiches dénonçant les campings de la vallée de la Salendrinque en 2016-2017.

[67] Comme dans les années 1990 autour de la Borie, les protestants et les néoruraux (qui sont dans certains cas les mêmes, les frontières étant poreuses) font régulièrement alliance avec les plus jeunes arrivés récemment. Le cas de la défense de l'accueil des exilés en est un bon exemple.

À Marvejols, une minorité marocaine bouc émissaire

À Marvejols, on ne distingue pas d'opposition aussi marquée entre « néos » et « archéos » puisque la présence de « néos », notamment de nouveaux arrivants venus des villes depuis les années 1970-1980, est sporadique. Une population bourgeoise et catholique installée de longue date côtoie une population de passage qui travaille dans le secteur médico-social. Il ne s'agit pas de personnes qui arrivent dans le territoire pour sa dimension alternative, mais dans un but professionnel précis.

Lorsqu'il y a des conflits, ceux-ci opposent une partie de la population et des membres de la minorité marocaine de la petite ville. Certains élus évoquent en entretien les difficultés de certains jeunes adultes à l'instar d'une adjointe d'une commune proche de Marvejols. « Les parents sont arrivés pour travailler dans le bâtiment. Ça s'est relativement bien passé. Aujourd'hui c'est un peu plus difficile. Parmi les nouvelles générations, il y a la personne qui travaille sérieusement et celle qui sont entre les deux. Ils ont des problèmes de drogue, d'addiction. Leur situation est difficile par rapport à l'emploi. Au départ ça a été positif, mais au fil des générations ça a été plus difficile ». Les jeunes dont il est question sont les petits enfants des personnes (troisième génération) qui se sont installées durant les Trente Glorieuses[68] (entretien 1).

Les discussions informelles avec des habitants du bassin de vie laissent entrevoir au mieux un tabou, au pire un racisme ouvert envers les membres de la communauté marocaine. Marvejols est parfois désignée par certains habitants par l'expression « Maroc-jols », formule qui stigmatise la population perçue comme étrangère. De même, certains habitants rencontrés lors de phases d'observation (voir chapitre 3) amalgament parfois sans retenue ni nuance les jeunes descendants d'immigrés marocains au trafic de drogue visible dans la petite ville (Midi Libre, 2021, Midi Libre, 2024).

Cette partie visait à présenter les territoires étudiés. Elle a donné à voir le contexte géographique dans lequel s'implante l'accueil mais aussi en filigrane les facteurs qui pourraient expliquer que celui-ci « prenne » dans les territoires (isolement, déclin qui peut être vu comme une ressource, présence d'acteurs engagés) mais aussi les défis qui se posent en termes d'intégration de l'autre à la communauté rurale (sociétés clivées, enjeux politiques).

* * *

Pour résumer, ce chapitre est revenu à la fois sur les raisons qui expliquent la comparaison de l'accueil de deux populations, qui n'ont a priori rien en commun, et sur le choix de deux territoires ruraux dont l'un découle de l'expérience préalable du terrain (Cévennes). Il replace plus largement l'expérience au cœur du processus de maturation de la recherche scientifique, au sens où c'est elle qui m'a poussée à agir, à ajuster, orienter et réorienter ces choix.

[68] Une enquête autour de la trajectoire de ces petits-enfants d'immigrés serait intéressante. Si cette génération fait l'objet d'enquête de terrain dans les franges urbaines notamment certaines banlieues d'Île-de-France, les marges rurales sont peu travaillées. Pourtant la vie des petits enfants d'immigrés diffèrent de celles des enfants du fait « des transformations de la société française survenues ces dernières décennies » (Vallot, 2016).

Chapitre 3. Les mains dans le cambouis : bricolage ethnographique et manières de faire du terrain en contexte rural auprès de populations vulnérables

Pour travailler autour de l'accueil de populations vulnérables, j'ai eu recours à différentes méthodes que l'on qualifie de mixtes soit « l'articulation dans une même recherche de méthodes quantitatives et de méthodes qualitatives » (Aguilera et Chevalier, 2021). Dans un article tiré des *Annales de géographie*, les chercheurs du programme CAMIGRI montrent la nécessité d'utiliser des méthodes différentes, en l'occurrence pour étudier les présences étrangères dans les campagnes (Hochedez *et al.*, 2024). Le but du programme était de cerner aussi bien les trajectoires des territoires que les trajectoires individuelles. Par conséquent, il leur a paru indispensable de recourir aussi bien à des méthodes statistiques qu'à des enquêtes de terrain.

Étudier l'accueil des populations vulnérables (des personnes exilées, mais aussi des personnes en situation de handicap) dans les espaces ruraux m'a amenée à me poser des questionnements similaires. Comment retracer des trajectoires territoriales et des trajectoires individuelles autour de l'accueil ? Comment appréhender, en premier lieu, la présence de personnes vulnérables dans des territoires ruraux ? Comment les localiser ? Dans un premier temps, j'ai opéré un cadrage statistique pour évaluer et mettre en évidence leur présence dans les départements que sont le Gard et la Lozère. Confrontée à des problèmes d'invisibilité statistique (Hochedez *et al.*, 2024), j'ai créé mes propres jeux de données (annexes 2a et 2b) pour localiser les lieux et dispositifs d'accompagnement : base de données FINESS pour les lieux d'accueil du handicap et une partie des lieux d'accueil des exilés (CADA) et tableaux statistiques issus des SRADA pour les autres lieux d'accueil des exilés. Ces tableaux statistiques ont également été enrichis d'entretiens menés avec les DDSCPP des départements étudiés (voir *infra*)[1]. J'aborde cette démarche en détail dans le chapitre 4 lorsque je procède à l'analyse spatiale multiscalaire des lieux d'accueil des exilés et personnes en situation de handicap. Ce travail statistique mené à plusieurs échelles m'a permis de contextualiser les terrains choisis — le bassin de Marvejols et les vallées des Gardon (Saint-Jean-du-Gard, Lasalle) — en tant qu' « espaces sociaux localisés » (Hochedez *et al.*, 2024 empruntant à Laferté, 2014).

Dans ce chapitre, je reviens plus précisément sur la façon dont j'ai conduit mon enquête en contexte rural auprès de personnes vulnérables. Pour naviguer du territoire (bassin de vie, communes) à l'individu, j'ai dû faire des allers-retours entre différentes échelles et convoqué des méthodes hétérogènes. Les manières de faire du terrain ont été modelées *par* et *avec* celui-ci, *par* et *avec* mes interlocuteurs, en contexte. De fait, « on ne peut utiliser de quelconque table de la loi. L'anthropologie ne dispose pas d'une méthodologie standardisée, dont on pourrait examiner si la mise en œuvre est ou non conforme » (Olivier de Sardan, 2008, p. 25-26). Le choix d'autres terrains et d'autres temporalités auraient sûrement nécessité d'autres choix méthodologiques.

Ce chapitre propose de « mettre les mains dans le cambouis » pour comprendre les rouages et l'arrière-scène de l'enquête, et de revenir sur les différentes méthodologies mises en œuvre,

[1] Les entretiens avec les fonctionnaires des DDSCPP permettent d'avoir accès à une donnée plus fine notamment concernant la localisation des lieux d'accueil des exilés parfois dispersés (Berthomière *et al.*, 2020).

partant du principe que celles-ci se combinent. « Le terrain est identifié comme rhizomique au sens deleuzien, soit processuel, dynamique, hétérogène, fonctionnant selon des principes de multiplicité, d'agencements, de prolifération et de connectivité » (Volvey *et al.*, 2012).

La géographie que je revendique est une géographie « embarquée » (Bulle, 2020). La première partie revient donc sur les phases d'immersions longues menées sur les deux terrains. Je reviens particulièrement sur la manière dont j'ai trouvé ma place dans les villages et sur ma façon d'habiter l'espace rural. J'ai logé dans différents lieux, mais aussi beaucoup circulé (allers-retours), ce qui m'a permis de m'interroger sur la façon dont on fait son entrée sur le terrain. Je reviens aussi sur les études de cas que j'ai menées (immersions dans l'immersion), à savoir la façon dont j'ai enquêté dans les lieux et dispositifs d'accueil. Comment négocier des phases de terrain longues dans des établissements plus ou moins fermés qui abritent des populations vulnérables ? Comment intégrer un collectif militant qui accueille des personnes exilées ? Je reviens sur la façon dont je me suis présentée et dont j'ai négocié avec mon expérience personnelle et ma trajectoire d'engagement personnelle.

Au cœur des pratiques de terrain, j'ai mobilisé des pratiques systématiques d'observations/prises de notes. J'ai pratiqué l'observation flottante (Pétonnet, 1982) et la description lâche pour saisir l'épaisseur de la vie dans les villages et les petites villes, et une observation plus fine des interactions prises comme des scènes (mise en présence de la population et des accueillis lors de fêtes) ou des saynètes (accompagnement individuel). Le travail immersif a également été nourri d'un travail fin de collecte d'images et de documents. Ce matériau constitué de différents supports, produits *sur* et *à propos* du terrain (journaux locaux) ou *par* le terrain (affiches) enrichit l'analyse de l'accueil dans les deux espaces localisés choisis.

La volonté de travailler autour des trajectoires territoriales et des trajectoires individuelles m'a également demandé de mener des entretiens avec des acteurs divers. J'ai ainsi mené 168 entretiens avec des acteurs organisant l'accueil, des accueillis, des accueillants et d'autres acteurs du territoire. Les entretiens avec des accueillis et accueillants m'ont permis de reconstruire la trajectoire des territoires de l'accueil et les trajectoires des individus eux-mêmes. Faire entendre les voix de personnes vulnérables souvent inaudibles et oubliées de l'histoire (de Certeau, 2002 ; Farge, 2009) était pour moi « un impératif scientifique » (Racheboeuf-Allard, 2022). Pour ce faire, il a fallu que je m'adapte aux personnes qui ont des difficultés de compréhension ou de communication (personnes ne parlant pas français, personnes déficientes avec des difficultés à s'exprimer). Les difficultés rencontrées m'ont amenée à développer un outil d'enquête *in situ* : le *memory* géographique, jeu basé sur la *photo-elicitation*.

Pour expliciter ma position, je me propose enfin de revenir sur la façon dont j'ai engagé mon corps dans cette enquête. En m'engageant totalement en tant que chercheure, mais aussi finalement en quasi-accompagnante ou *care giver* (Volvey, 2012), ce travail ne m'a pas laissée indemne et m'a transformée (Morice, 2005).

I. Immersion(s). Trouver sa place au village, négocier son entrée dans une institution ou un collectif militant

Ce travail de thèse repose sur une pratique immersive du terrain, au sens où j'ai habité les terrains étudiés et que ceux-ci m'ont habitée pendant six années. « [L'ethnographie] doit s'astreindre à considérer son objet sur une longue période de temps, en diversifiant les contextes, en combinant plusieurs types de données, en multipliant les occasions de comparaison » (Schwartz, 2001, p. 357). J'ai effectué plusieurs phases de terrain entre mars 2019 et mai 2022 : plus de trois mois dans le bassin de Marvejols et six mois dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard[2] — huit mois si l'on compte le terrain de master 2 (voir figure 12).

S'immerger dans les deux territoires d'étude m'a demandé de m'engager dans des territoires hors de mon quotidien. Lorsque je me présente comme « habitante » du rural, c'est en tant que chercheuse présente pour une durée limitée dans les territoires étudiés. Mon expérience de l'espace rural et mes représentations sont celles d'une femme de trente ans qui vit depuis une dizaine d'années dans des grandes villes, après avoir grandi dans la banlieue pavillonnaire d'une petite ville du nord-ouest de la France. Mon regard et mes projections sont ainsi celles d'une urbaine sur l'espace rural (encadré 7). L'espace rural est pour moi un espace ouvert, plutôt calme, qui contraste avec la grande ville de plus en plus dense qu'est Lyon, où je vis depuis plusieurs années. Je n'avais pas d'ancrage dans les terrains, aucune attache particulière ni en Lozère ni dans les Cévennes, qu'il s'agisse d'une maison de famille, de connaissances, ou d'amis sur place.

Encadré 7. « Martine » hors des grandes villes : la réminiscence d'un espace vécu

Si mon mode de vie s'est transformé, certains aspects de la vie dans les espaces traversés font écho à mon enfance et mon adolescence (Gambino et Desmesure, 2014, et Didier-Fèvre, 2015) dans une commune de 4000 habitants qui jouxte une ville moyenne. L'absence d'anonymat, notamment dans les commerces, les relations de voisinage, le sens de la propriété (la barrière, la clôture), les commérages (Elias et Muel-Dreyfus, 1985) ou encore les rues désertes après 19h m'ont rappelé de nombreuses scènes vécues. Les discussions avec les enquêtés autour de pratiques de mobilité m'ont rappelé mon adolescence : l'obligation d'anticiper ses déplacements ou encore la connaissance *incorporée* du trajet en bus qui nous amenait en ville.

Dans l'idée de faire connaissance avec un grand nombre d'habitants, j'ai décidé de changer de lieu de vie autant que possible. Le but était de m'imprégner des deux terrains mais aussi de rencontrer des personnes vers lesquelles ma recherche n'allait pas forcément me conduire.

Habiter le terrain ne suffit pas lorsqu'il s'agit d'entrer dans la sphère de l'accompagnement quotidien. Je reviens donc ici sur les *immersions dans l'immersion* effectuées dans les deux territoires, à savoir ma présence prolongée dans les lieux d'accueil et dispositifs et sur la façon dont je l'ai négociée auprès des accueillis comme des accueillants. La négociation a varié en fonction des acteurs mais aussi de la population accueillie (personnes exilées et personnes en situation de handicap).

[2] Incluant la période d'écriture de juin-août 2024.

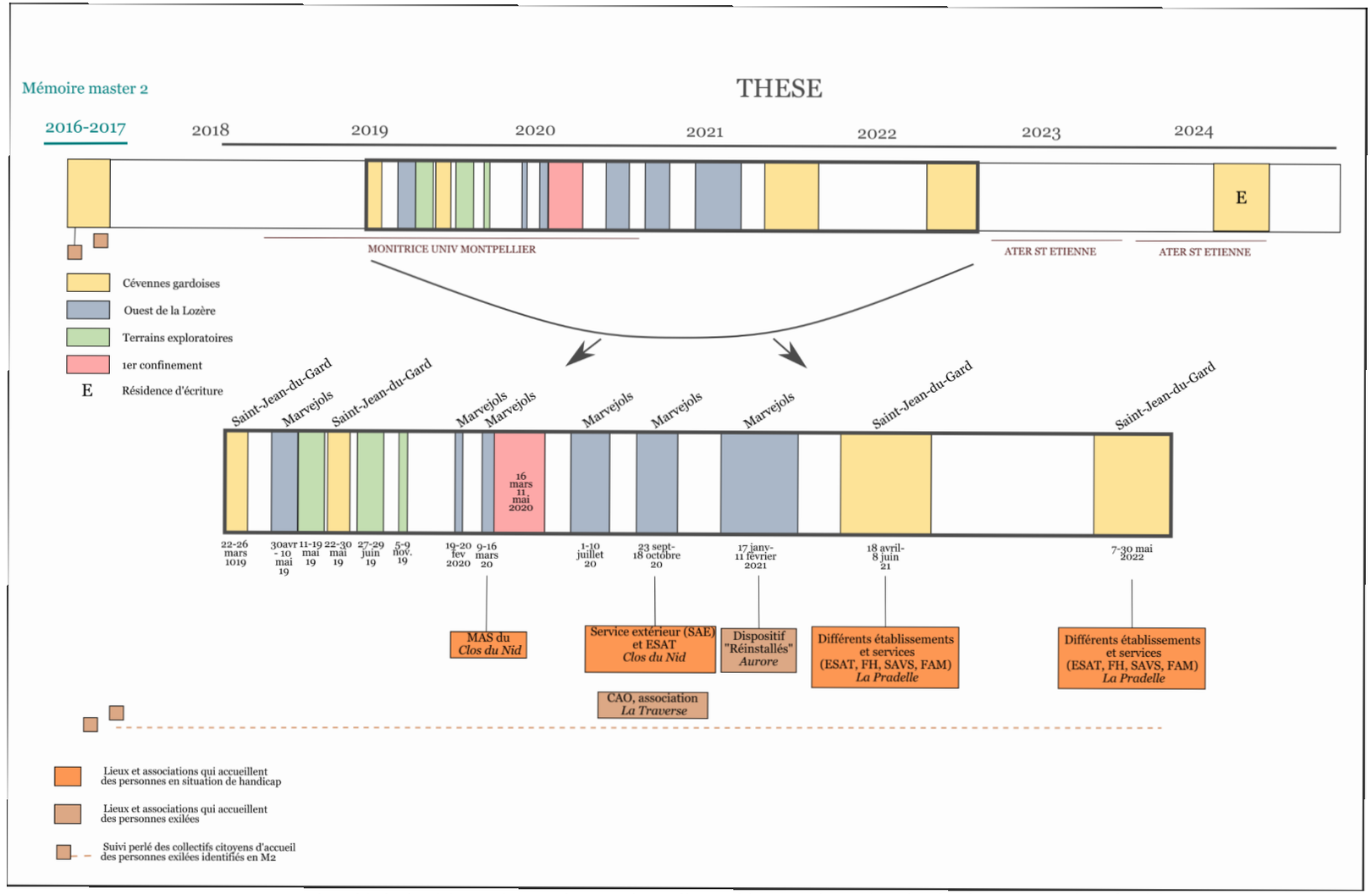

Figure 12. Déroulé de la thèse, phases de terrain et lieux d'immersions (ou étude de cas) pendant la thèse.
Réalisation : Élise MARTIN. Conception inspirée de la frise de DOLCI, 2021, p. 117.

I. A. Aller vers, habiter, circuler sur le terrain

Habiter le terrain commence au moment où l'on quitte son logement, en l'occurrence pour moi le centre-ville de Lyon. Pour me rendre dans les Cévennes, j'ai pris une unique route : l'autoroute de la vallée du Rhône suivie de la route départementale parallèle aux franges méridionales du Massif central (axe Bagnols-sur-Cèze–Alès). Après avoir passé Alès, le franchissement de la petite ville d'Anduze[3] signait mon entrée dans les Cévennes.

Pour me rendre à Marvejols, j'ai utilisé des chemins plus divers. Je suis tantôt passé par Clermont-Ferrand en empruntant l'autoroute, tantôt par Le Puy-en-Velay et Langogne et une fois enfin par Saint-Jean-du-Gard en empruntant l'ancienne route commerciale qui traverse les Cévennes (voir chapitre 2). Ces trajets étaient à chaque fois des moyens d'accéder au terrain en douceur, de prendre conscience, par le franchissement de paysages différents, que *j'entrais* sur le terrain comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain :

> Trajet Lyon Marvejols par Le Puy et Langogne. Départ de Lyon à 8h30 avec une covoiturieuse. La route jusqu'au Puy est longue. Je n'aime pas cette autoroute, elle serpente beaucoup et il y a plein de changements dans les limitations de vitesse. Entre le Puy et Langogne, le paysage change radicalement. J'arrive sur une sorte de plateau dénudé. Il y a beaucoup de vent. La route trace des lignes droites dans des champs semés de lentilles. Je suis un grand nombre de camions. Je traverse Langogne qui a l'air tout endormie. Beaucoup de commerces sont fermés. Je suis interpellée par le nombre de magasins qui vendent du matériel médical. Est-ce à dire qu'il y a beaucoup de personnes âgées dans le canton ? J'amorce une redescente. J'arrive à Mende un peu avant midi. Je m'y arrête un temps pour manger. Le centre-ville est désert. La pancarte géante « Action Cœur de Ville » dans une des rues principales me rappelle que la petite préfecture fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 19 février 2020]

J'ai choisi de ne pas résider au même endroit à chaque séjour de terrain, dans l'idée d'habiter avec les habitants (figure 13). J'ai tantôt fait du *wwoofing*, tantôt été logée gracieusement. J'ai également vécu en colocation ou encore partagé des dortoirs avec des randonneurs dans des gîtes d'étape.

Date	Cévennes / Ouest lozérien	Lieu	Type de lieu	Modalités	Pièce / Espace à soi	Profil des hôtes et co-habitants
Mars 2019	Saint-Jean-du-Gard	Saint-Jean-du-Gard	Maison de ville	Logement à titre gracieux	Chambre à soi	Couple de retraités
Début mai 2019	Marvejols	Bourgs-sur-Colagne	Maison	Gîte d'étape payant	Dortoir partagé	Seule – quelques randonneurs
Mi-mai 2019	Terrain exploratoire autour de Génolhac (Génolhac, Chamborigaud, Concoules)	Aujac	Ferme biologique en maraichage	Wwoofing	Pièce au-dessus de l'enclos des ânes	Couple, paysanne et paysan vivant en quasi-autonomie
Fin mai	Saint-Jean-du-Gard/Lasalle	Lasalle	Maison	Logement à titre gracieux	Chambre à soi	Couple, lui pasteur elle médecin

[3] Située au contact entre la plaine et les vallées des Cévennes, Anduze est souvent qualifiée de portes des Cévennes. Le Gardon a creusé la roche, formant une porte. La route serpente entre les deux rochers.

Juin 2019	Terrain exploratoire autour du Vigan	Le Vigan	Maison	Logement à titre gracieux	Chambre à soi	Couple de retraités (enseignant chercheur et institutrice)
Nov. 2019	Terrain exploratoire dans les hauts cantons de l'Hérault (Lodève/ Clermont-L'Hérault)	Aller-retour depuis Montpellier				
Fév. 2020	Marvejols	Marvejols	Appartement de ville	Couch surfing	Canapé	Femme seule, psychologue dans une structure sanitaire liée aux addictions
Mars 2020	Marvejols	Saint-Germain-du-Teil	Maison de village	gîte d'étape payant	Dortoir	Randonneurs de passage chaque soir et travailleurs en déplacement
Du 16 mars au 11 mai 2020 : premier confinement						
Juillet 2020	Marvejols	" "	" "	" "	" "	" "
Sept-oct. 2020	Marvejols	" "	" "	" "	" "	" "
Janv.-Fév. 2021	Marvejols	Marvejols	Maison à la sortie de la ville	Colocation	Chambre à soi	Colocataires travaillant dans les établissements médico-sociaux du bassin de vie
Avr.-mai 2021	Saint-Jean-du-Gard	Falguière, Saint-Jean-du-Gard	Maison isolée	Logement contre participation financière	Chambre à soi	Gardien (menuisier) et sa femme (éducatrice)
Mai-juin 2022	Saint-Jean-du-Gard	" "	" "	" "	" "	" "
Juin-août 2024	Saint-Jean-du-Gard	" "	" "	" "	" "	" "

Figure 13. Habiter son terrain : liste des séjours effectués entre mars 2019 et août 2024.
Données : Élise Martin, 2024.

Le *wwoofing* a été une des manières particulières de tâter le terrain cévenol. Travailler à la ferme m'a permis de saisir le quotidien des néo-paysans, nombreux à s'installer dans les Cévennes, et m'a donc incité à ne pas négliger un groupe que je n'allais pas étudier directement (photographies 10 et 11). Le *wwoofing* comme clé d'entrée sur le terrain a d'ailleurs été pratiqué par d'autres chercheurs à l'instar de Paula Dolci en Italie (Dolci, 2021, p. 121-125).

J'ai également décidé de loger dans des lieux ouverts à l'extérieur, à l'instar des chambres d'hôtes et des gîtes d'étape où les personnes ne restent qu'une ou deux nuits. Comme le *wwoofing*, le gîte d'étape m'a permis d'identifier d'autres groupes présents sur le territoire, en l'occurrence des



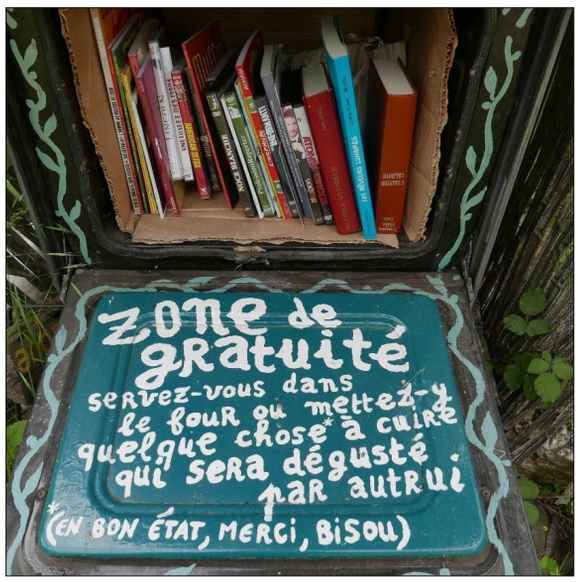

Photographie 10 (à gauche). Les ânes de la ferme de Jo et Lili, devant leur abri (eux au rez-de-chaussée, moi à l'étage). Photographie Élise Martin, mai 2019.

Photographie 11 (à droite). Four transformé en boite à partage dans le jardin de Jo et Lili. Photographie Élise Martin, mai 2019.

touristes de passage. À Saint-Germain-du-Teil, j'ai rencontré des randonneurs (le village est situé sur le GR60 et le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert) mais aussi des travailleurs mobiles. J'ai notamment pu discuter certains soirs avec des salariés employés par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain :

> Je rentre de l'hôpital de Saint-Alban-sur-Limagnole où j'ai rencontré le cadre de santé. J'arrive au gîte vers 20h. Je me sens fatiguée. Je mange et discute avec Jeanne qui dort une deuxième nuit dans le même dortoir que moi. Elle est contrôleuse agricole. Elle m'explique son métier. Elle va d'exploitation en exploitation pour contrôler ce que les éleveurs donnent à leurs bêtes et ainsi pouvoir toucher des aides de la PAC. Elle visite en ce moment des fermes sur l'Aubrac. Elle m'explique qu'elle a la mission de détecter les gens en détresse... Même si c'est encore tabou, les agriculteurs osent davantage consulter, notamment des psys. La veille au soir, elle m'a raconté l'histoire d'une agricultrice qui n'avait vu personne depuis 2 mois. La dame appelait des numéros verts en 0 800 pour entendre une voix humaine au bout du fil.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 29 septembre 2020]

Lors d'une autre période de terrain en Lozère, à Marvejols, j'ai logé cette fois dans une grande maison transformée en colocation. Mes colocataires étaient trois salariées du secteur médico-social lozérien. Le midi et le soir, j'ai pu discuter avec elles à bâtons rompus et saisir leur rapport au travail et à l'institution (colère contre l'institution, attention et attachement aux résidents, connaissances du monde du handicap, etc.). L'extrait qui suit, tiré d'une discussion avec une des colocataires — une jeune femme d'une trentaine d'années — met en évidence des fils intéressants aussi bien du point de vue de sa trajectoire, que de sa perception du champ médico-social ou encore de ses connaissances qui lient art et handicap.

> Ce samedi est un peu décousu. On s'est levé ce matin sous la neige et nous ne pouvons pas nous rendre au rassemblement qui a lieu à Florac en l'honneur de personnes exilées. Je discute avec Léti en mangeant. Elle m'explique qu'elle a fait les Beaux-Arts à Toulon. Après la licence, elle était prise en master mais une histoire d'amour l'a ramenée en Lozère. Elle a alors bossé dans une pizzeria puis cherché un travail en tant qu'art-thérapeute mais elle n'a pas trouvé. Elle a obtenu un poste de remplaçante dans une

> MAS. Elle hésite à arrêter mais elle dit que c'est quand même confortable… Elle m'explique qu'elle a toujours du mal à supporter l'institution. Elle dit que certains résidents ne sortent pas. « Là tu vas voir ça va être pire avec la neige ! Ceux qui ne marchent pas vont encore moins sortir ! » On parle aussi d'Art brut. Elle me parle de la robe de Marguerite Sirvins[4], une patiente de Saint-Alban-sur-Limagnole qui a brodé une robe de mariée avec des fils tirés des draps de son lit d'hôpital. La robe est exposée au musée de Lausanne. « Pourquoi il n'y a pas de musée d'Art brut en Lozère ? » me demande-t-elle.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 23 janvier 2021]

Dans certains cas, enfin, j'ai été logée gracieusement sur le terrain. Ce fut notamment le cas dans les Cévennes, où je viens depuis maintenant plusieurs années (figures 12 et 13). La connaissance du terrain et mon insertion dans certains milieux m'ont permis de trouver des logements gratuits chez l'habitant. Ces différents modes d'hébergement m'ont permis de saisir un contexte territorial d'accueil depuis le point de vue de plusieurs groupes sociaux, des installés de longue date aux personnes arrivées plus récemment et aux habitants temporaires (touristes et travailleurs).

Habiter l'espace rural ne se résume pas à y loger ou y être hébergée, mais inclut également la fréquentation d'une série de lieux pluriels du quotidien. C'est pourquoi j'ai consommé sur place en habitante et fréquenté toute la palette des commerces locaux, de la grande surface discount à l'épicerie biologique. Cette fréquentation en *habitante ordinaire* m'a permis d'observer les interactions entre les uns et les autres, notamment entre personnes accueillies et commerçants, ce qu'illustre l'extrait suivant :

> Ce matin-là avant de me mettre à écrire, je dis à L. que j'irais bien m'acheter un croissant au P'tit Bonheur. Ces croissants-là ont un goût un peu à part, le boulanger ne lésine pas sur le beurre. En faisant la queue, nous tombons sur Titouan, personne en situation de handicap qui travaille à l'ESAT de la Pradelle qui vient acheter une viennoiserie. Je connais bien Titouan, il habite aux appartements, à quelques mètres seulement. Je sais par ses éducateurs qu'il réclame souvent de la monnaie pour aller acheter une pâtisserie au P'tit Bonheur. Il lui manque quelques centimes ce matin-là. Le monsieur qui attend derrière, un touriste de passage, lui donne quelques pièces pour compléter ce qui lui manque. Il ressort tout content. Sacré Titouan ! Ce n'est pas la première fois que je le vois faire ça, il a réussi son coup. Je parle un peu avec la boulangère, comme il n'y a pas de client dans la queue. Elle m'explique qu'elle a une petite boite avec des pièces jaunes à côté de sa caisse « pour Titouan ». « J'ai toujours de quoi compléter, dépanner parce que ça peut être gênant vis-à-vis des clients vous voyez… » Quand je lui demande si les résidents de la Pradelle consomment beaucoup, elle me répond : « Oui, et Titouan on le connait bien, il passe presque tous les jours ». L'expression de son visage et sa façon de parler brouillent un peu mon interprétation de son attitude. Son air traduit à la fois la connivence mais aussi une forme de lassitude.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 6 août 2024]

J'ai fréquenté et consommé dans des établissements où je n'ai pas l'habitude d'aller, pour essayer de sortir de mes habitudes et couvrir le champ le plus large de lieux possibles (bureaux de tabac, esthéticienne) et ai également eu l'occasion d'aller chez le médecin. En Lozère, j'ai été soignée par un médecin généraliste étranger (roumain) à Saint-Germain-du-Teil, les médecins étrangers étant particulièrement nombreux dans le département (Bontron, 2012). J'ai aussi fréquenté les urgences de Mende et ai pu y rencontrer un petit échantillon de la patientèle locale. Le jour en question, j'ai attendu avec une personne âgée qui ne pouvait plus rester isolée chez elle et un homme qu'une vache avait frappé d'un coup de sabot.

[4] La robe est visible ici : https://www.artbrut.ch/fr_CH/auteur/sir-marguerite.

Habiter l'espace rural m'a permis aussi de ressentir différemment le passage des saisons (voir *supra*, l'hiver particulièrement froid de 2021). Le hasard a voulu (suivant mon emploi du temps et l'organisation de l'année) que je fasse du terrain en Lozère surtout l'hiver et dans les Cévennes au printemps et à l'été. L'hiver à Marvejols m'a paru assez long et a participé à rendre le paysage et le séjour plutôt rugueux (photographies 12, 13 et 14).



Photographie 12 (en haut à gauche). Tempête sur l'Aubrac, à proximité de Nasbinals. Photographie Élise Martin, 4 octobre 2020.

Photographie 13 (en bas à gauche). Neige tombée en abondance sur l'Aubrac, à quelques minutes de Saint-Germain-du-Teil, col de Bonnecombe. Photographie Élise Martin, 21 janvier 2021.

Photographie 14 (à droite). Le Gardon de Mialet, au droit de Falguière. Photographie Élise Martin, 10 juin 2024.

Habiter l'espace rural a impliqué aussi de m'organiser différemment qu'en ville. J'ai dû rationaliser et planifier mes déplacements. J'ai compris combien la voiture était indispensable pour vivre dans les espaces ruraux (Huygues, 2017) puisqu'elle était le seul moyen d'accéder à certains établissements médico-sociaux ou encore à mon logement. Mon logement à Saint-Germain-du-Teil sur l'Aubrac était à plusieurs heures de marche de Marvejols[5]. C'est le cas aussi de la Maison Mazel dans le hameau de Falguière qui se trouve à une heure à pied du centre-ville de Saint-Jean-du-Gard. En six ans de thèse, je suis tombée en panne trois fois dans des lieux isolés. J'ai pu mesurer la dépendance à autrui dans ce contexte mais aussi la solidarité qui se met en place en quelques coups de fil.

[5] Les routes qui y mènent sont dangereuses et peu fréquentées par les piétons. Au bout de pentes raides, elles sont difficilement praticables à vélo.

La voiture n'est pas juste un moyen de se déplacer. Elle a plusieurs fonctions, comme l'explique Pierre-Marie Georges dans sa thèse sur l'ancrage des acteurs culturels dans les espaces ruraux : « C'est un espace de liberté, pour aller voir au bout des chemins ; un espace de repli, pour s'isoler et prendre des notes ; un espace fenêtre, pour observer le paysage ; un espace ressource, pour faire une petite sieste ; un espace de sociabilité lorsque l'on prend des gens en stop[6] (on pense alors à Pierre Deffontaines qui arpentait son terrain à vélo et faisait semblant d'avoir une roue crevée pour pouvoir entrer en contact avec les habitants) » (Georges, 2017). La voiture a été pour moi un abri à la météo. J'y ai mangé de nombreuses fois lorsqu'il pleuvait, entre deux entretiens. J'y ai rempli de nombreuses fois mes carnets de terrain dans la peur d'oublier des informations à la suite d'entretiens que je trouvais importants. Enfin, elle a été une pièce à part lors d'entretien informel avec des enquêtés. Si je n'ai jamais véhiculé de personnes en situation de handicap, il m'est arrivé de véhiculer des personnes exilées, comme le montre cet extrait de carnet de terrain :

> Après être passé à l'ESAT de la Colagne sur les hauteurs de Marvejols, je rentre manger à la coloc. Je repars ensuite chercher le père d'une famille syrienne *réinstallée* chez lui. Il est sorti, m'attend au point de rendez-vous à la sortie de Marvejols. Il a mis du parfum, cela embaume la voiture. Il a l'air content de sortir de Marvejols. Comme la famille n'a pas de voiture, ils ne bougent pas beaucoup. L'achat de la télé est un grand achat. Il est plus bavard qu'hier lors de l'entretien avec le reste de la famille. Il était sûrement intimidé par la présence des deux travailleuses sociales d'Aurore. Il me parle en anglais et tient à me re-raconter son parcours. Il me raconte les 5 ans passés dans des camps en Turquie avec sa femme et ses enfants. Il dit que la population était sympa mais pas l'État. Il raconte l'arrivée en France en avion puis la découverte de la Lozère dans la foulée. Il a l'air encore déphasé par le changement brutal d'environnement. Je le dépose à l'Hyper U de Mende. Il est un peu perdu. J'hésite à l'accompagner mais je me dis que l'achat de la télé est en soi un apprentissage.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 24 février 2021]

I. B. Montrer patte blanche

Le travail d'enquête qualitatif a impliqué dans mon cas d'intégrer des groupes plus ou moins fermés et très différents : le monde du médico-social plus ou moins institutionnalisé (sphère du handicap et de l'exil) et le monde militant du champ de l'exil. Dans les deux cas, mon entrée dans les lieux et les groupes a fait l'objet de négociations et d'ajustements.

I. B. 1. Les études de cas, ou l'immersion dans l'immersion

Mon travail d'enquête a consisté à entrer là où se fait l'accueil en tant qu'accompagnement. J'ai donc procédé à une double immersion : *une immersion dans l'immersion*. Cette immersion a eu lieu dans des lieux dédiés à l'accueil dans le sillage d'autres géographes, à l'instar de Fleur Guy dans les institutions pour enfants placés (2015) ou encore de Sophie Clair dans les fermes qui réinsèrent des prisonniers en fin de peine (2024)[7].

Quelques mois après le début de la thèse et une fois identifiés les acteurs de l'accueil en présence sur le territoire (encadré 8), j'ai choisi d'opérer par études de cas en menant des immersions dans des lieux précis dans le sillage d'autres chercheurs.

[6] J'ai pris des personnes en stop sur la portion Mende–Marvejols mais aussi Alès–Saint-Jean-du-Gard, essentiellement des jeunes adultes de passage pour quelques semaines ou quelques mois dans le territoire.

[7] On peut citer évidemment les travaux d'Erving Goffman sur les hôpitaux psychiatriques qui restent une référence en termes d'enquête qualitative basée sur l'immersion (Goffman, 1968).

Encadré 8. Le passage nécessaire par les monographies associatives

Pour saisir l'importance de certains acteurs, notamment associatifs, mon travail a consisté d'abord en des fresques monographiques et associatives. Il m'a paru indispensable, pour comprendre la longue histoire de l'accueil dans les territoires, de retracer les histoires du Clos du Nid et de La Pradelle (handicap), de La Traverse ou d'Aurore sur le versant de l'exil. Pour établir cet état des lieux, j'ai mené des entretiens avec des directeurs de structures ou chefs de service (tableau 6) mais aussi utilisé des sources biographiques. Les associations médico-sociales ont souvent une histoire longue et complexe. Pour en comprendre la naissance et les évolutions, j'ai pu m'appuyer sur des supports biographiques. Pour le Clos du Nid, l'ouvrage *Les enfants de Saint-Nicolas* (1976) rédigé par l'Abbé Oziol a été un outil précieux. Il permet de retracer la création d'une des premières associations qui a accueilli des personnes en situation de handicap et déficientes intellectuelles en France. Sous un vernis épais d'auto-célébration, l'ouvrage offre une documentation riche et unique.

L'équipe de CAMIGRI explique par exemple le bien fondé de l'étude de cas pour documenter l'accueil de l'exil. « Dans le périmètre de chaque terrain, des cas – au sens de « configurations originales d'un agencement de faits » décrites de manière approfondie sur un temps relativement long (Passeron et Revel, 2005) – ont été examinés à partir de lieux de vie et de réseaux d'acteurs (solidarité envers les exilés, activités agricoles, résidences collectives, vie associative, etc.). L'approche « par cas » était nécessaire pour rendre compte de la diversité des formes de migrations internationales dans les espaces ruraux ; ces cas ont souvent été identifiés après une première phase d'exploration conduite auprès d'acteurs-ressources sur chaque terrain (élus locaux, responsables associatifs, etc. » (Hochedez *et al.*, 2024). L'étude de cas est aussi le parti-pris de Noémie Rapegno dans sa thèse. Elle a procédé de cette façon pour donner à voir la diversité des situations de vie en établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap (Rapegno, 2014).

À Marvejols, il m'était impossible de faire des immersions dans chaque structure du Clos du Nid. J'ai donc choisi une MAS et le service du SAE qui suit des travailleurs d'ESAT. Dans les Cévennes, j'ai mené des immersions dans plusieurs sites, de fait surtout en ESAT, dans les sites des FH (foyers d'hébergement), au SAVS et un peu dans les antennes des FAM. Du côté des personnes exilées, je me suis focalisée sur quelques personnes et quelques logements (en enquêtant sur le CAO de Marvejols et le dispositif concernant les *réinstallés*) pour ne pas m'éparpiller. Sans partir du principe que les immersions dans les lieux choisis étaient représentatives de tous les établissements, le fait d'avoir choisi plusieurs échantillons m'a permis d'avoir une vue épaisse de la vie quotidienne dans ces lieux. Ici, « la partie renvoie au tout, elle l'exprime, le signifie, l'exemplifie, le condense » (Olivier de Sardan, 2008, p. 137) et participe de nourrir une démarche inductive.

Le tableau page suivante reprend les principaux éléments concernant lesdits lieux (figure 14). Les immersions ont duré entre une et plusieurs semaines. Je précise quand il s'agit au contraire d'une visite de quelques heures néanmoins significative (une matinée ou une après-midi). Les immersions ont pris la forme de journées entières passée dans les lieux d'accueil notamment du handicap (voir IV). J'ai suivi les accueillis et les accueillants de sorte à vivre les *journées ordinaires* des structures. Concernant les personnes exilées, j'ai plutôt procédé en faisant des visites, des passages chez les personnes qu'elles soient en CAO, à leur domicile ou chez l'habitant. Ces passages plus furtifs que dans les structures médico-sociales qui accueillent des personnes en situation de handicap ont été forcés par les circonstances et le cadre strict qui entourent les personnes exilées (voir *infra*).

Catégorie	Lieu	Immersion ou visite simple [Date]	Nombre de personnes accueillies	Tutelle financière	Population accueillie	Profil des personnes
Handicap	MAS du Clos du Nid	Immersion d'une semaine puis fermeture pour cause de confinement [9-16 mars 2020]	54	ARS	Personnes en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle ou polyhandicapées. La plupart non verbales.	Hommes et femmes. Population vieillissante[a] (moyenne autour de 50ans).
	SAE du Clos du Nid (dépendant d'un FH)	Immersion de plusieurs semaines [23 sept.-18 oct. 2020]	63	Département d'origine des personnes	Personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère. Personnes présentant des troubles psychiatriques.	Hommes et femmes. Population plus jeune (autour de 30ans).
	ESAT du Clos du Nid	Visites de chacun des sites d'ESAT [23 sept.-18 oct. 2020]	304[b]	ARS	Personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère. Personnes présentant des troubles psychiatriques.	Hommes et femmes. Population jeune (autour de 30ans).
	ESAT de La Pradelle	Immersion de plusieurs semaines [deux phases : 18 avril-8 juin 2021 et 7-30 mai 2022]	61	ARS	Personnes autistes avec des troubles légers.	Hommes et femmes. Population assez mixte en âge.
	FH de la Pradelle		25	Département	Personnes autistes avec des troubles légers.	Hommes et femmes. Population assez mixte en âge.
	SAVS de la Pradelle		10	Département	Personnes autistes avec des troubles légers.	Hommes et femmes. Population assez mixte en âge.
	FAM de la Pradelle	Visites ponctuelles sur les deux phases [18 avril-8 juin 2021 et 7- 30 mai 2022]	24	Département + ARS	Personnes autistes avec des troubles du comportant. Beaucoup non verbales.	Hommes et femmes. Population plus âgée (autour de 40-50ans).
Exil	La Traverse	Immersion de plusieurs semaines [23 sept.-18 oct. 2020]	Quelques dizaines de personnes	État	Hommes seuls.	—
	Aurore	Visites [17 janv.-11 févr. 2021]	Moins d'une dizaine	Fonds européens FAMI	Familles.	
	Accueil chez l'habitant	—	Moins d'une dizaine	—	Hommes seuls et familles.	

[a] Les personnes en situation de handicap ont une espérance de vie inférieure à la moyenne. Cet établissement accueille les personnes les plus âgées

[b] Les personnes qui sont suivies par le SAE ou un SAVS, celles qui vivent en FH ou sont externes sont toutes des travailleuses d'ESAT.

Figure 14. Listes des immersions et des visites sur le terrain. Réalisation : Élise Martin, 2024.

I. B. 2. Négocier son entrée dans les groupes et les lieux, l'expérience comme passeport ?

L'entrée dans les associations médico-sociales du champ du handicap a posé moins de problèmes que ce que j'avais imaginé. Après une prise de contact et plusieurs allers-retours par mail, j'ai reçu une réponse favorable à ma demande de la part des directions du Clos du Nid et de la Pradelle. En Lozère, l'intronisation s'est faite de façon verticale. J'ai rencontré le vice-président qui m'a accueillie officiellement au siège du Clos du Nid (dans une salle de réunion formelle) puis les directions respectives des sites (directions de la MAS enquêtée et direction du SAE qui est rattaché au foyer d'hébergement La Colagne). Dans les Cévennes, je n'ai pas rencontré la direction de Sésame Autisme (à l'époque, en 2021, l'association était sous administration provisoire) mais la direction de la Pradelle. La directrice s'est entretenue avec moi par téléphone, m'a demandé un courrier de mes directeurs de recherche avant d'accepter ma demande d'immersion sur les différents sites (voir annexes 3a, 3b, 3c et 3d).

La crise sanitaire aurait pu me fermer les portes des structures médico-sociales (peur de la contamination, volonté de ne pas prendre de risques). En dehors du premier confinement[8], j'ai pu mener mes enquêtes sans problèmes. La direction du Clos du Nid a accepté que je mène mon enquête au service extérieur (SAE) en septembre-octobre 2020 moyennant des tests TROD réguliers.

J'ai été également bien accueillie par les équipes. Passées quelques questions (que fais-tu ici exactement ? pour qui travailles-tu ? qui te paie ?), les salariés étaient souvent prompts à partager leur quotidien. Le fait d'avoir un frère en situation de handicap a favorisé mon intégration. Durant les phases immersives et de participation observante (voir *infra*), j'ai eu la sensation de parler un langage commun avec les équipes et ainsi d'avoir une « maitrise même partielle des codes, des usages et logiques (représentationnelles ou pragmatiques) du groupe étudié » (Olivier de Sardan, 2008, p. 204-205). Parmi les salariés et autres accompagnants, certains ont été des personnes ressources ou « portiers » (voir Olivier de Sardan reprenant le *gatekeeper* de Schwartz et Jacobs, 1979). Non pas qu'ils m'aient permis d'accéder à des lieux « interdits » mais ils m'ont donné la possibilité de comprendre certains rouages institutionnels. Ces personnes ressources avec qui j'ai gardé un lien pendant toute la durée de la thèse m'ont permis de garder un contact avec les enquêtés et la vie des établissements et services une fois partie.

Les directions des associations mandatées par l'État pour accueillir les demandeurs d'asile en CAO ou des réfugiés étaient d'accord pour que je mène mon enquête mais *à bonne distance*. Dans le cas de la Traverse, la direction n'a pas voulu que je me rende seule dans le CAO (colocations dans des appartements), invoquant des questions de sécurité. J'ai pu m'y rendre accompagnée d'une travailleuse sociale lors de ses visites. L'association Aurore qui s'occupe des *réinstallés* ne m'a pas interdit non plus de visiter les familles chez elles. J'ai néanmoins été accompagnée d'une travailleuse sociale et/ou d'une interprète à chaque visite des familles. Dans l'idée de pouvoir discuter plus librement avec elles, j'ai mené des entretiens avec les personnes exilées dans des cafés ou dans des lieux publics comme la Maison France Services de Marvejols.

[8] J'ai dû quitter la MAS où je menais mon enquête au bout d'une semaine au moment de la mise en place du confinement et de la fermeture des portes à toutes personnes extérieures. Sur les effets du confinement dans une MAS, voir Martin et Rapegno, 2022.

Mon expérience personnelle et militante dans l'association Terre d'Ancrages a par contre constitué une clé d'entrée auprès des collectifs villageois de soutien aux exilés. Ma connaissance des enjeux liés aux conditions de survie des personnes, mes connaissances administratives même partielles sur les questions d'asile dans la période 2017-2020 m'ont permis d'obtenir une certaine légitimité. Ainsi ce sont bien mes savoirs expérientiels qui m'ont permis d'entrer au plus près de l'accueil et de l'accompagnement (voir chapitre 2).

I. B. 3. Attention ! Risque d'encliquage sur terrain cévenol !

L'immersion sur le terrain amène à devenir un chercheur « indigène » (Schwartz, 2011). Si le fait de se fondre dans le territoire a du bon, il peut aussi engendrer des biais.

Lors des phases de terrains, j'ai été confrontée au risque d'« encliquage » (Olivier de Sardan, 1995, p. 101) à savoir le fait d'être associée à « une clique » ou une partie de la population. « L'insertion du chercheur dans une société ne se fait jamais avec la société dans son ensemble, mais à travers des groupes particuliers. Il s'insère dans certains réseaux et pas d'autres » (Olivier de Sardan, 1995, p. 101). J'ai été confrontée au risque d'encliquage avant tout dans les Cévennes d'abord lors des immersions dans les lieux d'accueil. J'ai pris le parti de passer du temps auprès des accueillis et des accueillants pour saisir ce qui se joue au quotidien entre les deux. Le fait que je fréquente au quotidien les équipes accompagnantes notamment à la Pradelle et développe des amitiés en dehors de la sphère du travail a créé une distance vis-à-vis de la direction. L'article que j'ai écrit, sur les limites des restructurations associatives de la Pradelle avec une dimension critique (Martin, 2021a) lui a peut-être aussi fait prendre conscience du versant plus politique de mon travail, et pas seulement descriptif.

Toujours dans les Cévennes, j'ai ressenti le fait d'être associée à une partie de la population, notamment lorsque j'interrogeais le maire ou encore des commerçants à Saint-Jean-du-Gard. J'ai logé à plusieurs reprises à la Maison Mazel et ai parfois eu la sensation d'être cataloguée comme une personne qui gravite dans la communauté néorurale et protestante. Au-delà de l'encliquage, j'ai la sensation de n'être *plus anonyme* sur le terrain cévenol. Je fréquente les vallées cévenoles étudiées depuis 2017 et commence plus globalement à être « repérée », ce qui n'est pas le cas à Marvejols. À Marvejols, je suis identifiée comme la personne qui enquête sur le Clos du Nid de la part des acteurs associatifs. La plupart des habitants ne m'ont pas identifiée.

II. Observer, consigner, recommencer

Sur mes deux terrains, j'ai systématiquement effectué deux actions devenues au fil du temps des routines : l'observation et la consigne (au sens de mettre à l'écrit ou de prendre des notes)[9]. Les prises de notes systématiques depuis le premier jour du terrain de thèse ont été gardées dans des carnets (photographie 15) dont les pages ont été numérotées et scannées. En plus des carnets de terrain stricto sensu, j'ai utilisé plusieurs carnets de suivis (annexe 3e), qui comprennent les dates et heures des rendez-vous, des trames d'entretiens ou encore les contacts obtenus à leur issue par effet boule de neige.



Photographie 15. Carnets de terrain remplis durant la durée de la thèse du premier de terrain au dernier jour de résidence d'écriture. Photographie Élise Martin, 2024.
[Chaque journée a été consignée dans les carnets en commençant par la date puis mon humeur et mon ressenti le matin. J'ai noté autant que possible les heures des départs à tel rendez-vous pour retrouver ensuite le fil des journées et pouvoir les découper en scènes et saynètes lorsque cela m'a paru nécessaire (voir *infra*).]

Les enquêtes de terrain ont été l'occasion de collecter plusieurs centaines de photographies. Au début, il s'agissait d'un moyen de « parvenir à voir sans déjà savoir » (Maresca et Meyer, 2013) et de garder des « traces regardables à loisir ». L'appareil photo me permettait surtout de me familiariser avec les terrains « *softly softly* » (Prosser et Schwartz, 1998). Rapidement, ma pratique est devenue plus systématique et plus ciblée. Dans le sillage de Flora Bajard, j'ai finalement procédé à l'élaboration d'un véritable « carnet de terrain photographique » (Bajard, 2016).

II. A. Observation flottante, se laisser (em)porter par le terrain

Le fait d'habiter dans les terrains m'a permis de m'en imprégner durablement. Sans que chacun de mes pas soit l'objet d'une observation, j'ai fait en sorte d'être aux aguets, de faire preuve d'une « vigilance routinière » (Olivier de Sardan, 2008, p. 204). Je me suis ainsi laissée porter par

[9] La description est un des piliers du pacte ethnographique avec la transcription (entretien) d'après J.-P. Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 2008, p. 29).

le terrain. J'ai passé de nombreuses heures à circuler dans les rues, à m'asseoir sur un banc au milieu d'espaces publics ou lieux de loisirs (stade, parcs pour enfants, parking) pour observer l'agencement des équipements et les interactions entre les habitants. Les villes et villages parcourus ont fait l'objet d'une « observation flottante qui consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet, 1982). L'observation flottante permet de se décentrer du sujet ou de l'objet d'étude tout en le gardant en fond. Elle permet la rencontre et donne lieu à des discussions non programmées comme celle entamée avec la boulangère (voir *supra*). L'observation flottante se traduit par des descriptions lâches mais relativement exhaustives[10]. Dans les carnets de terrain, « l'écriture [est] brutale, brute, non policée, la plus proche possible, la moins perdante possible rapport à ce qui a existé » (Piette, « Préface » dans Henry, Torterat et Jabiot, 2017). Les pages de mes carnets ont été augmentées de documents trouvés sur le terrain (carte de visite, publicité, etc.) ou de croquis effectués à main levée (photographie 16).

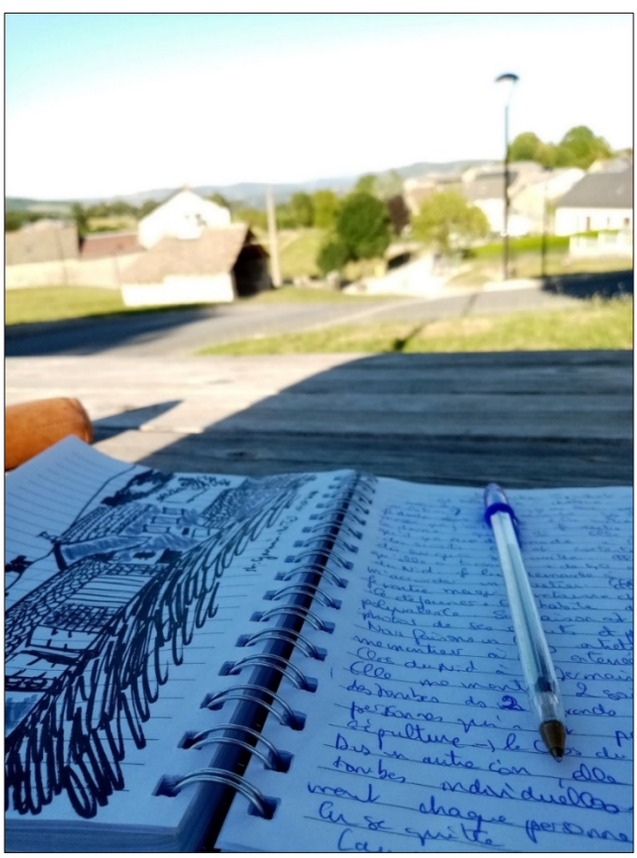

Photographie 16. Carnet de terrain rempli sur une table de pique-nique de Saint-Germain-du-Teil. Photographie Élise Martin, 5 juillet 2020.

Si l'observation flottante va avec la déambulation et le fait de marcher, j'ai aussi accepté sur le terrain de me laisser (em)porter, de me laisser dicter mon emploi du temps par les acteurs : accepter une invitation à diner par des accueillis dans leur logement, une promenade urbaine guidée, la visite d'un site naturel. Je prendrai ici plusieurs exemples de moments inopinés et

[10] Pour Albert Piette l'exhaustivité est un horizon, une ambition.

inattendus qui ont été riches en éléments d'analyse, à l'image d'une tournée effectuée avec le boulanger de Saint-Germain-du-Teil (photographies 17 à 20) :

> Me voilà au rendez-vous devant le 8 à Huit pour partir avec le boulanger pour sa tournée. Il a du pain, des croissants, des pains au chocolat, des pains spéciaux, c'est varié. Je monte devant à côté de lui et manque de m'asseoir sur un vieux lutin où sont notés les noms, numéros de téléphone et commandes des clients. Nous prenons la route. Le monsieur est content de faire ça. Il me dit qu'il rend service à sa fille qui tient le 8 à Huit, mais aussi aux gens qui sont isolés. Son tour est rodé, il sait exactement où il doit être, à quel croisement, dans tel hameau et à quelle heure. Nous nous arrêtons devant des fermes, des maisons de villages, parfois un panier est mis en évidence, prêt à accueillir une baguette. Devant une maison, alors qu'il se gare comme un cowboy et descend mettre une baguette dans un sac à pain, il m'explique qu'il a sauvé un monsieur. Un habitué. Le monsieur en question n'était pas au point de rendez-vous habituel, ce qui lui a paru bizarre. Il s'est autorisé à rentrer et a trouvé le monsieur inerte. Il a appelé les secours et lui a sauvé la vie.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 3 juillet 2020]

Cette tournée du boulanger n'était pas indispensable pour mon travail sur l'accueil. Elle a pourtant eu de nombreux intérêts, notamment celui d'aller vers des personnes que je n'aurais pas rencontrées autrement. J'ai fait la connaissance d'agriculteurs et de personnes âgées qui attendent le boulanger toute la semaine. J'ai pu saisir combien certains villages étaient isolés. En effet, quelques hameaux abritent des personnes qui ne descendent jamais à Marvejols.

L'extrait qui suit montre un autre moment inopiné survenu sur le terrain, à savoir la visite du bâtiment historique et fermé au public qui a abrité un des premiers lieux d'accueil du handicap en France à Saint-Germain-du-Teil (premier site du Clos du Nid ; photographies 21 à 24) :

> À l'issue de notre entretien, Nicole, une salariée historique du CDN qui a fait toute sa carrière à Marvejols, me propose d'aller visiter l'IMP historique du Clos du Nid. Je passe tous les jours devant mais c'est complètement inaccessible. Je ne savais pas que quelqu'un avait la clé. J'accepte sa proposition. Elle me donne rendez-vous le lendemain après avoir récupéré la clé auprès des pompiers. Nous voilà devant la porte. Nous nous retrouvons devant la façade grise. La porte est surplombée d'une vierge. Ça fait un peu froid dans le dos. Nous montons dans les étages. Certaines pièces sont en ruine et très dégradées. Nicole m'explique que la maison est devenue un terrain de jeu pour les pompiers qui viennent s'y entrainer. Certaines pièces me marquent, à l'instar d'une salle de bain entourée de deux poignées en bois qui devaient permettre aux personnes à mobilité réduite de s'asseoir sur les toilettes. C'est rudimentaire. Les noms sur les étiquettes des portes finissent de m'émouvoir. On dirait que les habitants sont partis la veille. Ce lieu a été le lieu de vie et la maison de plusieurs personnes. Le quotidien a l'air d'avoir été difficile. Nicole me raconte les vêtements souillés, la difficulté à porter les personnes sans ascenseur, mais aussi les liens très forts qui liaient les résidents et les salariés qui s'en sont occupés pendant dix, vingt, parfois trente ans.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 5 juillet 2020]

L'observation flottante permet de saisir des ambiances et un contexte territorial plus général. Le regard et le corps ne se fixent pas sur des éléments précis, se laissent au contraire porter. Le choix de flotter et de me laisser emporter m'a permis de saisir des « à-côtés » qui ont contribué à me forger une idée plus épaisse de l'espace vécu, traversé et parcouru.



Bribes photographiques de la tournée du boulanger sur l'Aubrac.
Photographies Élise Martin, 2021.

Photographie 17 (en haut à gauche). Le boulanger remplit sa camionnette à Saint-Germain-du-Teil avant de partir sur les routes de l'Aubrac.

Photographie 18 (en haut à droite). Sac à pain accroché au bout du chemin qui mène à une ferme. Toit en lauze de la maison voisine à l'arrière-plan.

Photographie 19 (en bas à gauche). Médailles de concours agricole des années 2000 placardées sur la porte d'une étable.

Photographie 20 (en bas à droite). Vue sur l'Aubrac depuis une ferme visitée durant la tournée.



L'IMP de Saint-Germain à l'abandon, trace d'un lieu de vie passé.
Photographies Élise MARTIN, mars 2020.

Photographie 21 (en haut à gauche). Jardin de la structure à l'abandon.

Photographie 22 (en haut à droite). Façade dominée par une cloche et une statue de la Vierge.

Photographie 23 (en bas à gauche). Salle commune et cuisine d'une petite unité de vie. Le papier peint coloré et enfantin témoigne du fait que le lieu a accueilli des mineurs.

Photographie 24 (en bas à droite). Porte de la « chambre 4 » et étiquettes avec le nom (effacé) et prénom des occupants

II. B. L'observation ciblée des interactions : une façon de saisir des miniatures significatives

Au-delà de la consigne d'éléments vus et entendus lors de phases d'observation flottante, j'ai mené des observations plus ciblées lors d'interactions. Dans l'idée d'accéder à ce qui fait le quotidien de l'accueil, les interactions ont une grande valeur du point de vue du contenu (ce qui se dit, ce qui se fait), mais aussi une forte charge symbolique et suggestive. En ce sens, elles ont été prises comme « des miniatures significatives » (OLIVIER DE SARDAN, p. 137) et décrites dans les carnets de façon fine, y compris lorsqu'il s'agissait de conversations banales. « Une raison d'être majeure de l'ethnographie est l'accès sans équivalent qu'elle donne aux pratiques non officielles, celles qui probablement ne seraient pas évoquées dans un questionnaire ou une interview. Il peut s'agir de situations ou de conduites qui ont un caractère occulté, mais aussi d'activités quotidiennes très visibles, quoique perçues comme trop peu "légitimes" par les acteurs pour qu'ils songent à les évoquer eux-mêmes […] l'intérêt d'une enquête de longue durée est de multiplier ce que l'on pourrait appeler les "situations de parole" » (SCHWARTZ, 2011, p. 338). J'ai tenté de capter des

scènes[11] à l'instar des moments partagés entre la société d'accueil et les accueillis en dehors de la crise sanitaire (encadré 9).

Encadré 9. Crise sanitaire : à la recherche du réel caché

Il a été difficile de capter des interactions dans les espaces publics au moment du COVID. De fait je suis allée sur ce terrain en 2020 et début 2021 au cœur de la crise sanitaire, ce qui a biaisé une partie de ma perception de la vie quotidienne. Le problème s'est moins posé dans les Cévennes, car la crise commençait à se tarir.

Le Covid a engendré une modification des rythmes des habitants, une fermeture des espaces publics et un repli sur les espaces domestiques, ce qui a profondément modifié le cours de la vie quotidienne normale. Un grand nombre d'événements notamment festifs ont été annulés pendant plus d'un an à Marvejols. Les loisirs qui sont des jalons pour les habitants et notamment les personnes accueillies ont été stoppés et ont mis du temps à reprendre un rythme habituel. Si j'ai pris en considération la situation réelle et présente quand j'étais sur le terrain, je me suis efforcée de comprendre les rythmes habituels en dehors de la crise sanitaire. J'ai interrogé les habitants sur les activités, les festivités, les loisirs hors de cette période inédite.

Les fêtes de villages[12] (photographie 25) particulièrement nombreuses aux beaux jours (fêtes votives et autres festivals) ont été des observatoires pour étudier la (co)présence des uns et des autres. Les fêtes, les festivals, les marchés et les défilés constituent des moments précieux pour le chercheur, car ils sont par définition politiques, comme l'explique l'anthropologue Françoise Clavairolle (Clavairolle, 2008) : « Par politique, j'entends donc ici, conformément à la définition qu'en propose Cl[aude] Lefort, "la mise en forme", c'est-à-dire "la mise en scène et la mise en sens" qui institue le social, étant entendu que le politique n'est pas localisable dans la société dans la mesure où la notion même de société contient déjà la référence à sa définition politique. La chose politique ne peut donc pas être exclusivement ramenée à la mise en œuvre du pouvoir, même si celle-ci en est évidemment partie intégrante ; ainsi l'engagement civil, au travers de ces espaces d'interconnaissance que sont par exemple les marchés hebdomadaires ou les rassemblements festifs, ou bien par le biais des institutions de médiation sociale comme les associations ou les organismes sociaux, doit-il être considéré comme relevant pleinement du politique. Lieu de confrontation d'idées, il est par conséquent un champ de forces et de luttes ».

À côté des interactions dans les espaces publics, j'ai prêté attention aux interactions qui ont lieu entre accompagnants et accompagnés et donnent lieu à des *saynètes* (agencement des lieux, configuration spatiale, place du corps[13] des différents interlocuteurs). Je dresse ici quelques exemples pris sur les deux terrains, *sur le vif*. La photographie 26 montre les notes prises lors d'une visite chez une famille *réinstallée* à Marvejols. L'agencement de la pièce montre ici que les personnes accueillies sont intimidées par la présence des travailleurs sociaux. Les salariés de l'association d'Aurore s'installent tous d'un côté de la table tandis que la famille s'installe de l'autre. Les parents sont les principaux interlocuteurs tandis que les enfants regardent la télévision et l'interaction en retrait.

[11] Dans le sillage d'Howard Becker, Erving Goffman et d'Anselm Strauss, Olivier Schwartz défend l'« esprit analytique de l'interactionnisme » qui revient à « découper dans la complexité de la matière sociale des unités élémentaires et aisément observables et de s'en servir comme des clés pour l'étude et la compréhension des formes organisées » (Schwartz, 2011, p. 362).

[12] Sur l'observation photographique fine des fêtes de village, voir les travaux d'Albert Piette (Piette, 1992)

[13] Sur une analyse fine des corps, des postures des enquêtés, ou encore leur manière de se mouvoir, voir la thèse de Jean-Baptiste Lanne (Lanne, 2019).



Photographie 25. Concert dans le village de Saumane et apéritif organisé par les travailleurs d'ESAT de la Pradelle, une scène dans la scène. Photographie Élise MARTIN, mai 2022.

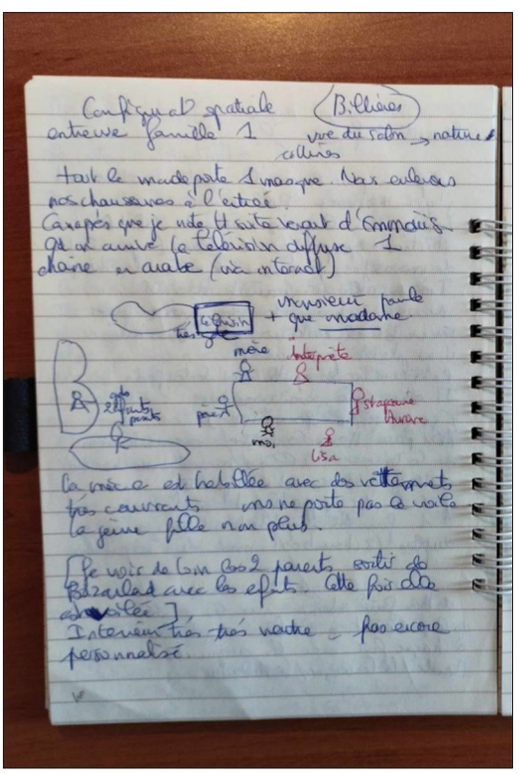

Photographie 26. Configuration spatiale de l'intérieur du logement d'une famille « réinstallée » lors d'une entrevue avec les travailleurs sociaux à Marvejols.
[Depuis le salon nous voyons les collines et du vert. Tout le monde porte un masque. Nous enlevons nos chaussures à l'entrée. Les canapés viennent d'Emmaüs. Quand on arrive, la télévision diffuse une chaîne en arabe via internet. [dessin] Le père de la famille parle plus que la dame. Louisa, la travailleuse sociale, la stagiaire et l'interprète occupent la moitié de la table, le couple et moi l'autre. Les enfants regardent la télévision depuis le canapé. La mère porte des vêtements très couvrants, mais pas de voile. La jeune fille non plus. L'entretien est assez distant et formel du fait de la présence de l'interprète et des travailleuses sociales. (extrait de carnet de terrain, 3 février 2021)]

Les scènes et scènes d'interaction peuvent être approchées de plusieurs manières. Sur le vif, durant la journée, le chercheur a conscience qu'il est en train de vivre ou d'être témoin d'un moment important (photographie 27). Les scènes et saynètes peuvent toutefois ressortir et parler a posteriori. Dans bien des cas, c'est la reprise du carnet de terrain lors de temps morts ou le soir qui amène à redécouvrir des interactions signifiantes, qui peuvent donner lieu à une analyse. En annexe 3f, je montre la façon dont j'ai disséqué une journée de terrain à l'aune de mon carnet.

Le travail d'observation et de consigne est loin d'être anecdotique pour des recherches ethnogéographiques. Les observations continues et les prises de notes permettent de tisser le fil du terrain. Ici, la prise de note est autant manuscrite que photographique et cette dernière ne se limite pas à un rôle d'illustration, mais s'apparente à une forme à part entière d'écriture au même titre que le schéma à main levée ou le croquis de paysage.

Ici, la photographie documentaire produite par la chercheure permet de capter la scène pour la garder en mémoire et pouvoir l'analyser. En ce sens, celle-ci « embaume » le réel (Colleyn, 2012, reprenant Roland Barthes). La photographie en tant qu'image qui contient un grand nombre de « détails sans sélection […] est l'envers du graphique épurateur. Toute la complexité ethnographique d'une situation apparaît dans l'encombrement de l'image : petits gestes secondaires, implication différentielle des participants, intrusion d'acteurs périphériques, hésitations… » (Maresca et Meyer, 2013, p. 43 citant Piette, 1996, p. 155).



Photographie 27. Une éducatrice et Maël, accueilli, local du SAE, un après-midi de septembre 2020. Photographie Élise Martin, septembre 2022.
[Les après-midis sont des moments de creux au local du SAE. Les ouvriers d'ESAT sont au travail. Passent seulement ceux qui travaillent à mi-temps ou en arrêt. Ceux qui sont de passage peuvent regarder la télévision (droite), se faire un café (gauche) ou discuter avec les accompagnants présents. La salle est plutôt sympa, conviviale. Les tableaux aux murs sont un peu impersonnels et surtout il y a des barreaux partout. Avant d'être le local du SAE le lieu était une banque et encore avant cela une gendarmerie.]

III. Récolte et glanage : la construction d'un monde de papiers et d'images

Mon travail d'enquête a consisté aussi à collecter un certain nombre de sources écrites et (audio)visuelles. Je reviens sur deux façons dont je me suis documentée *sur* le terrain et *à propos* de mes terrains, mais aussi par le biais des matériaux produits par les acteurs du terrain et enquêtés.

III. A. S'imprégner de sources hétéroclites sur et à propos des terrains

En dehors de la littérature scientifique sur mes terrains, j'ai effectué une veille de la littérature grise dans l'idée de m'informer en continu même quand je n'étais pas sur place.

III. A. 1. La presse locale : veiller pour garder le fil ou le détricoter

Le travail d'enquête a consisté à dépouiller la littérature grise et notamment la presse locale : *Midi Libre* dans les deux terrains ainsi que des journaux départementaux comme *La Lozère Nouvelle* et *Objectif Gard*. Le tableau suivant montre l'utilité respective de chacune des sources de presse.

<table>
<tr><th></th><th>Journal</th><th colspan="2">Mots clefs pour la recherche (Commune et/ou thème)</th><th>Usage et traitement</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Ouest lozérien</td><td rowspan="2">Midi Libre</td><td colspan="2">« Marvejols », « Montrodat », « Bourgs-sur-Colagne », « Saint-Germain-du-Teil »</td><td>Suivi du fil des actualités des communes du terrain</td></tr>
<tr><td>« Marvejols », « Montrodat », « Bourgs-sur-Colagne », « Saint-Germain-du-Teil »</td><td>« handicap », « exil », « migrants , « Clos du Nid », « Traverse », « Aurore », « accueil », « médico-social »</td><td>Suivi thématique autour de l'accueil</td></tr>
<tr><td>Lozère Nouvelle</td><td>« Marvejols », « Montrodat », « Bourgs-sur-Colagne », « Saint-Germain-du-Teil »</td><td>« handicap », « exil », « migrants , « Clos du Nid », « Traverse », « Aurore », « accueil », « médico-social »</td><td>Suivi thématique autour de l'accueil</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Cévennes gardoises</td><td rowspan="2">Midi Libre</td><td colspan="2">« Saint-Jean-du-Gard », « Saumane », « Lasalle », « Anduze »</td><td>Suivi du fil des actualités des communes du terrain</td></tr>
<tr><td>« Saint-Jean-du-Gard » « Saumane » « Lasalle » « Anduze »</td><td>« handicap », « exil », « migrants », « Pradelle », « accueil », « médico-social »</td><td>Suivi thématique autour de l'accueil</td></tr>
<tr><td>Objectif Gard</td><td>« Saint-Jean-du-Gard » « Saumane »</td><td>« handicap », « Pradelle », « accueil », « médico-social »</td><td>Suivi essentiellement thématique de l'actualité de ce qui se joue à la Pradelle, institution en restructuration dont les soubresauts ont donné lieu à une couverture médiatique.</td></tr>
</table>

Figure 15. Journaux utilisés comme des sources sur le terrain. Réalisation : Élise Martin, 2024.

L'analyse de la presse locale m'a permis d'alimenter ma réflexion aussi bien autour des trajectoires territoriales autour de l'accueil (échelle des bassins de vie et des communes étudiées) qu'au niveau des organisations et des acteurs qui prennent en charge l'accueil (échelle des études de cas). Si certains journaux ont fait l'objet d'une veille distante et m'ont permis de garder le fil du terrain, d'autres ont fait l'objet d'un intérêt plus resserré et d'une analyse plus systématique. Le journal *Objectif Gard* a été particulièrement précieux et m'a permis de détricoter le fil du terrain. Un journaliste a couvert entièrement la crise qu'a connue la Pradelle sur plusieurs années. Alors qu'il s'agit d'un journal local généraliste, j'ai été surprise par le degré de précisions et de technicité des articles (Martin, 2022).

III. A. 2. Les films documentaires : voir pour comprendre et sentir

Les productions documentaires qui concernent directement les enquêtés, notamment dans les Cévennes, viennent compléter ce matériau composite. En effet, les Cévennes sont un espace où l'on tourne et projette beaucoup de documentaires[14]. Deux films ont été tournés sur mes terrains avant que j'y débute mon travail : un auprès des personnes exilées accueillies à Lasalle, un autre auprès des personnes autistes de la Pradelle. Ces documentaires ont été visionnés à différents moments : celui sur les exilés est sorti en 2018 après mon terrain de M2, si bien que le film a pu être confronté à mes propres travaux. Le film qui porte sur les personnes en situation de handicap accueillies à la Pradelle est quant à lui bien antérieur à mon terrain (voir figure 16).

Les films documentaires m'ont permis d'enrichir ma perception de l'accueil, mais surtout de l'accompagnement autrement dit ce qui se joue entre les individus accueillis et accueillants. Le film documentaire donne à voir les corps et permet d'enrichir l'analyse sur un versant plus sensible. Les sources audiovisuelles complètent les sources textuelles plus informatives et désincarnées. En ce sens, elle *en-chair-issent* l'analyse. Si les sources textuelles (presse locale) sont foisonnantes dans les deux terrains, les sources filmiques et en l'occurrence documentaires sont plus spécifiques au terrain cévenol.

Titre, réalisateur et date	Durée	Résumé	Moments de la visualisation	Points d'intérêt / Apports
Dans l'attente (2018) de Sarah Limorté	41 min	Le film donne à voir le quotidien de personnes exilées dans l'attente du traitement de leur demande d'asile et la place des citoyens engagés à leurs côtés.	Projection 1 : recoupement d'informations et comparaison avec mon travail de M2.	Les visages des personnes exilées ne sont jamais filmés pour des raisons d'anonymat et du fait de la fragilité de leur statut. L'attention du spectateur est donc focalisée sur les gestes du quotidien. Les journées des jeunes sont rythmées par la fabrication du pain, les repas, une partie de foot en extérieur. Il permet aussi de documenter l'intérieur du CAOMI que j'avais moi-même pu pénétrer en M2. La réalisatrice filme les citoyens engagés à leur côté et les différentes actions proposées à l'échelle locale. La musique afghane choisie en bande son fait écho à la musique qui habite les lieux de vie des personnes comme un fil sonore qui les raccroche à leur pays d'origine.

[14] Il existe par exemple plusieurs festivals de films documentaires sur mes terrains : le Festival du film documentaire de Lasalle, le Festival du film documentaire de Saint-Jean-du-Gard ou encore le Festival documentaire d'Alès.

Regard porté (2015) de Cédric Marcellin	1h02	Le film donne à voir un atelier d'écriture et d'expression donné par l'artiste Marthe Omé à des personnes accompagnées par La Pradelle. Une dizaine de résidents déambulent interagissent entre eux-elles et l'artiste.	Projection 1 : au début du terrain, rendre visible les corps/identifier les personnes que j'allais suivre et rencontrer. Voir leur manière de s'exprimer, de bouger, d'interagir. Projection 2 : pendant le terrain, faire des allers-retours entre mes observations et le film pour faire des recoupements et enrichir mes analyses.	Les nombreux plans fixes permettent de capter le rythme des corps des personnes et leur présence dans la pièce. La façon de filmer permet de voir comment l'artiste fait accoucher l'acte de dessiner ou d'écrire chez les personnes. La musique choisie donne l'impression que l'atelier artistique est un moment hors du temps.

Figure 16. Les films documentaires ou la possibilité d'enrichir ses perceptions.
Réalisation : Élise Martin, 2024.

III. B. Collecter et analyser les matériaux produits par le terrain

À côté du matériau produit par des personnes externes au terrain ou du moins qui donne leur point de vue *depuis l'extérieur*, j'ai eu accès à des matériaux produits par les acteurs du terrain eux-mêmes, encore une fois plus particulièrement sur le terrain cévenol. Dans ce bassin de vie, la parole circule par écrit et s'affiche.

III. B. 1. Une production textuelle en circulation

Parmi les matériaux produits par le terrain, j'ai pu m'appuyer sur une riche production écrite locale (fanzines, journaux, petites bandes dessinées). J'ai choisi ici de mettre en évidence trois journaux qui ont fait l'objet d'une veille et d'analyses qui ont nourri ma thèse (figure 17).

Titre	Fréquence / Nb de pages / Nb de numéros	Mode de diffusion	Type de journal	Contenu
L'Épisode cévenol	Parution tous les deux mois. Une dizaine de pages. Une quarantaine de numéros.	Distribution papier au marché du mardi de Saint-Jean-du-Gard. Disponible en ligne. Gratuit.	Contre-journal local édité depuis mars 2019. Il est défini par ses auteurs (anonymes) comme « un bulletin ».	Il relate des problématiques locales (le non-accueil des exilés par la mairie, l'état des HLM de la commune) mais aussi des enjeux nationaux (article sur les Gilets jaunes) ou internationaux (guerre en Ukraine, attaques répétées à Gaza.
Le Petit Monde	Parution trimestrielle. Une quinzaine de pages. Une centaine de numéros.	Tirage limité. Diffusion limitée à la sphère associative (Pradelle et Sésame Autisme). Prix : quatre euros.	Journal de bord des personnes accompagnées par la Pradelle et coordonné par une éducatrice.	Les personnes racontent des événements de leur quotidien et hors quotidien (fêtes, sorties, voyages). On y trouve aussi le point de vue des personnes sur des actualités de la vallée (fermeture potentielle de la poste par exemple).
Le *Poivrier de Falguières*	Parution trimestrielle Une quinzaine de pages. Une centaine de numéros.	Tirage limité. Diffusion au sein du monde associatif de la vallée. Gratuit.	Journal associatif rédigé par les membres de l'Association Abraham Mazel.	Il relate les actualités de l'association. Pastilles d'humeur, tribunes, relais d'informations

Figure 17. Une production écrite plurielle dans les Cévennes, données de terrain.
Réalisation : Élise Martin, 2024.

III. B. 2. Des murs qui murmurent

Flora Bajard explique dans son article « Les usages sauvages de l'image. Retours sur une expérience profane de la sociologie visuelle » la façon dont sa collecte de flyers ou encore de photographies lui a permis d'« étoffer son corpus empirique et ses analyses dans une démarche d'administration de la preuve, de cumularité et de saturation des hypothèses » (Bajard, 2016). Suivant son exemple, j'ai récolté de nombreux flyers, affiches, images et programmes de cinéma à Marvejols et Saint-Jean-du-Gard. La collecte de ce matériau a été particulièrement riche dans les Cévennes où la production textuelle et visuelle est foisonnante.

Les murs sont des surfaces « bavardes » (Cretiez et Piazza, 2013). À Saint-Jean-du-Gard, les affiches qui se renouvèlent au gré des arrachages donnent à voir l'ancrage de groupes militants (photographies 28 à 31). De nombreuses affiches de soutien aux ZAD de Notre-Dame-des-Landes, contre les mégabassines ou encore des stickers et tags contre la police sont placardés ou dessinés sur les lampadaires et poteaux de la Grand-Rue. Dans les chapitres qui suivent (voir notamment le chapitre 5), l'analyse se focalise sur les écrits et images qui traitent directement des questions d'accueil, en particulier de celui des exilés.

J'ai pu constater que les murs de Marvejols étaient moins bavards que ceux des Cévennes, ceci étant lié à la coloration politique du bassin de vie et la faible présence de certains groupes, en l'occurrence une population engagée et militante.

III. B. 3. Facebook : une arène et des murs virtuels

Si les murs physiques du bassin de Marvejols ont moins parlé que les murs cévenols, les discussions entre habitants y existent sous d'autres formes, notamment virtuelles. Un petit nombre de pages Facebook ont ainsi constitué un outil de veille complémentaire.

C'est le cas de pages Facebook généralistes, à l'instar de *Lozère Forever* ou encore la page *Tu es de Marvejols si*. Cette dernière est particulièrement intéressante, car elle permet de faire une veille des événements qui ont lieu dans la ville ainsi que du ressenti de certains habitants. Si ces bribes n'ont pas la même portée scientifique que d'autres informations, elles permettent par triangulation d'enrichir le propos, d'appuyer certaines affirmations. Un post d'août 2024 sur la possible fermeture du centre de tri postal de Marvejols a par exemple entrainé moult réactions, de même que des posts répétés sur les fermetures de magasins et commerces. Sur le terrain gardois, j'ai suivi la page *Ça bouge à Saint-Jean-du-Gard*. Moins alimentée que ses équivalents lozériens, elle est surtout un moyen pour les commerces et les associations de se faire de la publicité.



Dazibao saint-jeannais. Les murs, lieux d'expression politique
Photographies Élise Martin, mai 2021.

Photographie 28 (en haut à gauche). Affiches sur une porte condamnée de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard.
[On peut voir ici une affiche qui appelle à un rassemblement pour les personnes exilées et une autre encore entière qui fait référence à la «période Covid» et au scepticisme face aux vaccins.]

Photographie 29 (en haut à droite). Mur situé face au Super U de Saint-Jean-du-Gard.
[Mur qui s'apparente à un tableau où se répondent les « antivax » et « provax » durant la crise sanitaire.]

Photographie 30 (en bas à gauche). Affiches sur une porte condamnée de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard.
[Superposition d'informations hétéroclites. Une affiche manuscrite qui invite à une fête/un pèlerinage chrétien déborde sous une affiche qui invite à une séance de lecture critique autour d'une enquête sur l'« exploitation en milieu associatif » porté par le centre de formation Le Merlet très actif autour des questions de démocratisation des activités de nature. Cette superposition fait écho à la présence de groupes très différents dans la vallée, aux modes de vie et de pensées très hétérogènes]

Photographie 31 (en bas à droite). Sticker sur une vitrine délaissée dans une rue de Saint-Jean-du-Gard.
[Les stickers et tags ACAB (*All Cops Are Bastards*) sont nombreux dans les villes, villages et au bord des routes.]

IV. Entretiens tout terrain et adaptations méthodologiques : adapter les outils d'enquête aux personnes vulnérables

Afin d'analyser et de comparer les systèmes territoriaux de l'accueil mais aussi l'accueil à l'échelle de l'accompagnement et de la relation entre accueillis et accueillants, j'ai mené des entretiens avec des acteurs pluriels. Les entretiens menés avec les personnes en situation de handicap et des personnes exilées ont rapidement montré certaines limites, ce qui m'a conduit à questionner la façon d'interroger des personnes qui ne parlent pas la même langue ou qui ont des difficultés à s'exprimer. Pour contourner ces difficultés, j'ai fabriqué et utilisé un outil d'entretien neuf, qui a pris la forme d'un jeu du *memory* géographique. Cet outil basé sur la *photo elicitation* a permis d'accéder aux enquêtés mais aussi de recueillir un matériau scientifique à même de nourrir l'analyse.

IV. A. En quête de voix plurielles

Travailler sur les espaces de l'accueil implique de prendre en considération la voix d'acteurs très différents, de ceux qui organisent, contrôlent et veillent au respect des normes de l'accueil, à ceux qui le coordonnent ou qui le pratiquent. Penser l'accueil comme une relation implique de s'intéresser aussi aux personnes en tant qu'elles sont accompagnées (accueillies) ou accompagnantes (accueillants). « Par la triangulation simple le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d'une seule source. On pourrait parler de triangulation complexe, dès lors qu'on tente de raisonner le choix de ces informateurs multiples. La triangulation complexe entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser de façon raisonnée des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. […] Il ne s'agit plus de "recouper" ou de "vérifier" des informations pour arriver à une "version véridique", mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives » (Olivier de Sardan, 1995, p. 81). Dans le cadre de ce travail, j'ai ainsi réalisé 168[15] entretiens, dont la durée varie entre dix minutes[16] et 2 h 40. Le tableau page suivante (figure 18) donne à voir une synthèse du corpus d'entretiens placé en annexe (annexes 3g et 3h).

Des entretiens ont été menés avec les acteurs publics ou institutionnels au sens large qui décident, organisent et régulent l'accueil. Si les élus et anciens élus rencontrés forment un panel mixte, il n'en est pas de même pour d'autres acteurs. Le personnel de direction ou coordination des institutions des secteurs social, médico-social, sanitaire et de la réinsertion est essentiellement composé d'hommes (31 hommes contre 12 femmes), alors que les fonctionnaires, notamment d'État, étaient le plus souvent des femmes. Dans les deux départements, les chargées des DDCSPP[17] sont des femmes. De même, la présidente du département, notamment en Lozère, était au moment du terrain une femme (Sophie Pantel). Les entretiens avec des directions d'associations, des fonctionnaires ou encore les élus ont été le plus souvent assez formels. Ils ont eu lieu autour d'une table dans des bureaux et salles de réunion, ou encore en visioconférence ou par téléphone.

[15] Une grande partie des entretiens a été retranscrite et fait l'objet d'un volume de 584 pages.

[16] Les entretiens avec les personnes en situation de handicap ont été particulièrement courts (entre dix minutes et 1h15). Ils ont été faits sur un lieu de travail (ESAT).

[17] Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

Catégorie	Lozère	Gard	Nombre d'entretiens [Nombre de personnes]
Élus et anciens élus	5	3	Total : 8 H : 4 F : 4
Fonctionnaires d'état et fonctionnaires territoriaux	7	1	Total : 8 H : 2 F : 6
Cadres de direction, chefs de service, salariés coordinateurs des secteurs social, médico-social, sanitaire et de la réinsertion	32	10	Total : 42 [43] H : 31 F : 12
Éducateurs, travailleurs sociaux, soignants, intervenants dans les secteurs social, médico-social, sanitaire et de la réinsertion	22	12	Total : 34 [38] H : 10 F : 28
Bénévole, membre de collectifs, proches aidants	10	14	Total : 14 [29] H : 16 F : 13
Personnel technique	1	0	Total : 1 H : 1
Personnes en situation de handicap accompagnées en institution	14	10	Total : 24 [29] H : 14 F : 14 + 1 groupe mixte
Personnes exilées accompagnées par des dispositifs étatiques ou des citoyens	9	3	Total : 12 [20] H : 14 F : 6
Autres personnes en situation de vulnérabilité	3	0	Total : 3 H : 2 F : 1
Acteurs des commerces et des loisirs	5	1	Total : 6 H : 3 F : 3
Autres acteurs du territoire	3	3	Total : 6 H : 5 F : 1
168 entretiens [190 personnes]			

Figure 18. Liste des entretiens et des acteurs rencontrés. Réalisation : Élise Martin, 2024.

Au fil de l'enquête, les entretiens se sont rapidement orientés vers des acteurs de l'accueil quotidien et notamment tous les éducateurs et soignants intervenant auprès des populations vulnérables. Une rapide analyse de l'échantillon montre qu'une écrasante majorité des pourvoyeurs de *care* sont des femmes (28 femmes contre 10 hommes interrogés). Cette division renvoie à la division classique du travail du *care* qui échoit à celles-ci (voir chapitre 1). Sur le versant du bénévolat et de l'action citoyenne, on observe davantage un équilibre homme/femme.

Les entretiens avec les accompagnants et accompagnés ont été faits dans des cadres moins contraignants. Nous avons échangé dans les lieux de vie (sur la terrasse à l'occasion d'un café, dans des bureaux, dans les salons des foyers d'hébergement), mais aussi en dehors, notamment dans les cafés de Saint-Jean-du-Gard et Marvejols ou parfois à même le sol des espaces publics au début de la crise du COVID (photographie 32).

Les personnes accueillies ont été également interrogées, mais dans des proportions moindres que les accueillants. J'ai pu mener 24 entretiens semi-directifs avec des personnes en situation de handicap (29 personnes) et 12 entretiens avec des personnes exilées pour un total de 20 personnes.



Photographie 32. Un masque, un enregistreur, un trottoir : le triptyque de l'entretien en période COVID dans les rues de Marvejols. Photographie Élise Martin, janvier 2021.
[Cette photographie a été prise après un cours de français à la Maison France Services de Marvejols. Je devais m'entretenir avec Louisa, travailleuse sociale. Comme beaucoup de travailleurs sociaux qui travaillent sur des sites dispersés, elle est sans bureau fixe. Les cafés n'étaient pas ouverts. Nous n'allions pas retourner à Mende au bureau de l'association Aurore pour mener l'entretien. Nous avons donc décidé de le faire au soleil, assises sur le trottoir.]

L'échantillon est extrêmement varié. Le profil des personnes change en effet en fonction de leur statut et du dispositif par lequel elles sont accompagnées. Parmi les personnes en situation de handicap, j'ai interrogé essentiellement des ouvriers d'ESAT suivis par des dispositifs destinés aux externes (SAE de Marvejols, SAVS de Saint-Jean-du-Gard), ou qui vivent en foyer d'hébergement. J'ai eu plus de difficulté à mener des entretiens avec des personnes accueillies dans des établissements avec un versant soin important comme les FAM et les MAS qui sont souvent non verbales ou s'expriment difficilement.

Dans la plupart des cas, les entretiens n'ont pas été faits en bonne et due forme autour d'une table, mais lors de pauses sur les lieux de travail (ESAT), dans les salons des foyers d'hébergement ou autre interstice spatial des lieux de vie. Les entretiens, courts du fait de la difficulté à se concentrer et à tenir une situation de face-à-face trop longtemps de la part des personnes, ont été complétés par des parties de *memory* (voir *infra*).

Le profil des personnes exilées rencontrées varie aussi. En Lozère, j'ai rencontré des hommes seuls accueillis en CAO et des familles réinstallées. Dans les Cévennes, les personnes abritées par des collectifs relèvent de ces deux catégories.

La plupart du temps, nous avons effectué les entretiens en groupes, forcés par le lieu de rencontre et le caractère institutionnel de l'accueil. Les entretiens dans les CAO étaient interdits. Ils ont donc été menés dans des cafés ou dans les salles de la Maison France Services, souvent à plusieurs, comme pour les établissements et services. Les entretiens ont été menés essentiellement autour de grandes tables de réunions avec du passage ou encore dans des espaces collectifs des lieux d'hébergement. Lorsque les personnes étaient accompagnées par des collectifs, il était plus

facile d'avoir accès à leur domicile. Spontanément les entretiens ont souvent eu lieu dans le salon des personnes autour d'un thé, d'un café ou d'un repas.

IV. B. Le *memory* : la création d'un jeu-outil alternatif *par* l'image *au-delà* des mots

Le format de l'entretien semi-directif avec les personnes exilées ou en situation de handicap s'est vite révélé inadapté. Si j'ai pu m'arranger en parlant dans un mélange de français et d'anglais avec les personnes exilées, cela s'est avéré plus difficile avec des personnes déficientes intellectuelles. Les personnes rencontrées ont pour point commun d'être très angoissées, certaines ont des difficultés de compréhension et d'élocution et souvent des difficultés à verbaliser leur ressenti. La difficulté de l'ethnographie auprès de personnes avec une déficience a été soulevée par plusieurs chercheurs en sciences sociales à l'image d'Aline Chamahian, Frédéric Balard et Vincent Caradec qui ont travaillé sur les personnes malades d'Alzheimer (Chamahian *et al.*, 2016) ou encore plus récemment d'Adrien Primerano qui a mené une enquête dans un IME. « Comment faire "sujet" un individu qui n'utilise pas le langage verbal ? Qui ne répond pas aux questions ou semble imperméable à l'interaction ? Mon travail dans cette thèse vise donc à prendre en compte la spécificité du public pour lui laisser une place, décrire et raconter des individus sans en faire de simples témoins dont la voix s'efface au profit de théories écrasantes. Toutefois, un constat doit être fait ici : face à la réalité de l'ethnographie, et notamment d'une prise de notes portant sur ce qui se passe, mais aussi beaucoup sur ce qui se dit, la parole des aidant-es prend une place bien plus importante dans les matériaux, finalement, que celle des aidé-es : l'angle d'étude — le travail professionnel et son impact — a parfois tendance à effacer les personnes dites handicapées » (Primerano, 2019, p. 68).

Afin de m'adapter le plus possible à mes interlocuteurs et d'accéder à la parole des accueillis, j'ai souhaité créer un outil facilement appréhendable, qui serait à la fois un outil de médiation et un outil scientifique. Pour ce faire je me suis inspirée des nombreuses méthodes dites alternatives ou sensibles utilisées par les chercheurs en sciences sociales. C'est le cas des cartes mentales ou sensibles utilisées dans le champ des migrations (Mekdjian, 2015 et Arfaoui, 2021) ou encore de la santé (Fleuret, 2023). Si les cartes sont des cartes dessinées, elles peuvent être également brodées ou cousues (Olmedo, 2017). Les méthodes alternatives utilisées lors d'enquêtes sont multiples, parfois très créatives, à l'instar de la démarche du géographe Jean-Baptiste Lanne qui a proposé aux agents de sécurité de Nairobi sur lesquels il enquêtait, de réaliser des poèmes libres (Lanne, 2019), ou celle de la géographe Lise Landrin qui a mené une enquête participative au Népal basée sur l'expression théâtrale (Landrin, 2021)[18].

Les méthodes alternatives précitées ne semblaient toutefois pas appropriées aux situations d'enquête auxquelles j'étais confrontée. J'avais peur que ce type d'outils mettent notamment les personnes déficientes intellectuelles en échec (difficulté à dessiner voire impossibilité de tenir un feutre). Il me fallait un outil permettant de briser la glace et fluidifier la relation enquêteur-enquêté (Kneale, 2001 ; Bingley, 2003).

[18] Pour réfléchir à l'adaptation des méthodes sur le terrain, je me suis également inspirée des travaux qui portent sur des écritures alternatives des SHS, notamment la démarche de certains chercheurs autour de la « recherche dessinée » à l'instar de David Lessault et du dessinateur Tehem, qui ont mis en bulles et dessins les trajectoires de personnes exilées (Lessault, 2023) ou encore d'Anne-Cécile Hoyez qui a participé à mettre en bande-dessinée les parcours de parents en situation de vulnérabilité sociale et l'accès aux soins en santé mentale des enfants (CRTS Bretagne, 2023).

L'élaboration d'une méthode adaptée s'est inspirée de certains outils d'enquêtes qualitatives menées auprès d'enfants ou de jeunes. Le jeu développé par Thierry Ramadier et Sandrine Depeau, utilisé dans plusieurs enquêtes (Guy, 2015), est à ce titre particulièrement stimulant. Avec des objets simples (fils, cubes, rectangles de couleurs), il permet de représenter et donner à voir l'espace vécu et perçu de la personne, sans demander de compétences en dessin. Pour autant, ce jeu demande une certaine capacité d'abstraction et m'a semblé trop difficile à mettre en place.

Mon enfance auprès d'un frère avec des difficultés de compréhension m'a amenée à pratiquer des jeux de société tels que les puzzles et les *memory*[19]. Nous avons joué tardivement au *memory*, peut-être jusqu'aux 18 ans de mon frère. Ce jeu a l'avantage de pouvoir être adapté et il ne conduit pas à l'échec. On peut moduler le nombre de cartes à jouer (paires) et donc durcir ou faciliter le jeu. L'idée a été d'adapter ce jeu pour mener des entretiens sur les espaces vécus et les savoirs spatiaux des individus enquêtés. Le *memory* reposant souvent sur des images, la photographie m'a paru une bonne solution dans la mesure où elle « parle » immédiatement à celui qui la regarde. J'ai donc choisi la photographie comme médium et amené les personnes enquêtées à me parler de leur quotidien et des lieux qu'elles fréquentent depuis celui-ci.

Pour élaborer mon *memory* géographique, je me suis inspirée des travaux sur la *photo elicitation interview* (Colleyn, 2012 ; Conord, 2000 et 2007 ; Papinot, 2007, 2014 et 2017). La photographie comme prétexte à discussion, dont John Collier (Collier 1967 et 1986) a été le pionnier, est un outil fécond comme en témoigne le dernier numéro de la revue *Images du travail, travail des images* intitulé « Faire parler du travail à partir d'images : enjeux méthodologiques et épistémologiques » (Conord et Papinot, 2024). La *photo elicitation interview*, utilisée par sociologues, anthropologues et géographes, est « une méthode d'enquête particulière, où l'entretien de recherche est mené sur la base d'un support photographique considéré comme susceptible de provoquer ou susciter (du latin *elicerer*) des réactions verbales et émotionnelles chez la personne interviewée » (Bigando, 2013). Les réactions permettent « d'accéder à une histoire de vie qui serait associée au lieu ou à l'objet photographié, ainsi qu'aux expériences physiques et émotionnelles qu'il suscite » (*ibid.*).

J'ai choisi de ne pas distribuer d'appareil photo ni de demander aux personnes de prendre des photographies des paysages mais de montrer les miennes dans l'idée de pouvoir utiliser le même jeu auprès de plusieurs populations (personnes exilées et en situation de handicap). Les lieux et espaces pris en photographie renvoient à trois échelles. La première correspond au bassin de vie où vivent les personnes et à ce que je pensais être leur espace quotidien. J'ai donc pris en photographie tous les commerces, lieux publics, services, monuments de Marvejols et Saint-Jean-du-Gard et des alentours : des villages satellites de Marvejols, villages de la vallée du Gardon de Saint-Jean-du-Gard de Saumane à Anduze ou encore des vallées parallèles de la Salindrenque et du Gardon de Mialet. À côté de cela j'ai choisi de mettre des photographies des villes qui commandent les bassins de vie à savoir Alès et Mende où je pensais que les personnes allaient plus épisodiquement. Enfin, j'ai sélectionné des photographies de sites touristiques ou paysagers remarquables de sous-ensembles départementaux (l'Ouest lozérien et Cévennes gardoises), pour interroger la portée des pratiques individuelles au-delà du bassin de vie et des villes de référence. Lorsque je n'avais pas le temps de faire le tour de certains sites ou qu'il me manquait des photographies de lieux, j'ai utilisé des photographies trouvées sur internet ou des captures *Google Maps*.

[19] Le *memory* est un jeu qui consiste à retrouver deux images ou dessins identiques sur des petite cartes au format carrées préalablement retournées. Le jeu peut se pratiquer à deux ou plus. À la fin du jeu, celui qui a constitué le plus de paires a gagné.

Ces prises photographiques biaisent forcément l'analyse puisque les espaces et lieux présentés sont déjà triés par mes soins. J'ai effectué ces choix d'échelles pour saisir en priorité l'épaisseur de l'espace vécu quotidien des personnes (voir figure 19). Le *memory* et les choix photographiques qu'il y a derrière ne visent pas à rétrécir le champ des possibles géographiques des personnes mais constituent plutôt un point de départ. Interroger les personnes sur l'ici et le maintenant et le quotidien permet de mettre en évidence d'éventuels manques dans le territoire (certains services) mais aussi questionner des ailleurs ou des avants. Les photographies sont ainsi des prétextes pour retracer des parcours de vie (figure 20).



Figure 19. Exemple de cartes du *memory* évoquant le terrain lozérien à trois échelles. Réalisation : Élise MARTIN, 2024.

Le *memory* a permis de mettre au jour plusieurs résultats intéressants sur lesquels je reviens plus amplement au cours de la thèse :

– Les pratiques spatiales des individus, leur temporalité (récurrentes, ponctuelles, etc.) et leur amplitude géographique. Je montre dans les chapitres 9 et 11 que si les personnes sont captives ou au moins contraintes dans leurs déplacements au quotidien, il existe des fenêtres temporelles et spatiales dans lesquelles elles sont mobiles et où leur corps éprouve une forme de libération.

– La fréquentation, la fréquence de passage dans certains espaces publics et le contact avec des acteurs des territoires (commerçants). Cette estimation de la connaissance permet de mettre en évidence des degrés de familiarité avec le territoire. Je reviens sur cette dimension dans le chapitre 9.

– Les connaissances au sens de savoirs géographiques des personnes. Les personnes exilées et les personnes en situation de handicap sont peu interrogées sur leurs savoirs. Si celles-ci n'ont pas nécessairement choisi d'être dans les deux territoires étudiés (question du non-choix de vie), il n'empêche qu'elles développent des savoirs géographiques importants qui

participent à les ancrer temporairement ou durablement dans la société locale. Mettre en évidence leurs connaissances géographiques participe aussi d'une recherche qui vise la reconnaissance des minorités en tant qu'elles habitent les territoires au même titre que les autres.

Questions posées pendant le jeu	**Questions sous-jacentes autour de l'espace quotidien**
Ah tiens, connaissez-vous cet endroit ? Où se trouve cette rue ? Avez-vous l'habitude de venir ici ? Seul ? Accompagné ? Comment est le commerçant dans ce magasin, sympa, agréable ou plutôt désagréable ? Est-ce que vous discutez avec lui ? Comment vous rendez-vous ici ? Qu'est-ce que cette place vous évoque ? Est-ce que ce lieu vous fait peur ? Consommez-vous dans ce bar ? Est-ce qu'il y a de l'animation dans ce village ? Est-ce que vous y venez l'hiver ? L'été ? À d'autres saisons ? Est-ce qu'il y a tout ce qu'il faut ? Quel éventuel service vous manque ?	Est-ce que la personne pratique le lieu ? Est-ce que la personne sait nommer le lieu (nom, fonction) ? Est-ce que la personne sait localiser le lieu ? Est-ce que la personne pratique le lieu seul ou avec d'autres ? Est-ce qu'elle s'y rend toute l'année ? Comment la personne perçoit-elle le lieu ?
Prolongement	Questions sous-jacentes autour du parcours de vie
Est-ce que vous voyez des ressemblances avec les espaces dont vous êtes originaires ? Est-ce que vous voyez des dissemblances ?	Permet d'identifier le type d'espaces dont les personnes sont originaires (France ou étranger). Permet de saisir le lien qui existe au dit espace (nostalgie, détachement, etc.)

Figure 20. Questions posées aux enquêtés pendant le *memory*.
Réalisation : Élise Martin, 2024.

Les résultats dégagés pour les personnes exilées ont été croisés aux résultats des parties menées avec les personnes en situation de handicap. Je donne ici trois résultats tirés de trois cartes différentes :



Cette carte a été très peu reconnue par les personnes exilées accueillies à Saint-Jean-du-Gard comme en situation de handicap, montrant le cloisonnement des vallées et des circulations qui suivent lesdites vallées.

Photographie 33. Carte de *memory* du temple de Lasalle, dans une vallée voisine de celle de Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise Martin, mars 2019.



Cette carte a été reconnue par la plupart des personnes interrogées. Cet arrêt de bus est un point nodal de la vallée pour les personnes exilées et en situation de handicap. On y attend le bus qui mène à Alès ou Nîmes mais aussi aux Hautes Cévennes. Il est le point de rassemblement pour les ouvriers d'ESAT.

Photographie 34. Carte de *memory* représentant l'arrêt de bus principal de Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.



Si la plupart des personnes reconnaissent le lieu, rares sont celles qui peuvent en raconter l'histoire. C'est le cas de Bernard, ouvrier d'ESAT, la soixantaine, accueilli à la Pradelle et qui vit à Saint-Jean depuis plusieurs dizaines d'années. Il est très érudit et le jeu du memory m'a permis de saisir combien il connaissait l'histoire de Saint-Jean-du-Gard. À la vue de cette photographie, il explique : « le centre socio-culturel l'Oustal a déménagé il y a six ans (Bernard me donne le chiffre très précisément). Il s'agit d'une ancienne usine Rica Lewis. Des ouvriers y ont fabriqué des jeans jusque dans les années 80 ».

Photographie 35. Carte de *memory* représentant le centre socio-culturel de Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

J'ai mis en place le jeu rapidement dès les premiers terrains. Nous y avons joué pendant la journée, avant un repas, pendant l'apéritif (photographies 37 à 39) ou encore dans le prolongement d'un cours de français (photographie 36). La durée du jeu a varié. Nous avons joué avant, pendant et en dehors des entretiens semi-directifs. À chaque fois, le jeu a été enregistré (bande-son) et non filmé[20]. Pour me souvenir des cartes et traiter les bandes-son, je décrivais la carte au moment où les personnes la tiraient, lorsqu'elles ne le faisaient pas (en disant par exemple : « C'est une carte sur laquelle on aperçoit le marché de Marvejols devant la grande porte qui accueille le visiteur »).

Dans la majorité des cas, les interlocuteurs se sont littéralement *pris au jeu*. Le jeu a rassemblé, c'est-à-dire qu'il a permis de créer du lien entre les habitants d'un même lieu, car il a l'effet d'un aimant. Alors que le jeu est lancé autour d'un petit groupe (trois ou quatre personnes), il est arrivé que des personnes s'y greffent ou au contraire que d'autres partent en cours de route. Si cet aspect flottant et informel peut être vu comme une potentielle limite du dispositif, j'ai trouvé au contraire

[20] Filmer les parties aurait été très intéressant notamment pour analyser les interactions, réactions etc. Je n'ai pas choisi cette option, partant du principe que la sortie de la caméra aurait empêché le côté spontané du jeu et mis une pression aux enquêtés, pression que je cherchais plutôt à combattre.

que c'était sa force. Contrairement aux *focus groups* classiques avec des modalités fixes et formelles (tour de table, distribution de la parole, temps limité), le jeu casse les hiérarchies. Je n'ai par exemple pas ressenti de gêne ou de réactions de timidité. Au contraire, le jeu permet à chacun de s'exprimer en toute liberté. J'ai plus entendu certaines personnes en jouant que le reste du temps. De fait, l'effet de groupe invisibilise certains qui restent en retrait derrière des « leaders ». Ce fut particulièrement frappant pour les jeunes hommes accueillis en CAO. Quelque part, le jeu du *memory* a donc participé, ne serait-ce qu'un peu, à encourager la participation des personnes accueillies.



Photographie 36. Partie de *memory* dans la continuité d'un cours de français donné à des personnes exilées, Maison du Service public. Photographie Élise MARTIN, janvier 2021.



Photographie 37-39. Partie de *memory* avant le diner au foyer d'hébergement Le Rhode, Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

Le jeu a permis de rentrer en contact avec des personnes fragiles, notamment certaines personnes autistes accueillies par la Pradelle. Plusieurs ouvriers d'ESAT, à l'instar de Vincent, sont des personnes très angoissées. Elles répètent beaucoup les mêmes choses, sont intimidées lorsqu'il faut parler à un tiers qu'elles connaissent mal. Dans quelques cas le *memory* m'a permis d'accéder à une parole là où l'entretien était impossible (E136) :

> Je propose à Vincent de se mettre sur la grande table en bois qui trône au milieu de la salle collective et partagée commune aux appartements thérapeutiques de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard. Je connais Vincent, je le vois sur le site de l'ESAT, il travaille à l'atelier Self. Il est très stressé. Je ne sens pas trop l'entretien alors nous faisons un memory. Cela se passe bien. Je vois qu'il sourit, se détend. Nous arrêtons au bout d'un

> moment et je tente de lui poser des questions sur le principe de l'entretien plus classique. Je pose une question sur le lieu où vit sa famille. La discussion s'arrête nette. Il se met à pleurer et trembler. Nous ne ferons pas d'entretien. Avoir fait le *memory* en amont m'a permis de sauver la rencontre et finalement de m'entretenir avec lui de façon détournée.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 4 mai 2021]

Le *memory* fait ici office de médium qui rassure. En tant qu'objet tiers, il rassure et détourne l'attention. Le moment de passer à l'entretien en 1 contre 1 perturbe trop la personne qui se ferme. La photographie permet de créer ici une relation qui, sans cela, aurait potentiellement été limitée.

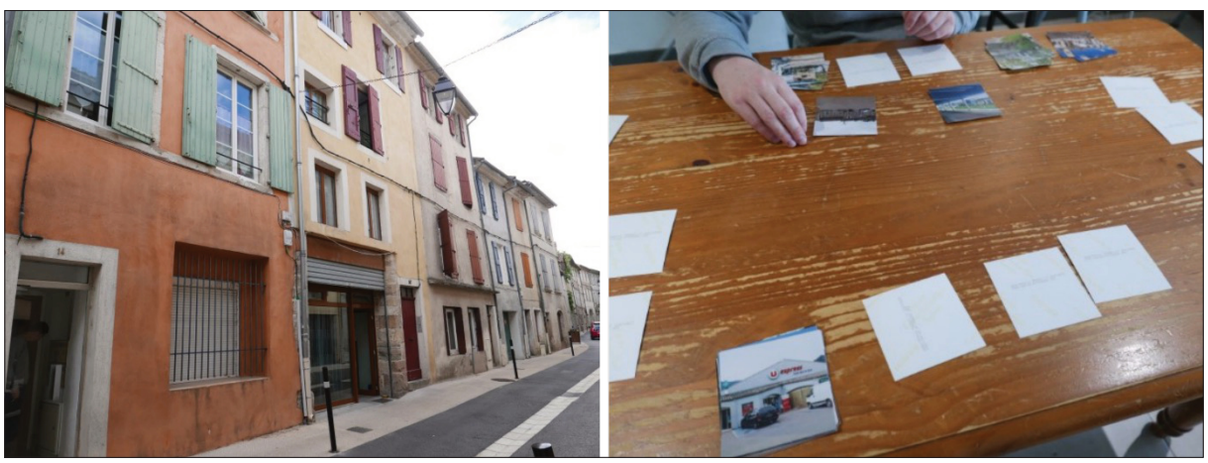

Photographie 40 et 41. Jeu avec Vincent, trentenaire en situation de handicap vivant dans un appartement thérapeutique dans Saint-Jean du Gard. Photographies Élise Martin, mai 2021.

Le *memory* est une méthode qui mêle le jeu et la *photo elicitation*. La sélection des photographies de ma part amène un biais dès le début en resserrant considérablement la focale géographique. Ce resserrement était volontaire. Il s'agissait d'interroger les personnes sur le quotidien dans l'espace rural. En tant que méthode alternative — ou complémentaire aux entretiens — ce jeu a montré plusieurs résultats encourageants. Sur le fond, il permet d'obtenir un certain nombre de résultats, notamment si on les confronte aux données récoltées avec les autres méthodes (figure 21). De plus, il est un objet qui fait parler et permet de créer un langage commun et ainsi de « faire collectif ». Il participe aussi à rendre la situation d'enquête plus douce ou légère en invitant la personne à jouer et parler sans la brusquer. Il permet de rentrer en contact, mais aussi de soigner le lien[21] qui se noue entre enquêtrice et enquêté. Le *memory* augmente la relation qui se crée lors d'un entretien. En cela, cette méthode « compréhensive » (de Singly, 2004) pourrait être expérimentée dans un contexte de soin notamment pour fluidifier la relation soignant/soigné (Remillet et Candelise, 2016 ; Candelise *et al.*, 2017).

[21] Cette expression que je trouve juste m'a été soufflée par Sophie Bava, socio-anthropologue à l'IRD, AMU-LPED, rencontrée dans le cadre de la séance Séminaire Mimed-Ecomig de mars 2024 intitulée *« Migrations sur image : la photographie comme outil en Jordanie et en France ».*

V. Plonger dans le bain à pieds joints : une méthodologie nécessairement sensible

L'immersion et la participation observante[22] (Soulé, 2022) au sein de structures ou dans des dispositifs d'accueil demande de se plonger dans le bain (voir *infra*), d'engager son corps et ses sens. À ce titre, je m'inscris dans le sillage de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales qui interrogent la place des corps dans leur travail (Delcourt et Mari, 2022). Le terrain est d'abord « une situation où des corps co-présents interagissent. Le corps dans toutes ses dimensions esthétiques (motrices, sensorielles, kinesthésiques, émotionnelles, idéelles), comme condition de l'intersubjectivité, est considéré à la fois comme le site, le marqueur et l'opérateur de l'identité dans la relation de recherche » (Volvey *et al.*, 2012).

Les corps des personnes vulnérables sont des corps qui ont souffert (ou qui continuent de souffrir), meurtris. C'est le cas de ceux des personnes exilées, notamment des jeunes hommes accueillis en CAO qui ont parcouru pour la plupart des milliers de kilomètres à pied et subi la violence du parcours (épuisement, douleur, froid) et la violence aux frontières. Si le terrain n'est pas un terrain difficile (terrains non dangereux, non isolés), la confrontation à des corps malmenés, marqués, a pu être difficile[23]. Les corps des personnes en situation de handicap sont également des corps en souffrance. J'ai été confrontée à des personnes dévorées par l'angoisse, notamment les personnes autistes accueillies à la Pradelle. Ces angoisses s'incarnent dans la répétition de gestes et de mots appelés « écholalies », ou encore d'actions violentes envers soi-même ou les autres. Certaines personnes en situation de handicap souffrent aussi physiquement, car elles sont atteintes de pathologies multiples. Certaines semblent prisonnières de leur propre corps, en particulier des personnes polyhandicapées. Dans leur article portant sur les enjeux éthiques du soin, Hodgkinson, Goffette et André utilisent des mots crus pour évoquer ces existences extrêmement vulnérables : « un patient polyhandicapé ne bouge que très peu, de façon souvent réflexe, il ne parle pas, son regard est difficile à capter, il est totalement dépendant d'une tierce personne, on ne sait pas ce qu'il entend, ce qu'il comprend […] les personnes polyhandicapées, dans leur posture, leur absence de geste intentionnel, ressemblent parfois à des gisants, particulièrement en situation non affective lors de consultation médicale. Et cette inquiétante étrangeté nous amène à cette question d'état de vie ou d'état de mort — d'état de mort-vivant ? » (Hodgkinson *et al.*, 2018). Ces médecins évoquent la difficulté à soigner des personnes polyhandicapées et interrogent notre capacité à entrer en interaction avec. Les soignants, les éducateurs, les personnes qui sont au quotidien près de ces personnes ont développé une hyperacousie (exacerbation des sons) et une hyper-sensibilité à la façon dont les personnes perçoivent les stimuli (voir *infra*, extraits de carnet de terrain). Si je parle le langage unique de mon frère, je ne parle pas le langage de toutes les personnes rencontrées. Il m'a donc fallu apprendre à décoder les signes et à apprendre à surécouter :

[22] J'utilise l'expression « participation observante » plutôt que celle d' « observation participante » qui différencie souvent « le rôle relativement passif de l'observateur participant et celui, davantage actif, de participant observateur » (Soulé, 2021).

[23] Parmi les ethnographies menées auprès de « vies tremblées » (Castel, 2012), j'ai pu m'inspirer de divers travaux ethnographiques menés auprès de personnes malades, à l'instar des travaux de Muriel Darmon sur les personnes anorexiques (Darmon, 2003), de ceux d'Anne Vega et de Guillaume Coindard (Vega et Coindard, 2021) ou encore de Clément Méric sur les personnes atteintes de cancer (Méric, 2019). Sur le versant exil, les travaux de Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll auprès des personnes exilées à Malte (Bernardie-Tahir et Schmoll, 2012) ou encore l'ethnographie de Florent Chossière menée auprès des demandeurs d'asile LGBTQIA+ à Paris (Chossière, 2023) m'ont inspirée et m'ont permis de réfléchir sur la façon d'appréhender des vies traumatisées.

> Ce jour-là nous nous retrouvons à une dizaine dans la salle dite de contes et d'activités musicales. Un éducateur joue de la guitare, une éducatrice secoue un tambourin. Les personnes réagissent peu. J'essaie d'être attentive. Une dame en surpoids important est alitée dans un chariot. Je ne suis pas là depuis assez longtemps ; j'ai du mal à lire ses réactions. Elle cligne des yeux et a un très léger rictus. On me dit qu'elle est présente, que la façon dont elle respire indique comment elle se sent. On me dit qu'elle est contente, qu'elle aime cette activité.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 11 mars 2020]

> Nous partons à la piscine avec un groupe de la MAS. À peine descendue du minibus, Nina commence à vouloir rentrer en contact avec Benjamin un éducateur. Nina ne voit pas ou plutôt elle ne voit plus. On m'explique que ses angoisses ont engendré des gestes violents répétés (sortir les yeux de ses orbites) qui ont fini par lui coûter la vue. Elle touche le visage des éducateurs pour les reconnaitre. En l'occurrence elle reconnait Benjamin en touchant sa barbe.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 11 mars 2020]

J'ai suivi les personnes dans différentes activités, notamment sportives. Ces contextes m'ont permis de voir leurs corps en mouvement. J'ai suivi les personnes et engagé mon corps aux côtés des autres et avec les autres lors de « marche en santé » en dehors des structures ou encore de sorties à la piscine. Les sorties à la piscine m'ont confirmé que les personnes en situation de handicap étaient souvent à l'aise dans l'eau. Certains corps très noués, tendus, recroquevillés se détendent en effet au contact de l'eau.



Photographie 42. Vitre teintée renvoyant en miroir des éducateurs et des personnes accueillies et moi, en partance pour une balade avant de franchir la grille qui entoure la MAS.
Photographie Élise MARTIN, mars 2020.

Au-delà de la confrontation au corps des autres, mon corps, plus prosaïquement, a été soumis au rythme des structures et notamment aux horaires. J'ai été intégrée au planning des établissements et services et ai donc vécu au rythme des lieux de vie, particulièrement dans le cas du handicap[24] (voir annexe 3i). Mon corps a aussi été soumis aux contraintes spatiales que connaissent les personnes accueillies et accueillantes. J'ai vécu de l'intérieur la vie en institution, vie

[24] De fait les dispositifs qui accueillent des exilés sont soumis à des contraintes mais les personnes peuvent aller et venir si bien que le corps n'est pas au cœur des mêmes enjeux.

que je soupçonne et ne connais que de l'autre côté en tant que proche d'une personne en situation de handicap. J'ai ainsi expérimenté la fermeture, la clôture de l'espace (photographie 42).

Cet engagement corporel au plus près des personnes m'a permis d'expérimenter leurs conditions de vie. Sans entrer dans la peau de l'autre ni faire l'expérience du handicap et des barrières que ces personnes rencontrent chaque jour, cheminer à leurs côtés m'a permis de percevoir une part même infime de leur espace quotidien et intime.

V. A. Des mille et une façons d'être affectée par le terrain

« Être affecté » (Favret-Saada, 1990) par son terrain n'est aujourd'hui plus tabou, à rebours de «l'héritage rationaliste [qui] a conduit à considérer les émotions comme des éléments venant parasiter le jugement du chercheur, comme un élément perturbateur de sa neutralité […] au mieux [comme] un "biais à évacuer" (Guinard et Tratnjek, 2016), tout juste bon à produire une vision "subjective et passionnée du monde" qui serait, au demeurant, typique du genre féminin (Clerc, 2019) » (Hochedez et Chevalier, 2024).

Être touchée par son terrain, c'est d'abord être touchée au sens littéral. La rencontre avec certaines personnes, notamment en situation de handicap, est passée par le toucher. Cet extrait de carnet de terrain montre que le contact physique renvoie à un processus de reconnaissance qui passe par le geste et non par le verbe :

> Ce jour-là on a du mal à décoller du FAM. Certains finissent de préparer les affaires de piscine. D'autres tentent de faire monter les participants à la séance dans le minibus. Après 20 minutes nous parvenons à faire monter tout le monde. Nous décollons. Après moult péripéties nous arrivons à la piscine. Nous nous baignons. Tout le monde se détend. Les personnes accueillies semblent contentes et libérées.
>
> Au retour et alors qu'on avait simplement nagé un peu ensemble, Timéo m'a pris la main. Il ne l'a pas effleurée, il la prise à pleine main comme un appel et l'a serrée. Je ne savais pas bien ce que cela voulait dire, mais on s'est souri. J'ai encore en tête ce moment.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 29 mai 2021]

Si l'espace rural français n'est pas en lui-même un terrain sensible (au sens de délicat[25]), les immersions au plus près de l'accueil et des personnes accueillies m'ont affectée, touchée et parfois bousculée. C'est le cas des récits de vie des personnes en situation de handicap. Plusieurs ont été abandonnées à la naissance et n'ont connu d'autre « famille » que les salariés qui les accompagnent depuis plusieurs décennies, notamment dans la MAS enquêtée aux portes de l'Aubrac en Lozère.

J'ai ressenti un profond sentiment d'injustice face aux récits des personnes exilées. Les récits de certains jeunes hommes afghans accueillis en CAO m'ont particulièrement marquée. La plupart ont été abandonnés par les Américains qu'ils avaient aidés pendant des années. Ceux-ci ont été utilisés au péril de leur vie et n'ont pas été protégés lorsqu'il s'est agi pour les Occidentaux de se retirer du pays. Le récit d'un racisme ordinaire et décomplexé de certains habitants de villes françaises m'a également mis en colère, à l'instar des réflexions racistes et xénophobes qu'a subies à Nice une famille ouzbèke rencontrée à Saint-Jean-du-Gard.

[25] Dans leur appel à communication sur le sensible en géographie pour la revue *Norois*, Dominique Chevalier et Camille Hochedez distinguent le terrain sensible au sens de « délicat », du terrain effectué, lu et vécu par le prisme du sensible. Elles proposent de « questionner […] l'usage des sens dans la manière de faire de la recherche (Chevalier et Hochedez, 2024).

Si je n'ai jamais ressenti de peur (Guinard, 2015) lors des immersions dans les structures spécialisées, y compris lors de crises parfois violentes, j'ai été troublée par les événements qui ont eu lieu dans le village des Plantiers alors que j'étais sur le terrain, à savoir les meurtres commis dans une scierie du village. Alors que la route qui mène aux Plantiers était barrée[26], je n'étais pas rassurée de me rendre à l'antenne du FAM de la Pradelle qui se trouve à Saumane, à deux kilomètres de la scierie, d'autant que le présumé coupable est resté introuvable plusieurs jours (Beaudouin, 2021). Au-delà de ma propre personne, ces crimes ont impacté directement le terrain, puisqu'un grand nombre des salariés de la Pradelle et des habitants de la vallée Borgne de Saumane à Saint-Jean-du-Gard connaissaient les personnes concernées. Pendant plusieurs semaines, « l'affaire » a animé les discussions et perturbé le quotidien ordinaire du territoire cévenol.

Plus prosaïquement je me suis aussi sentie affectée au moment de partir et de quitter le terrain. Comment négocier le départ du terrain quand on s'est attaché aux personnes suivies ? Comment ne pas faire de son départ un événement ? Cela n'a pas toujours été facile, notamment dans les Cévennes. Le fait de tourner entre les sites a fait de moi une chercheuse *satellite* et c'est, je pense, ce qui a permis que mon départ ne soit pas en soi un événement.

V. B. Chercheuse, médiatrice, ou les deux ?

Sur les deux terrains enquêtés, je me suis souvent sentie en position d'intermédiaire. Cette position *in between* a bien été décrite par Anne Volvey : « La politique de l'implication, pour les chercheur-e-s féministes, appelle des méthodes de recherche qui reconnaissent la relation aux autres comme (idéalement) une question de souci et de confiance. Les méthodes féministes qui mettent en avant le respect mutuel, l'implication, la responsabilité partagée, la mise en valeur des différences et les manières non hiérarchiques d'atteindre ses fins, ne sont pas des gestes simples ou superficiels d'adaptation, pas plus qu'elles ne constituent une simple alternative méthodologique. De telles méthodes définissent une approche tendue vers le changement politique » (Kobayashi, 1994, p. 76). Elles/ils tendent à distinguer les spatialités des faire masculinistes et féministes en opposant la distance (distanciation) et la proximité (co-implication et compréhension dans l'intersubjectivité) (Sharp, 2005). Elles/ils définissent alors le faire de terrain comme *betweeness* ou *withness* (Nast, 1994 ; Rose, 1996 ; Bondi, 2003 ; Bingley, 2003), un faire avec par opposition au faire (de) dans/dehors de la géographie masculiniste et décrivent le terrain en termes de *space of betweenness* ou *place in-between* (Katz, 1994 ; Duncan, 1996 ; Cupples, 2002 ; Avis, 2002), le dotant d'une qualité d'intermédiarité (espace [de l'] entre-deux — *the in-between quality of [that] space* — Avis, 2002, p. 206) » (Volvey, 2014).

Je me reconnais dans ce passage qui met en évidence la positionnalité d'une chercheuse qui agit en conscience. J'ai travaillé sur le terrain sans encombrer les lieux visités ni polluer le soin ou l'accompagnement en train de se faire. J'ai été particulièrement proche des enquêtés au point parfois de me sentir moi-même accompagnante, éducatrice ou travailleuse sociale. Si j'ai une expérience de l'accompagnement (voir chapitre 2), elle n'est pas professionnelle au sens strict du terme. Ainsi je n'ai jamais pris de décision pour autrui et ai tenté autant que possible de rester légèrement en retrait. Le *memory* m'a permis de maintenir cette juste distance. En proposant une activité différente, ludique, j'ai été intégrée dans les équipes comme une bénévole ou une intervenante extérieure.

[26] La présence du GIGN et le bruit des hélicoptères ont participé de cette ambiance pesante.

Ma position de chercheuse m'a placée dans une position permanente de médiation notamment de médiation entre les accueillants et l'espace d'accueil. J'ai par exemple fait découvrir une partie de Marvejols à un jeune accueilli en CAO qui aimait faire du footing, mais appréhendait de le faire seul. De même, j'ai fait des balades urbaines avec des accueillis du CAO pour qu'ils se familiarisent avec les commerces et autres espaces publics.

J'ai également effectué une médiation entre les salariés et les directions, non pas en donnant des conseils, mais plutôt en donnant des résultats de mes analyses permettant de comprendre et de faire comprendre le point de vue des uns et des autres. « C'est donc à la fois par lui-même et en lui-même, comme un protagoniste singulier, car doué d'une certaine ubiquité, successivement d'un bord et de l'autre bord selon qui il fréquente, que le chercheur fait l'expérience des affrontements sociaux. Il peut ainsi avoir une idée de la pluralité des perspectives, saisir au plus près les enjeux des groupes qui s'affrontent, détailler les techniques de contrôle employées par les uns et les autres, montrer les effets en chaîne de l'attribution d'une intention favorable ou malveillante chez autrui » (Bizeul, 2007).

J'ai enfin été une médiatrice entre les institutions et les familles, comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain :

> Il fait très chaud ce jour-là. C'est la fête de Sésame autisme Languedoc. Des résidents de l'Hérault sont venus avec des éducateurs. Tous les résidents de la Pradelle sont là, les équipes aussi ainsi que des parents. La façon dont chacun s'installe pour le diner est assez révélatrice. Les équipes discutent d'un côté tandis que les familles sont attablées ensemble. Une des mères de famille m'identifie comme « la chercheuse » qui travaille sur la Pradelle. Elle a lu mon article qui porte sur la crise de l'établissement. Elle m'interroge « vous trouvez que ça va mieux ? » Je ménage la chèvre et le chou, j'explique que oui, visiblement tout est fait pour que les résidents ne soient pas déboussolés, que ça a l'air d'aller mieux. Je dis à la dame que je comprends son anxiété et ramène le débat à une autre échelle en discutant de la question du handicap et de sa prise en charge à d'autres échelons [régional, national]. J'évoque les difficultés rencontrées par ma mère dans l'accompagnement de mon frère. Elle semble avoir confiance. On se promet de garder contact.
>
> [Extrait de carnet de terrain, juillet 2024]

Cet extrait d'interaction montre bien ma position d'*entre-deux*. La mère de famille tente de m'interroger pour « en savoir plus » et avoir mon avis. Ici se pose la question du statut de mes recherches et d'une supposée neutralité. Je lui réponds honnêtement et de façon la plus distanciée possible. Je dérive et lui parle de mon frère pour lui assurer que je comprends sa peur. Je connais ce que les proches peuvent ressentir, l'impression de ne pas maitriser ce qui se joue dans les institutions. Quelque chose se passe entre nous, de l'ordre de la compréhension mutuelle.

* * *

Ce chapitre est revenu sur les différents outils utilisés dans le cadre du travail de recherche. Si j'arrivais avec des envies et des manières d'enquêter sur le terrain (prêter une attention aux écrits affichés, à la circulation des textes etc., utiliser des méthodes d'observation flottante), d'autres méthodes ont émergé avec et par le terrain, à l'image du *memory* géographique. Cette méthodologie hétéroclite m'a permis de couvrir des dimensions diverses, aussi bien le versant de l'accueil que de l'accompagnement et ainsi de nourrir mon analyse aussi bien des trajectoires territoriales que des trajectoires individuelles (figure 21, page suivante).



	Trajectoires territoriales	Parcours individuels	
Région Département	Etude statistique (lieux et dispositifs d'acc., sources FINESS, SRADA, DDCSPP et données de terrain)		
Terrains (espaces localisés) Immersion	Veille journalistique Observation flottante Récolte et analyse de textes et traces (affiches, journaux autoproduits) Entretiens semi-directifs (fonctionnaires, élus, directeurs, chef de service etc.)	Entretiens semi-directifs (fonctionnaires, élus, directeurs, chef de service etc.)	ACCUEIL
Etudes de cas "Immersions dans l'immersion" (associations, dispositifs, collectifs)	Veille journalistique Analyse de films documentaires Observation fine des interactions Entretiens semi-directifs (accompagnés et accompagnants) Memory géographique (personnes accompagnées)	Entretiens semi-directifs (accompagnés et accompagnants) Memory géographique (personnes accompagnées)	ACCOMPAGNEMENT

Figure 21. Schéma de synthèse des méthodologies utilisées sur le terrain.
Réalisation Élise MARTIN, 2024.

Deuxième Partie. Géographie comparée de l'accueil des populations exilées et en situation de handicap dans les espaces ruraux

Cette première partie empirique propose une géographie de l'accueil de populations vulnérables dans deux départements français et plus précisément une comparaison de l'accueil de deux groupes que sont les personnes en situation de handicap et les personnes exilées, qui sont l'objet de politiques publiques cloisonnées. Elle met en regard des configurations spatiales de l'accueil issues d'un traitement statistique (localisation des lieux d'accueil) et une analyse croisée des acteurs de l'accueil, de la gouvernance et des modalités d'accompagnement sur le terrain. Le travail de comparaison autour des deux populations permet de dégager des territoires de l'accueil, espaces délimités où se déploie un accueil localisé qui dépend de caractéristiques spatiales, sociales et culturelles.

Comment donner à voir la présence de populations invisibles comme les populations exilées et en situation de handicap ? Les chercheurs en SHS tentent de répondre à ces questions dans deux champs séparés que sont le champ des recherches sur le handicap et celui sur les migrations. Concernant les personnes en situation de handicap déficientes intellectuelles, un travail de mise en lumière statistique a été fait à l'échelle nationale, notamment par Noémie Rapegno (2014, p. 141) grâce à la localisation des établissements et services médico-sociaux. Dans le champ des études migratoires, Julie Fromentin offre elle une analyse statistique fine à partir de différentes bases de données publiques et met en évidence l'inscription spatiale des populations immigrées dans les campagnes françaises (2022).

Le chapitre 4 est un chapitre qui donne à voir la présence des deux populations dans une démarche comparative. Faire cohabiter sur une même carte les personnes en situation de handicap et exilées a relevé du défi méthodologique. Le chapitre esquisse une cartographie statistique des lieux d'accueil (lieux d'hébergement, mais aussi lieux de travail) dont les informations ont été tirées de bases de données disponibles en ligne ou collectées sur le terrain. Il met en évidence des configurations spatiales de l'accueil contrastées entre Gard et Lozère à l'échelle des départements et des sous-ensembles départementaux. A contrario, il montre des échos et récurrences à grande échelle, celle des terrains (bassin de Marvejols, vallée de Saint-Jean). De fait, les lieux d'accueil de l'exil comme du handicap suivent un gradient d'isolement des petites villes au rural isolé en fonction du profil des personnes accueillies.

Le chapitre 5 donne à voir des territoires d'accueil pluriels. Il met en regard les configurations spatiales mises en évidences dans le chapitre 4 (analyse carto-statistique) et l'organisation de l'accueil (gouvernance) et de l'accompagnement dans les deux terrains d'étude (bassin de Marvejols et bassin de Saint-Jean-du-Gard). Je dégage des modèles de l'accueil des personnes vulnérables dans les espaces ruraux qui dépendent du degré d'institutionnalisation des acteurs et s'incarnent dans les pratiques d'accueil et de *care*. À grande échelle, ces modèles (et contre-modèles) s'incarnent dans des formes territoriales et des régimes de visibilité contrastés.

Chapitre 4. Configurations spatiales de l'accueil du handicap et de l'exil en Lozère et dans le Gard. Analyse carto-statistique multiscalaire des lieux d'accueil

Le chapitre qui suit porte sur la localisation des lieux d'accueil du handicap et de l'exil. J'ai choisi d'entrer par les lieux, car ils constituent un dénominateur commun aux deux populations en tant qu'elles habitent temporairement ou durablement le même territoire. La cartographie des lieux d'accueil qui est présentée ici est issue d'un travail de collecte de données hétéroclites face à l'absence de bases de données publiques croisant les deux populations.

Du côté du handicap, les données concernant les lieux d'accueil institutionnel (établissements et services médico-sociaux) ont été tirées de la base FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux), gérée par le ministère des Affaires sociales et de la Santé. Cette base libre d'accès, disponible en ligne, permet de récolter des informations exhaustives concernant les services et établissements accueillant des personnes en situation de handucap : la commune d'implantation, le type de structures (MAS, FAM, ESAT, foyer de vie, etc.), le nombre de places proposées par lieu d'accueil, ainsi que le nom de l'association et son rattachement administratif (localisation du siège associatif). Cette base, qui est « un outil d'administration, un instrument de gouvernement, avant d'être un instrument de connaissance » (Henckes *et al.*, 2018, p. 52) n'est pas évidente à prendre en main. Les catégories sont très variées et hétéroclites. Elles reflètent le fait que « les établissements ont été intégrés à la réglementation » au fil du temps et de « l'histoire de la constitution progressive du champ des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales » (*ibid.*). Il arrive que les établissements soient cités à plusieurs reprises, ce qui signale des prises en charge différentes selon les financements. J'ai extrait les données de la catégorie « adultes handicapés » et les trois sous-catégories « accueil et accompagnement pour personnes handicapées », « hébergement des adultes handicapés » et « insertion professionnelle et sociale des adultes handicapés » pour les deux départements et procédé à un nettoyage des bases pour qu'elles soient les plus fiables possible (voir annexes 4a à 4d).

Encadré 10. L'accueil à domicile des personnes en situation de handicap, angle mort de ma recherche

Pour être parfaitement exhaustive il m'aurait fallu effectuer un recensement des personnes accompagnées à domicile, ce qui aurait été le pendant de l'accueil citoyen de l'exil (voir *infra*). Trouver et localiser ces personnes est difficile du fait du caractère privé de l'accueil et de la grande invisibilité de cette réalité qui concernent beaucoup d'aidants et leurs proches sans solution. Ce travail pourrait être effectué en collectant des données autour de la PCH parentalité, prestation de compensation du handicap que touche certains parents pour s'occuper d'un proche à domicile. Si ce type d'accueil est un angle mort de ma recherche, je l'aborde de biais à plusieurs reprises, notamment lorsque j'évoque la présence de Emilio dans les rues de Saint-Jean-du-Gard, qui n'est pas accueilli dans une structure, mais vit seul avec sa mère dans un HLM de la commune.

Le recensement des lieux d'accueil de l'exil est plus délicat dans la mesure où ils ne sont pas répertoriés dans une seule et même base centralisée. Dans leur article intitulé « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion » pour la *Revue européenne des migrations internationales* (REMI), Berthomière, Fromentin, Lessault, Michalon et Przybyl montrent que « les données géolocalisées sont à la fois rares et segmentées » (Berthomière *et al.*, 2020, p. 56). La base FINESS n'est pas un outil suffisant pour recenser tous les lieux d'hébergement. Elle répertorie les CADA, qui sont des établissements médico-sociaux régis par le CASF, mais pas les établissements du Dispositif National d'Accueil (DNA) — à savoir les CAO/HUDA, les PRAHDA et CPH. Le fichier ne recense pas non plus les modes d'arrivées parallèles, comme l'accueil récent de réfugiés *réinstallés* en Lozère, qui dépendent d'autres canaux. Les Schémas Régionaux d'Accueil des Demandeurs d'Asile (SRADA), qui recensent tous les lieux d'hébergement des Demandeurs d'asile (hors CPH dédiés aux réfugiés statutaires donc) à l'échelle des régions, sont également parcellaires. Le Schéma régional d'accueil pour l'Occitanie, qui concerne les deux départements étudiés, donne des informations minimales. La « répartition du parc hébergement » se fait par commune et bien souvent ne prend pas en compte le caractère « diffus » de l'hébergement. Or, dans les deux départements, certaines places du DNA proposées (notamment en CADA et CAO) sont des places de ce type. À titre d'exemple, des places répertoriées à Nîmes dans le SRADA peuvent être en réalité réparties dans cinq communes périurbaines ou rurales satellites. Les chiffres les plus détaillés et les plus récents m'ont finalement été fournis par les Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), qui est un organe déconcentré de l'État dans chacun des départements. Pour la Lozère notamment, les informations reçues de la part des agents de la DDETSPP[1] permettent d'avoir une vision très précise de la localisation des lieux d'accueil même lorsqu'il s'agit d'un habitat dispersé (annexe 4a), mais aussi de l'accélération de l'accueil des personnes réfugiées dites *réinstallées* dont l'accueil est financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) européen au titre du caractère hyper rural de la Lozère[2].

En ce qui concerne enfin l'accueil non institutionnel des personnes exilées, le recensement est un recensement parcellaire et non exhaustif contrairement aux chiffres de l'accueil institutionnel de l'exil. Il est issu d'une récolte sur les terrains d'étude et a été fait à l'échelle des sous-ensembles départementaux uniquement (voir chapitre 2). L'accueil citoyen est compris dans son acception large : il peut s'agir soit de l'accueil avec hébergement individuel et collectif d'un individu ou d'une famille exilée, soit plus largement de l'accueil de bénévoles qui gravitent autour d'individus pris en charge en accueil institutionnel (CAO/HUDA sur le terrain marvejolais).

I. Répartition spatiale des lieux d'accueil à l'échelle des départements du Gard et de la Lozère

À petite échelle — soit l'échelle des départements du Gard et de la Lozère — la répartition générale des lieux d'accueil est fortement contrastée. Dans le Gard (748 000 habitants), cette répartition suit la hiérarchie urbaine, de Nîmes, la préfecture, aux villes têtes de pont du territoire.

[1] Dans le Gard, il s'agit de la DDCSPP. En Lozère, la direction a pris récemment le nom de Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP).

[2] Les DDCSPP comptabilisent le nombre de personnes arrivées et accueillies. Il ne s'agit pas d'une prise en charge en établissement mais d'installations isolées de personnes dans de l'habitat individuel autonome. Pour les personnes *réinstallées*, le recensement ne se fait pas en « file active » comme pour le DNA (une personne libère une place et est de suite remplacée) mais bien en valeur absolue (voir annexe 4c).

En Lozère (76 000 habitants), elle ne suit pas le système urbain commandé par la préfecture de Mende et ses 12 000 habitants. Les lieux d'accueil sont ainsi concentrés en situation de périphérie au nord et à l'ouest du département et non, comme on pourrait l'attendre, autour de l'agglomération mendoise.

À l'échelle des sous-ensembles départementaux, les lieux d'accueil sont implantés dans des espaces urbains, mais aussi des espaces ruraux peu denses ce qui semble indiquer la dispersion des lieux de l'accueil. Si les petites villes sont des points d'entrées de l'accueil dans les territoires — s'y trouvent souvent les sièges des associations et les bureaux des travailleurs sociaux — et qu'elles concentrent un grand nombre de places d'accueil, on observe toutefois un phénomène de dispersion vers des espaces peu denses. Ce processus, en cours pour l'exil (Berthomière *et al.*, 2020), est bien plus ancien dans le cas du handicap (voir chapitre 6).

I. A. À l'échelle départementale, des géographies de l'accueil opposées

L'analyse carto-statistique menée à l'échelle départementale montre des configurations spatiales opposées sur deux points. Dans le Gard, les lieux d'accueil sont répartis également sur le territoire contrairement à la Lozère où l'on observe une dissymétrie est-ouest. De même, la répartition des lieux d'accueil suit la hiérarchie urbaine dans le cas gardois, ce qui n'est pas le cas en Lozère, où la petite ville de Marvejols, périphérique à l'échelle départementale, fait office de centralité de l'accueil. Les cartes produites pour la Lozère mettent en évidence, au-delà de l'importante dissymétrie est-ouest et de la répartition inéquitable des places, un nombre exceptionnel de places d'accueil destinées aux personnes en situation de handicap, qu'il convient de souligner ici.

I. A. 1. Respect de la hiérarchie urbaine contre bouleversement hiérarchique

Les lieux d'accueil du Gard sont polarisés par des villes et leur agglomération. Les cartes suivantes (figures 22 et 23) montrent qu'ils suivent la hiérarchie urbaine (voir l'annexe 4f pour un tableau de la hiérarchie urbaine gardoise). La ville de Nîmes (150 000 habitants), tête de pont du système urbain, se détache clairement dans l'accueil de l'exil comme du handicap. Deux pôles secondaires émergent dans le nord du département : autour de la petite ville d'Alès (42 000 habitants) et autour du pôle en bordure est du département formé par les deux villes proches de Pont-Saint-Esprit (10 000 habitants) et Bagnols-sur-Cèze (18 000 habitants). Quelques petits pôles d'accueil sont également visibles autour de petites villes de troisième rang de la bordure sud des Cévennes comme Le Vigan (3700 habitants) ou Saint-Hippolyte-du-Fort (3804 habitants). Un vide statistique se dégage au centre-est du département. Concernant la petite ville d'Uzès (8400 habitants), la quasi-absence de lieux d'accueil du handicap et de l'exil s'explique par le fait qu'elle est davantage un pôle à vocation sanitaire que médico-sociale d'où son effacement sur la carte. La ville de 8400 habitants compte peu de lieux d'accueil du handicap et de l'exil, mais un hôpital psychiatrique d'envergure départementale.

En Lozère, les cartes montrent que le centre de gravité de l'accueil ne se trouve pas autour de Mende, mais plutôt dans le nord et l'ouest du département. La préfecture du département

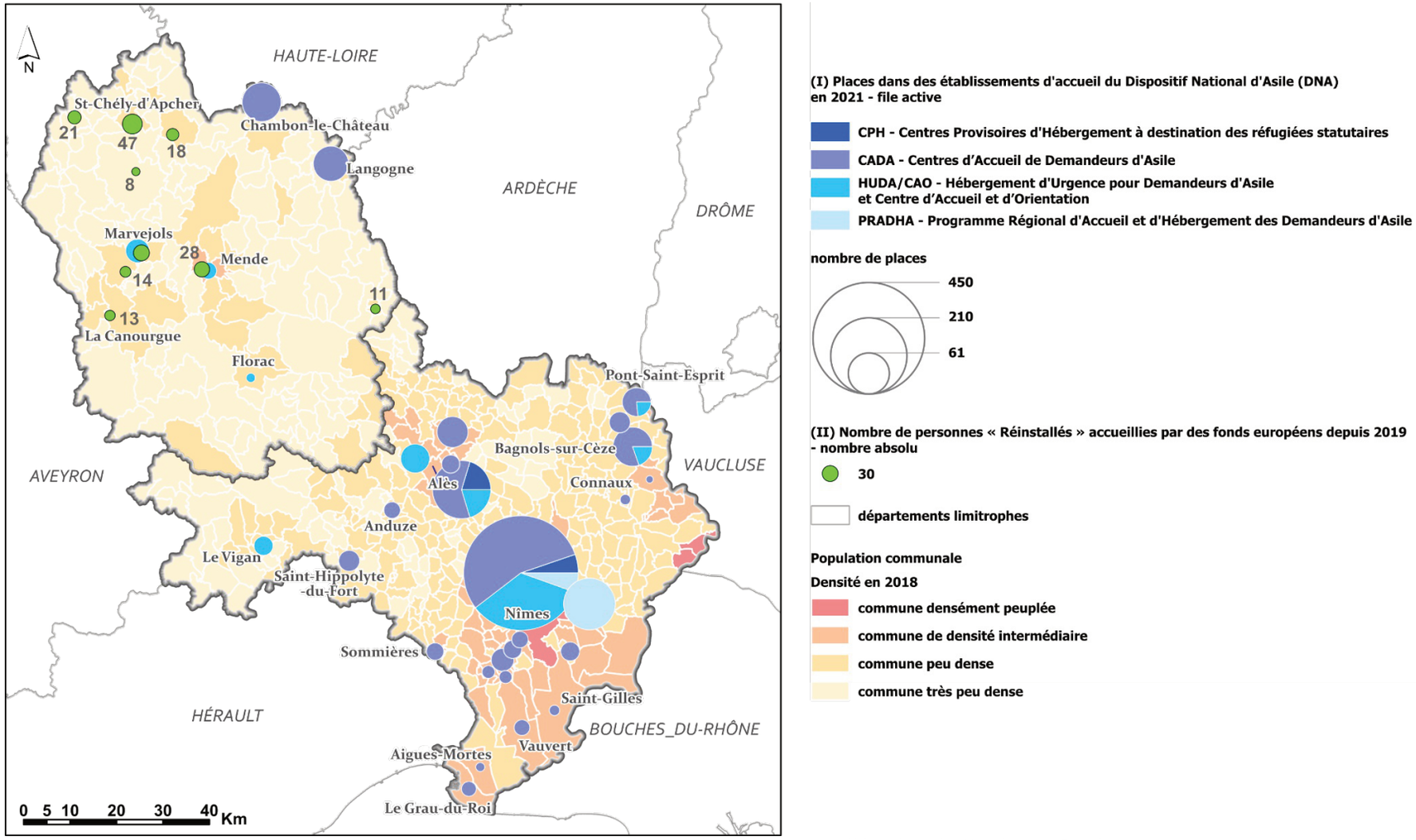

Figure 22. Places d'accueil institutionnel des personnes exilées dans le Gard et en Lozère.
Réalisation : Jean-Philippe Chérel et Élise Martin, 2019. Données DDCSPP Gard, DDETSPP Lozère et données de terrains.

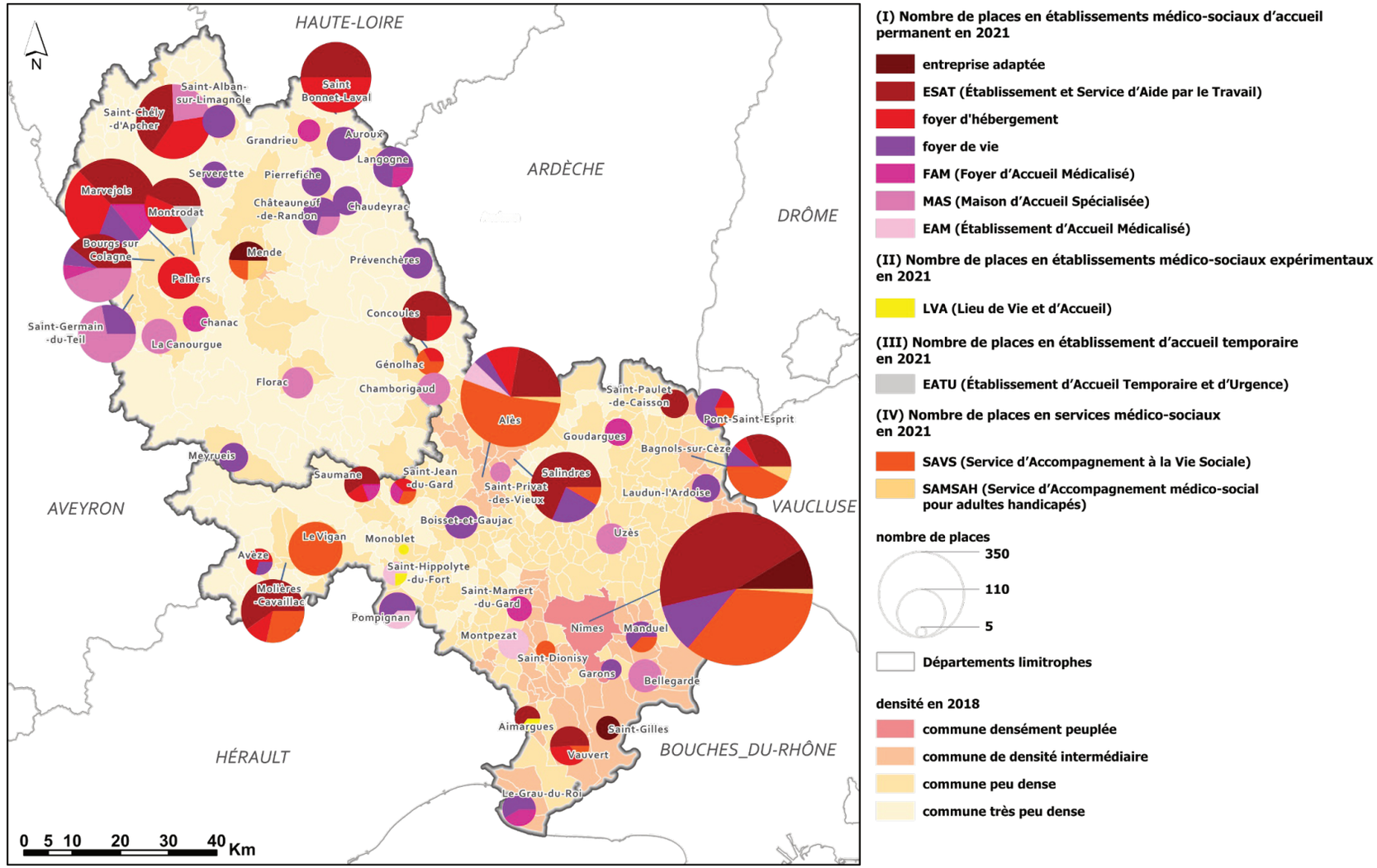

Figure 23. Places d'accueil institutionnel des adultes en situation de handicap dans le Gard et en Lozère. Réalisation : Jean-Philippe CHÉREL et Élise MARTIN, 2019. Données FINESS et données de terrains.

lozérien, Mende, abrite peu de lieux d'accueil de l'exil et du handicap[3]. Quelques services pour personnes en situation de handicap autonomes et quelques places en HUDA/CAO pour les personnes exilées s'y trouvent néanmoins. La majorité des places d'accueil se concentrent dans le nord et l'ouest de la Lozère dans des petites villes têtes de pont des territoires comme Marvejols (4684 habitants), Saint-Chély-d'Apcher (4211 habitants) ou Langogne (2887 habitants), qui correspondent finalement au troisième rang des villes de la hiérarchie urbaine gardoise. Dans le sud de la Lozère, des petites communes comme Florac (2067 habitants) et Meyrueis (800 habitants) font office de villes relais de l'accueil.

I. A. 2. L'exceptionnalité statistique lozérienne autour du handicap

La Lozère se caractérise certes par une dissymétrie importante dans la répartition des lieux de l'accueil, mais surtout par le grand nombre de places qu'offre le département en général et dans le secteur du handicap en particulier. Déjà évoquée au chapitre 2, cette exceptionnalité a en partie justifié le choix du terrain.

Le nombre de lieux d'accueil destinés aux personnes exilées est plus faible que dans le Gard. La Lozère propose 133 places d'accueil institutionnel destinées aux demandeurs d'asile soit une place d'accueil pour 308 habitants entre 20 et 64 ans (plus les *réinstallés* récents, voir annexe 4c), contre 1020 places pour le Gard soit une pour 394 habitants (chiffres INSEE, 2018). Le nombre de lieux d'accueil du handicap est bien plus important, tout comme le nombre de places proposées. En 2021, la Lozère proposait ainsi 2220 places pour les adultes en situation de handicap, tous établissements confondus, soit une place pour 18 habitants entre 20 et 64 ans (voir annexe 4d). À titre de comparaison, le département du Gard propose 3525 places soit une place pour 113 habitants de 20 à 64 ans (voir annexe 4d). Si le Gard compte une vingtaine d'associations sur le handicap pour 748 000 habitants, la Lozère compte une dizaine d'associations pour dix fois moins d'habitants. La Lozère semble donc surdotée par rapport à son voisin gardois.

La comparaison donne de plus à voir une surdotation en places médico-sociales en Lozère. La Lozère est un cas exceptionnel à l'échelle nationale comme l'a montré Noémie Rapegno dans sa thèse (Rapegno, 2014, p. 141) et dans un article coécrit avec Jean-François Ravaud (Rapegno et Ravaud, 2015, voir annexe 4e). La Lozère est le département français qui propose le plus de places pour les personnes en situation de handicap relativement à sa population, en particulier pour les adultes avec un handicap complexe (polyhandicap, autisme, troubles importants du comportement). Un récent rapport de la Cour des comptes, qui porte spécifiquement sur l'association Le Clos du Nid, actualise les chiffres et confirme cette exceptionnalité (voir figure 24).

La Lozère présente ainsi un taux d'équipement cinq fois supérieur pour les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les ESAT, dix fois supérieur dans le cas des foyers de vie et occupationnels et treize fois pour les places en établissements pour les personnes les plus dépendantes (MAS notamment). Ce nombre de places très élevé ressort bien sur la carte des places d'accueil institutionnel des adultes en situation de handicap (voir *supra*, figure 23).

[3] La préfecture de Mende est par contre davantage représentée sur les lieux de santé comme les hôpitaux ou encore les lieux d'hébergements sociaux comme les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) qui abritent des personnes sans abri et/ou en errance si l'on en croit une rapide recherche élargie dans le fichier FINESS.

Places pour 1 000 habitants	Lozère	Occitanie	France	*Ratio Lozère/région*	*Ratio Lozère/France*
ADULTES (habitants de plus de 20 ans)					
Places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	11,4	1,2	0,9	*9,5*	*12,7*
Places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	4,2	0,9	0,8	*4,7*	*5,3*
Places dans les foyers de vie et occupationnels	15	1,8	1,6	*8,3*	*9,4*
Places dans les ESAT	14,9	3,6	3,1	*4,1*	*4,8*
ENFANTS (habitants de moins de 20 ans)					
Places dans les établissements pour enfants handicapés	20	7,2	6,4	*2,8*	*3,1*
Taux d'équipement en places dans les SESSAD	2,8	3,2	3,3	*0,9*	*0,8*

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2018 - Places installées par catégorie d'établissement au 31 décembre 2017

Figure 24. Taux d'équipement en places d'accueil pour personnes en suation de handicap qui compare la Lozère à la région Occitanie et au territoire français.
Source : *Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur l'association Le Clos du Nid en Lozère (exercice 2016-2018)*, mars 2021.

I. B. Une dispersion des personnes vulnérables dans et vers les espaces ruraux

Les lieux d'accueil et les places proposées aux personnes sont répartis différemment si l'on compare les deux départements. La comparaison des deux populations met néanmoins en évidence une logique commune, à savoir le desserrement des lieux d'accueil dans des espaces ruraux peu denses. Ces implantations résultent toutefois de logiques d'installation différentes.

I. B. 1. Des logiques d'installation opposées entre handicap et exil

Les lieux d'accueil du handicap sont souvent implantés dans des espaces reculés à l'inverse des hôpitaux qui sont « en adéquation avec les systèmes urbains » (Séchet *et al.*, 2001). Cela s'explique par l'émergence non planifiée des associations médico-sociales du champ du handicap au cours du XXe siècle. Les installations ont eu lieu dans une logique *bottom-up*. Les acteurs de terrain eux-mêmes (familles, éducateurs, etc.) ont été à l'initiative des premières structures. Les installations se sont faites loin des pôles urbains où le foncier était particulièrement disponible, mais aussi dans la perspective de cacher des personnes « indésirables » (voir partie 3). Jusque dans les années 2000 et la loi 2002-2[4], les établissements médico-sociaux émergent sur le territoire français sans réel contrôle et planification de la part de l'État (Rapegno, 2014, p. 180). C'est seulement dans les années 2010 que le nombre de créations d'établissements ralentit. L'État français cherche en effet à rééquilibrer le nombre de places proposées sur le territoire français et souhaite développer des « services » qui visent à accompagner les personnes chez elles dans la perspective de sortir du « tout institution ». La création autonome et non planifiée jusque dans les années 2010 explique l'apparence anarchique de la localisation des lieux d'accueil du handicap par rapport aux lieux d'accueil de l'exil.

Les lieux d'accueil de l'exil sont également dispersés, selon des ressorts différents, du fait d'une installation plus récente que celle des lieux d'accueil du handicap. La dispersion des exilées résulte d'une logique *top-down*. L'État planifie, décide et répartit les personnes exilées dans les territoires (Berthomière *et al.*, 2020 ; Gardesse et Lelévrier, 2021). Ce processus début dans les années 2000 avec l'installation des premiers CADA. Entre 2000 et 2010, la Lozère ne compte qu'un

[4] La loi n°2002-2 rénovant la loi n°75-535 met en place une planification en « s'inspirant de la planification sanitaire » (Rapegno, 2014, p. 180). Elle met en place des Schémas d'organisation sociale et médico-sociale, obligatoire pour une durée de cinq ans à l'échelle régionale. Le but est d'infléchir les disparités historiques des taux d'équipement.

CADA dans le nord du département, à Chambon-Le-Château[5], tandis que le Gard en abrite trois, à Nîmes et à Alès. Dans les années 2010, l'État travaille à répartir davantage encore les places sur le territoire et le nombre de places augmente. La dynamique de création de places et de dispersion s'accélère en 2015-2015 avec le démantèlement des jungles de Calais et des camps de Paris et la création des CAO (qui deviennent peu de temps après des HUDA). En 2016, dans une information adressée aux préfets de région et de département, le ministre de l'Intérieur détaille les principes et modalités des Schémas Régionaux d'Accueil des Demandeurs d'Asile (SRADA) qui ont pour but d'« assurer une meilleure répartition territoriale de l'offre d'hébergement dédiée aux demandeurs d'asile » et qui accélèrent la dispersion des places d'accueil. L'implantation des CAO est décrite par les chercheurs comme le résultat d'un énième processus de dispersion : « ils sont présents dans chaque région sauf en Île-de-France, et à l'échelle infrarégionale ils sont parfois absents des métropoles régionales (Bordeaux et Nice, par exemple). Ils se caractérisent par une forte implantation en milieu rural : 40 % des bassins de vie ayant des CAO sont des bassins de vie de faible ou très faible densité » (Berthomière *et al.*, 2020).

I. B. 2. Des gradients d'isolement qui se dessine à l'échelle départementale selon les profils

Les lieux d'accueil du handicap et de l'exil sont répartis en fonction du type d'accueil des personnes accueillies et de leur profil et suivent un gradient d'isolement depuis les centres urbains. La carte de localisation des places d'accueil institutionnel des adultes en situation de handicap permet par exemple d'observer une dichotomie géographique entre la localisation des personnes en situation de handicap qui travaillent et les autres. Les établissements qui concernent le travail et le logement des personnes les plus autonomes, à savoir les ESAT, les entreprises adaptées, les foyers d'hébergement, se situent plutôt dans les pôles urbains : Nîmes, Alès, Le Vigan, Salindres (banlieue d'Alès) pour le Gard et Mende, Marvejols, Saint-Chély-d'Apcher pour la Lozère. On note quelques exceptions avec la présence d'ESAT et d'entreprises adaptées rurales à l'extrême nord de la Lozère, autour de Saint-Bonnet-Laval, et dans les confins des Cévennes à Saumane et Génolhac. Les « services » que sont les SAVS à destination des ouvriers d'ESAT autonomes sont également présents dans les pôles urbains. A contrario, les établissements pour les personnes plus dépendantes se déploient davantage dans les espaces ruraux. Il s'agit des foyers de vie qui accueillent des personnes qui ne sont pas en capacité de travailler. Dans le Gard ces établissements se trouvent dans la banlieue nîmoise ou son espace périurbain et dans la partie hypodense nord et centre du département (Goudargues, Fons-sur-Lussan). En Lozère, les foyers de vie se situent dans la Margeride hypodense, à Chaudeyrac, Pierrefiche, Châteauneuf-de-Randon. C'est le cas également des établissements avec un versant soin (MAS, FAM, EAM) localisés sur les pentes de l'Aubrac (Saint-Germain-du-Teil) et dans la vallée du Lot (Chanac, La Canourgue).

Un gradient d'isolement se dessine aussi en fonction du profil des exilés. C'est particulièrement criant dans le Gard. Les places en PRADHA sont implantées dans des hôtels type Formule 1 dans les agglomérations. Ils sont destinés à abriter des demandeurs d'asile dans l'urgence. Les CPH, destinés aux personnes réfugiées statutaires vulnérables qui ont besoin d'un

[5] Le premier CADA lozérien ouvre dans l'extrême nord du département en 2003 dans le commune de Chambon-le-Château (300 habitants). L'installation est alors facilitée par le maire du village, qui souhaite redynamiser sa commune et sauver une classe de l'école. Il existe toujours aujourd'hui et est souvent pris comme exemple par les élus lozériens pour montrer l'intégration des étrangers dans les espaces ruraux.

soutien médico-social, sont également situés dans des pôles urbains comme Nîmes et Alès[6]. Les autres types d'établissements — CADA, HUDA et CAO — sont implantés dans les centres des villes comme Nîmes, Alès, Mende, Marvejols, mais aussi dans l'espace rural. Les communes de petite Camargue comme le Grau-du-Roi, Vauvert, Sommières, Vestric-et-Candiac proposent un grand nombre de places dites dispersées, de même que le rebord sud des Cévennes autour du Vigan, Anduze et Saint-Hippolyte-du-Fort qui propose des places en CADA et en CAO.

Encadré 11. Le Gard et les Cévennes : des indices autour de l'accueil faiblement institutionnalisé

Le département du Gard se démarque de la Lozère, car il abrite des Lieux de Vie et d'Accueil (LVA) dans ses espaces ruraux peu denses. Il s'agit d'établissements de petite taille, faiblement institutionnalisés, qui accueillent une dizaine de résidents maximum souvent en situation de handicap complexe. On trouve un établissement de ce type à Aimargues, mais aussi à l'interface entre plaine languedocienne et montagne cévenole à Saint-Hippolyte-du-Fort ou encore à Monoblet. Ces établissements ont une dimension expérimentale.

En Lozère les places d'accueil des personnes exilées sont plus implantées dans des communes rurales hypodenses encore que dans le Gard. Un CADA est implanté de longue date aux marges des Hautes terres de la Margeride à Chambon-Le-Château. Dans ce département, la dispersion des exilés est très récente et s'est amplifiée avec l'accueil de réfugiés dits *réinstallés*. Compte tenu de son faible nombre d'habitants, le département a été sélectionné avec d'autres départements ruraux d'Occitanie[7] pour accueillir des réfugiés dits réinstallés, à savoir des personnes qui ont déjà obtenu leur statut de réfugié et attendent une place d'accueil dans des lieux lointains, notamment de vastes camps en Turquie. Depuis l'année 2019 et le début du dispositif, la Lozère a accueilli près de 190 personnes, ce qui relativement à sa population est important. Les trois associations concernées (la plupart sont extraterritoriales, voir chapitre 6) ont installé les personnes dans des espaces autres que ceux où étaient présents CADA et CAO afin de ne pas « surcharger les territoires » (propos de l'agente de la DDETSPP, E14). Les personnes réfugiées statutaires arrivent en famille et pour une durée de six mois, ce qui correspond au temps de l'accompagnement. Depuis 2019, elles ont été installées à Mende, à Saint-Chély-d'Apcher (4211 habitants), mais aussi à Saint-Alban-sur-Limagnole (1379 habitants), Bourgs-sur-Colagne dans la continuité urbaine de Marvejols ou encore à La Canourgue (2122 habitants) ou encore dans des très petites communes comme Villefort (548 habitants), à l'extrême sud du département, ou Fournels à l'ouest de Saint-Chély-d'Apcher (369 habitants).

II. Ouest lozérien et Cévennes gardoises, deux configurations spatiales de l'accueil opposées

L'ouest de la Lozère et le nord du Gard sont des marges, a priori peu dynamiques voire vides, « sorte [s] de complément spatial en forme de faire-valoir pour qui n'en n'est pas, arrière par rapport à l'avant » (Brunet *et al.*, 1993). Malgré leur position marginale, ils apparaissent être tous deux des espaces centraux de l'accueil.

L'ouest lozérien propose ainsi 1471 places sur les 2200 places dédiées au handicap entre Saint-Chély-d'Apcher et La Canourgue (figure 25). Sur le versant exil, l'espace en question abrite

[6] Il n'en existe aucun en Lozère.

[7] Ariège, Aveyron, Gers, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

vingt places du DNA sur les 133 du département, mais surtout 151 réinstallés sur les 190 accueillis depuis 2019. Le nord du Gard, soit le piémont cévenol et les premières pentes des Cévennes, concentre 757 places d'accueil du handicap — 1320 places si on inclut l'agglomération d'Alès — sur les 3525 du département soit près d'un tiers (figure 26).

Sur le versant exil, le sous-ensemble gardois est en revanche moins représenté. Il abrite 39 places du DNA – 209 si on compte l'agglomération d'Alès — sur un total départemental de 1020. Il se démarque toutefois par un fort maillage de l'accueil non institutionnel et citoyen de l'exil. En effet, un certain nombre de villes et villages du piémont ont accueilli ou accueillent encore actuellement des personnes exilées via des canaux non institutionnels (losanges jaunes sur la figure 26). Cette dimension est plus prégnante qu'en Lozère où il y a globalement moins d'accueil citoyen (figure 25).

À l'échelle sous-départementale, une analyse des lieux d'accueil met enfin en valeur une répartition aux antipodes. Tandis que les lieux d'accueil ouest lozériens sont concentrés autour de deux pôles, le nord du Gard se structure en une multitude de pôles d'accueil remontant les vallées depuis la sous-préfecture d'Alès.

II. A. En Lozère, la bipolarisation de l'accueil

Le système d'accueil ouest lozérien est organisé autour des deux petites villes de Saint-Chély-d'Apcher (4156 habitants) et de Marvejols (4800 habitants). Le pôle principal s'étend de Marvejols à La Canourgue. Marvejols compte en effet un très grand nombre de lieux d'accueil du handicap avec 404 places sur son ressort communal (voir figure 25) et vingt places d'accueil en CAO. La petite ville abrite aussi des personnes réfugiées. Elle a accueilli entre 2019 et l'été 2021 une trentaine de réfugiés *réinstallés*. Autour de la commune de Marvejols, on distingue une strate de communes qui accueillent exclusivement des personnes en situation de handicap. C'est le cas de Chanac ou encore de Montrodat. Des communes comme Bourg-sur-Colagne (issue de l'étalement urbain de Marvejols) ou La Canourgue, qui comptent des lieux d'accueil pour des personnes en situation de handicap, ont un paysage de l'accueil plus varié puisqu'elles abritent des réfugiés *réinstallés* depuis quelques mois. En bout de chaine de l'accueil, on trouve des bourgs isolés situés dans des espaces très peu denses, à l'image de Saint-Germain-du-Teil qui compte trois établissements et 116 personnes en situation de handicap accueillies pour 800 habitants ou encore Palhers et ses 85 personnes accueillies pour à peine 200 habitants.

Le deuxième pôle d'accueil qui se détache dans l'ouest lozérien est commandé par Saint-Chély-d'Apcher. Il se rapproche de l'organisation du pôle marvejolais, bien qu'il concentre nettement moins de places d'accueil. La petite ville de Saint-Chély-d'Apcher abrite plusieurs établissements du champ du handicap et de l'exil. La commune est la première de Lozère à avoir accueilli des personnes dites *réinstallées* en 2019 (sept femmes yézidies et leurs enfants). Comme dans le pôle marvejolais de petites villes annexes de l'accueil se dégagent, à l'image de Saint-Alban-sur-Limagnole ou Peyre-en-Aubrac[8]. Enfin, comme dans le pôle marvejolais, des petites communes isolées et peu denses abritent des places d'accueil. Serverette, seulement 244 habitants, compte 33 places d'accueil de personnes en situation de handicap. Un village comme Fournels, 360 habitants, dans les contreforts de l'Aubrac, a accueilli depuis 2019 près d'une vingtaine de personnes *réinstallées*.

[8] Commune issue d'une fusion, anciennement Aumont-Aubrac.

Dans les deux pôles, on trouve également quelques accueils citoyens de personnes exilées. Cet accueil relativement isolé prend surtout la forme de support à l'accueil institutionnel et d'actions de bénévolat autour du CAO de Marvejols. L'accueil au domicile *stricto sensu* reste un phénomène limité.

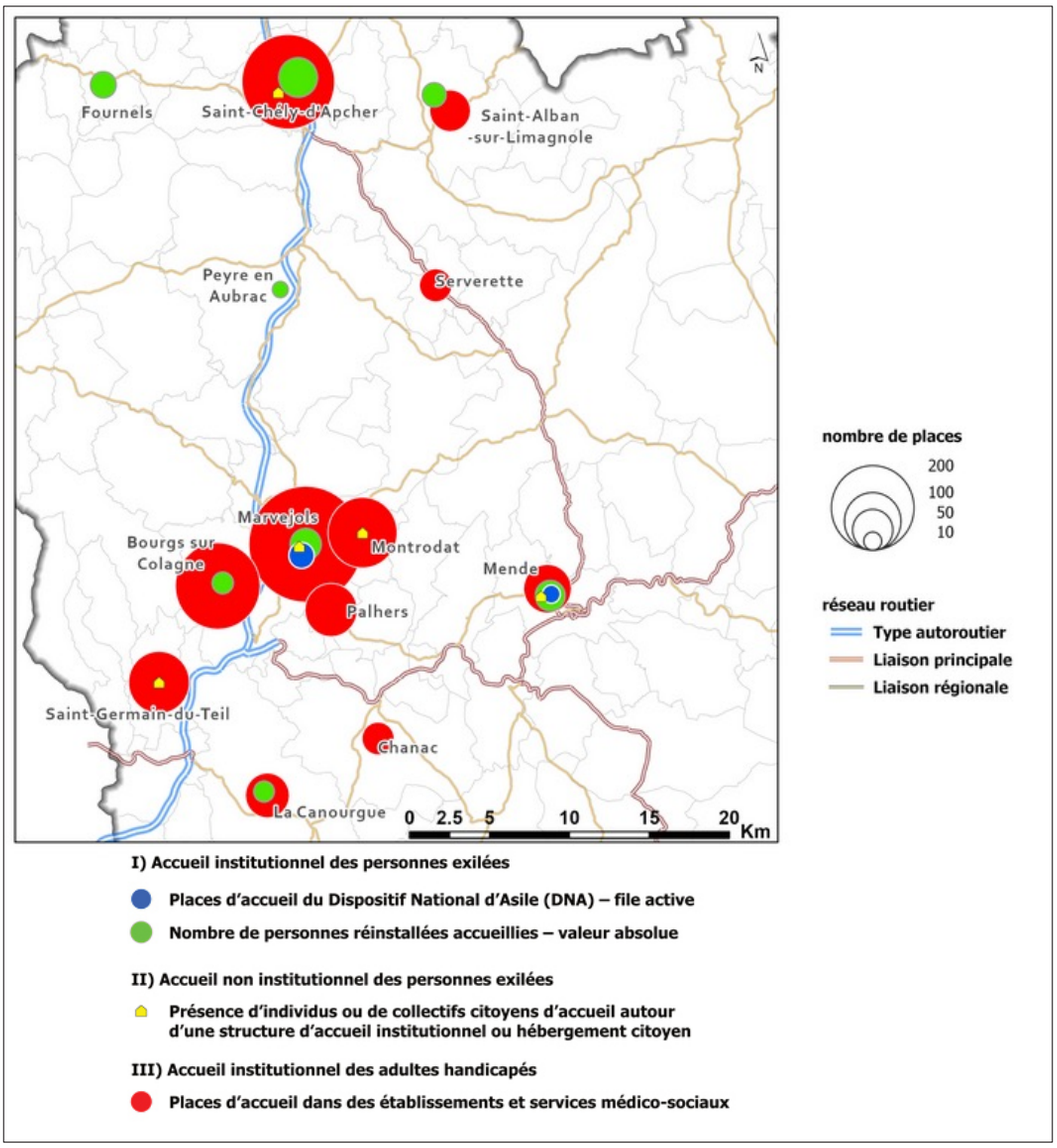

Figure 25. Accueil de personnes en situation de handicap et de personnes exilées dans le nord-ouest lozérien. Réalisation : Jean-Philippe Chérel et Élise Martin, 2019.

II. B. Dans le Gard, la multipolarisation de l'accueil

L'organisation de l'accueil dans le nord du Gard diffère largement de celle de l'ouest lozérien. La figure 26 donne ainsi à voir un accueil multipolarisé. Les lieux d'accueil sont implantés dans la ville d'Alès et son agglomération, dans les villes du piémont, à l'interface entre les premières pentes des Cévennes et la plaine languedocienne, dans des vallées cévenoles structurantes et dans des vallées secondaires reculées.

La ville d'Alès, qui est la dernière grande ville avant le massif des Cévennes est la tête de pont de l'accueil. Elle propose 73 places de CADA, 25 en CAO/HUDA et 25 en CPH, mais aussi 484 places d'accueil pour les adultes en situation de handicap, tous types de structures confondus.

L'accueil ne se borne pas à la ville d'Alès *stricto sensu*. Ses périphéries et les communes de l'aire urbaine connaissent une croissance urbaine et abritent un certain nombre de places[9]. Sur le versant exil, l'association la Clède propose par exemple une trentaine de places de CAO/HUDA à Cendras, une trentaine de places en CADA à Saint-Martin-de-Valgalgues et une douzaine en CADA à Saint-Privat-des-Vieux. L'association SOS Solidarité possède quelques places de CADA à Anduze ville d'interface et « porte d'entrée »[10] des Cévennes. Les communes de l'agglomération alésienne sont également concernées par l'accueil du handicap. Salindres au nord-est d'Alès propose un nombre important de places d'accueil, de même que Boisset-Gaujac entre Alès et Anduze.

Un certain nombre de pôles émergent autour des petites villes du Piémont, à savoir Le Vigan, Saint-Hippolyte-du-Fort ou Ganges (Hérault). Ces villes proposent un accueil institutionnel du handicap et non institutionnel de l'exil. Le Vigan et les communes contiguës (Molières-Cavaillac et Avèze) abritent une association médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap, l'association CLARTES qui accompagne près de 368 personnes. Saint-Hippolyte-du-Fort compte plusieurs structures à destination des personnes en situation de handicap : un FAM qui dépend de l'hôpital psychiatrique d'Uzès ainsi qu'un lieu de vie expérimental, Tentative, qui accueille 7 adultes autistes. Ces petites villes du piémont abritent aussi des places d'accueil institutionnel de l'exil. Le Vigan propose quelques places en CAO/HUDA, Saint-Hippolyte-du-Fort des places en CADA. Autour de ces établissements gravitent des collectifs de soutien qui accompagnent les personnes pendant et surtout après la sortie des structures, notamment lorsqu'elles sont déboutées de l'asile et sans solution d'accueil, ce qui est une différence manifeste avec les bénévoles marvejolais qui sont de simples appuis aux personnes pendant leur prise en charge en CAO (voir chapitre 5). Le Vigan, Saint-Hippolyte-du-Fort ou encore Anduze sont des têtes de pont des collectifs cévenols d'accueil des migrants qui maillent le territoire et sont reliés par l'Intercollectif Sud Cévennes (voir chapitre 5).

D'autres pôles se dégagent dans les vallées des Cévennes : un pôle autour de la petite ville de Saint-Jean-du-Gard qui commande la vallée Borgne et la vallée Française et un pôle autour du triptyque Génolhac–Concoules–Chamborigaud aux confins nord du département. Ces deux pôles comptent des associations médico-sociales du handicap à forte dimension familiale et avec un ancrage rural fort : la Pradelle éclatée sur plusieurs sites à Saumane–Saint-Jean-du-Gard (voir chapitre suivant) et la Cezarenque (ARED), autour de Génolhac, avec également des sites à Concoules. Ces petits pôles cévenols abritent aussi un l'accueil chez l'habitant destiné aux personnes exilées.

En bout de chaine, des micro-pôles d'accueil se dessinent dans des vallées secondaires ou des villages isolés. On peut citer en exemple Lasalle et Monoblet. Ce dernier, village de 688 habitants, fait partie des hauts-lieux de l'accueil du handicap puisqu'il a accueilli l'expérience de Fernand Deligny[11] (voir LVA, établissement expérimental, encadré 11). Monoblet a aussi été le lieu d'une tentative d'implantation de places en CAO/HUDA — donc un accueil institutionnel de l'exil — en 2018-2019, sur une courte période, qui n'a toutefois pas perduré (voir chapitre 6). Enfin, de toutes petites communes se détachent, comme on peut le voir sur la figure 26. Mandagout et Val d'Aigoual sur les hauteurs du Vigan abritent par exemple des collectifs qui militent pour l'accueil.

[9] L'aire urbaine de Mende compte seulement quinze communes, contre une cinquantaine pour celle d'Alès.

[10] C'est ainsi que les brochures touristiques présentent Anduze. Néanmoins cette idée de porte se matérialise par les hautes falaises qui entourent la ville, percées par une route qui pénètre le massif cévenol.

[11] Une structure héritière accueille toujours aujourd'hui cinq personnes autistes.

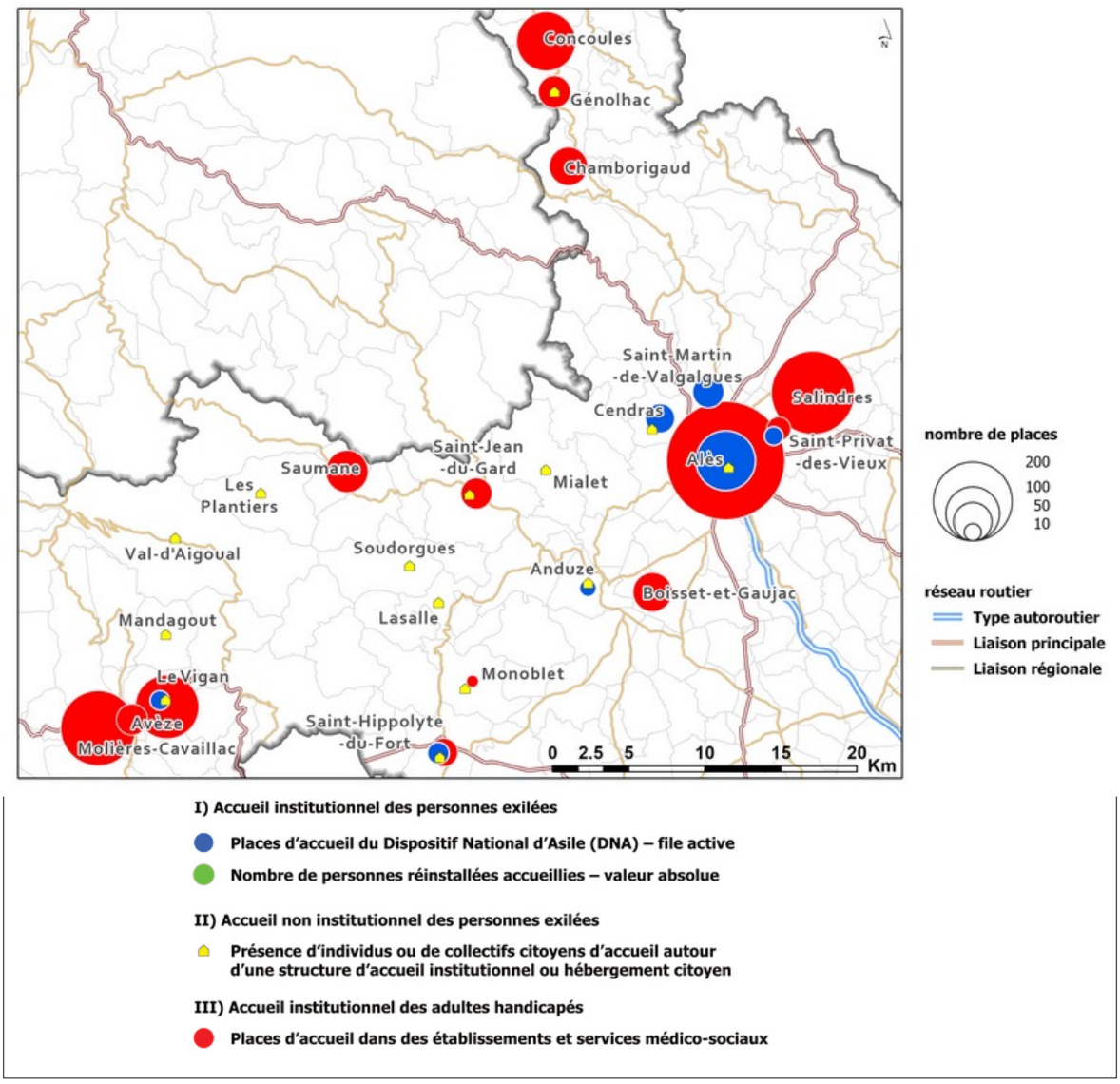

Figure 26. Accueil de personnes en situation de handicap et et de personnes exilées dans le sous-ensemble nord gardois. Réalisation : Jean-Philippe Chérel et Élise Martin, 2019.

III. À grande échelle, un gradient d'isolement commun des petits pôles urbains au rural isolé

Le bassin de vie de Marvejols et celui de Saint-Jean-du-Gard sont des pôles structurants de l'accueil des personnes avec une déficience intellectuelle et des personnes exilées. Si l'étude de la répartition des lieux et modes d'accueil à petite échelle montre une configuration opposée, une analyse à grande échelle permet de dégager des points communs et des récurrences concernant la répartition spatiale des lieux d'accueil. L'analyse fine montre un même gradient d'isolement en fonction des types d'accueil sur les deux terrains depuis les centres-villes de Marvejols et Saint-Jean-du-Gard jusqu'aux espaces ruraux isolés, gradient qui varie en fonction du profil des personnes accueillies (voir figures 27 et 28).

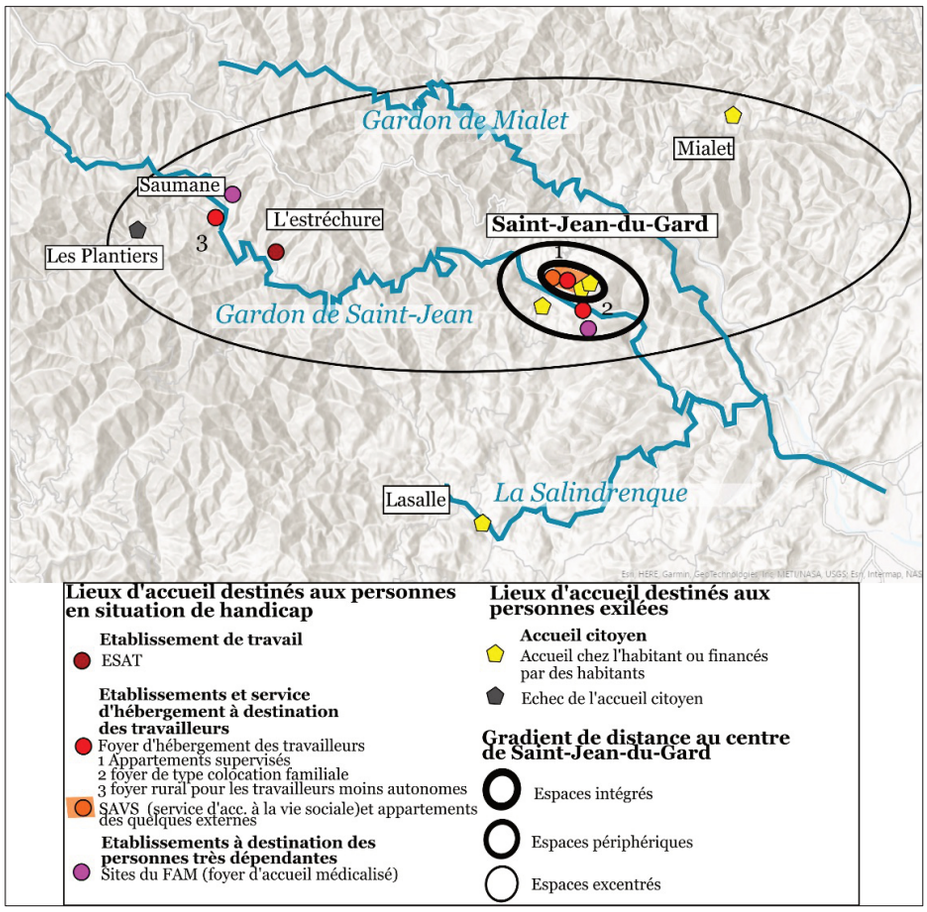

Figure 27. Localisation des lieux d'accueil du handicap et de l'exil à grande échelle sur le terrain gardois.
Réalisation : Élise MARTIN, 2024. Données terrain et fichier FINESS.
[Tous les établissements présents sur cette carte appartiennent à la Pradelle.]

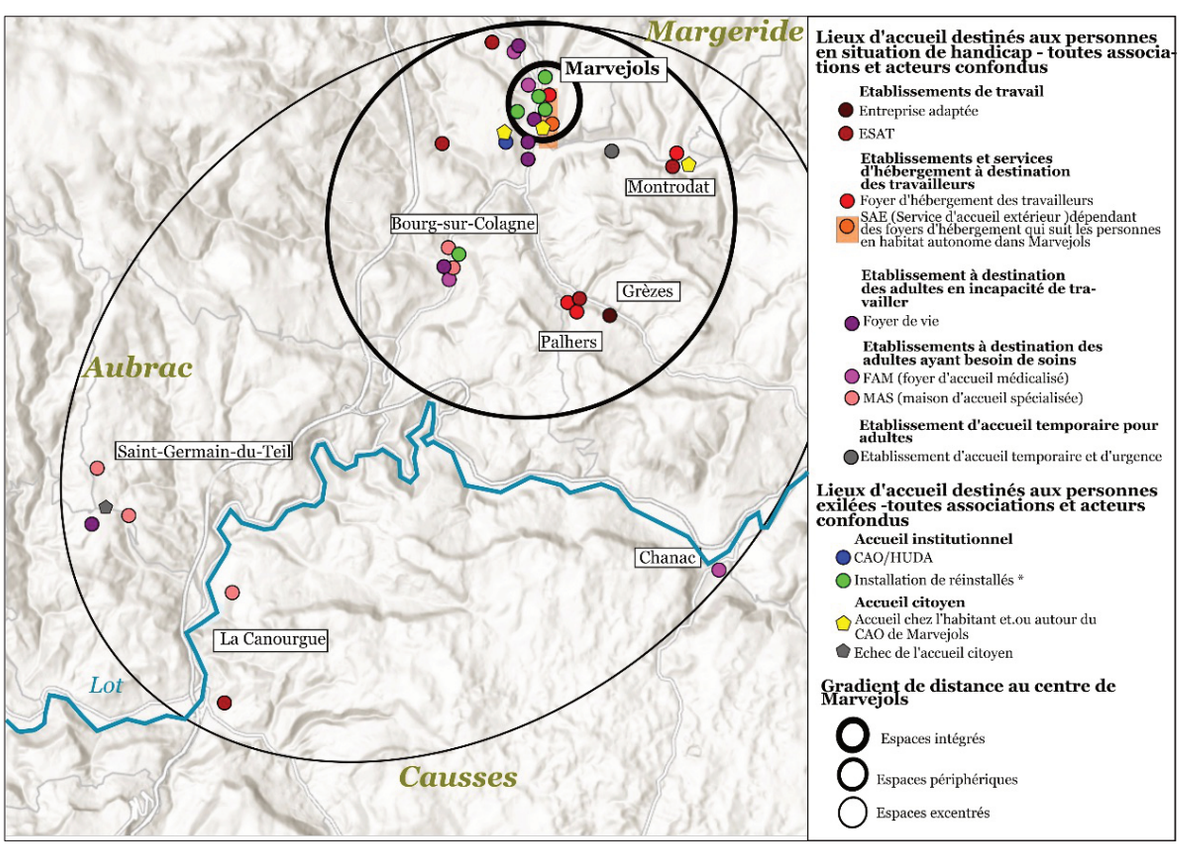

Figure 28. Localisation des lieux d'accueil du handicap et de l'exil à grande échelle sur le terrain lozérien.
Réalisation : Élise MARTIN, 2024. Données terrain et fichier FINESS.
[Les établissements qui accueillent des personnes en situaion de handicap n'appartiennent pas tous au Clos du Nid puisque plusieurs associations sont présentes dans le bassin de vie.]

III. A. Des lieux d'accueil discret intégrés aux espaces centraux

Dans les deux petites villes, des lieux d'accueil sont intégrés au centre-ville, dans leur partie la plus dense. Les personnes qui y vivent sont les ouvriers d'ESAT, les personnes réfugiées statutaires ou celles dont le logement est financé ou pris en charge par des citoyens.

III. A. 1. L'hébergement des ouvriers d'ESAT autonomes

À Marvejols, les personnes en situation de handicap qui vivent au cœur de la ville sont beaucoup plus nombreuses (figure 29) que celles des deux autres catégories évoquées. Les travailleurs d'ESAT les plus autonomes vivent dans des appartements du centre-ville, dans des logements supervisés par le SAE, qui est le SAVS propre au Clos du Nid (pour les mécanismes du SAE, voir chapitre 6). Ce dispositif concerne une soixantaine de personnes, comme le montre le panneau où se trouvent les doubles des clés de chacun des appartement, dans le bureau des éducateurs du dispositif (figure 29). Les logements des personnes sont répartis dans toute la petite ville, aussi bien dans son cœur historique que sur les axes pénétrants.



Figure 29. Localisation des appartements de résidents travailleurs d'ESAT du Clos du Nid et accompagnés par le SAE dans Marvejols. Réalisation : Élise MARTIN, 2024. Données (adresses) obtenues durant l'immersion au SAE. De gauche à droite et de haut en bas : exemple d'un appartement supervisé dans du bâti ancien rénové ; local du SAE sur une des places principales de la ville ; exemple d'un appartement supervisé dans du bâti neuf ; doubles des clés des appartements supervisés par le SAE

À Saint-Jean-du-Gard, les travailleurs de La Pradelle (unique association de la vallée) sont suivis par le SAVS (photos 43-44), dont le bureau se situe en plein centre-ville, et vivent en externat dans leur propre appartement. Certains travailleurs d'ESAT un peu moins autonomes vivent dans des appartements supervisés dans la rue principale ou « Grand-Rue » de Saint-Jean-du-Gard. En tout, une petite vingtaine de personnes en situation de handicap vit dans le centre-ville.



Photographies 43 et 44. Lieux d'accueil centraux destinés aux personnes en situation de handicap
À gauche : local du SAVS. À droite : appartements supervisés dans trois immeubles de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard. Photographies Élise MARTIN, 2021.

III. A. 2. L'hébergement des personnes réfugiées statutaires ou accompagnées par des citoyens

Dans le centre des petites villes, on trouve également les logements des personnes exilées dont le statut est stabilisé (obtention du statut de réfugiés) et de personnes aidées par les habitants. À Marvejols, les personnes *réinstallées* vivent en centre-ville dans du petit habitat collectif relativement récent. Lorsqu'il s'agit d'une personne seule, l'association peut trouver facilement un petit appartement dans le centre ancien de Marvejols. Le loyer est alors financé par l'association gestionnaire.

À Saint-Jean du Gard, certaines personnes exilées se trouvent aussi parfaitement intégrées aux espaces centraux. C'est le cas de familles aidées financièrement par les habitants ou accueillies chez l'habitant. Le collectif de soutiens aux exilés saint-jeannais (voir chapitre 5) aide au paiement du loyer d'une famille afghane qui vit dans un HLM situé dans un petit ensemble du centre-ville ainsi que celui d'une famille tchétchène qui vit dans un appartement de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard. Certains immeubles de la Grand-Rue abritent aussi des personnes accueillies chez l'habitant. C'est le cas d'Anis qui vit chez une famille qui disposait d'une chambre libre à son domicile (photographies 45 à 47).

Dans les deux petites villes étudiées, ainsi que dans le village de Lasalle, les presbytères, normalement dédiés à l'hébergement du curé (Lozère) ou du pasteur (Cévennes), sont transformés en lieux d'hébergement. Le presbytère où loge le curé de Marvejols a abrité plusieurs personnes d'origine africaine ces dernières années. Le presbytère de Lasalle, vide quant à lui, a hébergé et héberge depuis plusieurs années des personnes exilées en attente du traitement de leur demande d'asile. Ces lieux avec une fonction religieuse font ainsi office d'espaces-sas et de lieux d'hébergement temporaire (voir chapitre 5).

III. B. Des lieux d'accueil à forte emprise en périphérie

Les espaces périphériques qui correspondent à des espaces à l'interface entre le centre des petites villes étudiées et l'espace rural isolé accueillent un grand nombre de lieux d'accueil, en particulier sur le terrain marvejolais, du fait de l'étalement urbain vers les communes limitrophes.



Photographies 45-47. Lieux d'accueil centraux qui abritent des personnes exilées. Photographies Élise Martin, 2021.
En haut à gauche (45) : petit ensemble HLM dans le centre de Saint-Jean-du-Gard. En haut à droite (46) : petit collectif récent qui accueille une famille de personnes réfugiées *réinstallées* dans Marvejols. En bas (47) : appartement de ville qui accueille une famille tchétchène et dont le loyer est financé par un collectif d'accueil, Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard.

Ces périphéries abritent du logement collectif destiné aux personnes en situation de handicap moins autonomes ou nécessitant des soins ou encore les lieux d'accueil des demandeurs d'asile. Les périphéries abritent aussi les ESAT, notamment autour de Marvejols, car il s'agit d'établissements à forte emprise spatiale (photographies 45 à 47).

III. B. 1. Le logement collectif destiné aux personnes en situation de handicap et aux demandeurs d'asile

Sur le terrain lozérien, les marges de la ville et les axes alentour sont marqués par la présence d'établissements médico-sociaux et de logements avec une dimension collective. Les CAO, qui proposent un nombre de places plus important que l'accueil citoyen, sont implantés dans du bâti qui peut accueillir un grand nombre de personnes. Le CAO de Marvejols a par exemple été implanté dans un ensemble HLM situé aux marges de la ville, au-delà de la gare et de la voie ferrée. La sortie de Marvejols et les communes contiguës accueillent des FAM et MAS dédiés à l'accueil de personnes nécessitant des soins. La commune satellite de Bourgs-sur-Colagne[12] (2000 habitants) abrite par exemple quatre établissements : un foyer de vie, un FAM et deux MAS pour un total de 136 places (voir figure 28).

Sur le terrain gardois, la périphérie proche de Saint-Jean-du-Gard accueille une petite antenne du foyer d'hébergement de la Pradelle dans du bâti typiquement cévenol. La particularité de ce grand mas est d'être partagé entre l'accueil de personnes en situation de handicap et une famille ouzbèke soutenue par le collectif saint-jeannais (voir chapitre 5). À la sortie de la ville, sur les

[12] Fusion des communes de Chirac et Monastier Pin Moriès.

hauteurs, on trouve également un FAM implanté entre les pins. Il accueille des personnes autistes dans l'incapacité de travailler et qui ont besoin d'un environnement calme (photographies 48-50).

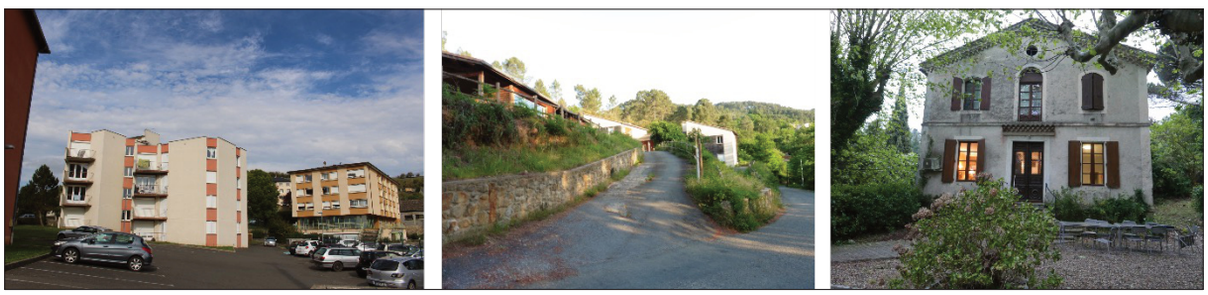

Photographie 48-50. De gauche à droite : (48) HLM qui accueille des places CAO à Marvejols ; (49) Antenne du FAM de la Pradelle à la sortie sud de Saint-Jean ; (50) Le «Rhode», une maison partagée entre une antenne du FH de la Pradelle et l'accueil gracieux d'une famille ouzbèke.
Photographies Élise Martin, 2021.

III. B. 2. Les ESAT marvejolais, des petites usines en périphérie

La périphérie de Marvejols abrite les lieux du travail adapté à forte emprise. Tous les ESAT se trouvent proches de la ville, à maximum dix minutes en voiture du centre, ce qui est lié directement au contexte de déploiement du Clos du Nid qui les gère (voir chapitre 5). Le pôle bois, véritable usine, se trouve dans une zone industrielle sur les hauteurs de Marvejols (photographie 51). Il s'agit de l'ESAT le plus proche du centre-ville. Les trois autres se situent dans des espaces périphériques plus éloignés, sur le territoire de communes limitrophes. Le pôle blanchisserie, couplé à son foyer d'hébergement au lieu-dit Bouldoire, se situe sur la commune de Montrodat tandis que celui destiné à la taille de pierre se trouve sur les hauteurs de Bourgs-sur-Colagne. Le pôle maraichage, enfin, est localisé dans le village de Palhers, à quelques kilomètres de Marvejols.



Photographie 51. Usine de l'ESAT pôle Bois dans une zone industrielle de Marvejols.
Photographie Élise Martin, 2021.

III. C. Le rural isolé ou l'accueil de la grande vulnérabilité

Les lieux excentrés des centres de Saint-Jean-du-Gard et de Marvejols accueillent des personnes particulièrement vulnérables, à savoir des personnes en situation de handicap qui ont besoin de soins (en MAS et en FAM), mais aussi les personnes exilées dans les situations administratives les plus délicates, déboutées de l'asile, dans l'attente de papiers et/ou sans moyen de subsistance. Les photographies qui suivent illustrent l'environnement direct de ces lieux, en suivant les trois profils mis en évidence.

III. C. 1. L'hébergement des personnes en situation de handicap complexe

Parmi les lieux implantés dans des espaces excentrés, les MAS et les FAM se distinguent. Ces établissements sont isolés et parfois situés à une distance importante des autres habitations, à l'instar de la MAS enquêtée à Saint-Germain-du-Teil (photographie 52) ou encore d'une antenne du FAM de la Pradelle située au fond de la vallée Borgne à la limite avec la Lozère (photographie 53).



Photographie 52. La MAS enquêtée en Lozère, au milieu des champs et des bois.
Photographie Élise MARTIN, 2020.



Photographie 53. Le FAM de Saumane au creux de la vallée Borgne, à la frontière Gard-Lozère.
Photographie Élise MARTIN, 2021.

III. C. 2. L'ESAT cévenol, la ferme-auberge de la vallée

Alors que les ESAT marvejolais se trouvent à une distance relativement restreinte de Marvejols, l'ESAT cévenol est plus enclavé et situé à vingt minutres en voiture du pôle de commandement qu'est Saint-Jean-du-Gard, dans un vallon de la Vallée Borgne, entre l'Estréchure et Saumane (photographie 54). Le site de l'ESAT prend ici la forme d'une ferme auberge qui fait corps avec le paysage (sur les régimes de visibilité de l'accueil, voir chapitre 5). Les produits cuisinés sont directement issus de l'atelier maraîchage situé à proximité (photographie 55).



Photographie 54. La ferme auberge de la Pradelle (ESAT) à Saumane.
Photographie Élise Martin, 2021.



Photographie 55. L'atelier maraîchage de la Pradelle, à Saumane.
Photographie Élise Martin, 2021.

III. C. 3. Les demandeurs d'asile et exilés hors des radars

Sur le versant exil, les lieux d'accueil les plus isolés dans le bassin de Marvejols et surtout celui de Saint-Jean-du-Gard sont ceux de l'accueil citoyen. Les alentours de Saint-Jean-du-Gard, très rapidement hypodenses, abritent des personnes exilées déboutées de l'asile ou dans une situation d'incertitude (attente d'un recours CNDA par exemple). Plusieurs accueils ont lieu dans des maisons excentrées dans la montagne, dans des hameaux difficilement accessibles et même souvent à distance de tels hameaux. Autour de Saint-Jean-du-Gard, l'enquête de terrain m'a amenée à visiter plusieurs mas qui accueillent ou ont accueilli des personnes déboutées sans solution, mais aussi des personnes en cours de demande d'asile avec pour seul revenu l'ADA (allocation pour les demandeurs d'asile). Le mas occupé par Emmanuel et Anna (artistes sur lesquels je reviens dans le chapitre 8) accueille par exemple un jeune homme sur les hauteurs de Mialet. Mamadou a d'abord vécu dans une caravane sur le terrain, avant qu'une chambre ne lui soit ensuite aménagée dans la maison.



Photographie 56 et 57. Le mas où vivent Emmanuel et Anna.
Photographies fournies par les enquêtés.

Les lieux les plus excentrés permettent vraisemblablement l'accueil de populations spécifiques et entrent soit dans la catégorie des lieux d'accueil du handicap sévère, soit dans celle des lieux du travail adapté à forte emprise — en l'occurrence des lieux dédiés au travail agricole — soit dans la catégorie des lieux refuges où l'on habite pour un temps.

III. D. Des environnements directs marqués par des espaces de nature

Quelle que soit la localisation des lieux d'accueil, en centre-ville ou dans des espaces plus excentrés, ils sont tous marqués par l'omniprésence des espaces de nature. Les lieux possèdent des espaces verts dans leur environnement direct ou semi-direct et tous ou presque offrent un panorama sur la nature, ce qui pose la question de l'effet du cadre de vie sur les personnes (voir chapitre 11).

III. D. 1. Un accès direct à la nature proche

L'étude systématique des environnements directs des lieux d'accueil montre que ceux-ci possèdent presque à chaque fois un espace de vie extérieur (une cour) ou un jardin. Les établissements médico-sociaux à destination des adultes en situation de handicap — hormis les foyers d'hébergement de centre-ville — possèdent des jardins parfois vastes. Les lieux qui accueillent des personnes exilées aussi, sauf ceux qui sont logés dans l'hypercentre des petites villes. De façon générale et quel que soit l'emplacement des lieux étudiés, ceux-ci se trouvent à proximité de promenades, notamment le long des cours d'eau. Il faut moins d'une minute aux personnes

exilées qui vivent dans les HLM centraux de Saint-Jean-du-Gard pour accéder aux bords du Gardon. Il faut cinq minutes aux exilés pris en charge dans le CAO excentré sur les hauteurs de Marvejols pour avoir accès à la promenade qui borde la Colagne (photos 58-59).



Photographie 58. Les berges de la Colagne aménagées à Marvejols.
Photographie Élise MARTIN, 2020.



Photographie 59. Les rives du Gardon, Saint-Jean-du-Gard.
Photographie Élise MARTIN, juin 2024.

III. D. 2. Un panorama systématique sur la nature banale

Les lieux d'accueil et les logements des personnes vulnérables ont pour point commun de donner sur un paysage rural. Les lieux d'accueil concentrés dans des espaces excentrés et isolés offrent ainsi un panorama sur des espaces de nature (champs, forêts). Depuis les fenêtres on distingue des arbres, des haies, de vastes étendues cultivées ou des animaux en train de paître. Les lieux d'accueil situés en ville, même s'ils ne sont pas entourés d'espaces de nature, possèdent quant à eux souvent une vue sur la nature banale. La photographie 60 en témoigne. Prise depuis le salon d'un appartement converti en CAO, elle montre une vue dégagée sur le Truc du Midi, butte-témoin calcaire au-dessus de Marvejols, et sur les prairies qui l'entourent. Si les personnes exilées sont accueillies à Marvejols en marge du centre (logements sociaux excentrés en bord de voie ferrée), elles ont un accès direct à la nature, ce qui n'aurait pas été le cas dans de plus grandes agglomérations.



Photographie 60. Vue sur le Truc du Midi depuis un des appartements du CAO de Marvejols. Photographie Élise MARTIN, 2021.

Chapitre 5. Les territoires de l'accueil : acteurs, gouvernance et pratiques d'accompagnement

Ce chapitre a pour but d'identifier des types de « territoires d'accueil » autrement dit des portions d'espaces délimitées où se déploie un accueil localisé qui dépend de caractéristiques spatiales, sociales et culturelles. Tous les espaces ruraux n'accueillent pas de la même façon. Je croise quatre variables pour tenter de saisir ces territoires de l'accueil : le profil des acteurs de l'accueil et leur degré d'institutionnalisation, la gouvernance de l'accueil, les pratiques et manières d'accompagner, et la localisation des lieux d'accueil mis en évidence dans le chapitre précédent.

Les acteurs de l'accueil sont pluriels et varient selon qu'il s'agit d'accompagner des personnes en situation de handicap ou des exilés. Il s'agit d'individus isolés, de collectifs ou encore d'associations médico-sociales. Les organisations qui prennent en charge l'accueil sont plus ou moins institutionnalisées[1] dans le sens où elles respectent plus ou moins les normes du champ (du handicap et de l'exil) imposées par l'État. Les acteurs de l'accueil ne sont pas neutres, mais sont situés. Ils émergent dans un contexte et possèdent des référents culturels, religieux et politiques[2].

Il existe plusieurs manières d'organiser et de gouverner l'accueil. La gouvernance de l'accueil renvoie à la façon dont les acteurs (collectif, association) l'administrent, dont ils « fonctionnent en interne [et] en relation avec leur environnement multiple » (Le Galès, 2003). Ils se placent tantôt dans une logique de collaboration, tantôt dans une logique de concurrence. La dimension plus ou moins hiérarchique et pyramidale de la gouvernance se traduit spatialement et permet d'alimenter l'analyse. Si le chapitre porte essentiellement sur l'accueil comme systèmes d'acteurs, il évoque en filigrane des pratiques d'accompagnement directement liées au profil des acteurs et aux modes de gouvernance. Enfin, la localisation des lieux d'accueil et leur agencement (isolement, connexion, etc.) donnent des indices importants. Croisés aux autres variables, ils permettent de finir de dégager des spécificités territoriales de l'accueil.

Le croisement des différentes variables pour les deux terrains a abouti à l'élaboration de modèles de l'accueil ou d'« idéaux types »[3], selon le modèle de Max Weber. Un modèle d'accueil renvoie aux schèmes et cadres structurants de l'accueil au niveau organisationnel (types d'acteurs, gestion de l'accueil, modes de gouvernance) et aux modalités de l'accueil au quotidien (prise en charge des accueillis, accompagnement). Autrement dit, les dynamiques d'accueil qui ont cours dans les deux terrains renvoient à des formes organisationnelles de l'accueil et à des cultures singulières de l'accompagnement, culture de l'accompagnement comprise comme l'ensemble des valeurs et des références intellectuelles et professionnelles partagé par un groupe donné et qui s'incarne au quotidien dans la relation aux personnes accompagnées et les manières de faire. J'en identifie deux en matière d'accueil de la vulnérabilité : un modèle institutionnel, formel et officiel qui s'incarne dans l'espace lozérien, un contre-modèle, soit un modèle faiblement institutionnalisé et informel qui s'incarne lui dans les Cévennes.

[1] Je tente de dépasser le couple binaire institutionnel/non institutionnel (voir chapitre 2) pour comprendre l'institutionnalisation selon un gradient.

[2] Le chapitre 6 revient sur les héritages.

[3] Le chapitre suivant insiste ainsi sur « la persistance au cours du temps de la structure de ces systèmes » (Pumain, 2020).

Ces deux modèles opposés prennent corps dans l'espace. À grande échelle et dans le paysage, je postule que les modèles obéissent à un régime de visibilité autrement dit que le degré de visibilité varie en fonction, entre autres, de l'institutionnalisation des acteurs. À petite échelle, je donne à voir des formes territoriales en montrant qu'elles traduisent le degré d'ancrage des acteurs, mais aussi les liens plus ou moins forts qui les unissent dans un même territoire.

I. Modèle et contre-modèle d'accueil de populations vulnérables dans l'espace rural

Le croisement de l'analyse des acteurs, des pratiques de l'accueil et de la localisation des lieux d'accueil fait émerger deux grands modèles d'accueil de la vulnérabilité : un modèle institutionnel, formel et officiel dans l'espace lozérien, un modèle plus faiblement institutionnalisé et informel dans les Cévennes.

I. A. Grosse association gestionnaire versus petite structure rurale du champ du handicap : des degrés d'institutionnalisation variables

En France, l'accueil du handicap est essentiellement le fait d'associations. L'accueil non institutionnel (en famille ou en famille d'accueil) apparaît plus marginal. Le Clos du Nid et la Pradelle sont deux organisations à but non lucratif qui ont pour mission d'accueillir des personnes en situation de handicap. Les associations gèrent plusieurs ESMS (Établissements et services médico-sociaux[4]) inscrits dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Les établissements gérés sont soit financés par l'Assurance Maladie (État) soit par les départements. Si les organisations sont des institutions au sens où elles respectent un certain nombre de règles, elles possèdent des degrés d'institutionnalisation variables. Comme montré dans l'état de l'art, certaines institutions suivent les règles instituées[5] tandis que d'autres se placent en porte-à-faux par rapport aux normes dominantes, se plaçant ainsi du côté de l'instituant (Castoriadis, 1975 ; Andrien et Sarrazin, 2022).

I. A. 1. Le Clos du Nid, incarnation du modèle d'accueil institutionnel dominant

Le Clos du Nid est l'incarnation de l'institution dominante. Elle est une institution de grande taille, une « bonne association gestionnaire » (Claveranne *et al.*, 2011) qui épouse les normes du champ du handicap imposées par l'État.

Un grand nombre d'ESMS dans un espace restreint

« [Le Clos du Nid] participe d'une dynamique de concentration des capacités de prises en charge, réalisée en particulier au profit des associations les plus précocement créées […]. Il fait ainsi partie des 140 entités gestionnaires de 20 établissements ou plus, qui comptent pour 40,2 % des capacités, alors qu'elles ne représentent que 6,2 % du total des entités gestionnaires. » (Cour des comptes, 2021, p. 11). La principale association du bassin de vie propose à elle seule 928 places

[4] Les établissements sont des lieux semi-fermés qui accueillent des individus le jour (externat) et/ou la nuit (internat). Les services médico-sociaux renvoient à un accompagnement ponctuel en dehors des établissements et se rapprochent de la prise en charge ambulatoire en santé.

[5] L'institué renvoie « à la norme et à la recherche de l'universel » (Lourau, 1969 ; Castoriadis, 1975).

médico-sociales pour adultes (voir annexe 4d), emploie plus de 800 salariés[6] et représente 40 % des places d'accueil proposées en Lozère (selon les chiffres de la Cour des comptes). L'association propose toute la palette de la prise en charge du handicap : un pôle travail adapté (trois ESAT et une entreprise adaptée) et des services médico-sociaux liés (SAE, figure 29), des foyers de vie (des établissements intermédiaires) et des structures pour des personnes qui ont besoin de soin (FAM, MAS). S'il possède quelques établissements et services pour enfants, le Clos du Nid est avant tout spécialisé dans la prise en charge des adultes. Ses établissements et services sont concentrés dans un espace restreint (voir figure 30).

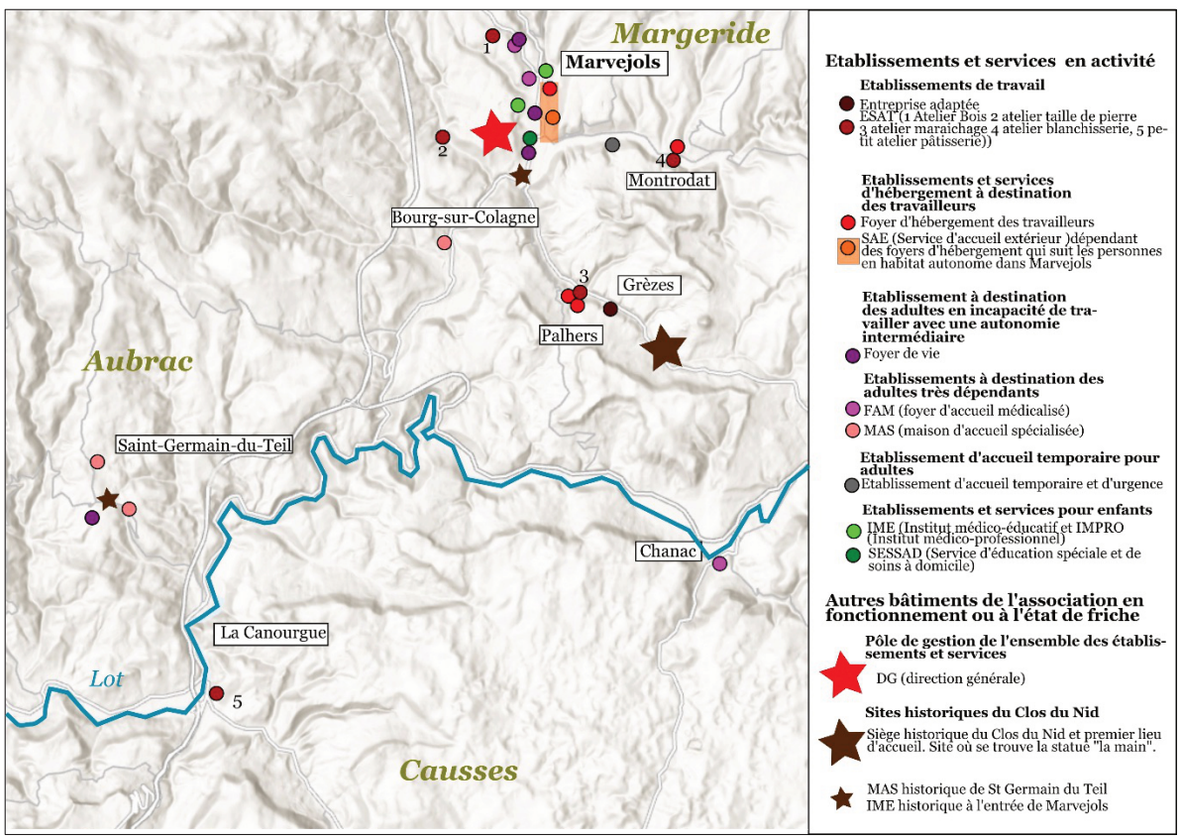

Figure 30. Localisation des établissements et services du Clos du Nid dans le bassin de vie de Marvejols. Réalisation Élise Martin, 2024.

L'archétype « de la bonne association gestionnaire » (Claveranne *et al.*, 2011)

Le Clos du Nid coche les items de la « bonne conduite » (Claveranne *et al.*, 2011). Elle est l'archétype de la « bonne association gestionnaire » (*ibid.*) et fait partie de celles qui ont connu deux processus d'institutionnalisation. Les associations médico-sociales en tant qu'institutions sont issues d'un processus d'institutionnalisation qui passe par trois étapes : l'émergence d'une idée, la traduction concrète en initiative et la pérennisation de l'association en institution (Tournay, 2006 ; Pesqueux, 2007). Après cette première institutionnalisation, les associations n'ont pas évolué de la même manière. Le Clos du Nid est rapidement entré dans une seconde institutionnalisation (Claveranne *et al.*, 2011). « L'institutionnalisation plus récente sans se substituer à la première,

[6] 1034 places si on compte les établissements et services pour enfants et 850 salariés équivalent temps plein (Cour des comptes, 2021).

porte sur la bonne conduite des organisations associatives. La dimension cognitive qu'elle comporte est davantage une pensée sur l'organisation face à son environnement qu'une pensée sur le handicap selon le principe implicite qu'une "bonne organisation ou une bonne gestion" est indispensable pour la réalisation de la "fonction" ou de la "mission de l'association"» (*ibid.*).

Bien qu'elle soit une association non lucrative, l'association «développe des stratégies de recherche d'efficience économique et de rentabilité» (*ibid.*). Le récent rapport de la Cour des comptes montre par exemple que l'association possède 50 millions d'euros d'avance en trésorerie, ce qui témoigne d'une bonne santé financière. Les excédents financiers s'expliquent par plusieurs facteurs. Le premier est proprement géographique et lié à la localisation de l'association et de ses sites dans des espaces ruraux peu denses. En effet, les communes où sont implantés les établissements sont situées dans des zones de revitalisation rurale (ZRR), zones avec une densité inférieure ou égale à 63 habitants au km^2 et un revenu fiscal médian inférieur ou égal à 19 111 euros. Le CDN « a pu bénéficier d'exonérations de cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales, pour plus de deux millions d'euros chaque année entre 2016 et 2018, qui ont contribué à soutenir sa bonne situation financière. La réforme intervenue en 2015 a maintenu temporairement dans le dispositif (entre 2017 et juin 2020) les zones de montagne, dont les communes de Marvejols, Palhers, Montrodat, Chirac et Grèzes, qui accueillent l'essentiel des établissements » (Cour des comptes, 2021). Les exonérations de charge grâce au zonage en ZRR permettent à l'association de réinvestir les fonds dans la rénovation d'établissements vieillissants. D'autre part, l'association peut aussi compter sur les excédents de certains sites d'ESAT particulièrement productifs (voir *infra*, I.C.). Les excédents dégagés par certains ateliers de travail permettent de compenser les ateliers qui n'en dégagent pas et ainsi d'atteindre un équilibre financier (équilibre que la petite institution des Cévennes peine à trouver par exemple). Enfin l'association peut compter sur les dons réguliers de proches de résidents. Cette source de revenus n'est pas négligeable. Des familles donnent à un établissement en particulier ou à l'association dans son ensemble. La piscine associative qui profite aux résidents des deux MAS de Saint-Germain-du-Teil a par exemple été entièrement financée grâce au don d'un proche d'un résident décédé.

L'association fait aussi office d'acteur-expert de l'accueil du handicap à l'échelle nationale et développe «des partenariats avec les pouvoirs publics» (Claveranne *et al.*, 2011). Son expertise est reconnue comme le montrent les propos du vice-directeur du CDN : «Au niveau local, on est l'association la plus importante. On est la seule association qui couvre tous les âges et toutes les palettes de handicap. Naturellement les administrations se tournent vers nous. D'autres gestionnaires se tournent vers nous. Y a un leadership naturel. Il y a une direction générale ce qui change tout. On peut avoir des fonctions expertes ce qui n'est pas le cas d'une petite association. Le conseil départemental n'a pas le moyen de se payer des experts. L'ARS a les moyens, mais l'expertise qu'elle développe est orienté "santé". Ils n'ont pas d'expertise précise sur le handicap donc ils se tournent vers nous. Y a aussi une exigence envers nous. La Lozère est surdotée donc dès qu'on a une situation face à laquelle on n'arrive pas à faire face on se tourne vers le Clos du Nid. Face à une situation dont personne [une personne sans solution de prise en charge] ne veut on va demander à la Lozère de faire un petit effort. La Lozère rend le service, le Clos du Nid en particulier» (vice-directeur du CDN, E25). En plus de servir d'expert du handicap à l'échelle nationale de façon plus ou moins formelle, l'association contractualise avec l'État depuis 2014 par

le biais de CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), ce qui en fait une association précurseure en la matière[7].

Un dernier critère fait de cette association une «bonne association gestionnaire». Il s'agit de sa professionnalisation et sa structuration autour d'une direction générale (DG). Comme toutes les associations, le CDN a d'abord reposé sur des personnes qui n'avaient aucune formation dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Elle est aujourd'hui structurée et totalement professionnalisée. Les salariés qui travaillent dans les établissements du Clos du Nid sortent d'écoles d'éducateurs, et notamment de la seule école de Lozère située à Marvejols[8] (encadré 12).

Comme un grand nombre d'associations gestionnaires depuis les années 1990, le Clos du Nid a opéré un désencastrement entre son pôle de gestion et son pôle plus militant (Cret *et al.*, 2013 ; Robelet et Cret, 2015). Le pôle de gestion renvoie à la direction générale (DG) qui emploie "un personnel qualifié et spécialisé dans le management" (Claveranne *et al.*, 2011). Située sur les hauteurs de Marvejols, c'est le centre de gravité du Clos du Nid (figure 30). Elle chapeaute tous les établissements et fait office de centralité décisionnelle[9]. L'enquête de terrain montre que la culture organisationnelle est imprégnée des principes du *New Public Management* qui «insiste sur la programmation, la coordination, la contractualisation, l'évaluation des décisions (*ex ante* et *ex post*) [et qui,] plus concrètement, se caractérise par la mise en œuvre d'indicateurs d'activité, d'outils de gestion budgétaire et comptable, d'outils de mesure des coûts dans la perspective de répondre à trois logiques d'action : celle de l'efficacité socio-économique, celle de la qualité de service, celle de l'efficacité de gestion ou d'efficience» (Pesqueux, 2007). Le versant militant est dévolu à l'association Le Clos du Nid. Ce pôle militant est très puissant, car présidé par Jacques Blanc, un des pères fondateurs de l'association (voir chapitre 6). Si le pôle associatif est censé agir comme un contre-pouvoir (Enjolras, 2009), ici on discerne plutôt des formes de collusion.

Une culture de l'accompagnement dominante

Le Clos du Nid est né en même temps que le champ de l'accueil du handicap dans les années 1950-1960 (voir chapitre 6[10]). L'association a participé à faire émerger le modèle

[7] Les CPOM ont pour but de planifier les besoins financiers des établissements. Les associations obtiennent par ce biais des dotations financières globales. Alors que certains critiques voient les CPOM comme un moyen de maintenir un contrôle des tutelles (État, départements, régions) sur les associations gestionnaires (Epstein, 2005), les acteurs du Clos du Nid voient cela comme un moyen de pérenniser la bonne santé financière de l'association en réinjectant par exemple les fonds dans des établissements déficitaires, dans une logique d'équilibre : « Le CPOM nous aide beaucoup. Ça nous permet de voir venir et de basculer les bénéfices d'un établissement sur un autre tout en restant dans l'enveloppe ARS ou l'enveloppe département pour pouvoir favoriser tel ou tel établissement par rapport aux besoins. Avant tous les ans au mois d'octobre on faisait un budget prévisionnel, il fallait aller discuter établissement par établissement avec les organismes de tutelle. C'était la lettre au père noël. Après il fallait faire le marchand de tapis auprès des tutelles et on ne savait pas si l'année d'après on aurait un prix de journée égal, supérieur ou inférieur. C'était difficile de faire du prévisionnel à long terme. Grâce au CPOM on peut soulager un établissement tout en restant dans l'enveloppe ARS ou département ce qu'on ne pouvait pas faire avant (on parle de fongibilité asymétrique). En plus les bénéfices sont libres, cela veut dire que si on fait des bénéfices ,on ne nous les reprend pas. On peut utiliser le bénéfice de la MAS Aubrac pour faire des travaux dans une autre MAS par exemple » (Chaudefaux, président de l'APEFAO, E103). La signature d'un CPOM vient confirmer la forte institutionnalisation de l'association car il s'agit d'un attendu de l'État vis-à-vis des acteurs du secteur. À titre d'exemple, la Pradelle n'a jamais signé ce type de contrat.

[8] Beaucoup de salariés rencontrés ont fait l'école de Marvejols et ont ensuite enchainé au Clos du Nid.

[9] Sur ce site, se trouvent également la direction financière, le service des Ressources humaines destiné aux salariés mais aussi le service d'orientation où se rendent les futurs résidents.

[10] Je montre dans ce chapitre que les acteurs fondateurs de l'association sont les mêmes acteurs que ceux qui ont participé à la mise en œuvre de la loi de 1975 sur le handicap.

Encadré 12. Le Clos du Nid ou l'archétype de la grosse association gestionnaire

Le fonctionnement associatif repose sur la centralisation, la mutualisation des moyens, du personnel et des services. Cette mutualisation produit des effets de concentration, crée des polarités et génère des flux internes. La direction générale est une centralité décisionnelle et de gestion pour la vingtaine d'établissements qu'elle chapeaute. Elle nomme les chefs d'établissements des cinq pôles (regroupement par type d'établissement), gère les ressources humaines de tous les sites du bassin. Ce modèle de gestion pyramidal est critiqué par certains salariés : « Le fait de vouloir tout centraliser ça a des avantages et des inconvénients. Y a des économies d'échelles qui peuvent se faire oui. L'uniformisation des pratiques cela peut être bien des fois, mais c'est vrai que la centralisation avec le siège (DG) a pris beaucoup de place. Le siège est financé avec 3,8 % du budget de chaque établissement. Il y a un vrai fossé qui est en train de se creuser entre ce qui se décide au niveau de la direction générale et sa mise en place sur le terrain. Les gens ont du mal à suivre. Je pense qu'il y a un manque de lien, de communication. On ne connait pas les tenants et les aboutissants. Rien que le projet associatif je suis sûr que peu de monde le connait. On ferait une enquête, je suis sûr que peu de gens sont capables de citer tous les établissements du Clos du Nid. On est très très centré sur nos pratiques d'établissements concrètement et la direction générale est hyper centrée sur ses pratiques associatives. Et entre les deux le chemin ne s'est pas fait » (E78).

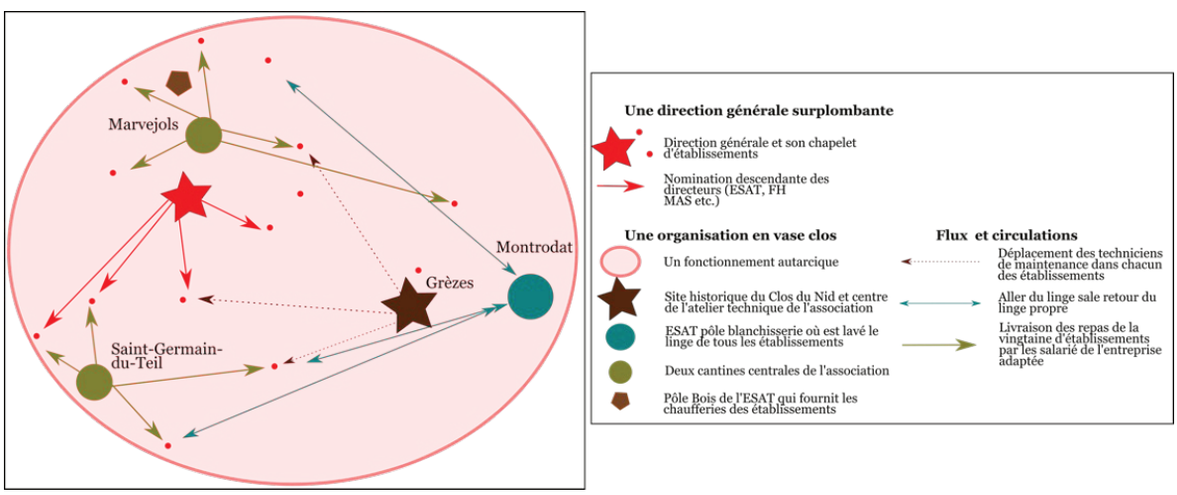

Figure 31. Le Clos du Nid, un fonctionnement pyramidal et autarcique.
Réalisation Élise MARTIN, 2022. Données de terrain.

L'hypercentralisation du fonctionnement se lit à travers la gestion de l'intendance et l'entretien des lieux. L'association ne fait pas appel à des partenaires extérieurs pour la production des repas, le circuit du linge, l'entretien des équipements. Le Clos du Nid possède deux cuisines centrales, une à Saint-Germain-du-Teil, une à Marvejols afin de faire des économies de personnel et de rationaliser les coûts. « L'une produit 300 repas par jour, l'autre 700 » (E78). De même, un seul et même site lave le linge de toutes les structures. Il s'agit de l'ESAT Bouldoire (Montrodat) spécialisé en blanchisserie. En plus d'être une blanchisserie à destination des collectivités et des acteurs locaux du tourisme (hôtel, etc.), l'ESAT lave, repasse et plie le linge des résidents de toutes les structures qui possèdent un versant hébergement. Les camions de l'entreprise adaptée du Clos du Nid servent à faire les navettes entre les cuisines et les établissements et entre l'ESAT blanchisserie et les sites.

Le Clos du Nid possède enfin un groupe de techniciens mutualisés aux établissements. Leur matériel se trouve dans un local technique du site historique du Clos du Nid à Grèzes. Aux moindres travaux (ampoules à changer, murs à repeindre), les agents se déplacent sur le site dans tout le bassin de vie. Les établissements du Clos du Nid fonctionnement aussi en vase clos sur la question du chauffage. La plupart des établissements possèdent des chaufferies à bois qui sont alimentées par du combustible issu du pôle bois de l'ESAT. Cette utilisation des ressources en interne permet à l'association de faire des économies de moyens et d'échelles.

institutionnel de l'accueil du handicap auquel elle prétend d'ailleurs coller (Claveranne *et al.*, 2011 ; Cret *et al.*, 2013 ; Robelet et Cret, 2015). Naturellement, l'association suit des pratiques et méthodes valorisées et défendues par la HAS. Dans le cadre de l'accompagnement des personnes avec une déficience intellectuelle sévère notamment l'autisme, les accompagnants utilisent des méthodes comportementales venues des États-Unis[11]. C'est le cas dans la MAS où j'ai mené une immersion en 2020. Les éducateurs s'emparent des méthodes Montessori et apprennent à communiquer avec les résidents par des pictogrammes, ce qui est assez novateur dans cette sphère d'établissements[12]. Le but est de redonner un pouvoir de choix et de décision aux personnes mêmes les plus handicapées : « "Par exemple, on essaie de leur faire faire un choix au moment de la toilette. Un choix entre un bain ou une douche notamment", précise la psychologue, Caroline Noé. Autre exemple, le matin au moment du petit-déjeuner, où lors des repas. "On laisse le choix entre du thé ou café", complète la cheffe de service, Anne-Laure Tichit » (Midi Libre, avril 2022). Au quotidien, l'influence des méthodes comportementales est aussi visible à travers des tableaux d'activités qui aident les personnes à structurer leur espace-temps (voir chapitre 9). Enfin, ces nouvelles méthodes s'incarnent aussi dans des lieux et des pièces à l'instar des salles Snoezelen, qui sont des salles « multisensorielles ». La MAS possède une grande salle Snoezelen[13] qui vise à isoler des personnes accueillies en cas de crise ou simplement pour une séance sensorielle et de détente. « Le sol, les murs et le plafond sont recouverts de différentes matières pour favoriser les explorations tactiles et visuelles (moquettes, tissus, drapés, etc.). Diverses plates-formes peuvent structurer l'espace, comme un matelas à eau, des colonnes à bulles. On y trouve aussi des fibres optiques lumineuses, des projecteurs de lumière à effets multiples, des matelas en mousse, des panneaux tactiles aux textures diverses (lisses, molles, douces, dures, rugueuses, piquante, etc.), de la musique avec l'aide par exemple d'instruments sonores et d'une chaîne hi-fi, des diffuseurs d'arômes, des boites à odeur, des aliments pour faciliter les explorations gustatives (salés, sucrés, amers, acidulés, épicés, etc.) » (Martin, 2016).

Les structures spécialisées sont décrites par les chercheurs en sciences sociales comme des « espaces transformatifs[14] » (Meziani *et al.*, 2021). De fait, les méthodes comportementales visent plutôt à « éduquer » le résident à son environnement et non l'inverse (comme c'est le cas dans les méthodes inspirées par la psychothérapie institutionnelle).

---

[11] Parmi ces méthodes, on peut citer les méthodes TEACCH (*Treatment and Education of Autistic and Related Communication Handicapped Children*) et ABA (*Applied Behaviour Analysis*) qui ont émergé dans les années 1960 aux Etats-Unis. La première a pour but de structurer l'environnement quotidien de l'enfant autiste en mettant en place des routines et en associant chaque activité à un espace. La méthode ABA est une méthode éducative basée sur la récompense. Lorsque la personne se comporte bien ou réalise correctement une action, elle est récompensée par un sourire, un bonbon ou une activité-plaisir. Ces différentes méthodes sont controversées. Les tenants de ces approches s'opposent souvent à ceux qui défendent des approches psychanalytiques. L'ouvrage de Brigitte Chamak *Controverses sur l'autisme* (2021) permet d'avoir un aperçu des principales lignes de fractures concernant l'autisme.

[12] Adrien Primerano montre dans sa thèse que cela commence à être généralisé dans les structures pour enfants à l'instar des IME.

[13] Les équipements qui la composent sont très coûteux. La Pradelle ne possède pas de telle salle, par exemple.

[14] « L'action visant à former ou à transformer une personne s'inscrit dans une logique interne, une dynamique propre à l'espace ou au groupe étudié, ainsi qu'à des forces contraignantes à même de changer l'individu passant par cet espace. Dans ce cadre, d'ailleurs, la finalité de l'espace peut viser à renforcer le contrôle social sur des individus via des techniques particulières, autant qu'à permettre une plus grande liberté. Dans une même perspective, ces espaces peuvent donner lieu au développement de formes de créativité nouvelles, faisant émerger de nouvelles pratiques, ainsi que de nouvelles manières d'être au monde. En d'autres termes, ces espaces (trans)formatifs sont traversés par une tension entre la normalisation de l'individu et l'accroissement des libertés par l'action formative ou transformative » (Meziani *et al.*, 2021).

Aujourd'hui le Clos du Nid rejette les principes de la psychothérapie institutionnelle qu'il a suivis pendant des décennies sous l'influence de Saint-Alban-sur-Limagnole, haut-lieu de la psychothérapie institutionnelle[15] (voir chapitre 6). L'association suit les « Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles » (RBPP)[16] de l'État et de la HAS (Haute Autorité de Santé) qui, en 2012, qualifie la psychothérapie institutionnelle de « non consensuelle » et ne la recommande pas aux équipes éducatives. « L'absence de données sur leur efficacité et la divergence des avis exprimés ne permettent pas de conclure à la pertinence des interventions fondées sur : les approches psychanalytiques ; la psychothérapie institutionnelle. » Le vice-directeur du Clos du Nid confirme ce changement de paradigme dans l'accompagnement : « on a fait notre aggiornamento il y a une dizaine d'années. Il y a six-sept ans, on refusait encore de mettre en place des thérapies comportementales pour les autistes, aujourd'hui on est à la pointe » (vice-président du Clos du Nid, E25). Le médecin psychiatre référent de l'institution avec qui j'ai effectué un entretien (E48) est en phase avec cette ligne et diffuse cette nouvelle culture de l'accompagnement du handicap dans les différents ESMS du Clos du Nid.

I. A. 2. Un modèle d'accueil faiblement institutionnalisé et hétérodoxe incarné par la Pradelle

La Pradelle incarne un modèle opposé au modèle institutionnel de la prise en charge du handicap incarné par le Clos du Nid. Il s'agit d'une petite structure familiale peu institutionnalisée. Si elle a subi une première institutionnalisation (voir *supra*), elle n'a pas connu la seconde aussi précocement que Le Clos du Nid. Jusqu'en 2015[17], la structure échappe à une forme « d'isomorphisme institutionnel » (DiMaggio et Powell, 1983 ; Richez-Battesti *et al.*, 2017) et à l'imposition de « référentiels externes » (Chauvière, 2006).

Une petite structure « familiale »

L'institution est une petite structure rurale qui appartient à l'association Sésame Autisme Languedoc-Roussillon qui possède des antennes sur tout le pourtour languedocien. À côté des plus de 900 places proposées par le Clos du Nid, La Pradelle propose 61 places réparties sur sept sites différents dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard : deux FAM, deux sites avec des places en foyer d'hébergement, des appartements supervisés, un SAVS et un ESAT. Les places sont dispersées sur deux communes : Saint-Jean-du-Gard et Saumane, dans les Hautes Cévennes (figure 32).

La Pradelle est une structure médico-sociale qui ne coche pas tous les critères de la « grosse association gestionnaire » comme c'est le cas du Clos du Nid. Pour commencer, elle ne dégage pas autant de surplus financier que celui-ci. Son ESAT à dimension occupationnelle est peu productif. Aucun pôle hormis le pôle bois — et dans une certaine mesure l'atelier pâtisserie — n'est

[15] Les tenants de la psychothérapie institutionnelle postulent que l'environnement des lieux de soin (dedans et dehors) compte autant que le soin (au sens de *cure*) dans le bien-être des résidents. François Tosquelles médecin de Saint-Alban-sur-Limagnole, qui a cofondé le Clos du Nid avec l'Abbé Oziol a longtemps donné la tonalité de la prise en charge au Clos du Nid. Aujourd'hui le lien avec l'hôpital de Saint-Alban en tant que lieu de soin est considérablement distendu (voir chapitre 6).

[16] « Les RBPP sont « chargées de valeurs » consensuelles, scientifiques, elles sont censées apaiser les débats, les dépolitiser, et ce afin de rationaliser les soins et l'accompagnement des patients. Au nom de ces mêmes objectifs de rationalisation de l'accompagnement des personnes autistes, cet outil professionnel est accaparé par les associations de familles et les acteurs professionnels de la diffusion des recommandations, mais aussi détourné par les pouvoirs publics (Ministère de la Santé, Agence régionales de santé) dans le but de réguler et d'objectiver les activités des professionnels, au point de faire des RBPP de véritables outils de contrôle de conformité » (Struck-Kachani, 2017, p. 216).

[17] La structure connait une crise en 2015. Les tutelles financières l'obligent à fusionner avec d'autres structures ce qui déstabilise considérablement celle-ci (Martin, 2021a).

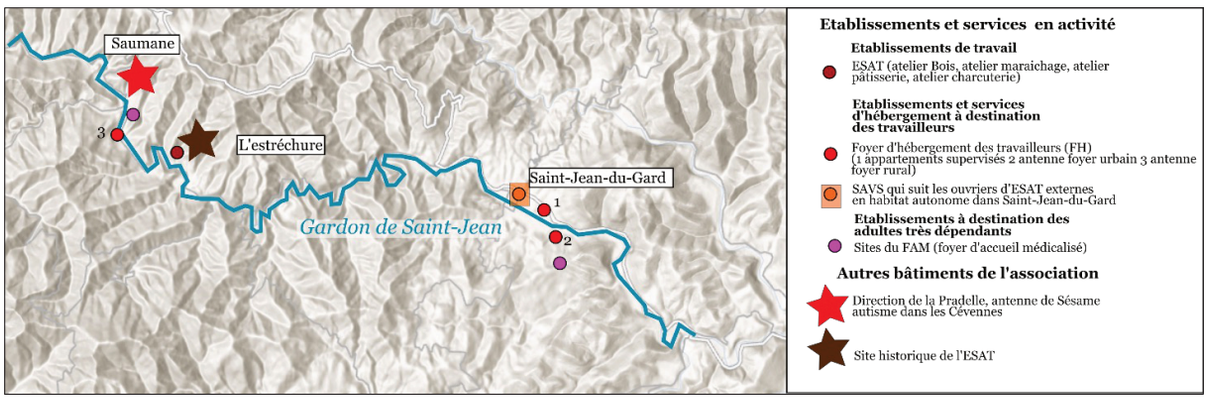

Figure 32. Localisation des établissements et services médico-sociaux de la Pradelle (Sésame Autisme). Réalisation Élise MARTIN, 2024. Données de terrain.

« rentable » (voir chapitre 12). Si le savoir-faire des ouvriers est reconnu dans la vallée, la production est relativement faible et sans commune mesure avec la production des ouvriers du Clos du Nid. Enfin, parmi les sources de financement, la petite institution ne peut pas compter sur des dons massifs comme c'est le cas de la part de certains parents dans l'ouest lozérien.

L'étude du profil des salariés (de la gestion aux accompagnants sur le terrain) montre que ceux-ci ne sont pas aussi « professionnalisés » qu'au Clos du Nid. Le profil des directeurs successifs diffère du profil des gestionnaires des grandes associations du secteur. Jusqu'en 2015, le directeur de la Pradelle est une personne issue du terrain, éducateur ou chef de service qui ne possède pas de formation en management[18]. Du côté des accompagnants, certains salariés n'ont pas suivi de cursus spécialisé dans l'accompagnement du handicap puisqu'ils ont été embauchés à l'ouverture dans les années 1990[19]. C'est le cas des moniteurs d'ESAT présents depuis l'inauguration du site (voir chapitre 6 et partie II).

Contrairement au Clos du Nid, qui a procédé à la création d'une direction générale dans les années 2000-2010, Sésame Autisme Languedoc-Roussillon n'a procédé à la création d'une DG qu'en 2015[20]. Cette création a forcé le découplage entre le pôle militant et associatif de la Pradelle et son pôle gestionnaire. Jusqu'en 2015, les deux étaient intriqués, ce qui laissait un poids important aux parents, principaux acteurs du pôle militant[21].

Enfin, l'organisation de la petite institution apparait plus horizontale que celle du Clos du Nid[22]. Si le directeur a sous ses ordres un chef de service pour l'ESAT, un chef de service pour les

[18] À titre de comparaison, les directeurs généraux successifs du Clos du Nid sont des hauts fonctionnaires qui n'habitent pas forcément le bassin de vie. Le directeur actuel est un ancien directeur d'hôpital qui vit à Montpellier, son prédécesseur vivait lui à Paris.

[19] Au Clos du Nid la présence de salariés anciens persiste mais devient de plus en plus rare du fait de l'âge de certains sites (ouverture dans les années 1950-1960).

[20] L'association est forcée de fusionner avec une autre association. Avant 2015, La Pradelle appartenait à Sésame Autisme Languedoc, indépendante de Sésame Autisme Roussillon. Les tutelles (ARS et départements) les ont obligées à fusionner en 2015.

[21] Si à La Pradelle le pôle militant est le fait de familles, au Clos du Nid il est le fait de familles mais est dominé depuis les débuts par Jacques Blanc, médecin et homme politique lozérien.

[22] Cela correspond en tout point à l'organisation de l'institution voulue par Jean Oury, pionnier de la psychothérapie institutionnelle : « La plupart du temps, la structure de l'établissement est verticale, disons en pyramide. [...] C'est très difficile de s'attaquer directement à une structure pareille, mais s'il est admis qu'on peut créer une autre structure, qui ne sera pas verticale mais horizontale, qui n'aura pas une espèce d'axe rigide, mais qui aura plein de petits axes, ce que j'appelle une structure polycentrique » (HALIDAY, 2019, p. 129, reprenant OURY, 2006, p. 33).

FAM et un pour les foyers d'hébergement, les uns et les autres se croisent et se rencontrent très régulièrement à l'occasion de réunions d'équipe sur différents sites (voir encadré 13). Le personnel, peu nombreux, se connaît. Ceux qui travaillent au FAM connaissent au moins de vue ceux qui travaillent au FH ou aux SAVS. Ce n'est pas du tout le cas au Clos du Nid où les réunions interétablissements sont moins systématiques du fait du nombre de salariés (plus de 800).

Encadré 13. La Pradelle, une petite structure rurale

Si la Pradelle reste une institution, l'organisation diffère de celle du Clos du Nid. La direction située à Saumane n'est pas le nœud ou lieu autour duquel les accueillis et accueillants gravitent. L'ESAT, qui est situé entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard, fait office de centre de gravité. Chaque site fonctionne comme une maisonnée. Dans les lieux d'hébergements, le linge est lavé sur place et les repas préparés dans les cuisines. Il n'existe pas de cuisines centrales.

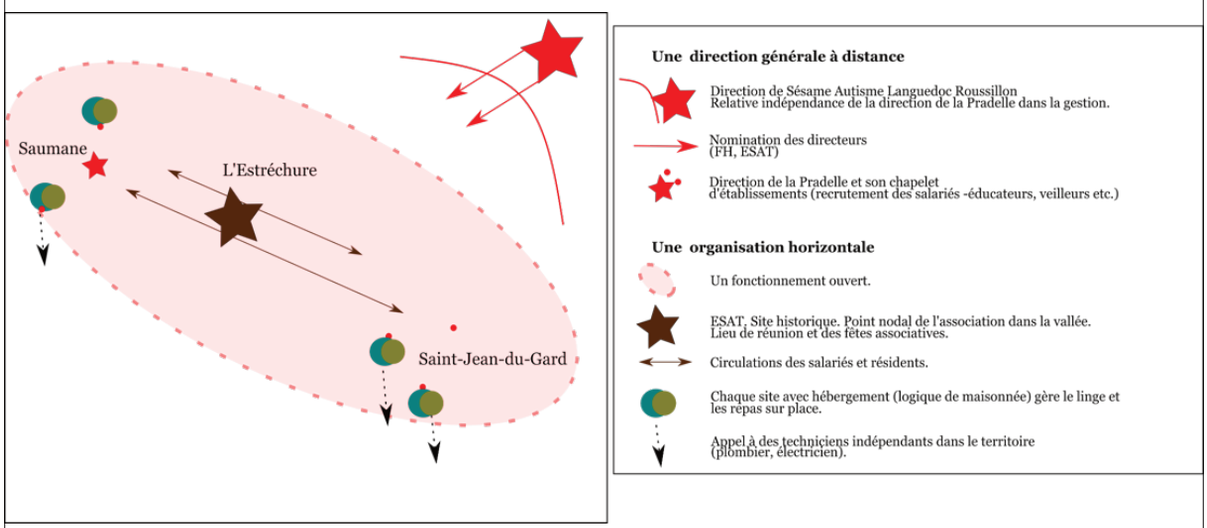

Figure 33. La Pradelle, un fonctionnement plus horizontal et ouvert.
Réalisation Élise MARTIN, 2022. Données de terrain.

La psychothérapie institutionnelle, contre-culture de l'accompagnement : faire avec et par l'espace

À la Pradelle, la culture de l'accompagnement se pose en faux par rapport à la culture dominante, au point qu'on puisse parle de contre-culture dans le sillage d'autres initiatives d'accueil dont celle de Fernand Deligny à Monoblet qui fait référence (voir chapitre 6).

La culture de l'accompagnement qui sous-tend la prise en charge à la Pradelle est orientée selon les principes de la psychothérapie institutionnelle. Si le Clos du Nid s'est construit sur ces principes et les a progressivement abandonnés, ils forment ou du moins ont formé jusqu'en 2015 le ciment de l'accompagnement à la Pradelle. La PI prône une réhumanisation de la psychiatrie et postule que la bonne santé des individus dépend de la bonne santé de l'institution[23]. De même elle postule que l'environnement sociospatial compte autant que la prise en charge médicale dans le bien-être des résidents.

[23] Les méthodes développées dans ce sens sont : « le travail en équipe, la déhiérarchisation, l'utilisation de la vie quotidienne comme médiation, la circulation de la parole en réunion » (HALIDAY, 2019, p. 94, reprenant HOCHMANN, 2015). La recontextualisation de l'émergence de la PI et surtout le lien entre le massif central et la PI sera développé dans le chapitre suivant.

L'espace est au cœur de l'accompagnement et la liberté de circuler un des principes fondateurs de la PI[24]. À la Pradelle, les personnes peuvent déambuler à l'extérieur, y compris celles avec des troubles du comportement (en FAM et en MAS). Le corollaire de cette liberté est une absence de grilles et de murs sur chacun des sites. Le site de l'ESAT est complètement ouvert, de même que chacun des FAM malgré la proximité de routes dangereuses. Les personnes accueillies déambulent beaucoup dans le jardin, comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain :

> J'arrive sur les hauteurs de Saumane, sur le site qui abrite dans une aile deux unités de FAM et dans l'autre la direction de la Pradelle. Plusieurs résidents sont dehors dans le jardin. L'un est assis sur une table de pique-nique en bois, un autre se balance sur l'herbe, une autre marche frénétiquement et fait des tours. J'approche de la porte et je vois qu'un éducateur n'est pas loin et les voit en vision périphérique. Ils ne sont pas seuls.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 31 mai 2022]

La comparaison avec la Lozère montre des différences significatives. Dans la MAS étudiée près de Marvejols, les personnes déambulent à l'intérieur mais ne sortent pas spontanément ni seules, en raison notamment de la moindre ouverture entre l'extérieur et l'intérieur mais aussi car un grand nombre des résidents de la MAS est en fauteuil roulant et ne peut pas entrer et sortir seul.

Le décloisonnement se lit à d'autres échelles, à savoir entre les sites. Alors qu'au Clos du Nid la prise en charge est délimitée, l'originalité de la Pradelle est, jusqu'en 2015, de mélanger les populations accueillies quelle que soit leur prise en charge. Dans un champ où cette dernière est très segmentée (les personnes sont accompagnées dans des lieux selon leur degré d'autonomie, le besoin plus ou moins important de soin), ce décloisonnement est rare. Pendant plusieurs années les résidents de FAM sont venus sur le site de l'ESAT où travaillaient les ouvriers d'ESAT. Le but de leur présence était de s'occuper dans de petits ateliers (atelier confiture) et de sortir de leur environnement quotidien (hétérogénéiser le quotidien[25]). La circulation des résidents et la possibilité de fréquenter des lieux hétérogènes permet de susciter « de petites rencontres qui n'ont l'air de rien, mais qui vont produire des événements » (Haliday, 2019, p. 277 reprenant Oury et Depussé, 2003). Les personnes étaient simplement là. La PI en tant que culture de l'accompagnement tranche avec les méthodes comportementales qui visent à modifier un comportement chez un individu et donc à le *transformer*. « Il y a là quelque chose d'un commerce avec autrui, de reconnaissance simplement de l'autre, de le saisir là où il est dans son unicité, je dirais même dans son opacité, au niveau d'autrui, là, même au sens le plus primordial, le plus basal. On voit bien que ce qui est en question, c'est à un niveau éthique, c'est-à-dire de respect de l'autre, de son désir, tout simplement » (Oury, 2015, repris par Haliday, 2019, p. 290).

Enfin, un autre principe de la PI convoque directement l'espace et fait de celui-ci un outil. Il s'agit de l'espace-temps des groupes de paroles. Les groupes de paroles visent à faire dialoguer les

[24] Cette description du site de La Borde (évoqué également dans le chapitre suivant), clinique fondée par Oury et haut-lieu de la PI, pourrait être la description des sites de la Pradelle et notamment de l'ESAT : « à La Borde, les lieux sont pensés pour être ouverts. Depuis les réunions du Club jusqu'à l'agencement de l'espace favorisant la libre circulation entre les lieux de vie (du secrétariat au jardin potager en passant par la bibliothèque ou la chapelle), le dispositif favorise au maximum les rencontres, tout en préservant des espaces d'intimité. Seuls des bois ceignent le château, aucune grille ou interphone ne condamne l'entrée, et certains pensionnaires utilisent les navettes pour circuler dans les villes alentours » (Germain et Caron, 2018)

[25] On retrouve ici les principes fondateurs de la PI comme la concevait Jean Oury. « On se trouvera devant la nécessité d'inventer des ateliers de toutes sortes, qui restent longtemps ou qui disparaissent – d'inventer quelque chose de très mouvant, qui puisse s'adapter à la demande des malades qui sont là » (Oury, 2016, repris par Haliday, 2019, p. 129).

résidents sur les lieux mêmes de leur prise en charge d'éventuelles difficultés rencontrées pendant leur semaine. La thérapie passe par deux médiations : la médiation langagière et la médiation spatiale. Les personnes reviennent sur ce qu'il s'est passé sur le site du travail. Il s'agit de replacer ce qui s'est passé dans le temps et l'espace et, par exemple, de confronter les différents acteurs d'un conflit :

> Un après-midi, j'arrive sur le site de l'ESAT et trouve le groupe de l'atelier maraichage assis en cercle sur des chaises en plastique à côté de la serre. Tout le monde prend la parole chacun tour à tour. L'éducatrice est là aussi, parmi les ouvriers-résidents. Je mets du temps à la remarquer tant elle se confond dans le cercle.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 25 mai 2021]

> Ce soir-là, j'arrive au foyer du Rhode et trouve tous les résidents dans le salon du foyer. Chacun évoque ces difficultés… J'ai l'impression d'assister à la fois à une séance de psy collective et à une soirée entre copains.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 25 mai 2021]

> Ce soir-là à l'atelier charcuterie, tout le monde range ses affaires et nous déplions quelques chaises pliantes au milieu de l'atelier saucisse. Il fait froid. Le sol est légèrement mouillé. Nous sommes que 4. Nous nous regardons droit dans les yeux pour ne pas dire dans le blanc des yeux. Je suis un peu étonnée par le courage et la relative spontanéité avec laquelle les gens parlent. Je suis intimidée.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 26 mai 2021]

La particularité des principes de la PI est de placer la réflexion sur l'espace au cœur du processus de soin. Ses défenseurs prônent la liberté de circulation, le décloisonnement, l'hétérogénéité des espaces du quotidien. Les groupes de paroles à visée thérapeutique incarnent cette vision. Ils prennent place dans les lieux de vie et de travail des résidents et permettent le détricotage en temps réel des problèmes qui surviennent au sein des groupes accueillis[26]. L'espace est intégré dans le processus réflexif de soin.

I. A. 3. En ESAT, des accompagnements antagonistes

La comparaison des ESAT entre les deux terrains renforce l'idée d'une opposition entre deux modèles. Sur le versant du travail adapté, le Clos du Nid s'oriente vers un « modèle ultra productif » en opposition à un « modèle occupationnel » (Cret et Jaubert, 2014) visible dans les Cévennes et proposé par La Pradelle (voir *infra*). « Les expressions "ESAT occupationnel" et "ESAT productif" sont très couramment utilisées par les professionnels du secteur. Elles reflètent deux philosophies opposées de la mise au travail de personnes handicapées […] les ESAT "occupationnels" qui insistent sur la nécessité d'occuper les personnes handicapées et se préoccupent peu de rentabilité économique, et les ESAT "productifs", qui, quant à eux, développent des activités de sous-traitance industrielle, avec une stratégie de domination par les coûts » (Cret et Jaubert, 2014 reprenant Porter, 1998).

L'ESAT lozérien « productif »

L'ESAT lozérien est un lieu de travail adapté à visée productive. Les cinq pôles de l'ESAT de l'association situés dans le bassin de vie sont intégrés dans des secteurs économiques hétérogènes afin de « répartir les risques » (Cret et Jaubert, 2014). Un ESAT propose un atelier taille de

[26] Sur cette question du groupe, de l'appartenance à un petit collectif et sur l'importance de cette dimension dans la dynamique thérapeutique voir Wilfred Bion, *Recherche sur les petits groupes* (Bion, 1965).

pierre[27], un atelier apiculture, mais aussi des activités de sous-traitance. Les ouvriers de l'ESAT Bouldoire repassent par exemple les jeans de l'entreprise voisine *Tuffery* implantée à Florac et procèdent au nettoyage du linge des hôtels du département. L'élargissement du portefeuille d'activités des ESAT se traduit aussi par le développement d'activités de services (Cret et Jaubert, 2014). À La Canourgue, des ouvriers-résidents travaillent à la confection/fabrication de pâtisseries et de confiseries. Il y a quelques années le Clos du Nid a mis en place un pressing à La Canourgue. Géré par des résidents, il est destiné aux particuliers. En 2021, le Clos du Nid a ouvert une boutique, cette fois de produits locaux à Bourgs-sur-Colagne.

Deux ateliers possèdent une dimension industrielle et fonctionnent sur le mode du travail à la chaine : le pôle blanchisserie de Bouldoire (voir chapitre 10) et le pôle bois. Le pôle bois incarne le modèle d'« ESAT productif ». La visite que j'ai pu en faire m'a plongée dans une usine presque ordinaire. Il est équipé avec des machines de pointe (par exemple, un retourneur de palettes fourni par une entreprise spécialisée en robotique) et fait travailler plus d'une centaine de personnes sur six ateliers segmentés qui suivent une logique de chaîne (photographies 61 à 63). Le site internet de l'association explique que le pôle s'apparente à « une unité de production semi-industrielle ». Les ouvriers possèdent chacun un poste fixe et y restent. La visite du site montre qu'ils font des pauses régulières, bien moins nombreuses cependant que dans l'ESAT cévenol où le rythme de travail est plus lâche.



Photographies 61-63. L'atelier bois de l'ESAT du Clos du Nid.
Photographies Élise Martin, octobre 2020.

Le profil des encadrants comme des ouvriers traduit aussi la volonté de faire de l'ESAT un lieu de travail aussi productif qu'un lieu ordinaire. Chaque ESAT est géré par deux personnes : un chef de service (versant médico-social) et un chef d'atelier. Le chef d'atelier est « un responsable d'exploitation à part entière », « garant de la productivité des ateliers, du remplissage du carnet de

[27] L'ESAT du Clos du Nid est un des seuls en France à proposer cette activité artisanale dans le monde du travail adapté

commandes et de la gestion des relations avec les clients » (Cret et Jaubert, 2014). Il se préoccupe de la productivité, brandie comme un objectif. Du côté des ouvriers et pour coller au modèle productif, le Clos du Nid « cherche à sélectionner les personnes handicapées qui travaillent dans [ses] établissements en privilégiant les individus les moins lourdement handicapés [et] […] capables de s'adapter à la diversification des activités productives » (*ibid.*). Les travailleurs rencontrés possèdent de faibles déficiences contrairement aux personnes accueillies dans l'ESAT cévenol. Les ateliers comptent de moins en moins des personnes handicapées mentales et de plus en plus de personnes présentant des troubles psychiatriques (dépression, schizophrénie, bipolarité) qui ont travaillé jusque-là en « milieu ordinaire » : « On a de plus en plus de personnes qui ont eu un parcours classique, qui ont fait des études, diplômées, qui développent une maladie psychique qui s'ajoute là-dessus. Y en a de plus en plus […]. Par exemple on a de moins en moins de personnes trisomiques. Déjà ça devient un handicap rare. Et puis de toute façon, on a de plus en plus de handicaps psychiques et des personnes qui ont eu des parcours particuliers, avec des placements au niveau de l'enfance » (responsable orientation de l'ESAT, E36). Pour s'adapter à la population dans l'incapacité de travailler ou de maintenir une certaine cadence, l'association a trouvé une alternative hors de l'ESAT. Elle a ouvert l'ATOM (Atelier Occupationnel Mobilisation), un espace de travail où se retrouvent des personnes qui ne peuvent plus travailler à temps plein en ESAT ou qui approchent de la retraite. Cela corrobore l'idée selon laquelle les ESAT du Clos du Nid se destinent aux personnes les plus productives et à même de tenir des rythmes soutenus.

L'ESAT cévenol « occupationnel »

Dès ses débuts, l'ESAT de la Pradelle s'est démarqué des autres ESAT (ce qui va de pair avec cette idée d'hétérodoxie et de contre-culture de l'accueil). La structure s'est construite autour d'un ESAT qui accueille des personnes autistes avec des troubles du comportement, ce qui n'existait pas à l'époque. « On était un peu des Mohicans. Les autistes, personne ne les prenait en ESAT » (Bourdély, directeur historique, E57). Aujourd'hui l'ESAT a toujours une forte dimension occupationnelle, qui le distingue des ESAT productifs comme celui du Clos du Nid.



Photographie 64. L'atelier bois de l'ESAT de la Pradelle, à Saumane : équipement minimaliste et travail en plein air. Photographie Élise Martin, mai 2021.

Les ateliers, malgré leur diversité, sont regroupés sur un seul et même site. Leur taille (chaque atelier accueille sept ou huit résidents) et leur équipement montrent qu'il ne sont pas orientés vers la productivité (photographie 64). L'atelier maraîchage est regroupé dans une grande serre. L'atelier pâtisserie lui, se trouve dans deux pièces. L'atelier bois tourne autour d'un seul moniteur dans une petite parcelle en bord du Gardon. Les équipements ne sont pas aussi neufs ou « innovants » qu'au Clos du Nid. La machine qui coupe le bois est présente sur le site depuis plusieurs années. Elle avait été achetée en partie par la communauté de communes. On ne retrouve pas la même logique de chaîne industrielle qu'à Marvejols. Les machines sont peu automatisées et les ouvriers travaillent en extérieur en été comme en hiver (photographie 64). L'ESAT est peu productif et sa rentabilité est aujourd'hui questionnée (voir chapitre 12).

Les personnes accueillies à l'ESAT de la Pradelle ne sont pas des personnes de « bon niveau » (Cret et Jaubert, 2014) comme celles qui travaillent au Clos du Nid. Toutes les personnes présentent un handicap mental et non un handicap psychique comme beaucoup en Lozère (bipolarité, dépression suite à un accident de la vie, etc.). Hormis une dizaine de personnes, les ouvriers ne sont pas « productifs ». Les salariés adaptent le rythme et font des pauses très régulières. Il peut arriver qu'un résident taciturne ou peu en forme ne travaille pas de la journée. De même lorsqu'un atelier n'est pas adapté à une personne, celle-ci peut changer. Ce changement est facilité par la proximité des ateliers sur un même site et va de pair avec l'idée de décloisonnement mise en valeur plus haut (figure 34).

Nom de l'association	**Clos du Nid (Lozère)**	**La Pradelle (Cévennes)**
Nombre de résidents	928	61
Nombre de salariés	800	100
Stade de la vie de l'association	1ere institutionnalisation. Organisation devient institution. 2e institutionnalisation. Découplage et création d'une DG dans les années 2010.	1ere institutionnalisation 2e institutionnalisation (en cours depuis 2015) contrainte par les organes de tutelles (ARS, département) et l'État.
Type d'organisation	Organisation pyramidale à l'échelle de toute l'association puis au sein de chaque établissement.	Organisation plus horizontale à toutes les échelles.
Rapport à la norme d'accompagnement	En phase avec la culture de l'accompagnement en vigueur/dictée par l'État. Méthodes comportementales > méthodes psychanalytiques dont la psychothérapie institutionnelle. *Institué.*	Dynamiques et culture de l'accompagnement opposées aux normes en vigueur. Méthodes d'inspiration psychanalytique > méthodes comportementales. *Instituant.*
FAM et MAS	Méthodologie comportementale, cognitive à dimension individuelle.	Méthodologie inspirée des principes de la PI à forte dimension collective.
ESAT	Modèle productif.	Modèle occupationnel.

Figure 34. Tableau récapitulatif : le Clos du Nid et la Pradelle, deux modèles d'accueil du handicap.

À travers les deux ESAT, deux visions de l'accompagnement médico-social s'opposent. La vision d'un accueil occupationnel témoigne d'une volonté de prendre les personnes comme elles sont et de faire en sorte qu'elles s'épanouissent sans objectif de productivité affiché. Au contraire, l'ESAT productif témoigne d'une vision capacitiste comme le montre Adrien Primerano dans sa thèse : « l'individu, pour être reconnu, respecté, doit participer à l'effort de la Nation, en étant un-e travailleur-euse productif-ive, et en faisant preuve d'autonomie – c'est-à-dire en alimentant la manière dont il ou elle est en capacité de faire seul-e, de réussir seul-e, de mériter sa place au sein de l'espace social. Le capacitisme, en induisant sans cesse un tri du point de vue de la normalité et en produisant de ce fait des hors-normes, met à la marge ces anormaux – des improductifs, du point de vue du travail, des dépendants, du point de vue de l'autonomie – qui représentent des freins dans un système néolibéral » (Primerano, 2019, p. 555-556).

I. B. Accueil institutionnel et formel des exilés contre accueil collectif et informel

Dans l'ouest lozérien, l'accueil est formel et principalement le fait d'acteurs institutionnels, des associations « étatiques » (Valluy, 2007), « mandatées par l'État » (Masson et Diez, 2018) ou « délégataires de services publics » (Roche, 2021). Dans ce contexte, l'accueil citoyen est un accueil bénévole « complémentaire à l'accueil officiel » (Roche, 2021 reprenant Inverses *et al.*, 2016). Les bénévoles gravitent autour des dispositifs institutionnels mais leur action est délimitée, de même que l'espace dans lequel ils interviennent. Cet accueil dessine un « territoire solidaire » (Arfaoui, 2021) plus que militant.

Dans les Cévennes, l'accueil est un accueil citoyen qui se pose en faux par rapport au non-accueil de l'État et à son hostilité. Les modes d'action sont plus ou moins formels et flirtent parfois avec une zone grise (Roche, 2021 reprenant Yftachel, 2009). Les collectifs accueillants abritent des personnes sans distinction de statut (demandeurs d'asile, personnes en attente d'un titre de séjour, en situation dite irrégulière). L'organisation de ces groupes d'accueil repose sur une organisation horizontale et une fluidité des rôles.

Deux figures se détachent de l'accueil dans les deux terrains, à savoir le curé dans le cas lozérien et le pasteur dans le cas cévenol. Leur position, leur action et la façon dont ils s'inscrivent dans les dynamiques d'accueil mettent en valeur la différence culturelle des deux territoires (chapitre 2). L'analyse de l'usage du presbytère et la fonction qu'on lui donne mettent en évidence cet antagonisme.

I. B. 1. L'accueil des exilés par l'Etat ou l'expression de la puissance publique en Lozère

Un accueil étatique qui s'incarne dans des dispositifs

Jérôme Valluy, dans un article dédié à l'accueil des exilés proposés par l'Etat, désigne les associations financées pour accueillir des personnes exilées comme des associations « étatiques » dans le sens où les associations seraient des opérateurs qui obéissent à la puissance publique (Valluy, 2007). Ces associations répondent à des appels d'offres lorsqu'elles ont des compétences dans le domaine de l'action sociale. Mandatées par l'État elles en sont en quelque sorte son prolongement. Les interlocuteurs des associations dans les départements sont les DDCSPP qui sont eux-mêmes des relais locaux de l'État. Ces associations sont « bureaucratisées » (*ibid.*) et

suivent une structure hiérarchisée. Deux associations sont présentes dans le bassin de Marvejols : la Traverse, association autochtone ancrée à Mende et Aurore, association allochtone parisienne. La Traverse est une association connue en Lozère pour son inscription dans le champ de l'action sociale (CHRS de Mende). Elle a répondu à l'appel d'offres pour accueillir des personnes exilées et a obtenu la responsabilité du CAO de Marvejols, dispositif du DNA (dispositif national d'asile[28]). Au contraire, Aurore n'est pas encore un acteur social connu. L'association est arrivée en Lozère en répondant à l'appel d'offres pour le programme des réinstallation financé par des fonds européens (FAMI). L'accueil des demandeurs d'asile en CAO suit le triptyque « arrivée, attente, sortie » (Berthomière *et al.*, 2020), celui des *réinstallés* un diptyque « arrivée, installation ». Dans le premier cas, les travailleurs sociaux « administrent l'attente », dans l'autre ils organisent l'installation durable des personnes dans le territoire, amenées à devenir des résidents permanents.

L'accueil en CAO est un accueil collectif, temporaire qui possède un cadre spatial fort. Le CAO de Marvejols est situé sur les hauteurs de la petite ville (dans un espace périphérique, le quartier Costevieille, voir photographie 48). Les places en CAO sont regroupées dans un quartier de logement social et sont réparties dans trois appartements. Chacun des appartements abrite cinq hommes isolés sous un format « colocation ». La visite de ces appartements montre la lassitude des personnes abritées et la place de l'attente dans leur vie (Kobelinsky, 2012).

> Ma première visite d'appartements du CAO de Marvejols me marque. Les hommes accueillis sont là à regarder leur téléphone sur le canapé ou dans leur chambre. Ils incarnent l'attente. Ils tuent le temps. Les pancartes, notes, numéros utiles affichés aux murs renvoient à une ambiance aseptisée. C'est assez propre. Rien ne dépasse. Un canapé, des chaises, une table. Des matelas dans les chambres. L'attente et le vide.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 15 octobre 2020]

Les CAO sont des lieux faiblement investis par les personnes car elles ne savent pas combien de temps elles vont y rester en raison de leur situation administrative transitoire (voir chapitre 9). Le lieu d'hébergement est ouvert mais les sorties des personnes sont encadrées. Elles peuvent se déplacer à Mende pour se rendre à des rendez-vous administratifs ou au siège de l'association mais doivent prévenir les salariés si elles s'absentent une nuit ou plusieurs jours, notamment en dehors du département. L'hébergement en CAO, émanation de la « technostructure étatique » (Valluy, 2007), est donc synonyme d'attente et de contrôle des corps (Kobelinsky, 2012).

L'accueil proposé par Aurore via le programme de réinstallation est un accueil moins collectif et moins contraignant. L'objectif n'est pas d'administrer l'attente mais de favoriser l'intégration de personnes réfugiées statutaires, essentiellement des familles. Administrer l'intégration implique un travail différent de la part des travailleurs sociaux. Ces derniers tentent de créer du lien avec les écoles, les associations de loisirs, ce que ne font pas, ou moins, les travailleurs sociaux du CAO. Les familles sont logées dans des logements individuels durant six mois. La localisation des logements et leur forme traduisent un cadre moins rigide que celui du CAO. Il s'agit de petites maisons mitoyennes ou d'appartements disséminés dans le bassin de vie, aussi bien dans Marvejols, à sa périphérie que dans des communes proches (voir photographie 46, chapitre 4). L'enquête de terrain montre que les personnes investissent davantage leur logement que les jeunes hommes du CAO. Le fait qu'elles perçoivent des aides financières à l'installation puis des aides

[28] D'abord temporaire, le CAO est finalement rentré dans le DNA, ce qui pérennise l'existence du dispositif dans le temps.

financières de droit commun (allocations[29]) leur permet d'acheter quelques éléments de décoration, des meubles ou des équipements de loisir (télévision).

« Un territoire solidaire mais pas révolté » (Arfaoui, 2021)

Le bassin de Marvejols peut être défini comme un territoire solidaire, si l'on reprend l'opposition entre « territoire solidaire » et « territoire révolté » proposée par Rafik Arfaoui dans sa thèse qui porte sur l'accueil des exilés dans le nord du Massif central et dans les Alpes (Arfaoui, 2021). Dans le « territoire solidaire », les citoyens sont engagés auprès des migrants dans des cadres strictement délimités. Sur le terrain lozérien, l'accueil citoyen se fait à côté de l'accueil étatique. Si le bénévole seconde le travailleur social sur des temps de bénévolat, il ne le remplace pas comme c'est le cas dans les Cévennes.

Les personnes exilées, qu'elles soient prises en charge en CAO ou dans le cadre du programme *réinstallés*, sont orientées par les travailleurs sociaux de façon systématique vers les « associations de secours et d'assistance » (Berthomière et Imbert, 2019). À Marvejols il s'agit d'associations catholiques. Les travailleurs sociaux se rendent à Emmaüs[30] avec les personnes fraichement débarquées pour équiper leur logement (CAO ou *réinstallés*). Ils y trouvent des meubles, du matériel de cuisine, etc. Les personnes exilées se rendent aussi au Secours catholique pour suivre des cours de français donnés par deux femmes retraitées.



Photographies 65-67. Locaux d'Emmaüs en Lozère, à Marvejols.
Photographies Élise Martin, juillet 2020.

Si les personnes font quelques incursions dans des associations, un lieu fait office de centralité dans l'accueil marvejolais. Il s'agit de la Maison France Services. Ce lieu public est un

[29] « Les droits ont été débloqués. Il y a l'allocation familiale et l'aide au logement. Avec ce qu'ils touchent, ils ne sont pas en difficulté » (Louisa, E73).

[30] L'Emmaüs de Marvejols est un de seuls du département. Il a une très forte emprise spatiale (plusieurs centaines de m^2).

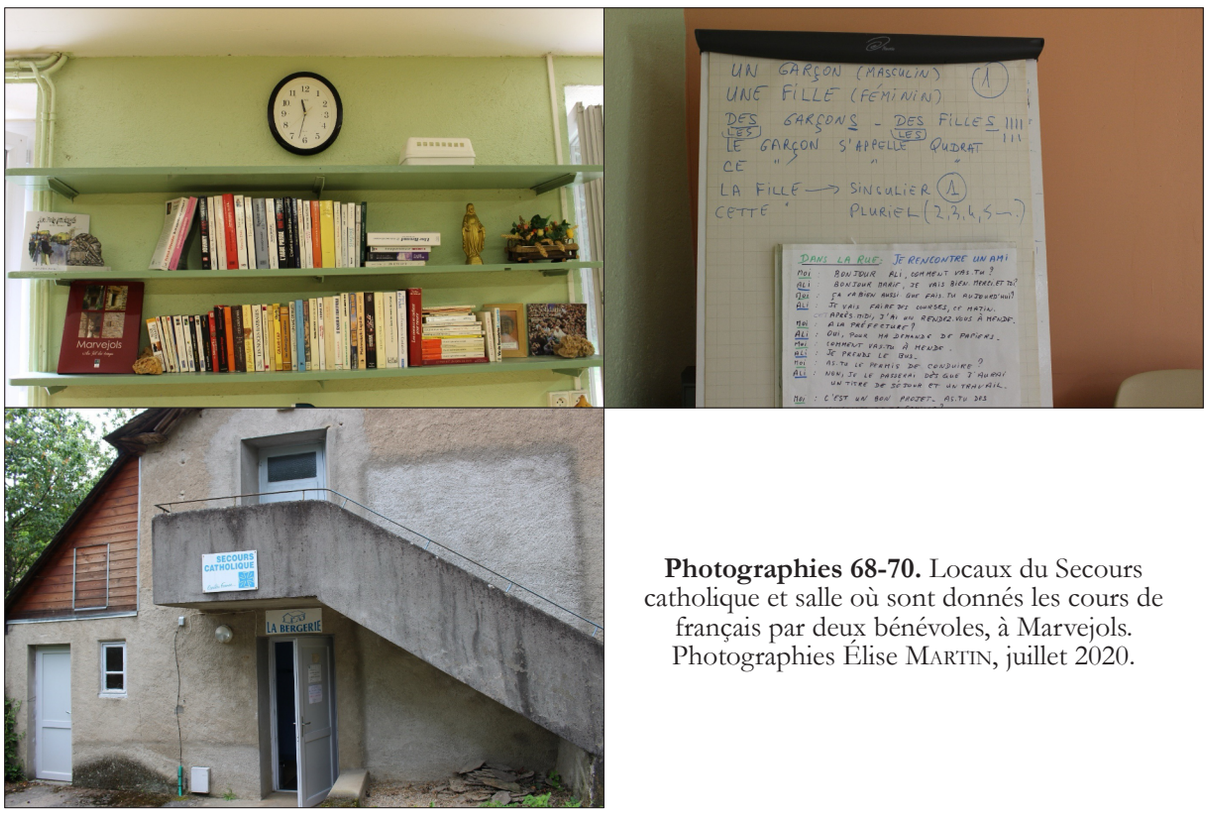

Photographies 68-70. Locaux du Secours catholique et salle où sont donnés les cours de français par deux bénévoles, à Marvejols. Photographies Élise MARTIN, juillet 2020.

nœud. Il attire les exilés pris en charge par La Traverse mais également ceux pris en charge par Aurore. Les cours de français occupent la grande salle de la Maison France Services et, lorsqu'elles s'y rendent, les personnes y sont très visibles car elles arrivent par groupe de dix ou plus. Ce fonctionnement tranche avec celui des Cévennes où des cours de français sont donnés aux exilés dans le centre social (qui fait aussi office de Maison France Services) à des groupes constitués de deux ou trois personnes tout au plus. À Marvejols, les habitants qui viennent pour un rendez-vous (CAF, MSA, etc.) dans un des bureaux croisent forcément le groupe de personnes étrangères venues suivre les cours. L'extrait de carnet de terrain qui suit illustre l'importance de ce service public :

> Ce jour-là, je me rends à la maison du Service public pour assister au cours de français et proposer aux accueillis une partie de *memory*. Le couloir est rempli de monde. C'est l'effervescence. Vincent Magne, un des deux salariés, calme le jeu et temporise. La salle où ont lieu habituellement les cours est bondée. Cela s'agite. J'entends une vieille dame, une bénévole, râler. Elle se plaint car elle n'a pas été prévenue de la présence si nombreuse d'apprenants ce jour-là. Pour la première fois, la travailleuse sociale d'Aurore amène ici les adultes des familles syriennes *réinstallées* arrivées dans la petite ville quelques jours auparavant. Ces personnes viennent s'ajouter aux jeunes hommes du CAO habitués à venir prendre des cours. La vieille dame se calme et explique qu'elle va se débrouiller pour faire cours à tout le monde.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 16 avril 2021]

Dans ce « territoire solidaire », l'action citoyenne est limitée. Les bénévoles qui sont en majorité des retraités — même si on compte quelques actifs — sont engagés quelques heures par semaine seulement dans les associations caritatives ou à la Maison France Services pour donner des cours. Il s'agit pour certains d'un premier engagement bénévole. Plus globalement, les modes d'action des bénévoles traduisent l'absence d'organisation collective. À titre d'exemple, rares sont les personnes interrogées à se déplacer dans une autre ville du département pour militer contre une

expulsion[31]. Cet épisode raconté par un bénévole donnant des cours de français est symptomatique du manque d'organisation et de coordination : « Un matin je reçois un message groupé urgent "rendez-vous devant la gendarmerie ils sont en train d'expulser quelqu'un". Dans le quart d'heure j'étais devant la gendarmerie. On a loupé notre coup, on voulait bloquer le portail. Alors qu'on discutait, ils sont sortis comme une fleur. Le portail s'est ouvert ça a duré deux secondes. Juste eu le temps d'entrevoir le mec à l'arrière qui a levé les mains vers nous, menotté, pour nous faire signe. Ça m'a choqué, putain » (Éric, E101).



Photographies 71-73. La Maison France Services, un service public central qui accueille des cours de français bénévoles. Photographie Élise MARTIN, 2021.

I. B. 2. Un accueil militant et horizontal dans les Cévennes

L'accueil dans les Cévennes peut être rapproché de l'accueil qui a lieu dans d'autres espaces de moyenne montagne ou de haute-montagne comme l'Ariège, étudiée par William Berthomière et Christophe Imbert (2019), la Drôme étudiée par Élise Roche (2021) ou encore la Roya par Annalisa Lendaro (2018). Ces espaces ont en commun de compter des habitants engagés, notamment des néo-arrivants. Les personnes décident d'accueillir à domicile et s'organisent en collectif. Contrairement à la Lozère où les bénévoles ont un répertoire d'action restreint (cours de français) et n'empiètent pas sur le périmètre des associations mandatées par l'État, les collectifs prennent tout en charge et s'organisent de façon horizontale et « autogérée » (MASSON DIEZ, 2018).

L'esquisse d'un territoire révolté (ARFAOUI, 2021)

L'accueil dans les Cévennes se rapproche davantage de ce que Rafik Arfoui décrit comme un territoire « révolté » (2021) et vient s'opposer au territoire « solidaire » lozérien. L'accueil

[31] L'action militante est davantage concentrée autour de Mende (en raison de la présence de la préfecture) où un collectif RESF est actif et plus organisé pour soutenir les personnes déboutées.

citoyen dans le territoire est à la fois un acte spontané, un élan d'humanité, mais aussi un acte politique voire un acte de désobéissance.

L'acte d'accueil proposé dans les Cévennes est un acte spontané, « une réponse non préméditée à un appel lui-même non-prémédité » (Brugère et Le Blanc, 2017). L'accueil apparaît comme une nécessité, un acte parfois peu réfléchi face à l'urgence de la situation des personnes. Contrairement à l'accueil institutionnel (CAO ou réinstallés), l'accueil citoyen est également un accueil non marchand (Arfaoui, 2020 ; Roche, 2021). Les habitants mettent à disposition un lit, une chambre d'ami ou encore une dépendance lorsqu'ils possèdent une grande maison.

Il est aussi pour certains citoyens un acte politique comme l'explique cet accueillant de Saint-Jean-du-Gard : « Le politique et le quotidien sont liés. Pour nous il a toujours fallu qu'il y ait les deux en fait. On ne peut pas juste clamer "ouvrons les frontières" ça n'a pas de sens. L'accueil ici, où on vit, c'est important parce que c'est physique, parce que c'est concret » (Fab, Cévennes sans frontières, M1).

Cet acte politique peut aussi se transformer en acte de désobéissance lorsque la personne accueillie est déboutée de l'asile ou en situation irrégulière. Certains accueillants rencontrés accueillent ou ont accueilli des personnes susceptibles d'être expulsées comme le montre cet extrait de terrain :

> Je peine à trouver la maison de Lolita. Elle est située au bout d'un petit chemin lui-même au bout d'une petite route qui serpente dans la montagne. Lolita m'explique que sa maison est un lieu où s'arrêtent des randonneurs. Depuis peu elle me dit cacher des gens dans sa grande maison. Elle me fait promettre de ne pas divulguer l'emplacement de celle-ci.
>
> [Extrait de carnet de terrain, printemps 2017 (master)]

Ces actes de désobéissance qui consistent à « cacher des individus » rappellent ceux pratiqués dans d'autres espaces ruraux étudiés et notamment dans les Alpes à la frontière franco-italienne (Lendaro, 2018 ; Bachellerie, 2020). Cet « agir discret » est particulièrement bien mis met en évidence par Annalisa Lendaro dans la Roya. « Lorsque la nature de l'aide est plus clairement associable à une infraction et donc passible d'une peine, le choix d'agir à un moment précis avec une action spécifique (accompagner un groupe de migrants à la gare la plus proche, ou organiser les passages des migrants pour les transporter vers une autre ville) revient finalement à un plus petit groupe de personnes agissant dans la discrétion, en marge de toute médiatisation ou revendication publique. Ainsi, chaque domaine de résistance publique à la domination est suivi de près par une sœur jumelle infra-politique, qui poursuit les mêmes buts stratégiques, mais dont la discrétion est mieux adaptée pour résister à un adversaire susceptible de remporter une bataille ouverte » (Lendaro, 2018).

La dimension militante du territoire s'incarne enfin dans des lieux. Les membres du collectif de Saint-Jean-du-Gard participent à des événements à la maison d'Abraham Mazel, haut-lieu d'une lutte qui avait rapproché néo-ruraux et protestants cévenols, pour y animer des événements de sensibilisation sur les frontières[32]. Le deuxième lieu qui incarne ce territoire militant est une librairie anarchiste située dans la rue principale de Saint-Jean-du-Gard. Ce lieu fait écho à l'Élégante, lieu pivot de l'accueil ambertois décrit par Rafik Arfaoui dans sa thèse, ou encore aux bars associatifs

[32] Cela a été le cas de 2015 à 2018 puis cela s'est tari.

décrits par Berthomière et Imbert dans la vallée du Couserans en Ariège. La Lézarde organise des rencontres thématiques, des débats et sert parfois de lieu pour des cours de français.

Ces lieux militants qui prennent la forme de bars, de bibliothèques ou de lieux plurifonctionnels ne sont pas des lieux propres aux luttes pour l'accueil. Ils sont réactivés à chaque nouvelle lutte. Actifs et ouverts à certains moments de la semaine (notamment le mardi après le marché), ils servent d'arrière-base pour les militants (voir *infra*).



Photographie 74. La Lézarde, librairie-bibliothèque militante, lieu d'événements et de rencontres bénévoles. Photographie Élise MARTIN, mars 2019.

Le collectif, un noyau d'accueillants et des donateurs satellites

Contrairement à l'accueil bénévole à Marvejols autour des exilés, l'accueil cévenol est organisé en collectifs. Les premiers collectifs cévenols sont nés en 2015 et portent le nom qui est souvent celui du village. Dans un article publié dans *E-migrinter*, j'ai donné à voir ces collectifs villageois (MARTIN, 2020c) constitués d'un noyau d'accueillants (notamment celui ou celle qui héberge) et d'habitants satellites qui participent à distance à l'accueil.

Les personnes qui forment le noyau dur des collectifs, sans qui l'accueil n'existerait pas, sont des habitants permanents des villes et villages. À Lasalle, les personnes les plus impliquées dans le collectif COSOMI (Collectif Migrants Salindrenque) sont au nombre de cinq ou six et sont toutes à la retraite. À Saint-Jean-du-Gard, le noyau dur du Collectif Solidarité Migrants Cévennes (qui regroupe les collectifs Cévennes Sans Frontières et Abraham Mazel) ne repose que sur deux ou trois personnes (figure 35).

Autour des noyaux durs des collectifs gravitent des habitants que je qualifierais de satellites. Ceux-ci aident ponctuellement à l'organisation d'événements, mais surtout participent financièrement à l'accueil des exilés. Ces accueillants « de loin », invisibles et difficilement saisissables, sont des habitants des vallées des Gardons, notamment des protestants installés de longue date dans les territoires (chapitre 2) ou encore de personnes qui possèdent une maison secondaire et tiennent à participer à distance à l'accueil. Naïma explique : « Si tu veux, dans le

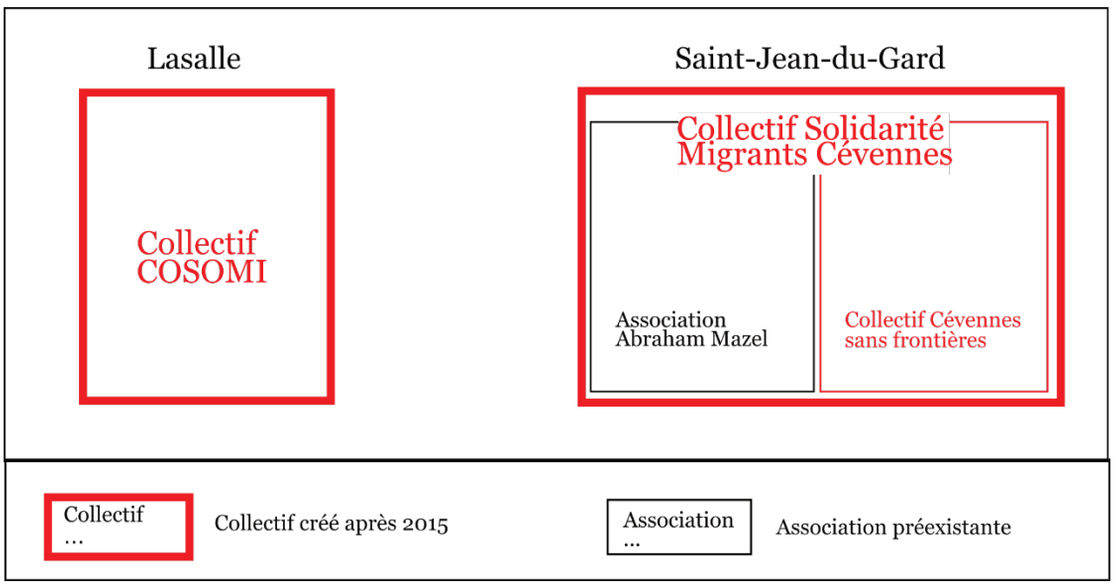

Figure 35. Le Collectif Solidarités Migrants Cévennes de Saint-Jean-du-Gard et le collectif COSOMI de Lasalle. Réalisation Élise Martin, 2022.

collectif, y a ceux qui se tiennent au courant, ceux qui s'impliquent et ceux qui donnent de l'argent. Il y a beaucoup de dons d'argent. C'est le grand collectif qui est important. Le grand collectif, les gens d'Abahram Mazel, les Protestants, est vraiment bien pour le versant financier, les gens donnent » (E110). Nadette, une autre accueillante souligne le capital financier des membres de l'association Mazel : « Il y a des gens extérieurs qui ne sont pas là, qui viennent en vacances l'été, qui viennent faire des réunions. Une dame que je connais par exemple dont le père a été proche de Giscard. Elle, elle donne. Comment elle dit "on n'est pas tous égaux". On envoie toujours un reçu fiscal pour les impôts elle dit "c'est pas la peine en Suisse c'est pas défalqué" » (E116).

Un accompagnement total et un fonctionnement autogéré

L'action des noyaux des collectifs n'est pas de l'ordre d'une aide ponctuelle limitée dans le temps (deux heures par semaine), mais d'une prise en charge totale comme je l'avais montré pour Lasalle (Martin, 2020a). Les collectifs prennent en charge tous les pans de la vie des personnes accueillies (logement, nourriture, scolarité, etc.) et se substituent aux travailleurs sociaux. Paradoxalement, les citoyens aidants ont moins recours aux associations du bassin de vie. Les travailleurs sociaux de La Traverse ou d'Aurore ont le réflexe de diriger les personnes vers le Secours catholique et Emmaüs. Dans les Cévennes, les personnes vont aux Restos du Cœur ou ponctuellement dans les petites associations locales (photographies 75 et 76). Elles ont davantage recours aux aides informelles en interne. Lorsqu'un besoin est mis en évidence, un mail est envoyé et une réponse est rapidement apportée.

À Saint-Jean-du-Gard, les personnes peuvent se rendre dans l'épicerie-brocante solidaire pour avoir accès à des objets de première nécessité. À Lasalle, l'EPI, l'association protestante du village propose aussi une brocante solidaire où trouver des meubles et vêtements. Tenue par le pasteur du village, elle permet aux nouveaux arrivants d'acheter des meubles, du petit électroménager ou encore de laver leur linge.

Les collectifs citoyens d'accueil, autogérés, fonctionnent de façon horizontale. Les personnes sont libres de s'y joindre et d'en partir et les rôles des uns et des autres ne sont pas figés. Certains



Photographies 75 et 76. De petites associations locales d'entraide. À gauche : boutique solidaire de Saint-Jean-du-Gard. À droite : entrée de la brocante solidaire de Lasalle dépendant d'une association protestante (l'EPI). Photographie Élise MARTIN, 2018.

accueillants sont chargés des tâches administratives ou du suivi de la santé, mais la plupart du temps les bénévoles agissent selon leur disponibilité. Ils font des réunions informelles (des « points ») régulières et des comptes-rendus par mail, ce qui permet à chacun d'être tenu au courant de l'avancée du dossier des personnes accueillies. Cette souplesse se lit aussi au quotidien dans l'accompagnement. La personne exilée est libre d'aller et venir et n'a pas d'obligation de présence chez l'habitant où elle est logée. Mamadou, accueilli chez Emmanuel et Anna sur les hauteurs de Mialet (voir chapitre 4) est présent sur place seulement une partie de la semaine et parfois seulement le weekend. Le reste du temps, il travaille à Nîmes. À Saint-Jean-du-Gard, Anis est accueilli chez Monique le weekend également, car le reste du temps scolarisé à Sète.

I. B. 3. Le curé et le pasteur : deux visages antagonistes de l'accueil

Dans le bassin de Marvejols et en Lozère, les acteurs religieux sont des figures importantes (chapitre 2). Le curé (Lozère) et le pasteur (Cévennes) ont un rôle dans l'accueil des personnes exilées. L'étude du presbytère en tant que lieu d'accueil est particulièrement révélatrice du rapport du curé ou du pasteur à la hiérarchie et à l'institution ecclésiastique. Alors qu'en Lozère le presbytère doit servir de lieu d'accueil temporaire et d'urgence sous la pression des autorités religieuses, il est en passe de devenir, dans les Cévennes, un lieu d'accueil durable et autogéré.

Le curé et ses paroissiens, le pasteur et le collectif citoyen

À Marvejols, le curé fait le pont entre les instances politiques du département et les paroissiens. Désigné pendant plusieurs années comme responsable de la pastorale des migrants de la Lozère, son action a d'abord été de promouvoir l'accueil de l'Autre dans le département. Nommé curé de la paroisse de Marvejols en 2015, il a été confronté directement à la question de l'accueil. Il a aidé et accueilli de jeunes hommes : des déboutés du CAO de Marvejols, mais aussi des jeunes footballeurs africains sans papiers à l'image de Patricio dont l'histoire a été particulièrement

médiatisée. Le curé a profité de son statut pour favoriser le déblocage de la situation administrative des accueillis :

> « Sur les quinze joueurs, ils étaient six-sept sans-papiers. Mon travail, ça a été de les mettre à l'école pour leur donner une raison sociale de rester. Il y avait le foot, les études et l'engagement associatif, trois niveaux d'insertion. On les a fait connaitre aux politiques, au Conseil Général et aux députés. Ils ont appuyé les dossiers et le 4 avril 2017 on a reçu des papiers. En fait qu'est-ce que j'ai permis ? J'ai permis peut-être par mon statut de prêtre de donner une visibilité morale à des jeunes qui n'étaient pas soutenus. Il se trouve que pour nous le migrant n'est pas un numéro. C'est un jeune ou adulte qui ne vient pas ici pour visiter la tour Eiffel. Il a des raisons de venir ici. Il a un passé, ce passé a peut-être été très douloureux. Moi en tant que chrétien, que prêtre, je me dois de les aider et de les soutenir. »
>
> [Entretien 165]

Le pasteur cévenol est aussi impliqué dans l'accueil. Celui de Lasalle, par exemple, est membre du conseil municipal, ouvertement de gauche et membre à part entière du Collectif Solidarités Migrants (COSOMI) du village. En 2009, c'est lui qui est à l'origine de l'accueil d'Afghans. En 2015, c'est également lui qui organise la venue d'une famille avec l'aide de ses réseaux protestants, mais aussi du maire dont il est proche. Après en avoir donné l'impulsion, il est resté un citoyen parmi les autres dans la gestion quotidienne de l'accueil (cours de français, courses, soutien scolaire aux enfants)[33]. Au sein du village, il gère les comptes du collectif, aide ponctuellement dans des tâches, suit les exilés, les accompagne à des rendez-vous, au même titre que les autres accueillants-citoyens. L'accueil qui s'organise par lui et autour de lui est plus horizontal.

Le presbytère, du lieu de mise à l'abri (Lozère) au lieu d'accueil durable (Cévennes)

L'étude de la fonction et de l'usage des presbytères, normalement logement du curé ou du pasteur permet de donner à voir les visions et cultures de l'accueil qui se font face. Si le presbytère catholique est un lieu placé sous l'autorité descendante de l'évêché, le presbytère protestant est un lieu aux contours plus flous et moins contrôlé par les instances religieuses (photographies 77 et 78).

Le presbytère lozérien en cela s'apparente à un lieu de mise à l'abri ou d'accueil dans l'urgence comme l'explique le curé de la commune :

> « Vous accueillez des personnes de passage ?
>
> Oui il y a quelques personnes qui passent mais on n'a pas le droit d'héberger. Je téléphone à la gendarmerie et parfois ils trouvent une place à l'hôpital de Marvejols. Ça arrive de moins en moins. Y a moins de monde qui vient frapper au presbytère pour avoir un sandwich. A un moment c'était quotidien. Depuis qu'on a créé avec d'autres les Restos du Cœur ce n'est plus le cas. »
>
> [Curé de Marvejols, entretien 165]

Le presbytère peut changer de fonction mais seulement à titre exceptionnel. À Marvejols, le curé y a abrité plusieurs exilés, mais toujours pour un laps de temps très court. Patricio, un des jeunes accueillis par le curé, a dû partir vivre chez des paroissiens après des remontrances de l'évêché de Mende, comme en témoigne le couple qui l'a accueilli :

[33] Chez les protestants le pasteur n'est pas une figure surplombante mais doit se placer au niveau des fidèles. Le culte par exemple est plus un moment de partage horizontal (lectures choisies) qu'une cérémonie normée verticale (église catholique). Sur la sociologie des pasteurs voir les travaux du sociologue des religions Jean-Paul Willaime (Willaime 1986 et 1997)

> « Patricio ne pouvait plus rester au presbytère parce que l'évêque — alors bien ou mal on ne sait pas, il a ses raisons et ses contraintes — l'évêque leur avait dit nous on défend les migrants quand y a un souci, mais c'est difficile de les loger en même temps, car on serait complètement dans la boucle, on aurait moins de crédibilité pour défendre ces gens-là si on les abrite. Dans sa tête cela ne devait pas être clair, abriter un migrant en situation irrégulière nous ça ne nous a rien fait. »
>
> [M. Et Mme Dali, entretien 100]

Dans les Cévennes, le presbytère peut au contraire servir de lieu de mise à l'abri durable des exilés. D'ordinaire, sa fonction est relativement floue[34] : il n'est pas habité par le pasteur (il vit avec sa femme dans leur maison[35]) et s'apparente à un foyer d'activités pour la communauté protestante. Depuis 2015, il accueille des familles exilées le temps que leur statut se stabilise. Contrairement au presbytère de Marvejols, son usage semble moins contrôlé par les autorités religieuses. Il est d'ailleurs question que ce lieu abandonne définitivement sa fonction de logement du pasteur pour devenir complètement un lieu collectif et accueillant.

* * *





Photographie 77 (à gauche). Presbytère de Marvejols dans une grande maison bourgeoise face à l'église. Capture d'écran *Google Maps*, 2012.
Photographie 78 (à droite). Presbytère de Lasalle dans un pavillon à l'écart de la Grand-Rue, à la sortie du village. Photographie fournie par un enquêté, 2020.

L'étude croisée de l'accueil du handicap et de l'exil dans les deux territoires ruraux étudiés aboutit à une typologie en quatre modèles — au-delà du binôme modèle/contre-modèle :

– un modèle associatif très fortement institutionnalisé (M1) ;

– un modèle d'accueil formel et étatique (M2) ;

– un modèle associatif faiblement institutionnalisé (M3) ;

– un modèle d'accueil informel et militant (M4).

[34] Le temple est aussi un lieu plurifonctionnel. Il n'est pas hermétique ni seulement dévolu aux activités religieuses. Le temple de Lasalle est par exemple transformé en salle de projection dans le cadre des *Rencontres du film* qui ont lieu tous les ans. A contrario, l'église du village est un sanctuaire qui ne change pas de fonction. Le curé en place refuse d'y diffuser des films (Midi Libre, 2013).
[35] Contrairement au curé le pasteur ne fait pas vœu de célibat.

	Accueil des exilés dans le bassin de Marvejols	**Accueil des exilés dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard et les vallées voisines**
Présence d'associations mandatées par l'État	Oui, deux.	Aucune (échec, voir chapitre 6)
Accueils citoyens	Nombreux avec une dimension collective.	Ponctuels et avec une dimension individuelle.
Organisation de l'accueil	Pyramidale.	Horizontale.
Existence de lieux ressources	Oui des associations de secours et d'assistance (Berthomière et Imbert, 2019).	Quelques associations de secours et d'assistance et des associations locales uniques.
Existence de lieux militants (débats, conférences, lectures)	Non	Oui
Rôle des figures religieuses	Figure pivot qui fait office de médiatrice entre les institutions politico-religieuses et le territoire.	Figure qui impulse l'accueil, mais est un membre du collectif d'accueil parmi d'autres.
Fonction du presbytère	Fonction d'accueil temporaire et d'urgence. Droit de regard des instances religieuses (évêché).	Fonction d'accueil durable et renouvelé. Autonomie des lieux par rapport aux instances religieuses à distance.
Vision de la fonction que possèdent les lieux	Vision fixiste des fonctions des lieux.	Vision modulable des fonctions des lieux.

Figure 36. Tableau récapitulatif : l'accueil de l'exil, des modèles antagonistes entre Gard et Lozère.

En Lozère, l'accueil est pris en charge par des associations de grande taille comme le Clos du Nid à l'instar du CDN qui à l'image de la bonne association gestionnaire (M1). L'association compte des établissements et services avec une forte capacité d'accueil. Les structures suivent les normes imposées à l'échelle nationale et notamment les recommandations de la HAS. Les méthodes actuelles sont des méthodes comportementales et cognitives qui visent à éduquer et transformer la personne de sorte qu'elle gagne en autonomie, ce qui va de pair avec une vision fonctionnelle de l'espace.

L'accueil du handicap dans les Cévennes est institutionnel, mais plus faiblement institutionnalisé qu'en Lozère (M3). L'organisation est horizontale et possède une dimension familiale. La culture de l'accompagnement qui se déploie se porte en faux par rapport à la culture dominante (au sens de normes instituées). La contre-culture qui s'y est déployée s'inspire des méthodes de la psychothérapie institutionnelle rejetées par la HAS et donc par l'État. À l'inverse des thérapies comportementales, la psychothérapie institutionnelle postule que l'environnement doit s'adapter aux personnes en situation de handicap. Spatialement, cela se traduit par une grande attention donnée à l'espace d'accueil (environnement interne et externe).

En Lozère l'accueil de l'exil est essentiellement le fait d'associations mandatées par l'État (M2). L'accueil possède des cadres strictes, y compris spatiaux. Les lieux d'hébergement comme les CAO sont semi-ouverts et n'accueillent pas les bénévoles extérieurs. Les exilés dits *réinstallés* sont eux exclusivement accompagnés par des salariés. La présence citoyenne dans l'accueil se borne à des actions ponctuelles comme les cours de français ou l'hébergement (dans le cas de Patricio).

Le modèle d'accueil de l'exil qui se déploie dans les Cévennes est un modèle d'accueil informel et militant (M4). De fait l'accueil étatique dans un territoire de gauche et militant a

rapidement tourné court (chapitre 6, échec du CAO et du CAOMI). L'accueil se déploie dans les villes et villages, grâce à des collectifs qui comprennent deux niveaux : un noyau actif et une couronne de participants. L'accueil est autogéré et horizontal. Les accueillis comme les accueillants ont le droit d'aller et venir. Les limites spatiales sont plus floues.

L'étude de l'accueil religieux qui se déploie sur les deux terrains permet d'asseoir l'idée d'une opposition forte entre deux cultures de l'accueil divergentes. En Lozère, le curé organise l'accueil avec quelques paroissiens. Cet accueil se fait dans les règles ou du moins sous l'égide des autorités religieuses locales. Dans les Cévennes, le pasteur est intégré dans les dynamiques d'accueil au village au même titre que les autres habitants. L'enquête montre que la hiérarchie ecclésiastique est moins présente. L'analyse de l'utilisation et de la fonction des presbytères en témoigne.

II. Régimes de visibilités et formes territoriales de l'accueil

Les modèles et contre-modèles de l'accueil sont des idéaux types forgés au cours de l'analyse. Ils peuvent être associés à des régimes de visibilité spécifiques (à grande échelle, celle du paysage notamment) ainsi qu'à des formes et des schèmes territoriaux particuliers.

II. A. De la visibilité à la discrétion, des régimes de visibilité de l'accueil variables

Les différents modèles d'accueil correspondent à des régimes de visibilité variables. Le caractère plus ou moins visible de l'accueil, et surtout la manière dont il est rendu visible (message, mise en récit), n'est pas neutre. L'espace matériel, mais aussi virtuel, est « instrumentalisé » par les acteurs de l'accueil (Lévy et Lussault, 2003). Mon hypothèse était la suivante : plus le modèle d'accueil est institutionnalisé, plus l'accueil est visible dans le territoire. Autrement dit, le gradient de visibilité de l'accueil augmente avec le degré d'institutionnalisation de l'accueil.

L'hypothèse se vérifie avec le modèle M1. L'accueil du handicap est très visible et se remarque à travers des lieux d'accueil à forte emprise dans l'espace public, en plus de la présence de signes et de symboles, en l'occurrence du Clos du Nid, principal acteur du territoire. La corrélation entre forte institutionnalisation et forte visibilité doit néanmoins être nuancée. L'accueil de l'exil à Marvejols (M2), très formel et porté par des associations mandatées par l'État, n'est pas aussi visible. Les lieux de l'accueil ne sont pas estampillés comme tels, car ils prennent place dans du bâti ordinaire. La mise en visibilité se fait plutôt par le biais d'événements portés par les services de l'État (DDCSPP). Le but est de légitimer l'action de l'État et de montrer que les opérateurs remplissent leur mission de service public.

À l'inverse une faible institutionnalisation de l'accueil (M3, M4) se traduit par un régime de visibilité faible voire de discrétion. Les établissements et services sont moins visibles dans l'espace public, ce qui est directement lié à la culture de l'accompagnement défendue. Les principes de la psychothérapie institutionnelle stipulent que l'institution doit être diluée dans le territoire de sorte que les personnes en situation de handicap s'y fondent. Du côté de l'accueil des personnes exilées, la quasi-invisibilité est liée à « l'agir discret » de certains militants qui flirtent parfois avec des zones grises (Roche, 2021). L'accueil et l'hébergement des exilés sont cachés ou peu visibles. Pour autant, la défense de l'accueil est, elle bien visible. En témoignent les traces de revendication inscrites sur les murs des villes et villages ou en circulation.

II. A. 1. Forte institutionnalisation et forte visibilité de l'accueil du handicap

Le paysage du territoire lozérien est fortement marqué par l'accueil du handicap. Les lieux d'accueil sont présents partout dans le bassin de vie et leur forte visibilité se traduit par une présence importante dans les entrées de villes et village, ce qui donne une impression de saturation. Cette impression est renforcée par la présence des noms des associations dans l'espace public (panneaux) ou encore de symboles qui connotent leur présence (monuments).

Le quadrillage des entrées de communes par le bâti médico-social

Le bâti médico-social, à forte emprise spatiale quadrille les entrées des villes et villages du bassin de vie de Marvejols. De la même manière que Thomas Zannetti (Zannetti, 2012) parle de « territoire Michelin » pour qualifier Clermont-Ferrand, on pourrait parler pour Marvejols de « territoire Clos du Nid » tant le territoire et l'association sont imbriqués et la petite ville amalgamée à l'association. Toutes les routes qui mènent à Marvejols sont par exemple marquées par des établissements plus ou moins récents appartenant au CDN à l'instar de l'entrée nord et sud (photographies 79 et 80)



Des entrées dans la ville de Marvejols marquées par la présence du Clos du Nid.
Photographie 79 (à gauche). Entrée nord de Marvejols, FAM–Foyer de vie Saint-Hélion du Clos du Nid. Photographie Élise Martin, octobre 2020.
Photographie 80 (à droite). Entrée sud de Marvejols, ancien IME Les Sapins, établissement historique du Clos du Nid. Photographie Élise Martin, octobre 2020.

Ce quadrillage concerne aussi des petits villages à l'image de Saint-Germain-du-Teil. Deux établissements appartenant au Clos du Nid jalonnent l'entrée principale de la ville qui se fait au sud (entrée du village quand on sort de l'autoroute) : une MAS neuve à très forte emprise spatiale (figure 37, photographie 1) ainsi qu'un bâtiment historique (figure 37, photographie 2) qui a abrité une des premières MAS de l'association dans les années 1960. Les deux entrées secondaires du village sont encadrées par un foyer de vie à l'entrée ouest (figure 37, photographie 4) et une MAS (celle de l'enquête, figure 37, photographie 3) à l'entrée nord.

Un espace visuel saturé

L'impression de saturation et l'omniprésence du Clos du Nid sont renforcées par la présence des noms des associations dans l'espace public (panneaux) ou encore de symboles qui fixent leur présence (monuments). Les signes associatifs sont d'abord basiquement les logos. Si toutes les associations possèdent ces marqueurs, le logo du Clos du Nid est particulièrement présent : sur des panneaux (photographies 82 et 83), mais aussi sur les véhicules de l'association. Dans le bassin de

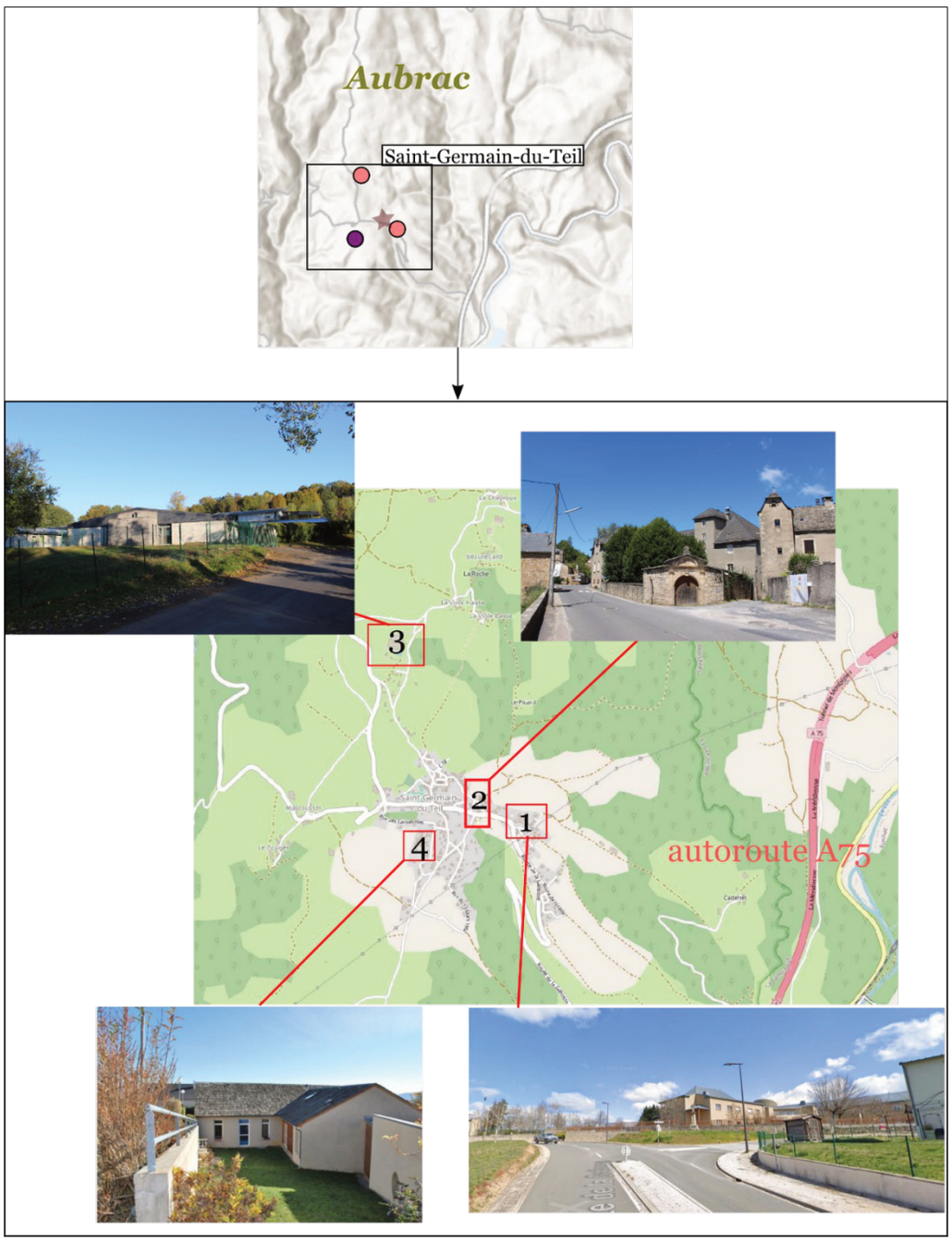

Figure 37. Des entrées de village balisées par le Clos du Nid : le cas de Saint-Germain-du-Teil.
Réalisation Élise Martin 2024.
Photographie 1. MAS neuve à forte emprise spatiale à l'entrée principale du village.
Photographie 2. Ancienne MAS historique de l'association.
Photographie 3. MAS enquêtée dans le cadre de la thèse qui accueille le visiteur qui arrive dans le village au nord depuis l'Aubrac.
Photographie 4. Foyer de vie situé à l'entrée ouest du village.

vie, il n'y a pas un jour où je n'ai pas croisé de minibus et voitures floquées utilisés à longueur de journée par les salariés (administratifs comme éducatifs).

Encadré 14. De la publicisation à la publicité : un exemple de marketing associatif multimédia

La forte présence des lieux et des signes et symboles qui s'inscrivent dans l'espace public vise à asseoir la domination des associations et notamment celle du Clos du Nid dans le territoire. La publicisation de l'accueil ou mise en visibilité de celui s'apparente à de la publicité et renvoie à une dynamique marketing. Les grosses associations gestionnaires utilisent tous les vecteurs de communication et occupent par exemple les espaces virtuels. Le Clos du Nid maitrise sa communication via un site internet très fourni et actualisé et communique par l'intermédiaire de newsletters trimestrielles. Celles-ci informent des actualités marquantes des établissements, témoignent des dernières *innovations associatives* et mettent aussi en valeur certains chiffres, notamment autour de la production des ESAT.

Parmi les signes visuels, on peut évoquer les panneaux indicatifs et/ou directionnels. Ils matérialisent le site des établissements (photographies 81-82) et sont visibles le long des routes. En plus d'indiquer la présence d'un bâtiment associatif, ils ancrent celui-ci dans la durée. Certains panneaux sont présents de longue date et n'ont pas été modifiés, comme ceux du Clos du Nid qui mentionnent la présence du CAT Bouldoire (photographie 81) aujourd'hui devenu ESAT. Loin d'être de simples éléments indicatifs, ils traduisent « les liens intergénérationnels » qui se « tissent » entre l'association et le territoire (Piveteau, 2003).



Les panneaux indicatifs et directionnels, signes de présence et marqueurs territoriaux

Photographie 81 (à gauche). Panneau sur un des ronds-points de Marvejols mentionnant plusieurs établissements du Clos du Nid. Capture d'écran *Google Maps*.
Photographie 82 (à droite). Panneau indiquant des établissements du Clos du Nid devant une vieille bâtisse du village de Saint-Germain-du-Teil. Photographie Élise Martin, juillet 2020.

À la signalétique, s'ajoute une série de symboles qui participent de l'association du territoire à l'accueil du handicap. Les acteurs associatifs, encore une fois surtout le Clos du Nid, ont produit des symboles et notamment des monuments, c'est-à-dire des constructions humaines qui véhiculent une charge émotionnelle et participent d'un processus de patrimonialisation de l'acteur associatif.

Disséminés dans le bassin de vie, les symboles permettent d'asseoir la présence associative. C'est le cas de « La Main » située sur le site historique du CDN à Grèzes en bordure de la route départementale (voir photographies 83 et 84). Géosymbole[36] qui renvoie au premier accueil de personnes en situation de handicap dans le bassin de vie, il est connu des habitants. Cette main d'adulte qui tient/recueille des individus renvoie à l'arrivée des premiers enfants sur le site, qui n'était autre qu'un élevage de poules et poussins dans les années 1950 (d'où le « nid »). D'autres éléments symboliques font référence au premier accueil et à son initiateur, l'Abbé Oziol. Marvejols abrite une statue à son effigie dans le centre de Marvejols le long de la promenade qui longe la Colagne (photographies 85 et 86). Assorti de quelques phrases de remerciements des parents d'enfants en situation de handicap, le monument participe de l'héroïsation de l'acteur fondateur. L'étude des monuments et des inscriptions montre qu'ils « ancre[nt] un discours politique » (Tratnjek, 2009) autour de l'accueil. Ils participent de l'élaboration d'une histoire locale et de sa mythification en faisant office de « lieux discursifs » (Tratnjek, 2009).



Des symboles du Clos du Nid dans le territoire qui participent de l'ancrage associatif et de la mythification des acteurs fondateurs.
Capture d'écran *Google Maps* et photographies Élise Martin 2019.

En haut (photographies 83 et 84). Sculpture au bord de la route qui mène à Marvejols, en contrebas du site initial du Clos du nid sur le ressort communal de Grèzes « Ici en 1955 a été créé par l'abbé Lucien Oziol l'œuvre du Clos du Nid pour enfants handicapés mentaux. "Joindre les mains, c'est bien... les ouvrir c'est mieux ! Cette stèle de la Main symbolise l'accueil : main œcuménique ouverte à toutes les races, main instrument de trait d'union"» (Oziol, 1976).

En bas (photographies 85 et 86). Monument en hommage à Lucien Oziol dans le centre de Marvejols « A l'abbé Oziol 1920-2004, fondateur des maisons spécialisées pour handicapés mentaux.
Les parents reconnaissants ».

[36] « Un lieu, un relief, un itinéraire, une route, une construction, un site qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politiques, prennent aux yeux des groupes ethniques et sociaux une dimension symbolique qui les ancre dans une identité héritée peuvent être considéré comme des géosymboles » (Bonnemaison, 1981).

II. A. 2. Forte institutionnalisation et faible visibilité : le paradoxe de l'accueil par l'État

Si une forte institutionnalisation de l'accueil engendre une forte visibilité, cela ne vaut pas pour tous les types d'accueil. Porté par des associations mandatées par l'État en Lozère, l'accueil de l'exil à Marvejols est plus difficilement appréhendable.

Des hébergements ordinaires et un ancrage faible des associations mandatées par l'État

Les lieux d'accueil des exilés qu'il s'agisse des places en CAO ou des logements des *réinstallés* sont peu visibles dans le paysage. Le CAO présent depuis six ans dans le territoire ne possède pas de plaque mentionnant sa présence comme c'est le cas pour le handicap à Marvejols. Bien qu'il s'agisse d'un accueil collectif, le fait que les personnes soient dispersées dans des appartements sous la forme de colocation rend l'accueil plus discret. Les logements des personnes dites *réinstallées* sont encore moins visibles puisqu'elles sont logées au même titre que n'importe quel individu ou famille marvejolaise dans de l'habitat ordinaire.

Les associations qui accompagnent les exilées, La Traverse et Aurore ont un ancrage beaucoup plus faible dans le bassin de vie que le Clos du Nid. La Traverse, implantée à Mende, est connue pour son action sociale envers les plus démunis. En revanche, Aurore est encore anonyme du fait de son implantation très récente à Marvejols. Les associations apparaissent ainsi comme de simples prestataires au service de l'État (voir chapitre 6).

La légitimation de l'action publique

Les associations ont répondu à des appels d'offres et accueillent les personnes exilées au même titre que d'autres personnes en situation de vulnérabilité. Les rares moments où elles se donnent à voir sont des événements organisés et encadrés sur la thématique de l'accueil. L'organisation d'une « semaine des réfugiés » annuelle traduit cette idée (figure 38). La semaine prend la forme d'une série de petits stands et d'ateliers installés dans des lieux publics de Marvejols. Les travailleurs sociaux sont amenés à échanger avec la population, de même que les accueillis. Cette semaine *officielle* est portée par les services déconcentrés de l'État en Lozère (DDETSPP) et vise à légitimer l'action de celui-ci dans le département.



Figure 38. Affiche de « la semaine des réfugiés en Lozère », événement coorganisé par les associations et les services de l'État dans le département (voir logo en bas de l'affiche).

« À Marvejols, les associations Aurore et La Traverse proposeront plusieurs animations. Jeudi 1er juillet, de 16 h à 19 h, sur la place Daurade aura lieu une après-midi de partage avec les bénéficiaires de leurs associations respectives. Un goûter sera offert autour des spécialités culinaires des pays d'origine des personnes. Des animations prendront place avec des musiques de monde, via des associations de batucada et de djembé. Une exposition présentera des œuvres réalisées par les personnes réfugiées sur les grilles d'exposition de la mairie. Ces œuvres ont été réalisées lors des trois ateliers d'art thérapie mis en place les 4, 11 et 18 juin au sein de la MSAP de Marvejols. "Accueil et intégration des personnes réfugiées en Lozère" »

II. A. 3. Faible institutionnalisation et faible visibilité de l'accueil

Une faible institutionnalisation de l'accueil se traduit par un régime de visibilité faible et des formes de discrétion. Du côté du handicap, cette discrétion renvoie à la culture de l'accompagnement prônée dans le cadre de la psychothérapie institutionnelle et la volonté de « diluer » l'association dans le territoire. Du côté de l'exil, la discrétion répond à l'idée d'informalité et au déploiement parfois souterrain de l'accompagnement de personnes vulnérables. Si l'accueil est caché, on en distingue toutefois des indices et des traces qui s'affichent sur les murs des villes et des villages et se partagent au moyen de tracts et de journaux autoproduits.

Une présente discrète de l'accueil du handicap dans le paysage

Dans les Cévennes, les lieux d'accueil du handicap et de l'exil sont marqués par une forte discrétion, qui s'explique dans le premier cas par une volonté de diluer les établissements dans l'espace dans une dynamique d'inclusion des résidents et d'invisibilisation de « l'institution ».

Les établissements de l'association La Pradelle sont des bâtiments médico-sociaux dispersés dans la vallée sur sept sites différents (figure 32). Le site qui possède la plus forte emprise est le site de l'ESAT, en bordure de Gardon entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard (photographie 87). Malgré son étendue, sa présence est relativement discrète. La végétation cache les bâtiments et le visiteur qui emprunte la départementale proche ne peut pas les deviner. Il faut se rapprocher considérablement de l'ESAT pour apercevoir les différents ateliers.



Photographie 87. Le site de l'ESAT depuis la route départementale qui relie Saint-Jean-du-Gard à Saumane, une présence discrète. Photographie Élise MARTIN, mai 2022.

Si certains sites possèdent une forte emprise spatiale comme les FAM, situés à Saumane et à Saint-Jean-du-Gard, ils ne sont pas aussi imposants que les établissements du Clos du Nid. Les FAM de la Pradelle possèdent chacun deux unités de six personnes et accueillent donc douze personnes sur site. À titre de comparaison, la seule MAS de Saint-Germain-du-Teil étudiée propose cinq unités de douze personnes soit une soixantaine de places (voir *supra*). Les appartements

supervisés sont aussi discrets puisque disséminés dans des appartements ordinaires de la Grand-Rue de la petite ville. Ils sont beaucoup moins nombreux que les appartements relevant du SAE de Marvejols (six appartements dans deux immeubles, voir photographie 44, contre 70 appartements à Marvejols). Les antennes du foyer d'hébergement sont également discrètes. Le FH de Saumane se situe en retrait du village sur les hauteurs. L'antenne de Saint-Jean-du-Gard se trouve dans un ancien mas cévenol et se fond donc davantage encore dans le paysage (photographie 50).

Le terrain cévenol se distingue également du terrain marvejolais par la façon dont les lieux d'accueil ressortent et sont signalés dans le paysage. La présence discrète de l'association qui accueille des personnes en situation de handicap est renforcée par la faible présence de panneaux signalant les établissements. Pour aller au mas qui fait office d'antenne du foyer d'hébergement à Saint-Jean-du-Gard, il faut suivre le panneau du lieu-dit « Le Rhode ». Il n'est aucunement mentionné le type de structure (un FH) ou encore le nom de l'association Sésame Autisme. Dans le centre-ville de Saint-Jean-du-Gard, les établissements ou services n'ont pas de pancartes dans le but d'inclure les résidents et de ne pas les étiqueter. C'est le cas du SAVS dont la présence est mentionnée par une petite feuille A4 placardée sur la vitre du bureau (photographie 43). La partie la plus visible de la Pradelle est en fin de compte son auberge qui est aussi un atelier de l'ESAT (des résidents font le service dans un restaurant « ordinaire »). La Pradelle est associée par les habitants du bassin de vie à l'auberge, ce qui est favorisé par le logo et le visuel de l'association (photographie 88).



Photographie 88. Le flocage des minibus : une publicité pour la ferme-auberge plus que pour l'institution médico-sociale. Photographie Élise Martin, mai 2021.

Un hébergement discret des exilés, mais un message d'accueil revendiqué

Sur le versant exil, la relative invisibilisation de l'accueil s'explique par le caractère informel de celui-ci. Les personnes exilées sont accueillies chez l'habitant dans du bâti indifférencié ou vivent dans du logement ordinaire financé par des acteurs non institutionnels (collectifs citoyens). Les lieux de vie et d'hébergement ne sont pas identifiables. Il s'agit d'appartements dans des maisons de ville, de logements HLM ou encore de mas isolés (voir chapitre 5). Il n'est pas possible pour quelqu'un d'extérieur d'identifier le lieu d'hébergement et sa fonction. Cette invisibilité est liée au

statut des acteurs (des collectifs) et est entretenue par eux, notamment quand les personnes exilées se trouvent dans une situation juridique incertaine (sous le coup d'une OQTF par exemple).

Si les lieux d'accueil et les acteurs de l'accueil sont relativement peu visibles dans les Cévennes, l'accueil s'affiche et circule (photographies 89 à 92). Les immersions répétées montrent que les murs des rues des villes et villages accueillants sont particulièrement « bavards » (Cretiez et Piazza, 2013). La Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard est par exemple jalonnée de posters, affiches et tags. Ces affiches portent sur une grande diversité de sujets et notamment sur le thème de l'exil et de la résistance. La particularité de ces affiches est qu'il est difficile d'en cerner des concepteurs puisqu'elles sont souvent anonymes[37] (Cozzolino, 2013).

Les collectifs citoyens informent par les affiches d'événements à venir pour financer l'accueil ou faire connaitre les accueillis, comme des cantines solidaires ou des rassemblements-débats dans des lieux ressources (Lézarde ou Maison Mazel). Ces affiches ne sont pas seulement informatives, mais aussi contestataires. Elles participent de la constitution d'une « opinion publique du refus ». Elles sont des « caisses de résonance […] de l'actualité » et « propose [nt] un cadre cognitif de rejet de l'État et de ses institutions ainsi que de défense de certaines valeurs » (Cretiez et Piazza, 2013). La contestation se fait à plusieurs niveaux. Les affiches peuvent renvoyer à des revendications générales (affiches «*No Border*», «Pas d'étrangers sur cette Terre», «Non aux expulsions»), autrement dit appeler à un accueil inconditionnel des exilés, mais visent aussi directement les gouvernants notamment le président de la République. Les affiches dénoncent la politique du



Photographies 89-92. Affiches sur des murs de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard collées par des personnes qui militent pour des territoires accueillants. Photographie Élise Martin, 2019 et 2021.

[37] « L'anonymat des affiches de contestation politique est une pratique qui puise dans les commémorations de la période de la Commune, puis de la résistance jusqu'aux plus récentes actions militantes des étudiants de Mai 68 ou encore des mouvements féministes militants » (Cozzolino, 2013).

gouvernement et la pénalisation de la solidarité (par exemple l'affiche « Soirée de soutien, face aux expulsions même pas peur » ou encore l'affiche de « Soutien aux sept accueillants de Briançon »[38]). Ces affiches sont aussi indirectement adressées au maire de Saint-Jean-du-Gard qui s'oppose à l'accueil des exilés (voir *infra*). En militant pour l'accueil contre la politique gouvernementale, les personnes à l'origine des affiches dénoncent aussi une inaction locale.

Si la publicisation de l'accueil se fait par le biais d'affiches, la mise en visibilité de l'accueil passe aussi par la circulation de journaux autoproduits. L'accueil de l'exil ne s'affiche pas dans un journal dédié, mais possède ses tribunes dans *L'Épisode cévenol*, un journal distribué chaque semaine sur le marché de Saint-Jean-du-Gard (encadré 15). Constitué d'une petite dizaine de pages, il renferme des articles d'analyse et des tribunes militantes d'habitants dont le nom est anonymisé. Parmi les auteurs, certains font partie de Cévennes sans frontières si bien qu'on y trouve régulièrement des articles sur la défense de l'accueil ou la dénonciation de l'inaction gouvernementale.

Encadré 15. « Le marché villageois, la clé des champs sociaux de l'engagement » (Berthomière et Imbert, 2019)

William Berthomière et Christophe Imbert ont montré l'importance du marché en tant qu'espace clef de l'engagement en milieu rural, notamment car il rend partiellement visibles les rapports sociaux : « plus qu'un lieu d'échanges économiques, c'est aussi une agora où existe temporairement une "société civile" ». Le marché de Saint-Jean-du-Gard s'inscrit tout à fait dans cette logique : moment clé de la semaine, il joue un rôle d'accélérateur de l'accueil. Les militants du collectif (le noyau du moins) discutent et se retrouvent à l'occasion d'un café, évoquent les problèmes éventuels rencontrés par les familles ou individus accueillis, ce qui participent aux dynamiques de circulation de l'information (voir *supra*). Le jour du marché est aussi le jour d'ouverture de lieux ressources comme la Lézarde, la librairie libertaire de la ville. « Le marché se prolonge dans l'espace et le temps au sein de lieux qui servent d'appui aux actions solidaire » (*ibid*), autrement dit il active et réactive le réseau d'accueil. Les jours de marché sont l'occasion de planifier des événements à l'image des petits-déjeuners solidaires, qui rendent ponctuellement visible l'accueil informel des exilés.

[38] Le 13 décembre 2018, le tribunal correctionnel de Gap condamne sept personnes désignées comme les « Sept de Briançon », pour avoir facilité l'entrée irrégulière de ressortissants étrangers en France. Ils sont relaxés en septembre 2021.

II. B. Des formes territoriales dépendantes de l'ancrage et des liens entre acteurs

Les formes territoriales de l'accueil dépendent du degré d'ancrage des acteurs mais aussi du type de liens qui les unit et qui varie en fonction du degré de proximité (distance/proximité physique mais aussi relationnelle et/ou organisationnelle).

Dans deux cas (M1 et M4), l'ancrage apparait particulièrement fort, de même que les liens entre acteurs. C'est le cas de l'accueil du handicap en Lozère et de l'exil dans les Cévennes. L'accueil du handicap en Lozère du fait de la très forte proximité entre les acteurs (des associations médico-sociales) dessine une aire médico-sociale presque hors-sol. L'accueil à force, finit, par être déterritorialisé (Regnauld, 2012). À l'inverse dans les Cévennes, l'ancrage des collectifs militants dessinent une forme de rhizome. L'ancrage est en sous-sol, à la manière de racines cachées qui tissent discrètement des liens (Regnauld, 2012, Berthomière *et al.*, 2021).

Dans les deux autres cas (deux autres modèles restants, M2 et M3), les degrés d'ancrage diffèrent. L'accueil du handicap dans les Cévennes est un accueil qui suit la vallée (ligne). L'ancrage de la Pradelle est ultra localisé. L'institution noue des partenariats avec des acteurs locaux qui ne sont pas des acteurs du champ médico-social si bien qu'on peut parler de co-construction de l'accueil.

Enfin, l'accueil de l'exil dans l'ouest lozérien est peut-être l'accueil qui possède le moins d'ancrage. Il s'apparente plutôt à un greffon. Les associations Aurore et la Traverse viennent se greffer à l'aire médico-sociale dessinée par les associations du champ du handicap (M1) à Marvejols.

II. B. 1. L'aire médico-sociale, un ancrage hors-sol

Dans l'ouest lozérien, les associations sont présentes de longue date et particulièrement bien ancrées dans le territoire (voir chapitre 6). Les héritages et les stratégies des acteurs qui misent sur la proximité conduisent à la création d'un véritable cluster médico-social. Ce cluster est à la fois hyperterritorialisé[39] et de plus en plus hors-sol tant les équipements apparaissent disproportionnés et de moins en moins en prise avec le territoire. Le caractère hors-sol de l'accueil peut se lire au quotidien dans la manière donc les associations mutualisent lieux, personnels et moyens alimentant un accueil en vase clos.

Marvejols, cluster médico-social ?

Les associations du bassin de vie de Marvejols concourent à former un cluster médico-social, si l'on reprend les critères de Leducq et Lusso dans leur article « Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale » (Leducq et Lusso, 2011). De fait, les associations capitalisent sur différentes formes de proximité : une proximité géographique, une proximité institutionnelle et une proximité organisationnelle. La proximité géographique se lit dans les cartes du chapitre précédent. Les places d'accueil sont concentrées dans l'ouest de la Lozère, de même que les associations. Parmi ces associations médico-sociales, quatre ont leur siège dans le bassin de vie (figure 39).

[39] « En apparence on peut les opposer : le rhizome fonctionne comme une inscription multilocalisée sur un substrat et la déterritorialisation fait plutôt appel à un désengagement du substrat. Le rhizome est multi-topique, la déterritorialisation est topofuge » (Regnauld, 2012).

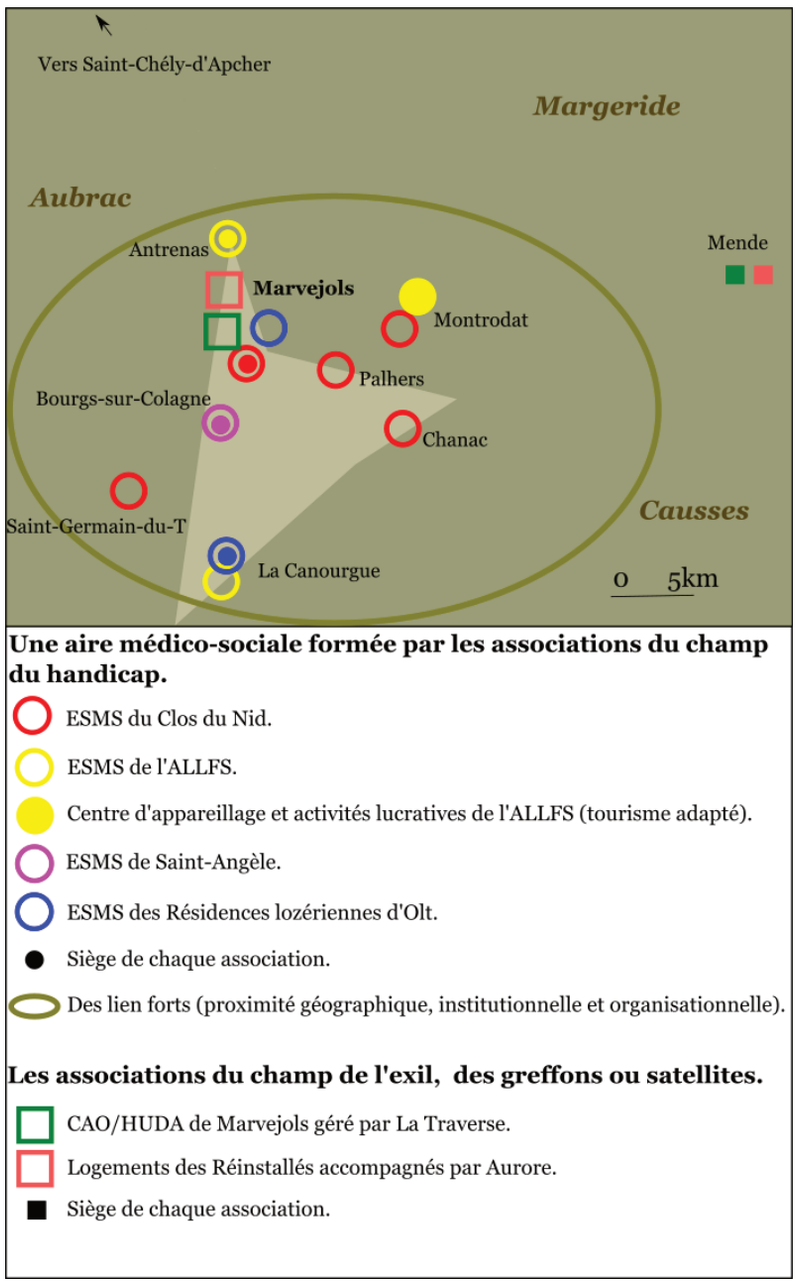

Figure 39. Marvejols, une aire médico-sociale du champ du handicap et ses greffons autour de l'exil. Réalisation Élise Martin, 2024.

Les associations sont également marquées par une grande proximité institutionnelle. Elles « ont en commun des règles formelles (lois et normes) et informelles (habitudes culturelles et valeurs) » (Boschma, 2005). Trois des quatre associations ont par exemple été créée ou dirigées par Jacques Blanc, personnage pivot de l'ouest lozérien (voir chapitre 6). À l'origine, dans les années 1980, des Résidences lozériennes d'Olt, il préside aujourd'hui les CA du Clos du Nid et l'Association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux (ALLFS).

Les associations sont enfin marquées par une grande proximité organisationnelle. Elles entreprennent des collaborations officielles et s'emboitent sur le modèle de poupées gigognes. Les partenariats se déploient à l'échelle de l'ouest lozérien et de toute la Lozère. Le Clos du Nid et l'ALLFS ont tenté de s'unir et se rapprocher en 2015 à travers une union d'associations : ULISS

(Union lozérienne des institutions sanitaires et sociales)[40]. À elles seules elles représentent 57 % de l'offre médico-sociale de la Lozère. Le Clos du Nid est aussi à la tête de plusieurs GSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale) notamment un GSMS qui se compose de dix Associations œuvrant dans le champ du handicap. « Cette initiative importante, fruit de longs mois de réflexion interassociative, et saluée par M. le Préfet, permet de renforcer la visibilité et la crédibilité des établissements médico-sociaux lozériens vis-à-vis de l'Agence Régionale de Santé, aujourd'hui chargée depuis la capitale régionale de piloter et réguler les politiques publiques en faveur des Personnes en situation de Handicap » (entretien avec Patrick Julien, directeur du Clos du Nid sur son site internet). Le but affiché est de faire « du lobbying auprès des services de l'État, des organismes financeurs pour la défense du secteur » (*ibid.*). Ce groupement apparait unique en France, car il regroupe tous les établissements médico-sociaux d'un même département. Si cette dynamique de mise en réseau sert la dynamique de mise en valeur de l'action des associations de manière collective, elle vise aussi à renforcer le caractère central du Clos du Nid, acteur chef de fil du réseau.

Un dernier critère fait de cet ensemble un cluster médico-social, à savoir la stratégie des acteurs autour de l'innovation. Pour continuer à être compétitives sur le marché médico-social, les associations répondent à des appels à projets et créent des établissements dits expérimentaux ou innovants et uniques. L'exemple du dernier établissement expérimental du Clos du Nid (inauguré en 2010), un Établissement d'Accueil d'Urgence et Temporaire (EATU) est particulièrement éloquent. Cet établissement, lieu de rupture et de répit est unique en Lozère ainsi qu'en Occitanie. « Le nombre de personnes accueillies ne cesse de croitre depuis l'ouverture. Ainsi, pour sa seconde année d'existence, ce sont près de 3000 journées qui ont été réalisées, pour une période moyenne de 14 jours par séjour. Les personnes accueillies sont issues de l'ensemble du territoire national » (site internet du Clos du Nid)[41]. À côté des structures expérimentales, les associations du bassin de Marvejols proposent des services de pointe. L'association ALLFS possède par exemple un centre d'appareillage dans la commune de Montrodat, spécialisé dans la fabrication de dispositifs médicaux, d'appareillages orthopédiques et podo-orthèses. Des personnes de toute la région font appel aux techniciens de cette structure, notamment pour faire des coques de fauteuil ou d'autres dispositifs sur mesure.

Autre signe de la clusterisation médico-sociale, les associations (qui ne visent normalement pas le profit) développent des activités lucratives. Le pôle euro-méditerranéen de Montrodat illustre bien cette dynamique. Ce site unique en France[42] propose un grand nombre d'équipements (gymnase, murs d'escalade, balnéos, pistes d'athlétisme) destinés au handisport (photographies 93 et 94). Il a été utilisé par des athlètes paralympiques pour préparer les Jeux 2024 et est aussi un pôle touristique à destination des personnes en situation de handicap (figure 40). Le site de Montrodat abrite un immense village de gîtes labellisé « tourisme adapté ». Il accueille des résidents des établissements médico-sociaux du bassin de vie pour des séjours de vacances mais aussi des familles de toute la France (voir annexe 5b).

[40] Cette union a été freinée par l'agence régionale de santé qui constate une incompatibilité à rapprocher deux structures qui possèdent « deux conventions collectives différentes (la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 pour Le Clos du Nid, la convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951 pour l'A2LFS) » (Cour des comptes, 2021).

[41] L'établissement draine des personnes prises en charge dans toute l'Occitanie. Des résidents rencontrés dans les Cévennes ont été en séjour à l'EATU.

[42] Il existe deux sites de ce genre en France. Le deuxième est situé à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).



Photographies 93 et 94. Équipements destinés aux sportifs en situation de handicap sur le site euro-méditerranéen de Montrodat. Photographie Élise Martin, janvier 2021.

Un fonctionnement autarcique : l'exemple du couple Clos du Nid/A2LFS

Le Clos du Nid fonctionne en vase clos en interne et c'est aussi le cas avec ses partenaires. La création d'ULISS (voir *supra*) a permis le regroupement de services des ressources humaines mais aussi des services d'orientation des résidents. Les demandes en ESAT pour le Clos du Nid et l'ALLFS arrivent au SAMO, qui est un service d'orientation unique situé dans les locaux de la DG du Clos du Nid à Costevieille. Les deux associations mutualisent aussi le personnel. Le chef du pôle travail qui chapeaute les trois ESATS du Clos du Nid est aussi à la tête de l'ESAT de Saint-Chély-d'Apcher. De même, le directeur d'une des MAS du Clos du Nid dans la commune de Bourgs-sur-Colagne est également directeur de la MAS de l'ALLFS à Saint-Chély-d'Apcher. La dynamique de mutualisation, c'est-à-dire de mise en commun et de partage, se traduit aussi par l'utilisation conjointe d'équipements ou le prêt de bâtiments. En cas de travaux dans un des établissements, les résidents sont redispatchés dans les autres. Au moment de mon enquête, le site d'un des ESAT a abrité des résidents d'une MAS de l'ALLFS le temps de travaux. La crise du Covid a aussi mis en évidence cette dynamique. Les résidents du Clos du Nid considérés comme fragiles ont été placés à l'écart de leurs établissements sur le site de Montrodat qui appartient à l'ALLFS et offre de nombreuses possibilités d'hébergement (figure 40).

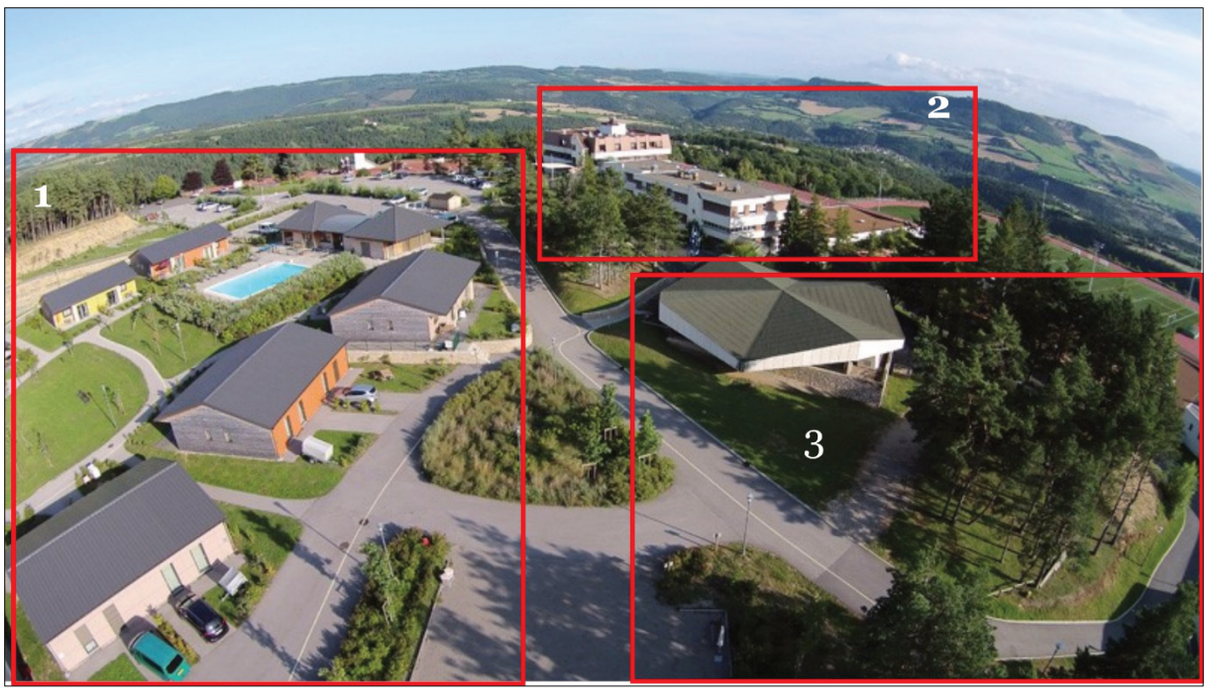

Figure 40. (1) Village de gîtes jouxtant (2) le centre d'appareillage et (3) les équipements sportifs. Source de la photographie : site internet *Gîtes hauts du Gévaudan*.

II. B. 2. Le réseau accueillant ou l'ancrage souterrain

L'accueil de l'exil dans les Cévennes est un accueil fortement territorialisé mais invisible (voir *supra*). Il prend la forme d'un rhizome, un réseau de tiges qui poussent sous terre à peine perceptible, qui traduit « une pensée du spatial sous la catégorie du discret, du disjoint » (Regnauld, 2012). Les liens entre acteurs (endogames, entre collectifs informels) sont très forts et permettent une circulation des informations et des personnes. L'image du rhizome, déjà utilisée pour désigner la « morphologie sociale des réseaux solidaires » en Ariège (Berthomière *et al.*, 2021), semble particulièrement opérante pour décrire l'organisation cévenole.

Des connexions entre collectifs proches

Les collectifs, formés et organisés autour de villages, se connectent entre eux par des liens invisibles, semblables à ceux qui unissent les collectifs de Saint-Jean-du-Gard et de Lasalle. Les personnes se connaissent bien (voir chapitre 6) et sont particulièrement bien connectées.Les deux collectifs sont liés par l'EPI protestant de Lasalle, une petite association préexistant à l'accueil des exilés, qui centralise les fonds (principalement des dons) des deux collectifs et les redistribue ensuite (figure 41, page suivante).

Les intercollectifs : connexions entre l'arrière-pays et la plaine

Depuis 2015, les collectifs sont connectés à une autre échelle, celle des intercollectifs (Martin, 2020c). Les collectifs étudiés de Saint-Jean-du-Gard et de Lasalle appartiennent à l'Intercollectif Sud Cévennes qui rassemblent les collectifs des villes du piémont (Alès, Le Vigan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Ganges) et de petits villages de moyenne montagne (Lasalle, Mandagout, Valleraugue). Malgré la topographie et les distances, les connexions entre ces acteurs sont solides (voir figure 42).

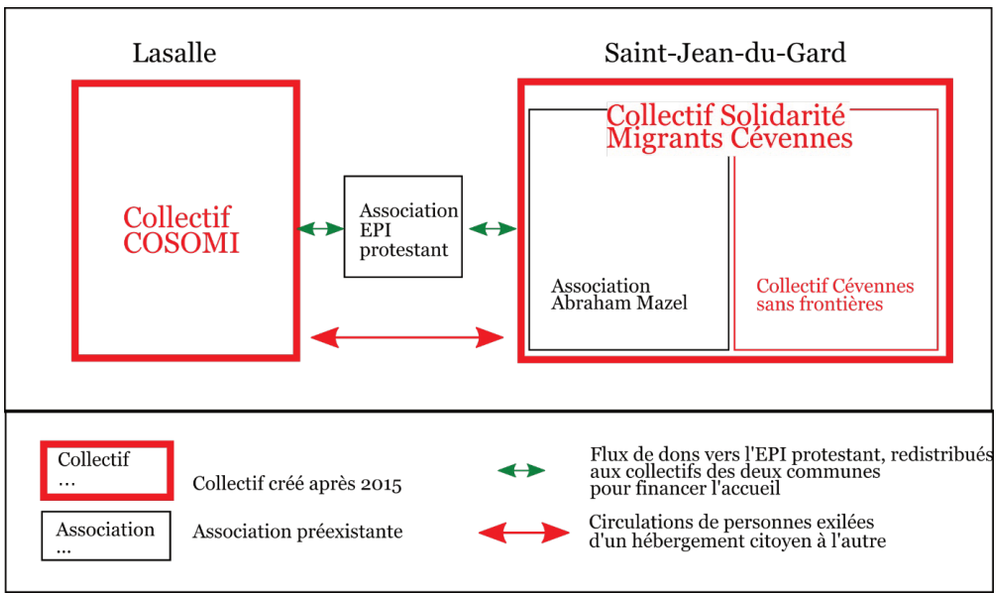

Figure 41. Des liens forts entre deux collectifs par-delà les crêtes. Réalisation Élise Martin, 2024.

L'organisation en intercollectif favorise la diffusion de l'information. Celle-ci se transmet au sein des collectifs et entre les collectifs par des listes de diffusion par e-mails. La fluidité de la communication permet de débloquer des situations très rapidement comme le montre cet exemple : « Dans le gros collectif, il y a 80 personnes. Là y a [quelqu'un] qui a écrit un mail au sujet des petits de la famille afghane. L'enfant en CP a des problèmes d'élocution. Une fille s'est manifestée. Elle a dit "je ne sais pas si cela relève de l'orthophonie, mais je suis une orthophoniste bientôt à la retraite, je peux m'en occuper". Je ne la connais pas. On envoie un message et tout à coup quelqu'un répond » (Fab et Naïma, membres du collectif de Saint-Jean-du-Gard, E110). L'information est aussi relayée lors de réunions. Les réunions de l'intercollectif sont mobiles et changent de village chaque mois de sorte à entretenir le caractère mobile et fluide de l'accueil.



Figure 42. « Tour des Cévennes solidaires », événement organisé par les collectifs cévenols de l'Intercollectif Sud-Cévennes à l'été 2022. Source : collectif de Saint-Jean-du-Gard.

L'organisation en intercollectif favorise enfin la circulation des accueillis comme des accueillants (figure 43). Un village qui ne dispose pas d'un logement adapté pour accueillir peut faire appel à un autre village, ce qui amènerait la personne exilée accueillie à changer de lieux. C'est le cas de familles sans solution d'hébergement à Lasalle qui sont confiées au collectif de Saint-Jean-du-Gard.

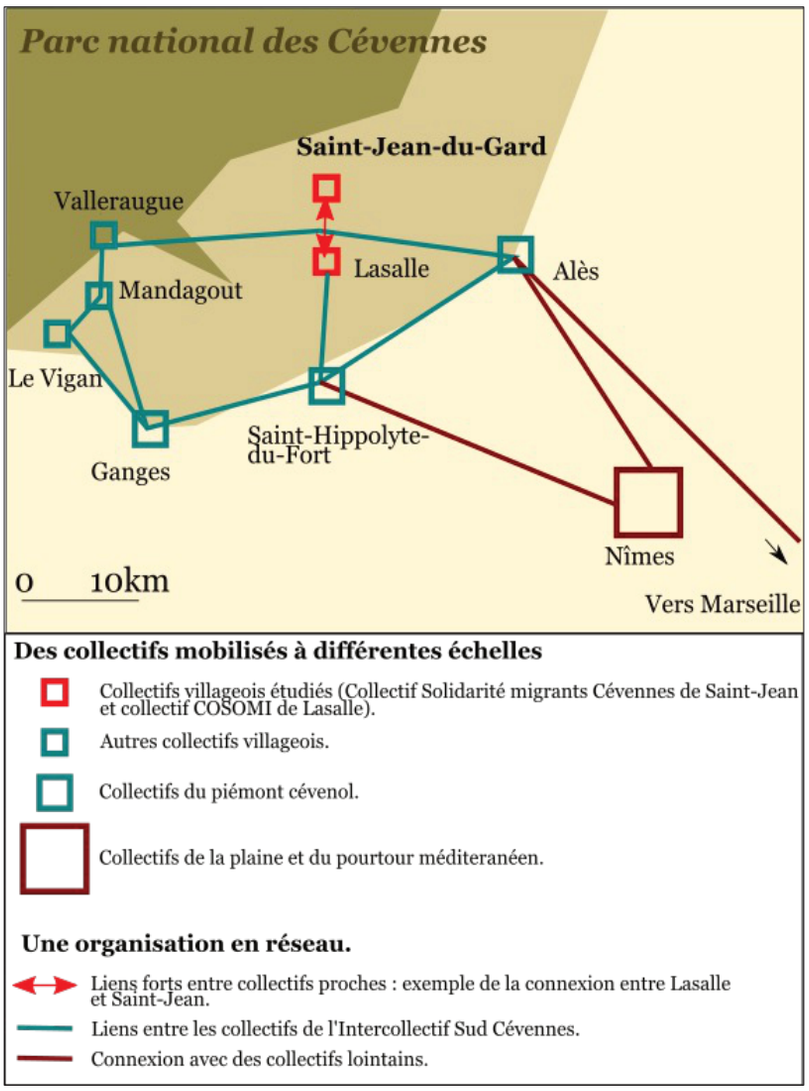

Figure 43. Des collectifs connectés et interconnectés, des Cévennes au pourtour méditerranéen. Réalisation Élise Martin, 2024.

Des connexions avec l'avant-pays

Certains acteurs des collectifs militants connectent ce réseau à la plaine languedocienne et plus globalement au pourtour méditerranéen. Certains militants des collectifs de Saint-Jean-du-Gard et Lasalle se rendent à Nîmes lorsqu'il y a besoin de soutenir une personne exilée en passe d'être expulsée. Un membre de Cévennes sans frontières fait également des allers-retours vers Marseille et connait bien les collectifs locaux. La transmission et circulation de l'information passent aussi à cette échelle par des e-mails et des réseaux de messagerie cryptés ou encore par le papier.

II. B. 3. La vallée médico-sociale ou l'ancrage localisé

Le modèle faiblement institutionnalisé de l'accueil de l'exil renvoie à une gouvernance de l'accueil marquée par une forte indépendance. Cette indépendance n'empêche pas pour autant des formes d'ancrage avec le territoire local. Au contraire, les liens qui se déploient sont des liens tissés avec des acteurs exogames.

Distance et indépendance

La Pradelle est isolée des autres sites de Sésame Autisme et encore plus des autres associations médico-sociales qui se trouvent à distance, dans des vallées lointaines. L'enquête de terrain montre que la Pradelle n'entreprend aucun partenariat avec des associations présentes dans d'autres vallées des Cévennes comme CLARTES ou La Cézarenque qui ont pourtant des fonctionnements assez similaires, notamment la Cézarenque. La topographie agit vraisemblablement comme une contrainte importante qui bloque la création de liens (figure 44).

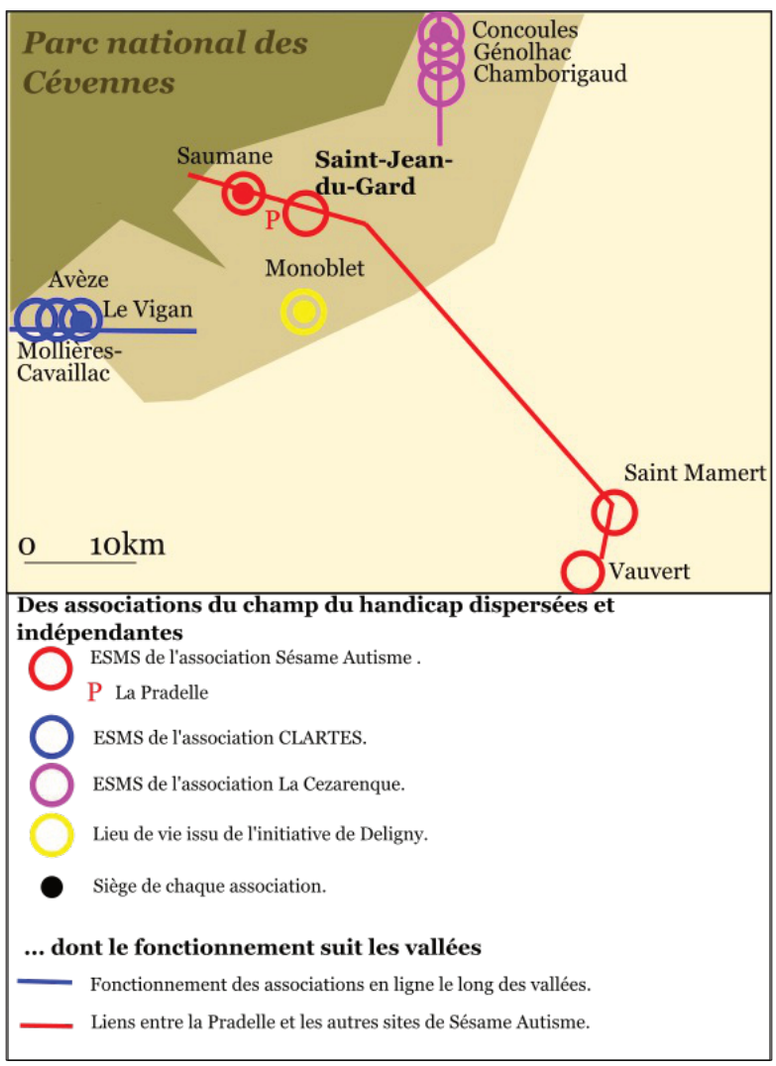

Figure 44. La Pradelle, un fonctionnement localisé et ancré dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard. Réalisation Élise Martin, 2024.

Les partenariats qui existent entre la Pradelle et d'autres acteurs se développent selon des « axes de propagation » vers la plaine littorale (Brunet, 1980). Les sites de la Pradelle sont en contact avec les autres sites de Sésame Autisme du pourtour méditerranéen. L'institution a des liens

avec les sites gardois de Saint-Mamert (FAM à destination de personnes autistes) et de Vauvert (ESAT), situés à proximité de Nîmes, à une heure et demie de Saumane. Pendant longtemps, le partenariat s'est traduit par une mutualisation de certains salariés mais aussi la circulation de résidents. Des résidents qui ne trouvaient pas leur place dans les Cévennes étaient orientés vers Saint-Mamert ou Vauvert et vice versa.

Une logique de co-construction

L'ancrage de l'association est ultra-localisé dans la vallée en témoigne le projet de maison de santé de Saint-Jean-du-Gard (extraits en annexe 5a). La maison de santé a été conçue par les acteurs du soin en partenariat avec les acteurs de la Pradelle (voir annexe 5a). L'objectif était que le lieu soit adapté aux personnes autistes et plus globalement à une patientèle « fragile » (vocabulaire utilisé dans le projet de consultation). « Dans notre projet de santé on a trois axes : le handicap par rapport à la prise en charge des patients autistes (pôle handicap), un axe santé de la femme (pôle mère-enfant) et un axe prise en charge des personnes âgées (pôle gériatrie) », explique une médecin du pôle (E168). Le centre de soin a été pensé pour les personnes avec une déficience intellectuelle mais aussi par voie de conséquence pour d'autres populations vulnérables. Cela témoigne d'une réflexion autour de la transversalité de la prise en charge des populations du bassin de vie.

L'aménagement intérieur de la maison de santé est adapté aux personnes autistes (figure 95). Il n'y a pas de cloisons ni de murs qui bloquent la circulation des personnes ni de salle d'attente fermée qui pourrait perturber les personnes autistes qui ne supportent pas d'être enfermées. Les personnes attendent dans le couloir que le praticien vienne les chercher et sont libres de déambuler. La maison de santé n'est pas seulement adaptée sur le plan architectural. Les éléments matériels et immatériels se combinent pour faire du lieu de soin, un espace thérapeutique (Vaguet *et al.*, 2012).



Photographie 95. La maison de santé de Saint-Jean-du-Gard, un espace pensé pour les personnes vulnérables. Photographie Élise Martin, 2022.

Dans la pratique, les médecins généralistes semblent impliqués. Ils voient les résidents de la Pradelle de façon répétée lors de consultations planifiées : « Je les vois tous les trois mois. Tous les trois mois ils se déplacent ici. Après je vais sur site. Je réserve une demie journée pour les voir tous

sur site. On fait des réunions de concertation avec les éducateurs qui durent deux heures. C'est utile, cela permet d'avoir le regard de l'ensemble de l'équipe, d'avoir des regards différents » (E168).

II. B. 4. Le greffon d'accueil, l'ancrage de circonstance

L'ancrage des associations du champ de l'exil est plutôt faible. Leur siège se trouve à Mende et elles ont peu de liens avec les acteurs du territoire. Elles s'orientent vers l'aire médico-sociale marvejolaise par effet d'opportunité, mais aussi par effet de proximité (le trajet Mende–Marvejols se fait en vingt minutes en voiture). La Traverse et Aurore (deux des cinq associations du département) ont choisi ce territoire car elles l'ont identifié comme un espace attractif notamment du fait des nombreux logements disponibles ou encore de la présence de certaines associations (comme Emmaüs, voir chapitre 6). Elles se greffent ainsi sur un écosystème accueillant. Au moment de l'enquête il n'existe pas de partenariat entre les associations du handicap et de l'exil.

	Lozère		**Gard**	
	Handicap	**Exil**	**Handicap**	**Exil**
	Modèle associatif fortement institutionnalisé.	**Modèle associatif formel et étatique.**	**Modèle associatif faiblement institutionnalisé.**	**Modèle d'accueil informel et militant.**
Régimes de visibilité	Forte visibilité de l'accueil et du message d'accueil.	Faible visibilité de l'accueil mais médiatisation du message d'accueil.	Faible visibilité et faible diffusion du message d'accueil.	Faible visibilité mais forte revendication du message d'accueil
Formes territoriales	Aire	Point	Ligne	Réseau
Régimes d'ancrage	Ancrage hors sol.	Greffon /satellite de l'aire. Ancrage timide et ponctuel.	Ancrage localisé.	Rhizome ou ancrage *sous-sol*.
Proximité/ distance	Proximité (Cluster)	Proximité	Proximité	Distance
Gouvernance et liens entre acteurs	Liens entre acteurs d'une même sphère.	Tentative de liens avec acteurs de la même sphère.	Co-construction et liens avec acteurs exogames.	Liens entre acteurs.

Figure 45. Tableau de synthèse.
Réalisation Élise Martin, 2024. Données statistiques (chapitre 2) et données de terrain.

* * *

Fort du croisement de l'analyse carto-statistique de l'implantation des lieux d'accueil (chapitre 4) et du profil des acteurs, de la gouvernance et des formes spatiales de l'accueil, ce chapitre montre que l'accueil ne s'articule pas de la même façon dans tous les territoires. Ici c'est bien deux territoires de l'accueil en milieu rural qui se font face. Un territoire marqué par une forte

présence institutionnelle du handicap comme de l'exil et de l'autre un territoire marqué par un accueil plus discret et moins institutionnalisé, à distance de l'État et de ses normes.

TROISIÈME PARTIE. TRAJECTOIRES D'ESPACES RURAUX ET BIFURCATION TERRITORIALE VERS L'ACCUEIL

Les structures spatiales ne sont pas « a-temporelles », affirme Bernard Elissalde dans un article paru en 2000 dans *L'Espace géographique* et reprenant notamment les réflexions de Jean-Louis Le Moigne et Edgard Morin (1999). Les structures spatiales et les organisations de l'espace sont des systèmes mouvants, sensibles aux fluctuations temporelles. Le territoire emprunte un chemin qui est non tracé et non déterminé. Il est sujet à des variations et ruptures qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou culturelles (MAUREL, 2009), que la notion de trajectoire territoriale permet de travailler en suivant des « itinéraires de transformation » (*ibid.*). L'hypothèse suivie ici est que l'accueil de la vulnérabilité s'apparente à une rupture, dans le sens où l'accueil transforme les territoires et en oriente la trajectoire de façon durable (voir figure 46).

Le chapitre 6 approche l'accueil comme un « événement » (BENSA ET FASSIN, 2002), un « embranchement » (DOBRY, 2009), « une ligne de fracture » ou une « ligne de rupture d'intelligibilité » (BENSA ET FASSIN, 2002 reprenant DELEUZE, 1969), mais aussi comme « un événement-qui-dure »[1]. Pour ce faire, ce chapitre revisite les notions de centre et de périphérie à l'aune de l'accueil. Les chapitres 4 et 5 ont montré que l'implantation des lieux d'accueil ne reposait pas nécessairement sur la hiérarchie urbaine (annexe 4f). Qu'est-ce qui fait, alors, que des territoires de marges sont des centres de l'accueil ? La première partie revient sur le profil des acteurs à l'initiative de l'accueil, le choix d'implantation dans des marges rurales et les facteurs territoriaux qui permettent à l'accueil d'advenir. La deuxième partie aborde le temps long de « la véritable hospitalité »[2] (LE BLANC, 2018) et montre que, même si les temporalités des organisations du handicap et de l'exil diffèrent (cycle long des associations médico-sociales du handicap et cycle court de l'exil), l'accueil s'inscrit dans la durée dans le rural isolé, autrement dit à la marge de la marge. Cette dynamique s'explique notamment par les mécanismes institutionnels et les fluctuations des politiques publiques (État). Une dernière partie montre enfin que l'accueil finit par se recentrer sur les pôles urbains supérieurs de la hiérarchie urbaine faisant des petites villes le lieu d'un accueil « mûr ».

Le chapitre 7 tente d'identifier les retombées territoriales, notamment économiques, de l'accueil de la vulnérabilité dans les espaces ruraux. L'accueil, en introduisant de nouveaux habitants dans un territoire, crée des emplois, engendre de nouvelles formes de consommation et participe donc de sa recomposition. L'idée défendue est que les retombées économiques varient en fonction du type d'accueil (handicap, exil). Si l'on peut parler de bifurcation économique des territoires, voire de mutation du système productif (CARROUÉ, 2013), dans le cas de l'accueil du handicap, il est davantage question de diversification économique dans le cas de l'exil. Enfin, les retombées territoriales de l'accueil se lisent aussi à travers l'analyse des sociabilités rurales. La présence de personnes vulnérables dans les territoires implique des changements dans les manières d'être ensemble et un apprentissage de la cohabitation avec l'autre de la part de la population.

[1] « L'événement ne signifie pas seulement qu'il se passe quelque chose, quelque important que ce soit, mais plutôt que quelque chose se passe, un devenir » (BENSA ET FASSIN, 2002).

[2] « L'accueil excède le secours de première nécessité pour constituer un secours sur un temps plus long sur un espace moins précaire. En réalité accueillir est un verbe médian qui prend sens par rapport à deux autres verbes, secourir et appartenir. Le secours est le commencement de l'hospitalité, l'accueil son cœur battant, l'appartenance marque la fin désirée de l'hospitalité » (LE BLANC, 2018, p. 32).

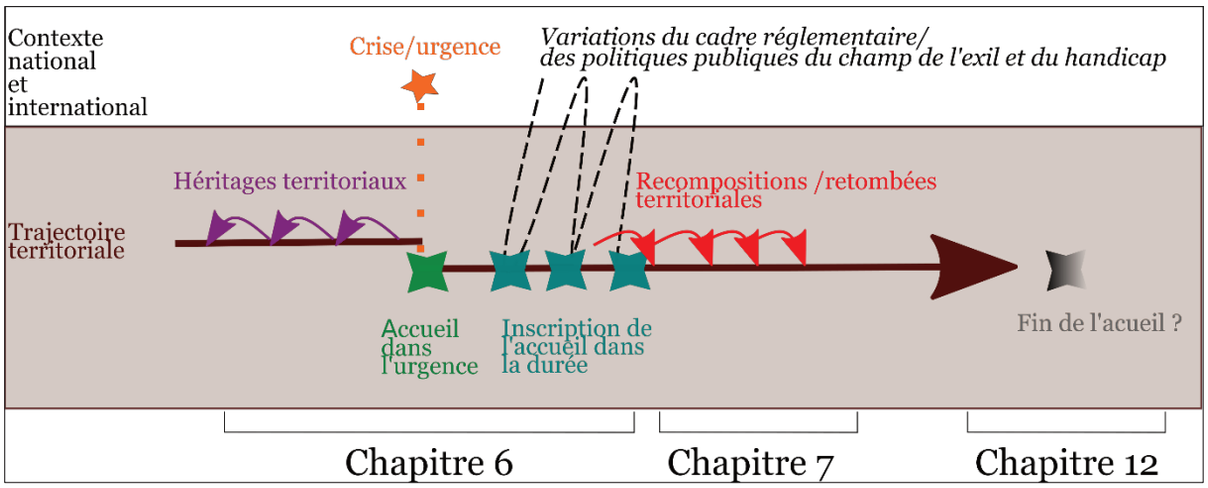

Figure 46. Bifurcation de la trajectoire territoriale vers l'accueil. Réalisation Élise MARTIN, 2023.

[La trajectoire du territoire bifurque, prend un tournant au moment du premier accueil. L'accueil est impulsé par des acteurs dans un contexte de crise et/ou d'urgence à l'échelle du pays (handicap) ou du monde (exil). Ce premier accueil a lieu dans des marges rurales du territoire que sont les deux terrains étudiés. Ce premier accueil n'est pas le premier au sens strict dans le sens où il actualise des héritages.

L'accueil de l'exil comme celui du handicap — qui suivent des temporalités différentes — s'inscrivent dans la durée dans les périphéries rurales en lien avec un cadre réglementaire mouvant. Le chapitre 7 porte sur les retombées territoriales de l'accueil. Dans le chapitre 12, j'interroge la potentielle fin de l'accueil et son impact éventuel sur la trajectoire des territoires]

Chapitre 6. Des périphéries aux centres : une analyse longitudinale de l'accueil du handicap et de l'exil

Les « configurations de l'accueil » et les « mondes de l'accueillance » (Hastings *et al.*, 2021) mis en valeur dans les chapitres précédents sont des « construits » (*ibid.*). Pour les déconstruire, il est nécessaire de « penser l'historicité de l'accueil » (Maurel, 2009), de faire parler « les scènes de l'accueil », « de restituer un ordre des choses, de retrouver les partitions jouées, de reconnaitre les intervenants, et de mettre en musique ce moment de l'accueil, en le raccordant à ce qui l'a rendu possible et pensable, en ce lieu et en ce temps » (*ibid.*). À quel moment et pourquoi des mondes de l'accueillance s'implantent-ils dans des espaces isolés ? Pourquoi des espaces a priori en marge ont-ils vu éclore des formes d'accueil au point parfois de devenir des centres de l'accueil à l'échelle nationale ? Quels sont les acteurs à l'initiative de l'accueil ? Avec qui ont-ils négocié ? L'implantation de l'accueil dans les deux espaces concernés est-elle un fait isolé et nouveau ? Sur quels héritages matériels et idéels repose-t-il ?

La thèse défendue dans la première partie de ce chapitre est que la marginalité des espaces d'études et leur caractère périphérique portent en eux les conditions de possibilités de l'accueil. La partie en question insiste sur « le rôle de certaines individualités » (Hastings *et al.*, 2021) et la façon dont celles-ci ont négocié l'implantation de l'accueil avec des acteurs locaux, mais aussi éloignés. Elle revient sur les différents héritages territoriaux autour de l'accueil en montrant que les modèles dégagés dans le chapitre 5 ne sont pas nouveaux, mais réactivés. Dans un deuxième temps, forte d'une analyse sur le temps long des organisations et acteurs, je montre que l'accueil s'ancre durablement dans le rural, en particulier dans des périphéries isolées. L'analyse comparée montre un processus récurrent de dispersion après les premiers accueils. L'accueil qui dure n'est autre qu'un accueil qui se construit, se modèle avec le profil des accueillis mais aussi aux rythmes des contextes et les changements plus ou moins importants dans les politiques publiques. La troisième partie, toujours issue de la comparaison des deux territoires et des deux champs de l'accueil, montre qu'on assiste à un recentrage de celui-ci vers les villes supérieures de la hiérarchie urbaine. Autrement dit, au fil du temps, les petites villes finissent par (re)devenir des centres de l'accueil.

I. Le choix des marges rurales

À la fin du XXe siècle pour le handicap et au tournant du XXIe dans le cas l'exil, les deux territoires marginaux étudiés sont apparus comme une opportunité pour un accueil dans l'urgence ou dans un contexte de crise. Des acteurs variés se sont emparés de cette marginalité et d'un déclin rural qui se manifestait notamment par l'importance du bâti et des terres vacantes. Le choix de sites souvent isolés relève de l'effet d'aubaine, mais correspond aussi aux représentations que ces acteurs avaient et ont de la marge. L'accès aux marges et la concrétisation du premier accueil ont en outre été corrélés au degré d'ancrage des acteurs porteurs de projets ou pionniers, leur capital d'autochtonie (transmis ou acquis) leur donnant la possibilité de mobiliser des ressources et facilitant les négociations autour de l'accueil.

Si l'accueil repose sur des contingences et des opportunités, il s'appuie également sur des héritages territoriaux, matériels et idéels. L'accueil n'a pas émergé dans un espace vierge mais s'inscrit en Lozère comme dans le Gard, dans le sillage d'accueils anciens toujours perceptibles à l'état de « traces » et dont les « formes » sont réactivées (Maurel, 2009).

I. A. La marginalité comme opportunité pour un accueil urgent

L'accueil de personnes en situation de handicap et de personnes exilées prend sa source dans des contextes de crise et d'urgence à accueillir. Dans le cas du handicap, la création des associations étudiées (le Clos du Nid et la Pradelle) émerge comme une réponse à l'absence de solutions de prise en charge en dehors du domicile. Dans les années 1950, les personnes en situation de handicap sont mélangées aux patients des hôpitaux psychiatriques ou cachées dans leur famille. L'Abbé Oziol les en sort et crée les premières structures spécialisées françaises. Dans les années 1980, le nombre d'établissements médico-sociaux pour accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle a augmenté à l'échelle nationale, mais de grosses disparités régionales persistent. Certaines personnes, notamment autistes, se trouvent sans solution. C'est dans ce contexte de crise qu'émerge la prise en charge de l'autisme dans les Cévennes et que naît la Pradelle.

Dans le cas de l'exil, la crise dépasse les frontières nationales. Les arrivées de personnes en exil augmentent autour de 2015 dans un contexte international instable. L'État effectue alors un tri croissant des exilés et les oriente vers les marges rurales dans une logique de desserrement. À rebours de l'action étatique, des citoyens se fédèrent pour juguler ce qu'ils désignent comme une « crise de l'accueil » (Lendaro *et al.*, 2019).

I. A. 1. L'ouest de la Lozère et le nord du Gard : des marges évolutives, support à l'éclosion de l'accueil

Si les deux espaces étudiés s'inscrivent dans le vaste ensemble qu'est le Massif central (voir chapitre 2), il convient de les analyser individuellement comme deux marges en évolution[1] et « non figée[s] » (Sierra et Tadié, 2008)[2]. De fait, les deux espaces étudiés sont des marges qui ont changé au cours du temps en fonction de plusieurs paramètres : la démographie, l'accessibilité, la desserte (routière, ferroviaire, etc.) ou encore le lien plus ou moins fort qui existe avec les villes proches ou lointaines. Le croisement de ces variables donne une idée du rapport aux limites de ces marges (délimitation), mais aussi de leur cohésion interne et de leur autonomie (Depraz, 2017).

L'ouest lozérien : un isolat au moment du premier accueil de personnes handicapées (le Clos du Nid)

Au moment de l'implantation de l'accueil du handicap à Marvejols (figure 47), le territoire s'apparente à un isolat (Depraz, 2017). Dans les années 1950, l'ouest de la Lozère est un espace en déclin démographique ; Marvejols compte alors 3500 habitants, chiffre le plus bas depuis 1820. La déprise va de pair avec un déclin de la petite industrie textile rurale (production de draps pour l'armée et étoffes pour les religieux). Alors que Marvejols abrite en 1920 une vingtaine d'usines, elle

[1] Le terme de marge possède une connotation moins négative que celui de périphérie (Reynaud, 1992) qui renvoie à une relation de dépendance à un centre. L'idée de marge permet aussi de penser l'espace de façon dynamique.

[2] « Si la marge apparait comme une notion figée, il n'en est rien […] Elle s'inscrit dans un processus historique et au-delà, dans une évolution des rapports qui contribuent à la former, l'entretenir ou la faire disparaitre » (Sierra et Tadié, 2008). Cette idée est reprise par Samuel Depraz. « Les marges sont une forme de temps suspendu, mais en équilibre dynamique puisque […] orientées, très généralement vers la disparition, le déplacement ou la mutation des écarts » (Depraz, 2017).

n'en compte plus que trois en 1930[3]. Si l'agriculture se maintient sur les hauts (élevage bovin sur l'Aubrac et en Margeride), elle n'occupe plus aujourd'hui qu'une place sporadique dans le bassin de vie marvejolais. La déprise engendre l'apparition de friches vues comme des opportunités par les initiateurs de l'accueil (voir *infra*).

La présence du chemin de fer (dès la fin du XIXe siècle) connecte l'ouest lozérien au reste du territoire national, ce qui encourage et alimente l'exode rural. Bien que Marvejols soit connectée par le train à Clermont-Ferrand et Montpellier grâce à la ligne Paris–Béziers et par la route nationale 9 (axe radial nord-sud), ces villes sont lointaines et leur influence est limitée. Le territoire fonctionne comme un isolat. Les délimitations de la marge sont fortes ainsi que l'effet d'« enclosure » (DE RUFFRAY, 2000) : la marge possède donc une certaine cohésion malgré le déclin démographique, économique et social. C'est dans ce contexte spatial qu'éclot la prise en charge du handicap.

Le nord du Gard : une marge renaissante au moment de l'accueil du handicap (la Pradelle)

Au moment de l'implantation de l'accueil du handicap dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard, la marge cévenole se trouve en pleine reprise démographique (figure 47) et dans une période plus générale de renouveau (chapitre 2). Des populations émigrent vers le piémont cévenol qui devient « un déversoir des villes régionales » (REYNAUD, 1981). Dans les années 1980-1990, la vallée connaît également un développement touristique important, ce qui se traduit par la mise en valeur du Parc National à l'échelle du Massif (création en 1970).

La vallée passe de périphérie délaissée à périphérie intégrée (REYNAUD, 1981). L'accessibilité reste néanmoins limitée puisque la desserte se résume à une liaison routière. Le train qui reliait la plaine à Anduze puis Saint-Jean-du-Gard a cessé de transporter des voyageurs en 1940. Le territoire est desservi par des routes de montagne parfois en mauvais état (c'est le cas du tronçon Saint-Jean-du-Gard–Saumane). Dans les années 1980, les limites des Cévennes comme entité sont floues et poreuses du fait de l'apport de population (même temporaire) de Montpellier ou Nîmes. Les vallées conservent néanmoins une certaine cohésion interne, notamment hors saison.

Des arrière-pays lointain et proche qui restent des marges au moment de l'accueil contemporain des exilés

L'accueil de l'exil, plus récent, éclot lui dans deux marges mieux reliées au reste du territoire français mis en évidence dans le chapitre 2 pour la période contemporaine. Le bassin de vie de Marvejols est désenclavé par l'autoroute A75 et place la petite ville à équidistance de Clermont-Ferrand et Montpellier en voiture. Il faut une heure et demie pour aller dans chacune des villes par l'autoroute et au moins trois heures pour aller de Marvejols à Clermont-Ferrand et Montpellier en train. Le lien avec les grandes villes se développe, mais la distance empêche l'existence de mobilités pendulaires. La vallée de Saint-Jean-du-Gard est elle bien connectée à la plaine et notamment à Alès. Les routes sont rénovées (notamment les portions vers les Hautes Cévennes et Saumane). On observe des mobilités entre l'avant-pays et cet arrière-pays, mobilités pendulaires, mais aussi d'agrément (résidences secondaires). Cette connexion vient flouter les limites de l'ensemble et fragiliser la cohésion interne (voir les conflits entre néos et archéos décrits dans le chapitre 2).

[3] La dernière usine textile ferme en 1969. Sa particularité était de confectionner des vêtements pour des religieux de la France entière. Dans l'agglomération de Marvejols un nombre important de petites usines désaffectées reconnaissables par leurs cheminées bordent encore aujourd'hui la Colagne.

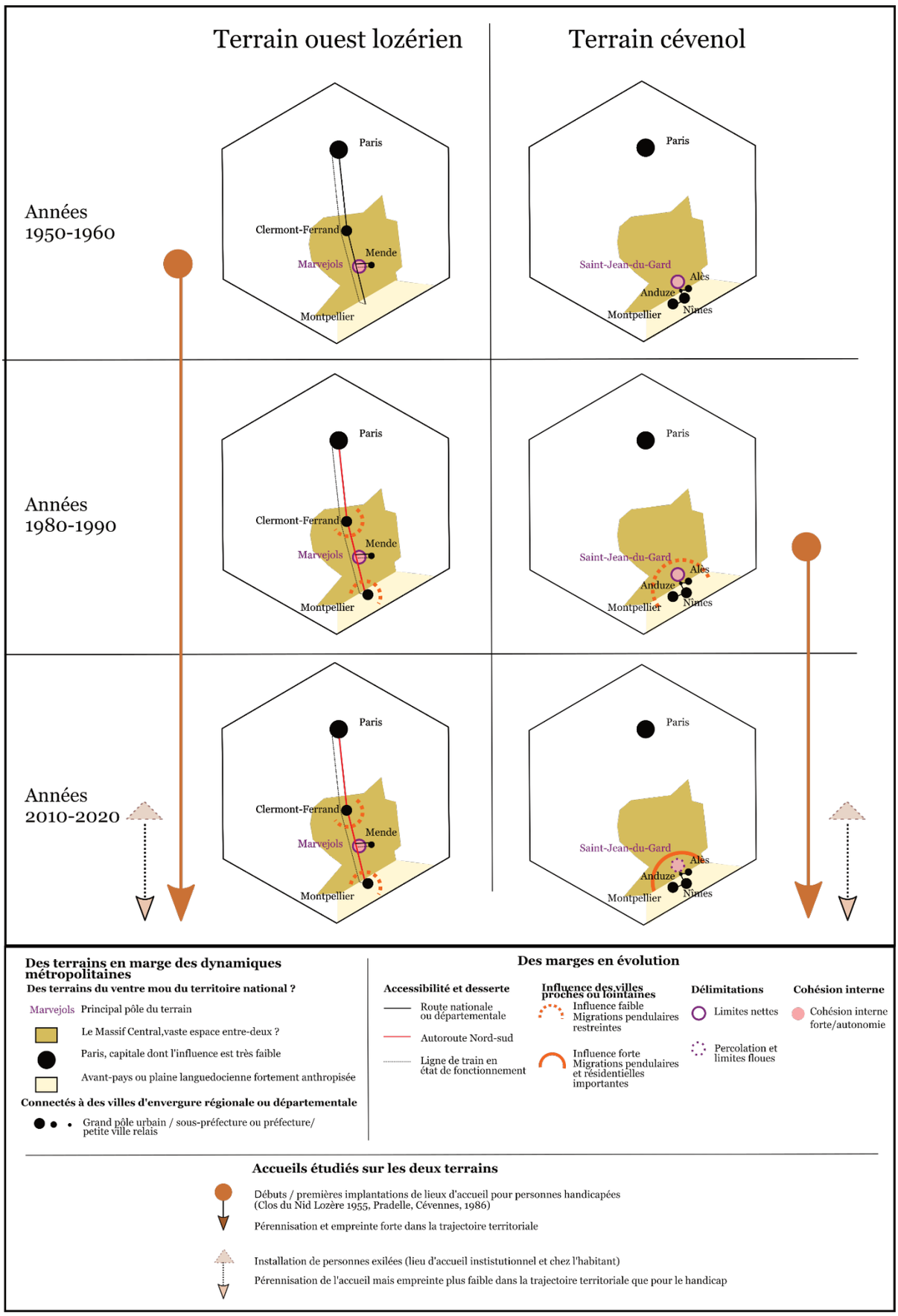

Figure 47. Des accueils qui se greffent dans des marges « en évolution et renégociation permanente » (Tadié, 2008). Réalisation Élise Martin, 2024.

Plusieurs critères mis en avant dans le chapitre 2 montrent que les deux territoires restent des espaces « en marge ». S'ils sont de mieux en mieux connectés au reste du territoire, les connexions sont restreintes notamment pour se rendre à Paris depuis Marvejols, ce qui n'est pas sans incidence dans un contexte où les personnes doivent s'y rendre, notamment pour leur entretien à l'OFPRA. À petite échelle, on peut relever le manque de transport en commun pour relier Marvejols à Mende ou Saint-Jean-du-Gard à Alès.

I. A. 2. S'emparer de la marginalité des espaces

Les acteurs choisissent d'installer l'accueil dans des marges rurales car ils savent qu'ils y trouveront plus facilement que dans les espaces urbains des terres et du bâti disponible. Quel que soit le « moment de la marge » (figure 47), les initiateurs de l'accueil profitent de la vacance du bâti. Le choix de la marge s'explique aussi par les représentations desdits acteurs ou ce qu'ils projettent en elle.

Les friches et la vacance : une aubaine

La conjonction, dans les espaces de l'accueil, de la déprise démographique, du déclin de l'industrie et de l'agriculture libère du foncier. L'accueil prend place dans des lieux qui possédaient jusqu'alors d'autres fonctions. Il s'agit souvent de friches qui s'inscrivent dans « des cycles d'activités qu'on peut résumer par la triade investissement-exploitation-abandon » (Torricelli et Duvillard, 2019)[4].

Les lieux d'accueil du handicap prennent place dans du bâti vacant issu de la déprise rurale (déclin démographique, essoufflement de la petite industrie rurale, départ de la bourgeoisie) de la première moitié du xxe siècle. Les deux premiers établissements du Clos du Nid sont installés dans ce qui est une ancienne exploitation de volailles (d'où le « clos du nid ») au pied de l'oppidum de Grèzes ainsi que dans un grand bâtiment situé à l'entrée de Saint-Germain-du-Teil, longtemps occupé par des Frères de l'École Chrétienne[5] et transformé en école publique pour garçons (figure 37, photographie 2). L'association La Pradelle prend place en premier lieu sur un terrain qui abritait une bergerie et une petite exploitation agricole au xxe siècle (figure 48).

L'analyse croisée montre que les lieux d'accueil de la vulnérabilité ont aussi occupé la fonction de colonies de vacances ou de lieux de loisirs. L'exploitation de volailles de Grèzes, le site de la bergerie de la Pradelle ou encore le site de l'implantation d'un éphémère CAOMI à Monoblet ont tous été utilisés à un moment de leur histoire comme des colonies de vacances[6] (figure 48). À Grèzes, la colonie de vacances est portée par l'Abbé Oziol qui, avant d'accueillir des enfants en situation de handicap, s'est occupé de jeunes vacanciers venus de région parisienne. Dans le cas de

[4] L'INSEE définit une friche comme « un espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de deux ans et de plus de 2 000 m² » (Duny, 2016).

[5] Les Frères des Écoles Chrétiennes (fondées par saint Jean-Baptiste de La Salle) sont des religieux non prêtres. Ils vivent en communauté et proposent une éducation aux jeunes hommes (Cabanel, 1997, p. 91-134).

[6] L'environnement montagnard est plébiscité pour accueillir des colonies de vacances comme l'explique Bernard Toulier dans des instructions ministérielles (1949) : « le calme et la mise à l'abri des pollutions, un degré hygrométrique peu élevé, des zones bien dégagées pour favoriser l'aérothérapie, la recherche du voisinage des forêts pour l'ombrage et la coupure des vents, le sol perméable pour l'organisation des jeux, une altitude située entre 600 et 1500 m. pour atténuer le choc climatique, l'alimentation en eau et le ravitaillement (surtout en lait), des communications aisées, un dépaysement favorisé par le voyage mais sans de trop longs trajets, un cadre pittoresque avec des pôles d'attraction (cours d'eau, plan d'eau, forêt au voisinage, rochers, dénivellation, ravins, etc.), et l'éloignement des plages dangereuses ainsi que des gros bourgs et des petites villes de province ».

l'accueil de l'exil, plus récent, le bâti disponible a également eu plusieurs fonctions, comme en témoignent le CAOMI et le CAO cévenols. La gendarmerie de Lasalle, qui a cessé d'être occupée par des agents dans les années 1990, est ainsi restée vide jusqu'à l'arrivée de quelques hommes accueillis en CAO en 2018.

Les régimes juridiques des bâtis et terres varient selon le type d'accueil. Dans le cas du handicap, les lieux sont achetés ou loués pour une longue durée par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique par les associations médico-sociales. Ces statuts permettent d'investir pleinement les lieux, de les modifier et de les adapter aux personnes accueillies. Le processus de transformation est décrit par Oziol pour le Clos du Nid (figure 48) : « Il me fallait adapter les locaux pour les enfants anormaux. La villa, la ferme et deux pavillons en construction légère, trop sommaires, devaient être aménagés. Dans l'ancien pavillon qui avait servi de couveuse avec l'eau, l'électricité, le chauffage, je décidais d'installer les premiers débiles que je trouverais. Le pavillon sera aussi le lieu de leur éclosion » (Oziol, 1976, p. 198). La même logique est visible dans les Cévennes. Les acteurs à l'origine de la Pradelle achètent à l'Enfance Alésienne au Grand Air des bâtiments qui abritent la colonie de vacances (figure 48). Le terrain est acheté par le maire qui veut garder une main sur la trajectoire du site. Pour accueillir les sept premiers jeunes en 1987, les initiateurs de l'accueil commencent par le rafraîchir : « tous les bâtiments en long c'était des dortoirs, c'est là qu'on a aménagé les ateliers [de l'ESAT]. Y avait une petite bergerie au milieu qui était perpendiculaire. On en a fait un bureau. On a fait ça au fur et à mesure » (Bourdély, E57). La fonction du site change, passe d'une fonction de loisirs à une fonction médico-sociale.

Dans le cas de l'exil, les lieux sont systématiquement loués, et ce pour une courte durée. Le bâti n'est pas modifié. Les associations ne sont pas propriétaires des lieux et l'installation se veut temporaire. La colonie de vacances transformée en ITEP puis abandonnée n'est pas modifiée avant l'arrivée de personnes exilées dans le CAOMI en 2016 (figure 48). Les personnes s'y installent comme elles s'installeraient dans un hôtel à caractère social. C'est le cas aussi des HLM transformés en CAO à Marvejols (figure 48).

Si l'accueil se fait dans l'urgence et sans anticiper le lendemain, l'achat des sites ou la location via des baux qui courent sur des décennies dans le cas du handicap sont les signes d'un ancrage durable de l'accueil. Dans le cas de l'exil, le statut juridique des sites présage déjà que l'ancrage sera logiquement plus éphémère (voir *infra*, II).

Des sites marqués par l'isolement et la faible accessibilité

Les premiers accueils dans les deux terrains étudiés prennent place dans du bâti disponible. La difficulté à trouver un lieu adéquat (vide, assez grand, pas trop cher) pour les acteurs de l'accueil implique qu'ils négligent dans les premiers temps les questions d'isolement et d'accessibilité. Les lieux d'accueil à destination des personnes en situation de handicap sont isolés ce que montre d'ailleurs Noémie Rapegno dans sa thèse (2014, p. 210-230[7]). Dans les années 1950, au moment de l'implantation du Clos du Nid, Marvejols est connectée à Clermont-Ferrand par la nationale 926 et desservie par le train. La venue des parents d'enfants en situation de handicap nécessite une journée entière de voyage, notamment pour les familles qui viennent de région parisienne. L'isolement des sites et la faible accessibilité caractérisent aussi les premiers lieux d'accueil de la Pradelle. Le site du

[7] La chercheuse précise qu'il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour que des circulaires obligent les associations à prendre en considération la localisation des sites.

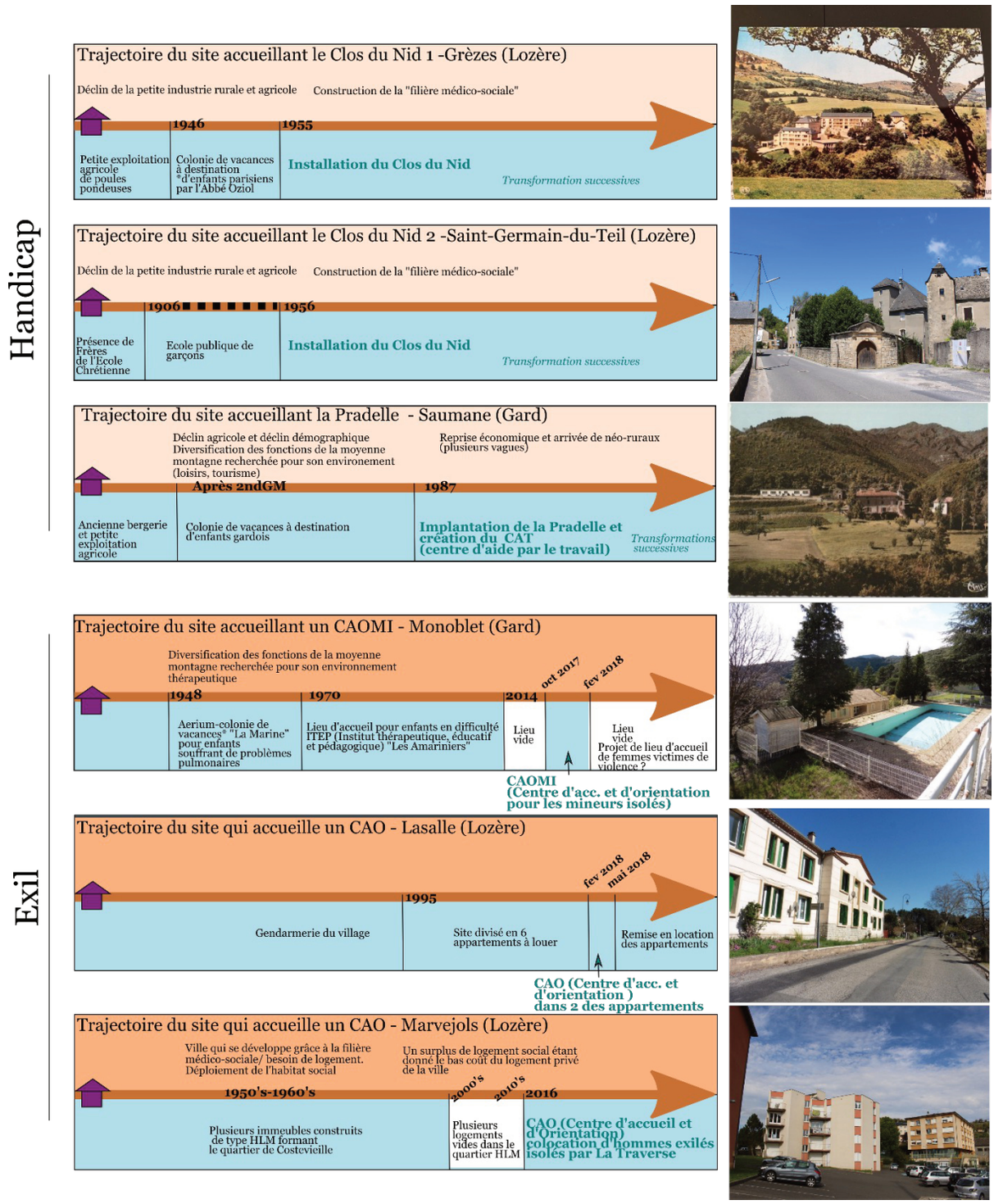

Figure 48. Trajectoire des lieux d'accueil de la vulnérabilité. Réalisation Élise Martin, 2023.

[Photographies, de haut en bas : (1) Site initial du Clos du Nid à Grèzes dans les années 1970. Carte postale fournie par le technicien du clos du Nid. (2) Site initial de la MAS Aubrac à Saint-Germain-du-Teil, premier IMP du Clos du Nid. Photographie EM, 2020. (3) Site initial de la Pradelle, Saumane. Le site principal (ou auberge) est le bâtiment avec le clocher qui se trouve au second plan. Collection personnelle. (4) Locaux de l'ancien ITEP transformé en CAOMI, Monoblet. Photographie EM, 2016. (5) Ancienne gendarmerie transformée en CAO, Lasalle. Photographie EM, 2018. (6) HLM transformé en colocation dans le cadre d'un CAO. Photographie EM, 2020.]

CAT (ancienne colonie de vacances) se trouve en situation de confins, à la frontière entre le Gard et la Lozère. L'accès au site se fait par une route qui serpente au fond de la vallée, décrite en mauvais état par les premiers salariés dans les années 1980. Les villages les plus proches sont l'Estréchure et sa centaine d'habitants[8], à cinq minutes à pied, ou Saumane et ses 200 habitants, à quinze minutes.

Dans le cas de l'implantation de l'accueil de l'exil, l'accessibilité n'est pas un critère déterminant. La disponibilité des lieux vacants l'emporte sur la situation géographique. Le CAOMI de Monoblet, isolé dans la forêt, l'illustre bien. Le site de Monoblet a été « réquisitionné » en urgence pour accueillir de jeunes hommes mineurs en 2016 (Martin, 2020a). Le maire, partant pour accueillir des familles, expliquait son scepticisme face à l'arrivée d'adolescents : « le lieu choisi est très isolé, situé à six kilomètres du cœur du village, dans une zone téléphonique blanche. "On a l'air un peu couillons. […] Qu'avons-nous à leur proposer ici ? Pourquoi resteraient-ils ? Pour manger des châtaignes grillées ?" »[9]. Durant plusieurs semaines, les salariés de la Clède sont contraints de faire des allers-retours depuis Alès, à quarante-cinq minutes de voiture. Les résidents ne peuvent se déplacer seuls, car aucun bus ne dessert le site ou sa proximité. Le site se trouve à une heure de marche de Monoblet et une heure de Lasalle, le tout en longeant des routes départementales étroites et sinueuses. Au bout de quelques jours d'existence, le CAOMI est un échec puisqu'une partie des jeunes prennent la fuite.

I. A. 3. Projection et représentation de la marge

Le choix des sites d'accueil a été guidé par la disponibilité de bâtiments, ce qui implique une réflexion secondaire autour de l'isolement et de l'accessibilité. Les choix, s'ils sont forcés par les circonstances, sont aussi orientés par les représentations que les acteurs ont de la marge.

Cacher l'autre dans la marge

La marge est d'abord un espace à l'écart des regards. L'isolement géographique fait de l'ouest de la Lozère un espace caché pour accueillir des personnes déviantes ou « inadaptées ». « C'était la grande misère pour les débiles profonds. Rares étaient les établissements spécialisés. […] L'enfant était souvent caché dans sa famille. Le voisinage chuchotait, avec des accents remontés du Moyen Âge » (Oziol, 1976). À cette époque, les personnes en situation de handicap sont recluses dans leur famille ou cachées dans des hôpitaux psychiatriques particulièrement isolés (Coldefy, 2010[10]). Les premiers parents qui amènent leur enfant au Clos du Nid semblent désespérés, comme le montre cette description d'une mère et de son fils : « Je fais entrer la mère et son baluchon dans mon bureau. La femme serrait toujours très fortement le petit contre elle. Je ne le voyais toujours pas. Une couverture l'enveloppait. […] Elle ne put supporter mon regard et se mit à pleurer. […] Elle lâcha enfin la couverture et je découvris qu'elle tenait son fils par une laisse. Je le libérai aussitôt. En un clin d'œil il nous narguait du haut de l'armoire. […]Elle me raconta son histoire. […] À vingt ans elle avait eu ce fils d'un camarade de travail. Il était marié. Elle avait tenté d'avorter. L'avortement rate. […] Une assistante sociale se mit à rechercher un établissement pour le petit en vain. Il n'y avait pas de maison ou de place pour lui. J'ai fabriqué une caisse et je l'ai enfermé… depuis trois ans. » (Oziol, p. 83). Les personnes déficientes intellectuelles sont considérées comme

[8] Base CASSINI EHESS.

[9] Voir : https://tinyurl.com/mr3sfme2.

[10] Fin XIXe–début XXe siècle, M. Coldefy souligne la « ruralisation » des hôpitaux psychiatriques (Coldefy, 2010, p. 125).

infirmes ou monstrueuses et la marginalité de la Lozère offre une possibilité de les soustraire aux regards. Le stigmate social y rencontre le stigmate spatial, autrement dit la marginalité des espaces concorde avec la marginalité ou la déviance supposée des individus.

Soigner l'autre par la marge

L'espace hyper-rural est aussi recherché pour ses aménités et ses vertus supposément thérapeutiques. Les acteurs sont à la recherche d'un cadre de vie agréable où les éléments naturels seraient particulièrement attractifs et favoriseraient le bien-être. Le nord du Gard et la Lozère répondent à ces critères puisqu'ils sont éloignés des villes et des nuisances (bruits, agitation) et présentent des densités de population faibles. C'est ce qu'explique en substance l'Abbé Oziol lorsqu'il décrit le site du deuxième IMP de Saint-Germain-du-Teil : « À vingt kilomètres du Clos du Nid, par delà la saignée du Lot — l'Olt comme on l'appelle sur son haut cours, nous avions 45 enfants perchés à Saint-Germain-du-Teil, au bord du plateau de l'Aubrac. 850 m d'altitude, la neige six mois par an, un climat à décourager jadis les pèlerins de Saint-Jacques ; et, là-bas, pourtant, 45 enfants, "débiles profonds" selon la science, prospéraient au lieu de végéter, joues rebondies, sinon têtes pleines, à l'abri de toutes les épidémies si redoutables en raison de leur état » (*ibid.*). Le « bon air » et l'altitude du village éloigneraient les enfants des maladies d'alors, notamment respiratoires, d'après le fondateur du Clos du Nid.

Dans le cadre de l'installation de la Pradelle, les initiateurs accordent aussi beaucoup d'importance au cadre. L'ancienne colonie de vacances est entourée de plusieurs hectares de terrain et le site apparait sécurisant (figure 48). Les forêts et la rivière forment des limites et frontières naturelles, ce qui est renforcé par le rétrécissement de la vallée à cet endroit. « Nos enfants sont rentrés à la Pradelle entre 17 et 23 ans. Ce qu'on souhaitait c'était qu'ils soient bien, qu'ils puissent évoluer dans ce décor parfait qu'est la Pradelle » (E117). Les mots de cette mère de famille renvoient clairement le paysage à son statut de ressource. L'environnement direct ou cadre de vie participerait du bien-être des accueillis. La marge est aussi renvoyée au fait qu'elle est un espace d'expérimentation ou « espace des possibles » (E117). L'espace rural fait office de test pour les premiers accueils. Le projet de la Pradelle, à savoir faire travailler des personnes autistes, fait passer ses initiateurs pour des « Mohicans » (Bourdély, E57). Ce n'est donc pas un hasard s'ils se tournent vers les Cévennes, considérées comme un espace de libération où s'affranchir des règles dans la France post-mai 1968 (voir chapitre 2).

Abriter l'autre dans la marge

Certains acteurs de l'accueil voient aussi dans les marges des espaces refuges. Dans le cas de l'exil, les Cévennes accueillent des personnes dans des situations juridiques très fragiles. Certaines personnes exilées déboutées de l'asile ou en « situation dite irrégulière » sont cachées dans des hameaux reculés ou au milieu de la forêt. La marge est renvoyée dans ce cas à son caractère informel, « non déclaré » « dérogeant à la règle » ou « à rebours des normes » (Depraz, 2017, reprenant Le Gall et Rougé, 2014). La topographie et la fermeture des paysages, assorties à un engagement fort des habitants, font des vallées et de l'ensemble cévenol tout entier un ensemble protecteur, un abri. Les Cévennes se rapprochent des logiques mises en valeur par Berthomière et Imbert en Ariège. Au même titre que le piémont pyrénéen, la moyenne montagne s'apparente à une « frontière refuge » plus qu'une « frontière passage » (Berthomière et Imbert, 2020 reprenant Guenebeaud, 2017) comme peuvent l'être les Alpes (Bachellerie, 2020). Ici, la moyenne montagne a vocation à protéger plus qu'à bloquer et empêcher les circulations de personnes.

Disperser l'autre dans les marges

L'État identifie les marges rurales comme de potentiels lieux où éloigner et répartir les personnes exilées. Serge Slama parle de « centrifugeuse étatique » pour expliquer la politique nationale d'asile depuis les années 2010. L'État, en tant qu'acteur, n'a pas une connaissance fine du territoire. Les fonctionnaires en charge de l'asile réfléchissent en termes d'opérabilité et voient la marge d'un point de vue fonctionnel soit un moyen de désengorger les villes comme Paris, Lyon, Marseille ou encore Montpellier. Dans ce contexte, les CAO « servent de "sas" d'accueil et d'orientation vers d'autres solutions de prise en charge » (Slama, 2020). La réflexion autour de l'environnement est beaucoup moins présente que dans le cas des personnes en situation de handicap.

I. B. Négocier l'accueil dans les marges

Les acteurs à l'initiative de la création de lieux d'accueil ont tous un capital d'autochtonie (hérité ou gagné) qui leur permet de négocier avec un ensemble d'acteurs. Quel que soit le champ, l'étude comparée montre que le maire est la première personne à convaincre pour une installation. Dans le cas du handicap, il faut démarcher des acteurs à d'autres échelons et faire marcher un large réseau.

I. B. 1. Ancrage, engagement, autochtonie

Si l'accueil est rendu possible par la vacance offerte par des territoires marginaux, il s'explique aussi par le profil des acteurs de l'accueil et leur ancrage dans les territoires. C'est grâce à leur capital d'autochtonie que ces derniers parviennent à le faire émerger et accepter. Les travaux de William Berthomière et Christophe Imbert (2019) sur les acteurs de l'accueil contemporain des exilés en Ariège déconstruisent l'idée d'une forme unique d'autochtonie[11] qui appartiendrait aux accueillants « déjà-là » (autochtones) par opposition aux nouveaux arrivants dans les territoires (en l'occurrence les néo-ruraux). Ils montrent qu'à travers l'entrelacement de types d'ancrage et d'engagement se construisent différentes formes d'autochtonie[12]. En suivant leur méthode et certaines de leurs catégories, je souhaiter dégager ici le profil des initiateurs de l'accueil, aussi bien sur le versant de l'exil que celui du handicap.

Le religieux — Le champ de la communion

Le premier des acteurs initiateurs de l'accueil est le religieux. L'ancrage local du curé ou du pasteur précède son engagement mais les deux sont intimement liés, ce qui les inscrit dans le champ de la communion. Cette figure est commune aux deux terrains et aux deux types d'accueil. Dans les années 1950, l'abbé Oziol à l'origine du Clos du Nid vient du nord de la Lozère (Langogne). Le

[11] Le capital d'autochtonie est « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées » (Retière, 1994).

[12] « Si le capital d'autochtonie se négocie avec des formes d'ancrage multiples, il convient de sortir d'un modèle de mono-autochtonie et d'envisager la coexistence dans un même lieu de plusieurs formes d'autochtonie » (Berthomière et Imbert, 2019). Ils recourent à la théorie bourdieusienne des champs sociaux qui permet de « circonscrire l'action des individus au niveau méso (intermédiaire entre les approches macro et micro), dans des sphères sociales différenciées qui ont leurs règles du jeu propres et leurs intérêts spécifiques » (Sapiro, 2017 reprise par Berthomière et Imbert, 2019). L'inscription de l'accueil dans des villes ou villages permet cette étude à une échelle intermédiaire. Berthomière et Imbert ont proposé les champs de l'émancipation et de la libération, je propose d'y ajouter ceux de « communion », de « conquête » et de « délégation ».

prêtre, qui accueille des exilés à Marvejols en Lozère, est natif de la petite ville. De même, le pasteur de Lasalle, figure de l'accueil des exilés, est natif des Cévennes. Ces figures sont connues et reconnues par les habitants, qu'ils soient pratiquants ou non. Elles pensent l'accueil de personnes vulnérables dans le prolongement de leur mission et de leur engagement religieux. Le village, la petite ville, le bassin de vie, autrement dit le périmètre de la paroisse sont des cadres auxquels ils donnent du sens pour accueillir.

Les experts — Le champ de la conquête

L'étude des initiateurs de l'accueil du handicap a mis en lumière une autre figure, à savoir celle de l'expert. La figure de l'expert permet d'articuler différemment ancrage et engagement puisque, dans ce cas, l'engagement précède l'ancrage voire provoque l'ancrage. Les experts sont éloignés géographiquement des sites des premiers accueils et vont « conquérir » leur autochtonie.

Le binôme fondateur de la Pradelle (une mère de famille et un professionnel du secteur) n'a pas d'ancrage local. Françoise Grémy, mère d'un adolescent autiste vit dans le secteur d'Uzès, ne trouve pas de structure pour accueillir son fils. Elle s'allie au jeune chef de service d'une structure de l'arrière-pays provençal[13] pour créer de toute pièce une association. « Madame Grémy voulait créer sa propre réponse. Moi aussi j'avais envie d'apporter quelques modifications aux réponses qui existaient à ce moment-là à la Bourguette. Et puis on avait des relations de confiance, on s'entendait bien. Il y avait une complicité intellectuelle autour du projet » (Bourdély, entretien 57). Les deux individus sont donc engagés préalablement sur les questions de handicap et possèdent tous deux une expertise autour de l'accueil.

Cette expertise ne suffit toutefois pas. La quête d'un site et d'une mairie favorable à l'implantation d'un lieu d'accueil est difficile : « Mme Grémy a commencé par Rodessan, un village proche de Nîmes, il y avait un élu qu'elle connaissait qui, au fur et à mesure, l'a renvoyée vers un autre, etc. Donc au fur et à mesure on est remonté vers les Cévennes. Après les recherches se sont concentrées sur Anduze pendant un moment. On avait des contacts. Moi je venais avec elle visiter les lieux. Ça ne fonctionnait pas... Ça ne fonctionnait pas parce que le soutien était un peu absent (Bourdély, entretien 57). S'il ne possède pas un de réseau local, le binôme va utiliser ses réseaux à d'autres échelles. Dans les années 1980, Françoise Grémy est une membre investie et reconnue de la fédération Sésame Autisme à l'échelle nationale (Hochmann, 2009, p. 415-429). Son autorité sur la question de l'autisme et « ses contacts hauts placés » (Régis Martin, entretien 8) notamment au département vont l'aider à concrétiser le projet de CAT pour jeunes autistes (cf *infra*, I. B. 2).

L'État — Le champ de la délégation : ni engagement ni ancrage

L'État fait ici figure d'intrus. Son engagement n'est pas de même nature que celui des autres acteurs. En tant qu'institution, il a pour devoir d'accueillir (droit d'asile). Ce devoir n'est néanmoins pas un engagement personnalisé, individuel ou intime, mais est délégué à d'autres acteurs. L'État, dont l'administration est centralisée à Paris, voit la marge d'un point de vue fonctionnel comme un espace de désengorgement où œuvrent des « opérateurs ». Le déchargement de l'accueil et la délégation de l'engagement se traduit par un système fortement verticalisé comme en témoigne ce responsable du CAOMI de Monoblet puis de Lasalle lors d'un entretien mené en master 2 : « c'est un fonctionnement totalement pyramidal. Il y a une décision du Ministère, il y a une décision au

[13] Lionel Bourdély, jeune chef de service de la Bourguette, une structure qui accueille des jeunes autistes au nord d'Aix-en-Provence et met en pratique les principes de la psychothérapie institutionnelle, accepte de faire partie du projet.

niveau du préfet de région, il y a une décision au niveau du préfet du département, la pression en fait elle ne fait que redescendre, quels que soient les services la pression elle est maximale » (ex-chef de service, La Clède, pôle migrants, 2017, entretien M2). L'État s'appuie sur l'ancrage supposé des personnels de l'État dans les départements et les associations locales. Parfois cet ancrage ne suffit pas, à l'image de l'échec de l'arrivée du CAO encadré par La Clède dans les Cévennes (encadré 16).

Encadré 16. L'échec de l'accueil institutionnel dans les vallées cévenoles

Les services de l'État n'ont pas étudié les caractéristiques territoriales (isolement) et n'ont pas effectué de consultations croisées avec l'association La Clède et la société d'accueil au moment d'ouvrir le CAOMI de Monoblet. Autrement dit l'État a « forcé l'ancrage ». Certains groupes militants (notamment Cévennes sans frontières) ont contesté la présence de l'accueil étatique et se sont opposés assez fermement à l'association mandatée et à ses salariés. Les tensions, assorties aux problèmes d'isolement, ont précipité la fin de l'accueil institutionnel dans les Cévennes.

À l'inverse, en Lozère, l'arrivée de la Traverse au moment de l'installation du CAO ou encore d'Aurore lors de l'arrivée de *réinstallés* n'a pas créé de tensions du fait du moindre engagement des habitants à propos de cette installation. Les habitants de Marvejols, moins contestataires que dans les Cévennes, n'ont pas remis en cause l'existence du CAO alors même que la Traverse était peu ancrée à Marvejols.

Le collectif citoyen — Le champ de la libération et de l'émancipation

Les collectifs citoyens d'accueil des exilés comptent des membres avec différents degrés d'autochtonie. L'analyse sociologique du collectif Solidarité Migrants Cévennes de Saint-Jean-du-Gard créé en 2016 par un des membres fondateurs d'Abraham Mazel, Jacques Verseils, est particulièrement éclairant (figure 49). Le grand collectif regroupe une association qui préexiste à l'accueil des exilés, l'association Abraham Mazel, et un collectif plus petit, Cévennes sans frontières. L'association Abraham Mazel est constituée de néo-ruraux arrivés dans les années 1980-1990 et qui ont gagné au fil du temps un titre de « dignité locale protégée » (Berthomière et Imbert, 2019 reprenant Serre, 2012 et Retière, 2013). Les néo-ruraux se sont fait une place grâce à leurs engagements locaux dans le monde associatif, certains dans la communauté protestante, alors qu'ils ne sont pas nés dans les Cévennes. Installés dans la vallée, leur ancrage les a poussés à se mobiliser et s'engager ou à actualiser des engagements passés. Le collectif Cévennes sans frontières émerge lui en 2015-2016. Il est porté par des habitants plus récemment arrivés et qui possèdent un engagement plus marqué à l'extrême-gauche. Ces individus sont investis de longue date pour la défense des droits des étrangers ou encore dans des luttes environnementales (figure 49).

Dans les deux groupes, on trouve des figures militantes qui possèdent des « parcours de vie [avec] des expériences d'engagement souvent précoces, diversifiées et cumulatives » (Berthomière et Imbert, 2019). Pour autant, leurs expériences d'engagement varient et n'interviennent pas au même moment. Dans le cas des premiers, l'ancrage précède l'engagement (Berthomière et Imbert

parlent d'émancipation[14]) ; pour les seconds, l'engagement précède l'ancrage (libération). Les groupes issus du champ de la libération, qui possèdent « des valeurs contestataires » (*ibid.*) apportent une diversité politique dans le groupe. Au moment de définir les conditions de l'accueil, à la suite de la création du grand collectif (figure 49), un des membres de Cévennes sans frontières expliquait les différences entre les deux groupes : « Ils voulaient faire les choses dans les clous. Ça nous paraissait très protocolaire, très institutionnel » (Fab, M1). À l'inverse, les membres de Mazel ont vu dans les membres de Cévennes sans frontières des militants radicaux avec qui il allait falloir composer.

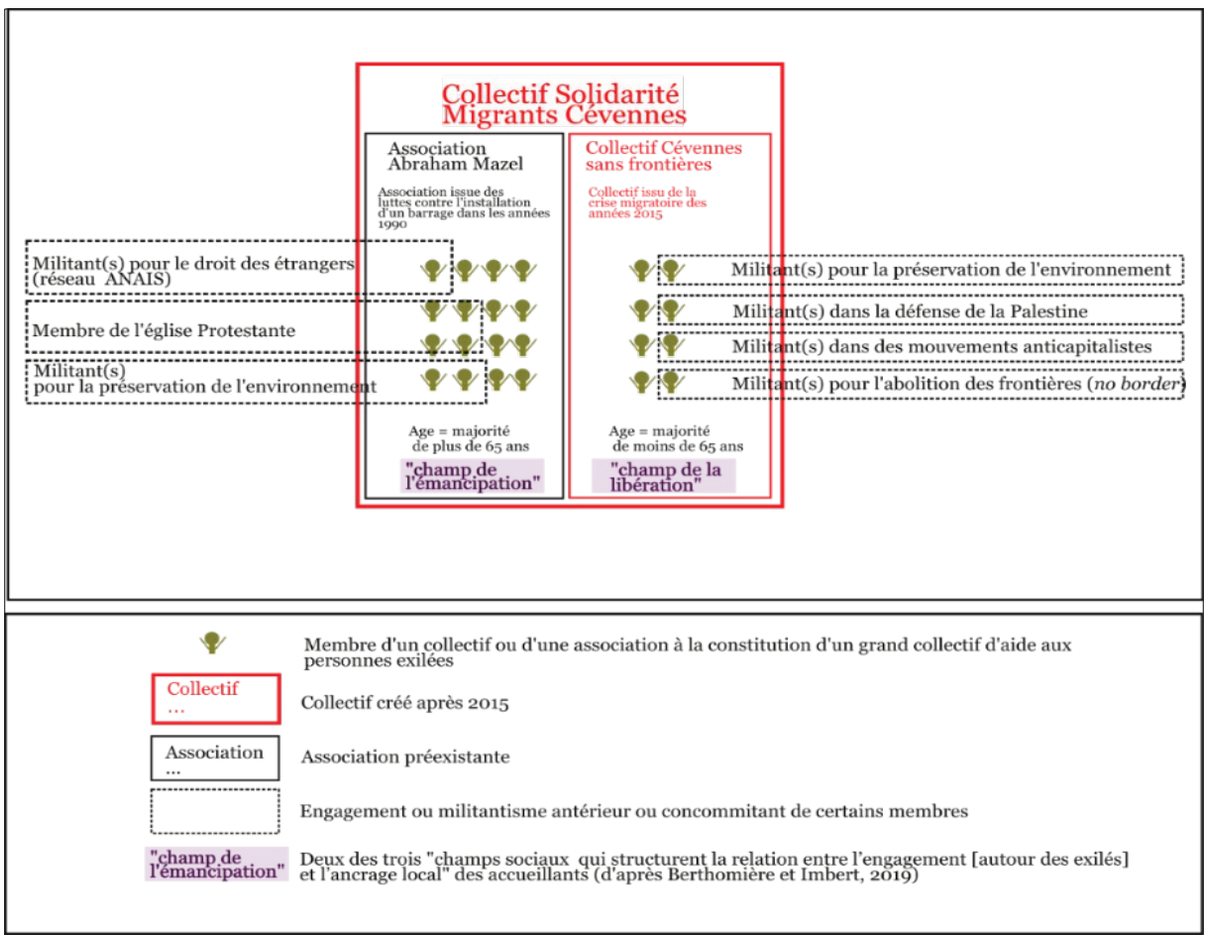

Figure 49. Un collectif d'accueil citoyen hybride à Saint-Jean-du-Gard. Réalisation Élise Martin, 2023.

I. B. 2. Une négociation à différents échelons

Les ressources que procure l'autochtonie des acteurs initiateurs leur permettent de négocier directement avec des acteurs locaux, notamment les maires, mais aussi, et c'est la particularité du champ du handicap, avec les acteurs du département et de l'État déconcentrés dans les territoires. Cette négociation a pour but de faire accepter l'accueil et de débloquer des fonds pour le permettre.

[14] « L'émancipation : l'ancrage précède l'engagement (il le rencontre) mais de façon différenciée selon les personnes. […] L'autochtonie est ici forte d'un capital social forgé sur la reconnaissance du sens des pratiques qui définissent l'ancrage. La libération : l'engagement précède l'ancrage. […] La plupart des acteurs de ce champ, issus presque tous des milieux des squats et des luttes contre des projets d'aménagement, se positionnent selon un gradient qui distingue ceux qui veulent consolider et agrandir le cercle militant et ceux qui veulent ouvrir les luttes militantes aux luttes habitantes en fédérant autour d'eux une diversité sociale et de positionnement politique qui n'existait pas initialement » (Berthomière et Imbert, 2019).

Négocier avec le maire : un passage obligé ?

Le maire est une figure importante de l'accueil. Même s'il n'en est pas souvent à l'origine, il est de fait pris dans la logique d'accueil puisque le lieu s'inscrit dans les limites d'une commune. Noémie Rapegno le montre pour le handicap (Rapegno, 2014, p. 232) ou encore Camille Gardesse (2020) pour l'exil. Le maire joue un rôle actif dans l'implantation d'un lieu d'accueil, comme c'est le cas pour le handicap (figure 51) sur les deux terrains. En Lozère, l'abbé Oziol a l'aval du maire pour héberger des personnes en situation de handicap. Gilbert de Chambrun, le maire d'alors est un communiste proche du docteur François Tosquelles, acteur clé dans la création du Clos du Nid (Berton, 2011, et *infra*, I. C.). Il n'a donc pas besoin de solliciter plusieurs maires avant d'en trouver un favorable à son projet. La quête du lieu d'implantation du handicap dans les Cévennes est en revanche plus laborieuse. La plupart des maires rencontrés dans le Gard et dans les Cévennes par le binôme fondateur refusent l'installation (voir *supra*). « L'Estréchure, les Plantiers ont refusé de travailler avec eux, ils ne voulaient pas de fous. Ils le disaient comme ça » (Laurette Angéli, maire actuelle de Saumane, entretien 7). C'est par un jeu de réseau que Françoise Grémy parvient jusqu'à Saumane dans le nord du département. Militante socialiste à l'époque où le Gard avait un terreau socialiste (Bourdély, entretien 57), elle s'appuie sur la personne de Roger Atger, maire de Saint-André-de-Valborgne et conseiller général d'alors[15]. Il informe le binôme de l'opportunité qu'offre le site d'une colonie de vacances en déclin et fait le médiateur avec Régis Martin, maire de Saumane, commune voisine de Saint-André-de-Valborgne (figure 50). Le maire de Saumane est l'acteur qui permet la concrétisation du projet. Non seulement il accepte l'implantation, mais il participe directement au financement du lieu et lie ainsi le devenir de la commune à l'association naissante : « moi je veux bien vous aider à acheter, mais j'achète les terrains et vous les bâtiments[16]. Aujourd'hui c'est vous, aujourd'hui c'est moi le maire, mais demain on ne sait pas qui il y aura. Nous on avait un maire il disait "ne lâche jamais tes mains sans que tu sois sûr que tes pieds ne soient pas bien au sol" » (Denis, entretien 87).

La proactivité des maires pour accueillir un établissement à destination de personnes en situation de handicap s'explique par le fait qu'ils voient en l'installation une opportunité d'emplois pour leur village[17] (Rapegno, 2014, p. 237). Ces extraits témoignent des retombées provoquées par les installations :

> « Le Clos du Nid a d'autres bénéficiaires : mes compatriotes, mon pays. Il fallait bien implanter ces maisons quelque part. J'ai choisi la Lozère malgré ses inconvénients, son éloignement de tout, mais aussi à cause de ses qualités. […] Pour ce qui est du Gévaudan, il est incontestable que mon pays en retire de nombreux avantages. Il se dépeuplait et tout le monde criait au secours. »
>
> [Oziol, 1976, p. 147]

> « On a été bien accueilli parce que la vallée Borgne était en difficulté. Il y avait deux postes, la poste de l'Estréchure et celle de Saumane. Il fallait en faire disparaître une. Les élus sont montés au créneau pour défendre les services publics. Avec la création de l'association, l'arrivée de nos enfants on a sauvé la poste. On a ouvert les comptes

[15] Le capital d'autochtonie croise ici l'idée de réseau. La mère de famille déploie ses liens d'interconnaissances à plusieurs échelles.

[16] Les bâtiments appartiennent alors à l'association communiste alésienne. « L'association était en perte de vitesse. Ils avaient ça sur les bras. Ça leur pesait. On est allé visiter. C'est vrai que c'était éloigné [isolé]. On a négocié avec l'enfance alésienne, ces vieux cévenols mineurs qui étaient près de leur sous c'était assez comique. Mais bon ils étaient sympas. Bien sûr c'était la prunelle de leurs yeux » (Bourdély, entretien 57).

[17] Cela évoque la figure du maire *« défenseur de l'emploi »* que mettait en avant Emmanuelle Bonerandi dans sa thèse de géographie (Bonerandi, 2000).

> bancaires auprès de la poste de Saumane. On avait des accords, on avait dit qu'à compétence égale on prendrait des salariés domiciliés dans la vallée. Ce qui était logique pour nous et pour eux. On a tenu parole. »
>
> [Entretien 117]

Dans le cas de l'exil, sur les terrains étudiés, le maire n'est pas une figure active de l'accueil. Tout au plus, il est un acteur facilitateur ou conciliant (figure 53). À Lasalle, le maire a facilité l'accueil citoyen organisé par le pasteur. Sans être un maire qui initie l'accueil comme cela a été le cas au Vigan plus à l'ouest ou dans d'autres régions (à Grande-Synthe, par exemple[18]), le maire l'a soutenu et favorisé. Henri de Latour, parent éloigné du pasteur de Lasalle, défend depuis 2015 l'accueil de familles par les citoyens. Il explique par exemple la façon dont est arrivée une famille en 2015 : « Ça s'est fait selon des réseaux : une famille était à la rue à Paris et les gens savaient qu'à Lasalle on était habitué à accueillir. Quelqu'un a passé un coup de fil, ils se trouvent que le presbytère était vide. Deux jours plus tard, ils étaient là » (de la Tour, M3). La longue enquête de terrain menée à Lasalle (Martin, 2020a) montre que le maire n'est pas investi au quotidien dans l'accueil, mais que son soutien renforce la légitimé du collectif à accueillir. Sans être nécessairement proactif ou co-acteur de l'accueil, le maire peut être conciliant. C'est le cas à Marvejols où le maire accepte l'installation du CAO (figure 52). Il valide l'accueil, mais n'est pas pour autant engagé dans le sens où il ne va pas « au devant » de l'accueil (voir annexe 6a).

Enfin, l'accueil peut aussi avoir lieu sans l'aval du maire si celui-ci n'est pas en phase avec l'accueil, notamment citoyen. À Saint-Jean-du-Gard, le maire est ouvertement opposé à la venue de personnes exilées. Rencontré en 2017, il la rejette en arguant de la présence déjà importante de personnes précaires : « Je considère qu'on a assez de malheur en France et qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Vous avez des gens dans Saint-Jean qui donnent 20 euros par mois ou par semaine pour loger ces gens-là, la mairie participe par le CCAS. Vous avez des gens à Saint-Jean qui ont besoin de cet argent et on ne leur donne pas. [...] Vous avez des gens qui ont des dettes vis-à-vis de la cantine scolaire, mais là personne ne veut les aider parce que ça, ça ne se voit pas » (maire de Saint-Jean-du-Gard, entretien M4). L'accueil citoyen pris en charge par le collectif Solidarités Migrants Cévennes se fait de façon totalement indépendante. L'accueil de personnes exilées a lieu dans des logements qui appartiennent à des propriétaires privés si bien que le maire n'a pas son mot à dire. L'ancrage et la notabilité de certains membres du grand collectif, notamment ceux de l'association Mazel, permettent au collectif de dépasser la désapprobation du maire.

Convaincre un réseau d'acteurs

Les acteurs initiateurs, notamment dans le cas du handicap, négocient d'une part avec des élus locaux et tissent d'autre part des liens interpersonnels avec des acteurs privés et publics. La proximité des fondateurs du Clos du Nid ou encore de la Pradelle avec des hommes politiques et hauts-fonctionnaires met en évidence l'importance du réseau dans la réussite de l'accueil.

Dans les années 1950, aucune prise en charge des personnes déficientes intellectuelles n'existe en France. L'acteur initiateur de l'accueil en Lozère, en l'occurrence l'Abbé Oziol, possède une grande marge de manœuvre car il remplit une mission de service public en accueillant des

[18] En 2015, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, s'oppose frontalement au ministre de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve. Il prend la décision d'installer un camp permanent d'hébergement pour 1500 migrants qui brûle en 2017.

enfants que personne ne veut accueillir. Le financement des lieux se fait sur la base du patronage[19] et grâce à l'appui de personnages influents. Oziol entretient des liens étroits avec les directeurs départementaux de la population successifs, les préfets, les médecins-conseils de l'assurance maladie ou encore des médecins militaires (annexe 6c) qui l'ont encouragé et ont œuvré directement à l'implantation de nouveaux établissements. Le Clos du Nid a hébergé dès les débuts des enfants de militaires comme le frère du président de l'APEFAO : « Il n'y avait rien d'autre à l'époque. Mon frère était en HP à Saint-Étienne, mon père pilote de chasse près de Clermont-Ferrand. C'est le médecin militaire de la base qui lui a dit qu'un établissement avait ouvert en Lozère. Au moment de la construction du bâtiment "l'Armée", il avait été demandé de garder environ un tiers des places pour des enfants de militaires » (Chaudefaux, entretien 103).

La création de la Pradelle intervient dans un autre contexte que celui du Clos du Nid. Les années 1980 scellent la décentralisation et notamment le transfert de compétences de l'État en matière médico-sociale aux collectivités territoriales (figure 50). La marge de manœuvre des fondateurs est moindre que dans les années 1950. Ils doivent convaincre la DDASS et le département, qui sont les instances qui possèdent alors les compétences et le budget en matière de prise en charge du handicap (figure 50). « Cela bloquait d'un point de vue budgétaire. Quand vous êtes une association naissante, que vous avez 1000 euros sur votre compte en banque, que vous basez tout sur la réputation de la présidente, il faut convaincre aussi les autorités c'est-à-dire la DDASS[20] et à l'époque le conseil départemental. Depuis la loi sur la décentralisation de janvier 1987, on assiste au transfert des compétences de l'État. Il fallait convaincre les deux partenaires » (Bourdély, entretien 57). S'ils peinent à convaincre, le réseau du binôme lui permet de trouver du soutien. En plus de l'aide de Roger Atger élu au département (voir *supra*), le jeune chef de service est épaulé par un fonctionnaire autour de l'organisation et l'administration de la structure : « J'étais un peu tutoré. Il y avait un directeur de DDASS, on dirait ARS aujourd'hui, un jeune retraité avec qui on a sympathisé, qui m'a accompagné aussi. Ça rassurait tout le monde » (Bourdély, entretien 57).

L'ancrage et le réseau des acteurs initiateurs de l'accueil est donc un facteur déterminant pour la réussite du premier accueil. Cet ancrage est hérité, donné ou gagné et permet aux individus d'être connus et reconnus dans les territoires d'implantation et ainsi de négocier, plus facilement avec des acteurs politiques et instances référentes. Si l'implantation des premiers accueils dépend des opportunités offertes par l'espace rural et de l'ancrage local des initiateurs, elle s'explique aussi par le poids des héritages.

[19] « Préfets et directeurs me manipulaient de façon à ce que je trouve moi-même les moyens de bâtir, d'organiser un établissement alors qu'eux-mêmes n'étaient pas en mesure de le faire. Ensuite ils constataient "l'utilité publique", ils m'accordaient "l'agrément" et ils "finançaient" ce qui désormais existait. Mais pour que ça existe, il aurait fallu qu'un créateur s'avance en porte-à-faux avec une imprudence qu'il leur arrivait peut-être d'envier » (Oziol, 1976, p. 100).

[20] Directions de la Population et de l'Action sociale sont regroupées dans les DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) en 1964. Dans les années 1980, la DDASS est un organe déconcentré de l'État, le département lui, une collectivité territoriale.

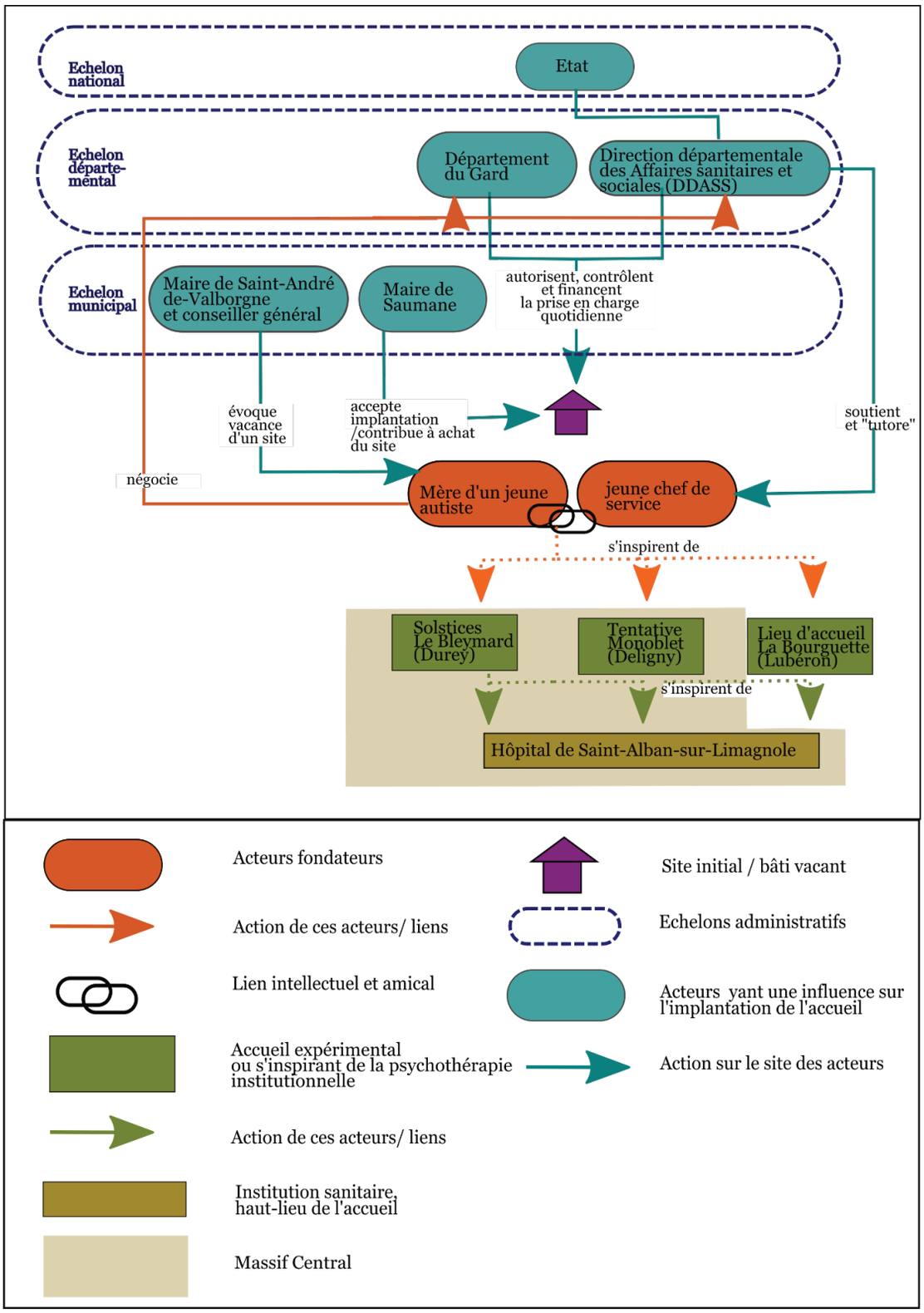

Figure 50. L'implantation de l'accueil du handicap dans les Cévennes : schéma d'acteurs. Réalisation Élise Martin, 2023.

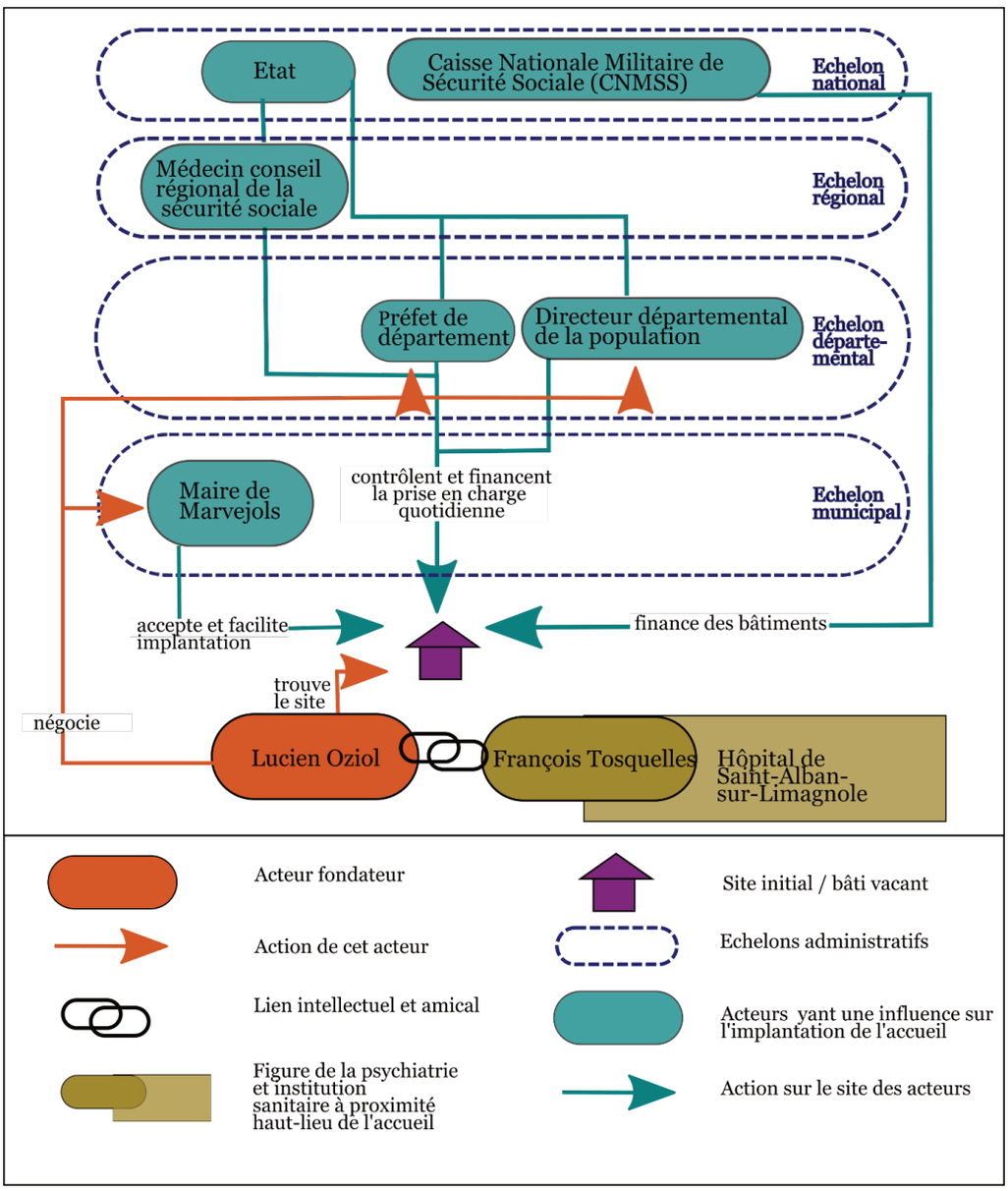

Figure 51. L'implantation de l'accueil du handicap en Lozère : schéma d'acteurs. Réalisation Élise Martin, 2023.

Page de droite :

Figure 52 (en haut). L'implantation de l'accueil de l'exil par l'État : schéma d'acteurs. Réalisation Élise Martin, 2023.

Figure 53 (en bas). L'implantation de l'accueil de l'exil par les collectifs citoyens : schéma d'acteurs. Réalisation Élise Martin, 2023.

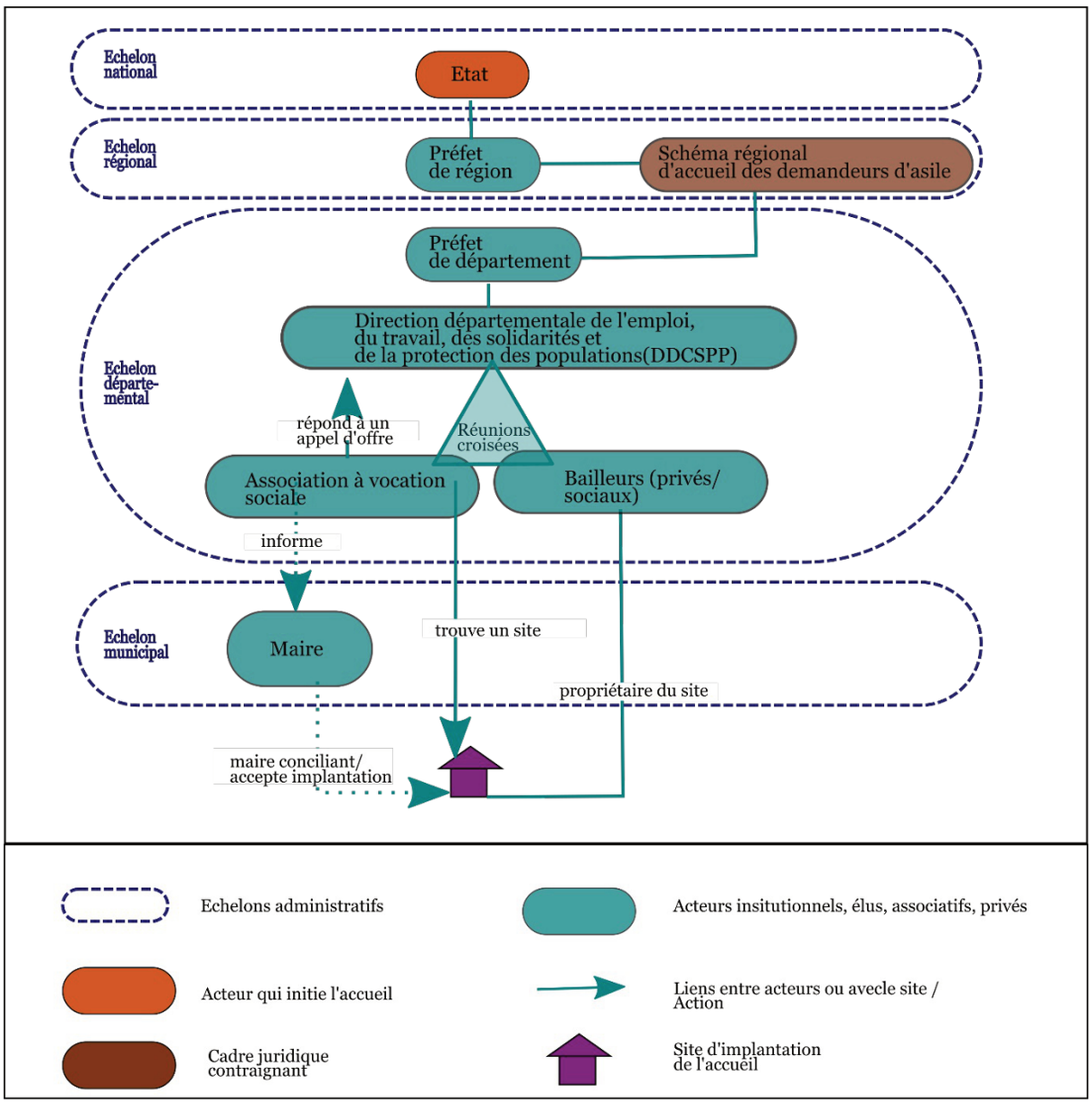
Echelon national
Etat
Echelon régional
Préfet de région
Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile
Préfet de département
Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations(DDCSPP)
Echelon départe-mental
répond à un appel d'offre
Réunions croisées
Association à vocation sociale
Bailleurs (privés/ sociaux)
informe
Echelon municipal
Maire
trouve un site
propriétaire du site
maire conciliant/ accepte implantation
Echelons administratifs
Acteurs insitutionnels, élus, associatifs, privés
Acteur qui initie l'accueil
Liens entre acteurs ou avecle site / Action
Cadre juridique contraignant
Site d'implantation de l'accueil

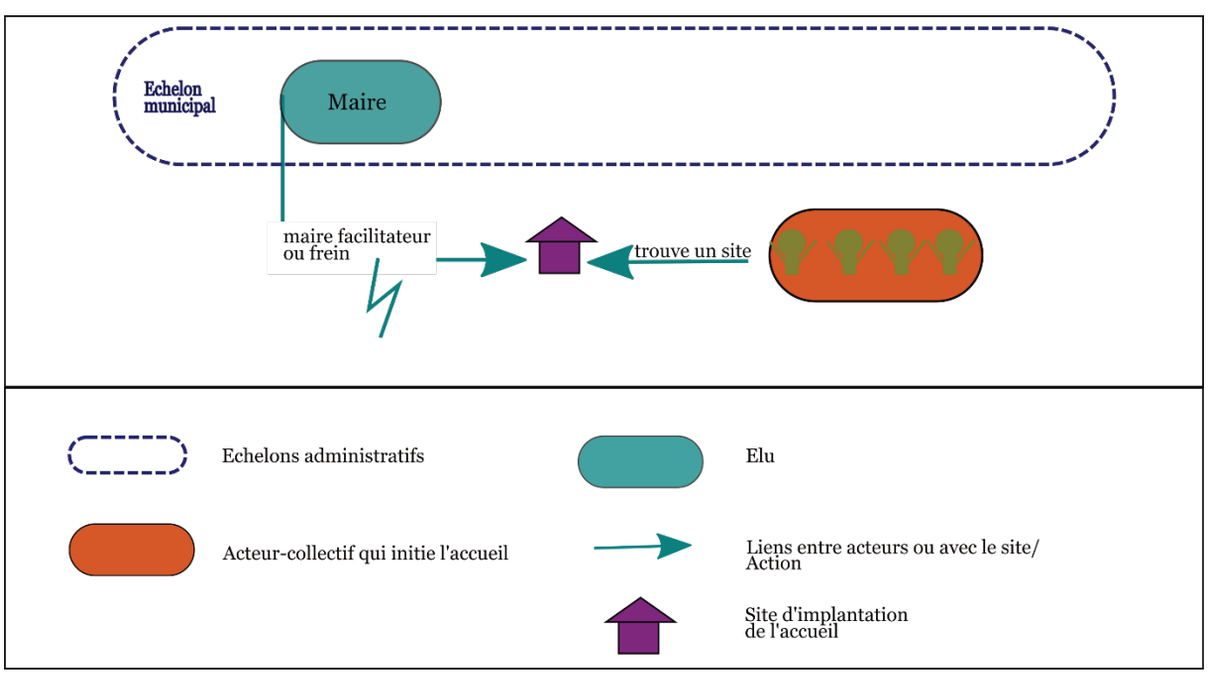
Echelon municipal
Maire
maire facilitateur ou frein
trouve un site
Echelons administratifs
Elu
Acteur-collectif qui initie l'accueil
Liens entre acteurs ou avec le site/ Action
Site d'implantation de l'accueil

I. C. Des hauts-lieux de l'accueil de la vulnérabilité : quand la marge fait référence

L'accueil du handicap et de l'exil ne s'implante pas *ex nihilo* dans les espaces étudiés. Il prend place dans des territoires qui possèdent une histoire longue sur les questions d'hospitalité, d'accompagnement et d'entraide. Un travail de retraçage de lieux de l'accueil en Lozère et dans les Cévennes — notamment des hauts-lieux[21] (Debarbieux, 2003) — apporte un éclairage supplémentaire sur l'installation des accueils étudiés. En plus des traces matérielles, on peut voir la persistance des formes d'accueil héritées. De fait, les modèles d'accueil mis en évidence dans le chapitre précédent semblent visibles dans les accueils plus anciens (en particulier, modèle institutionnel contre modèle faiblement institutionnalisé).

I. C. 1. De l'institution psychiatrique à l'institution médico-sociale : un modèle hérité

La prise en charge du handicap mental en Lozère s'inscrit dans le sillage de la révolution psychiatrique qui a eu lieu au milieu du XXe siècle à Saint-Alban-sur-Limagnole, au nord-ouest de Marvejols. L'association Le Clos du Nid émerge directement d'une alliance avec des acteurs de l'hôpital de Saint-Alban, du fait notamment de la proximité géographique. L'analyse montre un essaimage du modèle institutionnel par capillarité et *in fine* une transmission du point de vue des formes spatiales (figure 54).

L'hôpital psychiatrique de Saint-Alban-sur-Limagnole ouvre en 1821 (Coldefy, 2010, p. 105), et devient dans les années 1940-1950 un haut-lieu de la psychiatrie alternative. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'hôpital accueille des intellectuels, dont certains sont en exil. Lucien Bonnafé, Paul Eluard, Tristan Tzara, Georges Canguilhem s'y rencontrent et réfléchissent à la question de la prise en charge asilaire. Ils travaillent à modifier ces institutions alors perçues comme totales (Goffman, 1968). Dans l'hôpital conçu comme un laboratoire, ils testent une série de nouvelles « modalités pratiques et théoriques de la psychiatrie » (Delion, 2014) et construisent petit à petit ce qui prend le nom de psychothérapie institutionnelle. La psychiatrie institutionnelle est une psychiatrie réhumanisée d'inspiration marxiste (Pouillaude, 2012) qui considère chaque patient comme un individu singulier et part du principe que l'espace fait partie du processus de soin. Ces médecins prônent ainsi un décloisonnement des différentes parties de l'hôpital pour y favoriser la circulation, ainsi qu'une dissolution de l'hôpital dans la société d'accueil. La psychothérapie institutionnelle repose enfin sur une plus grande réflexivité des pratiques de la part des soignants. Ceux-ci sont invités à modifier leurs manières de faire et à interroger leurs rapports aux soignés. Les techniques mises en place, sous l'impulsion de François Tosquelles, médecin psychiatre et figure de l'hôpital, sont particulièrement novatrices pour l'époque. Les praticiens instaurent des réunions de paroles entre soignants et soignés (Delion, 2014 ; Oury, 1976) et créent des lieux de partage[22].

[21] Ce sont des « lieux qui exprime symboliquement, au travers de ses représentations et de ses usages, un système de valeurs collectives ou une idéologie » (Debarbieux, 2003).

[22] Jean Oury, qui développe d'abord la psychothérapie institutionnelle dans le lieu-dit de La Borde à Cour-Cheverny dans le Loir-et-Cher, montre dans ses écrits combien l'hôpital lozérien est un point nodal de la psychiatrie à l'échelle du territoire français : «le regroupement peut-être le plus considérable […] a été ce qu'on a initulé "Groupe de travail de psychothérapie et de sociothérapie institutionnelles", fondé en 1960 autour de François Tosquelles, à Saint-Alban, et qui a fonctionné jusqu'en 1966. Il regroupait une trentaine de psychiatres responsables de services hospitaliers […]. Ce groupe de réélaboration critique de tous les courants de la psychiatrie s'est adjoint, à certains moments, Jacques Schotte, Gisela Pankow, Félix Guattari, etc. Il créa la *Revue de psychothérapie institutionnelle* et, en 1965, il fonda la Société de psychothérapie institutionnelle» (Oury, 2007).

La psychiatrie développée à Saint-Alban est une petite « révolution » (Delion, 2014) qui essaime dans toute la France et notamment à Paris, où les penseurs de la psychothérapie institutionnelle rencontrent les pouvoirs publics. Lucien Bonnafé, directeur de l'hôpital de Saint-Alban-sur-Limagnole, devient conseiller technique au ministère de la Santé et participe quelques années plus tard à la mise en place de la psychiatrie de secteur[23] qui permet la prise en charge des malades « hors des murs » de l'asile. La renommée de Saint-Alban-sur-Limagnole prend de l'ampleur et place l'établissement au cœur d'un vaste réseau interassociatif « [de la] Catalogne au Portugal [en passant par la] Suisse italienne, [l']Italie, [l']Allemagne, [la] Belgique [et le] Brésil » (Oury, 2007). Les idées développées à travers la psychothérapie institutionnelle et ces formes de « réhumanisation » de la psychiatrie (Coldefy, 2010, p. 152) percolent en France et à l'étranger.

La « matrice saint-albanaise » (George et Tourne, 1994 cité par Coledfy, 2010, p. 148) essaime ainsi à proximité de son site d'origine. Le Clos du Nid est co-construit avec des acteurs de l'hôpital de Saint-Alban et notamment le docteur François Tosquelles, figure de l'hôpital lozérien (figure 54). Le révolutionnaire catalan soumet à l'Abbé Oziol l'idée de sortir les enfants de l'hôpital : « J'ai là trois enfants, débiles profonds. Ce sera ton cadeau de Noël. Je n'en peux plus de les voir se détériorer encore davantage au contact de mes fous. […] Rien dans mon établissement qui ne corresponde à leurs besoins ! » (propos de Tosquelles repris par Oziol, 1976).

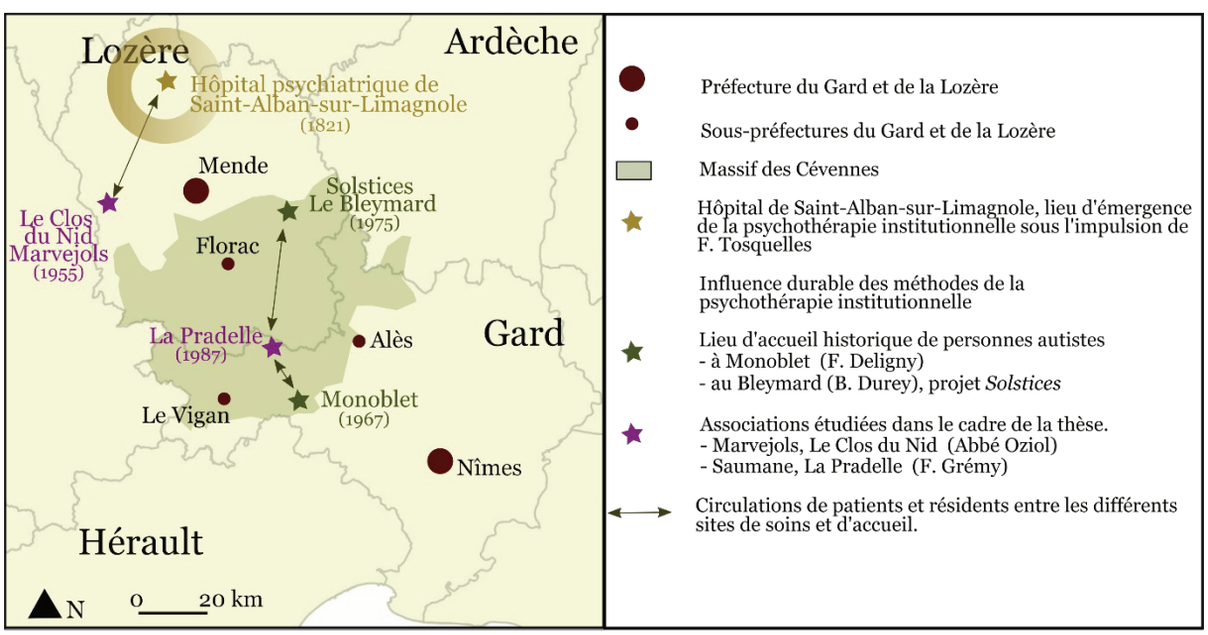

Figure 54. Des hauts-lieux d'accueil du handicap dans le Massif central, entre transmission et inspiration. Réalisation Élise Martin, 2023.

Le Clos du Nid est en partie issu de l'hôpital de Saint-Alban et les deux institutions travaillent ensemble, ce qui fait dire à une salariée du Clos du Nid que « le médico-social était un sous-traitant de la psychiatrie » (discussion informelle). Des personnes qui n'ont pas leur place à Saint-Alban

[23] La psychiatrie de secteur « sort » la psychiatrie des hôpitaux pour proposer une offre en psychiatrie dans la cité. Le secteur est défini selon la densité de population et propose dans son périmètre des lieux de prévention, de cure ou post-cure.

arrivent à Marvejols, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. En retour l'hôpital psychiatrique prend en charge temporairement des personnes en crise : « certains étaient un peu dangereux. Il y avait un trisomique qui cassait tout, par exemple. Il faisait des allers-retours entre Saint-Alban et le Clos du Nid » (Chaudsaigues, entretien 34).

Au-delà de la perméabilité entre les deux sites (figure 54), il existe aussi une transmission des formes d'accueil, notamment du point de vue des méthodes thérapeutiques. L'Abbé Oziol, accompagné par Tosquelles, essaie de calquer la prise en charge et donc le soin sur les méthodes de la psychothérapie institutionnelle. Les établissements, tout juste créés, doivent être ouverts sur l'extérieur de la même façon que l'hôpital de Saint-Alban l'est sur sa commune d'implantation. L'Abbé Oziol cherche à impliquer les accueillis dans la vie des villages. C'est le cas par exemple à Saint-Germain-du-Teil : « les enfants se mêlent aux habitants. Ils vont à la foire, au marché, aux fêtes folkloriques, aux concerts en plein air, aux courses de motocross, à la fête votive […]. Nos enfants sont les enfants du village » (Oziol, 1976). Le fait de s'associer à Tosquelles, qui possède une renommée internationale, donne une « visibilité nationale » au projet d'Oziol (Chaudsaigues, entretien 34). La renommée de Saint-Alban glisse par capillarité vers le Clos du Nid.

I. C. 2. Les Cévennes, un espace refuge renouvelé source d'inspiration

Les Cévennes gardoises sont décrites comme des « terres d'accueil » par les historiens, notamment en ce qui concerne l'exil (notamment grâce aux travaux du Club Cévenol). Les Cévennes, si elles ont effectivement été un refuge pour des personnes fuyant les persécutions au milieu du XXe siècle, ont aussi une histoire importante d'accueil du handicap.

Contrairement à la Lozère, on y trouve peu de traces matérielles et physiques des accueils passés. Cette invisibilité s'explique par le caractère éphémère des lieux d'accueil[24] du fait de leur moindre institutionnalisation notamment. En revanche, on retrouve une filiation dans les formes (héritages immatériels). L'accueil dans les Cévennes aux XIXe et XXe siècles est un accueil déjà peu institutionnalisé, parfois informel et souvent caché, dont certains traits se retrouvent dans le modèle actuel (voir chapitre 5).

Moyenne montagne, creuset de « tentative(s) » autour du handicap

Les Cévennes sont le creuset d'accueils expérimentaux du handicap et abritent aussi des hauts-lieux de l'accueil. Les idées et des principes de la psychiatrie institutionnelle ne se sont pas arrêtées aux limites du département de la Lozère et ont essaimé. Deux initiatives ont ainsi vu le jour dans un contexte de lutte contre les lieux d'enfermement dans le sillage de mai 1968. L'initiative de Fernand Deligny à Monoblet en 1967 qui s'apparente à l'époque à « la tentative de vie auprès d'enfants mutiques la plus importante par sa durée et sa radicalisation à l'égard des institutions » (Terral, 2004) ou encore Solstices, portée par Bernard Durey au Bleymard (association disparue en 1998) dans les Cévennes lozériennes (figure 54).

Un premier lieu d'accueil de personnes autistes est créé par Fernand Deligny dans un hameau proche de Monoblet. Fernand Deligny est alors un électron libre qui circule dans les cercles intellectuels de gauche, notamment le milieu de penseurs et praticiens de la psychothérapie institutionnelle[25]. Il passe du temps auprès de Jean Oury à La Borde avant de se fixer dans les

[24] Y compris pour le handicap. Les initiatives qui existent toujours sont rares. C'est toutefois le cas du site de Monoblet, repris après la mort de Deligny en 1996 (voir *infra*).

[25] Fernand Deligny rencontre François Tosquelles en 1959.

Cévennes à Graniès, près de Monoblet, en 1967. Il y accueille une petite dizaine de jeunes autistes qui ne verbalisent pas, venus de Paris, Marseille, Lille, Lyon, de Corse, de Belgique et de Suisse[26]. Le lieu d'accueil principal se situe dans un hameau qui n'est pas connecté à l'eau et où les conditions de vie sont précaires. « Le réseau s'organise, dans le plus grand dénuement — aucune inscription ni appui institutionnels — dans la nature, au rythme "coutumier" réglé par une économie de subsistance par "ce besoin impérieux d'immuable" qui définit l'autisme » (DE TOLEDO, 2001). L'accompagnement proposé par Deligny s'ancre pleinement dans le territoire cévenol. L'éducateur emploie des habitants pour s'occuper des enfants autistes et tout « un réseau de "présences proches" — ouvriers en rupture de ban, paysans et fermiers locaux, travailleurs sociaux et marginaux, en tous cas non spécialistes et non éducateurs » (DE TOLEDO, 2001). L'approche de Deligny est faiblement institutionnalisée. Elle entretient peu de liens avec l'État ou ses représentants dans les territoires et se distingue par son caractère inclassable, à la croisée de la psychiatrie et de l'art. Dans une approche géo-poétique Deligny suit et trace les déplacements des personnes qu'il appelle des « lignes d'erre » (DELIGNY, 2007). Contrairement aux praticiens de Saint-Alban des années 1950, Deligny communique peu et ne cherche pas à publiciser son action. Un peu malgré lui, le site de Monoblet devient néanmoins célèbre à la suite du tournage de *Ce Gamin-là* (DELIGNY ET VICTOR, 1975) qui retranscrit la vie quotidienne des enfants autistes dans le hameau de Graniès. Les Cévennes voient alors affluer des éducateurs et artistes intéressés par cet accueil atypique. Le lieu se pérennise, obtient un agrément en tant que « structure d'accueil expérimentale non traditionnelle » en 1997, après la mort de Deligny. Le site existe toujours aujourd'hui (voir figure 54).

Dans les Cévennes (lozériennes), une initiative similaire émerge au Bleymard en 1975 et prend le nom de Solstices (ALLIONE, 2001). Il s'agit d'un « réseau de familles d'accueil [et d'un] dispositif autogéré [et] démocratique » (MALHAIRE, 2013). Le projet s'inspire aussi des principes de la psychothérapie institutionnelle puisqu'il s'agit de placer des enfants autistes au milieu de familles du village et d'organiser leur prise en charge autour de lieux partagés (bureaux, école, ateliers). Solstices est plus institutionnalisée que l'initiative de Deligny et le lieu obtient rapidement un agrément du ministère de la Santé au titre « d'établissement expérimental ». Il existe alors notamment grâce au soutien du sénateur-maire du Bleymard, Joseph Caupert. Solstices accueille une trentaine d'enfants autistes et psychotiques dans une dizaine de maisons réparties dans des villages satellites. Véritable « laboratoire pour l'autisme » (HOCHMANN, 2009), le lieu ne perdure pas et disparait au début des années 2010[27].

Si la Pradelle ne découle pas directement de ces initiatives comme c'est le cas pour le Clos du Nid, les acteurs initiateurs s'inspirent de ces projets, qui sont autant d'« exemples à suivre » (entretien 117). Les fondateurs connaissent ainsi personnellement certains acteurs, ce qui explique aussi leur choix de s'implanter dans l'arrière-pays méditerranéen :

> « Je connaissais Solstices. On a travaillé avec eux. On nous a présenté des enfants pour les accueillir. On en a accueilli deux ou trois. Je suis resté en lien très très longtemps avec Claude Allione et une famille d'accueil du Bleymard. Pour Monoblet je connais très bien

[26] Les enfants sont envoyés entre autres par Françoise Dolto et Maud Mannoni, grands noms de la psychiatrie et de la psychanalyse.

[27] De la même façon que l'initiative de Deligny est connue par l'intermédiaire du film *Ce gamin-là,* l'initiative Solstices est documentée grâce au film *Les enfants de la parole* de Bernard Richard (2010).

> Jacques Lin[28]. On faisait des journées de formation, de colloques. Sur une journée j'avais invité Jacques Lin pour parler de son projet, de sa vie, de son parcours, de comment il voyait son travail. On était en lien on travaillait ensemble. »
>
> [Bourdély, entretien 57]

L'implantation des premiers sites de la Pradelle dans un village isolé rappelle les initiatives de Monoblet ou du Bleymard qui se sont installées dans de petites communes isolées. Dans le sillage des principes de la psychothérapie institutionnelle et d'une prise en charge humanisante, les fondateurs ont pour objectif d'inclure les accueillis autistes dans la société d'accueil :

> « On voulait faire des lieux de vie à taille humaine. C'était le concept. Toujours des petits lieux de vie et essayer d'être au sein de la population, de respecter, de pas faire n'importe quoi. Ce n'est pas parce qu'il y a des droits qu'on n'a pas de devoirs aussi. Montrer que ces personnes ont de la valeur et qu'on peut aussi apporter notre contribution à la vie du village, du bassin quoi. »
>
> [Bourdély, entretien 57]

Le modèle qui se déploie dès les premiers temps à la Pradelle possède des similitudes importantes avec ces initiatives faiblement institutionnalisées. Les sites accueillent une dizaine de personnes à la fois et proposent un accueil avec une dimension familiale (voir figure 32).

Des Camisards aux Juifs : un accueil au village palimpseste

En plus des hauts-lieux de l'accueil du handicap mental et notamment de l'autisme, les Cévennes abritent des villages connus pour avoir été des creusets de résistance. Le massif, marqué par des configurations territoriales particulières (relief escarpé, cloisonnement des vallées), a servi de refuge à plusieurs moments de l'histoire, notamment pour des groupes persécutés du fait de leur religion : des protestants durant les Guerres de Religion et des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Historiquement, l'idée de Cévennes refuges et accueillantes renvoie à la période des Guerres de Religion entre protestants et catholiques. Certains protestants se réfugient dans les Cévennes au moment où Louis XIV révoque l'Édit de Nantes (18 octobre 1685) et y construisent des lieux de cultes dans le secret. Certains paysans et bergers résistent aux forces du roi. Leurs chemises (*camisa*) leur donnent le nom de camisards. Un de leurs chefs, Abraham Mazel, a donné son nom à l'association de lutte et résistance en Cévennes (voir *supra*). Avec d'autres, il assassine l'abbé du Cheyla à Pont-de-Montvert (frontière entre Cévennes catholiques et protestantes), ce qui lance la guerre que connaissent les Cévennes de 1702 à 1704.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Cévennes abritent plusieurs maquis, le « rassemblement Aigoual Cévennes » autour de l'Espérou, mais aussi des maquis en vallée Française et vallée Longue. Sur le versant de l'accueil, ce territoire de moyenne montagne difficile d'accès abrite des Juifs qui fuient le régime de Vichy, à l'instar d'autres territoires ruraux protestants comme la Haute-Loire, l'Ardèche, la Drôme, le Tarn ou le Poitou (Cabanel, 2019). « Ici il y a eu des familles de Justes, tout le monde parle du Chambon[-sur-Lignon] sur les Justes, mais il y en a eu plein ici » (entretien avec le maire de Lasalle, mars 2017, Lasalle). Pendant la guerre, 800 à 1000 juifs français et étrangers sont accueillis « au village » dans les vallées étroites des Hautes Cévennes. Des anonymes accueillent et cachent des juifs dans un élan individuel que l'on peut rapprocher de l'élan d'hospitalité de certains cévenols vis-à-vis des personnes exilées aujourd'hui. C'est le cas dans

[28] Personne qui a pris le relais de Deligny à Monoblet.

les fermes aux alentours de Saint-Jean-du-Gard, lieux de passage sur la route de Mialet (Joutard *et al.*, 1987, p. 145) ou encore en amont du Gardon à Saumane. Joutard, Poujol et Cabanel expliquent dans *Cévennes, terre de refuge, 1940-1944* que les pasteurs ont protégé les Juifs en quadrillant les Cévennes et faisant circuler des informations vers la plaine[29] rappelant le rhizome accueillant mis en évidence dans le chapitre 5.

L'accueil des personnes exilées au XXIe siècle trouve des échos dans ces accueils passés, notamment du point de vue des modalités concrètes. L'accueil actuel est un accueil villageois, discret, qui permet de préserver la clandestinité des accueillis, notamment ceux dans une situation juridique instable. Les personnes sont accueillies dans des maisons ou mas qui peuvent rappeler les abris de personnes fuyant des persécutions passées. La montagne, dans le discours des accueillants, est presque systématiquement rattachée à son passé de refuge, ce qui participe aussi à perpétuer un récit et nourrir un imaginaire territorial.

II. La dispersion dans le rural isolé

L'accueil n'est pas seulement un fait isolé, ni seulement la résultante d'une crise ponctuelle. Il est aussi un « événement qui dure » (Bensa et Fassin, 2002). Dès lors, se fixe-t-il forcément à partir des points d'ancrage que sont les lieux d'implantation initiaux ? Quels sont les acteurs qui participent à son inscription dans le temps ? Sont-ils nécessairement les mêmes que ceux qui impulsent la première installation ? Comment la gouvernance[30] de l'accueil évolue-t-elle ?

Les accueils du handicap et de l'exil possèdent des temporalités différentes. Ces temporalités dépendent de celles des organisations (notamment des associations) qui varient elles-mêmes en fonction du contexte et de l'évolution des politiques publiques des champs auxquels elles se rattachent (schéma 1). L'accueil du handicap se déploie sur un temps long (séquences longues sur des dizaines d'années), celui de l'exil sur un temps plus bref (séquences courtes et rapprochées).

Si les cycles de vie des organisations diffèrent, l'analyse comparée met en évidence la dispersion de l'accueil dans les périphéries rurales. Dans le cas du handicap, cela se fait à partir de points d'ancrage et dans une certaine continuité spatiale. Dans le cas de l'exil, l'analyse montre que le déploiement est plus discontinu, à la fois dans le temps et dans l'espace.

II. A. Continuité et discontinuité spatiale de l'accueil

À grande échelle, l'accueil se déploie dans les périphéries rurales. Les lieux d'accueil du handicap essaiment de proche en proche dans une logique de continuité tandis que les lieux d'accueil de l'exil sont répartis sans continuité spatiale. Le déploiement de l'accueil renvoie aux changements de besoins et de profils des personnes accueillies, tout comme aux temporalités des champs de l'action publique auxquels les accueils se rattachent. Sans rentrer dans une analyse séquentielle fine de l'action publique (Jacquot, 2010) — à savoir l'analyse fouillée des réformes et

[29] À Lasalle, le pasteur Séguy de son vrai nom Herbert Steinschneider, évite un massacre à l'instar de celui d'Oradour-sur-Glane qui a lieu six jours plus tôt (Steinschneider, 2018).

[30] « Elle peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement ». Étudier la gouvernance de l'accueil c'est notamment analyser « le polycentrisme institutionnel [pluralité d'acteurs et de lieux à différents échelons], soit l'existence d'une grande complexité institutionnelle qui empêche de distinguer un lieu unique de pouvoir, de décision et d'exécution » (Le Galès, 2014).

de leurs conséquences sur les organisations[31] — j'évoquerai les grands mouvements qui, dans les deux champs, ont pu influer sur le déploiement de l'accueil et sur sa forme spatiale.

II. A. 1. Proximité et continuité spatiale dans le cas du handicap

L'ancrage de l'accueil du handicap se réalise sur le temps long et suit une logique similaire sur les deux terrains, à savoir un déploiement à partir et à proximité des premiers sites d'implantation (voir *supra*). De nouveaux lieux d'accueil sont établis de proche en proche et sont fixés durablement dans les territoires (les premiers ne disparaissent pas, mais peuvent éventuellement changer d'agrément au cours du temps).

Jusque dans les années 2000, on observe la création[32] d'établissements dans des espaces à dominante rurale et en périphérie des petits pôles urbains. Le cas du Clos du Nid est en cela significatif. L'association essaime de proche en proche sans réelle logique géographique, au gré des opportunités qu'offrent les abords de la petite ville de Marvejols. La croissance du nombre de places et la création d'établissements au Clos du Nid connaissent une première phase de 1955 à 1978. Après la création des deux premiers sites de Grèzes et Saint-Germain-du-Teil, de nouveaux établissements voient le jour : IMP pour filles, IMPRO pour les adolescents et de premiers ESAT dans les années 1960, notamment l'ancêtre du pôle bois industriel (voir chapitre 5) sur le site du château de Pineton[33]. La politique de création se poursuit aussi dans des villages plus excentrés. En 1973, l'Abbé Oziol fait construire un autre établissement à Saint-Germain-du-Teil pour désengorger l'IMP historique qui arrive à saturation (école des Frères). En 1974, les membres de l'association créent un deuxième CAT, cette fois à destination des filles, en périphérie de Marvejols dans le hameau de Bouldoire sur la commune de Montrodat (figure 55). Entre 1955 et les années 1970, la plupart des établissements prennent encore place dans du bâti hérité même si on voit émerger en parallèle des bâtiments neufs (figure 55).

Dans les années 1980 une nouvelle phase s'amorce avec des créations continues d'établissements dans les périphéries du bassin de vie. La fin des années 1970 et les années 1980 voient se multiplier les agréments en maisons de santé pour maladies mentales et nerveuses (ancêtres des MAS) et foyers de vie (annexe 6b). Les MAS sont financées par l'assurance maladie et gérées par les DDASS. Elles accueillent des personnes polyhandicapées qui demandent une attention importante. Les foyers de vie sont des établissements intermédiaires où les activités proposées ont vocation à être occupationnelles. Créés sans base juridique solide (Rapegno, 2014, p. 76) et financés par le département, ils abritent des personnes en incapacité de travailler en CAT, mais plus autonomes que les résidents de MAS. La création de ces deux types d'établissements (maisons de santé et foyers) est le fruit de restructurations internes puisque l'État encourage « la création par reconversion du patrimoine existant » (Rapegno, 2014, p. 201) pour des raisons économiques. Les années 1990 scellent la suite de la création d'établissements à destination de personnes très dépendantes (annexe 6b). Les FAM viennent compléter l'offre en MAS (maisons de

[31] Travail des politistes qui analysent « la trajectoire de réformes » soit « l'enchaînement des séquences de réformes affectant un système institutionnel sur la longue durée, […] leurs contenus, l'influence des institutions, leurs interdépendances et leurs effets de transformation » (Bezes et Palier, 2018).

[32] Quatorze établissements du Clos du Nid sur les vingt-et-un existant aujourd'hui ont été créés avant 2000 (Cour des comptes, 2021, p. 7), de même que la plupart des sites de la Pradelle dans les Cévennes.

[33] La trajectoire du site est intéressante en termes de superpositions d'héritages. Le site de Pineton a longtemps été une usine de filage organisée autour d'un château et d'une trentaine de maisonnettes à destination d'ouvriers. La production industrielle s'est arrêtée en 1885. Seul le château reste habité jusqu'à l'installation du CAT dans les années 1960. Les personnes en situation de handicap y travaillent le bois en lien avec l'activité sylvicole locale.

Nom de l'établissement	Date	Nature du bâti et fonction antérieure	Commune
IMP 1	1955	Bâtiment à vocation agricole (ancien élevage de poules)	Grèzes
IMP 1bis	1956	Bâtisse appartenant à des religieux	Sain-Germain-du-Teil
IMPRO Palheret	1960	Ancienne ferme appartenant à un religieux (Père Grousset)	Palhers
IMP pour filles	1962	Petit château appartenant à un notable de Marvejols	Marvejols
CAT Colagne	1962	Château de Pineton	Marvejols
FH Costevieille	1964	Petits immeubles HLM Lozère	Marvejols
Maison Peysson, annexe de l'IMP de Grèzes	1967	Grande maison de ville appartenant à un particulier	Sain-Germain-du-Teil
Maison de santé pour maladie Mentales Luciole	1973	Terrain agricole et bâtiment construit ex nihilo	Sain-Germain-du-Teil
CAT Bouldoire	1974	École rurale de sœurs de St Vincent de Paul	Montrodat — lieu-dit Bouldoire

Figure 55. Première phase de déploiement d'établissements du Clos du Nid essentiellement dans du bâti hérité. Réalisation Élise Martin, 2023.

santé pour maladies mentales et nerveuses). Le financement de ces foyers médicalisés est partagé entre l'Assurance maladie et le département[34]. Un foyer de vie voit le jour à Saint-Germain-du-Teil en 1997 et s'ajoute aux deux MAS du village. Un FAM est créé par le Clos du Nid à Chanac, une commune qui n'abrite pas encore d'établissement. Les années 1990 voient aussi s'étoffer l'offre en ESAT. Un pôle jardinage et travail de la pierre est installé au lieu-dit « La Valette » au milieu des champs.

	Noël 1955	1956	1960	1991	2018
Nombre de personnes accompagnées	7 enfants	75 personnes accueillies	220 personnes accueillies	600 personnes accueillies	1034 personnes accueillies

Figure 56. Évolution du nombre de personnes accueillies au Clos du Nid. Réalisation Élise Martin, 2023. Données Oziol, 1976, association APEFAO et Cour des comptes, 2021.

	1987	1999	2021
Nombre de personnes accompagnées	7 personnes accueillies	38 personnes accueillies	61 personnes accueillies

Figure 57. Évolution du nombre de personnes accueillies à La Pradelle. Réalisation Élise Martin, 2023. Données de terrain et entretiens.

L'accueil du handicap dans les Cévennes suit la même logique de développement de proche en proche. Le site de l'ancienne colonie de vacances est trop petit et les fondateurs souhaitent trouver d'autres bâtiments, quitte à en créer de toute pièce. Les négociations locales avec des bailleurs sociaux (ici, la société HLM du Gard) aboutissent à l'émergence de deux sites dans la commune de Saumane, en amont du Gardon, à cinq minutes en voiture. Les deux nouveaux bâtiments construits sont destinés à accueillir les personnes plus vulnérables avec des troubles importants du comportement tandis que le site de l'ESAT continue à accueillir des ouvriers en

[34] Concrètement les FAM accueillent une population ayant les mêmes difficultés qu'en MAS et demandant une attention importante. Les foyers d'accueil médicalisé (FAM) ont une reconnaissance officielle que depuis la loi n°2002-2.

situation de handicap. En 1991, la Pradelle compte trente-huit places, un chiffre sans commune mesure avec ceux du Clos du Nid qui a la même époque avoisine les 600 places (figures 56 et 57).

L'analyse de l'accueil dans le temps (au moins jusqu'aux années 2000) montre une croissance du nombre d'établissements médico-sociaux sur les deux terrains et donc logiquement du nombre de personnes accueillies (figures 56 et 57). L'inscription spatiale se fait en cercles concentriques (Clos du Nid) ou en ligne (la Pradelle) vers les périphéries (voir chapitre 5). Les sites sont hérités ou construits de toute pièce et s'inscrivent durablement dans le territoire puisque la plupart sont toujours utilisés (malgré des changements d'agréments, des rénovations, etc.).

II. A. 2. Dispositifs éphémères et discontinuité spatiale dans le cas de l'exil

L'ancrage de l'accueil de l'exil est plus récent que celui du handicap et possède un caractère plus éphémère et spatialement discontinu. Les lieux d'accueil ne sont pas des établissements, mais des « dispositifs » qui proposent des places limitées dans le temps[35]. Si en Lozère, le CAO se maintient dans les logements HLM du quartier Costevieille depuis 2016, on observe au contraire dans les Cévennes une grande instabilité et des changements récurrents dans la localisation des places du dispositif. De fait, les places en CAO ne sont pas fixes. L'association La Clède fait des essais dans plusieurs communes à partir de 2016 (voir figure 58). Après Le Vigan, Monoblet et Lasalle, les salariés tentent l'installation de places à Saint-Hippolyte-du-Fort, ville du piémont, et plus tard à Cendras, ancienne commune du bassin minier d'Alès.

Dans le cas du handicap, les lieux d'accueil émergent autour des sites initiaux ou à proximité et s'inscrivent sur la durée dans le territoire, ce qui explique le fort ancrage associatif (voir chapitre 5). Dans le cas de l'exil, les lieux d'accueil sont plus éphémères et par conséquent l'ancrage associatif moindre.

II. B. Des solutions d'accueil qui évoluent avec le profil des accueillis…

Les dynamiques de dispersion de l'accueil dans les périphéries, mises en exergue dans la partie précédente, s'expliquent par une évolution du profil et des besoins des accueillis. Les acteurs de l'accueil du handicap doivent adapter l'offre médico-sociale au cycle de vie des personnes qui passent souvent leur vie entière en institution. La dynamique est radicalement différente dans le cas de l'accueil des personnes exilées. Celles-ci sont logées et accompagnées pour un laps de temps court durant le traitement de leur demande d'asile.

II. B. 1. Prendre en charge la vulnérabilité au long cours

Le déploiement de l'accueil en Lozère et notamment au Clos du Nid est un exemple typique de créations d'établissements de proche en proche qui se calquent sur le cycle des vies des personnes accueillies. Les premiers accueillis sont arrivés très jeunes, souvent à moins de dix ans, dans les IMP de Grèzes et de Saint-Germain-du-Teil. Rapidement, il a fallu adapter les établissements en les convertissant en établissements pour adultes ou en en créant de nouveaux. La chronologie de la création des établissements montre que ceux-ci suivent les différents âges de la vie. Après les établissements pour enfants (IMP devenu IME), l'association crée des structures pour adolescents (IMPRO) puis pour adultes (ESAT, foyer de vie, maisons pour maladies nerveuses ou MAS, FAM). L'évolution de la Pradelle est également le reflet de l'adaptation aux

[35] Les associations répondent à un appel d'offre pour gérer un dispositif sur un nombre arrêté d'années.

besoins des accueillis « déjà-là ». La création de sites sur la commune de Saumane (voir *supra*) fait suite au constat d'une plus grande vulnérabilité de certains jeunes adultes accueillis initialement sur le site du CAT et de la nécessité de créer d'autres réponses.

Les créations d'établissements de proche en proche à partir de points d'ancrage initiaux répondent également à des besoins qui excèdent les demandes venant du département. Les établissements lozériens ont ainsi étoffé leur offre pour accueillir dès le début des personnes originaires d'autres départements[36], au point de devenir une centralité de la prise en charge sur le territoire national (voir chapitre 5). La logique est la même dans le Gard. Néanmoins, si les établissements voient se mélanger des personnes présentes dès l'ouverture des premiers sites et de nouveaux arrivants chaque année, le rayonnement spatial de l'association La Pradelle est beaucoup plus limité que celui du Clos du Nid. La petite association accueille presque exclusivement des Gardois et des personnes venues de départements proches.

II. B. 2. Tentative d'ajustement au profil des personnes exilées

Contrairement aux établissements destinés aux personnes en situation de handicap, les dispositifs créés à destination des personnes exilées sont éphémères et dépendent du statut des personnes. Un demandeur d'asile ou une famille restent quelques mois, tout au plus quelques années en CAO/HUDA. Les familles *réinstallées* sont, elles, accompagnées pour un maximum de six mois. Une fois ce délai passé, les opérateurs considèrent qu'elles ont « accédé à l'autonomie » et elles basculent vers les services sociaux de droit commun[37].

Les CAO étaient destinés au départ à accueillir des personnes exilées évacuées des camps de Calais et Paris. Progressivement, ils ont commencé à accueillir des personnes vivant dans de grandes métropoles comme Paris et Montpellier, suivant une logique de dispersion. Les CAO ont finalement été transformés en HUDA, ce qui a engendré une modification du profil des accueillis. De fait les CAO/HUDA du Gard, qui accueillaient exclusivement des hommes isolés, se sont progressivement mis à accueillir des familles. « On accueille des familles, cela correspond à un besoin. Le CAO s'est construit, presque exclusivement au départ sur le démantèlement de la jungle de Calais, donc on accueillait que des hommes seuls. Et puis bon voilà ces évolutions ont fait qu'on a la possibilité de réajuster à la fois notre implantation, la typologie du public accueilli. Voilà, ça se fait petit à petit» (responsable actuel du pôle migrant La Clède, E58).

En Lozère, le profil des personnes accueillies s'est aussi diversifié. Si le département accueille toujours des hommes seuls dans le CAO devenu HUDA, celui-ci accueille aussi des familles *réinstallées* à qui la France accorde d'emblée une protection et le statut de réfugié. Ces familles quittent les camps dans lesquels elles ont vécu plusieurs années pour se retrouver en Lozère. Alors que les grands appartements transformés en colocation[38] peuvent accueillir des personnes seules, l'arrivée de familles conduit à la recherche de logements individuels. En 2020, les premiers accueillis *réinstallés* sont hébergés par Aurore dans des logements privatifs du centre-ville et en périphérie du centre de Marvejols (voir chapitre 4).

[36] Dès les débuts de l'association, des enfants puis adolescents sont envoyés de toute la France. L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris envoie par exemple nombre d'enfants avec des déficiences intellectuelles.

[37] L'association paie le loyer de la famille. Selon la logique du bail glissant, la famille inscrit son propre nom sur le bail au bout de quelques mois.

[38] Pour une critique de l'idée de colocation comme mode d'habiter imposé, voir Gardesse, 2020.

Département	Caractéristiques temporelles du dispositif	Commune	Nombre d'habitants	Types de dispositif	Profil des accueillis	Date d'ouverture	Type de bâti	Statut actuel
Lozère	Particulièrement stable	Marvejols	4841	CAO puis HUDA	Hommes isolés	2016	HLM	En fonctionnement. Transformation en HUDA au 1er janvier 2020
Gard	Éphémère	Le Vigan	3896	CAO puis HUDA	Hommes isolés	Février 16	Bâti privé, appartements	En fonctionnement. Transformation en HUDA au 1er janvier 2020
	Éphémère	Monoblet	688	CAOMI	Hommes isolés	Octobre 16	Ancien ITEP (bâtiment médico-social)	Terminé. Fin en février 2017
	Éphémère	Lasalle	1153	CAO	Hommes isolés	Février 17	Ancienne gendarmerie	Terminé. Fin en février 2018
	Éphémère	Saint-Hippolyte-du-Fort	3800	CAO	Hommes isolés	Décembre 16	Parc privé très dégradé	Terminé. Fin en 2018/2019
	Éphémère	Cendras	1856	CAO puis HUDA	Familles	mars-18	HLM	En fonctionnement. Transformation en HUDA 1er janvier 2020
	Éphémère	Alès	39 500	HUDA	Familles	Courant 2020	Parc privé	En fonctionnement. HUDA

Figure 58. Tâtonnements géographiques pour les places en CAO dans les Cévennes. Réalisation Élise Martin, 2023. Données de terrain.

II. C. …et le cadre réglementaire

Le déploiement anarchique des établissements à destination des personnes vulnérables s'explique aussi par les changements du cadre réglementaire et les évolutions des politiques publiques dans le champ du handicap et en matière d'asile.

II. C. 1. Associations, décentralisation et localisme : une gouvernance diluée

Après une première implantation qui était « le résultat d'enjeux géopolitiques locaux » (Rapegno, 2014, p. 237), le maintien de l'accueil du handicap dans le temps et la création de nouveaux établissements suit la même logique. La gouvernance du champ s'est néanmoins complexifiée à travers le temps, avec une multiplication des acteurs et des échelons impliqués.

En Lozère, celui qui donne un rayonnement spatial à l'accueil du handicap dans le département est Jacques Blanc, « point pivot de tout » (salarié du Clos du Nid, entretien 92). Il est le troisième acteur de ce que certains enquêtés appellent le « triptyque lozérien ». Appelé par l'Abbé Oziol pour être psychiatre au Clos du Nid, il multiplie les mandats politiques locaux, ce qui lui permet de plaider la cause de l'association dont il est rapidement le président (annexe 6d). Pendant plusieurs décennies, il est maire de La Canourgue et conseiller général au département de la Lozère. Jacques Blanc utilise son rôle de député dans les années 1970 pour plaider la cause des associations. Il se déplace à Paris pour « arracher directement les financements » au ministère de la Santé de l'aveu du directeur d'un établissement du bassin de vie (entretien 17)[39]. Le rayonnement de Jacques Blanc dépasse alors l'échelle locale. En tant que député, il est rapporteur de la loi de 1975 (encadré 17), loi fondatrice qui officialise, entre autres, la prise en charge du handicap par des associations gestionnaires. Cette action le consacre comme une figure de défense de la cause des personnes en situation de handicap à l'échelon national : « la loi de 1975 est une grande loi portée par Simone Weil, René Lenoir et moi modestement comme rapporteur. On avait le soutien du ministre de finances, Jean-Pierre Fourcade » (Jacques Blanc, entretien 2). En négociant avec les cercles fermés des ministères à Paris, il crée les conditions d'existence des établissements qu'il a lui-même participé à créer et développer (encadré 17).

La décentralisation change la donne. Avant 1980, la gestion du handicap est l'apanage des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et des Directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), des organes déconcentrés de l'État, simples relais des autorités centrales chargés de déployer à l'échelle territoriale les politiques publiques sanitaires élaborées au niveau national. Les lois de 1982-1983 (acte I de la décentralisation) transfèrent un certain nombre de compétences aux départements, notamment ce qui a trait au social et une partie du médico-social. La décentralisation permet aux associations de discuter et négocier directement avec le département pour les établissements à dimension sociale (foyers de vie) et toujours avec les DDASS et DRASS pour les établissements avec une dimension sanitaire (pour les personnes qui ont besoin de soins, en MAS et en FAM).

En 1986, une loi adapte la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé et instaure les schémas départementaux des établissements sociaux et médico-sociaux censés être une ébauche de planification médico-sociale (Rapegno,

[39] Jacques Blanc correspond directement avec les ministres et le président de la République. Il crée une association (dont il sera aussi président), « les Résidences Lozériennes d'Olt », et fait sortir de terre en 1972 une maison de santé pour maladies nerveuses et mentales (ancêtre des MAS) entre Marvejols et La Canourgue. Le site est inauguré à l'époque par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

Encadré 17. La loi de 1975 sur le handicap : « L'État confie aux associations ce qu'il ne sait pas ou ne veut pas faire » (Rosanvallon, 2004, p. 419 cité par Rapegno, 2014, p. 44)

La loi de 1975 met en avant les devoirs de la société et des pouvoirs publics vis-à-vis des personnes handicapées : importance de la prévention et du dépistage des handicaps ; obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés ; accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population ; et maintien des personnes handicapées chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie (loi 75-534). Elle encadre aussi la création et le financement des établissements médico-sociaux (loi 75-535). La loi de 1975 reconnait la « fonction d'avant-garde expérimentale » des associations (Rosanvallon, 2004, p. 419 cité par Rapegno, 2014, p. 44) et leur qualité d'acteurs experts. Dans sa thèse, Noémie Rapegno décrit les négociations directes entre associations, ministères et présidents de la République avant la décentralisation (Rapegno, 2014, p. 218 *ssq*).

2014, p. 176). Les schémas, qui ont pour finalité de répartir plus équitablement les établissements médico- sociaux sur le territoire, ne sont en fait pas suivis d'effet[40]. Les associations gestionnaires ne cessent de se développer et grossir dans les années 1970-1980. Cette absence de planification et la grande liberté des départements engendrent des formes de localisme. À la Pradelle, par exemple, si les acteurs initiateurs (chapitre 5) ont négocié directement avec le département et la DDASS pour l'ouverture, le déploiement associatif et la création d'établissements ne restent pas cantonnés à la vallée Borgne[41]. Le nombre d'établissements du Clos du Nid croît lui de façon exponentielle dans un espace restreint, du fait de la place qu'occupe Jacques Blanc au conseil général (annexe 6e). Président de 1986 à 2004, c'est lui qui est aux manettes de la collectivité qui finance une partie des établissements médico-sociaux du département. Entre 1981 et 2010, le taux d'équipement de la Lozère augmente fortement, et cela de façon progressive. Alors que la population lozérienne âgée de 20 à 59 ans a faiblement augmenté durant les trente dernières années (de près de 4 %), le nombre de places en structures d'hébergement pour adultes a plus que quadruplé (Rapegno et Ravaud, 2015).

Jacques Blanc succède à l'Abbé Oziol et son système de patronage. Il défend l'association, profite de ses différents mandats pour se placer en médiateur et négociateur entre différents échelons politiques. La décentralisation qui vise plus d'égalité territoriale est contournée par Blanc lorsqu'il parvient à être élu à la tête du conseil général. Dans les Cévennes, les intrications semblent moins manifestes. Si les acteurs qui président la Pradelle sont connus et reconnus par les acteurs politiques locaux, l'enquête ne montre pas d'interactions aussi fortes entre la politique locale et le secteur médico-social.

II. C. 2. Exil, la dispersion comme stratégie de l'État

Contrairement au champ du handicap dont la gouvernance est répartie entre différents acteurs à différents échelons, celle de l'exil reste verrouillée par l'État (Slama, 2020). Les dispositifs d'accueil continuent d'être pilotés par le pouvoir régalien soumis aux « besoins d'accueil croissants »

[40] « Cette planification très souple laisse une grande liberté aux départements dans l'élaboration du schéma comme dans son application. Ces prémisses de planification sont très éloignés de la planification sanitaire étatique et rigide » (Rapegno, 2014, p. 176).

[41] Sésame Autisme se diffuse dans le sud du Gard et dans l'Hérault pour coller aux demandes et aux besoins. L'association ne reste pas cantonnée aux Cévennes (voir figure 44, chapitre 5).

(selon l'UNHCR) relatifs au contexte international (crises en Afghanistan, guerre en Ukraine, etc.) et européen (accords avec les pays voisins sur l'accueil). Si le paysage de l'accueil du handicap se modifie peu, de nouveaux acteurs rentrent en jeu dans un territoire donné et sur le temps long, notamment de « nouveaux opérateurs », ce qui implique des recompositions locales.

Ces dernières années, l'État a continué à intensifier la dispersion des personnes exilées et à cibler de façon chiffrée les territoires qui n'accueillent « pas assez ». Selon ce critère, le Gard a accueilli de nombreuses places en CAO et de personnes *réinstallées* en proportion de sa population, alors la Lozère est restée relativement en deçà des attendus jusqu'en 2019 (annexe 6f). L'accélération de l'arrivée de familles *réinstallées* en Lozère obéit donc à cette logique chiffrée. Le dispositif amorcé en 2020 à Marvejols prend de l'ampleur en 2021, lorsque douze familles afghanes arrivent dans l'urgence, ce qui rappelle les installations précipitées des premières places en CAO en 2015-2016. « Les personnes sont arrivées du jour au lendemain. Quarante-quatre personnes sont d'abord arrivées. Elles sont arrivées à Paris et ont pris le bus jusqu'en Lozère. Elles ont d'abord été hébergées dans des gîtes de la Canourgue et Mende, le temps de meubler les logements. Les logements étaient répartis sur l'ouest lozérien : deux au Massegros, un à Marvejols, un à Bourgs-sur-Colagne et un à Saint-Alban-sur-Limagnole. La DDCSPP a dégainé très vite. À Paris ça marche, mais pas ici. C'est gérable uniquement pour des gens autonomes dans leur déplacement. Le Massegros est à quarante-cinq minutes de route de Mende. On ne le savait pas, mais il se trouve qu'il y avait une femme enceinte, ce n'était pas facile » (Louisa, entretien 73). La mise en place du dispositif *réinstallés* dans l'ouest lozérien est en partie guidée par la disponibilité du bâti. Dans le contexte d'urgence, l'avis du maire n'est pas toujours pris en considération. Au Massegros par exemple, commune de 900 habitants isolée sur le Causse de Sauveterre, le maire n'a par exemple pas été consulté. Cette absence de discussion et l'isolement du village ont conduit à l'échec de l'accueil.

L'injonction à accueillir passe également par l'arrivée de « nouveaux opérateurs » sur le territoire que les services de l'État désignent comme « du sang neuf » (Jolibert, DDCSPP, entretien 15). Cette stratégie de l'État consistant à faire venir de nouveaux acteurs du monde social, notamment extraterritoriaux, permet d'ouvrir plus de places d'accueil d'un côté et aux associations d'étendre leur palette d'activités, ce qui n'est pas sans engendrer des concurrences[42]. Au quotidien, l'arrivée de ces nouveaux opérateurs bouscule la gouvernance locale de l'accueil et active des formes d'appropriation territoriale dans un contexte renouvelé de course au logement. Aurore, association parisienne, tente de s'éloigner de Marvejols pour se déployer et ainsi ne pas empiéter sur d'autres associations comme la Traverse (CAO/HUDA de Marvejols). Les entretiens et le travail d'observation ont montré que les nouveaux acteurs ne connaissent pas bien le terrain, ce qui explique aussi cette impression de « tâtonnement géographique » dans la localisation des sites

[42] « Lorsque les opérations de réinstallation des réfugiés syriens ont débuté, les partenaires associatifs dits « historiques » ont été sollicités par le ministère de l'Intérieur pour s'occuper de l'accueil et de l'accompagnement de ces personnes. Mais avec la montée en charge des opérations d'accueil consécutives à la déclaration avec la Turquie, ces acteurs ne pouvaient pas répondre à tous les besoins d'accueil dans des délais rapides. C'est ainsi que de nouveaux opérateurs associatifs ont proposé leurs services en répondant à un appel à propositions spécifique du Fonds asile, migration et intégration (FAMI) de l'Union européenne. Ces organisations, comme France Horizon, le Groupe SOS, Aurore ou Viltais, proviennent du secteur de l'inclusion sociale. […] La réinstallation a ainsi constitué une opportunité pour ces organisations de consolider leurs activités dans les secteurs de l'immigration et de l'asile. Cette multiplication des opérateurs a eu pour effet de créer des compétitions entre eux pour capter des logements sur un même département. Cela a pu inciter les préfectures ou les DDCSPP à davantage encadrer les lieux d'installation des dispositifs d'accueil des réfugiés réinstallés, particulièrement dans les territoires ruraux et dans les petites villes pour éviter que les élus de ces communes soient sollicités trop souvent » (IFRI, 2019).

choisis (voir *supra*, le rôle d'Aurore au Massegros).

III. *À la fin*, un recentrage urbain de l'accueil

L'analyse longitudinale et diachronique des deux accueils tend à montrer qu'ils se caractérisent, après une dispersion dans les périphéries rurales, par un mouvement de recentrage sur les pôles urbains malgré leurs divergences (temporalités, modes de gouvernance, politiques publiques segmentées). Les petites villes deviennent des lieux d'élection pour les acteurs de l'accueil à la recherche de lieux centraux et accessibles. Cette bascule s'observe depuis une vingtaine d'années pour le handicap mais est plus récente et toujours en cours pour l'exil dont l'accueil se recompose au gré des contextes français, européen et international. Ce report de l'accueil sur les villes engendre de nouveaux défis notamment pour l'accès au logement.

III. A. Un report vers les villes supérieures de la hiérarchie urbaine

Les petites villes de Marvejols et Saint-Jean-du-Gard semblent être de la bonne taille pour accueillir. En effet, la qualité de vie, la diversité des cercles de sociabilités ou encore une gamme de services plus élevée, assortis d'une meilleure connexion au reste du territoire leur permettent d'attirer les acteurs de l'accueil (Édouard, 2019)[43]. La figure 59 met en valeur cet effet d'emboîtement et le report de l'accueil sur les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine. Les villes deviennent progressivement des centres de l'accueil de la vulnérabilité. Dans le cas du handicap, cette convergence se dessine depuis les années 2000. Pour l'accueil de l'exil, l'attrait des petites villes est plus récent.

III. A. 1. Handicap, le changement de paradigme autour de l'inclusion

Les années 2000 marquent un tournant dans les politiques médico-sociales et le début d'une « transformation de l'offre d'accueil ». Ce tournant est la conséquence de plusieurs lois qui reconnaissent les droits des personnes en situation de handicap (Rapegno, 2014, p. 91). La loi 2002-2 puis la loi 2005-102 (qui rénovent la loi de 1975) considèrent la « personne handicapée » comme un citoyen à part entière qui doit être inclus à la communauté en tant qu'individu unique[44]. La dynamique d'inclusion se traduit concrètement par la volonté de stopper progressivement la création de nouveaux établissements médico-sociaux (EMS) dont l'existence achopperait à l'émancipation des personnes accueillies, de procéder à la création de « services médico-sociaux »[45] et de promouvoir le logement dans la cité.

[43] Cette idée sera nuancée dans la partie suivante.

[44] Une des cinq orientations de la loi du 2 janvier 2002 est de promouvoir et d'affirmer les droits des usagers. La Loi de 2005 poursuit sur cette ligne « en faisant entrer le handicap dans le registre général du droit commun. L'action publique en faveur des personnes handicapées s'affranchit d'une réponse limitée à la prise en compte de besoins spécifiques. L'action de solidarité doit désormais être orientée vers la participation de la personne handicapée à la vie sociale ordinaire. Ce qui implique une mise en accessibilité globale de la plupart des registres de la vie sociale afin de favoriser la participation des personnes handicapées » (Grimaud, 2012)

[45] En 2005, un décret institue les « services » à destination des personnes handicapées que sont par exemple les SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). « Les services, très minoritaires dans les années 1980, ont connu, à partir des années 1990 et 2000, un fort développement grâce à une évolution culturelle, à l'élévation des compétences des professionnels, ainsi qu'à la prise en compte des capacités d'autonomie et d'aspiration à une vie plus indépendante des usagers » (Zribi, 2021).

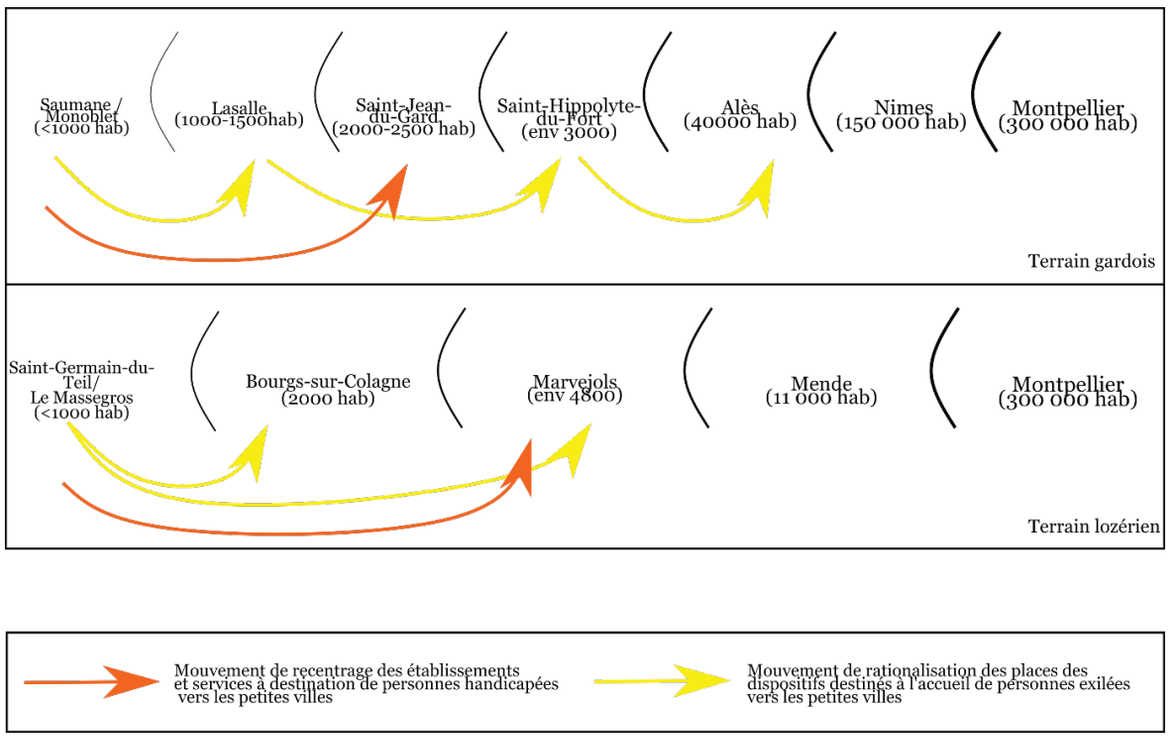

Figure 59. Emboîtement d'échelles et report de l'accueil sur les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine. Réalisation Élise MARTIN, 2023.

Dans les années 1990, Marvejols commence à accueillir les appartements des premiers externes. Les services extérieurs de chaque établissement prennent de l'ampleur et le nombre d'appartements loués à destination de travailleurs d'ESAT dans la ville croît d'année en année. Les services extérieurs finissent par être mutualisés pour former le SAE au cours des années 2010. Aujourd'hui, soixante-dix personnes sont suivies par le service et vivent dans le centre-bourg de Marvejols (chapitre 4).

Dans les Cévennes, on observe ce même phénomène de recentrage sur le pôle urbain de la vallée. Dans les années 1990-2000, le directeur décide la mise en place de logements à Saint-Jean-du-Gard. Cela commence en 1992 par l'achat du foyer « Le Rhode », un ancien mas cévenol (chapitre 4), qui a pour but de rapprocher certains résidents des dynamiques de Saint-Jean. « J'ai voulu implanter La Pradelle dans des lieux plus urbanisés, dès que cela a été possible. Le maire de Saumane râlait parce qu'il disait "c'est comme le Gardon, tout descend sur Saint-Jean". L'idée c'était de ne pas faire un espace où y a une trop grande concentration, trop grande densité d'adultes [en situation de handicap] » (Bourdély, entretien 57). S'en suit la location de plusieurs appartements dans la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard, dans l'idée de faire des appartements thérapeutiques (figure 32). « Sur Saint-Jean-du-Gard on a fait un réseau d'appartements. On a commencé par trois personnes, puis deux de plus, puis après six ou sept ou huit… » (Bourdély, entretien 57). En 2003, l'association ouvre un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) pour accompagner des travailleurs d'ESAT externes (figure 32). Comme pour le SAE à Marvejols, les personnes s'y rendent en sortant de l'ESAT le soir, avant de regagner leur logement. Elles y relèvent leur courrier, viennent discuter, se confier ou encore faire un point sur leur traitement médicamenteux.

Si les années 2000 marquent le ralentissement de la création de nouveaux établissements au profit des services, quelques structures voient le jour sur les deux terrains. Au Clos du Nid, certains

sites anciens sont rénovés ou déménagent[46]. L'IMP historique de Saint-Germain-du-Teil est définitivement abandonné (figure 37, chapitre 5). Une structure neuve est créée dans le village au milieu des champs en 2005 pour accueillir les personnes relevant de MAS (MAS enquêtée, photographie 52)[47]. Dans les Cévennes, un FAM est créé *ex nihilo* à la sortie de Saint-Jean-du-Gard (photo 49, chapitre 4), les sites de Saumane ne suffisant plus à accueillir de nouveaux résidents.

III. A. 2. L'optimisation spatiale, une stratégie des opérateurs de l'exil

Même si le déploiement de l'accueil de l'exil est plus récent, il suit un même mouvement de recentrage vers les petites villes du bassin, c'est-à-dire vers Marvejols en Lozère et vers Alès dans le nord du Gard. Cette dynamique de reconcentration des places et des dispositifs est visible pour l'accueil piloté par l'État dans les deux départements. Après avoir tenté d'ouvrir des places de CAO à Monoblet, à Lasalle puis à Saint-Hippolyte-du-Fort dans une dynamique de dispersion, La Clède, qui est l'opérateur du nord du Gard, décide de se rétracter et de concentrer les places au Vigan, à Alès, et à Cendras, dans sa périphérie. Cette optimisation résulte de plusieurs facteurs et notamment de la « routinisation » (Bouagga, 2019) d'un dispositif qui se voulait d'abord temporaire. De fait, en quelques années, le CAO est devenu « un maillon » (*ibid.*) de la politique d'hébergement des exilés puisque les CAO ont été transformés en places d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) sur décision du ministère de l'Intérieur en 2020[48]. « Jusqu'à maintenant, les financements étaient annuels avec aucune garantie de renouvellement d'une année sur l'autre. Depuis 2020 on a signé une convention triennale donc on a un peu plus de lisibilité sur le HUDA, parce qu'on sait qu'on sera financé jusqu'en 2022 » (responsable actuel pôle migrants, La Clède, entretien 58). Ce changement juridique et le fait que le dispositif se pérennise poussent l'opérateur à réfléchir à l'accueil dans la durée. Celui-ci engage dans ce sillage une progressive rationalisation des places (figure 60).

La même dynamique s'observe autour du dispositif réinstallés en Lozère. La tentative de dispersion des places analysée précédemment n'a pas fonctionné, d'après une salariée d'Aurore. La captation de logements a été trop rapide et ils se sont révélés trop éloignés les uns des autres (figure 61, phase 2). Au fil du temps et de l'expérience du terrain, l'opérateur s'est recentré sur la petite ville de Marvejols et les villages attenants dans une logique d'optimisation spatiale, alors même que l'objectif était de ne pas concentrer tous les accueils à Marvejols où la Traverse était déjà présente (voir *supra*).

Ces dynamiques communes ont toutefois des motivations différentes sur les deux terrains. Dans le cas des Cévennes, la rationalisation des places s'explique par la marginalité de certains villages (figure 60). La Clède met fin au CAO de Lasalle (dans l'ancienne gendarmerie, voir *supra*) pour des questions d'éloignement, comme en témoigne le chef du pôle migrants : « on a essayé de rapprocher de sites plus importants pour avoir moins de transport, moins de perte de temps dans

[46] La période des années 2000 est enfin celle où le Clos du Nid commence à développer des activités expérimentales uniques à l'échelle du territoire national dans le but de se démarquer (chapitre 5), phénomène qui s'est accentué dans les années 2010.

[47] Voir la carte au chapitre 4. Le village possède aujourd'hui un foyer et deux MAS.

[48] Les HUDA comme les CAO relèvent du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) alors que les CADA sont des établissements médico-sociaux qui dépendent du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Les HUDA abritent des demandeurs d'asile comme les CADA mais le coût par personne pour l'accompagnement est moindre (16,25 euros par jour par personne en HUDA, 19 euros en CADA). Les personnes qui arrivent en HUDA ne sont plus des exilés de « la Jungle de Calais » mais des personnes qui viennent de grandes métropoles comme Paris ou Montpellier et qui sont redirigées dans des départements ruraux comme précisé précédemment.

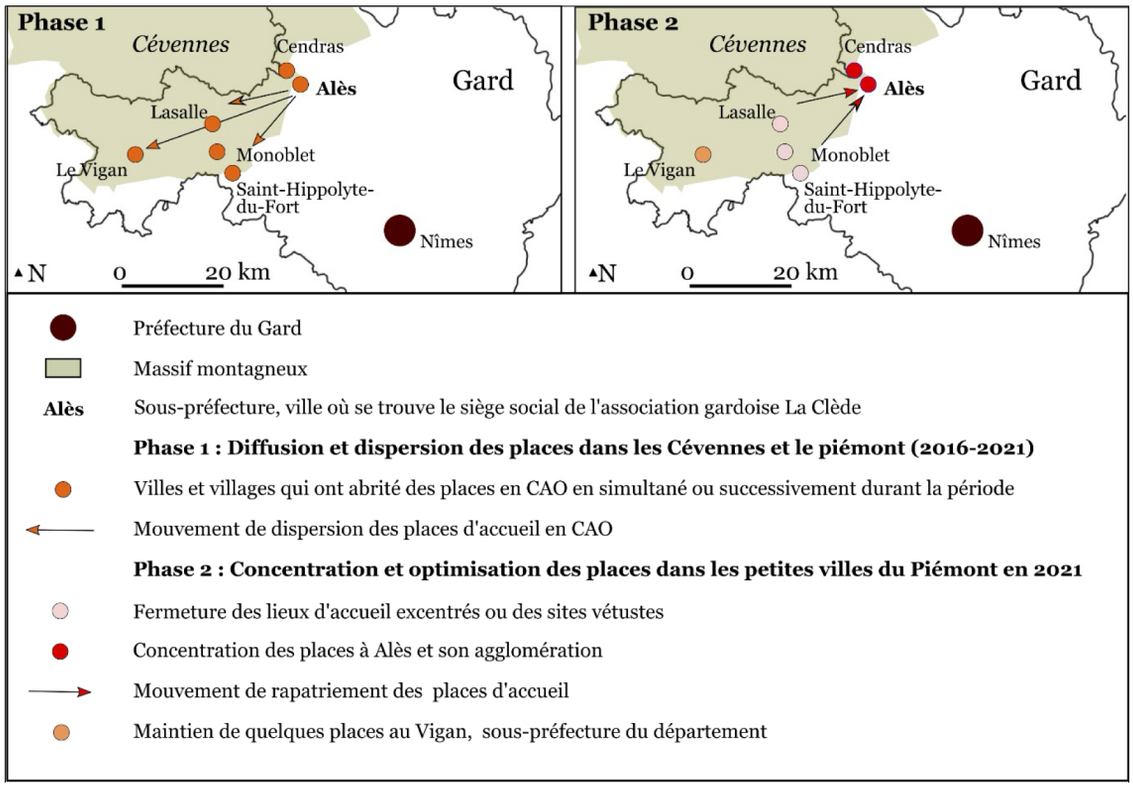

Figure 60. Déploiement non planifié des places en CAO (phase 1) puis concentration vers les espaces urbains du piémont cévenol (phase 2). Réalisation Élise MARTIN, Inkscape, 2022.

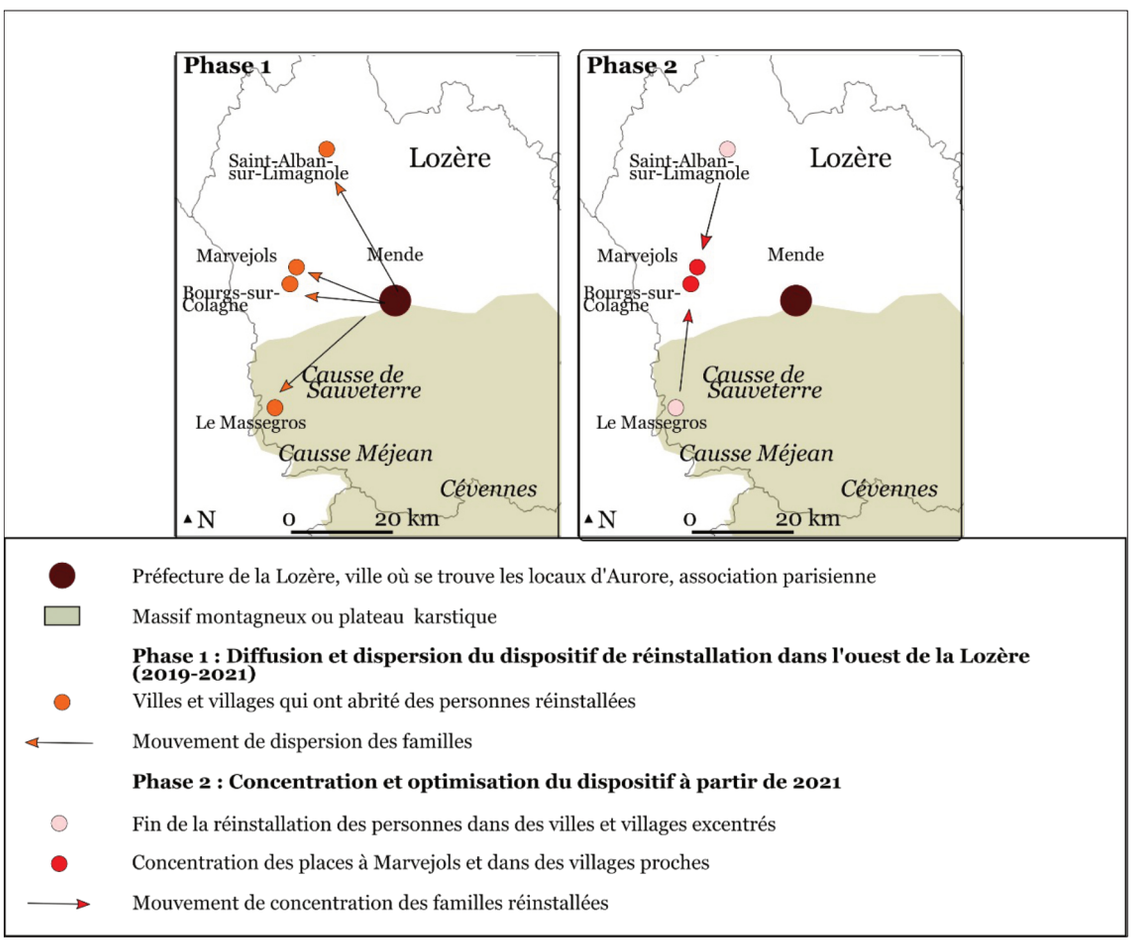

Figure 61. Déploiement de l'accueil de personnes exilées dites *réinstallées* (phase 1) puis concentration vers les pôles urbains (phase 2). Réalisation Élise MARTIN, Inkscape, 2022.

les déplacements » (responsable actuel pôle migrant, La Clède, entretien 58). En 2021, l'association choisit de baisser le nombre de places au Vigan afin de se recentrer sur Alès et Cendras, également « à cause de l'éloignement ». « Le fait qu'il y ait vingt-cinq places au Vigan, ça nous obligeait à y aller au moins deux fois par semaine. Alès-Le Vigan c'est une heure trente aller et une heure trente retour. Cela faisait trois heures de trajet sur une journée de sept heures avec l'impossibilité de voir tous les résidents en l'espace de quatre jours. On a baissé le nombre de places au Vigan. Du coup, on peut se permettre de venir là-bas sur une seule journée complète pour les permanences et des rendez-vous individuels. […] On est plutôt dans le maintien de l'existant et pas dans l'idée de se redéployer, se reperdre… » (entretien 58).

En Lozère, l'expérience fait dire aux opérateurs que les personnes exilées ne peuvent être durablement prises en charge dans des espaces peu accessibles ou trop éloignés des lieux où effectuer les démarches administratives, notamment Mende. Après l'arrivée rapide des soixante-dix Afghans en 2021, une salariée explique la nécessité de faire marche arrière et de se recentrer : « Au Massegros par exemple ce n'était pas gérable. Les gens n'étaient pas autonomes dans leur déplacement. Le Massegros-Mende c'était quarante-cinq minutes de route. On a enfermé les gens dans l'assistanat » (Louisa, Aurore, entretien 73). La travailleuse sociale, seule pour accompagner des personnes tout juste arrivées, devait se déplacer du Massegros dans le sud-ouest lozérien à Saint-Alban-sur-Limagnole en Haute-Lozère (figure 61, phase 1). Comme pour la Clède, c'est la distance et la durée du trajet qui ont eu raison de l'installation des lieux d'accueil dans des espaces isolés. Alors même que le dispositif se recentre principalement sur Marvejols, l'association cherche des logements dans des villages proches et accessibles sans voiture du fait du manque de transport en commun dans le bassin de vie (voir chapitre 2). Le village de Bourgs-sur-Colagne, à quelques minutes au sud de Marvejols, est décrit comme idéal pour cette raison : « Bourgs-sur-Colagne c'est très bien ! Les gens peuvent aller à Marvejols en vélo, c'est pratique » (Louisa, Aurore, entretien 73).

III. B. Centres-bourgs et nouvelles concurrences pour l'espace

Le report de l'accueil vers les villes supérieures de la hiérarchie urbaine engendre de nouvelles concurrences pour l'espace. Les acteurs de l'accueil s'engagent dans une course au logement digne dans les centres-bourgs de Marvejols et de Saint-Jean-du-Gard, ce qui implique notamment pour eux de diversifier leurs interlocuteurs sur le terrain.

III. B. 1. La course au logement digne, un défi dans les centres des petites villes

Les acteurs de l'accueil profitent du fait que les petites villes du Massif central proposent beaucoup de logements vacants, à savoir du bâti « qui n'est pas utilisé, tout ou partie de l'année, ni comme résidence principale, ni comme résidence secondaire ou pour des séjours temporaires » (Nestier, 2021, p. 18, reprenant Segaud *et al.*, 2002).

Dans le chapitre 2, je montre que les villes de Saint-Jean-du-Gard et Marvejols possèdent des taux de vacance du bâti particulièrement élevés. À Saint-Jean-du-Gard, presque 20 % du parc est vide et inutilisé tandis que ce taux cela atteint presque 25 % à Marvejols. Ces logements disponibles dans les deux petites villes ne sont cependant pas en bon état. La dégradation s'explique en particulier par l'ancienneté du bâti. Sur les deux terrains, plus de la moitié du parc a été construit avant 1975 : situés dans des rues anciennes étroites, les logements sont sombres et marqués par des taux d'humidité importants. Mal isolés, ils placent leurs habitants dans une situation de précarité

énergétique. Une étude produite par les services de l'agglomération d'Alès, à laquelle appartient Saint-Jean-du-Gard, montre ainsi qu'en 2011 un quart du parc privé était « potentiellement indigne » (26,4 %)[49]. Sans être nécessairement insalubres[50], les logements des centres-bourgs semblent peu hospitaliers. Une salariée d'Aurore raconte par exemple le malaise d'une famille syrienne *réinstallée* en 2020 en Lozère. D'abord abritée dans un appartement de ville dans le centre-bourg de Marvejols, elle a rapidement demandé à déménager face au caractère « déprimant » du logement (Louisa, entretien 73).

L'état général des logements place ainsi les acteurs de l'accueil dans une situation ambivalnte. Il est relativement simple de trouver des logements à louer mais difficile d'en trouver qui soient sains et habitables sans rénovation (voir chapitre 2, III). Les différents acteurs s'orientent donc vers les mêmes logements, ce qui engendre une course aux habitations dignes et donc une forme de concurrence pour l'espace, phénomène inédit et paradoxal pour des centres-bourgs marqués par le déclin (Brouard-Sala, 2021).

III. B. 2. La diversification des interlocuteurs dans la captation foncière

Dans les premiers temps de l'accueil (voir *supra*), le bâti destiné à abriter des personnes en situation de handicap et des personnes exilées était un bâti hérité reconverti. Dans le cadre du changement de besoins et de la quête de centralité, les recherches s'orientent vers des logements plus petits, à même d'accueillir des personnes seules (handicap) ou des familles (exil). La recherche d'appartements et de maisons engendre une diversification des interlocuteurs dans la captation foncière, des bailleurs sociaux aux propriétaires privés.

Qu'il s'agisse du champ du handicap ou celui de l'exil, les bailleurs sociaux s'affirment comme des acteurs centraux de l'accueil. Dans le cas du handicap, les négociations avec ce type d'interlocuteur sont anciennes. En Lozère, l'abbé Oziol contractualise dès les années 1960 avec un bailleur social du département. « J'avais repéré un terrain situé dans la proche banlieue de la ville, encore vierge de constructions, le quartier de Costevieille, tout en haut près de la gare » (Oziol, 1976). Aidé par des soutiens financiers[51], il paie la Société coopérative des HLM de la Lozère[52] qui procède à la construction. Ce bâtiment appartient aujourd'hui au Clos du Nid et en abrite la Direction générale. Plus tard, l'association a acheté plusieurs immeubles de l'ensemble HLM « la Rodde » dans le centre de Marvejols, qui abrite aujourd'hui dix-neuf appartements de résidents du dispositif SAE.

Dans les Cévennes, les gestionnaires de la Pradelle travaillent aussi de longue date avec des bailleurs sociaux. Dans les années 1980, le directeur « veut faire construire des maisons » à Saumane pour accueillir les résidents qui ne sont pas en capacité de travailler. Les organismes financeurs, notamment le département, le convainquent de faire appel à un office HLM gardois en difficulté financière. Pour se développer, l'association doit accepter « la contrepartie » (Bourdély, entretien 57) demandée. C'est donc l'Office HLM Habitat du Gard qui construit en 1991 les sites de Saumane (voir *supra*).

[49] Programme local de l'habitat intercommunal – Alès agglomération 2014-2019.

[50] Un logement est insalubre lorsqu'il nuit à la santé des occupants en raison de son état.

[51] « Grâce au soutien du préfet Séguy un financement à cent pour cent du Service de l'Équipement. La Caisse régionale de Sécurité sociale se chargea du mobilier et de l'aménagement. La municipalité apporta aussi son concours. Il ne restait plus qu'à céder le tout à la Société des HLM de la Lozère » (Oziol, 1976, p. 325).

[52] La Société crée les premiers immeubles locatifs dans les villes de Lozère entre 1951 et 1965.

Dans le champ de l'accueil de l'exil, les bailleurs sociaux sont aussi des acteurs incontournables à la différence près, toutefois, que les opérateurs de l'exil n'achètent pas les bâtiments, mais les louent. Ils sont aidés dans leur recherche par les services de l'État (DDCSPP) qui assistent aux réunions régulières des acteurs du logement pour se positionner sur d'éventuels appartements vacants. La recherche de solutions dans le domaine du logement social s'explique par la faible pression qui s'exerce sur celui-ci[53].

À Marvejols, les nombreux logements sociaux vides du quartier Costevieille constituent une aubaine[54]. La directrice de La Traverse explique la captation des quelques appartements : « tout a été super rapide. On a négocié avec une des sociétés de HLM, enfin le directeur et le président de l'époque ont négocié, ils ont fait les marchands de tapis en gros. Ils ont pris des apparts parce que ça arrangeait, ils ont négocié les tarifs » (entretien 37).

Une dynamique similaire s'observe dans le Gard, à savoir une pression faible sur le logement social dans certaines communes. Le tableau suivant (figure 62) met en évidence un gradient de pression descendant en s'éloignant d'Alès. La pression s'exerce sur la première couronne de la sous-préfecture et décroit lorsqu'on s'approche des villes du piémont (Anduze) et des premières pentes des Cévennes (Saint-Jean-du-Gard). Une famille afghane accueillie à Lasalle par le collectif villageois a par exemple obtenu une place dans le quartier HLM de Saint-Jean-du-Gard au bout de seulement quelques mois, une fois son statut de réfugié obtenu (au moment donc de son entrée dans les dispositifs de droit commun). Ce délai est particulièrement court en comparaison de l'attente dans les villes de la plaine (Nîmes ou encore Montpellier).

Commune	2016	2017	2018	Moyenne
Saint-Christol-lès-Alès	3,8	6,6	5,8	5,4
Saint-Hilaire-de-Brethmas	3,6	6,3	6,2	5,4
Saint-Privat-des-Vieux	3,1	—	4,4	3,8
Saint-Martin-de-Valgagues	2,2	2,5	4,9	3,2
Alès	2,6	3,3	2,7	2,9
Anduze	4,5	3,2	—	2,6
Salindres	—	3,3	4	2,4
Saint-Jean-du-Gard	—	—	2,1	2,1
Boisset-et-Gaujac	—	—	2,1	2,1
Saint-Florent-sur-Auzonnet	1,3	1,9	2,1	1,8
Les-Salles-du-Gardon	1,2	1,8	1,3	1,4
La Grand-Combe	1,2	1,5	1,3	1,3
Cendras	0,8	1,5	0,9	1,2

Figure 62. Évolution de la pression de la demande en logement social entre 2016 et 2018. Données Rapport Urbanis/Programme Local de l'Habitat 2021-2026/CRHH 16 Novembre 2021.

[53] En cela les opérateurs et la DDCSPP suivent les injonctions de l'État. Il est demandé de mobiliser des logements qui, pour le parc social, tiennent compte des situations locales, notamment du contexte social et des tensions sur la demande de logement social. En particulier, il s'agit d'exclure les secteurs où les tensions sont particulièrement fortes et pour lesquels la mobilisation du parc privé devra être privilégiée » (appel à projets pour la mise en œuvre du programme de réinstallation en Occitanie 2020-2021).

[54] Un diagnostic datant de 2015 explique cette vacance par l'isolement du quartier et la taille inappropriée des appartements (logements de grande taille avec trois-quatre chambres, loyer et charges élevées : voir PDALHPD Lozère).

En même temps qu'il permet de loger les personnes exilées, le logement social vacant peut renforcer l'isolement des personnes et les renvoyer à une forme de marginalisation. C'est le cas du quartier de Costevieille (photographie 96), déjà évoqué à plusieurs reprises. Les demandeurs d'asile « en colocation » sont logés dans des appartements excentrés, au-delà de la ligne de chemin de fer qui fait figure de frontière. Ces quelques mots de la cheffe de service de la Maison des solidarités (MDS) de Marvejols, interrogée au sujet du HUDA, sont sans équivoque : « à l'occasion d'une réunion à la mairie, j'ai entendu des gens dire "ouais ils sont tous là-haut, ils n'ont rien à faire, ils sont perdus, personne ne s'en occupe" » (entretien 11).



Photographie 96. Le quartier excentré de Costevielle (second plan moitié gauche) et la voie de chemin de fer comme frontière intraurbaine, à Marvejols. Photographie Élise Martin, septembre 2020.

Le cas de Cendras (voir figure 60), située à proximité d'Alès, dans le terrain gardois fait écho à ce cas marvejolais. L'association La Clède a choisi d'installer plusieurs familles (vingt personnes) dans le quartier de Fonzeaux, créé dans les années 1950-1960 pour loger les mineurs et leur entourage[55]. Le site, peu accessible et à distance du centre-bourg est stigmatisé du fait d'actes récurrents de délinquance (Objectif Gard, 2020). Le lieu n'a pas été choisi pour son site, mais plutôt pour sa situation à proximité d'Alès où se trouvent les locaux de La Clède. « Cendras c'est à 10 km d'Alès, donc c'est un petit village qui est à la fois proche et éloigné d'Alès, mais c'est vrai que voilà c'est un village assez particulier. Du point de vue de la topologie il y a le cœur de village et en périphérie une petite zone d'habitations à loyer modéré. C'est un peu à l'extérieur de la ville. Il y a qu'une route qui y mène, ça fait un monde. Quand on prend cette route-là on sait qu'on va sur la zone on va dire, la zone des HLM » (entretien 58). Si la rationalisation des places traduit une volonté de faciliter le travail des salariés, le choix de quartiers de logements sociaux isolés rappelle le déclassement que connaissent les populations issues de l'immigration depuis plusieurs décennies (Barou, 2014).

À côté des bailleurs, les particuliers ou propriétaires privés deviennent également, malgré eux, des acteurs dérivés de l'accueil. Dans des espaces où le marché du logement est moins tendu et moins cher, les propriétaires de petits appartements sont les cibles des associations de l'exil

[55] Le quartier a été progressivement vidé de ses habitants avec la fin des activités minières. On trouve le même phénomène qu'à la Grand-Combe malgré leur proximité à Alès (figure 60), les quartiers HLM des deux communes ne jouissent pas d'une bonne image et sont délaissés.

comme du handicap. Une partie des appartements loués par le Clos du Nid pour les soixante-dix personnes accompagnées par le SAE (figure 29, chapitre 4) ou encore les appartements thérapeutiques dans Saint-Jean-du-Gard appartiennent ainsi à des particuliers. Une salariée du Clos du Nid a d'ailleurs pour principale mission de démarcher les bailleurs et les propriétaires pour trouver de nouveaux logements. Les associations en charge des personnes exilées se tournent aussi vers le parc privé. C'est par exemple le cas d'Aurore en Lozère dans le cadre du programme *réinstallés*.

* * *

L'analyse longitudinale des accueils du handicap et de l'exil dans les deux territoires montre des récurrences, à savoir un déploiement des lieux d'accueil dans les périphéries (voir dans la *marge de la marge*). À l'épreuve du terrain, les acteurs finissent peu ou prou par se recentrer sur les petits pôles urbains plus accessibles. La concentration de populations vulnérables dans les petites villes engendre des concurrences fortes pour l'espace et rebat les cartes de la cohabitation entre les accueillis et les habitants.

Chapitre 7. Recompositions des territoires par l'accueil. Inflexions et réagencements socio-économiques des sociétés rurales

L'accueil prend place dans des territoires de marge, à l'économie fragilisée, et ce quelle que soit l'époque ou le « moment de la marge ». Le chapitre 6 a montré la façon dont les acteurs s'emparent de la marginalité et de la déprise matérialisées notamment par la vacance du bâti et la disponibilité du logement puis il a permis de mettre en évidence la façon dont l'accueil s'inscrit dans les territoires et se déploie dans le temps.

Le chapitre inverse la focale et vise à répondre aux questions suivantes : quel rôle joue l'accueil dans le bassin de Marvejols et dans les vallées cévenoles étudiées ? Comme l'accueil modifie-t-il les territoires ? De quelle façon, dans quelles proportions ? Ce chapitre aborde ainsi la question des recompositions territoriales et des transformations qui ont cours à cause ou grâce à l'accueil en tant qu'activité pourvoyeuse d'emplois mais aussi de mise en coprésence des habitants avec une population nouvelle. Comment la société d'accueil, en tant que communauté pré-constituée, réagit-elle ? Que signifie vivre dans un territoire où sont accueillies plusieurs centaines de personnes en situation de handicap avec une déficience intellectuelle ? Quelle est la place faite aux nouveaux venus en demande d'asile dans un bassin de vie comme celui de Marvejols où les « étrangers » sont pointés du doigt, à l'instar des générations descendantes d'immigrés marocains ?

La thèse défendue est que l'accueil, qu'il soit bref ou long, ponctuel ou durable, modifie les interactions entre espace et société (Le Gall, 2011, p. 637-638), en l'occurrence ici des sociétés rurales. L'accueil peut être un point de bascule du système territorial ou plutôt représenter quelque chose de l'ordre de l'inflexion. Dans ce cas, il ne rebat pas nécessairement les cartes des structures socio-économiques.

La première partie du chapitre met en évidence l'idée d'une bascule territoriale provoquée par l'installation de lieux d'accueil du champ du handicap. Dans les deux terrains, cet accueil au long cours bouscule le système économique en générant des emplois. L'accueil du handicap porte et soutient l'économie présentielle, « portée par la consommation de biens et de services effectuée — directement ou indirectement — pour le compte de personnes présentes dans un territoire donné » (Ruault, 2017). Les personnes qui accueillent et celles qui sont accueillies consomment et utilisent les services marchands et non marchands locaux (Talandier et Jousseaume, 2013). L'accueil des personnes exilées ne provoque pas une bifurcation a lui tout seul. Relevant plus de l'inflexion, il se greffe sur le système économique orienté autour du médico-social (voir chapitre 5).

La deuxième partie analyse les changements plutôt sous l'angle des sociabilités et tente de comprendre la façon dont la société rurale accueille l'autre dans la communauté (Stavo-Debauge, 2017 et 2018). Elle donne plus précisément à voir la façon dont les habitants apprennent à cohabiter avec les personnes accueillies en analysant les interactions entre groupes sociaux dans différents espaces (voisinage, interstices, espaces publics, transports). Si les personnes exilées et en situation de handicap sont parfois intégrées à la communauté et deviennent des habitants à part

entière, notamment dans le cadre d'événements festifs et de loisirs, leur présence est sans cesse négociée et réactive des clivages antérieurs (chapitre 2).

I. Une *care economy* : l'accueil à la base d'une économie présentielle et domestique

À l'aube des années 2000, Yves Negro s'interrogeait dans un article d'*Économie rurale* : « le secteur sanitaire et social en milieu rural : un secteur d'avenir ? » Dans son article il mettait en avant « la large diffusion spatiale » des établissements et services sanitaires et médico-sociaux et le lien entre soin et développement économique local (Negro, 1996). Peu de recherches en géographie ont été cependant effectuées depuis pour mettre en évidence le lien entre *care* et développement territorial. Sébastien Fleuret l'a fait pour les hôpitaux (2009) dont la localisation est néanmois principalement urbaine. La thèse de Noémie Rapegno est ici, encore une fois, particulièrement éclairante puisque qu'elle montre les liens entre l'ancrage d'associations médico-sociales et le développement économique de manière filée (2014, p. 154-155 et p. 228-229).

Cette première partie défend l'idée selon laquelle l'accueil et le *care* ou « prendre soin » ont été et sont toujours des vecteurs de reprise économique et de développement territorial pour des territoires ruraux fragiles. Dans le sillage d'autres chercheurs, notamment ceux de la *silver economy* (voir encadré 18) — analyse portant sur une économie rurale basée sur la présence de personnes âgées — l'idée est de donner à voir des territoires qui reposent sur une *care economy*, autrement dit une économie du prendre soin.

Encadré 18. La *silver economy*, un champ émergent en SHS

Le champ de recherches sur les recompositions territoriales liées à la présence des personnes âgées se structure depuis quelques années (Sabau *et al.*, 2010 ; Vollet *et al.*, 2013 ; Paumelle, 2022). Pour qualifier l'économie liée à celle-ci les chercheurs parlent de *silver economy* : « La *silver economy* synthétise la volonté de traduire la transition démographique sous la forme d'activité économique et de développement de l'emploi. Un marché qui va représenter le quart de la population et plus du tiers d'ici à 2050, impose une transformation majeure de l'offre. […] La transition démographique devrait être un des principaux moteurs d'un développement économique qualitatif et soutenable. En particulier parce qu'elle s'appuie sur les emplois de service, qualifiés ou non, et sur de la créativité technologique et sociale » (Guérin, 2018).

L'accueil, notamment du handicap, est à la base d'une mutation des systèmes productifs vers une économie présentielle, « une économie productive post-industrielle fondée sur la réponse aux besoins des présents là où ils sont au moment où ils le sont » (Damette et Scheibling, 1995 ; Carroué, 2013). À Marvejols et dans une moindre mesure à Saint-Jean-du-Gard, le système économique s'est réorganisé autour des lieux d'accueil et de la présence de populations vulnérables.

I. A. Les secteurs social et médico-social, un gisement d'emplois ruraux financés par les mécanismes de solidarité et de redistribution

Les secteurs étudiés sont des employeurs majeurs du milieu rural. Le secteur social et médico-social offre des emplois pour des catégories de professions variées et emploie notamment un grand nombre de femmes. La partie qui suit souligne que les aires de recrutement se sont

modifiées au fil du temps. Après avoir utilisé une main d'œuvre locale, les associations médico-sociales, notamment du champ du handicap, ont diversifié leur recrutement et sont aujourd'hui marquées par une forte mobilité salariale. La question de l'emploi pose aussi la question des revenus qui permettent de financer des secteurs par définition non productifs. La dernière partie a vocation à mettre en valeur les mécanismes de transferts financiers qui alimentent ces systèmes économiques territoriaux qui reposent sur une économie présentielle (voir *infra*, I. A. 3.).

I. A. 1. L'accueil, un employeur majeur du milieu rural

Les secteurs social et médico-social sont des employeurs majeurs des bassins de vie étudiés. Considérés comme des emplois de l'économie présentielle — pour l'essentiel non-délocalisables —, ils jouent un rôle d'amortisseur économique pour des territoires où les autres secteurs ont décliné, comme l'industrie (Davezies, 2008 ; Talandier, 2013).

Des poids variables dans les économies locales

Le secteur du handicap charrie des dizaines voire des centaines d'emplois, concentrés dans un espace très restreint. Dans les Cévennes, la Pradelle, désignée comme « la grosse entreprise de la vallée » (Jacques, entretien 92) emploie une petite centaine de personnes. En Lozère, le Clos du Nid emploie près de 1000 personnes. L'association est le premier employeur du bassin de vie et même le premier employeur du département (figure 63).

Nom de l'employeur	Nombre de personnes employées	Commune où se trouve le siège
Le Clos du Nid	917	Marvejols
Conseil départemental de la Lozère	742	Mende
Centre hospitalier de Mende	600	Mende
Centre hospitalier François Tosquelles EPSM	420	Saint-Alban-sur-Limagnole
Association de Lutte contre les Fléaux Sociaux (ALLFS)[a]	400	Antrenas (contiguë à Marvejols)
Lactalis, société fromagère	350	Le Massegros

[a] Association historique du bassin de Marvejols, évoquée au chapitre 5.

Figure 63. Les six premiers employeurs du département de la Lozère. Réalisation Élise Martin, 2023. Données EmploiLR à partir des SIRENE et principaux employeurs (chiffres fin 2022).

L'accueil de l'exil fournit des emplois ponctuels dans le sens où l'accueil des exilés vient s'ajouter et compléter les autres missions des associations à partir de 2015. Dans les Cévennes, la Clède a embauché de nouveaux salariés pour être en mesure d'accompagner les demandeurs d'asile dans des logements dans les petites villes du piémont cévenol (voir chapitre 6). L'association La Traverse, implantée à Mende, a embauché une salariée supplémentaire pour accompagner les hommes en HUDA. Dans le cas d'Aurore, dont le siège est à Paris, une antenne a été créée *ex nihilo* à Mende en 2021 (dispositif *réinstallés*) et mobilise tout aux plus trois salariés. Si l'accueil des

personnes exilées a permis l'embauche de quelques personnes, les chiffres sont sans commune mesure avec ceux du secteur médico-social du handicap.

Des emplois peu qualifiés et féminins

« La Lozère c'est 5 % de chômage donc on est quasi au plein emploi. C'est du chômage résiduel. Il y a des opportunités, mais peu pour les gens diplômés, peu quand tu montes dans la hiérarchie » (coordinateur Aurore Lozère, entretien 44).

Dans le secteur du handicap, le métier s'est professionnalisé et demande des qualifications (moniteur-éducateurs, éducateurs, etc.). Les établissements continuent de recruter des personnes avec peu de diplômes pour les soins, la cuisine, l'entretien des locaux ou le gardiennage (poste de « veilleurs de nuit »). Les territoires abritent justement des personnes peu diplômées[1] qui constituent un vivier de main d'œuvre à proximité dans des établissements et services médico-sociaux qui recrutent en permanence comme en témoigne la figure 64.

Si l'on s'intéresse au ratio hommes/femmes dans les métiers du soin, on s'aperçoit, comme l'ont mis en avant certains géographes (Negro, 1996 ; Bonerandi, 2011 ; Talandier, 2013), de la forte féminisation du secteur, dont la Lozère représente un cas typique. Sur les 4669 personnes qui travaillent dans l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement (figure 65), les trois quarts sont des femmes (3456). Cela fait écho à l'analyse du petit échantillon de salariés du secteur avec qui je me suis entretenue. Si le personnel de direction est souvent masculin, les accompagnants et les soignants sont en grande majorité des accompagnantes et des soignantes (voir chapitre 8).

Métiers	Offres	% Contrats durables	% Contrats tps partiels
Personnel de cuisine	150	39%	5%
Soins d'hygiène, de confort du patient	140	44%	11%
Service en restauration	100	36%	12%
Soins infirmiers généralistes	100	44%	20%
Services domestiques	90	45%	68%
Intervention socioéducative	70	63%	8%
Accompagnement médicosocial	70	62%	6%
Magasinage et préparation de commandes	60	28%	0%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	60	21%	19%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	50	57%	4%

Source : nombre d'offres collectées par Pôle emploi, données brutes, en cumul de janvier à décembre 2020

Figure 64. Les métiers qui recrutent le plus en 2020 en Lozère : dix métiers concentrent 34 % des offres. Source Pôle Emploi–Diagnostic territorial Pôle Emploi Occitanie, mars 2021.

L'accueil en tant qu'employeur local permet de fixer des populations et notamment d'employer des femmes. De fait « la pérennisation de l'installation » d'un couple et d'une famille est « soumise à la possibilité pour la femme de trouver un emploi à proximité du domicile » (Bonerandi, 2011). À La Pradelle ou au Clos du Nid, plusieurs femmes interrogées disent avoir pu suivre leur conjoint en trouvant un emploi dans le secteur médico-social (maîtresse de maison, aide-

[1] À Marvejols, 27% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus n'a pas de diplôme, 23% un CAP ou BEP. À Saint-Jean-du-Gard, l'ordre de grandeur est similaire : 21,5% n'a pas de diplôme et 24% a arrêté les études après l'obtention d'un CAP ou BEP (voir annexes 7a et 7b).

soignante). Le cas d'une aide -médico-psychologique illustre cette idée : « Je venais en vacances au camping de l'Estréchure de mes 3 ans à mes 12 ans. Aujourd'hui mon copain travaille pour l'ONF en Lozère. Moi j'ai trouvé un poste à la Pradelle. J'habite aux Plantiers et je travaille à Saumane » (entretien 91).

Secteur	Nombre total de personnes employées (salariés et non-salariés)	Hommes	Femmes
Hébergement médico-social et social[a] et action sociale sans hébergement[b]	4669	1213	**3456**
Agriculture, sylviculture et pêche	3488	**2514**	974
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3361	**1948**	1413
Administration publique	3311	**1728**	1583
Activités pour la santé humaine	2917	813	**2104**

[a] Cette division comprend l'hébergement médicalisé et l'hébergement social de personnes en difficulté : l'hébergement peut être associé à des services médicaux, des services de surveillance ou d'autres services d'assistance aux malades. Les installations représentent une part importante du processus de production et les soins dispensés combinent des services médicaux et sociaux, le volet médical se composant dans une large mesure de soins infirmiers (INSEE).

[b] Cette division comprend la prestation de divers services d'action sociale directement aux bénéficiaires. Les activités de cette division ne comprennent pas de services d'hébergement, sauf sur une base temporaire.

Figure 65. Les cinq premiers secteurs d'activités en Lozère. Réalisation Élise Martin, 2023. Données INSEE, chiffres issus du recensement de 2018 et complétés en janvier 2021.

I. A. 2. Des secteurs d'emplois en mutation

Les secteurs du social et du médico-social sont des secteurs en mutation. Ils se sont implantés dans les territoires ruraux d'abord grâce à l'embauche d'une main d'œuvre locale avant que l'origine des salariés ne se diversifie. Aujourd'hui, ces deux secteurs sont marqués par une forte mobilité des salariés et un fort *turn-over* dans un contexte caractérisé par la pénurie. « Dans les hôpitaux ou le travail social, c'est un peu du jour au lendemain. Il y a beaucoup de besoins » résume le coordinateur d'Aurore en Lozère (entretien 44).

Retenir et faire venir des salariés

Au moment de leur création, les associations du handicap ont misé sur la conversion d'une main d'œuvre locale, déjà présente dans les territoires. Les associations ont embauché des habitants dans un contexte post-industriel et ont permis de maintenir des personnes qui fuyaient l'espace rural en déclin. Dans les années 1955, « la Lozère se dépeuple et tout le monde crie au secours » (Oziol, 1976, p. 147[2]). À la création du Clos du Nid, les fondateurs emploient principalement des jeunes du bassin de vie, « le certificat d'études en poche » (Chaudesaigues, entretien 34). Le soin et l'accompagnement des personnes en situation de handicap offrent une échappatoire aux femmes : « soit elles restaient à la ferme soient elles étaient monitrices

[2] « Le Clos du Nid a d'autres bénéficiaires : mes compatriotes, mon pays. Il fallait bien implanter ces maisons quelque part. J'ai choisi la Lozère malgré ses inconvénients, son éloignement de tout, mais aussi à cause de ses qualités. Il m'a été reproché de créer des établissements loin des villes et des centres hospitaliers. D'un autre côté on a critiqué les établissements dans les agglomérations déjà surchargées. Il faut savoir ce que l'on veut. Pour ce qui est du Gévaudan, il est inconcevable que mon pays en retire de nombreux avantages. » (Oziol, 1976, p. 147).

éducatrices » explique un ancien éducateur (entretien 113). L'emploi de personnes du territoire était une nécessité puisqu'il fallait trouver rapidement de la main d'œuvre, mais aussi une promesse faite par les acteurs initiateurs de l'accueil. Dans les Cévennes, l'installation de la Pradelle était conditionnée par l'embauche d'habitants de la vallée. Le premier directeur explique : « On s'était engagé en termes d'emplois, notamment sur des emplois peu qualifiés. On a formé beaucoup de monde sur le tas. On a recruté des maitresses de maison, un ouvrier d'entretien qui a longtemps habité sur place » (Bourdély, entretien 57).

Si dans un premier temps les établissements médico-sociaux recrutent localement, les associations médico-sociales qui prennent de l'ampleur recrutent en revanche des personnes qui n'habitent pas le territoire, et ce dans un contexte de professionnalisation de l'accompagnement (Hély et Simonet, 2013 ; Hwang et Powell, 2009). Dans le cas de la Lozère, l'école d'éducateurs située à Marvejols a été et est toujours aujourd'hui un facteur d'attraction. L'école, qui est la seule du département, forme environ 250 personnes par an[3] qui viennent de toute la France, quoiqu'en priorité d'Occitanie. Un des objectifs affichés des acteurs du handicap de l'ouest lozérien est de former les personnes et de faire en sorte qu'elles restent dans le bassin de vie. Benjamin, éducateur dans la MAS enquêtée, fait partie de ce vivier de professionnel issu de l'école : « Je suis originaire de Lille à la base. Ce qui fait que je suis arrivé en Lozère c'est tout simplement l'école de formation de moniteur éducateur qu'est sur Marvejols. Je suis arrivé en 2001 en Lozère et je suis salarié de la MAS depuis 2006. Comme beaucoup de gens ici tu commences par des remplacements et puis un jour on te propose un CDI. Tant que ça te plait, t'y restes, tant que tu penses que tu peux apporter des choses aux personnes qui sont accueillies dans l'établissement où tu travailles, tu restes » (entretien 63).

Un *turn-over* important dans des secteurs à flux tendu

Les deux secteurs étudiés ont pour particularité d'être marqués par un *turn-over* important. Les personnes en CDI et présentes dans les lieux d'accueil depuis plusieurs années (dix, vingt voire trente ans) sont minoritaires et les structures fonctionnent grâce à des contrats courts. Dans le champ de l'exil, les personnes embauchées le sont pour des durées limitées dans le temps, en lien direct avec le caractère éphémère des dispositifs d'accueil. Les salariés sont souvent des gens « de passage », comme en témoigne la trajectoire de Louisa (entretien 73) : « Je n'ai pas du tout une formation de travailleuse sociale. J'ai fait des petits boulots. Avant j'étais à la CAF, encore avant j'étais en accueil d'urgence de Mineurs isolés à Grenoble en remplacement, encore avant en MECS à Briançon. Je n'avais jamais trop travaillé dans le social avant ». Dans l'autre association présente sur l'exil en Lozère, La Traverse, les salariés qui accompagnent les personnes sont embauchés sur des contrats précaires. Sakia, qui suit les hommes du CAO, a accepté le contrat proposé en sachant que celui-ci serait temporaire. L'emploi fait office de tampon entre la fin de ses études et sa vie active (chapitre 8).

La logique de *turn-over* est encore plus prégnante dans le champ du handicap. Dans les Cévennes ou en Lozère, les structures médico-sociales font appel à des remplaçants dans des périodes de creux ou lors des congés des titulaires. De l'aveu de certains salariés, notamment au

[3] Des salariés cévenols sont passés par cette plaque-tournante qu'est Marvejols sans y rester, à l'instar de Mathilde au SAVS de La Pradelle à Saint-Jean-du-Gard : « J'ai adoré les études en Lozère, tout le monde arrivait d'ailleurs, on était tous comme une grande famille mais y vivre nan… Là-bas t'as des infirmiers, des éducs, des fous. Quand je dis fous ce n'est pas péjoratif. Et des paysans. J'ai adoré ces deux ans mais je n'y vivrais pas » (entretien 86).

Clos du Nid, les postes courts de remplacements font tenir les structures comme le montre la typologie donnée par une salariée : «Le Clos du Nid est une grosse machine qui a développé l'emploi sur le territoire avec trois types de remplaçants : le remplaçant diplômé, souvent sur des remplacements un peu longs, les saisonniers de passage pas diplômés ou en cours et des remplaçants qui n'ont rien à voir avec le milieu, ton cousin, ton frère ». Le secteur médico-social constitue une opportunité pour les jeunes, qu'il s'agisse de jeunes diplômés de l'école d'éducateurs de Marvejols ou de jeunes bacheliers et d'étudiants qui recherchent un job durant les vacances scolaires. Nicole, éducatrice historique dans l'ancien IMP de Saint-Germain-du-Teil explique par exemple que son petit-fils « travaillait au Clos du Nid à chaque vacances et des fois les weekends en parallèle de ses études d'infirmier » (entretien 66).



Photographie 97. Offres d'emploi du Clos du Nid et de l'A2LFS affichées dans un couloir de la MAS enquêtée. Réalisation Élise Martin, mars 2020.

Ce *turn-over* et cette flexibilité satisfont l'association mais ils génèrent des conditions de travail difficiles et une perte de repères pour les résidents. « Pour les titulaires, c'est usant parce que tu répètes, parce que du coup tu les formes, tu es obligé de leur expliquer. C'est pénible quand y en a régulièrement des nouveaux. Il faut prendre en considération les résidents, on ne peut pas switcher tous les 4 matins. Ils n'ont pas une plateforme de remplaçants fixes. Dans la MAS où je suis, on travaille avec des pictogrammes photo. Pour des équipes ça peut devenir compliqué si ce type de stratégies éducatives est cassé ou pas bien transmis aux nouveaux arrivants. C'est l'échec, ça n'avance pas. C'est l'échec c'est pour ça qu'il y a de l'usure professionnelle tu recommences à zéro tout le temps » (Julie, entretien 77). Le *turn-over* dans les structures médico-sociales s'est amplifié pendant la crise sanitaire. L'instabilité du contexte, les arrêts maladie de certains salariés ont accéléré la rotation des personnels.

I. A. 3. « Des territoires à base publique et sociale » (Carroué, 2013)

Le bassin de Marvejols et la vallée de Saint-Jean-du-Gard sont « des territoires à base publique et sociale à savoir des territoires qui captent des revenus publics, mais aussi des transferts sociaux » (Carroué, 2013) ou encore des territoires qui reposent sur « une base sanitaire et sociale » (Davezies, 2008 ; Talandier, 2018). Ces espaces sont « subordonnés aux financements publics »

et reposent sur le principe de l'État Providence (Negro, 1996). L'économie des territoires est alimentée par des revenus extérieurs de deux types : des « fonds issus de mécanismes invisibles de redistribution territoriale » (Estèbe, 2020) qui financent les prises en charge individuelles et qui vont directement aux associations gestionnaires des dispositifs et structures d'accueil et des prestations directes touchées par les accueillis, issues des mécanismes de redistribution de l'État-providence (figure 66).

<table>
<tr><th></th><th>Personnes en situation de handicap</th><th>Personnes en demande d'asile</th><th>Personnes réfugiées statutaires</th></tr>
<tr><td>Prestation directe</td><td>AAH (Allocation Adulte Handicapé).
Organe financeur : État.</td><td>ADA (Allocation pour Demandeur d'Asile).
Organe financeur : État via l'OFII et l'ASP (Agence de Services et de Paiement).</td><td>RSA (Revenu de Solidarité Active).
Organe financeur département de résidence.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Financement de l'hébergement</td><td>ASH (Aide sociale à l'hébergement).
Allocation touchée par l'établissement d'hébergement.
Organe financeur : département d'origine (domicile de secours).</td><td rowspan="2">Crédit forfaitaire.
Montant par place touché par l'association gestionnaire du dispositif.
Organe financeur : État (DGF, dotation globale de financement résultant « d'une analyse contradictoire entre les services déconcentrés en charge de la tarification et les gestionnaires de ces centres »).</td><td rowspan="2">Cas des réinstallés.
Crédit forfaitaire.
Montant par place touché par l'association gestionnaire du dispositif (durée de six mois).
Organe financeur : Union européenne (FAMI, fonds européens).</td></tr>
<tr><td>Financement de la partie soin.
Allocation touchée par l'établissement avec une dimension sanitaire.
Organe financeur : Assurance maladie (État).</td></tr>
</table>

Figure 66. Tableau synthétique des forfaits d'hébergement et aides directes destinés aux personnes accueillies dans les espaces étudiés. Réalisation Élise Martin, 2024.

La particularité du financement de l'hébergement : des forfaits journaliers issus de transferts verticaux, territoriaux et interterritoriaux

Le financement de l'hébergement des personnes en situation de vulnérabilité vient du transfert de fonds difficilement palpables et souvent qualifiés d'invisibles. L'hébergement des deux populations repose sur la logique du forfait journalier ou du « prix de journée ». L'analyse des revenus montre qu'ils n'ont pas la même provenance : il existe à la fois des transferts verticaux, des transferts territoriaux et des transferts interterritoriaux.

Dans le cas des personnes exilées, les fonds dédiés à l'hébergement viennent de l'État ou de l'Union européenne selon une logique verticale. Les CADA ou encore les HUDA qui logent des demandeurs d'asile en Lozère comme dans le Gard sont financés par des crédits forfaitaires de l'État (figure 66). Les associations qui gèrent les structures reçoivent des dotations « à la place »[4]. L'hébergement des réinstallés fonctionne selon le même système, mais les fonds sont issus de fonds européens (FAMI).

Dans le cas du financement de l'accompagnement du handicap, l'origine des fonds est mixte. Une partie de la prise en charge en FAM et MAS (partie santé et soin) vient directement de l'État par l'intermédiaire de l'Assurance maladie (cotisations, taxes). La partie qui nous intéresse ici est la

[4] Le forfait ou prix de journée varie d'un établissement à un autre. En 2019, 25 € pour les CAES et les CPH, 23 € pour les CAO (sauf pour ceux transformés en HUDA : 17 €), 16,25 € pour les HUDA (18 € en Île-de-France) et 19,50 € pour les CADA (Cour des comptes, 2020).

partie hébergement. La charge financière de l'hébergement ne repose pas sur l'État, mais sur les départements. La collectivité, qui a aussi le portefeuille relatif à l'hébergement des personnes âgées, finance l'hébergement des résidents à travers l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement, voir figure 66). À la Pradelle, l'essentiel des résidents est gardois, si bien que la charge financière revient essentiellement au département du Gard[5]. En Lozère, où un grand nombre de personnes est originaire d'autres départements, les fonds sont le fruit de transferts interterritoriaux. Le financement de l'accompagnement du handicap dans le bassin de Marvejols est ainsi issu de fonds extérieurs. « Le cadre a permis [à l'association] de recruter [des résidents] bien au-delà de son bassin marvejolais et lozérien, sans que l'effort financier ne repose majoritairement sur la population du département, alors que les retombées économiques lui profitent » (Cour des comptes, 2021, p. 10). Le tableau suivant qui consigne les versements de l'Aide sociale par département et par année met en évidence le caractère interterritorial des transferts.

tableau 6 : versement de l'aide sociale par département

en €	2016	2017	2018	*Variation 2016-2018*	*Moyenne*	*Part moyenne*
Autres	**11 143 534**	**10 424 143**	**10 213 633**	***- 8,3 %***	***10 593 770***	***55,7 %***
Occitanie	**8 055 231**	**8 274 556**	**8 985 788**	***11,6 %***	***8 438 525***	***44,3 %***
Ariège				*0,0 %*		*0,0 %*
Aude	69 745	73 085	75 208	*7,8 %*	*72 679*	*0,4 %*
Aveyron	1 506 921	1 463 349	1 519 428	*0,8 %*	*1 496 566*	*7,9 %*
Gard	1 082 345	1 126 153	1 056 960	*- 2,3 %*	*1 088 486*	*5,7 %*
Gers				*0,0 %*		*0,0 %*
Haute-Garonne	186 071	156 271	164 509	*- 11,6 %*	*168 950*	*0,9 %*
Hautes-Pyrénées	2 473	2 125	2 975	*20,3 %*	*2 524*	*0,0 %*
Hérault	1 096 044	1 283 841	1 630 126	*48,7 %*	*1 336 670*	*7,0 %*
Lot		3 258		*0,0 %*	*1 086*	*0,0 %*
Lozère	3 650 624	3 770 774	4 191 669	*14,8 %*	*3 871 023*	*20,3 %*
Pyrénées-Orientales	253 820	252 667	245 137	*- 3,4 %*	*250 542*	*1,3 %*
Tarn	207 188	143 033	99 775	*- 51,8 %*	*149 999*	*0,8 %*
Tarn-et-Garonne				*0,0 %*		*0,0 %*
Total général	**19 198 765**	**18 698 699**	**19 199 421**		*19 032 295*	

Source : Le Clos du Nid, retraitement CRC

Figure 67. Tableau des transferts interterritoriaux. Source Cours des comptes, 2021.

La Lozère est critiquée au sommet de l'État par certains acteurs politiques qui dénoncent une économie locale fondée sur la prise en charge du handicap, qui fonctionne sur des fonds extérieurs au département : « le Clos du Nid fait rentrer des sous en Lozère, 80 % des résidents ne se sont pas lozériens. Ce sont des financements des départements voisins qui amènent de l'argent en Lozère. Sophie Pantel faut pas qu'elle se trompe, elle a intérêt à ce que le Clos du Nid existe, c'est une entrée d'argent qui ne lui coûte rien à elle. Ça lui coûte 3 millions sur son budget propre et ça lui fait rentrer vingt en Lozère de millions, vous voyez » (Jacques, entretien 92). Cette dépendance aux fonds issus d'autres territoires pose d'ailleurs la question de la pérennité du modèle d'accueil lozérien (voir chapitre 12).

[5] Les personnes sont domiciliées dans un « domicile de secours » qui est souvent le domicile de leurs parents. L. 122-1 du CASF : « les dépenses d'aide sociale prévues à l'article L. 121-1 sont à la charge du département dans lequel les bénéficiaires ont leur domicile de secours. À défaut de domicile de secours, ces dépenses incombent au département où réside l'intéressé au moment de la demande d'admission à l'aide sociale » (Cour des comptes, 2021).

Des prestations sociales directes et individuelles réinjectées dans la sphère présentielle

À côté des transferts invisibles qui correspondent au financement de l'accompagnement et de l'hébergement, les personnes en situation de vulnérabilité touchent des aides financières directes selon les principes de solidarité nationale et de redistribution. Ces revenus modestes, voire très faibles, sont dépensés par les personnes accueillies dans les bassins de vie et participent donc à alimenter l'économie domestique (voir *infra*).

Les personnes en situation de handicap adultes prises en charge dans les structures spécialisées étudiées dans le Gard et en Lozère touchent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Celle-ci, mise en place en 1975, est de 971 euros par mois en 2023 (902 euros en 2020, lors du terrain) et est touchée par toutes les personnes accueillies en institution, qu'elles travaillent ou non[6]. D'un point de vue statistique, le pourcentage des personnes qui touchent l'AAH est proportionnel au nombre de personnes accueillies en établissements. En 2020, la Lozère présente un taux de 6,2 % de bénéficiaires de l'AAH, soit 2204 personnes concernées, contre 4,1 % à l'échelle de la région et 3,1 % en France métropolitaine (chiffres PRS Occitanie–Lozère, 2020[7]). La communauté de communes du Gévaudan, centrée sur Marvejols, présente un taux élevé de 12,5 %. Le Gard compte proportionnellement moins de bénéficiaires de l'AAH. En 2020, le département présente un taux de 3,6 % de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), moins élevé que le taux régional (4,1 %), mais plus que le taux national (3,1 %) (chiffres PRS Occitanie – Gard). Dans les communes concernées par l'accueil du handicap, les taux sont plus élevés que la moyenne départementale, mais bien moindre que celui de la Communauté de communes de Marvejols. Les prestations sociales directes liées au handicap et notamment l'AAH ont un poids significatif pour un terrain plus que l'autre.

Les personnes exilées accueillies dans le territoire touchent aussi des prestations sociales, d'une ampleur toutefois bien moindre. Les demandeurs d'asile touchent l'ADA, l'Allocation pour les Demandeurs d'Asile qui a remplacé l'ATA (Allocation Temporaire d'Attente) en 2015. Son montant est très faible, de l'ordre d'un peu plus de 200 euros par mois (chiffres 2020[8]) lorsque la personne est hébergée par une association[9]. Lorsque les personnes sont réfugiées statutaires, elles peuvent toucher le RSA si elles ne travaillent pas, revenu de solidarité active de l'ordre de 564 euros en 2020[10] (pour une personne sans enfant).

L'accueil est un moteur de la sphère présentielle et domestique et s'inscrit à la base du développement des territoires (figure 68). « L'ensemble des secteurs domestiques ou présentiels (commerces, services à la personne, activités culturelles, récréatives, sociales…) sont à la fois induits et inducteurs de développement. L'apport de revenus extérieurs (productifs ou résidentiels) entraîne une hausse des emplois présentiels à condition que ces revenus soient dépensés

[6] Le travailleur d'ESAT ne peut voir sa paie valorisée. Quel que soit son rendement, son salaire reste le même. Voir le travail du journaliste Thibault Petit (Petit, 2022).

[7] J'utilise ici les statistiques données par le Projet régional de santé (ici Occitanie). Les documents fournissent des statistiques au niveau des communautés de communes alors que la DREES par exemple ne fournit des chiffres qu'à l'échelon départemental.

[8] Chiffres de la DREES.

[9] Le montant passe à 430 euros lorsque la personne n'a pas de logement.

[10] Le montant du RSA est passé à 600 euros en 2023.

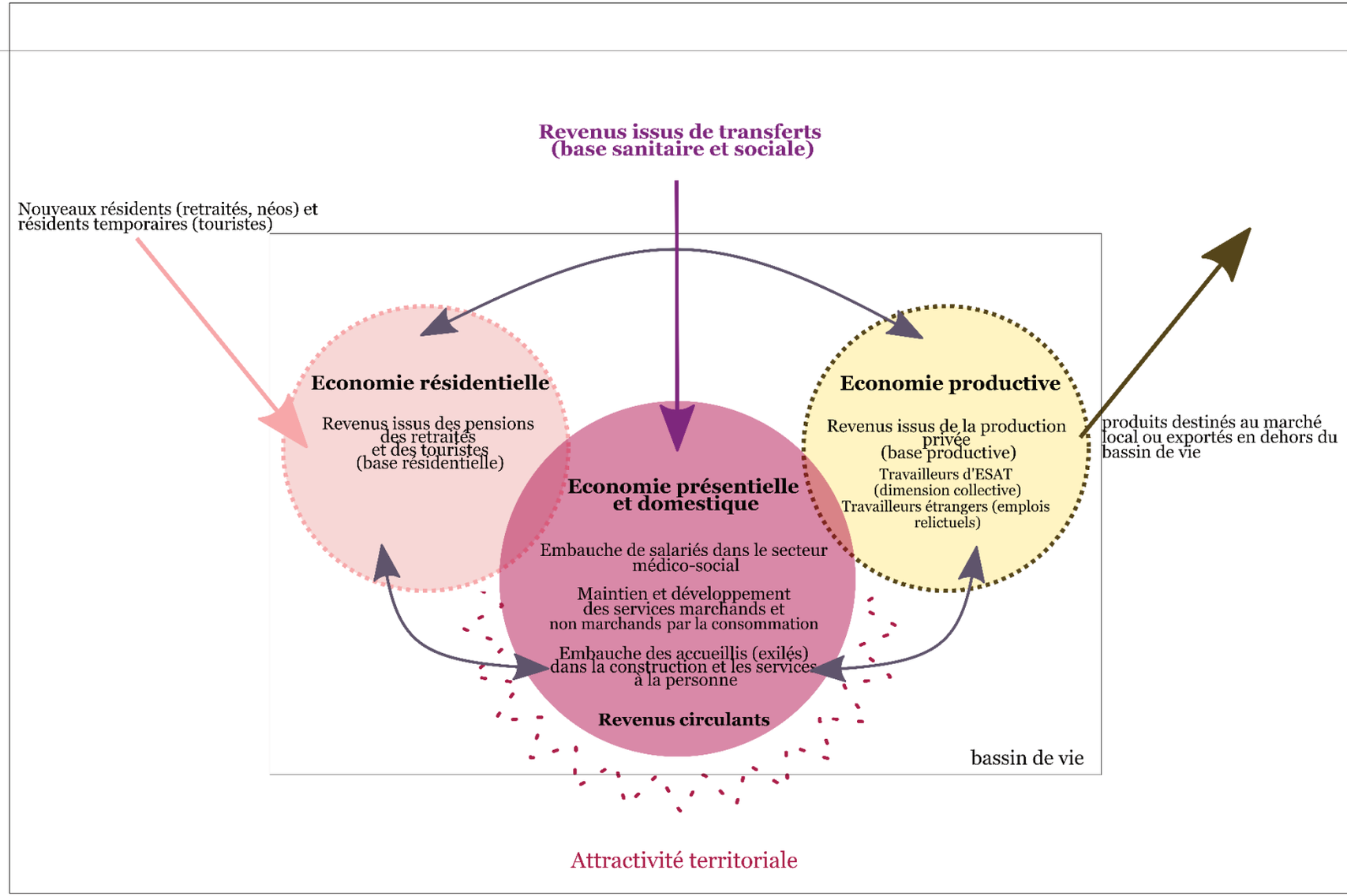

Figure 68. Un système économique rural basé sur l'accueil financé par des revenus de transfert.
Réalisation Élise MARTIN, 2020 inspirée par TALANDIER ET JOUSSEAUME, 2013.

localement. La présence de biens et services peut, à son tour, constituer un facteur d'attractivité auprès de nouveaux acteurs économiques ». On obtient un effet cumulatif de développement par la consommation (Talandier et Jousseaume, 2013). La présence des services attire des touristes ou des personnes de passage (économie résidentielle). Certains accueillis travaillent et participent aussi à l'économie productive relictuelle des territoires (voir *infra*).

I. B. Maintien des services des centres-bourgs par l'accueil

Les entretiens et observations menés sur les deux terrains montrent une corrélation entre l'accueil et la présence de services marchands et non marchands. La présence, voire le sauvetage, de certains services publics et parapublics est directement liés à l'ancrage des lieux d'accueil.

I. B. 1. « La création du CAT a sauvé le bureau de poste » : quand l'accueil permet de garantir la continuité des services (para)publics

Dans l'ouvrage collectif *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions* (Courcelle *et al.*, 2017), Barczack et Hilal (p. 64-65) mettent en évidence le déclin des services comme les bureaux de poste, les maternités, écoles, gares entre 1980 et 2013 dans les espaces périurbains et ruraux[11]. L'accueil, par ses retombées, a ralenti ou atténué ce phénomène de « délaissement » (Taulelle, 2012) sur les deux terrains.

L'installation des établissements à destination des personnes en situation de handicap a permis de fixer une population active dans le territoire et notamment des familles avec enfants. Dans les Cévennes, la maire actuelle de Saumane explique ainsi que l'existence de la Pradelle et l'emploi de jeunes actifs permettent de maintenir le regroupement pédagogique qui existe entre les villages de L'Estréchure, Les Plantiers, Peyrolles, Saint-André-de-Valborgne et Saumane. Le regroupement pédagogique intercommunal dispersé permet « la ventilation » des niveaux pédagogiques dans les écoles de plusieurs villages[12] (Jebeili et Taulelle, 2012). La présence de la Pradelle dans la vallée a aussi permis à plusieurs reprises le maintien de différents bureaux de poste. Une des membres fondateurs de La Pradelle relie par exemple la création du CAT au sauvetage de l'un d'eux dans les années 1980 : « on a été bien accueilli parce que la vallée Borgne était en difficulté. Il y avait deux postes, la poste de L'Estréchure et celle de Saumane. Il fallait en faire disparaître une. Les élus sont montés au créneau pour défendre les services publics. Avec la création de l'association, l'arrivée de nos enfants on a sauvé la poste. On a ouvert les comptes bancaires auprès de la poste de Saumane » (entretien 117). La question du maintien des services publics semble encore vive puisque les résidents de la Pradelle ont participé aux manifestations pour la défense de la poste de Saint-Jean-du-Gard en 2019 (voir figure 69).

L'accueil de personnes vulnérables a permis et permet le maintien ou développement de services de santé. L'illustration la plus parlante est le cas de la maison de santé de Saint-Jean-du-Gard (voir chapitre 5). Une médecin généraliste interrogée explique comment elle se coordonne avec les équipes qui prennent en charge les accueillis en situation de handicap : « on s'est entendu avec telle infirmière. Je les vois tous les trois mois ici à la maison de santé. Je vais aussi sur site et je

[11] À Marvejols par exemple, un des emblèmes de ce déclin des services publics en milieu rural est la fermeture du Tribunal d'Instance, au centre de la petite ville. Tribunal de Première Instance de 1930 à 1958 puis Tribunal d'Instance à partir de 1958, il est supprimé lors de la réforme de la carte judiciaire en 2008.

[12] Les enfants de maternelle sont pris en charge à Saumane, le CP-CE1 à Saint-André-de-Valborgne et les CE2, CM1 et CM2 aux Plantiers tandis que les collégiens s'orientent vers le seul collège de la vallée, situé à Saint-Jean-du-Gard.



LE PETIT MONDE

Reportage du Lundi

Banque postale, poste bancale ?

Questions : Myriam

Photos : Alexandre

Le 9 janvier, une manifestation avait eu lieu devant la Poste pour protester contre la réduction des horaires et des effectifs de ce service. Un changement qui irait dans le sens d'une suppression totale à terme vers 2023. Le maire de St Jean du Gard a été interpellé pour intervenir à ce sujet.

Le 03 Février, une concertation a eu lieu à St Jean entre maires des différentes communes alentours, citoyens et personnes en charge de la réorganisation de la Poste. Ensuite une délégation de manifestants était reçue par le maire de St Jean du Gard pour entendre les résultats de cette concertation.

Les reporters du lundi ont interrogé une manifestante devant la mairie.

Myriam : Alors vous allez fermer la Poste le mercredi ?

Claire-Lise : Alors moi, je ne fais pas partie de la Poste. Mais on est venu leur demander : pourquoi est-ce qu'ils ferment le mercredi ? Ils vont fermer le mercredi parce qu'ils veulent employer moins de personnes. Il y avait 3 personnes au guichet, maintenant il n'y en a plus que 2.

Myriam : Oui, c'est ça que je voulais dire dans ma question.

CL : Et oui, soi disant, ça leur coûte trop cher.

Myriam : Et maintenant, ils ne sont plus que deux.

CL : Les dirigeants disent qu'ils ont plein d'argent mais ils le mettent ailleurs.

Myriam : Ils le mettent à un autre endroit ?

CL : Oui, dans leur banque, dans leur poche. Et le service public, le service dans les villages pour les personnes âgées et les autres... ils ne pourront plus.

Myriam : Parce que après, les sous seront ailleurs.

CL : Les sous seront ailleurs et la Poste sera ailleurs aussi.

Myriam : Il y aura des machines ?

CL : Oui, tu pourras toujours retirer ton argent. Mais si tu as d'autres choses à faire à la banque ? Pour encaisser les chèques, il faudra aller jusqu'à St Christol lès Alès. Et s'il y a des personnes qui n'ont pas de voiture, comment ils font pour aller à St Christol ?

Myriam : Ben, ils prennent le car.

CL : Oui ils prennent le car. C'est possible pour certains mais pas pour tous.

Page 6 — Le Petit Monde

LE PETIT MONDE

PM : Ils ferment le mercredi mais l'idée c'est de fermer plus souvent ?

CL : Ils ferment le mercredi et les autres jours, ils ouvrent plus tard le matin et ils ferment plus tôt l'après-midi. Comme ça, ils gagnent l'horaire d'une personne.

PM : Le maire de St Jean du Gard peut-il faire quelque chose ?

CL : Justement il est là en train de discuter. Il y a là Michel Ruas notre maire, Martine Coste qui défend les services publics. Il y a des responsables de la Poste. Et il y a aussi 4 personnes du comité de la défense du service public, c'est-à-dire 4 personnes qui ont participé à la manifestation l'autre jour.

Alexandre : Est-ce que la Poste va fermer définitivement ?

CL : Justement on est là pour défendre le fait que ça ne ferme pas, pour l'espérer. Parce que à Saumane et aux Plantiers, ils ont fermé petit à petit et maintenant, c'est fermé quasiment définitivement. A la place de la Poste, ils ont mis une agence communale, c'est-à-dire que c'est une personne payée par la mairie (la Poste paie la mairie) qui va faire ce travail . Mais elle n'est pas habilitée à faire le même travail. Elle ne peut pas manipuler beaucoup d'argent.

Myriam : Après s'il y a des machines, on pourra retirer nos sous ?

CL : Oui mais si la machine ne fonctionne pas, si elle fatiguée et qu'elle n'a pas envie de te les donner...

Myriam : Si elle est en panne ?

CL : Ou si tu oublies ton numéro de carte, comment tu fais ?

Myriam : Je ne sais pas moi, je n'ai pas de carte.

CL : Aujourd'hui encore, tu peux demander au guichet de te dépanner.

Myriam : Bientôt, j'aurai une carte pour retirer des sous.

CL : Mais c'est pareil, quand il n'y aura que des machines, tu ne pourras plus envoyer de colis.

Myriam : Il est là monsieur le maire ?

CL : Oui, c'est celui qui a le gilet marron qui est de dos. Vous voulez me poser d'autres questions ?

Myriam : Ca va. Bonjour Jean-Louis ! Et Colette elle est pas là ? On est là parce que la Poste va fermer le mercredi et baisser ses horaires.

Jean Louis : Ca va bien de partout quoi...

Myriam : Bonjour Christian. Tu étais aux appartements toi.

Christian : Alors, vous faites un reportage ?

PM : Et oui, Alexandre s'interroge sur la citoyenneté et sur les positions du maire.

Christian : C'est bien.

Myriam : Et moi j'avais envie de parler ... de ça , de la Poste... tout ça.

Christian : Tu avais envie de parler ? Ben ça, ça m'étonne alors ! D'habitude, tu ne dis rien (rires).

Jean Louis : Myriam qui ne dit rien ! On a travaillé au même endroit ?

Christian : Et oui, je disais tout à l'heure à quelqu'un qu'à l'ouverture en 1987 on était ensemble. Et il y avait Colette. Et puis Catherine Ponsada qui avait fait une magnifique crise d'épilepsie.

PM : Nous on a raté le début du film « mais on verra peut-être la fin » comme dit Woody Allen.

Année 18, n°67 — Page 7

Figure 69. Extrait du *Petit Monde* (2019), le journal de la Pradelle, qui porte sur une manifestation pour le maintien de la poste de Saint-Jean-du-Gard.

[Les résidents des structures médico-sociales sont des usagers comme les autres des services du territoire. Les propos de ce chef de service dans une structure de Génolhac (confins est des Cévennes) le montrent bien : « On a un comité de défense des services publics. Ils vont facilement aller signer une pétition. À un moment ils nous avaient enlevé le guichet SNCF. Là ça les touche donc ils vont signer. On les pousse à acheter des billets au guichet d'ailleurs. »]

réserve un peu moins d'une demi-journée pour tous les voir sur site. Après on fait des réunions de concertation qui durent deux heures environ avec les équipes de la Pradelle » (Brun, entretien 168). En Lozère, un village de 800 habitants comme Saint-Germain-du-Teil possède sa propre maison de santé[13]. Dans une annonce pour recruter un nouveau médecin, la municipalité met l'accent sur la présence des trois établissements médico-sociaux — soit une patientèle potentielle d'une centaine de personnes. Même si les personnes exilées sont beaucoup moins nombreuses, elles sollicitent aussi les praticiens locaux et forment une petite patientèle. L'enquête de terrain montre que les exilés accueillis en HUDA se rendent chez le médecin à Marvejols, accompagnés par une salariée de l'association, de même que les familles *réinstallées*. Sur le plan de la santé, l'accueil permet aussi le maintien des pharmacies rurales. La patientèle formée par les accueillis en situation de handicap assure une partie du chiffre d'affaires des pharmacies des bassins de vie. À Marvejols, l'une d'elles travaille directement avec le Clos du Nid. Les pharmaciens préparent les piluliers des résidents et les livrent dans les établissements. Le lien entre la pharmacie et les établissements a été

[13] Le petit village compte une école, une maison de santé, une petite galerie commerciale (boucherie, esthéticienne, 8 à Huit), deux restaurants, une bibliothèque, une pharmacie et une MAM (maison pour les assistantes maternelles). Quatre assistantes maternelles sont regroupées dans un bâtiment neuf attenant aux commerces et à la maison de santé. Ces services participent de l'attractivité du territoire.

actualisé et renforcé au moment du COVID puisque c'est là que tous les salariés du Clos du Nid et les accueillis venaient se faire tester.

I. B. 2. « Najib c'est notre boulanger » : le maintien des commerces de proximité et intermédiaires

Les accueillis, par leur présence, participent au maintien d'un ensemble de commerces. L'exemple de la boulangerie en est le plus symbolique. Sur les deux terrains, la fabrication du pain a été reprise par des personnes immigrées installées ou des personnes en situation de handicap. Dans les Cévennes, les ouvriers du CAT sont engagés dans la fabrication du pain, et ce dès les débuts de l'accueil. « On fabriquait du pain. Il n'y avait pas de boulangerie à Saumane donc on avait dit au maire qu'on en ferait. On avait construit un four à bois sur le site du CAT. On faisait au début le pain pour nous et après on a commencé à faire le pain pour l'épicerie du village et sur les marchés. Et puis il y avait une boulangerie qui vivotait à l'Estréchure. J'avais approché le maire, mais il ne voulait pas travailler avec nous. C'était un vieux cévenol craintif, il avait trouvé un autre boulanger. Ressortait ici aussi la rivalité entre L'Estréchure et Saumane, c'était un peu Clochemerle. Le gars n'a pas tenu. Quelque temps après, le maire est venu taper à la porte il m'a dit "bon est-ce que vous voulez toujours ?" Bien sûr, on a accepté. On a changé le matériel et on a tenu l'épicerie boulangerie de l'Estréchure pendant une dizaine d'années. Ça marchait très bien, on faisait le pain pour le village » (Bourdély, entretien 57). Cette figure de l'accueilli-boulanger est aussi présente dans les Cévennes à la période contemporaine. Dans la vallée de la Salindrenque, un des boulangers est afghan. D'abord accueilli à Soudorgues, où il a longtemps fait du pain et des pizzas dans le four communal, il est installé depuis quelques années à son compte dans le village de Lasalle où il tient la boulangerie de la Grand-Rue.

Encadré 19. Du Petit Jardin à Terroir Cévennes, inclure les travailleurs handicapés et animer le paysage alimentaire local

Le magasin Terroir Cévennes, situé à l'entrée de la vallée, a été en partie fondé par les créateurs de la Pradelle. Ce magasin a succédé au Petit Jardin qu'ils avaient aussi participé à fonder. « On a fait en sorte d'occuper le terrain, de montrer qu'on était capable de faire un certain nombre de choses. Moi j'avais des copains à droite à gauche, un certain nombre d'entre eux c'était des néos. On s'est associé pour faire un petit magasin à Saint-Jean-du-Gard qui s'appelait "Le Petit Jardin", je crois, dans la Grand-Rue. C'était dans les années 1990. Ça marchait pas mal, on se partageait les permanences pour tenir le magasin. Il y avait un fromager, celui qui faisait le miel et nous, avec le saucisson et le pain. Et après on a dit il faut voir plus grand on est trop petit et donc on a fait Terroir Cévennes. […] On a été au Crédit Agricole faire un prêt, pas un gros prêt, mais tous les autres c'était des petits paysans qui tiraient un peu la langue. Avec la Pradelle on s'est porté caution, ça nous a donné une forme de légitimité. On était solidaire, notre présence a rassuré la banque » (directeur et fondateur de la Pradelle, à l'époque conseiller municipal de Saint-Jean-du-Gard, entretien 57).

Les personnes accueillies reprennent aussi des commerces de bouche et participent à l'animation du paysage alimentaire local (Sonnino, 2016 ; Perrin et Toussaint-Soulard, 2017 ; Toublanc et Poulot, 2018 ; Hochedez 2022). Les productions de l'ESAT sont vendues dans les marchés de plein vent, mais aussi dans des boutiques fixes. Les associations médico-sociales du champ du handicap ont créé des petites épiceries en circuits courts. Celles-ci se distinguent des épiceries « multiservices » ou de dépannage du fait de leurs tarifs et des produits proposés. Elles attirent de nombreux clients du territoire, mais aussi des touristes. Dans les Cévennes, les

fondateurs de la Pradelle ont également ouvert Terroir Cévennes dans les années 1990, un commerce coopératif situé sur la route principale vers Anduze, où sont vendus les produits transformés à l'ESAT (encadré 19).

Les associations médico-sociales s'intègrent aussi au paysage alimentaire par la création de lieux de restauration qui sont autant de lieux de sociabilité[14]. La Pradelle est en premier lieu une auberge-restaurant qui accueille des habitants et des touristes de passage[15]. Grâce à des prix abordables (tarifs d'une brasserie), elle est fréquentée par les locaux « qui connaissent sa réputation » (entretien 54). « Avec l'auberge, on fait de l'inclusion inversée. La loi sur l'ESAT dit de faire de l'inclusion sur le milieu ordinaire (atelier déplacé et mise à disposition), avec l'auberge c'est les clients qui viennent chez nous » explique le chef de service actuel de l'ESAT (entretien 54). Récemment, en 2021, le Clos du Nid a lui ouvert une petite épicerie-café dans le village de Chirac, dans l'ouest de la Lozère, tenue par des travailleurs d'ESAT. En plus de s'insérer dans le paysage alimentaire, le lieu participe du maintien d'un lien social dans un village qui ne possédait alors ni café ni bar.

L'accueil par l'intermédiaire des associations renforce en outre la présence de commerces moins essentiels, mais qui participent de l'attractivité du territoire. Depuis quelques années, le Clos du Nid rachète par exemple des commerces en voie de fermeture. C'est le cas à La Canourgue, commune dont Jacques Blanc est le maire. L'association y a fait l'acquisition d'un atelier de confiseries menacé de disparition après le départ à la retraite des propriétaires. Dans la même commune, l'association a également repris le pressing. Maintenir cette activité permet aux habitants du bassin de Marvejols d'avoir accès à ce service (il n'y a pas d'autre pressing à plusieurs dizaines de kilomètres), mais aussi pour le Clos du Nid d'élargir son champ d'action et sa visibilité.

Au-delà des commerces fixes, les accueillis participent à l'animation du territoire et donc de son rayonnement. « La mission initiale d'une association médico-sociale n'est pas que de faire du social, mais également de participer et animer l'économie locale. Ma formule c'était "le social au service du social" c'est-à-dire — c'est ce que j'avais expliqué au Conseil départemental — vous investissez dans le handicap sur ce territoire, mais cette activité va contribuer au lien social et à l'activité socio-économique » (Bourdély, entretien 57). Les acteurs de la Pradelle ont longtemps participé au maintien d'activités de loisirs pour les habitants des Cévennes en participant à la tenue du cinéma local itinérant[16], mais aussi au développement du tourisme : « Pendant quelques années, on a fait le festival de la randonnée, c'est nous qui organisions les randonnées. C'était à la Toussaint et au weekend de l'Ascension, deux fois par an. On organisait des randonnées. Nos pique-niques étaient réputés ! On a aussi fait des gîtes ruraux, les chambres d'hôtes, etc. donc y avait toute cette dynamique. Ça s'est essoufflé dans les années 2000. Pendant quelques années on proposait une activité "Les explorateurs du monde" dans Saumane. On a fait ça un moment» (Bourdély, entretien 57).

[14] L'ESAT a longtemps proposé un service de traiteur. Pendant 10 ans l'association a préparé et livré les repas aux salariés de France Telecom à Alès, comme en témoigne Bernard, depuis 30 ans à la Pradelle : « J'y suis arrivé en 1987. Quand je suis arrivé à France Telecom je faisais le serveur et plein de choses. Je réapprovisionnais le buffet alimentaire qui était à la disposition des clients qui venaient manger à Alès» (Bernard, entretien 134).

[15] On trouve ce type d'activités dans plusieurs autres ESAT « ruraux » (Fournier et Rieutort, 2007).

[16] La Pradelle était alors dans le réseau de cinéma «Cinéco» (évoqué dans le chapitre 2). Le directeur de la structure s'occupait de la projection des films à Saumane.

I. C. Boucler la boucle : des accueillis qui alimentent et assurent la pérennité du système économique

« À Marvejols, si on enlève les migrants, les Soudanais, les Afghans, il y a des magasins qui vont fermer. Ils mangent, ils dépensent leur argent sur place. Tous les jours ils sont là pour acheter », explique le curé de Marvejols dans un entretien (entretien 165). Les accueillis en situation de handicap ou exilés consomment localement, malgré des moyens faibles. Certains travaillent et alimentent la sphère productive.

I. C. 1. La consommation hyper-locale de populations captives

En tant qu'habitants relativement captifs, les accueillis dépensent leur argent dans les centres-bourgs et participent à alimenter le marché domestique qui est « la composante la moins vulnérable de l'économie présentielle puisque la demande est exclusivement portée par les habitants » (Ruault, 2017).

Dans les deux bassins de vie, les commerces qui profitent le plus de la présence de ces personnes sont les supermarchés. À Marvejols, l'ensemble des établissements a un contrat avec un supermarché et les éducateurs n'ont pas à débourser d'argent lorsqu'ils font des courses. Ils n'utilisent ni carte bleue ni monnaie lors du passage à la caisse et mettent cela sur le compte du Clos du Nid. Dans les Cévennes, les éducateurs fréquentent quotidiennement le seul supermarché de la petite ville pour faire des pleins de courses pour chacun des établissements. « Ils ont des comptes clients chez nous. D'une part parce qu'ils ont une remise commerciale et puis c'est plus simple, ils paient avec un badge », explique le directeur du magasin (entretien 162). L'extrait d'entretien qui suit montre le poids réel que représentent les courses destinées aux personnes en situation de handicap dans les recettes :

> *Ça représente combien en termes de chiffres d'affaires, entre 5 et 10 % ?*
>
> « Nan c'est pas 10 % c'est sûr. Je ne sais pas à combien on peut le situer. 1 % ce serait une bêtise. Les foyers font beaucoup de courses. Depuis peu on a le service *drive*, avec le Covid ça a encore plus développé le truc
>
> *Les personnes de la Pradelle viennent à quelles heures ?*
>
> J'en ai quasiment toute la journée, entre ceux qui sont à l'ESAT, en appartement…
>
> *Techniquement, ils apportent le badge et paient avec ?*
>
> Tout à fait et après on a une facture à la fin du mois. Y a un badge par structure, on leur fait des comptes et on envoie la facture globale.
>
> *Et au niveau du panier ?*
>
> Ils achètent beaucoup. De tout. Bon après j'ai 80 % d'alimentaire. Quelques achats d'électroménager. J'ai des personnes qui m'ont acheté des télés, des téléphones.
>
> [Entretien 162]

En plus des supermarchés de centre-ville, les accueillis sont aussi des clients réguliers de commerces de décoration, d'ameublement, de vêtements ou encore de matériel de bricolage et d'accessoires ménagers. À Marvejols, des magasins de décoration à petits prix sont utilisés par les familles *réinstallées* pour décorer leur logement, comme par les personnes en situation de handicap. À Saint-Jean-du-Gard, les petits commerces non franchisés présents de longue date dans le centre-bourg sont bien connus des accueillis. C'est le cas de la quincaillerie Bordarier située en plein centre-ville. Les résidents de la Pradelle s'y rendent pour acheter une ampoule ou un accessoire de

cuisine. Ce commerce proche dépanne et il n'est pas nécessaire de prendre la voiture pour s'y rendre, ce qui renforce l'autonomie des personnes (voir chapitre 2). Les ristournes sur les prix faites aux résidents de la Pradelle montrent que cette clientèle est précieuse et que les commerçants tentent de la fidéliser[17].

Les personnes handicapées comme exilées ont aussi leurs habitudes dans les cafés des deux centres-bourgs, de même que les restaurants de type fast food (kebabs, pizzerias à emporter). Les tabacs sont également fréquentés par les personnes en situation de handicap comme exilées. Ils deviennent généralement des lieux repères pour ces dernières, car ils proposent des cartes SIM qui permettent d'appeler vers l'étranger. À Marvejols, un des marchands de tabac proposant ce type de service est ainsi devenu un lieu central pour les demandeurs d'asile accueillis en CAO/HUDA.

Dans cette même ville, une diversité de petites entreprises du territoire profite plus largement de la présence massive de personnes en situation de handicap. Les PME des domaines des transports bénéficient pleinement de la présence du Clos du Nid. Un entretien avec une responsable de l'une d'elles (E161) explique que 14 % de son chiffre d'affaires concerne le transport de personnes en situation de handicap : 7 % concernent les navettes entre les trois ESAT (Valette, pôle bois Marvejols, Bouldoire), 3 % les déplacements vers Montrodat et 4 % vers et depuis les établissements pour enfants et adolescents (aller-retour en famille depuis/vers IME et IMPRO). Pour les navettes vers les ESAT, l'entreprise mobilise près de quatre minibus par jour matin et soir, ce qui représente environ 2000 trajets par an. Parmi les autres PME qui profitent de la présence des résidents du Clos du Nid en grand nombre à Marvejols, on compte les acteurs de l'immobilier. En développant les habitats dits inclusifs dans les petites villes, les personnes en situation de handicap deviennent des locataires potentiels ce qui profite aux agences immobilières ou encore aux entreprises de déménagement.

I. C. 2. Les accueillis, du statut d'aidés à main d'œuvre de la sphère productive et présentielle

En plus d'être des consommateurs, les personnes accueillies sont pour certaines des travailleurs intégrés dans la sphère productive. C'est le cas des ouvriers d'ESAT qui s'intègrent dans une économie de la proximité (Rallet, 2002 ; Colletis et Pecqueur, 2018 ; Girard, 2020). C'est ce qu'explique en substance la directrice de la Pradelle : « Il existe une typologie des ESAT selon leur bassin de vie. En fonction de l'économie locale, les ESAT trouvent leur place, ils développent des produits en fonction des potentialités géographiques et de ce qu'offre le territoire » (Helleboid, entretien 53). L'ESAT cévenol mise sur l'ancrage local[18] et la « relocalisation » de l'approvisionnement alimentaire (Escuriet *et al.*, 2021). L'atelier maraîchage produit des légumes vendus ou transformés sur place. L'atelier charcuterie produit lui quotidiennement des saucisses et autres charcuteries que l'on trouve dans la boutique Terroir Cévennes (photographies 98 et 99).

En Lozère, les ESAT occupent également une place non négligeable dans la sphère productive locale notamment à travers l'atelier bois (figure 51, chapitre 4). « En Lozère la forêt est exploitée. Juste après-guerre il a fallu reconstruire les mines en France, donc reboiser, etc. On a déforesté après la guerre. Sauf qu'on s'est aperçu dix ans après qu'il y avait des coulées de boues,

[17] La contractualisation entre certains commerces et la Pradelle est ancienne. Une salariée de l'institution explique que, dans les premières années, les équipes venaient faire broder les vêtements des résidents avec leur nom dans une boutique du centre-bourg.

[18] « L'ancrage local de l'approvisionnement alimentaire » (Bourdély, entretien 57) est au fondement de l'association dès ses débuts dans les années 1980.



Photographies 98 et 99. Confection de saucisses à l'atelier charcuterie par les ouvriers d'ESAT. Photographies Élise MARTIN, 2021.

etc. Ça a été replanté pour arrêter l'érosion. Les ESAT ont intégré la filière bois et ont participé à la dynamiser. On partage avec les autres acteurs de la filière. À une époque on faisait du sciage à l'ESAT. On a arrêté pour respecter les autres entreprises » (vice-directeur ESAT Colagne, entretien 22). Lorsque des aléas climatiques impactent les Landes par exemple, la Lozère prend le relais, ce qui montre l'importance et le poids économique de l'atelier : « Quand il y a eu la tempête Xynthia qui a tout ravagé, nous on a continué à faire tourner la filière ici » (entretien 22).

Contrairement aux personnes en situation de handicap, les exilés semblent absents de la sphère productive sur les deux terrains. Dans les Cévennes, les personnes travaillent au noir dans l'agriculture, mais de façon ponctuelle et épisodique. L'agriculture cévenole à haute valeur ajoutée (oignons nouveaux ou châtaignes) possède des rendements plutôt faibles et nécessite peu de main-d'œuvre. Les paysans n'embauchent par conséquent pas autant de travailleurs saisonniers que dans d'autres régions françaises (LASCAUX, 2022 ; HOCHEDEZ ET LESSAULT, 2021). En Lozère, où l'élevage est encore majoritaire dans le secteur agricole, aucun étranger rencontré n'y travaille ou n'y a travaillé. Le faible nombre d'embauches d'étrangers dans l'agriculture s'explique par la réticence des agriculteurs et une relative fermeture, d'après le curé de la ville : « le monde paysan est loin de ce monde-là. Les gens sont occupés par la ferme, le développement de leur entreprise. L'embauche de migrants en agriculture, ça ne se fait pas trop ici » (entretien 165). Si le secteur agricole embauche peu de personnes immigrées, certains se forment toutefois au travail de la terre. Plusieurs personnes, une fois sorties du dispositif HUDA à Marvejols, ont eu l'occasion de suivre une formation de six mois aux Jardins de Cocagne, une exploitation maraîchère biologique[19] du village de Palhers, à la périphérie de la petite ville. Peu nombreuses à être embauchées dans l'agriculture, les personnes étrangères sont néanmoins progressivement intégrées à des entreprises agroalimentaires qui peinent à recruter. À Marvejols, plusieurs demandeurs d'asile qui ont obtenu des papiers travaillent dans l'abattoir de la ville. « L'abattoir et le centre de découpe à côté c'est trente salariés et quinze nationalités » (entretien 165).

Les personnes exilées sont plus particulièrement des acteurs des interstices des systèmes économiques. Ils s'insèrent dans des domaines préexistants qui cherchent de la main d'œuvre et qui sont considérés comme en tension par les pouvoirs publics (JOLLY *et al.*, 2012). Dans les espaces étudiés, le bâtiment est un des premiers secteurs à recruter des personnes nouvellement arrivées, essentiellement des hommes. Les personnes sont employées souvent par cooptation et

[19] Les Jardins de Cocagne sont un réseau d'exploitations maraichères implantées dans toute la France

recommandation (Jounin, 2006 ; voir aussi encadré 20). Colas, Colombien qui a fui les cartels de Medellín à l'automne 2019, a trouvé facilement du travail dans la maçonnerie, à peine sa protection subsidiaire obtenue. Parvenu à faire venir sa femme et son fils, il se dit aujourd'hui fixé à Marvejols. « Avec mon salaire, je peux payer le logement, c'est 300 euros par mois. Soixante-dix mètres carrés, deux chambres, salle de bain, cuisine » (Colas, entretien 165). Certains complètent des équipes du bâtiment ou sont employés sur des périodes courtes. C'est le cas de Timur, jeune homme ouzkebk qui vit avec sa mère et sa sœur à Saint-Jean-du-Gard. Il est employé pour travailler dans un magasin qui fournit du matériel de construction le week-end à Saint-Jean-du-Gard et effectue des petits travaux.

Encadré 20. Trouver du travail, une opération facilitée par la cooptation

L'embauche des personnes nouvellement arrivées étant difficile, les liens d'interconnaissances et les réseaux locaux sont des accélérateurs pour la recherche d'emploi. Les personnes exilées sont identifiées dans les bourgs et centres-ville, certains ont tissé des liens forts avec les habitants « En CAO par exemple, il y a des personnes qui ont des prises en charge très longues et forcément elles vont nouer leur propre réseau. Ils ont aussi leurs repères, leurs habitudes, ils sont connus, reconnus pour certains » (entretien 58). Les citoyens qui accueillent à leur domicile ou sont investis localement relaient les recherches d'emplois dans leurs réseaux. Si le jeune Timur a trouvé du travail à Saint-Jean-du-Gard, cela s'explique par les connexions et liens déployés autour du grand collectif d'Accueil Solidarité Migrants Cévennes. « Le chef du magasin de matériaux de construction c'est un bon protestant qui est président de l'association qui porte la maison de retraite et sa femme elle fait partie du grand collectif d'accueil des migrants » (Fab, entretien 110). En Lozère, les liens d'interconnaissances sont aussi des « facilitateurs ». Le curé oriente par exemple régulièrement des individus vers de potentiels employeurs du bassin de vie. En quelques années, il a orienté un accueilli vers un boulanger, un autre vers un chauffagiste et plusieurs hommes vers l'abattoir qui propose souvent des postes.

Enfin, les personnes exilées trouvent également des emplois peu qualifiés et peu attrayants du fait de leur pénibilité dans les secteurs du *care* et des services à la personne (Jolly *et al.*, 2012 ; IFRI, 2022). Je reviendrai plus longuement sur ce phénomène dans le chapitre 10.

II. Apprentissage de la cohabitation et (re)composition des (espaces de) sociabilités rurales

L'accueil en tant que phénomène nouveau produit des changements dans les structures sociales. Qu'engendre exactement l'arrivée de ces nouvelles populations ? Comment les personnes exilées et en situation de handicap sont-elles perçues par la société d'accueil ? Quels types d'interaction et de liens se sont créés entre les habitants et les nouveaux arrivants, selon un spectre allant de la cordialité à l'attachement ? Les personnes accueillies parviennent-elles à intégrer la communauté ? À quel degré ? La présence de ces personnes change-t-elle le rapport que les habitants plus anciens entretiennent entre eux et avec celles et ceux qu'ils perçoivent déjà comme étrangers ?

Cette deuxième partie montre d'abord que la cohabitation est un apprentissage graduel. L'acceptation par degré se lit dans l'espace et suit ce que Stéphane Vibert appelle des « cercles concentriques de l'altérité » (2020) soit un gradient du lointain au plus proche. La société, en tant que communauté pensée comme « un espace de coappartenance, de partage et de solidarité, tant sur le plan des idées, des valeurs, des affects que des interactions » (Vibert, 2020), accepte d'abord

(ou non) la présence de l'autre. Les membres de la communauté reconnaissent ou non les nouveaux arrivants (Honneth, 1992) et acceptent leur présence. La personne accueillie, si on suit le gradient de proximité, devient un voisin que l'on côtoie au quotidien. Si les relations sont dans la plupart des cas des relations de voisinages classiques, l'enquête de terrain montre également une familiarisation et le tissage de liens forts.

La présence de l'autre vulnérable implique aussi une recomposition des lieux classiques des sociabilités rurales, qu'ils s'agissent de lieux structurants du quotidien comme les bars et cafés ou des moments rituels comme les fêtes de villages. Les fêtes sont des moments ou scènes (chapitre 3) au pouvoir heuristique pour le chercheur, car elles permettent de voir concrètement et en direct si les autres sont maintenus en marge de la communauté ou si l'altérité est diluée et atténuée (Banos et Candau, 2014).

II. A. Cohabiter : un apprentissage graduel

Accepter l'autre et habiter avec lui ne va pas de soi. La cohabitation est au contraire le résultat d'un processus graduel d'apprentissage qui est l'objet des lignes qui suivent. Cette analyse s'appuie sur l'article de Maxime Felder et Loïc Pignolo intitulé « "Je préfère les dealers à une rue déserte" : coexistence et familiarisation en milieu urbain » paru dans la revue *Sociologie* en 2018 qui parvient à articuler les multiples façons de cohabiter dans la proximité (Felder et Pignolo, 2018).

II. A. 1. Accepter la présence de l'autre et son installation

Accepter la présence de l'autre, c'est d'abord accepter son installation, autrement dit son arrivée dans le territoire (voir chapitre 6, I. A.). Les réactions à l'arrivée sont diverses au point dans certains cas de relever de réactions de type *NIMBY* qui « f[ont] référence aux attitudes protectionnistes et aux tactiques d'opposition adoptées par des groupes locaux d'habitants pour faire face à un changement qui n'est pas le bienvenu dans leur quartier » (Dear, 1993, p. 2). Pour pallier cela, les acteurs de l'accueil ouvrent les lieux vers l'extérieur pour dépassionner les débats et désamorcer les rumeurs.

Des réactions de type *NIMBY* envers des populations indésirables

L'installation d'un lieu d'accueil destiné à des personnes vulnérables peut engendrer des conflits d'implantation (Dear, 1992). Comme l'a rappelé Philippe Subra, les réactions de types *NIMBY* ne sont pas propres à de futurs aménagements. « Depuis la fin des années 1990, un nouveau type de conflits se généralise. Leurs mécanismes, leurs acteurs (des riverains), les modes d'action qu'ils adoptent sont identiques à ceux de la contestation de type *NIMBY*. Mais leur objet est différent. Car il ne s'agit plus de lutter contre des nuisances physiques, le bruit, la pollution, le massacre des paysages, mais contre d'autres populations, jugées « indésirables », et contre les « nuisances » sociales qui leur sont attribuées. Le rejet de ces populations est particulièrement évident lorsqu'il s'agit de catégories marginales : toxicomanes, délinquants, sans-abris, demandeurs d'asile, Roms ou gens du voyage » (Subra, 2018). Un certain nombre de géographes ont traité des réactions de type *NIMBY* envers des populations perçues comme indésirables, mais essentiellement en milieu urbain (Grelet, 2007 ; Ollitrault, 2020 ; Bourgois, 2022) sans s'intéresser toutefois aux espaces ruraux qui, marqués par de faibles densités, un isolement géographique, « la stabilité et la permanence » (Jauréguiberry, 1993), peuvent aussi être confrontés

à ce type de phénomènes. De fait l'accueil de populations nouvelles en situation de vulnérabilité peut être perçu comme un facteur de dérèglement d'un prétendu équilibre.

Dans les terrains étudiés, l'installation de lieux d'accueil liés au handicap a engendré des réactions de ce type. Dans les Cévennes par exemple, les personnes étaient décrites comme « folles » et dangereuses, renvoyées à leur comportement prétendument déviant. Denis, éducateur raconte : « les gens avaient peur, ils disaient on ne sera plus tranquilles chez nous, il va falloir fermer à clés. Il y a une femme elle disait "je crois que je vais mettre une clôture de deux mètres cinquante autour de ma maison". Elle nous interrogeait : "est-ce que vous allez les clôturer ?", on disait : "non, non non, les parents veulent que les enfants sortent de psychiatrie justement, ils n'avaient rien à faire en psychiatrie enfermés". Certains ne pouvaient pas l'entendre : "ils sont fous. Si vous ne voulez pas clôturer je clôturerai chez moi" (Denis, entretien 87). Les personnes qui rejettent l'installation de la structure se font certes entendre, mais ne parviennent alors pas à se coaliser ni à faire échouer l'installation du premier site de la Pradelle.

L'implantation de lieux d'accueil de personnes exilées dans les deux territoires étudiés n'a pas fait l'objet de controverse[20]. Aucun village — hormis le cas particulier de Saint-Germain-du-Teil — n'a exprimé une résistance collective comme cela put être le cas dans d'autres villages proches [21] ou lointains[22]. Les lieux d'accueil type CAO/HUDA, qui prennent place dans du bâti déjà existant, passent plus inaperçus que d'autres types de lieux d'accueil comme les villages d'insertion (Bourgois, 2020), ce qui pourrait expliquer le peu de réactions de rejet. L'installation des personnes est souvent effectuée dans un certain flou de la part des autorités, ce qui empêche aussi aux habitants de se mobiliser contre. Enfin le fait que l'accueil soit « diffus » et non centralisé en un lieu (colocations pour le CAO/HUDA, appartements privatifs pour les *réinstallés*) dilue la présence des personnes. Les habitants des communes ne les identifient pas forcément comme de nouveaux arrivants. C'est le cas des familles du dispositif *réinstallation* qui ne sont pas nécessairement identifiées comme telles à Marvejols, commune marquée par une plus grande diversité de milieux d'immigration (Flamant *et al.*, 2020) que les villages cévenols.

Ouvrir les lieux et se présenter pour dépassionner les débats

L'installation de lieux d'accueil à destination de personnes vulnérables n'est pas gérée de la même manière qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap ou exilées. Alors que l'accueil des personnes avec une déficience intellectuelle est publicisé, la situation diffère en fonction des terrains pour les exilés. Dans le cas de l'installation d'un établissement spécialisé dédié aux personnes en situation de handicap, les acteurs initiateurs procèdent à une ouverture des lieux à la population dès les premiers temps afin de dépassionner les débats et faire taire qu'en-dira-t-on et rumeurs (Aldrin, 2005). Le directeur de la Pradelle a ainsi ouvert les portes de la structure aux habitants alentour dès les premières semaines. « On a fait notre première soirée café-théâtre le 17 décembre 1987. Je dis ça parce qu'on a ouvert en novembre et moi j'y tenais beaucoup. Il y avait des curieux, ils se demandaient ce qu'on allait faire et je voulais que ce soit un lieu de socialisation,

[20] Dans les Cévennes, la seule contestation a porté sur le CAOMI de Monoblet. L'idée des militants d'extrême gauche n'était pas de rejeter l'accueil de personnes migrantes mais plutôt de critiquer le fonctionnement du site et de défendre les droits des personnes accueillies (voir *supra*).

[21] Les habitants se sont écharpés à Saint-Bauzille-de-Putois, à quelques kilomètres de Saint-Jean-du-Gard, au moment de l'installation d'un CAO.

[22] Le cas de Callac, en Bretagne, a fait par exemple l'objet d'une forte médiatisation au début de l'année 2023 (Mélennec, 2023).

qu'on puisse accueillir des gens de l'extérieur, c'était ça l'ambition, qu'on ne soit pas cantonné dans une espèce de réserve à autistes, mais au contraire qu'on montre qu'on avait un esprit d'ouverture. On avait invité les gens, c'était payant. Il y avait un repas, un spectacle. Il y avait une quarantaine de personnes dans la salle. Tous les curieux du canton étaient venus [rires]. Y a des gens que j'ai vus d'ailleurs une seule fois-là, notamment le maire de l'Estréchure. Ma famille était là aussi » (Bourdély, entretien 57).

Lors de l'installation des différents sites du Clos du Nid, il a fallu négocier avec la population. L'inauguration d'un des derniers sites, celui du dispositif « ressources et soin », lieu où les externes viennent chercher leur traitement, n'a pas fait exception (photographie 100). L'entretien avec un salarié du dispositif sur le site localisé sur la place principale de Marvejols en témoigne. « Au début il y avait de la réticence par rapport à la présence de ce pôle soin au cœur du centre-ville. Les gens auraient aimé qu'un commerce s'installe. Du coup on a démarché tous les commerces de Marvejols, on a fait un apéritif avec le maire et le directeur du CDN. Ça a fait retomber certains fantasmes, on a tout expliqué. On a la chance d'avoir des salariés connus et reconnus dans le bassin marvejolais donc ça a permis de dédramatiser la situation. Au fur et à mesure les gens passent à côté sans savoir. Je pense qu'on passe plutôt bien dans le paysage. Une fois une dame est rentrée elle pensait que c'était un salon d'esthétique avec ce côté cosy et les canapés colorés» (personnel du dispositif ressources et soins, entretien 31).



Photographie 100. Le dispositif ressources et soins, désamorcer les fantasmes autour de la déficience intellectuelle. Photographie Élise MARTIN, 2020.

Dans le cas de l'exil, l'installation de l'accueil dans les villages n'est pas explicitement publicisée. Les lieux ne sont jamais ouverts aux habitants, même lors d'événements festifs, qu'il s'agisse de CAO ou de HUDA sur les deux terrains. Concernant les rencontres, elles sont davantage favorisées dans les Cévennes qu'en Lozère. Des petits déjeuners solidaires sont organisés et permettent aux habitants de prendre connaissance de l'accueil et d'être sensibilisés à certaines questions. À Marvejols, aucune rencontre n'est prévue avec les habitants, ce que regrettent certains à l'instar d'une dame à la retraite qui vit dans le quartier Costevieille : « On ne peut pas lier connaissance. Ici y a de jeunes musulmans qui travaillent qui ne font pas de bruit. Il y a des migrants aussi, notamment des Afghans qui sont charmants. Le problème c'est qu'ils passent et qu'après d'autres arrivent. À l'époque du maire Jean Roujon on aurait rassemblé les populations pour voir

ce qui allait/ce qui n'allait pas, discuter. Ça aurait été bien que l'association nous réunisse avec quelqu'un de la mairie… » (entretien 155). Les personnes exilées sont reçues à la mairie où le premier édile leur souhaite la bienvenue, mais aucun temps de partage n'est prévu avec les habitants des quartiers concernés en dehors de manifestations officielles (voir chapitre 5).

Pour résumer, l'installation de personnes vulnérables doit faire l'objet d'une négociation avec des acteurs locaux (voir l'exemple du maire, chapitre 6), mais aussi avec les habitants des territoires. Cette situation est particulièrement prégnante autour du handicap. L'arrivée d'une structure implique l'arrivée et l'installation durable de personnes. Les réticences à l'installation d'un nouveau dispositif (ressources et soins) montrent par exemple que les personnes avec une déficience intellectuelle font toujours l'objet d'interrogations voire d'un rejet.

II. A. 2. Une société des voisins (presque) ordinaire

Le travail d'enquête montre qu'une fois le moment de l'installation passé, les conflits sont peu nombreux. Les relations entre les personnes en situation de vulnérabilité et le voisinage s'inscrivent la plupart du temps dans une relation classique de voisinage qui repose sur le maintien d'une « bonne distance » avec l'autre (Haumont et Morel, 2005). Les contacts entre les uns et les autres sont furtifs et se résument souvent à des marques de politesse. Dans certains cas seulement, la confrontation régulière témoigne d'une familiarisation et aboutit à une vraie proximité relationnelle.

Des relations distantes et cordiales, des problèmes banals

La plupart du temps les personnes vivent « en parallèle », en simples voisins et maintiennent des « distances cordiales » (Rosenblum, 2016 ; Felder et Pignolo, 2018). Les personnes exilées sont par exemple décrites comme très discrètes à l'instar des jeunes accueillis en CAO/HUDA. « On les voit quand ils rentrent à Costevieille, on les voit marcher sur l'avenue, mais sinon ils sont discrets. Une fois je les ai vus jouer au foot à Mascoussel, ils étaient une vingtaine, mais sinon on les voit peu, trop peu. On les voit assez peu dans la cité » (Éric, entretien 101). Les personnes exilées gardent une distance avec les habitants, mais disent bien s'entendre avec leur voisin à l'instar de cette famille syrienne : « Après deux ou trois jours, j'ai trouvé que c'était confortable. Les voisins, les gens nous ont dit bienvenus et nous respectent. Ma femme met le voile et les gens la saluent. Nous aussi, on les salue. On ne sent pas de réticence. Quand je demande une adresse à quelqu'un, il me la donne » (entretien 149). Les personnes se sentent ainsi chez elles sans nécessairement y avoir des amis ou des proches. Les personnes rencontrées et notamment les femmes décrivent une atmosphère apaisée et se sentent en sécurité. Elena, jeune ouzbèke qui vit à Saint-Jean-du-Gard, victime de racisme dans les villes parcourues durant son parcours d'installation en France, voit les Cévennes comme un espace protecteur : « À Nice, on habitait loin du centre-ville et à chaque fois qu'on allait au centre-ville avec ma mère on nous regardait de travers et méchamment. C'était le stress. Quand j'ai commencé à porter le voile, je suis allée dans un magasin et un homme a crié "Fantôme, fantôme, fantôme !" » (Elena, entretien 153).

Lorsque des problèmes apparaissent, liés à la proximité, ce sont des « problèmes ordinaires » (Bouillon *et al.*, 2022), comme des nuisances nocturnes. À Lasalle par exemple, les voisins de la gendarmerie où ont été accueillis de jeunes Afghans disaient avoir des difficultés à dormir à cause de la musique des vidéos que regardaient les jeunes hommes qui « dormaient le jour et vivaient la nuit » (ex-chef du pôle migrant, La Clède, M2). Ces problèmes habituels se retrouvent aussi dans

les discours des voisins de personnes en situation de handicap. Dans leur cas cependant, les conflits banals peuvent prendre d'autres proportions du fait de problèmes de compréhension et de troubles associés. « En fait ils ont les problèmes que toute personne lambda a, sauf qu'avec leurs problématiques, cela peut prendre de l'ampleur, s'amplifier. Parfois ils n'arrivent pas à contrôler leurs émotions et un rien les met dans tous leurs états… S'ils mettent la musique trop fort, que le voisin vient leur dire que la musique est trop forte, ils vont en faire [toute une histoire] alors qu'il suffit juste de baisser et de s'excuser. Peut-être qu'avec la pathologie ils vont penser être agressés » (Khora, entretien 70).

« Maintenant ils font partie du paysage » : la familiarisation fruit de la confrontation dans l'espace public

« Maintenant ils font partie du paysage » : c'est ainsi que la maire actuelle de Saumane parle des personnes autistes accueillies dans son village. Les habitants se sont familiarisés avec les résidents, ce qui traduit « un processus de réduction de l'incertitude » (Felder et Pignolo, 2018), c'est-à-dire la façon dont « un individu apprend progressivement, par la fréquentation répétée d'un environnement et des individus qui l'habitent, à en identifier la normalité, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles cet environnement ne présente pas de menace immédiate » (*ibid.*). Dans les territoires étudiés, la confrontation est facilitée et accélérée par les caractéristiques rurales. La faible densité de population et la taille des centres-bourgs forcent les habitants à se voir, se croiser et se rencontrer.

Si dans le cas des personnes exilées, la confrontation est une confrontation silencieuse, elle est plus directe dans le cas des personnes avec une déficience intellectuelle. Il n'est pas rare que les personnes décrites comme telles s'arrêtent dans la rue pour interpeller un passant ou un commerçant, ce qui force l'autre à interagir. C'est le cas par exemple dans les transports publics. L'observation de la coprésence dans le bus entre les accueillis et la société d'accueil est particulièrement intéressante. Dans les Cévennes, ce moyen de transport est vecteur d'un double apprentissage : l'apprentissage de l'autonomie et des codes sociaux pour les personnes autistes et l'apprentissage de la cohabitation pour les habitants. À Saint-Jean-du-Gard, les travailleurs d'ESAT prennent le bus pour se rendre à Saumane, souvent en même temps que les jeunes adolescents qui se rendent au lycée hôtelier à la sortie de la commune. Si la plupart des trajets se passent bien, ils sont parfois émaillés d'incidents, notamment des moqueries et du harcèlement de la part des adolescents. Ces incidents sont utilisés par le personnel éducatif du lycée pour sensibiliser au handicap, comme l'explique le proviseur : « À la Pradelle ils nous prennent des élèves pour des mesures de responsabilisation. Des élèves qui sont sanctionnés. Ce sont des sanctions éducatives. Souvent c'est des élèves qui dérapent au niveau de l'acceptation de la différence, des formes de harcèlement. On propose des mesures de responsabilisation à la Pradelle. Le dernier est resté trois jours, il était content » (proviseur du lycée hôtelier, entretien 167). Le récit d'incidents dans le bus et la façon dont celui-ci a été traité met en évidence cette idée d'apprentissage de la cohabitation dans les espaces ruraux. La confrontation répétée et l'habituation progressive permettent de construire petit à petit le territoire comme un territoire commun.

II. A. 3. Habiter avec : un défi quotidien

Dans le cas du handicap, habiter à côté et avec l'autre est un défi quotidien. Le *modus vivendi* reste fragile, même si la familiarisation aboutit à une redéfinition au moins partielle de la normalité.

Une normalité redessinée

La confrontation directe et indirecte à l'autre engendre un changement dans les rapports entretenus avec la norme. Les habitants redéfinissent plus ou moins consciemment l'idée qu'ils se font de la normalité, à savoir ce qui est considéré comme normal. Dans leur article sur la cohabitation d'habitants et de dealers, Felder et Pignolo reprennent les travaux de Barbara A. Mistzal (2001) qui distingue « normalité normative » (*normative normality*) et « normalité de situation » (*situational normality*). En s'appuyant sur la pensée de Goffman (1973), elle montre qu'à force d'être confronté de façon récurrente avec le différent ou le bizarre, celui-ci devient « habituel » et « ordinaire ».

Dans le cas des personnes en situation de handicap, les propos recueillis sur le terrain montrent une tolérance accrue de la part des habitants. L'anecdote suivante racontée par le frère d'un homme pris en charge dans le bassin de Marvejols est particulièrement parlante. « J'étais enfant, quand on se promenait avec mon frère, mais dans mon souvenir son handicap ne posait aucun problème. Je me souviens d'une anecdote on était allé se promener avec mon frère. On avait eu chaud. Il n'a pas de barrière, on est passé près des bistrots, il a vu un verre de bière. Il l'a bu. La réaction des gens autour a été de plaisanter. Il y a eu une réaction de franche camaraderie » (entretien 103). Certains comportements déviants ou jugés atypiques qui désarçonneraient un visiteur sont pris avec humour et dérision par les habitants. Les habitants se disent également habitués dans les Cévennes : « Y'a juste un monsieur qu'on connaît tous qui se déshabille et qui part se promener à poil dans le village. Après on la ramène et puis voilà. C'est l'avantage d'être dans une petite commune » (Angéli, entretien 7). Comme ils ne présentent « aucun danger », les voisins en situation de handicap font l'objet d'une « attention périphérique comme avec les autres voisins » (Felder et Pignolo, 2018).

Si les événements relatés ci-dessus sont plutôt légers, d'autres comportements de personnes avec une déficience intellectuelle peuvent bousculer et marquer les habitants. Les personnes avec des troubles du comportement peuvent faire montre d'actes de violence comme l'explique la maire de Saumane : « J'habite juste en face du foyer de la Tourette. Tout petits, les enfants ont vu des personnes qui s'auto mutilaient... C'était difficile, c'était douloureux. Il y en a un qui se frappait la tête sur la rambarde de l'escalier. On pourrait croire que je regrette [que mes enfants aient vu cela], mais non. Quand mes garçons disaient quelque chose, j'en discutais avec eux. Ils vivaient là donc ils comprenaient. Pour des neveux et nièces qui venaient plus occasionnellement c'était plus difficile à comprendre » (entretien 7). Cet épisode montre que les enfants de la maire ont été confrontés à des comportements difficiles et ont grandi avec, générant une socialisation spécifique. Plusieurs habitants expliquent qu'une telle socialisation a pu laisser des traces, à l'instar d'une dame, libraire à Marvejols puis factrice : « Mes enfants, ça les a marqués. Ma fille pour ses études elle travaillait aux Sapins avec des enfants handicapés. Ça a eu une incidence sur sa vie professionnelle. Ils se donnaient tellement de mal rien que pour plier un drap. Aujourd'hui elle est prof, on dit qu'elle est sévère. Elle n'a jamais supporté les feignants dans sa classe. Ça l'a marquée à jamais. Elle ne supporte pas que des enfants qui ont toute leur capacité ne travaillent pas » (entretien 155).

Les habitants sont enfin habitués à la présence des personnes accueillies, les connaissent et reconnaissent à force de les croiser de près ou de loin. Si les comportements atypiques sont devenus « normaux » pour les habitants, ce n'est pas forcément le cas pour les touristes ou des personnes de passage. Face aux regards insistants, les éducateurs font de la sensibilisation. Cet exemple donné par un salarié du FAM de Saumane est assez parlant : « L'été dernier, j'ai

accompagné un résident. Je ne trouvais pas son maillot, je lui dis de se baigner en caleçon. Je descends dans l'eau pour les réceptionner, je n'avais pas remarqué qu'il avait un trou et que certaines parties sortaient. Au moment d'aller dans l'eau, je remarque et je lui dis de baisser un peu son maillot. Il a tout remonté, on voyait tout. Je suis partie en fou rire. Une famille rigolait, mais de la manière dont ils riaient on voyait que ce n'était pas méchant. La situation était drôle ce n'était pas de la moquerie. Les gens ne sont pas méchants. C'est plus de la curiosité. Ils viennent me voir et demandent "vous venez d'où ?", "ils ont quoi comme pathologie ?", ils posent des questions ils se renseignent. » (entretien 90). Les touristes ou résidents temporaires moins familiers de l'autisme ne sont pas toujours si patients et compréhensifs. À l'auberge de la Pradelle, un éducateur raconte les remontrances de certains envers les travailleurs d'ESAT : « Quand les clients ne sont pas avertis cela peut les interroger. Certains parfois considèrent que c'est des personnes comme nous, mais leurs gestes sont un peu plus lents. Notre mission est de rappeler que ce sont des personnes différentes. C'est plutôt les étrangers, les Hollandais ne comprennent pas toujours par exemple » (chef de service de l'ESAT, entretien 54).

Un *modus vivendi* fragile

La cohabitation, qui semble plutôt apaisée — ce qui n'exclut pas des moments de tension —, repose sur un *modus vivendi*, à savoir « un consensus moral » (Felder et Pignolo, 2018) qui n'est pas figé. Les accueillants comme les accueillis s'accommodent d'un état de fait, qui peut être amené à changer si des limites sont dépassées.

Dans le cas de l'accueil de personnes avec une déficience intellectuelle, les limites morales renvoient par exemple à l'intrusion d'accueillis dans des espaces privés. Plusieurs incidents ont eu lieu dans le village de Saumane et ont alimenté des crispations avec les voisins du FAM ces dernières années. Un résident en particulier est au cœur de ces conflits puisqu'il quitte son établissement, pénètre dans les jardins et les maisons du voisinage et, lorsqu'il le peut, démonte systématiquement la hotte de la cuisine[23]. Au cours d'une intrusion, un enfant s'est trouvé nez à nez avec le jeune homme dans la cuisine, ce qui a engendré des remontrances de la part des propriétaires de la maison. Cette anecdote montre que les limites du consensus moral concordent avec la frontière entre espace public et espace privé.

II. B. Les lieux de sociabilités et les lieux de la fête : appartenir à et faire société en milieu rural

La cohabitation quotidienne des habitants avec les accueillis se cristallise dans des lieux et des moments particuliers qui permettent des nouer des liens plus forts. Ces lieux sont de deux types : des lieux de sociabilités préexistants et des lieux éphémères qui s'incarnent notamment dans l'espace-temps de la fête.

II. B. 1. Se greffer aux lieux de sociabilité ruraux

Des lieux de sociabilités du milieu rural cristallisent les rencontres. Le premier d'entre eux, qui concerne aussi bien les personnes en situation de handicap qu'exilées, est le café (Basas, 1990 ; Gajewski, 2004 ; Cahagne, 2015). Il est « un lieu de convergence des identités […] représentatif des valeurs locales et des pratiques spatiales/sociales » (Gajewski, 2004), autrement dit un lieu où les groupes sociaux se donnent à voir et qui est au cœur du processus de construction de la

[23] Enfant, il aurait vu son père démonter une hotte et semble reproduire le geste par mimétisme.

« communauté rurale » (Waxman, 2006). La fermeture des cafés pendant le COVID a été vécue difficilement : « on confine des régions mais on tue le lien social. À Saint-André-de-Valborgne il n'y a qu'un café, c'est "*the* lieu". C'est à 80 % du social. Au-delà des effets de l'alcool et des ravages que cela peut occasionner, il y a des échanges qui y ont lieu. L'isolement c'est dramatique. Pour ces personnes-là aller au bistrot c'était leur seule sortie. Il y a des personnes qui n'ont pas le permis, qui ne sont jamais descendues au-delà de Saumane » (entretien 162).

Les personnes en situation de handicap se rendent régulièrement dans les cafés et restaurants des petites villes. Les résidents de FAM et MAS viennent par groupe de quatre ou cinq maximum pendant les weekends — espace-temps où les résidents sont toujours pris en charge par l'institution. Les ouvriers d'ESAT, souvent externes s'y rendent aussi le weekend. La méthode fondée sur le jeu du *memory* a montré que les personnes connaissent non seulement les lieux mais ont des préférences notables. Certains accueillis deviennent des habitués d'un bar ou café qui n'est autre qu'un « "chez soi" en dehors de l'habitat […] un espace refuge » (Gajewski, 2004). C'est le cas de plusieurs jeunes hommes en situation de handicap à Saint-Jean-du-Gard à l'instar d'Emilio, évoqué au chapitre 2, qui s'installe souvent dans le bar de la place principale et a pour habitude de montrer une partie de sa collection de cassettes audios aux clients. C'est également le cas des personnes exilées, comme Patricio, présent depuis deux ans et demi à Marvejols, qui déclare en entretien en riant : « Ah le bar La Terrasse c'est chez moi. Tout comme Le Globe ou ce kebab » (entretien 143).

L'école est un des autres lieux de sociabilité qui permettent aux personnes de s'insérer dans la communauté rurale. Que ce soit à Lasalle, Saint-Jean-du-Gard ou à Marvejols, sa fréquentation favorise la création de lien avec la société d'accueil[24]. Le petit nombre de personnes étrangères permet d'obtenir une place plus facilement dans des classes allophones ou du moins une attention particulière[25]. C'est ce qu'explique la travailleuse sociale d'Aurore à Marvejols. « Au niveau de l'éducation j'ai rencontré l'inspectrice qui chapeaute le territoire de la Lozère. Il n'y a pas de place en UP2A donc on les a orientés sur Saint-Chély parce qu'il y a du FLE, comme la ville a accueilli des *réinstallés* » (Louisa, entretien 73). Si les contacts avec les services de l'Éducation nationale sont facilités et plus rapides qu'en ville, la découverte des normes dans le milieu éducatif est complexe. « L'interculturalité est un impensé de l'accueil. Je suis paumée. Pendant le Ramadan, certains enfants ne voulaient pas aller à l'école. Mon boulot est de les intégrer alors j'ai dit non. Je ne savais pas quoi faire. Les deux familles syriennes que l'on suit sont différentes. Dans une des familles, la mère et l'ado portent le voile. J'ai expliqué la laïcité. La première fois, la jeune est arrivée à l'école et a gardé sa capuche tout le long. Elle a refusé d'aller à la piscine. Chaque chose en son temps et ce n'est pas grave, elle ira l'année prochaine » (Louisa, entretien 73).

Parmi les autres lieux de sociabilités, les lieux de culte sont matriciels. Les lieux de culte où se renforcent des communautés particulières au sein de la communauté rurale dans son ensemble sont davantage fréquentés en Lozère que sur le terrain cévenol. Les accueillis catholiques sont par exemple investis dans la paroisse de Marvejols, à l'instar de Patricio : « L'Église c'est la maison de Dieu. Tous les dimanches j'y vais, quand j'ai le temps. Des fois j'y vais le samedi et le dimanche parce que je suis sacristain. Le dimanche on accompagne les prêtres à l'autel » (entretien 143). Les acteurs de l'église locale comme le curé voient en ces personnes un moyen de renouveler la paroisse

[24] Les enfants font office de médiateur. La connaissance de la langue les « propulse dans des rôles d'accompagnement » (Armagnague-Roucher, 2018).

[25] Sur le caractère « aléatoire » de la scolarisation des élèves migrants qui dépend de plusieurs paramètres et notamment du contexte géographique, voir Armagnague-Roucher, 2018.

et de la rajeunir. Certains exilés — et c'est le cas de nombreux jeunes de confession musulmane accueillis en HUDA —, se greffent eux à la mosquée de Marvejols[26]. Ils vont y prier plusieurs fois par semaine et fréquentent par ce biais les fidèles musulmans de la communauté marocaine[27].

Les lieux de culte sont aussi des lieux investis par les personnes en situation de handicap accompagnées de leurs éducateurs. Nicole, une éducatrice à la retraite d'une des MAS de Saint-Germain-du-Teil explique que si la pratique se perd, les résidents sont longtemps allés à la messe dans l'église du village. L'association Le Clos du Nid possède de plus une convention avec le diocèse de Mende et les résidents qui le souhaitent peuvent participer à une aumônerie.

Dans les Cévennes, la fréquentation des lieux de cultes par les exilés comme les personnes autistes est plus rare. Les personnes exilées accueillies rencontrées sont pour beaucoup musulmanes. L'absence de mosquée ou de salle de prière à Saint-Jean-du-Gard les amène à se diriger vers Alès pour pratiquer leur culte. Les résidents de la Pradelle qui pratiquent un culte (notamment protestant) le font exclusivement dans un cadre familial, lors des weekend.

II. B. 2. L'hybridation des groupes sociaux dans les événements festifs ou « l'altérité atténuée »

Les liens entre la communauté d'accueil et les personnes accueillies se nouent aussi dans des lieux éphémères que sont les événements festifs. La fête est le lieu où se façonnent les identités rurales (Di Méo, 2001) et où se négocie la place des uns et des autres (Rougier, 2010 ; Aldrin et Vannetzel, 2019 ; Schnapper, 2022).

Parmi les événements qui rythment la vie rurale, les fêtes organisées par les associations sont des jalons importants. Celles-ci peuvent être organisées par les comité des fêtes ou encore des associations locales[28]. Le loto fait partie des sorties festives qui permettent de se retrouver et de montrer son appartenance à la communauté (Zrinscak, 2013). À Marvejols, les personnes accueillies et notamment les personnes exilées participent à ce type de rendez-vous. Les jeunes exilés qui jouent dans le club de football de la petite ville se rendent aux événements organisés et achèvent par là leur intronisation dans la communauté associative et sportive locale[29]. « Un club sportif est un lieu où, par le jeu, chacun affirme corporellement son appartenance au groupe. Mais les activités d'une telle institution sont diverses : les entraînements constituent une pratique collective qui construit et reconstruit régulièrement le groupe ; les rencontres dominicales le mettent en scène devant un public (où futurs et anciens licenciés sont notamment présents) ; les festivités régulières (repas, loto, bal) permettent d'en élargir les marges aux conjoints, parents et anciens membres » (Renahy, 2005).

Les lotos, s'ils sont connus et publicisés (publicité, affiches collées dans les supermarchés et commerces), ne sont pas les seuls événements festifs. Les associations à vocation culturelle mènent aussi des initiatives fédératrices. C'est le cas de l'association Abraham Mazel dans les Cévennes.

[26] La mosquée de Marvejols est la seule de Lozère. Mende ne compte qu'une salle de prière.

[27] L'enquête n'a pas permis de creuser la question des rapports entretenus entre les Afghans et la « communauté » marocaine.

[28] Les foyers ruraux sont des organes implantés de longue date et encore actifs. Les habitants montrent un attachement à ces structures et à leur caractère ouvert comme en témoignent les propos de cette ancienne éducatrice au Clos du Nid et habitante de Saint-Germain-du-Teil : « Les résidents viennent aux événements. Ils étaient là pour les vingt ans du foyer rural. Tous les habitants étaient conviés » (Nicole, entretien 66).

[29] « Une institution telle qu'un club de football amateur n'a pas comme seule fonction de permettre à ses licenciés de pratiquer un sport » (Renahy, 2005, p. 74).

L'association mène régulièrement des actions autour d'une thématique engagée ou lors de journée chantier pour entretenir le mas (Maison Mazel) et les terrains en terrasses. Les personnes exilées sont intégrées aux événements et participent à ces temps forts collectifs. « Dès qu'il y a un chantier une bouffe ils viennent. Pour les personnes en tant que telles c'est super, mais aussi pour s'insérer au niveau du boulot c'est royal » explique Naïma (E110) de Cévennes sans Frontières. Ces moments résumés pour Vaclav par le triptyque « on mange, on boit, on bricole » sont des moments qui croisent des groupes sociaux différents, ce qui permet aux personnes exilées de multiplier les rencontres et de s'inscrire plus durablement dans la société d'accueil.

Bien que différents événements festifs évoqués fédèrent des groupes au sein de la communauté, ils ne mêlent pas pour autant toute la population comme le font les fêtes de village qui se tiennent au cœur des centres-bourgs et transforment les places publiques en arène[30]. Elles sont le lieu de partage et d'hybridation des identités, au sens où, l'espace de quelques heures, les groupes sociaux se dissolvent et se mélangent davantage. Les personnes en situation de handicap y sont conviées voire en sont parfois à l'origine[31] (photographie 101).



Photographie 101. Fête sur la place de Saumane organisée par les ouvriers d'ESAT. Photographie Élise Martin, mai 2022. [Cette fête, mentionnée dans le chapitre 3, a été organisée par des ouvriers d'ESAT. Ils tiennent le bar pendant que les habitants dansent. Il y a des personnes de la Pradelle, quelques salariés, mais aussi des habitants du village et leurs enfants.]

[30] « Les arènes publiques […] sont des "milieux", au sens écologique du terme, incarnés dans des champs d'expérience et dans des univers de discours » (Fabiani, 2015), qui peuvent être concentrés sur des territoires délimités ou dispersés en constellations tentaculaires, où des collectifs se forment et se régulent autour d'attentes mutuelles, de croyances complémentaires et d'habitudes conjointes (Dewey, 1922). « Milieux », aussi, au sens où le public, fait de mille yeux, bras et cerveaux, ajusté à ses niches écologiques, a une chair. Pas de public sans des corps sensibles, sentis et sentant au milieu du théâtre du monde, affectés par des situations selon eux intenables, engagés dans la gestion des apparences, dans l'échange des idées ou la contagion des émotions, attentifs à trouver des formes de vivre ensemble. Pas de public sans un sens commun qui se révèle dans les épreuves de la sensibilité et de l'affectivité, de la mémoire et de l'imaginaire – sans une expérience publique qui fonde de nouvelles dimensions de vie commune… » (Fabiani, 2015).

[31] Ce qui n'est pas nouveau comme l'explique l'Abbé Oziol dans les années 1960, lorsqu'il évoque les fêtes du village de Saint-Germain-du-Teil. « Le Carnaval a décrispé le village. À la messe aujourd'hui, les villageois s'installent indifféremment au banc où se mettent nos enfants. Les enfants traversent le village. Carnaval au Clos du Nid est devenu carnaval au village. Les enfants de Saint-Germain- du-Teil se déguisent et se mêlent à notre cortège […] la fête terminée, tout le monde se retrouve en costume au Clos du Nid pour le goûter. Les enfants du village avec les nôtres. […] Les enfants se mêlent aux habitants. Ils vont à la foire, au marché, aux fêtes folkloriques, aux concerts en plein air, aux courses de motocross, à la fête votive » (Oziol, 1976, p. 224).

Les festivals, qui sont des fêtes de plus grande envergure, permettent enfin une rencontre encore plus large de populations. Au-delà du rôle d'animation des territoires (Brennetot, 2004 ; Fournier et Rieutort, 2007), ils renforcent la communauté (Crozat, 2006 reprenant Granié et Linck, 1997 ; Hinnewinkel, 2001 ; Regourd, 2002). Le *Marvelož Festival* de Marvejols (voir annexe 7c) est en cela un bon exemple. « Événement culturel pluridisciplinaire proposant du cinéma, de la musique, de la danse, des arts visuels et des spectacles de rue inspirés de l'univers des années 50-60 et 70 » (selon le descriptif disponible sur le site internet), il se tient durant trois jours pendant l'été et attire les Marvejolais et les touristes de passage en Aubrac, Margeride ou sur les Causses. Les personnes accueillies et notamment en situation de handicap y participent directement. Certains des ouvriers d'ESAT confectionnent par exemple chaque année des costumes et des décors.

II. C. La population villageoise, entre protection et sélection de l'hôte

La population villageoise se trouve dans une double position. Elle veille d'une part sur les personnes accueillies, notamment les personnes en situation de handicap, mais cette veille peut rapidement glisser vers de la surveillance. Cette double dimension se retrouve également, avec d'autres modalités, dans le cas des personnes exilées.

II. C. 1. Des habitants qui (co)veillent

Les espaces ruraux et plus particulièrement les centres-bourgs sont des espaces où les habitants ont « l'œil sur » les autres. Dans un essai intitulé *Eyes on the Street* (Yeux sur la rue) datant de 1961, Jane Jacobs théorise l'idée de coveillance, selon laquelle les villageois veilleraient les uns sur les autres. Cette coveillance est particulièrement frappante en milieu rural du fait du faible nombre d'habitants et du peu d'anonymat.

Des lieux ordinaires comme les commerces deviennent des lieux repères voire des lieux refuges pour certaines personnes. Les commerçants sont identifiés comme rassurants du fait de leur présence fixe et durable dans les centres-bourgs. En retour, ils veillent et peuvent être des figures qui alertent en cas de soucis. Plus globalement, les espaces publics s'apparentent à des espaces de vigilance collective, la contrepartie étant que la société villageoise se transforme en « police bénévole » (Coquard, 2019, p. 48).

Des commerces de proximité devenus des *safe places*

Certains commerces de proximité en milieu rural s'apparentent à des *safe places*[32] pour les populations vulnérables. Sans changer de fonction, les commerces deviennent des lieux sûrs, « protecteurs, facilitant un sentiment de sécurité et recréant des discours d'inclusion et de diversité » (Hartal, 2018). Contrairement aux lieux communautaires créés pour et par les personnes (par exemple dans le cas des communautés LGBT+), il s'agit ici de commerces ordinaires.

Dans les Cévennes, le seul supermarché de la vallée est un repère pour les personnes en situation de handicap. Le gérant donne l'exemple d'un jeune homme : « Il vient tous les jours. Il répète toujours la même chose. Il y a des saisonnières qui ne sont pas habituées. Il fait partie des meubles. Je le vois tous les jours. Il me dit toujours la même chose, je lui réponds toujours la même chose. C'est un rendez-vous. Il connait les prénoms de tout le monde. Il dit toujours pareil, mais il connaît le nom de tout le monde. C'est chouette. Je pense que dans un village comme ça c'est plus

[32] Les *safe places* sont des lieux sécurisés pensés d'abord dans la sphère LGBT+. Le caractère rassurant de certains espaces est mis en évidence par Antoine Le Blanc dans son HDR de géographie (Le Blanc, 2018).

facile pour eux. Il y a une espèce de respect ici qui est présent » (directeur d'un supermarché, entretien 162). Ces quelques phrases montrent que le commerçant s'adapte au jeune homme et accepte ce rendez-vous rituel. Si le commerçant fait preuve d'empathie, il saisit aussi combien la clientèle de la Pradelle est importante pour son chiffre d'affaires. Il prend soin des résidents autistes en proposant « des heures calmes un jour par semaine avec une rampe sur deux allumée et la radio éteinte de manière à ce que les personnes atteintes de troubles soient plus à l'aise » (entretien 162).

Plusieurs petits commerces des espaces étudiés deviennent des *safe places* et servent de refuge quand les personnes se sentent mal, comme le raconte Mathilde, salariée de la Pradelle : « Armelle fait souvent des crises. Les commerçants qui la connaissent lui disent "viens" et elle se pose dans le magasin. Ça arrive avec le gérant du 8 à Huit. Les gens la prennent avec eux pour qu'elle se calme » (entretien 86). Les commerces sont des lieux où les personnes trouvent donc un soutien moral. La boutique solidaire, qui propose des tarifs abordables et dispose d'un petit coin café, en fait aussi partie. Pendant plusieurs années la boutique située à côté des appartements thérapeutiques était également un lieu repère : « Les jeunes filles passaient. Untel qui avait un chagrin venait nous voir » explique la gérante (entretien 82).

Au-delà de la tolérance qui caractérise les relations entre les habitants, les entretiens montrent une « complicité » entre les accueillis et les commerçants. Si elle existe aussi avec certaines personnes exilées, elle est moins ostensible et moins généralisée, du fait entre autres d'un ancrage plus récent dans les territoires.

Dans les espaces publics, des habitants alertes et une vigilance diffuse

Dans les centres-bourgs étudiés, les espaces publics, peu nombreux, sont quadrillés. Les habitants observent les places et les rues depuis le trottoir, un banc, les seuils de porte ou depuis les fenêtres (Rosenberg, 1980, p. 61). Ce quadrillage et la connaissance des personnes accueillies permettent aux villageois de réagir en cas de besoin. Dans le cas du handicap, les habitants interviennent régulièrement pour guider un résident de la Pradelle, l'apaiser ou désamorcer une situation de conflit. L'épisode suivant qui illustre la crise d'une résidente en situation de handicap accompagnée par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard et la réaction d'une habitante met en évidence la réactivité des individus qui assistent à la scène et une certaine fluidité dans la gestion de la crise de la part d'une anonyme : « Hier Armelle a fait une crise face à des jeunes qui se moquaient d'elle… Quand elle était petite, je pense que tout le monde s'est moqué d'elle… du coup dès qu'il y a des jeunes qui rigolent, elle prend cela pour de la moquerie, elle leur hurle dessus et les pourchasse. Pendant un temps cela se passait avec des ados, mais là cela a lieu avec des plus jeunes de six-huit ans. Dans le dernier épisode, elle leur a hurlé dessus et a commencé à leur courir après. Le problème c'est que cela devient un jeu. Cette fois-là, il y a une petite dame qui m'a appelée. Elle a pris le téléphone d'Armelle, a vu mon numéro et m'a appelée. Elle est restée un quart d'heure sur le banc avec elle en attendant que j'arrive » (Mathilde, entretien 86).

Cette coveillance et cette vigilance ne s'arrêtent pas aux portes des bourgs et des noyaux villageois et se déploie à l'échelle du bassin de vie. Dans les Cévennes, les villageois veillent sur des des personnes en errance ou non accompagnées qui présentent parfois des problématiques psychiatriques et/ou d'addiction. Une discussion avec Jacques Verseils, cofondateur de l'association Abraham Mazel et berger dans la vallée du Gardon de Mialet en témoigne : « Près de Mialet, il y a une personne qui peut être violente et dangereuse. Ce sont des gens qui vivent seuls. [Il se retient, hésite] Il y a une sorte de vigilance collective. Les gens demandent où il en est, ce qu'il

devient. Pas pour le contrôler, mais pour se soucier de lui. C'est un monsieur qui peut travailler quand il n'est pas sous l'effet de la schizophrénie, de la drogue, de l'alcool. C'est difficile. Quand il sort de prison, quand il a fini ses cures, c'est un type qui peut tout faire. Il sait chanter, faire des choses de ses mains. Il y a de la crainte et ce ne sont pas que des fantasmes hein. On a peur d'un passage à l'acte. Pour le moment ça n'a pas été trop catastrophique. Une fois qu'il est condamné, il a un suivi psychiatrique… le problème c'est que cela a toujours une fin. Il n'y a pas d'institution, il n'y a rien. Je pense que dans une ville il serait déjà enchainé. Ici le risque est couru, mais il est quand même accepté » (entretien 112).

II. C. 2. Contrôler et choisir : des habitants-vigies en position de domination

De façon plus ou moins consciente, les habitants des communes étudiées participent donc d'une veille collective, qui renvoie à une forme d'empathie ou encore à la volonté de protéger l'autre en l'occurrence vulnérable. En miroir, cette co-veillance peut se muer en véritable surveillance, faisant passer les habitants de pourvoyeurs de *care* dans le prolongement des personnes qui accompagnent les accueillis (voir la partie 4) à habitants-vigie qui exercent une forme de contrôle : contrôle des faits et gestes, mais aussi des manières de vivres, ce qui débouche parfois sur des jugements qui réactivent des rapports de domination enfouis.

Avoir l'œil sur, avoir l'autre à l'œil

« Ils traînent là devant le supermarché le soir ». C'est ainsi que certains habitants de Marvejols décrivent les personnes en situation de handicap autonomes suivies par le SAE du Clos du Nid. Ouvriers d'ESAT, ils se retrouvent le soir pour discuter ou partager une bière devant le supermarché de la ville. Si les personnes accueillies à Marvejols sont tolérées, elles le sont dans la mesure où elles sont encadrées, ce qui n'est pas le cas des personnes « externes » sur les deux terrains. On reproche aux salariés du SAE de « les laisser traîner le soir » (discussion informelle), discours que l'on retrouve également à Saint-Jean-du-Gard : « Au SAVS, on est considéré comme des gros branleurs. On laisse les résidents seuls, on laisse boire les résidents. "Pourquoi on a vu Léo boire une bière ?" "Et Jean-Marc pourquoi il traîne avec tous ces clochards ?" "Il boit des bières, ce n'est pas adapté"… » (Mathilde, E86). Le fait que les personnes vivent seules provoque généralement de la méfiance. Les propos du couple qui accueille Patricio en témoignent : « Parmi les personnes qui vivent à l'extérieur, certaines ne sont pas forcément gérables, elles peuvent avoir des chiens qu'elles ne maîtrisent pas, elles vont avoir des enfants dont elles ne s'occupent pas correctement. L'inclusion aujourd'hui, ça va trop loin. On laisse dans la nature des gens qui n'ont pas la capacité de se gérer. Alors ils se gèrent au petit bonheur la chance, mais c'est au détriment des voisins. Quand on habitait au HLM, je disais que je préférais vivre près d'étrangers ou de cas sociaux que de gens qui ne sont pas bien psychiquement. On avait une voisine qui s'était installée au rez-de-chaussée, j'en avais peur. Ce n'était pas maitrisable quand elle pétait un plomb » (couple Dali, entretien 100).

Dans le cas des personnes exilées, la religion est le sujet qui appelle le plus de commentaires, en particulier « la visibilité du fait religieux musulman dans l'espace public » (Göle, 2013 ; Khemilat, 2018). Les habitants se permettent par exemple de commenter le voile des femmes accueillies, devenu un « problème public »[33] (Hassenteufel, 2010 ; Cefaï, 1996). « Je reçois toujours des échos, "pourquoi elles portent le voile ça va leur compliquer la vie, surtout à Elena ?". Elena

[33] Le problème public n'est pas un problème en soi mais une construction sociale. Neveu (2015) parle de problème public pour désigner la « conversion d'un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d'action publique ».

elle est géniale. En été elle a une amie peu habillée (*sic*) et elles sont toutes les deux sur la trottinette avec elle voilée. Elle l'enlève à l'intérieur à l'école, mais sinon il n'y a pas de problème » (Nadette, entretien 116). Si les habitants n'affichent pas d'hostilité directe ni « en face »[34] dans les espaces publics, certains tentent de convaincre les femmes d'abandonner le voile : « Les gens pensent que la femme est obligée de porter le voile. C'est très important pour les croyants, c'est dans la charia. C'est important de cacher les cheveux et les bras. Ce n'est pas à cause du mari. Parfois les gens parlent avec Tania et lui disent « tu sais tu peux l'enlever, tu dois bien réfléchir. J'ai dit à ma femme, il fait très chaud ici tu n'es pas obligée de le mettre. En Tchétchénie oui, mais là pas obligée. C'est elle qui veut» (Vaclav, entretien 151).

La particularité de la question du voile est qu'elle crée des clivages au sein même de groupes soudés. Au sein de l'association Abraham Mazel, les membres se divisent sur cette question. « Même dans le milieu d'Abraham Mazel il y a des appréhensions autour du voile. Une nana a arrêté de soutenir l'asso parce qu'Abraham Mazel soutenait des femmes voilées. Celle-là elle a été claire, elle a pris sa décision, mais il y en a beaucoup d'autres, qui une fois en contact avec les gens, surmontent leur refus, leur appréhension » (Nadette, entretien 116).

Sélectionner le bon grain et l'ivraie : du caractère discriminant de l'accueil

L'expression « séparer le bon grain de l'ivraie » reprise à Patrick Weil (1995) par Philippe Rygiel (2006) me parait opérante pour mettre en évidence la façon — consciente et inconsciente — avec laquelle la société d'accueil sélectionne les individus accueillis. Dans le cas des deux historiens, l'expression est utilisée pour désigner une population étrangère. Ici, je l'étends aux deux populations étudiées.

L'analyse des discours des habitants installés ou « *established* » (Elias et Scotson, 1997) montre la création de catégories, celle « du bon handicapé » ou encore du « bon migrant ». L'accueil est sélectif et discriminant dans le sens où les personnes sont plus ou moins bien acceptées en fonction du fait qu'elles collent ou non à ces images. Patricio, dont la trajectoire a été médiatisée, est l'archétype du « bon migrant » si on en croit le témoignage du curé de Marvejols « Ce fut une grande émotion pour moi hier quand Patricio a eu ses papiers. Ça a été une lutte de deux ans et demi. On a fait une manifestation en ville pour lui. Il était expulsable. Il est de Guinée. Il a un parcours intellectuel sans faute. Ecclésial sans faute. Humanitaire sans faute. Une intégration sans faute. Une entente avec le député, la présidente du conseil départemental. Ça a été extrêmement difficile. Il ne rentrait pas dans les clous des migrants pouvant avoir un titre de séjour. Ce qui l'a sauvé c'est le réseau d'amitiés. Patricio est passé à la télévision. On a reçu Wauquiez ici. On a fait un repas et on devait faire une interview pour expliquer pourquoi on accueille. Wauquiez a demandé à un migrant pourquoi il était là. Le migrant a été répondu qu'il apportait de la richesse au pays » (curé de Marvejols, E165). Si Patricio coche toutes les cases du « bon migrant », c'est parce que, d'après les gens qui l'entourent, «il travaille dur», notamment dans des métiers en tension[35].

[34] L'idée que les propos racistes et jugeant circulent systématiquement en souterrain est récurrent dans les discours. On le retrouve aussi dans les mots de Patricio : « en deux ans et demi que je suis là, je n'ai jamais eu quelqu'un qui vient me dire des choses racistes en face » (entretien 143).

[35] Si en 2023, cette question est médiatisée du fait de l'élaboration d'une nouvelle loi Immigration, cette question des quotas et de conditionner l'accueil au profil des exilés n'est pas nouveau. La Commission européenne en 2005 plaidait pour « encourager des flux d'immigration plus soutenus pour couvrir les besoins du marché européen du travail et assurer la prospérité de l'Europe », ce qui était relayé par des acteurs politiques de droite comme Nicolas Sarkozy alors président de l'UMP ou encore Dominique de Villepin ministre de l'Intérieur (Lochak, 2006).

Décrit comme « droit et carré » (E100) par ses accueillants, il se voit lui-même comme un *self made man* : « [rires] Je suis en train de mûrir mon empire en Afrique. Moi j'ai dit d'ici quinze ans, maximum vingt ans, je dois faire partie des hommes les plus riches de mon pays et pourquoi pas de l'Afrique. Parce que j'ai vu des opportunités, les gens qui n'ont pas mes yeux ne voient pas [rires]. Je le dis aux gens, j'ai vu les opportunités en Afrique, je vois les opportunités en Afrique. Et quand tu regardes le parcours de tous les hommes riches c'est parce qu'ils ont vu les opportunités et ils les ont exploitées » (entretien 143). Dans les Cévennes, ce n'est pas tant la dimension « travail » qui est défendue que l'idée d'un apport social et culturel de l'autre à la collectivité. Najib (photographie 102), le boulanger du village, est l'archétype du migrant bien intégré et qui participe à la vie locale. Les personnes rencontrées le donnent en exemple. Avenant, parlant bien français, il apporte quelque chose à la communauté villageoise en produisant le pain. Les accueillis qui participent à la vie culturelle et notamment artistique sont aussi mis en avant. C'est le cas d'Irina qui en attendant de pouvoir travailler, produit des éléments de décoration chez elle à l'aide d'une machine à coudre (coussins, plaids en patchwork). Son travail artisanal est régulièrement exposé (photographie 163).



Photographie 102. Najib et David, boulanger itinérant, devant le four à pain de Soudorgues. Photographie Célia Bonnin.

Sur les deux terrains, l'analyse montre que le «bon migrant» est une personne avenante, travailleuse, sociable ou créative. À l'inverse, les personnes timides ou plus en retrait posent plus de soucis : « Avec la famille [afghane], c'est très compliqué. L'apprentissage du français est compliqué. C'est difficile, car ils restent beaucoup entre eux. Aider cette famille, c'est très lourd » (Nadette, entretien 116).

Les personnes déficientes intellectuelles n'échappent pas à cette sélection ou ce tri. Les habitants les tolèrent tant qu'elles sont encadrées (voir la partie 3). Leur intégration passe par le travail, comme en témoignent ces propos d'une dame âgée du bassin de vie de Marvejols « Les handicapés ce sont des gens absolument charmants. Ils travaillent, il n'y a pas de problème » (entretien 155). Les personnes qui ont des troubles du comportement accueillies en FAM ou MAS engendrent de l'empathie (« ils sont touchants », « ils ne sont pas méchants »), de même que leurs éducateurs (« ils sont patients », « ça doit être fatigant »). Si les personnes sont peu l'objet de réprimandes (sauf dans des cas extrêmes, voir *supra*, II. A.), les citoyens conviennent que ces personnes sont mieux en institution (« heureusement que de telles structures existent ») et les

ancrent ainsi dans une position de bénéficiaires et d'accompagnés avant de les considérer comme des habitants à part entière.

Au-delà d'une discrimination souvent inavouée au sein des deux populations étudiées, l'enquête de terrain met en évidence une hiérarchie entre les personnes vulnérables accueillies. La présence de personnes différentes et/ou d'un nouveau groupe social rebat les cartes des hiérarchies socio-spatiales et recompose les rapports de domination au sein de la société rurale.

La tolérance d'une population vis-à-vis d'un groupe ne garantit pas nécessairement qu'elle le sera pour tous. L'exemple de Saint-Germain-du-Teil est en cela particulièrement éclairant. L'enquête montre que le village de 800 habitants abrite trois établissements accueillant des personnes en situation de handicap et s'apparente à un modèle en termes de tolérance et d'inclusion. Pour autant le village n'accueille pas tout le monde comme le montrent ces propos d'une ancienne éducatrice du village : « Le handicap est très bien accepté. La personne handicapée est mieux acceptée que les gens d'ailleurs. À la MAS, j'ai travaillé avec un gars marocain. Le cuisinier faisait exprès de lui foutre du lard dans ses petits pois » (Nicole, entretien 66). Lorsque le maire a voulu accueillir une famille syrienne il y a quelques années, cela a déplu à une partie de la population qui a empêché l'accueil : « À Saint-Germain sur 400 personnes qui votent vous en avez quand même 100 qui votent FN. La famille est restée un an. Ils ont passé un hiver ici à se geler. Les gens ont fait une pétition. Soi-disant qu'il y avait 200 signatures. Je suis sûre il n'y en avait même pas dix. J'ai dit que j'allais porter plainte pour usage de faux. C'est des gens du Front National. Un peu des gens qui travaillaient au Clos du Nid, des gens qui ont eu une vie pas trop difficile parce qu'ils ont grandi ici, travaillé ici, mais aussi des gens d'ailleurs » (Nicole, entretien 66).

Les habitants établissent donc une hiérarchie entre les groupes au sein de la population villageoise. L'étude de l'accueil de certaines populations met en évidence des discriminations envers d'autres. L'enquête menée à Marvejols montre par exemple que les habitants sont plus suspicieux envers les étrangers présents de longue date dans le territoire qu'envers les nouveaux arrivants. Les descendants d'immigrés marocains cristallisent par exemple jugements et commentaires : « Les parents sont arrivés pour travailler dans le bâtiment. Ça s'est relativement bien passé, mais aujourd'hui c'est un peu plus difficile. Dans les nouvelles générations, il n'y a personne qui travaille sérieusement. Il y a des problèmes de drogue et d'addiction sur Marvejols. C'est compliqué par rapport à l'emploi. Au départ cela a été positif, mais au fil des générations ça s'est compliqué » (entretien 1). Il est reproché aux nouvelles générations (enfants et petits-enfants d'immigrés) de ne pas être aussi laborieux que d'autres étrangers et de vivre « entre eux » : « Mmh c'est-à-dire que les Marocains ce sont une communauté un peu à part. Ils se sont construits dans cette communauté. Les réfugiés ce sont que des hommes célibataires, ils n'ont pas encore formé une communauté » (Nicole, entretien 66).

II. C. 3. « Marvejols c'est en train de devenir un ghetto d'handicapés »

Derrière les discours des habitants des communes étudiées se dégage l'idée d'un seuil limite de l'accueil. La question du seuil est particulièrement prégnante à Marvejols. Dans un bassin de vie qui compte quelques milliers d'habitants, la présence d'un millier de personnes en situation de handicap pose question et fait dire à certains que la ville est en train de devenir un « ghetto d'handicapés ». Les habitants expliquent que si la démarche d'inclusion a longtemps fonctionné, elle commence désormais à s'essouffler, expliquant qu'il va « bientôt y avoir plus d'handicapés que

de personnes non handicapées »[36]. La saturation s'exprime notamment chez les salariés du Clos du Nid qui travaillent auprès de celles-ci et les croisent en dehors de leur temps de travail : « C'est à double tranchant. La population marvejolaise est habituée à voir ces personnes, il n'y a pas à proprement parler de rejet. Après c'est vrai que quelqu'un qui est dans le métier n'a pas forcément envie de croiser des résidents durant ses temps de loisirs. Oui, c'est une particularité de Marvejols. Par exemple moi, je ne fais pas mes achats là parce qu'on retrouve effectivement les gens qu'on suit dans la journée. Il y a des gens qui pour faire leurs achats le samedi préfèrent aller à Rodez ou Millau. Il y a aussi des éducateurs qui s'éloignent de Marvejols pour se loger » (Éric, entretien 101).

Les discours autour d'un trop-plein et de la saturation sont paradoxaux. Si ces plaintes reviennent souvent dans les entretiens formels et informels, la question est « faussée » comme l'explique un éducateur : « les gens sont habitués, le handicap en Lozère c'est quelque chose de très connu, très répandu depuis des années. On connait tous quelqu'un qui est au contact de personnes qui travaillent en institution. Comme on te le disait, t'as à peu près 75 000 habitants en Lozère, plus d'une trentaine d'institutions si tu mets bout à bout le handicap, le social et ça fait beaucoup… Rien que le Clos du Nid en emploi direct c'est plus de mille emplois, si tu prends tous les emplois indirects, laisse tomber, quoi. Si tu prends en compte ce paramètre oui, je te dirais qu'inévitablement il y a de la bienveillance » (Benjamin, entretien 63). Comme le handicap est le moteur de l'économie locale (voir *supra*, I), la question de l'acceptation est à relativiser.

La question du seuil ne se pose pas dans les mêmes termes dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard du fait de la dispersion des personnes en situation de handicap sur des sites éloignés les uns des autres et de leur nombre bien plus restreint (une soixantaine de personnes). La question du seuil est aussi relativement absente des discours des habitants sur les personnes exilées (Belmessous, 2013). Les personnes accueillies sont assez peu nombreuses comparé à certains espaces urbains. Sur le terrain cévenol il s'agit d'une petite dizaine de personnes réparties dans les villages et vallées étudiés et dans l'ouest lozérien quelques dizaines, sans commune mesure donc avec le nombre de personnes en situation de handicap notamment en Lozère.

* * *

Pour résumer, ce chapitre a montré les différentes retombées provoquées par l'arrivée de populations nouvelles dans des situations plurielles de vulnérabilité. Les observations, les entretiens avec des commerçants, des acteurs des services publics montrent des effets d'entraînement liés directement à l'installation et à la pérennisation de l'accueil dans les territoires. Le bassin de vie de Marvejols et la vallée de Saint-Jean-du-Gard sont selon toute évidence des territoires d'une *care economy*. Les habitants vivent directement ou indirectement du secteur du prendre soin. « Ici tout le monde a un frère, un cousin ou une sœur qui travaille au Clos du Nid / à la Pradelle » a d'ailleurs été l'une des phrases les plus entendues sur le terrain.

Ce chapitre montre enfin plus largement la façon dont l'arrivée de personnes nouvelles et perçues comme différentes modifie les perceptions et les représentations qu'ont les habitants de la norme. L'accueil et l'ouverture de la communauté à l'autre n'est pas forcément spontané ni naturel, mais évolue avec le temps.

L'hypothèse posée au début de cette troisième partie était, plus largement, que l'accueil participait d'une bifurcation des territoires ruraux, autrement dit changeait radicalement leur

[36] Cette idée est revenue régulièrement dans les discussions informelles avec les habitants.

trajectoire. C'est incontestablement le cas de l'accueil du handicap qui engage un territoire dans une autre direction et est à l'origine d'une bifurcation au sens propre. L'installation d'associations médico-sociales crée de l'emploi et participe directement à l'émergence et au maintien de certains services. Le champ de recherches autour de la *disable economy* — loin d'être un phénomène nouveau — mériterait d'ailleurs une attention des chercheurs en SHS au même titre que la *silver economy*.

L'accueil des personnes exilées est plus récent et plus éphémère. L'analyse permet d'affirmer qu'il accompagne et épouse la bifurcation plus qu'il ne la suscite. L'accueil est plutôt un facteur qui accentue l'inflexion donnée par l'accueil du handicap et n'engendre pas à proprement parler un changement de direction des territoires (figure 46). Une étude rapide du nombre de personnes salariées embauchées autour de l'accueil des demandeurs d'asile ou de personnes réfugiées montre qu'il est bien moindre que dans le cas du handicap même s'il a un effet concret, en témoigne le cas de la Lozère avec l'arrivée d'Aurore, une association parisienne. C'est surtout autour de questions culturelles et d'identité que l'arrivée de personnes exilées a des conséquences. Elle est l'occasion de les questionner car elle bouscule la place des uns et des autres dans la communauté.

Plus qu'une bifurcation territoriale, ce que cette partie donne à voir est la propension des territoires à se façonner avec l'accueil et en l'occurrence avec l'autre. Ceci ne se fait pas sans friction et révèle des clivages anciens, des rapports de domination plus ou moins enfouis, mais bien ancrés dans des sociétés rurales plus ou moins conservatrices.

QUATRIÈME PARTIE. CROISER PARCOURS INDIVIDUELS ET PRATIQUES DE *CARE*. LE PRENDRE SOIN, ENTRE ANCRAGES ET CIRCULATIONS

Cette partie propose de croiser les notions d'ancrage et de circulation pour penser les trajectoires des territoires et des individus, aussi bien accueillants qu'accueillis. Qu'est-ce qui explique que les personnes s'installent dans les territoires étudiés, quels liens ont-elles avec ceux-ci ? Que recherchent-elles dans ces territoires de marge et isolés ?

Le chapitre 8 donne à voir les parcours croisés des accueillis et des accueillants. Dans le cas des accueillants, la fixation dans l'espace rural relève du choix – une attirance pour un cadre de vie autre qu'urbain, une opportunité d'emploi ou encore la volonté de changer de mode de vie – ce qui n'est pas le cas pour les personnes exilées et en situation de handicap. Elle n'ont pas le choix de leur lieu de résidence et sont déplacées et transplantées loin d'espaces repères, négociant comme elles le peuvent leur arrivée dans les marges rurales.

Le chapitre 9 revient plus spécifiquement sur l'ancrage des personnes accueillies dans les deux territoires ruraux et notamment leur espace vécu en tant qu'espace approprié, fréquenté et perçu. La première partie montre que les personnes exilées et en situation de handicap voient leur espace-temps contraint, particulièrement dans des contextes fortement institutionnalisés. L'étude des emplois du temps ou encore de la façon dont l'espace est encadré montre des existences canalisées. Pour autant, un travail ethnographique permet de mettre en évidence une appropriation des lieux d'accueil ou plutôt de leurs interstices par des micro-actions (décoration, petits aménagements). Au-delà de cette appropriation des logements, le chapitre montre que les frontières des structures et des lieux semi-fermés sont poreuses. Les personnes circulent dans les bassins de vie étudiés mais aussi en dehors, en témoignent leurs connaissances géographiques des espaces proches mais aussi plus lointains (département, région).

Le chapitre 10 fait un pas de côté. Il analyse la circulation des pratiques de *care* au sein des trajectoires individuelles. L'idée est de montrer qu'un même individu peut pratiquer différentes formes de *care* au sein de son existence et à différents moments de sa vie. L'analyse met en évidence différents régimes d'engagement individuel en croisant ancrage et *care* : des trajectoires qui varient entre *care* professionnel et bénévole mais aussi entre pratiques intimes du prendre soin et pratiques collectives. Au-delà de l'idée de circulation, le chapitre interroge la circularité des pratiques de *care* et notamment l'inversion des rôles entre accueillis et accueillants qui peut aboutir dans certains cas à la constitution de véritables chaînes de *care*.

Chapitre 8. Accueillants et accueillis : des parcours de vie croisés mais opposés

Ce chapitre met en regard les parcours biographiques et spatiaux croisés des accueillants et des accueillis qui vivent dans les espaces ruraux. Comment les personnes sont-elles arrivées en milieu rural ? Pour quelles raisons ? À quel moment de leur existence ? Combien de temps y restent-elles ? À l'inverse quel statut possède les espaces ruraux ? Sont-ils des espaces où l'on s'installe ou des espaces de transit où l'on ne fait que passer ?

L'analyse qui suit est issue d'entretiens ou de la reconstitution de parcours suivant une approche longitudinale. J'ai tenté, pour un certain nombre d'enquêtés, de tisser et reconnecter « les multiples lignes biographiques plus ou moins autonomes ou dépendantes les unes des autres (parcours scolaire, rapport au travail et à l'emploi, vie familiale, vie sociale, santé, trajectoire résidentielle, itinéraire politique, religieux ou spirituel, etc.) » (Hélardot, 2006).

L'idée de parcours permet de distinguer des étapes et des rythmes différents (arrêts, pause dans la mobilité, retour en arrière, etc.)[1] comme l'affirme Bénédicte Zimmerman : « le parcours fait valoir la possibilité d'un chemin non linéaire, fait de sentiers transversaux et de changements de direction » (2011). L'approche par le parcours permet de croiser une approche biographique (récit des moments de vie de la personne) et une approche spatiale (retour sur les lieux de résidence successifs). La notion de parcours permet aussi d'appréhender ce qui relève du choix dans la trajectoire personnelle de l'individu, mais aussi sa marge de manœuvre dans le sens où « le parcours est le résultat à la fois de ce qui s'impose à soi et, en même temps, de ce qui témoigne des capacités d'action de chacun » (Santelli, 2019). L'analyse des parcours demande donc de s'intéresser aux contraintes qui « désignent ici tout un ensemble de phénomènes, de natures diverses, liés à des événements, des rencontres, des normes, des institutions, qui, à tout moment du parcours, émergent et tendent à l'orienter » (*ibid.*). Les contraintes peuvent venir « d'en haut » (le cadre juridique, des politiques publiques sectorielles) ou d'événements biographiques (naissance, rupture amoureuse, décès, problème de santé, etc.).

L'étude des récits de vie montre que les parcours des accueillis et des accueillants sont contrastés et qu'ils dépendent de la possibilité de choisir ou non son lieu de résidence. Pour les accueillants, l'arrivée dans le Massif central renvoie à un choix conscient et conscientisé. De fait, qu'il soit bénévole, salarié ou simple habitant, l'accueillant choisit de venir vivre dans les territoires ruraux étudiés[2]. Si la personne dépend de son entourage proche (au niveau méso) et que son existence peut connaitre des ruptures biographiques, elle a tout de même un pouvoir de « correction » et une marge de manœuvre concernant ses choix de vie notamment résidentiels.

[1] L'idée de trajectoire relève d'un « ordre intelligible » et sous-entend « que les mobilités ont un sens » (Lelévrier, 2014 citant Yves Grafmeyer). Or nous allons voir que, dans le cas de certains accueillis, les mobilités n'ont à proprement parler pas de sens ou de logique. Je préfère utiliser l'idée de parcours, moins rigide et qui contient en elle « une triple dimension : dynamique, temporelle et interactive » (Santelli, 2019). Si je préfère utiliser la notion de parcours, j'emploie aussi « trajectoire » comme synonyme et pour mettre en parallèle les chemins pris par les territoires (trajectoire territoriale) et par les individues (trajectoire individuelle).

[2] Ce qui n'atténue pas le fait que les choix résidentiels sont des « actes complexes » qui reposent sur une conjonction de raisons (Arbonville et Brun, 2002).

Les accueillis, quant à eux, n'arrivent pas par choix dans les espaces ruraux. Leur faible autonomie les empêche de choisir, qu'il s'agisse de leur handicap ou de leur situation juridique[3] dans le cas de l'exil. Ils sont tributaires de la puissance publique qui les place, les déplace au gré des places disponibles dans un dispositif d'accueil ou une structure. Les personnes en situation de vulnérabilité sont transplantées en milieu rural. Leurs itinéraires spatiaux sont chenalisés[4] dans le sens où le cadre structurel (niveau macro) prend le dessus sur leur pouvoir d'agir individuel.

I. Rester ici, arriver là ou revenir : la fixation dans l'espace rural comme choix pour les accueillants

Celles et ceux qui accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité, qu'il s'agisse de professionnels, de bénévoles ou encore de simples citoyens[5] ont pour point commun d'avoir fait le choix de rester, d'arriver ou de revenir habiter dans un espace rural. La partie qui suit vise d'abord à comprendre les « motifs », « motivations » ou « déterminants » (Arbonvile et Brun, 2002) qui expliquent la fixation ou l' « aller vers » les espaces ruraux. Il s'agit d'analyser les choix résidentiels des accueillants comme « des actes complexes » (*ibid.*) dans le sens où « [l]es choix[6] ne sont pas le simple fait du hasard ou du caprice, puisqu'ils dépendent de deux ordres de facteurs qui s'imposent aux individus : d'une part, les ressources et les contraintes objectives de toute nature qui dessinent le champ de ce qui leur est possible ; d'autre part, les mécanismes sociaux qui ont façonné leurs attentes, leurs jugements, leurs attitudes, leurs habitudes, et par conséquent ce qu'ils estiment souhaitable » (Grafmeyer et Authier, 2010).

Pourquoi reste-t-on dans ces territoires de marge ? Pourquoi arrive-t-on là ? Comment les accueillants désignent-ils les espaces où ils vivent ? Quelles sont les émotions (Hochedez, 2024) qui transparaissent à l'évocation de l'espace rural vécu ? Quel est leur cadre de référence (Moscovici, 1976 ; Dias, 2022) ? L'idée est aussi de mettre en évidence le lien affectif qui existe entre les accueillants et ces marges, qu'il s'agisse d'un ancrage ancien renouvelé ou nouveau (Scannell et Gifford, 2010).

I. A. Rester : l'espace rural comme port d'attache[7]

Une première catégorie d'accueillants renvoie à « ceux qui restent » (Coquard, 2019[8]). Plus qu'ancrés dans le territoire, ils y sont enracinés. Pour eux, « le lieu [est] pensé et vécu

[3] Les premiers sont pour la plupart peu autonomes. Autrement dit, ils n'ont pas « l'ensemble des habiletés comme indiquer ses préférences, faire des choix et amorcer une action en conséquence » (Lachapelle et Wehmeyer, 2003, p. 211). Les personnes exilées possèdent cette autonomie mais elles se heurtent à de fortes contraintes administratives.

[4] Chenaliser : action qui consiste à modifier la morphologie d'un cours d'eau pour le rendre plus rectiligne et contraindre son écoulement. La métaphore semble ici appropriée pour décrire des trajectoires spatiales contrôlées, maitrisées par un/des tiers.

[5] Il ne s'agit pas ici de revenir sur la figure des initiateurs et initiatrices mais toutes les personnes « anonymes » qui font le *care* et qui accompagnent au quotidien.

[6] Ici, il sera question de choix résidentiels liés à la situation géographique des espaces et non du site ou du logement choisi (location, propriété, choix de la maison, etc.).

[7] Debarbieux distingue l'enracinement, l'ancrage et l'amarrage. Je décide ici à dessein de regrouper dans une même catégorie les enracinés et les amarrés (ou partis-liés/partis-revenus) car il s'agit d'individus qui ont un lien préalable au territoire contrairement à « ceux qui jettent l'ancre » (Debarbieux, 2014).

[8] L'ouvrage de Benoît Coquard concerne des territoires en déclin du Grand Est et ceux qui restent y vivre par choix ou non.

existentiellement comme une matrice d'individuation constamment réactivée » (Debarbieux, 2014) et il n'est pas question de s'imaginer vivre ailleurs. Cette catégorie englobe des personnes retraitées ou proches de la retraite qui ont saisi les opportunités locales d'emploi dans le médico-social (accueil et handicap) ou ont des attaches patrimoniales dans les bassins de vie. Elle comprend notamment des citoyens qui accueillent des exilés dans les Cévennes.

I. A. 1. Une opportunité professionnelle à proximité

Le premier motif de fixation dans les espaces étudiés est l'emploi. L'emploi médico-social a été une aubaine pour les personnes *déjà-là* au moment de l'implantation des associations dans les bassins de vie. Un certain nombre de personnes ont d'ailleurs fait toute leur carrière professionnelle dans la même association voire dans le même établissement.

Un emploi en face de chez soi, une aubaine pour les habitants *déjà-là*

Une première catégorie d'acteurs regroupe des locaux qui étaient présents dans les bassins de vie étudiés au moment de l'arrivée du Clos du Nid et de la Pradelle. Ces locaux, alors sans diplôme, ont été recrutés par les structures et ont passé la plus longue période de leur existence dans les bassins de vie étudiés. Souvent, ils s'y sont mariés, y ont travaillé et y ont éventuellement élevé leurs enfants.

Dans les années 1950-1960, le secteur médico-social participe de l'enracinement des jeunes actifs dans le territoire marvejolais. De nombreuses femmes sont embauchées en tant qu'infirmières ou aides-soignantes, métiers qu'elles apprennent sur le tas. Dans bien des cas, les personnes travaillent à côté de chez elles, voire en face de leur domicile. Les enquêtés racontent cette proximité qui a pu brouiller les limites entre les sphères du travail et de la vie privée, à l'instar de cette ancienne éducatrice de la première MAS (ex-IMP) de Saint-Germain-du-Teil :

> *« Vous habitiez où Nicole ?*
>
> J'habitais juste à côté de l'IMP, en contrebas.
>
> *Ce n'était pas trop difficile de couper ?*
>
> Nan cela allait sauf si on s'était trompé de médicaments puis qu'on nous téléphonait la nuit. Enfin moi cela ne m'a pas tellement gênée… cela ne m'a jamais gênée. Y en a que ça gênait. Tous les gens qui travaillaient ici, ils habitaient là [elle montre du doigt le lieu]. Y en a qui habitaient en face du centre quoi. On traversait le village avec les handicapés qui avaient des blouses en nylon, un pantalon, un tricot. Il n'y avait rien, il n'y avait pas de moyens. À l'époque pour promener les handicapés qui ne marchaient pas, on prenait nos propres poussettes, enfin celles qu'on utilisait pour nos enfants. »
>
> [Nicole, entretien 66]

Les locaux qui ont été embauchés dans le secteur médico-social ont appris le métier d'accompagnant *in situ*. Certains entretiens montrent des personnes qui cumulent alors des rôles d'habitant, d'élu et de salarié d'association médico-sociale. C'est le cas des premiers salariés du Clos du Nid, mais aussi des salariés de la Pradelle dans les années 1980-1990. Le profil de Denis, éducateur à la Pradelle qui approche aujourd'hui de la retraite, est en cela particulièrement intéressant (figure 70) :

> « De côté de ma grand-mère ils ont toujours été là. Mes parents sont nés ici. Mon père est né à Saumane et a toujours vécu ici. Sa vie à lui ça a été de faire un troupeau de moutons [sur le site du CAT quand celui-ci était une bergerie]. C'était sa passion. Mon père était fermier pour UFOVAL [Union française des œuvres de vacances laïques]

> pendant trente ans. Il s'occupait de faire les légumes l'été, il leur plantait des légumes, il y mettait son troupeau. Moi je suis avec mon grand-père au bout de la vigne là [il montre le lieu]. J'ai habité un an à la maison du gardien là-bas au fond. Mes parents étaient gardiens ici. La Pradelle c'est ma vie... J'allais à l'école à l'Estréchure. J'allais à pied tous les jours avec mes voisins. Ensuite UFOVAL s'est arrêté. C'est resté six-sept ans en jachère. Mon père a vu les vignes qu'il avait plantées dépérir. Ça fait mal au cœur peuchère. Après UFOVAL c'est l'enfance ouvrière alésienne qui a racheté, des communistes. On a dit à mon père "vous pouvez être gardien, mais il faut prendre votre carte au parti communiste ". […] Moi j'ai commencé dans le bâtiment. J'ai fait maçon après être revenu de l'armée. Là j'ai décidé de passer tous mes permis de camion pour être routier. Entre temps je me suis présenté à la mairie de Saumane, j'ai été élu conseiller municipal. J'ai été le premier élu de Régis Martin[9]. J'étais prêt à partir, j'avais obtenu les permis de routier. Le maire m'a convaincu de ne pas partir et m'a dit d'aller à la Pradelle. Je ne savais pas quoi y faire... il m'a dit "tu n'as qu'à faire une lettre de candidature, tu seras reçu par le directeur et si ça ne te plait pas tu feras routier". Un peu par la force des choses, je me suis retrouvé là. Le directeur recevait tout le monde après il prenait ou il ne prenait pas. On est venu sur le site et il m'a dit "qu'est-ce que vous voyez, qu'est-ce qu'on pourrait y faire ? Et le jardin ?" Moi je savais depuis petit qu'on pouvait faire des pommes de terre, qu'on pouvait faire ci ou ça parce que je connaissais les lieux. Il me dit "Vous connaissez tout par cœur. Votre candidature m'intéresse. Je vous prends."Je lui dis "comment ça vous me prenez ?" Il me dit "tu peux être avec une équipe de 3 ou 4 et faire un travail". Je lui dis "avec des gens euh" ? Mon obsession c'était comment ils sont ? Qu'est-ce qu'il faut faire avec eux ? Comment les prendre en charge ? Je n'arrêtais pas de poser cette question. Il disait "ce n'est pas grave, ce n'est pas un problème, tout ça, c'est secondaire." J'ai appris sur le tas. »
>
> [Denis, entretien 87]

Le profil de Denis illustre l'intrication entre une trajectoire individuelle et la trajectoire du territoire. Si la Pradelle ne s'était pas implantée dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard, Denis aurait quitté la vallée. Son enracinement s'explique par l'opportunité professionnelle offerte par le directeur initial de la structure. Le site de l'ESAT est ici un paysage palimpseste pour Denis. Le moniteur d'atelier a passé son enfance sur ce site et entretient avec lui une forme d'intimité. Aujourd'hui le lieu matriciel de la Pradelle est devenu aussi un lieu de travail, son lieu de travail. Derrière les changements de fonction du site, on note néanmoins des formes de continuité. Denis est toujours un acteur des lieux et le site a toujours — même si les acteurs ont changé — une vocation agricole (avec les ateliers de maraîchage et l'activité d'élevage).

Quand l'ancrage favorise l'ascension professionnelle

De nombreuses personnes rencontrées ont fait carrière dans le secteur médico-social des bassins de vie. Bien intégrés dans certaines structures[10], certains accueillants salariés de la Pradelle ou du Clos du Nid sont restés et ont gravi les échelons. C'est le cas d'Andrée Chaudesaigues, rencontrée à Marvejols, l'une des premières directrices de CAT en France[11] (figure 71). Née en 1935 en Corrèze, elle suit sa famille à Marvejols où son père finit sa carrière en tant qu'officier de gendarmerie, alors que le Clos du Nid n'existe pas encore. Elle étudie chez les Sœurs et accompagne les colonies mises en place par l'Abbé Oziol dans les années 1950. En 1962, celui-ci la nomme directrice du CAT de la Colagne à Marvejols alors qu'elle a moins de trente ans. Elle se

[9] Maire qui a permis l'implantation de la Pradelle (voir chapitre 6).

[10] Pour cette génération-là. Les professionnels de la génération actuelle ne restent plus dans la même structure toute leur vie (voir *infra*).

[11] Andrée Chaudesaigues est un personnage important de l'histoire du Clos du Nid que le récit associatif a occulté derrière la figure surplombante de l'Abbé Oziol. Elle apparaît comme une des rares femmes à ce type de poste à l'époque.

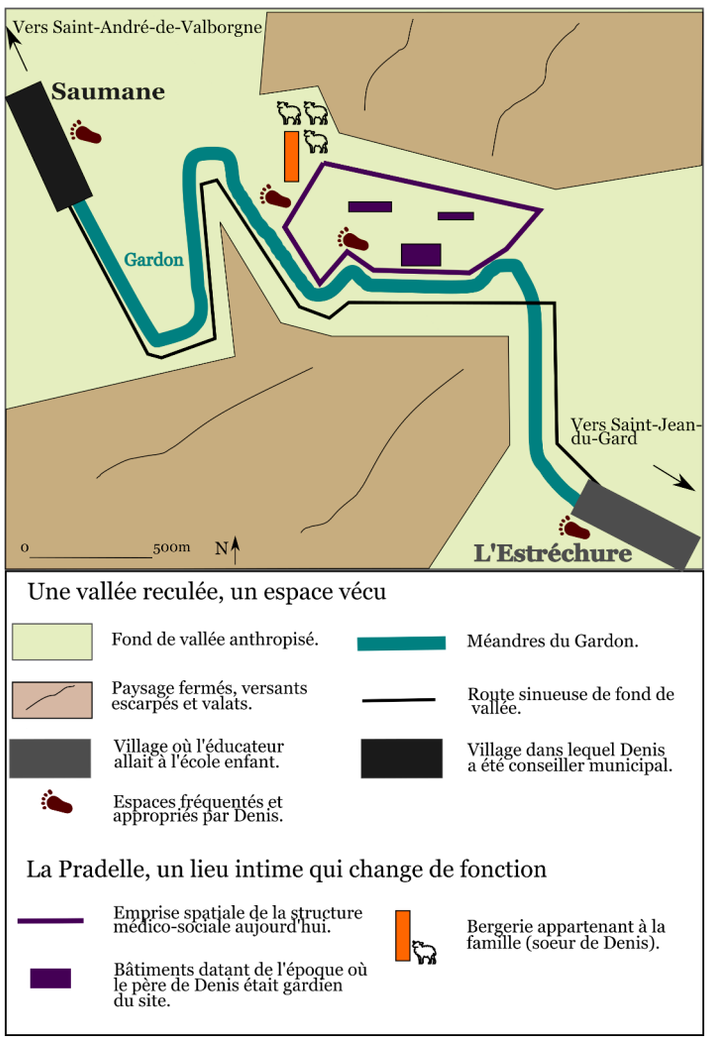

Figure 70. Denis, la rencontre entre trajectoire individuelle et trajectoire territoriale dans la vallée du Gardon de Saint-Jean. Réalisation Élise MARTIN, 2023, d'après un entretien mené avec Denis.

forme dans la foulée à Rennes à l'École Nationale de la Santé publique (ancêtre de l'EHESP) et reste directrice du CAT jusqu'à sa retraite. Mme Chaudesaigues a fait carrière en Lozère, de même que d'autres membres de sa famille. Son fils ainé a été éducateur, son frère directeur d'établissement, ce qu'elle raconte avec humour : « Jean-Pierre, mon frère, travaillait ici. Il y avait la possibilité que je l'embauche. J'ai dit non. Je ne peux pas te nommer. Il a fait la tête… Je lui ai dit "maintenant il y a plein d'établissements tu trouveras bien ailleurs"» (Andrée Chaudesaigues, entretien 34)[12]. La longévité de la présence dans le territoire et l'ancrage favorisent, comme le montre son exemple, des formes d'ascension professionnelle.

Certains retraités rencontrés retracent ce qui s'apparente à des trajectoires ultra-locales. Beaucoup se considèrent comme des figures associatives, ou du moins des témoins de l'histoire institutionnelle à l'instar de Nicole, habitante de Saint-Germain-du-Teil évoquée plus haut qui a fait toute sa carrière dans le village :

[12] L'entretien est mené quelques mois avant son décès. Voir par exemple le texte en son hommage à la suite de son décès à l'âge de 86 ans en 2021), disponible ici : https://tinyurl.com/mt2fa3un.

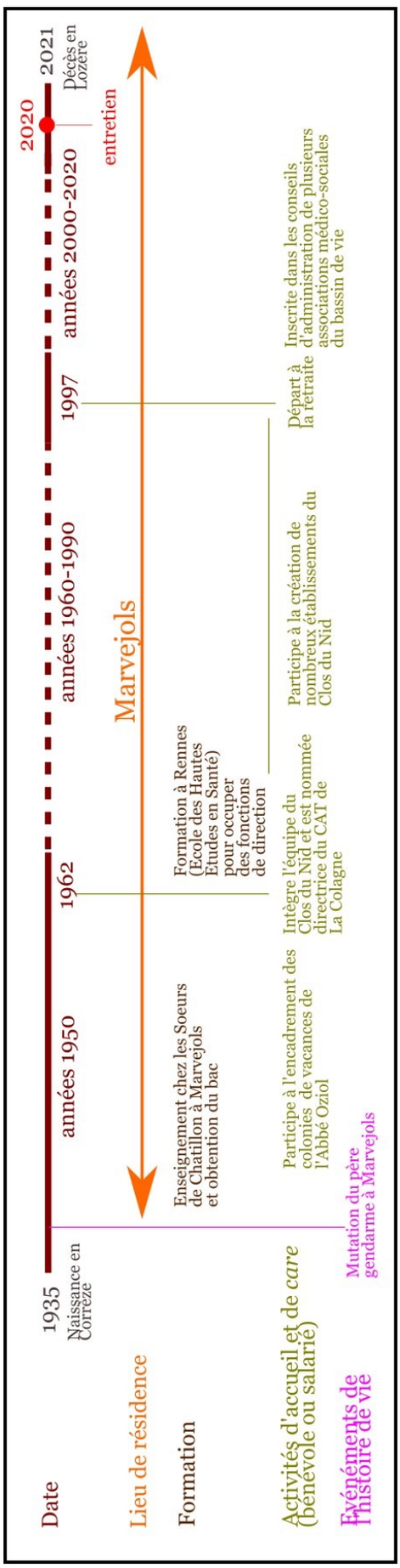

Figure 71. Le parcours d'Andrée Chaudesaigues : un ancrage par et dans le secteur médico-social.
Réalisation Elise MARTIN, 2023.

> *« Est-ce que vous pouvez revenir sur votre parcours ?*
>
> Alors moi je suis arrivée ici en 1967. En Ardèche y a un centre qui s'appelle Béthanie dans la commune de Chassiers, près d'Aubenas. Je venais en vacances à Villefort et un jour j'ai rencontré une femme qui travaillait là-bas. Elle m'a convaincu d'y aller. Je suis restée à peu près six ans. Une fille qui habitait en Lozère voulait se rapprocher de chez elle, elle était d'Aubenas. On nous a demandé si on voulait échanger. Moi personnellement je m'en foutais que ce soit ici ou ailleurs. C'est comme ça que je suis arrivée ici. Ça ne s'appelait pas MAS c'était un IMP, un institut médico-pédagogique. Toutes les personnes que vous rencontrez à la MAS où vous êtes en immersion, je les ai eues enfants quand c'était l'IMP. »
>
> [Nicole, entretien 66]

Nicole a été une témoin de l'implantation du Clos du Nid à Saint-Germain-du-Teil (premier IMP), elle a connu les premiers temps de l'institution ainsi que ses développements sur le temps long. Aujourd'hui à la retraite, elle vit à quelques mètres des lieux où elle a travaillé. Elle n'a pas coupé avec son environnement de travail qui a toujours été étroitement lié à son parcours biographique et intime.

Dans bien des cas, l'ascension professionnelle s'est faite dans une seule et même structure spécialisée. C'est le cas de cette autre salariée de la MAS enquêtée qui y travaille depuis trente ans :

> « Après une formation de monitrice-éducatrice, je suis arrivée sur la MAS qui s'appelait MAS de Saint Germain et j'y suis arrivée en 1994. J'ai changé d'unités et de services. Je suis devenue éducatrice spécialisée de l'équipe d'animation qui et devenue l'équipe d'activités à visée thérapeutique parce qu'on avait d'autres objectifs pour cette équipe-là. J'y suis depuis 2010. Je suis moins au contact direct avec les résidents, mais beaucoup plus sur la conduite de projet et sur de la coordination.
>
> *Tu n'as jamais bougé du coup ?*
>
> Ça aurait pu, mais mon mari a préféré rester par ici. La vie a voulu ça, je suis installé ici. Peut-être qu'un jour je bougerai, mais je ne suis pas encore en fin de carrière, il me reste encore des années. Pour l'instant, ça me convient aussi parce que je ne m'ennuie jamais dans mon boulot. Si je m'ennuyais, je serais partie, mais j'ai l'impression de servir encore à quelque chose donc ça me va. »
>
> [Christiane, entretien 29]

L'entretien donne à voir une carrière longue dans le secteur médico-social. Christine a monté les échelons et connaît parfaitement les rouages de la structure (personnel, bâtiment, mais aussi accueillis). Elle participe aussi de l'équilibre des établissements et de la continuité de l'accompagnement.

Dans les Cévennes, son parcours fait écho à celui d'Isabelle Weitz, cheffe de service du volet foyer d'hébergement à la Pradelle. Arrivée en 1990, quelques années après l'ouverture du site cévenol, Isabelle a été monitrice-éducatrice, éducatrice puis cheffe de service du foyer d'hébergement. Trente ans auprès des personnes autistes lui ont permis de créer un lien fort avec elles et de gravir les échelons hiérarchiques au sein de l'établissement. En retour, sa présence a été un vecteur de permanence et de continuité pour la structure médico-sociale. Son départ a engendré une instabilité dans la gouvernance de la Pradelle. Plusieurs remplaçants se sont succédé à son poste en l'espace de quelques mois, ce qui a aggravé la crise vécue par l'association (Martin, 2021a).

Denis, Isabelle, Nicole et Christiane, partis à la retraite ou à quelques années de celle-ci, sont les derniers acteurs d'une génération du secteur médico-social. Ils ont intégré les associations médico-sociales dans les années 1970-1980 au moment du balbutiement de la transformation du secteur. À la fin du siècle dernier, le secteur médico-social se professionnalise, ce qui tend à en changer l'organisation et la gouvernance. L'aire de recrutement des salariés s'élargit. Les associations cherchent des personnes diplômées et les salariés ne font plus leur carrière dans une seule et même structure (voir *turn-over* chapitre 7). Si certains locaux continuent d'occuper des emplois dans les établissements, il s'agit de postes peu qualifiés qui nécessitent peu de diplômes (femmes de ménage, veilleurs de nuit, maîtresses de maison). « Plus on descend dans la hiérarchie plus les salariés sont des locaux » (vice-directeur du Clos du Nid, entretien 25). Pendant longtemps les cadres (chefs de service ou directeurs) étaient des habitants de la vallée ou du bassin de vie, aujourd'hui ce n'est plus le cas[13].

I. A. 2. Le patrimoine comme point de fixation

Le patrimoine éclaire aussi la fixation de certaines populations impliquées dans l'accueil. Dans les Cévennes, le bâti hérité qui se transmet de génération en génération participe d'une inscription durable dans le territoire. Les trajectoires de certains accueillants sont de fait imbriquées à celles du territoire.

C'est le cas de l'inscription locale d'une grande famille, propriétaire autour d'un château à proximité des vallées étudiées. Le château est un lieu de réunion régulier pour le collectif d'accueil de Lasalle[14]. Il est habité par Stéphane, individu central du collectif de soutien aux exilés qui fait la jonction entre le collectif COSOMI de Lasalle et le grand collectif Solidarité Migrants Cévennes de Saint-Jean-du-Gard (figure 41, chapitre 5). Stéphane est le frère de la médecin généraliste de Lasalle et le beau-frère du pasteur du village, qui est à l'origine du collectif lasallois et le responsable de l'EPI protestant qui centralise les dons destinés aux exilés des deux vallées. Stéphane (ainsi que sa sœur médecin généraliste) possède eux-mêmes un lien de parenté lointain avec un ancien maire de Lasalle, Henri de Latour, rencontré lors du terrain de Master 2, par leur grand-mère comme le montre l'arbre généalogique ci-contre (figure 72).

Les accueillants cévenols insistent sur le fait qu'ils souhaitent perpétuer la « tradition d'accueil du territoire ». En disant cela, ils perpétuent et légitiment leur identité[15] cévenole. Pour perpétuer l'accueil, ils s'appuient sur un ancrage territorial hérité et la proximité spatiale. S'ils ne parlent pas de leur famille et mettent peu en avant leurs liens de parenté dans les entretiens, les personnes capitalisent indéniablement sur le réseau familial et apparenté. Dans le cas de l'accueil des exilés, ce réseau fin et resserré de parenté(s) est un socle pour les collectifs. Ici le château, « un lieu dans le lieu » (Ortar, 2016) symbole d'une « généalogie localisée » (Sagnes, 2004), matérialise l'ancrage d'une famille et change de fonction pour devenir un lieu ressource pour les militants pro-accueil.

[13] À titre d'exemple, le directeur actuel du Clos du Nid vit à Montpellier ; le précédent vivait à Paris.

[14] J'ai assisté à une réunion qui avait lieu dehors, devant le château. Une dizaine de personnes étaient présentes.

[15] « [L]'identité d'un espace n'existe pas sui generis mais est construite, collectivement, par les acteurs d'une société donnée » (définition d'« identité spatiale » : Lussault, 2003).

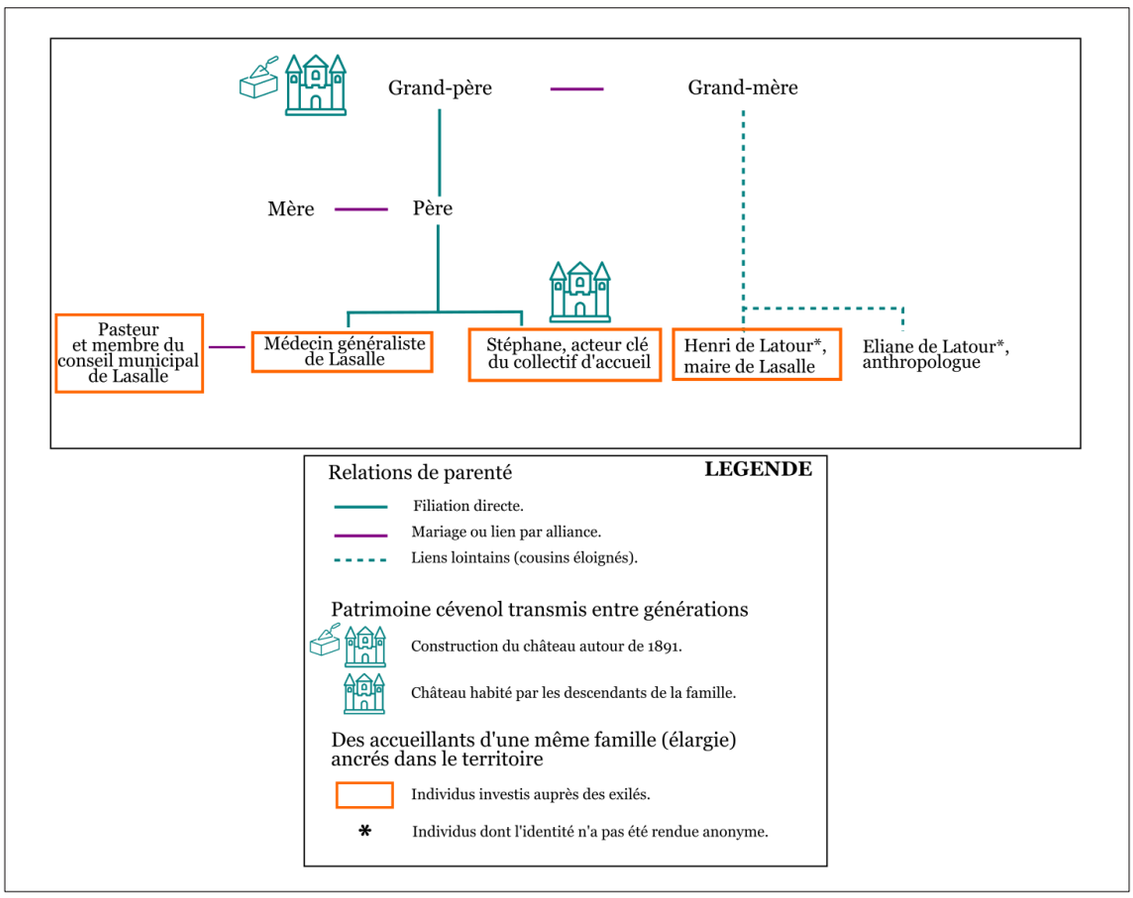

Figure 72. La généalogie localisée des accueillants de l'exil : l'exemple d'une famille de Lasalle. Réalisation Élise MARTIN, 2023.

I. B. Arriver : jeter l'ancre dans l'espace rural

Si l'espace rural est pour certains un port d'attache, il s'agit pour d'autres d'un espace où l'on jette l'ancre[16]. Ceux qui arrivent sont des individus avec des parcours de vie mobiles. La plupart du temps ils n'ont pas de lien préalable avec le territoire contrairement aux enracinés ou partis-revenus (voir *supra*). Pour eux, la fixation dans l'espace rural prend la forme d'un mouillage (DEBARBIEUX, 2014).

Ceux qui arrivent ont un profil moins homogène que les enracinés. On trouve des personnes qui ont soixante–soixante-quinze ans, qui n'ont pas passé leur « vie active » dans l'espace rural et y arrivent pour la retraite, mais aussi des personnes qui ont entre vingt-cinq et cinquante ans. Si certains accueillants-nouveaux-arrivants possèdent un « portefeuille de capitaux » (RICHARD, 2023), l'enquête montre une grande diversité de profils et *in fine* une population très hétérogène. Le fait qu'ils soient accueillants bénévoles ou salariés, la diversité de leurs compétences ou encore l'hétérogénéité de leurs revenus permettent de dépasser l'image essentialisante des nouveaux arrivants dans les campagnes.

L'arrivée dans l'espace rural correspond à une bifurcation de leur parcours de vie, le plus souvent corrélée à la naissance d'un enfant, la volonté de se reconvertir ou encore de passer sa

[16] « Métaphoriquement, dire de quelqu'un qu'il jette ou qu'il lève l'ancre, évoque le mouvement que cette personne interrompt ou reprend, mais aussi, plus profondément, signifie qu'il choisit temporairement une position spatiale, puis [peut potentiellement ensuite] y renonce[r] » (DEBARBIEUX, 2014).

retraite ailleurs, ce qui renvoie à la « flexibilité » des temps sociaux et à une non-linéarité des parcours si l'on s'en tient à un versant strictement biographique (Van de Velde, 2022[17]). Au-delà de ces changements, les nouveaux arrivants ont en commun de vouloir expérimenter de nouveaux rythmes, d'autres modes d'habiter voire d'autres modes de sociabilités, renvoyant ici au concept de *lifestyle migration*. Le changement passe par une fuite de la ville ou « *urban escape* » (Saltzman, 1991). En effet, dans le cas des nouveaux arrivants, l'arrivée dans l'espace rural relève de la « *self-realization* », une prise de contrôle ou reprise en main de son propre parcours de vie (Brenson et O'Reilly, 2009).

Ce profil de nouveaux arrivants se trouve dans les deux terrains mais les motifs et raisons qui expliquent l'installation en milieu rural en Lozère et dans le Gard diffèrent. En Lozère, le changement de vie est étroitement lié à la vie familiale et à la vie professionnelle et concerne des personnes actives qui ont entre 25 et 50 ans et fuit la ville (*urban escape*). Dans le cas des Cévennes, les accueillants ont des profils plus variés et leur installation est pour certains plus ancienne (des retraités comme des actifs). Leurs motivations renvoient davantage à des motivations politiques et à une volonté de changer de modes de vie (on parle alors de *downshifting*, voir Larsson, 2015). Les Cévennes sont choisies en conscience, car incarnant un changement plus radical.

I. B. 1. En Lozère, mettre en cohérence sa vie professionnelle et sa vie privée loin des villes

En Lozère, les accueillants (salariés ou bénévoles) sont des « actifs » au sens où ils travaillent et ne sont pas encore à la retraite (entre vingt-cinq et cinquante ans). Les entretiens menés avec eux montrent qu'ils sont arrivés en Lozère dans un moment de bascule. Parmi les motifs qui expliquent une volonté de changement, la question de l'emploi et la volonté de fuir les villes arrivent au premier plan (Saltzman, 1991).

Quand l'opportunité d'emploi explique les choix résidentiels

Le cas d'Anaëlle, 31 ans, ergothérapeute dans la MAS enquêtée et originaire du Var, illustre bien cette première dynamique. Après une carrière de danseuse professionnelle à Avignon (souvent en tournée dans le reste de la France), elle a radicalement changé de voie professionnelle pour s'orienter vers le secteur médico-social. Elle rencontre son compagnon durant ses études en licence. « On a passé des entretiens à Nice, ça n'a pas marché. On a passé des entretiens partout en France et on est tombé ici. Enfin d'abord à Millau. On habitait à Millau[18], moi j'allais travailler à Saint-Affrique, lui en Lozère dans un SESSAD. Maintenant on habite à Banassac. C'est tranquille pour élever des enfants. La première fois où on est retourné à Toulon en vacances, ça a été un choc. À Millau, au début, il fallu s'habituer. On se disait "waouh tout le monde va lentement ici !" » (entretien 65). Anaëlle et son mari se sont installés en Lozère car c'est le seul endroit où ils ont réussi à trouver chacun un emploi. S'ils n'avaient pas à l'origine pour objectif de s'installer dans un espace rural, ils ont adopté le rythme de la vie dans des petites villes.

Dans le cas de Dorine, mère célibataire de 48 ans[19], l'idée d'une reconversion professionnelle va de pair avec un changement de cadre de vie. Elle explique s'être installée en Lozère attirée par

[17] « [L]es mouvements de "flexibilisation" des vies contemporaines vont de pair avec l'affaiblissement du pouvoir de scansion des "seuils" auparavant censés marquer le passage irréversible d'un âge à l'autre » (Van de Velde, 2022).

[18] Millau fait office de ville carrefour entre plusieurs grands ensembles géographiques.

[19] Le parcours de Christelle interpelle car rares sont les accueillants interrogés à décider de s'installer seuls en milieu rural. L'étude des parcours de familles monoparentales vers les espaces ruraux appellerait d'autres travaux.

la région et dans le but que son fils intègre un « bon lycée » à La Canourgue. Après vingt ans dans le domaine de la traduction, elle a décidé de se reconvertir dans l'idée de faire un métier « utile » : « Je voulais me recycler, mais je ne savais pas dans quoi. J'ai tenté dans le secrétariat, c'est resté lettre morte. Quelqu'un m'a suggéré de tenter ma chance dans le médico-social et je me suis dit pourquoi pas. En fait cela me plait beaucoup de travailler avec des gens, me sentir utile auprès des humains, plutôt que d'être toute seule face à mon ordinateur. Je viens de passer le concours et je fais la formation à Marvejols à partir de septembre. Je sais qu'il y a du travail à la clé. On m'a dit que j'avais ma chance en étant implantée ici. Ils privilégient les résidents, les gens qui pensent rester » (entretien 102). Dans le cas de Dorine, les possibilités d'emplois ont guidé sa sédentarisation en Lozère. Si elle apprécie le cadre, elle n'avait pas d'idées arrêtées concernant la localisation précise de son futur lieu de vie.

Dans ces deux cas, l'installation est aussi liée à la vie personnelle et familiale (le couple, les choix éducatif et résidentiel en écho aux besoins des enfants). L'offre d'emplois dans le secteur du soin en Lozère se révèle être un facteur facilitant lorsqu'un des deux membres d'un couple cherche du travail. Le nombre d'emplois que propose la Lozère dans le secteur médico-social permet à des personnes récemment installées et qui ont travaillé dans le secteur « social » au sens large de trouver un travail rapidement. Le cas d'Éric, cinquante ans, moniteur-éducateur originaire du Vigan, arrivé en Lozère en 2004 illustre ce type de trajectoire. Il quitte Marseille avec sa femme et son fils dans le but de gagner « des villes plus petites dans l'arrière-pays ». En arrivant en Lozère grâce au « boulot de sa compagne », il découvre « un tissu médico-social important ». Il se lance dans la foulée dans « un métier qu'il ne connaissait pas vraiment » et est aujourd'hui moniteur-éducateur dans un foyer d'hébergement à Marvejols (entretien 101).

« Pour vivre en Lozère soit il faut des attaches, soit il faut apprécier la nature, le cadre et la qualité de vie » (entretien 17). Ces mots sont ceux d'un directeur de structure médico-sociale de l'ouest lozérien et illustrent bien les moteurs qui amènent les nouveaux arrivants à s'installer en Lozère. Après une installation dictée par la recherche d'emploi, ces derniers adoptent rapidement le cadre de vie rural.

Nature et moyenne montagne : un cadre de vie désiré

Les personnes gagnent la Lozère attirées par le cadre de vie et notamment les aménités paysagères. « Si je devais décrire où je travaille, je donnerais le mot nature. On a un cadre de vie pff… j'ai fait des saisons à droite à gauche, mais je reviens toujours ici. Je reste dix minutes à un feu rouge, je deviens fou » (entretien 40). Les propos du responsable du volet touristique du centre sportif de Montrodat montrent que cadre résidentiel et cadre de travail se confondent. Il dit être heureux de travailler sur les hauteurs de Montrodat, avec un panorama à 360 degrés sur la Margeride, l'Aubrac et les Causses.

Cédric, éducateur du pôle activités de la MAS lozérienne enquêtée met aussi en avant ce cadre dans son discours. S'il a cherché un autre environnement de vie pour lui et sa famille loin des grands pôles urbains, les caractéristiques du territoire lozérien lui offrent un environnement de travail « idéal » :

> « En fait moi j'ai travaillé pendant très longtemps auprès d'adultes atteints de troubles du spectre autistique, pratiquement huit ans dans le Val d'Oise. Ensuite je suis descendu sur Perpignan pour travailler dans un IME auprès d'enfants autistes. J'avais envie de changer un petit peu de population et de contexte géographique. J'étais dans les Pyrénées-Orientales, ça me plaisait pas du tout. Il y avait trop de monde, trop de

> pollution et on voulait vivre à la montagne. On a rencontré des copains qui nous ont dit pourquoi tu ne viens pas en Lozère y a plein de centres [voir *supra*] ! J'ai postulé. Ici il y avait une place qui se libérait. Je suis allé voir le directeur je lui ai dit "moi je veux bien venir chez vous, mais il me faut des ânes". Le gars il était enchanté donc voilà c'était parti. Maintenant ça fait treize ans au mois de septembre que je suis dans cet établissement. […] J'ai monté petit à petit le projet autour des ânes. Tant que ce que je fais me nourrit, que je viens en sifflant au boulot et que j'ai conscience de la marge de liberté que j'ai ici, je resterai. Je sais que je ne retrouverais pas ça ailleurs. […] On part d'ici à pied avec le résident pour les sorties et très vite tu peux te retrouver sur des chemins très sympathiques avec une vue géniale […]. J'ai plein de terrain pour mes animaux donc c'est vraiment des conditions idéales, je n'ai jamais rencontré ça ailleurs »
>
> [Entretien 64]

Les propos de Cédric font écho aux travaux de Camille Hochedez sur les nouveaux agriculteurs dans lesquels elle explique que « mettre en cohérence ses valeurs, son mode de vie et son métier est un moteur de l'installation de certains en agriculture » (Hochedez, 2024, p. 158). L'installation en Lozère de Cédric croise à la fois la quête d'un autre cadre de vie et celle d'un travail. Ici, l'éducateur du secteur médico-social pense son travail de soin en lien avec l'environnement. À ses yeux, le cadre qui entoure la MAS où il travaille est un outil thérapeutique (Gesler, 1992) de même que les animaux (Gorman, 2017).

Les paysages variés (causses, gorges, forêts de Margeride) et le caractère encore faiblement anthropisé du département attirent des personnes qui souhaitent changer de vie (Hochedez, 2024, p. 154) et constituent, après la question de la recherche d'emploi, le second facteur d'installation. Dans cette perspective, la crise sanitaire a accéléré les installations de travailleurs du *care* comme le prouve cet entretien avec le cadre de santé de l'hôpital de Saint-Alban-sur-Limagnole :

> « On observe un mouvement récent d'arrivées, enfin qui date de la crise sanitaire. Dans les derniers recrutements qu'on a faits, on est au-delà du projet personnel. Les trois dernières candidatures ce sont de vrais projets de vie par exemple. Les gens viennent de Rouen, de Paris, de toute la France. On va en profiter hein parce qu'on n'a pas toujours réussi à recruter du fait de notre isolement. Il faut venir vouloir s'installer en Lozère. Mais effectivement avec l'autoroute on est vite à Clermont, à Montpellier, à la mer, à la montagne. On a une qualité de vie et une qualité professionnelle de plus en plus courue. Le Covid a accéléré les choses. Les gens parlent de véritables projets de vie, vraiment. »
>
> [Entretien 33]

La particularité de l'ouest lozérien est d'être un espace d'installation de nouveaux arrivants relativement récent, plus récent du moins que les Cévennes (voir *infra*) notamment gardoises (chapitre 2). La pression est beaucoup plus faible sur le logement que dans les Cévennes ou en haute montagne (Barrioz, 2019). Les acteurs publics ont d'ailleurs compris l'intérêt d'axer le marketing territorial autour de cet environnement naturel, en témoigne la campagne publicitaire dans le métro parisien en 2022 (annexe 8) qui fait de la Lozère un « terrain de jeu » (Bourdeau, 2006) pour les adeptes des sports de nature et notamment de trail[20] (Mao, 2003 ; Mao *et al.*, 2009 ; Madoré et Loret, 2021).

I.B. 2. Dans les Cévennes, la quête de l'hétérotopie rurale

Dans les Cévennes, les personnes qui arrivent sont certes attirées par le cadre de vie, mais viennent aussi y chercher autre chose. Les entretiens montrent que « le choix délibéré d'une

[20] Certains habitants (et soignants) deviennent des « ambassadeurs » du territoire à l'instar de Blandine L'Hirondel, gynécologue à Mende et figure du trail français.

installation en milieu rural » renvoie à « des motifs plus idéologiques et philosophiques que socio-économiques » (Clavairolle, 2014, reprenant Dérioz, 1996). Les Cévennes attirent en tant qu'hétérotopie (Foucault, 2001) ou « contre-espaces », soit « des espaces libérés puisqu'ils ne se définissent pas par ce qui les borne, mais par leurs capacités à développer en leur sein un processus autonome et autogéré […] des lieux d'élaboration d'une autre manière de faire société » (Bazin, 2015). Les personnes choisissent de s'installer dans les montagnes cévenoles pour ralentir ou décélérer (Hochedez, 2024, p. 227). Les rythmes classiques bornés par le travail (voir *supra*) sont remis en question[21] de même que toute cadence imposée de l'extérieur.

Les accueillants nouvellement arrivés dans les Cévennes forment un groupe plus hétérogène que les nouveaux arrivants lozériens. Les Cévennes ont connu une reprise rurale plus précoce que la Lozère et des vagues d'installations de néoruraux plus anciennes (voir chapitre 2). Si les motifs qui président à leur installation sont multiples, tout comme leur profil socio-économique, les parcours de vie rencontrent systématiquement les Cévennes dans un moment où les personnes sont en quête d'alignement entre leur espace de résidence et leurs valeurs. Tous ou presque (avec des variations et des degrés) cherchent un espace où imaginer une vie post-capitaliste qui passe par «la simplification (détachement à l'égard de l'anarchie capitaliste des envies et de ses vertiges), l'universalisation (détachement à l'égard de l'inégalité économique comme outil d'incitation à l'effort et de différenciation sociale) et la démocratisation » (Hiez, 2010).

Expérimentations et quête d'autonomie : bâtir un monde à soi et pour les autres

Plusieurs parcours d'accueillants montrent que l'arrivée dans l'espace rural correspond à la volonté d'expérimenter d'autres modes de vie, d'autres savoir-faire, mais aussi d'autres manières d'apprendre et de travailler. L'espace rural semble être un espace où éprouver sa liberté en expérimentant hors des cadres. Ce mouvement essentiellement personnel profite à d'autres et s'intègre souvent dans une dynamique collective.

• Norbert, la tentative d'un contre-modèle d'apprentissage

Norbert a soixante-quinze ans et est une figure du collectif lasallois d'accueil des exilés. Arrivé dans les années 1970 dans les Cévennes depuis Paris, il correspond à l'image du soixante-huitard. Étudiant parisien en architecture puis architecte il monte en 1972 l'Atelier pédagogique d'architecture en milieu rural (photographie 103), des modules d'apprentissage de l'architecture dans des petits villages de moyenne montagne. Ses acolytes et lui font alors les allers-retours entre Paris et les Cévennes avant de s'y installer définitivement. « J'habitais en communauté à Joinville à Paris dans une île qui s'appelle l'île Fanac. On y allait en barque ou en nageant. Dans cette communauté, un enfant est mort [il raconte l'histoire]. Des copains nous ont prêté leur maison dans les Cévennes à Vialas. Au jour de l'An on s'est dit — il y avait Hélène la mère de mes enfants et moi-même — et si on créait un centre de stage d'architecture dans les Cévennes ? On a créé avec des copains la compagnie d'étude et de réalisation des "barbus bâtisseurs". On était tous barbus. On critiquait Mao, tous. On n'avait pas besoin de papa Staline ou papa j'sais pas qui. J'allais très souvent avec les étudiants dans les Cévennes. Le ministère me reprochait d'ailleurs d'être loin de Paris. »

[21] « Vivre autrement implique de travailler autrement et, plus largement encore, de ne pas séparer le travail dit "reproductif" (manger, dormir, se laver, construire sa maison, la ranger, la nettoyer, avoir des enfants, s'occuper des ascendants et des descendants, etc.) et le travail dit "productif" (l'activité professionnelle rétribuée) » (Pruvost, 2013).



Photographie 103. Un groupe d'étudiant montant un mur en pierres sèches dans les Cévennes sous les conseils de Norbert Chautard. Source : Nicolas Aymone, Carnet d'Hypothèses *Politiques de la culture*. URL : https://chmcc.hypotheses.org/6683.

En quittant Paris et en s'installant dans les Cévennes, Norbert apprend aux étudiants d'autres techniques architecturales avec des matériaux plus écologiques. En proposant des chantiers au long cours dans des villages, il change « la méthode de travail en renversant l'autorité hiérarchique du professionnel omnipotent, soucieux de préserver ses secrets devant le profane » (Pruvost, 2013). Au-delà de ça, cet apprentissage à l'air libre a participé à former des architectes ouverts et adaptables. Un ancien étudiant explique : « le grand enseignant c'étaient les Cévennes : l'économie du geste, comment on compose avec la pente, et la découverte du microcosme humain qui vivait autour d'une place de village. C'était une belle leçon de vie et de survie »[22].

• Emmanuel et Anna : retour aux savoir-faire artisanaux et éclosion créative

Norbert illustre la vague d'arrivées des années 1970. Parmi les arrivants de vagues plus récentes, on observe toujours cette volonté d'expérimenter des modes de produire et de faire différents, de se réapproprier « des savoir-faire artisanaux dévolus » (Sallustio, 2018 reprenant Chevalier, 2000). Dans le cas d'Emmanuel et Anna (environ cinquante ans), habitants des Cévennes depuis une dizaine d'années et accueillants de Mamadou, jeune exilé dans une situation juridique délicate, l'arrivée dans les Cévennes renvoie à un changement de vie progressif :

> « Moi je suis Nantais, je viens du côté de Nantes. J'ai commencé dans les travaux publics. J'ai fait un bac bâtiment travaux publics dans les années 1980. J'ai fait ça pendant six ans en passant deux ans en Afrique. Ça été important pour moi, ça me permet aujourd'hui de comprendre certains comportements. En y étant allé, tu peux comprendre des choses. Ça marque deux ans, surtout quand tu es jeune. Après l'Afrique je suis rentré sur Paris, j'ai travaillé en tant que chef de chantier, conducteur de travaux, puis près de Nantes. Je suis revenu cinq ans à côté de Nantes et après j'ai arrêté totalement. Après j'ai fait une formation en viticulture, un BTS à Bordeaux et après j'ai installé toute la famille sur Bordeaux, je travaillais sur Bordeaux. Puis j'en ai eu marre des Bordelais, je suis remontée en Anjou, j'ai fait deux entreprises. J'ai fini sur une exploitation de quatorze hectares je gérais la cave, les lies, la vente. Et d'un coup mon ex-femme a hérité d'une maison en Lozère et on a décidé de partir en Lozère. Je me suis mis dans le

[22] Cité par Nicolas Aymonne : https://chmcc.hypotheses.org/6683.

> bâtiment, car y avait tout à refaire dans la baraque. Après je me suis intéressé à la terre, la construction en terre. Après on a créé une boite avec d'autres gars. On était cinq auto-entrepreneurs. Et aujourd'hui cela fait dix ans que je fais du clown [il me montre la roulotte ambulante qu'il a construite pendant les confinements] ».
>
> [Emmanuel, entretien 109]

> « Moi je suis native de Rouen. Ça fait douze-treize ans qu'on est là. Mes enfants allaient au collège à Saint-Jean-du-Gard, je vivais avant à Saint-Jean. On s'est installé sur le terrain de cette grande maison dans une yourte que des copains nous ont prêtée deux-trois ans. On a installé le plancher, le poêle. Ça nous faisait une bonne piaule à l'écart des ados. La deuxième yourte, ça a été à l'occasion d'un stage de construction de terre. C'est une case obus, africaine, mais pas très adaptée au climat d'ici. Le travail, ça n'a jamais été le truc très simple pour moi. Je m'en sors autrement. J'alterne les moments où je fais des spectacles. En étant pas mauvaise pour tisser des liens. Y a un moment je devais vraiment me faire de l'argent et je m'entendais bien avec la propriétaire d'un grand mas près de Mialet, qui a été vendu. Elle m'a fait un emploi dans son asso pour gérer les randonneurs. J'ai tout géré seule, elle a fini par vendre. Là en ce moment je fabrique du pain et je le vends. Je propose aussi des massages dans la grande yourte. »
>
> [Anna, entretien 109]



Photographie 104. Emmanuel et Anna pendant leur spectacle « Les Potins du Vent » durant la fête de l'Automne de l'Entraide Mialet, octobre 2020. Source : *Midi Libre*.

La maison, le jardin et le mode de vie d'Emmanuel et Anna renvoient (même s'ils ne le verbalisent pas de la sorte) à une forme de « pulsion utopique » (Sallustio, 2018 reprenant Pickering *et al.*, 2006). Pour ce couple qui se dit bouddhiste, l'espace rural est un espace où ils laissent libre cours à leurs envies et à leur imagination. Les deux personnes sont artistes clowns et donnent régulièrement des spectacles dans la vallée (voir photographie 104). Le couple s'intéresse à des formes d'autoconstruction et expérimente des constructions sur le terrain attenant à leur maison. Ils y ont par exemple construit une yourte en terre (photographie 105). Pour vivre, le couple développe des activités diverses. Anna, pour qui le travail et son rythme étaient difficiles, a été embauchée par une voisine pour tenir un gîte. Désormais elle fabrique du pain artisanal qu'elle vend à des habitants et propose également des massages[23] dans la case en terre (photographie 105). Pour Emmanuel et Anna, l'utopie n'est pas synonyme de repli. Installés dans un hameau isolé sur les hauteurs de Mialet, ils sont connectés à un important réseau de connaissances transvallées. Leur

[23] Cela renvoie à une forme d'autonomie médicale mise en évidence par Pruvost, 2013

engagement dans l'accueil des exilés vient renforcer leur ancrage (voir Berthomière et Imbert, 2019) tout comme leur implication dans nombre de collectifs comme l'Entraide de Mialet[24].

Si leur ancrage est indéniable, le parcours de Emmanuel et Anna est assez typique de parcours d'individus rencontrés dans les Cévennes. De fait, leur installation n'exclut pas une propension à la mobilité. Au moment où je les ai rencontrés, ils comptaient partir en roulotte proposer un spectacle itinérant dans le Massif central. L'espace rural est pour eux un lieu d'ancrage temporaire-qui-dure. Il est le lieu de l'expérimentation de l'autonomie et de la liberté, in fine un espace propice à la création « d'un monde à soi » (Pruvost, 2013). Pour autant, le couple ne vit pas en autarcie et participe à la construction de modes de vie différents à l'échelle de son territoire de vie (Pruvost, 2015), en témoignent sa participation multiple et protéiforme à la vie des villages (voir Fête photographie 104).



Photographie 105. Coucher de soleil sur la case en terre du terrain d'Emmanuel et Anna (premier plan) et une ligne de crête cévenole (second plan). Photographie orientée au nord.
Photographie Élise Martin, printemps 2021.

• Fab, du militantisme à l'appel de la terre

Fab a une quarantaine d'années et est arrivé dans les Cévennes il y a une dizaine d'années (figure 73). Il est un des membres fondateurs et principaux du collectif Cévennes sans Frontières[25]. À ce titre il est un relais des collectifs de la plaine (chapitre 5). Membre de réseaux militants qui possèdent des ramifications dans les Cévennes, il a commencé par faire des séjours dans l'arrière-pays avant de s'y installer :

> « J'ai habité une époque sur Nîmes, pendant cinq ans. C'était à l'époque où la bibliothèque info-kiosque s'est créée, qu'il y avait pas mal d'activités sur la Borie et dans

[24] L'Entraide est une association créée en 2017 dans le village de Mialet (630 habitants). Son objectif est de « mettre en oeuvre diverses actions pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse, sans discrimination aucune et dans la mesure de ses moyens ; au-delà de cette aide nécessaire, elle s'attache à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté, de l'isolement, de l'injustice et de l'exil ».

[25] Sur la question des exilés, il appartient au champ de la libération dans le sens où son engagement sur la question précède son ancrage.

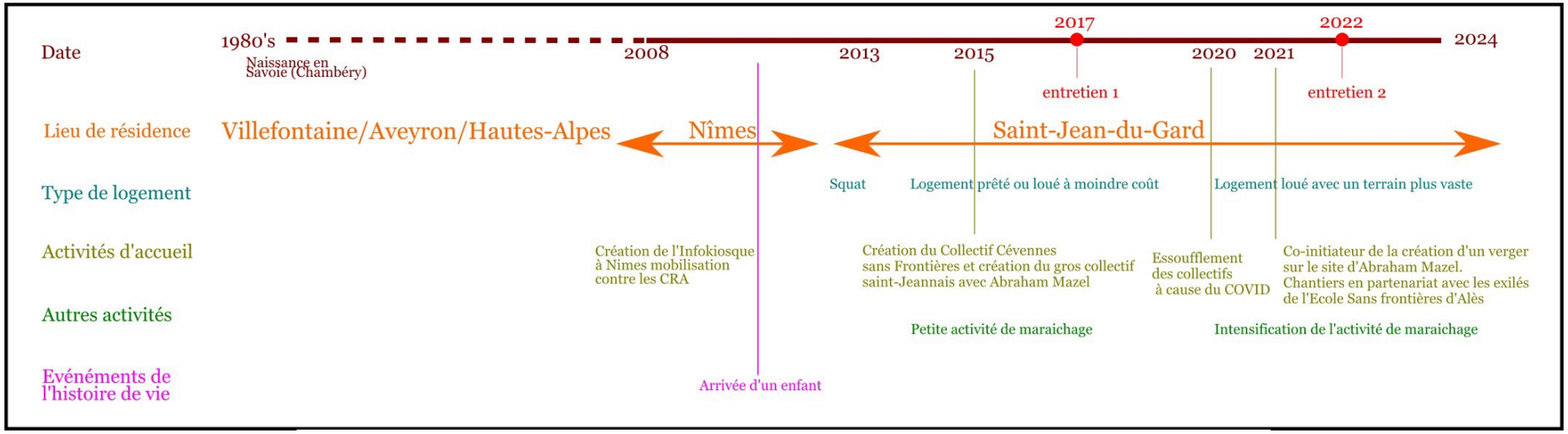

Figure 73. La trajectoire de Fab : des circulations dans le sud de la France et une fixation dans les Cévennes. Réalisation Élise MARTIN, 2022.

> les Cévennes en fait. Je venais tout le temps ici et du coup du coup j'aimais bien la dynamique qui s'y passait et c'est que quelques années après que je m'y suis installé il y a quatre ans ».
>
> [Fab, entretien M1]

L'attrait pour les réseaux militants et pour une vie hors des cadres l'a attiré dans les Cévennes. Fab a vécu plusieurs années en squat, avec peu de moyens (Hochedez, 2024, p. 229) avant de s'installer dans un logement prêté en échange de services ou d'un faible loyer. Le changement de lieu de vie sonne comme un changement de référentiel. Comme « les autres praticiens du mode de vie écologique, [celui-ci] ne raisonne pas en termes de niveau de vie (pauvre par opposition à riche), mais de "cheminement" (vivre et travailler autrement relèvent de la conquête) et d'organisation de son temps et de son budget » (Pruvost, 2013). Fab a participé à la création de Cévennes sans frontières et est un des moteurs du collectif Saint-Jeannais d'accueil. Il passe beaucoup de temps à créer du lien entre luttes locales et régionales. En 2017, il m'expliquait son rapport au travail : « Dans les Cévennes, on n'est pas très nombreux à bosser. On est plusieurs à ne pas bosser, on est même quasiment tous à ne pas bosser. Par choix et par volonté. On n'a pas envie de se faire exploiter et surtout on veut être disponible. C'est compliqué de bosser et d'être engagé et actif à côté. Je trouve mille fois plus d'intérêt à faire ce que je fais aujourd'hui par rapport au travail que je faisais avant ». Fab s'est sédentarisé à travers la lutte pour l'accueil local des exilés. Son militantisme a précédé une forme d'introspection et de réflexion existentielle qui s'incarne dans un retour (second) à la terre[26]. Après avoir cultivé un lopin de terre dans un jardin partagé de Saint-Jean-du-Gard, il a commencé à cultiver une surface de terre plus importante sur un terrain prêté et tente d'autoproduire sa propre alimentation. Comme Emmanuel et Anna, Fab expérimente. « Il ne s'agit pas d'un "retour" à d'anciennes pratiques comme s'il s'agissait de renouer de manière nostalgique avec des modes de vie et des savoir-faire anciens […], mais d'une démarche créative : le modèle artisanal, impliquant une succession d'essais et d'erreurs, est compris comme l'invention d'arrangements ingénieux ajustés à chaque situation (Sennett, 2008 ; voir également Pruvost, 2013).

Intégrer une communauté spirituelle

Certaines personnes sont aussi attirées par la dimension communautaire et spirituelle de la « montagne inspirée » (Basset et Pelen, 2016). La moyenne montagne marquée par l'influence du protestantisme attire d'une part des membres de l'Église, mais aussi des personnes en recherche de calme et des adeptes de pratiques méditatives dans une démarche de reconnexion à soi (Mayer et Frantz, 2004).

• Alix, les Cévennes comme environnement ressourçant

Le parcours d'Alix illustre la rencontre entre des héritages territoriaux et des aspirations plus intimes et personnelles. Les discussions menées avec elle montrent qu'elle se sent alignée avec l'environnement (au sens de cadre de vie), mais aussi avec la culture et religion protestante. Alix a soixante-dix ans et est arrivée dans les années 1990-2000 dans les vallées des Gardons. Enseignante en Belgique, elle est venue passer sa retraite[27] dans les Cévennes. Elle a été très investie auprès des exilés, notamment en tant que présidente de l'association Abraham Mazel.

[26] « Le "retour à la terre" est ici une manière d'incarner [un] double mouvement, [la] dialectique entre la mise à l'écart d'une société que l'on rejette et l'exemplarité politique » (Sallustio, 2018).

[27] La retraite ou fin de la période de travail appelle la quête d'un espace reposant où décélérer.

> « Je suis Belge. Je viens dans les Cévennes depuis 1988 parce que mon ex-mari avait une maison aux Plantiers, en 1992 il a eu une préretraite donc on a habité là entre 1992 et 2001. En 2001 je suis retournée en Belgique quatre ans m'occuper de mes parents et je voulais absolument revenir ici. Je venais quinze jours à Pâques, je venais deux mois l'été. Puis j'ai connu Jean, on a pris une location, il a été d'accord de vivre ici six mois, et puis comme on était bien et que c'était confortable, on est là tout le temps et on va seulement un mois en Belgique. »
>
> [Alix, entretien M5]

Le parcours d'Alix montre un habiter polytopique (Stock, 2005). Pendant de nombreuses années, elle a fait des allers-retours entre la Belgique et la France (figure 74). Aujourd'hui, elle est repartie vivre en Belgique du fait de contraintes familiales, mais revient dans les Cévennes, rappelée par un environnement qu'elle affectionne. Elle a gardé des attaches fortes (amis chez qui loger lors de séjours ponctuels) dans des communes comme Saint-Jean-du-Gard ou encore les Plantiers qui font office de repères et de lieux où se ressourcer. Dans le cas d'Alix l'ancrage se renforce par la circulation. Le caractère « heurté » (Hochedez, 2024, p.234) de son parcours ne fragilise pas son ancrage, mais le consolide.

• Michèle, pratiques zen et alternatives à la psychiatrie, une militante existentielle

Michèle a quarante-huit ans et habite depuis vingt ans dans les Cévennes. Elle est éducatrice à la Pradelle depuis plus de quinze ans et impliquée dans l'accueil des exilés en tant que membre active de l'association Abraham Mazel. Michèle s'est tournée vers les Cévennes au gré des rencontres amicales et amoureuses et a trouvé dans le territoire une attache avec la pratique de l'aïkido[28] et du zen[29]. L'isolement de son lieu de vie (dans une vallée reculée proche de la vallée de Saint-Jean-du-Gard) est propice à la décélération et à l'investissement dans des pratiques méditatives et spirituelles. Les configurations territoriales et la présence de centres de pratiques dans les Cévennes ont aussi favorisé son ancrage au long cours. Elle participe à l'animation de dojos dans des villes du piémont cévenol comme Anduze ou encore Le Vigan où se tiennent régulièrement des rencontres internationales d'aïkido.

Le mode de vie de Michèle embrasse ses idéaux sur le plan intime et personnel, mais aussi sur le versant du travail en l'occurrence dans sa pratique professionnelle du soin. L'éducatrice est sensible aux contre-cultures de la psychiatrie comme la psychothérapie institutionnelle. L'offre de travail dans une structure médico-sociale inspirée de tentatives de prise en charge différentes de l'autisme a participé à son ancrage dans les Cévennes. Par sa présence et son inscription durable dans le territoire, elle a participé à pérenniser une culture institutionnelle particulière dans les pratiques professionnelles (voir chapitre 5). Elle fait aujourd'hui office de passeuse[30]. Le parcours de Michèle est aligné au sens où il croise pratiques médico-sociales résolument alternatives (voire militantes) et « pratiques introspectives » (de Bouver, 2016) à travers la méditation et l'aïkido. Cet alignement entre les sphères personnelle, intime, professionnelle et spatiale fait de Michèle l'archétype de la « militante existentielle » (Arnsperger, 2009), dans le sens où son parcours articule militantisme et attention à l'intériorité (de Bouver, 2016).

[28] L'aïkido est un art martial qui prône la non-violence et la self-défense. L'idéogramme *do* (la voie) renvoie à une démarche spirituelle (Cadot, 2019).

[29] Le zen est une pratique méditative qui invite à vivre l'instant présent et à distinguer ce qui est important ou superflu dans l'existence.

[30] Michèle fait partie des plus anciens salariés de la Pradelle.

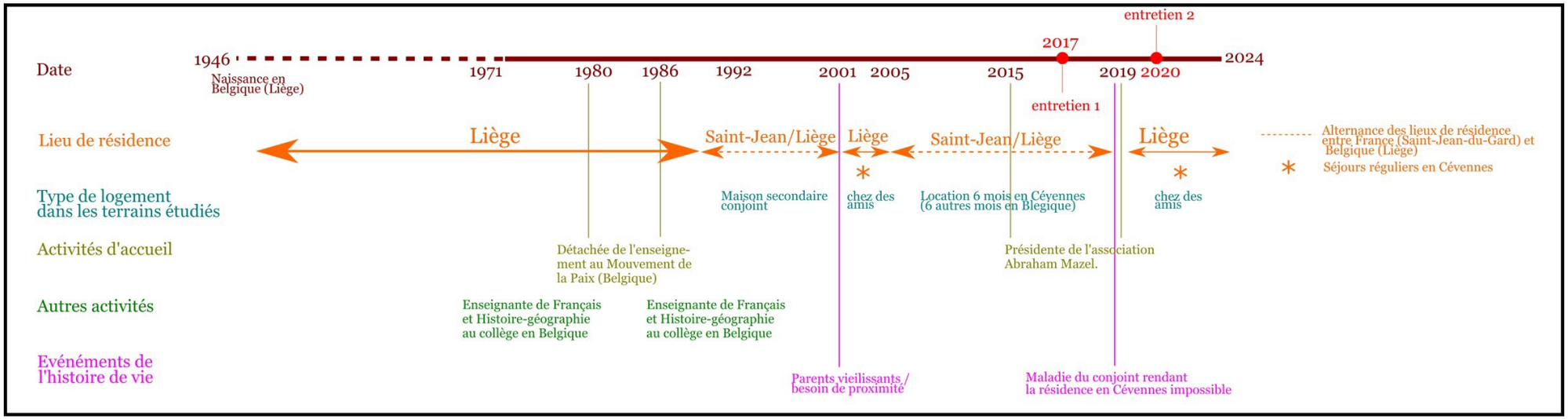

Figure 74. La trajectoire d'Alix entre Belgique et Cévennes. Réalisation Élise MARTIN, 2022.

Ces quelques parcours donnent à voir des motifs d'installation semblables à ceux dégagés en Lozère : attirance pour des espaces éloignés des grandes villes, marqués par des aménités paysagères. Pour autant l'installation dans ce territoire de moyenne montagne à l'histoire singulière (chapitre 2) n'est pas due au hasard et renvoie à un « engagement entier et réfléchi ». Pour les candidats à l'installation, le choix de venir habiter dans les Cévennes est en soi un geste militant (Pruvost, 2024), de rupture avec les modes de vie urbains qu'ils associent au capitalisme.

I. C. Partir et revenir

Les partis-liés au territoire ou partis-revenus[31] sont des individus mobiles qui possèdent une attache aux deux territoires étudiés. Ils possèdent un « portefeuille de capitaux » (Richard, 2023 ; Hochedez, 2024) plus étoffés que ceux qui sont restés (*supra*, I. A.), notamment un capital économique et de mobilité plus élevé. Dans ce cas, l'espace rural est le point de départ et d'arrivée de trajectoires spatiales circulatoires. Après avoir appréhendé la vie urbaine et s'être détachés des cadres familiaux, certains font le choix de revenir[32].

I. C. 1. Du pied-à-terre à la terre retrouvée : l'attachement à l'épreuve du temps

Parmi les accueillants qui reviennent, nombreux sont ceux qui possèdent un lien patrimonial avec le territoire. Les enquêtés font référence à la maison de leur enfance, une maison de vacances, un pied-à-terre familial (Candau, 2000 ; Ortar, 2005 et 2015 ; Barrioz, 2019). Leur parcours de vie est marqué par la mobilité, mais ils décident de revenir pour un temps plus ou moins long dans des lieux qu'ils connaissent, où ils ont des attaches préexistantes et avec lesquels ils entretiennent une relation affective (Feildel, 2010, p. 509).

On trouve ce profil dans les deux terrains parmi les salariés du champ médico-social du handicap. Clémence, éducatrice dans une MAS de Saint-Germain-du-Teil, connaissait bien l'ouest de la Lozère avant de s'y installer par exemple :

> « J'habitais à Marseille. Je suis venue en Lozère pour faire mes études, mon BTS et mon bac scientifique enfin tout passer quoi. En Lozère, j'avais mon arrière-grand-mère qui était venue pendant la guerre donc il y avait un pied-à-terre. J'avais envie de campagne, je n'en pouvais plus de Marseille à cause de la pollution. Il y avait trop de monde je ne me sentais pas bien. Je me suis toujours sentie plus campagne que ville quoi. En cherchant du travail l'été pour payer mes études, je me suis mise à travailler pour une personne qui était moniteur éducateur qui a eu une sclérose en plaques et qui est devenu handicapé lourd. Cette personne m'a dit "faudrait que tu te lances là-dedans". J'ai travaillé dans plusieurs structures, j'ai travaillé aussi à domicile. Je suis à la MAS depuis dix ans. »
>
> [Clémence, entretien 64]

Mathias, jeune trentenaire, est arrivé dans les Cévennes pour travailler à la Pradelle grâce aux liens intrafamiliaux. C'est sur le conseil de sa tante salariée dans l'association qu'il s'installe dans la vallée :

[31] Cette catégorie des partis-revenus est utilisée par Pierre-Marie Georges (2017) ou encore Paula Dolci (2021).

[32] Ce phénomène est mis en avant par Nathalie Ortar (Ortar, 1998 et 2005), Catherine Didier-Fevre (Didier-Fèvre, 2015, p. 70 et p. 260) ou encore Anne Barrioz (2023) dans différents territores ruraux français.

> « J'ai commencé en 2019 dans le FAM puis j'ai commencé une formation d'AES en décembre. Depuis décembre je suis sur ce foyer. J'ai de la famille dans le coin. Ça fait vingt ans que je viens là, je connais. »
>
> [Entretien 90]

Nombreux sont les accueillants des collectifs d'accueil des exilés à posséder aussi un lien préexistant avec le territoire sans être nécessairement issus d'une grande famille présente dans la vallée depuis plusieurs décennies (voir figure 72). Annick et son mari Martin ont décidé à l'issue d'un parcours de vie mobile de venir s'installer dans les Cévennes. « Ici il y avait notre maison familiale. Moi je viens ici depuis que je suis née. Nous on aime bien ici. Je m'y reconnais. Tu vois nous on a habité des tas de villages, un peu partout, enfin en Bretagne, dans le Poitou, vers Béziers — c'est la nuit et le jour » (Annick, entretien M6). Les propos d'Annick reflètent bien l'hybridation de l'ancrage et des circulations. Ici c'est la maison familiale en tant qu'habitat concret, mais aussi matrice de souvenirs qui relient la personne à un passé agréable rappelant ces quelques mots de Michel de Certeau : « Nos habitats successifs ne disparaissent jamais totalement, nous les quittons sans les quitter, car ils habitent à leur tour, invisibles et présents, dans nos mémoires et nos rêves » (de Certeau, 1990).

I. C. 2. Le retour au pays natal, refuge ou tremplin[33]

Certains accueillants partis-revenus ont un lien particulièrement fort avec le territoire puisqu'ils y ont grandi. Ils ont fait leur scolarité sur place (de la maternelle au lycée) avant de partir faire des études dans les villes de la région ou en dehors. Revenir vivre dans l'ouest lozérien ou le nord du Gard intervient dans un moment de doute ou de rupture : la fin d'un contrat de travail, une rupture sentimentale, une période de dépression ou simplement dans un moment où la personne a besoin de retrouver un cadre rassurant. En somme, si l'espace rural est un espace où des personnes exilées ou en situation de handicap reprennent leur souffle (Martin, 2020a), cela vaut aussi pour les accueillants qui (re)viennent et voient en lui un refuge ou un tremplin.

Que ce soit en Lozère ou dans le Gard, les entretiens avec des accueillis montrent que le territoire est perçu comme un lieu sûr, où l'on peut revenir. Le parcours de Natacha, une employée de l'ADMR de Marvejols d'une cinquantaine d'années est en cela notable :

> *Pourquoi êtes-vous revenue en Lozère ?*
>
> C'est à cause de ma famille. J'ai ma famille en Lozère. On avait passé plus de 10 ans loin de nos familles. On a vécu cinq ans en Vendée dans la famille de mon mari, fin à côté de la famille de mon mari. Mais moi j'étais trop loin de ma famille. La Vendée c'est beaucoup trop loin de la Lozère.
>
> *C'est sûr que la Lozère c'est un peu isolé.*
>
> Ce sont vraiment des motifs familiaux qui m'ont fait revenir en Lozère. On en avait longuement parlé avec mon mari et il a bien compris. C'est pour ça qu'il m'a suivi et pour ça qu'il travaille à l'ADMR lui aussi. On a tous les deux un travail là-bas. Niveau salaire ce n'est pas fou. Au début j'étais en CDD et avec les primes de fin de contrat j'avais une très bonne paie. Je touchais 1500-1600. Depuis que je suis passée en CDI, je suis à 1200. Tant que j'ai un crédit à payer, je reste dans ce métier-là, que je connais et apprécie. Le CDI c'est bien après le plan financier ce n'est pas le point fort quoi. On a

[33] On retrouve cette logique de refuge et tremplin à l'échelle du logement dans l'article « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohabitation dans les transitions vers l'âge adulte » (de Maunaye *et al.*, 2019).

> beaucoup de dépenses, ne serait-ce que pour la voiture, cela coûte un bras. Sur les routes là, il y a toujours les amortisseurs, les machins, les trucs…
>
> [Entretien 79]

À cet environnement social rassurant s'ajoutent des possibilités d'emplois nombreuses dans la sphère du soin. Le cas de Natacha illustre le fait que les individus, même avec peu de diplômes, parviennent facilement à trouver un emploi dans les nombreuses structures d'accueil de personnes déficientes intellectuelles et âgées (voir le nombre d'EHPAD à Marvejols, chapitre 2), mais aussi les entreprises d'aides à domicile (ADMR) qui maintiennent chez elles les populations vieillissantes du bassin de vie. Les perspectives de progression dans le domaine existent et notamment une pérennisation assez rapide des contrats de travail (passage du CDD au CDI).

Le processus de retour concerne aussi des individus plus jeunes. Pour eux, l'espace rural s'apparente à un tremplin et à la famille à une ressource (Sélimanowski, 2008). C'est le cas de Sakia qui travaille à La Traverse et s'occupe des jeunes adultes accueillis dans le HUDA. Elle a grandi dans une famille franco-marocaine qui réside toujours à Marvejols[34]. Partie pour ses études de droit à Narbonne, Lyon puis Marseille, le COVID l'a empêchée d'obtenir un emploi au Maroc où elle était embauchée. La jeune travailleuse sociale a décidé de revenir dans ce territoire qu'elle connait et a rapidement été embauchée par l'association La Traverse après son retour. Les solidarités familiales sont « réactivées » lors de « difficultés passagères » (Pagès, 2015). Léti, une amie à elle, de la même génération a sensiblement le même parcours « boomerang » (Berngruber, 2015). Après avoir fait des études d'art dans une ville du pourtour méditerranéen et face à la difficulté à trouver du travail dans son domaine, elle a préféré revenir en Lozère. D'abord salariée au Clos du Nid pour pourvoir à ses besoins primaires (se nourrir, se loger), elle est restée et occupe aujourd'hui un poste en CDI dans une MAS du village de Chirac, voisin de Marvejols. Les deux jeunes femmes d'une trentaine d'années savent que le secteur du soin et de l'accompagnement propose une offre d'emplois en continu. Elles ont donc pris peu de risque en revenant dans en territoire connu. Lors d'entretiens formels et informels, elles confient avoir l'impression de revenir en arrière après de nombreuses années passées loin de leur commune d'origine. Elles n'utilisent pas pour autant un vocabulaire dépréciatif en expliquant tirer leur épingle du jeu et n'excluant pas de repartir une fois leur situation stabilisée.

II. Circulations contraintes et non choix résidentiels, des accueillis transplantés dans les espaces ruraux

Les accueillis ont pour point commun d'avoir des parcours de vie marqués par des mobilités[35] contraintes sur le territoire français. Les personnes exilées, une fois arrivées en France ne sont pas fixées définitivement dans un lieu, mais au contraire continuent à circuler ou plutôt à être déplacées. Une fois engagées dans le DNA ou d'autres dispositifs institutionnels d'accueil, elles sont forcées de se soustraire à la volonté d'acteurs externes concernant leur lieu de vie. Les parcours des personnes en situation de handicap sont aussi des parcours marqués par des circulations contraintes au sein du territoire national. Les contraintes sont plus sournoises (violence

[34] À partir de 18 ans elle a fait des remplacements d'été dans des structures médico-sociales du handicap.

[35] Dans sa thèse de géographie sur les exilés LGBT+, Florent Chossière met en évidence les trajectoires du point de départ dans le pays d'origine et jusqu'à l'arrivée en France (Chossière, 2022, p. 177 et suivantes). Ici je fais le choix de me focaliser sur les mobilités des personnes une fois arrivées sur le territoire français.

plus indirecte) dans le sens où il n'y a aucune obligation à accepter telle ou telle prise en charge ou accompagnement laissant les familles face à un non-choix : garder son proche à domicile ou accepter une solution par défaut (Martin, 2023).

Pour les personnes accueillies, l'espace rural n'est pas l'espace de « la vie devant soi » [qui] croise le passé et le présent, la vie quotidienne et la vie imaginaire, la vie raisonnable et la vie rêvée » (Lamarche-Vadel, 2023), mais un espace désigné où elles sont placées voire transplantées. La métaphore de la transplantation[36] ou « action d'établir quelqu'un dans un lieu différent de son lieu d'origine » apparait opérante pour englober les parcours des deux populations accueillies étudiées puisqu'elles sont plus agentes de leur mobilité qu'actrices. Les personnes exilées et les personnes en situation de handicap n'ont jamais vécu dans les territoires où elles arrivent, ce qui sous-tend une forme de surprise, de rupture voire un traumatisme. La transplantation renvoie aussi à un processus incertain dans le sens, où, comme une greffe, elle peut prendre ou ne pas prendre (Berthomière, 2021). La personne peut ne jamais se faire au territoire ou, au contraire, finir par s'acclimater à son nouvel environnement. La question est de savoir s'il est possible de s'ancrer dans un territoire où l'on n'a pas choisi de vivre. La greffe finit-elle par prendre ? Qu'est-ce qui permet aux deux groupes étudiés de créer un lien plus ou moins durable avec le territoire d'accueil ?

La première partie consiste à analyser les parcours institutionnels des personnes vulnérables et leurs temporalités et identifier le moment où leurs parcours de vie croisent les espaces ruraux. De fait, si les deux populations sont accueillies dans les marges du Massif central, cela n'intervient pas au même moment et pas pour les mêmes raisons. Cette partie met l'accent sur la dimension séquentielle[37] des parcours (étapes, durée des étapes, etc.). La deuxième prend de la hauteur et regarde le parcours comme une trajectoire (tracé global) et met en évidence des spécificités territoriales notamment dues à la localisation géographique des marges étudiées (gradient d'éloignement). Enfin, la dernière revient sur la façon dont les personnes tentent de négocier avec le non-choix et la contrainte.

II. A. Des parcours institutionnels qui croisent l'espace rural

Un point commun des deux populations étudiées est leur prise en charge dans un circuit institutionnel. Leur espace-temps est subtilisé par la puissance publique au point que l'on puisse parler d'existences dé-subjectivées. Les personnes dépendent du temps administratif et (médico-)social. Elles sont accueillies parfois *au hasard*, là où il y a des places, sans que la question du choix résidentiel, l'adéquation entre envies, besoins et territoires ne soit interrogée ou vérifiée.

Si cette logique se retrouve pour les deux populations étudiées, l'espace rural n'occupe pour autant pas la même place dans les parcours des uns et des autres. L'installation dans l'espace rural dépend de temporalités liées aux types d'accueil : un accueil temporaire et transitoire dans le cas de l'asile et un accueil durable pour le handicap. Pour les exilés, il s'apparente à une étape, un *moment* du parcours migratoire. Pour les personnes en situation de handicap, il s'agit d'un lieu d'arrivée définitif.

[36] J'utilise ici à dessein le terme de « transplantation » plutôt que celui de greffe. La transplantation en anatomie renvoie au remplacement d'un organe entier et non d'un tissu dans le cas de la greffe (Berthomière *et al.*, 2021). Ici c'est l'individu tout entier qui est retiré d'un milieu et placé dans un autre.

[37] Sur l'analyse séquentielle des phénomènes sociaux, voir les travaux de l'école de Chicago et notamment de Andrew Abbott (voir *Time Matters*: *On Theory and Method*, 2001).

II. A. 1. Espace-temps subtilisé, parcours incertains

Des existences désubjectivées

Les personnes exilées et en situation de handicap sont désubjectivées dans le sens où « le temps administratif les prive [d'un] temps subjectif » (Lamarche-Vadel, 2023). Elles n'ont pas « la possibilité de se construire comme individu, comme être singulier capable de formuler ses choix et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques ou autres […] la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire » (Boucher *et al.*, 2017).

Dans le cas des personnes exilées, la désubjectivation va de pair avec un contrôle du temps. Depuis leur départ du pays d'origine, leur temps est distordu et sous le contrôle des États traversés (arrêts, pauses et blocages aux frontières). Une fois arrivés en France, ce contrôle spatio-temporel ne faiblit pas et est le fait de l'État français[38]. « La réalité, pour les migrants, est que les tranches de temps, que découpe obsessionnellement la police administrative des régularisations, impose un régime du temps où l'attente du bon vouloir de l'administration et sa logique erratique paralysent la vie des étrangers – avant que, et pour quelques-uns seulement, celle-ci retrouve un cours. Compter les jours, les mois, les années, avant, pendant, après, devient le principal souci des migrants dont la vie ne s'écoule plus que dans les nombres » (Lamarche-Vadel, 2023). La personne exilée est soumise aux fluctuations du temps administratif (papiers, politique de reconnaissance des étrangers), mais aussi au temps de l'accueil (politiques d'asile et d'accueil pyramidales autour de l'État et des organes déconcentrés de l'État).

Les personnes en situation de handicap sont également tributaires du temps administratif et du temps de l'accueil. Elles dépendent des calendriers de l'administration pour voir reconnaître leur situation. En effet, elles peuvent prétendre à une prise en charge seulement après avoir obtenu une notification de la MDPH de leur département[39]. Les personnes dépendent aussi du temps médico-social dans le sens où elles doivent attendre qu'une place se libère dans une structure adaptée à leur profil. Leur existence est ainsi rythmée par l'attente, sur des phases néanmoins plus longues que les personnes exilées, puisque la leur peut s'étendre sur plusieurs années.

Déplacés au gré des places : l'incertitude en commun

Les deux populations sont tributaires de la disponibilité des places d'accueil sur le territoire français en fonction du contexte (chapitre 6). Leur vie est marquée par l'incertitude concernant leur lieu de résidence, ce qui engendre une difficulté à se projeter.

• Ballotement institutionnel des exilés

Les personnes exilées sont ballotées au gré de l'ouverture de dispositifs et des places disponibles. Prises en charge dans le cadre du DNA (dispositif national d'asile), elles sont contraintes et dépendantes de la « grande centrifugeuse étatique » (Slama, 2020). Elles sont redirigées, dispatchées vers des structures disponibles en dehors des grandes métropoles du territoire, ce qui s'est accéléré à la suite de la crise migratoire de 2015-2016 (Berthomière *et al.*, 2020). Les personnes arrivent dans les espaces ruraux, perçus comme des « sas de désengorgement » (Gardesse, 2020), et leur ballotement se manifeste par le passage de lieux

[38] Ce contrôle du temps a été théorisé dans *Surveiller et Punir* par Michel Foucault.

[39] Chaque changement de structure ou « d'orientation » demande une démarche nouvelle vers la MDPH.

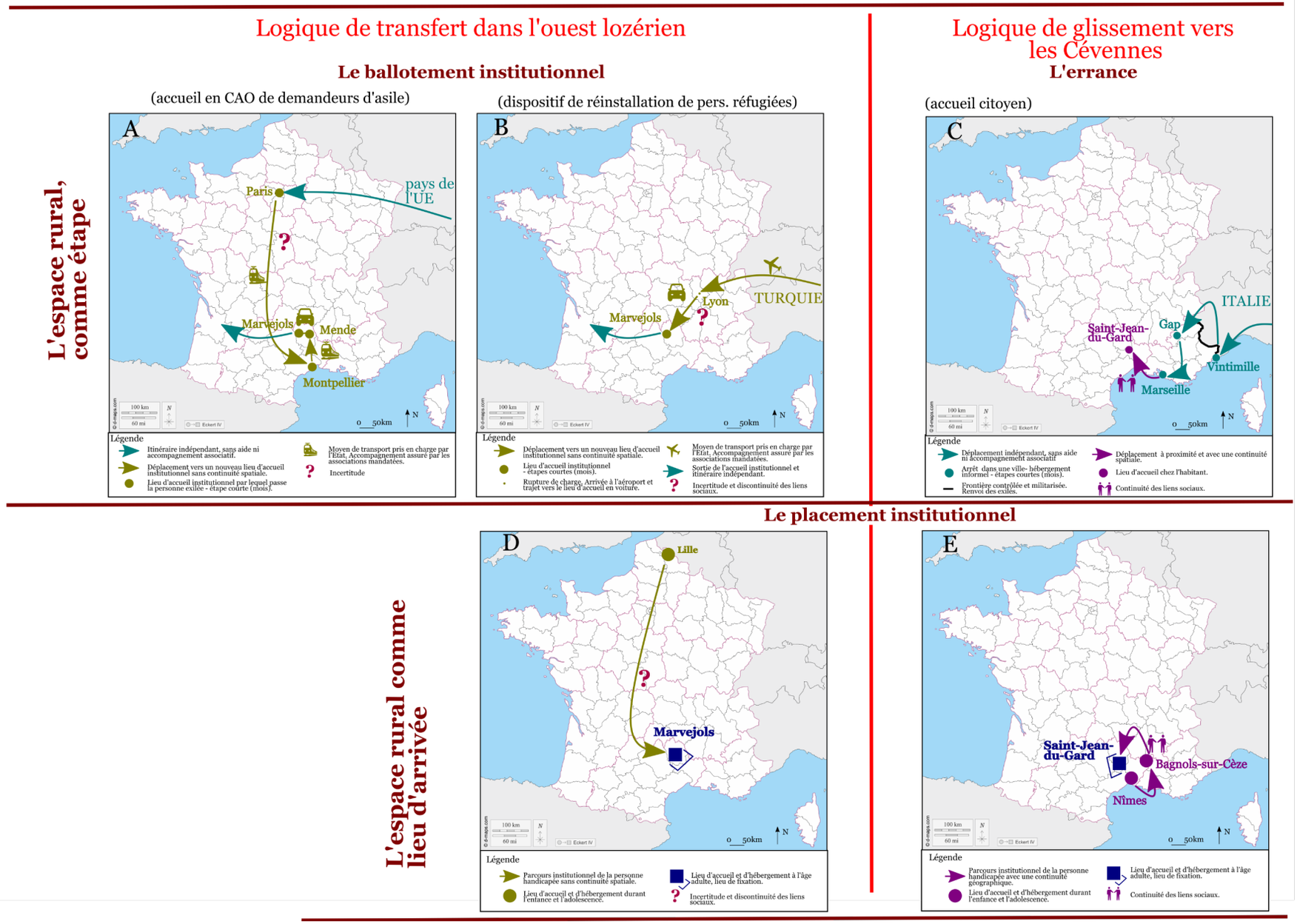

Figure 75. Des parcours résidentiels marqués par le non-choix. Réalisation Élise MARTIN, 2024.

d'accueil en lieux d'accueil souvent sur des périodes relativement courtes, rendant difficile la création d'attaches ou d'ancrages (Chossière, 2022, p. 380).

Malgré la pluralité des parcours institutionnels des personnes exilées, les entretiens laissent deviner un « parcours-type ». Le croisement des trajectoires des personnes accueillies en CAO/HUDA en Lozère ou dans le Gard montre la redondance d'un même parcours géographique descendant (voir figure 75)[40]. Les personnes arrivent à Paris où elles se retrouvent sans logement. Elles sont ensuite prises en charge par une association. Une fois entrées dans le circuit de la demande d'asile, l'association leur propose de poursuivre leur parcours administratif dans une autre région, en l'occurrence en Occitanie. Elles sont prises en charge à Montpellier avant d'être déplacées en Lozère où il y a de la place. Le parcours de Haroon (cas A, figure 75) est en cela particulièrement significatif :

> Haroon a 27 ans. Il vient de la province de Helmand dans le sud de l'Afghanistan. Il explique avoir travaillé pour les Américains notamment en les fournissant en nourriture. Démasqué par les Talibans et face au danger encouru, il prend la route en 2016. Il explique un voyage à pied, en bus. Il explique la violence aussi. Partout. Tout le temps. Il explique avoir passé deux semaines dans le noir au milieu de nulle part au Pakistan. En Iran, il narre l'histoire d'une femme qui ne parvenait plus à marcher et que le passeur a décidé d'abandonner sur le chemin. En Turquie, la chute d'une jeune fille dans la montagne, qu'on a dû se résoudre à abandonner. Il raconte que le chemin jonché de squelettes qui viennent le hanter la nuit. Après la Turquie, il raconte aussi la traversée en bateau pour la Grèce. Elle parait presque anecdotique au regard du déchaînement de violence protéiforme qu'il me raconte avant.
>
> À la violence et à la rudesse du parcours aux portes de l'Union européenne, succède une errance intra-européenne. Haroon passe par la Bulgarie, la Serbie, l'Autriche, la Hongrie et arrive quelques mois après son départ au Danemark où il laisse ses empreintes digitales. Il finit par quitter le Danemark où sa demande d'asile est rejetée en 2018 et gagne Paris en février. Pendant deux mois il vit dehors et dépose une nouvelle demande d'asile. On l'envoie alors à Montpellier où il vit dans un CAO constitué de containers dans le quartier Millénaire qui héberge une centaine d'hommes (depuis 2016). Il explique qu'il est arrivé au printemps 2018 à Marvejols où il est hébergé dans le CAO du quartier Costevieille. En octobre 2020 quand je le rencontre, il est à Marvejols depuis deux ans et demi et vient d'obtenir la protection subsidiaire.
>
> [Extrait de carnet de terrain, octobre 2020]

Lorsque les personnes sortent des dispositifs ou ne sont pas/plus concernées par l'accueil étatique, le ballotement institutionnel est remplacé par l'errance. L'errance peut être comprise comme une exclusion du système d'accueil. La personne cherche des moyens de survivre par elle-même, ce qui se traduit par des circulations hasardeuses. L'errance et l'absence d'accompagnement caractérisent le quotidien des déboutés de l'asile, des personnes dublinées ou encore des personnes dites en situation irrégulière. Les itinéraires qui se dessinent sont marqués par des arrêts et des allers-retours (parcours circulaires). Le cas de Mamadou, 19 ans, accueilli chez Emmanuel et Anna dans un mas isolé sur les hauteurs de Mialet le montre bien. Le jeune a été accueilli à l'issue d'un parcours entre l'Italie et la France, puis dans les villes du pourtour méditerranéen (cas C, figure 75).

> « On a été à une soirée organisée à la Maison Mazel sur la question de l'exil. Une dame qui accueillait un jeune africain m'a présenté Fab qui m'a expliqué qu'il cherchait des gens pour accueillir des familles. Je lui ai dit "bon le problème c'est qu'on est un peu isolé, ce n'est pas ce que les gens cherchent en général, ils préfèrent être un peu autonomes". Il a dit on ne sait jamais et deux jours après il est venu voir où on habitait. Tout de suite ça a bien matché entre Fab et mon mari. Dans la foulée Fab m'a parlé d'un

[40] Sur une étude fine des parcours migratoires selon la taille des villes ou localisations successives voir Blidon et Guérin-Pace, 2013.

> jeune à Marseille à ce moment-là, qui était partant pour aller à la campagne. C'est comme cela qu'il est arrivé. […]
>
> Mamadou était enfermé en Libye… Il était dans des exploitations agricoles grillagées. Il s'est échappé. Ils l'ont pisté partout. Il s'est jeté dans le bateau pour leur échapper… En prison en Libye tu ne peux pas dormir, tu es debout, tu dors à tour de rôle. Tu te chies dessus, tu te pisses dessus. Et je ne te parle pas du pire. […]
>
> Mamadou a déposé une demande d'asile en France qui a été refusée car il était dubliné en Italie. Il a été renvoyé là-bas, il a fait deux-trois allers-retours. Il est passé tantôt par Gap, tantôt par Vintimille. Il est passé chez Cédric Herrou aussi. »
>
> [Emmanuel et Anna, entretien 109]

• Placement institutionnel des personnes en situation de handicap

De leur côté, la plupart des personnes en situation de handicap passent leur vie entière dans des établissements médico-sociaux. Elles sont accueillies dans un lieu d'accueil pour enfants puis un lieu d'accueil pour adultes, dessinant des parcours de placement[41] plus que de ballotement (figure 75).

Dans le cas du handicap, la gouvernance de l'accueil est partagée entre l'État et les collectivités territoriales du fait de la décentralisation du champ médico-social. Comme expliqué en introduction, la contrainte de circulation n'est pas une obligation comme c'est le cas pour les personnes exilées. Si l'État promeut une logique de parcours sans « ruptures », la prise en charge des personnes avec une déficience intellectuelle n'a rien de fluide ni de linéaire et s'apparente à un parcours du combattant pour les familles (Eideliman, 2008 ; Haddad et Lasoie, 2024). La majorité est souvent un moment difficile car elle signe la sortie de la structure pour enfants et la quête d'une structure pour adultes. Les familles doivent démarcher les organisations (associations médico-sociales) pour trouver une place à leur proche. Du fait d'importantes inégalités territoriales (Rapegno et Ravaud, 2015), elles sont obligées d'accepter des places dans des départements plus éloignés de leur domicile, dans des marges du territoire comme en Lozère ou en dehors des frontières nationales en Belgique (Martin, 2021b).

La trajectoire de Chrysalde, travailleuse d'ESAT, montre que l'espace rural (en l'occurrence la Lozère) était la seule solution envisagée en termes de prise en charge puisque le seul endroit où il y avait de la place (cas D, figure 75) :

> « J'étais dans un établissement là-haut, dans un IME dans le Pas-de-Calais. Je suis restée jusqu'à vingt-et-un ans, après il n'y avait pas de place. On nous avait trouvé de la place dans les ESAT, mais dans les foyers d'hébergement il n'y en avait pas. Et après ils m'ont trouvé de la place ici. Mon chef de service de l'époque a regardé sur internet. Il avait trouvé sur internet une place en Lozère. Et j'ai dit "euh, mais la Lozère je ne connais pas moi". On est venu visiter, puis j'ai fait un stage d'un mois. Ça s'est très bien passé du coup je suis revenue ici six mois et j'ai été embauchée au bout de ces six mois. »
>
> [Entretien 130]

[41] Les acteurs du champ du handicap parlent d'ailleurs de « parcours médico-social » ce qui traduit une pensée à l'échelle de la vie entière, ce qui n'est pas le cas pour les personnes exilées dont le parcours institutionnel se cantonne à une période restreinte.

II. A. 2. L'espace rural, étape ou lieu d'arrivée pour les personnes vulnérables

L'espace rural n'a pas la même fonction pour les deux populations. Si tant est que la France soit leur destination finale, l'espace rural n'est pas en effet un lieu d'arrivée pour des personnes « en mobilité continue » (Tarrius, 2012). Autrement dit, l'espace rural est souvent un espace de vie transitoire (figure 75). Pour les adultes en situation de handicap, l'espace rural s'apparente au contraire à un lieu d'arrivée et de fixation.

L'espace rural comme étape ou sas

Pour les personnes exilées, l'espace rural est une étape où reprendre son souffle (Martin, 2020a). Qu'il s'agisse de demandeurs d'asile ou de personnes réfugiées statutaires, rares sont les personnes qui restent. Le travail mené à Lasalle, Saint-Jean-du-Gard ou Marvejols montre que la majorité des demandeurs d'asile reste seulement quelques mois. Il en va de même pour les réfugiés du programme *réinstallés* en Lozère (cas B, figure 75) qui ne restent pas systématiquement une fois les six mois d'accompagnement effectués.

L'espace rural est donc un espace où l'on fait étape ou escale comme le montrent les propos de Fab : « Au-dessus d'Alès, il y a des maraîchers qui ont accueilli un jeune malien arrivé via des réseaux de solidarité. Le jeune est reparti il y a un an et demi ça se passait très bien. Il est retourné en Italie ramasser des tomates. Un autre jeune, Camerounais lui, est venu un mois dans les Cévennes. Il est resté un mois. Ensuite on a trouvé un autre endroit, une caravane où y a des circassiens, une friche artistique. Il est parti là-bas. Il a ramené de Nîmes un autre copain de Montpellier à lui... » (Fab, entretien 110).

L'arrière-pays peut devenir un sas où les personnes exilées reviennent. C'est le cas dans les Cévennes pour Mamadou, 19 ans, accueilli chez Emmanuel et Anna dans un mas isolé sur les hauteurs de Mialet. Le jeune a «repris son souffle» à la campagne à l'issue d'un parcours entre l'Italie et la France, puis dans les villes du pourtour méditerranéen (cas C, figure 75). Après avoir été hébergé trois ans chez Emmanuel et Anna, il a « pris un appartement à Nîmes pour le travail et revient les weekends dans les Cévennes » (entretien 109, voir aussi *infra*).

L'espace rural comme lieu d'arrivée

Pour les adultes en situation de handicap, l'espace rural s'apparente à un lieu d'arrivée définitif. Le cas de Aymeric, travailleur d'ESAT à Marvejols depuis dix ans, illustre cette idée de fixation durable dans l'espace rural. Face à l'absence d'une solution de proximité, il a été accepté dans un ESAT lozérien et y restera jusqu'à sa retraite (cas D, figure 75) :

> « Moi c'est Aymeric [rires]. Ça fait dix-huit ans que je suis à La Colagne. À la base, je suis originaire du Nord, du Pas de Calais. Je suis arrivé en Lozère parce que dans le Pas-de-Calais, il y avait une liste d'attente de quatorze ans.
>
> *Pour aller où ?*
>
> Pour aller en ESAT. Je préférais travailler et ne pas attendre une place en ESAT dans le nord. Avec mes parents on a entendu parler de l'ESAT de la Colagne. Et c'est pour ça que je suis arrivée en Lozère. »
>
> [Entretien 124]

Dans les structures étudiées, un grand nombre de résidents est là depuis l'ouverture. En Lozère, où les structures étudiées (Clos du Nid) sont plus anciennes que dans les Cévennes (La

Pradelle), certains résidents sont arrivés dans le bassin de vie quand ils n'avaient que quatre ou cinq ans. Plusieurs résidents de la MAS enquêtée en mars 2020 (ceux qui n'ont pas ou plus de familles[42]) sont enterrés dans le cimetière municipal où plusieurs carrés sont « réservés » au Clos du Nid (photographies 106 et 107). Cette inscription des accueillis dans les territoires *au-delà de la vie* renforce l'idée d'un placement durable et définitif.

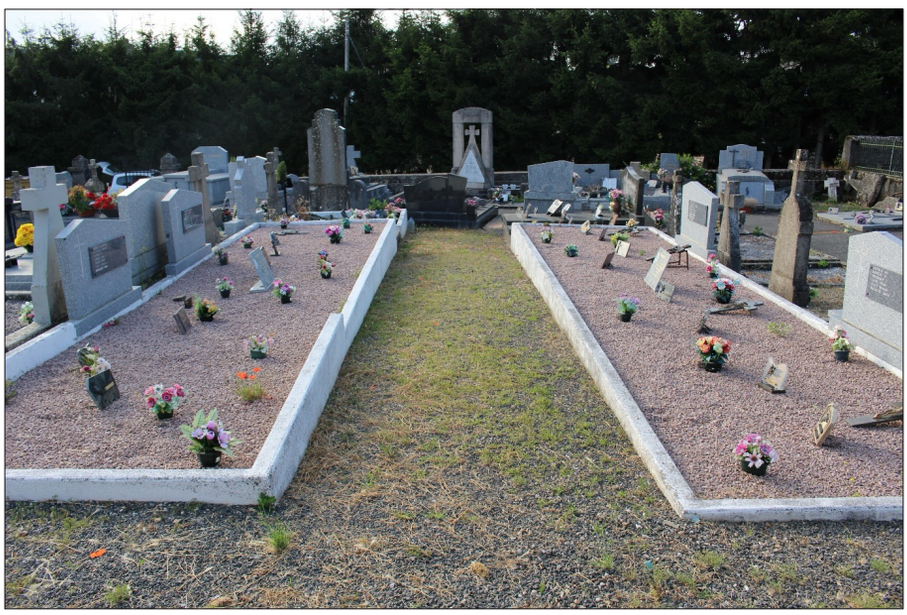

Photographie 106. Carrés ou secteurs destinés aux résidents du Clos du Nid au cimetière de Saint-Germain-du-Teil. Photographie Élise Martin, juillet 2020.

[Les noms des personnes sont listés sur deux stèles dans chacun des deux secteurs. Il n'y a pas de tombes individuelles, ce qui insiste aussi sur le caractère collectif de la vie en institution et l'existence à part des personnes déficientes intellectuelles accueillies dans les établissements médico-sociaux]



Photographie 107. Plaque placée au centre des secteurs réservés au Clos du Nid dans le cimetière. Photographie Élise Martin, juillet 2020.

[Épitaphe : « Souvenir — Ici reposent les résidents accueillis dans les établissements du Clos du Nid à Saint-Germain-du-Teil »]

[42] Nombreux sont les résidents de la MAS enquêtée à être pupilles de la nation ou à n'avoir plus de parents du fait de leur âge.

Les espaces ruraux n'occupent, en conclusion, pas la même fonction suivant les populations étudiées. Alors qu'ils sont un territoire habité le temps d'une simple étape pour les personnes exilées, ils constituent pour les personnes en situation de handicap un lieu de fixation définitif (voir chapitre 7).

II. B. Éloignement ou proximité des espaces ruraux, rupture et continuité des parcours

Au-delà de l'analyse séquentielle des parcours, la trajectoire globale des individus montre que les deux espaces ruraux étudiés ne possèdent pas le même statut. De fait, le déplacement vers ces espaces ne traduit pas le même degré de rupture dans les parcours personnels : l'accueil en Lozère semble plus relever du concours de circonstances que l'accueil dans les Cévennes.

II. B. 1. Le transfert en Lozère, une rupture sociale et spatiale vers une marge totale

L'arrivée en Lozère s'inscrit dans une double rupture, à la fois biographique et spatiale, au point qu'on puisse qualifier le départ vers le département de véritable transfert, soit le trajet d'un point à un autre sans véritable transition (figure 75, cas A, B et C). La trajectoire de vie des personnes y connaît une rupture forte. Elles quittent un lieu de vie où elles avaient jusque-là des repères pour gagner un territoire inconnu, marqué par l'isolement (éloignement aux grands pôles urbains français, infrastructures de transports publics limitées).

La Lozère comme dernier recours sur le territoire national

L'analyse des trajectoires de vie des personnes déficientes intellectuelles accueillies en Lozère illustre bien cette logique de rupture. Depuis les débuts des associations médico-sociales, la Lozère est perçue comme un espace de dernier recours pour des familles qui ne trouvent pas de solution de proximité pour leurs proches. « Les demandes continuaient d'affluer de la France entière. Déjà de l'étranger. Plus de 2000. Les parents angoissés m'écrivaient, me téléphonaient, venaient me voir à l'improviste. D'autres faisaient intervenir des personnalités pour avoir une priorité : le professeur Robert Debré, les ministres René Pleven, Maurice Schumann » (Oziol, 1976). Ce récit d'un frère d'un homme polyhandicapé rentré en 1963 en institution montre que les familles placent tous leurs espoirs dans la Lozère, qu'importe la distance qui les sépare de leur proche :

> « Il n'y avait rien de prévu pour les personnes handicapées à l'époque. Mon frère était en Hôpital psychiatrique à Saint-Étienne, mon père était pilote de chasse près de Clermont-Ferrand. C'est le médecin militaire de la base qui lui a dit qu'un établissement avait ouvert en Lozère. Au moment de la construction du bâtiment l'Armée, il avait été demandé de garder environ un tiers des places pour les enfants de militaires.
>
> C'était un peu galère pour y aller, la route n'avait pas été refaite. Mais on a toujours privilégié la qualité de l'accueil [à la distance]. On a vu les progrès réalisés par mon frère même s'ils étaient minimes compte tenu de son handicap. Nous avons déménagé sur Lyon puis Paris puis Saint-Étienne. On a toujours maintenu mon frère là-bas pour la qualité de l'accueil et on le savait protégé quoiqu'il arrive. »
>
> [Entretien 103]

Si, depuis les années 1960, l'aire de recrutement s'est rétrécie, nombreux sont les résidents à venir de départements éloignés[43]. L'étude de l'origine des résidents du Clos du Nid montre qu'en

[43] Ici le parcours des personnes en situation de handicap fait écho à celui des personnes exilées et à l'« effet centrifugeuse » décrit par Serge Slama.

moyenne entre 2016 et 2018, 7,4 % des résidents viennent du bassin de vie de Marvejols, 26,1 % de Lozère, 37 % du reste de la région Occitanie et 34 % de territoires extraterritoriaux voire extra-métropolitains (figure 76).

Année	Lozère	Départmenet mimitrophes	Occitanie	Autres	Proximité
2016	327	320	125	476	—
2017	346	339	163	448	—
2018	337	76	415	400	95
Moyenne	336,7	245,0	234,3	441,3	95,0
Part Moyenne	26,1 %	19,0 %	18,2 %	34,2 %	7,4 %
Variation 2016-2018	+ 3,1 %	- 76,3 %	+ 232,0 %	- 16 %	—

Figure 76. Origine des personnes prises en charge au Clos du Nid.
Données Cour des Comptes, 2021. Réalisation Élise Martin, 2024.

L'étude des origines des résidents montre des disparités par types d'établissements. Néanmoins il ressort de l'analyse qu'une part non négligeable, voire une majorité de personnes, n'est pas lozérienne (figure 77). Les individus accueillis en établissements médicalisés sont celles qui sont originaires des espaces les plus éloignés (FAM/MAS). Certains viennent de départements proches (départements d'Occitanie et départements limitrophes hors Occitanie comme le Cantal), mais ils sont une majorité (environ 60 %) à venir « du reste du territoire », de départements lointains situés à plusieurs centaines de kilomètres (Nord de la France ou des départements d'Île-de-France), voire très lointains, à savoir de territoires ultramarins localisés à des milliers de kilomètres. De façon générale, les travailleurs d'ESAT sont originaires d'espaces plus proches, la catégorie « reste du territoire » (départements français hors Occitanie) étant représentée, mais minoritaire.

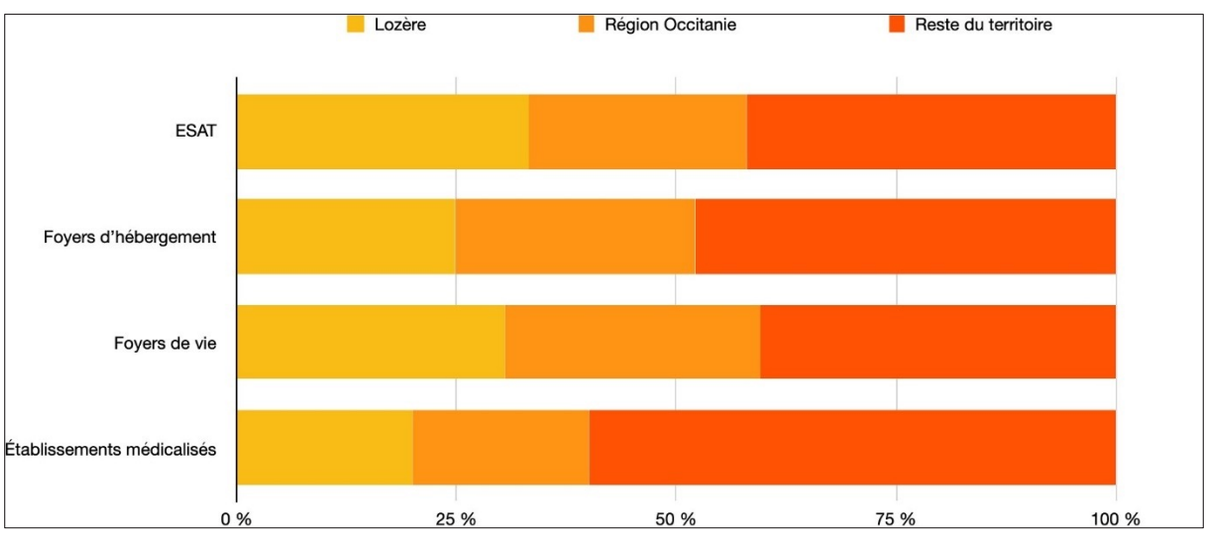

Figure 77. Origines des résidents en fonction du type d'établissements fréquenté.
Données Site internet du Clos du Nid, Statistiques 2021. Réalisation Élise Martin, 2023.

Atterrir là par hasard : le grand écart, d'une marge à l'autre

Cette logique de transfert et de déplacement lointain se retrouve aussi dans les discours des personnes exilées. La reconstitution de la trajectoire de certaines personnes montre une quasi-téléportation, tant elles sont déplacées « d'un point à un autre sans passer par des points intermédiaires » vers les espaces ruraux. C'est en particulier le cas des personnes réfugiées *réinstallées*.

Les familles arrivent en Lozère sans transition et presque sans rupture de charge, comme le montre l'exemple de cette famille arrivée en octobre 2020 :

> Nous sommes partis de Syrie, d'Alep. Cela fait un mois qu'on est à Marvejols.
>
> *Vous êtes passés par la Turquie ?*
>
> Quand la guerre a commencé en Syrie, on s'est dit que cela allait peut-être s'améliorer. On a fini par partir. On est allé en Turquie. On a vécu plusieurs années dans un camp.
>
> *Et est-ce que vous avez choisi de venir à la campagne ou on vous a proposé Marvejols et vous avez accepté ? Comment ça s'est passé pour arriver ici précisément ?*
>
> J'ai eu une interview à l'ambassade française en Turquie. J'ai demandé à m'installer dans une ville avec ma famille. Une ville où je pourrais faire mon métier, un endroit où il y a toutes les administrations
>
> *Concrètement comment s'est passé le trajet ?*
>
> On a décollé à deux heures du matin de la Turquie pour Lyon. J'ai posé la question : "on va habiter où ?", "où vais je vais habiter avec ma famille ? Dans un camp ? Dans une maison ou dans un appartement ?" Ils m'ont regardé et ont dit c'est écrit : "un appartement ou une maison". C'est tout.
>
> *Vous n'avez pas eu le choix ?*
>
> Non, nous n'avons pas eu le choix.
>
> [Entretien 150]

Le fait que les personnes soient attendues à l'aéroport et ne s'arrêtent pas même quelques heures dans une ville (en l'occurrence Lyon) renforce l'idée d'un déplacement brutal sans sas intermédiaire. La trajectoire des personnes exilées les amène d'une marge (des camps surpeuplés aux frontières de l'UE) à une autre (un espace isolé désert) comme l'explique la travailleuse sociale qui les accompagne. « L'arrivée en Lozère est compliquée parce que le travail n'est pas du tout fait en amont. Même les opérateurs dans les pays de départ ne savent même pas qu'ils vont arriver en Lozère ! Là les familles syriennes sont arrivées à Lyon. On a fait trois heures de route pour les emmener dans la pampa. L'arrivée a été très très dure surtout pour une famille. C'est trop petit. Qu'est-ce qu'on va faire pour les enfants ? Notre priorité c'est les enfants. Et l'appartement n'était pas à la hauteur de leur espérance » (Louisa, entretien 73).

II. B. 2. Le passage (ou glissement) vers les Cévennes, continuité sociale et spatiale

À l'inverse, l'arrivée dans les Cévennes se fait selon une logique de glissement ou de passage. Le glissement renvoie à un mouvement lent et à l'idée de passage progressif et continu (d'un état à un autre). De fait l'étude des mobilités et des trajectoires spatiales des individus montre que les accueillis arrivent dans les Cévennes par des effets de proximité. Cette tendance réactualise l'idée selon laquelle l'arrière-pays cévenol est une base arrière de l'accueil.

L'arrivée dans les Cévennes prend le plus souvent la forme d'une rupture faible ou plus douce (figure 75, cas C et E). Si les personnes n'ont pas forcément choisi d'habiter dans cet espace rural en particulier, elles le connaissent (même de loin) ou en ont eu une appréhension préalable (récits d'un tiers, allers-retours, visites). La venue dans les Cévennes s'explique par une certaine proximité. Les Cévennes gardoises se trouvent à quelques heures de la plaine languedocienne et des

principales villes. La structure urbaine peut expliquer ces déplacements à proximité. Les trajectoires spatiales semblent plus cohérentes et moins marquées par le saut du hasard qu'en Lozère.

Trouver une solution d'accueil non loin du domicile familial

L'idée de glissement vers les Cévennes se lit à travers les trajectoires des personnes en situation de handicap accueillies à la Pradelle. Les parents d'enfants autistes ont cherché des solutions de proximité de sorte à voir leur enfant régulièrement (voir chapitre 6) si bien que les itinéraires spatiaux des accueillis cévenols semblent plus cohérents que ceux des accueillis lozériens. De plus, si l'on observe en Lozère une différence entre résidents de structures médicalisées et non médicalisées (les uns étant originaires d'espaces plus lointains que les seconds), ce n'est pas le cas dans la structure cévenole. Les résidents, quel que soit leur degré d'autonomie, sont originaires d'espaces proches (voir annexe 8).

Léonie, 30 ans, est à la Pradelle depuis quelques années. Après avoir fait plusieurs stages à proximité du domicile familial, elle a été admise à la Pradelle et vit à une heure de chez ses parents comme en témoigne cet extrait d'entretien :

> « Je suis née en 1994 à Agen dans le Lot-et-Garonne. J'ai été à Montpellier au lycée Jules Ferry puis à Georges Frêche en CAP cuisine à 19 ans. J'ai commencé à chercher un travail, mais ça n'a pas été facile. J'ai fait un stage à l'ESAT la Bulle bleue à Montpellier, mais pas prise. J'ai ensuite testé l'ESAT L'Envol à Castelnau-le-Lez. En 2016 j'ai fait un stage d'une semaine à la Pradelle. J'ai été embauchée en 2017. Mes parents vivent à Montpellier et mon frère à Annecy. »
>
> [Entretien 133]

Léonie a fait des stages dans l'agglomération de Montpellier. Faute de solution, elle s'est progressivement éloignée de la métropole et a fini par obtenir une place à la Pradelle dans les Cévennes. L'entretien mené avec elle montre qu'elle est rassurée de savoir que sa famille n'est pas loin.

La trajectoire de Bastien, 35 ans, montre aussi ce tâtonnement dans le choix de l'établissement pour adultes :

> « Je suis né à Nîmes. J'ai grandi dans un petit village qui s'appelle Saint-Bauzély entre Nîmes et Alès, pas très loin de Fons entre gardons. Mes parents avaient une maison aux Plantiers. Maintenant que mon père n'est plus là, ma mère veut la vendre. J'ai fait plusieurs écoles, mais comme j'avais des problèmes scolaires mes parents m'ont mis dans un IME à Bagnols-sur-Cèze. Je peux dire que j'ai passé les plus belles années de ma vie de 1997 à 2006. Quand j'ai commencé à grandir, j'ai fait des stages, un dans un ESAT à Bagnols-sur-Cèze, puis dans un ESAT d'Alès puis à l'ESAT Les Olivettes de Vauvert. Ensuite, je suis venu directement à la Pradelle [l'ESAT de Vauvert et celui de la Pradelle appartiennent à la même association]. »
>
> [Entretien 133]

Le lieu d'ancrage familial pour Bastien est Alès. À sa majorité, ses parents ont cherché une solution proche (Alès, Bagnols-sur-Cèze) avant de remonter dans la montagne. Bastien comme d'autres résidents de la Pradelle connaît les Cévennes, car il y a une maison de famille. Comme certains accueillants, il est un parti-lié au territoire (voir *supra*, I). Il a donc pu se familiariser en amont avec l'espace dans lequel il vit désormais.

L'idée de ballotement institutionnel ou placement est atténuée pour les personnes accueillies dans les Cévennes du fait d'un ancrage préalable de certaines familles dans le bassin de vie. La

trajectoire de Noé, 25 ans, illustre parfaitement la logique de continuité spatiale et biographique. Ses parents vivent aux Plantiers, village voisin de Saumane. Il a donc passé son enfance dans la vallée :

> *« Alors tu as été en classe avec la fille [d'un moniteur d'ESAT] ?*
>
> Oui j'ai été à l'école des Plantiers, de Saumane et Saint-André-de-Valborgne. Toutes les écoles d'ici. Après je suis allée à l'IME La Barandonne à Pont-Saint-Esprit. Je n'ai pas pu aller au collège.
>
> *Tu regrettes de ne pas aller au collège ?*
>
> Non comme ça j'ai appris un métier.
>
> *Et après l'IME tu voulais trouver une place en ESAT ?*
>
> C'est mon père qui a trouvé. Il connaît un peu Denis. Il connaît aussi l'ancien chef de service. Il connaît aussi l'homme d'entretien. Je suis entré là grâce au bouche-à-oreille. Cela fait cinq ans que je suis là.
>
> *Tu as vécu dans plusieurs foyers ?*
>
> Nan j'ai mon appart. J'ai habité chez mes parents jusqu'à 27 ans. À 28 ans j'ai pris mon indépendance. »
>
> [Entretien 141]

Contrairement au Clos du Nid, la Pradelle accueille des personnes qui viennent d'espaces proches. Il faut relier cela au fait que l'association s'est constituée plus récemment et au fait que les parents acceptent de moins en moins de voir leur enfant placé loin d'eux.

De ville en ville, transiter vers l'arrière-pays grâce au réseau solidaire

L'idée de passage ou de glissement vers les Cévennes est aussi perceptible dans le cas des exilés. En tant qu'arrière-pays proche, les contreforts du Massif central attirent des familles et personnes isolées qui viennent des grandes villes du pourtour méditerranéen (Marseille, Nîmes, Montpellier). Par un effet de desserrement, les personnes transitent des grandes villes (Montpellier, Nîmes) vers des villes relais (Alès) qui deviennent elles-même des villes de transit avant de gagner des petites villes comme Saint-Jean-du-Gard (voir figure 75). Les personnes arrivent par l'intermédiaire de réseaux militants interposés et interconnectés. La logique de passage va de pair avec une organisation rhizomique (Berthomière *et al.*, 2021) de l'accueil (voir chapitre 5).

Vaclav et Tania sont arrivés à Saint-Jean-du-Gard après des années d'errance à Nîmes du fait de la proximité spatiale mais aussi sociale :

> « J'ai 44 ans et ma femme Tania a 33 ans. Nous sommes venus avec deux enfants de sept et trois ans. Un troisième est né en 2013. Nous sommes venus directement à Nîmes chez ma sœur en 2012. On est parti de la Russie, de Tchétchénie, de Grozny la capitale. On nous a refusé l'asile ainsi que le recours devant la CNDA. On est resté sans papiers sans logements et un jour en janvier 2014, la préfecture a voulu nous expulser. Un jour la police est venue nous chercher à deux heures du matin. Nous sommes allés à l'aéroport de Marseille. Notre dernier enfant avait deux mois. Au moment de rentrer dans l'avion, j'ai dit non on ne part pas. Je ne parlais pas français, des Palestiniens ont fait la traduction. Le pilote a demandé ce que cela voulait dire et il a dit « je ne prends pas cette famille ». On est resté dans l'aéroport, on a attendu jusqu'à midi. Au bout d'un moment les policiers nous ont dit « vous êtes libres ». Je ne comprenais pas. On est retourné à Nîmes, on a cherché un toit. On a dû solliciter la Croix rouge et le 115. C'était tout le temps le stress. Finalement on a eu des places d'hôtel. Et ensuite RESF (Réseau

> Éducation Sans Frontières) a payé l'hôtel à Marguerittes. Le personnel de l'école des enfants est venu nous soutenir[44]. La télé, le journal ont parlé de nous. Un jour le directeur de l'école a même manifesté avec nous devant la préfecture. En vain. Je travaillais en boulangerie la nuit pour gagner un peu d'argent.
>
> Un jour le collectif de Saint-Jean-du-Gard nous a appelés. RESF a fait circuler notre situation. L'association Solidarité Migrants Cévennes nous a contactés et a dit qu'elle pouvait nous payer un logement. Vingt familles se sont cotisées pour nous payer un logement. La première chose que j'ai vue c'est qu'il y avait plusieurs chambres. […] Nous sommes partis de Nîmes et arrivés à Saint-Jean en 2016. Nous avons finalement obtenu des papiers en 2018. Les habitants ont continué à nous aider à Saint-Jean-du-Gard parce qu'on a eu du mal à avoir accès à nos droits (CAF, etc.) ».
>
> [Au moment de l'entretien, il était question du départ prochain de Vaclav et Tania.]
>
> [Entretien 151, 17 mai 2021]

Le cas de la famille d'Irina, en errance et sans solution à Nice, Toulouse puis Nîmes, montre également bien l'idée d'un déplacement de proche en proche et de continuité spatiale. Contrairement aux personnes qui arrivent par des voies institutionnelles en Lozère, les personnes arrivent ici par connaissances interposées, ce qui semble plus sécurisant (proximité relationnelle) :

> Irina et ses deux enfants arrivent en France en 2010. Ils viennent d'Ouzbékistan et sont hébergés en CADA à Nice. On les met rapidement à la porte du CADA. Ils sont à la rue et Elena, la fille d'Irina a des soucis de santé. Il est pour eux impossible de retourner dans leur pays « C'est mieux de mourir ici que de retourner là-bas ». Les femmes partent à Toulouse via le bouche-à-oreille. Timur, le fils, jeune adulte reste tout seul à Nîmes. Là-bas il rencontre Vaclav qui parle du cas de la famille au collectif de Saint-Jean. Le collectif fait venir la famille et l'héberge dans la résidence secondaire d'une famille protestante.
>
> [Extrait de carnet de terrain, mai 2021]

Les deux terrains se distinguent ainsi quant à l'éloignement au lieu de vie initial ou antérieur. Si l'arrivée en Lozère s'apparente à un « grand écart » géographique, la venue ou arrivée dans les Cévennes se fait de façon plus douce par effet de proximité. Bien que la continuité spatiale permette d'atténuer les effets de rupture, la venue des personnes vulnérables dans les espaces ruraux n'en demeure pas moins un non-choix.

II. C. Vivre dans des confins ruraux, négocier avec le (non-)choix

Les personnes exilées ou en situation de handicap accompagnées en Lozère et dans le Gard n'ont pas eu le choix de leur lieu de vie. Les entretiens tendent à montrer que les réactions à l'installation dans ce cadre de vie nouveau sont très variables. L'étude de la négociation avec le « non-choix » montre un gradient qui va du rejet à la création d'un véritable lien d'attachement soit une réelle « connexion émotionnelle envers les lieux » (Altman et Low, 1992).

II. C. 1. Le rejet de l'isolement géographique et social

Pour certains, l'arrivée dans un espace rural éloigné est un choc. C'est le cas des familles syriennes *réinstallées* passées des camps de Turquie à Marvejols, sans transition. Alors qu'elles vivaient dans des camps densément peuplés marqués par la promiscuité, celles-ci se retrouvent dans des espaces hypodenses du jour au lendemain. « C'est le choc quand ils arrivent. Ils m'expliquaient qu'à Istanbul, on compte plusieurs millions d'habitants, nous en Lozère on est

[44] Cet épisode a été relayé dans la presse locale : https://tinyurl.com/454re2j6.

70 000 sur tout le département. Ils viennent souvent de la ville. Pour eux la France, c'est Paris. Ils s'imaginent arriver au pied de la tour Eiffel. C'est tout un travail à faire, de déconstruire l'image qu'ils ont de la France. La famille là, en plus ils sont arrivés en plein confinement c'est un peu hardcore. On leur disait que tout est fermé sinon ça fait quatre fois qu'on serait allé boire un verre en terrasse » (Louisa, entretien 73) :

> *« Est-ce que ça a été la surprise en arrivant ici ?*
>
> Oui complètement. Quand j'ai vu la montagne à Marvejols je me suis demandé où j'arrivais [rires].
>
> [La salariée d'Aurore explique] Quand ils sont arrivés à l'aéroport de Lyon, ça allait. Quand on a pris la voiture de Lyon jusqu'à Marvejols, il s'est décomposé. Deux-trois jours après ça allait mieux, mais sur le coup ça a été dur. »
>
> [Entretien 73, mené avec un interprète, février 2021]

L'isolement géographique peut aussi engendrer une forme de rejet viscéral. Ces quelques éléments notés lors d'une visite du CAO/HUDA de Marvejols avec une travailleuse sociale met en évidence qu'il est inconcevable pour certaines personnes de vivre dans des espaces si excentrés :

> Ce jeudi 8 octobre, j'ai rendez-vous avec Sakia, la travailleuse sociale qui suit les jeunes hommes accueillis dans le CAO de Marvejols. Elle explique à différents hommes comment procéder pour aller à leur rendez-vous à l'OFPRA. Elle explique qu'il faut prendre le train de Marvejols jusqu'à Clermont puis un second train pour faire Clermont-Paris. Elle distribue ensuite des tickets restaurants à ceux dont la carte OFII ne fonctionne pas et qui n'ont aucun moyen de se payer à manger. Soudain un homme s'emporte. « Je ne peux pas rester ici. Ça me déprime. […] On m'a menti, on m'a dit que j'irais à Mende, c'est trop petit ici ». La travailleuse sociale[45] dit au jeune homme de se calmer en disant qu'il faut du temps pour s'acclimater. [J'apprendrai quelques jours plus tard que celui-ci est parti, sans qu'on ne sache où.]
>
> [Extrait de carnet de terrain, 8 octobre 2020]

L'isolement géographique peut se doubler d'un fort isolement social. La trajectoire de Arnel en est un bon exemple. Bénéficiaire érythréen du programme *réfugiés réinstallés*, il s'est retrouvé seul du jour au lendemain dans un petit studio à Marvejols, et ce en pleine crise sanitaire. « L'accompagnement des familles n'a rien à voir avec l'accompagnement d'un jeune seul isolé. Arnel, il est arrivé à Montpellier puis par ici. Quand il est arrivé, on ne savait même pas quelle langue il parlait. Il parle le Tigrigna et l'anglais. Arnel, j'avais du mal à ne pas passer le voir tous les jours. Il est seul dans un appart assez sympa en centre-ville et il est arrivé en plein confinement. […] Il m'a fait du souci au début. Je ne l'ai pas trouvé hyper bien. Il est arrivé. C'est mon collègue qui est allé le chercher. J'y suis allé un vendredi. Il ne m'a pas ouvert. Il ne savait pas se servir du gaz. Le lendemain je l'ai revu, il avait le sourire, ça m'a rassurée. Je crois qu'il était juste exténué » (Louisa, entretien 73). Dans le cas de Arnel, rare personne seule à bénéficier du programme de *réinstallation*, l'isolement est renforcé par le fait que la Lozère compte peu d'Erythréens à même de faire office de médiateurs.

Dans le cas des personnes en situation de handicap, l'isolement est lié à l'éloignement des proches. Les familles des résidents restent la plupart du temps vivre dans leur région d'origine et n'ont pas la possibilité de déménager à proximité de leur enfant. La difficulté à gérer l'éloignement

[45] En *off*, la travailleuse sociale explique aussi qu'il arrive qu'on ne dise pas clairement aux personnes où elles vont. On leur parle de la Lozère et de Mende, là où se trouvent les sièges des associations. Elles comprennent souvent qu'une fois arrivées sur place qu'elles ne logeront pas à Mende mais à Marvejols, ce qui crée désillusion, déception et colère.

est particulièrement forte chez les résidents des structures lozériennes, qui vivent pour beaucoup d'entre eux à une journée de transport de leur famille comme en témoigne la figure 78. La question de l'éloignement est d'ailleurs un moment sensible des entretiens :

> *« Et donc tu étais prêt à partir loin de tes parents quoi ?*
>
> Oh non au début j'ai eu du mal… ouais. Il faut quand même une journée de transport entre la Lozère et le Nord. Il faut huit heures. »
>
> [Aymeric, entretien 124]

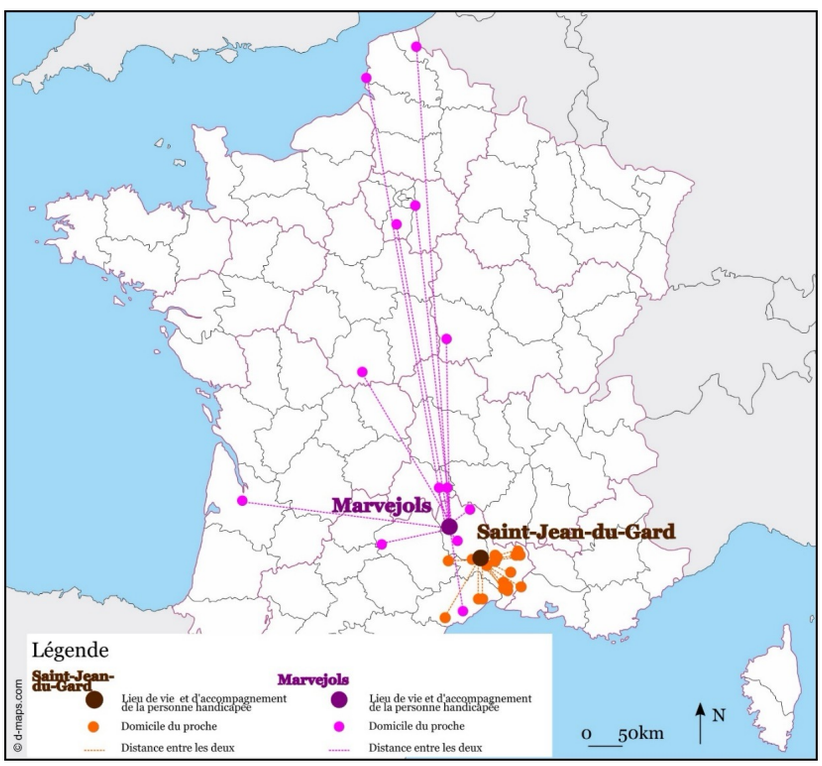

Figure 78. Carte des lieux d'origine des résidents en situation de handicap accueillis en Lozère et dans le Gard. Réalisation Élise Martin, 2023. Données de terrain.

À l'éloignement, s'ajoutent les difficultés des parents à venir rendre visite à leur enfant. L'entrave financière ou encore des problèmes de santé peuvent les empêcher de se déplacer, comme l'explique Jordan :

> *« Ils ne viennent pas souvent à Marvejols tes parents ?*
>
> Nan. Mon père il est à Verton là-haut, il faut une journée pour descendre et il perd une journée pour remonter. Pour lui c'est un peu compliqué. Et puis ma mère elle n'a plus le permis. Fin ce n'est pas qu'elle a plus le permis, mais qu'elle peut plus conduire… donc ça fait que c'est un peu plus compliqué pour elle. Du coup c'est moi qui me déplace.
>
> *Vous êtes combien ?*
>
> On est cinq, deux demi-frères et deux frères.
>
> *Et tes deux demi-frères ils sont par ici ?*
>
> Y en a un qui se promène un peu partout. J'comprends pas comment il fait. J'en ai un autre qui est à côté de Paris. Après j'ai un frère qui est ici avec moi [pris en charge au Clos du Nid]. Et l'autre qui est sur Saint-Flour. »
>
> [Jordan, entretien 123]

Plusieurs résidents manifestent ainsi l'envie de se rapprocher de leurs proches. C'est le cas d'Anne, dont la famille se trouve à Argenton-sur-Creuse. Au Clos du Nid depuis 1999, elle cherche à partir :

> « Ça fait long pour aller à Argenton…
>
> *Tu passes par où ?*
>
> Je prends le car de Marvejols jusqu'à Clermont. De Clermont on va jusqu'à une autre gare et après on reprend un train pour aller jusqu'à Argenton et ça fait beaucoup de trajet. Ça fait 8 h de trajet. […] Avec mon copain on voudrait se marier. Et j'aimerais me rapprocher de ma famille, ça m'éviterait de me déplacer tout le temps.
>
> *Et ton copain ?*
>
> Oui il veut me suivre. Il ne veut pas rester là, il n'aime pas. »
>
> [Entretien 121]

Le cas d'Imène, accompagnée par le SAE de Marvejols, fait écho à celui d'Anne. Résidente du SAE de Marvejols, elle réside et travaille au Clos du Nid depuis de nombreuses années. Elle a quitté la Guadeloupe, dont elle est originaire, à seize ans, pour obtenir une place dans le secteur médico-social en métropole. Elle m'explique vouloir se rapprocher de sa famille, notamment de sa mère qui vit à Nevers. « Ça me manque le soleil bon et surtout la famille. J'aimerais me rapprocher de ma mère et ma sœur, aller à Bourges par exemple, à maximum deux heures de Nevers. Parce que là je dois faire Marvejols–Clermont en car puis Clermont–Nevers en bus » (entretien 127).

II. C. 2. Adaptation, stratégie du moindre mal et attachement

Malgré le non-choix, le rapport au territoire peut changer avec le temps. Les entretiens montrent que la méconnaissance du territoire n'exclut pas une adaptation progressive voire un attachement parfois fort. L'école, le travail, le logement et *in fine* le cadre de vie sont autant d'éléments auxquels les personnes se raccrochent.

Parmi les personnes exilées, certains adoptent la stratégie du « moindre mal ». Une fois passée la surprise de l'arrivée dans des espaces isolés, elles expliquent que le principal ou « essentiel » est que leurs enfants aillent bien. « L'école, ça se passe bien. Les enfants sont très contents ici. C'est ce qui me donne du courage. En Turquie on était dans une mauvaise situation. Ici je vois que mes enfants sont contents et c'est le plus important. La priorité c'est les enfants » (famille syrienne, entretien 150).

Parmi les personnes exilées, certains individus apprécient le cadre de vie qui leur rappelle le cadre de leur vie passée. Patricio, accueilli par le curé de Marvejols puis un couple d'habitants, explique ne pas être dépaysé en Lozère : « Je viens de la campagne chez moi donc ici je me sens à l'aise » (entretien 143). C'est le cas aussi de Hanan. Arrivé à Paris sans ressources après un périple à travers le Soudan, la Libye et l'Italie en 2017, il est redirigé vers la Lozère par une association présente porte de la Chapelle. « Je ne me sentais pas bien à Paris, je n'aimais pas Paris. Parce qu'avant moi je n'habitais pas dans une grande ville comme Paris ». Hanan obtient son statut de réfugié en février 2018 et quitte la Lozère. Il y revient quelques mois plus tard. « J'ai travaillé à l'abattoir, j'ai fini mon contrat puis je suis parti à Marseille. Ça ne marchait pas bien. Je suis revenu à Marvejols parce qu'ici c'est tranquille, c'est plus calme » (entretien 146).

Certains accueillis s'attachent à leur logement et trouvent leur compte dans la commune d'installation. C'est le cas de Maël, arrivé au Clos du Nid après un parcours en psychiatrie. S'il n'a

pas choisi la Lozère, l'environnement ne le dépayse pas puisqu'il a grandi dans le Cantal. Il semble globalement satisfait de son lieu de vie :

> « Je suis arrivé il y a trois ans à la Colagne. Au SAO, service d'accueil et d'orientation, j'y suis resté un an. C'était encore la vie en collectivité. Moi j'ai besoin de ma tranquillité. Maintenant j'ai mon propre appartement. Je suis un tonton j'ai mes habitudes. Parfois on me pose la question pourquoi tu ne vas pas vivre en ville ? Je réponds, moi la ville ce n'est pas pour moi. Autant tu vas me faire vivre dans la montagne, le Briançonnais, les Pyrénées, je dirais oui. Mais la ville non.
>
> *Donc ce qui te plait c'est aussi l'environnement qu'il y a autour/ le lieu ?*
>
> Disons qu'y a pas mal de choses à faire en Lozère, on est bien placés ici. On a les gorges du Tarn pas loin pour faire du canoë tout ça. C'est aussi un pays de vélo aussi, d'ailleurs j'ai acheté un vélo, j'ai commencé à en faire. On a l'Aubrac de l'autre côté, les monts du Cantal, à vol d'oiseau on n'est pas loin, sur la route un peu plus loin, la Margeride, le Cézallier, le Gévaudan. »
>
> [Entretien 118]

Pour certains, l'arrivée dans des espaces ruraux est une révélation, voire une libération. C'est le cas pour la famille ouzbèke accueillie à Saint-Jean-du-Gard dans une maison sous-louée à une famille protestante. La famille, en particulier la mère Irina, se sent bien dans la commune et dans la vallée. Elle poste régulièrement des photographies sur les réseaux sociaux (Instagram) montrant et commentant les alentours de son logement en des termes élogieux.

Comme Irina dans les Cévennes, Colas a eu un coup de foudre pour le bassin de vie où il a été envoyé. Arrivé de Colombie en 2019, il est pris en charge à Paris puis transféré en Lozère. Aujourd'hui, Colas ne souhaite plus quitter Marvejols. Il y a trouvé un travail et a décidé de faire venir sa femme et son fils :

> *« Et du coup quels sont tes envies, tes rêves ?*
>
> Continuer ici pour acheter une maison, pour rester au calme. À la retraite quand j'aurai fini le travail, j'achèterai un camping-car pour connaitre tout le département. Ma femme est très contente parce que les paysages sont très jolis [il commence à énumérer tous les sites remarquables qu'il connaît dans le département]. Je lui ai montré la cascade du Deroch, le lac du Moulinet, des villages sur l'Aubrac ».
>
> [Entretien 145]

* * *

Ce chapitre montre une opposition forte entre des parcours résidentiels choisis et des parcours résidentiels subis. Les personnes exilées et en situation de handicap n'ont pas choisi de vivre dans les territoires ruraux étudiés contrairement aux personnes dites accueillantes. Pour autant le contexte territorial, ou plutôt la façon dont elles arrivent dans l'espace rural, peut atténuer la rupture que constitue un changement résidentiel plus ou moins brutal. C'est le cas dans les Cévennes où les personnes vulnérables qui arrivent viennent d'espaces assez proches ou possèdent un lien lointain avec le territoire. C'est aussi le cas des exilés qui arrivent via des réseaux d'interconnaissance ou encore des personnes en situation de handicap dont les parents ont parfois un ancrage passé dans l'arrière-pays gardois. Il n'en reste pas moins que l'arrivée dans les marges appelle une phase d'adaptation pour les deux populations. Celle-ci aboutit à une acceptation progressive ou un rejet plus marqué.

CHAPITRE 9. L'ESPACE VÉCU DES ACCUEILLIS : CONTRAINTES, APPROPRIATIONS ET ÉCHAPPÉES

Après avoir étudié les modalités et les raisons qui amènent les accueillants et les accueillis dans le bassin de vie à l'échelle de vies entières (temps long du parcours de vie), ce chapitre a vocation à s'intéresser à l'espace vécu des accueillis[1], espace vécu qu'Armand Frémont définit dans son ouvrage éponyme comme un espace « vu, perçu, ressenti, aimé ou rejeté, modelé par les hommes et projetant sur eux des images qui les modèlent » (1976).

La question de l'espace vécu renvoie directement à celle d'habiter à savoir être dans l'espace, faire avec l'espace et se construire avec (LAZZAROTI, 2006)[2]. Mais comment habiter, autrement dit prendre possession d'un espace qu'on n'a pas choisi ? Comment produit-on de l'espace vécu dans un contexte contraint ?

Ce chapitre défend la thèse selon laquelle, malgré un espace-temps et des mobilités contraintes, les personnes parviennent à s'approprier leur espace de vie à différentes échelles. Le chapitre ambitionne de saisir le rapport à l'espace domestique des personnes et d'en questionner l'appropriation matérielle, idéelle et affective (RIPOLL ET VESCHAMBRE, 2006). Le chapitre dépasse les limites des lieux d'accueil et donne aussi à voir l'appropriation d'espaces proches (quotidien) ou plus lointains (dans le bassin de vie, le département, au-delà du département) notamment dans le cadre de pratiques de loisirs et de tourisme.

La première partie se veut une analyse de l'espace-temps quotidien contraint des populations vulnérables. Elle montre d'abord que les lieux d'hébergement sont marqués par de fortes contraintes, liées au degré d'institutionnalisation de l'accueil, mais aussi que les exilés et personnes en situation de handicap parviennent à domestiquer et s'approprier ces espaces dans leurs interstices. Cette partie aborde aussi un versant plus temporel. Elle montre de façon fine — et toujours dans une perspective comparative — que le temps des personnes est *pris en charge* par l'institution ou d'autres acteurs. La deuxième partie dépasse l'idée d'un espace-temps *encadré* et montre l'épaisseur de l'espace vécu des individus en dehors des lieux d'accueil, mais aussi leurs connaissances géographiques des territoires. L'analyse porte d'abord sur le rapport des personnes à l'unité villageoise et montre ensuite que les villes supérieures de la hiérarchie urbaine sont au centre des mobilités, idée esquissée dans les chapitres précédents. Le dernier mouvement propose une analyse du triangle accueillant-espace-accueilli. En revenant sur l'idée d'intermédiation spatiale, il montre que l'accueillant induit des pratiques spatiales chez les individus accueillis. Si l'accueillant cadre l'espace voire le contrôle, il est aussi un passeur et un *ouvreur* d'espace.

[1] Le chapitre explore le quotidien soit « ce qui a lieu ou qui se reproduit chaque jour ; que l'on fait régulièrement, tous les jours ». Le quotidien est considéré comme précieux car il donne à voir la vie vraie dans sa trivialité, la « platitude et la profondeur, la banalité et le drame » (LEFEBVRE, 1981, p. 69).

[2] « Habiter, c'est d'abord prendre possession physiquement des lieux, faire corps avec, y créer des attaches et y mettre un sens. Il s'agit de loger son être dans l'espace prévu, d'y imposer sa propre temporalité, de le remplir d'un quotidien » (ZENEIDI-HENRY, 2004, p. 21).

I. Un espace-temps quotidien contraint, une appropriation dans les interstices

Le premier moment de l'analyse met en évidence l'espace quotidien particulièrement contraint des populations accueillies. Les lieux d'accueil sont marqués par un degré de fermeture qui dépend lui-même du degré d'institutionnalisation de l'accueil (poids du groupe, mécanismes plus ou moins forts de fermeture). J'analyse ensuite les rythmes du quotidien des deux populations et met en exergue leur faible autonomie temporelle. Dans les deux cas leur temps est rythmé par des tiers : les uns par l'institution qui crée et tient *grâce* et *par* des phénomènes de routine (handicap) ; les autres par les acteurs de l'accueil que sont les bénévoles ou citoyens (exil). L'analyse du temps libre témoigne aussi des contraintes qui pèsent sur le temps des personnes accueillies. Si les personnes en situation en handicap ont peu de temps libre, pendant lequel elles seraient *libérées* de l'institution, les personnes exilées, elles, en ont trop. Le temps libre se transforme pour elles en temps vide. Cette première partie tend à montrer que, malgré les contraintes très fortes, les personnes *s'arrangent* avec l'espace et se l'approprient, ce que montrent d'autres chercheurs à l'image de Jean-Baptiste Lanne dans son travail sur les personnes sans domicile qui se reconstruisent en maison-relais (2011) ou encore de Pierre Morand dans son travail de recherche-action dans un foyer d'hébergement pour les travailleurs d'ESAT en 2018.

I. A. Résider dans un lieu d'hébergement ou habiter son logement ?

Les personnes exilées ou en situation de handicap sont placées (chapitre 8) et logées dans un lieu et y demeurent de façon habituelle (définition de résider). Pour autant, elles n'en sont pas nécessairement habitantes dans le sens où elles ne développent pas spontanément un rapport étroit et intime avec celui-ci (Giroud, 2007).

Les textes réglementaires (lois, directives) des différents lieux d'accueil institutionnel destinés aux personnes exilées et aux personnes en situation de handicap ne font pas apparaître le terme « habiter ». Les CADA[3] sont des lieux d'accueil où les personnes sont « hébergées », de même que les HUDA où elles le sont dans l'urgence (« U » de HUDA). Dans le cas des établissements accueillant des « personnes handicapées », le texte de la loi n° 2022-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale ne fait jamais mention du terme « habitation » pour désigner le lieu d'hébergement. Dans les textes, les personnes sont nommées « usagers » ou « résidents »[4]. Comme le fait remarquer Pierre Dubus dans un article datant de 2008, « le terme habiter brille par son absence dans le jargon médico-social ». L'emploi de cette terminologie traduirait l'idée que les personnes sont mises à l'abri et protégées. Le logement n'est ainsi pas pensé comme un chez-soi que les personnes pourraient s'approprier.

Sur les deux terrains, on observe un hiatus entre des personnes accueillies vivant dans des lieux d'hébergement collectifs marqués par de très fortes contraintes spatiales (poids du groupe, mécanismes de fermeture et de contrôle) et des personnes qui vivent en logement autonome et individuel. Pour autant l'observation et l'intérêt déployé pour les objets dans les lieux d'accueil,

[3] Voir : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038696150.

[4] Voir : https://tinyurl.com/9rkf3fwe. Au moment de ma venue en Lozère, un sondage avait été distribué au accueillis du Clos du Nid qui devaient voter pour choisir le terme les qualifiant. Le terme « résident » l'avait emporté sur le terme « usager » ce qui montre déjà une volonté d'afficher le lieu d'hébergement comme un logement habituel (temps long) et non un lieu à usage épisodique.

permet de dire que les personnes s'approprient les lieux, les domestiquent voire les tordent pour en faire des lieux à leur image.

I. A. 1. Les lieux d'hébergement, des logements contraints

La plupart des personnes rencontrées vivent dans des lieux d'hébergement collectif. Les immersions croisées dans les deux champs du handicap et de l'exil montrent le poids de la vie en groupe et l'existence variable d'espaces intimes, la relative fermeture des lieux d'accueil ou encore le caractère fonctionnaliste de l'espace et son aseptisation.

Jamais seuls, ou le poids du collectif

Les lieux d'accueil institutionnel sont marqués par le poids du collectif et de la vie en groupe. Les établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap sont la plupart du temps des lieux d'accueil de grande taille, même s'il existe des disparités en fonction des territoires. En Lozère, les MAS, les FAM ont une forte emprise spatiale et peuvent accueillir jusqu'à soixante personnes (figure 79, gauche). Dans les Cévennes, les structures sont de plus petite taille (figure 79, droite).

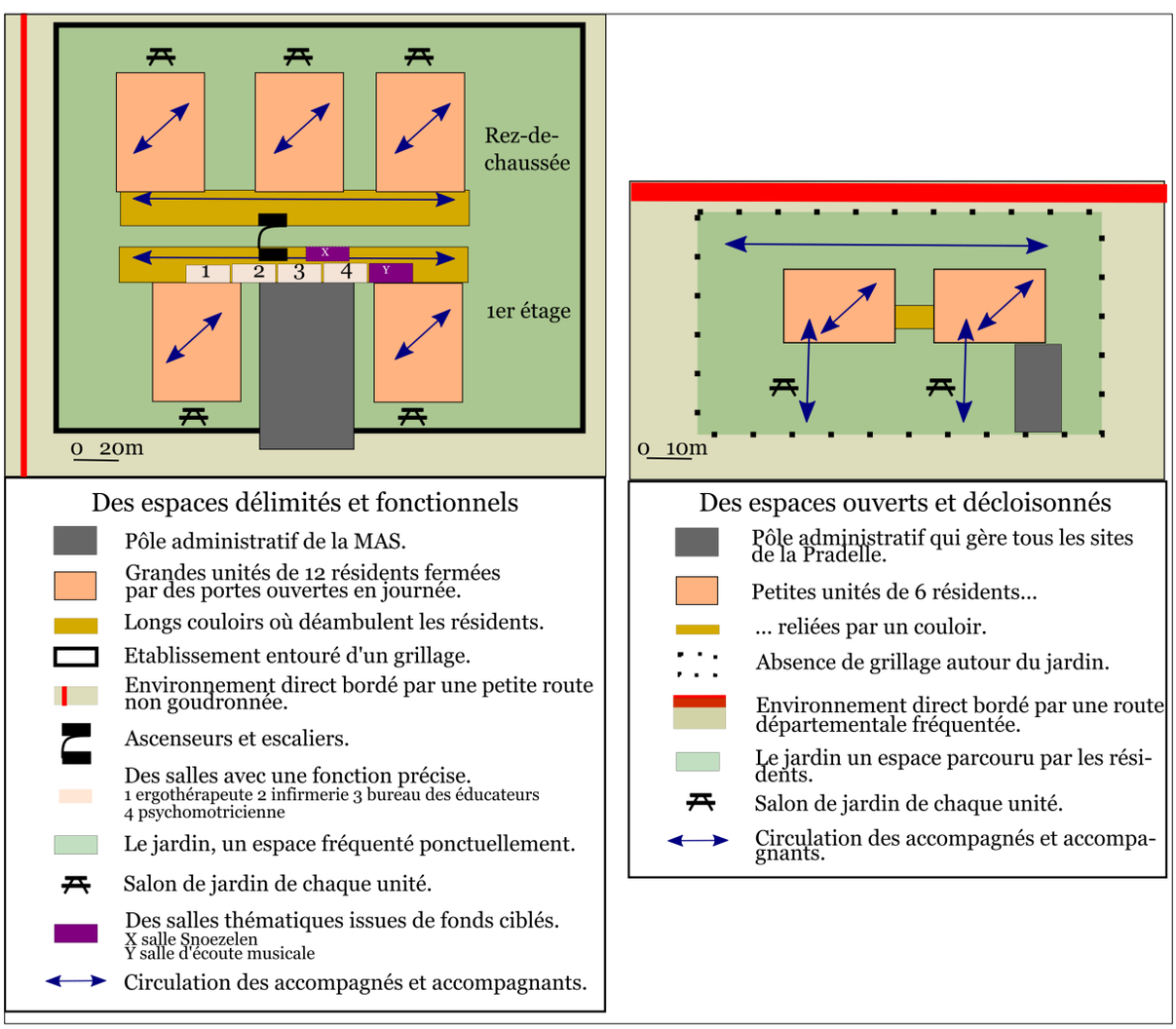

Figure 79. Des établissements marqués par le poids du collectif avec des spécificités en fonction du modèle d'accueil (MAS lozérienne à gauche, FAM cévenol à droite). Réalisation Élise Martin, 2022.

Les structures médico-sociales s'organisent en unités ou en maisonnées, ce qui induit une vie de groupe[5]. Dans la MAS enquêtée en Lozère, une unité abrite treize résidents, l'établissement une soixantaine en tout (figure 79, gauche). Dans les Cévennes, les maisonnées ou unités comptent six résidents et les établissements une douzaine de personnes (figure 79, droite). Les structures sont organisées autour de salons qui sont des espaces partagés. Ils accueillent des activités certains matins et après-midis et les personnes y prennent les repas à heure fixe. À côté de la vie collective, les personnes possèdent leur espace privatif, à savoir une chambre[6].

Les personnes exilées, elles, n'ont pas le choix que de vivre à plusieurs, exhortées à « cohabiter » (Gardesse et Lelévrier, 2021). Les logements du parc public (HLM) sont convertis en colocations. Le logement n'a pas été conçu pour l'accueil contrairement aux établissements pour les personnes en situation de handicap qui suivent un cahier des charges strict. Le lieu d'hébergement des exilés est « hors-réseaux, exigu et mal équipé, collectif et surpeuplé. Le mode de peuplement y est administratif, discriminatoire et évidemment non contractuel car, de manière explicite ou non, structurelle ou contingente, c'est une « assignation à résidence forcée » (Bernardot, 2005). Dans le CAO/HUDA de Marvejols, les jeunes hommes qui partagent un appartement dorment à deux voire trois par chambre. Cette grande promiscuité a d'ailleurs favorisé la circulation du COVID pendant les phases de transmission aiguës.

Si certains jeunes hommes exilés rencontrés relativisent la vie en groupe et la grande proximité « *We are like brothers, like family* » (entretien 142), d'autres ne la supportent pas. Certains ne parlent pas la même langue et les différences culturelles peuvent engendrer des conflits. Des accueillis adoptent un point de vue intermédiaire en me disant que le CAO/HUDA est un moindre mal. Ils expliquent avoir dormi dans la rue à Paris, dans des containers à Montpellier (camp de cent-vingt personnes) et être soulagés d'avoir un toit.

Fermeture de l'espace et restrictions : des lieux à part

Dans un ouvrage de psychologie de l'environnement, Gustave-Nicolas Fischer définit l'espace institutionnel. « Une première donnée s'impose à l'observateur ou au visiteur qui aborde un espace institutionnel de l'extérieur : il se présente comme un espace séparé, défini par une division fondamentale entre un dehors et un dedans. Tout espace institutionnel se caractérise d'abord par cette séparation : il est une séparation, un espace séparé. Cette perception première est renforcée par des indicateurs qui concrétisent cette séparation en termes de barrières ou de frontières ; se présentant comme un espace clos, ce système est cependant doté à certains endroits de portes : passages obligés lorsqu'elles sont ouvertes, elles représentent aussi autant de frontières » (Fischer, 2011, p. 155-174).

Si les établissements ne sont plus des « institutions totales » au sens de Goffman (1968) soit des lieux totalement hermétiques, les structures restent des lieux relativement fermés. Dans le cas des personnes en situation de handicap, les « indicateurs » sont concrets et prennent la forme de portails ou encore de grilles[7]. Dans les Cévennes, où les établissements médicalisés étaient ouverts, la tendance à la fermeture s'est accélérée (voir photographies 108 et 109) ce qui contraste avec la

[5] Le terme « groupe » est très utilisé et complètement intégré au vocabulaire des salariés de la sphère du handicap. Ils mangent « sur le groupe », ils font telle activité avec « tel ou tel groupe ».

[6] L'article 7 de la loi n° 2002-2 fait obligation de garantir une vie privée aux résidents.

[7] Les structures doivent « assurer l'intégrité physique et la sécurité de la personne et soutenir l'exercice de sa liberté d'aller et venir » et respecter les droits mis en évidence dans la charte issue de la loi 2002-2.

volonté des initiateurs. Bourdély, le co-fondateur de la Pradelle, explique sa surprise face à ces changements : « l'enfermement, la sécurité à tout prix, je ne sais pas ce que ça veut dire. C'est triste. Il faut se donner les moyens de sécuriser tout en conservant une dimension humaine. J'ai entendu dire qu'à Euzières ils voulaient clôturer le FAM. Moi ça m'a marqué à l'époque de voir qu'il n'y avait pas de pancarte ni de grilles. C'est assez rare quand même. La preuve on le voit de moins en moins » (entretien 57).



Photographies 108 et 109. La fin de la spécificité cévenole ? L'apparition d'une grille autour du FAM de Saumane. Photographies Élise Martin, mai 2021 et mai 2022.

Les directions des établissements médico-sociaux veulent réduire les risques concernant les personnes déficientes avec des troubles sévères. Dans les Cévennes, la grille du FAM a été installée suite aux fugues répétées de plusieurs résidents et à leur imprévisibilité comme le montre cet épisode raconté par un des éducateurs :

> « Dans l'autre FAM, ils devaient se débarrasser d'un frigo. Ils l'avaient mis au niveau des poubelles pour que les éboueurs le récupèrent. Je ne sais pas quelle équipe faisait la nuit à ce moment-là. Tu ne devineras jamais. Le matin on a retrouvé le frigo dans la chambre d'un résident. Peut-être que la baie vitrée était ouverte et qu'il est passé par là. Mais tu te dis transporter un frigo tout seul même vide c'est fou… »
>
> [Entretien 90]

Le potentiel de fermeture des établissements destinés aux personnes avec une déficience intellectuelle s'est révélé pendant le COVID. Lors de mon immersion à la MAS en 2020, j'ai pu assister à l'actualisation du processus de fermeture, par étapes. De lieux semi-fermés, les structures sont devenues des lieux complètement fermés (encadré 2, figure 80). Certains espaces ont été interdits d'accès ou banalisés, les unités dont les portes sont habituellement ouvertes ont été closes durant plusieurs mois. Certains résidents ont même été confinés dans leur chambre.

Dans le cas des personnes exilées, la fermeture est plus subtile et moins visible. De fait les personnes vivent dans un logement ordinaire dans un quartier ordinaire (HLM). Les résidents ont le droit de découcher ou de se déplacer, mais doivent obligatoirement prévenir les salariés de leur absence dessinant un quotidien « sous surveillance » (Kobelinsky, 2015). Les appartements convertis en CAO/HUDA sont hermétiques vis-à-vis de l'extérieur. Rares sont les personnes, en dehors des salariés, qui viennent rendre visite aux accueillis. Les cours de français n'ont d'ailleurs pas lieu dans les appartements, mais en dehors. Les acteurs qui s'occupent des accueillis ne voient

Encadré 21. L'actualisation du processus de fermeture de la MAS enquêtée durant le premier confinement

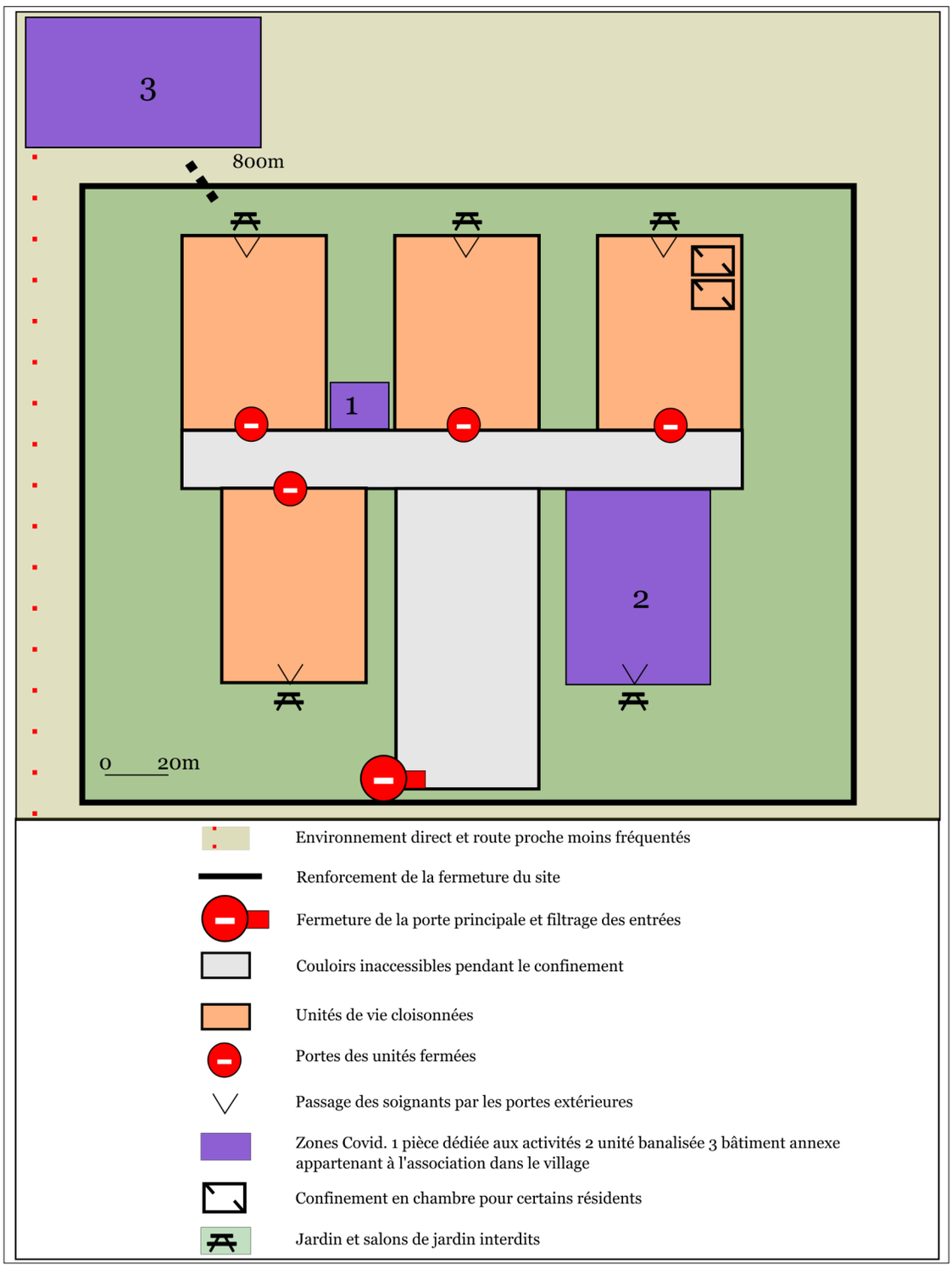

Figure 80. La crise sanitaire ou l'actualisation du potentiel de fermeture des structures pour adultes en situation de handicap, l'exemple du premier confinement. Réalisation Élise Martin, 2024

En Lozère, la direction a procédé en trois temps. Avant la mise en place du confinement, dès le début du mois de mars, une pièce a été aménagée en « chambre Covid » pour les personnes présentant des symptômes (zone 1). Il a ensuite été nécessaire de proposer plus de lits en « zone Covid », ce qui a conduit la direction à banaliser toute une unité de vie quelques jours après l'annonce du confinement,

soit douze chambres (zone 2). Cela a engendré le déménagement d'une dizaine d'usagers sur les quatre autres unités. Cette zone a été utilisée quelques jours quand quatre résidents ont été suspectés d'être positifs au Covid. Au bout de plusieurs semaines, la réorganisation a montré ses limites. La transformation de l'unité en « zone Covid » a déstabilisé les usagers et la concentration de tous les résidents dans quatre unités au lieu de cinq a été difficile à gérer pour les professionnels. L'unité dédiée a été rapidement supprimée, ce qui a permis aux résidents de rejoindre leur unité d'origine et de réintégrer leur chambre. La direction a trouvé une solution alternative en créant une « zone Covid » dans un bâtiment de l'association gestionnaire, qui se trouve à l'entrée du village. L'ancrage de l'association, le fait qu'elle possède plusieurs bâtiments à Saint-Germain-du-Teil a assoupli les conditions du confinement (voir Martin et Rapegno, 2022).

pas toujours d'un bon œil l'entrée d'une tierce personne dans les appartements (voir chapitre 3, les négocations pour y faire une immersion).

Des espaces fonctionnels et aseptisés

Les établissements médico-sociaux à destination des personnes en situation de handicap sont des lieux ultra-fonctionnels dans le sens où chaque espace, chaque pièce a été conçu pour avoir une fonction bien précise et pour faciliter circulations et flux. « L'espace institutionnel est un espace standardisé qui intègre un certain nombre d'éléments en termes d'équipements, l'ensemble devant conférer une grande stabilité » (Fischer, 2011). Cette standardisation se lit à travers ma découverte de la MAS enquêtée en mars 2020 :

> La MAS est immense, elle est bien agencée. Tout est rangé, rien ne dépasse. Les personnes peuvent circulent entre les unités à l'aide de mains courantes fixées le long des murs des couloirs. Les couleurs chaudes du hall sont agréables, mais l'espace, ce grand espace me parait vide. Cela me fait penser aux d'EHPAD où rien ne dépasse. Je vois une création au mur et demande aux éducateurs d'où elle vient. On me répond que c'est une création de l'IMPRO, l'établissement qui accueille des adolescents en situation de handicap à Marvejols. Tout est calme. Le temps semble arrêté.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 9 mars 2020]

En plus de cette standardisation, les établissements laissent transparaitre une ambiance aseptisée. Les lieux sont propres, les surfaces des salles de bain et des cuisines des unités sentent les produits ménagers. Certains membres du personnel portent des tabliers blancs ou des blouses pour ne pas se salir. Cette ambiance a été renforcée par la crise sanitaire comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain à quelques jours du confinement de mars 2020 :

> Lors de cette réunion d'équipe, je comprends la gravité de la situation. Le directeur présente le Plan Bleu. Le plan 2 est déclenché et il prévient les équipes que le déclenchement du plan 3 ne saurait tarder. Il dit que la structure ne possède pas de gel hydroalcoolique. Il a donc commandé des bidons de cinq litres. Il n'y a pas de masques non plus, mais le directeur explique qu'il y a sûrement des stocks à l'hôpital de Saint-Alban-sur-Limagnole. L'idée est d'anticiper et de commander du savon, des mouchoirs jetables, des protections. Il explique que les stocks permettent aujourd'hui de tenir seulement huit jours.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 12 mars 2020, quatre jours avant le premier confinement]

Cette aseptisation des lieux a été beaucoup moins importante dans le CAO/HUDA de Marvejols. Seules des fiches qui stipulaient des consignes à suivre ont été placardées au mur durant la période COVID (pictogrammes, rappel des précautions sanitaires, etc.).

I. A. 2. L'accès à un logement individuel à certaines conditions

Se voyant imposer un logement ou un établissement, la plupart des accueillis n'accèdent pas au statut d'« habitant » mais davantage à celui d'« hébergé » ou de « résident ». D'autres configurations rencontrées lors de l'enquête de terrain permettent toutefois à certains l'accès à un chez-soi, gage d'une plus grande liberté.

Avoir sa propre clé

L'accès à un logement individuel est lié à plusieurs facteurs. D'une part, il dépend du degré d'institutionnalisation de l'accueil et donc du territoire concerné. Dans les Cévennes, les personnes exilées (demandeuses d'asile ou non) ont davantage accès à un logement propre. Les collectifs parviennent à se cotiser ou à lever des fonds pour payer le loyer de familles.

L'accès est aussi conditionné au degré d'autonomie. Plus la personne est autonome et plus elle aura de chance d'avoir accès à un logement individuel. Dans le champ du handicap, le logement individuel prend la forme d'un « habitat inclusif », à savoir d'appartements individuels pour des travailleurs d'ESAT suivis par le SAVS (Saint-Jean-du-Gard) ou le SAE (Marvejols). Dans ce cas l'institution n'est pas complètement absente, mais sa présence est diluée et les personnes ne sont plus obligées de vivre en collectivité entre les murs d'un établissement (voir *supra*). Les travailleurs d'ESAT ont leur logement propre, car l'institution (l'équipe éducative) considère qu'ils peuvent se débrouiller seuls avec un minimum d'aide. Les personnes rencontrées au SAVS de Saint-Jean-du-Gard ou au SAE de Marvejols sont fières de dire qu'elles ont leur propre appartement et leur propre clé (photographie 109).

Dans le champ de l'exil, l'accès à un logement individuel est lié au statut des personnes. Les personnes accueillies dans le dispositif *réinstallés*, réfugiées, ont accès à un logement privatif :

> Ce jour de février je me rends avec des salariés d'Aurore visiter les familles nouvellement installées. Sont présents un interprète, deux travailleuses sociales et les six membres de la famille. Nous discutons dans le salon avant qu'on me fasse visiter. La maison me parait grande, bien plus grande que les appartements des CAO situés à Costevieille. Il y a une immense télévision dans le salon. Le jaune du salon me fait penser à la décoration d'un mas provençal. Les enfants sont calmes. Ils jouent chacun dans leur chambre. Il y a trois chambres, les enfants sont donc deux par chambres.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 3 février 2021]

Contrairement à l'accueil en établissement collectif, le logement individuel s'inscrit dans une logique de choix. Les personnes peuvent décider de déménager en cas de mal-être ou d'inconfort. À Marvejols, une famille du dispositif *réinstallés* a pu changer de logement, car elle se sentait mal dans celui où les travailleurs sociaux l'avaient placée dans le centre-ville (froid et sombre). L'association a pu lui en trouver un autre dans un laps de temps restreint du fait du nombre important de logements disponibles (voir chapitre 2 sur la question de la vacance).





Photographie 110 (en haut). Tableau des clés de tous les externes suivis par le SAE de Marvejols. Photographie Élise MARTIN, septembre-octobre 2020.

Photographie 111 (en bas). Bannettes nominatives permettant de trier le courrier des personnes. Photographie Élise MARTIN, septembre-octobre 2020.

[Dans les deux terrains, les personnes passent au local des éducateurs (SAVS et SAE). En Lozère, les personnes viennent chercher leur courrier au SAE avant de rentrer chez elles. Elles ne le reçoivent pas à leur domicile du fait du statut de leur logement.]

Loin de la vie en collectivité, choisir ses invités

La plupart des personnes en situation de handicap rencontrées disent être ravies d'avoir leur propre logement. Si certaines expliquent ressentir parfois une forme de solitude (amplifiée pendant la crise sanitaire), elles sont libres d'organiser leur temps libre comme elles l'entendent ou encore de choisir leurs fréquentations. C'est ce que tente de me faire comprendre Maël qui a désormais son logement :

> « La vie en collectivité, c'est pas… 'fin y a vie en collectivité et vie en collectivité. Quelque fois c'est compliqué. Moi j'ai besoin de ma tranquillité… »
>
> [Entretien 118]

Plusieurs personnes interrogées, comme Aymeric, disent ne pas regretter la vie collective :

> *« Et toi du coup avant d'avoir ton appart personnel tu étais au foyer la Colagne ?*
>
> Oui j'étais à la Colagne pendant deux ans puis après le foyer ils ont proposé un appartement pour trois personnes et j'ai fait ma demande, ma demande pour être sur cet appartement avec trois personnes.
>
> *Et donc maintenant tu es toujours avec les trois personnes ?*
>
> Maintenant je suis tout seul sur un appartement. Ça me plaît comme ça !
>
> *Tu es tranquille ?*
>
> Je suis tranquille et de refaire une collectivité je ne voudrais pas [rires].
>
> *Pourquoi ?*
>
> Là j'vais à mon rythme. Je fais ce que je veux. »
>
> [Aymeric, entretien 124]

Les ouvriers d'ESAT externes s'invitent entre eux et invitent des personnes de l'extérieur. Cette ouverture engendre parfois des incidents. C'est le cas lorsque des individus malveillants profitent de leur vulnérabilité comme le montre cet extrait de carnet de terrain :

> J'arrive au SAE ce mercredi matin et trouve les membres de l'équipe préoccupés. Un ouvrier d'ESAT a des soucis. Ils sont allés lui rendre visite chez lui et il n'y était pas. La porte était ouverte, le son de la télévision à fond. Il a fini par arriver à ce moment-là. Il était très énervé et alcoolisé. Il a expliqué qu'un homme inconnu squattait son appartement depuis trois jours et l'avait mis à la porte de chez lui. Les éducateurs expliquent avoir appelé la police qui dit ne rien pouvoir faire : "Si la personne ouvre la porte et qu'il n'y a pas d'effraction, on ne se déplace pas".
>
> [Extrait de carnet de terrain, 7 octobre 2020]

Cet extrait montre l'ambivalence dans laquelle se trouvent les équipes éducatives, partagées entre volonté de promouvoir l'autodétermination des personnes et mission de protection (voir *infra*, III).

I. A. 3. Domestiquer l'espace et s'y ancrer, une appropriation plurielle des espaces à soi

Si les personnes accueillies n'ont pas accès aux mêmes types de logement selon le degré d'institutionnalisation de l'accueil, leur profil ou leur statut juridique, l'enquête de terrain montre que ces distinctions ne les empêchent pas de domestiquer leur logement. Elles y « mettent leur empreinte, les modèlent, les façonnent » (Lefebvre, 1970, p. 222), créent une familiarité avec les lieux qui se traduit par « des ajustements […] singuliers à des configurations matérielles et spatiales […] singulières » (Beldjerd, 2011).

Faire foyer dans des lieux d'accueil du handicap : soi et les autres

Dans les lieux d'accueil du handicap, l'équilibre entre la vie collective et l'intimité est difficile à trouver. Il s'agit de *faire foyer* tout en gardant des espaces propres à chacun. Les établissements s'articulent autour d'espaces communs qui sont plus ou moins investis. Dans les Cévennes, notamment au Rhode, un foyer d'hébergement de Saint-Jean-du-Gard, on a l'impression de rentrer dans une maison ordinaire. Dans le salon, plusieurs canapés invitent à la détente (photographie 112) et la cheminée donne à l'ensemble une atmosphère chaleureuse. Dans la bibliothèque, les livres s'accumulent en tas, de même que des dessins et créations de résidents. Les

rideaux à motifs bleus qui tranchent avec le jaune des murs, ainsi que le tapis, donnent l'impression d'être à la maison.



Photographie 112. Salon du foyer d'hébergement « Le Rhode », foyer d'hébergement de Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

Le salon permet la rencontre et les discussions. Il est un lieu où « la parole [est] en circulation, ou du lien [peut] se faire ou ne pas se faire, un lieu qui à la fois produit et régule les échanges sociaux. […] Il est un lieu d'analyse institutionnelle […] où l'on parle de ce que l'on vit, où l'on peut se taire si on fait la gueule, ou s'écharper pour des détails qui font toute l'importance de la vie collective » (GAUTRET, 2006). Dans le cas du handicap, la fréquentation du salon peut participer de la thérapie et du soin. Dans le salon du Rhode se tiennent par exemple plusieurs fois par semaines des groupes de paroles pendant lesquels les personnes reviennent sur leur semaine, évoquent leur ressenti afin de dénouer d'éventuels problèmes interpersonnels et de verbaliser les non-dits liés à la vie collective. Dans cette antenne du foyer de vie de Saint-Jean-du-Gard, la salle à manger et le jardin sont aussi des espaces partagés qui rassemblent et permettent aux personnes de se retrouver (photographies 113 et 114).

À côté des espaces communs, les chambres sont diversement investies, notamment du fait de la diversité des profils des personnes accueillies dans les structures médico-sociales[8]. Dans bien des cas, les résidents m'ont prise par la main pour me faire visiter leur chambre et étaient fiers de montrer la façon dont elle était agencée. « Sur le plan collectif, avec les exigences administratives et les préjugés, c'est très difficile d'obtenir, de créer de tels lieux : des lieux de tranquillité vivante, des lieux où on vous fout la paix, des lieux sans intention thérapeutique officielle. La jachère ou espace du dire, c'est la possibilité de récupérer, même partiellement, quelques instants, la possibilité de

[8] Dans certains cas, l'accès à la chambre est rendu difficile du fait de troubles de comportement. « Dans notre FAM, les gens vont peu dans leur chambre. À part untel qui va et vient. Il est tout le temps sur le fauteuil avec nous. On a des résidents il faut qu'ils soient de longue avec nous. Malheureusement dans notre unité on a dû priver l'accès aux chambres. On a un résident qui pose problème, il rentre dans les chambres et renverse tout. Quelques résidents ont un PASS, ils peuvent ouvrir et fermer. Le problème c'est que certains oublient de fermer. On est obligé de leur dire de pas y aller du coup... J'ai du mal à voir toutes les portes fermées à cause d'un résident alors qu'on essaie d'aller vers l'autonomie. On essaie de désinstitutionnaliser un peu l'unité » (Julie, entretien 77).





Photographie 113 (en haut). Salle de séjour du Rhode. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

Photographie 114 (en bas). Salon de jardin du foyer d'hébergement le Rhode. Photographie Élise MARTIN, avril-mai 2021.

rassembler la dispersion afin que se tisse du dire » (OURY, 1991). Aller visiter les chambres a engendré discussions informelles et confidences. Certains m'ont parlé de leur famille ou encore de conflits directement liés aux autres résidents. En tant qu'espace où l'on se retire, où l'on peut s'éloigner du groupe, la chambre est propice aux confidences.

Les personnes en situation de handicap peuvent apporter des meubles et autres effets personnels dans leur chambre. En plus des décorations, on y trouve de façon récurrente un grand nombre de bibelots soit des traces d'une « mémoire solidifiée » (DASSIÉ, 2012). La présence de photographies de famille est récurrente dans les chambres, notamment des photographies où l'on voit les résidents enfants (photographies 115 et 116). Ces photos sont la trace d'un passé et permettent à la personne de garder, à distance, un lien avec sa famille quand il en a une (MUXEL, 2010, p. 14). Cette forte présence d'effets personnels (divers objets, vêtements en nombre, etc.) renvoie aussi à un ancrage sur le temps long (voir chapitre 8). Les personnes ont eu le temps



Photographies 115 et 116. Chambre d'un résident de la MAS enquêtée en Lozère, bibelots qui témoignent d'une passion pour Ferrari et les véhicules rouges. Photographies Élise MARTIN, mars 2020.

[La chambre paraît fonctionnelle. On y trouve un lit en bois, et un fauteuil. Un léger voilage cache une large fenêtre en PVC gris. Aux murs et au-dessus de la porte, les nombreuses voitures exposées me font comprendre qu'il est passionné par cela. Sur un autre mur se trouve un panneau en verre avec des photos datées de lui et sa famille. Le cadre est ébréché en bas et en haut à droite. Il tient avec du scotch.]



Photographie 117. Bibelots et photographies de Titouan, ouvrier d'ESAT, dans son appartement de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, avril-mai 2021.

d'accumuler des objets divers à l'instar de Titouan. dont les étagères débordent des nombreuses médailles remportées lors de tournois sportifs, de CD-ROM et de cadres photo (photographie 117).

La chambre est le lieu «où l'on peut s'abandonner au rien, au vide, ou à la fantaisie, à la rêvasserie […] où on fout la paix aux gens» (ROUZEL, 2004, p. 11). La chambre est l'endroit où les personnes peuvent aussi éprouver leur sexualité. Dans les FAM et les MAS, les salariés disent fermer la porte lorsqu'ils voient une personne qui semble vouloir se masturber : « On s'adapte sur la sexualité. Par exemple on a un résident, il a 32-33 ans, c'est vrai que quand on rentre dans sa chambre il faut penser à frapper avant. Il découvre son anatomie » (entretien 91). En Lozère, la question de la sexualité se pose particulièrement en foyer d'hébergement où plusieurs résidents ont une relation amoureuse. Les éducateurs expliquent être démunis sur cette question qu'ils définissent comme « tabou ». Ils expliquent la nécessité de mettre en place des formations pour les éducateurs et les accueillis qui n'ont pas conscience des précautions notamment liées aux IST.

Khora, une éducatrice du SAE explique : « Une fois un jeune m'a dit "pourquoi j'aurais besoin de préservatifs je suis à la Colagne !" Dans son esprit il était protégé, tu vois ». Cette anecdote montre que le jeune voit l'institution comme une protection et pointe également l'absence de sensibilisation dans les institutions sur ce sujet.

De la difficulté à faire collectif en CAO et l'absence d'espace à soi

Dans le cas des personnes exilées, l'observation montre une difficulté à faire collectif. Le salon partagé est moins structurant, car les personnes ne mangent pas forcément au même moment. Dans sa thèse (2023, p. 362), Margaux Vérove souligne que l'investissement de ces espaces dépend aussi de la bonne entente entre les hébergés. Dans certaines colocations, j'ai pu observer quelques signes d'appropriations et d'une vie partagée. Dans celui visible sur la photographie 118, on trouve par exemple des télévisions et des manettes pour jouer aux jeux vidéo, ce qui témoigne au moins de moments partagés.

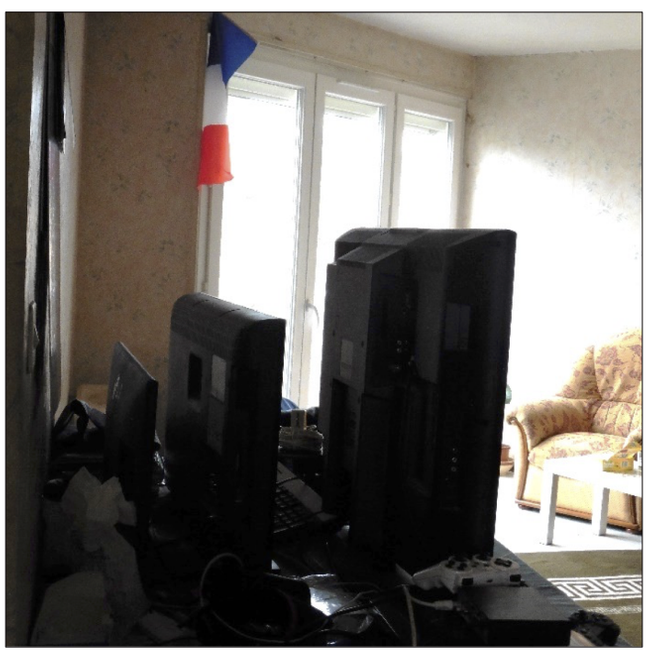

Photographie 118. Salon d'une des colocations du CAO/HUDA.
Photographie Élise MARTIN, janvier-février 2021.

[La photographie prise à contre-jour met en évidence trois écrans au premier plan ainsi qu'une manette de jeux vidéo. Le jeu vidéo rassemble, car il dépasse les distinctions culturelles ou d'éventuels problèmes liés à la langue, autrement dit il est un bon moyen de faire collectif. Le canapé à fleurs des années 1970, comme tous les meubles des appartements transformés en colocation, a été acheté chez Emmaüs pour un prix dérisoire. Près de la fenêtre, les hébergés ont accroché un drapeau tricolore.]

La visite des lieux d'accueil gérés par des associations mandatées par l'État montre que les personnes accueillies n'ont en général pas d'espaces à elles, autrement dit d'espaces intimes. À Marvejols dans les colocations du quartier de Costevieille (CAO/HUDA), les personnes partagent les chambres à deux parfois à trois, en témoignent les différents matelas au sol.

Prendre place dans son logement et refaire famille

Dans le cas des personnes réfugiées, le fait d'avoir son logement permet de (re)faire famille (NEUBURGER, 2000 ; STASZAK, 2001). Son appropriation est une manière de récréer de la stabilité dans un contexte instable. Dans le cas de la famille d'Irina, trouver un logement revient à reconstituer une famille morcelée. Après une errance de ville en ville depuis Nice dans le sud de la

France, la famille avait dû se séparer. La mère et la fille sont restées ensemble tandis que le frère vivait dans une autre ville pour travailler et permettre à sa famille de survivre.

> « Ils ont galéré. Les deux femmes ont pu aller à Toulouse chez une amie. Timur a débarqué à Nîmes. Vaclav et lui ont trouvé le Rhode. Il s'est reposé. Ensuite les gens ont accepté que les deux femmes viennent aussi. Les enfants ont décroché à l'école ou presque. Une fois la situation stabilisée, ça se passe très très bien. Timur a pu refaire le lycée. Il passe le bac. Il bosse à Gedimat le weekend. C'est chouette. »
>
> [Fab et Naïma, entretien 110]

Dans le cas des *réinstallés*, il s'agit aussi de (re)faire famille et de recréer son « territoire familial d'intimité » (Neuburger, 2000), ce que j'ai d'ailleurs pu ressentir en leur rendant visite :

> En arrivant dans la famille [syrienne], il nous faut enlever nos chaussures. Nous les déposons à la porte. En entrant, je note avec attention combien le logement est propre. Cela sent les produits d'entretien. Il n'est pas encore tout à fait personnalisé. Au centre de la pièce trône une grande table. C'est là où nous sommes amenés à boire un thé. En arrière-plan, on ne peut pas louper un immense écran plat qui diffuse les informations en arabe.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 3 février 2021]

La famille qui vivait dans un camp se reconstitue et reconstitue son quotidien, autrement dit elle se retrouve. Le fait qu'il faille enlever ses chaussures avant d'entrer peut paraitre un détail, mais cela montre que la famille reprend des habitudes (enlever ses chaussures pour ne pas salir l'intérieur est en soi une marque de prendre soin de son chez-soi). Les parents servent le thé aux visiteurs comme ils l'auraient fait dans leur maison en Syrie. Mon regard s'est arrêté longuement sur le téléviseur qui se trouve dans le salon. Premier gros équipement acheté par la famille, il consacre et achève son installation. Cet objet de technologie qui constitue un investissement important rassemble la famille comme elle rassemble les colocataires du HUDA (photographie 118). Ici, elle est un élément de familiarité puisqu'elle diffuse (via une connexion internet) des programmes en langue arabe[9]. La télévision, objet de loisirs, mais aussi lien avec le reste du monde, rassure et fédère.

I. A. 4. L'espace domestique comme « vitrine identitaire »

Si l'espace domestique est un espace à soi que l'on s'approprie, il est aussi un espace qui se donne à voir, autrement dit « une vitrine identitaire » (Pinel, 2020). Les personnes accueillies rencontrées sont présentes en France depuis peu de temps et souvent de façon temporaire (demandeurs d'asile ou réfugiés juste arrivés). Les objets, textes, meubles qui connotent une appartenance sont souvent peu nombreux, du moins présents de façon plus lacunaire que chez des personnes immigrées installées de longue date dans un logement.

Affirmer son ancrage

Dans le contexte de la migration, la décoration et les micro-aménagements permettent « d'apporter quelques éléments de sécurité dans un contexte d'incertitude » (Schmoll, 2020). Les affichages, les installations, même minimes, sont les témoignages d'un « être au monde, d'un ancrage » (Aria et Dei, 2016). Les quelques éléments visibles sur les photographies suivantes sont autant d'indices d'une volonté de « marquer d'une empreinte indélébile des lieux qui resteraient anonymes et impersonnels » (*ibid.*).

[9] Plusieurs chercheurs ont travaillé sur le rapport à la télévision et notamment à la langue. C'est le cas dans la thèse de Jordan Pinel (2020, p. 227).



Photographies 119-122. Éléments présents dans des colocations d'hommes exilés au CAO/HUDA de Marvejols. Photographies Élise Martin, 2021.

Dans une des colocations du CAO/HUDA, des colocataires ont accroché un drapeau soudanais (photo 120) sur lequel est scotchée une feuille A4 protégée par une pochette plastifiée où est inscrit en arabe « À bas », slogan des révolutionnaires soudanais. Si les personnes ont fui le régime et la répression, on comprend que les liens avec la lutte persistent à distance[10].

Nombreuses sont les personnes accueillies dans le CAO/HUDA de Marvejols à être musulmanes, parfois pratiquantes. Le calendrier des prières de l'association cultuelle de Marvejols installé dans une colocation permet de connaitre les horaires des prières quotidiennes (photo 121). Non seulement l'affiche permet ici de manifester son appartenance religieuse, mais elle est aussi un moyen de conforter un rituel (la prière) dans un contexte instable.

La façon d'aménager l'espace repas informe également sur l'appartenance culturelle des personnes. Dans la plupart des colocations visitées, les personnes mangent au sol sur des tapis ou sur une vaste toile cirée dépliée à l'occasion (photo 122). Les modes de faire du pays d'origine sont

[10] Sur la question du transnationalisme et les appartenances multiples voir les travaux de Thomas Lacroix (Lacroix 2014 et 2016).

transportés dans le pays d'accueil, ce que montre d'ailleurs aussi Margaux Vérove dans sa thèse sur les CAO (2023, p. 362).

La cuisine, témoin d'un habiter entre-deux (Gonin, 1997)

Les chercheurs en sciences sociales ont montré que les personnes exilées étaient des habitants de l'entre-deux[11]. Les personnes qui arrivent ne sont pas totalement d'«ici», mais plus tout à fait de «là-bas», elles sont «entre» (Schaeffer, 2001).

Plusieurs éléments tendent à montrer cette double appartenance. Le fait d'afficher tantôt un drapeau (photo 120) de son pays d'origine tantôt un drapeau français (photographie 118) montre la quête identitaire dans laquelle se trouve les personnes, tiraillées entre souvenir du pays d'origine (et revendication de cette identité) et volonté de s'ancrer dans le pays d'arrivée. Ces quelques photographies prises dans les cuisines des colocations du CAO/HUDA laissent aussi transparaître une appartenance multiple, du moins un mélange des influences et des ancrages.



Photographies 123 et 124. Cuisine d'ici, plat d'ailleurs, cuisine du CAO/HUDA de Marvejols. Photographies Élise Martin, janvier-février 2021.

La visite des colocations montre une adaptation des pratiques culturelles aux ingrédients trouvés en Lozère. Dans un des appartements, la base de l'alimentation des accueillis est une galette à base de farine. Pour la fabriquer, les personnes utilisent de la farine issue d'un moulin situé à quelques kilomètres (Moulin de la Colagne). Pour protéger les murs de la graisse lorsqu'ils font frire des aliments (beignets, poissons, légumes), les hébergés ont placardé des journaux. Ils ont collé la une du journal quotidien *La Lozère Nouvelle* lu par les habitants du département. Ces «saynètes de cuisine» donnent donc à voir un métissage des identités ou plutôt un bricolage identitaire entre cuisine d'ailleurs et ustensiles d'ici, entre ruptures et continuités (Crenn *et al.*, 2010).

[11] Gonin, dans son travail sur les migrants transnationaux franco-sénégalais, a été un des premiers à penser la migration dans une perspective transnationale. Pour une revue de la littérature sur cette thématique voir la thèse de Jordan Pinel (2020, p. 44).

I. B. Le temps de l'accueil ou l'autonomie temporelle en question

Si l'espace quotidien des personnes accueillies est modelé par le type d'accueil (degré d'institutionnalisation) et le profil des accueillis, qu'en est-il du temps ? Comment se structure-t-il, se découpe-t-il ? Est-il aussi contraint que l'espace ?

Les personnes en situation de vulnérabilité ont pour point commun de voir leur temps quotidien et journalier géré par des tiers (figure 81). Une analyse fine des temporalités montre pour autant que le rythme diffère entre les deux populations. Dans le cas du handicap, le temps est dompté et cadré. Le temps personnel suit le temps institutionnel. Les personnes subissent les « routines organisationnelles, habitudes prises, rituels installés » (Wälti-Bolliger et Fontaine, 2011) au point que celles-ci deviennent aliénantes (voir la « routinité » chez Lefebvre et Régulier, 1992). Dans le cas des personnes exilées, le quotidien est peu rythmé et moins routinier dans le sens où il est moins répétitif[12]. Le temps n'est pas confisqué par une institution, mais pris en charge et modelé par des acteurs extérieurs (travailleurs sociaux, bénévoles), donnant un caractère composite au rythme. Bien que les rythmes quotidiens diffèrent, je montrerai que les personnes ont pour point commun d'avoir peu de temps à elles et pour elles, au sens d'un temps libre, libéré des contraintes ou véritables temps à soi.

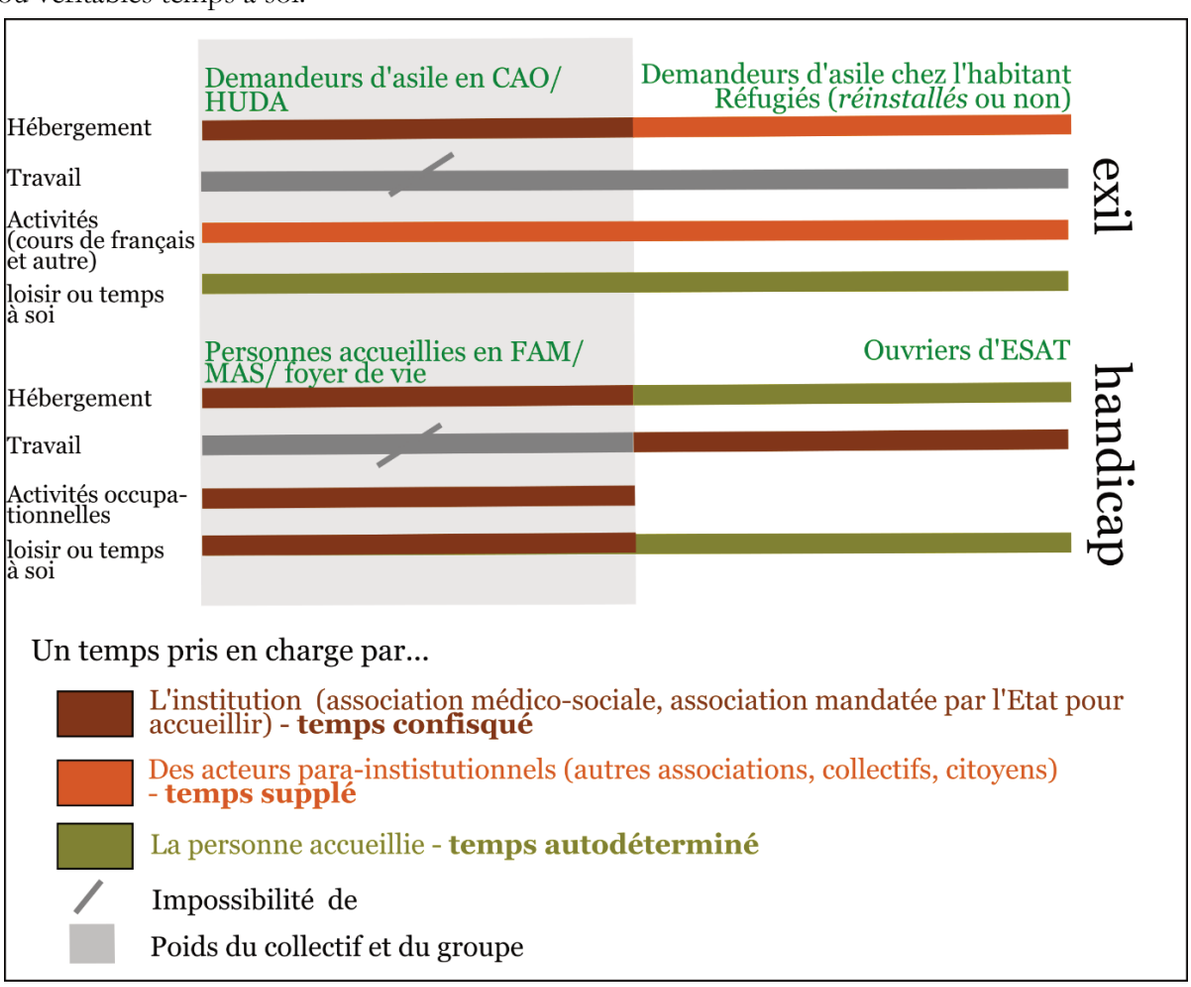

Figure 81. Frises comparatives des différents temps quotidiens des accueillis.
Réalisation Élise Martin, 2022.

[12] Si le temps des personnes en situation de handicap est peu questionné par les chercheurs en sciences sociales, celui des personnes exilées l'est plus. Les travaux de Carolina Kobelinsky, fondateurs en la matière, ont été repris par des géographes comme Margaux Verove ou Rafik Arfaoui.

I. B. 1. La routine ou le rythme monopolisé par l'institution

Le rythme des personnes dans les établissements pour adultes en situation de handicap se calque sur le rythme de l'institution. « Un espace institutionnel total est un milieu dans lequel la totalité des activités des individus qui s'y trouvent se déroule dans un même endroit pour un temps prolongé » (FISCHER, 2011).

Tenir le temps

Le quotidien des personnes en situation de handicap est rythmé par l'institution, comme le signalent les très nombreux plannings et emplois du temps placardés aux murs des bureaux des éducateurs, des salons des hébergements collectifs et même dans les chambres des appartements individuels des résidents. L'emploi du temps est un cadre de référence commun et permet à l'institution de tenir. Les emplois du temps sont destinés aux professionnels[13] comme le montre la photographie 125. Ils croisent différentes activités de l'institution : les temps de travail (travailleurs d'ESAT), les activités éducatives, de rééducation, de loisirs, les rendez-vous médicaux et permettent de savoir qui fait quoi en temps réel. Les emplois du temps sont aussi destinés aux résidents, à l'instar de ceux qui régissent la vie collective comme les tâches ménagères. Enfin, ce sont aussi des documents personnalisés, à l'instar de ceux qui sont accrochés chez des personnes qui vivent seules dans leur appartement (photographie 126).

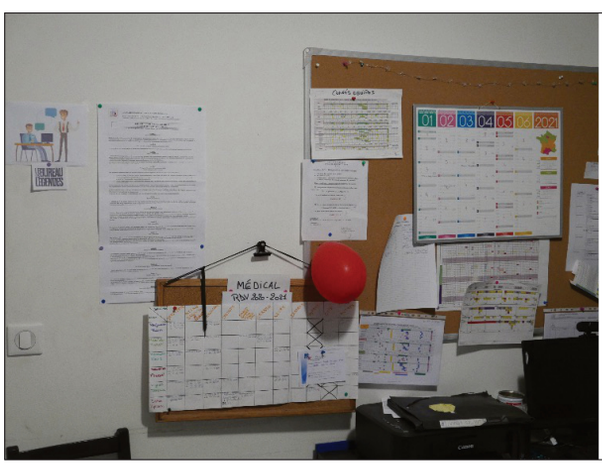

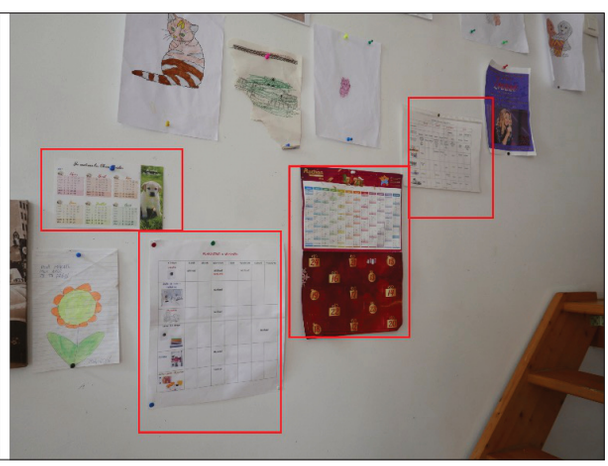

Photographie 125 (à gauche). Des emplois du temps en guise de décoration dans le bureau des éducateurs MAS enquêtée en Lozère. Photographie Élise MARTIN, mars 2020.

Photographie 126 (à droite). Mur entre le salon et la mezzanine qui abrite la chambre de Vincent parsemé de pas moins de quatre calendriers ou emplois du temps*, Saint-Jean du Gard. Photographie Élise MARTIN, mai 2021. [* un emploi du temps concernant les repas, un emploi du temps concernant les tâches ménagères et leur fréquence]

L'emploi du temps des personnes déficientes intellectuelles est fourni et plein. Qu'elles travaillent ou non, les immersions montrent que les journées sont rythmées et remplies (voir annexe 9a). L'ESAT rythme le quotidien des ouvriers qui travaillent cinq jours sur sept (voir annexe 9a). Les travailleurs disent d'ailleurs avoir des difficultés à tenir la cadence, notamment à Marvejols où le travail en ESAT possède une dimension industrielle, comparé aux Cévennes (voir chapitres 4

[13] Les conflits entre salariés concernent d'ailleurs souvent la question des plannings. L'organisation des temps de l'institution et notamment des temps de travail est un enjeu important des structures spécialisées.

et 5). Les journées des résidents de structures médicalisées sont, elles, avant tout rythmées par les repas pris à heure fixe sur chacune des unités, dans les salons ou salles à manger (annexe 9b).

Du rituel apaisant au rituel aliénant, du quotidien à la quotidienneté

La vie en institution est scandée par une série de rituels qui se transforment en routine. Cette routine est ambivalente, elle traduit à la fois une sécurisation et une aliénation. Elle permet le « maintien d'un sentiment de confiance, une sécurité ontologique » (Giddens, 1987, p. 33, 85 et 109) et est bénéfique pour les personnes avec une déficience intellectuelle qui ont besoin de repères spatio-temporels. L'angoisse et la peur de l'incertitude sont en effet des traits communs aux résidents rencontrés dans les deux terrains.

Dans la MAS enquêtée par exemple, chaque résident possède son petit emploi du temps avec des photographies qui permettent de se repérer entre les jours de la semaine (photographie 127). Quand elle a un doute, la personne peut venir dans le bureau des éducateurs pour le consulter.



Photographie 127. Un emploi du temps à scratch avec des photographies pour se repérer dans le temps, MAS enquêtée. Photographie Élise Martin, mars 2020.

Les photographies sont des repères visuels importants pour les personnes qui ont tendance à demander plusieurs fois par jour quelle sera l'équipe éducative le lendemain et le surlendemain. Pour les rassurer, les équipes placardent dans les couloirs des lieux d'hébergement des plannings avec les photos des salariés (annexe 9e).

Sans cette routine, certains perdent toute notion du temps. Les ouvriers d'ESAT qui travaillent au SAVS sont aussi concernés, comme l'explique Mathilde, une salariée du SAVS de Saint-Jean-du-Gard :

> « Christophe ça fait presque un an qu'il est au SAVS. Il a mis du temps à arriver ici. Il était aux apparts et on l'a un peu forcé (il ne voulait pas être suivi par le SAVS). Il ne voulait pas changer son petit quotidien quoi. On y est passé. On met des choses en place. Les apparts c'est quotidien. Ils mangent aux apparts, ou alors c'est l'éduc qui va aux apparts. On a dit qu'on allait pas aller tous les jours chez lui, s'assurer qu'il a bien mis son repas au frigo. Oui des fois j'arrive chez lui, son steak haché a dû rester deux jours dehors. Il va bien. Quand je le vois, je lui dis. Je trouve qu'il va bien. On a mis en place un planning très carré. C'est pour ça qu'hier il m'a appelé. Il m'a demandé s'il prenait sa douche. À la fin de la journée avant le repas il y a douche. Sur son planning il

> y a douche, mettre la table, faire à manger puis débarrasser. Il le suit à la lettre et dès qu'il y a un truc qui cloche il appelle. Donc là il s'est rendu compte qu'il a pris une douche le matin. Il se dit que ce n'est peut-être pas nécessaire d'en reprendre le soir. »
>
> [Entretien 86]

Si le caractère routinier et ritualisé du quotidien possède un caractère apaisant pour les résidents, il peut vite devenir aliénant. La répétition linéaire (Lefebvre et Régulier, 1985) est particulièrement prégnante dans les structures médicalisées comme les MAS. Le quotidien est scandé par le lever, les actes de *nursing* (toilettes, change), les repas et le coucher à des horaires relativement fixes (lever et coucher dépend des résidents).

> « Le quotidien en MAS c'est là où y a le plus grand danger de routine. Tu as affaire à des personnes qui ne s'expriment pas et des fois ben tu passes à côté d'elles parce que justement ben tu oublies que dans ce corps y a une âme, y a quelqu'un qui éprouve des émotions, qui ressent des choses. Le fait de doucher quelqu'un puis de discuter avec ton collègue en face de ton week-end, bah ça peut très vite rentrer dans une routine ça.
>
> *Il y a beaucoup de* nursing *dans les structures médicalisées c'est ça ?*
>
> Oui l'accompagnement en général passe par la vie quotidienne. Ça va de celui à qui tu fais la toilette en entier à celui à qui tu dis de mettre son slip à l'endroit. En MAS il n'y a pas beaucoup de changements, tu sais que tu ne les amèneras jamais à l'autonomie. Quelqu'un qui est en MAS il n'ira jamais en appartement thérapeutique. Tu ne le feras jamais travailler. Moi pour expliquer mon métier en MAS j'explique "si je devais être accompagné pour tout dans la vie, comment j'aimerais qu'on s'occupe de moi ?" et j'applique. En gros j'organise la vie ici comme j'aimerais qu'on l'organise si j'étais à leur place. Je suis du genre à rapporter des choses pour faire l'apéro parce que nous dans la vraie vie on fait l'apéro. Je ramène du cidre, du coca, des Curly. »
>
> [Julie, entretien 77]

Ces quelques mots de Julie mettent en évidence la difficulté à sortir d'un rythme aliénant. La professionnelle explique qu'il y a peu de changements dans le déroulé des journées. Celles-ci se suivent et sont marquées par des soins récurrents (*nursing*). Son anecdote autour de l'apéritif montre qu'elle essaie par des micro-actions d'apporter un peu de variations.

I. B. 2. Le temps suspendu des exilés

On a vu que le temps des exilés était un temps incertain (chapitre 8). Les personnes peuvent attendre quelques mois voire des années pour voir aboutir leur demande d'asile. En attendant, elles ne peuvent rien entreprendre ni se projeter. Il n'est par exemple pas possible pour elles de travailler. Les semaines des demandeurs d'asile sont marquées par une absence de rythme. Le peu de rythme existant est celui impulsé par des acteurs para-institutionnels ou des bénévoles.

Présence sporadique de l'institution et absence de rythme

Si l'État contrôle étroitement les demandeurs d'asile, il est paradoxalement peu présent dans le quotidien des personnes hébergées. Les associations mandatées par l'État se trouvent dans les petites villes proches (Alès, Mende) si bien que les travailleurs sociaux viennent sur place de manière sporadique. Une travailleuse sociale explique que, lorsque le CAO de Lasalle existait encore, elle effectuait un « circuit » entre les communes du Vigan et Lasalle depuis Alès et passait peu de temps dans les lieux. Le constat est le même à Marvejols. Les travailleuses sociales se relaient et passent plusieurs fois par semaine pour déposer des courriers administratifs, distribuer de l'argent (ADA) ou encore fixer des rendez-vous. Les activités et les occupations sont très

ponctuelles et tributaires du temps administratif (rendez-vous à la préfecture, nécessité d'être disponible pour remplir des papiers et travailler son « récit de vie »). Les plages de temps « sans rien » sont nombreuses et les activités proposées par l'association mandatée par l'État restreintes. Elles se résument à quelques séances de sport au stade de Marvejols ou à Mende (annexe 9c).

La faible présence des associations mandatées par l'État ou plutôt le suivi limité aux questions administratives engendre une absence de rythme au quotidien. Dans le CAO de Lasalle, les jeunes accueillis dormaient le jour et vivaient la nuit, ce qui engendrait des nuisances pour les voisins. Lors de la visite au CAO/HUDA de Marvejols, il n'était pas rare non plus de réveiller certains exilés. L'accueil chez l'habitant ne rend pas le quotidien plus rempli. Les citoyens accueillants travaillent la journée ou sont occupés si bien que la personne est la plupart du temps seule. Les familles en demande d'asile avec enfants ont des semaines plus rythmées car elles sont forcées d'emmener et d'aller chercher leurs enfants à l'école.

Le cas des réfugiés, notamment *réinstallés*, fait exception puisque ces personnes ont un suivi administratif plus resserré. La perspective d'avoir seulement six mois d'accompagnement et « l'attente de résultats » (l'intégration et le maintien dans la ville après les six mois) engendrent un suivi rapproché de la part des salariés. Les passages des travailleurs sociaux sont plus réguliers et les personnes ont pour obligation de se former au français au GRETA de Mende, ce qui structure les semaines. Néanmoins les parents des familles syriennes interrogées ne cachent pas s'ennuyer. Au moment de notre rencontre, ceux-ci n'avaient pas (encore) de travail et disaient trouver le temps long.

Un tempo venu d'ailleurs, quand les acteurs associatifs et citoyens jouent les métronomes

L'analyse de l'emploi du temps des personnes exilées, notamment celles accueillies en CAO, montre qu'il est principalement comblé par des acteurs para-institutionnels et associatifs (annexe 9d). De fait, si l'institution (pour les demandeurs d'asile notamment) s'occupe essentiellement du logement, le reste est délégué à d'autres acteurs.

En Lozère, le temps et les occupations sont pris en charge par des acteurs parapublics et associatifs. Les personnes se rendent à des séances de français données dans la Maison pour Tous ou France Service, deux jours par semaine. À cela s'ajoute une séance donnée par des bénévoles retraitées du Secours catholique. Les acteurs para-institutionnels deviennent des acteurs de l'accueil de premier plan comme en témoigne cet extrait de carnet de terrain :

> Ce matin j'ai rendez-vous à la Maison France Services. Des personnes attendent devant une pièce. Il y a plusieurs personnes que je devine être des bénévoles. Une femme d'un certain âge s'énerve. Elle est stressée elle a peur d'attraper le covid. Les élèves habituels sont là, à savoir les hommes hébergés par la Traverse en CAO/HUDA. Il y a les deux familles de réfugiés syriens et le jeune érythréen suivit par Aurore. La dame peste contre eux en expliquant qu'il y a trop de monde, trop d'élèves. Elle dit ne pas avoir été prévenue par les salariés d'Aurore de l'arrivée de nouveaux élèves.
>
> [Carnet de terrain, 20 janvier 2021]

Cet extrait montre que les cours de français sont des rendez-vous clefs pour les personnes exilées. Faute de cours proposés par les associations mandatées par l'État, les personnes se rabattent toutes sur les cours donnés par des bénévoles.

Dans les Cévennes, les citoyens gèrent tous les pans de la vie des personnes. Ils jouent les métronomes et donnent le tempo de l'accueil. Ce rôle se délite néanmoins du fait d'une fatigue grandissante des membres des collectifs dans le contexte de la crise sanitaire (chapitre 12).

> « Je ne suis pas l'Abbé Pierre, je ne suis pas Sœur Emmanuelle. Moi je ne fais pas du 24 heures sur 24. J'ai un mari, des enfants, des arrières-petits-enfants. Je suis très seule. Je suis fatiguée. Une amie m'a dit me dit "tu en fais trop c'est pour ça que tu as chopé le COVID". Je lui ai répondu "oui, mais si tu ne fais pas qui va faire ? »
>
> [Nadette, entretien 116]

I. B. 3. Les accueillis ont-ils vraiment du temps libre ?

Le temps libre est considéré comme « un temps résiduel, à la marge du temps de travail, résultant d'une simple opération de soustraction » (Pronovost, 2014). Le temps libre ou *free* time laisse la place à des activités considérées comme moins essentielles à la survie quotidienne (Robinson et Godbey, 1999, p. 123-124,). Les personnes accueillies possèdent-elles un temps libre, un temps où « le sujet se repose, où les rythmes sociaux sont mis en veilleuse, et où le sujet peut retrouver son désir, ce qui rythme sa vie au plus profond, [d]es moments où la personne s'abandonne au rien, au vide, ou à la fantaisie, à la rêvasserie, […] [d]es moments où l'on peut se laisser dériver au fil de nos pensées, […] [d]es moments de solitude, où l'on peut s'éprouver en soi comme sujet humain unique et singulier […] [d]es moments où on fout la paix aux gens, [les] moments de re-création » (Rouzel, 2004, p. 11) ?

La comparaison entre les deux terrains et les deux populations montre que si les personnes en situation de handicap ont peu de temps libre au sens d'un temps libéré de l'institution, les personnes exilées, elles, en ont trop. Le temps libre est pour elles plutôt un temps vide et d'ennui.

À la recherche du temps (libre) perdu des personnes en situation de handicap

Chez les personnes en situation de handicap, le temps libre, y compris le temps interstitiel est rarement un temps à soi. Dans les structures avec internat (foyer de vie, FAM, MAS), l'institution est une unité de temps et de lieu. Le temps libéré y est quasiment inexistant. Toutes les activités en dehors des actes nécessaires de la vie quotidienne (se laver, manger, etc.) se font dans l'espace-temps de l'institution (figure 81).

Les personnes qui ne peuvent pas travailler font par exemple des activités dites occupationnelles dans la journée. Celles-ci correspondent à des activités physiques, culturelles (petits ateliers manuels, sorties). Elles ont une visée de divertissement, mais aussi une visée thérapeutique, car elles s'inscrivent dans un cadre de soin et d'accompagnement. On en attend quelque chose de concret à savoir un maintien en santé, le développement de nouvelles compétences.

En Lozère, les activités occupationnelles se font dans un cadre institutionnel strict. L'atelier conte se fait dans une des pièces de la MAS ; l'activité piscine a lieu dans une piscine qui appartient au Clos du Nid et se trouve dans le village. Même les sorties à l'extérieur sont le fait de l'institution (comme les sorties dans des minibus blancs siglés). Dans les Cévennes, y compris pour les résidents de FAM, l'institution fait appel à des intervenants extérieurs, associations ou indépendants comme Marthe Omé qui a longtemps proposé des ateliers de poésie et d'expression. Si le temps est celui de l'institution, les activités occupationnelles sont décloisonnées, ce qui renvoie à un mode d'accueil moins institutionnalisé (voir chapitre 5).

Le paradoxe réside dans le fait que les institutions sont marquées par de nombreux temps morts qui ne sont pas pour autant libérés de l'institution. Comme en maison de retraite, le temps dans certaines structures se dilate (Mallon, 2005), en particulier lorsqu'elles sont médicalisées :

> Le premier jour de mon immersion à la MAS de Saint-Germain du Teil, je suis accueillie par la coordinatrice du secteur activités ou EAVT à 9 heures. Elle m'emmène dans le bureau des éducateurs dudit service. Les éducateurs m'expliquent que nous allons partir à l'activité « maintien en santé » qui a lieu autour de la MAS. Cela consiste à faire marcher les résidents sur les sentiers des alentours. Nous ne partons pas tout de suite[14]. Les résidents des différentes unités arrivent au compte-gouttes. Certains viennent de finir de s'habiller avec le personnel. Certains sont plus en avance que d'autres. C'est le cas d'un résident. Il attend devant le bureau puis rentre à plusieurs reprises, demandant d'aller à la piscine (activité qui est prévue une heure plus tard). Il pose la question plusieurs fois, revient à la charge. Certains éducateurs vont dans les unités chercher les derniers résidents qui doivent venir avec nous. Il s'est écoulé plus de vingt minutes.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 9 mars 2020, premier jour à la MAS]

> J'arrive au FAM sur les hauteurs de Saint-Jean-du-Gard dans la matinée. La structure se trouve cachée dans la forêt à la sortie de la petite ville. Je croise rapidement des éducateurs, mais ils sont tous très affairés. J'en profite pour dialoguer avec la maîtresse de maison. C'est elle qui nettoie, fait à manger, supervise la vie de cette « maison collective ». « Maîtresse de maison c'est quand ça les arrange hein. Sur mon contrat de travail c'est marqué agent d'entretien ». Elle m'explique que dans ce FAM la maitresse de maison est intégrée à l'équipe contrairement à Saumane où elles sont un peu « à part ». La dame tient compagnie à une personne qui finit son petit déjeuner. Les éducateurs tentent de rassembler les quelques résidents qui partent à l'activité piscine. Un des résidents est assis par terre au soleil. Il attend. On m'explique qu'il est en permanence en quête de soleil et qu'il ne veut pas décoller de la vitre. Une autre résidente est très crispée, elle tourne en rond dans la cour en attendant que tout le monde soit prêt pour monter dans le minibus. Une dame fait une crise au moment de monter dans le véhicule. Il faut la prévenir quinze-vingt minutes avant pour qu'elle accepte le changement d'activité et la transition. Tout le monde s'installe dans le bus sauf elle. Les places ne sont pas choisies au hasard il faut réfléchir aux places des uns et des autres. Nous partons à 10 h 30. Il aura fallu deux salariés pour monter la personne en crise dans le minibus.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 3 juin 2021, FAM de Saint-Jean-du-Gard]

Ces différents extraits de carnet de terrain montrent l'inertie du collectif et donnent un aperçu des moments de latence, des « temps suspendus » ou « temps creux » (Rouzel, 2004 ; Lavigne, 2021) dans les établissements qui accueillent des personnes déficientes intellectuelles.

Dans certains cas, le temps creux est encadré. Dans la MAS enquêtée, les équipes ont ainsi reçu des subsides pour créer un « salon d'écoute musicale » (voir photographie 128). Il est pensé comme un espace dédié à la détente avec ses fauteuils rembourrés et vient mimer le salon d'une maison ordinaire.

Le temps libre, un temps vide et dilaté pour les exilés

Les personnes exilées ont beaucoup de temps libre, si on l'entend comme un temps libéré de l'institution, puisque, on l'a dit, la présence des salariés de l'association médico-sociale est souvent relictuelle. Si les personnes ont beaucoup de temps libre (*free time*), il n'est pas forcément synonyme de loisir (*leisure*) au sens d'« épanouissement individuel, recréation de soi » (Pronovost, 2014 reprenant Robinson et Godbey, 1999). En effet, l'analyse montre qu'il est surtout un temps vide,

[14] Ces temps morts ont été compliqué à gérer pour moi. Je ne savais pas si je devais aider les équipes à préparer certains résidents, faire patienter les personnes déjà prêtes ou engager un entretien *en attendant*. L'immersion dans des établissements occasionnent de nombreux moments où le chercheur se demande *où se mettre*.



Photographie 128. Le salon d'écoute musicale, un temps de loisir dans l'institution.
Photographie Élise MARTIN, mars 2020.

celui de l'ennui, comme le montre cette descritpion de la vie en CADA tiré d'un article paru dans la *REMI* : «Sous la véranda de l'hôtel social dédié aux exilés […], dans la chambre du CADA, ou dans la salle commune du centre d'hébergement, tous les après-midis, on a l'habitude d'attendre à attendre que le temps passe. Ici, le temps n'est pas de l'argent. On a tout son temps pour attendre. Attendre. Avoir tout son temps. Lorsqu'on a tout le temps son temps, c'est qu'on n'a pas les moyens de le convertir en argent. Le temps est alors dévalorisé, il ne vaut rien. La situation de pauvreté se définit ainsi : le temps est fixé sur la même heure. Rien ne sert de courir après l'horloge, on n'y gagnerait rien » (DESCHAMPS *et al.*, 2020). L'attente du traitement du dossier administratif entraîne un étirement du temps qui se manifeste par l'ennui, «un malaise causé par l'inaction, par l'occupation monotone ou dépourvue d'intérêt. Ainsi, l'ennui peut être décrit essentiellement par l'absence de traits positifs : pas de plaisir, pas de joie, pas de goût, pas de désir, pas d'intérêt...» (KOBELINSKY, 2010, p. 147).

Pour tuer le temps, les jeunes accueillis par l'État en CAO circulent en groupe (de deux à cinq ou six personnes). Ils trainent, à l'image des «gars du coin»[15] décrits par Nicolas Renahy (2005). Si les marches ou balades sont une façon de tuer le temps et d'arrêter de penser (ARFAOUI, 2021, p. 478), ces séquences sont rarement des moments où les personnes se retrouvent seules. Ce ne sont pas à proprement parler des moments de recréation de soi. Dans leur temps libre, les demandeurs d'asile ont aussi une pratique religieuse. Celle-ci est aussi une pratique collective puisqu'ils se rendent quasiment systématiquement à plusieurs à la salle de prière de Marvejols (MOUSSAOUI, 2009).

[15] Ces groupes de jeunes sont parfois vus avec méfiance (voir chapitre 7 sur la question de la cohabitation). Le garçon qui traine est perçu comme un jeune qui s'ennuie et tue le temps mais il est aussi amalgamé au *corner boy* (le dealer ou caïd) (SIMON ET BURNS, 2013).

II. Parcourir et connaître le village et la grande ville

La première partie a donné à voir l'espace-temps contraint des accueillis. Dans le cas des personnes en situation de handicap, la contrainte résulte de l'emprise de l'institution sur tous les pans du quotidien. Pour les personnes exilées, la contrainte est plus insidieuse et moins palpable dans le sens où l'institution est moins visible et son poids plus indirect.

On peut estimer, compte tenu de ce que l'on vient de voir, que les personnes accueillies ont des pratiques de l'espace restreintes. On peut aussi supposer qu'elles effectuent des trajets dans un périmètre très serré et qu'elles fréquentent des lieux peu diversifiés. Le travail d'immersion, les entretiens et le jeu du *memory* ont permis de déconstruire et d'infirmer cet a priori pour les deux populations. Les pratiques spatiales des individus sont diversifiées et font souvent l'objet d'un choix contrairement aux lieux de vie à proprement parler (voir chapitre 8). Les personnes accueillies, si elles ne sont pas natives des espaces étudiés pour la plupart, n'en développent pas moins des connaissances spatiales, des « savoirs ordinaires » (DE CERTEAU, 1990), des « savoirs locaux » (GEERTZ, 1986), des savoirs géographiques « subjectifs et contextualisés » (COLLIGNON, 2005).

Cette partie s'inspire de plusieurs travaux de recherche portant sur les spatialités d'accueillis dans les espaces ruraux, à savoir les travaux de Meddy Escuriet sur l'habiter des personnes cérébrolésées à Clermont-Ferrand, ceux de Noémie Rapegno sur celui de personnes déficientes intellectuelles en région parisienne, ainsi que les recherches de Rafik Arfaoui sur l'espace vécu des exilés dans le Massif central (Ambert, Le Chambon-sur-Lignon) et celles menées par Margaux Vérove en Basse-Normandie. Les entretiens ainsi que le jeu du *memory* ont été d'une grande aide pour comprendre les pratiques spatiales des accueillis. En période de crise sanitaire et de bouleversements des pratiques (confinement, alternance ouverture et fermeture des commerces), les photographies et la *photo elicitation* ont permis de reconstruire des parcours du quotidien. Cette reconstruction spatiale a fonctionné avec les personnes exilées rencontrées et la plupart des personnes en situation de handicap avec une déficience intellectuelle même si cela a parfois demandé des ajustements (encadré 22).

La reconstitution des spatialités des accueillis montre que l'unité villageoise ou le village d'accueil est bien le noyau autour duquel gravitent les individus. Les personnes connaissent bien le territoire de la commune, avec des différences en fonction de leur degré d'ancrage. Leur fréquentation des lieux renforce certaines centralités et en fait émerger de nouvelles. Elles montrent des connaissances géographiques qui excèdent largement les bassins de vie.

Encadré 22. De la difficulté à (re)construire les spatialités des personnes avec une déficience

Questionner les personnes en situation de handicap sur leurs savoirs spatiaux a été particulièrement difficile. Si certaines personnes sont très à l'aise dans l'espace et se repèrent bien, à l'instar d'Axel (photographie 129) qui manipule parfaitement *Google Maps* et a pu me montrer les lieux qu'il fréquente sur son ordinateur, des personnes avec des déficiences plus marquées ont montré des difficultés à se repérer.



Photographie 129. Axel me montrant les lieux qu'il connaît sur *Google Maps*, dans salon du foyer d'hébergement le Rhode. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

Le jeu du *memory* a montré ses limites avec certains résidents des structures médicalisées. Pour accéder à leurs pratiques quotidiennes, j'ai dû faire en sorte que les éducateurs soient présents « en orbite » pendant le jeu et complètent les informations en temps réel. De l'expérience du *memory* auprès des personnes autistes, il ressort qu'elles parviennent à nommer les lieux ou types de lieux et leur fonction (le café/le bus), mais qu'elles ont beaucoup de mal à situer et nommer la commune où ceux-ci sont implantés. Cet extrait d'une partie de *memory* montre les difficultés rencontrées :

> « *[Parc d'Anduze]* Ils ne reconnaissent pas. Je leur dis que c'est le parc d'Anduze. Une des filles me dit qu'elles y vont de temps en temps.
>
> *[Autre carte]* Une des filles dit que c'est l'Estréchure. Je dis que c'est à Saumane, le café. Ça revient un peu à Virginie, mais c'est pas flagrant.
>
> *[Autre carte. Il s'agit de l'épicerie de Saumane]* Virginie dit "ça c'est l'endroit où y a le gaz". En somme elle reconnait un élément, mais n'est pas capable de citer ce que c'est.
>
> *[Autre carte. Il s'agit de la gare d'Alès]* Marielle me dit que c'est la "gare du petit train". Elle fait une confusion.
>
> *[Autre carte. La Maison de santé de Saint-Jean-du-Gard]* Elles ne trouvent pas.
>
> *[Autre carte : magasin Super U]* Elles reconnaissent, mais ont du mal à le situer.
>
> *[Autre carte : l'arrêt de bus de Saumane]* Ça, elles reconnaissent très bien.
>
> *[Autre carte : arrêt de bus de Saint-Jean]* Marielle reconnaît vraiment très bien.
>
> *[Autre carte. Il s'agit des puces à Anduze.]* "Ça, c'est le marché !". Ça a l'air de leur parler. Elles savent me dire que c'est le dimanche. »
>
> [Entretien 140]

II. A. L'unité villageoise, matrice du quotidien

L'unité villageoise est un espace repère pour les personnes rencontrées. Elles y trouvent une forme d'ancrage et d'appui, ce qui se lit à travers leurs pratiques spatiales. Une grande partie des déplacements se bornent aux limites des communes où sont implantés les lieux d'hébergement, à savoir Marvejols et Saint-Jean-du-Gard.

II. A. 1. Des connaissances diversifiées révélatrices de l'ancrage

Les analyses des parties de *memory* montrent une grande connaissance des lieux et surtout une grande diversité dans les lieux fréquentés par les personnes en situation de handicap : lieux publics, lieux marchands divers (du magasin de bricolage au magasin alimentaire en passant par le coiffeur), etc. Les personnes exilées (re)connaissent et pratiquent certains lieux, mais l'enquête montre que ces derniers sont avant tout liés à des achats de première nécessité ou à des besoins vitaux : se nourrir (supermarchés, restaurants) ou obtenir des soins (cabinet médical, hôpital).

Grâce au jeu du *memory* les personnes avec une déficience intellectuelle parviennent à retrouver et identifier facilement les lieux (nommer le type de lieux et son nom lorsqu'il s'agit d'un commerce). Elles reconnaissent un grand nombre de commerce et de lieux de loisir, à l'instar de Maël, suivi par le SAE de Marvejols :

> « *Ça, c'est où ?* C'est l'allée de l'Esplanade Lucien Oziol.
>
> [autre carte] Ça, c'est l'avenue qui fait la jonction avec la rue Droite.
>
> [autre carte] Oh le Trianon de Mende. [il reconnaît le cinéma]
>
> [autre carte] Oh ! ça, c'est la Crouzette, le centre équestre.
>
> [autre carte] La transhumance. Je sais qu'il y en a sur le col de Bonnecombe, y en a à Espalion.
>
> *Tu as déjà assisté à certaines ?* Nan, mais c'est vrai que j'aimerais bien. Je crois que c'est plutôt aux beaux jours.
>
> [autre carte] Ça, c'est le parc des Loups à Sainte-Lucie.
>
> *Tu y as déjà été ?* Ouais j'y suis allé une fois.
>
> [autre carte] Bon ça c'est Bazarland.
>
> *Tu y vas de temps en temps ?* Ouais j'aime bien.
>
> [autre carte] Chez Mimi et Gigi. Une institution.
>
> *Tu y vas souvent ?* Nan pas trop.
>
> *Tu vas à quel bar ?* Le Carré vers la statue d'Henri IV. Vers là-bas. [il montre la direction]
>
> *Tu aimes moins celui-là ?* [autre carte de café] Ouais j'aime pas. »
>
> [Entretien 118]

Cet extrait montre que Maël connaît bien les espaces publics qui passeraient inaperçus pour de simples visiteurs, à l'image de l'esplanade Lucien Oziol. Il connaît le nom de la place et sait la situer. Il connaît bien certains lieux marchands comme les cafés ou encore le cinéma et en cite les noms presque systématiquement. Il connaît également certains cafés, au point de savoir que certains sont ouverts depuis longtemps ainsi que la réputation des gérants (par exemple, « Chez Mimi et Gigi »). Enfin, il exprime des préférences « Je préfère ce bar parce que… », « Je n'aime pas

celui-là parce que… ». La capacité à témoigner de préférences à propos des restaurants et des cafés, mais aussi les supermarchés ressort facilement au cours du *memory*, ce qui montre que les personnes en situation de handicap sont également des consommateurs (voir chapitre 7, sur l'économie présentielle). D'autres *memory*/entretiens avec des ouvriers d'ESAT marvejolais corroborent cette idée :

> *« Dans Marvejols vous faites vos courses où ?*
>
> Leader Price.
>
> *Vous prenez la voiture du coup ?*
>
> Des fois on va aussi chez Carrefour ou Auchan ça dépend des fois. Des fois on change.
>
> *Et est-ce qu'il y a des restos où vous aimez bien aller ?*
>
> Y a L'Europe.
>
> *C'est où L'Europe ?*
>
> Juste en face de Duo Moto là. Juste derrière. L'Europe, ça fait hôtel. Il y a le café de Paris, qui est aussi un bon restaurant. »
>
> [Maxime et Hélène, entretien 120]

> « Moi, si y a un truc que je ne veux pas voir fermer c'est pizza Carnot.
>
> *C'est marrant tout le monde me parle de cette pizzeria.*
>
> Moi c'est un collègue qui m'avait fait connaitre cette pizzeria là-bas. Ils sont vachement bons… Si tu veux, y a un quart qui va à la pizzeria Le P'tit loup, un quart qui va à Fratelli là-bas à la sortie de la ville en allant sur Mende et un quart qui va à Carnot. »
>
> [Jordan, entretien 123]

Les entretiens menés dans les Cévennes avec des travailleurs d'ESAT montrent sensiblement la même chose, à savoir une connaissance fine de la commune, qui témoigne d'un ancrage ancien dans le territoire. Les commerces du centre-ville de Saint-Jean-du-Gard sont presque tous sans exception localisés et reconnus, y compris des commerces non essentiels comme la quincaillerie, les différents coiffeurs, le fromager ou encore le foodtruck qui ouvre sur le parking de la Poste chaque semaine.

Les entretiens menés avec les exilés montrent que ceux-ci ont une connaissance de la commune, toutefois réduite aux lieux essentiels. Les personnes reconnaissent le site de France Services ou encore le cabinet médical ainsi que les lieux marchands où acheter de la nourriture :

> *« Et est-ce qu'il y a des endroits dans Marvejols où tu aimes aller ?*
>
> Euh ouais. Je fais les courses à Leader Price parce qu'à côté de la maison. Ou des fois j'arrive (je vais) à Carrefour.
>
> *Et tu as testé les restaurants ?*
>
> Oui j'ai testé les kebabs, les pizzerias. Je suis sorti avec les amis au restaurant d'ailleurs. J'ai trouvé l'aligot bon.
>
> *Et quand tu vas boire un café, tu vas où ?*
>
> À La Terrasse chez Fatima. Des fois je viens ici manger un kebab [me montre le lieu du doigt). Ou avec les amis français et françaises je viens manger une pizza [Il me montre le lieu à côté du bar Le Globe]. »
>
> [Colas, entretien 145]

Cet extrait d'entretien montre que les personnes sont capables d'évoquer des préférences bien qu'elles résident dans la commune depuis quelques mois. L'extrait montre aussi qu'elles s'offrent de temps en temps un café ou un repas dans un *fast-food* de la commune, prenant progressivement leurs marques dans la petite ville par le biais des loisirs. La diversité des lieux fréquentés augmente avec le temps passé dans le territoire. La partie de *memory* faite avec Irina et ses enfants, réfugiés statutaires habitants de Saint-Jean-du-Gard, montre une grande connaissance de la petite ville par exemple. Les membres de la famille ne connaissent pas seulement les lieux où faire les courses, mais d'autres lieux marchands et non marchands comme les salons de coiffure ou encore des musées (musée des vallées cévenoles Maison Rouge).

Certains accueillis ont ainsi une connaissance pointue de l'histoire des lieux au point d'être des passeurs de savoirs. Cette connaissance montre à la fois la profondeur temporelle de leur présence, mais aussi leur intérêt pour l'histoire de la commune dans laquelle ils vivent :

> « Je sors du SAVS où est suivi Bernard, la soixantaine, travailleur d'ESAT qui vit à Saint-Jean depuis plusieurs dizaines d'années et qui connait l'histoire d'un grand nombre de lieux. J'ai pu le percevoir en jouant avec lui au *memory*. Il se repère très bien dans l'espace et décrit avec beaucoup de précisions les commerces et lieux ressources. Par exemple, il m'a longuement parlé du centre socioculturel de l'Oustal qui a déménagé il y a six ans. D'après lui il s'agit d'une ancienne usine Rica Lewis… Après vérification c'est bien le cas. »
>
> [Extrait de carnet de terrain, mai 2021]

Christophe, un autre ouvrier d'ESAT résident à Saint-Jean-du-Gard, montre une grande connaissance de la commune au point que les accompagnants le qualifient de véritable « encyclopédie ». Lors d'une partie de *memory*, il me raconte des anecdotes et s'arrête longuement sur l'histoire du cinéma de Saint-Jean-du-Gard. « Avant c'était une salle pour remettre les prix de voiture de course. C'est un ancien théâtre. Il y a tous les décors dedans. Si tu regardes bien, dans le cinéma ils ont gardé les fauteuils » (entretien 132). Cet exemple montre que les personnes accueillies possèdent une grande connaissance de leur espace quotidien. C'est tout particulièrement le cas des personnes en situation de handicap qui sont présentes depuis parfois plusieurs décennies dans les communes.

II. A. 2. Lieux renforcés et lieux émergents : « l'effet accueil »

La présence des accueillis et leur fréquentation des communes viennent renforcer des lieux ou participent d'en faire émerger de nouveaux. Certains sont pratiqués par une partie des accueillis, d'autres sont traversés par les deux groupes qui viennent se mêler au reste de la population, à l'image des lieux de culte et des lieux ludo-sportifs.

L'enquête montre que l'église de Marvejols est bien identifiée par les personnes exilées comme celles en situation de handicap. La mosquée, elle, est identifiée et fréquentée seulement par les personnes exilées. À Marvejols, les Afghans accueillis au HUDA/CAO se joignent aux autres musulmans pratiquants dans une salle de prière déjà existante, contrairement à d'autres espaces ruraux isolés où les personnes sont contraintes de créer une mosquée éphémère faute de lieux où prier[16].

Les deux populations accueillies fréquentent également des lieux ludo-sportifs et renforcent ainsi leur caractère central. Les stades et parcs de Marvejols et Saint-Jean-du-Gard sont « des aires de respiration [pour les] habitants [et] favorisent des situations porteuses de cohésion sociale »

[16] Margaux Vérove évoque cette problématique pour Baude, près de Saint-Lô (Verove, 2023, p. 418).

(Banzo et Valette, 2006, p. 28 cités par Poulot, 2013). À Marvejols, le stade est fréquenté par les exilés, notamment ceux vivant en CAO, pour jouer au football. Il l'est aussi par les personnes en situation de handicap qui viennent marcher autour avec les équipes éducatives ou s'y affronter lors de rencontres sportives (photographie 130).



Photographie 130. Le stade de Mascoussel, à Marvejols, un espace de rencontre.
Photographie Élise Martin, septembre 2020.

[Le stade de Mascoussel est un espace public ouvert. On débouche sur cet amphithéâtre de verdure au bout d'une promenade aménagée et bétonnée sur les berges de la Colagne. Des jeux, un skatepark et des tables de pique-nique jouxtent le périmètre du stade. Les habitants s'y croisent toute la journée. Les enfants s'y rendent avec leurs enseignants sur le temps scolaire. Les adultes s'y promènent et s'y retrouvent les weekends de match. On y rencontre aussi des touristes qui y voient un lieu où faire une pause à proximité du centre-ville et des chemins de randonnée.]

Les personnes accueillies fréquentent évidemment des lieux déjà centraux mais leur présence génère aussi de nouveaux lieux qui deviennent autant de centralités. C'est le cas du local du SAE, le service extérieur qui accompagne les ouvriers d'ESAT à Marvejols. Il est fréquenté quasi quotidiennement par les travailleurs d'ESAT et s'apparente à un lieu-repère. Si ce bâtiment structure le quotidien des accueillis, il n'est pas connu par les habitants de la ville. Ils voient et savent que des personnes en situation de handicap s'y rendent, mais n'en connaissent pas l'usage, ce qui renvoie à la « vie souterraine » des institutions (Goffman, 1968).

D'autres centralités émergent de façon imperceptible, à l'image d'un tabac de la vieille ville de Marvejols devenu un lieu structurant pour les jeunes hommes accueillis en CAO/HUDA. Le commerce qui propose une borne de recharge Free Mobile est un lieu ressource. Lors de mon immersion sur le terrain lozérien, les jeunes hommes ont découvert la possibilité de recharger leur carte SIM sur la borne, ce qui a engendré de nouvelles circulations vers le magasin. Ici, le lieu existe déjà, mais sa fréquentation par les accueillis lui confère une nouvelle fonction. Le tabac devient ainsi un repère puisqu'il permet de recharger son forfait et donc de communiquer avec ses proches restés dans le pays d'origine.

Cette section a mis en évidence la vaste connaissance qu'ont les accueillis des deux petites villes que sont Saint-Jean-du-Gard et Marvejols. Leurs pratiques spatiales débordent les lieux d'hébergement et de logement, dessinant un quotidien moins contenu et enfermé qu'il n'y parait si on s'en tient à l'étude du lieu d'accueil *stricto sensu*. Leur présence renforce la centralité de certains lieux et en fait émerger d'autres, ce qui permet d'affirmer qu'ils sont des acteurs à part entière — au sens d'habitants — des communes d'accueil.

II. B. Les villes supérieures de la hiérarchie urbaine comme horizon

Les accueillis possèdent des pratiques de mobilités qui excèdent la commune où ils vivent. Dans les Cévennes, les parties de *memory* permettent de dire que les personnes fréquentent les villes supérieures de la hiérarchie urbaine situées sur une même ligne de bus et de train, à savoir Anduze et Alès. Dans l'ouest lozérien, elles fréquentent les communes proches de Marvejols, dans le cas des personnes en situation de handicap principalement dans le cadre de loisirs, mais sont surtout attirées par Mende.

II. B. 1. Anduze et Alès en ligne de mire



Photographies 131 et 132. Fontaine et parc d'Anduze, commune située entre Saint-Jean-du-Gard et Alès reconnue et fréquentée par les personnes en situation de handicap accueillies à la Pradelle.
Photographie Élise Martin, mai 2021.

Dans les Cévennes, les mobilités des accueillis suivent la vallée de Saint-Jean-du-Gard. Le jeu du *memory* montre que les personnes accueillies connaissent bien la ville d'Anduze, notamment les personnes en situation de handicap. Elles reconnaissent les places qui abritent différentes fontaines (photographie 131), sa halle couverte et plusieurs cafés. Les résidents connaissent aussi très bien le parc public de la petite ville (photographie 132). Certains viennent y faire des entraînements d'athlétisme toutes les semaines. La petite ville est aussi le lieu de rendez-vous médicaux réguliers pour certains résidents, notamment au CMP. Ils sont plusieurs enfin (ouvriers d'ESAT ou résidents de FAM) à m'expliquer se rendre aux puces qui ont lieu le dimanche sur un parking de la petite ville. La ville d'Anduze est également fréquentée par les personnes exilées, mais dans une moindre

mesure. Elles s'y rendent surtout pour effectuer des pleins de courses dans le magasin discount[17] qui se trouve à l'entrée de la commune.

Si Anduze est fréquentée surtout par les personnes en situation de handicap, la ville connue et reconnue par les deux populations est Alès, ville qui commande les Cévennes gardoises. Les personnes en situation de handicap y pratiquent des activités de loisirs comme la piscine. Durant les parties de *memory*, la plupart reconnaissent la gare routière et la gare de la ville, passages obligés pour circuler dans le département et en dehors, notamment pour rentrer voir sa famille. Certains montrent même un attachement tout particulier à cette ville. C'est le cas de Bernard, ouvrier d'ESAT qui est suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard. Durant notre entretien, Bernard a tenu à me parler longtemps de la ville dont il se souvient très bien puisqu'il y a grandi :

> *« Ça fait longtemps que vous êtes à la Pradelle ?*
>
> Ça va faire trente ans si je compte bien. J'y suis arrivé en 1987 quand France Telecom a fermé. J'y étais serveur avant. Je réapprovisionnais le buffet alimentaire qui était à la disposition des clients qui venaient manger à Alès, 10 rue de la Clarisse. Anciennement Minoterie M., bien connue de ma mère.
>
> *Bernard, vous avez grandi à Alès ?*
>
> Je suis né là-bas oui et j'ai grandi là-bas.
>
> *Vous avez de la famille ?*
>
> Je n'ai plus ma mère, décédée en octobre 2019 et j'ai plus mon père qui est mort. Comme famille j'ai ma sœur Odile, mes cousins, neveux, nièces et une seule tante en vie, Nadette. Je ne la vois quasiment jamais.
>
> *Qu'est-ce que vous aimez faire en dehors du travail ?*
>
> Me reposer chez moi. M'occuper chez moi. Faire les courses. Faut manger tous les jours.
>
> *Vous allez votre famille de temps en temps ?*
>
> Oui je vais à Alès les vendredis de la semaine 1 et de la semaine 3 et les vendredis de la semaine 2 et 4 je suis avec le SAVS. Je vais voir ma sœur Odile. Parce que depuis le décès de ma mère, il n'y a qu'elle qui m'accueille. J'aime bien y aller parce que je vois ses deux chats. J'y vais avec le car qui va à Alès. J'arrive là où s'arrête tous les cars [il sait reconnaitre la photographie de la gare routière d'Alès) et de là je vais à pied là où y avait anciennement Richard Ducros[18] et là où il y a actuellement le cimetière d'Alès. J'ai l'habitude de passer par là quand je vais la voir. Je prends rue de la Combe Julliard qui m'emmène directement où habite ma sœur Odile.
>
> [Entretien 134]

Si l'attachement de Bernard à Alès transparaît dans l'entretien, il se manifeste aussi à travers sa pratique artistique. La photographie page suivante représente le crassier qui domine Alès au Nord et qu'il a tenu à dessiner lors de son atelier hebdomadaire d'art-thérapie (photographie 133).

Alès est aussi une ville structurante pour les personnes exilées. Elles s'y rendent pour acheter de la nourriture *halal* puisqu'aucun des commerces de Saint-Jean-du-Gard n'en propose. Les familles s'entraident pour s'y rendre. « On y va avec le bus. On mange de la viande *halal* donc on est obligé d'aller à Alès. On emmène Irina aussi. Si on va à Lidl on lui téléphone aussi. C'est

[17] Les déplacements en milieu rural liés à la recherche de magasin discount sont notifiés par Margaux Vérove dans sa thèse (2023, p. 205).

[18] Bernard fait ici référence à un haut-lieu de l'histoire industrielle d'Alès, une ancienne usine située sur une route qu'il a beaucoup empruntée. Longtemps en friche, le site est aujourd'hui reconverti.

dommage Irina est timide elle n'ose pas demander, elle ne veut pas déranger » (entretien 151). Au-delà de l'entraide, ce covoiturage pour acheter des produits halals peut être vu comme une façon de reconstruire une forme de communauté (Gardesse et Lelévrier, 2021) et de s'ancrer dans le territoire d'accueil.

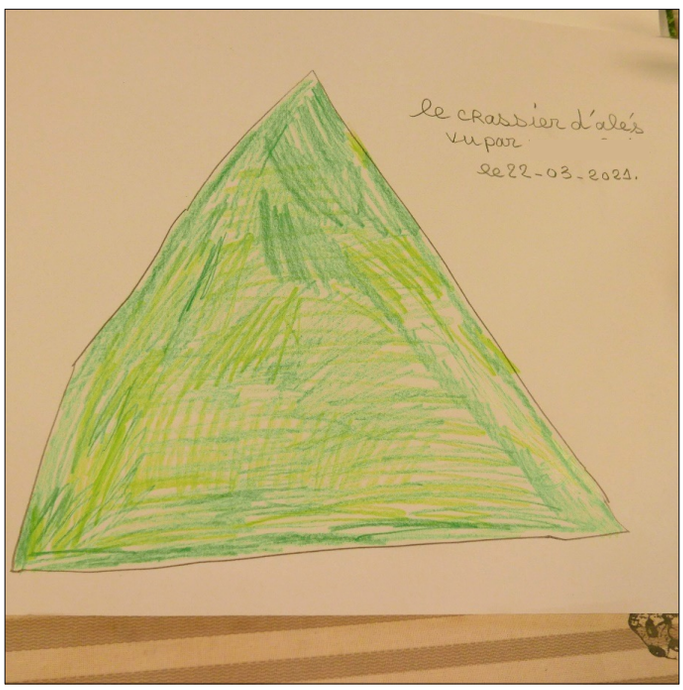

Photographie 133. Dessin de Bernard réalisé en atelier art-thérapie effectué quelques semaines avant notre entretien. Photographie Élise Martin, mai 2021.

II. B. 2. Des villages proches à la ville de Mende

En Lozère, les personnes fréquentent les villages situés autour de Marvejols, notamment les personnes en situation de handicap lors des temps de loisir institutionnalisés. Elles se rendent par exemple à la piscine de Saint Germain-du-Teil (piscine associative), dans une association de tir à l'arc à Chirac, au golf adapté de La Canourgue ou encore au centre euro-méditerranéen de Montrodat qui dispose de nombreux équipements (chapitre 5).

Les parties de *memory* montrent que les deux populations accueillies se rendent à Mende. Les personnes en situation de handicap s'y rendent principalement pour des rendez-vous médicaux, en plus des loisirs. Durant le jeu du *memory*, elles reconnaissent souvent l'Hyper U de Mende, mais aussi la médiathèque et le cinéma. Les parties de jeu montrent que les personnes exilées se rendent à Mende pour un suivi juridique ou encore médical. C'est le cas des réfugiés *réinstallés*, comme l'explique cette travailleuse sociale : « Au début quand ils arrivent y a beaucoup de trajets à Mende à faire. Ils font un petit check up à l'hôpital, il y a plein de choses à régler. Une des familles a bien accroché avec un médecin de l'hôpital de Mende qui est Syrien[19]. Il a expliqué qu'il faudrait peut-être qu'une des petites filles soit suivie par le CMP (Centre Médico-Psychologique) » (Louisa, entretien 73). Une fois les papiers obtenus les allers-retours vers Mende s'intensifient encore, comme l'explique Colas, Colombien ayant obtenu une protection internationale :

[19] Les médecins étrangers sont plus nombreux dans les campagnes françaises et hôpitaux de périphérie que dans les grandes villes.

Comment tu te déplaces ?

À pieds, en vélo. Parce que je n'ai pas de voiture. Il faut pouvoir conduire, mais je n'ai pas de permis de conduire.

Tu veux le passer ?

Oui je vais passer le Code de la route. Il me manque le titre de séjour parce que le récépissé ce n'est pas valable. J'ai fait des formations civiques à Mende. Et déjà j'ai fait le CIR, le Contrat d'Intégration Républicain. J'ai passé les tests de français tout ça.

Là vous allez à Mende en bus ?

Oui. Ou je fais le trajet avec quelqu'un qui a prévu d'aller là-bas.

[Colas, entretien 145]

Il est à noter que les personnes exilées se rendent aussi à Mende pour les loisirs, mais de façon moins régulière[20] que les accueillis du Clos du Nid.

Les mobilités des personnes exilées et en situation de handicap ont une certaine épaisseur, que traduit leur connaissance parfois fine des territoires d'accueil. Si leur lieu de vie quotidien (hébergement, logement) est marqué par des contraintes spatiales fortes, les personnes se déplacent régulièrement dans et autour de la commune où elles vivent.

III. Accompagner, un rapport intermédié à l'espace

L'étude des usages et pratiques spatiales des personnes accueillies montrent qu'elles sont souvent entourées d'un tiers. Leurs trajets réguliers et déplacements passent souvent par l'accueillant ou se font avec lui. Ce dernier intervient voire intercède (Vinot et Vivès, 2014) dans les pratiques de mobilités, ce qui revient à se demander : la relation d'accompagnement revient-elle à libérer ou à contraindre dans et par l'espace[21] ?

Dans cette partie il s'agit donc de penser l'accueillant non pas comme un intermédiaire ponctuel mais comme un acteur présent au quotidien qui ferait le lien entre la personne et son environnement (Baillergeau, 2008 ; Legros, 2011). La première section montre que l'espace rural rend les personnes dépendantes des accompagnants. La seconde montre que ces derniers facilitent aussi le lien entre les personnes et leur environnement et participent d'une certaine manière à agrandir le champ spatial de leurs expériences mais aussi à ce qu'ils s'émancipent.

III. A. Un encadrement des mobilités forcé par le cadre rural

Dans le cas du handicap, l'encadrement des transports est lié au caractère rural de l'espace, mais aussi à un souci d'efficacité et de rationalisation des déplacements. Cette tendance est particulièrement prégnante dans le bassin de Marvejols où les ESAT sont isolés dans des villages satellites. Aucun bus n'effectue de liaison entre le centre-ville de Marvejols et la zone industrielle où se trouve l'ESAT pôle bois ou encore entre le centre-ville et les ESAT périphériques de Palhers,

[20] J'ai eu l'occasion d'accompagner des demandeurs d'asile du CAO/HUDA à une séance de sport organisée par un coach payé par l'association gestionnaire au stade de Mende. Ces séances étaient épisodiques. Les accueillis de Marvejols se démobilisaient parfois à l'idée de faire quarante-cinq minutes de route pour s'y rendre.

[21] « L'accompagnement tend ainsi à se constituer comme un espace d'oppositions et de contradictions, voire d'ambiguïtés et d'ambivalences » (Paul, 2007).

La Valette ou Bouldoire. Les personnes sont donc amenées en minibus sur les différents sites, à l'exception de quelques personnes qui viennent en voiture ou mobylette. Cette maîtrise des flux permet à l'institution de gagner en efficacité. Si les travailleurs venaient par leurs propres moyens, il y aurait de nombreux retards et donc *in fine* une baisse de la productivité et de la rentabilité des sites de production (sur cette logique, voir le chapitre 5). Cette rationalisation va néanmoins à l'encontre de l'autonomisation des individus. L'institution préfère ici « faire pour que faire avec » (PRIMERANO, 2019).

Dans les Cévennes, les déplacements des ouvriers d'ESAT sont moins encadrés qu'en Lozère du fait d'une meilleure desserte en transport en commun. Les ouvriers empruntent un bus quotidien de la région Occitanie pour se rendre à Saumane, dans les Hautes Cévennes (photographie 133). Les équipes s'adaptent aux personnes, notamment celles qui ont des troubles du comportement. Une voiture-balai suit tous les jours le bus et les prend en charge. Les équipes « font avec » plus que « pour », dans l'idée de s'adapter aux fluctuations comportementales des personnes. Ce dispositif est inclusif, car il permet aux personnes d'emprunter les mêmes moyens de transport que les habitants de la vallée. Il est aussi rendu possible par le petit nombre de travailleurs d'ESAT et la concentration du travail sur un seul et même site (contre quatre en Lozère).



Photographie 134. Le bus de la région Occitanie sur la route qui remonte vers les Hautes Cévennes depuis Saint-Jean-du-Gard, depuis la voiture-balai pour l'ESAT.
Photographie Élise MARTIN, avril-mai 2021.

Dans le cas des personnes exilées, les déplacements sont encadrés mais moins cadrés ou routinisés que dans le cas du handicap. L'emploi du temps est bien plus lâche, moins régulier et les déplacements plus ponctuels et imprévisibles. En Lozère, l'association qui s'occupe des personnes exilées en HUDA les transporte peu. Lorsque c'est le cas, les travailleurs sociaux utilisent leur propre voiture. Cela arrive quand il n'y a pas de bus correspondant à l'horaire d'un rendez-vous ou encore pour un rendez-vous médical. Dans le cas de l'accueil citoyen, les membres du collectif prennent en charge quotidiennement les allers-retours ce qui accentue la fatigue des bénévoles (voir chapitre 12).

La sortie de la vulnérabilité et l'obtention des papiers n'impliquent pas forcément une simplification des déplacements. Les personnes réfugiées mettent du temps à obtenir le permis de conduire et n'ont souvent pas les moyens d'acheter une voiture. Les problèmes de mobilité persistent et ralentissent l'accès à l'autonomie :

> « Les gens prennent le bus. Au début c'est plus les hommes qui allaient au cours de français à Mende, pas les femmes, car il fallait gérer les enfants à la sortie de l'école. Ils prenaient le bus le matin tôt et tard le soir. La mère de famille apprend elle le français via YouTube, mais elle n'a suivi aucun cours de français obligatoire. Comment veux-tu qu'on enclenche l'insertion professionnelle comme ça ? Il faudra bien qu'elle les fasse un jour ces 600 heures. Elle ne pourra pas travailler sans. Les cours c'est trois jours par semaine à Mende. Ok, le GRETA s'est adapté. Ils donnent les cours de février à juin sur Mende et de février à décembre sur Marvejols. Souvent les gens suivent six mois les cours quand c'est dans leur ville, et après abandonnent. Il faut une heure de bus au moins pour aller à Mende. On a demandé des rendez-vous avec le GRETA mais ils n'ont jamais répondu. On a fait remonter ça à DDCSPP, ça n'est pas remonté. J'ai l'impression de ne pas être entendue »
>
> [Louisa, entretien 73]

Les déplacements des personnes accueillies hors du périmètre communal ne peuvent s'effectuer à pied. Elles prennent les transports en commun mais font rapidement le constat que les horaires sont particulièrement restreints. Les associations du champ du handicap ont tendance à pallier ces manques en proposant leur propre moyen de transport, ce qui ralentit le processus d'autonomisation des accueillis. Les personnes exilées, elles, se disent découragées par le peu de bus (faible rotation) mais aussi la distance qui les sépare des villes que sont Alès et Mende. Elles abandonnent souvent l'idée de se déplacer ou se voient obligées de dépendre d'un tiers.

III. B. Ouvrir l'espace à l'autre

Les accompagnants sont aussi des acteurs qui ouvrent le champ des possibles spatiaux à l'autre. Les éducateurs, les citoyens-accueillants mais aussi les membres d'associations qui intègrent les accueillis, sont des passeurs dans le sens où ils favorisent leur découverte du territoire et les aident à y trouver une place.

III. B. 1. Commencer par aller voir la vue

Le chapitre 2 a montré que les territoires étudiés se trouvaient au milieu d'un environnement remarquable. Les salariés ou les bénévoles n'hésitent pas à emmener les personnes découvrir les panoramas ou autres curiosités géologiques souvent situés à proximité. Monique, hébergeuse d'Anis raconte :

> « J'ai emmené Anis et un copain sur la corniche là-bas (corniche des Cévennes) et on a fait les cours dans les bois. "Ça, c'est un arbre", et ils me disaient le nom dans leur langue. Ça a accroché de suite. Ils étaient estomaqués parce pour eux l'image de la France, c'est Paris, *Plus belle la vie*… Ils n'imaginaient pas du tout la campagne en France. On a visité les grottes de Trabuc aussi. C'est beau. Anis était émerveillé ».
>
> [Monique, entretien 113]

Cet entretien est particulièrement intéressant car il montre la façon dont les personnes accueillies habitent progressivement le territoire dans sa dimension multidimensionnelle, rappelant

les propos d'Olivier Lazzarotti qui explique qu'« habiter n'est pas seulement pratiquer », mais aussi « trouver les mots, les images, les sons » (Lazzarotti, 2014, p. 11).

Les personnes qui accompagnent les personnes en situation de handicap les emmènent aussi découvrir les environs. Une éducatrice d'un FAM de Saumane en témoigne :

> « Selon avec qui je travaille le vendredi, on part faire un pique-nique. On préfère faire ça plutôt que de s'enfermer, de manger en intérieur. Quand je tourne le vendredi matin avec ma collègue, on va pique-niquer au bord de l'eau. Vendredi on est monté au Col de Salidès[22], derrière l'Aigoual »
>
> [Entretien 91]

Dans la MAS enquêtée en Lozère, les personnes polyhandicapées maintenues dans des fauteuils adaptés sont par exemple emmenées en minibus faire un tour sur les pentes de l'Aubrac ou sur des petites routes alentour. Elles ne descendent pas nécessairement du véhicule et profitent simplement de la vue, ce qui les apaise (voir chapitre 11). Les personnes qui accompagnent les personnes en situation de handicap ou exilées leur ouvrent ainsi des possibles géographiques en commençant par leur faire découvrir ou redécouvrir des espaces proches (photographie 135).



Photographie 135. Petite route proche de la MAS Aubrac offrant une vue dégagée sur le nord-est du département, à Saint-Germain-du-Teil. Photographie Élise Martin, octobre 2020.

III. B. 2. « Le département je l'ai découvert avec le foot »

L'inscription des accueillis dans des associations leur permet aussi de découvrir le département. Les jeunes hommes accueillis en CAO sont par exemple investis dans les clubs de foot locaux. Ils partent avec les membres de leurs équipes disputer des matchs le weekend ou lors de tournois, ce qui est l'occasion d'agrandir leur champ des possibles spatiaux. Ces extraits d'entretien montrent que les personnes se déplacent en Lozère, mais aussi plus loin dans toute l'Occitanie :

[22] Le col de Salidès se trouve au-dessus du village de Saint-André-de-Valborgne, à la limite entre Gard et Lozère.

> « Le département je l'ai découvert avec le foot. C'est ma troisième saison à Marvejols. On tourne beaucoup, tous les dimanches tous les weekends. L'année dernière on jouait avec les équipes de Nîmes, on jouait dans le Gard. Ça m'a permis de découvrir le coin. »
>
> [Entretien 143]

> *« Est-ce que vous bougez avec l'équipe de foot ?*
>
> Oui, oui, oui, je connais toute la Lozère, une grande partie de l'Occitanie. L'année dernière j'ai joué la Coupe d'Occitanie. Je connais Montpellier, Nîmes, Alès, Valdonnez, Villefort. Cette année je vais jouer la coupe de l'Aveyron. Déjà je connais tout l'Aveyron aussi. Je connais déjà bien la région. »
>
> [Colas, entretien 145]

Le sport est aussi un moyen pour les personnes en situation de handicap de découvrir le département. Nombreuses sont les personnes interrogées à parcourir la Lozère grâce au Comité de sport adapté, qui est particulièrement actif[23]. L'extrait d'entretien qui suit montre que les personnes en situation de handicap ne pratiquent pas uniquement de loisirs dans le cadre fermé des établissements. Le comité de sport adapté (chaque département en possède un) permet aux personnes d'expérimenter plusieurs sports, mais aussi de participer à des séjours de vacances :

> « Les manifestations sont organisées partout sur le territoire. Une journée à Meyrueis, une journée à Florac, deux journées vers Langogne. Vers Langogne, on va faire une randonnée autour du lac de Grandrieu par exemple. Ici ce qui marche bien c'est la randonnée, les journées multisports. Ils aiment bien. La pétanque fonctionne bien, le tir à l'arc, le cross aussi. Toutes les activités sportives sont praticables par tout le monde. En plus du loisir, on organise des séjours adaptés en Lozère au complexe euro-méditerranéen, mais aussi des séjours à la mer à la Grande Motte et un séjour neige au Lioran. Sur un séjour neige, on a d'habitude soixante-dix participants et trente accompagnateurs. C'est les établissements qui viennent avec le propre encadrement dans ce cas. »
>
> [Entretien 39]

III. B. 3. Partir plus loin et s'extraire du quotidien

Tous les résidents en situation de handicap rencontrés, presque sans exception, partent en vacances. Ils partent avec leur famille (une minorité), avec leur structure habituelle ou dans le cadre de séjours dits adaptés, à savoir organisés par des associations ou des entreprises privées. Ceux-ci ont lieu en Occitanie, dans d'autres régions et dans d'autres pays. Les personnes autonomes sont celles qui partent le plus loin. À la question « Es-tu déjà parti ? », Bastien suivi par le SAVS cévenol liste un grand nombre de destinations : « J'ai fait plusieurs destinations. Barcelone, Lisbonne, Florence, Sienne, Pise, Rome, Poitiers, le Vercors, les Pyrénées, la Côte d'Azur… » (entretien 133). C'est aussi le cas de plusieurs personnes suivies par le SAE de Marvejols, à l'image de Max, dont chacun des voyages a fait l'objet d'un album (voir photographie 136).

En comparaison avec les personnes en situation de handicap, les personnes exilées n'ont en général pas la possibilité de partir très loin. Pour autant, certaines familles parviennent à partir en vacances grâce aux réseaux de solidarité. Vaclav et sa famille vont ainsi régulièrement à Uzès grâce au réseau de connaissances que le père de famille a créé dans les Cévennes. « Parfois on va là-bas,

[23] Chaque établissement possède un éducateur référent sport adapté à l'image de celui qui encadre les marches autour de la MAS enquêtée en Lozère (voir chapitre 11). Le sport adapté a été rendu visible par les Jeux paralympiques. La Boccia est par exemple très pratiquée par les personnes avec une déficience intellectuelle, notamment des structures visitées en Lozère



Photographie 136. Max, ouvrier d'ESAT à Marvejols, me montre ses albums photo. Photographie Élise MARTIN, septembre-octobre 2020.

il y a une grande piscine, des chevaux, des chiens. Pour les enfants, c'est le paradis » (Vaclav, entretien 151).

* * *

Ce chapitre a permis de montrer l'épaisseur de l'espace vécu des personnes vulnérables accueillies dans les deux bassins de vie étudiés. Les lieux d'accueil sont marqués par une fermeture et des contraintes spatiales indéniables. Les corps sont canalisés et obéissent à l'espace-temps institutionnel, en dehors de certains cas assez rares. Pour autant, le travail immersif permet de montrer que les personnes parviennent à s'approprier leur logement dans les interstices. Dans certains cas, elles répondent de fait aux « micropolitiques de l'immobilisation et de la cohabitation [par des] des microrésistances de l'intime » (SCHMOLL, 2020).

L'enquête de terrain montre par contre qu'il est plus difficile d'échapper aux temporalités et aux rythmes de l'institution. Dans le cas des personnes en situation de handicap, le temps est complètement pris en charge par l'établissement au point que les personnes n'ont aucun temps libre, entendu comme un temps libéré. Dans le cas des personnes exilées, le temps administratif agit différemment et les laisse dans un vide temporel tout aussi paralysant.

Les immersions au long cours sur les terrains et dans les lieux d'accueil permettent de dire que les personnes arpentent le territoire en dehors desdits lieux et accumulent des connaissances géographiques, battant en brèche l'idée d'individus statiques et détachés du territoire.

L'analyse fine de l'intermédiation spatiale permet enfin de repenser le rôle de l'accompagnant dans les pratiques spatiales des accueillis, et *in fine*, de comprendre que l'accompagnement porte en lui une ambivalence : une dimension de contrôle, mais aussi d'ouverture spatiale et d'amplification du pouvoir d'agir.

Chapitre 10. Circulation et circularité du *care* dans les espaces ruraux

Le chapitre qui suit questionne la place de chacun dans un système territorialisé du *care* en partant du principe que les acteurs des territoires étudiés sont « tous pourvoyeurs et receveurs de *care* », autrement dit sont « tous dépendants » (Noël-Hureaux, 2015 reprenant Pascale Molinier). Il donne à voir le caractère protéiforme du *care* en s'attardant sur la multitude des pratiques dans lesquelles il s'incarne dans les espaces ruraux. Pour ce faire il s'appuie sur la littérature sociologique et philosophique qui s'inspire des travaux de Joan Tronto (chapitre 1) à l'image des écrits de Marie Garrau et Alice Le Goff qui démontrent que « le *care* correspond à des interventions se déroulant à des échelles différentes et incluant des types d'action distincts, allant de l'action intime sur le corps d'un autre à l'action publique engagée au nom d'une collectivité et médiatisée par toute une série d'institutions et d'individus » (Garrau et Le Goff, 2010). Dans ce sillage, le propos s'appuie aussi sur l'analyse d'expériences professionnelles dans le domaine des soins (au sens de cure), à l'image des travaux de Elisabeth Noël-Hureaux sur le soin infirmier qui rappelle que le *care* est « à la fois une disposition individuelle [et] aussi une activité, un travail orienté vers les besoins humains nécessaires à la vie d'autrui (s'occuper de, prendre soin, aide et accompagnement d'autrui), [autrement dit un travail qui vise à] "apporter une réponse concrète aux besoins des autres"» (Noël-Hureaux, 2015 faisant une synthèse de Tronto *et al.*, 2015).

Comment le *care* en tant que pratique circule-t-il dans les territoires ruraux étudiés ? Les accueillis peuvent-ils devenir des accueillants et, si oui, comment ? Qui occupe quelle place dans le système territorialisé du *care* ?

La première partie du chapitre tente de croiser *care*, circulation et ancrage en poursuivant l'analyse menée autour des parcours des accueillants. Cette partie prolonge la réflexion entamée dans le chapitre 8 qui a donné à voir la porosité de certaines trajectoires autour du *care*, à l'image des salariés du médico-social investis dans l'accueil des exilés. Elle aborde plus frontalement la question de la circulation des pratiques de *care*[1]. Elle donne à voir l'épaisseur des trajectoires individuelles autour du prendre soin et a fortiori des trajectoires d'engagement fluide.

La deuxième partie de ce chapitre a pour but de dépasser l'idée fixiste selon laquelle des personnes vulnérables seraient exclusivement récipiendaires d'une aide tandis que les accueillants seraient là pour les aider et accompagner ; sans pour autant nier l'existence d'une dissymétrie (Gotman, 2001). La comparaison entre les deux terrains et l'accueil de deux populations distinctes met en évidence une circularité du soin, un geste réciproque ou de retour vers celui qui accueille ou prend soin mais aussi une réversibilité des rôles au sens où l'accueilli dans certaines configurations, devient lui-même accueillant. Le *care* circule dans les territoires en donnant corps à des « chaines de *care* », à savoir une circulation des pratiques de *care* et des acteurs qui le pourvoient. Or ces chaînes de *care* ne sont pas neutres. La place des uns et des autres et les rôles occupés traduisent des modèles différents (voir chapitre 5) : d'un côté, un système qui s'apparente à un marché du *care* (les changements de rôles alimentent un système en circuit fermé) et de l'autre un système plus horizontal qui se pose à rebours d'un *care* reproductible et vertical.

[1] Sur la sociologie des professions du travail social voir Ion, 2005 ; Hély, 2006 ; Astier, 2009 ainsi que la synthèse de Iori et Charles, 2020.

I. Circulation des pratiques de *care* et ancrage

Le *care* circule et peut prendre plusieurs aspects au sein d'un même parcours de vie. L'analyse croisée de la circulation des pratiques de *care* et de l'ancrage rural permet de dégager quatre trajectoires-types qui suivent un gradient d'engagement croissant, de l'engagement professionnel et/ou intime à un engagement militant avec une plus forte dimension collective. Le premier profil est celui des *care giver* professionnels, autrement dit de personnes qui arrivent et s'ancrent dans le territoire par l'intermédiaire du *care* (au sens de cure, soit le soin dans sa dimension médicale). Le deuxième profil renvoie à des pratiques de *care* qui surviennent à force d'ancrage du fait d'une fréquentation régulière de personnes en situation de vulnérabilité. Le prendre soin s'apparente alors à un engagement intime et individuel au sens de sollicitude. Un troisième profil renvoie aux « passeurs de *care* », ceux qui, à travers leur ancrage et par leur ancrage, circulent entre *care* professionnel et pratiques militantes du prendre soin. Ces individus convertissent leurs expériences et savoirs d'un champ à l'autre. Enfin, le quatrième profil fait écho aux individus qui tente d'éprouver au quotidien et à partir d'un ancrage dans leur territoire de vie, une symbiose avec leur environnement. Le prend soin s'incarne alors dans une attention renouvelée aux communs et une prise en compte de la vulnérabilité des humains comme des non-humains.

I. A. Les *care givers* qui circulent dans la « nébuleuse » du travail (médico)-social : l'ancrage par le *care* (professionnel)

La première des catégories est celle des *care givers* professionnels, des personnes qui travaillent ou ont travaillé dans différents secteurs du « travail sur autrui » (Acker, 2013). Parmi les accueillants des champs de l'exil et du handicap, nombreux sont ceux à circuler dans la « mosaïque » ou la « nébuleuse » (Iori et Charles, 2020) du travail social et médico-social[2]. Ce profil est particulièrement présent en Lozère, plaque tournante du secteur et centralité à l'échelle régionale et nationale (voir chapitres 4 et 5). Les personnes s'ancrent dans le territoire par une pratique de *care* professionnelle.

L'analyse des entretiens montre une circulation entre le secteur du handicap et celui du travail social notamment de l'enfance protégée. Le cas de Julie évoquée dans le chapitre 8 est typique de cette première catégorie. Aujourd'hui en CDI au Clos du Nid, elle a travaillé dans plusieurs régions françaises, notamment dans un établissement de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en Ille-et-Vilaine, avant de bifurquer vers le champ du handicap en revenant en Lozère. Certaines personnes ont circulé entre des champs plus diversifiés encore, à l'image du coordinateur d'Aurore en Lozère :

> « Entre 2006 et 2011, j'ai travaillé dans une MECS (Maison d'Enfant à Caractère Social) de Montpellier. Elle accueillait des jeunes femmes enceintes (entre 14 et 21 ans). Je suis revenu en Lozère dont je suis originaire pour des questions de vie privée, pour que mes enfants grandissent ici et pas dans une grande ville. J'ai trouvé rapidement des emplois. J'ai travaillé un peu au Clos du Nid puis j'ai pris un poste à la Traverse sur le service HUDA qui se créait à ce moment-là. J'ai travaillé cinq ans à la Traverse. Je suis parti, j'ai fait six mois chez un ébéniste et puis je suis revenu dans le social dans un CFAS c'est-à-dire un CFA spécialisé qui accompagne que des personnes avec une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Et maintenant je suis chez Aurore ».
>
> [Entretien 44]

[2] Il s'agit des professions que l'INSEE fait entrer dans la catégorie « professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés et plus précisément les professions intermédiaires de la santé et du travail social ».

Si certains ont fait toute leur carrière dans un même territoire (chapitre 8), la trajectoire de Claudy Benoît croise continuité professionnelle et mobilité géographique (entretien 113). Cet individu a participé à créer la Fédération du sport adapté de Lozère, anciennement « Fédération française de sport pour handicapés mentaux », très liée aux établissements médico-sociaux (ce qui va de pair avec la forte institutionnalisation de l'accompagnement dans le sport dans l'ouest lozérien). Aujourd'hui à la retraite, il profite de son ancrage territorial dans le piémont cévenol pour s'engager en tant que bénévole dans la sphère associative. Il est aujourd'hui entraineur au club d'athlétisme d'Anduze et participe à y inclure des résidents en situation de handicap (certains travailleurs d'ESAT de la Pradelle et du FAM). Claudy Benoît capitalise sur son ancrage local et son expérience professionnelle de l'accompagnement de la vulnérabilité, qu'il convertit dans le champ du bénévolat. Son engagement déborde désormais la sphère professionnelle mais sa trajectoire s'inscrit d'abord et au départ dans le *care* médico-social.

I. B. Les touchés au *care* : un engagement intime né de la rencontre, ou l'ancrage avant le *care*

Le *care* se déploie dans un cadre strictement professionnel, mais peut se transformer en engagement intime. Dans ce cas il s'apparente à « une disposition individuelle, perceptive (faire attention, se soucier de…) qui serait l'association d'une mobilisation cognitive et d'une disposition d'être là vis-à-vis d'autrui, à savoir "être dans un état subjectif de se sentir concerné par quelque chose" » (Noël-Hureaux, 2015, reprenant Rothier-Bautzer, 2012). Sur les deux terrains, on voit que l'ancrage dans le territoire (et dans le *care*) peut appeler d'autres formes de *care*.

Chez les professionnels de l'accueil du handicap, « le fait d'être en relation crée la responsabilité » (Molinier et Paperman, 2020). Certains hésitent à franchir la frontière entre *care* professionnel et *care* intime en accueillant chez eux. Une éducatrice de la Pradelle me confie qu'elle a plusieurs fois hésité à adopter un résident ou à demander un agrément pour être famille d'accueil :

> « J'ai déjà pensé à faire famille d'accueil. Le problème c'est que j'ai un grand mas et il y a énormément de travaux à faire. Mais quand ça allait mal à la Pradelle, je me suis posé la question. Parce qu'y a des gens qui n'ont pas de familles ici, ou bien des familles où c'est compliqué. Moi je me serais bien vu prendre Titouan un weekend par exemple. Il y a un autre résident, à un moment donné, qui cherchait une famille d'accueil. Putain je te jure je m'en mordais les doigts. Du coup elle a trouvé une famille d'accueil. Après moi j'ai ma vie, j'ai eu mes gamins. Mais c'est clair que tout ça ne nous laisse pas indifférents évidemment. »
>
> [Sandrine, entretien 88]

« Les affects structurent littéralement les emplois de *care* » (Borgeaud-Garciandía, 2014) au point qu'il est parfois difficile de trouver la juste distance vis-à-vis des personnes accompagnées. Certains franchissent le pas en devenant tuteur ou tutrice d'une personne en situation de handicap. Nicole, éducatrice en MAS près de Marvejols durant toute sa carrière, a fini par devenir tutrice d'un résident avec son mari :

> *Lors de notre entretien avec Nicole chez elle, je remarque le nombre de photographies d'enfants et d'adolescents accrochées au mur. Elle me raconte la vie de ces enfants d'ici et d'ailleurs. Elle me raconte que certains sont les siens et que d'autres sont « comme ces enfants ».*
>
> « On a eu beaucoup d'enfants en vacances chez nous, de Paris, de toutes les couleurs, tous les genres. D'autres ont été accueillis plus longuement. C'est le cas de Jacky. Notre Jacky, il a agressé une monitrice. C'était un violent. Il a passé trois-quatre ans à l'hôpital de Saint-Alban où ils l'ont shooté aux cachets. Maintenant il est au FAM l'Enclos à

> Marvejols, il y est bien. On va le prendre ce lundi. Des fois on le prend le matin on le ramène le soir.
>
> *Il comprend tout ?*
>
> Oui oui il est autonome. On l'a eu tout petit, à cinq ans. Il a une famille. La maman a mon âge. Il a des frères et sœurs. Ils viendront quand il mourra pour récupérer l'argent, comme beaucoup de familles. […]
>
> Quand on le prend, on l'emmène au restaurant, car il ne peut pas y aller tout seul. Mon mari paie sa part et lui il me paie la mienne et la sienne. On le prend tous les mois. On va le chercher à Marvejols et en même temps on fait les courses.
>
> [Entretien 66]

La trajectoire de Nicole montre que sa pratique du *care* ne se borne pas au champ professionnel, mais embrasse son existence et impacte durablement et profondément sa vie et son espace personnels. La longue discussion menée avec elle montre qu'elle prend presque davantage soin de Jacky que sa propre famille.

Du côté du champ de l'exil, le *care* en tant qu'élan intime naît aussi de la rencontre et de la fréquentation répétée d'une personne fragilisée. Le couple Dali, qui accueille Patricio à Marvejols, en est un bon exemple. Ils se disaient « peu touchés » ou « à distance » du sort des exilés. La rencontre répétée avec Patricio lors de dîners avec le curé qui l'hébergeait les ont décidés à ouvrir leur porte. « Nous on ne s'en occupait pas des migrants, on n'était pas sensibilisés. De l'extérieur, très franchement, je n'avais pas mesuré la détresse dans laquelle ils pouvaient se retrouver » (entretien 100). Aujourd'hui, le couple explique le considérer comme un membre à part entière de la famille.

> « Aujourd'hui, ma dernière fille est partie, elle a pris son appartement donc il ne nous reste que Patricio. Il [un autre membre de la famille] a réussi à me demander si ma fille — qui doit hériter un jour — n'était pas jalouse de lui… Patricio fait tout avec nous, on met l'assiette de Patricio à chaque repas, il fait tellement partie de nous. Il fait partie de la famille. Il appelle ma maman "mémé" et ma mère elle me demande des nouvelles de Patricio ».
>
> [Entretien 100]

Le couple de Lozériens, guidé par l'émotion, a comme répondu à un appel. Leur ancrage dans le territoire précède de loin leur engagement et c'est la rencontre fortuite avec une personne en difficulté qui les a poussés à s'engager et *a fortiori* à prendre soin d'une personne en l'hébergeant, ce qu'ils n'avaient pas prévu.

I. C. Les passeurs de *care*, du *care* professionnel à l'engagement militant : l'expérience au-delà de l'ancrage

L'analyse montre des trajectoires marquées par une expérience du *care* pratiquée en dehors du territoire et actualisée dans celui-ci. Parmi ceux que l'on peut désigner comme des « passeurs de *care* », on peut évoquer les enseignants, dont le métier s'inscrit aussi dans une forme de prendre soin[3] à côté du travail social et médico-social[4]. Le cas de Patrick, 76 ans, retraité qui donne des cours

[3] Le *care* prend dans l'enseignement la forme d'« une attention portée à la reconnaissance de l'élève comme à ses besoins, responsabilité au sens de prise en charge : *taking care of*, compétence : la bienveillance n'a sens que dans sa manière d'infléchir des pratiques éducatives susceptibles de construire l'estime de soi des élèves, et réceptivité : s'assurer que l'élève bénéficiaire du *care* en éprouve effectivement les effets positifs » (Roux-Lafay, 2016).

[4] L'INSEE classe d'ailleurs les enseignements du secondaire et professeur de primaire dans la vaste catégorie des professions intermédiaires au côté des travailleurs de la santé et du travail social (voir *supra*).

de français à l'Oustal à Saint-Jean-du-Gard en constitue un exemple. Patrick a longtemps enseigné le FLE (Français langue étrangère) dans une Alliance française à l'étranger avant de prendre sa retraite dans les Cévennes où ses grands-parents vivaient. « Dans ma vie professionnelle, j'ai accompagné différentes populations. J'ai travaillé en région parisienne avec des réfugiés, avec des non scolarisés, avec des jeunes pour qui c'était compliqué d'aller à l'école, pour qui la cuillère est passée à côté de la bouche et qu'il fallait récupérer » (entretien 115). Ces propos tendent à montrer qu'il a adapté et adapte ses pratiques de *care* à la population face à laquelle il se trouve. Sa pratique se façonne dans l'ancrage. Dans les Cévennes, il donne des cours aux personnes exilées et leur apprend à s'emparer de leur territoire de vie en les emmenant dans des lieux clés comme le musée Maison Rouge qui retrace l'histoire des Cévennes à Saint-Jean-du-Gard.

Les enseignants sont nombreux dans les collectifs de soutien aux exilés dans les Cévennes. Le collectif de Saint-Jean-du-Gard est par exemple en contact régulier avec l'École sans frontières Alès, animée par d'anciens enseignants. Les bénévoles de l'ESF viennent par exemple régulièrement à l'Association Mazel pour aider à l'entretien du CRASS, un verger autogéré (voir *infra*). Les enseignants ou anciens enseignants ne sont pas absents des groupes de soutien aux exilés dans l'ouest lozérien, mais n'ont pas le même profil. À Marvejols, il s'agit surtout d'enseignants qui ont travaillé dans l'enseignement privé. Les deux bénévoles du Secours catholique (investies depuis quinze ans) qui donnent des cours de français sont par exemple d'anciennes enseignantes d'un collège privé de Marvejols.

Parmi les travailleurs du *care* et notamment les enseignants, certains « ont derrière eux une carrière militante conséquente, parfois longue de plusieurs décennies » (Mathieu, 2010). Leur engagement dans le *care* s'est façonné à travers leur parcours résidentiel, à l'image de Annick et Martin, professeurs à la retraite, impliqués dans l'accueil des exilés à Saint-Jean-du-Gard :

> « Bah non on était lycéens en 68. Moi personnellement, dans ma jeunesse étudiante à Marseille, j'étais beaucoup aux Amis de la terre, à l'époque c'était quelque chose Les Amis du monde, Le Larzac, tout ça… Moi j'ai toujours été dans les milieux… Bon dans le Poitou j'étais dans une association qui s'occupait des lieux de vie, tu sais… Après, à Béziers, pour les sans-papiers, une association biterroise contre le racisme… Toujours un peu dans des collectifs moi je crois plus en les collectifs… Je ne peux pas, j'ai beaucoup de mal à être encartée… Syndicalement on a été à la CFDT dans notre jeunesse, mais dans le temps où ils faisaient beaucoup de choses, ils militaient contre l'inspection… Après, la CFDT, elle a été ce qu'elle a été pour une histoire de retraite, j'ai arrêté à ce moment-là... »
>
> [Annick et Martin, entretien M6]

Si dans les Cévennes, les anciens enseignants sont particulièrement engagés dans la cause des étrangers, rares sont les personnes à convertir leurs compétences dans un militantisme à l'égard des personnes en situation de handicap. Si la cause des étrangers a fait l'objet de nombreuses mobilisations au XXe siècle aux États-Unis, il n'en est pas de même en France (voir chapitre 1). Norbert, enseignant en architecture à la retraite dans les Cévennes (voir son profil chapitre 8) fait exception. Membre actif du collectif de soutien aux exilés de Lasalle, il s'intéresse depuis la fin de sa carrière au sort des personnes en situation de handicap dans une perspective militante :

> *« Comment tu t'es intéressé à la question du handicap ?*
>
> C'est simple, pendant quatre-cinq ans j'ai travaillé avec une équipe de Suisses et d'Allemands sur l'habitat sain. La question était de savoir « pourquoi il y a des lieux où tu te sens bien ? ». Dans la foulée, j'ai demandé à huit étudiants d'aller voir chacun trois médecins de Montpellier pour les questionner sur les liens entre habitat et santé. À

> mesure que tu travailles sur habitat et santé tu t'aperçois que les personnes les plus dans la merde autour de la relation habitat-santé sont celles qui ont des limites fonctionnelles sensorielles ou cérébrales. Et forcément tu es obligé de glisser là-dessus [de t'y intéresser]. Du coup j'ai fait une enquête sur les vingt écoles d'architecture française, sur la façon dont est enseignée la situation de handicap en école… Bilan : il n'y a rien. »
>
> [Entretien 114]

Norbert milite pour davantage de justice sociale afin que « chaque individu ait la capacité de faire une chose énoncée dans la liste des capabilités, à égalité avec tout autre » (Sanchez, 2009 reprenant Martha Nussbaum). Il a milité à la fin de sa carrière pour une meilleure accessibilité des écoles d'architecture puis progressivement pour une meilleure accessibilité de tous les espaces publics. Il se déplace avec un parcours modulable (module fait de planches, rampes, transportables en voiture) et fait des ateliers de sensibilisation. Depuis quelques années, il travaille à un projet sur le littoral languedocien. Il a créé en partenariat avec des professionnels un ponton (annexe 10) permettant l'accès des personnes en situation de handicap dans la mer grâce à un système d'ascenseur fonctionnant avec la force de l'eau. Ce dispositif concret qui vise à rendre la plage accessible à tous a été développé avec des acteurs du territoire (Mines d'Alès, École d'architecture de Montpellier), des associations d'usagers et des acteurs publics comme la ville de Palavas-les-Flots ou encore l'ex-région Languedoc-Roussillon.

À l'inverse des enseignants, peu engagés auprès des personnes en situation de handicap, les travailleurs du soin du secteur médico-social sont investis auprès des personnes exilées. C'est le cas de Michèle, éducatrice à la Pradelle (voir chapitre 8). Engagée au sein de l'association Abraham Mazel, elle participe aux actions militantes que mène l'association. C'est le cas aussi de Nadette, retraitée de la Pradelle et actrice importante du collectif saint-jeannais d'accueil des exilés. Ces personnes ont une vision engagée du travail social et médico-social (Michèle est aujourd'hui une des plus anciennes salariées de la Pradelle et défend un prendre soin engagé selon les principes de la psychothérapie institutionnelle) ce qui explique qu'elles soient plus sensibles aux actions militantes concernant d'autres populations vulnérables (circulation de l'engagement). En Lozère, parmi les dizaines de salariés du médico-social du champ du handicap rencontrés, rares sont ceux à être investis dans la cause des exilés. Seul un bénévole rencontré à Marvejols (cours de français donnés à France Services) a expliqué être en même temps salarié du Clos du Nid.

I. D. Les tenants d'un *care* symbiotique : l'attention au commun depuis un ancrage local

Le *care* peut aussi prendre la forme d'un mouvement d'aller vers depuis un territoire donné autrement dit depuis un point d'ancrage. « Au niveau le plus général, nous suggérons que le *care* soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous les éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Fischer et Tronto, 1991, p. 40, cité dans Tronto, 1993, p. 143).

Dans les Cévennes, nombreuses sont les personnes qui accueillent des exilés ou qui sont des professionnels du soin à militer pour la préservation des ressources et la défense des communs[5] (Ostrom, 1990 ; Ostrom, 2006 ; Barnes 2012 ; Larrère, 2012). La préservation de l'eau dans la moyenne montagne cévenole fait par exemple l'objet de vives discussions et de réflexions collectives dans un contexte de réchauffement et de raréfaction de ladite ressource.

Parmi les personnes qui accueillent les exilées, de nombreuses personnes sont des défenseurs de l'environnement. C'est le cas des membres d'Abraham Mazel dont un grand nombre ont été investis dans la lutte écologique autour de la Borie (Clavairolle, 2011b). Le programme des conférences et événements lors des Rencontres d'été de l'Association Mazel témoigne de la convergence des engagements. En 2022, le programme proposait par exemple une conférence sur « la diminution de la ressource en eau l'été en Cévennes » par un ancien ingénieur du CNRS, une conférence sur « le sol et ses enjeux » par un agronome. Une des journées était également dédiée au lancement de la caravane solidaire ou « tour des Cévennes accueillantes » autour d'un « repas préparé par les réfugiés accueillis au village ». Plus globalement, les activités de l'association sont marquées par la question des communs. La création du verger solidaire du CRASS (Collectif rural autogéré social et solidaire) sur le terrain de l'association en est une des manifestations les plus récentes (photographies 137 et 138).



Photographies 137 et 138. À gauche : panneaux fabriques par des exilés et installés sur le terrain du CRASS lors d'un atelier organisé par l'association Abraham Mazel et l'ESF d'Alès. À droite : vue des terrasses du verger du CRASS. Photographies Élise Martin, 2022 et 2024.

La première partie a montré que le *care* circule et prend des formes multiples. Les profils dégagés tendent à montrer des rapports différents au *care* selon les territoires. En Lozère, il s'agit avant tout un *care* professionnel ou un *care* intime issu de la fréquentation prolongée avec des personnes dans une situation de grande vulnérabilité. Dans les Cévennes, le profil des accueillants donnent à voir des pratiques plus diversifiées et une porosité plus grande entre *care* professionnel et engagement dans le *care*. Les accueillants des exilés et des personnes en situation de handicap sont à la fois des professionnels et des militants. Leurs pratiques de *care* sont modulables et ils s'adaptent en fonction des territoires et des temporalités (vie active, retraite). Les Cévennes sont aussi davantage le lieu de pratiques de *care* collectives. L'ancrage territorial et le prendre soin *hic et nunc* sont une façon de s'engager dans un prend soin plus global.

[5] « Terme central de l'alternative au néolibéralisme, le "commun" est devenu le principe effectif des combats et des mouvements qui, depuis deux décennies, ont résisté à la dynamique du capital et ont donné lieu à des formes d'action et de discours originales. Loin d'être une pure invention conceptuelle, il est la formule des mouvements et des courants de pensée qui entendent s'opposer à la tendance majeure de notre époque : l'extension de la propriété privée à toutes les sphères de la société, de la culture et du vivant » (Dardot et Laval, 2014, p. 16).

II. Qui prend soin de qui ?

> « Elle ne s'ennuie pas. Elle sort tout le temps, elle monte à l'église pour aider, elle aide à Emmaüs, au secours catholique. Elle prend des cours de français à la maison pour tous, au secours catholique aussi et y a une autre dame qui habitait en face de la maison de retraite qui lui donne des cours particuliers. […] Ma femme donne des cours d'espagnol à une dame à Chirac ».
>
> [Entretien 145]

Ces propos sont ceux de Colas, un Colombien réfugié à Marvejols. Il parle ici de sa femme, qui l'a rejoint quelques temps après son arrivée, et de ses activités quotidiennes sans que l'on distingue nécessairement si elle est récipiendaire du *care* ou si elle propose au contraire son aide. L'extrait d'entretien pousse à se demander : en fin de compte, qui prend soin de qui ?

Cette partie revient sur la dimension circulaire du *care* et son caractère fluide, lisible à travers les mots de Joan Stavo-Debauge (2017, p. 161) : « accueillir, c'est voir quelque chose ou quelqu'un (re)venir à soi (parfois même pour soi), quelqu'un qu'il faut protéger et dont il convient de prendre soin. La chose est vraie des deux côtés du seuil, la réversion (donner c'est recevoir et recevoir c'est donner) vaut pour l'accueillant comme pour l'accueilli ».

II. A. De la réciprocité à la chaîne du *care*

La circularité de l'accueil peut prendre la forme d'un échange réciproque basé sur la confiance (confidences, etc.) ou encore d'une inversion des rôles entre accueilli et accueillant. Dans les deux territoires étudiés, des chaînes de *care* se dessinent, qui désignent une circulation des pratiques et des acteurs. Cette chaîne du *care*[6] et la façon dont elle s'organise ne sont pas neutres. Elle révèle la façon de penser le rôle de chacun dans le *care* et renvoie *in fine* aux deux modèles mis en évidence dans le chapitre 5.

II. A. 1. Pas d'échange réciproque mais une réciprocité par l'échange

Les personnes exilées ne peuvent rendre la pareille à leurs hébergeurs *stricto sensu*. La première étape de la réciprocité porte dans la confiance qu'elles leurs donnent (Gerbier-Aublanc, 2018, p. 126). Donner sa confiance se traduit en premier lieu par la confidence et le fait de raconter son parcours et les traumatismes qui en découlent. Le « traumatisme » n'est pas seulement entendu comme la modalité de convocation du « sujet », il est aussi condition de la « communication » rappelle Joan Stavo-Debauge en reprenant Levinas (1971, p. 82). Les propos de Monique, accueillante d'un mineur isolé à Saint-Jean-du-Gard, le montrent :

> « Pour Anis, le Sénégal est le plus beau pays du monde. Je lui ai dit qu'il pouvait y retourner s'il le souhaite. Il dit "si j'avais su je ne serais pas venu". Il est venu par la Mauritanie, le Maroc. Il est resté coincé sept mois au Maroc avec les policiers, des Marocains qui les coursent dans les bois et les frappent. Il avait des traces dans le dos. »
>
> [Entretien 111]

Accueillir l'histoire de l'autre propulse l'accueillant dans le cercle des intimes. Il est intégré au parcours migratoire et donc dans la vie de la personne exilée et devient un membre presque à part entière de la famille :

[6] Je reprends ici le terme à Hochschild qui parle de « chaînes globales du *care* » (2000) pour évoquer la circulation de certaines populations dominées et racisées pour occuper des postes de salariés du *care* dans les pays occidentaux.

> « J'ai parlé avec sa maman. Elle sait que je suis tiers de confiance. Je lui ai dit c'était un gamin bien élevé, toujours élégant, tiré à quatre épingles. Sa maman ne parle pas français, mais j'ai parlé à la petite sœur qui parle très bien français. »
>
> [Entretien 111]

De manière générale, les entretiens avec les hébergeurs montrent que la présence de l'étranger chez soi les transforme[7]. Le décentrement permet à certains de dépasser leurs propres difficultés familiales à l'instar de Monique à Saint-Jean-du-Gard ou du couple Dali à Marvejols :

> « Anis me permet de me remettre de tourner la page, de vivre quelque chose de positif, de plus rester dans ce truc de dépression circulaire. C'est la jeunesse, l'avenir. Anis m'apporte de la joie ».
>
> [Entretien 111]

> « On est bien, on a trouvé un équilibre. Je pense qu'il nous a beaucoup apporté. Il est là depuis un an et demi et il est très possible qu'il nous aide nous dans notre relation à tous les deux. Tu as complètement raison, il a apporté un certain équilibre. »
>
> [Entretien 100]

Ces exemples montrent que la circularité du *care* ne prend pas nécessairement la forme d'un échange des rôles. L'accueilli ne peut matériellement pas accueillir l'accueillant chez lui en retour (invitation/contre-invitation). Par son récit, par l'échange et par sa présence, il renvoie quelque chose à l'accueillant voire modifie le rapport que l'hébergeur entretient avec ses proches ainsi qu'avec lui-même. La sortie de dépression de Monique coïncide avec un moment où une personne nouvelle, en l'occurrence en situation de grande vulnérabilité, entre dans sa vie.

II. A. 2. Aide-moi, je t'aiderai : prendre soin à son tour, un gage d'intégration à la communauté villageoise

L'accueil et le prendre soin circulent non pas de façon binaire selon une logique de don–contre-don, mais plutôt selon le triptyque « donner-recevoir-rendre » (Guérin, 2011). Sur les deux terrains, certains accueillis deviennent des accueillants bénévoles ou volontaires. « Le fait d'avoir été soi-même reçu constitue souvent le point de départ d'une "carrière" hospitalière », explique Anne Gotman (2001). Autrement dit, le *care* entraîne le *care*. Hanan, exilé accueilli à Costevieille est par exemple bénévole à Emmaüs avec qui il fait « des livraisons dans les villages[8] ». Les personnes en situation de handicap accompagnées par le Clos du Nid participent aussi à la vie de la communauté Emmaüs, comme l'explique la responsable de l'antenne : « des handicapés viennent trier des boutons. Avant le confinement on en avait un qui tenait le rayon des disques et DVD, et une autre jeune fille, aussi, qui venait nous aider. Ça s'est officialisé avec des conventions. Et puis on en voit aussi qu'ils viennent acheter » (entretien 96).

En prenant place dans une association caritative, la personne en « quête de reconnaissance » (Caillé, 2007, p. 93) est valorisée. Par cette circularité des rôles, elle cherche à entrer dans la communauté villageoise. Les bénévoles qui aident les exilés les poussent d'ailleurs à s'engager dans

[7] Elle peut le transformer jusqu'à le faire changer d'avis sur des positions politiques ancrées, à l'instar du couple Dali qui admet : « Nous on s'en occupait pas des migrants, on n'était pas sensibilisés. De l'extérieur, très franchement je n'avais pas mesuré la détresse dans laquelle ils pouvaient se retrouver » (entretien 100).

[8] Emmaüs peut livrer à domicile en Lozère des meubles achetés sur place. Pour cela, des bénévoles se déplacent à l'aide de petits camions.

des associations, à l'image des accueillants de Patricio : « on a besoin d'un service, pas nous, mais une association a besoin d'un service, il y va avec plaisir. Peut-être que des fois ça l'ennuie, mais ça ne se voit pas. Cet [engagement de Patricio] c'est ce qui a fait qu'on a fait communauté autour de lui » (entretien 100). L'investissement dans un « travail gratuit » (Simonet, 2018) permet aux personnes exilées de négocier leur intégration dans la société rurale et *a fortiori* dans la société française. Patricio explique qu'il n'aurait pu obtenir son titre de séjour sans l'aide des associations marvejolaises :

> « J'ai eu une réponse négative de la préfecture. Et là la population de Marvejols a été au courant. "Vous donnez des papiers à d'autres, des étrangers qui dérangent dans la ville, au contraire, lui depuis qu'il est là, il est bénévole." Je suis bénévole à Emmaüs, au Secours catholique, à l'époque j'étais même entraîneur de foot à Marvejols ! La population a joué le jeu, ils m'ont aidé, ils ont même fait venir France 3, avec les médias locaux. »
>
> [Entretien 143]

II. B. Des chaînes du *care* qui correspondent à des modèles du prendre soin

L'étude de la circularité des rôles sur les deux terrains donne à voir des chaînes du *care* différentes. Dans l'ouest lozérien, la chaîne est verticale et reproductible et le prendre soin est avant tout professionnel et fortement institutionnalisé (voir chapitre 5). Dans les Cévennes, la chaîne du *care* est horizontale. Les pratiques de *care* reposent sur l'aidance entre pairs ou l'accompagnement intersectionnel des vulnérabilités comme le montrent certaines initiatives locales.

II. B. 1. Un *care* vertical et reproductible

Dans l'ouest lozérien, les rôles des accueillis et des accueillants semblent relativement interchangeables. Les étrangers accueillis sont vus par les acteurs du *care* professionnel comme de futurs professionnels et salariés du soin de secteurs en tension. Les établissements médico-sociaux eux-mêmes ne sont pas exclus de cette logique. Certaines personnes en situation de handicap sont embauchées en interne pour travailler au bien-être ou mieux-être de personnes qui sont pourtant leurs pairs.

« Ma femme, tout le monde lui propose du travail » : les accueillis alimentent le marché du *care*

Dans l'ouest lozérien, la circularité et réversibilité des rôles alimentent un marché du care. De fait, le soin est « un formidable gisement d'emplois » (Ibos *et al.*, 2019) qui recrute de façon continue. Dans ce territoire, la main d'œuvre étrangère contribue à faire fonctionner l'économie médico-sociale. L'ancrage durable de certains exilés est conditionné au fait qu'ils acceptent du travail dans le *care* ce qui traduit « une dimension utilitariste de l'appel à la main d'œuvre » (Schmoll et Weber, 2021[9]). Aux besoins des structures médico-sociales s'ajoutent les besoins de main d'œuvre dans les ADMR et autres structures d'aide à domicile (Bornia *et al.*, 2011 ; Scrinzi, 2013 ;

[9] « Les systèmes de *welfare*, par exemple, reposent en grande partie sur le travail des femmes migrantes — des assistantes maternelles, nounous, auxiliaires de vie, aides-soignantes, infirmières — qui occupent une place toujours plus importante au sein de ces nouvelles figures du travail immigré, au sein desquelles la dimension reproductive, affective et émotionnelle est centrale » (*ibid.*).

Makridou, 2014 ; Avril, 2018) dans un contexte de vieillissement de la population rurale[10]. La femme de Colas qui n'a pas encore de papiers est par exemple déjà sollicitée pour occuper des postes d'agent d'entretien ou d'aide-soignante (Angeloff, 2000 ; Puech, 2006 ; Avril et Cartier, 2019) :

> « Nous savons qu'il y a beaucoup de personnes handicapées. Je pense que ma femme va travailler dans le soin. Elle aime beaucoup beaucoup le travail qui consiste à soigner les personnes âgées ou les personnes handicapées. Il y a déjà beaucoup de personnes qui lui disent "Vous voulez travailler ?"
>
> *Ah oui on lui propose souvent ?*
>
> On lui propose du travail tout le temps. Elle dit non, je ne peux pas, je ne peux pas. »
>
> [Entretien 145]

Les besoins sont tels que la particularité de ce territoire est d'embaucher des hommes, habituellement minoritaires dans le secteur des métiers du soin. Les exilés masculins qui décident de rester se voient rapidement proposer un emploi, à l'instar de Patricio :

> « Si tôt qu'il a eu son titre de séjour, on a prévu la maison de retraite. Il était sur le planning à partir du 13 juillet. Ils l'avaient mis sur le planning parce que pour eux c'était évident qu'il aurait ses papiers. Ils ont pris des intérimaires chaque fois en les prévenant que Patricio était prioritaire et qu'ils devraient partir. Malheureusement il a fallu qu'ils fassent tout l'été avec des intérimaires… Ça aussi c'est parce qu'il a fait un stage merveilleux dans cette maison de retraite. Il a été touché par les gens accueillis, par leur sagesse. De toute façon on ne les fera pas changer, à leur âge ni dans leurs habitudes, ni dans leur façon de faire donc l'essentiel c'est de les accompagner. C'est sa culture. C'est dans la culture parce que nous ici les vieux aujourd'hui faut dire ce qui est on les met dans la maison de retraite, on s'en débarrasse en quelque sorte. »
>
> [Entretien 143]

Dans les Cévennes, ce système n'est pas aussi rôdé et les personnes exilées n'intègrent pas forcément des espaces du *care* professionnel. Les personnes travaillent dans le domaine du soin de façon plus informelle dans des associations ou chez des particuliers, comme Vaclav :

> *Qu'est-ce que ça a changé d'avoir des papiers ?*
>
> C'est comme une montagne. Ta situation est plus stable, les portes s'ouvrent. Tu as la carte vitale. CMU. Maintenant dans l'asso quand quelqu'un a des difficultés c'est moi qui aide. La CAF, pôle emploi, personne ne savait me renseigner… J'aide, par exemple Mamadou je l'ai aidé.
>
> *Vous avez du travail ?*
>
> Tania a deux contrats CDI, ici pour le ménage au Merlet[11] et chez un particulier. Moi je fais des petits boulots. Parfois les gens me téléphonent. Par exemple, il y a des personnes qui sont parties habiter à Carcassonne, ça les sécurise que je surveille la maison. Je m'occupe du jardin de la vieille dame.
>
> [Entretien 151]

Ces quelques mots de Vaclav mettent en évidence les rôles genrés qui sont donnés aux personnes étrangères une fois qu'elles ont obtenu leurs papiers. La femme de Vaclav se voit

[10] Si la Lozère est une plaque tournante de l'emploi médico-social à l'échelle nationale, elle n'est pas encore au cœur d'un système migratoire autour des métiers du *care* (Andall, 2000 ; Bettio *et al.*, 2006 ; Bornia *et al.*, 2011). À l'avenir et dans le contexte de vieillissement de la population rurale, il n'est néanmoins pas impossible de voir émerger des filières migratoires plus structurées.

[11] Association de formation aux séjours et activités de pleine nature implantée de longue date à Saint-Jean-du-Gard.

proposer des tâches de ménage tandis que lui est appelé pour effectuer des petits boulots de gardiennage et/ou d'entretien des extérieurs. Au-delà de cette division genrée du travail, l'entretien montre que si les personnes immigrées veulent rester dans le territoire, elles sont condamnées à accepter des emplois de subalternes.

L'intégration des accueillis à un marché du soin

La circularité du *care* est visible dans le cas des personnes étrangères accueillies, mais aussi des personnes en situation de handicap, qui ne sont pas exclues de cette logique, et sont de fait intégrées au marché du *care*. Dans les ESAT, un certain nombre de travaux rémunérés sont des tâches de *care* professionnel, en particulier des métiers de l'entretien. Maxime et Hélène, ouvriers d'ESAT près de Marvejols depuis dix ans et techniciens de surface expliquent leur travail :

> *« Expliquez-moi un peu votre rythme.*
>
> On est en congés, mais faut pas qu'on perde le rythme quoi. Il faut tenir la cadence !
>
> *En quoi consiste votre travail ?*
>
> C'est de l'entretien des locaux, du ménage. On tourne entre les différents pôles. Cette semaine notre équipe était au pôle Bois par exemple. La semaine d'après c'est Bouldoire et l'Enclos et après c'est Palherets, Costevieille. Ah et on fait aussi le ménage à la crèche de Marvejols ! »
>
> [Entretien 120]

Maxime et Helène tournent et circulent d'établissement en établissement les soirs ou dans la journée quand les résidents du Clos du Nid ne sont pas sur place. Ils nettoient et prennent soin de locaux, permettant à l'organisation (Le Clos du Nid) de faire des économies d'échelles.

En Lozère, l'atelier blanchisserie, d'échelle industrielle (taille des machines, rythmes élevés), illustre même l'idée d'une sous-traitance du *care* (photographies 139 et 140). Les personnes qui y travaillent nettoient le linge des différents établissements médico-sociaux du bassin de vie. Maël, qui travaille au pôle blanchisserie depuis trois ans, raconte la montée en puissance de l'activité de l'atelier :

> « Quand je suis arrivé à la blanchisserie au début j'étais sur un atelier qu'on appelle la calandreuse. En gros ça repasse les draps, les sèche, les plie. Maintenant je suis sur la partie tri, lavage du linge. Tri du linge, différentes catégories de linge voilà, la pesée du linge et puis mettre en machine.
>
> *D'accord ok. Et ça te plaît ?*
>
> Ouais. Le métier en soi ça va. C'est juste l'institution qui coince maintenant, pfff. Je sors de deux mois d'arrêt maladie. J'avais plus envie d'aller travailler. Quand je suis arrivé il y a trois ans, ce n'était pas la même ambiance qu'il y a maintenant. C'était un peu plus cool. Disons qu'on incluait davantage le médico-social dans le travail. Depuis qu'on a changé de chef d'atelier, de chef de service, c'est plus dur. On a voulu inclure l'Europe avec des lois, des contraintes, des normes RABC[12]. Un terme anglais. Moi l'anglais je n'y comprends rien. C'est un peu pesant. Heureusement que j'ai un suivi psychologique sinon je n'aurais pas tenu. Avant c'était beaucoup mieux c'était plus souple. On nous pousse à la production, on écoute moins nos besoins. De plus en plus, on préfère privilégier la production que le médico-social. »
>
> [Entretien 118]

[12] RABC signifie *Risk analysis and biocontamination control.*



Photographie 139. Quatre machines à laver de 70 kg dans une des pièces du pôle blanchisserie et les bacs de linge. Photographie Élise MARTIN, octobre 2020.



Photographie 140. Le linge arrivant d'une des MAS du Clos du Nid. Dans les bacs au premier et deuxième plan, les vêtements du quotidien (vêtements de jour et pyjamas) ; dans le bac au troisième, plan des serviettes-bavoirs de très grande taille. Photographie Élise MARTIN, octobre 2020.

Maël explique le rythme imposé au pôle blanchisserie. Ses propos interrogent sur la teneur du secteur du « travail adapté » en tant que sphère du travail censée prendre soin (partie médico-sociale). Il montre ici un glissement vers un monde du travail de moins en moins protecteur et un management de moins en moins bienveillant. La nature des tâches demandées aux travailleurs d'ESAT pose aussi question. Maël , comme ses collègues, trie et lave le tissu sale et parfois souillé d'autres accueillis de l'association (photographie 140), tâché de nourriture ou encore de fluides corporels (vomi, urine, excréments).

Cette logique de sous-traitance en interne ne possède pas la même envergure dans les Cévennes, à la Pradelle. La circularité se traduit plus par un fonctionnement en autosuffisance.

Certains travailleurs d'ESAT préparent les plats du midi au self de l'ESAT, puis lavent et rangent le lieu après chaque repas. D'autres qui sont à l'atelier maraîchage produisent des légumes qui peuvent être destinés à nourrir les travailleurs le midi (salade et autres crudités).

La partie ci-dessus donne à voir la circularité du *care* et la relégation de populations minorisées à des postes de subalternes. Sur le marché du *care*, les personnes sont amenées à occuper des postes dans les professions du soin « reproductif », dernière catégorie des métiers du soin (Ferragina et Parolin, 2022). « Via des tâches d'exécution, elles contribuent aux activités de reproduction sociale, par exemple le nettoyage, la préparation des aliments, la restauration, la blanchisserie » (*ibid.*). Les personnes en situation de handicap autonomes ou avec des papiers en règle sont priées d'accepter d'intégrer le marché du *care* et « des tâches plus ou moins nobles » (Molinier, 2013, p. 154-155) pour assurer leur présence dans les territoires.

II. B. 2. Une chaîne de *care* horizontale qui court-circuite le marché du *care*

La circularité peut aussi prendre la forme d'une chaine du *care* plus horizontale qui viendrait court-circuiter le marché du *care* en ne reproduisant pas nécessairement des rapports de domination.

Le partage de l'expérience minoritaire ou l'aidance par les pairs

Dans le champ de l'exil, la relation de *care* peut prendre la forme d'une aidance entre pairs[13], soit le partage entre personnes qui vivent une même expérience. Cette aide informelle, libre, non rémunérée et sans caractère obligatoire est visible sur les deux terrains.

L'aide apportée s'apparente d'abord à un soutien moral. Vaclav, présent dans les Cévennes depuis plusieurs années, a par exemple pris Irina et ses enfants en charge. Ils viennent de contextes culturels relativement proches, ont une langue en commun et Vaclav a pu servir de traducteur à Irina. À titre d'exemple, il a tenu à être présent lorsque j'ai fait un entretien avec la famille et a servi de médiateur. De façon similaire, Patricio qui a désormais des papiers, a pris sous son aile le fils de Colas en classe de seconde : « Il a une facilité à communiquer, Patricio. Il s'est occupé de Julio, auquel il a donné quelques cours, quelques conseils, quelques trucs. On sentait qu'il était heureux là-dedans. Et Julio il a reçu ça à 100 %, peut-être même à 200 % » (entretien 143).

Si cette entraide informelle est visible sur les deux terrains, l'entraide prend une dimension plus collective sur le terrain cévenol. Face à l'absence d'associations susceptibles d'aider les exilés sur le plan administratif dans les villes proches comme Anduze ou Alès (type Cimade), les collectifs connectés du piémont cévenol ont créé « Najat », un groupe autogéré (voir encadré 23).

Le collectif qui s'apparente à un groupe d'autodéfense administratif redonne du pouvoir aux personnes aidées. En collectivisant l'information, le but est de donner les clés aux personnes pour s'émanciper :

> « On a alimenté un réseau d'accueil. On a créé Najat en 2018 pour aider les jeunes, pour qu'ils s'entraident entre eux et pour créer du lien social aussi, pour se voir. C'était à la Rêtive. On regardait le pan administratif, on faisait les demandes d'asile... C'était plus pour soutenir des gens d'Alès, moins pour des familles qui elles sont sur Saint Jean-du-

[13] Je fais le choix ici de ne pas parler de « pair-aidance » qui désigne cette même entraide mais dans des cadres formels et institutionnalisés. Aujourd'hui les hôpitaux psychiatriques et autres centres de santé mentale y ont recours.

> Gard et qui sont suffisamment aidées. À Alès c'est une autre galère, il y avait une liste de gens : des gens de CADA, des jeunes de l'école sans frontières [voir *supra*], des gens accueillis chez des particuliers. Le but était de faire un point de rencontre. Ça s'est un peu essoufflé sur la fin pour différentes raisons et avec le Covid on a arrêté. »
>
> [Fab et Naïma, entretien 110]

Encadré 23. Najat, un collectif actif de 2018 à 2020

Le collectif se présentait comme suit :

« Najat ("survie", en arabe) est un collectif né dans les Cévennes en fin d'année 2018, avec la volonté de proposer un espace de ressources, de rencontres et d'informations d'ordre administratives et juridiques pour des personnes en procédure de demande d'asile. Il est né de la rencontre avec des personnes dublinées et demandeurs d'asile autour des différentes questions et problématiques que soulève leur situation.

Le fonctionnement du collectif repose sur plusieurs principes :

– l'accueil inconditionnel et non jugeant des personnes, quels que soient leur pays d'origine ou la raison de leur demande d'asile ;

– l'auto-support avec une participation collective entre aidants et demandeurs d'asile. Nous sommes concernés dans cette bataille juridique, administrative et politique. Il nous parait fondamental et logique que ce collectif fonctionne à partir de nos propres besoins. Certains d'entre nous ont déjà traversé les difficultés du parcours de demande d'asile. Les expériences et les analyses partagées contribuent au soutien des demandes en cours ou à venir ;

– l'auto-formation par les pairs. Nous ne sommes pas des spécialistes. Chaque membre, que ce soit par sa situation ou par son engagement, est à même d'amener son expérience et ses connaissances. Ce collectif s'inscrit dans un processus en mouvement où chacun va apprendre au gré des situations rencontrées. »

Source : https://laretive.info/?event=permanence-du-collectif-najat.

Ces mots de militants actifs du collectif Cévennes sans frontières (inclus dans le grand collectif de solidarité saint-jeannais) confirment aussi la connexion des collectifs militants cévenols à Alès (chapitre 5). Si Najat fonctionnait plutôt bien, le collectif s'est essoufflé à cause de la crise sanitaire. La fin de cette initiative montre la fragilité des initiatives de ce type et l'idée d'un épuisement des militants sur le temps long (voir chapitre 12).

Des « tentatives » d'habiter en commun : tous pourvoyeurs de *care*

Concernant le handicap, l'aidance ou entraide par les pairs se traduit plutôt par une prise en charge intersectionnelle des personnes dépendantes. Par le terrain, des acteurs médico-sociaux s'unissent et tentent de mettre en place des formes d'habiter en commun, permettant d'inclure chacun dans une démarche de prendre soin. Ce type d'expériences reste rare à l'échelle nationale, du fait d'un fort cloisonnement des politiques publiques (voir encadré 24).

Dans les Cévennes, plusieurs résidents du SAVS de la Pradelle sont intégrés dans l'EHPAD de Saint-Jean-du-Gard ou dans ses annexes. La Pradelle n'a pas le patrimoine pour convertir un de ses établissements pour accueillir exclusivement des personnes vieillissantes. La direction a donc choisi de chercher des solutions au cas par cas pour les résidents en question.

Encadré 24. Handicap et vieillesse, un vieux couple séparé par les politiques publiques

Sur les deux terrains, les acteurs de l'accueil sont confrontés à de nouveaux besoins et notamment au vieillissement des personnes en situation de handicap (Delporte et Chamahian, 2019). Les associations médico-sociales essaient de trouver des supports pour accueillir des personnes en fin de carrière d'ESAT ou encore des personnes qui ne parviennent plus à suivre le rythme dans les structures type foyer de vie, FAM ou MAS. Cela n'est pas chose aisée du fait du fort cloisonnement des champs du handicap et de la vieillesse. De fait, « la distinction entre personnes en situation de handicap et âgées dépendantes apparue dans la loi, en 1997 institue la barrière d'âge de 60 ans. Cette séparation est liée aux contraintes financières, au rôle conféré aux départements dans la gestion du secteur médico-social et aux gériatres en tant que médiateurs dans le domaine de la vieillesse » (Henrard, 2016). Les deux populations en situation de vulnérabilité dépendent de deux politiques publiques disjointes. « Actuellement, même si le principe de droit à compensation du handicap, quel que soit l'âge, est affirmé dans la loi du 11 février 2005, ainsi que la volonté d'effacer les barrières d'âge, le dispositif mis en place confirme la dualité des systèmes pour les personnes en situation de handicap ou âgées. Ainsi, le droit à compensation de deux personnes présentant des déficiences ou des incapacités identiques ne passera pas, selon la catégorie dans laquelle elles se classent, par les mêmes canaux institutionnels et n'ouvrira pas aux mêmes avantages. […] Il est […] évident qu'un changement de notre système de la prise en charge doit passer par un changement à la fois des mentalités et de nos politiques. S'il y a une différence entre le handicap et la dépendance d'une personne âgée, c'est une question de durée de la vie avec un handicap » (Guinchard, 2007).

Armelle a par exemple été installée il y a quelques années dans un foyer-logement dans une aile de l'EHPAD « Mas Soubeiran » à Saint-Jean-du-Gard (photographie 141). Elle a son propre appartement, mais partage des temps communs avec les autres accueillis :

> « Les repas sont pris soit en commun soit en collectif soit dans les appartements. Il faut s'inscrire toutes les semaines. Armelle mange principalement le soir et le weekend. Le personnel apporte les repas, reprend les plateaux. Il y a quelqu'un qui vient faire le ménage des parties communes, mais après chacun s'occupe de son appartement. Il y a des consignes. Armelle les suit parfaitement. Elle fait son ménage, elle aime quand tout est nickel. »
>
> [Entretien 84]

Un autre résident suivi lui aussi par le SAVS est accueilli dans l'annexe de l'EHPAD, la « Maison du Ruisseau »[14] située en centre-ville (photographie 142). Cette grande maison en bordure de route à l'entrée de Saint-Jean-du-Gard abrite une dizaine d'appartements en location qui donnent sur un salon partagé.

L'intégration de personnes en situation de handicap dans un EHPAD ordinaire fait des autres habitants (ici des personnes âgées) des *care givers*, ce qui peut engendrer des incompréhensions. De fait, les personnes ont parfois du mal à accepter la différence du nouvel hôte avec une déficience intellectuelle[15]. Cette anecdote racontée par une animatrice de l'EHPAD au

[14] Ce lieu est particulièrement intéressant sur la question du croisement des vulnérabilités car il abrite aussi un homme en situation de handicap en fauteuil (sans déficience intellectuelle) qui n'a pas trouvé de logement adapté (avec ascenseur) dans Saint-Jean-du-Gard. « Le jeune homme habitait dans les HLM mais au 3e étage sans ascenseur. Il était toujours dépendant de la volonté de quelqu'un pour le monter » (entretien 84).

[15] De même que les sociologues ont montré que les personnes âgées tentent de se défaire « de leur groupe de référence (personnes âgées) pour ne pas en subir les stéréotypes négatifs » (Marchand, 2008 reprenant Heckausen et Lang, 1996), on peut supposer que les personnes âgées ne veulent pas être associer aux personnes déficientes intellectuelles.



Photographie 141. EHPAD de Saint-Jean-du-Gard. Cadre orange : aile destinée aux appartements en foyer logement. Au premier plan on aperçoit « le petit train touristique des Cévennes ». Crédits Mas Soubeiran. Source : site internet de l'EHPAD



Photographie 142. « La maison du Ruisseau », une maison de ville à la sortie de Saint-Jean-du-Gard (route direction Alès) et annexe de l'EHPAD Mas Soubeiran. Photographie Élise MARTIN, octobre 2020.

[La maison rénovée a été divisée en deux appartements. L'accès y est facilité. On note une absence de trottoir et une déclivité faible devant le bâtiment.]

sujet d'Armelle souligne particulièrement bien la logique de familiarisation mise en évidence dans le chapitre 7 :

> « Elle n'embête personne, elle va faire ses courses elle revient, elle lave son linge… Le truc c'est que l'EHPAD (photographie 141) est en circuit fermé. On commente tout "Armelle a encore fait deux lessives aujourd'hui". Elle est charmante pourtant ! Est-ce que c'est parce que ce sont des personnes vieillissantes dont le handicap s'accentue et que voir une personne handicapée ça leur renvoie une image dégradante d'elles-mêmes ? Ou est-ce que c'est parce qu'on est dans un monde où le handicap dérange ? Est-ce que c'est la peur du handicap, le refus de certaines images ? Il y a eu un problème avec un monsieur qui mange très très vite. Armelle doit perdre du poids. Il lui a été dit qu'il fallait qu'elle mange lentement, donc elle respecte la consigne et mange très lentement. Ça énervait le monsieur, du coup il n'arrêtait pas de la titiller. Il disait "elle

> pourrait faire un effort !". Un jour Armelle lui a parlé de sa vie. L'attitude du monsieur a changé du tout au tout. Il y a eu une vraie rencontre. Il est devenu sympa. Elle est très franc du collier Armelle. Elle dit « Il ne faut pas plaisanter avec moi je ne comprends pas la plaisanterie. »
>
> [Entretien 84]

Le récit de la cohabitation à la maison du Ruisseau entre Bernard et les personnes âgées (essentiellement des femmes) donne un autre exemple de cohabitation parfois délicate :

> « Depuis quelque temps, Bernard participe de façon très régulière à l'activité tricot-crochet du vendredi après-midi. Il s'est passionné pour le crochet. Alors c'est un peu folklo parce qu'il arrive à 14 h et il repart à 14 h 02 [rires]. Il se sociabilise de plus en plus parce que l'air de rien il vient de manière régulière.
>
> *Il arrive, il s'installe avec les autres, il commence, il amorce l'activité et puis il part ?*
>
> Oui. Alors c'est mieux que ça, il anticipe. En arrivant, il demande jusqu'à quelle heure il doit rester. Je dis que c'est lui qui décide, mais que s'il veut progresser il faut y passer un peu de temps. Il me dit « est-ce que j'ai le droit de partir ? ». Je dis bien sûr vous êtes libre de partir. Il dit « alors je bois mon café au lait et ensuite je partirai ». Maintenant il a intégré, avec les deux minutes de crochet, un café au lait. Une dame lui fait son café habituellement. Il aime beaucoup quand c'est elle qui lui fait son café. Il vient, il participe, il est très gentil. Lorsqu'on fait une après-midi crêpes, il vient participer, il mange quelques crêpes et puis il repart. Il a un petit minimum de vie sociale. […]
>
> Bernard m'écrit énormément. Il est passionné par l'écrit. Il me dépose des lettres dans la boîte aux lettres qui est ici et il exige une réponse. J'ai remarqué que si je réponds, ça l'encourage et il en rajoute [elle me montre un gros classeur rempli de lettres]. Si je lui donne la réponse verbalement il me la demande par écrit. Par exemple, je n'ai pas développé ce que je pense de l'actualité comme les dernières tensions à Paris. À une époque, il écrivait à ses voisines cinq fois par semaine. Les dames sont gentilles, mais elles n'avaient pas la patience nécessaire, elles étaient excédées. »
>
> [Entretien 84]

L'expérience décrite par l'animatrice du site montre une tolérance des résidentes à l'égard de Bernard et une volonté de certaines de prendre soin de lui, en lui faisant son café par exemple. Pour autant, les personnes « encaissent l'étrangéité » (Breviglieri, 2001) dans une certaine limite. Les cohabitantes tolèrent la différence et le rythme de Bernard (sa participation courte aux activités), l'aident, mais ne sont pas pour autant accompagnantes professionnelles et à même de gérer certains débordements comme l'abondance de lettres.

Ces quelques cas mis en exergue dans les Cévennes sont des cas isolés. Il ne s'agit pas d'une dynamique portée par les pouvoirs publics, mais de tentatives par et depuis le terrain de nouvelles formes de prendre soin communautaire. L'initiative qui lit la Pradelle au Mas Soubeiran est une « tentative »[16] fragile. Les acteurs s'interrogent d'ailleurs sur la façon de pérenniser un tel accompagnement hybride :

> « Bernard va bientôt avoir sa retraite et il aimerait beaucoup rester ici, mais c'est compliqué, car nous ne sommes pas une structure. Il ne nous appartient pas par exemple de vérifier qu'il fait son ménage, son marché, de le gérer. La présence de Jean ici est acceptée positivement, mais nous ne sommes pas éducateurs, ni référents. Je ne sais pas comment cela se passera pour lui à la retraite. S'il est lâché dans la nature par le SAVS, nous on n'a pas la structure pour prendre le relais. […] L'EHPAD n'a pas le

[16] Logique qui prévaut dans plusieurs domaines et renvoie au caractère expérimental des initiatives dans les Cévennes.

> personnel suffisant, mais peut-être que la direction a pour projet d'évoluer, mais je ne sais pas. »
>
> [Entretien 84]

Dans l'ouest lozérien, l'étude des partenariats entre les champs du *care* montre un fort cloisonnement. En Lozère, quelques résidents vieillissants du Clos du Nid sont accueillis à l'EHPAD public rattaché à l'hôpital de Marvejols, mais il s'agit d'une minorité et d'un accueil en dernier recours. La taille et le patrimoine de l'association médico-sociale lui permettent de créer ses propres solutions en interne. Le Clos du Nid a par exemple transformé un de ses établissements en une structure destinée aux personnes vieillissantes. De même, l'association candidate régulièrement à des appels à projets pour mettre en place, seule, ses propres supports et dispositifs.

* * *

Le *care* et la communauté rurale sont constitutifs l'un de l'autre (VERHAEGEN, 2018). La façon dont circule le *care*, dont est appréhendé l'accueil et le prendre soin de l'autre donne des éléments sur la nature/forme de la communauté qui s'esquisse. Le *care* est un liant pour les deux communautés mais n'obéit pas aux mêmes logiques de gouvernance comme je l'ai montré dans le chapitre 5 et suivant. En Lozère, le *care* suit une logique de solidarité. Les institutions et les acteurs publics et parapublics en sont les principaux animateurs. La pratique du *care* est ici une pratique segmentée. Si certains soignants ou accompagnants ont circulé dans les mondes du *care* professionnel (voir *supra*, I. A.), leurs pratiques se résument à une pratique professionnelle. À l'inverse, dans les Cévennes, on observe davantage une circulation des pratiques et des engagements mais aussi une co-construction des pratiques de prendre soin qui s'incarne dans la création de lieux avec les habitants et pour les habitants quels qu'ils soient. L'intégration d'Armelle et Bernard dans des EHPAD ordinaires en est un signe.

Cinquième partie. À qui profite l'accueil ?

C'est à cette question simple que tente de répondre cette dernière partie. Les parties précédentes ont montré que les territoires ruraux jouissaient directement de l'accueil en tant qu'activité notamment économique esquissant l'idée selon laquelle la vulnérabilité pourrait être perçue comme une ressource (chapitres 5 et 7). Dans une autre optique, la démonstration a aussi mis en évidence le rôle de l'environnement rural dans l'accueil des personnes et notamment le fait que l'accueillant ou accompagnant était un médiateur spatial (chapitre 9). Les territoires étudiés sont-ils pour autant calibrés pour accueillir ? Le cadre de vie rural convient-il aux profils des personnes ? Parviennent-elles à profiter et bénéficier réellement de l'environnement qui les entoure ?

Le chapitre 11 défend l'idée que les territoires ruraux — par leurs caractéristiques — favorisent le bien-être ou du moins un mieux-être des personnes vulnérables. Les territoires ruraux offrent un éventail de possibilités en termes d'environnement : alors que les petites villes dessinent des territoires adaptés aux personnes les plus autonomes, les personnes plus vulnérables trouvent davantage leur compte dans des périphéries plus isolées. Non seulement l'espace rural peut à certaines conditions *rendre capable* mais il est aussi un espace où les corps peuvent *se libérer*. L'enquête au long cours auprès de personnes en situation de handicap montre que l'environnement et la présence de certains acteurs (des sphères du sport et de la culture notamment) s'assemblent et participent de leur épanouissement.

Dans une autre optique, le chapitre 12 met en évidence la vulnérabilité de l'accueil dans les territoires ruraux étudiés. Si l'accueil est renouvelé aussi bien dans le champ du handicap comme dans celui de l'exil, il tend à se fissurer. Du côté institutionnel, les associations médico-sociales du champ du handicap pourtant dépeintes précédemment comme des acteurs particulièrement puissants avec un fort ancrage local, rencontrent des difficultés d'ordre structurel. Dans le cas de l'accueil informel notamment des exilés, la fragilité de l'accueil est directement lié à l'épuisement des personnes qui constituent les petits collectifs villageois.

In fine, ce dernier chapitre propose de remettre en perspective le caractère matriciel de l'accueil en tant qu'activité pour les territoires ruraux, a fortiori économique. Si l'environnement rural bénéficie aux personnes en situation de handicap avec une déficience intellectuelle et aux personnes exilées (chapitre 11), le chapitre 12 montre que l'espace rural est aussi et surtout une ressource pour les acteurs du territoire. Il tente de mettre au jour les stratégies mises en place par les acteurs politiques, institutionnels pour maintenir l'implantation des lieux d'accueil. Dans le cas du terrain lozérien, la vulnérabilité est vue comme une ressource « renouvelable », en témoignent les politiques engagées par les acteurs locaux mais aussi l'État autour de l'accueil de personnes en situation de grande précarité d'autres départements. Le terrain cévenol encore une fois se porte en faux. L'accueil n'est ni prévu ni planifié et l'État apparaît particulièrement peu présent dans les deux champs étudiés. L'étude élargie des initiatives d'accueil de la grande vulnérabilité montre la persistance de petites initiatives communautaires et localisées qui n'obéissent pas à un « projet d'accueil » piloté par des acteurs surplombants.

Chapitre 11. Des espaces ruraux encapacitants qui participent du mieux-être des accueillis

Le *care*, ou prendre soin, des personnes exilées et en situation de handicap passe par d'autres chemins que l'accompagnement social et médico-social, en l'occurrence des aménités locales non délocalisables comme l'environnement ou encore le tissu associatif local. Autrement dit, ce chapitre défend l'idée selon laquelle la dimension rurale du territoire favoriserait le bien-être (au sens de *wellbeing*[1]) ou du moins un mieux-être des accueillis. Il s'appuie notamment sur les travaux de Sébastien Fleuret (2009) qui montrent qu'un espace propice au bien-être est à la fois encapacitant, thérapeutique, intégrant et sécurisant, quatre dimensions renvoyant à des littératures plurielles en géographie.

Un espace propice au bien-être est d'abord un espace qui rend capable. Pour approcher cette question, on peut s'appuyer sur les travaux de géographes anglophones qui « se centrent sur le "pouvoir d'agir" des acteurs, en considérant que l'exercice effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des possibilités (les ressources) offertes par l'environnement, mais aussi des capacités de la préparation des personnes à exercer ce pouvoir » (Rapegno et Popescu, 2020). Parmi les travaux qui inspirent ce chapitre, on trouve les écrits de Brendan Gleeson (1996), Chouinard, Hall et Wilton (2010) ou encore les articles parus dans la revue *Social and Cultural Geography* qui font la part belle aux travaux sur les « *disabling and enabling geographies* » (Wilton et Horton, 2020).

Le bien-être est aussi lié à la dimension thérapeutique de l'environnement. Grâce à certaines de ses caractéristiques, le cadre de vie rural peut soigner ou du moins apaiser les souffrances, qu'elles soient physiques ou psychiques. Autour de cette dimension, on peut s'appuyer sur les travaux consacrés aux paysages thérapeutiques ou « *therapeutic landscapes* » (Kearns et Gesler, 1998 ; Gesler *et al.*, 2004 ; Conradson, 2005 ; Curtis *et al.*, 2009) réinvestis par des chercheurs francophones à l'instar d'Anne-Cécile Hoyez dans ses travaux sur le yoga en Inde (Hoyez, 2005) ou encore de géographes de la santé qui se sont intéressés à l'environnement hospitalier (Vaguet *et al.*, 2012 ; Gasquet-Blanchard *et al.*, 2021).

Un espace rural qui favorise le bien-être est aussi un espace qui intègre les personnes en situation de vulnérabilité au sens où il permettrait la satisfaction de besoins primaires en assurant notamment un accès aux soins, mais aussi la possibilité de créer des liens et d'intégrer des espaces de sociabilités locaux (notamment des espaces de loisirs). Enfin, un espace rural qui favorise l'épanouissement des personnes serait un espace rassurant (Le Blanc, 2019) ou sécurisant (Blidon, 2008). Il permettrait ainsi aux personnes de ne pas ou ne plus se sentir menacées et d'accéder à une forme d'apaisement.

Ce chapitre défend en premier lieu l'idée que les deux territoires possèdent, à des degrés divers, ces dimensions et en particulier une dimension encapacitante. Les bassins de vie étudiés, par la pluralité des cadres qu'ils offrent et notamment différents degrés d'urbanité (différents niveaux de densité de population, de mixité sociale et de mixité fonctionnelle), peuvent correspondre aux rythmes et besoins divers des personnes. Les caractéristiques de ces territoires ruraux (aménités

[1]Le *wellbeing* est entendu ici comme la «satisfaction de besoins physiques et de l'absence de tensions psychologiques » (Morel-Brochet, 2005).

environnementales, présences d'acteurs culturels et associatifs) en font des agencements ou des « assemblages »favorables au bien-être des personnes exilées et en situation de handicap (Gorman, 2016). Celles-ci tirent des ressources de leur environnement quotidien en vue « d'élargir leurs possibilités d'action » (Falzon et Mollo, 2009 ; Fernagu Oudet, 2012). Les observations menées sur le terrain montrent que l'espace rural rend capable et favorise la participation sociale des personnes[2]. Néanmoins, si les personnes participent aux activités dans la société, elles n'y sont pas toutes incluses à titre individuel, l'inclusion étant conditionnée à plusieurs facteurs.

I. À chaque population le degré d'urbanité qui lui convient

La comparaison entre les deux terrains et les deux populations montre que les acteurs de l'accueil adaptent l'accompagnement en choisissant le lieu de vie des personnes en fonction de leurs besoins. Les petites villes comme Saint-Jean-du-Gard et Marvejols accueillent des personnes assez autonomes : des ouvriers d'ESAT ou encore des personnes qui ont obtenu des papiers et sortent d'une situation de grande instabilité (administrative, psychique, financière). Ces villes sont facilement « appréhendables » et « leur structure urbaine est facile à comprendre » (Taulelle, 2010), ce qui permet aux personnes d'éprouver une autonomie sociale sans se sentir noyées ou déboussolées. À l'inverse, le rural isolé situé à une distance des petites villes qui commandent les bassins de vie est plus adapté à certaines personnes avec des déficiences intellectuelles sévères (polyhandicap, autisme avec troubles importants du comportement) ou encore aux personnes sans papier ou demandeuses d'asile pour qui la ville est dans certains cas synonyme de stress et de contrôle.

I. A. Des petites villes de « bonne taille » qui dessinent des territoires-repères

Le chapitre 2 a montré que Marvejols et Saint-Jean-du-Gard proposaient les services marchands et non marchands essentiels. D'une « bonne taille » (Taulelle, 2010), ces petits pôles urbains sont « rassurants » (Le Blanc, 2018), « sécurisants » (Blidon, 2008) et dessinent des territoires-repères pour les accueillis.

I. A. 1. Des territoires facilement balisables et appréhendables…

Marvejols et Saint-Jean-du-Gard sont des communes balisables, « préhensible[s] visuellement et facilement compréhensible[s] intellectuellement » (Frey, 2002). Les personnes avec une déficience qui y habitent peuvent quadriller facilement l'espace. L'organisation urbaine autour de deux ou trois axes principaux « limite les problèmes des personnes souffrant de désorientation » (Bert, 2016). À Marvejols, les personnes se repèrent selon l'axe nord-sud formé par les boulevards qui contournent le centre historique et ses rues pavées. À Saint-Jean-du-Gard, elles s'orientent par rapport aux deux rues qui concentrent les commerces : la Grand-Rue et sa parallèle (voir figure 9, chapitre 2). Le centre-ville est contenu entre le Gardon et la départementale D9[3] qui fait office de frontière à ne pas dépasser, ce qui donne au périmètre un cadre rassurant et délimité.

[2] « La participation sociale réfère à l'ensemble des activités extérieures au domicile par lesquelles les personnes s'engagent volontairement dans la vie de la collectivité et de ses organisations, espaces communautaires, formes d'expression et événements » (Bickel, 2014).

[3] Les résidents de la Pradelle qui circulent à vélo savent par exemple qu'ils ne doivent pas franchir cette route.

La petite ville rassure, car elle ponctuée de quelques lieux identifiables et symboles qui jalonnent l'espace public et peuvent devenir autant de repères. Armelle, qui réside à l'EHPAD Mas Soubeiran de Saint-Jean-du-Gard, est incitée à faire de l'activité physique et s'est fixée un circuit. Elle fait son tour « entre les deux ponts », des marques spatiales qui lui permettent de faire une marche de vingt-cinq–trente minutes. Pour Christophe, suivi aussi par le SAVS, les éléments urbains servent aussi de jalons. La grosse horloge de Saint-Jean-du-Gard (voir photographie 147) lui permet de localiser son appartement, mais surtout de rythmer ses journées. Christophe ne sait pas lire l'heure, mais sait repérer « les heures pleines » (éducatrice SAVS, entretien 86). Lorsque l'horloge indique une heure pleine comme midi, il sait qu'il doit se faire à manger et se mettre à table.

I. A. 2. … qui favorisent l'autonomie et l'exercice d'une citadinité

Le caractère restreint du périmètre du centre-ville et les faibles distances à parcourir en son sein favorisent l'autonomie des personnes. Il faut environ un quart d'heure pour aller d'un bout à l'autre des deux communes si l'on est en capacité de marcher. Une analyse fine de l'accessibilité des deux centres-villes montre que c'est plus compliqué si l'on se déplace en fauteuil roulant (encadré 25).

Encadré 25. Des centralités de l'accueil du handicap pas si accessibles

Les centres-bourgs et les centres-villes des deux bassins de vie ruraux sont en effet loin d'être totalement accessibles notamment pour les personnes à mobilité réduite. La morphologie urbaine des centres avec des rues étroites représente un frein à la mise en accessibilité (Escuriet, 2020). De nombreuses rues ne sont pas accessibles à cause de trottoirs pas suffisamment larges, sans bateau, encombrés d'obstacles divers (barrières, plots, garde-corps) qui empêchent un fauteuil de passer. Tous les établissements accueillant du public sont également loin d'être accessibles (porte assez large, rampe d'accès, ascenseur) malgré l'évolution de la législation depuis 2005[a]. Dans les deux terrains, l'accessibilité à certains services publics et parapublics est assurée (bureaux de poste, cinéma et centre social à Saint-Jean-du-Gard, Maison France Services de Marvejols), pour autant, ce n'est pas le cas de tous. En juin 2024, la mairie de Saint-Jean-du-Gard ne disposait ni d'un ascenseur ni d'un monte-charge[b] alors que le magazine de la ville indiquait la volonté de rendre accessibles la mairie et la gendarmerie en 2021. Globalement, les acteurs du bassin de Marvejols semblent plus concernés par la mise en accessibilité des espaces publics de leur commune que ceux de Saint-Jean-du-Gard notamment du fait du grand nombre de personnes en situation de handicap accompagnées à disposer d'un fauteuil[c]. La commission intercommunale d'accessibilité du Gévaudan travaille de concert avec les antennes locales d'associations comme l'APF (Association des Paralysés de France).

[a] La loi de 2005 pour l'Égalite des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées témoigne d'une volonté de prendre en compte des facteurs environnementaux du handicap en rendant accessibles les lieux du quotidien et notamment les Établissements accueillant du Public (ERP). « En imposant la mise aux normes des établissements recevant du public sous 10 ans, l'objectif de la loi de 2005 est de lutter contre une forme d'exclusion sociale liée à l'exclusion spatiale » (Escuriet, 2020). La loi impose des commissions communales ou intercommunales sur l'accessibilité, chargées d'étudier l'accessibilité sur une commune et d'apporter des propositions d'amélioration (Bert, 2016). En 2015, 10 ans après la loi de 2005, la situation a évolué lentement.

[b] Un appel téléphonique et un entretien mené avec la responsable urbanisme de la mairie de Saint-Jean-du-Gard (juin 2024) confirme cette information. La réponse de l'interlocutrice est la suivante « si besoin, pour un rdv par exemple, on descend en bas dans la salle du conseil ».

[c] Parmi les personnes accueillies à la Pradelle, je n'ai compté personne en fauteuil.

Tous les services et les transports sont à proximité si bien que les personnes exilées comme en situation de handicap qui vivent à Marvejols ou Saint-Jean-du-Gard se déplacent seules[4]. Léonie, travailleuse d'ESAT qui habite à cinq minutes du SAVS et à deux minutes de l'arrêt de bus, raconte :

> « J'habite vraiment au cœur de Saint-Jean. C'est rassurant d'avoir le SAVS [pas loin]. Je vais travail en bus, on attend le bus tous ensemble. Au début je ne connaissais personne, au final je me suis vite habituée. Avant j'habitais à Montpellier. La différence c'est qu'à Saint-Jean je peux rentrer directement à pied chez moi, chez mes parents il faut prendre le tram. »
>
> [Entretien 133]

La proximité topographique, mais aussi relationnelle favorise les « sociabilités et la [création d'une] communauté de vie » (Taulelle, 2010) et l'apprentissage des codes sociaux. Plusieurs exemples montrent une régulation des comportements, notamment des personnes déficientes intellectuelles, comme Titouan : « Il connait tout le monde. Autant il peut péter les plombs avec nous à l'ESAT, sur le foyer, autant à l'extérieur, il n'a jamais eu un tel comportement. Il saute partout, mais il n'est est pas violent » (Sandrine, entretien 88). Chaque jour, Titouan va acheter son gâteau à la boulangerie, s'arrête pour le manger dans un des deux cafés à proximité et rentre chez lui dans un appartement supervisé, le tout dans un rayon de moins de 300 mètres.

Par leur petite taille, les villes de Saint-Jean-du-Gard et Marvejols induisent une forme de mixité. À défaut de cafés ou restaurants tenus par des pairs[5], et du fait de la faible diversité des services (trois ou quatre cafés et restaurants par petites villes), les personnes fréquentent des lieux qu'elles ne fréquenteraient peut-être pas dans de grandes métropoles. Certains lieux sont tout de même évités, notamment par les personnes exilées, à l'instar de cafés que certains accueillants désignent comme « les cafés des chasseurs », fréquentés par des personnes ayant parfois des discours racistes ou xénophobes.

En fin de compte, les petites villes possèdent, en raison de leur « bonne taille », un caractère sécurisant. Les familles étrangères expliquent ainsi que le périmètre restreint facilite l'appropriation de l'espace par leurs enfants et que la faible circulation les tranquillise. À plusieurs reprises j'ai pu voir les jeunes adolescents des familles accueillies se promener, à vélo ou rollers à Saint-Jean-du-Gard, au square près du centre social ou au stade.

I. A. 3. De « villes douces » à « villes molles »

Si les petites villes sont apaisantes, elles sont néanmoins trop calmes pour certaines personnes accueillies passant de « douces » à « molles » (Coudrier, 2023). Hors-saison (de septembre à mai), Marvejols et Saint-Jean-du-Gard ne sont pas animées voire presque vides, en dehors des heures d'embauche (entre huit et dix heures du matin) et de sorties d'écoles, collèges et lycées. Certains accueillis, notamment jeunes, soulignent le manque de diversité des lieux de sociabilité, qui sont limités aux bars qui ferment tôt leurs portes. Certains adolescents des familles *réinstallés*, les jeunes accueillis en CAO ou encore les jeunes ouvriers d'ESAT disent s'ennuyer,

[4] Des soignants ont expérimenté la marche en ville avec de jeunes patients et montrent combien celle-ci permet de travailler ses repères : « repères de temps par rapport à des événements d'actualité ; repères d'espace (quartiers, rues, monuments…) ; repères de sécurité (circulation, partage des espaces…) ; notions d'habiletés sociales (poinçonner un ticket de tram, demander un arrêt de bus, partager des espaces, s'adresser à l'autre de façon adaptée, ajuster sa tenue vestimentaire à la météo…) » (Gilet *et al.*, 2016).

[5] La petite ville de Marvejols compte un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) mais il est peu fréquenté par les personnes en situation de handicap, notamment celles accueillies au Clos du Nid.

comme ce jeune homme dont les propos rappellent les travaux de Catherine Didier-Fèvre sur la jeunesse périurbaine et la faiblesse de l'offre de loisirs nocturnes (2015 et 2018).

> *« Et comment tu te sens à Marvejols ?*
>
> C'est une ville comme une autre petite ville. Le soir c'est calme… Il n'a pas de fêtes, il n'y a rien… c'est ça qui est dommage quoi… S'il y avait eu des fêtes ou autres ça aurait mieux, ça serait plus vivant. C'est un peu mort. »
>
> [Jordan, entretien 123]

De manière générale, les personnes accueillies relèvent la faible diversité des services marchands et de loisirs en dehors d'un petit nombre de commerces, dont elles expliquent qu'ils ne correspondent pas forcément à leurs besoins ou à leurs envies. Les quelques magasins de vêtements et de bibelots ne sont pas abordables pour des personnes avec des petits budgets, si bien qu'elles s'y rendent surtout pour dépanner. Pour les loisirs, les personnes accueillies préfèrent aller en périphérie des bassins de vie (sortie de Marvejols) ou en dehors vers Alès ou à Mende, notamment dans les zones commerciales dont la croissance ne faiblit pas (Lemarchand, 2008 ; Chaze, 2017). Ces zones proposent des enseignes plus attractives et bon marché : magasin *discount*, grandes enseignes de prêt-à-porter.



Photographies 143-146. Des centres-bourgs délaissés par les accueillis au profit des zones commerciales plus attractives. En haut (143-144) : commerces à vendre dans le centre-ville de Marvejols, mars 2020. En bas (145-146) : les commerces et centres commerciaux de périphérie. Bazarland dans une zone commerciale à la sortie de Marvejols, accessible à pied, et le centre commercial Cœur de Lozère en périphérie de Mende. Photographies Élise Martin.

[À Marvejols, les accueillis fréquentent principalement Bazarland, une enseigne qui propose des vêtements, bibelots ou autres éléments de loisirs à petit prix (comme Action ou Babou), située à la sortie de la petite ville. J'y ai croisé régulièrement des enquêtés. À Mende les personnes se rendent au Hyper U (le plus grand de France) et dans sa galerie commerciale. J'ai eu l'occasion par exemple d'accompagner le père d'une famille de *réinstallés* à Marvejols pour acquérir une télévision.]

Si l'ambiance des deux bassins de vie est calme hors-saison, les petites villes s'animent de mai à septembre (Ouellet, 2019), en témoigne la densité de visiteurs au marché (voir photographie 148). Les fêtes ou festival se multiplient à l'instar du Boulegan de Saint-Jean du Gard (fin mars), des Rencontres du Film documentaire (mai 2024), Rencontres d'été de la Maison Mazel (début juillet 2024) ou du Marveloz Festival à Marvejols (12-13 et 14 juillet). Comme évoqué dans le chapitre 7, les accueillis participent à certains de ces projets à l'image des résidents du Clos du Nid qui fabriquent des costumes pour le Marveloz Festival. Dans les Cévennes, quelques accueillis de la Pradelle s'invitent chaque année au Boulegan pour partager des danses traditionnelles dans les rues de la petite ville. Certains exilés profitent aussi de ces initiatives culturelles. J'ai croisé par exemple Irina, la mère de famille ouzbèke, à la plupart des rencontres organisées à la Maison Mazel.





Photographie 147 (à gauche). Des terrasses fermées et vides un jour d'avril.
Photographie Élise Martin, avril 2021.

Photographie 148 (à droite). Marché du mardi à Saint-Jean-du-Gard, en été.
Photographie Élise Martin, juillet 2024.

La présence de touristes agace certains habitants (certains accueillants parlent de « surtourisme »), mais la plupart des accueillis apprécient le changement de visage des centres-villes. De fait, la présence de touristes engendre l'ouverture de certains lieux de loisirs comme les piscines municipales extérieures des deux petites villes (figure 9, chapitre 2). À Saint-Jean-du-Gard, les ouvriers d'ESAT la fréquentent le soir après le travail ou les week-ends quand ils ne rentrent pas chez leurs parents. Les personnes profitent aussi des restaurants ou encore du train touristique cévenol dont la gare se trouve dans la ville.

Les petites villes, par leur degré d'urbanité modéré (ville ni trop dense ni pas assez, dynamique, mais pas saturée), sont adaptées à des personnes qui ont besoin de repères pour appréhender ou réappréhender leur citadinité. Pour autant, les entretiens montrent qu'elles ne sont pas adaptées à tous les profils.

I. B. Le rural isolé loin des stimuli

Si les petites villes conviennent aux personnes autonomes, le rural isolé semble davantage convenir aux personnes en situation de grande vulnérabilité. Pour certaines avec une déficience intellectuelle ou encore pour des personnes exilées ayant subi de graves traumas psychiques, encore perturbées par leur parcours, les espaces isolés ou éloignés des villes s'apparentent à des *healing spaces* (espaces curatifs). Dans ce cas, l'espace rural est un espace qui soulage voire qui soigne (Gesler, 1992 ; Conradson, 2005), à distance de villes perçues comme menaçantes.

I. B. 1. À distance de la ville perçue comme une menace

Dans ses travaux, Anna Livia-Marchionni essaie de déterminer ce qui fait d'un environnement un environnement « vivable ou non vivable » (2020) pour les personnes autistes. Elle oppose « la ville-carcan à la nature-liberté » (*ibid.*)[6]. Pour les personnes très sensibles aux stimuli extérieurs, elle explique que la ville est un repoussoir. Cela se vérifie dans les terrains étudiés pour un grand nombre de personnes en situation de handicap :

> « La ville n'est pas adaptée pour eux. Il leur faut de la tranquillité de la sérénité. Il y en a beaucoup qui sont sensibles au bruit. Il leur faut un endroit calme où il n'y a pas beaucoup de circulations, de bruits de klaxons, des gens qui crient ça les apaise quoi. »
>
> [Entretien 90]

La ville, en raison des possibilités qu'elle recèle, peut même être source de danger, comme l'explique un autre salarié du FAM de Saumane :

> « S'ils étaient en ville, ce serait très compliqué. C'est le cas d'un résident, par exemple, qui est potomane, par tous les trous il se remplit. La dernière fois ils sont allés à l'ESAT, il a pris le tuyau il se l'est mis dans les fesses jusqu'à plus en pouvoir. Il marchait et l'eau sortait par les fesses. Là si on était en ville avec tous les points d'eau qu'il peut y avoir ce serait très compliqué. »
>
> [Entretien 90]

En contrepoint, les espaces ruraux isolés sont perçus comme des espaces plus sûrs dans lesquels les équipes accompagnantes maîtrisent mieux les dangers potentiels et sont plus en mesure de les circonscrire. Un espace plus urbanisé impliquerait, pour ces raisons, une vigilance accrue de leur part.

I. B. 2. Un environnement apaisant qui calme

Dans les espaces isolés, l'environnement est apaisant et possède une forte dimension thérapeutique. Le faible nombre d'habitants, la configuration des lieux (végétation omniprésente, rivière donc eau qui coule en continu) et la présence de non-humains dessinent « une riche constellation d'entités humaines, non humaines et matérielles, qui se bousculent et interagissent les unes avec les autres[7] » (Conradson, 2005 reprenant Thrift, 1999). L'accumulation d'éléments divers permet aux personnes d'accéder au calme et au ressourcement.

[6] « Les personnes autistes ont un traitement atypique de leur environnement sensoriel, qui les conduit à des hyper- ou hyposensibilités concernant tous les sens » (Lacroix, 2023).

[7] En anglais : « *a rich constellation of human, non-human and material entities, jostling and interacting with each other* ».

La moyenne montagne, contrairement à d'autres espaces ruraux de plaine, est un espace à la fois ouvert et contenant. Plusieurs sites visités qui accueillent des personnes avec des troubles importants sont situés loin des habitations, mais entourés de forêts, dans un vallon ou au creux d'un méandre de rivière. Certains lieux semblent particulièrement appropriés, comme la MAS située sur les premières pentes de l'Aubrac, dont on ne distingue presque pas les maisons avoisinantes, créant ainsi un cocon. C'est le cas aussi du site de l'ESAT de la Pradelle, en bordure d'un cours d'eau qui participe à l'apaisement des personnes[8] :

> « Ici c'était une ancienne bergerie qui s'est transformée en colonie de vacances. Le fait d'être en milieu ouvert, je pense qu'au niveau de la santé ça a de bons effets. Peut-être moins de médicaments. Plus d'apaisement. Au cœur du projet, il y a le bien-être. Ça a toujours été. Et puis c'est un milieu ouvert. Il y a vingt ans, il n'y avait pas de voitures. Aujourd'hui, il y a un peu plus de circulation… »
>
> [Denis, entretien 87]

La localisation des lieux d'accueil dans un espace isolé permet aussi de saisir le changement des saisons (feuilles qui tombent, froid qui arrive, soleil en été) et d'apprécier le temps qui passe. L'environnement possède une dimension thérapeutique dans le sens où il permet un ancrage du corps dans l'espace (Gilet *et al.*, 2016). L'expérience visuelle du paysage et le fait de ressentir le vent, une pluie fine sur sa peau (Macpherson, 2008, 2009a et 2009b)[9], le bruit d'un animal[10] ou de l'eau peuvent permettre de se recentrer sur soi et de mettre à distance des situations de stress vécues par exemple à l'intérieur d'un établissement.

L'effet du cadre apaisant sur les personnes se lit aussi dans le contexte du travail en ESAT. Lorsque les personnes décompensent ou font une crise dans des ateliers fermés (charcuterie, self, pâtisserie), ils vont dans des ateliers ouverts comme l'atelier agriculture ou maraîchage, où ils sont en contact plus direct avec la nature :

> « Axel par exemple c'est un utopiste, un rêveur, un contemplatif. Il peut rester des heures à contempler les poulets qui sont en train de manger, les cochons. Il n'est pas dans le faire voilà. L'atelier agriculture a toujours été un atelier de [décharge]. Quand certains ne sont pas bien, ils viennent dans cet atelier. Et puis moi j'ouvrais sa porte à ça. J'estime que mon boulot c'est ça. Faire 5 000 poulets je m'en fous. Il vaut mieux qu'ils soient là. »
>
> [Sandrine, entretien 88]

L'éducatrice est particulièrement à l'écoute, le lieu n'est pas fermé par des portes et l'environnement est ressourçant (pas de meubles faisant obstacle, sol plus mou, souffle du vent, chants des oiseaux). Cette situation illustre les propos de Gesler qui explique que « l'environnement physique et construit, la situation sociale et les perceptions humaines se combinent pour produire une atmosphère apaisante[11] » (1992).

[8] Sur la fonction apaisante de l'eau voir Gesler, 1992 ou Hoyez, 2005.

[9] Sur le croisement entre météo et handicap voir Duff, 2011 et annexe 11a sur les conditions météorologiques des deux terrains.

[10] Conradson évoque les interactions avec « *the local wildlife – including the wild deer, horses, badgers and foxes* ».

[11] Traduit de l'anglais : « *were the physical and built environnement, social condition and human perceptions combine to produce an atmosphere wich conducive to healing* » (Gesler, 1992).

I. B. 3. La ville et la campagne intriquées

L'espace rural, en tant qu'espace composite, permet aux acteurs de l'accueil de sélectionner les lieux en fonction des besoins des personnes puisqu'un même espace peut être encapacitant pour les uns (voir *supra*) et dangereux pour les autres. Par leurs agencements et leurs caractéristiques territoriales, les bassins de vie permettent un passage rapide entre le rural et l'urbain, ce qui bat en brèche l'idée d'un espace rural monotone et figé.

Les personnes qui vivent dans les petites villes ont par exemple accès très rapidement à des espaces ouverts de nature. Les travailleurs suivis par le SAVS ou le SAE de Marvejols n'ont qu'à marcher cinq minutes avant de se retrouver le long de la Colagne (photographie 58, chapitre 4) ou en forêt. Maxime, ouvrier d'ESAT à Marvejols, explique : « C'est la campagne ici, c'est le calme. Ce n'est pas comme les grandes villes (comme Paris, Marseille), y a la foule et tout, là c'est bien. Y a plein de choses à visiter. On peut même aller aux champignons ! » (entretien 120). Les personnes peuvent se promener seules sans nécessairement avoir besoin de prendre les transports. À Saint-Jean-du-Gard, les personnes suivies par le SAVS se retrouvent le week-end à deux ou trois pour se promener le long du Gardon ou au lieu-dit Les Plaines (photographie 149). Les personnes exilées profitent aussi du cadre. C'est le cas d'Irina, sensible aux plantes et fleurs qui s'épanouissent autour de chez elle, comme en témoignent ses posts réguliers sur les réseaux sociaux.



Photographie 149. Des espaces de nature aux portes de la ville, l'exemple du lieu-dit Les Plaines. Situé à la sortie sud de Saint-Jean-du-Gard, c'est un espace inconstructible, car situé en zone inondable. Photographie Élise Martin, juin 2024.

À l'inverse, la localisation des lieux d'accueil (FAM, MAS) dans les marges n'empêche pas les personnes de se rendre dans des petites unités urbaines pour avoir des interactions sociales. De même que l'accès à la nature est rapide depuis les petites villes, l'accès au centre-bourgs est rapide depuis les lieux d'accueil isolés. L'intrication entre le rural et l'urbain permet aux personnes d'avoir des relations sociales *à petite dose* et d'expérimenter elles aussi leur citadinité (aller boire un coup, faire une course). L'isolement n'est donc pas synonyme de déconnexion ou d'une exclusion spatiale totale.

II. Un espace rural qui libère les corps

Au-delà de son caractère apaisant, l'espace rural est libérateur au sens où il permet aux corps de s'exprimer. J'emprunte ici aux travaux féconds sur la relation entre handicap et territoire (Thrift, 2007 ; Hall et Wilton, 2016 ; Escuriet, 2020), notamment ceux qui adoptent une méthode ethnographique (Duff, 2011 citant Korpela et Hartig, 1996 ; Conradson, 2005) et qui proposent une analyse spatiale tout en donnant une attention particulière à « l'étude des affects, des relations, des objets, des acteurs et des rencontres » (Duff, 2011).

II. A. Marcher seul ou accompagné : une manière d'éprouver son ancrage et sa corporéité

Les espaces ruraux rendent non seulement capable (Hall et Wilton, 2016 ; Gardien, 2016) mais sont aussi des espaces qui aident les personnes à se libérer et à éprouver leurs corps, au sens d'épanouissement (*embodiement*). Cette partie s'arrête en particulier sur l'activité de marche (Lévy, 2008 ; Hoyaux, 2016 ; Chibane, 2022), dont les bénéfices ont été mis en évidence chez d'autres populations vulnérables comme les personnes vieillissantes (Siren et Hakamies-Blomqvist, 2009 ; Ziegler et Schwanen, 2011). La mobilité des corps et la présence d'autres acteurs, humains et non humains, se combinent et s'assemblent (Gorman, 2016[12]) pour amener les personnes vers un bien-être et un épanouissement corporel.

II. A. 1. Parcourir les chemins à son rythme

Les espaces qui entourent les établissements médico-sociaux sont entourés de chemins plus ou moins accessibles et accidentés. Ces chemins sont parcourus à pied par les résidents, mais aussi en fauteuil, avec des adaptations.

La marche à rebours de la performance

Dans l'ouest lozérien, la pratique de la marche est particulièrement développée dans certains structures spécialisées. C'est le cas dans la MAS enquêtée où un groupe d'environ cinq résidents fait chaque jour le tour du site pour se « maintenir en santé » (photographies 149 et figure 82), ce qui leur prend entre trente minutes et une heure à chaque fois. Les bienfaits thérapeutiques sont notables. Les personnes sont plus toniques, ont une meilleure posture et se trouvent moins essoufflées. D'après les dires des éducateurs, le COVID a eu des conséquences importantes sur les corps, ce qui met en évidence le caractère bénéfique de ces sorties :

> « À la MAS ils ont continué dans le service animation donc le groupe marche a continué. Ailleurs les résidents ont fait très peu de sport. Les éducateurs sont passés sur les groupes, mais c'était plus que de l'occupationnel. Ils ont perdu c'est une catastrophe… À Saint-Hélion par exemple, les résidents sont des personnes âgées. Une personne vieillissante qui perd ses capacités physiques on ne va pas les récupérer. »
>
> [Entretien 39]

En marchant, les personnes s'ancrent dans l'espace et se reterritorialisent, autrement dit prennent conscience de leurs membres, de leur souffle.

[12] « *Assemblage is a term increasingly being used in geographical scholarship as a way to describe a substantive range of phenomena; a way to remove bordered thinking, an ethos of engagement attuned to possibilities, and an ontology orientated to the possibility of the uncertain* » (Gorman, 2016 citant Anderson et McFarlane, 2011).

Les photographies 150 et 152 montrent des résidentes sur un chemin relativement difficile. L'action de l'éducateur ou de l'accompagnant est d'ajuster le type de parcours (choix de la pente et du terrain) aux personnes accompagnées, aux rythmes et aux corps des uns et des autres. La figure 82 donne à voir différents itinéraires imaginés par un accompagnant et adaptés à chacun.



Photographie 150. Séance matinale de maintien en santé sur les chemins autour de la MAS lozérienne enquêtée. Photographie Élise Martin, mars 2020.

[Le chemin est pentu et est parsemé de cailloux ce qui demande plus d'agilité aux résidentes.]

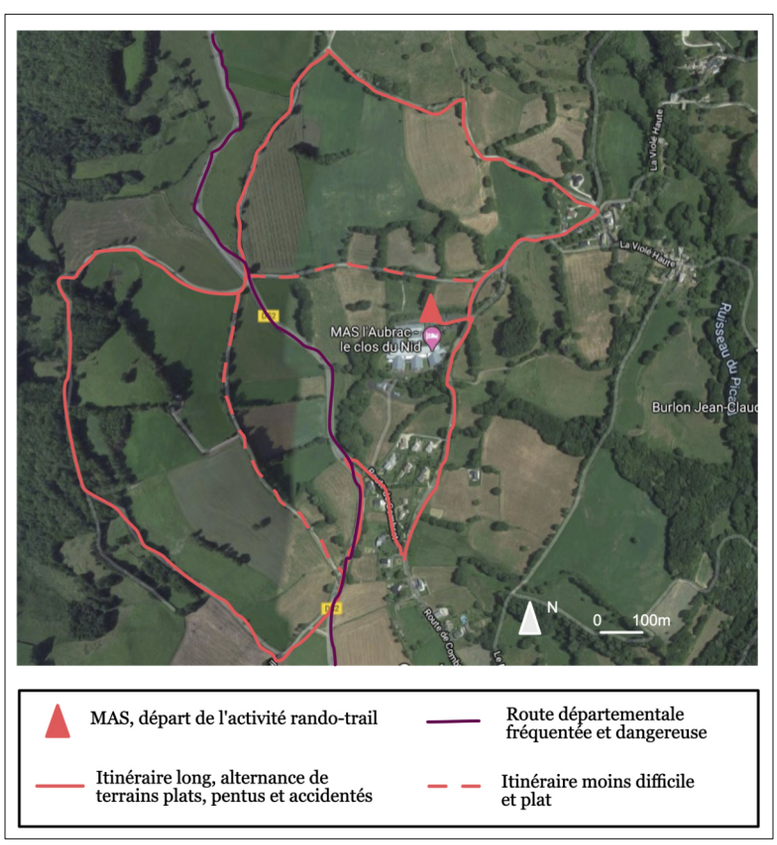

Figure 82. Des chemins adaptés aux capacités de chacun.
Réalisation Élise Martin, 2020. Données de terrain et *Google Maps*.

De manière générale, les marches et les sorties dans les espaces de nature vont à l'encontre de l'idée de performance, comme en témoigne une sortie raquette effectuée durant l'hiver 2021 sur l'Aubrac (voir *infra* et photographie 151) :



> J'arrive en début d'après-midi à la MAS. Tout le monde est prêt. Les éducateurs prennent quelques paires de raquettes sachant bien que tous n'en voudront pas. On est cinq encadrants pour huit résidents. Une fois arrivés en haut après dix minutes de voiture, nous chaussons des raquettes et commençons à marcher. Une personne court devant, suivi d'une autre qui râle et qui gémit. Deux autres avancent en me tenant le bras. À mi-parcours le groupe s'étale déjà sur plusieurs centaines de mètres. On rebrousse chemin à un endroit où la neige a fondu au point de former un étang. Arrivés aux voitures il faut quinze minutes pour enlever les raquettes de tout le monde. Nous rentrons à la MAS. Il s'est écoulé deux heures, mais nous avons marché en réalité qu'une petite heure.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 29 janvier 2021]

Photographie 151 (à gauche). Sortie raquettes sur l'Aubrac depuis le col de Bonnecombe : exploiter les aménités liées au changement de saison.
Photographie Comité sport adapté Lozère, janvier 2021.

Être bien dans son corps et avec les autres

En plus du bien-être physique provoqué, la marche en groupe induit des interactions nouvelles et spontanées. Les personnes prennent conscience de leur environnement, s'attendent les unes les autres ou s'encouragent, ce qui fait de l'activité une activité complète. « Il s'avère que marcher ensemble a un impact significatif sur les interactions sociales, et que, ensemble, la mobilité corporelle et le soutien mutuel transforment le *walkscape* rural en un paysage thérapeutique dynamique et en un endroit où éprouver une expérience partagée du corps[13] » (Doughty, 2013). En dehors des bienfaits physiques, le fait de marcher *à côté* permet de libérer la parole. « L'interaction sociale qui a lieu pendant la marche est ressentie comme étant de faible intensité émotionnelle parce que les marcheurs ont moins de contacts visuels[14] » (*ibid.*). Les personnes se confient par exemple plus facilement à l'accompagnant que lorsqu'elles sont à l'intérieur des structures. Enfin, marcher participe plus globalement à la socialisation des résidents. La marche « permet d'obtenir une reconnaissance sociale de la part des personnes rencontr[ées] » (Bert, 2016) à proximité directe des structures, en l'occurrence des voisins.

[13] Traduction personnelle de l'anglais : « *walking together is found to have a significant impact on social interaction and together embodied mobilities and supportive socialities transform the countryside walkscape into a mobile therapeutic landscape and a site for shared therapeutic body work* ».

[14] Traduction personnelle de l'anglais : « *the social interaction that takes place whilst walking is experienced as low in emotional intensity because walkers make less eye-contact* ». Sur cette question du regard et du marcher *près de / à côté* voir Ellsworth et Ludwig, 2008.



Photographie 152. Séance matinale de maintien en santé sur les chemins autour de la MAS enquêtée. À l'arrière-plan, on voit une résidente en attendre une autre. Photographie Élise Martin, mars 2020.

Parcourir les chemins avec des roues

Les résidents qui ne peuvent pas marcher ne sont pas en reste ni exemptés de sortie. L'utilisation d'engins techniques (Haraway, 2007) comme le fauteuil roulant (photographie 153) ou encore le CIMGO, un fauteuil tout terrain (voir annexe 11b), permet d'aller sur des chemins plus accidentés, ce qui participe à la libération de tous les corps.

Le territoire de Marvejols, spécialisé autour du handicap, offre une diversité de loisirs de pleine nature. La rencontre entre des acteurs concernés et engagés dans le développement d'activités adaptées et les aménités offertes par l'environnement participe au bien-être des accueillis et encore une fois d'une ouverture des possibles spatiaux (chapitre 9).



Photographie 153. Une promenade autour de la MAS sur la route goudronnée qui mène à Saint-Germain-du-Teil, sans accotements sécurisés. Photographie Élise Martin, mars 2020.

II. A. 2. « The role of non-human animals as both co-constituents and co-participants of therapeutic space » (Gramond, 2016)

La libération des corps passe aussi par le contact et la relation qui peut s'instaurer entre humains et non-humains. Plusieurs dispositifs permettent aux personnes en situation de handicap d'expérimenter la relation avec l'animal, dont les effets thérapeutiques sont prouvés (Portaro *et al.*, 2020). Dans l'ouest lozérien, encore une fois, les activités de médiation animale sont particulièrement développées (avec des ânes et des chevaux). Elles ont lieu au sein des structures médico-sociales ou avec des acteurs partenaires sur le territoire (un centre équestre en particulier). Dans la MAS enquêtée, près de l'Aubrac, un éducateur a impulsé la création d'un pôle d'asinothérapie, activité thérapeutique avec les ânes. Ils sont installés en contrebas de la MAS dans un enclos et sont visibles depuis certaines unités (voir photographie 154).



Photographie 154. Ânes dans leur enclos à côté de la MAS. Photographie Élise Martin, mars 2020.

L'éducateur formé en médiation animale a reçu un soutien favorable de l'établissement et explique le caractère approprié de l'environnement direct du site :

> « Tu vois, on part d'ici à pied. Tu pars d'ici à pied et très vite tu peux te retrouver sur des chemins très sympathiques avec une vue géniale et avec des terrains qui sont adaptés pour tout type de personne. Tu peux faire du plat, tu peux faire de l'accidenté, ou aller sur un terrain un peu pentu. Tu peux vraiment adapter les chemins en fonction des personnes que tu as donc c'est ça qui est chouette ici. En plus de ça je peux utiliser tout ce terrain que j'ai autour pour les animaux donc c'est vraiment des conditions idéales. Je n'ai jamais rencontré ça ailleurs. Pour avoir travaillé dans un village un peu plus grand, c'était plus compliqué. »
>
> [Cédric, entretien 64]

Tous les résidents de la MAS ou presque viennent faire de la médiation animale. Des personnes d'autres structures viennent d'ailleurs aussi passer quelques heures sur le site chaque semaine. L'éducateur s'adapte aux profils de chaque accueilli et choisit un parcours en fonction de la personne (figure 83).

La médiation animale a un impact positif sur l'état psychique des personnes. La présence de l'animal leur permet de se calmer et de se recentrer sur elles-mêmes comme le montre ce récit d'une sortie en mars 2020 (voir aussi *infra*, l'extrait de carnet de terrain et la photographie 154) :

> Nous partons en asinothérapie avec Christophe et Lilian. Les garçons prennent le temps de choisir leur âne. Lilian est très stressé. Il tremblote. On commence à partir, chacun avec son animal. Cédric m'explique que les personnes vont rentrer dans des bulles successives. Christophe a du mal à rentrer en interaction avec l'animal. Il regarde ailleurs. Pour Lilian cela se fait progressivement. Il prend de plus en plus en compte son environnement direct. Il marche désormais au rythme de la bête. Il écoute les bruits alentour. Il lève la tête. Je sens qu'il est davantage présent. Il s'arrête quand l'animal boit dans une rigole. En descente, il tient bien tendue la corde de l'animal et choisit de me donner la main pour se rassurer. J'ai l'impression que la connexion avec l'animal lui a permis d'être à même de se connecter aux autres humains.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 10 mars 2020]

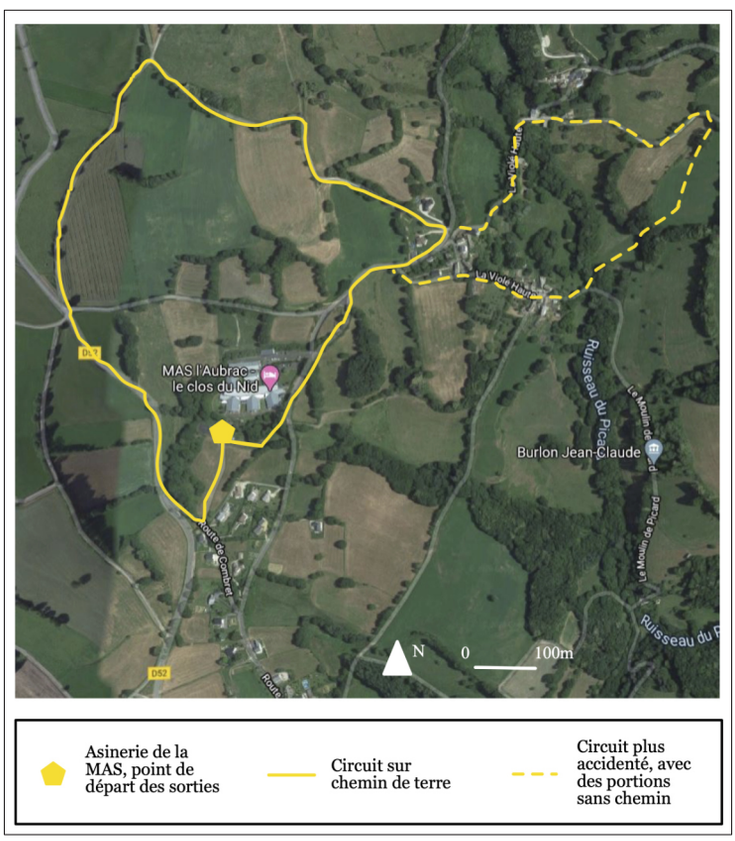

Figure 83. Différents circuits empruntés avec les ânes autour de la MAS. Réalisation Élise Martin, 2020. Données de terrain et *Google Maps*.

Les interactions avec l'animal permettent de responsabiliser la personne comme le montre le récit de la sortie et le comportement de Lilian (photographie 155). Il tient l'animal par la bride, suit son rythme et ainsi prend en confiance en lui (Llinares, 2020). Cette marche aux côtés de l'animal fait également travailler la patience (il peut s'arrêter, manger sur le bas-côté). Enfin, le brossage et le nettoyage au retour de la promenade sont l'occasion de travailler la motricité, l'attention et la douceur.

La relation avec l'animal peut aller plus loin lorsque celui-ci est monté. Dans ce cas, l'humain et l'animal entrent en osmose. Le portage donne des résultats importants notamment pour des personnes avec de grandes difficultés motrices et polyhandicapées, comme le montre ce récit d'une séance de portage sur les ânes :

> Je pars avec Cédric. Nous allons chercher un résident sur son unité, qui est en fauteuil. Cédric prend le temps de le couvrir et nous sortons. Arrivé près des ânes, Cédric me demande de fermer les yeux pour être pleinement présente lors de l'activité. J'ai

> l'impression d'assister à une séance de relaxation. On essaie de sélectionner un âne pour le monsieur. Cédric le met dessus avec l'aide de Clémence. Ils posent délicatement sa colonne vertébrale contre celle de l'âne. Il se détend. Clémence et Cédric continuent de le tenir pour ne pas qu'il bouge et chute de l'animal. J'aide à le redescendre. C'est au tour d'une femme trisomique d'une soixante d'années de monter dessus. Elle s'abandonne complètement sur l'âne.
>
> [Extrait de carnet de terrain, 10 mars 2020]

Cette transformation des corps au moment du contact avec l'animal est aussi racontée par la responsable du centre équestre de Marvejols qui ouvre ses portes aux résidents du Clos du Nid :

> « Il y a des personnes, cela leur permet de gagner un tout petit peu en amplitude au niveau des jambes. J'en ai un il se retrouve presque les fesses dans le troussequin[15] tellement il est serré quand il arrive. Il lui faut bien une demi-heure d'activité pour qu'il se relâche, retrouve sa place au fond de la selle. »
>
> [Entretien 158]

Le cheval et l'âne sont des vecteurs de soin, comme le montrent ces entretiens et extraits de carnet. Ils sont aussi, comme la marche, des vecteurs de socialisation. Cédric, qui s'occupe des ânes à la MAS, raconte que l'animal est un médiateur entre la personne accueillie et le voisinage : « Dans l'établissement où j'étais avant, se balader avec les ânes a permis de recréer du lien. Forcément tu te balades avec des ânes forcément ça attire les gens : "comment il s'appelle ?". Au début, moi, je leur expliquais comment il se nourrissait, comment on s'en occupait et tout ça, puis je me suis rendu très vite compte que les résidents pouvaient le dire à ma place. Ensuite les personnes venaient voir tel résident parce qu'ils avaient noué une relation avec eux, ils apportaient du pain, etc. » En plus de la rencontre avec le voisinage, le groupe peut croiser de nombreux marcheurs autour de la MAS qui se trouve sur le tracé d'un chemin de grande randonnée (GR).



Photographie 155. Lilian qui tient son âne et attend que celui-ci boive sur un chemin en bord de champ. Photographie Élise Martin, mars 2020.

[15] Partie relevée à l'arrière de la selle.

II. B. Les pratiques artistiques comme accès de l'être au monde

Dans les Cévennes, le travail d'accompagnement s'appuie davantage sur les médiums artistiques. Les acteurs associatifs font appel aux personnes ressources sur le terrain, à savoir de nombreux artistes implantés dans la vallée de la Salindrenque et notamment à Lasalle (Georges, 2017). Ils n'interviennent pas dans l'objectif de tirer quelque chose des personnes, mais dans le but de laisser les personnes s'exprimer, ce qui va à l'encontre d'une forme de capacitisme.

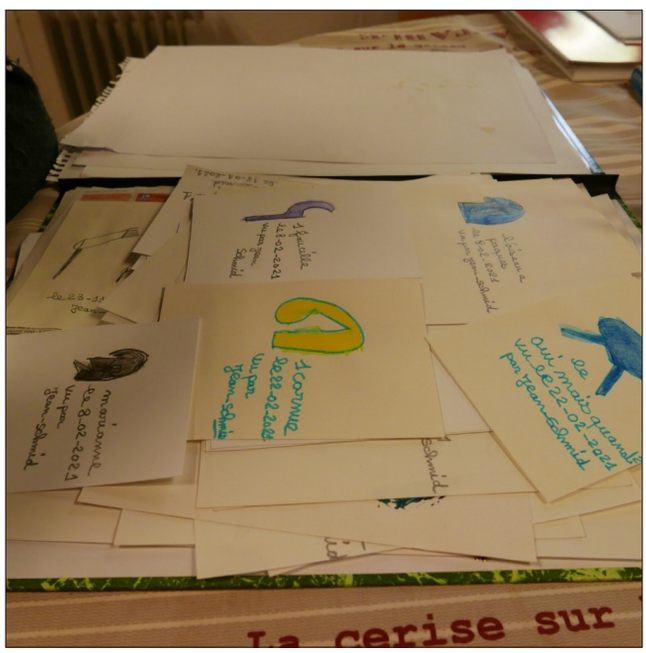

Photographie 156. Carnet rempli de dessins de Bernard, local du SAVS, atelier dessin. Photographie Élise Martin, avril-mai 2021.

Plusieurs ateliers culturels sont proposés aux accueillis de la Pradelle, pour pratiquer le dessin par exemple. Une art-thérapeute se déplace de site en site, aussi bien au SAVS (photographie 156) que sur les lieux d'hébergement. Ces ateliers ne sont pas nouveaux puisqu'ils existent (sous différents formats) depuis les débuts de la structure dans les années 1980 :

> « Les pratiques artistiques vont apporter différentes choses. Les personnes qui ont une logorrhée, dès qu'elles arrivent et qu'elles peignent, elles sont plus concentrées. Ce sont des espaces qui peuvent apaiser et amener autre chose que cette logorrhée et cette parole permanente. Pour eux c'est une petite fenêtre pour se débarrasser de ce qui parasite. Chez certains autres, y a l'expression non verbale. Des personnes mettent des mots, mais toujours les mêmes. Le but c'est d'amorcer un petit mouvement. Voilà. Un petit mouvement et ça se voit dans la peinture. C'est accompagné dans un cadre sécurisant et ça fait son chemin . […] Avec certains on fait des séances individuelles. Dans le collectif c'est des groupes de trois ou quatre maxi. Une première étape c'est la construction du groupe et d'un cadre qui est sécurisant. Ensuite y a une confiance dans le groupe qui est porteuse et qu'il est intéressant de pouvoir exprimer entre personnes qui sont là. Du coup je trouve ça assez positif ces groupes parce que ce n'est pas des gros groupes. Je ne dépasserai pas quatre. »
>
> [Art-thérapeute, entretien 83]

Lors des ateliers de dessin, les accueillis n'ont aucune obligation. Ils peuvent faire une production ou plusieurs, choisir de suivre un modèle ou de s'exprimer librement. Bernard choisit

par exemple de faire des petits dessins d'objets du quotidien ou de personnages (comme Marianne, une faucille ou encore une cornue[16], voir photographie 156).

Les ateliers artistiques sont pluriels et proposés par des artistes et habitants cévenols (souvent des néos arrivants). Les artistes intervenants rencontrés viennent souvent de Lasalle. C'est le cas de Marthe Omé, qui est une figure locale. Après avoir mis en place des séances de théâtre avec les résidents de la Pradelle, elle a proposé des ateliers d'écriture pendant plusieurs années.

> « J'ai vu beaucoup beaucoup de gens. Ce qui a été fort c'est que plutôt que de l'imposer j'ai fait le tour des sites, des réunions. J'ai pris le temps de présenter cet atelier et ce sont les personnes autistes qui ont décidé si oui ou non elle venait à l'atelier. Ça ne dépendait pas d'un éducateur qui aurait dit "tiens-lui ou elle ça lui ferait du bien". Y a eu des choses très étonnantes par exemple. Un monsieur est venu s'asseoir sur mes genoux quand j'ai présenté l'atelier. L'éducatrice a dit "je crois que c'est clair, il veut faire partie de votre atelier". C'était plus qu'un atelier d'écriture. Au FAM, il y a un autre résident qui en fait toujours partie, n'écrit pas au sens où on l'entend, mais pour moi il écrit dans l'espace. Il danse, ce matin en atelier il a dansé, il a fait de la voix. Pour moi il a sa place totalement dans l'atelier même si le papier, il le mange. »
>
> [Entretien 85]

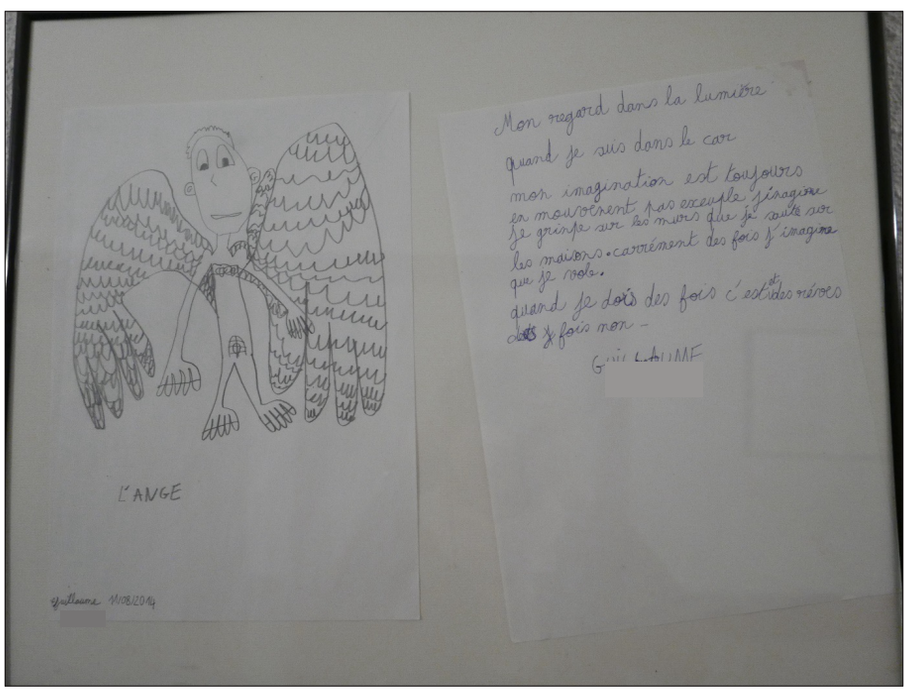

Photographie 157. Production de Gaspard faite dans le cadre des ateliers avec Marthe Omé, le 11 août 2014, accrochée dans le hall du foyer d'hébergement. Photographie Élise Martin, mai 2021.
[Mon regard dans la lumière /Quand je suis dans le car / Mon imagination est toujours / En mouvement par exemple, j'imagine / Je grimpe sur les murs que je saute sur / les maisons. Carrément des fois j'imagine / que je vole. Quand je dors des fois c'est des rêves / des fois non. / Gaspard]

Les ateliers proposés par Marthe Omé n'ont pas d'autres objectifs que de laisser les corps s'exprimer, susciter l'imagination (photographie 157), faire advenir quelque chose (ou pas) :

> « Le corps. Il n'y a que le corps. Tout est n'est que corps avec eux. Depuis ce matin je sors de ma voiture, comment je vais aller à l'atelier ? comment je vais leur dire bonjour ? Comment untel va venir vers moi ? Comment je vais comprendre les choses, comment je vais danser avec eux, quelle chaise il va prendre, comment s'installer autour de la table ? Que le corps. Et la respiration. Respirer ensemble. Et après il se passe des choses. Untel aujourd'hui a parlé, Unetelle s'est mise à chanter. Ça advient, j'ai pas dit "on

[16] Récipient à col étroit qui sert à distiller.

> chante". C'est juste être à l'écoute. Juste te mettre en écoute. Observer. Qu'est-ce qui se passe ? Comment les corps bougent ? Ce matin j'ai taillé tous les crayons. Une personne m'a dit "tu prends celui-là". On m'a donné une couleur. J'ai fait ça, elle a fait le même geste que moi. On s'est retrouvé dans les mêmes gestes. Je ne fais pas grand-chose si ce n'est être absolument, seconde après seconde, à l'écoute des corps. Je ne fais que ça en fait »
>
> [Entretien 85]

> « Moi je n'ai pas à interpréter les dessins. Je n'ai aucune interprétation des dessins. Une résidente, elle répète depuis quatre mois à peu près la même écriture, le même discours, mais elle, ça lui procure énormément de joie. Si pour elle répéter ça lui procure de la joie je ne vois pas pourquoi je vais ouvrir un autre espace d'écriture et dire on fait autre chose. Moi je m'en sens pas du tout légitime. Par contre, ouvrir l'atelier et dire je mets à disposition de l'encre, de la peinture, du crayon, on respire ensemble et on ne sait pas où on va aller ensemble. Y a des jours y a du rythme, y a des jours on se retrouve sans l'avoir décidé. Tous les trois avec notre crayon et puis on se regarde et puis je dis 1, 2, 3, et à 1, 2, 3, on griffonne ensemble. C'est un jeu. Et on joue et puis y a des jours ça ne joue pas. Aujourd'hui chacun était dans sa bulle, j'ai senti que chacun avait besoin d'être dans sa bulle. Et puis au bout d'une demie heure Une résidente m'a pris la main, elle m'a embrassé elle m'a dit "j'aime bien être là". Une autre s'est calmée totalement alors qu'elle était en boucle sur un truc. Elle s'est calmée totalement pour n'être plus qu'absorbée dans la couleur qu'elle dessinait. Cette personne a un rituel, elle prend chaque dessin elle va les accrocher. Ça, c'est le rituel chaque semaine on accroche les nouveaux dessins qu'on a faits. C'est vrai que c'est beau de les regarder ces dessins. On regarde, ils les regardent et je ne fais aucun commentaire. Chaque semaine je trouve que cela donne une couleur. Une couleur j'ai envie de dire, de l'atmosphère qu'on a traversée lors de la séance. »
>
> [Entretien 85]

Plus que de simples espaces d'expression, les ateliers artistiques sont des « lieux encapacitants » au sens de Cameron Duff dans son article intitulé « *Networks, Resources and Agency : On the Character and Production of Enabling Places* ». Elle en donne la définition suivante : « les lieux encapacitants sont créés autant qu'ils sont découverts […]. Les propriétés thérapeutiques de ces lieux ne sont pas fixes, mais sont plutôt le résultat de relations. Ces propriétés sont effectuées ou sont produites grâce à la convergence particulière de différentes ressources. Certaines de ces ressources émergent dans la matérialité même du lieu, d'autres dans les rencontres affectives générées par le lieu et d'autres encore dans les interactions sociales facilitées par le lieu »[17].

Les exemples donnés à voir ne traduisent pas une volonté de rétablir (*ableism*), mais la volonté des acteurs de permettre aux personnes d'exprimer leur être au monde, propre (Gardien, 2016). Ces activités ne pourraient avoir lieu dans des espaces urbains, du moins dans les mêmes conditions. Les activités de pleine nature et notamment la médiation animale sont rarement proposées dans les institutions urbaines (manque d'espace, danger de la route, moindre possibilité de varier les terrains). Les pratiques artistiques sont possibles mais les cadres plus contraints (la place ou le temps donné à chacun).

[17] Traduction personnelle de « *the exploration of enabling places must be equally concerned with the study of affects, relations, objects, actants and encounters.* […] *If enabling places are made as much as they are discovered, then it is also clear that the therapeutic properties of such places are not fixed but rather remain relational achievements. These properties are effected or produced in the unique convergence of enabling resources in place. Some of these resources emerge in the very materiality of place, some in the affective encounters generated in place and some in the social interactions facilitated by place.* »

III. Rendre capable et inclure ?

L'espace rural est à plusieurs titres encapacitant, notamment à grande échelle. J'ai montré que la diversité des cadres de vie dans un même périmètre permettait de trouver des sites adéquats au bien-être des personnes. L'intrication entre les espaces de nature et la ville permet aussi aux personnes de varier les occupations et d'effectuer des micro-ruptures dans le quotidien. Si les territoires ruraux rendent capables, favorisent-ils pour autant leur participation individuelle et donc l'inclusion ?

Le travail d'enquête mené dans les deux territoires montre une participation concrète des personnes à la vie des communes au même titre que les autres habitants, notamment grâce à l'action d'acteurs des territoires, à l'instar de ceux des sphères éducatives et culturelles. Si les personnes sont bien intégrées (notamment en tant que groupe, « les résidents de telle structure »), l'inclusion individuelle est plus limitée et conditionnée à des facteurs qui tiennent du profil des personnes, mais aussi aux modèles et configurations territoriales de l'accueil.

III. A. Un espace rural qui favorise la participation sociale et la (re)présentation de soi

Le chapitre 7 a montré que l'espace rural favorisait la rencontre entre les habitants et les nouveaux arrivants du fait de certaines de ses caractéristiques — faible densité, liens d'interconnaissance forts, proximité spatiale. Les acteurs du territoire suscitent en effet les rencontres et les provoquent, en particulier les acteurs scolaires et certains artistes du territoire, dont le rôle a été esquissé plus haut.

III. A. 1. Se rencontrer en milieu scolaire



Photographie 158. Séance de basket au lycée hôtelier de Saint-Jean-du-Gard entre des accueillis de la Pradelle et des lycéens. Photographie Élise MARTIN, mai 2021.

Les espaces ruraux favorisent la participation des personnes en situation de vulnérabilité à savoir « la pleine réalisation des habitudes de vie, c'est-à-dire les activités courantes et les rôles

sociaux d'une personne » (FOUGEYROLLAS, 2004, p. 9). À l'échelle des communes et des bassins de vie, les personnes sont bien intégrées dans le sens où on observe une porosité entre les établissements et l'extérieur (chapitre 9). Les résidents en situation de handicap sortent des établissements pour gagner des lieux ordinaires comme les lieux scolaires. À Saint-Jean-du-Gard, des accueillis de la Pradelle vont régulièrement faire du basket ou du football dans le gymnase du lycée hôtelier de la commune cévenole (photographie 158). À l'inverse, des personnes extérieures se déplace dans des établissements ou structures dédiées au handicap. À Marvejols, certains collégiens viennent tester les installations du centre de Montrodat et expérimenter le sport adapté avec des personnes en situation de handicap (figure 84).



Figure 84. Rencontres autour du sport entre élèves inscrits à l'UNSS de collèges de Mende et des jeunes en situation de handicap, Montrodat. Post Facebook public, avril 2024.

III. A. 2. Donner à voir les différences

En plus de faciliter l'intégration des personnes, l'espace rural rend davantage visibles les différences contrairement aux grandes villes marquées par une plus grande diversité sociale. La petite taille des pôles urbains, couplée à l'action de certains acteurs, permet la (re)présentation de

la différence au sens de « la rendre sensible [et] présente » (Revault d'Allonnes, 2016). Plusieurs artistes font la démarche de donner à voir les œuvres des personnes en situation de vulnérabilité dans l'espace public pour les aider à affirmer leur place. Marthe Omé a par exemple reproduit l'atelier qu'elle a organisé pendant plusieurs mois avec des accueillis de la Pradelle dans la filature de Lasalle transformée en salle de spectacles. Les habitants de Lasalle et des alentours sont venus nombreux voir cette performance — de l'atelier *en train de se faire* — qui a donné lieu à une captation vidéo, devenue depuis un film documentaire (voir photographie 159) :

> « L'idée est d'emmener les personnes en situation de handicap à être représentées sur scène avec un public. Ça génère des choses chez certains d'être vus, regardés. J'ai l'impression que ça les fait exister. »
>
> [Marthe Omé, entretien 85]



Photographie 159. Capture d'écran du film documentaire *Regard porté* (réalisé par Cédric Marcellin, 2015) qui porte sur la reconstitution de l'atelier de Marthe Omé avec treize personnes autistes de la Pradelle.

Cette (re)présentation de soi aux autres prend place dans des lieux à part (comme la salle de spectacle), mais aussi dans des espaces publics ouverts. En mai 2022, une exposition sur le thème de « L'Autre » portée par une petite association artistique locale a permis de mettre en valeur les œuvres de personnes exilées et en situation de handicap de la petite ville de Saint-Jean-du-Gard. Des panneaux ont été installés sur une des places avec des productions de résidents de la Pradelle (photographies 160 et 161). Dans l'Atelier Rouge qui jouxte la place, les productions d'Irina, réfugiée d'Ouzbékistan ont été accrochées aux murs, à côté d'une photographie de son visage et de ceux de ses enfants Elena et Timur (photographie 163).

III. B. L'inclusion conditionnée…

L'inclusion brandie par les acteurs politiques, notamment à l'échelle nationale et dans le champ du handicap en particulier, ne concerne pas toutes les personnes accueillies. Elle est conditionnée à plusieurs facteurs qui tiennent de la persistance de la valorisation d'une norme (ici l'autonomie), mais aussi aux modèles d'accueil ou à la (plus ou moins grande) sensibilité des acteurs locaux à ouvrir leurs cercles de sociabilité à l'autre.



Photographie 160-163. Exposition sur le thème de l'Autre dans les rues de Saint-Jean-du-Gard organisée par l'Association Fil rouge, une association destinée aux pratiques artistiques.
Photographie Élise MARTIN, mai 2022. [Les panneaux consacrés aux productions des personnes en situation de handicap représentent leurs corps, mais aussi des éléments repères du paysage comme l'horloge déjà évoquée (voir *supra*, I. A. 1.). Dans l'Atelier Rouge, les productions d'Irina, à savoir des carrés de patchwork en tissus, sont alignées sur un mur.]

III. B. 1. … à l'autonomie, aux capacités psychosociales et physiques

Les entretiens avec certains acteurs médico-sociaux traduisent une vision capacitiste de l'individu à l'instar de ces propos du responsable de l'entreprise adaptée du Clos du Nid à Marvejols. « L'inclusion c'est un vœu pieux. C'est le sommet de la pyramide. Tous n'y arriveront pas. Il faut se satisfaire de petites avancées » (entretien 24).

L'inclusion est conditionnée aux capacités des personnes dans un contexte de promotion de l'autonomie comme norme. « L'autonomie comme condition commune veut dire qu'elle est une aspiration de masse, mais encore qu'elle est devenue un système d'attentes collectives à l'égard de chacun ; elle est désormais normative, elle est un impératif. Elle dessine aujourd'hui l'horizon des significations de l'être humain en tant qu'individu. C'est le grand changement des représentations collectives de l'individualisme. Là où certains parlent de société post-moderne, je parle de société de l'autonomie comme condition » (EHRENBERG, 2022). Les personnes qui sont incluses sont les plus autonomes et celles qui témoignent de capacités psychosociales importantes. *A contrario*, les personnes avec moins de capacités ou en situation de grande vulnérabilité sont exclues ou intégrées à la marge.

Les personnes exilées sont intégrées dans la société d'accueil lorsqu'elles montrent qu'elles sont débrouillardes, volontaires et donc autonomes, ce qui renvoie à la figure du « bon handicapé » ou du « bon migrant » mis en évidence dans le chapitre 7. Plus les personnes vont montrer leur intérêt pour le territoire, plus elles vont être intégrées à des initiatives locales. C'est le cas d'Irina, la mère de famille ouzbèke. Elle participe aux fêtes organisées à Lasalle ou encore à la Maison Mazel (en particulier les Rencontres d'été). C'est aussi le cas d'une personne communicante comme Patricio à Marvejols dont les habitants louent le « capital sympathie ». On retrouve cette idée aussi dans le cas des personnes déficientes intellectuelles. Certaines personnes possèdent un capital d'autochtonie et font figure de « mascottes » locales. Il s'agit de personnes qui communiquent facilement par la parole, à l'instar d'Emilio (voir chapitre 2) ou Noé.

Les personnes en situation de vulnérabilité incluses dans la société d'accueil sont également celles qui travaillent : des personnes exilées qui ont trouvé du travail dans le bâtiment ou le soin (voir chapitre 10) ou encore les personnes en situation de handicap œuvrant dans les ESAT et celles qui parviennent à travailler dans le monde dit ordinaire. À Marvejols, les acteurs du Clos du Nid vantent l'intégration d'un jeune homme dans le magasin de bricolage Weldom. À Saint Germain-du-Teil, on loue l'inclusion d'un résident de foyer de vie qui fait la manutention dans le 8 à Huit du village. L'inclusion passe aussi par l'habitat, or l'habitat inclusif ne concerne sur les terrains que les travailleurs d'ESAT dits autonomes. Les personnes accueillies en foyer de vie, FAM ou MAS ne se voient pas proposer d'option de logement inclusif dans les centres-bourgs ou centres-villes[18].

Cette inclusion conditionnée aux capacités (celles de travailler, de pouvoir habiter seul) est particulièrement visible dans le champ des loisirs. À Marvejols, quelques clubs accueillent des personnes en situation de handicap, mais à chaque fois il s'agit de personnes d'un bon niveau sportif, comme pour Côme, qui s'entraîne dans le club d'athlétisme de la petite ville (photographie 164).



Photographie 164. Jeune adulte accueilli au Clos du Nid au rendez-vous hebdomadaire pour une sortie d'athlétisme. Photographie Élise MARTIN, octobre 2020.

[18] Une autre association du bassin de Marvejols a pour projet de mettre en place une colocation dans Marvejols destinée aux résidents de FAM/MAS mais c'est une idée isolée.

À l'inverse les personnes moins autonomes restent exclues des associations ordinaires. Cette configuration concerne tout particulièrement les personnes accueillies en FAM ou en MAS qui pratiquent le sport à côté, dans le cadre du sport adapté. Si le sport adapté permet aux personnes de prendre conscience de leur corps, d'en prendre soin à travers une grande palette de sports (la Lozère est précurseure sur ce domaine[19]), les activités ont souvent lieu en dehors du cadre ordinaire, ce qui entretient une forme d'entre-soi voire d'exclusion. Le modèle d'accueil lozérien, s'il participe de l'*empowerment* des personnes est aussi un modèle qui enferme.

III. B. 2. … et à la sensibilité des acteurs du territoire

Même si les responsables locaux font des efforts pour décloisonner les activités, tous les acteurs du territoire, notamment associatifs, ne sont pas ouverts à l'arrivée d'une personne déficiente intellectuelle dans leur groupe. L'inclusion dépend donc aussi de la sensibilité des acteurs du territoire et de leur rapport personnel à la question :

> « Ça dépend vraiment du club, de la discipline, des personnes, de plein de choses. Sur des activités sportives individuelles, ça va être sur des chemins d'inclusion classiques (la personne joue dans une équipe ordinaire), sur du sport collectif ça va être plus sur des créneaux spécifiques et à part.
>
> *Est-ce qu'on voit des différences en fonction des sports ?*
>
> Oui l'inclusion est plus difficile dans les sports collectifs. Ça rajoute de la difficulté en fait. Sur des activités de type individuelles, athlétisme[20] par exemple, c'est plus facile de mettre en place de l'inclusion. Le sport collectif, par la nature de l'activité, rend la chose un peu plus complexe. C'est le cas pour le football par exemple… »
>
> [Entretien 39]

L'inclusion est aussi conditionnée à la volonté des acteurs du territoire d'ouvrir leur porte à tous. Si les personnes exilées sont bien intégrées aux équipes de football locales, c'est qu'elles peuvent performer, ce qui n'est pas le cas des personnes avec une déficience intellectuelle. Bien qu'effective, la participation sociale des personnes accueillis paraît donc incomplète et laisse à la marge les plus vulnérables.

III. B. 3. Absence de mixité n'est pas inclusion

En changeant de perspective, le modèle lozérien d'accueil hyper institutionnalisé du handicap peut être vu comme un frein à l'inclusion. « Il y a un problème avec l'inclusion à Marvejols, je ne sais pas si vous vous êtes baladés dans Marvejols, c'est triste à dire, c'est plus de l'inclusion » (délégué syndical, entretien 92). Le Clos du Nid multiplie l'installation de personnes en autonomie dans la petite ville et se heurte parfois à la saturation de certains habitants de la ville. Dans un bassin de vie qui compte quelques milliers d'habitants, la présence d'un millier de personnes en siuation de handicap pose question et fait dire à certains que la ville est en train de devenir un « ghetto d'handicapés » (voir chapitre 7). Les habitants expliquent que la démarche d'inclusion commence à s'essouffler, expliquant qu'il va « bientôt y avoir plus d'handicapés que de personnes non handicapées ». Cette absence de mixité est soulevée par les salariés du Clos du Nid :

[19] Le comité départemental du Sport adapté est le deuxième comité départemental sportif après le football en nombre de licenciés en Lozère (entretien 39).

[20] En 2023, un cross a été organisé sur le stade de Mascoussel mélangeant des coureurs en situation de handicap ou non. Chaque course mêle les licenciés en fonction du niveau permettant aux personnes de courir avec des personnes en dehors du cercle fermé du sport adapté.

> « C'est à double tranchant. La population marvejolaise est habituée à voir ses personnes, il n'y a pas à proprement parler de rejet. Après c'est vrai que quelqu'un qui est dans le métier n'a pas forcément envie de croiser des résidents durant ses temps de loisir. Oui c'est une particularité de Marvejols. Par exemple moi je ne fais pas mes achats là parce qu'on retrouve effectivement les gens qu'on suit dans la journée. Il y a des gens qui pour faire leurs achats le samedi préfèrent aller à Rodez ou Millau. Il y a aussi des éducateurs qui s'éloignent de Marvejols pour se loger. »
>
> [Éric, entretien 101]

Un trop grand nombre d'accueillis dans le territoire ne favorise donc pas l'inclusion et alimente plutôt le rejet et l'exclusion. Les habitants ont tendance à déserter certains quartiers du fait de la forte présence de personnes en situation de handicap, qu'elles fréquentent parfois déjà sur leur temps de travail. Le cas de Marvejols est certes un cas limite, mais il amène à poser en de nouveaux termes la question de l'inclusion et *in fine* de la mixité en contexte rural.

Chapitre 12. De la vulnérabilité de l'accueil

Le chapitre précédent a montré que l'espace rural (en tant qu'assemblage d'éléments biophysiques et de configurations sociales et spatiales) participe d'un bien-être ou du moins d'un mieux-être des personnes exilées et en situation de handicap — et donc, qu'en fin de compte, l'accueil profite d'abord aux personnes accueillies.

Ce dernier chapitre revient sur l'accueil en tant qu'activité (sociale, économique) dans les territoires ruraux. Cette activité permet d'atténuer et de juguler en partie les fragilités de certains territoires (atténuation de la déprise, maintien de certains services), or elle n'est pas nécessairement pérenne. Le propos qui suit donne à voir le caractère vulnérable de l'accueil et en particulier des organisations et des groupes d'acteurs qui le gèrent.

L'accueil du handicap, s'il est ancré de longue date dans les espaces ruraux, n'est pas immuable. Dans les deux terrains, l'existence des associations médico-sociales[1] est menacée à court ou moyen terme, car elles sont tributaires de la politique nationale[2] et du contexte international. La notion même d'institution et l'avenir des structures spécialisées, notamment des grosses institutions avec un fort degré de fermeture, sont aujourd'hui en jeu. Nous verrons que les acteurs ne se mobilisent pas de la même façon sur les deux terrains pour contrer la menace et maintenir les emplois du secteur du soin.

L'accueil de l'exil se renouvèle lui de façon différente selon les territoires et les modèles d'accueil. Si l'accueil institutionnel porté par l'État se renforce en Lozère, l'accueil citoyen a été fragilisé par la crise sanitaire. Le COVID a mis en évidence les difficultés de certains collectifs, notamment dans un contexte rural où les nouveaux bénévoles se font rares. À cela s'ajoute le contexte politique. Sans tirer de conclusions définitives sur les retombées des élections et la progression du Front National (aux européennes et aux législatives de 2024) dans les départements du Gard et de la Lozère, les deux terrains apparaissent isolés et fracturés, ce qui pourrait à terme y fragiliser l'accueil des étrangers.

La comparaison permet finalement de mettre en évidence deux manière de percevoir la vulnérabilité de la part des acteurs locaux. Les acteurs lozériens voient dans la vulnérabilité un nouveau débouché et misent sur la captation des populations en difficulté (de la précarité au handicap), renforçant ainsi le caractère spécialisé du territoire autour de l'accueil. Dans les Cévennes, cette idée de projet d'accueil des populations fragilisées d'autres régions est absente. Le territoire reste un territoire-ressource pour les individus qui arrivent par eux-mêmes, comme l'illustrent une série de lieux d'accueil communautaire.

[1] Sur la vulnérabilité des associations de la sphère sociale voir Eme, 2001 et Lévy-Vroelant *et al.*, 2015.

[2] L'État a à la fois un pouvoir limité sur les tutelles (en raison de la décentralisation) et une influence notable dans l'imposition des normes de prises en charge.

I. L'illusion de l'immuabilité de l'accueil du handicap

L'accueil du handicap s'inscrit de longue date dans les deux territoires ruraux étudiés. Pour autant, les associations qui le portent ne sont pas pérennes. Elles sont soumises à l'évolution du secteur médico-social français, mais aussi à la montée en puissance de l'idée de désinstitutionnalisation. En Lozère, l'association le Clos du Nid est critiquée et pointée du doigt. Sa croissance sans limites a abouti à une surdotation en places d'accueil sur le territoire lozérien et à une déconnexion totale des besoins locaux. À cela s'ajoute le fait que le modèle de l'institution en tant qu'établissement avec une forte dimension ségrégative est décrié par les instances de défense des droits des personnes en situation de handicap notamment à l'échelle internationale (à l'ONU notamment). Dans les Cévennes, la Pradelle connaît aussi des soubresauts. Elle est menacée de disparition, car elle ne répond pas au modèle dominant en France. Elle n'est pas une association de grande taille ou « entreprise sociale » (Hirlet et Pierre, 2017) comme peut l'être le Clos du Nid. Ce dernier chapitre montre que les deux modèles mis en évidence dans le chapitre 5 sont dans l'impasse (figure 85).

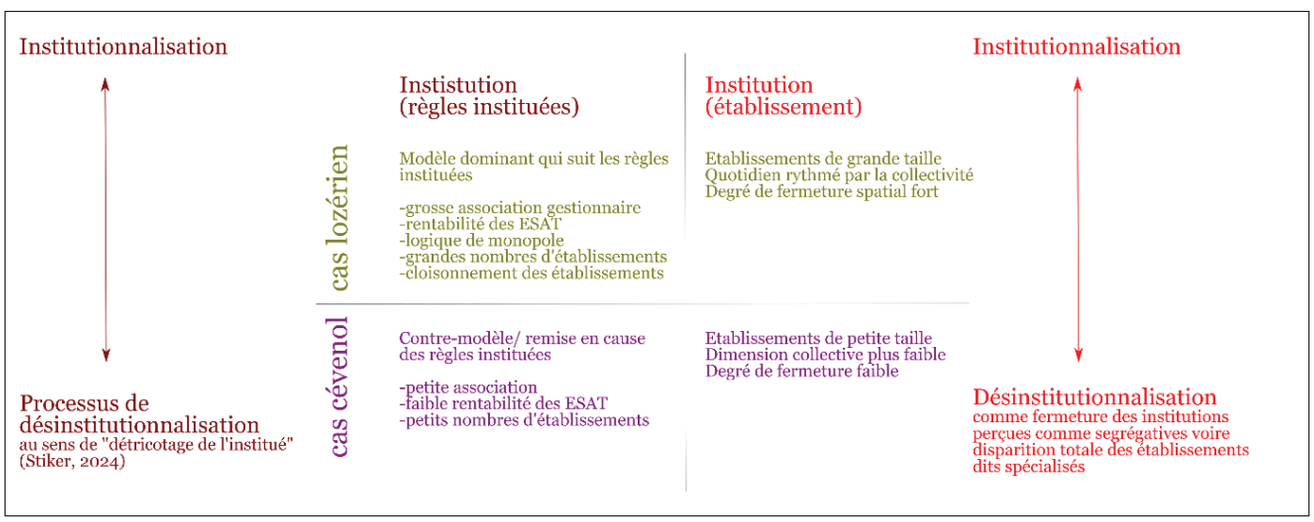

Figure 85. Institution(s) et désinstitutionnalisation(s) d'après Castoriadis, 1975, Andrien et Sarrazin, 2022, Stiker, 2024, et données de terrain. Réalisation Élise Martin, Inkscape, 2024.

La perspective de la fin de l'accueil et donc de la disparition de centaines d'emplois engendre une réaction territoriale (mobilisation locale et renforcement de la patrimonialisation associative). Cette réaction n'est pas aussi forte dans les Cévennes où l'on observe un délitement progressif de l'ancrage de la structure dans le territoire.

I. A. En Lozère, un modèle hyper institutionnalisé en danger

En Lozère, le modèle d'accueil du handicap qui se traduit par une grande concentration d'établissements et services est questionné, de même que le type de structures et établissements qui en découlent, notamment en raison de leur fort degré de fermeture.

I. A. 1. Un territoire surdoté : le décalage entre l'offre et les besoins

Pendant plusieurs décennies, les acteurs lozériens ont pu créer des structures de façon presque continue, faisant ainsi du département celui qui a le taux d'équipement en place d'accueil du handicap le plus élevé rapporté à sa population (voir Rapegno et Ravaud, 2015). Aujourd'hui,

la planification et la volonté de l'État de répartir les places d'accueil plus équitablement sur le territoire menacent l'exceptionnalité lozérienne. La Cour des comptes parle ainsi de « rattrapage des autres territoires en termes de création de places » (Cour des comptes, 2021).

À ce rééquilibrage s'ajoute le changement de normes liées au handicap. La perception de la marge n'est notamment plus la même aujourd'hui qu'il y a soixante-dix ans au moment de la création des premiers établissements. La marge était vue comme un territoire isolé où cacher son proche et se délester d'un fardeau. Aujourd'hui, les parents ne souhaitent plus envoyer leur enfant si loin de leur domicile. C'est ce qu'expliquent en substance la personne chargée de recevoir les dossiers des candidats à une intégration au Clos du Nid et un salarié syndiqué lorsque je les interroge sur l'origine des résidents :

> « Pendant longtemps les gens venaient de région parisienne, du Nord–Pas-de-Calais. Pour intégrer un ESAT il fallait dix-douze ans à partir de la sortie de l'IME. On avait des conventions avec des établissements pour des adolescents de ces régions-là. Ce n'est plus le cas. Les régions ont ouvert des établissements donc plus besoin de s'éloigner. Et puis ce qui était la norme à un moment donné, c'est-à-dire l'éloignement de la famille, a changé. Aujourd'hui, les personnes veulent être plus proches de leur famille ou avoir des durées de trajet moins importantes pour aller les voir sur un weekend, sur des vacances. Y a une inversion de la norme. Notre histoire s'est construite comme ça parce qu'à un moment donné on éloignait les personnes en situation de handicap de leur famille. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Les parents sont vigilants à ce que la solution soit adaptée et peu éloignée de leur domicile. »
>
> [Entretien 36]

> « Bien sûr si j'avais un enfant handicapé je le mettrais à proximité de là où j'habite. C'est légitime et ça c'est le danger pour le Clos du nid et pour le médico-social en Lozère en particulier. On a un taux d'équipement qui est énorme par rapport à la population. Tous les départements qui vont vouloir développer des structures — ce qui est légitime — vont mettre à mal le Clos du nid, le médico-social lozérien à terme. Au Clos du Nid, il y a quelque chose comme 17 % de Lozériens. C'est très peu. […] On est condamné à se réorienter en Lozère parce qu'on est suréquipé. Éthiquement ce n'est pas responsable au regard du reste de la France. Moi si j'avais un enfant handicapé, pour rien au monde je voudrais qu'il soit à 500 kilomètres de chez moi. La Lozère a un virage à prendre là-dessus, à mon avis. Il va falloir concéder qu'on perde des places pour les envoyer ailleurs. Va falloir qu'on développe des projets différents, l'accueil des migrants, la psychiatrie, il faut qu'on se réoriente parce que la dépendance il faut qu'elle soit proche des familles. »
>
> [Entretien 78]

Les acteurs de l'accueil comme le Clos du Nid sont désormais enjoints à resserrer l'aire de recrutement des résidents. L'idéal serait pour les financeurs comme l'ARS[3] de ne recruter que des Lozériens ou à défaut des citoyens des départements proches (voir figure 86) :

> « En 2019 par exemple, on a eu beaucoup plus de candidatures de Lozériens par rapport aux années précédentes. Les tutelles nous ont demandé de nous concentrer sur le territoire. Depuis deux ans (soit depuis 2018) les candidatures se sont recentrées sur l'Occitanie et les départements limitrophes desservis par l'A75. Les candidats sont vigilants au retour en famille. Les candidatures viennent donc d'Occitanie, du Cantal, de l'Allier, de Haute-Loire notamment du côté du Puy-en-Velay. »
>
> [Entretien 36]

La réorganisation de l'offre médico-sociale est délicate, car elle suppose de ralentir les flux de personnes (et donc les flux financiers qui les suivent) venant d'autres départements. En effet, la

[3] Pour rappel, les ARS financent en partie les établissements qui proposent des soins (FAM, MAS).

Lozère profite du fait que ce sont les départements d'origine des personnes (où se situe leur domicile de secours[4]) qui financent leur prise en charge, notamment en foyer de vie et foyer d'hébergement. Un syndicaliste au Clos du Nid explique « Le département a tout intérêt à ce que le Clos du Nid existe, c'est une entrée d'argent qui ne coûte rien. Ça coûte trois millions sur le budget du département et ça en fait rentrer vingt en Lozère, de millions, vous comprenez » (entretien 92).

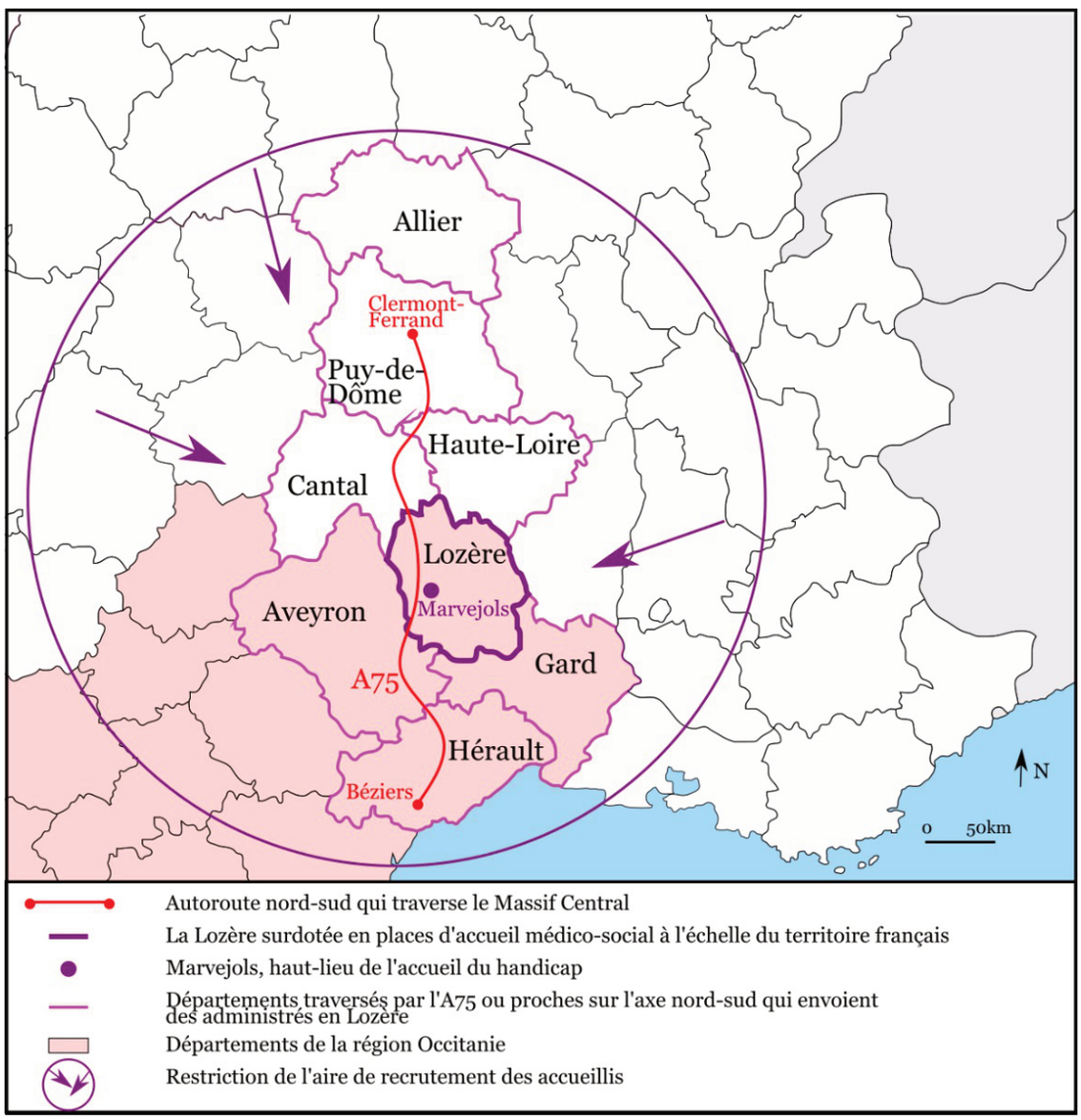

Figure 86. Resserrement de l'aire de recrutement des accueillis autour de la Lozère. Réalisation Élise Martin, Inkscape, 2024. Données de terrain.

[4] La localisation du domicile de secours est souvent le domicile d'un parent dans le département d'origine. Cette logique a failli disparaitre. « La question du domicile de secours nous préoccupe considérablement. Il a failli disparaître quand Martine Aubry était ministre (dans les années 1990). Tous les membres de l'APEFAO s'étaient mobilisés. Ils avaient écrit aux sénateurs et députés. Ils étaient inondés de courrier à tel point que Jacques Blanc alors sénateur se faisait interpeller dans les couloirs en disant « qu'est-ce que c'est que cette association » ? La représentation nationale a permis de faire échouer Mme Aubry. Ça nous préoccupe. Ça mettrait les associations comme le CDN en grande difficulté parce que bien évidemment que le département de la Lozère n'a pas les moyens de payer pour tous » (Chaudefaux, entretien 103).

I. A. 2. L'institution en tant qu'établissement totalisant, un modèle décrié

Le Clos du Nid incarne le modèle de la grande association gestionnaire (Epstein, 2005 ; Claveranne *et al.*, 2011) promu par l'État français (institution dans le sens des normes et règles instituées, voir figure 85). Ce modèle de la grosse association va de pair avec une très forte institutionnalisation de l'accueil, qui est aujourd'hui décriée à l'échelle internationale. En septembre 2021, à la suite de l'audition de la France, l'ONU dénonce « une législation et des politiques publiques fondées sur le modèle médical et des approches paternalistes du handicap empreint d'institutionnalisation »[5]. L'ONU reproche à la France son peu de considération pour le mouvement de désinstitutionnalisation, pensée comme la sortie des institutions et la multiplication des services hors les murs. L'avis de la présidente du Comité des droits des personnes handicapées à l'ONU, Rosemary Kayess, a fait grand bruit en Lozère, de même que les répercussions des prises de parole de certains acteurs politiques comme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées de 2017 à 2022. Les propos de Jacques Blanc, interrogé sur la potentielle fin des établissements spécialisés, en témoignent :

> « On est fou dans ce pays. On voudrait faire fermer des lits parce qu'on en a trop. On va aller payer des établissements en Belgique. Allez à la MAS A [celle dans laquelle j'ai mené mon enquête au Clos du Nid], vous verrez. Le grand drame c'est l'influence des personnes qui n'y connaissent rien. C'est une catastrophe. La fille de l'ONU elle ne connait rien à ce type de handicap. Elle [Rosemary Kayess] a un handicap, mais elle doit penser que si elle peut faire telle ou telle chose tout le monde peut le faire. Elle ferme les yeux sur le handicap très lourd. Mettre en cause des institutions qui aident les personnes les plus handicapées, on est fous. Cluzel, elle condamne un peu les familles indirectement. Elle pense qu'elle a vécu la situation la plus difficile, que si elle peut s'en sortir tout le monde peut s'en sortir. Sa fille elle bosse dans les cuisines de l'Élysée. Tout le monde ne peut pas »
>
> [Entretien 2]

Les propos de Jacques Blanc mettent en évidence le fait que les recommandations internationales (ONU) et nationales (Ministère) sont faites par des personnes qui, selon lui, ne connaissent pas la déficience intellectuelle sévère. En tant qu'acteur fondateur des établissements du Clos du Nid, ses propos traduisent une vision quelque peu datée de l'accueil, dans le sens où il ne remet pas en cause l'existence des établissements à forte dimension collective. Il n'en reste pas moins que la grande vulnérabilité est un impensé ou un moins-pensé à l'échelle nationale et internationale.

Au-delà des polémiques autour de la désinstitutionnalisation, le cas lozérien met en évidence le paradoxe dans lequel se trouve le modèle français dominant d'accueil du handicap. La France défend un modèle de grosse association alors même que les formes spatiales qui en sont issues (gros établissements avec un fort degré de fermeture) sont pointées du doigt, car elles vont à l'encontre des droits des personnes (figure 85).

L'association prend acte des critiques qui lui sont faites à propos de la dimension totalisante de certains établissements et tente de développer de nouveaux services hors les murs pour les ouvriers d'ESAT autonomes et, plus inédit, pour des personnes avec des déficiences intellectuelles sévères qui ont besoin de soins. « L'avenir des établissements c'est soit s'orienter vers l'hébergement temporaire soit se spécialiser dans des publics spécifiques. L'association est en train de se spécialiser sur la prise en charge de l'autisme et on va étendre aussi aux troubles du

[5] *Observations finales sur la politique française en matière de handicap au regard de la Convention internationale des droits des personnes handicapées* (CIDPH). Disponible ici : https://shorturl.at/VZurK.

neurodéveloppement. Il existe une unité en MAS pour prendre en charge des cas complexes par exemple » (Boulenger, psychiatre référent, entretien 48). En France, l'habitat dans la cité concerne exclusivement des personnes considérées comme autonomes et travaillant en ESAT en France, en dehors de quelques exceptions[6].

Face à la menace qui pèse sur le Clos du Nid en tant qu'organisation, les acteurs qui la dirigent possèdent une stratégie solide et tentent de réinventer la prise en charge comme cela a été esquissé dans le chapitre 5. Cette stratégie est rendue possible par le matelas financier que possède aujourd'hui l'association (avec la possibilité de réinjecter l'argent dans de nouvelles pistes d'accompagnement), sa propension à planifier l'accueil (via les CPOM) et son expertise à l'échelle nationale.

I. B. Dans les Cévennes, une petite structure de proximité fragilisée

Malgré les difficultés que rencontre le Clos du Nid (et qui menacent le nombre de places d'accueil qu'il offre), le modèle de la grosse association gestionnaire est toujours la norme en France (voir figure 85, règles instituées). De son côté, la Pradelle se voit menacée, car elle ne correspond justement pas aux canons de la grosse association gestionnaire et ne répond pas aux normes imposées par l'État (figure 85).

I. B. 1. La Pradelle happée par le modèle dominant : l'isomorphisme institutionnel en actes

Les tutelles que sont l'ARS Occitanie et le département du Gard ont œuvré à la fusion de l'association à laquelle appartient la Pradelle (Sésame Autisme Languedoc) avec une autre association (Sésame Autisme Roussillon) dans le but d'avoir des interlocuteurs associatifs de « bonne taille ». Cette fusion associative analysée dans un article dédié (Martin, 2021a) a engendré une uniformisation de l'architecture institutionnelle et des cultures professionnelles du *care* et de l'accompagnement (DiMaggio et Powell, 1983 ; Richez-Battesti *et al.*, 2017). La fusion assortie d'aléas (décès soudain d'un directeur notamment) a plongé la structure dans une crise et menacé directement la suite de l'accueil.

En 2015, les tutelles (ARS et département) remettent en cause la structure dans sa forme, car elle est peu viable économiquement[7]. L'ESAT n'atteint pas les objectifs de productivité et ne peut continuer à exister sur ce mode. Dans certaines associations, les ateliers d'ESAT rentables compensent les pertes des ateliers moins productifs. Ce n'est pas le cas ici et le déficit de certains est trop important. Le modèle d'ESAT occupationnel (voir chapitre 5) tend ainsi à disparaître derrière les logiques de rentabilité et d'efficacité renforçant une vision capacitiste du travail protégé.

L'éthique du *care* et de l'accueil pratiqué dans les Cévennes est aussi remise en cause. Pendant plusieurs décennies, les salariés de la Pradelle se sont opposés au modèle dominant et aux règles instituées y compris dans la prise en charge, en s'appuyant au contraire sur les principes de la psychothérapie institutionnelle. Les pratiques qui en sont issues ont été progressivement remises en cause à l'échelle nationale (recommandations de l'HAS), ce qui a engendré le départ des salariés qui défendaient ce type de pratiques (de nombreux psychologues, en particulier). Toutes les dispositions alternatives mises en place par les salariés, comme la circulation des personnes entre

[6] Les MAS incluses dans la cité sont très peu nombreuses (Martin, 2023).

[7] L'association Sésame Autisme n'a pas mis en place de processus planification (pas de signature de CPOM par exemple). Les tutelles reprochent aux acteurs de naviguer à vue.

les sites (résidents de FAM sur le site de l'ESAT dans la journée), ont été supprimées à l'issue de la fusion.

Un autre symptôme de l'isomorphisme institutionnel tient dans la fermeture des établissements et le raidissement sécuritaire. Si, pendant des années, le FAM de Saumane n'était pas fermé, il est désormais entouré de grillages (photographie 109, chapitre 9). Un autre signe de changement concerne le travail de nuit. Pendant des décennies, les éducateurs se relayaient pour veiller sur les résidents (lit et chambre dans un bureau). Aujourd'hui ils ont été remplacés par des veilleurs de nuit non formés aux métiers du *care*.

Les difficultés que traverse la Pradelle semblent paradoxales si l'on regarde la forme de l'accueil proposé. L'organisation en sites dispersés dans la vallée, la taille des bâtiments et le rapport à l'environnement traduisent une forme de désinstitutionnalisation et un accompagnement hors les murs. Ces manières de faire qui semblaient être à l'avant-garde il y a trente ans (figure 85) correspondent aujourd'hui aux recommandations internationales.

I. B. 2. La proximité et le caractère thérapeutique de la marge comme salut

La Pradelle est menacée dans son existence, mais pourrait persister du fait notamment de l'attachement des résidents à leur lieu de vie[8]. Au cours de la crise traversée par l'institution, ils ont exprimé leur volonté de rester sur place. Certains parents et salariés ont aussi mis en avant le caractère thérapeutique de l'espace rural (« on ne trouvera pas de site aussi apaisant ») et la bonne distance entre les structure et les lieux de vie de leurs proches.

Pour se maintenir, les acteurs de la Pradelle travaillent avec les tutelles. L'association Sésame Autisme essaie de repenser l'organisation du site de l'ESAT, mais aussi le type d'accompagnement proposé. Il est question de transformer certaines places d'ESAT en places de foyer de vie pour les personnes qui ne peuvent plus travailler, ce qui impliquerait des coûts supplémentaires pour le département (passage d'un financement ESAT par l'assurance maladie, donc l'État, vers le financement de places en foyer par le département). Un autre projet serait de transformer l'ESAT en un lieu de répit et de rupture pour des personnes déficientes intellectuelles en crise, renvoyant le site à sa dimension thérapeutique (voir chapitre 11).

La difficulté dans laquelle se trouvent les deux associations étudiées — Le Clos du Nid et la Pradelle — traduit un échec de l'accueil du handicap et de la déficience intellectuelle en France. Le modèle dominant actuel de la grosse association rentable semble ne pas aller de pair avec la logique de prise en charge personnalisée hors des murs que recommandent certains acteurs (comité ONU, mais aussi des associations de proches aidants). Pour autant, l'État français alimente le modèle institutionnel dominant (au sens de règles instituées et de norme, figure 85) orienté vers l'efficacité et la rentabilité (Lévy-Vroelant *et al.*, 2015 ; Cottin-Marx, 2021). Le modèle de la grosse association gestionnaire qui s'organise comme une entreprise est incompatible avec la création de petits sites d'accueil personnalisé à échelle humaine. En l'état et dans une société guidée par les principes d'efficacité et de performance (Boltanski et Thévenot, 1991), il est donc difficile de voir émerger une réelle approche désinstitutionnalisée de l'accueil des personnes déficientes intellectuelles.

[8] Les personnes concernées ont été interrogées très tardivement lors du processus de fusion (voir Martin, 2021a), ce qui met en évidence le trop peu d'attention donnée à la parole des accueillis par les tutelles financières dans leurs décisions.

I. C. L'usine de la vallée menacée de disparition : action et réaction territoriale ?

Lors d'un séjour de terrain dans les Cévennes au moment de la crise qui a traversé la Pradelle, un habitant a comparé la fin potentielle de la structure à la « disparition d'une usine qui fait vivre la vallée ». Ces quelques mots mettent en évidence les retombées économiques éventuelles (pertes d'emplois directs et indirects) d'une fermeture des sites de l'association. Alors que les organisations qui prennent en charge l'accueil des personnes en situation de handicap sont particulièrement vulnérables, comment les acteurs du territoire, notamment politiques, réagissent-ils ? À quel point la population saisit-elle les enjeux liés à une éventuelle fermeture ?

I. C. 1. Réaction territoriale et acteurs relais à différentes échelles

En Lozère, différents acteurs continuent d'alimenter le réseau qui a permis au Clos du Nid de se développer. Jacques Blanc, membre fondateur des associations lozériennes, élu député et sénateur, continue de militer pour l'association. Il possède un allié et un relais à l'échelle nationale en la personne de Pierre Morel-à-l'Huissier, député de la Lozère de 2002 à 2024[9] (voir *supra*). L'élu, proche de Jacques Blanc, œuvre depuis 20 ans à la défense du Clos du Nid. À l'échelle du département, il est à l'origine de mobilisations pour défendre la préservation du secteur médico-social, à l'instar d'une manifestation qui a rassemblé un petit millier de personnes à Mende en 2018 (figure 87).



4 LE DOSSIER — *La Lozère Nouvelle* du 8 mars 2018

RASSEMBLEMENT Sous les fenêtres de l'Agence régionale de santé

La Lozère se mobilise pour défendre le médico-social

Autour du député Morel à l'Huissier, ils étaient nombreux et surtout issus de tous les milieux socioprofessionnels, venus à Mende pour affirmer haut et fort la volonté de tout un département mobilisé pour sauver son domaine d'excellence en matière d'accueil médico-social. Explication…

lundi 5 mars en fin de matinée, être associés aux revendications, sans travers « *des signes positifs donnés par*

PAROLES

Le social au cœur d'un département

Pour le député, **Pierre Morel à l'Huissier**, « *tous ceux qui se sont réunis aujourd'hui représentent la diversité de notre territoire qui a une orientation toute particulière. Avec les personnels, nous avons l'excellence, des compétences toutes particulières en matière de personnes âgées et de personnes en situation de handicap* ». Le député annonce qu'il a rencontré la ministre de la santé et que la secrétaire d'État aux personnes handicapées, Sophie Cluzel va venir d'ici quatre semaines en Lozère pour « *découvrir toutes les formes de handicap, qu'elle ne connaît pas spécifiquement pour comprendre avec tous les acteurs du secteur la réponse adaptée qu'offre la Lozère notamment en matière de poly handicap et de handicap lourd* », explique Pierre Morel qui n'entend pas céder au ratio lit/population. Et il rajoute : « *le message est passé. Elle est ouverte à toutes propositions de la part de structures d'hébergement lozériennes et elle*

Figure 87. Une mobilisation qui rallie des acteurs divers du territoire en soutien au médico-social lozérien, *La Lozère nouvelle*, 8 mars 2018.

[Le texte coupé, sous la photographie de gauche, indique : « Ce lundi 5 mars en fin de matinée, les syndicats notamment FO, la FDSEA et les JA, les professionnels du secteur, des directeurs d'établissements, les représentants d'associations, des médecins, des maires et de nombreux élus, les consulaires, CCI CMA et Chambre d'agriculture, des responsables politiques de tous bords (de l'extrême gauche à l'extrême droite), Générations Mouvement, l'APEFAO la fondation de l'abbé Oziol, la FNACA, simples citoyens, mais aussi parents et mêmes quelques résidents handicapés, se sont symboliquement réunis sous les fenêtres de l'ARS pour manifester la volonté de tout un département de préserver son secteur d'excellence au profit de personnes victimes de handicap. »]

[9] Il a été battu par Sophie Pantel (Parti socialiste), présidente du département, aux élections législatives de juillet 2024. Ce changement pourrait fragiliser le Clos du Nid qui n'aurait plus les mêmes relais à l'échelle nationale.

Les acteurs publics lozériens qui militent pour le maintien du Clos du Nid et défendent l'exceptionnalité de la prise en charge lozérienne n'hésitent pas à se déplacer en délégation à Paris pour rencontrer les ministres[10]. À l'inverse, les représentants ministériels se déplacent en Lozère (Bouloir, 2023), ce qui traduit l'importance et la place du département dans le champ médico-social français. À l'échelle locale, le maire continue aussi d'être un acteur important de la défense du Clos du Nid en tant qu'organisation pourvoyeuse d'emplois. La maire de Marvejols, Patricia Brémond, explique en entretien suivre de près ce qui se joue au Clos du Nid. Elle est d'ailleurs présente à certaines réunions, mais aussi lors de la plupart des événements publics (spectacles, réceptions organisées par l'association).

La présence de l'association dans le bassin de vie passe aussi par la présence de salariés parmi les élus des communes concernées. L'analyse des métiers exercés par ceux-ci montre une forte représentation des métiers du *care*. Parmi les sept adjoints à la mairie de Marvejols, on compte une aide-soignante, une monitrice éducatrice, un aide médico-psychologique et une assistante sociale retraitée (figure 88). Cela témoigne de la place prise par le secteur et *in fine* de l'enjeu socio-économique qu'il y a derrière (voir chapitres 5 et 7).

Mairie de Marvejols (juin 2024)	**Nom**	**Métier exercé**
Maire de Marvejols	Mme Brémond	Agricultrice
Adjoint·es	M. Girma	Chef d'entreprise (couverture, plomberie, sanitaire)
	Mme Salson	Aide-soignante
	M. Felgeirolles	Juriste
	Mme Llabres	Monitrice éducatrice
	M. Pic	AMP (Aide médico-psychologique)
	Mme Itier	Assistante sociale retraitée
	M. Galizi	Agent d'entretien

Figure 88. Une représentation politique des associations médico-sociales du territoire par l'intermédiaire des travailleurs du *care*. Données publiques.

Dans le contexte de crise qu'a traversé la Pradelle, la réaction territoriale est plus timide. Il n'y a pas de territorialisation réactive (Djament-Tran, 2014) ou de mouvement de défense porté par les pouvoirs publics comme en Lozère. À côté du Clos du Nid, qui domine le paysage médico-social lozérien, La Pradelle n'a pas le même poids et a peu de relais chez les politiques locaux. Elle est une marge (géographique, mais aussi comptable) de l'association Sésame Autisme Languedoc Roussillon, association qui ne domine pas non plus le secteur médico-social gardois[11]. Si le député Michel Sala[12] (5e circonscription du Gard) a été présent auprès des collectifs de parents pour défendre les résidents et l'association, la Pradelle était peut-être moins une priorité, comme peut l'être le Clos du Nid pour Morel-à-L'Huissier en Lozère.

[10] Un exemple ici, relayé sur le site du conseil général : https://shorturl.at/uctp6.

[11] Voir, au chapitre 4, la moindre concentration des places d'accueil dans le Gard qu'en Lozère.

[12] Michel Sala a été battu aux législatives de l'été 2024 (5e circonscription du Gard). L'arrivée d'un nouveau député soutenu par le RN (Alexandre Allegret-Pilot), qui ne connaît pas la structure et n'est pas réputé pour être un politique de terrain, ne présage pas d'une prise en considération plus grande de l'association.

De même, la représentation de la Pradelle dans la municipalité de Saint-Jean-du-Gard et Saumane s'est considérablement réduite. Au moment de la création de la structure dans les années 1980-1990, la direction et les salariés étaient impliqués dans les instances municipales : le directeur de l'époque, M. Bourdély, était conseiller municipal de Saint-Jean-du Gard ; Denis, éducateur au pôle bois, était lui premier adjoint à la mairie de Saumane. Aujourd'hui, sur les cinq adjoints de la mairie de Saint-Jean-du-Gard, on compte une enseignante, mais aucun travailleur du secteur médico-social ni de salarié de la Pradelle (figure 89). Cette disparition des salariés de la structure cévenole des instances municipales montre un délitement de l'ancrage et une déterritorialisation de l'accueil du handicap (Martin, 2021a).

Mairie de Saint-Jean-du-Gard (juin 2024)	**Nom**	**Métier exercé**
Maire de Marvejols	M. Aiguillon	Ingénieur retraité
Adjoint·es	Mme Lallemand	Secrétaire en entreprise
	M. Galtier	Artisan (menuisier)
	Mme Galaup	Enseignante
	M. Bruguière	Ancien employé
	Mme Jullian	Artisan

Figure 89. Une absence de représentation des associations médico-sociales du territoire par l'intermédiaire des travailleurs du *care*. Données publiques.

Le délitement de l'ancrage se perçoit aussi dans les discussions avec la population. Les entretiens informels avec les habitants montrent qu'ils se soucient de l'avenir de la structure. Ils entendent des bruits au sujet des difficultés de la Pradelle mais confient ne pas comprendre ce qui se joue exactement. Cette méconnaissance s'explique par le flou dans lequel se trouve l'association. Les salariés eux-mêmes disent ne pas saisir tous les enjeux financiers et de gouvernance et peinent de fait à relayer les informations auprès de la population. Le COVID et le *turn-over* récent des salariés[13] ont accentué l'étiolement du lien entre la structure et le territoire.

I. C. 2. Renforcement de la patrimonialisation médico-sociale : rappeler l'ancrage et rendre visible

Le chapitre 5 a montré que le récit territorial de Marvejols était lié au Clos du Nid. Depuis une dizaine d'années, ce lien s'est renforcé par le moyen notamment d'une patrimonialisation de l'association et de ses grandes figures. En 2014, un musée a été inauguré sur le site de l'association, à Grèzes, pour célébrer l'œuvre de l'Abbé Oziol (non ouvert au public, il est en cours de restructuration). Des fêtes régulières sont organisées en son honneur à l'instar d'une journée de commémoration en 2020 prenant pour prétexte les cent ans de sa naissance (Midi Libre, 2020).

À côté de la célébration de la figure hiératique qu'est l'Abbé Oziol, on observe la mise en tourisme du bâti et des monuments associatifs (chapitre 5). La MAS historique du Clos du Nid à Saint-Germain-du-Teil est par exemple visible sur la page de l'office de tourisme du village et sa photographie est assortie d'une description des premiers temps de l'association. Les touristes sont

[13] Il reste seulement quelques anciens sur chaque site mais les équipes ont été en grande partie renouvelées.

invités à venir voir un bâtiment témoin de l'histoire de la Lozère[14]. À la patrimonialisation du bâti s'ajoute l'inscription de monuments associatifs dans des itinéraires mémoriels. La statue de l'abbé Oziol installée sur les bords de la Colagne et inaugurée en 2010 fait partie des « lieux de mémoires » à voir dans le département d'après le site de l'office du tourisme[15]. Elle est ici présentée avec quelques éléments de discours qui traduisent la mise en récit associative.

La patrimonialisation de l'accueil du handicap est plus discrète dans les Cévennes (voir chapitre 4) et circonscrite à la sphère associative. Françoise Grémy, cofondatrice de la Pradelle, est célébrée par une plaque sur le mur de l'auberge de l'ESAT. Pour autant, il n'existe pas de musée dédié à cette personne ou à l'histoire de la Pradelle. De même, il n'existe pas de mise en tourisme de l'accueil du handicap. Le site internet de l'office du tourisme mentionne l'auberge de la Pradelle en tant que restaurant et non comme bâtiment appartenant à l'association. L'absence de patrimonialisation du bâti tient aussi au fait que la plupart des sites sont encore occupés et ne sont pas à l'état de friches comme c'est le cas de la MAS historique du Clos du Nid à Saint-Germain-du-Teil. Cela témoigne aussi d'une implantation plus récente de l'association dans le territoire (années 1980-1990) que celle du Clos du Nid en Lozère (années 1950).

Enfin, les stratégies mises en place par les associations sont proportionnelles à leur importance et leur emprise spatiale. L'aire médico-sociale marvejolaise emploie des centaines de personnes, ce qui fait logiquement réagir les élus lorsqu'il est question d'une réduction éventuelle de places et donc d'une suppression d'emplois. La vallée médico-sociale de Saint-Jean-du-Gard emploie elle quelques dizaines de personnes. Le retentissement médiatique de ses difficultés est donc plus faible. La comparaison de ces deux situations territoriales met en évidence l'absence d'immuabilité de l'accueil du handicap, aussi enraciné dans le territoire qu'il soit. Les deux modèles, qui s'opposent de fait, sont aujourd'hui menacés à plus ou moins long terme

II. Exil : un accueil renouvelé mais fragile

L'accueil de l'exil, qui n'échoit pas aux mêmes acteurs, connaît d'autres soubresauts. L'accueil institutionnel se maintient et monte en puissance dans un contexte où l'État français persiste dans sa politique de dispersion des places vers l'espace rural. L'accueil villageois se maintient lui tant bien que mal dans une incertitude croissante. L'enquête au long cours permet d'affirmer que certains villages continuent d'accueillir, à l'instar de Lasalle, tandis que d'autres ralentissent l'accueil notamment par manque de forces vives comme c'est le cas à Saint-Jean-du-Gard.

II. A. Un accueil institutionnel croissant

L'accès à des données fines donne à voir la montée en puissance de l'accueil dit institutionnel en Lozère. La crise en Afghanistan (été 2021) et la guerre en Ukraine (début 2022) ont alimenté l'arrivée de personnes depuis les premiers terrains effectués en 2019. En mai 2021, la Lozère a ainsi accueilli soixante-treize personnes afghanes[16] et, en 2022, 143 Ukrainiens (encadré 26).

Les Ukrainiens ont été accueillis par des associations mandatées par l'État comme Aurore, mais aussi par des acteurs qui n'ont pas la compétence ni la mission d'accueillir. La présidente du

[14] La description est disponible sur cette page : https://shorturl.at/QpfEO.

[15] La page de l'office de tourisme est consultable ici : https://shorturl.at/5zRb9.

[16] Cette arrivée a été relayé sur un site gouvernemental : https://shorturl.at/zd0pA.

Encadré 26. Les Ukrainiens, des exilés à part ?

Le 24 février 2022, la Russie envahit le territoire ukrainien, ce qui entraîne le départ de personnes sur les routes. Dans un article intitulé « Réfugiés d'Ukraine : tapis rouge pour les uns, barbelés pour les autres » paru en 2022, le GISTI met en évidence la différence de discours concernant l'accueil des Ukrainiens et les autres exilés, notamment l'inégalité du traitement des Ukrainiens par rapport aux Afghans dont l'exil s'est renforcé en août 2021 suite à la prise de pouvoir des talibans à Kaboul (images qui ont fait le tour du monde de personnes s'accrochant aux ailes des avions au décollage).

département, Sophie Pantel, a par exemple pris l'initiative d'organiser l'accueil de plusieurs familles (35 des 143 personnes accueillies dans l'année 2022). Avec le concours d'acteurs publics et privés (notamment d'un transporteur local), elle a affrété un bus pour aller les chercher en Ukraine.

La présidente du département revendique la propension de son territoire à l'accueil, comme le montre un post Facebook datant de mats 2022 (figure 90). Il liste l'ensemble des acteurs locaux (du transporteur local à l'entreprise de flocage du bus en passant par le responsable d'Orange, opérateur de télécommunication) qui ont rendu possible la venue des étrangers et leur accueil en grande pompe. Ces images confirment l'idée d'un traitement différencié des Ukrainiens (encadré 26) vis-à-vis des autres étrangers.

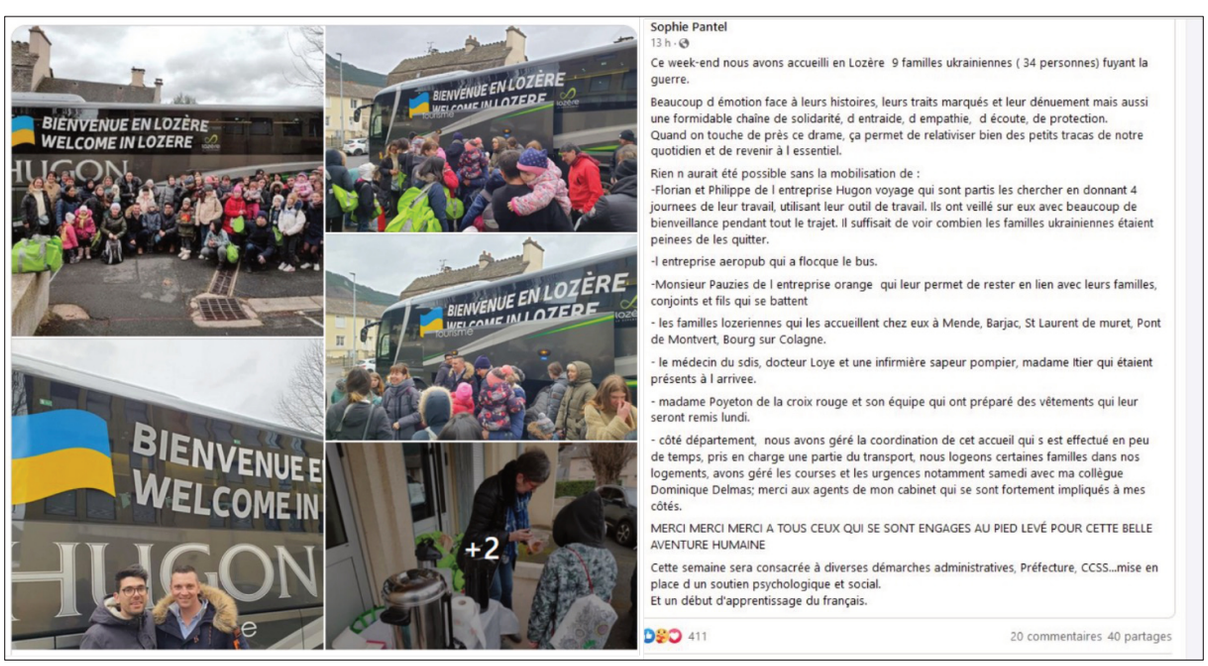

Figure 90. Post Facebook publié sur les comptes personnel et public de la présidente du département en mars 2022.

II B. L'accueil au village, un accueil en danger ?

L'accueil faiblement institutionnel ou accueil citoyen se perpétue quant à lui dans certains villages seulement, tout en disparaissant dans d'autres.

II. B. 1. Lasalle, envers et contre tout



Photographie 165. Fête pour l'accueil d'Ukrainiens dans l'arrière-cour de la boulangerie « Chez Najib ». Photographie Élise MARTIN, mai 2022.

Le village de Lasalle fait partie des villages cévenols à accueillir sans discontinuer depuis plusieurs années, au moins depuis 2009. Au printemps 2022, plusieurs familles ukrainiennes ont été accueillies, succédant aux différentes familles afghanes. Pour célébrer cette nouvelle arrivée, une fête a été organisée par des habitants et notamment par les Afghans installés au village, alimentant ainsi l'idée d'un *care* circulaire (photographie 165).

> « Ce soir de mai 2022, à l'arrière de la boulangerie de Najib à Lasalle l'heure est à la fête. Les habitants viennent souhaiter la bienvenue à des familles ukrainiennes fraichement arrivées en France. Les habitants se pressent à l'entrée du grand jardin pour prendre un ticket-repas. Najib et sa femme sont là, ainsi que de jeunes Afghans. Il y a plusieurs familles ukrainiennes avec leurs enfants, dont des femmes seules. Je vois qu'Irina et Elena de Saint-Jean-du-Gard (famille ouzbèke) sont là aussi, amenées en voiture par des habitants de Saint-Jean. Je décompte une centaine de personnes. La médecin du village et femme du pasteur est là aussi. Elle porte une robe en wax camerounais et sa croix protestante par-dessus. Les jeunes Afghans mettent de la musique sur leur téléphone après le repas partagé. Les gens dansent, notamment un petit garçon ukrainien qui était jusqu'alors resté en retrait. »
>
> [Extrait de carnet de terrain, mai 2022]

II. B. 2. Des collectifs villageois fragilisés

Le renouvellement de l'accueil dans un village comme Lasalle ne doit pas masquer les difficultés des collectifs d'autres villages. Les collectifs d'accueil citoyen sont fragilisés d'une part par l'épuisement des accueillants, d'autre part par le contexte politique national et la montée des partis politiques d'extrême-droite.

Tenir la cadence et la distance, l'épuisement des accueillants

À Saint-Jean-du-Gard, le rythme de l'accueil a considérablement ralenti depuis le COVID. Les cantines solidaires qui avaient lieu à Alès ont été stoppées et le groupe d'entraide entre pairs *Najat* s'est lui essoufflé. Dans la petite ville, le COVID n'a pas eu l'effet rebond escompté. « C'est dommage parce que pendant le COVID certains collectifs ont bien rebondi, notamment lors du premier gros confinement. Ces collectifs qui étaient déjà actifs, qui avaient l'habitude d'être présents, ils se sont élargis. À Ganges ils ont fait des maraudes pas seulement pour les réfugiés, mais pour une large population » (Fab et Naïma, entretien 110). Ces quelques mots de membres fondateurs de Cévennes sans frontières montrent la fragilité de l'accueil citoyen notamment lorsqu'il est porté par quelques membres seulement. Les collectifs qui persistent sont ceux qui comptent un minimum de personnes engagées, comme dans de petites villes supérieures de la hiérarchie urbaine.

Pour décrire la baisse progressive du nombre de bénévoles à travers le temps dans les collectifs, Margaux Vérove dans son travail sur l'accueil des exilés en Normandie parle d'un « un effet d'entonnoir » (2023, p. 447). Cette image colle avec la situation cévenole. Dans chaque collectif, il reste aujourd'hui un noyau restreint de deux ou trois accueillants. C'est le cas à Saint-Jean-du-Gard autour d'une famille afghane. Une accueillante rencontrée raconte : « on a du mal. On en parlait encore hier avec [une dame] Je me sens très seule. Elle est fatiguée aussi donc elle en fait moins aussi. Elle me dit "tu en fais trop c'est pour ça que tu as chopé le COVID". Je lui dis "oui, mais si tu ne le fais pas qui va le faire ?" » (Nadette, entretien 116). Les accueillants décrivent la lassitude et une forme de désillusion passé le premier accueil. « On est six ans plus tard après l'accueil des années 2015-2016. [Nadette raconte les déboires de cette famille pour l'obtention du titre de séjour et l'absence de versement de la CAF du fait de l'attente dudit titre] C'est de plus en plus dur. Il faut tout faire. On l'a fait à une époque. Maintenant on a plus envie. À un moment tu fatigues. C'est difficile de mettre une limite » (entretien 116). Elle explique que des tensions ont même éclaté à propos des difficultés de mobilité de la famille : « un jour il n'y avait plus de bus pour aller à la préfecture, elle voulait qu'on l'emmène. J'étais tellement en colère que je lui ai trouvé un bus pour partir, mais pas pour revenir. Elle m'a dit qu'elle s'était démerdée elle est revenue, je ne sais comment » (entretien 116).

Le nombre de membres dans les collectifs d'accueil réduit aussi dans les espaces urbains, mais l'« effet d'entonnoir » y est moins important. Dans les villes, les jeunes — notamment étudiants — forment un vivier de bénévoles pour les associations qui aident les exilés (Martin, 2020b), et ce vivier se renouvèle tous les ans. Dans les espaces ruraux, le vivier de bénévoles est plus restreint. Si les montagnes cévenoles sont marquées par des circulations, les nouveaux arrivants ne se fixent pas nécessairement et ne s'impliquent pas forcément dans l'accueil si bien que les collectifs ne se renouvèlent pas et finissent par s'essouffler.

Affronter des vents politiques contraires

L'accueil non institutionnel des personnes exilées pourrait aussi être fragilisé dans la période à venir par le contexte politique général et par la montée des partis xénophobes et racistes. Les espaces ruraux de la Lozère et du Gard n'échappent en effet pas à la montée du Front National ou des partis assimilés (figure 91), qui y ont remporté de récents succès électoraux.

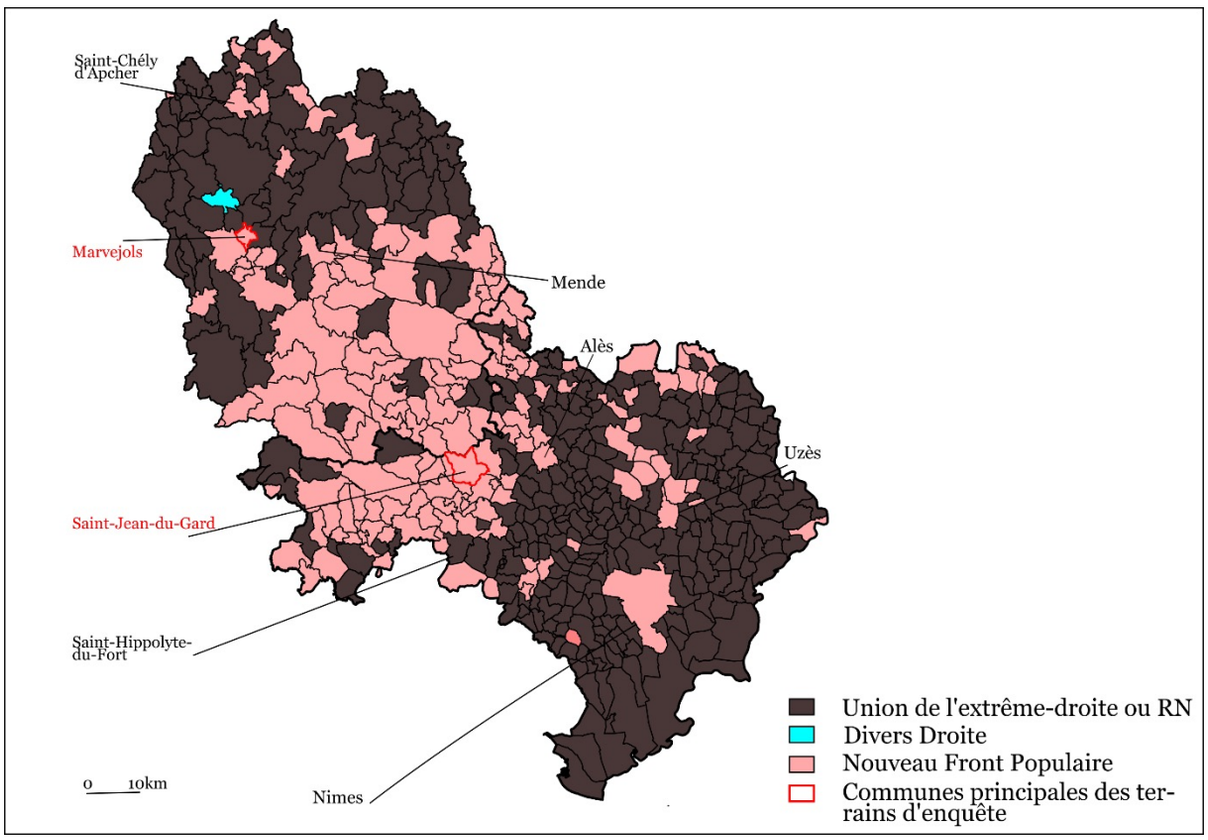

Figure 91. Un vote massif à l'extrême-droite qui n'épargne pas les deux terrains, Résultats du second tour des élections législatives de 2024 par communes, en Lozère et dans le Gard. Réalisation Élise MARTIN, 2024. Données Ministère de l'Intérieur.

Les législatives de 2024 mettent en évidence un raidissement de certains espaces lozériens, déjà à droite sur le plan électoral. La dichotomie entre le nord et le sud du département assez classique (vote de gauche dans la partie cévenole/vote de droite dans le nord et l'ouest) s'est renforcée lors des dernières élections. Le raidissement à droite des marges rurales du territoires français a été analysé par les sociologues Benoît Coquard et Clara Deville qui expliquent que « l'enjeu est moins un "abandon" que la polarisation foncièrement inégalitaire des ressources de l'État, certains espaces s'en sortant mieux que d'autres dans la compétition pour le maintien ou l'installation de services publics, devenus des biens rares et distinctifs » (COQUARD ET DEVILLE, 2024). Dans l'ouest lozérien, les petites villes trustent en effet les services à l'instar de Marvejols ou Saint-Chély-d'Apcher, éloignant un peu plus les habitants des périphéries hyper-rurales. À cela s'ajoute un très fort enracinement de certaines populations aux parcours de vie sédentaires. C'est le cas de certaines familles d'agriculteurs de l'Aubrac. Un entretien avec le responsable de France Services à Marvejols montre que les habitants des confins du plateau se déplacent peu, même dans les petites villes, ce que confirme la tournée que j'ai effectuée avec le boulanger dans les villages de l'Aubrac (voir chapitre 2). Le vote à l'extrême droite s'explique aussi par l'ancrage des syndicats de droite (Jeunesse agricole, FDSEA) ou d'extrême droite (Coordination rurale) dans le monde agricole, ancrage renforcé lors des mouvements du début de l'année 2024.

Les législatives de 2024 renforcent le caractère isolé des territoires d'accueil. Le bassin de Marvejols, qui brasse de nouveaux arrivants (néo salariés au Clos du Nid, personnes en formation dans le secteur médico-social), tout comme la vallée du Lot (village comme Chanac), se distingue des communes des premières pentes de l'Aubrac ou de la Margeride[17]. On observe une « remontée » du vote de gauche depuis les Cévennes qui concerne désormais Mende et Marvejols. L'élection de Sophie Pantel aux Législatives en Lozère parachève ce glissement vers le Nord et la tentative de conquête par la gauche des Hautes Terres historiquement de droite.

Dans le Gard, la cinquième circonscription qui englobe les communes cévenoles étudiées, à gauche depuis le siècle dernier[18], a basculé à l'extrême droite lors des législatives après la victoire du candidat soutenu par le RN Alexandre Allegret-Pilot face à Michel Sala, soutenu par le NFP. Si la plaine est ralliée à la droite et à l'extrême droite depuis plusieurs élections, le piémont cévenol bascule, à l'image de petites villes comme Saint-Hippolyte-du-Fort où le RN ne passait pas en 2022. Une analyse comparée des résultats montre un renforcement du vote à l'extrême-droite comme à Saint-Jean-du-Pin sur les premières pentes des Cévennes et des écarts qui se réduisent entre gauche et extrême droite comme à Anduze, la « porte des Cévennes », qui voit le RN gagner des voix (figure 92).

	Saint-Jean-du-Pin	**Saint-Hippolyte-du-Fort**	**Anduze**	**Saint-Jean-du-Gard**
Législatives 2022 (2nd tour)	**Ext droite 52,61 %**	**NUPES 51,35 %**	**NUPES 55,3 %**	**NUPES 60,13 %**
	NUPES 47,39 %	Ext droite 47 %	Ext droite 44,69 %	Ext droite 39,87 %
Législatives 2024 (2nd tour)	**Ext droite 55,32 %**	**Ext droite 51,4 %**	**NFP 51,49 %**	**NFP 58,3 %**
	NFP 44,68 %	NFP 48,6 %	Ext droite 48,5 %	Ext droite 41,7 %
	Renforcement	**Bascule**	**Écart réduit**	**Écart réduit**

Figure 92. Résultats dans quelques communes des Cévennes et du Piémont. Réalisation Élise Martin, 2024. Données Ministère de l'Intérieur.

Les Cévennes voient leur image de montagnes résistantes de gauche se fissurer (voir chapitre 2). Sur le terrain au moment des législatives 2024, j'ai pu observer le raidissement d'une partie de la population et les tensions dans certaines communes comme à Saint-Jean-du-Gard entre les néoruraux électeurs de gauche et les petits commerçants artisans et entrepreneurs qui défendent un vote de droite voire d'extrême droite[19] (Coquard et Deville, 2024). L'accueil par des collectifs n'est pas directement menacé par ce vote à l'extrême-droite mais celui-ci n'envoie pas de bons signaux envers l'accueil des étrangers. Il matérialise surtout le fossé grandissant qui existe entre différents groupes au sein de la société rurale (chapitre 2).

L'immersion au long cours dans le territoire cévenol donne à voir plus globalement l'affaiblissement des groupes militants. En 2022, alors qu'elle a été le lieu d'une lutte symbolique

[17] La carte de l'évolution récente de la population en Lozère montre que les territoires qui gagnent des habitants sont aussi ceux qui ont voté à gauche. Dans son ouvrage paru en 2014, Patrick Cabanel reprend des cartes des élections présidentielles et montre la façon dont le vote de gauche se diffuse vers le nord lozérien depuis les Cévennes. Il serait intéressant d'étudier plus en détail le lien entre l'arrivée de nouvelles populations et le passage à gauche de certains villages et villes.

[18] Cette bascule est historique pour une circonscription longtemps à gauche qui englobe Alès et la Grande-Combe. La circonscription a élu un député PS de 1997 à 2017. En 2017 un candidat de la République en marche est élu. La circonscription repasse ensuite à gauche jusqu'en 2024.

[19] Cette fracture se traduit par des prises à partie lors des marchés mais aussi une fragmentation spatiale renforcée, notamment entre les différents cafés du village.

majeure, la Borie est évacuée *manu militari* un matin de mai, vidée de ses occupants puis murée (photographie 166 et annexe 12), signant la fin d'une occupation qui a duré près de trente ans. Si cette évacuation a beaucoup fait parler dans les villes et villages des vallées des Gardons, elle n'a pas suscité une résistance massive.



Photographie 166. La Borie murée au lendemain de son évacuation. Photographie Élise MARTIN, mai 2022.

Dans le même temps au printemps 2022, j'ai pu voir un autre signe d'affaiblissement de la dimension résistante des Cévennes, à savoir le rachat par l'Armée d'un site dans la vallée Borgne destiné à être un lieu d'entraînement et de repos pour des membres de la Légion étrangère (BEAUDOUIN, 2022). Ce rachat a provoqué des réactions et notamment des manifestations locales (photographies 167 et 168) mais l'observation des groupes en présence lors des rassemblements montre un faible nombre d'habitants des vallées et la venue de militants extérieurs (de la plaine languedocienne et du Larzac). Ces phénomènes montrent l'affaiblissement d'un territoire révolté et antimilitariste. Cette dynamique associée à la montée de partis xénophobes et l'usure des collectifs pourraient affaiblir durablement l'accueil des exilés.



Photographies 167 et 168. Rassemblements au col Saint-Pierre contre le rachat d'une ferme par l'Armée à côté de Saint-Jean-du-Gard. Photographies Élise MARTIN, mai 2022.

Les deux parties qui précèdent ont montré le caractère potentiellement éphémère de l'accueil, même lorsqu'il est présent de longue date dans le territoire, comme c'est le cas de celui du handicap en Lozère. La comparaison des territoires et des réactions territoriales à une potentielle fin ou au déclin de l'accueil montre une différence de perception de la vulnérabilité. S'il s'agit d'une ressource territoriale pour la Lozère, les Cévennes, dont le secteur médico-social n'est pas la principale activité économique, ressemblent plutôt à un territoire-ressource.

III. L'accueil de la vulnérabilité : ressource territoriale ou territoire-ressource

Les logiques à l'œuvre dans l'accueil de l'exil comme du handicap montrent une différence de perception de la vulnérabilité par les acteurs territoriaux. L'accueil de la vulnérabilité est pour la Lozère une ressource au service du développement territorial. Le COVID a eu pour conséquence le renforcement de cette logique et la multiplication des « programmes » et « dispositifs » d'accueil de la vulnérabilité. De l'État aux collectivités locales, il s'est alors agi d'attirer des personnes vulnérables dans le département.

Dans les Cévennes, l'accueil n'est pas planifié et ne possède pas la même dimension. Les initiatives peu institutionnalisées de l'accueil de l'autre se maintiennent sans qu'il n'y ait nécessairement de stratégies derrière. Les personnes en situation de grande vulnérabilité continuent de passer, d'« aller vers » l'arrière-pays qu'elles considèrent comme un territoire-ressource. L'État et les collectivités interviennent éventuellement dans un second temps en envoyant des personnes dans des lieux peu institutionnalisés à dimension communautaire.

III. A. Débouché économique, enjeu démographique : l'accueil de la vulnérabilité comme projet territorial

Les acteurs du territoire lozérien cherchent à sortir de la mono-activité d'accueil institutionnel du handicap. L'objectif est d'anticiper un déclin possible de l'accueil qui provoquerait en cascade un déclin démographique dans un contexte général de ralentissement de la croissance démographique de certaines communes du bassin de vie (figure 93).

Pour ce faire, ils déploient plusieurs stratégies. La première est de continuer à cultiver l'exceptionnalité autour du handicap. Les acteurs publics et privés misent ainsi sur la labellisation territoriale autour du tourisme accessible pour attirer des personnes en situation de handicap de toute la France. Dans une autre optique et dans l'idée de favoriser le maintien de la population (enjeu démographique), le département a été choisi par l'État (comme d'autres départements ruraux) pour accueillir et insérer des personnes en situation de grande vulnérabilité sociale venues d'Ile-de-France notamment à travers le programme EMILE.

III. A. 1. Tourisme et handicap, une stratégie de labellisation territoriale

Depuis une dizaine, les acteurs politiques et touristiques lozériens déploient des stratégies de labellisation territoriale autour du tourisme et du handicap. L'enquête de terrain donne à voir un nombre non négligeable de projets financés par des fonds européens sur cette thématique. À côté des acteurs publics, un nombre croissant d'acteurs privés tentent de tirer leur épingle du jeu.

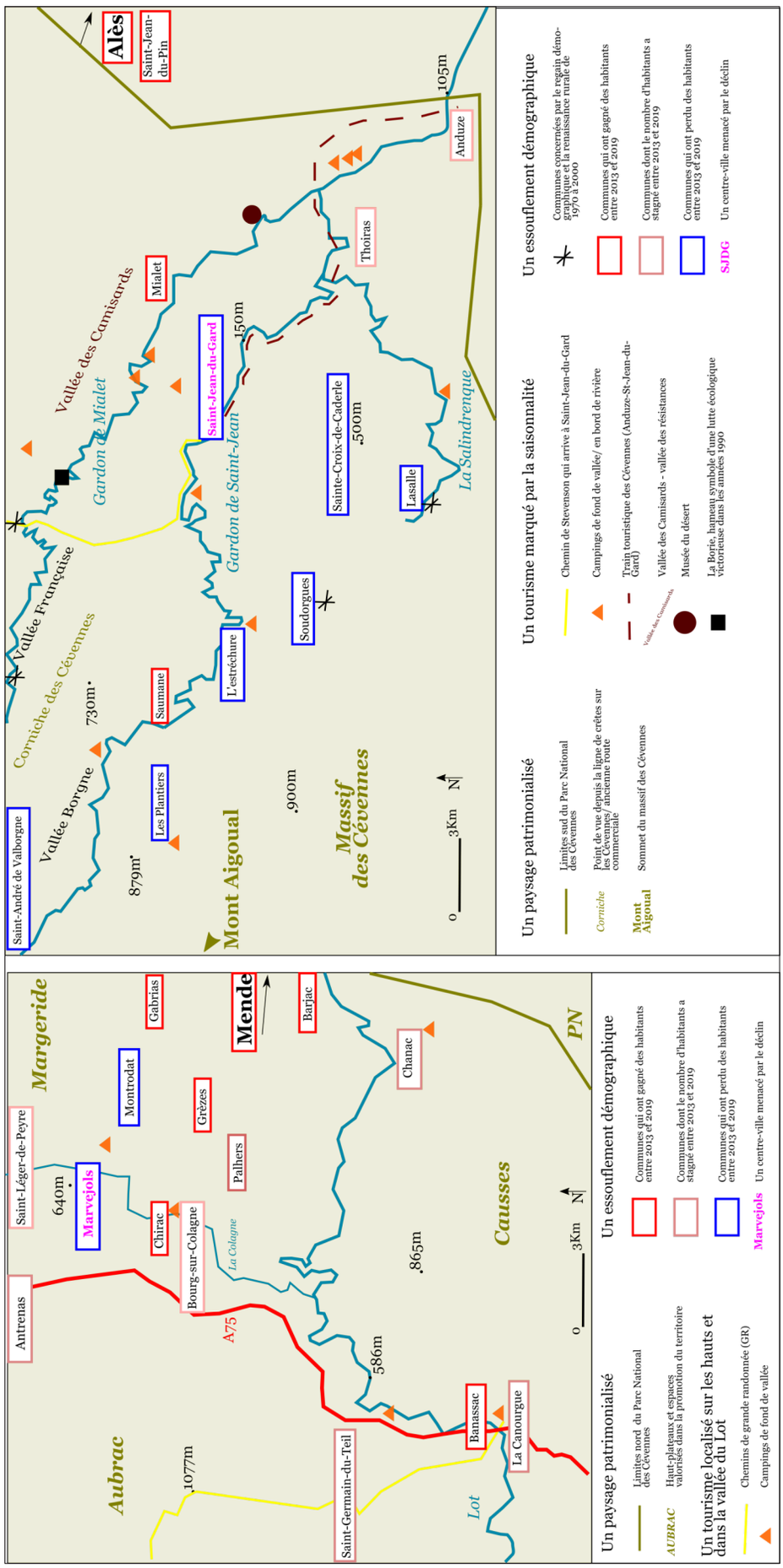

Figure 93. Des bassins de vie en perte de vitesse démographique. Réalisation Élise Martin, 2024. [Les petites villes et villages des bassins de vie voient depuis quelques années (période 2013-2019) une baisse ou stagnation de leur population. Les communes qui gagnent des habitants sont celles qui se trouvent proches d'Alès et de Mende.]

Des projets financés par des fonds européens fortement territorialisés

La Lozère bénéficie de financements européens via le programme LEADER[20] qui soutient des projets innovants dans l'espace rural. De 2019 à 2021, le GAL (Groupe d'Action Locale) du Gévaudan a remporté des financements pour le projet « Ma nature accessible » qui vise à promouvoir un tourisme accessible aux personnes en situation de handicap. Ce projet a notamment pour but de « lancer une dynamique autour du tourisme accessible en Lozère afin de proposer à terme hébergement et activités accessibles » (description sur le site internet du département). Pour ce faire, les acteurs du projet s'appuient sur des partenaires publics et parapublics : des associations médico-sociales (Clos du Nid, ALLFS), une soixantaine de communes ou encore les offices de tourisme du département.

Si dans de nombreux espaces ruraux européens les projets sont a-territorialisés (Chevalier, 2013) voire parachutés depuis les sommets de l'État, ils sont ici directement en prise avec le territoire. Le GAL regroupe quatre communautés de communes de l'ouest de la Lozère et est commandé par Marvejols. Le responsable du GAL explique : « le projet de coopération est soutenu à 80 % par le fonds européen et 20 % par quatre communautés de communes du territoire. Marvejols aide indirectement le projet. La maire de Marvejols est la présidente de l'office du tourisme, la vice-présidente du PETR du Gévaudan, c'est vrai qu'elle a un lien avec ce projet de coopération » (cité par Chevalier, 2013). Les figures locales comme Jacques Blanc jouent aussi un rôle dans le projet (ils sont des gages et des appuis) et entretiennent ainsi leur « leadership politique » (*ibid.*). Avec les fonds du programme LEADER, le GAL a mené un diagnostic territorial autour des sites touristiques et de loisirs, le but étant à terme de valoriser des circuits touristiques. Le GAL a aussi investi dans l'aménagement du territoire. Il a participé à rendre accessibles certains points de vue, comme le Point Sublime, qui surplombe les gorges du Tarn (figure 94). Si ce projet est entièrement tourné vers le développement des tourismes et loisirs accessibles, un autre GAL (le GAL Terre de vie), cette fois à l'est de la Lozère, a aussi perçu des fonds pour développer les infrastructures de tourisme et loisirs adaptées (voir figure 94).

Une opportunité économique pour les acteurs du tourisme et des loisirs

Un grand nombre d'acteurs privés du tourisme et des loisirs cherchent à développer l'accès à leurs activités aux personnes en situation de handicap, dont ils savent qu'elles sont nombreuses. Les acteurs privés s'attèlent ainsi à rendre accessibles leurs installations. Sur le versant hébergement, c'est le cas de l'association ALLFS et son village de trente gîtes accessibles à Montrodat, devenu une référence en Lozère et dans toute la France[21], mais aussi de particuliers qui aménagent leur gîte pour le rendre accessible (figure 94, page suivante). À côté des acteurs de l'hébergement, ceux des loisirs de plein air se mobilisent également. Le golf de La Canourgue, le Parc des Loups du Gévaudan, la Maison des vautours (édifice pourtant enchâssé dans les gorges de la Jonte) offrent un accès aux personnes en fauteuil. C'est le cas aussi de certains loueurs de bateaux dans les gorges du Tarn qui ont créé un système pour accueillir des fauteuils roulants. Les acteurs du territoire s'adaptent aussi à la population avec une déficience intellectuelle. La ferme de la Ressouche située au nord de Montrodat propose ainsi des visites à la ferme et l'organisation de goûter pour des groupes d'établissements spécialisés.

[20] Programme alimenté par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

[21] Le village est dans les brochures de plusieurs associations et entreprises de vacances adaptées.

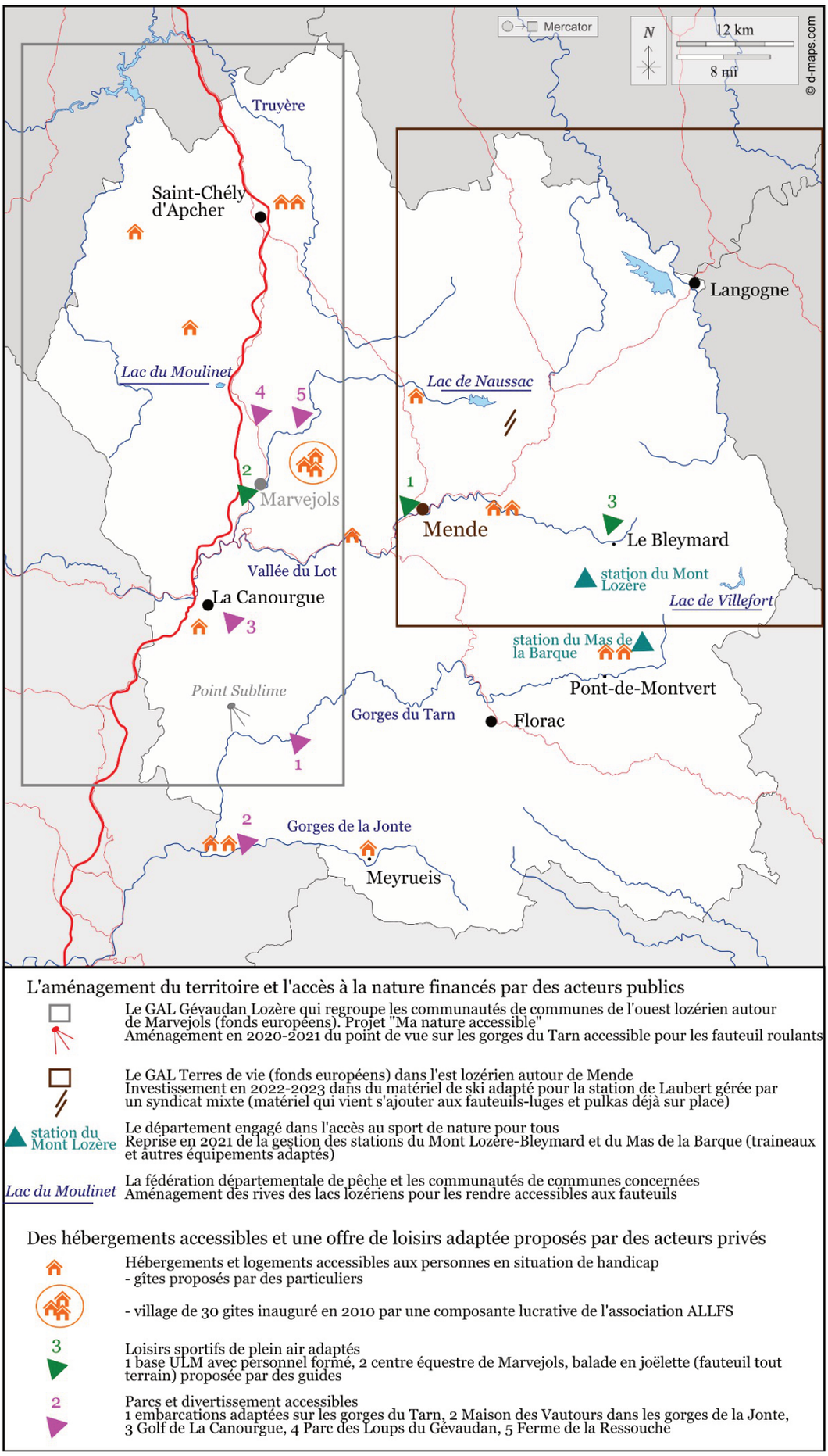

Figure 94. Attirer des personnes en situation de handicap par une offre de tourisme et loisirs accessible. Réalisation Élise MARTIN, 2024. Données entretiens, site «gîtes de France», site «Handicap.fr», site «Lozere.fr» et articles de *Midi Libre*.



Photographie 169. Autogires à cockpit ouvert, plus accessible aux personnes en situation de handicap, base ULM de Mende. Réalisation Élise MARTIN, janvier 2021.

L'enquête de terrain montre également qu'un grand nombre d'acteurs des loisirs sportifs s'investissent dans l'accueil de personnes à mobilité réduite, à l'instar du Club d'ULM de Mende (photographie 169). L'entretien mené avec le gérant montre l'adaptation et la connaissance du handicap qu'il a su développer au fil du temps, devenant malgré lui un pourvoyeur de *care* :

> « *Vous accueillez de temps en temps des personnes en situation de handicap ?*
>
> Pas cette année, parce qu'en raison du Covid ils ont tout annulé, mais habituellement oui. Il y a plusieurs types de publics, mais essentiellement des handicapés moteurs en fauteuil roulant. Soit ce sont des gens qui viennent individuellement soit ce sont des centres qui organisent. Par exemple tous les ans j'ai les invalides de l'armée qui viennent. Tous les ans il y a une dizaine de personnes en groupes. Ils viennent ils prennent la journée complète. Chacun fait des vols en fonction de ce qu'il souhaite. C'est souvent des handicapés vraiment lourds, ils viennent avec l'infirmier, le matos, tout, le lève-malade. […]
>
> *D'où viennent les personnes ?*
>
> Elles viennent de toute la France. Ma femme est infirmière donc quand c'est comme ça elle est là pour aider, assister, pour manipuler les gens parce que c'est quand même quelque chose de pas évident et puis les attacher correctement. Les personnes qui ont des mouvements incontrôlés on fait en sorte que ce soit sécurisé pour eux puis pour moi [le monsieur pilote l'hélicoptère ou l'avion], pour tout le monde. On les met dans la machine. On choisit la machine la plus adaptée par rapport au handicap de la personne. En général c'est plus les machines à cockpit ouvert parce que c'est plus facile de les prendre et hop [il fait le mouvement] et de les mettre comme ça [photographie 169].
>
> *Comment ça marche ? Vous avez des partenariats ?*
>
> Non c'est essentiellement du bouche à oreilles. J'ai tout prévu pour accueillir les personnes en situation de handicap dans les locaux. Vous avez vu y a une place handicapée, toutes les portes là c'est large pour les fauteuils, là y a les toilettes c'est pareil tout est fait pour. J'ai un fauteuil roulant si nécessaire. En général ils ont leur matériel, mais bon si besoin j'en ai un au cas où qui est dans le placard là. Là je suis en train de regarder pour éventuellement emmener des gens qui ont une déficience visuelle. Il existe un appareil, c'est comme un casque avec un appareil qu'ils mettent sur la jambe qui leur permet d'avoir des informations sur ce qui se passe en l'air.
>
> *Quelles sont les réactions après un vol ?*
>
> Elles sont toujours très bonnes. Les gens ont toujours le sourire même lorsqu'ils ont un

> handicap mental. Tous, bon j'les entends, ils parlent, ils ont le casque, etc. Enfin y en a ils ne parlent pas, mais ils font des sons. On sent bien que voilà ça leur plaît ! »
>
> [Entretien 159]

III. A. 2. Sortie de la vulnérabilité contre repeuplement, le programme EMILE porté par l'État

À côté des projets portés par des acteurs locaux (publics et privés), notamment autour de l'accueil du handicap, la Lozère est la cible de projets portés par l'État concernant l'accueil de populations en grande difficulté, comme le programme EMILE[22]. La Lozère a été sélectionnée avec d'autres départements ruraux (Ain, Indre, Allier, Cantal, Cher, Seine-Maritime, Maine-et-Loire, Savoie[23]) pour accueillir de nouveaux résidents venus d'Île-de-France sur la base d'une politique de logement et d'insertion professionnelle. Les services de l'État sont « pilotes et financeurs », ils s'appuient sur des « opérateurs » et les acteurs locaux de l'emploi et de la formation.

Le programme vise des personnes en difficulté financière et vivant dans des logements précaires (petites surfaces, hôtel social) en Île-de-France où le marché est extrêmement tendu. Un entretien avec un des premiers bénéficiaires en Lozère montre que la mobilité géographique est ici un tremplin. L'État mène, par ce dispositif, une politique « donnant donnant ». En échange d'un suivi, d'un logement et de l'accès à une formation professionnelle, la personne s'engage à déménager, donc à habiter un certain temps dans le territoire rural visé. Les personnes sélectionnées sont en âge d'être actives, ce qui participe du maintien d'une population assez jeune dans des territoires vieillissants. De même, les personnes s'engagent à travailler dans des métiers en tension ou qui recrutent, à savoir les métiers de la sphère du tourisme, du bâtiment ou encore du soin. À la différence de populations en situation de vulnérabilité qui sont placées dans un territoire sans avoir eu le choix, les personnes volontaires choisissent où elles vont habiter, comme le rappelle la sociologue Violaine Girard interrogée à ce sujet[24]. En entretien, l'un des premiers bénéficiaires rencontrés à Marvejols revient sur ses premiers pas en Lozère.

> *« Raconte-moi un peu comment ça s'est passé.*
>
> J'ai eu deux-trois rendez-vous à Paris. L'encadrement est mortel. Ils m'ont orienté vers une formation d'accueil touristique. J'avais le choix entre plusieurs régions. J'ai zappé le Nord, le Cantal je connaissais, mais ça me disait moyen. Je suis tombé sur Échappées belles sur la Lozère et c'était mortel. Une fois acté le changement c'est eux qui ont fait toutes les démarches, impôts, CAF, logement. Je suis allé faire une formation à Saint-Chély-d'Apcher. Je me rends compte qu'ici tout va plus vite. La formation était vachement bien. Tu prends tes marques pendant six mois dans la région. C'est un peu un test. On était huit dans la formation, dont des gens de la région. Ils m'ont intégré. J'ai accroché tout de suite. Je voulais quitter la mégapole pour une région à taille plus humaine avec beaucoup de nature. J'ai découvert l'Aubrac, j'ai adoré.
>
> *Comment es-tu arrivé à Marvejols ?*
>
> Je suis allé au plus pratique. Au début c'était Mende. Je ne voulais pas passer trop d'un extrême à l'autre. Après on m'avait vanté La Canourgue. C'était pendant le covid. Marvejols c'est entre Mende et l'Aubrac, ça me plaît. Là c'est Marvejols, mais peut-être qu'un jour j'irai plus vers un coin sauvage. J'ai un trop grand appart par rapport à Paris c'est presque trop grand. Bon j'ai ressenti de la solitude, ça c'est dur. J'ai un gros groupe

[22] Acronyme de Engagé pour la mobilité et l'insertion par le logement

[23] Départements marqués par un manque de main d'œuvres et/ou un déclin démographique et une vacance potentielle du logement.

[24] L'émission, diffusée sur *France Culture*, est accessible ici : https://shorturl.at/LjpC8.

> de potes à Paris. Là je repars à zéro. Le confinement n'a pas aidé. C'est dur de faire des allers-retours. Pour arriver, ici mieux vaut être en voiture. Saint-Chély–Paris c'est huit heures en transport, en voiture c'est cinq heures. En transport tu finis en bus qui s'arrête partout. Avoir une voiture c'est quasiment un impératif pour le programme EMILE. L'encadrement est bien ils n'ont jamais embelli le truc. Même après la fin ils continuent de m'aider. J'ai même conseillé le programme à des copains. »
>
> *Tu as trouvé du travail ?*
>
> Pas encore, je mise sur l'office de tourisme de Nasbinals. Par le bouche-à-oreille j'ai cru comprendre qu'il y avait une dame en arrêt maladie qui ne reviendrait pas. Le maire doit me rappeler.
>
> *En termes d'équipements tu trouves qu'il y a ce qu'il faut ?*
>
> Mmh là je suis en train de me rendre compte qu'on n'a pas trop le choix. À Marvejols y a rien, après c'est Mende. Je passe pas mal par Amazon du coup… Le Ikea le plus proche c'est Clermont par exemple. Ce n'est pas comme à Paris où tu descends en bas de chez toi et tu trouves tout. Ça c'est vrai que je découvre. Ce n'est pas gênant en soi, mais je réalise que maintenant.
>
> [Entretien 156]

Les propos de cet homme d'une trentaine d'années montrent les ambivalences d'une installation en Lozère. Il pointe les avantages de la vie en dehors des métropoles, à savoir les démarches administratives facilitées et l'accès à un territoire apaisant dit « de nature »[25]. À l'inverse, il décrit également la difficulté à se créer un noyau de connaissances, qui plus est pendant le COVID. Il éprouve l'isolement géographique et rappelle à plusieurs reprises la distance qui le sépare de ses proches à Paris, de même que la mauvaise connexion en transports en commun vers la capitale. L'entretien montre enfin qu'il réalise une fois sur place que le taux d'équipement des villes et villages est plus bas qu'à Paris, ce qui l'oblige à adapter sa consommation.

III. B. Des initiatives communautaires spontanées d'accueil de la vulnérabilité comme réponse aux existences précaires

Les Cévennes gardoises ne font pas l'objet d'une politique d'accueil particulière qui amènerait le territoire à accueillir des personnes en difficulté dans un contexte de déclin démographique (visible sur la figure 93). Les initiatives d'accueil qui existent sont isolées, informelles (dans le sens où il n'en est pas fait de publicité) et non coordonnées. Il n'y a pas d'effet de stratégies ni de projet derrière leur fonctionnement, ce qui les rend d'ailleurs difficiles à recenser. Les lieux peuvent êtres variés. Il peut ainsi s'agir d'un squat, d'un hameau ou encore de lieux communautaires. Contrairement aux initiatives menées par les acteurs publics (voir *supra*), les prétendants à l'intégration de tels lieux ne doivent répondre à aucun critère.

Parmi les initiatives informelles et communautaires, on peut évoquer la communauté de la Celle[26] située à Roquedur à proximité du Vigan, « maison d'accueil qui propose une vie en communauté » (propos de la cofondatrice, entretien 51). La maison qui était destinée à être seulement un lieu de passage « pour des gens qui font la route dans les années 1980 » a vu arriver des populations en errance et en grande difficulté. La maison et ses rajouts, s'étendent sur onze

[25] C'est d'ailleurs ce qui est vanté pour attirer les candidats sur le site du programme. « La Lozère dispose d'un riche patrimoine naturel et d'un environnement préservé. »

[26] La communauté a été photographiée par Elsa Beaumont, dont l'œuvre a donné lieu à une exposition nomade primée lors Rencontres de la photographie d'Arles en 2024.

hectares dans un méandre de l'Hérault (photographies 170-173) et abritent plus de quatre-vingt-dix personnes aux profils variés — déboutés de l'asile, sortant de psychiatrie, de prison, « personnes reniées partout », etc. Les personnes y arrivent par le bouche-à-oreille. La maisonnée se veut un refuge, mais aussi un lieu qui soigne comme en témoignent les fondateurs renvoyant encore une fois encore à la dimension thérapeutique de l'espace rural : « L'environnement, ça fait 50 % du boulot. Voir le rythme des saisons, les arbres, les fleurs, le jardin. J'ai vu des renaissances. Je me rappelle de gens du 93. Ils redevenaient eux, ils trouvaient un autre personnage » (entretien 52). Les personnes peuvent rester sans limite de durée ce qui explique la présence de certains depuis plus de vingt-cinq ans.

Ce type d'initiatives persistent dans l'informalité avant d'être connues de l'État et des collectivités. Dans une logique inverse à celle analysée en Lozère (logique descendante), l'État contractualise ici avec des acteurs de l'accueil issus de la société civile. La communauté de la Celle est aujourd'hui classée comme « hôtel social ». Des assistantes sociales du Vigan, des maisons d'arrêt ou encore les centres sociaux locaux comme celui de Ganges sont aujourd'hui en lien avec les fondateurs et leur envoient des personnes.



Photographies 170-173. La communauté de la Celle, maisonnée de la dernière chance ouverte à tous. Photographies Élise Martin, 2019.

170, en haut à gauche. Un des potagers qui entourent la maison et visent à nourrir les personnes accueillies. **171, en haut à droite.** Le bâtiment principal de la communauté qui a dû s'agrandir au fil du temps. **172, en bas à gauche.** La salle de prière où se tiennent des temps partagés quotidiens. **173, en bas à droite.** Pancarte signalant l'entrée de la communauté. « On a mis Propriété de Dieu parce qu'il y a l'idée de spiritualité, mais c'est aussi peut-être un pied de nez à "propriété privée défense d'entrée" qu'on voit partout sur la route » (entretien 51).

* * *

Ce dernier chapitre a mis en évidence le caractère éphémère de l'accueil, qu'il s'inscrive de longue date dans les territoires ou qu'il soit plus récent. L'accueil n'est pas immuable ni pérenne et dépend des acteurs qui le portent. Dans le cas du handicap, il a aussi mis en évidence la fragilisation des associations médico-sociales qui sont non seulement de puissants acteurs du champ mais aussi des employeurs locaux majeurs. Le cas du Clos du Nid, s'il est extrême, permet de bien comprendre les enjeux économiques qu'il y a derrière l'accueil.

Dans le cas de l'exil, l'étiolement de l'accueil est plutôt dû à la fragilisation des collectifs dont les forces s'épuisent. L'accueil des exilés est un « problème public » au sens où il fait l'objet de débat et a une résonance locale. Les personnes exilées ne sont pas menacées directement ni l'accueil remis en cause stricto sensu mais l'immersion sur le terrain jusqu'en aout 2024 montre un raidissement des discours notamment dans les Cévennes. Le basculement de la dernière circonscription de gauche du Gard vers l'extrême-droite aux élections législatives de l'été 2024 est symptomatique d'un changement en cours et n'est pas anecdotique. Il témoigne de la lente montée des discours conservateurs et réactionnaires dans certaines campagnes. On ne peut s'empêcher de connecter la progression du vote de droite ou d'extrême-droite à l'affaiblissement des forces militantes dans des vallées pourtant marquées par une tradition de résistance, en témoignent l'évacuation de la Borie et l'installation de l'Armée dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard.

La fin de ce chapitre propose un pas de côté et revient à demander : finalement, à qui profite l'accueil ? Aux premiers concernés dans des situations diverses de fragilité ou aux acteurs du territoire ? Dans le sillage des chapitres précédents, celui-ci conclut en montrant deux systèmes territoriaux de l'accueil opposés. En Lozère, la vulnérabilité est perçue comme une ressource pour le territoire. L'État et les acteurs locaux en font un outil de développement local, comme en témoigne différents programmes en cours pour prendre en charge une vulnérabilité importée. Le nord du Gard dessine un territoire de l'accueil aux antipodes. Les acteurs locaux ne font pas de l'accueil de la vulnérabilité une ressource à proprement parler. Les initiatives d'accueil reste isolées et spontanées et dessinent un territoire-ressource en archipel.

Conclusion générale

Inscrite à la croisée de la géographie sociale et rurale et plus globalement dans les sciences humaines et sociales (en empruntant à la philosophie, à la socio-anthropologie des vulnérabilités, du *care* et de l'hospitalité), cette thèse a apporté un éclairage sur l'accueil des populations vulnérables dans les espaces ruraux français. Elle s'est attachée à montrer le rôle des configurations sociales et territoriales rurales dans la construction de trajectoires de territoires plus ou moins accueillants. Après être revenue sur les principaux résultats dégagés à l'issue de ce travail ainsi que sur ses apports *au-delà* du champ scientifique, la conclusion dessine de multiples pistes de recherche.

L'accueil de populations vulnérables, vecteur de bifurcations territoriales

Alors que les territoires sont aujourd'hui lus à travers le prisme de la transition et de la bifurcation écologiques à l'ère de l'Anthropocène, ce travail donne à voir d'autres changements profonds dans les sociétés contemporaines. À l'issue de cette thèse, il apparaît que l'accueil de populations vulnérables est bien un vecteur majeur de changements territoriaux, en particulier du changement rural. L'action d'acteurs ancrés — désignés comme fondateurs ou initiateurs de l'accueil — entraine le territoire dans une autre dynamique. L'étude du cas de l'implantation des associations médico-sociales du champ du handicap est en cela particulièrement révélatrice. En Lozère, l'installation du Clos du Nid dans les années 1950 a érigé le bassin de Marvejols en véritable centralité médico-sociale à l'échelle régionale et nationale. Si ce cas est exceptionnel, le cas cévenol de La Pradelle — *plus ordinaire* — montre que l'arrivée de personnes en situation de handicap déficientes intellectuelles bouscule durablement l'organisation sociale des villages et des vallées.

L'accueil peut provoquer un changement notable dans les territoires ruraux même si son implantation n'émerge pas au hasard et se greffe sur des territoires accueillants palimpsestes (tradition d'accueil de la déficience intellectuelle en Lozère et d'accueil de l'autisme dans les Cévennes). L'implantation de structures spécialisées destinées aux personnes en situation de handicap provoque des changements visibles dans la société rurale, mais aussi dans le paysage. L'accueil des exilés — demandeurs d'asile, réfugiés statutaires — provoque lui une inflexion moins importante des trajectoires territoriales, car il prend place dans un écosystème accueillant préalablement installé. *In fine*, la thèse tend à montrer qu'un territoire rural n'est pas par définition accueillant, mais se construit dans et avec un ensemble d'acteurs déjà-là ou arrivés plus récemment dans les territoires. Un « territoire accueillant » serait un territoire marqué par la présence d'acteurs favorables à l'accueil et/ou facilitants, mais aussi de caractéristiques spatiales particulières (disponibilité du bâti, aménités environnementales). La comparaison a montré qu'il n'existait pas pour autant *un* territoire rural accueillant, mais des territoires pluriels articulés autour d'acteurs plus ou moins institutionnalisés, allant de la grosse association gestionnaire du handicap au micro-collectif accueillant des exilés et dessinant des formes spatiales contrastées, hyper-centralisées en Lozère, en réseau et plus diffuses dans les Cévennes.

Le croisement des trajectoires territoriales et individuelles : ici, mais souvent d'ailleurs

• L'espace rural au prisme du (non) choix résidentiel

La thèse a permis de mettre en évidence le parcours des accueillants (salariés du soin, accueillant bénévole, responsable associatif) comme des accueillis, en situation de handicap ou exilés. Concernant ceux qui accueillent, le travail a montré des trajectoires peu étudiées en géographie, notamment le parcours d'individus qui s'y installent pour trouver du travail dans le soin ou le *care*. Dans le sillage des nombreux travaux sur le renouvellement des populations rurales, la thèse montre que l'arrivée de nouveaux habitants relève de la conjonction de différents facteurs, à savoir la recherche d'un cadre de vie plus apaisé que celui de la ville et une opportunité d'emploi dans un milieu du soin sous-doté et en manque de travailleurs. En Lozère les entretiens montrent que le facteur professionnel est le principal moteur d'une installation prolongée dans le territoire. Dans les Cévennes, la dimension « travail » est moins centrale et les arrivées s'expliquent surtout par l'attraction qu'exercent les Cévennes en tant qu'hétérotopie.

Plus globalement, le travail montre que les nouveaux pourvoyeurs du *care* (qu'ils soient salariés ou bénévoles) font le choix de venir habiter dans les campagnes, ce qui tranche avec les parcours des accueillis qui ne sont pas maîtres du choix de leur lieu de résidence et sont parachutés ou transplantés dans les territoires. En ce sens, la thèse se place dans le sillage de travaux récents qui donnent à voir le placement contraint des demandeurs d'asile dans les campagnes françaises. L'originalité de la thèse est de montrer que ce parcours balloté est aussi celui des personnes en situation de handicap, qui sont obligées de quitter leurs proches et leurs attaches pour espérer jouir d'un accompagnement adéquat : des personnes autistes, trisomiques ou polyhandicapées, la plupart non-verbales. L'analyse a par exemple montré que la Lozère constituait un territoire du *dernier recours* sur le territoire national. En ce sens, le département se rapproche beaucoup de la Wallonie, territoire belge qui accueille de nombreux Français sans solution (Martin, 2021).

• L'accompagnement ou l'écriture d'une relation par et dans l'espace

À côté de l'analyse des trajectoires biographiques et spatiales des accueillis et des accueillants, le travail s'attache à analyser ce qui se joue au cœur même du binôme accueilli/accueillant en choisissant d'adopter une approche relationnelle. Les personnes exilées ou déficientes intellectuelles possèdent des existences sous contraintes, ce qui se matérialise par la vie dans des espaces fermés et un contrôle accru dans les lieux où elles sont accueillies (ESMS, HUDA/CAO). Si les accueillants (notamment les travailleurs sociaux) canalisent et médiatisent les pratiques spatiales des personnes, les mêmes accueillants et d'autres acteurs (intervenants associatifs du champ du sport ou de la culture) contribuent à leur ouvrir l'espace. L'enquête ethnographique menée dans les deux territoires étudiés donne à voir un espace vécu qui se déploie à plusieurs échelles et qui dépasse largement les limites du logement ou de l'établissement. L'enquête ethnographique et l'immersion auprès des accueillis montrent aussi que les configurations environnementales rurales participent au ressourcement et à l'épanouissement des personnes. Le contact avec des espaces de nature, la pratique de la marche seul (avec d'autres ou au contact d'animaux) ou du sport en extérieur participent d'un *mieux-être* des personnes et estompent ne serait-ce qu'un peu certaines fragilités physiques et psychiques.

Un apport au-delà du champ scientifique ?

Cette thèse a pris le parti de mettre en regard des populations vulnérables (exil/handicap) par définition incomparables, du fait de trajectoires résolument singulières. Ce parti-pris est ici réaffirmé. Croiser les parcours des deux populations permet de mettre en regard des différences dans la prise en charge de la grande vulnérabilité, mais aussi des récurrences (mêmes besoins, mêmes attentes). La thèse a montré l'importance de certains lieux publics ou services, à l'instar de la maison France Services de Marvejols devenue une matrice de la vie dans le bassin du Gévaudan pour bon nombre de personnes vulnérables, notamment nouvellement arrivées. Elle a aussi mis en évidence l'urgence de développer une réflexion sur les transports et les mobilités en milieu rural. Si l'accueil *ne prend pas*, c'est parfois et souvent du fait d'un manque d'accessibilité. L'isolement rebute par exemple les personnes exilées à rester à distance des grandes villes une fois la protection internationale accordée. Plus globalement, ce travail invite à penser de manière décloisonnée les politiques publiques sociales et médico-sociales (asile relevant de l'État, handicap en partie des départements). Il serait en effet judicieux de favoriser les liens entre les deux champs en s'appuyant sur les acteurs intermédiaires que sont les associations sociales et médico-sociales qui ont pour certaines un fort ancrage local. La pensée croisée de l'accompagnement des vulnérabilités garantirait d'une part, une meilleure prise en charge, mais aussi une rationalisation potentielle des acteurs et des moyens engagés dans celui-ci.

Quelques pistes de recherche autour d'une géographie de l'accueil

Plusieurs pistes se dessinent à l'issue de ce travail dans des champs variés. Dans le sillage d'autres travaux, la thèse donne à voir les métiers du *prendre soin* en milieu rural en se focalisant sur les métiers d'éducateurs ou de travailleurs sociaux, professions peu approchées par les géographes. Il pourrait être intéressant pour les chercheurs de continuer à retracer des parcours de vie et des carrières professionnelles dans le champ médico-social en partant du territoire rural. Analyser les parcours permet par dérivation de mettre en évidence des enjeux autour du maintien des services, de l'adaptation de la formation professionnelle en milieu rural, dans un contexte de fragilité de l'économie traditionnelle (petite industrie notamment). Des travaux de ce type permettraient ainsi de renouveler l'approche du travail en géographie, dans le sillage d'autres chercheurs (Chapuis *et al.*, 2023).

Parmi les pistes dessinées par ce travail, il pourrait aussi s'agir de revenir plus spécifiquement avec les populations sur la notion de non-choix résidentiel pour essayer de comprendre ce qui se joue autour de l'éloignement aux proches, à la famille ou encore aux personnes qui partagent la même langue. Plus globalement il serait judicieux de continuer à travailler sur l'espace vécu des personnes exilées et en situation de handicap et notamment d' interroger davantage leurs perceptions et représentations. Une idée serait de travailler autour des notions de peur ou encore d'apaisement. Si les géographes ont mis en évidence l'existence de lieux rassurants (*safe place)*, pourquoi ne pas chercher à analyser des environnements (y compris ouverts) qui permettent aux personnes de se sentir bien en dehors des villes ?

Cette thèse ouvre aussi des pistes autour de la cohabitation avec des personnes vulnérables, notamment avec des personnes déficientes intellectuelles, dans l'espace rural. Les travaux en SHS autour du voisinage et de la coprésence avec des individus en marge (toxicomanes, sans domicile, etc.) sont légion dans le champ des études urbaines, mais un travail important reste à faire sur la façon dont les personnes *différentes* sont perçues et acceptées dans les communautés rurales. La

question se pose par exemple pour les personnes déficientes intellectuelles. En France, plusieurs milliers d'individus vivent dans des établissements médico-sociaux implantés en milieu rural. Si leur présence rythme la vie de très nombreuses communes, ils sont quasiment invisibles dans les travaux actuels en sciences humaines et sociales.

La thèse dessine enfin des pistes autour d'enjeux éthiques (comment donner la voix ou faire entendre celles et ceux qui n'en ont pas ?) et donc *in fine* de méthodologie de la recherche. Enquêter auprès de personnes qui ne parlent pas la même langue ou qui ont des problèmes de communication et de compréhension importants demande d'embrasser des méthodologies résolument sensibles. Le jeu du *memory* géographique, qui permet d'accéder aux pratiques et savoirs géographiques des enquêtés mériterait peut-être d'être testé sur d'autres terrains avec les mêmes populations ou d'autres, à savoir des enfants, des adolescents, des personnes âgées. L'image (en l'occurrence ici des photographies prises sur les territoires) est non seulement un moyen de créer du lien et de soigner ce lien, mais aussi une façon de (se) créer un langage commun.

* * *

Des signes de la fin… du terrain

Alors que nous devions partir, la voiture lâche un jour d'août 2024. La Twingo qui m'a suivie ou plutôt menée sur les petites routes de Lozère et du Gard rend l'âme, ici, au pied des Cévennes. Facture trop lourde, elle finira sa vie là. Nous rentrons à Lyon avec une voiture de prêt. Le terrain est définitivement fini.

En guise d'au revoir, je croise Emilio au café un samedi matin de ce mois d'août 2024. Il s'installe avec moi. Il me montre ses cassettes. Ce sont les mêmes que celles qu'il m'avait montrées en 2017 quand j'avais fait mon premier terrain dans les Cévennes. On parle longuement. Il a pris un coup de vieux. Je suis contente de le croiser. Il nous suit ensuite à la poste avec L. Il faut se quitter. On peine à se dire au revoir. Il est bavard. Moi aussi. Il nous demande de répéter après lui en signant avec des gestes « C'est d'la bombe bébé ». On rit et on répète après lui en s'éloignant. « C'est d'la bombe bébé, c'est d'la bombe bébé ».

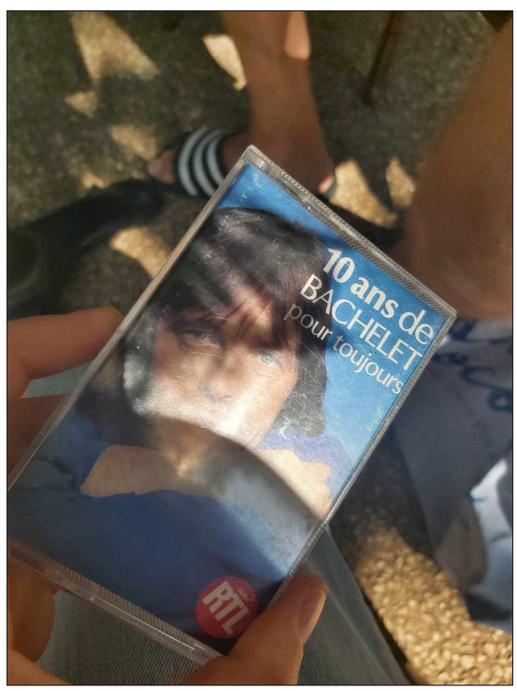

Photographie 174. Une des cassettes qu'Emilio montre aux passants, Café de la Place, Saint-Jean-du-Gard. Photographie Élise MARTIN, août 2024.

Références bibliographiques

Abbott, 2001 : *Andrew Abbott, Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

Acadie et Talandier, 2023 : Acadie et Magali Talandier, *Étude sur la diversité des ruralités. « Typologies et trajectoires des territoires »*, Rapport final, ANCT, février 2023. URL : https://tinyurl.com/bdnjvze7

Acker, 2013 : Françoise Acker, « Prendre soin dans la société : une fonction sociale aux figures multiples, aux compétences distribuées, aux cadres de référence brouillés » dans, Véronique Chagnon, Clémence Dallaire, Catherine Espinasse et Édith Heurgon (dir.), *Prendre soin savoirs, pratiques, nouvelles perspectives. Savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, Paris, Hermann, 2013, p. 65-174. DOI : 10.3917/herm.chagn.2013.01.0165

Agier, 2014 : Michel Agier (dir.), *Un monde de camps, Paris*, La Découverte, 2014.

Aguilera et Chevalier, 2021 : Thomas Aguilera et Tom Chevalier, « Les méthodes mixtes pour la science politique. Apports, limites et propositions de stratégies de recherche », *Revue française de science politique*, vol. 71, n°3, 2021, p. 365-389. DOI : 10.3917/rfsp.713.0365

Akkari et al., 2023 : Abdeljalil Akkari, Jean-Claude Kalubi (dir.), « L'expérience du handicap à l'école », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 92, 2023.

Albouy, 2021 : Mathieu Albouy, *Accompagnement d'un projet de territoire dans le cadre de la mise en place d'un CRTE : diagnostic & enjeux*, Cabinet Terre d'Avance, PETR Pays du Gévaudan-Lozère.

Albrecht *et al.*, 2001 : Gary L. Albrecht, Jean-François Ravaud et Henri-Jacques Stiker, « L'émergence des *disability studies* : état des lieux et perspectives », *Sciences sociales et santé*, vol. 19, n°4, 2001, p. 43-73. DOI : 10.3406/sosan.2001.1535

Aldrin, 2005 : Philippe Aldrin, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, « Sociologie d'aujourd'hui », 2005.

Aldrin et Vannetzel, 2018 : Philippe Aldrin et Marie Vannetzel, « Dans les lisières. Une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises », *Politix*, n°128, 2019, p. 31-63. DOI : 10.3917/pox.128.0031

Allione, 2001 : Claude Allione, *Espace psychique, transfert et démocratie en institution. À propos de Solstices*, Vigneux, Matrice, 2001.

Altman et Low, 1992 : Irwin Altman et Setha M. Low, *Place Attachement*, New York, Plenum Press, 1992.

Amadio et Bringout, 2011 : Nicolas Amadio et Vanessa Bringout, « L'intervention sociale ou l'économie des sentiments. Regards croisés d'un sociologue et d'une ES », *Le Sociographe*, n° 36, 2011, p. 87-97. DOI : 10.3917/graph.036.0087

Amistani et Schaller, 2008 : Carole Amistani et Jean-Jacques Schaller, *Accompagner la personne gravement handicapée. L'invention de compétences collective*, Toulouse, Erès, 2008.

Andall, 2000 : Jacqueline Andall, *Gender, Migration and Domestic Service: The Politics of Black Women in Italy*, Londres, Routledge, 2000.

Anderson, 2011 : Elijah Anderson, *The Cosmopolitan Canopy: Race and Civility in Everyday Life*, New York, W. W. Norton, 2011.

Anderson et McFarlane, 2011 : Ben Anderson et Colin McFarlane, « Assemblage and Geography », *Area*, vol. 43, n°2, 2011, p. 124-127. DOI : 10.1111/j.1475-4762.2011.01004.x

Andrien et Sarrazin, 2022 : Loïc Andrien et Coralie Sarrazin, *Handicap, pour une révolution participative. La nécessaire transformation du secteur médico-social*, Toulouse, Érès, « Connaissance de la diversité », 2022. DOI : 10.3917/eres.andri.2022.01

Angeloff, 2000 : Tania Angeloff, *Le temps partiel, un marché de dupes ?*, Paris, La Découverte – Syros, 2000.

Ansellem-Mainguy, 2021 : Yaëlle Amsellem-Mainguy, *Les filles du coin : vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2021.

Ansellem-Mainguy et Coquard, 2023 : Yaëlle Amsellem-Mainguy et Benoît Coquard, « Jeunesses populaires », *Études rurales*, n°212, 2023, p. 8-20. DOI : 10.4000/etudesrurales.31528

Arbonville et Brun, 2002 : Denise Arbonville et Jacques Brun, « Choix résidentiels », dans Jacques Brun, Marion Segaud, et Jean-Claude Driant (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 2002.

Ardoino, 2000 : Jacques Ardoino, « Le paradigme de l'accompagnement et le statut de partenaire », *Pratiques de formation-analyses*, n° 40, Paris, 2000.

Arfaoui, 2021 : Mohammed Rafik Arfaoui, *Territoires multiples, accueil pluriel : géographie sociale de l'accueil des demandeurs d'asile dans les espaces non-métropolitains*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03624276

Aria et Dei, 2016 : Matteo Aria et Fabio Dei, « La famille et le monde des choses. Culture matérielle domestique dans la Toscane d'aujourd'hui », *Ethnologie française*, vol. 46, n°2, 2016, p. 265-276. DOI : 10.3917/ethn.162.0265

Armagnague-Roucher, 2018 : Maïtena Armagnague-Roucher, « Enfants et jeunes migrants à l'école de la République : une scolarité sous tension », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 34, n°4, 2018, p. 45-71. DOI : 10.4000/remi.11672

Arnsperger, 2009 : Christian Arnsperger, *Éthique de l'existence post-capitaliste. Pour un militantisme existentiel*, Paris, Éditions du Cerf, 2009.

Astier, 2009 : Isabelle Astier, « Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale », *Informations sociales*, n° 152, 2009, p. 52-58. DOI : 10.3917/inso.152.0052.

Atak et Ndiaye, 2020 : Idil Atak et Ndeye Dieynaba Ndiaye, « L'Agence Frontex : la police européenne aux frontières au défi du respect des droits humains des migrants », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, 2020, p. 369-393. DOI : 10.7202/1078545ar

Autès, 1999 : Michel Autès, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 1999.

Avril, 2018 : Christelle Avril, « Sous le *care*, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès » dans Margaret Maruani (dir.), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2018, p. 205-216. DOI : 10.3917/dec.maru.2018.01.0205

Avril et Cartier, 2014 : Christelle Avril et Marie Cartier, « *Care*, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses*, n°114, 2019, p. 134-152. DOI : 10.3917/gen.114.0134

Bachellerie, 2020 : Sarah Bachellerie, La traque policière des étranger·es à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes) comme "maintien de l'ordre" social et racial », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine* [en ligne], vol. 108, n°2, 2020. DOI : 10.4000/rga.7208

Baillère, 2021 : Frédéric Baillère, *L'Entre-mondes de l'aide aux déboutés : une reconfiguration de l'assistance aux marges de l'État*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Picard Jules-Verne, Amiens, 2021. URL : https://hal.science/tel-04713015v1

Baillergeau, 2006 : Évelyne Baillergeau, « Intervention sociale, prévention et contrôle social. La prévention sociale d'hier à aujourd'hui », *Déviance et société*, vol. 32, n°1, 2006, p. 3-20. DOI : 10.3917/ds.321.0003

Bajard, 2017 : Flora Bajard, « Les usages "sauvages" de l'image. Retours sur une expérience profane de la sociologie visuelle », *Images du travail, travail des images* [en ligne], n°3. DOI : 10.4000/itti.1065

Balard *et al.*, 2021 : Frédéric Balard, Vincent Caradec, Vincent Castra, Aline Chassagne, Gaëlle Clavandier, Pauline Launay, Cherry Schrecker, Hélène Trimaille, « Habiter en Ehpad au temps de la Covid-19 Les logiques sociales des expériences du premier confinement », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°141, 2021, p. 31-48. DOI : 10.3917/rpsf.141.0031

Balfet et Bromberger, 1976 : Hélène Balfet et Christian Bromberger, « Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le "quartier" cévenol » dans Jean Poirier et François Raveau (dir.), *L'autre et l'ailleurs. Hommages à Roger Bastide*, Paris, Berger-Levrault, 1976, p. 117-136

Baltenneck, 2020 : Nicolas Baltenneck, « Point de vue des personnes aveugles sur la ville » dans Noémie Rapegno et Cristina Popescu (dir.), *Géographies du handicap. Recherches sur la dimension spatiale du handicap*, Éditions des Maisons des Sciences de l'Homme Associées, 2020. DOI : 10.4000/books.emsha.792

Baltenneck *et al.*, 2012 : Nicolas Baltenneck, Serge Portalier, Pierre-Marie Chapon et François Osiurak, « Parcourir la ville sans voir : effet de l'environnement urbain sur la perception et le ressenti des personnes aveugles lors d'un déplacement in situ », *L'Année psychologique*, vol. 112, n°3, 2012, p. 403-433. DOI : 10.4074/S0003503312003041

Bankoff *et al.*, 2004 : Greg Bankoff, Dorothea Hilhorst et Georg Frerks, *Mapping Vulnerability: Disasters, Development and People*, Londres, Routledge, 2004. DOI : 10.4324/9781849771924

Banos et Candau, 2014 : Vincent Banos et Jacqueline Candau, *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale. Enquêtes en Dordogne*, Versailles, Quae, « Nature et société », 2014. URL : https://books.openedition.org/quae/26759

Banzo et Valette, 2006 : Maïté Banzo et Élodie Valette, « Les espaces non bâtis, enjeux de nouvelles pratiques et de nouveaux vécus urbains », *Sud Ouest Européen,* n° 22, 2006, p. 27-39. DOI : 10.3406/rgpso.2006.2922

Barnes, 2012 : Mariam Barnes, *Care in Everyday Life: An Ethic of Care in Practice*, Bristol – Chicago, The Policy Press, 2012.

Baronnet *et al.*, 2015 : Juliette Baronnet, Philippe Lyet, Virginie Poujol et Michel Valle, « Les travailleurs sociaux : coproducteurs ou témoins de l'invisibilité sociale ? », *Recherche sociale*, n° 215, 2015. 93-133. DOI : 10.3917/recsoc.215.0093

Barou, 2014 : Jacques Barou, « Integration of immigrants in France: a historical perspective », *Identities: Global Studies in Culture and Power*, vol. 21, n°6, 2014, p. 642-657. DOI : 10.1080/1070289X.2014.882840

Barrioz, 2019 : Anne Barrioz, *S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines : des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d'adaptation des territoires*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2019. URL : https://theses.hal.science/tel-02563101

Basas, 1990 : Anne Basas, « De la sociabilité au café » dans Sylvie Joubert et Éric Marchandet (dir.), *Le social dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 115-123.

Basset et Pelen, 2016 : Karine-Larissa Basset et Jean-Noël Pelen, « L'édification d'un "parc imaginaire" des Cévennes. Littérature, patrimoine et aménagement du territoire dans le sud du Massif Central », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°31, 2016. DOI : 10.4000/tem.3789

Baudot et Fillion, 2021 : Pierre-Yves Baudot et Emmanuelle Fillion (dir.), *Le handicap cause politique*, Paris, Presses universitaires de France, « La Vie des idées », 2021.

Baudot *et al.*, 2013 : Pierre-Yves Baudot, Céline Borelle et Anne Revillard, « Politiques du handicap. Introduction », *Terrains & travaux*, n°23, 2013, p. 5-15. DOI : 10.3917/tt.023.0005

Bazin, 2015 : Hugues Bazin, « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu », *Filigrane* [en ligne], n°19, 2015. URL : http://journals.openedition.org/filigrane/717

Beaudouin, 2021 : Agathe Beaudouin, « Cévennes : après un double meurtre dans une scierie, la chasse à l'homme se poursuit », *Le Monde*, 12 mai 2021. URL : https://tinyurl.com/yh4b2u2n

Beaudouin, 2022 : Agathe Beaudouin, « Dans le Gard, des habitants tentent de faire barrage à la Légion étrangère », *Le Monde*, 28 mai 2022. URL : https://tinyurl.com/2c4nbavz

Beaudouin, 2024 : Agathe Beaudouin, « Dans les Cévennes, les protestants à la peine pour enterrer leurs morts à domicile », *Le Monde*, 5 septembre 2024. URL : https://tinyurl.com/bdycmk94

Behague, 2022 : Florian Behague, *Le rôle des communautés de communes dans les dynamiques de transition écologique en milieu rural à faible densité : le cas de la communauté de communes du Gévaudan*, Mémoire de master 2 en Géographie, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2022. URL : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03788037

Beldjerd, 2011 : Sofian Beldjerd, « "Faire le beau chez soi" : la part du corps dans l'aménagement et la décoration des espaces du quotidien », *Espaces et sociétés*, n°144-145, 2011, p. 141-156. DOI : 10.3917/esp.144.0141

Béliard, 2015 : Aude Béliard, Solène Billaud, « Assurer la relève. Une approche micro-politique des processus de transmission de la tutelle de personnes handicapées », *Sciences sociales et santé*, vol. 33, n°3, p. 15-41. DOI : 10.1684/sss.2015.0302

Belmessous, 2013 : Fatiha Belmessous, « Du "seuil de tolérance" à la "mixité sociale" : répartition et mise à l'écart des immigrés dans l'agglomération lyonnaise (1970–2000) », *Belgeo* [en ligne], n°3, 2013. DOI : 10.4000/belgeo.11540

Belmessous et Roche, 2018 : Fatiha Belmessous et Élise Roche, « Accueillir, insérer, intégrer les migrants à la ville », *Espaces et sociétés*, n°172-173, 2018, p. 7-18. DOI : 10.3917/esp.172.0007

Bensa et Fassin, 2002 : Alban Bensa et Éric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n°38, 2002, p. 5-20. DOI : 10.4000/terrain.1888

Bernardie-Tahir et Schmoll, 2012 : Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll, « La voix des chercheur(-e)s et la parole du migrant », *Carnets de géographes* [en ligne], n°4, 2012. DOI : 10.4000/cdg.1000

Bernardot, 2005 : Marc Bernardot, « Déplacer et loger les indésirables, sociologie du logement contraint », *Recueil Alexandrie. Collection Esquisses* [en ligne], septembre 2005. URL : http://www.reseau-terra.eu/article337

Berngruber, 2015 : Anne Berngruber, « 'Generation boomerang' in Germany? Returning to the parental home in young adulthood », *Journal of Youth Studies*, vol. 18, n°10, 2015, p. 1274-1290. DOI : 10.1080/13676261.2015.1039969

Bert, 2016 : Laetitia Bert, *Facteurs environnementaux et participation sociale des personnes en situations de handicap dans les Hautes-Alpes*, Mémoire de master 2, École des hautes études en santé publique, Rennes, 2016. URL : https://tinyurl.com/bdfx6dbt

Berthomière et Imbert, 2019 : William Berthomière et Christophe Imbert, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège », *L'Espace politique* [en ligne], n°38, 2019. DOI : 10.4000/espacepolitique.6832

Berthomière et Imbert, 2020 : William Berthomière et Christophe Imbert, « Le refuge ariégeois : atout et diversité d'une topographie de l'accueil », *Journal of Alpine Research/Revue de Géographie Alpine*, vol. 108, n°2, 2020, p. 60-80. DOI : 10.4000/rga.7003

Berthomière *et al.*, 2020 : William Berthomière, Julie Fromentin, David Lessault, Bénédicte Michalon et Sarah Przybyl, « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2, p. 53-82. DOI : 10.4000/remi.15550

Berthomière *et al.*, 2021a : William Berthomière, Julie Fromentin, Camille Hochedez, Christophe Imbert, David Lessault, Pierre Pistre et Sarah Przybyl, « Présences étrangères dans les campagnes du

Sud-Ouest de la France. Contribution d'initiatives récentes à la diversification sociale et économique des espaces ruraux », *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], document 995, 2021. DOI : 10.4000/cybergeo.37624

Berthomière *et al.*, 2021b : William Berthomière, Céline Gaille et Christophe Imbert, « "Par pur par hasard" : ancrages et destins croisés de nouveaux habitants (Ariège 2017-2019) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2021, p. 269-279. DOI : 10.4000/remi.15942

Bertrand, 2014 : Alain Bertrand, *Hyper-ruralité Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour « restaurer l'égalité républicaine »*, Rapport sénatorial, juillet 2014. URL : https://tinyurl.com/3ttnst5y

Bettio *et al.*, 2006 : Francesca Bettio, Annamaria Simonazzi et Paola Villa, « Change in care regimes and female migration: The 'care drain' in the Mediterranean », *Journal of European Social Policy*, vol. 16, n°3, 2006, p. 271-285. DOI : 10.1177/0958928706065598

Bezes et Palier, 2018 : Philippe Bezes et Bruno Palier, « Le concept de trajectoire de réformes. Comment retracer le processus de transformation des institutions », *Revue française de science politique*, vol. 68, n°6, 2018, p. 1083-1112. DOI : 10.3917/rfsp.686.1083

Bickel, 2014 : Jean-François Bickel, « La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures » dans Cornelia Hummel, Isabelle Mallon et Vincent Caradec (dir.), *Vieillesses et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Le sens social », 2014, p. 207-226. DOI : 10.4000/books.pur.68471

Bidart *et al.*, 2023 : Claire Bidart, Michel Castra, Séverine Chauvel, Violaine Girard, Colin Giraud et Carine Ollivier, « Crise de la Covid-19 et confinement : regards sociologiques », *Sociologie*, vol. 14, n°2, 2023, p. 149-155. URL : shs.cairn.info/revue-sociologie-2023-2-page-149

Bigando, 2013 : Eva Bigando, « De l'usage de la *photo elicitation interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], document 645, 2013. DOI : 10.4000/cybergeo.25919

Billet, 2016 : Philippe Billet, « La régulation imparfaite des injustices environnementales : l'exemple des transferts internationaux de déchets » dans Cyrille Harpet Philippe Billet et Jean-Philippe Pierron (dir.), Justice et injustices environnementales, Paris, L'Harmattan, 2016.

Bingley et Milligan, 2007 : Amanda Bingley et Christine Milligan, « 'Sandplay, Clay and Sticks': Multi-Sensory Research Methods to Explore the Long-Term Mental Health Effects of Childhood Play Experience », *Children's Geographies*, vol. 5, n°3, 2007, p. 283-296. DOI : 10.1080/14733280701445879

Bion, 1965 : Wilfred R. Bion, *Recherches sur les petits groupes* (trad. E. L. Herbert), Paris, Presses universitaires de France, 1965 [1961].

Bizeuil, 2007 : Daniel Bizeul, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 69-90. DOI : 10.3917/rfsp.571.0069

Blidon, 2008 : Marianne Blidon, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographiqu*e, Tome 37, n°2, 2008, p. 175-189. DOI : 10.3917/eg.372.0175

Blidon et Guérin-Pace, 2013 : Marianne Blidon et France Guérin-Pace, « Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », Sociologie [en ligne], vol. 4, n°2, 2013. URL : http://journals.openedition.org/sociologie/1775

Blondel et Delzescaux, 2018 : Frédéric Blondel et Sabine Delzescaux, *Aux confins de la grande dépendance. Le polyhandicapé, entre reconnaissance et déni d'altérité*, Toulouse, Erès, 2018.

Blondel *et al.*, 2024 : Cyril Blondel, Milan Bonte et Gabrielle Saumon, « Au-delà de la métronormativité, repenser les études de maturité et les périphéralités à l'une des géographie des sexualités :

pour une approche queer et dynamique des spatialités LGBTI », Appel à contributions pour la revue *Belgeo*, 2024. URL : https://journals.openedition.org/belgeo/67495

Boltanski et Thévenot, 1991 : Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 1991.

Bolzman, 2014 : Claudio Bolzman, « Exil et errance », *Pensée plurielle*, n° 35, 2014, p. 43-52. DOI : 10.3917/pp.035.0043

Bonerandi, 2000 : Emmanuelle Bonerandi, « La construction d'un territoire improbable. Structures intercommunales et élus locaux en Thiérache », *Politix*, n°49, 2000, p. 125-154. DOI : 10.3406/polix.2000.1077

Bonerandi, 2011 : Emmanuelle Bonerandi, « Les pôles d'excellence rurale Services et accueil : réponse à des besoins, structuration de services ou création d'emplois en milieu rural ? », *Pour*, n°208, 2011, p. 157-163. DOI : 10.3917/pour.208.0156

Bonerandi-Richard, 1999 : Emmanuelle Bonerandi-Richard, *Devenir des espaces ruraux en crise et élus locaux : l'exemple de la Thiérache*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris 1, Paris, 1999.

Bonerandi-Richard, 2014 : Emmanuelle Bonerandi-Richard. « Chapitre 5. La pauvreté masquée des espaces ruraux français : analyses locales en Thiérache et dans l'Ain » dans Emmanuelle Boulineau et Emmanuelle Bonerandi-Richard (dir.), *La pauvreté en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014. DOI : 10.4000/books.pur.34531

Bonnemaison, 1981 : Joël Bonnemaison, « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, Tome 10, n°4, 1981, p. 249-262. DOI : 10.3406/spgeo.1981.3673

Bony *et al.*, 2021 : Lucie Bony, Marie Chabrol et Sylvie Letniowska-Swiat, « De la "ville revanchiste" à la "ville solidaire". Introduction au dossier », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°2-3, 2021. DOI : 10.4000/eps.11444

Bontron et Voisin, 2012 : Jean-Claude Bontron et Louis-Marie Voisin, « Les médecins étrangers au secours des campagnes ? », *Pour*, n° 214, 2012, p. 139-142. DOI : 10.3917/pour.214.0139

Borderon et Oliveau, 2016 : Marion Borderon et Sébastien Oliveau, « Vulnérabilités sociales et changement d'échelle", *Espace populations sociétés* [en ligne], n°3, 2016, DOI: 10.4000/eps.7012

Borgeaud-Garciandía, 2014 : Natacha Borgeaud-Garciandía, « Relations de *care*, affects et dominations. Le *care* à demeure à Buenos Aires », *Revue des sciences sociales*, n°52, 2014, p. 42-50. DOI : 10.4000/revss.3137

Bornia *et al.*, 2011 : Laurent Bornia, Rebecka Jonsson, Martin Quencez, Marta Soszynska et Carlo Tateo, « Système migratoire et métiers du *care* : comment les évolutions démographiques produisent de nouvelles migrations », *Gérontologie et société*, n°139, 2011, p. 17-36. DOI : 10.3917/gs.139.0017

Boschma, 2005 : Ron Boschma, « Proximity and Innovation: A Critical Assessment », *Regional Studies*, vol. 39, n°1, p. 61-74. DOI : 10.1080/0034340052000320887

Bouagga, 2020 : Yasmine Bouagga, « Politiques de l'urgence et bricolages humanitaires. Genèse des "centres d'accueil et d'orientation" dans la crise calaisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 29-51. DOI : 10.4000/remi.15710

Boucher *et al.*, 2017 : Manuel Boucher, Geoffrey Pleyers et Paola Rebughini (dir.), *Subjectivation et désubjectivation. Penser le sujet dans la globalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2017.

Boudet, 2013 : Adrien Boudet, « Alès : à Lasalle, le curé ferme l'église au festival de films », *Midi Libre*, 8 mai 2013. URL : https://tinyurl.com/s8acxxz5

Boudinet, 2021 : Mathéa Boudinet, « Sortir d'ESAT ? Les travailleur·ses handicapé·e·s en milieu protégé face à l'insertion en milieu ordinaire de travail », *Formation emploi*, n° 154, 2021, p.

156. DOI : 10.4000/formationemploi.9294

Bouillon *et al.*, 2022 : Florence Bouillon, Marine Maurin et Pascale Pichon, « Éditorial. Cohabiter dans la ville : troubles, résistances, coopérations », *Espaces et sociétés*, n°186-187, 2022, p. 9-17. DOI : 10.3917/esp.186.0009

Boujut, 2005 : Stéphanie Boujut, « Le travail social comme relation de service ou la gestion des émotions comme compétence professionnelle », *Déviance et Société*, vol. 29, n°2, 2005, p. 141-153. DOI : 10.3917/ds.292.0141

Bouloir, 2023 : Stéphanie Bouloir, « Lozère : la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées en visite ce jeudi en Lozère », Midi Libre, 1er juin 2023. URL : https://tinyurl.com/3nm9wsv9

Bourdeau, 2006 : Philippe Bourdeau (dir.), *La montagne, terrain de jeu et d'enjeux. Débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*, L'Argentière-la-Bessée, Éditions du Fournel, 2006.

Bourgault *et al.*, 2020 : Sophie Bourgault, Sophie Cloutier et Stéphanie Gaudet (dir.), *Éthiques de l'hospitalité, du don et du* care. *Actualité, regards croisés*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2020.

Bourgois, 2022 : Louis Bourgois, « Village contre village. Conflits autour d'un village d'insertion pour migrants roumains précaires », *Espaces et sociétés*, n°186-187, 2022, p. 67-85. DOI : 10.3917/esp.186.0067

Brenson et O'Reilly, 2009 : Michaela Benson & Karen O'Reilly (dir.), *Lifestyle Migration. Expectations, Aspirations and Experiences*, Londres, Ashgate, 2009.

Brennetot, 2004 : Arnaud Brennetot, « Des festivals pour animer les territoires », *Annales de géographie*, n°635, 2004, p. 29-50. DOI : 10.3406/geo.2004.21409

Breviglieri, 2001 : Marc Breviglieri, « L'étreinte de l'origine Attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants d'immigrés maghrébins », *Confluences Méditerranée*, n°39, 2001, p. 37-47. DOI : 10.3917/come.039.0037

Breviglieri, 2006 : Marc Breviglieri, « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », *Tracés. Bulletin technique de la Suisse romande*, n°23, 2006, p. 9-14.

Brodiez-Dolino, 2013a : Axelle Brodiez-Dolino, « Vulnérabilités sanitaires et sociales », *Le Mouvement Social*, n° 242, 2013, p. 3-8. DOI : 10.3917/lms.242.0003

Brodiez-Dolino, 2013b : Axelle Brodiez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

Brodiez-Dolino, 2016 : Axelle Brodiez-Dolino, « Le concept de vulnérabilité », *La Vie des idées*, 11 février 2016. URL : https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite

Brouard-Sala, 2021 : Quentin Brouard-Sala, *Déclin et attractivité des bourgs et des petites villes dans les espaces ruraux de Galice, de Normandie et du Sud-Ouest de l'Angleterre*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Caen Normandie, Caen, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03467357

Brugère, 2009 : Fabienne Brugère, « La sollicitude et ses usages », *Cités*, n° 40, 2009, p. 139-158. DOI : 10.3917/cite.040.0139

Brugère et Le Blanc, 2017 : Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *La fin de l'hospitalité*, Paris, Flammarion, 2017.

Brunet, 1980 : Roger Brunet, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, Tome 9, n°4, p. 253-265. DOI : 10.3406/spgeo.1980.3572

Brunet *et al.*, 1993 : Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (dir.), *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus – La Documentation français, 1993.

Bulle, 2020 : Sylvaine Bulle, *Irréductibles. Enquête sur des milieux de vie, de Bure à Notre-Dame-des-Landes*, Grenoble, UGA Editions, « Écotopiques », 2020. DOI : 10.4000/books.ugaeditions.25812

Butler, 2005 : Judith Butler, *Vie précaire Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris,

Vrin, 2005.

Butler, 2019 : Judith Butler, « Bodies That Still Matter », *Raisons politiques*, n° 76, 2019, p. 15-26. URL : https://shs.cairn.info/journal-raisons-politiques-2019-4-page-15

Cabanel, 1997 : Patrick Cabanel, *Cadets de Dieu. Vocations et migrations religieuses en Gévaudan, xviiᵉ-xxᵉ siècle*, Paris, CNRS Éditions, « Méditerranée », 1997. DOI : 10.3917/cnrs.caban.1997.01

Cabanel, 2014 : Patrick Cabanel (dir.), *Les Cévennes au xxᵉ siècle, une renaissance*, Nîmes – Alès, Alcide – Club Cévenol, 2014.

Cabanel, 2019 : Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2019 [8ᵉ édition].

Cadot, 2019 : Y Cadot, « Japon : du combat au do » dans Jean Baechler (dir.), *Guerre et Histoire*, Paris, Hermann, 2019, p. 311-326.

Cahagne, 2015 : Nicolas Cahagne, *La ruralité au comptoir : une géographie sociale et culturelle des cafés ruraux bretons*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Rennes 2, Rennes, 2015. URL : https://theses.hal.science/tel-01261569

Cahuzac et Détang-Dessendre, 2011 : Éric Cahuzac et Cécile Détang-Dessendre, « Le salariat agricole. Une part croissante dans l'emploi des exploitations mais une précarité des statuts », *Économie rurale*, n°323, 2011, p. 82-92. DOI : 10.4000/economierurale.3050

Caillé, 2007 : Alain Caillé, *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / Bibliothèque du M.A.U.S.S. », 2007.

Candau, 2000 : Joël Candau, *Mémoire et expériences olfactives. Anthropologie d'un savoir faire sensoriel*, Paris, Presses universitaires de France, « Sociologie d'aujourd'hui », 2000.

Candelise et Remillet, 2016 : Lucia Candelise et Gilles Remillet, « Le corps, le cadre et la parole dans la consultation médicale en acupuncture. Essai d'anthropologie visuelle en situation clinique » in Serge Gottot, Maria Teixeira, Caroline Desprès, Hélène Mellerio (dir.), *Regards croisés sur la santé et la maladie. Recherches anthropologiques, recherches cliniques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2016, p. 245-266.

Candelise *et al.*, 2017 : Lucia Candelise, Sylvaine Conord, Nadine Michau et Gilles Remillet, « La relation soignants/soignés à l'épreuve de l'image », *Images du travail, travail des images* [en ligne], n°4, 2017. DOI : 10.4000/itti.925

Caradec, 2010 : « Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche "Vieillissement de la population et habitat" », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°1, 2010. DOI : 10.4000/eps.3897

Carbonnier, 1985 : Jean Carbonnier, « Le Désert, lieu de mémoire », *Réforme*, 1985.

Carroué, 2013 : Laurent Carroué, *La France : les mutations des systèmes productifs*, Paris, Armand Colin, « U Géographie », 2013.

Castel et Martin, 2012 : Robert Castel et Claude Martin (dir.), *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, Paris, La Découverte, « Sciences humaines », 2012. URL : https://tinyurl.com/4ncrhyw2

Castoriadis, 1975 : Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

Cefaï, 1996 : Daniel Cefaï, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°76, 1995, p. 43-66. URL : https://shs.cairn.info/revue-reseaux1-1996-1-page-43

Cefaï, 2017 : Daniel Cefaï, « Handicap visible : de la reconnaissance du stigmate et du déni de déviance à la revendication de droits », *Alter*, vol. 11, n°2, 2017, p. 113-133. DOI : 10.1016/j.alter.2016.09.006

Chamahian et Caradec, 2023 : Aline Chamahian et Vincent Caradec (dir.), *La sociologie face à la maladie*

d'Alzheimer, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, « Le regard sociologique », 2023. DOI : 10.4000/books.septentrion.145349

Chamak, 2021 : Brigitte Chamak, Controverses sur l'autisme. Décrypter pour dépasser les antagonismes, Toulouse, Érès, « La vie devant eux », 2021. DOI : 10.3917/eres.chama.2021.01

Chambre départementale d'agriculture, 2021 : Chambre départemental d'Agriculture de Lozère, *Lozère. L'agriculture en bref*, 2021. URL : https://tinyurl.com/23eajtyz

Chancel, 2017 : Lucas Chancel, I*nsoutenables inégalités. Pour une justice sociale et environnementale*, Paris, Les Petits Matins– Institut Veblen, 2017.

Chapuis *et al.*, 2023 : Amandine Chapuis, Jean Estebanez, Fabrice Ripoll et Jean Rivière, « Géographies du travail. Du côté des travailleurs et des travailleuses », *Carnets de géographes* [en ligne], n°17, 2023, DOI : 10.4000/cdg.9703

Charreyron, 2011 : Gilles Charreyron, « Retour sur la question du "vote protestant" », *Archives de sciences sociales des religions*, n°154, 2011, p. 199-222. DOI : 10.4000/assr.23198

Chauvière, 2006 : Michel Chauvière, , « Les référentiels, vague, vogue et galères », *Vie sociale*, n°2, 2006, p. 21-32. DOI : 10.3917/vsoc.062.0021

Chaze, 2017 : Milhan Chaze, « Les petites villes : pôles commerciaux en déclin ou centralités d'avenir ? L'exemple du Centre-est de la France », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°33, 2017. DOI : 10.4000/tem.4026

Chevalier, 2000 : Pascal Chevalier, *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Montpellier 3, Montpellier, 2000.

Chevalier, 2013 : Pascal Chevalier, « L'expérimentation de l'approche LEADER en Hongrie : une instrumentalisation du développement local ? », *Pour*, n°217, 2013, p. 157-164. DOI : 10.3917/pour.217.0157

Chevalier *et al.*, 2018 : Pascal Chevalier, Jurgita Maciulyte, Marc Dedeire et Lala Razafimahefa, « Action locale et développement rural : diversité des formes d'appropriation du programme européen LEADER en France et en Lituanie », Géographie, économie, société, vol. 20, n°2, 2018, p. 247-275. DOI : 10.3166/ges.20.2018.0001

Chibane, 2022 : Sami Ramzi Chibane, *La marche en milieu métropolitain : entre marchabilité potentielle et pratiques individuelles effectives. Une première approche à l'échelle de Grenoble, Saint-Etienne, Lyon et Paris*, Thèse de doctorat en Urbanisme, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2022. URL : https://theses.hal.science/tel-03772953

Chignier-Riboulon et Fournier, 2017 : Franck Chignier-Riboulon et Mauricette Fournier, « The disabled people, a tool for a rural re-development, the case of Marvejols (Lozère, France) », *Research for Rural Development*, vol. 2, 2017, p. 166-173. DOI : 10.22616/rrd.23.2017.064

Chossière, 2022 : Florient Chossière, *Minorités sexuelles et de genre en exil : l'expérience minoritaire à l'épreuve de la migration et de la demande d'asile en France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Gustave-Eiffel, Marne-la-Vallée, 2022.

Chouinard *et al.*, 2010 : Vera Chouinard, Edward Hall et Robert Wilton (dir.), *Towards Enabling Geographies: 'Disabled' Bodies and Minds in Society and Space*, Londres, Routledge, 2010.

Chouraqui, 2023 : Julie Chouraqui, *Les villes moyennes françaises : diversité, spécificités et action publique en contexte de déprise urbaine*, Thèse de doctorat en Géographie, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2023. URL : https://tinyurl.com/3252yu3c

Clair, 2018 : Sophie Clair, *Géographie de la présence portugaise en Dordogne. La recomposition des espaces ruraux en Pays Vernois à l'épreuve des fraisiculteurs*, Mémoire de master 2 en Géographie, ENS de Lyon, Lyon, 2018.

Clair, s. d. : Sophie Clair, *Finir sa peine à l'air libre*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lumière-Lyon 2, Lyon, en cours.

Clavairolle, 2008 : Françoise Clavairolle, « De la contestation à la participation : les néo-ruraux et la politique (Cévennes) » dans Hélène Bertheleu et Françoise Bourdarias (dir.), *Les constructions locales du politiques*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, « Perspectives Villes et Territoires », 2008, p. 97-114. DOI : 10.4000/books.pufr.2438

Clavairolle, 2011a : Françoise Clavairolle, « La destruction d'un lieu de mémoire, entre émotion et résistance », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°22, 2011, p. 21-32. DOI : 10.4000/lha.148

Clavairolle, 2011b : Françoise Clavairolle, *La Borie sauvée des eaux. Ethnologie d'une émotion patrimoniale*, Paris, Lahic – Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoine, « Les Carnets du Lahic », 2011. URL : https://www.berose.fr/article3332.html

Clavairolle, 2014 : Françoise Clavairolle, « "Les néo-cévenols" retour sur une immigration (de 1970 à nos jours) » dans Patrick Cabanel (dir.), *Les Cévennes au xxe siècle, une renaissance*, Nîmes – Alès, Alcide – Club Cévenol, 2014, p. 63-89.

Claveranne *et al.*, 2011 : Jean-Pierre Claveranne, Benoît Cret, Guillaume Jaubert, David Piovesan et Magali Robelet, *L'invention de la grande association gestionnaire dans le secteur du handicap*, Rapport de recherche, IReSP – GRAPHOS - IFROSS Recherche, 2011.

Cocaud et Sainclivier, 2007 : Martine Cocaud and Jacqueline Sainclivier, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia*, n°21, 2007. DOI : http://journals.openedition.org/ruralia/1842

Cognard, 2006 : Françoise Cognard, « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », *Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens*, n°107, 2006, p. 5-12. DOI : 10.4000/mediterranee.451

Cognard, 2010 : Françoise Cognard, « *Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 2010. URL : https://theses.hal.science/tel-00675737/

Coldefy, 2010 : Magali Coldefy, *De l'asile à la ville : une géographie de la prise en charge de la maladie mentale en France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 2010. URL : https://theses.hal.science/tel-00498772

Coldefy *et al.*, 2011 : Magali Coldefy, Laure Com-Ruelle, Véronique Lucas-Gabrielli et Lionel Marcoux, « Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine », *Questions d'économie de la santé*, n°164, 2011. URL : https://www.irdes.fr/Publications/2011/Qes164.pdf

Collectif, 2022 : Le Collectif de recherche citoyenne sur les cahiers de doléances, « Les Cahiers de la colère », *Le Monde Diplomatique,* juin 2022. URL : https://www.monde-diplomatique.fr/2022/06/A/64781

Colletis et Pecqueur, 2018 : Gabriel Colletis et Bernard Pecqueur, « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2018, p. 993-1011. DOI : 10.3917/reru.185.0993

Colleyn, 2012 : Jean-Paul Colleyn, « Champ et hors champ de l'anthropologie visuelle », *L'Homme*, n°203-204, 2012, p. 457–480. DOI : 10.4000/lhomme.23256

Collier, 1986 : John Jr Collier, *Visual Anthropology: Photography as a Research Method*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1986 [1967].

Collignon, 2005 : Béatrice Collignon, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 82, n°3, 2005, p. 321-331. DOI : 10.3406/bagf.2005.2467

Collin, 2022 : Jonathan Collin, « Le krump dans l'espace public : stigmate racial et transaction sociale », *Pensée plurielle*, n° 55, 2022, p. 83-92. DOI : 10.3917/pp.055.0083

Conord, 2000 : Sylvaine Conord, « "On va t'apprendre à faire des affaires…" Échanges et négoces entre une anthropologue-photographe et des Juives tunisiennes de Belleville », *Journal des anthropologues*, n°80-81, p. 91-116, 2000. DOI : 10.4000/jda.3156

Conord, 2007 : Sylvaine Conord (dir.), « Arrêt sur images. Photographie et anthropologie », *Ethnologie française,* Tome xxxvii, 2007. URL : shs.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2007-1

Conord et Papinot, 2024 : Sylvain Conord et Christian Papinot, « Faire parler du travail à partir d'images : enjeux méthodologiques et épistémologiques », *Images du travail, travail des images* [en ligne], n°17, 2024. DOI : 10.4000/12f9y

Conradson, 2005 : David Conradson, « Landscape, care and the relational self: therapeutic encounters in rural England », *Health Place*, vol. 11, n°4, 2005, p. 337-348. DOI : 10.1016/j.healthplace.2005.02.004

Coquard, 2019 : Benoît Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, « L'envers des faits », 2019.

Coquard, 2023 : Benoît Coquard, « Les classes populaires rurales, "un sujet obligé des campagnes électorales" ? », *Métropolitiques* [en ligne], 2023. DOI : 10.56698/metropolitiques.1917

Coquard et Deville, 2024 : Benoît Coquard et Clara Deville, « Vous avez dit "sentiment d'abandon" ? », *Le Monde Diplomatique*, juillet 2024, p. 9. URL : https://tinyurl.com/k7n2zaed

Cornu, 2014 : Pierre Cornu, « Les Cévennes par-delà elles-mêmes ? Retour sur la crise agonistique de la seconde moitié du xxe siècle » dans Patrick Cabanel (dir.), *Les Cévennes au xxe siècle, une renaissance*, Nîmes, Alcide – Club Cévenol, 2014, p. 37-61.

Cottin-Marx, 2021 : Simon Cottin-Marx, *C'est pour la bonne cause ! Les désillusions du travail associatif*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2021.

Cottin-Marx *et al.*, 2023 : Simon Cottin-Marx, Camille Hamidi et Arnaud Trenta (dir.), « Financement et fonctionnement du monde associatif : la marchandisation et ses conséquences », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2023.

Cottineau et Vallée, 2022 : Clémentine Cottineau et Julie Vallée (dir.), *Les inégalités dans l'espace géographique*, Londres, Iste Éditions, 2002.

Coudrier, 2023 : Laurent Coudrier, « Les villes petites et moyennes : le retour du « Petit Poucet » ? », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 100, n°2, 2023, p. 148-163. DOI : 10.4000/bagf.10898

Courcelle *et al.*, 2017 : Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow et François Taulelle (dir.), S*ervices publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Espace et territoires », 2017.

Courcelle *et al.*, 2024 : Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow et François Taulelle (dir.), *Égalité, accessibilité, solidarité : les renoncements de l'État. Services publics et territoires ruraux*, Lormont, Le Bord de l'eau, « Documents », 2024.

Cour des Comptes, 2020 : Cour des Comptes, *L'entrée, le séjour et le premier accueil des personnes étrangères. Rapport public thématique*, 2020. URL : https://tinyurl.com/42s76u3j

Cour des Comptes, 2021 : Cour des Comptes, *Rapport sur les comptes de l'association « Le Clos du Nid » (Lozère). Exercices 2016 à 2018*, 2021. URL : https://tinyurl.com/4krzt7mj

Cozzolino, 2013 : Francesca Cozzolino, « De la pratique militante à la fabrication du patrimoine. Le cas des *murales* d'Orgosolo en Sardaigne », *Cultures & Conflits*, n°91-92, 2013, p. 45-64. DOI : 10.4000/conflits.18781

Crenn *et al.*, 2010 : Chantal Crenn, Jean-Pierre Hassoun et F.Xavier Medina, « Introduction : Repenser et réimaginer l'acte alimentaire en situations de migration », *Anthropology of Food* [en ligne], n°7, 2010. DOI : 10.4000/aof.6672

Cret et Jaubert, 2014 : Benoît Cret et Guillaume Jaubert, « Contre la thèse de la marchandisation du social : l'exemple des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) », *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, n°115, 2014, p. 54-63. DOI : 10.3917/geco.115.0054

Cret et Jaubert, 2016 : Benoît Cret et Guillaume Jaubert, « Les associations gestionnaires du handicap sont-elles démocratiques ? Leur gouvernance entre participation et contrôle », *Sciences & Actions Sociales*, n° 4, 2016, p. 51-67. DOI : 10.3917/sas.004.0051

Cret *et al.*, 2013 : Benoît Cret, Guillaume Jaubert et Magali Robelet, « La (dé)construction politique des associations gestionnaires d'établissements », *Terrains et travaux*, n°23, 2013, p. 39-58. DOI : 10.3917/tt.023.0039

Crettiez et Piazza, 2013 : Xavier Crettiez et Pierre Piazza, « Iconographies rebelles. Sociologie des formes graphiques de contestation », *Cultures & Conflits*, n°91-92, 2013, p. 7-11. DOI : 10.4000/conflits.18768

Crozat, 2006 : Dominique Crozat, « La permanente reconstruction du village à travers ses fêtes », Communication au Colloque de l'Association des Buralistes Français, Toulouse, octobre 2000 [actualisé en 2006]. URL : https://shs.hal.science/halshs-00006960/document

Crozier et Friedberg, 1995 : Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système: Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1995 [1977].

Curtis *et al.*, 2009 : Sarah Curtis, W. Gesler, Stephan Priebe et Susan Francis, « New Spaces of Inpatient Care for People with Mental Illness: A Complex 'Rebirth' of the Clinic? », *Health & Place*, vol. 15, n°1, 2009, p. 340-348. DOI : 10.1016/j.healthplace.2008.06.007

Dahdah *et al.*, 2023 : Assaf Dahdah, Kevin Mary et Olivier Clochard (dir)., « Les intermédiaires de la migration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 39, n°4, 2023. DOI : 10.4000/remi.24229

Damette et Scheibling, 1995 : Félix Damette et Jacques Scheibling, *La France. Permanences et mutations*, Paris, Hachette, « Carré », 1995.

Dardot et Laval, 2014 : Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au xxie siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

Darly *et al.*, 2021 : Ségolène Darly, Camille Hochedez, Julie Le Gall, Monique Poulot et Claire Aragau, « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France », *Cahiers Agriculture*, vol. 30, 2021. DOI : 10.1051/cagri/2020045

Darmon, 2003 : Muriel Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Laboratoire des sciences sociales », 2003.

da Silva, 2024 : Anaïs da Silva, « Jeux paralympiques 2024 : des athlètes de Chypre et du Botswana se sont entraînés en Lozère », *Midi Libre*, 28 août 2024. URL : https://tinyurl.com/3d28hsmh

Dassié, 2012 : Véronique Dassié, « La thésaurisation affective des objets-souvenirs : du chez-soi au musée » dans Tiphaine Barthélémy et Joël Candau (dir.), *Mémoire familiale, objets et économies affectives. Actes du 134e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Célèbres ou obscurs : hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire », Bordeaux, 2009*, Paris, Éditions du CTHS, 2012, p. 115-128. URL : www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2012_act_134_9_2221

Daubeuf, 2019 : Jean-Baptiste Daubeuf, « L'expérience plurielle de la vulnérabilité au sein des bidonvilles », *Populations vulnérables*, n°5, 2019, p. 79-96. DOI : 10.4000/popvuln.1032

Davezies, 2008 : Laurent Davezies, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, « La République des idées », 2008.

Dear, 1992 : Michael J. Dear, « Understanding and Overcoming the NIMBY Syndrome », *Journal of the*

American Planning Association, vol. 58, n°3, 1992, p. 288-300. DOI : 10.1080/01944369208975808

Debarbieux, 2003 : Bernard Debarbieux, « Haut lieu » dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 448–449.

Debarbieux, 2014 : Bernard Debarbieux, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, Tome 43, n°1, 2014. DOI : 10.3917/eg.431.0068

de Bouver, 2016 : Émeline de Bouver, « Éléments pour une vision plurielle de l'engagement politique », *Agora débats/jeunesses*, n°73, 2016, p. 91-104. DOI : 10.3917/agora.073.0091

de Certeau, 1990 : Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien, I. Arts de faire* (édition de Luce Giard), Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1990.

de Certeau, 2002 : Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2002, [1975].

Deffobis, 2015 : Héloïse Deffobis, « Précarité énergétique : inégalités résidentielles et vulnérabilités rurales ». *Pour*, n°225, 2015, p. 147-150. DOI : 10.3917/pour.225.0147

Delcourt et Mahi, 2022 : Laura Delcourt et Lara Mahi, « Introduction », *Terrains/Théories* [en ligne], n°16, 2022. DOI : 10.4000/teth.4904

Deleuze, 1969 : Gilles Deleuze, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 1969.

Delfosse, 2019 : Claire Delfosse, Mathilde Ferrand, Geneviève Ganivet et Patrick Grimault, « La pauvreté en rural ; quels acteurs, quelles actions pour quels projets ? L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 96, n°4, 2019, p. 688-711. DOI : 10.4000/bagf.6171

Deligny, 1998 : Fernand Deligny, *Graine de crapule*, Paris, Dunod, « Enfances », 1998 [1945].

Deligny, 2007 : Fernand Deligny, *Œuvres*, Paris, L'Arachnéen, 2007.

Deligny et Victor, 1975 : Fernand Deligny et Renaud Victor (réal.), *Ce gamin, là*, 1975. URL : https://www.youtube.com/watch?v=i20VWKO9Sdk

Delion, 2014 : Pierre Delion, « La psychothérapie institutionnelle : d'où vient-elle et où va-t-elle ? », *Empan*, n°96, 2014, p. 104-112. DOI : 10.3917/empa.096.0104

Delporte et Chamahian, 2019 : Muriel Delporte et Aline Chamahian, « Le vieillissement des personnes en situation de handicap. Expériences inédites et plurielles », *Gérontologie et société*, vol. 41, n°2, 2019, p. 9-20. DOI : 10.3917/gs1.159.0009

Demailly, 2008 : Lise Demailly, *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

Demailly, 2019 : Lise Demailly, « Le champ houleux de l'autisme en France au début du xxième siècle », *SociologieS* [en ligne], 2019. DOI : 10.4000/sociologies.9593

de Maunaye *et al.*, 2019 : Emmanuelle Maunaye, Virginie Muniglia, Émilie Potin et Céline Rothé, « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohabitation dans les transitions vers l'âge adulte », *Revue française des affaires sociales*, n°2, 2019, p. 143-166. DOI : 10.3917/rfas.192.0143

Depeau et Ramadier, 2011 : Sandrine Depeau et Thierry Ramadier (dir.), *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Géographie sociale », 2011.

Depraz, 2017 : Samuel Depraz, *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, Paris, Armand Colin, « U Géographie », 2017. DOI : 10.3917/arco.depra.2017.01

Derey, 2019 : Alain Derey (dir.), *Marvejols, ici et maintenant. Utopies concrètes et futurs probables*, Montpellier, ENSAM, 2019.

Dérioz, 1999 : Pierre Dérioz, « Les néoruraux à la rencontre de l'espace rural » dans René Neboit-Guilhot et Lucette Davy (dir.), *Les Français dans leur environnement*, Paris, Nathan, 1996, p. 290-295.

de Ruffray, 2000 : Sophie de Ruffray, « De la marginalité territoriale à la recomposition territoriale "marginale" », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 40, n° 4, 2000. DOI : 10.4000/rge.4061

Deschamps *et al.*, 2020 : Catherine Deschamps, Laetitia Overney, Jean-François Laé et Bruno Proth, « Exilés : premiers moments, bien loin des centres urbains », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 211-230. DOI : 10.4000/remi.15231

de Singly, 2002 : François de Singly, « La sociologie, forme particulière de conscience » in Bernard Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2002, p. 13-42. DOI : 10.3917/dec.lahir.2004.01.0013

de Toledo, 2001 : Sandra Alvarez de Toledo, « Pédagogie poétique de Fernand Deligny », *Communications*, n°71, 2001, p. 245-275. DOI : 10.3406/comm.2001.2087

Detrez et Bastide, 2020 : Christine Detrez et Karine Bastide, *Nos mères. Huguette, Christiane et tant d'autres, une histoire de l'émancipation féminine*, Pars, La Découverte, « L'Envers des faits », 2020.

Dewey, 1922 : John Dewey, Nature humaine et conduite. Introduction à la psychologie sociale (trad. Bertrand Rougé), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de Philosophie », 2023 [1922].

Dewey, 1968 : John Dewey, *Expérience et éducation* (trad. Marie-Anne Carroi), Paris, Armand Colin, 1968 [1938].

d'Eyssautier, 2022 : Armelle d'Eyssautier, « Parents de personnes autistes : des besoins spécifiques en tant qu'aidants », *Informations sociales*, n° 208, 2022, p. 38-47. DOI : 10.3917/inso.208.0038

Diallo, 2020 : Ibrahima Diallo, *Des migrants d'origine subsaharienne dans les travaux agricoles saisonniers en France : exploitation, résistances, solidarités*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Poitiers, Poitiers, 2020.

Dias, 2022 : Pierre Dias, « Ancrage (sociospatial) » dans Dorothée Marchand, Enric Pol et Karine Weiss (dir.), *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, Paris, Dunod, 2022, p. 23-24. DOI : 10.3917/dunod.march.2022.01.0023

Didier-Fèvre, 2015 : Catherine Didier-Fèvre, *« The place to be ? » Vivre et bouger dans les entre-deux : jeunesse et mobilités dans les espaces périurbains*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris 10, Nanterre. URL : https://shorturl.at/7e6rD

Didier-Fèvre, 2018 : Catherine Didier-Fèvre, « La nuit : une nouvelle frontière pour les jeunes des espaces périurbains ? », *Géoconfluences* [en ligne], avril 2018. URL : https://tinyurl.com/4p94y3mm

DiMaggio et Powell, 1983 : Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, n°2, p. 147-160. DOI : 10.2307/2095101

di Méo, 2001 : Guy di Méo (dir.), *La géographie en fêtes*, Paris, Ophrys, 2001.

Djament-Tran, 2014 : Géraldine Djament-Tran, « Patrimonialisation et territorialisation dans la nouvelle étape du capitalisme : le cas de Plaine Commune », Communication au CIST2014, 2014. URL : https://shs.hal.science/hal-01353473/

Doat et Rizzerio, 2020 : David Doat et Laura Rizzerio, *Accueillir la vulnérabilité Approches pratiques et questions philosophiques*, Toulouse, Érès, 2020. DOI : 10.3917/eres.doat.2020.01.0007

Dobry, 2009 : Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 (3e édition). DOI : 10.3917/scpo.dobry.2009.01

Dolci, 2021 : Paula Dolci, *Une géographie du retour à la terre en Italie : migrer, cultiver, habiter*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03696529v1

Dorlin, 2008 : Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France, « Philosophies », 2008. DOI : 10.3917/puf.dorli.2008.01

Doughty, 2013 : Karolina Doughty, « Walking together: The embodied and mobile production of a therapeutic landscape », *Health & Place*, vol. 24, 2013, p. 140-146. DOI : 10.1016/j.healthplace.2013.08.009

Dubet, 2006 : François Dubet, « Au-delà de la crise : le « cas » du travail social », *Empan*, n°61, 2006, p. 138-145. DOI : 10.3917/empa.061.0138

Dubet, 2018 : François Dubet (dir.), *Politiques des frontières*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2018.

Dubus, 2008 : Pierre Dubus, « Les nouveaux enjeux de l'hébergement en institution médico-sociale », *VST – Vie sociale et traitements*, n°97, 2008, p. 42-44. DOI : 10.3917/vst.097.0042

Duff, 2011 : Cameron Duff, « Networks, Resources and Agency : On the Character and Production of Enabling Places », *Health & Place*, vol. 17, n°1, 2011, p. 149-156. DOI : 10.1016/j.healthplace.2010.09.012

Dugué, 2020 : Pierre Dugué, « Le malaise professionnel des éducateurs spécialisés, entre mal-être et mal à être », *Phronesis*, vol. 9, n°1, p. 34–42, 2020. DOI : 10.7202/1069706ar

Dunezat, 2009 : Xavier Dunezat, « Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe » dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2009, p. 243-260. DOI : 10.3917/scpo.01.0234

Duny, 2016 : Patrice Duny (dir.), *Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain*, Aucame Caen Normandie, « Observatoire foncier », juin 2016. URL : https://tinyurl.com/mrxbn3xy

Durand, 2023 : Laura Durand, « "Faire du domicile" à la campagne : identités professionnelles des aides à domicile pour personnes âgées dans les mondes ruraux. Cas des aides à domicile de l'ADMR dans le Bocage ornais », *Carnets de géographes* [en ligne], n°17, 2023. DOI : 10.4000/cdg.9471

Durif-Varembont, 2009 : Jean-Pierre Durif-Varembont, « L'intimité entre secrets et dévoilement », *Cahiers de psychologie clinique*, n°32, 2009, p. 57-73. DOI : 10.3917/cpc.032.0057

Ebersold 2017 : Serge Ebersold, « L'École inclusive, face à l'impératif d'accessibilité », *Éducation et Sociétés*, n° 40, 2017, p. 89-103. DOI : 10.3917/es.040.0089

Édouard, 2017 : Jean-Charles Édouard, « Les petites villes du Massif central : ces villes que l'on dit plus fragiles » dans Hélène Roth (dir.), *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2017.

Ehrenberg, 2022 : Alain Ehrenberg, « L'institution de l'autonomie ou le nouvel esprit du soin », *Rhizome*, n°83, 2022, p. 12-20. DOI : 10.3917/rhiz.083.0012

Eideliman, 2008 : Sébastien Eideliman, *« Spécialistes par obligation » : des parents face au handicap mental : théories diagnostiques et arrangements pratiques*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS, Paris, 2008. URL : https://theses.hal.science/tel-00333296

Elias, 1985 : Norbert Elias, « Remarques sur le commérage » (trad. Francine Muel-Dreyfus), *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 60, n°1, 1985 [1965], p. 23-29. DOI : 10.3406/arss.1985.2285

Elias et Scotson, 1997 : Norbert Elias, John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris Fayard, 1997 [1965].

Elissalde, 2000 : Bernard Elissalde, « Géographie, temps et changement spatial », L'Espace géographique, Tome 29, n°3, 2000, p. 224-236. DOI : 10.3406/spgeo.2000.2008

Ellsworth et Ludwig, 2008 : Phoebe C. Ellsworth et Linda M. Ludwig, « Visual Behavior in Social Interaction » dans C. David Mortensen (dir.), *Communication Theory*, Londres, Routledge, 2008, p. 246-272.

Eme, 2001 : Bernard Eme, « Les associations ou les tourments de l'ambivalence » dans Jean-Louis Laville, Alain Caillé et Philippe Chanial (dir.), *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2001, p. 27-58. DOI : 10.3917/dec.lavil.2001.02.0027

Enjolras, 2009 : Bernard Enjolras, « Approche théorique de la gouvernance des organisation non

lucratives », *Revue internationale de l'économie sociale*, n°314, octobre 2009, p. 63–83. DOI : 10.7202/1020965ar

Ennuyer, 2014 : Bernard Ennuyer, *Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation*, Paris, Dunod, « Santé Social », 2014.

Ennuyer, 2022 : Bernard Ennuyer, « Les "personnes âgées" pendant la crise de la covid-19 : un bouc émissaire commode ou un révélateur des dysfonctionnements sociaux ? », *Médecine Palliative*, vol. 21, n°6, 2022, p. 312-319. DOI : 10.1016/j.medpal.2022.06.007

Epstein, 2005 : Renaud Epstein, « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n°11, 2005, p. 96-111.

Escuriet, 2020 : Meddy Escuriet, « Quand l'exclusion physique est également géographique : un exemple des difficultés liées à la mise en accessibilité des commerces dans un centre-bourg rural », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°47, 2020. DOI : 10.4000/tem.6781

Escuriet, 2021 : Meddy Escuriet, *La géographie et l'habiter pour identifier des situations de handicap : approche environnementale du handicap et évaluation d'un dispositif d'accompagnement médico-social, thèse de doctorat en géographie*, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 2021. URL : https://theses.fr/api/v1/document/2021UCFAL017

Escuriet *et al.*, 2021 : Meddy Escuriet, Mauricette Fournier et Théo Sanson, « Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) français face à la pandémie de COVID 19 : le rôle du territoire et de la proximité dans l'adaptation à la crise », *Interventions économiques* [en ligne], n°66, 2021. DOI : 10.4000/interventionseconomiques.14003

Estèbe, 2020 : Philippe Estèbe, « L'égalité des territoires : un fantasme ? », *Constructif* [en ligne], n°55, 2020. URL : https://tinyurl.com/tepwe9r9

Eyraud, 2023 : Benoît Eyraud, « Adopter une approche du handicap par les droits humains ? La domestication en spirale de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées en France », *Droit et société*, n°113, 2023, p. 55-71. DOI : 10.3917/drs1.113.0055

Fabiani, 2015 : Jean-Louis Fabiani, « Daniel Cefaï : l'épreuve du terrain » dans *La sociologie comme elle s'écrit. De Bourdieu à Latour*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Cas de figure », 2015, p. 67-90. DOI : 10.4000/books.editionsehess.8440

Fabre, 1998 : Daniel Fabre, « Conclusion de la journée du 7 janvier » dans *Patrimoine et Passions identitaires. Actes des Entretiens du Patrimoine*, Paris, Fayard – Éditions du Patrimoine, 1998, p. 285-296.

Falzon et Mollo, 2009 : Pierre Falzon et Vanina Mollo, « Pour une ergonomie constructive : Les conditions d'un travail capacitant », *Laboreal*, vol. 5, n°1, 2009, p. 61-69.

Farge, 2009 : Arlette Farge, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Bayard, 2009.

Favret-Saada, 1990 : Jeanne Favre-Saada, « Être affecté », *Gradhiva. Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie,* n°8, 1990, p. 3-9. DOI : 10.3406/gradh.1990.1340

Feagin et Sike, 1995 : Joe R. Feagin et Melvin P. Sike, *Living with Racism: The Black Middle-Class Experience*, Boston, Beacon Press, 1995.

Feildel, 2010 : Benoît Feildel, *Espaces et projets à l'épreuve des effets. Pour une approche de la relation affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat en Géographie, Université François Rabelais, Tours, 2010. URL : https://theses.hal.science/tel-00537920

Felder et Pignolo, 2018 : « "Je préfère les dealers à une rue déserte" : coexistence et familiarisation en milieu urbain », *Sociologie*, vol. 9, n°1, 2018, p. 1-18. DOI : https://shorturl.at/EaDGJ

Férérol, 2016 : Marie-Eve Férérol, « Les petites villes : des agents d'urbanisation durable ? », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°32, 2016. DOI : 10.4000/tem.3852

Fernagu Oudet, 2012 : Solveig Fernagu Oudet, « Concevoir des environnements de travail capacitants : l'exemple d'un réseau réciproque d'échanges des savoirs », *Formation Emploi*, n°119, 2012, p.

7-27. DOI : 10.4000/formationemploi.3684

Ferragina et Parolin, 2022 : Emanuele Ferragina et Zachary Parolin, « Care earnings in the United States and 24 European countries: The role of social policy and labour market institutions », *Social Policy and Administration*, vol. 56, n°1, 2022, p. 118-137. DOI : 10.1111/spol.12759

Ferrand-Bechmann, 2005 : Dan Ferrand-Bechmann (dir.), *Les bénévoles et leurs associations : autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2004.

Ferrarese, 2009 : Estelle Ferrarese, « Vivre à la merci. Les trois figures de la vulnérabilité dans les théories politiques contemporaines », *Multitudes*, n°37-38, 2009, p.132-142. DOI : 10.3917/mult.037.0132

Fischer, 2011 : Gustave-Nicolas Fischer, « Les espaces institutionnels » dans *Psychologie sociale de l'environnement*, Paris, Dunod, 2011, p. 155-174.

Fischer et Tronto, 1991 : Berenice Fisher et Joan Tronto, « Toward a feminist theory of care » dans E. Abel et M. Nelson (dir.), *Circles of Care : Work and Identity in Women's Lives*, Albany, State University of New York Press, 1991.

Flamant *et al.*, 2020 : Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot, Aisling Healy, « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé·e·s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 7-27. DOI : 10.4000/remi.15795

Flaux, 2017 : Clémence Flaux, « CAO : du vite fait au mal fait », *Plein droit*, n°112, 2017, p. 21-24. DOI : 10.3917/pld.112.0021

Fleuret, 2009 : Sébastien Fleuret, « Bien-être, santé et territoire », *Les Cahiers Nantais* [en ligne], n°2, 2009. URL : https://cahiers-nantais.fr/index.php?id=794

Fleuret, 2023 : Sébastien Fleuret, « Territoire, coordinations et coopérations en santé : une approche par les cartes mentales géographiques », *Revue francophone sur la santé et les territoires* [en ligne], 2023. DOI : 10.4000/rfst.1785

Fontaine, 2012 : Annie Fontaine, « La recherche ethnographique en travail social : l'exemple d'une étude de cas sur le travail de rue », *Pensée plurielle*, n° 30-31, 2012, p. 83-96. DOI : 10.3917/pp.030.0083

Foucault, 2001: Michel Foucault, « Des espaces autres » dans *Dits et écrits, II*, Paris, Gallimard, 2001 [1984], p. 1571-1581.

Fougeyrollas, 2004 : Patrick Fougeyrollas, « Définition de la participation sociale selon le PPH », *Développement humain, handicap et changement social*, vol. 13, n°1, 2004, p. 9.

Fougeyrollas, 2007 : Patrick Fougeyrollas, « Modèles individuel, social et systémique du handicap : Une dynamique de changement social », *Développement humain, handicap et changement social*, vol. 16, n°2, 2007, p. 7-21.

Fournier et Rieutort, 2007 : Mauricette Fournier et Laurent Rieutort, « Se cultiver dans le "désert" ? Une géographie de l'offre culturelle dans les campagnes de faible densité » dans Laurence Barthe, Fabienne Cavaillé, Corinne Eychenne et Jean Pilleboue (dir.), *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2007, p. 741-757.

Frémont, 1976 : Armand Frémont, *La région espace vécu*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.

Frey, 2002 : Jean-Pierre Frey, « La morphologie des petites villes » dans *L'avenir des petites villes. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, 20 et 21 novembre 2002*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, 2002, p. 259-280.

Frigoli et Jannot, 2004 : Gilles Frigoli et Jessica Jannot, « Travail social et demande d'asile : les enseignements d'une étude sur l'accueil des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2004, p. 223-242. DOI : 10.3917/rfas.044.0223

Fromentin, 2021 : Julie Fromentin, *Parcours singuliers, campagnes plurielles. L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03646927

Gagnon *et al.*, 2011 : Éric Gagnon, Pierre Moulin et Béatrice Eysermann « Ce qu'accompagner veut dire », *Reflets*, vol. 17, n°1, 2011, p. 90–111. DOI : 10.7202/1005234ar

Gajewski, 2004 : Philippe Gajewski, « Le débit de boissons, cet inconnu… », *Strates* [en ligne], n°11, 2004. DOI : 10.4000/strates.407

Galochet et Masson, 2022 : Marc Galochet et Éric Masson, « Les terrains de la géographie », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 99, n°2, 2022, p. 179-182. DOI : 10.4000/bagf.9309

Gambino et Desmesure, 2014 : Mélanie Gambino et Olivier Desmesure, « Habiter les espaces ruraux : les enjeux des formes de mobilité des jeunes. Regards interdisciplinaires », *Norois*, n°233, 2014, p. 25-35. DOI : 10.4000/norois.5401

Gardesse, 2020 : Camille Gardesse, « La dispersion de personnes exilées : ce que la spatialisation des CAO révèle des politiques migratoires et urbaines », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 83-105. DOI : 10.4000/remi.15602

Gardesse et Lelévrier, 2021 : Camille Gardesse et Camille Lelévrier, « Entre vulnérabilités résidentielles et hospitalités locales : trajectoires et expériences d'exilé·es dans trois villes petites et moyennes », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°2-3, 2021. DOI : 10.4000/eps.11637

Gardien, 2016 : Ève Gardien, « De la liberté corporelle en situation : l'exemple de la résistance des personnes handicapées au validocentrisme », *Corps*, n° 14, 2016, p. 105-114. DOI : 10.3917/corp1.014.0105

Gardien, 2017 : Ève Gardien, « Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? », *Vie sociale*, n° 20, 2017, p. 31-44. DOI : 10.3917/vsoc.174.0031.

Gardien et Laval, 2019 : Ève Gardien et Christian Laval, « The institutionalisation of peer support in France: the development of a social role and the deployment of public policies », *Alter*, vol. 13, n°2, 2019, p. 69–82. DOI : 10.1016/j.alter.2018.09.002

Garrau, 2015 : Marie Garrau, « La portée politique de l'expérience. Retour sur le parcours philosophique d'Eva Feder Kittay », *Alter*, vol. 9, n°3, 2015, p 186-194. DOI : 10.1016/j.alter.2015.05.001

Garrau, 2018 : Marie Garrau, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

Garrau, 2021 : Marie Garrau, « Agentivité ou autonomie ? Pour une théorie critique de la vulnérabilité », *Genre, sexualité & société* [en ligne], n°25, 2021. DOI : 10.4000/gss.6794

Garrau et Le Goff, 2010 : Marie Garrau et Anne Le Goff, *Care, justice et dépendance Introduction aux théories du care*, Paris, Presses universitaires de France, « Philosophies », 2010. DOI : 10.3917/puf.garra.2010.01

Gasquet-Blanchard *et al.*, 2021 : Clélia Gasquet-Blanchard, Alain Vaguet, Véronique Lucas-Gabrielli, Bruno Renevier et Élie Azria, « Les paysages thérapeutiques de deux maternités à Paris et en petite couronne », *Géoconfluences* [en ligne], 2021. URL : https://tinyurl.com/4jwbpybr

Gautret, 2006 : Frank Gautret, « Des parfums interdits », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°63, 2006, p. 29-34. DOI : 10.3917/lett.063.34

Gazagne, 2024 : Jean-Marie Gazagne, « Souvenirs de Lozère : Marvejols, au pont Pessil l'ancienne mégisserie Mercier, ex-Tamar », *Midi Libre*, 2 août 2024. URL : https://shorturl.at/so3ZZ

Geertz, 1986 : Clifford Geertz, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir* (trad. Denise Paulme), Paris, Presses universitaires de France, 1986 [1983].

Gendry, 2021 : Pauline Gendry (dir.), *Les semelles au Vent. Une histoire des migrations du Moyen Age aux années 1980*, Mende, Archives départementales de la Lozère, 2021.

George et Tourne, 1994 : Marie-Claude George et Yvette Tourne, *Le secteur psychiatrique*, Paris, Presses

universitaires de France, « Que sais-je ? », 1994.

Georges, 2017 : Pierre-Marie Georges, *Ancrage et circulation des pratiques artistiques en milieu rural : des dynamiques culturelles qui redessinent les ruralités contemporaines*, Thèse de doctorat Géographie, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2017. URL : https://theses.fr/api/v1/document/2017LYSE2156

Gerbier-Aublanc, 2018 : Marjorie Gerbier-Aublanc, « Un migrant chez soi », *Esprit*, n°7-8, 2018, p. 122-129, DOI : 10.3917/espri.1807.0122

Gerbier-Aublanc et Masson Diez, 2019 : Marjorie Gerbier-Aublanc et Évangeline Masson-Diez, « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, n°7, 2019, p. 51-60. DOI : 10.3917/rhiz.071.0051

Germain et Caron, 2018 : Patrick Germain et Rosa Caron, « Que faire ? La greffe d'ouvert en thérapie institutionnelle », *Le Journal des psychologues*, n° 356, 2018, p. 58-61. DOI : 10.3917/jdp.356.0058

Gesler, 1992 : Wilbert M. Gesler, « Therapeutic landscapes: Medical issues in light of the new cultural geography », *Social Science & Medicine*, vol. 34, n°7, 1992, p. 735-746. DOI : 10.1016/0277-9536(92)90360-3

Gesler *et al.*, 2004 : Wil Gesler, Morag Bell, Sarah Curtis, Phil Hubbard et Susan Francis, « Therapy by design: evaluating the UK hospital building program », *Health Place*, vol. 10, n°2, 2004, p. 117-128. DOI : 10.1016/s1353-8292(03)00052-2

Gibson, 2006 : Barbara E Gibson, « Disability, connectivity and transgressing the autonomous body », *Journal of Medical Humanities*, vol. 27, n°3, 2006, p. 187-196. DOI : 10.1007/s10912-006-9017-6

Gibson *et al.*, 2012 : Barbara E Gibson., Franco A. Carnevale et Gillian King, « 'This Is My Way': Reimagining Disability, in/Dependence and Interconnectedness of Persons and Assistive Technologies », *Disability and Rehabilitation*, vol. 34, n°22, 2012, p. 1894–99. DOI : 10.3109/09638288.2012.670040

Giddens, 1987 : Anthony Giddens, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.

Gilet *et al.*, 2016 : Annaïg Gilet, Maryline Quiniou et Myriam Tripon, « La marche en ville comme soin. Un accompagnement thérapeutique basé sur des sorties urbaines avec des enfants suivis en hôpital de jour pédopsychiatrique », *VST - Vie sociale et traitements*, n°129, 2016, p. 99-107. DOI : 10.3917/vst.129.0099

Gilligan, 1982 : Carol Giligan, *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Harvard University Press, 1982.

Gintrac et Mekdjian, 2014 : Cécile Gintrac et Sarah Mekdjian, « Le peuple et la « France périphérique » : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires », *Espaces et sociétés*, n°156-157, 2014, p. 233-239. DOI : 10.3917/esp.156.0233

Giraud *et al.*, 2020 : Olivier Giraud, Anne Petiau, Barbara Rist, Abdia Touahria-Gaillard et Arnaud Trenta, « "Ça fait des années qu'on est confinés".La crise sanitaire du Covid-19 révélatrice de la condition des proches aidant·e·s de personnes en situation de dépendance », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2020, p. 243-260. DOI : 10.3917/rfas.204.0243

Giroud, 2007 : Matthieu Giroud, *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien : Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 2007. URL : https://theses.hal.science/tel-00200103v1/file/TheseMGiroud.pdf

Gleeson, 1996 : B. J. Gleeson, « A geography for disabled people? », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 21, n°2, 1996, p. 387–396. DOI : 10.2307/622488

Goffman, 1968 : Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* (trad. Liliane Lainé), Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun », 1968 [1961].

Goffman, 1973 : Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne, I. La présentation de soi* (trad. Alain Accardo et Alain Kihm), Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun », 1973 [1959].

Goffman, 1974 : Erving Goffman, L*es Cadres de l'expérience* (trad. Isaac Joseph), Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun », 1974.

Goffman, 1975 : Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (trad. Alain Kihm), Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun », 1975 [1963].

Göle, 2013 : Nilüfer Göle, « La visibilité disruptive de l'Islam dans l'espace public européen : enjeux politiques, questions théoriques », *Cahiers Sens public*, n°15-16, 2013, p. 165-184. DOI : 10.3917/csp.015.0165

Gonin, 1997 : Patrick Gonin, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille, 1997.

Gorman, 2017 : Richard Gorman, « Therapeutic landscapes and non-human animals: The roles and contested positions of animals within care farming assemblages », *Social & Cultural Geography*, vol. 18, n°3, 2017, p. 315-335. DOI : 10.1080/14649365.2016.1180424

Gotman, 2001 : Anne Gotman, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, Presses universitaires de France, « Le lien social », 2001.

Gourdeau, 2018 : Camille Gourdeau, *Des communes d'accueil pour les personnes migrantes. Expériences de collaboration entre mairies et collectifs citoyens en Normandie et en Bretagne*, Rapport de recherche, 2018. URL : https://tinyurl.com/37wp6chu

Gourland, 2023 : Natacha Gourland, *Ballerines de banlieue : géographie critique de la danse classique, du studio à la scène mondiale*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris Est, Créteil, 2023.

Graby, 2023 : Adeline Graby, *Maintien du commerce alimentaire en milieu rural et interventions des collectivités locales : exemple de communes normandes de moins de 1000 habitants*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Caen Normandie, Caen. URL : https://theses.hal.science/tel-04306630

Grafmeyer et Authier, 2010 : Yves Grameyer et Jean-Yves Authier, *Pour la sociologie urbaine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, « Sociologie urbaine », 2019. DOI : 10.4000/books.pul.28812

Granié et Linck, 1997 : Anne-Marie Granié et Thierry Linck, « Les territoires ouverts et redynamisés de Moyrazès. Une périruralité émergente » dans in Robert Bages, Anne-Marie Granié (dir.), *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leurs(s) territoire(s) aujourd'hui?*, Toulouse, Maison de la recherche/Université de Toulouse- Le Mirail, 1997, p. 153-160.

Grelet, 2007 : Stany Grelet, « Une pierre dans le jardin. Ce que les NIMBYs nous apprennent de l'hospitalité », Vacarme, n°38, 2007, p. 32-35. DOI : 10.3917/vaca.038.0032

Griperay, 1971 : Arthur Griperay, « L'agriculture marginale réhabilitée », *L'Information agricole*, n°413, 1971.

Guenebeaud, 2017 : Camille Guenebeaud, *Dans la frontière : migrants et luttes des places dans la ville de Calais*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lille 1, Lille, 2017.

Guérin, 2011 : Serge Guérin, « Du *care* à la société accompagnante : une écologie politique du concret », *Écologie & politique*, n°42, 2011, p. 115-134. DOI : 10.3917/ecopo.042.0115

Guérin, 2018 : Serge Guérin, « La silver économie. Levier au service d'une société de la longévité douce ou eldorado numérique pour économie déclinante ? », Pour, n°233, 2018, p. 195-201. DOI : 10.3917/pour.233.0195

Guérin-Pace et Guermon, 2006 : « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, Tome 35, n°4, 2006, p. 289-290. DOI : 10.3917/eg.354.0289

Guinard, 2016 : Pauline Guinard, « De la peur et du géographe à Johannesburg (Afrique du Sud). Retour

sur des expériences de terrain et propositions pour une géographie des émotion », *Géographie et cultures*, n°93-94, 2016, p. 277-301. DOI : 10.4000/gc.4013

Guinard et Tratnjek, 2016 : Pauline Guinard et Bénédicte Tratnjek, « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes* [en ligne], n°9, 2016. DOI : 10.4000/cdg.605

Guinchard, 2007 : Paulette Guinchard, « Handicap et dépendance : vers une nouvelle logique de l'accompagnement », Reliance, n°23, 2007, p. 76-79. DOI : 10.3917/reli.023.0076

Guy, 2015 : Fleur Guy, *La mobilité des adolescents en situation de placement dans le Rhône. L'espace, enjeu d'une action sociale*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lumière-Lyon 2, Lyon, 2015. URL : https://theses.hal.science/tel-02124681

Hachez et Marquis, 2024 : Isabelle Hachez et Nicolas Marquis, « Repenser l'institution et la désinstitutionnalisation à partir du handicap », *Alter*, vol. 18, n°2, 2024, p. 5-12. DOI : 10.4000/11sl5

Haliday, 2019 : Héloïse Haliday, *Qui prend soin du réseau ? Essai d'actualisation du paradigme de la psychothérapie institutionnelle dans le système de santé mentale français*, Thèse de doctorat en Psychopathologie et psychanalyse, Université Sorbonne Paris Cité – Université Paris Diderot, Paris, 2019. URL : https://theses.hal.science/tel-02309353

Hall et Wilton, 2016 : Edward Hall et Robert Wilton, « Towards a relational geography of disability », *Progress in Human Geography*, vol. 41, n°6, p. 727-744. DOI : 10.1177/0309132516659705

Hanappe et Al Neimi, 2020 : Cyrille Hanappe, Élise Al Neimi, *Villes ouvertes, villes accueillantes*, Paris, Éditions Charles Leopold Mayer, 2020.

Haraway, 1988 : Dona Haraway, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, p. 575–599. DOI : 10.2307/3178066

Haraway, 2007 : Dona Haraway *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils, 2007 [1985].

Hartal, 2018 : Gilly Hartal, « Fragile subjectivities: constructing queer safe spaces », *Social & Cultural Geography,* vol. 19, n°8, p. 1053-1072. DOI : 10.1080/14649365.2017.1335877

HAS, 2012 : HAS (Haute Autorité de Santé), *Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent*, Recommandation de bonnes pratiques, mars 2012. URL : https://tinyurl.com/ypmuj39b

Hassenteufel, 2010 : Patrick Hassenteufel, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, p. 50-58. DOI : 10.3917/inso.157.0050

Hastings *et al.*, 2021 : Michel Hastings, Anne Kerlan et Bénédicte Héraud (dir.), *Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

Haumont et Morel, 2004 : Bernard Haumont et Alain Morel (dir.), *La Société des voisins : partager un habitat collectif*, Paris, Éditions de la MSH, « Ethnologie de la France », 2005.

Hautefort, 2021 : Laurianne Hautefort, « Les collectifs de néoruraux : une incarnation de l'alternative en milieu rural Entre invisibilité institutionnelle et médiatisation croissante », Pour, n°239, 2021, p. 151-166. DOI : 10.3917/pour.239.0151

Heckausen et Lang, 1996 : J. Heckausen et F. R. Lang, « Social construction and old age: Normative conceptions and interpersonal processes » dans G. R. Semin, et K. Fiedler (dir.), *Applied Social Psychology,* Londres, Sage, p. 374-398.

Hélardot, 2006 : Valentine Hélardot, « Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006, p. 59-83. DOI : 10.3917/cis.120.0059

Hély, 2006 : Matthieu Hély, « De l'intérêt général à l'utilité sociale : Transformations de l'état social et

genèse du travailleur associatif » dans Isabelle Astier et Nicolas Duvoux (dir.), *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 173-194. URL : https://shs.hal.science/halshs-00128863

Hély, 2009 : Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses universitaires de France, « Le Lien social », 2009. DOI : 10.3917/puf.hely.2009.01

Hély et Simonet, 2013 : Matthieu Hély et Maud Simonet, *Le travail associatif*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2013.

Henckes *et al.*, 2018 : Nicolas Henckes, Marcos Azevedo et Anne Quintin, *Loger et Soigner. Une sociologie d'un dispositif médico-social : les appartements accompagnés en santé mentale*, Rapport de recherche, CERMES3–Santé Mentale France–Fondation de France, septembre 2018. URL : https://hal.science/hal-01880479

Hennion et Vidal-Naquet, 2015 : Antoine Hennion, Pierre A. Vidal-Naquet, « "Enfermer Maman !" Épreuves et arrangements : le *care* comme éthique de situation », *Sciences sociales et santé,* vol. 33, n°3, 2015, p. 65-90. DOI : 10.1684/sss.2015.00304

Henrard, 2016 : Jean-Claude Henrard, « Handicap, dépendance, perte d'autonomie : du flou des concepts aux catégorisations sociales de politiques publiques », *Sciences & Actions Sociales*, n°3, 2016, p. 147-168. DOI : 10.3917/sas.003.0147

Hervieu et Hervieu-Léger, 1979 : Bertrand Hervieu, Danièle Hervieu-Léger, *Le Retour à la nature : au fond de la forêt... l'État*, Paris, Seuil, 1979.

Hiez, 2010 : David Hiez, « Christian Arnsperger, *Éthique de l'existence post-capitaliste : pour un militantisme existentiel* », Revue internationale de l'économie sociale, n°317, 2010, p. 97-99. DOI : 10.7202/1020886ar

Hinnewinkel, 2001 : Jean-Claude Hinnewinkel, « Festivités girondines et dynamiques territoriales » dans Guy di Méo (dir.), La géographie en fêtes, Paris, Ophrys, 2001, p. 227-246.

Hirlet et Pierre, 2017 : Philippe Hirlet et Thomas Pierre, « Ce que la désinstitutionnalisation de l'intervention sociale fait au travail (du) social ! », *Sciences & Actions Sociales*, n°7, 2017, p. 105-115. DOI : 10.3917/sas.007.0105

Hochedez, 2022 : Camille Hochedez, « La nature jardinée à l'épreuve de la société suédoise multiculturelle. Espaces et pratiques de nature urbaine ordinaire à Malmö et Göteborg (Suède) », *Annales de géographie*, n°736, 2020, p. 55-83. DOI : 10.3917/ag.736.0055

Hochedez, 2024 : Camille Hochedez, *Les circulations internationales, une ressource pour une transition agro-alimentaire plus juste. Regards d'une géograph(i)e sensible*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Limoges, Université de Limoges, 2024.

Hochedez et Chevalier, 2024 : Camille Hochedez et Dominique Chevalier, « Spatialement et dans tous sens : méthodologies, méthodes sensibles et géographie », Appel à contribution pour la revue *Norois*, 2024. URL : https://journals.openedition.org/norois/14267

Hochedez et Lessault, 2021 : Camille Hochedez et David Lessault, « Les saisonniers agricoles bulgares dans le Loudunais. De la circulation à l'installation », *Études rurales*, n°208, p. 60-83, 2021. DOI : 10.4000/etudesrurales.27567

Hochedez et Mialocq, 2015 : Camille Hochedez et Madeleine Mialocq, « Précarités et marginalités en milieu rural. Introduction », *Pour*, n°225, 2015, p. 19-25. DOI : 10.3917/pour.225.0019

Hochedez *et al.*, 2024 : Camille Hochedez, David Lessault et Pierre Pistre, « Enquêter les migrations internationales dans des espaces de faible densité. Retours réflexifs sur l'articulation d'approches statistiques et d'approches de terrain plurielles », *Annales de géographie*, n°755, 2024, p. 25-51. DOI : 10.3917/ag.755.0025

Hochmann, 2009 : Jacques Hochmann, *Histoire de l'autisme*, Paris Odile Jacob, 2009.

Hochmann, 2015 : Jacques Hochmann, *Les antipsychiatries. Une histoire*, Paris, Odile Jacob, 2015.

Hochschild, 2000 : Arlie Hochschild, « Global Care Chains and Emotional Surplus Value » dans Will Hutton et Anthony Giddens (dir.), *Global Capitalism*, New York, The New Press, 2000, p. 130-146.

Hodgkinson *et al.*, 2004 : Isabelle Hodgkinson, Jérôme Goffette et Elisabeth André, « Pour une éthique commune apportée aux personnes polyhandicapées », *Motricité cérébrale*, vol. 25, n°4, p. 172-176, 2004.

Honneth, 1992 : Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance* (trad. Pierre Rusch), Paris, Éditions du Cerf, « Passages », 2000 [1992].

Hoyaux, 2016 : André-Frédéric Hoyaux, « Corps en place, place du corps », *L'Information géographique*, vol. 80, n°2, 2016, p. 11-31. DOI : 10.3917/lig.802.0011

Hoyez, 2005 : Anne-Cécile Hoyez, *L'espace-monde du Yoga : une géographie sociale et culturelle de la mondialisation des paysages thérapeutiques*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Rouen, Rouen, 2005. URL : https://theses.hal.science/tel-00011237v2

Hoyez, 2011 : Anne-Cécile Hoyez, « L'accès aux soins des migrants en France et la "culture de l'initiative locale". Une analyse des contextes locaux à l'épreuve des orientations nationales », *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], 2011. DOI : 10.4000/cybergeo.24796

Hoyez, 2023 : Anne-Cécile Hoyez, *Parcours de parents en situation de vulnérabilité sociale et accès aux soins en santé mentale des enfants* [en ligne], CTRS Bretagne, « Recherche dessinée ». URL : https://tinyurl.com/428n4dus

Hugonie, 2006 : Gérard Hugonie, « Vulnérabilité », *Hypergéo* [en ligne], 2006. URL : https://hypergeo.eu/vulnerabilite/

Humeau, 2021 : Pierig Humeau, *À corps et à cris. Sociologie des punks français*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

Huyghe, 2017 : Marie Huyghe, « Développer une approche complexe de la mobilité pour faire évoluer l'usage de la voiture dans les territoires ruraux et périurbains », *Transports urbains*, n°130, 2017, p. 18-21. DOI : 10.3917/turb.130.0018

Huyghe *et al.*, 2017 : Marie Huyghe, Hervé Baptiste et Jean-Paul Carrière, « Quelles organisations de la mobilité plus durables et moins dépendantes de la voiture dans les espaces ruraux à faible densité ? L'exemple du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 4, n°3, 2013. DOI : 10.4000/developpementdurable.10000

Hwang et Powell, 2009 : H. Hwang et W. W. Powell, « The Rationalization of charity: The influences of professionalism in the nonprofit sector », *Administrative Science Quarterly*, vol. 54, n°2, p. 268-298. DOI : 10.2189/asqu.2009.54.2.268

Ibos *et al.*, 2019 : Caroline Ibos, Aurélie Damamme, Pascale Molinier et Patricia Paperman, « Le *care*, c'est un formidable gisement d'emplois » dans *Vers une société du* care. *Une politique de l'attention*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, p. 119-126.

Idaroussi Tsimanda, 2023 : Fahad Idaroussi Tsimanda, « Migrer pour un bidonville. La vulnérabilité socio-économique des migrants comoriens à Mayotte », *Géoconfluences* [en ligne], 2023. URL : https://tinyurl.com/yfkdjm6s

Imrie, 1996 : Rob Imrie, *Disability and the city*, Londres, Paul Chapman Publishing, 1996.

Innocenti, 2021 : Célia Innocenti, *Vivre pauvre à la campagne : une géographie de la pauvreté dans les espaces ruraux ariégeois,* Thèse de doctorat en Géographie, Université Montpellier 3, Montpellier, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03663405

Inverses, 2016 : Collectif Inverses, Marie Morelle, Sébastien Jacquot, Jérôme Tadié, Nicolas Bautès, Claire Bénit-Gbaffou, Fabrizio Maccaglia, Jean Rivelois et Alexis Sierra, « L'informalité politique en ville. 8 chercheurs et 9 villes face aux modes de gouvernement urbain », *L'Espace politique* [en ligne], vol. 29, n°2, 2016. DOI : 10.4000/espacepolitique.3806

Ion, 2005 : Jacques Ion, *Le travail social en débat[s]*, Paris, La Découverte, « Alternatives sociales », 2005.

Iori et Charles, 2020 : Ruggero Iori et Charlène Charles, « Regards sur les usages de la catégorie « travail social » dans les recherches en sciences humaines et sociales », Recherche & formation, n°94, 2020, p. 83-99. DOI : 10.4000/rechercheformation.6963

Jacquot, 2010 : Sophie Jacquot, « The Paradox of Gender Mainstreaming : The Unanticipated Effects of New Modes of Governance in the Gender Equality Domain », *West European Politics*, vol. 33, n°1, 2010, p. 118-135. DOI : 10.1080/01402380903354163

Jaffrès, 2021 : Fanny Jaffrès, « Déployer l'Ésat hors des murs suffit-il à déségréguer les travailleur·euse·s handicapé·e·s ? », *La Nouvelle revue du travail* [en ligne], n°24, 2024. DOI : 10.4000/nrt.15702

Jauréguibéry, 1993 : Francis Jauréguibéry, « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et sociétés*, n°71, 1993, p. 117-136. DOI : 10.3917/esp.1992.71.0117

Jebeili et Taulelle, 2012 : Cécile Jebeili et François Taulelle, « L'école rurale, entre regroupements et réseaux », *Sciences de la Société*, n° 86, 2012, p. 50-69. DOI : 10.4000/sds.1700

Jolly *et al.*, 2012 : Cécile Jolly, Yves Breem et Frédéric Lainé, « L'emploi et les métiers des immigrés », Document de travail, Centre d'analyse stratégique (Cas), février 2012.

Jounin, 2006 : Nicolas Jounin, « La sécurité au travail accaparée par les directions. Quand les ouvriers du bâtiment affrontent clandestinement le danger », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°165, 2006, p. 72-91. DOI : 10.3917/arss.165.0072

Joutard, 1977 : Philippe Joutard, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1977.

Joutard, 1979 : Philippe Joutard (dir.), *Les Cévennes. De la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1979.

Joutard *et al.*, 1987 : Philippe Joutard, Jacques Poujol et Patrick Cabanel (dir.), *Cévennes, terre de refuge. 1940-1944*, Montpellier – Alès, Presses du Languedoc – Club Cévenol, 1987.

Kayser, 1989 : Bernard Kayser, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1989.

Kearns et Gesler, 1998 : Robin A. Kearns et Wilbert M. Gesler (dir.), *Putting Health into Place*, Syracuse, Syracuse University Press, 1998.

Khemilat, 2018 : Fatima Khemilat, « Le corps des femmes : une assignation à (par)être », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n°68, p.34-36. DOI : 10.3917/cdsu.068.0034

Kittay, 1999 : Eva Feder Kittay, *Love's Labor: Essays on Women, Equality, and Dependency*, Londres, Routledge, 1995.

Kittay, 2005 : Eva Feder Kittay, « Equality, Dignity, and Disability » dans Mary Ann Lyons et Fionnuala Waldron (dir), *Perspectives on Equality: The Second Seamus Heaney Lectures*, Dublin, Liffey Press, 2005.

Kneale, 2001 : James Kneale, « Working with groups » dans Melanie Limb et Claire Dwyer (dir.), *Qualitative Methodologies for Geographers: Issues and Debates*, Londres, Arnold, 2001, p. 136-152.

Kobelisnky, 2010 : Carolina Kobelinsky, *L'accueil des demandeurs d'asile : une ethnographie de l'attente*, Paris, Éditions du Cygne, 2010.

Kobelisnky, 2012 : Carolina Kobelinsky, « Des corps en attente. Le quotidien des demandeurs d'asile », *Corps*, n°10, 2012, p. 183-192. DOI : 10.3917/corp1.010.0183

Kobelisnky, 2015 : Carolina Kobelinsky, « Accueil ou contrôle ? », *Plein droit*, n°105, 2015, p. 14-17. DOI : 10.3917/pld.105.0014

Korpela et Hartig, 1996 : Kalevi Korpela et Terry Hartig, « Restorative qualities of favorite places », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 16, n°3, 1996, p. 221–233. DOI : 10.1006/jevp.1996.0018

Kuehni *et al.*, 2022 : Morgane Kuehni, Élise Epiney et Maude Reitz, « Que cache l'idéal d'accompagnement à l'autonomie ? La pluralité des formes de relation d'aide à l'intégration

dans le domaine de l'asile », *Éthique publique* [en ligne], vol. 24, n°2, 2022. DOI : 10.4000/ethiquepublique.7373

Lachapelle et Wehmeyer, 2003 : Y Lachapelle et M. L. Wehmeyer, « L'autodétermination » dans M. J. Tassé et D. Morin, *Manuel professionnel sur la déficience intellectuelle*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 203-214.

Lacquement et Chevalier, 2016 : Guillaume Lacquement et Pascal Chevalier, « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de géographie*, n°711, 2016, p. 490-518. DOI : 10.3917/ag.711.0490

Lacroix, 2014 : Thomas Lacroix, « Conceptualizing Transnational Engagements: A Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism », *Transnationalism. International Migration Review*, vol. 48, n°3, 2014, p. 643-679. DOI : 10.1111/imre.12105

Lacroix, 2016 : Thomas Lacroix, « Pour les migrants, les liens avec le pays d'origine sont-ils incompatibles avec l'intégration dans le pays d'accueil ? » dans Hélène Thiollet (dir.), *Migrants, migrations. 50 questions pour vous faire votre opinion*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 78-80.

Lacroix, 2023 : Adeline Lacroix, *Autisme au féminin. Approches historique et scientifique, regards cliniques*, Grenoble, UGA Éditions, « Carrefours des idées », 2023. DOI : 10.4000/books.ugaeditions.29765

Laferté, 2014 : Gilles Laferté, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, n°4, 2014, p. 423-439. DOI : 10.3917/socio.054.0423

Lamarche-Vadel, 2023 : Gaëtane Lamarche-Vadel, « Le temps à la découpe ou la vie impossible des migrants, *AOC*, 6 novembre 2023. URL : https://tinyurl.com/bszymh4u

Landel *et al.*, 2017 : Pierre-Antoine Landel, Pascal Mao, Andréas Rey et Nicolas Robinet, « Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français. Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie » dans Hélène Roth (dir.), *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2017.

Landrin, 2021 : Lisa Landrin, *Se mettre en jeu : enquêter dans le Népal rural par le théâtre déclencheur*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Grenoble-Alpes, Grenoble, 2021. URL : https://shs.hal.science/tel-04227540

Lanne, 2019 : Jean-Baptiste Lanne, *Des vies en veille : géographies abandonnées des acteurs quotidiens de la sécurité à Nairobi,* Thèse de doctorat en Géographie, Université Bordeaux-Montaigne, Bordeaux, 2019. URL : https://theses.hal.science/tel-02117104

Larrère, 2012 : Catherine Larrère « La nature et le jardin » dans Sandra Laugier (dir.), *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Paris, Payot, 2012.

Larrère, 2017 : Catherine Larrère, *Les inégalités environnementales*, Paris, Presses universitaires de France, « La Vie des idées », 2017.

Larrouy, 2007 : Muriel Larrouy, *L'invention de l'accessibilité : des politiques de transport des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité des transports urbains de voyageurs en France de 1975 à 2005*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris 1, Paris, 2007.

Larsson, 2015 : Jörgen Larsson, « Downshifting » dans Daniel T. Cook et J. Michael Ryan (dir.), *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Consumption and Consumer Studies*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2015.

Lascaux, 2022 : Anne Lascaux, *Paysans de la hess. L'insertion des agriculteurs marocains par des pratiques informelles dans la huerta provençale en déclin*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2022.

Laval et Ravon, 2005 : Bertrand Ravon et Christian Laval, *L'aide aux « adolescents difficiles ». Chroniques d'un problème public*, Toulouse, Erès, 2015.

Lavigne, 2021 : Adeline Lavigne, « Entre a-*temps*-tisme et interventionnisme, l'accompagnement à

l'épreuve des temps et des temporalités », *Écrire le social*, n°3, 2021, p. 47-63. DOI : 10.3917/esra.003.0047

Lazarus, 2019 : Antoine Lazarus, « Exil et violences », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, vol. 203, n°1–2, 2019, p. 23-32.

Lazzarotti, 2006 : Olivier Lazzarotti, Habiter, la condition géographique, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2006.

Lazzarotti, 2014 : Olivier Lazzarotti, *Habiter le monde*, La Documentation photographique, 2014.

Le Blanc, 2018 : Antoine Le Blanc, *Les territoires rassurants*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque, 2018.

Le Blanc, 2019 : Guillaume Le Blanc, « Qu'est-ce que s'orienter dans la vulnérabilité ? », *Raisons politiques*, n° 76, 2019, p. 27-42. DOI : 10.3917/rai.076.0027

Le Blanc et Gefen, 2020 : Guillaume Le Blanc et Alexandre Gefen, « Entretien avec Guillaume Le Blanc », *Elfe XX-XXI* [en ligne], n°9, 2020. DOI : 10.4000/elfe.1722

Leducq et Lusso, 2011 : Divya Leducq et Bruno Lussi, « Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale », *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], 2011. DOI : 10.4000/cybergeo.23513

Lefebvre, 1970 : Henri Lefebvre, *Du rural à l'urbain*, Paris, Antrophos, 1970.

Lefebvre, 1974 : Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

Lefebvre, 1981 : Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne, III. De la modernité au modernisme*, Paris, L'Arche, 1981.

Lefebvre et Régulier, 1985 : Henri Lefebvre et Catherine Régulier, « Le projet rythmanalytique », *Communications*, n°41, 1985, p. 191-1999. DOI : 10.3406/comm.1985.1616

Lefebvre et Régulier : Henri Lefebvre et Catherine Régulier, *Éléments de rythmanalyse. Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Syllepse, 1992.

Le Galès, 2003 : Patrick Le Galès, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

Le Galès, 2014 : Patrick Le Galès, « Gouvernance » dans Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 299-308. DOI : 10.3917/scpo.bouss.2014.01.0299

Le Gall, 2011 : Julie Le Gall, *Buenos Aires maraîchère : une Buenos Aires bolivienne ? : le complexe maraîcher de la région métropolitaine à l'épreuve de nouveaux acteurs*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Universidad de Buenos Aires, Paris – Buenos Aires, 2011.

Le Gall et Rougé, 2014 : Julie Le Gall et Lionel Rougé, « Oser les entre-deux ! », *Carnets de géographes* [en ligne], n°7, 2014. DOI : 10.4000/cdg.496

Lelévrier, 2014 : Christine Lelévrier, « La trajectoire, une autre approche des effets de la rénovation » dans Sylvie Fol, Yoan Miot et Cécile Vignal (dir.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, « Le regard sociologique », 2014, p. 119-138. DOI : 10.4000/books.septentrion.3192

Lemarchand, 2008 : Nathalie Lemarchand, *Géographie du commerce et de la consommation : les territoires du commerce distractif*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, 2008.

Le Moigne et Morin, 1999 : Jean-Louis Le Moigne et Edgar Morin, *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Lendaro, 2018 : Annalisa Lendaro, « Désobéir en faveur des migrants. Répertoires d'action à la frontière franco-italienne », *Journal des anthropologues*, n°152-153, 2018, p. 171-192. DOI : 10.4000/jda.6915

Lendaro *et al.*, 2019 : Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen (dir.), *La crise de l'accueil.*

Frontières, droits, résistances, Paris, La Découverte, « Recherches », 2019.

Lessault, 2023 : David Lessault, *Carnets mêlés. Enquêtes illustrées sur l'accueil des exilés dans les campagnes*, 2023. URL : https://hal.science/hal-04313214

Levinas, 1971 : Emmanuel Levinas, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*,

Lévy, 2008 : Bertrand Lévy, « Marche et paysage. Le rôle de l'expérience vécue », *La Revue durable*, n°30, 2008, p. 23-25.

Lévy-Vroelant *et al.*, 2015 : Claire Lévy-Vroelant, Michel Joubert et Christoph Reinprecht (dir.), *Agir sur les vulnérabilités sociales. Les interventions de première ligne entre routines, expérimentation et travail à la marge*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2015.

Lion, 2024 : Gaspard Lion, *Vivre au camping. Un mal-logement des classes populaires*, Paris, Seuil, « Liber », 2024.

Livia-Marchionni, 2020 : Anna Livia-Marchionni, « L'autisme à l'épreuve des normes sociales : ville-carcan et nature-liberté », *Sociétés plurielles* [en ligne], n°3-4, 2020. DOI : 10.46298/societes-plurielles.2020.6233

Llinares, 2020 : Margaux Llinares, *Impact de la médiation animale sur l'alliance thérapeutique patient/ergothérapeute/animal en psychiatrie*, Mémoire d'initiation à la recherche, Aix Marseille Université, Marseille, 2020.URL : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02866059v1/file/LLINARES-UE-6.5-S6.pdf

Lochak, 2006 : Danièle Lochak, « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Cultures & Conflits*, n°64, 2006, p. 131-147. DOI : https://doi.org/10.4000/conflits.2136

Loncle et Poisson, 2024 : Patricia Loncle, Fransez Poisson, « Hébergement des personnes exilées : l'action des « espaces associatifs oppositionnels » », *Revue française des affaires* sociales, n° 242, 2024 p. 329-350. DOI : 10.3917/rfas.242.0329

Lourau, 1969 : René Lourau, *L'Instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos, 1969.

Lussault, 2003 : Michel Lussault, « Identité spatiale » dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 524-525.

Lyet *et al.*, 2010 : Philippe Lyet, Gérard Lambert et Michel Valle, « De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Diversité et territorialité de la pauvreté et de l'exclusion et des réponses sociales en milieu rural en Bourgogne », *Pensée plurielle*, n° 25, 2010, p. 9-25. DOI : 10.3917/pp.025.0009

Maccaglia et Ter Minassian, 2024 : Fabrizio Maccaglia and Hovig Ter Minassian, « Cultures : espaces et pratiques. *Géographie et cultures* et la géographie culturelle, trente ans après », *Géographie et cultures*, n°122, 2024, p. 5-16. DOI : 10.4000/12cgl

Macebo, 2006 : François Mancebo, « Du risque "naturel" à la catastrophe urbaine : Katrina », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], vol. 7, n°1, 2006. DOI: 10.4000/vertigo.2096

MacKenzie et Stoljar, 2000 : C. Mackenzie et N. Stoljar, *Relational Autonomy: Feminist Perspectives on Autonomy, Agency, and the Social Self*, Oxford, Oxford University Press,, 2000.

Maclouf, 1986 : Pierre Maclouf, *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, L'Harmattan, 1986.

Macpherson, 2008 : Hannah Macpherson, « Between landscape and blindness: some paintings of an artist with macular degeneration », *Cultural Geographies*, vol. 15, n°2, 2008, p. 261-269. URL : https://www.jstor.org/stable/44251207

Macpherson, 2009a : Hannah Macpherson, « The Intercorporeal Emergence of Landscape: Negotiating Sight, Blindness, and Ideas of Landscape in the British Countryside », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 41, n°5, 2009, p. 1042-1054. DOI : 10.1068/a40365

Macpherson, 2009b : Hannah Macpherson, « Articulating Blind Touch: Thinking through the Feet », *The*

Senses and Society, vol. 4, n°2, 2009, p. 179-193. DOI : 10.2752/174589309X425120

Madoré et Loret, 2021: François Madoré et Stéphane Loret, « Pour une géographie des courses à pied en France », *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], document 977, 2021. DOI : 10.4000/cybergeo.36688

Madry, 2016 : Pascal Madry, « La vacance commerciale, marqueur spatial d'une crise de croissance du commerce moderne » dans René-Paul Desse et Sophie Lestrade (dir.), *Mutations commerciales et devenir de l'espace marchand*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Espace et territoires », 2016.

Maillard, 2011 : Nathalie Maillard, *La vulnérabilité, une nouvelle catégorie morale ?*, Genève, Labor et Fides, « Le champ éthique », 2011.

Maillard, 2020 : Nathalie Maillard, « À quoi sert la vulnérabilité ? Enjeux éthiques et politiques d'un concept émergent » dans David Doat, Laura Rizzerio (dir.), *Accueillir la vulnérabilité. Approches pratiques et questions philosophiques*, Toulouse, Érès, 2020, p. 29-66.

Makhloufi, 2024 : Saïd Makhloufi, « Syndicats et élus de la ville s'opposent à la fermeture du centre de tri postal de Marvejols », *France Bleu Gard Lozère*, 26 février 2024. URL : https://tinyurl.com/3w9x2acx

Makridou, 2014 : Edthymia Makridou, *Le* care *dans tous ses éclats : des employées au service des personnes âgées : entre contraintes et petits arrangements*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris 8, Saint-Denis, 2014.

Mallon, 2005 : Isabelle Mallon, *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*, Rennes,Presses universitaires de Rennes, « Le sens social » , 2005. DOI : 10.4000/books.pur.24276

Mallon, 2013 : Isabelle Mallon, « Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités », *Gérontologie et société*, vol. 36, n° 146, p. 73-88. DOI : 10.3917/gs.146.0073

Malzac *et al.*, 2020 : Perrine Malzac, Marion Mathieu et Marie-Ange Einaudi, « Quel accompagnement pour les personnes vulnérables en contexte de confinement ? », *Ethique et Santé*, vol. 17, n°4, 2020, p. 220-225. DOI : 10.1016/j.etiqe.2020.08.002

Manouvrier, 2024 : Lucas Manouvrier, « Six personnes jugées après le démantèlement d'un trafic de stupéfiants "d'ampleur" à Marvejols », *Midi Libre*, 26 juin 2024. URL : https://tinyurl.com/4ht9pmhw

Mao, 2003 : Pascal Mao, *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards : contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Joseph Fournier, Grenoble, 2003. URL : https://theses.hal.science/tel-00280034

Mao *et al.*, 2009 : Pascal Mao, Christopher Hautbois et Marc Langenbach, « Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n°4, 2009, p. 301-313. URL : https://shs.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-4-page-301

Marcellin, 2015 : Cédric Marcellin (réal.), *Regard porté*, 2015, 56 minutes.

Marchal, 1992 : Emmanuelle Marchal, « L'entreprise associative entre calcul économique et désintéressement », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n°3, 1992, p. 365-390. DOI : 10.2307/3322268

Marchand, 2008 : Marie Marchand, « Regards sur la vieillesse », *Le journal des psychologues*, n°256, 2008, p. 22-26. DOI : 10.3917/jdp.256.0022

Marczuk, 2018 : Monika Marczuk, « Joan Stavo-Debauge, *Qu'est-ce que l'hospitalité ?* », *Hommes & migrations*, n°1323, 2018, p. 218a-219a. DOI : 10.4000/hommesmigrations.7982

Maresca et Meyer, 2013 : Sylvain Maresca et Michaël Meyer, *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Didact Sociologie », 2013.

Marquet, 2020 : Clément Marquet, « Rendre accessible par les données » dans Noémie Rapegno et Cristina Popescu (dir.), *Géographies du handicap*, Paris, Éditions des Maisons des sciences de l'homme associées, 2020. DOI : 10.4000/books.emsha.812

Marquis, 2024 : Nicolas Marquis, « Leaving the walls of mental health institutions », *Alter*, vol. 18, n°2, 2024, p. 91-114. DOI : 10.4000/11sla

Martin, 2015 : Pascal Martin, « État de la recherche clinique sur l'approche Snoezelen utilisée en milieu résidentiel spécialisé », *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, n°26, 2015, p. 161-180. DOI : 10.7202/1037056ar

Martin, 2020a : Élise Martin, « Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethno-géographie de l'accueil de personnes exilées en milieu rural », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 161-184. DOI : 10.4000/remi.15120

Martin, 2020b : Élise Martin, « Accueil et hébergement solidaires par l'association Terre d'Ancrages à Lyon », *e-Migrinter* [en ligne], n°20, 2020. DOI : 10.4000/e-migrinter.2221

Martin, 2020c : Élise Martin, « Trouver refuge dans les Cévennes, un réseau d'accueil dessiné entre les lignes e crêtes », *e-Migrinter* [en ligne], n°20, 2020. DOI : 10.4000/e-migrinter.2316

Martin, 2021a : Élise Martin, « Fusion associative et fragilisation de l'ancrage territorial d'une petite structure rurale (Gard, France) », *L'Espace Politique* [en ligne], n°45, 2021. DOI : 10.4000/espacepolitique.10439

Martin, 2021b : Élise Martin, « Mobilités franco-belges liées au handicap. Franchir la frontière pour accéder à une prise en charge adaptée » dans François Moullé et Bernard Reitel (dir.), *Maillages, interfaces, réseaux transfrontaliers, de nouveaux enjeux territoriaux de la santé*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, « S@nté en contextes », 2021, p. 67-78. URL : https://una-editions.fr/mobilites-franco-belges-liees-au-handicap

Martin, 2023 : Élise Martin, « Le droit d'être adulte », *AOC*, 5 décembre 2023. URL : https://aoc.media/opinion/2023/12/04/le-droit-detre-adulte/

Martin et Rapegno, 2022 : Élise Martin et Noémie Rapegno, « Crise sanitaire et ralentissement du processus d'ouverture vers l'extérieur d'établissements pour adultes handicapés », *Revue francophone sur la santé et les territoires*, 2022. DOI : 10.4000/rfst.1577

Masson-Diez, 2018 : Évangeline Masson-Diez, « Militants, bénévoles, citoyens solidaires… Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ? », *Journal des anthropologues*, hors-série, « Subjectivités face à l'exil », 2018, p. 159-180. DOI : 10.4000/jda.7821

Mathieu, 1972 : Nicole Mathieu, « Le rôle des petites villes en milieu rural », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°400-401, 1972, p. 287-294. DOI : 10.3406/bagf.1972.7691

Mathieu, 2010 : Lilian Mathieu, « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », Sociologie, vol. 1, n°3, 2010, p. 303-318. DOI : 10.3917/socio.003.0303

Maurel, 2009 : Marie-Claude Maurel, « Penser l'historicité des territoires » dans Alain Berger, Pascal Chevalier, Geneviève Cortes et Marc Dedeire (dir.), *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2009, p. 21-40.

Mayer et Frantz, 2004 : F. Stephan Mayer et Cynthia McPherson Frantz, « The connectedness to nature scale: A measure of individuals' feeling in community with nature », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 24, n°4, 2004, p. 503-515. DOI : 10.1016/j.jenvp.2004.10.001

Mekdjian *et al.*, 2014 : Sarah Mekdjian, Anne-Laure Amilhat-Szary, Marie Moreau, Gladeema Nasruddin, Mabeye Deme, Lauriane Houbey et Coralie Guillemin, « Figurer les entre-deux migratoires », *Carnets de géographes* [en ligne], n°7, 2014. DOI : 10.4000/cdg.790

Mélennec, 2023 : Olivier Mélennec, « À Callac, l'affaire du centre d'accueil de migrants a laissé des traces », *Ouest-France*, 30 juillet 2023. URL : https://tinyurl.com/pm4wnmd9

Méric, 2017 : Clément Méric, *Un cancer… et après ? : trajectoires de maladie et vécu d'hommes atteints d'une tumeur testiculaire*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris Nanterre, Nanterre, 2017.

Merlier, 2018 : Philippe Merlier, « Éthique et créativité en travail social », *Le Sociographe*, n°62, 2018, p. 107-110. DOI : 10.3917/graph.062.0107

Messy, 2021 : Jack Messy, « La Covid : le double enfermement », *Neurologie - Psychiatrie - Gériatrie (NPG)*, vol. 21, n°126, 2021, p. 391-394. DOI : 10.1016/j.npg.2021.04.002

Meyers, 2004 : Diana T. Meyers, *Being Yourself. Essays on Identity, Action and Social Life*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004.

Meziani *et al.*, 2021 : Martial Meziani, Géraldine Canet et Cyrille Bock, *Les espaces formatifs et transformatifs. Approche interdisciplinaire*, Nîmes, Champ Social Éditions, « Questions de société », 2021. URL : https://tinyurl.com/2b68u39b

Mialocq, 2020 : Madeleine Mialocq, *Les territoires ruraux à l'épreuve de nouvelles manières d'habiter : vivre en habitat non-ordinaire dans des espaces de faible densité*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 2020. URL : https://theses.fr/api/v1/document/2020POIT5007

Michalon et Weber, 2022 : Bénédicte Michalon et Serge Weber, « Éditorial : Les migrations internationales au cœur de l'agriculture et de l'agroalimentaire industriels », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 38, n°3-4, 2022, p. 7-18. DOI : 10.4000/remi.20963

Midi Libre, 2020 : « L'abbé Lucien Oziol, créateur du Clos du Nid, aurait eu 100 ans en 2020 », Midi Libre, 8 septembre 2020. URL : https://tinyurl.com/mzx23t4x

Mies et Bennholdt-Thomsen, 2023 : Maria Mies et Veronika Bennholdt-Thomsen, *La Subsistance. Une perspective écoféministe*, Paris, La Lenteur, 2022.

Mischi, 2004 : Julian Mischi, « Un parti ouvrier en milieu rural », *Études rurales*, n°171-172, 2004, p. 135-145. DOI : 10.4000/etudesrurales.8097

Mischi, 2016 : Julian Mischi, *Le bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Marseille, Agone, « L'ordre des choses », 2016.

Mistzal, 2001 : Barbara A. Mistzal, « Normality and Trust in Goffman's Theory of Interaction Order », Sociological Theory, vol. 19, n°3, 2001, p. 312-324. DOI : 10.1111/0735-2751.00143

Molinier, 2010 : Pascale Molinier, « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care », *Champ psy*, n°58, 2010, p. 161-174. DOI : 10.3917/cpsy.058.0161

Molinier, 2013 : Pascale Molinier, *Le travail du care*, Paris, La Dispute, 2013.

Molinier et Paperman, 2020 : Pascale Molinier et Patricia Paperman, « Libérer le *care* ? » dans Pascale Molinier, Patricia Paperman et Sandra Laugier (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, 2020 [2009], p. 4-27. URL : https://hal.science/hal-02535775/document

Morand, 2018 : Pierre Morand, « Peut-on "habiter" un foyer d'hébergement ? », *VST - Vie sociale et traitements*, n°140, 2018, p. 96-102. DOI : 10.3917/vst.140.0096

Morel, 2018 : Kevin Morel, « Les projets néo-paysans de microfermes en France : quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 96, n°4, 2019, p. 659-675. DOI : 10.4000/bagf.6072

Morel-Brochet, 2005 : Annabelle Moret-Brochet, « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? », Natures Sciences Sociétés, vol. 13, n°3, 2005, p. 332-334. URL : https://shs.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2005-3-page-332

Morice, 2005 : Alain Morice, « Le cheval et l'alouette. Variations pour Althabe sur le thème de l'implication », *Journal des anthropologues*, n°102-103, p. 503-529. DOI : 10.4000/jda.1444

Moriceau, 2021 : Jean-Marc Morceau, *La Bête du Gévaudan. Mythes et réalités*, Paris, Taillandier, « Texto », 2021.

Moscovici, 1976 : Serge Moscovici, *La psychanalyse, l'image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

Moussaoui, 2009 : Fariba Adelkhah et Abderrahmane Moussaoui, « Introduction », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°125, 2009. DOI : 10.4000/remmm.6157

Murphy, 1990 : Robert Murphy, *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, Paris, Plon, 1990 [1987].

Mus, 2013 : Mathilde Mus, « Quelle place pour les personnes handicapées dans la société ? », *Le Journal des psychologues*, n° 304, 2013, p. 33-37. DOI : 10.3917/jdp.304.0033

Muxel, 2010 : Mathilde Mus, *Populations déficientes, territoires en mutation : de nouvelles dynamiques spatiales ?*, Thèse de doctorat en Géographie, Université du Havre, Le Havre, 2010. URL : https://theses.hal.science/tel-00618024

Néel, 2024 : Claire Néel, *Agir pour l'accessibilité. Une analyse géographique de l'action publique, de l'engagement associatif et des pratiques individuelles dans les territoires ruraux*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier, 2024.

Negro, 1996 : Yves Negro, « Le secteur sanitaire et social en milieu rural : un secteur d'avenir ? », *Économie rurale*, n°232, 1996, p. 62-68. DOI : 10.3406/ecoru.1996.4786

Nestier, 2021 : Arthur Nestier, *Quelles nouvelles formes de logement en Lozère à l'horizon 2030 ?*, Mémoire de Master 1 en Aménagement, Université Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse, 2021. URL : https://dante.univ-tlse2.fr/s/fr/item/13047

Neuburger, 2000 : Robert Neuburger, *Les Territoires de l'intime. L'individu, le couple, la famille*, Paris, Odile Jacob, 2000. DOI : 10.3917/oj.neubu.2000.01

Neveu, 2015 : Erik Neveu, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, « U Sociologie », 2015. DOI : 10.3917/arco.neve.2015.01

Nguyen-Khac, 2017 : Apolline Nguyen-Khac, « Mesures de l'accès aux soins : l'apport d'enquêtes sur les pratiques et perceptions des patients », *Revue française des affaires sociales*, n°1, 2017, p. 187-195. DOI : 10.3917/rfas.171.0187

Nicourd, 2009 : Sandrine Nicourd (dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2009. DOI : 10.4000/books.pur.13258

Noddings, 1995 : Nel Noddings, *Philosophy of Education*, Boulder, Westview Press, 1995.

Noël-Hureau, 2015 : Noël-Hureau, « Le *care* : un concept professionnel aux limites humaines ? », *Recherche en soins infirmiers*, n°122, 2015, p. 7-17. DOI : 10.3917/rsi.122.0007

Nussbaum, 2006 : Martha Nussbaum, *Frontiers of Justice: disability, nationality, species membership*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

Olivier de Sardan, 1995 : Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, 1995, p. 71-109. DOI : 10.4000/enquete.263

Olivier de Sardan, 2008 : Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Anthropologie prospective », 2008.

Ollitrault, 2020 : Sylvie Ollitrault, « NIMBY » dans Romain Pasquier, Sébastien Guigner et Alistair Cole (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020 [2e édition] p. 390-395. DOI : 10.3917/scpo.pasqu.2020.01.0390

Olmedo, 2017 : Élise Olmedo, « L'expérimentretien comme méthode d'enquête. Cartographie sensible et terrains de recherche collaboratifs entre art et géographie », *Mappemonde* [en ligne], n°121, 2017. DOI : 10.4000/mappemonde.3776

Orange et Renard, 2022 : Fanny Orange et Sophie Renard, *Des femmes qui tiennent la campagne*, Paris, La Dispute, 2022.

Orfeuil, 2013 : Jean-Pierre Orfeuil, « Quand la voiture devient contrainte », *Revue Projet*, n° 334, 2013, p. 50-58. DOI : 10.3917/pro.334.0050

Ortar, 1998 : Nathalie Ortar, *Maison, raisons, passions : la résidence secondaire à Chavannes-sur-Suran (Ain) et Saint-Martin-d'Entraunes (Alpes-Maritimes)*, Thèse de doctorat en Ethnologie, Université Paris 10, Nanterre, 1998. URL : https://theses.fr/1998PA100129

Ortar, 2005 : Nathalie Ortar, « Habiter le patrimoine des résidences secondaires » dans Maria Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine enjeux-approche-vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 41-50. URL : https://shs.hal.science/halshs-00151169

Ortar, 2015 : Nathalie Ortar, *La vie en deux. Familles françaises et britanniques face à la mobilité géographique professionnelle*, Paris, Éditions Pétra, 2015.

Ortar, 2016 : Nathalie Ortar, *Des liens aux lieux : penser la relation entre l'habiter et la mobilité dans le monde contemporain*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2016. URL : https://shs.hal.science/tel-03720630

Ouellet, 2019 : Annie Ouellet, « La petite ville touristique : espace de cohabitation ou espace en temps partagé ? L'exemple de Sarlat (Dordogne) », *Espace Populations Sociétés* [en ligne], n°1, 2019. DOI : 10.4000/eps.8647

Oury, 1976 : Jean Oury, *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*, Paris, Payot, 1976.

Oury, 1991 : Jean Oury, « Loi d'agencement d'un collectif psychiatrique articulant symbolique et imaginaire », *Empan*, n°5, 1991.

Oury, 2007 : Jean Oury, « Psychanalyse, psychiatrie et psychothérapie institutionnelles », *VST - Vie sociale et traitements*, n°95, 2007, p. 110-125. DOI : 10.3917/vst.095.0110

Oury, 2016 : Jean Oury, *La psychothérapie institutionnelle de Saint-Alban à La Borde*, Paris, Éditions d'une, 2016.

Oury et Depussé, 2003 : Jean Oury et Marie Depussé, *À quelle heure passe le train ? Conversations sur la folie*, Paris, Calmann-Lévy, « Petite bibliothèque des idées », 2003.

Ouss, 2020 : Lisa Ouss, « Qu'est-ce qu'un pair ? Implications dans le handicap de l'enfant », *Contraste*, n° 52, 2020, p. 49-60. DOI : 10.3917/cont.052.0049

Oziol, 1976 : Lucien Oziol, *Les Enfants de saint Nicolas*, Paris, Robert Laffont, 1976.

Pagès, 2015 : Alexandre Pagès, « Pauvreté et précarités en milieu rural. Retour sur expérience et essai de mise en perspective », *Pour*, n°225, 2015, p. 35-40. DOI : 10.3917/pour.225.0035

Pandelé, 2010 : Sylvie Pandelé, *La grande vulnérabilité, fin de vie, personnes âgées, handicap. Esquisse d'une éthique de l'accompagnement*, Paris, Seli Arslan, 2010.

Panizza, 2001 : Mario Panizza, « Geomorphosites: Concepts, Methods and Example of Geomorphological Survey », *Chinese Science Bulletin*, vol. 46, suppl. 1, p. 4-5. DOI : 10.1007/BF03187227

Papinot, 2007 : Christian Papinot, « Le malentendu productif. De quelques photographies énigmatiques comme supports d'entretien », *Ethnologie française*, Tome xxxvii, n°1, 2007, p. 79-86. DOI : 10.3917/ethn.071.0079

Papinot, 2014 : Christian Papinot, *La relation d'enquête comme relation sociale. Épistémologie de la démarche ethnographique*, Québec, Presses de l'université Laval, « Méthodes de recherches en sciences humaines », 2014.

Papinot, 2017 : Christian Papinot, « La machine à café, l'atelier et la chaîne. Quelques réflexions sur l'usage de la photographie comme support d'entretien », *Images du travail. Travail des images* [en ligne], n°3, 2017. DOI : 10.4000/itti.1083

Parr, 1997 : Helen Parr, « Mental health, public space, and the city: questions of individual and collective access », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 15, n°4, 1997, p. 435–454. DOI : 10.1068/d150435

Pattaroni, 2011 : Luca Pattaroni, « Le *care* est-il institutionnalisable ? Quand la "politique du *care*" émousse son éthique » dans Patricia Paperman et Sandra Laugier (dir.), *Le souci des autres*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Raisons pratiques », 2011, p. 209-233. DOI : 10.4000/books.editionsehess.11683

Paturel *et al.*, 2015 : Dominique Paturel, Élodie Marajo-Petitzon et Yuna Chiffoleau, « La précarité alimentaire des agriculteurs », *Pour*, n°225, 2015, p. 77-81. DOI : 10.3917/pour.225.0077

Paul, 2007 : Maela Paul, « L'accompagnement, ou la traversée des paradoxes » dans Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin (dir.), *Penser l'accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Paris Presses Universitaires de France, 2007, p. 251-274. DOI : 10.3917/puf.claud.2007.01.0251

Paul, 2009 : Maela Paul, « L'accompagnement dans le champ professionnel », *Savoirs*, n° 20, 2009, p. 11-63. DOI : 10.3917/savo.020.0011

Paumelle, 2022 : Anton Paumelle, « Les bourgs ruraux face au vieillissement de la population : des stratégies d'attractivité résidentielle en décalage avec les dynamiques démographiques et migratoires ? », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°1, 2023. DOI : 10.4000/eps.13619

Pedersen et Söderström, 2024 : Heidi Pedersen & S. Söderström, « The creation of cyborgs within a socially constructed understanding of disability and assistive activity technology use », *Disability & Society*, vol. 39, n°8, 2024, p. 1984-2006. DOI : 10.1080/09687599.2023.2173051

Pelen, 1975 : Jean-Noël Pelen, *La Vallée Longue en Cévennes. Vie, traditions et proverbes du temps passé*, Alès, Club Cévenol – Parc National des Cévennes, 1975.

Pelen, 1987 : Jean-Noël Pelen, *L'autrefois des Cévenols*, Aix-en-Provence, Édisud, 1987.

Pelen, 1994 : Jean-Noël Pelen, *Le conte populaire en Cévennes*, Paris, Payot, 1994.

Perrin et Toussaint-Soulard, 2017 : Coline Perrin et Christophe-Toussaint Soulard, « Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations », *Nat. Sci. Soc.*, vol. 25, n°1, 2017, p. 3-6. DOI : 10.1051/nss/2017012

Pesqueux, 2007 : Yvon Pesqueux, « Désinstitutionnaliser l'institution et institutionnaliser l'organisation » dans *Gouvernance et privatisation*, Paris, Presses universitaires de France, « La politique éclatée », 2007, p. 93-169. URL : https://tinyurl.com/tmbf5j66

Pétonnet, 1982 : Colette Pétonnet, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, Tome 22, n°4, 1982, p. 37-47. DOI : 10.3406/hom.1982.368323

Petit, 2022 : Thibault Petit, *Handicap à vendre*, Paris, Les Arènes, 2022.

Pette, 2019 : Mathilde Pette, « Heurs et malheurs de la cause des migrants à Calais (1994-2016) » dans Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen (dir.), *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, Paris, La Découverte, 2019, p. 211-230.

Pette, 2023 : Mathilde Pette, « (Tout) contre la préfecture : associations et militants de la cause des étrangers aux prises avec l'État », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 39, n°4, 2023, p. 125-147. DOI : 10.4000/remi.24734

Pettinicchio et Maroto, 2021 : Michelle Maroto, David Pettinicchio, et Andrew C. Patterson, « Hierarchies of Categorical Disadvantage: Economic Insecurity at the Intersection of Disability, Gender, and Race », *Gender & Society*, vol. 33, n°1, 2019, p. 64-93. DOI : 10.1177/0891243218794648

Philip, 2009 : Christine Philip, *Autisme et parentalité*, Paris, Dunod, « Santé Social », 2009.

Philo, 1989 : Chris Philo, « Enough to drive one mad': the organisation of space in 19th century lunatic asylums » in J. Wolch et M. Dear (dir.), *The Power of geography: how territory shapes social life*, Londres, Routledge, 1989, p. 258–291.

Philo, 1995 : Chris Philo, « Journey to asylum: a medical-geographical idea in historical context », *Journal*

of Historical Geography, vol. 21, n°2, 1995, p. 148–168. DOI : 10.1016/0305-7488(95)90033-0

Pickering *et al.*, 2006 : Michael Pickering and Emily Keightley, « The Modalities of Nostalgia », Current Sociology, vol. 54, n°6, 2006, p. 919-941. DOI : 10.1177/0011392106068458

Piette, 2007 : Albert Piette, « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain*, n°18, 1992, p. 129-136. DOI : 10.4000/terrain.3039

Piette, 2017 : Albert Piette, « L'esprit phénoménographique de l'anthropologie existentiale » dans Benoît Haug, Gwendoline Torterat et Isabelle Jabiot (dir.), *Des instants et des jours. Observer et décrire l'existence*, Paris, Petra, « Anthropologiques », 2017.

Pinel, 2020 : Jordan Pinel, Les espaces de la retraite internationale : pour une géographie du contre champ migratoire franco marocain, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 2020. URL : https://theses.fr/api/v1/document/2020POIT5008

Pinel et Leblanc, 2020 : Jordan Pinel et Julie Leblanc, « *Chibanis* et *chibanias* ou l'(in)hospitalité au long cours. Une comparaison France – Maroc », *e-Migrinter* [en ligne], 2020. DOI : 10.4000/e-migrinter.2263

Pistre, 2012 : Pierre Pistre, *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris-Diderot – Paris VII, Paris, 2012. URL : https://shs.hal.science/tel-00764869/

Piveteau, 2003 : Jean-Luc Piveteau, « La signalisation routière de direction : une nouvelle donne dans notre relation au territoire », *L'Espace géographique*, Tome 32, n°3, 2003, p. 193-204. DOI : 10.3917/eg.323.0193

Plaisance *et al.*, 2012 : Éric Plaisance, Jean-Michel Labbay, Laetitia Le Bomin, Michel Salines, Hugues Albert, Patrice Fondin, « Paroles d'acteurs de l'école inclusive », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 57, 2012, p. 93-110. DOI : 10.3917/nras.057.0093

Plouvier, 2023 : Théophile Plouvier, *Questionner les spatialités homosexuelles masculines : une approche régionale et multicritères, le cas des Hauts-de-France*, Thèse de doctorat en Géographie, Université du Littoral-Côte-d'Opale, Dunkerque, 2023. DOI : https://theses.fr/api/v1/document/2023DUNK0677

Portaro *et al.*, 2020 : Simona Portaro, Giuseppa Maresca, Antonino Naro, Ramona Crisafulli, Antonio Raffa, Ileana Scarcella, Barbara Albert, Gaetano Gemelli et Rocco Salvatore Calabrò, « Hippotherapy in neurodevelopmental disorders: a narrative review focusing on cognitive and behavioral outcomes », *Applied Neuropsychology: Child*, vol. 11, n°3, 2022, p. 553-560. DOI : 10.1080/21622965.2020.1852084

Porter, 1998 : Michael E. Porter, *The Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance*, New York, Free Press, 1998.

Potot et Morice, 2010 : Alain Morice et Swanie Potot, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala, 2010.

Poulot, 2013 : Monique Poulot, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *EspacesTemps.net* [en ligne], 2013. URL : https://hal.science/hal-00974374/document

Primerano, 2019 : Adrien Primerano, *La fabrique des in/capables : ethnographie de l'accompagnement en institution spécialisée pour adolescent-es désigné-es autistes*, Thèse de doctorat en Sociologie, Paris, EHESS, 2019. URL : https://theses.fr/api/v1/document/2020EHES0060

Primerano, 2022 : Adrien Primerano, « L'émergence des concepts de "capacitisme" et de "validisme" dans l'espace francophone », *Alter*, vol. 16, n°2, 2022, p. 43-58. DOI : 10.4000/9if6

Pronovost, 2014 : Gilles Pronovost, « Sociologie du loisir, sociologie du temps », *Temporalités* [en ligne], n°20, 2014. DOI : 10.4000/temporalites.2863

Prosser et Schwartz, 1998 : Jon Prosser et Dona Schwartz, « Photographs within the Sociological

Research Process » in Jon Prosser (dir.), *Image-Based Research: A Sourcebook for Qualitative Researchers*, Londres, Routledge Falmer, 1998, p. 101-115.

Pruvost, 2013 : Geneviève Pruvost, « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n°60, 2013, p. 36-55. DOI : 10.4000/terrain.15068

Pruvost, 2015 : Geneviève Pruvost, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, vol. 57, n°1, 2015, p. 81-103. DOI : 10.4000/sdt.1819

Pruvost, 2021 : Geneviève Pruvost, *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte, 2021.

Pruvost, 2024 : Geneviève Pruvost, *La subsistance au quotidien. Conter ce qui compte*, Paris, La Découverte, « L'horizon des possibles », 2024.

Puech, 2006 : Isabelle Puech, « Femmes et immigrées : corvéables à merci », *Travail, genre et sociétés*, vol. 16 n°2, 2006, p. 39-51. DOI : 10.3917/tgs.016.0039

Pulcini, 2012 : Elena Pulcini, « Donner le *care* », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, p.49-66. DOI : 10.3917/rdm.039.0049

Quenault, 2015 : Béatrice Quenault, « De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 6, n°3, 2015. DOI : 10.4000/developpementdurable.11010

Quéré, 2013 : Olivier Quéré, « Les mises en forme du handicap Le travail politique d'une institution sur le handicap "lourd" », *Terrains & travaux*, n° 23, 2013, p. 59-76. DOI : 10.3917/tt.023.0059

Rachebœuf-Allard, 2022 : Sam Rachebœuf-Allard, « Vies et voix oubliées : Arlette Farge et le « parlement » de l'Histoire », *Fabula / Les colloques*, « Livres de voix. Narrations pluralistes et démocratie » (dir. Alexandre Gefen, Frédérique Leichter-Flack), 2022. DOI : 10.58282/colloques.8108

Rallet, 2002 : Alain Rallet « L'économie des proximités. Propos d'étape », *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°33, 2002, p. 11-25. URL : https://hal.science/hal-01231641v1

Ramos-Gorand et Rapegno, 2016 : Mélina Ramos-Gorand et Noémie Rapegno, « L'accueil institutionnel du handicap et de la dépendance : différenciations, conséquences territoriales et parcours résidentiels », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2016, p. 225-247. DOI : 10.3917/rfas.164.0225

Rapegno, 2014 : Noémie Rapegno, *Établissements d'hébergement pour adultes handicapés en France : enjeux territoriaux et impacts sur la participation sociale des usagers : application aux régions Île-de-France et Haute-Normandie*, Thèse de doctorat en Géographie, Paris, EHESS, 2014. URL : https://theses.hal.science/tel-01097620

Rapegno, 2020 : Noémie Rapegno, « Handicap, vie en établissement médico-social et mobilités quotidiennes dans le périurbain Est francilien », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°47, 2020. DOI : 10.4000/tem.6672

Rapegno et Popescu, 2020 : Noémie Rapegno et Cristina Popescu (dir.), *Géographies du handicap*, Paris, Éditions desMmaisons des sciences de l'homme associées, 2020. DOI : 10.4000/books.emsha.722

Rapegno et Ravaud, 2015 : Noémie Rapegno et Jean-François Ravaud, « Disparités territoriales de l'équipement français en structures d'hébergement pour adultes handicapés et enjeux géopolitiques », *L'Espace Politique* [en ligne], n°26, 2015. DOI : 10.4000/espacepolitique.3447

Rapegno et Ravaud, 2017 : Noémie Rapegno et Jean-François Ravaud, « Le choix de son lieu de vie : le cas d'adultes handicapés vivant en établissement médico-social », *Annales de Géographies*, n°718, 2017, p. 728-753. DOI : 10.3917/ag.718.0728

Regnauld, 2012 : Hervé Regnauld, « Les concepts de Félix Guattari et Gilles Deleuze et l'espace des géographes », *Chimères*, n°76, 2012, p. 195-204. DOI : 10.3917/chime.076.0195.

Renahy, 2005 : Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui/Enquêtes de terrain », 2005.

Renahy, 2009 : « "Les problèmes, ils restent pas où ils sont, ils viennent avec toi" : Appartenance ouvrière et migration de précarité », *Agora débats/jeunesses*, n°53, 2009, p. 135-147. DOI : 10.3917/agora.053.0135

Retière, 1994 : Jean-Noël Retière, *Identités ouvrières. Histoire d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Retière, 2003 : Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, p. 121-143. DOI : 10.3406/polix.2003.1295

Retière, 2013 : Jean-Noël Retière, « Capital d'autochtonie », *DicoPart. Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation* [en ligne], 2013. URL : https://www.dicopart.fr/capital-d-autochtonie-2013

Revault d'Allonnes, 2016 : Myriam Revault d'Allonnes, « Le paradoxe de la représentation », *Esprit*, n°12, 2016, p. 87-99. DOI : 10.3917/espri.1612.0087

Reversé, 2021 : Clément Reversé, *Les oubliés du pays de Cocagne. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Bordeaux, Bordeaux, 2021. URL : https://theses.hal.science/tel-03559941

Révil et Gand, 2022 : Hélèna Révil et Sébastien Gand, « Comprendre les besoins des proches aidants pour mieux agir : une problématisation au prisme du non-recours », *Informations sociales*, n° 208, 2022, p. 120-127. DOI : 10.3917/inso.208.0120

Revillard, 2017 : Anne Revillard, « La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques », *Revue française de sociologie*, vol. 58, n°1, 2017, p.71-95. DOI : 10.3917/rfs.581.0071

Revillard, 2019 : Anne Revillard, *Handicap et travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

Reynaud, 1981 : Alain Reynaud, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses universitaires de France, « Espace et liberté », 1981. DOI : 10.3917/puf.reyna.1981.01

Reynaud, 1992 : Alain Reynaud, « Centre et périphérie ». » dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 599-615.

Rican *et al.*, 2014 : Stéphane Rican, Zoé Vaillant, Audrey Bochaton et Gérard Salem, « Inégalités géographiques de santé en France », *Les Tribunes de la santé*, n° 43, 2014, p. 39-45. DOI : 10.3917/seve.043.0039

Richard, 2010 : Bernard Richard (réal.), *Les Enfants de la parole*, 2010.

Richard, 2017 : Frédéric Richard, *La gentrification rurale, de l'observation du fait géographique à la circulation du concept*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, 2017.

Richard, 2021 : Frédéric Richard, *La gentrification rurale au regard de l'expérience britannique. Traverser les frontières, lire le processus et s'approprier la notion*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2021.

Richard, 2023 : Frédéric Richard, « Quand les gentrifieur.ses ruraux brouillent les rapports villes-campagnes : une approche transnationale (France, Royaume-Uni) », *Nature et récréation*, n°14, 2023, p. 28-44. URL : https://tinyurl.com/53yksaxv

Richez-Battesti *et al.*, 2017 : Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Céline Marival, « Risques et potentialités des restructurations interassociatives », *RECMA*, n°344, 2017, p. 41-57. DOI : 10.3917/recma.344.0041

Rigaux, 2012 : Natalie Rigaux, « Pour une autonomie relationnelle », *Documents Cleirppa*, Cahier n° 45, 2012.

Ripoll et Veschambre, 2006 : Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale » dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Géographie sociale », 2006, p. 295-304. DOI : 10.4000/books.pur.1923

Ristic, 2020 : Daniela Ristic, « L'accueil des migrant·e·s dans les espaces de marges. Regards croisés sur des villages de Calabre et du Limousin », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 2020, p. 231-253. DOI : 10.4000/remi.15311

Rivière-Honegger, 1998 : Anne Rivière-Honegger, « L'installation récente de citadins en situation de précarité en Cévennes : exemple du canton de Lasalle (Gard-France) », *Revue de l'économie méridionale*, n°181-182, 1998, p. 45-70.

Robelet et Cret, 2015 : Magali Robelet et Benoît Cret, « De l'activisme pédagogique à l'entreprenariat médico-social. Une étude de cas pour analyser les processus de découplage dans les associations gestionnaires », *Alter*, vol. 9, n° 2, 2015, p. 99-115. DOI : 10.1016/j.alter.2015.02.003

Robinson et Godbey, 1999 : John Robinson et Geoffrey Godbey (dir.), *Time for Life : The Surprising Ways Americans Use their Time*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1999.

Roche, 2016 : Agnès Roche, *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Essais », 2016.

Roche, 2021 : Élise Roche, « L'hébergement citoyen des exilé·es, une zone grise, informalité et territoires solidaires, le cas de la vallée de la Drôme et de la métropole lyonnaise », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°2-3, 2021. DOI : 10.4000/eps.11849

Rodrigues dos Santos, 1995 : José Rodrigues dos Santos, *Savoirs de la nature, nature des savoirs : les savoirs de la flore en Cévennes, France : contribution pour une anthropologie cognitive*, Thèse de doctorat en Ethnologie, EHESS, Paris, 1995.

Rogers, 2013 : Carl R. Rogers, *Liberté pour apprendre*, Paris, Dunod, 2013 [1969].

Rosanvallon, 2004 : Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français: la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2004.

Rosenberg, 1980 : Suzanne Rosenberg, « Vivre dans son quartier... quand même », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°9, 1980, p. 55-75. DOI : 10.3406/aru.1980.2081

Rosenblum, 2016 : Nancy L. Rosenblum, *Good Neighbors: The Democracy of Everyday Life in America*, Princeton, Princeton University Press, 2016.

Rothier-Bautzer, 2012 : Éliane Rothier Bautzer, *Entre cure et care : les enjeux de la professionnalisation infirmière*, Rueil-Malmaison, Lamarre, 2012.

Rothier-Bautzer, 2014 : Éliane Rothier Bautzer (dir.), « *Care* et professions de santé », *Recherche & Formation*, n° 76, 2014. DOI : 10.4000/rechercheformation.2210

Rougier, 2010 : Cyrille Rougier, « Usages politiques et appropriation « populaire » d'une tradition « réinventée » : la Fête des Ponts à Limoges, *Politix*, n°92, 2010, p. 125-143. DOI : 10.3917/pox.092.0125

Roulleau-Berger *et al.*, 2024 : Laurence Roulleau-Berger, Grégory Giraudo, Beatrice Zani et Verena Richardier, *La Ville indécente. Migration, subalternité et hospitalité*, Presses universitaires du Midi, Toulouse, 2024.

Rouvière, 2016 : Catherine Rouvière, *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Roux-Lafay, 2016 : Corinne Roux-Lafay, « L'éthique du *care* dans le champ éducatif ou le nouveau paradigme de la bienveillance », *Éducation et socialisation* [en ligne], n°42, 2016. DOI : 10.4000/edso.1857

Rouzel, 2004 : Joseph Rouzel, *Le quotidien en éducation spécialisée* Paris, Dunod, « Santé Social », 2004.

Ruault, 2017 : Jean-François Ruault, « Les territoires de l'action publique locale sont-ils vulnérables par leur économie présentielle ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, 2017, p. 595-618. DOI : 10.3917/reru.174.0595

Rygiel, 2006 : Philippe Rygiel (dir.), *Le bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, La Courneuve, Aux lieux d'être, 2006. URL : https://shs.hal.science/halshs-01285064/file/bon-grain-ivraie%201.pdf

Sabau *et al.*, 2010 : Clovis Sabau, Hélène Blasquiet-Revol et Marie-Anne Lenain, « Les personnes âgées dans les territoires ruraux : une double opportunité pour la création d'activités et d'emplois de service », *Gérontologie et société*, vol. 33, n° 135, 2010, p. 239-258. DOI : 10.3917/gs.135.0239

Sage-Pranchère, 2022 : Nathalie Sage-Pranchère, « Sages-femmes et forceps: une liaison discrète mais durable (France, de la fin du xviiie au xxe siècle) » dans Marie-France Morel (dir.), *Accompagner l'accouchement d'hier à aujourd'hui. La main ou l'outil ?*, Toulouse, Érès, « 1001 bébés », 2022, p. 175-212.

Sagnes, 2004 : Sylvie Sagnes, « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, vol. 34, n°1, 2004, p. 31-40. DOI : 10.3917/ethn.041.0031

Sallustio, 2018 : Madeleine Sallustio, « Le "retour à la terre" : entre utopie et nostalgie. Le cas des collectifs de néo-paysans en France », *Conserveries mémorielles* [en ligne], n°22, 2018. URL : https://journals.openedition.org/cm/2910

Sallustio, 2019 : Madeleine Sallustio, *À la recherche de l'écologie temporelle. De la multiplicité des temporalités comme cadre d'analyse du renouveau de la paysannerie. Le cas des collectif autogérés du Massif central*, Thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 2019. URL : https://theses.hal.science/tel-02961773/

Sanchez, 2009 : Philippe Sanchez, « Handicap et capabilités. Lecture de *Frontiers of Justice* de Martha Nussbaum », *Revue d'éthique et de théologie morale*, hors-série, n°256, 2009, p. 29-48. DOI : 10.3917/retm.256.0029

Santelli, 2019 : Emmanuelle Santelli, « L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionalité du social pour penser l'action sociale », Sociologie, vol. 10, n°2, 2019, p. 153-171. DOI : 10.3917/socio.102.0153

Sapiro, 2017 : Gisèle Sapiro, « Champ », *Politika* [en ligne], 2017. URL : https://www.politika.io/fr/article/champ

Scannell et Gifford, 2010 : Leila Scannell et Robert Gifford, « Defining Place Attachment: A Tripartite Organizing Framework », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, n°1, 2010, p. 1-10. DOI : 10.1016/j.jenvp.2009.09.006

Schaeffer, 2001 : Fanny Schaeffer, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n°1, 2001, p. 165-176. DOI : 10.3406/remi.2001.1768

Schmoll, 2020 : Camille Schmoll, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 2020.

Schmoll et Weber, 2021 : Camille Schmoll et Serge Weber, « Travail et migrations à l'ère des frontières », Appel à contributions pour la *Revue européenne des migrations internationales*, 2021. URL : https://journals.openedition.org/remi/14197

Schwartz, 2011 : Olivier Schwartz, « L'Empirisme irréductible », postface de Nels Anderson, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, 2011 [1923].

Schwartz et Jacobs, 1979 : Howard Schwartz et Jerry Jacobs, *Qualitative Sociology: A Method to the Madness*, New York, The Free Press, 1979.

Schnapper, 2022 : Quentin Schnapper, « Une fête à soi. Migrations résidentielles, luttes de pouvoir et recomposition des sociabilités politiques dans un bourg périurbain », Politix, n°137, 2022, p. 55-78. DOI : 10.3917/pox.137.0055

Scrinzi, 2013 : Francesca Scrinzi, *Genre, migrations et emplois domestiques en France et en Italie construction de la non-qualification et de l'altérité ethnique*, Paris, Pétra, 2013.

Séchet *et al.*, 2001 : Raymonde Séchet, Gwenaëlle Lerouvillois et Sébastien Fleuret, « L'hôpital entre ville et politiques de santé », *L'Information géographique*, vol. 65, n°2, 2001, p. 172-175. DOI : 10.3406/ingeo.2001.2750

Sélimanowski, 2008 : Catherine Sélimanovski, *La frontière de la pauvreté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Géographie sociale », 2008.

Sencébé, 2004 : Yannick Sencébé, « Être ici, être d'ici : Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n°1, 2004, p. 23-29. DOI : 10.3917/ethn.041.0023

Sennett, 2008 : Richard Sennett, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2011 [2008].

Serre, 2012 : Delphine Serre, « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°191-192, 2012, p. 4-13. DOI : 10.3917/arss.191.0004

Siegfried, 1960 : André Siegfried, *Itinéraires de contagions. Epidémies et idéologies*, Paris, Armand Colin, 1960.

Sierra et Tadié, 2008 : Alexis Sierra et Jérôme Tadié, « Introduction », *Autrepart*, n°45, 2008, p. 3-13. DOI : 10.3917/autr.045.0003

Simard, 2008 : Myriam Simard, « La contribution culturelle des néoruraux au Québec : l'exemple de Brome-Missisquoi », *Organisations et territoires*, 2008, vol. 17, n°1, 2008, p. 79-84. DOI : 10.1522/revueot.v17n1.494

Simon et Burns, 2013 : David Simon et Ed Burns, *The Corner: A Year in the Life of an Inner-City Neighborhood*, New York, Broadway Books, 2013.

Simon *et al.*, 2020 : Emmanuelle Simon, Sophie Arborio, Arnaud Halloy et Fabienne Hejoaka (dir.), *Les savoirs expérientiels en santé. Fondements épidémiques et enjeux identitaires*, Nancy, Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine, « Questions de communication série actes », 2020.

Simonet, 2010 : Maud Simonet, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, 2010.

Simonet, 2018 : Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, coll. « Petite Encyclopédie critique », 2018.

Siren et Hakamies-Blomqvist, 2009 : Anu Kristiina Siren et Liisa Hakamies-Blomqvist, « Mobility and Well-being in Old Age », *Topics in Geriatric Rehabilitation*, vol. 25, n°1, 2009, p. 3-11. DOI : 10.1097/TGR.0b013e31819147bf

Sirven, 2007 : Nicolas Sirven, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, n° 140, 2007, p. 9-24. DOI : 10.3917/med.140.0009

Slama, 2015 : Serge Slama, « Le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile : dissuader ou accueillir ? », *Cahier de recherche sur les droits fondamentaux*, n°13, 2015, p. 15-30. DOI : 10.4000/crdf.1146

Slama, 2020 : Serge Slama, « Dispositifs d'hébergement : la grande centrifugeuse étatique des demandeurs d'asile », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2, 2020, p. 255-267. DOI : 10.4000/remi.15906

Sonnino, 2016 : Sonnino, « The New Geography of Food Security: Exploring the Potential of Urban Food Strategies », *The Geographical Journal*, vol. 182, n°2, 2016, p. 190-200. DOI : 10.1111/geoj.12129

Soulé, 2007 : Bastien Soulé, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n°1, 2007 p. 127140. DOI : 10.7202/1085359ar

Staszak, 2001 : Jean-François Staszak, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », n°620, 2001, p. 339-363. DOI : 10.3406/geo.2001.1729

Stavo-Debauge, 2009 : Joan Stavo-Debauge, *Venir à la communauté, une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS, Paris, 2009.

Stavo-Debauge, 2017 : Joan Stavo-Debauge, *Qu'est-ce que l'hospitalité ? Recevoir l'étranger à la communauté*, Montréal, Éditions Liber, 2017.

Stavo-Debauge, 2018 : Joan Stavo-Debauge, « L'oubli de ce dont c'est le cas. Critique, circonstances et limites de l'hospitalité selon Derrida », *SociologieS* [en ligne], « Dossiers », 2018. DOI : 10.4000/sociologies.6796

Stavo-Debauge *et al.*, 2018 : Joan Stavo-Debauge, Martin Deleixhe et Louise Carlier, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », *SociologieS* [en ligne], « Dossiers », 2018. DOI : 10.4000/sociologies.6785

Steinschneider, 2018 : Herbert Steinschneider, *Réfugié et résistant : de l'Autriche aux Cévennes*, Maisons-Laffitte, Ampelos, 2018.

Stiker, 2024 : Henri-Jacques Stiker, « The Institution and de-institutionalization », *Alter*, vol. 18, n°2, 2024, p. 115-124. DOI : 10.4000/11slb

Stock, 2005 : Mathis Stock, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? », *EspacesTemps.net* [en ligne], 2005. URL : https://www.espacestemps.net/articles/societes-individus-mobiles/

Struk Kachani, 2017 : Alexandra Struk Kachani, *La construction des politiques de l'autisme : Concurrence des acteurs et arbitrage de l'État*, Thèse de doctorat en Science politique, Pessac, Sciences Po Bordeaux, 2017. URL : https://theses.hal.science/tel-01734867

Subra, 2018 : Philippe Subra, Géopolitique de l'aménagement du territoire, Paris, Armand Colin, « Perspectives géopolitiques », 2018. DOI : 10.3917/arco.subra.2018.01

Talandier, 2013 : Magali Talandier, « Redéfinir l'enjeu de l'économie présentielle et le rôle des femmes dans les économies locales », *Journal of Alpine Research/Revue de Géographie Alpine*, vol. 101, n°1, 2013, p. 60-80. DOI : 10.4000/rga.2028

Talandier, 2018 : Magali Taillandier, « Retraites et développement territorial », *Pour*, n°233, 2018, p. 80-87. DOI : 10.3917/pour.233.0080

Talandier et Jousseaume, 2013 : Magali Talandier et Valérie Jousseaume, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Norois*, n°226, 2013, p. 7-23. DOI : 10.4000/norois.4525

Tarrius, 2012 : Alain Tarrius, « Des transmigrants en France. Un cosmopolitisme migratoire original », *Multitudes*, n°49, 2012, p. 42-52. DOI : 10.3917/mult.049.0042

Taulelle, 2010 : François Taulelle, « La France des villes petites et moyennes » dans Laurent Cailly et Martin Vanier (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 149-168. DOI : 10.3917/arco.caill.2010.01

Taulelle, 2012 : François Taulelle, « Ce que nous avons vu en matière de services publics dans les quatre pays de l'étude : le délaissement du territoire », *Sciences de la société*, n°86, 2012, p. 5-13. DOI : 10.4000/sds.1634

Terral, 2004 : Daniel Terral, « Le silence des enfants fous, l'étrange Fernand Deligny et la cartographie des illettrés savants », *Empan*, n°55, 2004, p. 138-141. DOI : 10.3917/empa.055.0138

Terrolle, 2004 : Daniel Terrolle, « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et*

sociétés, n° 116-117, 2004, p. 143-157. DOI : 10.3917/esp.116.0143

Thévenot, 2011 : Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

Thomas, 2003 : Rachel Thomas, « L'accessibilité des piétons à l'espace public urbain : un accomplissement perceptif situé », *Espaces et sociétés*, n°113-114, 2003, p. 233-249. DOI : 10.3917/esp.g2003.113.0233

Thrift, 1999 : Nigel Thrift, « Steps to an ecology of place » dans Doreen Massey, John Allen et Phil Sarre (dir.), *Human Geography Today*, Cambridge, Polity Press, 1999, p. 295-322.

Thrift, 2007 : Nigel Thrift, N*on-representational Theory: Space, Politics, Affect*, Londres, Routledge, 2007.

Tible, 2022 : Lény-Huayna Tible, « Pays de Lozère : la méthode Montessori, plus qu'une pédagogie un bouleversement dans le quotidien », *Midi Libre*, 19 avril 2022. URL : https://tinyurl.com/4cm5wvk3

Tisserand, 2023 : Chloé Tisserand, *Calais, une médecine de l'exil*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, « Migrations singulières », 2023.

Tommasi, 2018 : Greta Tommasi, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géoconfluences*, avril 2018. URL : https://tinyurl.com/yckbvy4r

Torricelli et Duvillard, 2019 : Gian Paolo Torricelli et Sylvie Duvillard, « Montagnes en friches ou friches en montagne ? », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine* [en ligne], vol. 107, n°1, 2019. DOI : 10.4000/rga.5459

Toublanc et Poulot, 2018 : Monique Toublanc et Monique Poulot, « Les territoires agriurbains en Île-de-France : entre paysage ordinaire, paysage agricole et paysage alimentaire ? », *Projets de paysage* [en ligne], n°17, 2017. DOI : 10.4000/paysage.4782

Tournay, 2006 :Virginie Tournay, « Lucien Sfez et la théorie de l'institution de Maurice Hauriou : contribution pour la science politique » dans Alain Gras et Pierre Musso, *Politique, communication et technologie. Mélanges en l'honneur de Lucien Sfez*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 61-73.

Tratnjek, 2009 : Bénédicte Tratnjek, « Le paysage-spectacle dans la guerre : l'urbicide, une mise en scène de la haine dans la ville », Secondes Journées Doctorales en Paysage, Blois, 2009. URL : https://shs.hal.science/halshs-00650729

Troisoeufs, 2020 : Aurélien Troisoeufs, « Patients intervenants, médiateurs de santé-pairs : quelles figures de la pair-aidance en santé ? », *Rhizome*, n°75-76, 2020, p. 27-36. DOI : 10.3917/rhiz.075.0027

Tronto, 1993 : Joan Tronto, *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*, Londres, Routledge, 1993. DOI : 10.4324/9781003070672

Tronto, 2006 : Joan Tronto « Vicious circles of privatized caring » dans M. Hamington et D. Miller (dir.), *Socializing Care*, Lanham-Boulder, Rowman et Littlefield, 2006, p. 3-27.

Tronto, 2009 : Joan Tronto, *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009.

Vaguet *et al.*, 2012 : Alain Vaguet, Bertrand Lefebvre et Mélanie Petit, « Lieux de soins et paysages thérapeutiques. Du concept à la méthode », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 89, n°2, 2012, p. 214-223. DOI : 10.3406/bagf.2012.8258

Vallot, 2016 : Pauline Vallot, « Petits-enfants d'immigrés face aux études longues. Un rapport au système scolaire socialement et historiquement situé », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n°2, 2016, p. 241-268. DOI : 10.3917/rfs.572.0241

Valluy, 2007 : Jérôme Valluy, « L'accueil étatisé des demandeurs d'asile », *Recueil Alexandrie. Collection Esquisses* [en ligne], février 2007. URL : http://reseau-terra.eu/article556.html

Van de Velde, 2022 : Cécile Van de Velde, « Cycle de vie » dans Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la*

sociologie, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2022.

Van der Ploeg, 2014 : Jan Douwe Van der Ploeg, *Les paysans du xxie siècle. Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014.

Vega et Coindard, 2017 : Anne Vega et Guillaume Coindard, « Regards des soignés atteints d'un cancer sur leur prise en charge : corps, émotions et inégalités sociales » dans Pierre Combessie (dir.), *Corps en péril, corps miroir*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, « Le social et le politique », 2017, p. 89-99. DOI : 10.4000/books.pupo.7436

Velpry et Eyraud, 2016 : Benoît Eyraud et Livia Velpry, « De la critique de l'asile à la gestion de l'offre en santé mentale : une désinstitutionnalisation à la française de la psychiatrie ? », *Revue française d'administration publique*, n°149, 2014, p. 207-222. DOI : 10.3917/rfap.149.0207

Véniat, 2021 : Céline Véniat, « S'engager face aux politiques de non-accueil des migrants : Mobilisations des acteurs et catégorisations en expérience », *SociologieS*, « Dossiers », 2021. DOI : 10.4000/sociologies.17533

Vérove, 2023 : Margaux Vérove, *La mise à distance des exilés dans les Centres d'Accueil et d'Orientation par les politiques d'action sociale. Une géographie sociale des formes d'accueil et des conditions de vie des « migrants » en Normandie*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Caen Normandie, Caen, 2023. URL : https://theses.hal.science/tel-04376767

Veyret et Reghezza, 2006 : Yvette Veyret, Magali Reghezza, 2006, « Vulnérabilité et risques. L'approche récente de la vulnérabilité », *Annales des Mines*, n°43, p. 9-13. URL : https://www.annales.org/re/2006/re43/Veyret.pdf

Vibert, 2020 : Stéphane Vibert, « La communauté comme référence éthique: Les cercles concentriques de l'altérité » dans Sophie Bourgault, Sophie Cloutier et Stéphanie Gaudet (dir.), É*thiques de l'hospitalité, du don et du* care. *Actualité, regards croisés*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2020.

Victor *et al.*, 2016 : Nadja Victor, Olivier Klein et Philippe Gerber, « Handicap de situation et accessibilité piétonne : reconcevoir l'espace urbain », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°2, 2016. DOI : 10.4000/eps.6279

Vigour, 2018, Cécile Vigour, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2018.

Ville *et al.*, 2020 : Isabelle Ville, Emmanuelle Fillion et Jean-François Ravaud, *Introduction à la sociologie du handicap Histoire, politiques et expérience*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Ouvertures politiques », 2020. DOI : 10.3917/dbu.ville.2020.01

Vinot et Vivès, 2014 : Frédéric Vinot et Jean-Michel Vivès, *Les médiations thérapeutiques par l'art. Le Réel en jeu*, Toulouse, Érès, 2014. DOI : 10.3917/eres.vives.2014.01

Vollet *et al.*, 2013 : Dominique Vollet, Carl Gaigné, Catherine Gucher, Jean-Yves Pineau, Marc Mousli et Magali Talandier, « L'Europe vieillit : une seconde jeunesse pour la campagne ? », *Gérontologie et société*, vol. 36, n°146, 2013, p. 39-56. DOI : 10.3917/gs.146.0039

Volvey, 2014 : Anne Voley, « Le corps du chercheur et la question esthétique dans la science géographique », *L'Information géographique*, vol. 78, n°1, 2014, p. 92-117. DOI : 10.3917/lig.781.0092

Volvey *et al.*, 2012 : Anne Volvey, Yann Calbérac et Myriam Houssay-Holzschuch, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, n°687-688, 2012, p. 441-461.DOI : 10.3917/ag.687.0441

Wacquant, 2000 : Loïc Wacquant, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, « L'ordre des choses », 2000.

Wälti-Bolliger et Fontaine, 2011 : Marianne Wälti-Bolliger et Michel Fontaine, « Réalisation de soi du résident en Etablissement Medico-Social, un phénomène à comprendre », *Recherche en soins*

infirmiers, n°104, 2011, p. 86-98. DOI : 10.3917/rsi.104.0086

Waxman, 2006 : Lisa Waxman, « The Coffee Shop: Social and Physical factors Influencing Place Attachment », *Journal of Interior Design*, vol. 31, n°3, 2006, p. 35-53. DOI : 10.1111/j.1939-1668.2006.tb00530.x

Weil, 1995 : Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 1995 [1991].

Werner et Zimmermann, 2004 : Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire Sciences Sociales*, vol. 58, n°1, 2003, p. 7-36. URL : https://shs.cairn.info/revue-annales-2003-1-page-7

Willaime, 1986 : Jean-Paul Willaime, *Profession : pasteur. Sociologie de la condition du clerc à la fin du xxe siècle*, Genève, Labor et Fides, 1986.

Willaime, 1997 : Jean-Paul Willaime, « « Les femmes pasteurs en France : socio-histoire d'une conquête » dans Françoise Lautman (dir.), *Ni Ève ni Marie. Luttes et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 1997, p. 121-140.

Wilton et Horton, 2020 : Robert Wilton et John Horton, « Disabling and enabling geographies: celebrating 20 years of research in Social and Cultural Geography », *Social & Cultural Geography*, vol. 21, n°7, 2020, p. 1-9. DOI : 10.1080/14649365.2019.1675750

Winance, 2016 : Myriam Winance, « Repenser le handicap : leçons du passé, questions pour l'avenir. Apports et limites du modèle social, de la sociologie des sciences et des techniques, de l'éthique du *care* », *Alter*, vol. 10, n°2, 2016, p. e1-e13. DOI : 10.1016/j.alter.2016.03.008

Winance *et al.*, 2007 : Myriam Winance, Isabelle Ville et Jean-François Ravaud, « Disability policies in France: Changes and tensions between the category-based, universalist and personalized approaches », *Scandinavian Journal of Disability Research*, vol. 9, n°3, 2007, p. 160-181. DOI : 10.1080/15017410701680795

Yarwood, 2023 : Richard Yarwood, « Rural Others, Other Rural » dans *Rural Geographies: People, Place and the Countryside*, Londres, Routledge, 2023, p. 174-187.

Yiftachel, 2009 : Oren Yiftachel, « Theoretical Notes On "Gray Cities": The Coming of Urban Apartheid? », *Planning Theory*, vol. 8, n°1, 2009, p. 88-100. DOI : 10.1177/1473095208099300

Zannetti, 2012 : Thomas Zannetti, *Une ville et sa multinationale, une multinationale et sa ville : emprise spatiale, organisation sociale, fonction économique et régulation politique du « territoire Michelin » à Clermont-Ferrand (fin xixe à nos jours)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2012.

Zeneidi-Henry, 2004 : Djemila Zeneidi-Henry, « La rue domestiquée. Reformulation de la notion d'espace domestique à travers l'expérience des SDF » dans Béatrice Collignon et Jean-François Staszak, *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, 2004.

Ziegler et Schwanen, 2011 : Friederike Ziegler et Tim Schwanen, « 'I like to go out to be energised by different people': An exploratory analysis of mobility and wellbeing in later life », *Ageing & Society*, vol. 31, n°5, p. 758–781. DOI : 10.1017/S0144686X10000498

Zimmerman, 2011 : Bénédicte Zimmerman, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Economica, « Études sociologiques », 2011.

Zribi, 2021 : Gérard Zribi, *Inclusion et handicap mental et psychique Le rôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le rôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux*, Rennes, Presses de l'EHESP, « Terrains Santé Social », 2021. DOI : 10.3917/ehesp.zribi.2021.01

Zrinscak, 2013 : Georgette Zrinscak, « Pour une géographie des pratiques socioculturelles rurales. Essai sur les lotos des campagnes », *Géographie et cultures*, n°87, 2013, p. 73-93. DOI : 10.4000/gc.2970

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Des *disability studies* à la recherche francophone sur le handicap : état des lieux 32

Encadré 2. La dépolitisation du handicap en France et son invisibilisation 41

Encadré 3. Les terrains manqués, des passages nécessaires 57

Encadré 4. Les « néoruraux », tentative de définition 73

Encadré 5. Figer la lutte dans la pierre : de la Borie à la maison Mazel 76

Encadré 6. En quête des voix et visages marocains 79

Encadré 7. « Martine » hors des grandes villes : la réminiscence d'un espace vécu 87

Encadré 8. Le passage nécessaire par les monographies associatives 95

Encadré 9. Crise sanitaire : à la recherche du réel caché 104

Encadré 10. L'accueil à domicile des personnes en situation de handicap, angle mort de ma recherche 131

Encadré 11. Le Gard et les Cévennes : des indices autour de l'accueil faiblement institutionnalisé 139

Encadré 12. Le Clos du Nid ou l'archétype de la grosse association gestionnaire 160

Encadré 13. La Pradelle, une petite structure rurale 164

Encadré 14. De la publicisation à la publicité : un exemple de marketing associatif 185

Encadré 15. « Le marché villageois, la clé des champs sociaux de l'engagement » 191

Encadré 16. L'échec de l'accueil institutionnel dans les vallées cévenoles 216

Encadré 17. La loi de 1975 sur le handicap 236

Encadré 18. La *silver economy*, un champ émergent en SHS 248

Encadré 19. Du Petit Jardin à Terroir Cévennes, inclure les travailleurs handicapés et animer le paysage alimentaire local 260

Encadré 20. Trouver du travail, une opération facilitée par la cooptation 265

Encadré 21. L'actualisation du processus de fermeture de la MAS enquêtée durant le premier confinement 332

Encadré 22. De la difficulté à (re)construire les spatialités des personnes avec une déficience 353

Encadré 23. Najat, un collectif actif de 2018 à 2020 381

Encadré 24. Handicap et vieillesse, un vieux couple séparé par les politiques publiques 382

Encadré 25. Des centralités de l'accueil du handicap pas si accessibles 391

Encadré 26. Les Ukrainiens, des exilés à part ? 426

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Institution(s) et désinstitutionnalisation(s) 48

Figure 2. Savoirs scientifiques et expérientiels, des savoirs entremêlés 53

Figure 3. Typologie des communes de cinq départements de la frange méridionale du Massif central, en fonction du nombre d'établissements et services médico-sociaux 59

Figure 4. De la relativité de la marginalité des deux terrains 60

Figure 5. Localisation des terrains en Occitanie et dans les départements du Gard et de la Lozère 61

Figure 6. Marvejols et Saint-Jean-du-Gard, deux territoires ruraux de marge 64

Figure 7. Deux territoires mis en tourisme 67

Figure 8. Logements vacants dans les centres, maisons secondaires dans les périphéries 68

Figure 9. Deux villes relais dans des bassins de vie ruraux 69

Figure 10. Évolution de la population entre 1921 et 2021 dans le terrain gardois 72

Figure 11. Évolution de la population entre 1921 et 2021 dans le terrain lozérien 78

Figure 12. Déroulé de la thèse, phases de terrain et lieux d'immersions (ou étude de cas) pendant la thèse 88

Figure 13. Habiter son terrain : liste des séjours effectués entre mars 2019 et août 2024 90

Figure 14. Listes des immersions et des visites sur le terrain 96

Figure 15. Journaux utilisés comme des sources sur le terrain 107

Figure 16. Les films documentaires ou la possibilité d'enrichir ses perceptions 109

Figure 17. Une production écrite plurielle dans les Cévennes 109

Figure 18. Liste des entretiens et des acteurs rencontrés 111

Figure 19. Exemple de cartes du *memory* évoquant le terrain lozérien à trois échelles 117

Figure 20. Questions posées aux enquêtés pendant le *memory* 118

Figure 21. Schéma de synthèse des méthodologies utilisées sur le terrain 127

Figure 22. Places d'accueil institutionnel des personnes exilées dans le Gard et en Lozère 134

Figure 23. Places d'accueil institutionnel des adultes en situation de handicap dans le Gard et en Lozère 135

Figure 24. Taux d'équipement en places d'accueil pour personnes en situation de handicap qui compare la Lozère à la région Occitanie et au territoire français 137

Figure 25. Accueil de personnes en situation de handicap et de personnes exilées dans le nord-ouest lozérien 141

Figure 26. Accueil de personnes en situation de handicap et et de personnes exilées dans le sous-ensemble nord gardois 143

Figure 27. Localisation des lieux d'accueil du handicap et de l'exil à grande échelle sur le terrain gardois 144

Figure 28. Localisation des lieux d'accueil du handicap et de l'exil à grande échelle sur le terrain lozérien 144

Figure 29. Localisation des appartements de résidents travailleurs d'ESAT du Clos du Nid et accompagnés par le SAE dans Marvejols 145

Figure 30. Localisation des établissements et services du Clos du Nid dans le bassin de vie de Marvejols 157

Figure 31. Le Clos du Nid, un fonctionnement pyramidal et autarcique 160

Figure 32. Localisation des établissements et services médico-sociaux de la Pradelle (Sésame Autisme) 163

Figure 33. La Pradelle, un fonctionnement plus horizontal et ouvert 164

Figure 34. Tableau récapitulatif : le Clos du Nid et la Pradelle, deux modèles d'accueil du handicap 169

Figure 35. Le Collectif Solidarités Migrants Cévennes de Saint-Jean-du-Gard et le collectif COSOMI de Lasalle 177

Figure 36. Tableau récapitulatif : l'accueil de l'exil, des modèles antagonistes entre Gard et Lozère 181

Figure 37. Des entrées de village balisées par le Clos du Nid : le cas de Saint-Germain-du-Teil 184

Figure 38. Affiche de « la semaine des réfugiés en Lozère » 187

Figure 39. Marvejols, une aire médico-sociale du champ du handicap et ses greffons autour de l'exil 193

Figure 40. Organisation du village de gîtes 196

Figure 41. Des liens forts entre deux collectifs par-delà les crêtes 197

Figure 42. « Tour des Cévennes solidaires » 197

Figure 43. Des collectifs connectés et interconnectés, des Cévennes au pourtour méditerranéen 198

Figure 44. La Pradelle, un fonctionnement localisé et ancré dans la vallée de Saint-Jean-du-Gard 199

Figure 45. Tableau de synthèse 201

Figure 46. Bifurcation de la trajectoire territoriale vers l'accueil 204

Figure 47. Des accueils qui se greffent dans des marges « en évolution et renégociation permanente » (Tadié, 2008) 208

Figure 48. Trajectoire des lieux d'accueil de la vulnérabilité 211

Figure 49. Un collectif d'accueil citoyen hybride à Saint-Jean-du-Gard 217

Figure 50. L'implantation de l'accueil du handicap dans les Cévennes : schéma d'acteurs 221

Figure 51. L'implantation de l'accueil du handicap en Lozère : schéma d'acteurs 222

Figure 52. L'implantation de l'accueil de l'exil par l'État : schéma d'acteurs 222

Figure 53. L'implantation de l'accueil de l'exil par les collectifs citoyens : schéma d'acteurs 222

Figure 54. Des hauts-lieux d'accueil du handicap dans le Massif central, entre transmission et inspiration 225

Figure 55. Première phase de déploiement d'établissements du Clos du Nid essentiellement dans du bâti hérité 231

Figure 56. Évolution du nombre de personnes accueillies au Clos du Nid 231

Figure 57. Évolution du nombre de personnes accueillies à La Pradelle 231

Figure 58. Tâtonnements géographiques pour les places en CAO dans les Cévennes 234

Figure 59. Emboîtement d'échelles et report de l'accueil sur les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine 239

Figure 60. Déploiement non planifié des places en CAO (phase 1) puis concentration vers les espaces urbains du piémont cévenol (phase 2) 241

Figure 61. Déploiement de l'accueil de personnes exilées dites réinstallées (phase 1) puis concentration vers les pôles urbains (phase 2) 241

Figure 62. Évolution de la pression de la demande en logement social entre 2016 et 2018 244

Figure 63. Les six premiers employeurs du département de la Lozère 249

Figure 64. Les métiers qui recrutent le plus en 2020 en Lozère 250

Figure 65. Les cinq premiers secteurs d'activités en Lozère 251

Figure 66. Tableau synthétique des forfaits d'hébergement et aides directes destinés aux personnes accueillies dans les espaces étudiés 254

Figure 67. Tableau des transferts interterritoriaux 255

Figure 68. Un système économique rural basé sur l'accueil financé par des revenus de transfert 257

Figure 69. Extrait du Petit Monde (2019), le journal de la Pradelle 259

Figure 70. Denis, la rencontre entre trajectoire individuelle et trajectoire territoriale dans la vallée du Gardon de Saint-Jean 291

Figure 71. Le parcours d'Andrée Chaudesaigues : un ancrage par et dans le secteur médico-social 292

Figure 72. La généalogie localisée des accueillants de l'exil : l'exemple d'une famille de Lasalle 295

Figure 73. La trajectoire de Fab : des circulations dans le sud de la France et une fixation dans les Cévennes 303

Figure 74. La trajectoire de d'Alix entre Belgique et Cévennes 306

Figure 75. Des parcours résidentiels marqués par le non-choix 312

Figure 76. Origine des personnes prises en charge au Clos du Nid 318

Figure 77. Origines des résidents en fonction du type d'établissements fréquenté 318

Figure 78. Carte des lieux d'origine des résidents en situation de handicap accueillis en Lozère et dans le Gard 324

Figure 79. Des établissements marqués par le poids du collectif avec des spécificités en fonction du modèle d'accueil 329

Figure 80. La crise sanitaire ou l'actualisation du potentiel de fermeture des structures pour adultes en situation de handicap, l'exemple du premier confinement 332

Figure 81. Frises comparatives des différents temps quotidiens des accueillis 344

Figure 82. Des chemins adaptés aux capacités de chacun 399

Figure 83. Différents circuits empruntés avec les ânes autour de la MAS 403

Figure 84. Rencontres autour du sport entre élèves inscrits à l'UNSS de collèges de Mende et des jeunes en situation de handicap, Montrodat 409

Figure 85. Institution(s) et désinstitutionnalisation(s) (II) 416

Figure 86. Resserrement de l'aire de recrutement des accueillis autour de la Lozère 418

Figure 87. Une mobilisation qui rallie des acteurs divers du territoire en soutien au médico-social lozérien 422

Figure 88. Une représentation politique des associations médico-sociales du territoire par l'intermédiaire des travailleurs du *care* 423

Figure 89. Une absence de représentation des associations médico-sociales du territoire par l'intermédiaire des travailleurs du *care* 424

Figure 90. Post Facebook publié sur les comptes personnel et public de la présidente du département en mars 2022 426

Figure 91. Un vote massif à l'extrême-droite qui n'épargne pas les deux terrains 429

Figure 92. Résultats dans quelques communes des Cévennes et du Piémont 430

Figure 93. Des bassins de vie en perte de vitesse démographique 433

Figure 94. Attirer des personnes en situation de handicap par une offre de tourisme et loisirs accessible 435

Table des photographies

Photographies 1-4. Des paysages contrastés 64

Photographie 5. Charcuterie fermée dont la devanture en bois s'abîme, rue principale du bourg de Marvejols 70

Photographies 6-7. Manifestations et actions contre le barrage au droit de la Borie 76

Photographie 8. La Maison Mazel, symbole d'une lutte victorieuse 77

Photographie 9. Yourtes installées en terrasse sur les hauteurs d'un terrain de Saint-Jean-du-Gard 82

Photographie 10. Les ânes de la ferme de J. et L., devant la cabane partagée 91

Photographie 11. Four transformé en boite à partage dans le jardin de J. et L. 91

Photographie 12. Tempête sur l'Aubrac, à proximité de Nasbinals 93

Photographie 13. Neige tombée en abondance sur l'Aubrac, à quelques minutes de Saint-Germain-du-Teil, col de Bonnecombe 93

Photographie 14. Le Gardon de Mialet, au droit de Falguière 93

Photographie 15. Carnets de terrain remplis durant la durée de la thèse du premier de terrain au dernier jour de résidence d'écriture 99

Photographie 16. Carnet de terrain rempli sur une table de pique-nique de Saint-Germain-du-Teil 100

Photographies 17-20. Bribes photographiques de la tournée du boulanger sur l'Aubrac 102

Photographie 21. Jardin de la structure à l'abandon 103

Photographie 22. Façade dominée par une cloche et une statue de la Vierge 103

Photographie 23. Salle commune et cuisine d'une petite unité de vie 103

Photographie 24. Porte de la « chambre 4 » et étiquettes avec le nom (effacé) et prénom des occupants 103

Photographie 25. Concert dans le village de Saumane et apéritif organisé par les travailleurs d'ESAT de la Pradelle, une scène dans la scène 105

Photographie 26. Configuration spatiale de l'intérieur du logement d'une famille « réinstallée » lors d'une entrevue avec les travailleurs sociaux à Marvejols 105

Photographie 27. Une éducatrice et Maël, accueilli, local du SAE, un après-midi de septembre 2020 106

Photographies 28-31. Dazibao saint-jeannais. Les murs, lieux d'expression politique 111

Photographie 32. Un masque, un enregistreur, un trottoir : le triptyque de l'entretien en période COVID dans les rues de Marvejols 114

Photographie 33-35. Cartes de *memory* 118

Photographie 36. Partie de *memory* dans la continuité d'un cours de français donné à des personnes exilées 120

Photographie 37-39. Partie de *memory* avant le dîner au foyer d'hébergement Le Rhode 120

Photographie 40-41. Jeu avec M., trentenaire en situation de handicap vivant dans un appartement thérapeutique dans Saint-Jean du Gard 121

Photographie 42. Vitre teintée renvoyant en miroir des éducateurs et des personnes accueillies et moi, en partance pour une balade avant de franchir la grille qui entoure la MAS 123

Photographies 43 et 44. Lieux d'accueil centraux destinés aux personnes en situation de handicap 146

Photographies 45-47. Lieux d'accueil centraux qui abritent des personnes exilées 147

Photographie 48-50. HLM qui accueille des places CAO à Marvejols ; Antenne du FAM de la Pradelle à la sortie sud de Saint-Jean ; Le «Rhode», une maison partagée entre une antenne du FH de la Pradelle et l'accueil gracieux d'une famille ouzbèke 148

Photographie 51. Usine de l'ESAT pôle Bois dans une zone industrielle de Marvejols 148

Photographie 52. La MAS enquêtée en Lozère, au milieu des champs et des bois 149

Photographie 53. Le FAM de Saumane au creux de la vallée Borgne 149

Photographie 54. La ferme auberge de la Pradelle (ESAT) à Saumane 150

Photographie 55. L'atelier maraîchage de la Pradelle, à Saumane 150

Photographies 56-57. Le mas où vivent Emmanuel et Anna 151

Photographie 58. Les berges de la Colagne aménagées à Marvejols 152

Photographie 59. Les rives du Gardon, Saint-Jean-du-Gard 152

Photographie 60. Vue sur le Truc du Midi depuis un des appartements du CAO de Marvejols 153

Photographies 61-63. L'atelier bois de l'ESAT du Clos du Nid 167

Photographie 64. L'atelier bois de l'ESAT de la Pradelle, à Saumane : équipement minimaliste et travail en plein air 168

Photographies 65-67. Locaux d'Emmaüs en Lozère, à Marvejols 172

Photographies 68-70. Locaux du Secours catholique et salle où sont donnés les cours de français par deux bénévoles, à Marvejols 173

Photographies 71-73. La Maison France Services, un service public central qui accueille des cours de français bénévoles 174

Photographie 74. La Lézarde, librairie-bibliothèque militante, lieu d'événements et de rencontres bénévoles 176

Photographies 75-76. De petites associations locales d'entraide 178

Photographies 77-78. Presbytère de Marvejols dans une grande maison bourgeoise face à l'église ; Presbytère de Lasalle dans un pavillon à l'écart de la Grand-Rue, à la sortie du village 180

Photographies 79-80. Des entrées dans la ville de Marvejols marquées par la présence du Clos du Nid 183

Photographies 81-82. Panneau sur un des ronds-points de Marvejols mentionnant plusieurs établissements du Clos du Nid ; Panneau indiquant des établissements du Clos du Nid devant une vieille bâtisse du village de Saint-Germain-du-Teil 185

Photographies 83-86. Des symboles du Clos du Nid dans le territoire qui participent de l'ancrage associatif et de la mythification des acteurs fondateurs 186

Photographie 87. Le site de l'ESAT depuis la route départementale qui relie Saint-Jean à Saumane, une présence discrète 188

Photographie 88. Le flocage des minibus : une publicité pour la ferme-auberge plus que pour l'institution médico-sociale 189

Photographies 89-92. Affiches sur des murs de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard collées par des personnes qui militent pour des territoires accueillants 190

Photographies 93-94. Équipements destinés aux sportifs en situation de handicap sur le site euro-méditerranéen de Montrodat 195

Photographie 95. La maison de santé de Saint-Jean-du-Gard, un espace pensé pour les personnes vulnérables 200

Photographie 96. Le quartier excentré de Costevielle et la voie de chemin de fer comme frontière intraurbaine, à Marvejols 245

Photographie 97. Offres d'emploi du Clos du Nid et de l'A2LFS affichées dans un couloir de la MAS enquêtée 253

Photographies 98-99. Confection de saucisses à l'atelier charcuterie par les ouvriers d'ESAT 264

Photographie 100. Le dispositif ressources et soins, désamorcer les fantasmes autour de la déficience intellectuelle 268

Photographie 101. Fête sur la place de Saumane organisée par les ouvriers d'ESAT 275

Photographie 102. Najib et David, boulanger itinérant, devant le four à pain de Soudorgues 280

Photographie 103. Un groupe d'étudiant montant un mur en pierres sèches dans les Cévennes sous les conseils de Norbert Chautard 300

Photographie 104. Emmanuel et Anna pendant leur spectacle « Les Potins du Vent » durant la fête de l'Automne de l'Entraide Mialet 301

Photographie 105. Coucher de soleil sur la case en terre du terrain d'Emmanuel et Anna et une ligne de crête cévenole 302

Photographie 106. Carrés ou secteurs destinés aux résidents du Clos du Nid au cimetière de Saint-Germain-du-Teil 316

Photographie 107. Plaque placée au centre des secteurs réservés au Clos du Nid dans le cimetière 316

Photographies 108-109. La fin de la spécificité cévenole ? L'apparition d'une grille autour du FAM de Saumane 331

Photographies 110-111. Tableau des clés de tous les externes suivis par le SAE de Marvejols 335

Photographie 112. Salon du foyer d'hébergement « Le Rhode », foyer d'hébergement de Saint-Jean-du-Gard 337

Photographie 113-114. Salle de séjour du Rhode 338

Photographies 115 -116. Chambre d'un résident de la MAS enquêtée en Lozère ; bibelots qui témoignent d'une passion pour Ferrari et les véhicules rouges 339

Photographie 117. Bibelots et photographies de Titouan, ouvrier d'ESAT, dans son appartement de la Grand-Rue de Saint-Jean-du-Gard 339

Photographie 118. Salon d'une des colocations du CAO/HUDA 340

Photographies 119-122. Éléments présents dans des colocations d'hommes exilés au CAO/HUDA de Marvejols 342

Photographies 123-124. Cuisine d'ici, plat d'ailleurs, cuisine du CAO/HUDA de Marvejols 343

Photographie 125. Des emplois du temps en guise de décoration dans le bureau des éducateurs MAS enquêtée en Lozère 345

Photographie 126. Mur entre le salon et la mezzanine qui abrite la chambre de Vincent parsemé de pas moins de quatre calendriers ou emplois du temps 345

Photographie 127. Un emploi du temps à scratch avec des photographies pour se repérer dans le temps, MAS enquêtée 346

Photographie 128. Le salon d'écoute musicale, un temps de loisir dans l'institution 351

Photographie 129. Axel me montrant les lieux qu'il connaît sur *Google Maps*, dans salon du foyer d'hébergement le Rhode 353

Photographie 130. Le stade de Mascoussel, à Marvejols, un espace de rencontre 357

Photographies 131-132. Fontaine et parc d'Anduze, commune située entre Saint-Jean-du-Gard et Alès reconnue et fréquentée par les personnes en situation de handicap accueillies à la Pradelle 358

Photographie 133. Dessin de Bernard réalisé en atelier art-thérapie effectué quelques semaines avant notre entretien 360

Photographie 134. Le bus de la région Occitanie sur la route qui remonte vers les Hautes Cévennes depuis Saint-Jean-du-Gard, depuis la voiture-balai pour l'ESAT 362

Photographie 135. Petite route proche de la MAS Aubrac offrant une vue dégagée sur le nord-est du département, à Saint-Germain-du-Teil 364

Photographie 136. Max, ouvrier d'ESAT à Marvejols, me montre ses albums photo 366

Photographies 137-138. Panneaux fabriques par des exilés et installés sur le terrain du CRASS lors d'un atelier organisé par l'association Abraham Mazel et l'ESF d'Alès. Vue des terrasses du verger du CRASS 373

Photographie 139. Quatre machines à laver de 70 kg dans une des pièces du pôle blanchisserie et les bacs de linge 379

Photographie 140. Le linge arrivant d'une des MAS du Clos du Nid 379

Photographie 141. EHPAD de Saint-Jean-du-Gard 383

Photographie 142. « La maison du Ruisseau », une maison de ville à la sortie de Saint-Jean-du-Gard (route direction Alès) et annexe de l'EHPAD Mas Soubeiran 383

Photographies 143-146. Des centres-bourgs délaissés par les accueillis au profit des zones commerciales plus attractives 393

Photographie 147. Des terrasses fermées et vides un jour d'avril 394

Photographie 148. Marché du mardi à Saint-Jean-du-Gard, en été 394

Photographie 149. Des espaces de nature aux portes de la ville, l'exemple du lieu-dit Les Plaines 397

Photographie 150. Séance matinale de maintien en santé sur les chemins autour de la MAS lozérienne enquêtée 399

Photographie 151. Sortie raquettes sur l'Aubrac depuis le col de Bonnecombe : exploiter les aménités liées au changement de saison 400

Photographie 152. Séance matinale de maintien en santé sur les chemins autour de la MAS Aubrac 401

Photographie 153. Une promenade autour de la MAS sur la route goudronnée qui mène à Saint-Germain-du-Teil, sans accotements sécurisés 401

Photographie 154. Ânes dans leur enclos à côté de la MAS 402

Photographie 155. Lilian qui tient son âne et attend que celui-ci boive sur un chemin en bord de champ 404

Photographie 156. Carnet rempli de dessins de Bernard, local du SAVS, atelier dessin 405

Photographie 157. Production de Gaspard faite dans le cadre des ateliers avec Marthe Omé, le 11 août 2014, accrochée dans le hall du foyer d'hébergement 406

Photographie 158. Séance de basket au lycée hôtelier de Saint-Jean-du-Gard entre des accueillis de la Pradelle et des lycéens 408

Photographie 159. Capture d'écran du film documentaire Regard porté (réalisé par Cédric Marcellin, 2015) 410

Photographie 160-163. Exposition sur le thème de l'Autre dans les rues de Saint-Jean-du-Gard organisée par l'Association Fil rouge 411

Photographie 164. Jeune adulte accueilli au Clos du Nid au rendez-vous hebdomadaire pour une sortie d'athlétisme 412

Photographie 165. Fête pour l'accueil d'Ukrainiens dans l'arrière-cour de la boulangerie « Chez Najib » 427

Photographie 166. La Borie murée au lendemain de son évacuation 431

Photographies 167-168. Rassemblements au col Saint-Pierre contre le rachat d'une ferme par l'Armée à côté de Saint-Jean-du-Gard 431

Photographie 169. Autogires à cockpit ouvert, plus accessible aux personnes en situation de handicap, base ULM de Mende 436

Photographies 170-173. La communauté de la Celle, maisonnée de la dernière chance ouverte à tous 439

Photographie 174. Une des cassettes qu'Emilio montre aux passants 445

TABLES DES MATIÈRES

Remerciements 7

Sommaire 13

Liste des principales abréviations 15

Introduction 17

Première Partie. Faire une géographie de l'accueil et de l'accompagnement des personnes vulnérables dans les espaces ruraux 25

Chapitre 1. Vulnérabilités, *care*, hospitalité et espace rural 27

I. Une approche segmentée des populations fragilisées dans les espaces ruraux en sciences humaines et sociales 27

I. A. Une entrée par la pauvreté renouvelée 27

I. B. De la timidité des recherches sur le vieillissement et le handicap dans les espaces ruraux 30

I. C. Les recherches sur les exilés dans les campagnes ou le renouvellement de la géographie rurale 34

II. De la vulnérabilité aux populations vulnérables 35

II. A. Géographie sociale et existences vulnérables 35

II. B. La vulnérabilité à la croisée de la sociologie et de la philosophie 36

II. B. 1. Vulnérabilité fondamentale et ontologique *36*

II. B. 2. Vulnérabilité sociale, problématique et contextuelle *37*

II. B. 3. L'autonomie relationnelle comme troisième voie *38*

II. C. Le handicap et l'exil : comparer sans réduire les singularités 39

II. C. 1. Une expérience commune de la violence *39*

II. C. 2. L'expérience commune de la marginalisation et de la stigmatisation *40*

III. Une géographie de l'accueil et de l'accompagnement des populations vulnérables dans les espaces ruraux 41

III. A. Croiser les littératures sur l'hospitalité et le *care* 42

III. A. 1. L'hospitalité, une certaine idée du dedans et du dehors, « nous » et les « autres » 42

III. A. 2. L'éthique féministe du prendre soin : le care *de la relation au projet politique* *43*

III. B. L'accueil : du système territorial aux pratiques d'accompagnement 46

III. B. 1. L'accueil, un système territorialisé d'acteurs situés *46*

III. B. 2. Accompagner, une géographie de la relation *48*

Chapitre 2. De l'objet aux terrains : des choix scientifiques guidés par l'expérience 51

I. Des expériences personnelles à la sélection des terrains : fabriquer sa boussole 51

I. A. Des savoirs expérientiels et scientifiques entrelacés 51

I. A. 1. Handicap, exil : spécialiste par obligation et par choix *53*

I. A. 2. La rencontre avec les pairs ou le renforcement de l'engagement scientifique *55*

I. B. Le choix des terrains : deux méthodes opposées 56

I. B. 1. Dans les Cévennes, une communauté du care *en germe* *56*

I. B. 2. Marvejols, l'irrégularité statistique *57*

II. Mettre en regard l'ouest de la Lozère et les Cévennes gardoises 58

II. A. Des territoires enclavés et plus ou moins accessibles 60

II. A. 1. Deux marges du territoire national *60*

II. A. 2. Des arrière-pays proche et lointain *61*

II. A. 3. Une population captive et un manque d'alternatives à l'automobile *63*

II. B. Des territoires partagés entre agriculture et économie de services 66

II. B. 1. Des terres agricoles et touristiques *66*

II. B. 2. De petites villes relais de services *68*

II. C. Deux terrains aux caractéristiques socio-culturels contrastées 71

II. C. 1. Les Cévennes, le territoire idéal pour accueillir ? *72*

II. C. 2. Marvejols, une campagne française ordinaire *78*

II. C. 3. Des sociétés rurales clivées *80*

Chapitre 3. Les mains dans le cambouis : bricolage ethnographique et manières de faire du terrain en contexte rural auprès de populations vulnérables 85

I. Immersion(s). Trouver sa place au village, négocier son entrée dans une institution ou un collectif militant 87

I. A. Aller vers, habiter, circuler sur le terrain 89

I. B. Montrer patte blanche 94

I. B. 1. Les études de cas, ou l'immersion dans l'immersion *94*

I. B. 2. Négocier son entrée dans les groupes et les lieux, l'expérience comme passeport ? *97*

I. B. 3. Attention ! Risque d'encliquage sur terrain cévenol ! *98*

II. Observer, consigner, recommencer **99**

II. A. Observation flottante, se laisser (em)porter par le terrain 99

II. B. L'observation ciblée des interactions : une façon de saisir des miniatures significatives 103

III. Récolte et glanage : la construction d'un monde de papiers et d'images **107**

III. A. S'imprégner de sources hétéroclites sur et à propos des terrains 107

III. A. 1. La presse locale : veiller pour garder le fil ou le détricoter *107*

III. A. 2. Les films documentaires : voir pour comprendre et sentir *108*

III. B. Collecter et analyser les matériaux produits par le terrain 109

III. B. 1. Une production textuelle en circulation *109*

III. B. 2. Des murs qui murmurent *110*

III. B. 3. Facebook : une arène et des murs virtuels *110*

IV. Entretiens tout terrain et adaptations méthodologiques : adapter les outils d'enquête aux personnes vulnérables **112**

IV. A. En quête de voix plurielles 112

IV. B. Le *memory* : la création d'un jeu-outil alternatif par l'image au-delà des mots 115

V. Plonger dans le bain à pieds joints : une méthodologie nécessairement sensible **122**

V. A. Des mille et une façons d'être affectée par le terrain 124

V. B. Chercheuse, médiatrice, ou les deux ? 125

Deuxième Partie. Géographie comparée de l'accueil des populations exilées et en situation de handicap dans les espaces ruraux **129**

Chapitre 4. Configurations spatiales de l'accueil du handicap et de l'exil en Lozère et dans le Gard. Analyse carto-statistique multiscalaire des lieux d'accueil **131**

I. Répartition spatiale des lieux d'accueil à l'échelle des départements du Gard et de la Lozère **132**

I. A. À l'échelle départementale, des géographies de l'accueil opposées 133

I. A. 1. Respect de la hiérarchie urbaine contre bouleversement hiérarchique *133*

I. A. 2. L'exceptionnalité statistique lozérienne autour du handicap *136*

I. B. Une dispersion des personnes vulnérables dans et vers les espaces ruraux 137

I. B. 1. Des logiques d'installation opposées entre handicap et exil *137*

I. B. 2. Des gradients d'isolement qui se dessine à l'échelle départementale selon les profils *138*

II. Ouest lozérien et Cévennes gardoises, deux configurations spatiales de l'accueil opposées **139**

II. A. En Lozère, la bipolarisation de l'accueil 140

II. B. Dans le Gard, la multipolarisation de l'accueil 141

III. À grande échelle, un gradient d'isolement commun des petits pôles urbains au rural isolé **143**

III. A. Des lieux d'accueil discret intégrés aux espaces centraux 145

III. A. 1. L'hébergement des ouvriers d'ESAT autonomes *145*

III. A. 2. L'hébergement des personnes réfugiées statutaires ou accompagnées par des citoyens *146*

III. B. Des lieux d'accueil à forte emprise en périphérie 146

III. B. 1. Le logement collectif destiné aux personnes en situation de handicap et aux demandeurs d'asile *147*

III. B. 2. Les ESAT marvejolais, des petites usines en périphérie *148*

III. C. Le rural isolé ou l'accueil de la grande vulnérabilité 149

III. C. 1. L'hébergement des personnes en situation de handicap complexe *149*

III. C. 2. L'ESAT cévenol, la ferme-auberge de la vallée *150*

III. C. 3. Les demandeurs d'asile et exilés hors des radars *151*

III. D. Des environnements directs marqués par des espaces de nature 151

III. D. 1. Un accès direct à la nature proche *151*

III. D. 2. Un panorama systématique sur la nature banale *153*

Chapitre 5. Les territoires de l'accueil : acteurs, gouvernance et pratiques d'accompagnement **155**

I. Modèle et contre-modèle d'accueil de populations vulnérables dans l'espace rural **156**

I. A. Grosse association gestionnaire versus petite structure rurale du champ du handicap : des degrés d'institutionnalisation variables 156

I. A. 1. Le Clos du Nid, incarnation du modèle d'accueil institutionnel dominant *156*

I. A. 2. Un modèle d'accueil faiblement institutionnalisé et hétérodoxe incarné par la Pradelle *162*

I. A. 3. En ESAT, des accompagnements antagonistes *166*

I. B. Accueil institutionnel et formel des exilés contre accueil collectif et informel 170

I. B. 1. L'accueil des exilés par l'Etat ou l'expression de la puissance publique en Lozère *170*

I. B. 2. Un accueil militant et horizontal dans les Cévennes *174*

I. B. 3. Le curé et le pasteur : deux visages antagonistes de l'accueil *178*

II. Régimes de visibilités et formes territoriales de l'accueil **182**

II. A. De la visibilité à la discrétion, des régimes de visibilité de l'accueil variables 182

II. A. 1. Forte institutionnalisation et forte visibilité de l'accueil du handicap *183*

II. A. 2. Forte institutionnalisation et faible visibilité : le paradoxe de l'accueil par l'État *187*

II. A. 3. Faible institutionnalisation et faible visibilité de l'accueil *188*

II. B. Des formes territoriales dépendantes de l'ancrage et des liens entre acteurs 192

II. B. 1. L'aire médico-sociale, un ancrage hors-sol *192*

II. B. 2. Le réseau accueillant ou l'ancrage souterrain *196*

II. B. 3. La vallée médico-sociale ou l'ancrage localisé *199*

II. B. 4. Le greffon d'accueil, l'ancrage de circonstance *201*

Troisième partie. Trajectoires d'espaces ruraux et bifurcation territoriale vers l'accueil **203**

Chapitre 6. Des périphéries aux centres : une analyse longitudinale de l'accueil du handicap et de l'exil **205**

I. Le choix des marges rurales **205**

I. A. La marginalité comme opportunité pour un accueil urgent 206

I. A. 1. L'ouest de la Lozère et le nord du Gard : des marges évolutives, support à l'éclosion de l'accueil *206*

I. A. 2. S'emparer de la marginalité des espaces *209*

I. A. 3. Projection et représentation de la marge *212*

I. B. Négocier l'accueil dans les marges 214

I. B. 1. Ancrage, engagement, autochtonie *214*

I. B. 2. Une négociation à différents échelons *217*

I. C. Des hauts-lieux de l'accueil de la vulnérabilité : quand la marge fait référence 224

I. C. 1. De l'institution psychiatrique à l'institution médico-sociale : un modèle hérité *224*

I. C. 2. Les Cévennes, un espace refuge renouvelé source d'inspiration *226*

II. La dispersion dans le rural isolé **229**

II. A. Continuité et discontinuité spatiale de l'accueil 229

II. A. 1. Proximité et continuité spatiale dans le cas du handicap *230*

II. A. 2. Dispositifs éphémères et discontinuité spatiale dans le cas de l'exil *232*

II. B. Des solutions d'accueil qui évoluent avec le profil des accueillis… 232

II. B. 1. Prendre en charge la vulnérabilité au long cours *232*

II. B. 2. Tentative d'ajustement au profil des personnes exilées *233*

II. C. …et le cadre réglementaire 235

II. C. 1. Associations, décentralisation et localisme : une gouvernance diluée *235*

II. C. 2. Exil, la dispersion comme stratégie de l'État *236*

III. À la fin, un recentrage urbain de l'accueil **238**

III. A. Un report vers les villes supérieures de la hiérarchie urbaine 238

III. A. 1. Handicap, le changement de paradigme autour de l'inclusion *238*

III. A. 2. L'optimisation spatiale, une stratégie des opérateurs de l'exil *242*

III. B. Centres-bourgs et nouvelles concurrences pour l'espace 242

III. B. 1. La course au logement digne, un défi dans les centres des petites villes *242*

III. B. 2. La diversification des interlocuteurs dans la captation foncière *243*

Chapitre 7. Recompositions des territoires par l'accueil. Inflexions et réagencements socio-économiques des sociétés rurales **247**

I. Une *care economy* : l'accueil à la base d'une économie présentielle et domestique **248**

I. A. Les secteurs social et médico-social, un gisement d'emplois ruraux financés par les mécanismes de solidarité et de redistribution 248

I. A. 1. L'accueil, un employeur majeur du milieu rural *249*

I. A. 2. Des secteurs d'emplois en mutation *251*

I. A. 3. « Des territoires à base publique et sociale » (Carroué, 2013) *253*

I. B. Maintien des services des centres-bourgs par l'accueil 258

I. B. 1. « La création du CAT a sauvé le bureau de poste » : quand l'accueil permet de garantir la continuité des services (para)publics *258*

I. B. 2. « Najib c'est notre boulanger » : le maintien des commerces de proximité et intermédiaires *260*

I. C. Boucler la boucle : des accueillis qui alimentent et assurent la pérennité du système économique 262

I. C. 1. La consommation hyper-locale de populations captives *262*

I. C. 2. Les accueillis, du statut d'aidés à main d'œuvre de la sphère productive et présentielle *263*

II. Apprentissage de la cohabitation et (re)composition des (espaces de) sociabilités rurales 265

II. A. Cohabiter : un apprentissage graduel 266

II. A. 1. Accepter la présence de l'autre et son installation *266*

II. A. 2. Une société des voisins (presque) ordinaire *269*

II. A. 3. Habiter avec : un défi quotidien *270*

II. B. Les lieux de sociabilités et les lieux de la fête : appartenir à et faire société en milieu rural 272

II. B. 1. Se greffer aux lieux de sociabilité ruraux *272*

II. B. 2. L'hybridation des groupes sociaux dans les événements festifs ou « l'altérité atténuée » *274*

II. C. La population villageoise, entre protection et sélection de l'hôte 276

II. C. 1. Des habitants qui (co)veillent *276*

II. C. 2. Contrôler et choisir : des habitants-vigies en position de domination *278*

II. C. 3. « Marvejols c'est en train de devenir un ghetto d'handicapés » *281*

Quatrième Partie. Croiser parcours individuels et pratiques de *care*. Le prendre soin, entre ancrages et circulations 285

Chapitre 8. Accueillants et accueillis : des parcours de vie croisés mais opposés 287

I. Rester ici, arriver là ou revenir : la fixation dans l'espace rural comme choix pour les accueillants 288

I. A. Rester : l'espace rural comme port d'attache 288

I. A. 1. Une opportunité professionnelle à proximité *289*

I. A. 2. Le patrimoine comme point de fixation *294*

I. B. Arriver : jeter l'ancre dans l'espace rural 295

I. B. 1. En Lozère, mettre en cohérence sa vie professionnelle et sa vie privée loin des villes *296*

I.B. 2. Dans les Cévennes, la quête de l'hétérotopie rurale *298*

I. C. Partir et revenir 307

I. C. 1. Du pied-à-terre à la terre retrouvée : l'attachement à l'épreuve du temps *307*

I. C. 2. Le retour au pays natal, refuge ou tremplin *308*

II. Circulations contraintes et non choix résidentiels, des accueillis transplantés dans les espaces ruraux 309

II. A. Des parcours institutionnels qui croisent l'espace rural 310

II. A. 1. Espace-temps subtilisé, parcours incertains *311*

II. A. 2. L'espace rural, étape ou lieu d'arrivée pour les personnes vulnérables *315*

II. B. Éloignement ou proximité des espaces ruraux, rupture et continuité des parcours 317

II. B. 1. Le transfert en Lozère, une rupture sociale et spatiale vers une marge totale *317*

II. B. 2. Le passage (ou glissement) vers les Cévennes, continuité sociale et spatiale *319*

II. C. Vivre dans des confins ruraux, négocier avec le (non-)choix 322

II. C. 1. Le rejet de l'isolement géographique et social *322*

II. C. 2. Adaptation, stratégie du moindre mal et attachement *322*

Chapitre 9. L'espace vécu des accueillis : contraintes, appropriations et échappées 327

I. Un espace-temps quotidien contraint, une appropriation dans les interstices 328

I. A. Résider dans un lieu d'hébergement ou habiter son logement ? 328

I. A. 1. Les lieux d'hébergement, des logements contraints *329*

I. A. 2. L'accès à un logement individuel à certaines conditions *334*

I. A. 3. Domestiquer l'espace et s'y ancrer, une appropriation plurielle des espaces à soi *336*

I. A. 4. L'espace domestique comme « vitrine identitaire » *341*

I. B. Le temps de l'accueil ou l'autonomie temporelle en question 344

I. B. 1. La routine ou le rythme monopolisé par l'institution *345*

I. B. 2. Le temps suspendu des exilés *347*

I. B. 3. Les accueillis ont-ils vraiment du temps libre ? *349*

II. Parcourir et connaître le village et la grande ville 352

II. A. L'unité villageoise, matrice du quotidien 354

II. A. 1. Des connaissances diversifiées révélatrices de l'ancrage *354*

II. A. 2. Lieux renforcés et lieux émergents : « l'effet accueil » *356*

II. B. Les villes supérieures de la hiérarchie urbaine comme horizon 358

II. B. 1. Anduze et Alès en ligne de mire *358*

II. B. 2. Des villages proches à la ville de Mende *360*

III. Accompagner, un rapport intermédié à l'espace **361**

III. A. Un encadrement des mobilités forcé par le cadre rural 361

III. B. Ouvrir l'espace à l'autre 363

III. B. 1. Commencer par aller voir la vue *363*

III. B. 2. « Le département je l'ai découvert avec le foot » *367*

III. B. 3. Partir plus loin et s'extraire du quotidien *365*

Chapitre 10. Circulation et circularité du *care* dans les espaces ruraux **367**

I. Circulation des pratiques de *care* et ancrage **368**

I. A. Les *care givers* qui circulent dans la « nébuleuse » du travail (médico)-social : l'ancrage par le *care* (professionnel) 368

I. B. Les touchés au *care* : un engagement intime né de la rencontre, ou l'ancrage avant le *care* 369

I. C. Les passeurs de *care*, du *care* professionnel à l'engagement militant : l'expérience au-delà de l'ancrage 370

I. D. Les tenants d'un *care* symbiotique : l'attention au commun depuis un ancrage local 372

II. Qui prend soin de qui ? **374**

II. A. De la réciprocité à la chaîne du *care* 374

II. A. 1. Pas d'échange réciproque mais une réciprocité par l'échange *374*

II. A. 2. Aide-moi, je t'aiderai : prendre soin à son tour, un gage d'intégration à la communauté villageoise *375*

II. B. Des chaînes du *care* qui correspondent à des modèles du prendre soin 376

II. B. 1. Un care *vertical et reproductible* *376*

II. B. 2. Une chaîne de care *horizontale qui court-circuite le marché du* care *380*

Cinquième partie. À qui profite l'accueil ? **387**

Chapitre 11. Des espaces ruraux encapacitants qui participent du mieux-être des accueillis **389**

I. À chaque population le degré d'urbanité qui lui convient **390**

I. A. Des petites villes de « bonne taille » qui dessinent des territoires-repères 390

I. A. 1. Des territoires facilement balisables et appréhendables… *390*

I. A. 2. … qui favorisent l'autonomie et l'exercice d'une citadinité *391*

I. A. 3. De « villes douces » à « villes molles » *392*

I. B. Le rural isolé loin des stimuli 395

I. B. 1. À distance de la ville perçue comme une menace *395*

I. B. 2. Un environnement apaisant qui calme *395*

I. B. 3. La ville et la campagne intriquées *397*

II. Un espace rural qui libère les corps **398**

II. A. Marcher seul ou accompagné : une manière d'éprouver son ancrage et sa corporéité 398

II. A. 1. Parcourir les chemins à son rythme *398*

II. A. 2. « The role of non-human animals as both co-constituents and co-participants of therapeutic space » (Gramond, 2016) *400*

II. B. Les pratiques artistiques comme accès de l'être au monde 405

III. Rendre capable et inclure ? **408**

III. A. Un espace rural qui favorise la participation sociale et la (re)présentation de soi 408

III. A. 1. Se rencontrer en milieu scolaire *408*

III. A. 2. Donner à voir les différences *409*

III. B. L'inclusion conditionnée… 410

III. B. 1. … à l'autonomie, aux capacités psychosociales et physiques *411*

III. B. 2. … et à la sensibilité des acteurs du territoire *413*

III. B. 3. Absence de mixité n'est pas inclusion *413*

Chapitre 12. De la vulnérabilité de l'accueil **415**

I. L'illusion de l'immuabilité de l'accueil du handicap **416**

I. A. En Lozère, un modèle hyper institutionnalisé en danger 416

I. A. 1. Un territoire surdoté : le décalage entre l'offre et les besoins *416*

I. A. 2. L'institution en tant qu'établissement totalisant, un modèle décrié *419*

I. B. Dans les Cévennes, une petite structure de proximité fragilisée 420

I. B. 1. La Pradelle happée par le modèle dominant : l'isomorphisme institutionnel en actes *420*

I. B. 2. La proximité et le caractère thérapeutique de la marge comme salut *421*

I. C. L'usine de la vallée menacée de disparition : action et réaction territoriale ? 422

I. C. 1. Réaction territoriale et acteurs relais à différentes échelles *422*

I. C. 2. Renforcement de la patrimonialisation médico-sociale : rappeler l'ancrage et rendre visible *424*

II. Exil : un accueil renouvelé mais fragile **425**

II. A. Un accueil institutionnel croissant 425

II B. L'accueil au village, un accueil en danger ? 427

II. B. 1. Lasalle, envers et contre tout *427*

II. B. 2. Des collectifs villageois fragilisés *427*

III. L'accueil de la vulnérabilité : ressource territoriale ou territoire-ressource **432**

III. A. Débouché économique, enjeu démographique : l'accueil de la vulnérabilité comme projet territorial 432

III. A. 1. Tourisme et handicap, une stratégie de labellisation territoriale *432*

III. A. 2. Sortie de la vulnérabilité contre repeuplement, le programme EMILE porté par l'État *437*

III. B. Des initiatives communautaires spontanées d'accueil de la vulnérabilité comme réponse aux existences précaires 438

Conclusion générale **441**

Références bibliographiques **447**

Table des encadrés **491**

Table des figures **493**

Table des photographies **499**

Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

THÈSE DE DOCTORAT

GÉOGRAPHIE DE L'ACCUEIL DE POPULATIONS VULNÉRABLES DANS LES ESPACES RURAUX

Approche sensible de l'accompagnement de l'exil et du handicap dans deux marges du Massif central

Annexes

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en **Géographie** de **Université Paul-Valéry Montpellier 3**

École Doctorale n°60 – Territoires, temps, sociétés, développement (TTSD)

Présentée par **Élise MARTIN**

Dirigée par **Pascal Chevalier**
*Co-encadrée par **Camille Hochedez***

Soutenue publiquement **le 13 décembre 2024** devant le jury composé de

Anne-Cécile HOYEZ DR en Géographie, Université Rennes 2	Rapporteure
Frédéric RICHARD PU en Géographie, Université de Limoges	Rapporteur
Anouk FLAMANT MCF en Science Politique, INSEI	Examinatrice
Christophe IMBERT PU en Géographie, Université de Rouen	Examinateur
Pascal CHEVALIER PU en Géographie, Université Montpellier 3	Co-directeur de thèse
Camille HOCHEDEZ PU en Géographie, Université de Rouen	Co-directrice de thèse

Université Paul Valéry Montpellier 3 — École Doctorale ED60 Territoires, Temps, Sociétés, Développement TTSD — LAGAM — idees

Annexes du Chapitre 2

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 2a. Interface d'accueil du FINESS, catégories d'établissements rangées dans différents champs d'action **4**

Annexe 2b. Traitement statistique de la base FINESS et élaboration de typologies **4**

Annexe 2c. Des terrains proches à vol d'oiseau (70 km) séparés par les Cévennes qui font office de barrière naturelle **5**

Annexe 2d. Troupeau de génisses sur le plateau de l'Aubrac au-dessus de Saint-Germain-du-Tei**l** **6**

Annexe 2e. Paysage de terrasses au-dessus du village de Bonnevaux **6**

Annexe 2f. Marvejols et Saint-Jean-du-Gard, des villes relais. Sélection de quelques équipements de la BPE 2021 selon les trois gammes de l'INSEE **7**

Annexe 2g. Annonce immobilière pour une maison de ville dans les rues étroites du Vieux centre de Marvejols sur le site *Se Loger* (septembre 2024) **8**

Annexe 2h. Annonce immobilière pour une maison de 133 m² dans le vieux centre de Saint-Jean-du-Gard sur *Le Bon Coin* (septembre 2024) **8**

Annexe 2i. Extrait du rapport de l'Office du tourisme communautaire Cévennes tourisme pour la saison 2023 **9**

Annexe 2a. Interface d'accueil du FINESS, catégories d'établissements rangées dans différents champs d'action [en ligne]

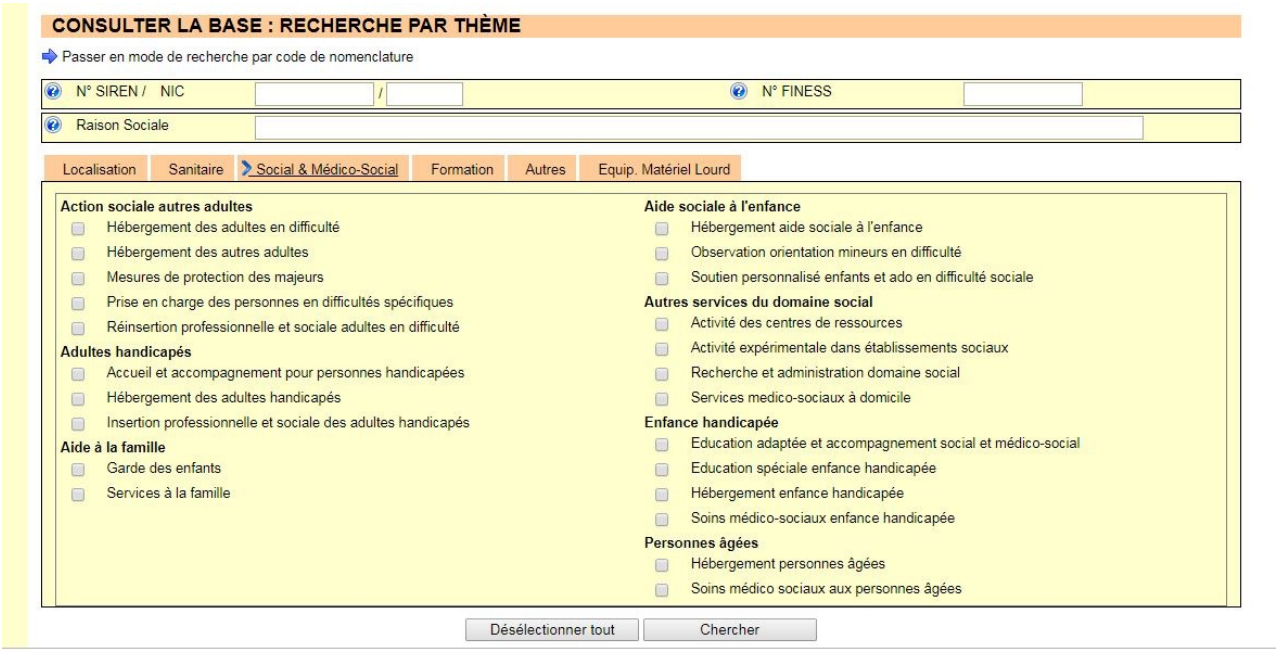

Annexe 2b. Traitement statistique de la base FINESS et élaboration de typologies (Réalisation Lala RAZAFIMAHEFA et Élise MARTIN, 2019)

Champs et sous-champs	Classe 1 (128)	Classe 2 (50)	Classe 3 (47)	Classe 4 (36)	Classe 5 (85)	Classe 6 (40)	Classe 7 (39)	Classe 8 (6)	Classe 9 (2)	Classe 10 (19)	Profil moyen
1. Action sociale autres adultes					0,3		25,5	94,4		1,1	3,5
1.1. Hébergement des adultes en difficulté					33,3		38,0	58,3		100,0	41,4
1.2. Hébergement des autres adultes							36,4	25,0			32,0
1.3. Mesures de protection des majeurs					33,3		6,5				7,2
1.4. Prise en charge des personnes en difficultés spécifiques					33,3		11,0	16,7			12,8
1.5. Réinsertion professionnelle et sociale adultes en difficulté							8,2				6,5
2. Adultes handicapés			49,0	96,4	3,0		12,5			4,9	14,6
2.1. Accueil et accompagnement pour personnes handicapées			2,5	5,1	16,7		1,2				4,3
2.2. Hébergement des adultes handicapés			67,8	67,6	64,6		40,4			100,0	62,5
2.3. Insertion professionnelle et sociale des adultes handicapés			29,7	27,3	18,8		58,4				33,2
3. Aide à la famille					0,1		0,3		18,3		0,1
3.1. Services à la famille					100,0		100,0		100,0		100,0
4. Aide sociale à l'enfance		88,5	2,7		4,6	0,6	8,2			0,5	11,7
4.1. Hébergement aide sociale à l'enfance		99,3	90,0		90,6	100,0	71,1			100,0	91,5
4.2. Observation orientation mineurs en difficulté							4,9				1,0
4.3. Soutien personnalisé enfants et ado en difficulté sociale		0,7	10,0		9,4		24,0				7,5
5. Autres services du domaine social			14,8	0,7	49,2	97,6	20,7		46,7	13,2	22,0
5.1. Activité des centres de ressources							0,3				0,1
5.2. Activité expérimentale dans établissements sociaux			27,5		5,2	2,5	1,9			19,0	7,1
5.3. Services medico-sociaux à domicile			72,5	100,0	94,8	97,5	97,8		100,0	81,0	92,8
6. Enfance handicapée			3,4	0,7	2,5		10,6		16,7	60,0	4,4
6.1. Education adaptée et accompagnement social et médico-social			12,5		9,1		7,2			7,9	8,2
6.2. Education spéciale enfance handicapée			43,8	100,0	13,6		23,0		50,0	74,1	41,1
6.3. Hébergement enfance handicapée			12,5		4,5		3,3			2,6	4,4
6.4. Soins médico-sociaux enfance handicapée			31,3		72,7		66,4		50,0	15,4	46,3
7. Personnes âgées	100,0	11,5	30,1	2,2	40,3	1,8	22,2	5,6	18,3	20,4	43,6
7.1. Hébergement personnes âgées	100,0	91,7	98,8	100,0	96,6	100,0	95,1	100,0	100,0	100,0	98,1
7.2. Soins médico sociaux aux personnes âgées		8,3	1,2		3,4		4,9				1,9
Nombre d'établissements											
1. Un ets.	92,2	72,0		50,0		80,0		83,3		21,1	47,1
2. Deux ets.	7,8	26,0	23,4	19,4	41,2	10,0				31,6	19,0
3. Trois ou quatre ets.		2,0	46,8	19,4	40,0	7,5	17,9	16,7		26,3	17,7
4. Cinq ets. ou plus			29,8	11,1	18,8	2,5	82,1		100,0	21,1	16,2

Typologie en 6 classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3		Classe 4		Classe 5		Classe 6	
Typologie en 7 classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3		Classe 4		Classe 5	Classe 6	Classe 7	
Typologie en 8 classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3		Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	
Typologie en 9 classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9	
Typologie en 10 classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9	Classe 10

Annexe 2c. Des terrains proches à vol d'oiseau (70 km) séparés par les Cévennes qui font office de barrière naturelle
(Réalisation Élise MARTIN, 2024)



Marvejols se trouve au croisement de l'axe est-ouest qui suit la vallée du Lot et de l'axe nord-sud qui traverse les Cévennes et passe par Florac. Saint-Jean-du-Gard est situé sur ce même axe Anduze-Marvejols[1], ancienne route commerciale de la soie.

[1]Saint-Jean-du-Gard s'est développé au cours des siècles le long d'une grande voie de communication — la corniche des Cévennes — que l'on nommait au Moyen Âge « Grand chemin d'Anduze au Gévaudan ».

Annexe 2d. Troupeau de génisses sur le plateau de l'Aubrac au-dessus de Saint-Germain-du-Teil (Photographie Élise MARTIN, septembre 2020)



Annexe 2e. Paysage de terrasses au-dessus du village de Bonnevaux (Photographie Élise MARTIN, mai 2019)



Annexe 2f. Marvejols et Saint-Jean-du-Gard, des villes relais. Sélection de quelques équipements de la BPE 2021 selon les trois gammes de l'INSEE

	Services marchands et non marchands	Marvejols (4738 habitants)	Saint-Jean-du-Gard (2480 habitants)
Gamme de proximité	Boulangerie	5	4
	Boucherie	3	2
	Gymnase	1	1
	Terrain de sport	1	1
	Banque	4	1
	Caisse d'épargne	4	1
	Poste	1	1
	Bibliothèque	1	1
	Terrain de jeux	1	2
	Pharmacie	2	1
	Généraliste	5	4
	École élémentaire	2	1
	Infirmier	3	5
	Institut de beauté	5	4
	Restaurant	15	11
	Coiffeur	8	4
	Électricien	4	4
	Plombier	2	5
Gamme intermédiaire	Gendarmerie	1	1
	Supermarché	3	1
	Librairie, papeterie, journaux	2	2
	Magasin de vêtements	4	2
	Station-service	4	1
	Collège	2	1
	Bassin de natation	1	1
	Hypermarché	0	0
	Laboratoire d'analyses médicales	1	0
	EHPAD	3	1
	Service d'aide aux personnes âgées	1	1
	École de conduite	2	1
	Pressing/laverie	1	1
Gamme supérieure	Gare	1	0
	Cinéma	1	1 (itinérant)
	Lycée général et professionnel	2 (1 pro 1 général)	1 (pro)
	Établissement de santé (court, moyen, long séjour)	1	0

Annexe 2g. Annonce immobilière pour une maison de ville dans les rues étroites du Vieux centre de Marvejols sur le site *Se Loger* (septembre 2024)

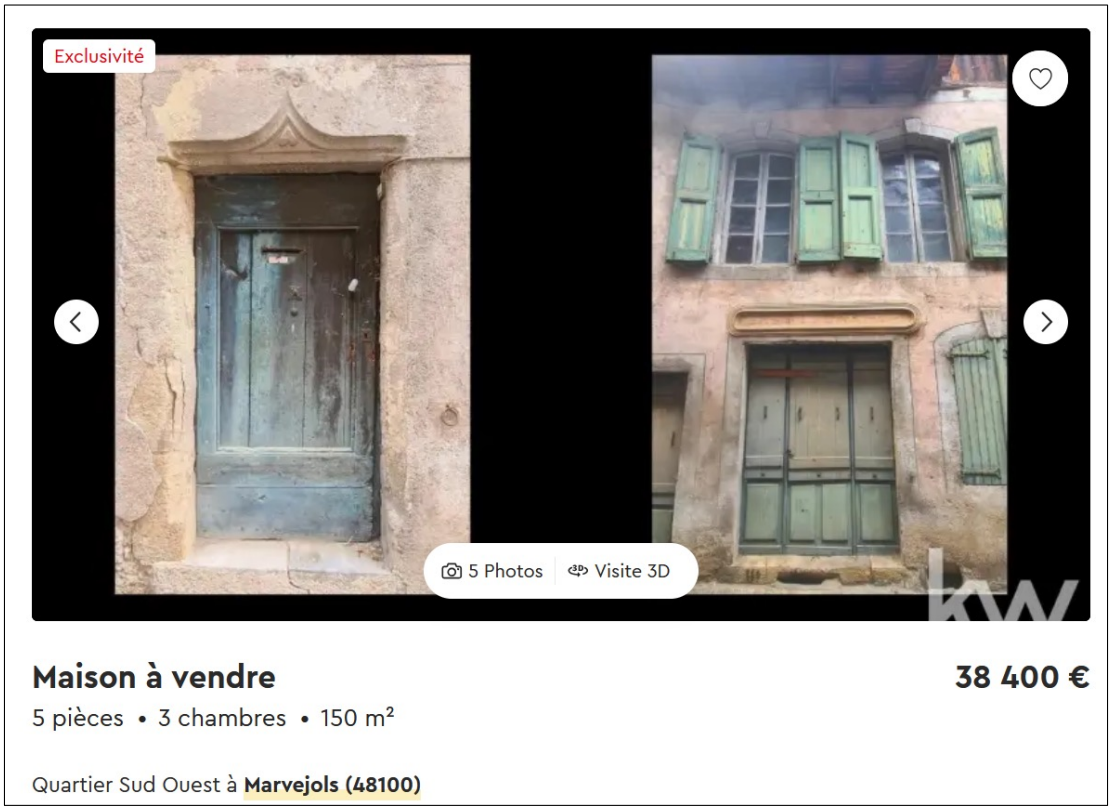

Annexe 2h. Annonce immobilière pour une maison de 133 m² dans le vieux centre de Saint-Jean-du-Gard sur *Le Bon Coin* (septembre 2024)



Annexe 2i. Extrait du rapport de l'Office du tourisme communautaire Cévennes tourisme pour la saison 2023 [en ligne]

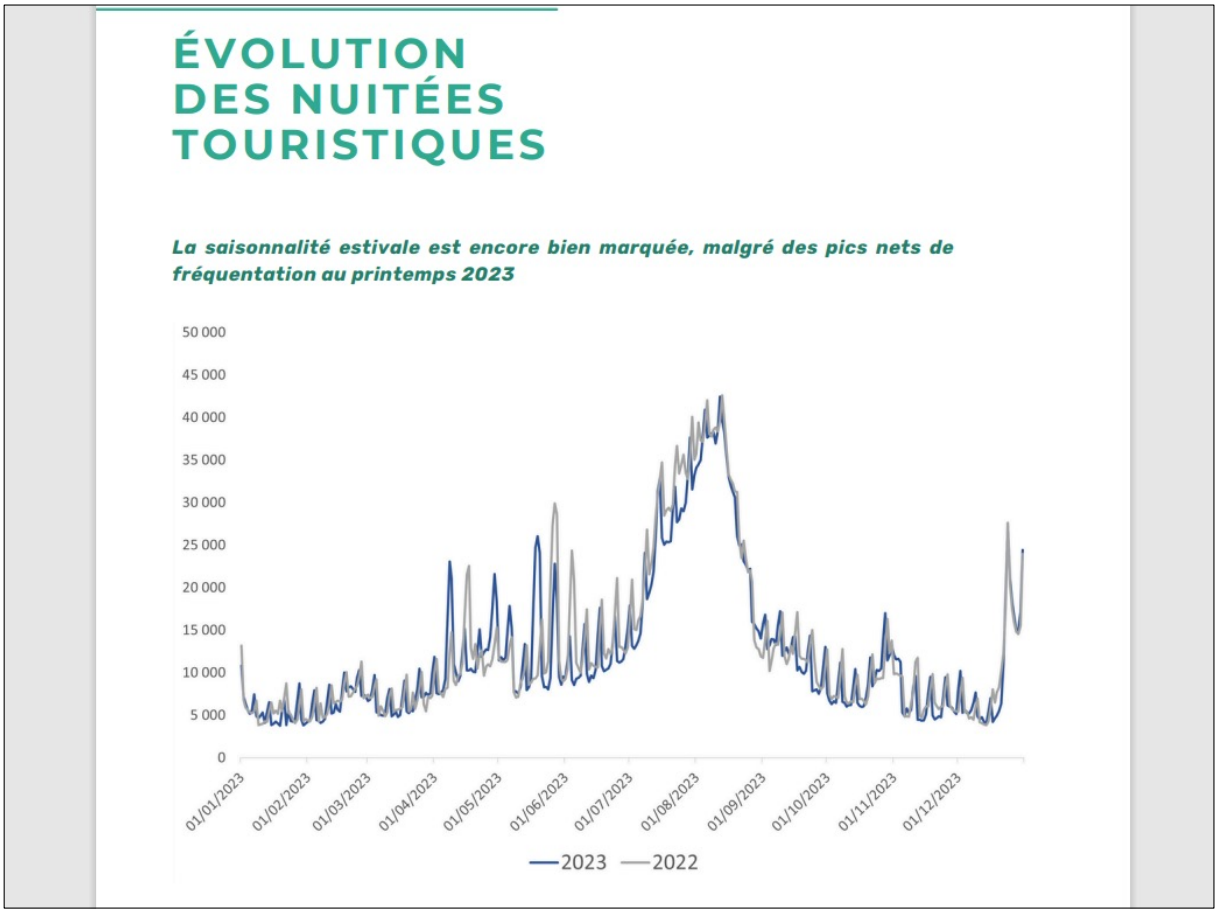

Annexes du Chapitre 3

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 3a. Demande d'immersion au Clos du Nid **12**

Annexe 3b. Demande d'immersion au CAO-HUDA **13**

Annexe 3c. Réponse à la demande d'immersion au Clos du Nid **14**

Annexe 3d. Réponse à la demande d'immersion à la Pradelle **17**

Annexe 3e. Carnets de suivi complémentaires aux carnets de terrain **17**

Annexe 3f. Exemple d'une journée de carnet de terrain séquencée pour analyse **18**

Annexe 3g. Table de tous les entretiens **19**

Annexe 3h. Entretiens réalisés en M2 (2017) et cités dans la thèse **35**

Annexe 3i. Intégration de ma présence dans le planning de la MAS du Clos du Nid enquêtée en mars 2020 **35**

Annexe 3a. Demande d'immersion au Clos du Nid

Elise Martin
[redacted]

Lyon, le 3 février 2020

Objet : Demande d'immersion dans des établissements du Clos du Nid

Madame, Monsieur,

Doctorante en géographie sociale, je mène une thèse qui a pour titre *Accueil et bien-être des populations vulnérables dans des territoires ruraux en recomposition : la bordure sud du Massif Central, géographie d'un tiers espace*. Je m'intéresse à la façon dont sont accueillies les personnes vulnérables (en situation de handicap, de précarité, vieillissantes...) dans des espaces ruraux de faible densité. J'ai passé plusieurs semaines à Marvejols l'an dernier et effectué des entretiens avec des acteurs d'associations d'action sociale et de la sphère médico-sociale dont certains chefs de service des établissements du Clos du Nid.

Je reviens cette année passer trois mois en Lozère (du 2 mars 2020 au 1er juin 2020) et vais être en immersion dans plusieurs établissements et associations du bassin de Marvejols (ADMR, associations marvejolaises d'aide sociale etc). Je sollicite la direction du Clos du Nid car j'aimerais mener une immersion dans les établissements médico-sociaux qui accueillent des adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyers, ESAT). Pour la pertinence de mon étude et pour des raisons de localisation géographique, j'aimerais faire une immersion dans plusieurs établissements (dans des bourgs ruraux, dans des espaces isolés, dans la ville de Marvejols).

L'immersion -qui passerait par l'observation et la participation aux activités avec les résidents- me permettrait de comprendre comment vivent les personnes accueillies au quotidien, quels sont les espaces qu'elles pratiquent, comment elles s'y sentent etc. Il me semble que seule l'intégration prolongée dans les lieux d'étude peut me permettre de saisir l'épaisseur de la vie des personnes en situation de handicap, qu'elles soient autonomes ou très dépendantes.

Pour aller plus loin et pour analyser la façon dont les personnes accueillies s'approprient les différents espaces de l'établissement médico-social (de la chambre aux parties communes), j'aimerais mener une enquête photographique. Cette enquête serait centrée sur les lieux de vie et objets qui entourent les personnes. Il ne s'agirait pas de prendre frontalement les résidents en photo. Cette démarche est un moyen pour moi d'avancer dans mes recherches et me semble aussi bénéfique pour les résidents qui pourront prendre conscience de leur environnement direct de façon ludique via la photographie.

Je reste à votre entière disposition pour en discuter de vive voix et vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Elise Martin



Annexe 3b. Demande d'immersion au CAO-HUDA

Elise Martin
[redacted]

Lyon, le 10 septembre 2020

Objet : Demande d'immersion auprès des exilés accueillis dans le dispositif CAO/HUDA de Marvejols

Madame,

Je sollicite par la présente la possibilité de rencontrer les hommes exilés accompagnés par La Traverse à travers le dispositif HUDA de Marvejols.

Dans le cadre de ma thèse, qui porte sur l'accueil de personnes fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, en exil) dans les espaces ruraux français et notamment l'ouest de la Lozère, je cherche à saisir la façon dont les personnes appréhendent le territoire et le parcourent. Rencontrer les demandeurs d'asile accueillis à Marvejols me permettrait de comprendre comment des personnes nouvellement arrivées pratiquent et perçoivent l'espace d'accueil (quelles activités font-ils dans Marvejols ? Se déplacent-ils seuls ou à plusieurs ? Sortent-ils de la ville ? Y a-t-il des lieux qu'ils apprécient plus que d'autres ?).

Pour mieux saisir la façon dont ces personnes parcourent le territoire, je propose de venir les rencontrer (si elles acceptent) mais aussi de « déambuler » dans la ville avec elles pour comprendre leurs pratiques spatiales.

Dans l'idéal, j'aimerais faire cette « immersion » entre le mercredi 30 septembre et le mercredi 7 octobre.

Je connais plutôt bien les questions d'accueil de personnes exilés étant bénévole depuis 4 ans dans une association lyonnaise qui accueille les personnes exilées à Lyon.

Je reste à votre disposition pour discuter des modalités de la rencontre avec les personnes accueillies par La Traverse à Marvejols,

Bien cordialement,

Elise Martin



Annexe 3c. Réponse à la demande d'immersion au Clos du Nid

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid
Foyer d'Hébergement
la Colagne

CONVENTION DE BENEVOLAT

Entre,

Le Foyer d'hébergement La Colagne
Avenue des Martyrs de la Résitance - 48100 MARVEJOLS
Tel : 04.66.42.62.00 - Fax : 04.66.42.62.09 - Email : foyercolagne@closdunid.asso.fr

établissement géré par l'Association Le Clos du Nid, situé Quartier de Costevieille à MARVEJOLS (48100) représenté par son directeur, Monsieur Vincent LLORET, par délégation de pouvoirs du Président de celle-ci.

Et,

Madame Elise MARTIN
[redacted]
Née le : [redacted]
Numéro de sécurité sociale : 2[redacted]
Mail : [redacted]

I. OBJET

La présente convention est signée pour permettre une immersion dans l'établissement pour des travaux de recherche dans le cadre d'un doctorat de géographie.

Madame MARTIN interviendra au Foyer d'hébergement la Colagne et au SAE du **mercredi 23 septembre au vendredi 2 octobre 2020.**

II. DUREE

La présente convention de bénévolat a pour durée, le temps nécessaire à l'immersion désignée à l'article I de la présente, et pour mission, celle énoncée au même article.
Cette durée va de la prise de contact en vue de l'engagement de bénévolat, aux bilans nécessaires évoqués à l'article IV de la présente.

III. ENGAGEMENTS RECIPROQUES

1. Le foyer d'hébergement La Colagne s'engage à l'égard du bénévole à :

   - lui donner les informations utiles et nécessaires à l'exercice de cette mission,
   - faire un point en amont sur l'organisation de sa mission et un bilan sur ses activités et sur ce que lui apporte son engagement bénévole, notamment en matière d'utilité, de reconnaissance et de développement de compétences,

- écouter ses suggestions,
- rembourser ses éventuelles dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'Association.
- couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subits dans le cadre de ses activités.

Le Foyer d'hébergement La Colagne pourra à tout moment, décider de la fin de la collaboration, dans la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

2. Le bénévole s'engage à :
   - coopérer avec les différents partenaires de l'établissement : bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
   - respecter l'éthique, le fonctionnement, le règlement intérieur et le règlement de fonctionnement de l'établissement,
   - respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Le bénévole est tenu à satisfaire aux obligations générales de discrétion ou de secret quant aux informations relatives à l'Usager,
   - s'impliquer dans les missions et activités confiées,
   - respecter les horaires et disponibilités convenues et en cas d'impossibilité, à prévenir le responsable désigné,
   - faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation,
   - participer aux réunions d'information.

Le bénévole pourra à tout moment arrêter sa collaboration en respectant, dans la mesure du possible, un délai de prévenance raisonnable.

III. EFFETS DE LA PRESENTE CONVENTION A L'EGARD DES TIERS

La présente convention emporte effets à l'égard des tiers.

IV. CLAUSE D'INDIVISIBILITE

Les parties s'engagent de manière indivisible et solidaire à exécuter les obligations naissant à leur charge du présent contrat, ainsi que toute obligation qui leur serait substituée, notamment pour le cas de l'inexécution.

V. CESSION DE CONTRAT

Les parties n'autorisent pas la substitution par un tiers au présent contrat.

VI. MEDIATION

En cas de différend naissant à propos de la présente convention, les parties s'obligent à recourir à la médiation avant toute saisine du juge.
Le médiateur sera choisi au moment du recours à la médiation par les deux parties. La bonne foi de chacune des parties doit assurer la sélection de ce médiateur. En cas de non entente sur le médiateur, après trois propositions de chacune des parties, ou le délai de deux mois échu, la présente clause de médiation ne trouvera plus à s'appliquer.

Le médiateur a un délai de six mois pour mener à bien cette mission. Les parties peuvent décider de proroger ce délai d'un commun accord. Aucune saisine du juge ne pourra avoir lieu avant son expiration, si ce n'est de l'accord exprès des parties. Celles-ci s'engagent à collaborer de bonne foi avec le médiateur.

Le médiateur a pour mission d'assister les parties afin qu'elles règlent amiablement leur différend. Le médiateur entend à cette fin chaque partie, ainsi que toute personne dont il jugerait devoir recueillir les observations. Il peut solliciter la communication de tout document utile à sa mission. Le médiateur est tenu au secret professionnel. Sa rémunération est supportée de manière égale par les deux parties.

A la fin de sa mission, le médiateur rend un rapport exposant les diligences accomplies, les difficultés rencontrées et la solution qu'il préconise. Faute pour celle-ci de recueillir l'assentiment des deux parties, la plus diligente d'entre elles pourra saisir le juge compétent afin de faire trancher le différend. Le rapport du médiateur ne pourra être produit devant le juge sans l'accord des parties.

VII. CONTENTIEUX

En cas d'échec de la médiation énoncée à l'article précédent de la présente convention, les procédures contentieuses de droit commun trouveront à s'appliquer.

Fait en autant d'exemplaires que de parties.

A Marvejols, le 17 septembre 2020

Le Directeur
Du Foyer d'hébergement La Colagne

Vincent LLORET

Association "Le Clos du Nid"
Foyer de la Colagne
Avenue des Martyrs de la résistance
48 100 MARVEJOLS
Tel : 04 66 42 62 00 - Fax : 04 66 42 62 09
Siret : 775 608 979 003 13

Le Bénévole

Elise MARTIN

Annexe 3d. Réponse à la demande d'immersion à la Pradelle

RE: Demande immersion auprès des travailleurs d'ESAT La Pradelle

Colette HELLEBOID — mar. 20/04/2021 15:08

À Elise Martin

Bonjour Madame MARTIN,
Comme convenu, j'ai fait part à M. DUCOURNAU, Administrateur provisoire de SESAME AUTISME, de votre projet d'immersion sur le site. Il en est d'accord.
Donc, on maintient les dates qui ont été proposées hier et je ferai un petit mot aux équipes afin de les informer de votre présence dans les semaines à venir.
Cordialement
C. HELLEBOID
Directrice par intérim
SESAME AUTISME

30125 SAUMANE
[redacted]

Annexe 3e. Carnets de suivi complémentaires aux carnets de terrain

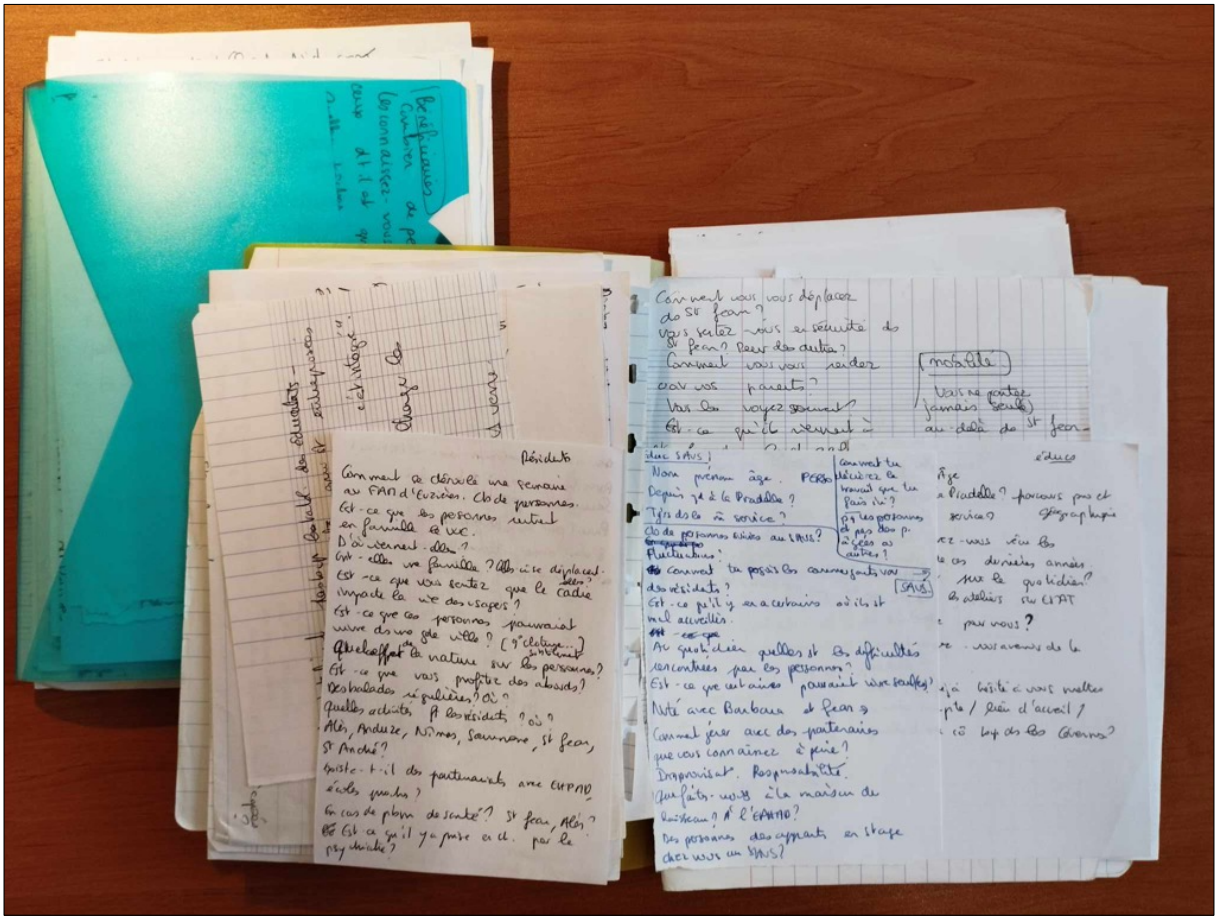

Annexe 3f. Exemple d'une journée de carnet de terrain séquencée pour analyse

La prise de note permet de consigner les différentes scènes et saynètes et de les reprendre par la suite. Je prends ici l'exemple de la journée du 26 mai 2021. *A posteriori*, la journée peut être découpée en cinq scènes et saynètes suivies d'un entretien.

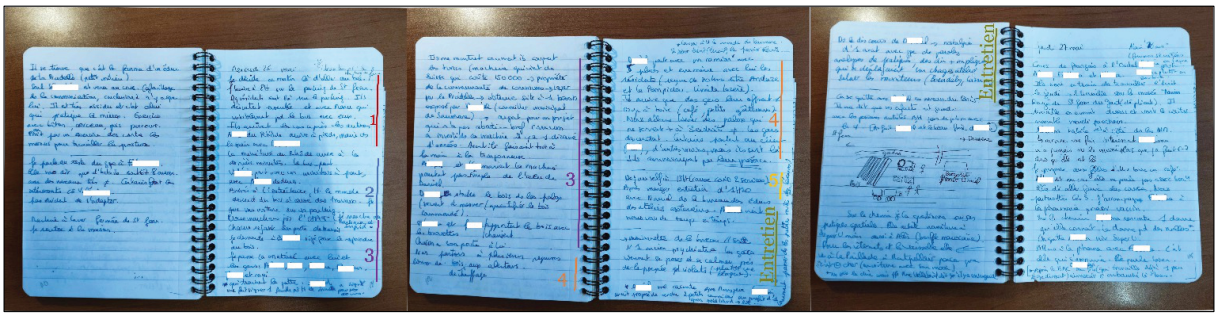

1 – Mercredi 26 mai. Il fait beau, je me sens en forme. Je décide ce matin-là d'aller au bus. J'arrive à 8h sur le parking de Saint-Jean-du-Gard. Quelques résidents sont là sur le parking. Ils discutent ensemble et avec M. un des éducs du pôle charcuterie. Il arrive les uns après les autres. Certains viennent à pied. A. vient du Rhode, elle tient la main à E.

2 – Le minibus du Rhode arrive avec ceux pour qui le trajet entre le foyer et le parking est trop long. V. part avec le minibus pour l'ESAT, avec A. dedans. Arrivés à l'Estréchure, tout le monde descend du bus à cause des travaux. Je gare ma voiture sur un parking. Nous marchons jusqu'à l'ESAT. Je marche avec I. et B. qui trainent la patte. I. me fait signer une feuille que tout le monde a signé pour ses 50ans.

3 – Chacun rejoint son poste de travail. Je demande à Denis un éduc si je peux le rejoindre au bois. Je passe la matinée avec lui et les gars : A., L., F., J. Ils me montrent comment ils coupent les troncs (machine qui vient de Suisse qui coûte 150 000 euros. Elle a été achetée par la communauté de communes, louée par la Pradelle et obtenue suite à un besoin exposé par Denis alors conseiller municipal de Saumane. L'argent devait servir pour un projet qui n'a pas abouti… bref la communauté de communes a investi dans la machine il y a une dizaine d'années. Avant ils faisaient tout à la main à la tronçonneuse. A. et L. manient la machine pourtant pas simple de l'aveu de Denis. D. stocke le bois dans les *palox* (servent à mesurer et quantifier le bois commandé). F. et Bernard apportent le bois avec les brouettes. Chacun a son poste à lui.

4 – Nous partons à plusieurs reprises livrer du bois de chauffage aux alentours. Denis part avec un camion 5 places et emmène avec lui 5 résidents dans un rayon de 30 km entre Anduze et Le Pompidou, à la limite de la Lozère. Il arrive que des gens leur offrent un coup à boire (café, petits gâteaux). Nous allons livrer des *palox* qui ne servent plus à 3 endroits. Denis fait coucou à tout le monde sur le chemin. Sa sœur tenait le café le Panier Fleuri à Saumane. Les gars descendent. Certains parlent aux clients (L.) d'autres moins. Mais ils sont là. Ils communiquent par leur présence.

5 – Déj au self à 13h (cause covid 2 services).

Entretien. Après manger entretien d'1h20 avec Denis dans le bureau des éducs des ateliers extérieurs. A. vient nous voir de temps en temps. Je note la marionnette dans le bureau. C'est le sosie d'un ancien psychiatre. Les gars viennent se poser et se calmer près de la poupée quand ils sont violents (plutôt une blague). Dans le discours de Denis je décèle une certaine nostalgie. Nostalgie d'un avant où il y avait des groupes de paroles, analyses de pratiques, des directeurs plus impliqués qui se déplaçaient sur chaque atelier et saluaient les moniteurs. On se quitte avec D. au niveau du bois. Il me dit que ses enfants ont grandi avec les personnes autistes. Aujourd'hui pas de problème avec la différence. [Au fait Denis et le beau-frère A.]

[Extrait de carnet de terrain, 26 mai 2021]

La première scène est celle du parking. J'observe d'abord la façon dont tout le monde le rejoint, comment, avec qui. La deuxième scène est en mouvement puisqu'il s'agit du trajet effectué pour se rendre à l'ESAT à savoir les 20 min sur les routes de la vallée Borgne entre Saint-Jean-du-Gard et Saumane. La description donne à voir l'adaptation des équipes au profil des personnes. Certains prennent le bus de la région. Une éducatrice fait la voiture balais avec ceux qui ne se sentent pas de le prendre. La troisième scénette est la séquence passée à l'atelier bois avec le moniteur d'atelier et les travailleurs. La quatrième est aussi une scénette en mouvement. Je suis l'équipe du pôle bois lors des livraisons dans les villages alentour. Le midi je déjeune au self. Je prends peu de notes sur le moment du repas ce jour-là. La journée se poursuit par un entretien avec le moniteur d'atelier.

Annexe 3g. Table de tous les entretiens

Les noms suivis d'une étoile (*) n'ont pas été modifiés. Il s'agit de figures publiques, d'élus, de fondateurs d'associations, d'artistes ou de figures médiatisées.

- Élus et anciens élus

	Nom	Statut	Date	Lieu de l'entretien	Entretien enregistré/retranscrit	Durée	Numéro d'entretien
LOZERE	Michèle Castan*	Adjointe au maire de Bourgs-sur-Colagne	04/05/2019	Salle de la mairie de Bourgs-sur-Colagne	Enregistré + retranscrit	1h27	E1
	Jacques Blanc*	Maire de la Canourgue	09/05/2019	Bureau du maire	Enregistré + retranscrit	38min	E2
	Lionel Bouniol*	Maire de Bourgs-sur-Colagne	04/02/2021	Salle de réunion de la communauté de communes du Gévaudan, Marvejols	Enregistré + retranscrit	40min	E3
	Sylvie Pantel*	Présidente du département, Mende	21/01/2022	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h30	E4
	Patricia Brémond*	Maire de Marvejols	10/10/2022	Par téléphone	/	30min	E5
GARD	Mathieu Goblet*	Conseiller municipal de Génolhac	24/05/2019	Domicile de l'enquêté	Enregistré + retranscrit		E6
	Laurette Angéli*	Maire de Saumane	7/05/2021	Salle de la mairie transformée en cantine la journée pour les enfants de l'école	Enregistré + retranscrit	40min	E7
	Régis Martin*	Ancien maire de Saumane	30/06/2021	Par téléphone	/	1h	E8
Total entretiens : 8 Homme : 4 Femme : 4							

- Fonctionnaires d'État et fonctionnaires territoriaux

	Nom	Statut	date	Lieu de l'entretien	Entretien enregistré/retranscrit	Durée	Numéro entretien
LOZERE	Vincent Magne*	Responsable de la maison France Services de Marvejols	02/07/2020	Bureau du responsable	Enregistré + retranscrit	1h10	E9
	Joelle Bellicourt*	Responsable du CCAS de Marvejols, Mairie de Marvejols	28/09/2020	Bureau de la responsable	Enregistré + retranscrit	32min	E10
		Responsable de la Maison départementale des Solidarités de Marvejols, Marvejols	15/10/2020	Bureau de la responsable	Enregistré + retranscrit	42min	E11
	Ludivine Jouve*	Responsable de l'accueil des nouveaux arrivants en Lozère, GAL Gévaudan Lozère, Marvejols	1/02/2021	Par téléphone	/	50min	E12
	Guillaume Bonicel*	Gestionnaire des fonds européens, GAL Gévaudan Lozère, Marvejols	09/02/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	50min	E13
	Sandra Atgé*	Chef de service de la DDETSPP de la Lozère, Mende	2/04/2021	En visioconférence	Enregistré + retranscrit	1h24	E14
	Sylvie Jolibert*	Responsable Asile et intégration, DDCSPP, Lozère	05/11/2021	En visioconférence	Enregistré + retranscrit	1h	E15
GARD	Stéphanie Jalabert*	Responsable du Pôle Asile et Majeurs protégés, DDCS, Gard	19/11/2021	En visioconférence	Enregistré + retranscrit	1h	E16
Total entretiens = 8 Hommes : 2 Femmes : 6							

- Direction, chefs de service, cadres, salariés coordinateurs, chargés de mission, responsables de site des secteurs social, médico-social, sanitaire et de la réinsertion par le travail.

En gras : Acteurs d'institutions où j'ai fait des immersions/observations et visites prolongées.

	Statut Institution Commune	**Date**	**Lieu de l'entretien**	**Entretien enregistré/retranscrit**	**Durée**	**Numéro entretien**
LOZERE	Directeur de la Mas de BOOZ, Les Résidences Lozériennes d'Olt, La Canourgue	02/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	55min	E17
	Directeur du FAM Bernades, Le Clos du Nid, Chanac	02/05/2019	Sur site/ Bureau administration + visite	Enregistré + retranscrit	40min	E18
	Chef de service de la MAS Entraygues, Le Clos du Nid, Chirac	03/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	40min	E19
	Chef de service du foyer d'hébergement de Palherets, Le Clos du Nid, Palhers	06/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1H40	E20
	Chef de service de l'ESAT La Valette et Bouldoire, Le Clos du Nid, Chirac	**09/05/2019**	**Sur site/ Bureau administration**	**/**	**/**	E21
	Directeur adjoint du pôle médico-social ESAT La Colagne, Le Clos du Nid, Marvejols	**09/05/2019**	**Sur site/ Bureau administration + visite**	**Enregistré + retranscrit**	**1h20**	E22
	Directeur de la MAS Angèle, Les établissements Saint-Angèle, Chirac	09/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	45min	E23
	Responsable de site de l'entreprise adaptée du Gévaudan, Le Clos du Nid, Grèzes	10/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h12	E24
	Vice-directeur du Clos du Nid Siège du Clos du Nid, Marvejols	10/05/2019	Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h	E25
	Chef de service du foyer l'Horizon, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil	10/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	42min	E26
	Directeur et coordinatrice du foyer de vie Arc en Ciel, Association Arc en ciel, Prévenchères	16/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	35min	E27
	Directeur du foyer de vie Lucien Oziol, Le Clos du Nid, Marvejols	19 /02/2020	Sur site/ Bureau administration	/		E28
	Christiane **Coordinatrice de la Mas Aubrac, Le Clos du Nid,**	**13/03/2020**	**Sur site/ Salle de pause de la structure**	**Enregistré + retranscrit**	**10min**	E29

	Saint-Germain-du-Teil					
	Chargée de développement et qualité de l'ADMR de la Lozère, Mende	02/07/2020	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	32min	E30
	Responsable du pôle Ressources et Soins, Le Clos du Nid, Marvejols	08/07/2020	B Sur site/ ureau dans le pôle	Enregistré + retranscrit	48min	E31
	Chef de service du foyer d'hébergement La Colagne, Le Clos du Nid, Marvejols	23/09/2020	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	40min	E32
	Cadre de santé de l'hôpital psychiatrique, Saint-Alban-sur-Limagnole	29/09/2020	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h15	E33
	Directrice retraitée de l'ESAT de la Colagne, Le Clos du Nid, Marvejols	**01/10/2020**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**1h42**	E34
	Responsable des orientations entre ESAT et monde du travail « ordinaire », Le Clos du Nid, Marvejols	**05/10/2020**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**40min**	E35
	Responsable du SAMO, orientation ESAT et foyer d'hébergement, Le Clos du Nid, Marvejols	**05/10/2020**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**1h17**	E36
	Directrice de la Traverse, Mende	**13/10/2020**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**35min**	E37
	Directeur de la MAS Aubrac, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil	**15/10/2020**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**45min**	E38
	Conseillère technique du comité départemental de sport adapté de la Lozère, Complexe sportif euro-méditerranéen, Montrodat	21/01/2021	Sur site / Bureau administration	Enregistré + retranscrit	45min	E39
	Chargé de développement Vacances adaptés de l'ALLFS, complexe euro-méditerannéen, Montrodat	21/01/2021	Sur site / Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h	E40
	Responsable formation handisport, Complexe euroméditeranéen, Montrodat	21/01/2021	Sur site / Bureau administration	Enregistré + retranscrit	45min	E41
	Chargé de mission Cité CAP Lozère, Mende	21/01/2021	Sur site / Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1H45	E42
	Directeur de l'agence lozérienne de la mobilité, Locaux de la chambre des métiers et de l'artisanat, Mende	25/01/2021	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h	E43
	Coordinateur de l'association Aurore en Lozère, Mende	**29/01/2021**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**1h30**	E44

	Directeur de l'ESAT La Colagne, Le Clos du Nid, Marvejols	**04/02/2021**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**40min**	E45
	Cadre de santé de l'EHPAD Saint-Jacques, Marvejols	09/02/2021	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	44min	E46
	Directrice des Jardins de Cocagne, Palhers	09/02/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h	E47
	Psychiatre référent du Clos du Nid, Marvejols	20/01/2022	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h	E48
GARD	Chef de service de l'ESAT La Cezarenque, Association la Cezarenque, Génolhac	24/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	35min	E49
	Chef de service du Foyer d'hébergement La Cezarenque, Association la Cezarenque, Génolhac	24/05/2019	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h	E50
	Fondatrice de la Communauté de la Celle	28/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	1h30	E51
	Fondateur de la Communauté de la Celle	28/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	16min	E52
	Directrice de la Pradelle et cheffe de service du foyer d'hébergement, Saumane	**19/04/2021**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**1h45**	E53
	Chef de service de l'ESAT de la Pradelle, Saumane	**28/04/2021**	**Sur site/ Bureau administration**	**Enregistré + retranscrit**	**40min**	E54
	Directeur du centre Social de Saint-Jean-du-Gard	03/05/2021	Sur site/ Bureau administration	Enregistré + retranscrit	1h30	E55
	Coordinatrice du comité de sport adapté du Gard	17/05/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	40min	E56
	Lionel Bourdély* **Directeur fondateur de la Pradelle, Saumane**	**17/06/2021**	**Par téléphone**	**Enregistré + retranscrit**	**1H30**	E57
	Responsable du pôle Migrants, Association la Clède, Alès	18/06/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	40min	E58
Total entretiens : 42 Total de personnes interrogées : 43 H : 31 F : 12						

- Soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, intervenants (artistes) des secteurs social, médico-social, sanitaire et de la réinsertion par le travail.

En gras : Acteurs d'institutions où j'ai fait des immersions/observations et visites prolongées.

	Prénom	Statut Lieu de travail Commune	Age	Date	Lieu de l'entretien	Entretien enregistré/ retranscrit	Durée	Numéro entretien
LOZERE		Animatrice salariée du GEM de Marvejols, Marvejols		3/05/2019	Local du GEM	/		E59
		Salariée des Jardins de Cocagne, Palhers		6/05/2019	Sur site	/		E60
		Salariée de la PERM, maison relais pour personnes sans domicile de Marvejols		7/05/2019	Sur site	/		E61
		Salarié du complexe euroméditerranéen de Montrodat		10/05/2019	Sur site	/		E62
	Benjamin	**Éducateur au pôle activités de la MAS Aubrac, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil**	**30aine**	**12/03/2020**	**Sur site. Salle polyvalente d'une unité de vie**	**Enregistré + retranscrit**	**30min**	E63
	Cédric et Clémence	**Éducateur et éducatrice au pôle activités de la MAS Aubrac, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil**	**40aine**	**13/03/2020**	**Sur site. Terrasse d'une unité de vie**	**Enregistré + retranscrit**	**30min**	E64
	Anaëlle	**Ergothérapeute à la MAS Aubrac, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil**	**30aine**	**13/03/2020**	**Sur site. Bureau de la personne.**	**Enregistré + retranscrit**	**40min**	E65
	Nicole	**Ancienne éducatrice de l'IMP historique, Le Clos du Nid, Saint-Germain-du-Teil**	**Environ 70 ans**	**05/07/2020**	**Au domicile de la personne**	**Enregistré + retranscrit**	**1h40**	E66
		Infirmier qui mène des permanences à la Maison France Services, Marvejols		08/07/2020	Sur site. Bureau de la personne.	Enregistré + retranscrit	30min	E67
		Salariée des SPIP (service de probation et d'insertion) de Mende, Mende		09/07/2020	Sur site. Bureau de la personne	Enregistré + retranscrit	1h15	E68
		Intervenante sociale salariée de l'ANPA (Association nationale de prévention en alcoologie) à la maison France Services, Marvejols		09/07/2020	Sur site. Bureau de la personne	Enregistré + retranscrit	1h15	E69

	Khora	**Éducatrice spécialisée au SAE, Le Clos du Nid, Marvejols**	**40aine**	**28/09/2020**	**Dans la salle collective du SAE.**	**Enregistré + retranscrit**	**35min**	E70
		Infirmier psychiatrique au CMP (centre médico-psychologique) de Mende		12/10/2020	Sur site. Bureau de la personne.	Enregistré + retranscrit	1h	E71
	Sakia	**Salariée de La Traverse qui suit les accueillis du CAO/HUDA de Marvejols**		**15/10/2020**	**Dans sa voiture pour aller visiter les accueillis.**	/	/	E72
	Louisa	**Travailleuse sociale dans le dispositif Réinstallés d'Aurore, Marvejols**	**40aine**	**19/01/2021 + 12/10/2021**	**Dans la rue sur un trottoir (COVID) devant la Maison France Services de Marvejols + Par tél.**	**Enregistré + retranscrit**	**1h20 1h30**	E73
		Educatrice à la MAS Entraygues, Le Clos du Nid, Chirac		27/01/2021	Domicile de la personne	Enregistré + retranscrit	1h25	E74
		Salarié d'ALOES, (Association lozérienne emploi solidarité), Mende		04/02/2021	Sur site. Bureau de la personne	Enregistré + retranscrit	1h15	E75
	Léti	Monitrice éducatrice à la MAS Entraygues, Le Clos du Nid, Chirac	30aine	10/02/2021	Au domicile de la personne	/	1h	E76
	Julie	Monitrice éducatrice à la MAS Entraygues, Le Clos du Nid, Chirac	30aine	10/02/2021	Au domicile de la personne	Enregistré + retranscrit	40min	E77
		Animateur socio-éducatif et délégué syndical des salariés au Clos du Nid, Marvejols		11/02/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h11	E78
	Natacha	Aide à domicile de l'ADMR 48, Marvejols		14/04/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h17	E79
		Aide à domicile de l'ADMR 48, Marvejols		14/04/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h30	E80
GARD		Salariée de la boutique de réinsertion Arc en Ciel, Le Vigan		27/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	27min	E81

		Salariée de la boutique solidaire de Saint-Jean-du-Gard		6/05/2021	Sur site	Enregistré + retranscrit	1h	E82
	Coline	**Art-thérapeute qui intervient à la Pradelle, Saint-Jean-du-Gard**	**30aine**	**10/05/2021**	**Pendant un atelier, salle du SAVS de Saint-Jean-du-Gard**	**Enregistré + retranscrit**	**20min**	E83
		Animatrice de la Maison du Ruisseau, l'annexe de L'EHPAD du MAS Soubeyran, Saint-Jean-du-Gard		10/05/2021	Sur site. Dans la grande salle commune.	Enregistré + retranscrit	1h20	E84
	Marthe Omé*	**Artiste intervenant à La Pradelle**	**50aine**	**19/05/2019**	**Bar de Saint-Jean-du-Gard**	**Enregistré + retranscrit**	**35min**	E85
	Mathilde	**Éducatrice au SAVS de La Pradelle, Saint-Jean-du-Gard**	**40aine**	**25/05/2021**	**Sur site. Salle principale du SAVS.**	**Enregistré + retranscrit**	**35min**	E86
	Denis	**Éducateur à l'atelier Bois de l'ESAT de la Pradelle, Saumane**	**60aine**	**25/05/2021**	**Sur site. Bureau des éducateurs des ateliers d'ESAT**	**Enregistré + retranscrit**	**1h20**	E87
	Sandrine	**Éducatrice à l'atelier maraichage de l'ESAT de la Pradelle, Saumane**	**50aine**	**28/05/2021**	**Sur site. Sous la serre de l'atelier.**	**Enregistré + retranscrit**	**1h**	E88
	Michèle	**Éducatrice dans les différents foyers d'hébergement de la Pradelle**	**50aine**	**29/05/2021**	**Sur site du foyer Le Rhode + les appartements**	**/**	**2h**	E89
	Mathias et collègues	**Un éducateur et deux éducatrices (ou AMP) du FAM Roucou, Saumane**	**30aine 50aine 30aine**	**31/05/2021**	**Sur site. Terrasse du FAM.**	**Enregistré + retranscrit**	**1h15**	E90
		Deux éducatrice (ou AMP) du FAM Moulinet de la Pradelle, Saumane	**30aine**	**31/05/2021**	**Sur site. Terrasse du FAM.**	**Enregistré + retranscrit**	**45min**	E91
	Jacques	**Éducateur à l'antenne du FH de Saumane, représentant syndical des salariés**	**50aine**	**12/10/2021**	**Par tél.**		**1h30**	E92
Total entretiens : 34 Total personnes interrogées : 37 H : 10 F : 27								

- Personnel technique en institution

		Technicien responsable des 10 techniciens du Clos du Nid, Grèzes		**4/01/2022**	**Par tél.**	**Enregistré + retranscrit**	**40min**	E93
Total entretien : 1								

- Bénévoles d'association, membres de collectifs, citoyens, proches aidants

	Prénom	**Statut Lieu de travail Commune**	**Date**	**Lieu de l'entretien**	**Entretien enregistré /retranscrit**	**Durée**	**Numéro entretien**
LOZERE		Deux bénévoles du secours catholique, Marvejols	02/07/2020	Sur site, salle principale du local.	Enregistré + retranscrit	1h36	E94
		Bénévole aux Restos du Coeur	2/07/2020	Bar chez Mimi et Gigi, Marvejols	Enregistré + retranscrit	1h	E95
		Bénévole responsable du Emmaüs de Marvejols	07/07/2020	Locaux Emmaüs	Enregistré + retranscrit	35min	E96
		Bénévole VMEH, (Visite des malades en établissements hospitaliers et en EHPAD) de Marvejols	08/07/2020	Bar Chez Mimi et Gigi, Marvejols	Enregistré + retranscrit	1h10	E97
		Bénévole Auxilia, association de réinsertion, Mende	09/07/2020	Local des SPIP de Mende	Enregistré + retranscrit	1h10	E98
		Responsable du Secours populaire de la Lozère	15/10/2020	Café de Saint-Germain-du-Teil	Enregistré + retranscrit	1h10	E99
	M. et Mme Dali	Citoyen hébergeur de Patricio	18/10/2020	Domicile des enquêtés, Marvejols	Enregistré + retranscrit	1h	E100
	Eric	Citoyen bénévole pour des cours de français, Marvejols	16/04/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	40min	E101
	Naëlle	Citoyenne bénévole pour des cours de français, Marvejols	23/04/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	25min	E102

		Directeur de l'APEFAO (Association des Parents et amis des enfants des établissements fondés par l'Abbé Oziol) et frère d'une personne accueillie au Clos du Nid	16/11/2021	En visioconférence	Enregistré + retranscrit	1h15	E103
GARD		Bénévoles de l'intercollectif Cévennes Terres d'Accueil	16/05/2019	Cinéma du village de Villefort après projection des Accueillants	/	/	E104
		Bénévole du secours catholique, Le Vigan	26/06/2019	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	30min	E105
		Fondateur de la Ressourcerie du Vigan	27/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	1h10	E106
		Bénévole épicerie solidaire, Le Vigan	28/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	42min	E107
		Deux autres bénévoles de l'épicerie solidaire, Le Vigan	28/06/2019	Sur site	Enregistré + retranscrit	25min	E108
	Emmanuel et Anna	Citoyens hébergeur de Mamadou, demandeur d'asile tchadien, Mialet	23/04/2021	Au domicile des hébergeurs	Enregistré + retranscrit	1h20	E109
	Fab et Naïma	Membres de Cévennes sans frontières, Saint-Jean-du-Gard	24/04/2021	Berges du Gardon, Saint-Jean-du-Gard	Enregistré + retranscrit	1h30	E110
	Monique	Citoyenne hébergeuse d'Anis, MNA gambien, Saint-Jean-du-Gard	30/04/2021	Atelier rouge, atelier d'art, Saint-Jean-du-Gard	Enregistré + retranscrit	1h40	E111
	Jacques Verseils*	Bénévole de l'association Abraham Mazel, membre fondateur, Saint-Jean-du-Gard	18/05/2021	Maison Mazel.	Enregistré + retranscrit	1h45	E112
	Claudy Benoit*	Président du club d'athlétisme d'Anduze, initiateur d'une section sport adapté	21/05/2021	Café d'Anduze	Enregistré + retranscrit	55min	E113
	Norbert*	Architecte et membre des collectifs de soutien aux exilés de Lasalle et Saint-Jean-du-Gard	24/05/2021	Bistrot de Saint-Jean-du-Gard	Enregistré + retranscrit	1h20	E114

	Patrick	Citoyen donnant des cours de Français aux exilés à l'Oustal, Saint-Jean-du-Gard	25/05/2021	Salle de l'Oustal	Enregistré + retranscrit	25min	E115
	Nadette	Citoyenne membre du collectif de soutien aux exilés de Saint-Jean-du-Gard en particulier d'une famille afghane	1/06/2021	Café de Saint-Jean-du-Gard	Enregistré + retranscrit	1h	E116
	Mère d'une personne en situation de handicap, actrice de la fondation de la Pradelle		15/11/2021	En visioconférence	Enregistré + retranscrit	2h	E117
Total entretiens : 24 Total personnes interrogées : 29 F : 13 H : 16 Groupe mixte : 1							

- Personnes en situation de handicap

	Prénom	**Statut**	**Age et département des parents**	**Date**	**Lieu de l'entr.**	**Entretien enregistré/ retranscrit**	**Durée**	**Numéro entretien**
LOZERE	Maël	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	30aine (Aveyron)	24/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	1h16 dont memory	E118
	Gabrielle	Ouvrière d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	38ans (Nord-Pas-de-Calais)	24/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	13 min	E119
	Maxime et Hélène	Couple d'ouvriers d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	40 ans tous les deux (Lozère et Hérault)	24/09/2020 + diner au domicile du couple dans la semaine	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	14min dont memory	E120
	Anne	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	40aine (Indre)	25/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	46min dont memory	E121
	Luc	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	/	25/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	36min	E122
	Jordan	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	30aine (Cantal et Nord)	25/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	27min	E123
	Aymeric	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	40aine (Nord)	25/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	12min	E124
	Lisbeth A	Ouvrière d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	40aine (Lozère)	28/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	10min	E125

	Lisbeth C	Ouvrière d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	40aine (IDF)	28/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	20min dont memory	E126
	Imène	Ouvrière d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	Naima (Nièvre)	29/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	11min	E127
	Laurent et Nora	Couple d'ouvriers d'ESAT suivis au SAE, Marvejols	50aine tous les deux (Cantal et Seine et Marne)	29/09/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	16min	E128
	Jacqueline	Ouvrière d'ESAT suivie au SAE, Marvejols	50aine (Cantal)	2/10/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	10min	E129
	Chrysalde	Ouvrière d'ESAT suivie au SAE, Marvejols	55 ans /	7/10/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	10min	E130
	Jean-Robert	Ouvrier d'ESAT suivi au SAE, Marvejols	50aine (Gironde)	16/10/2020	Salle du SAE	Entretien enregistré+ retranscrit	10min	E131
GARD	Armelle et Christophe	Ouvriers d'ESAT suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard	48ans et 50aine (Aveyron et Gard)	29/04/2021	Salle du SAVS	Entretien enregistré+ retranscrit	1h dont memory	E132
	Léonie et Bastien	Ouvriers d'ESAT suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard	29 ans et 30 ans (Hérault et Gard)	30/04/2021	Salle du SAVS	Entretien enregistré+ retranscrit	1h15 dont memory	E133
	Bernard	Ouvrier d'ESAT suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard	58ans (Gard)	3/05/2021	Salle du SAVS	Entretien enregistré+ retranscrit	15min dont memory	E134
	Lionel	Ouvrier d'ESAT suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard	38ans (Gard)	4/05/2021	Sur site de l'ESAT – atelier charcuterie	Entretien enregistré+ retranscrit	15min	E135
	Vincent	Ouvrier d'ESAT suivi vivant en appartement thérapeutique à Saint-Jean-du-Gard	30aine (Gard)	4/05/2021	Salle partagée des appartements	Entretien enregistré+ retranscrit	Memory seul	E136
	Virginie Marielle et Marin	Éducatrice et ouvriers d'ESAT accueillis au FH de Saumane	/	20/05/2021	Salle à manger du FH	Entretien enregistré+ retranscrit	1h30 dont memory	E137
	Anna	Ouvrière d'ESAT hébergée au FH Le Rhode, Saint-Jean-du-Gard	30aine (Gard)	21/05/2021	Chambre au foyer	Entretien enregistré+ retranscrit	15min	E138
	Axel	Ouvrier d'ESAT	30aine (Gard)	21/05/2021	Salon du Rhode	Entretien enregistré+ retranscrit	15min	E139

		hébergé au FH Le Rhode, Saint-Jean-du-Gard						
	Groupe	Ouvriers d'ESAT hébergés au FH Le Rhode, Saint-Jean-du-Gard		21/05/2021	Salon du Rhode	Entretien enregistré+ retranscrit	30min dont memory	E140
	Noé	Ouvrier d'ESAT suivi par le SAVS de Saint-Jean-du-Gard	29 ans (Gard)	28/05/2021	Jardin de l'ESAT	Entretien enregistré+ retranscrit	30min	E141
Total entretiens : 24 Total personnes interrogées : 29 F : 14 H : 14 Groupe mixte : 1								

- Personnes exilées

	Prénom	Statut	Age et origine	Date	Lieu de l'ent.	Entretien enregistré/retranscrit	Durée	Numéro entretien
LOZERE	Omid, Imran, Wahid	Demandeurs d'asile hébergés en CAO/HUDA, Marvejols	26, 28, 30ans (Afghanistan)	14/10/2020	Café Le Globe de Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	1h15 dont memory	E142
	Patricio*	Réfugié statutaire accueilli chez des citoyens, Marvejols	25 ans (Guinée)	16/10/2020	Café La Terrasse de Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	1h	E143
	Haroon	Demandeur d'asile hébergé en CAO/HUDA, Marvejols	27 ans (Afghanistan)	18/10/2020	Café Le Globe de Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	1h15	E144
	Colas	Réfugié statutaire anciennement hébergé au CAO/HUDA de Marvejols	30aine (Colombie)	18/10/2020	Café La Terrasse, Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	45min	E145
	Hanan	Demandeur d'asile hébergé au CAO/HUDA de Marvejols	30aine (Darfour, Soudan)	19/01/2021	Salle où sont donnés les cours de Français, Maison France Services, Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	25min	E146
	Amir Madani	Demandeurs d'asile hébergés au CAO/HUDA de Marvejols	30aine (Afghanistan)	20/01/2021	Salle où sont donnés les cours de Français, Maison France Services,	Entretien enregistré + retranscrit	35min dont memory	E147

					Marvejols			
	Iba	Demandeur d'asile hébergés au CAO/HUDA de Marvejols	30aine (Niger)	01/02/2021	Salle où sont donnés les cours de Français, Maison France Services, Marvejols	Entretien enregistré + retranscrit	20min	E148
	Parents	Famille accueillie dans le dispositif Réinstallés, Marvejols	2 adultes, 4 enfants (Syrie)	3/02/2021	Domicile de la famille	Entretien enregistré + retranscrit	1h	E149
	Parents	Famille accueillie dans le dispositif Réinstallés, Marvejols	2 adultes, 4 enfants (Syrie)	3/02/2021	Domicile de la famille	Entretien enregistré + retranscrit	1h	E150
GARD	Vaclav et Tania	Famille accueillie ayant fini par obtenir un titre de séjour, aidée par un collectif citoyen, Saint-Jean-du-Gard	44, 33 ans et 3 enfants (Tchétchénie)	17/05/2021	Domicile de la famille	Entretien enregistré + retranscrit	55min	E151
	Fadia	Personne aidée par des citoyens bénévoles, centre social l'Oustal, Saint-Jean-du-Gard	30 aine (Maroc)	21/05/2021	Salle où sont donnés les cours	Entretien enregistré + retranscrit	30min	E152
	Irina et ses enfants Timur et Elena	Famille de demandeurs d'asile accueillie par un collectif citoyen, Saint-Jean-du-Gard	Femme d'une 60aine d'années et ses deux enfants (jeunes adultes) (Ouzbékistan)	30/05/2021	Domicile de la famille	Entretien enregistré + retranscrit	2h40 dont memory	E153
Total entretiens : 12 Total personnes interrogées : 20 F : 6 H : 14								

- Autres personnes en situation de vulnérabilité

	Statut	**Date**	**Lieu de l'entretien**	**Entretien enregistré/ retranscrit**	**Durée**	**Numéro entretien**
LOZERE	Personne suivie par la Perm de Marvejols	01/10/2020	Local de la Perm	/	45min	E154
	Personne âgée accompagnée par l'ADMR 48, Marvejols	19/01/2021	Par téléphone	Enregistré + retranscrit	1h10	E155

	Personne accueilli via le programme EMILE porté par Aurore, Marvejols	03/02/2021	Square Mascoussel de Marvejols	Enregistré + retranscrit	1h15	E156
Total entretiens : 3 F : 1 H : 2						

- Acteurs des commerces et des loisirs

	Statut Activité Commune	**Date**	**Lieu de l'entretien.**	**Entretien enregistré/ retranscrit**	**Durée**	**Numéro entretien**
LOZERE	Responsable du village de gîte du site euroméditerranée, Montrodat	21/01/2021	Sur site.	Enregistré + retranscrit	55min	E157
	Propriétaire du Poney-club, Marvejols	26/01/2021	Sur site pendant une séance pour des personnes en situation de handicap.	Enregistré + retranscrit	30min	E158
	Responsable de la base ULM de Mende	28/01/2021	Sur site. Aérodrome de Mende	Enregistré + retranscrit	36min	E159
	Propriétaire d'une ferme pédagogique, Lachamp-Ribennes	28/01/2021	Sur site.	/	/	E160
	Entreprise de cars et taxis, Marvejols	05/02/2021	Sur site. Bureau.	Enregistré + retranscrit	30min	E161
GARD	Directeur d'un supermarché de Saint-Jean-du-Gard	27/05/2021	Sur site. Bureau du directeur.	Enregistré + retranscrit	1h	E162
Total entretiens : 6 H : 3 F : 3						

- Autres acteurs du territoire

	Statut Commune	Date	Lieu de l'entr.	Entretien enregistré/ retranscrit	Durée	Numéro entretien
LOZERE	Gendarme de Marvejols – interlocuteur du Clos du Nid	07/05/2019	Gendarmerie	/	15min	E163
	Enseignant d'Histoire géographie au lycée agricole privé de Marvejols	06/10/2020	Café de Marvejols	/	1h	E164
	Curé de Marvejols	14/10/2020	Presbytère	Enregistré + retranscrit	1h25	E165
GARD	Pasteur de Lasalle, président de l'EPI protestant, associative caritative protestante, Lasalle	30/05/2019	Domicile de l'enquêté	/	1h	E166
	Proviseur du lycée hôtelier de Saint-Jean-du-Gard	3/05/2021	Sur site. Bureau du proviseur	Enregistré + retranscrit	30min	E167
	Médecin généraliste de la maison de santé de Saint-Jean-du-Gard	25/05/2021	Salle de réunion de la maison de santé	Enregistré + retranscrit	50min	E168
Total entretiens : 6 H : 5 F : 1						

Total entretiens : 168

Total personnes rencontrées et interrogées : 190

Annexe 3h. Entretiens réalisés en M2 (2017) et cités dans la thèse

— M1 : Fab, membre de Cévennes sans frontières

— M2 : ex-responsable pole asile de l'association La Clède (Alès)

— M3 : Henri De Latour, maire de Lasalle

— M4 : Michel Ruas, maire de Saint-Jean-du-Gard

— M5 : Alix, ancienne présidente de l'association Abraham Mazel

— M6 : Annick et Martin, membre bénévole du collectif Solidarité Migrants de Saint-Jean-du-Gard et adhérent à la Maison Mazel

Autres personnes rencontrées durant le terrain de master évoquées dans la thèse :

— Stéphane, membre actif du collectif COSOMI de Lasalle

— Pasteur de Lasalle

Annexe 3i. Intégration de ma présence dans le planning de la MAS du Clos du Nid enquêtée en mars 2020

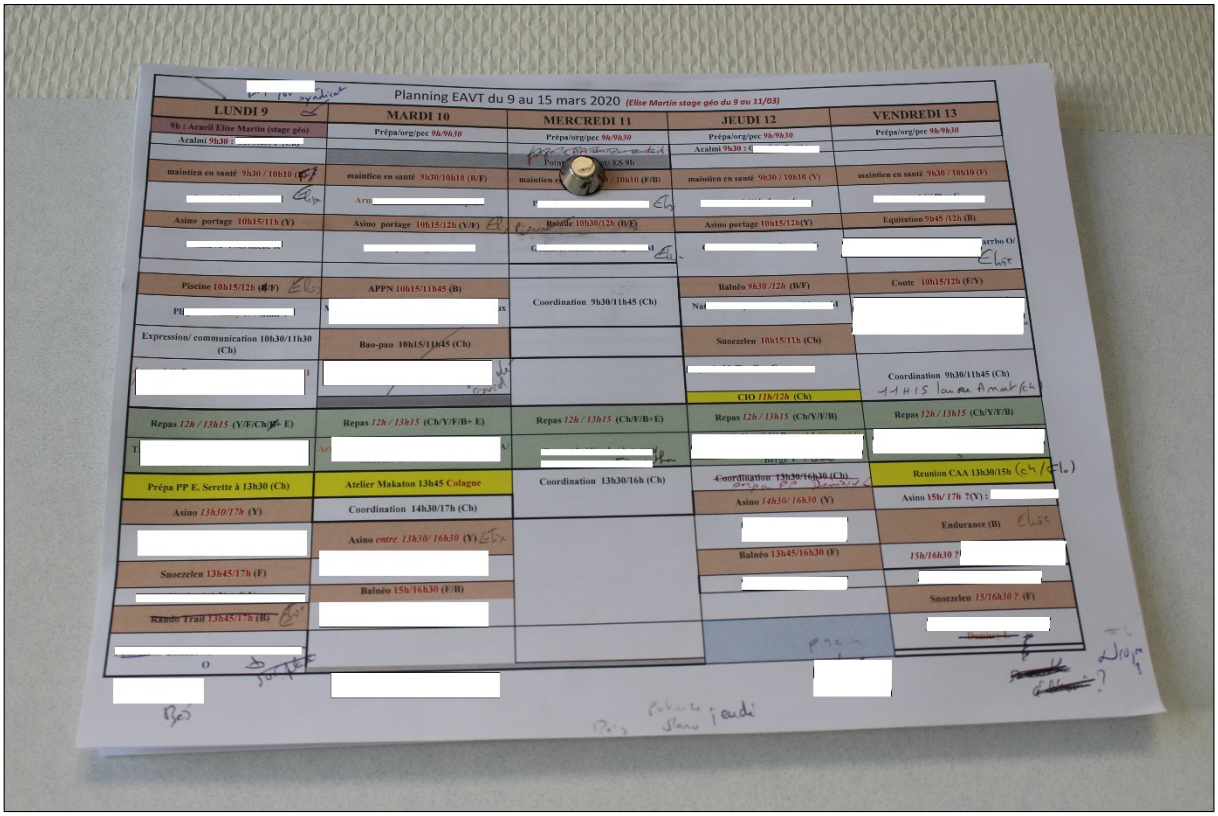

Annexes du Chapitre 4

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 4a. Tableaux répertoriant les places d'accueil du DNA (dispositif national d'accueil) en Lozère et dans le Gard **38**

Annexe 4b. Statistiques asile primo-arrivants Gard Lozère **39**

Annexe 4c. Tableau répertoriant les places d'accueil spécifiques pour les réinstallées en Lozère **40**

Annexe 4d. Tableaux des places d'accueil pour le handicap adultes (services et établissements) dans le Gard et en Lozère **40**

Annexe 4e. La Lozère et ses taux d'équipement en établissements pour adultes handicapés démesurés **43**

Annexe 4f. Tableau synthétique des hiérarchies urbaines des deux sous-ensembles départementaux **44**

Annexe 4a. Tableaux répertoriant les places d'accueil du DNA (dispositif national d'accueil) en Lozère et dans le Gard

Commune de rattachement administratif de l'association	Type d'établissements	Nombre de places	Commune d'implantation concrète du lieux d'accueil	Nom de l'association gestionnaire
GARD				
Alès	CADA	73	Alès	La Clède
Alès	CADA	35	Saint Martin de Valgagues	La Clède
Alès	CADA	12	ST Privat des Vieux	La Clède
Bagnols sur Cèze	CADA	45	Bagnols-sur-Ceze	Croix Rouge française
Bagnols sur Cèze	CADA	23	Pont Saint Esprit	Croix Rouge française
Bagnols sur Cèze	CADA	2	Laudun	Croix Rouge française
Bagnols sur Cèze	CADA	4	Connaux	Croix Rouge française
Bagnols sur Cèze	CADA	16	St Nazaire	Croix Rouge française
Bernis	CADA	12	Bernis	Croix Rouge française
Bernis	CADA	19	Uchaud	Croix Rouge française
Bernis	CADA	3	Aigues Mortes	Croix Rouge française
Bernis	CADA	8	Le Grau du Roi	Croix Rouge française
Bernis	CADA	9	Vauvert	Croix Rouge française
Bernis	CADA	13	Garons	Croix Rouge française
Bernis	CADA	10	Milhaud	Croix Rouge française
Bernis	CADA	6	Vestric et Candiac	Croix Rouge française
Bernis	CADA	6	Vergeze	Croix Rouge française
Bernis	CADA	4	St Gilles	Croix Rouge française
Nimes	CADA	105	Nimes	Croix Rouge française
Nimes	CADA	73	Nimes	SOS Solidarité
Nimes	CADA	16	Saint Hyppolite du Fort	SOS Solidarité
Nimes	CADA	11	Sommières	SOS Solidarité
Nimes	CADA	10	Anduze	SOS Solidarité
Nimes	CADA	84	Nimes	Espelido
Alès	HUDA/CAO	13	Le Vigan	La Clède
Alès	HUDA/CAO	25	Alès	La Clède
Alès	HUDA/CAO	30	Cendras	La Clède
Nimes	HUDA/CAO	137	Nîmes	Croix Rouge française
Nimes	HUDA/CAO	11	Bagnols sur Cèze	Croix Rouge française
Nimes	HUDA/CAO	7	Pont Saint Esprit	Croix Rouge française
Nimes	HUDA/CAO	25	Nimes	Espelido
Nimes	PRADHA	97	Marguerittes	ADOMA
Nimes	PRADHA	26	Nîmes	ADOMA
Alès	CPH	25	Alès	La Clède
Nimes	CPH	25	Nimes	Espelido
TOTAL		1020		**5 associations**
LOZERE				
Chambon-le-Château	CADA	55	Chambon-Le-Château	France Terre d'asile

Chambon-le-Château	CADA	45	Langogne	France Terre d'asile
Mende	HUDA/CAO	20	Marvejols	La Traverse
Mende	HUDA/CAO	10	Mende	La Traverse
Mende	HUDA/CAO	3	Florac	La Traverse
TOTAL		133		**2 associations**

Soit 1 place d'accueil pour 308 habitants (20-64ans) en Lozère.

Soit 1 places d'accueil pour 394 habitants (20-64ans) dans le Gard.

Chiffres DDCSPP Gard et DDETSPP Lozère

Annexe 4b. Statistiques asile primo-arrivants Gard Lozère

2013			
	Types de structures	Gard	Lozère
Nombre de places dans des établissements accueillant des demand d'asile	CADA	145	55
	HUDA/CAO	0	13
	Total DNA	**145**	**68**
2016 (fin 2016)			
	Types de structures	Gard	Lozère
Nombre de places dans des établissements accueillant des demandeurs d'asile	CADA	599	100
	HUDA/CAO	75	33
	Total DNA	674	113
2019 (Fin 2019)			
Nombre de places dans des établissements accueillant des demandeurs d'asile	Types de structures	Gard	Lozère
	CADA	599	100
	HUDA/CAO	245	33
	PRAHDA	123	0
Nombre de places dans des établissements accueillant des réfugiés statutaires	CPH*	50	0
	Total DNA	**1017**	**133**
Nombre de réinstallés accueillis	Programme réinstallés	0	33
2 021			
	Types de structures	Gard	Lozère
Nombre de places dans des établissements accueillant des demandeurs d'asile	CADA	599	100
	HUDA/CAO	245	33
	PRAHDA	123	0
Nombre de places dans des établissements accueillant des réfugiés statutaires	CPH*	50	0
	Total DNA	**1017**	**133**
Nombre de réinstallés accueillis	Programme réinstallés	0	157

Données synthétisées à partir des chiffres DDETSPP Lozère

Annexe 4c. Tableau répertoriant les places d'accueil spécifiques pour les réinstallées en Lozère

Commune de rattachement administratif de l'association	Type de dispositif	Nombre de personnes	Commune d'implantation des personnes	Association gestionnaire
Saint-Affrique (Aveyron)	Dispositif réinstallés	18	Saint-Alban-sur-Limagnole	Habitat et Humanisme
Saint-Affrique (Aveyron)	Dispositif réinstallés	21	Fournels	Habitat et Humanisme
Saint-Affrique (Aveyron)	Dispositif réinstallés	8	Aumont Aubrac (commune nouvelle Peyre en Aubrac)	Habitat et Humanisme
Saint-Affrique (Aveyron)	Dispositif réinstallés	47	Saint Chély d'Apcher	Habitat et Humanisme
Mende	Dispositif réinstallés	30	Marvejols	Aurore
Mende	Dispositif réinstallés	14	Bourgs sur Colagne	Aurore
Mende	Dispositif réinstallés	13	La Canourgue	Aurore
Mende	Dispositif réinstallés	28	Mende	Aurore
Villefort	Dispositif réinstallés	11	Villefort	Pierre Valdo
Total de réinstallés depuis 2019 et début du dispositif		190		**3 associations**

Chiffres DDETSPP Lozère

Annexe 4d. Tableaux des places d'accueil pour le handicap adultes (services et établissements) dans le Gard et en Lozère

Rattachement administratif de l'association	**Type d'établissements**	**Nombre de places**	**Commune d'implantation de l'établissement**	**Association gestionnaire**
GARD				
Nîmes	foyer de vie	31	Le Grau-du-Roi	ADPEP 30
Nîmes	FAM	22	Le Grau-du-Roi	ADPEP 30
Nîmes	SAMSAH	15	Bagnols-sur-Cèze	ADRH
Nîmes	SAMSAH	12	Nîmes	ADRH
Monoblet	lieu de vie et d'accueil	5	Monoblet	Aires Lien
Nîmes	SAVS	300	Nîmes	APSH 30
Nîmes	SAVS	56	Nîmes	APSH 30
Nîmes	ESAT	220	Nîmes	APSH 30
Nîmes	entreprise adaptée	67	Nîmes	APSH 30
Génolhac	foyer d'hébergement	30	Concoules	ARED
Génolhac	ESAT	90	Concoules	ARED
Génolhac	foyer d'hébergement	12	Génolhac	ARED
Génolhac	SAVS	24	Génolhac	ARED
St Privat des Vieux	foyer de vie	16	Alès	ARTES
St Privat des Vieux	foyer de vie	6	Alès	ARTES
St Privat des Vieux	SAVS	15	Alès	ARTES
St Privat des Vieux	ESAT	108	Alès	ARTES

St Privat des Vieux	foyer d'hébergement	53	Alès	ARTES
St Privat des Vieux	foyer de vie	53	Boisset-et-Gaujac	ARTES
St Privat des Vieux	MAS	51	Chamborigaud	ARTES
St Privat des Vieux	MAS	20	Saint-Privat-des-Vieux	ARTES
Saumane	foyer d'hébergement	13	Saumane	La Pradelle - Association Sésame Autisme
Saumane	ESAT	37	Saumane	La Pradelle- Association Sésame Autisme
Saumane	FAM	12	Saumane	La Pradelle - Association Sésame Autisme
Saumane	SAVS	10	Saint-Jean-du-Gard	La Pradelle - Association Sésame Autisme
Saumane	FAM	12	Saint-Jean-du-Gard	La Pradelle - Association Sésame Autisme
Saumane	foyer d'hébergement	12	Saint-Jean-du-Gard	La Pradelle - Association Sésame Autisme
Saumane	FAM	30	Saint-Mamert-du-Gard	Association Sésame Autisme
Saumane	foyer d'hébergement	26	Vauvert	Association Sésame Autisme
Saumane	SAVS	10	Vauvert	Association Sésame Autisme
Saumane	ESAT	38	Vauvert	Association Sésame Autisme
Paulet de Caisson	foyer de vie	38	Laudun-l'Ardoise	ASVMT
Paulet de Caisson	foyer d'hébergement	13	Pont-Saint-Esprit	ASVMT
Paulet de Caisson	SAVS	15	Pont-Saint-Esprit	ASVMT
Paulet de Caisson	foyer de vie	45	Pont-Saint-Esprit	ASVMT
Paulet de Caisson	ESAT	39	Saint-Paulet-de-Caisson	ASVMT
Nimes	ESAT	20	Aimargues	Cigalières
Nimes	MAS	53	Bellegarde	Cigalières
Nimes	foyer de vie	31	Nîmes	Cigalières
Nimes	SAVS	20	Nîmes	Cigalières
Nimes	ESAT	45	Nîmes	Cigalières
Bagard	foyer de vie	10	Avèze	CLARTES
Bagard	foyer d'hébergement	24	Avèze	CLARTES
Bagard	SAVS	140	Le Vigan	CLARTES
Bagard	ESAT	54	Molières-Cavaillac	CLARTES
Bagard	ESAT	62	Molières-Cavaillac	CLARTES
Bagard	foyer d'hébergement	23	Molières-Cavaillac	CLARTES
Bagard	SAVS	55	Molières-Cavaillac	CLARTES
Alès	SAVS	230	Alès	Collectif associatif du bassin alésien
Alès	SAMSAH	10	Alès	Collectif associatif du bassin alésien
Nimes	Lieu de vie et d'accueil	11	Aimargues	Hubert Pascal
Nimes	foyer de vie	40	Nîmes	Hubert Pascal
Nimes	SAVS	18	Nîmes	Hubert Pascal
Nimes	SAVS	18	Saint-Dionisy	Hubert Pascal
Nimes	ESAT	86	Nîmes	IPSIS
Nimes	entreprise adaptée	31	Nîmes	IPSIS
Nimes	ESAT	57	Nîmes	Les Chênes Verts
Pompignan	foyer de vie	40	Pompignan	Les cigales de Mirabel
Pompignan	EAM	24	Pompignan	Les cigales de Mirabel
Uzès	EAM	21	Saint-Hippolyte-du-Fort	MAS Careiron

Uzès	MAS	46	Uzès	MAS Careiron
St Gilles	entreprise adaptée	28	Saint-Gilles	Mille Façons
St Hippolyte du Fort	lieu de vie et d'accueil	7	Saint-Hippolyte-du-Fort	Tentative
Nimes	ESAT	11	Nîmes	Trisomie 21 Gard
Nimes	foyer de vie	22	Bagnols-sur-Cèze	UNAPEI 30
Nimes	foyer de vie	55	Salindres	UNAPEI 30
Nimes	foyer de vie	20	Garons	UNAPEI 30
Nimes	foyer de vie	29	Manduel	UNAPEI 30
Nimes	foyer de vie	45	Nîmes	UNAPEI 30
Nimes	SAVS	20	Salindres	UNAPEI 30
Nimes	SAVS	17	Manduel	UNAPEI 30
Nimes	SAVS	70	Bagnols-sur-Cèze	UNAPEI 30
Nimes	SAVS	15	Bagnols-sur-Cèze	UNAPEI 30
Nimes	SAVS	14	Alès	UNAPEI 30
Nimes	EAM	47	Montpezat	UNAPEI 30
Nimes	EAM	32	Alès	UNAPEI 30
Nimes	FAM	36	Goudargues	UNAPEI 30
Nimes	ESAT	164	Salindres	UNAPEI 30
Nimes	ESAT	64	Bagnols-sur-Cèze	UNAPEI 30
Nimes	ESAT	90	Nîmes	UNAPEI 30
Nimes	foyer d'hébergement	14	Bagnols-sur-Cèze	UNAPEI 30
TOTAL des places		3525		**20 associations**
LOZERE				
Marvejols	MAS	60	Bourgs sur Colagne	Association Le Clos du Nid
Marvejols	ESAT	89	Bourgs sur Colagne	Association Le Clos du Nid
Marvejols	FAM	32	Chanac	Association Le Clos du Nid
Marvejols	FAM	12	Marvejols	Association Le Clos du Nid

Marvejols	foyer de vie	24	Marvejols	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer de vie	35	Marvejols	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer d'hébergement	130	Marvejols	Association Le Clos du Nid
Marvejols	ESAT	150	Marvejols	Association Le Clos du Nid
Marvejols	entreprise adaptée	NR	Marvejols	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer d'hébergement	61	Montrodat	Association Le Clos du Nid
Marvejols	ESAT	65	Montrodat	Association Le Clos du Nid
Marvejols	Hébergement temporaire maison des sources	24	Montrodat	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer d'hébergement	81	Palhers	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer d'hébergement	4	Palhers	Association Le Clos du Nid
Marvejols	MAS	56	Saint-Germain-du-Teil	Association Le Clos du Nid
Marvejols	MAS	60	Saint-Germain-du-Teil	Association Le Clos du Nid
Marvejols	foyer de vie	45	Saint-Germain-du-Teil	Association Le Clos du Nid
La Canourgue	MAS	60	La Canourgue	Résidences Lozériennes d'Olt
La Canourgue	FAM	45	Marvejols	Résidences Lozériennes d'Olt
La Canourgue	SAMSAH	18	Mende	Résidences Lozériennes d'Olt
La Canourgue	SAVS	18	Mende	Résidences Lozériennes d'Olt
Bourgs sur Colagne	FAM	16	Bourgs sur Colagne	St Angèle
Bourgs sur Colagne	MAS	40	Bourgs sur Colagne	St Angèle
Bourgs sur Colagne	foyer de vie	20	Bourgs sur Colagne	St Angèle
Bourgs sur Colagne	foyer de vie	8	Marvejols	St Angèle
Bourgs sur Colagne	foyer de vie	33	Serverette	St Angèle
Mende	entreprise adaptée	35	Mende	ASTRHALOR
Langogne	foyer de vie	55	Auroux	Association St Nicolas

Langogne	FAM	20	Langogne	Association St Nicolas
Langogne	foyer de vie	57	Langogne	Association St Nicolas
Langogne	foyer de vie	52	Saint-Alban-sur-Limagnole	Association St Nicolas
Chateauneuf de Randon	foyer de vie	49	Châteauneuf-de-Randon	Du Guesclin
Mende	foyer de vie	40	Meyrueis	ADAPEI48
Mende	MAS	48	Florac	ADAPEI48
Chaudeyrac	foyer de vie	40	Pierrefiche	Arc en Ciel
Chaudeyrac	foyer de vie	40	Chaudeyrac	Arc en Ciel
Chaudeyrac	foyer de vie	45	Prévenchères	Arc en Ciel
Chateauneuf de Randon	MAS	20	Châteauneuf-de-Randon	Les Genêts
Antrenas	MAS	62	Saint-Chély-d'Apcher	A2LFS
Antrenas	ESAT	107	Saint-Chély-d'Apcher	A2LFS
Antrenas	foyer d'hébergement	100	Saint-Chély-d'Apcher	A2LFS
St Bonnet Laval	FAM	24	Grandrieu	L'éducation par le travail
St Bonnet Laval	ESAT	120	Saint Bonnet-Laval	L'éducation par le travail
St Bonnet Laval	foyer d'hébergement	120	Saint Bonnet-Laval	L'éducation par le travail
TOTAL des places		2220		**11 associations**

Soit 1 place pour 18,5 habitants de 20-64 ans en Lozère / 1 places pour 114 habitants dans le Gard.

Chiffres du fichier FINESS

Annexe 4e. La Lozère et ses taux d'équipement en établissements pour adultes handicapés démesurés

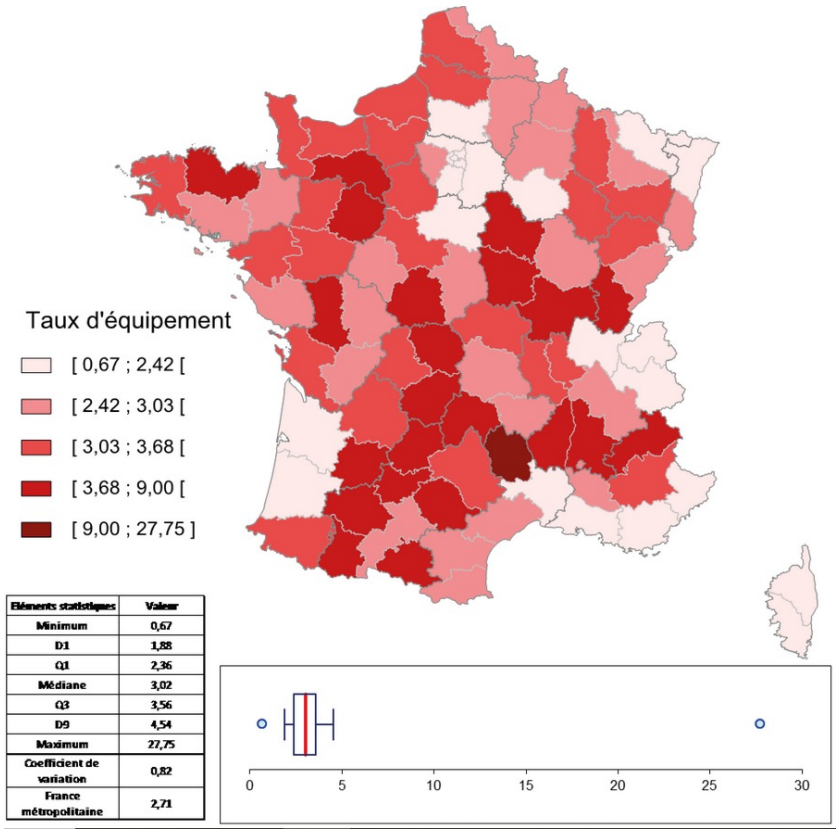

Eléments statistiques	Valeur
Minimum	0,67
D1	1,88
Q1	2,36
Médiane	3,02
Q3	3,56
D9	4,54
Maximum	27,75
Coefficient de variation	0,82
France métropolitaine	2,71

Source : RAPEGNO ET RAVAUD, 2015.

Annexe 4f. Tableau synthétique des hiérarchies urbaines des deux sous-ensembles départementaux

Hiérarchie des communes concernées par l'accueil de l'exil et du handicap	
Communes de l'ouest lozérien	Nombre d'habitants
Mende	12 000
Marvejols	4684
Saint-Chély-d'Apcher	4211
Peyre en Aubrac	2291
La Canourgue	2122
Bourgs-sur-Colagne	2092
Chanac	1467
Saint-Alban-sur-Limagnole	1379
Montrodat	1193
Saint-Germain-du-Teil	870
Fournels	369
Serverette	244
Palhers	179
Communes du nord du Gard	Nombre d'habitants
Alès	18091
Saint-Privat-des-Vieux	5275
Saint-Martin-de-Valgalgues	4497
Saint-Hyppolite-du-Fort	3804
Le Vigan	3772
Anduze	3327
Salindres	3317
Boisset Gaujac	2552
Saint-Jean-du-Gard	2437
Cendras	1715
Lasalle	1106
Avèze	1075
Val d'Aigoual	1051
Molières-Cavaillac	934
Chamborigaud	976
Génolhac	826
Monoblet	758
Mialet	612
Mandagout	399
Soudorgues	286
Saumane	281
Soudorgues	267
Concoules	262
Les Plantiers	259
L'Estréchure	157

E MARTIN d'après données INSEE 2019

Annexes du Chapitre 5

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 5a. Document de travail pour le projet de la Maison de santé de Saint-Jean-du-Gard (2021) **46**

Annexe 5b. Proposition de séjour adapté pour l'été 2024. Brochure AVL 42, association stéphanoise qui organise des séjours adaptés **49**

Annexe 5a. Document de travail pour le projet de la Maison de santé de Saint-Jean-du-Gard (2021)

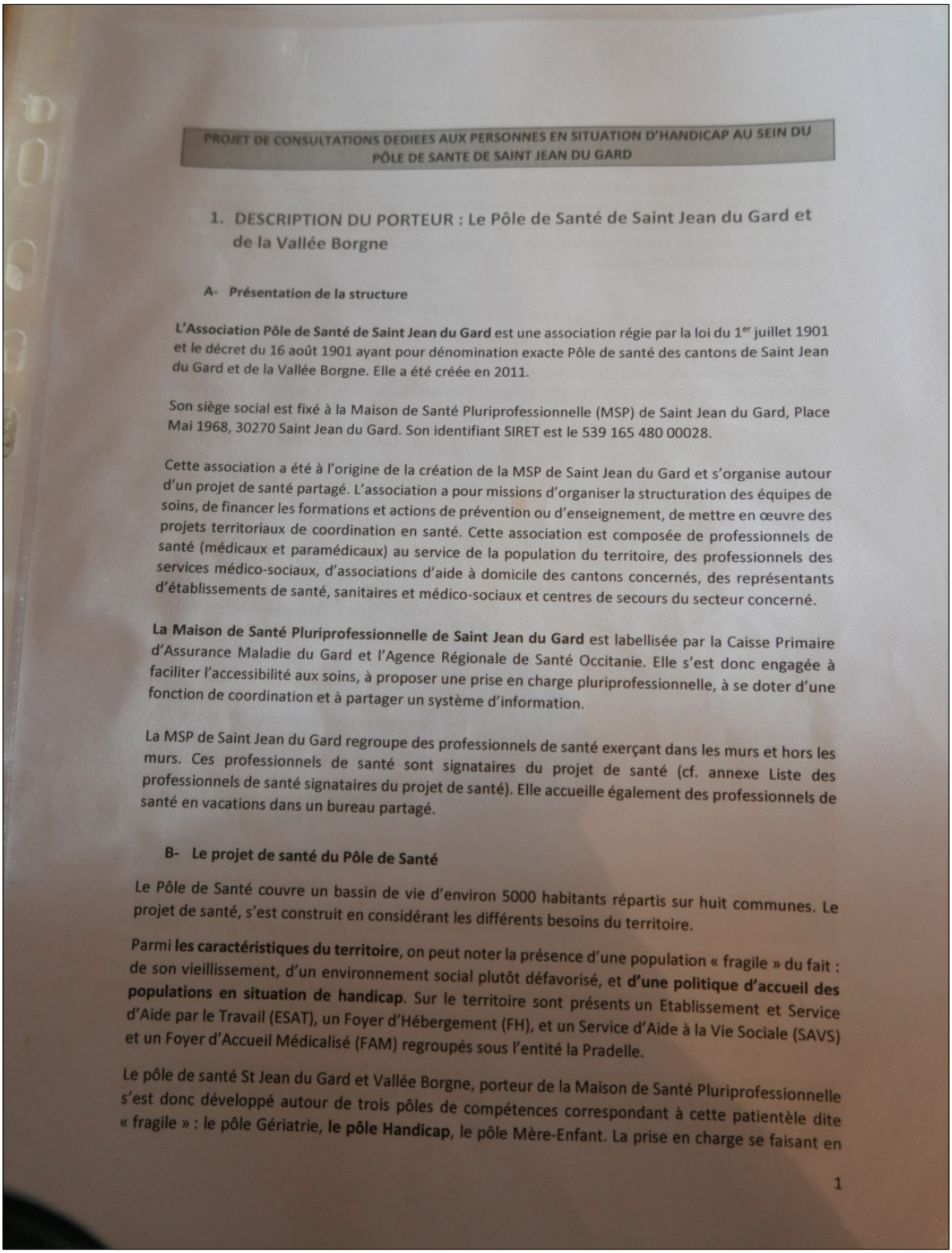

PROJET DE CONSULTATIONS DEDIEES AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP AU SEIN DU PÔLE DE SANTE DE SAINT JEAN DU GARD

1. DESCRIPTION DU PORTEUR : Le Pôle de Santé de Saint Jean du Gard et de la Vallée Borgne

A- Présentation de la structure

L'Association Pôle de Santé de Saint Jean du Gard est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour dénomination exacte Pôle de santé des cantons de Saint Jean du Gard et de la Vallée Borgne. Elle a été créée en 2011.

Son siège social est fixé à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Saint Jean du Gard, Place Mai 1968, 30270 Saint Jean du Gard. Son identifiant SIRET est le 539 165 480 00028.

Cette association a été à l'origine de la création de la MSP de Saint Jean du Gard et s'organise autour d'un projet de santé partagé. L'association a pour missions d'organiser la structuration des équipes de soins, de financer les formations et actions de prévention ou d'enseignement, de mettre en œuvre des projets territoriaux de coordination en santé. Cette association est composée de professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) au service de la population du territoire, des professionnels des services médico-sociaux, d'associations d'aide à domicile des cantons concernés, des représentants d'établissements de santé, sanitaires et médico-sociaux et centres de secours du secteur concerné.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint Jean du Gard est labellisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard et l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Elle s'est donc engagée à faciliter l'accessibilité aux soins, à proposer une prise en charge pluriprofessionnelle, à se doter d'une fonction de coordination et à partager un système d'information.

La MSP de Saint Jean du Gard regroupe des professionnels de santé exerçant dans les murs et hors les murs. Ces professionnels de santé sont signataires du projet de santé (cf. annexe Liste des professionnels de santé signataires du projet de santé). Elle accueille également des professionnels de santé en vacations dans un bureau partagé.

B- Le projet de santé du Pôle de Santé

Le Pôle de Santé couvre un bassin de vie d'environ 5000 habitants répartis sur huit communes. Le projet de santé, s'est construit en considérant les différents besoins du territoire.

Parmi **les caractéristiques du territoire**, on peut noter la présence d'une population « fragile » du fait : de son vieillissement, d'un environnement social plutôt défavorisé, et **d'une politique d'accueil des populations en situation de handicap**. Sur le territoire sont présents un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), un Foyer d'Hébergement (FH), et un Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) et un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) regroupés sous l'entité la Pradelle.

Le pôle de santé St Jean du Gard et Vallée Borgne, porteur de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle s'est donc développé autour de trois pôles de compétences correspondant à cette patientèle dite « fragile » : le pôle Gériatrie, **le pôle Handicap**, le pôle Mère-Enfant. La prise en charge se faisant en

1

coopération entre les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et les établissements de santé sociaux et médico-sociaux du territoire.

A une échelle plus étendue, les maisons de santé pluriprofessionnelles de Saint-Jean du Gard, Lasalle, et Sauve ont porté un projet de **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** dans le but de rapprocher tous les acteurs de la santé intervenant sur leurs territoires. Cette CPTS a été créée autour d'un projet de santé territoriale dont une des axes est **de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation d'handicap.**

C- Le partenariat avec La Pradelle

Le projet de santé du Pôle de Santé de Saint Jean du Gard et de la Vallée Borgne témoigne de la volonté des professionnels de santé de développer un travail de coopération avec les services et établissements de la Pradelle afin d'améliorer l'accès et la qualité des soins de cette population avec des besoins spécifiques.

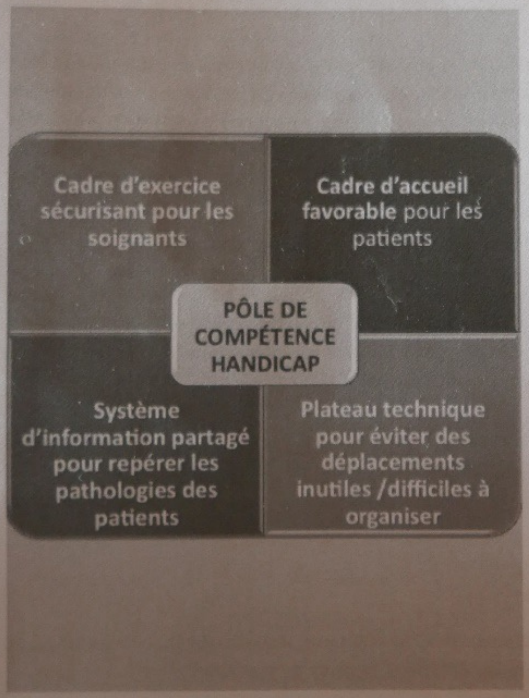

Pour favoriser la prise en charge des personnes en situation d'handicap quatre objectifs ont été retenus comme prioritaires dans le projet de santé initial :

✓ **Disposer d'un plateau technique leur permettant d'éviter certains déplacements inutiles et parfois difficiles à organiser.** Une salle de soins non programmés a été créée pour la prise en charge des petites urgences.

✓ **Faciliter le repérage des pathologies des patients. Un système d'information partagé** est présent au sein de la MSP. Un accès a été ouvert au niveau de la Pradelle pour permettre un partage des données de santé entre les professionnels de santé salariés de la Pradelle et les médecins généralistes de la MSP.

✓ **Offrir aux patients un cadre d'accueil favorable** (sécurisant, stable, générant leur confiance). La MSP est organisée de manière à permettre la déambulation des patients.

✓ **Offrir aux soignants un cadre d'exercice sécurisant.** (Présence de 2 professionnels de santé, possibilité d'effectuer de petites anesthésies au sein de la maison de santé, etc.)

Pour la mise en place de ces objectifs, des pistes d'actions (la formation pluriprofessionnelle aux situations d'handicap et l'utilisation du MEOPA) avaient été formulées mais n'ont pu être mises en place faute de moyens.

2

éléments pertinents à prendre en compte (particularités sensorielles, thèmes anxiogènes, modalité d'expression de la douleur...) pour établir un diagnostic, ajuster un traitement, définir ou redéfinir un plan de soins...

- ✓ **De nouvelles techniques en vue de permettre la réalisation des examens et des soins dans un cadre plus sécurisant pour les patients et pour les professionnels de santé**. La formation au Méopa et son utilisation par les médecins et infirmiers avaient été prévues dans le projet de santé du Pôle de Santé.
- ✓ **D'un accompagnement nutritionnel renforcé**. Pour la population autiste, ou présentant des troubles du spectre autistique, la prise d'un traitement neuroleptique induit une majoration du risque métabolique. Les troubles du comportement globaux associés aux troubles du comportement alimentaire nécessitent un suivi et des exigences nutritionnels plus poussés.

A partir des différents besoins repérés sur le territoire et afin d'améliorer les consultations en direction des personnes en situation de handicap les objectifs suivants ont été formulés :

- **Axe 1 : Améliorer la connaissance des troubles autistiques par les professionnels de santé libéraux de la MSP**
- **Axe 2 : Faciliter les échanges de données essentielles à la bonne prise en charge des patients en situation de handicap**
- **Axe 3 : Développer des techniques et outils pour améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap**
- **Axe 4 : Permettre l'accès des résidents de la Pradelle à des conseils nutritionnels et diététiques**

4. DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Les actions prévues par le dispositif pour répondre à ces objectifs sont :

- **Axe 1 : Améliorer la connaissance des troubles autistiques par les professionnels de santé libéraux de la MSP**

➔ Formation autisme adressée aux professionnels de santé du Pôle ainsi qu'un temps d'échange avec les éducateurs de La Pradelle

Le Centre Ressource Autisme (CRA) répertorie un grand nombre de formations destinées à la compréhension du public autiste. Parmi celles-ci, l'association Synergies Formation peut proposer une formation en équipe pluridisciplinaire en contact avec des personnes autistes. Cette formation fait intervenir une psychologue clinicienne auprès d'une équipe pluridisciplinaire. A travers une approche théorique et pratique, l'objectif est de : identifier les grands axes de recommandation de la HAS et de l'ANESM, s'approprier les particularités spécifiques de fonctionnement de la personne autiste, et de proposer des pistes concrètes dans sa pratique. Le contenu de la formation se rapporte à l'état des connaissances de la HAS sur l'autisme, ainsi qu'aux bonnes pratiques et méthodes préconisées. Les professionnels sont sensibilisés à la compréhension du comportement de la personne autiste lors de sa prise en charge, réaction sensorielle et émotionnelle, communication, capacités cognitives et troubles du comportement ; le rapport à l'espace et l'aménagement de l'environnement est aussi évoqué ; enfin des pistes sont proposées pour mieux structurer le temps de prise en charge et prévenir les comportements à adopter.

5

Annexe 5b. Proposition de séjour adapté pour l'été 2024. Brochure AVL 42, association stéphanoise qui organise des séjours adaptés



Les Hauts du Gévaudan (Lozère)

27 juillet au 03 août (8 jours) : 2 420 €

L'HEBERGEMENT

Situation :

Situé à Montrodat, à proximité de Marvejols, village de gîte entièrement adaptés aux personnes en situation de handicap. résidence de tourisme 3*

Equipement :

6 chambres adaptées réparties en 2 gîtes communicants et 1 gîte confort avec chacun leur salle de bain et WC séparé.

Espace Balnéo (jacuzzi, sauna, hammam et solarium) vous invite à plonger dans ses eaux chaudes et bouillonnantes pour des séances de relaxation.

L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

La maison des vautours à St Pierre des Tripiers

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Sur place: animations adaptées à chaque type de handicap (piscine, espace balnéo, salle de musculation...)
- Découverte des Cévennes, Mont Lozère, Gorges du Tarn et de la Vallée du Lot
- Lac du Moulinet
- Ferme pédagogique
- Restaurant

48

A SAVOIR

Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**

4 Max

6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPMR (si besoin) à disposition pendant tout le séjour
À 170 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Source : https://tinyurl.com/5xb7y29b.

Annexes du Chapitre 6

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 6a. Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Marvejols, 15 septembre 2016 **52**

Annexe 6b. Évolution du nombre de places en MAS, FAM et foyers de vie en France (1978-2010) **52**

Annexe 6c. Le site de Grèzes, des bâtiments financés par un système de patronage **53**

Annexe 6d. Le Clos du Nid et Jacques Blanc, « point pivot » entre échelon local et national dans les années 1970 **54**

Annexe 6e. Un conseil général rallié à la cause du médico-social sous l'influence de son président Jacques Blanc dans les années 1990 **55**

Annexe 6f. Des territoires non couverts par le programme réinstallés fin septembre 2018 et fin septembre 2019 **56**

Annexe 6a. Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Marvejols, 15 septembre 2016

Suite à la fuite des zones de guerre dans le Moyen-Orient de très nombreux migrants, notre pays s'est engagé à accueillir 24.000 demandeurs d'asile et réfugiés d'ici fin 2016.
La politique de l'asile est une compétence de l'Etat. A ce titre, il continue d'assumer l'hébergement et la prise en charge de ces personnes en partenariat étroit avec les associations et les opérateurs spécialisés comme Lozère Habitations pour ce qui nous concerne.
A la demande des services de l'Etat, la Mairie de Marvejols a été sollicitée, à l'été, pour autoriser Lozère Habitation à louer des logements inoccupés de Costevieille, dans le cadre d'un centre d'accueil et d'orientation, géré en l'occurrence par l'association la Traverse.
L'accueil oscille entre 9 et 15 migrants tous issus de la « jungle de Calais ».
Il s'agit d'hommes de 19 à 35 ans de métiers variés, Irakiens, Afghans, Saoudiens, tous volontaires, sans aucun passé judiciaire et qui ne sont en rien des cas sociaux. Ils s'inscrivent dans un parcours de demandeurs d'asile qui les conduira ailleurs dès que leur demande de statut sera acceptée.
Les réfugiés bénéficient d'allocations de droit commun qui leur permettent de faire leurs courses à Marvejols et de vivre décemment. Ils sont accompagnés par une éducatrice de la Traverse et auraient besoin, entre autre, d'aide à l'apprentissage de la langue. Sur ce point, les marvejolais peuvent aider à leur intégration même toute provisoire.
Face à ces hommes ayant dû fuir la guerre et en rupture de leur famille, nous ne pouvons que vous inviter à refuser la peur irraisonnée et à être sensibles à leur détresse.
Il nous a paru important de porter à la connaissance des Marvejolais ces éléments informatifs afin d'éviter un brouhaha médiatique inutile et des récupérations politiques hasardeuses.

Annexe 6b. Évolution du nombre de places en MAS, FAM et foyers de vie en France (1978-2010)

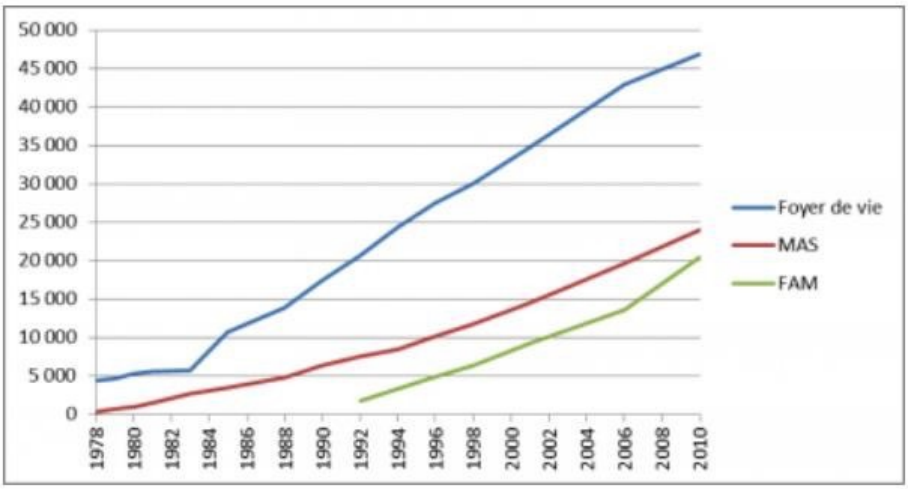

Source : RAPEGNO ET RAVAUD, 2015.

Annexe 6c. Le site de Grèzes, des bâtiments financés par un système de patronage

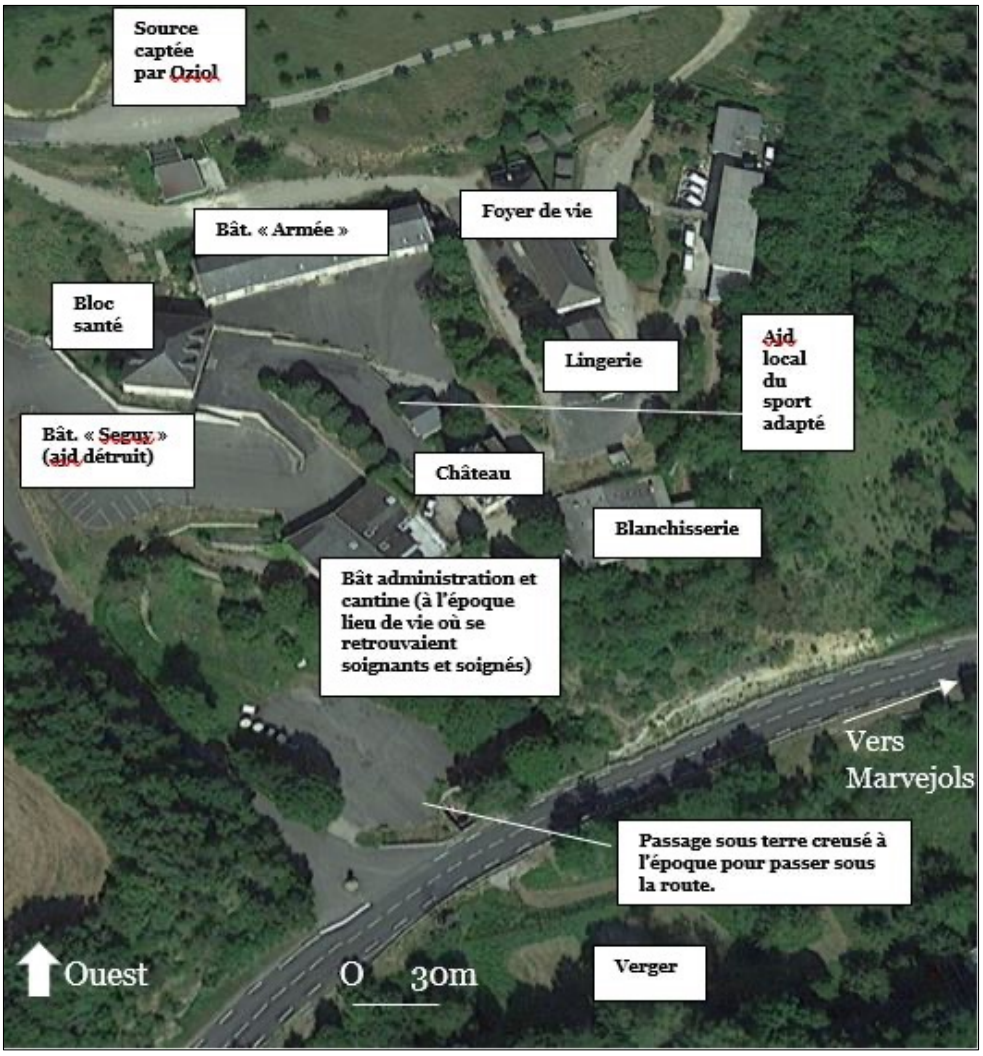

Le nom des bâtiments, des témoignages du patronage.

Plusieurs préfets successifs s'investissent et sont des appuis fondamentaux dans l'émergence de l'association. Le préfet Séguy, particulièrement sensible au sort de ces enfants, débloque des fonds pour la création d'un bâtiment permettant d'accueillir des enfants. Un bâtiment de Grèzes porte encore son nom (bâtiment « Seguy »). Le Général Malbec, directeur de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS) débloque des fonds pour créer un troisième bâtiment sur le site qui prend le nom d' «Armée ». Le bloc médical sur le site de Grèzes est le fait d'un médecin militaire le docteur Politur. Monsieur Dupont, un autre directeur de la Population de la Lozère pousse Oziol à organiser un grand colloque pour faire connaitre son action à l'aube des années 1960[1]. Celui-ci finance l'évènement et la création d'un bâtiment qui prend le nom de « Congrès ».

[1] Le 28 mai 1958 Le site du Clos du Nid accueille 200 personnes pour un congrès sur les « débiles profonds ». S'y rendent des neurologues, des psychiatres et psychologues de renom de tout le territoire français.

Annexe 6d. Le Clos du Nid et Jacques Blanc, « point pivot » entre échelon local et national dans les années 1970

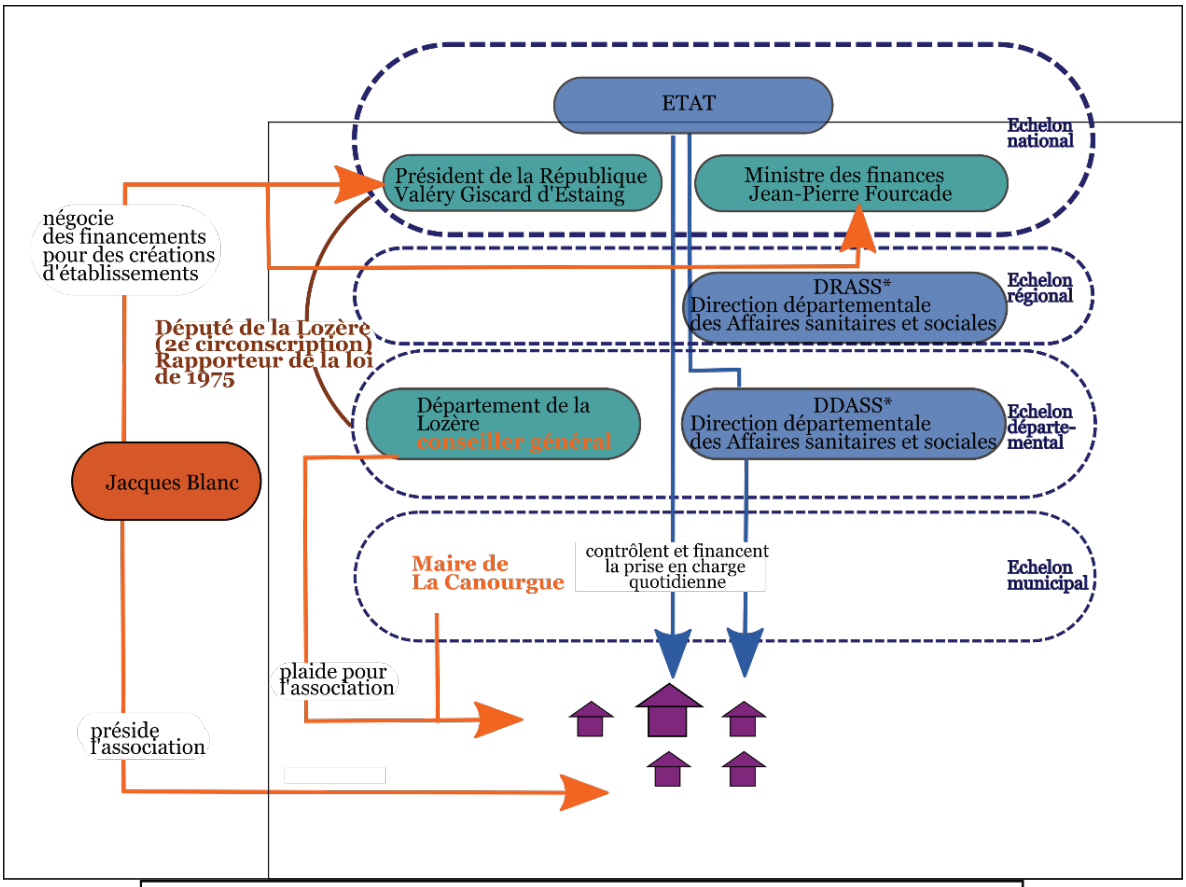

Un acteur pivot au service du développement du champ du handicap en Lozère

Jacques Blanc, psychiatre de formation

Maire — Mandat politique local

Député — Mandat politique national

Echelons administratifs

Action de cet acteur

Une gouvernance multi-échelons avec une dominance des échelons locaux.

Acteurs yant une influence sur l'implantation (financement, autorisation) de l'accueil
*DDASS et DRASS sont des organes déconcentrés de l'Etat

Action sur le site des acteurs

Une création de sites continue jusque dans les années 2000

Site initial

Sites créés à proximité entre 1955 et 2000

Annexe 6e. Un conseil général rallié à la cause du médico-social sous l'influence de son président Jacques Blanc dans les années 1990

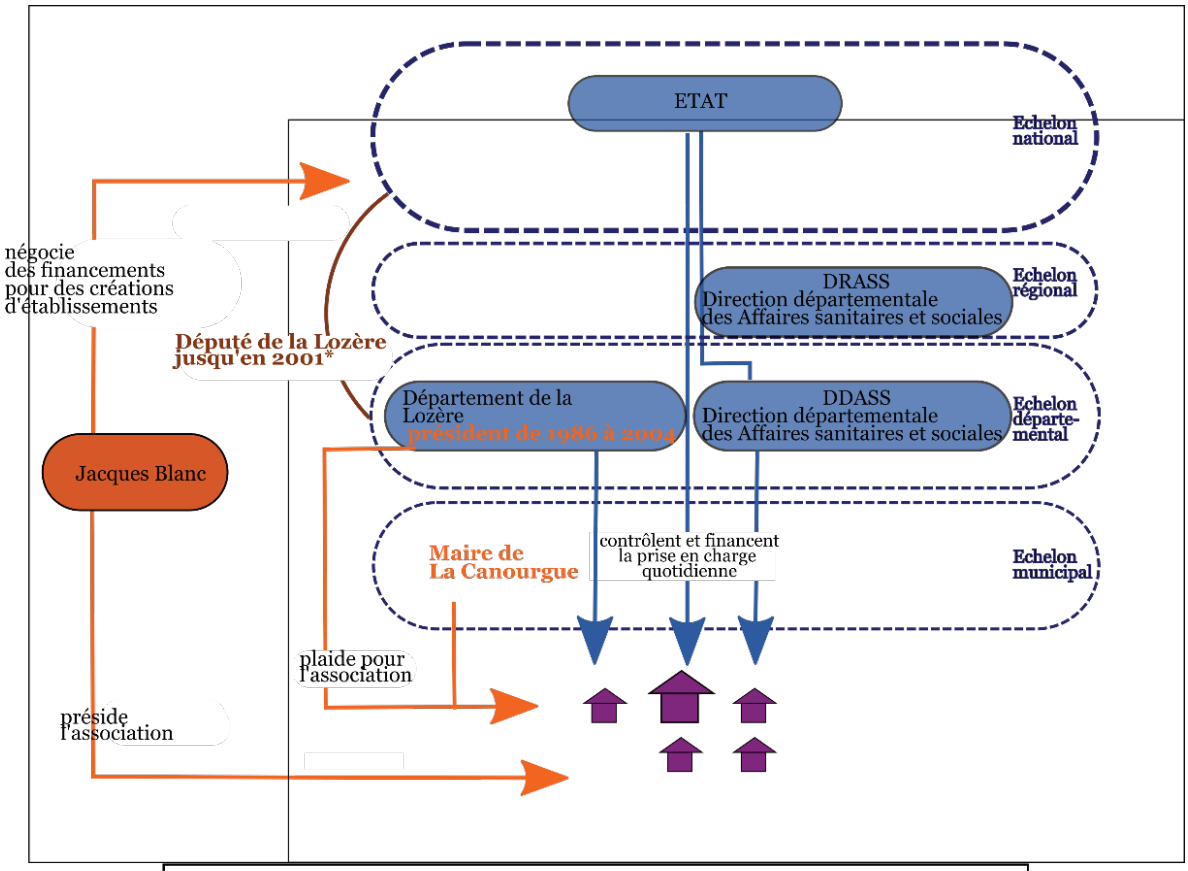

Un acteur pivot au service du développement du champ du handicap en Lozère

Jacques Blanc, psychiatre de formation

Maire — Mandats politiques locaux

Député — Mandats politiques nationaux

Echelons administratifs

Action de cet acteur

Une gouvernance multi-échelons avec une dominance des échelons locaux.

Acteurs yant une influence sur l'implantation (financement, autorisation) de l'accueil
*DDASS et DRASS sont des organes déconcentrés de l'Etat

Action sur le site des acteurs

Une création de sites continue jusque dans les années 2000

Site initial

Sites créés à proximité entre 1955 et 2000

Annexe 6f. Des territoires non couverts par le programme *réinstallés* fin septembre 2018 et fin septembre 2019

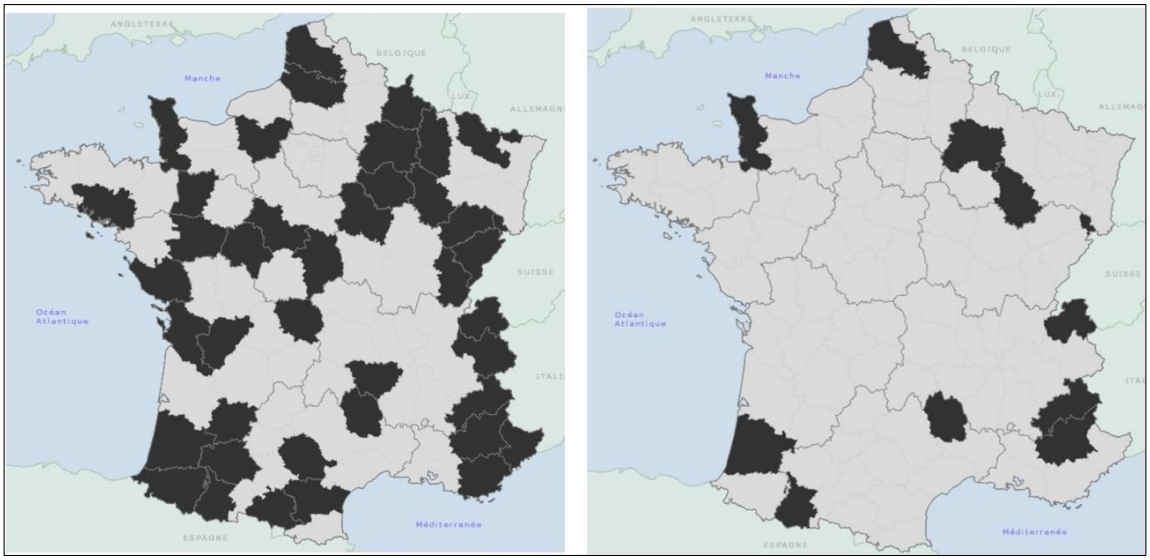

À gauche : territoires non couverts fin 2018.

À droite : territoires non couverts fin 2019.

Source : Annexe 7 du document « Nouvelle organisation de l'accueil des réfugiés réinstallés à partir de l'année 2020 », adressé aux préfets de régions et de départements de la part du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivés territoriales [en ligne].

Annexes du Chapitre 7

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 7a. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Marvejols) **59**

Annexe 7b. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Saint-Jean-du-Gard) **59**

Annexe 7c. Affiche du Marveloz Festival **59**

Annexe 7a. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Marvejols)

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021			
Diplôme	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	3 791	1 788	2 003
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	27,9	29,5	26,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	8,7	6,6	10,6
CAP, BEP ou équivalent	23,3	26,3	20,6
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,0	16,7	17,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,0	9,9	12,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,5	6,2	8,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	4,5	4,8	4,2

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Annexe 7b. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Saint-Jean-du-Gard)

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021			
Diplôme	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2 030	964	1 067
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	21,5	20,6	22,2
BEPC, brevet des collèges, DNB	8,2	6,4	9,9
CAP, BEP ou équivalent	24,2	30,8	18,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	18,5	17,0	19,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	10,9	9,7	11,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,8	8,1	11,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,0	7,4	6,5

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Annexe 7c. Affiche du Marveloz Festival

Source : site internet du festival.



ANNEXES DU CHAPITRE 8

Annexe 8. Le marketing territorial lozérien jusque dans le métro parisien

Source : https://medias.bulletindespalion.fr/photos/1200/15923/



Annexes du Chapitre 9

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 9a. Emploi du temps d'un ouvrier d'ESAT à Saint-Jean-du-Gard **64**

Annexe 9b. Exemple de l'emploi du temps d'une résidente de MAS en Lozère **65**

Annexe 9c. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols et suivie par la Traverse **66**

Annexe 9d. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols suivie par la Traverse, des vides comblés par des acteurs tiers **67**

Annexe 9e. Planning des éducateurs affiché dans le couloir du Rhode, Saint-Jean-du-Gard **68**

Annexe 9a. Emploi du temps d'un ouvrier d'ESAT à Saint-Jean-du-Gard

Lundi	Lever Petit déjeuner : dans la structure *Transport : 8h bus de la région ou minibus pour l'ESAT* Matin : travail sur atelier Repas : 12h Self de l'ESAT Après-midi : travail sur atelier *Transport : 16h30 bus de la région ou minibus* Athlétisme Anduze Repas : en groupe ou seul (SAVS et SAE) Coucher
Mardi	Lever Petit déjeuner : dans la structure *Transport : 8h bus de la région ou minibus pour l'ESAT* Matin : travail sur atelier Repas : 12h Self de l'ESAT Après-midi : travail sur atelier *Transport : 16h30 bus de la région ou minibus* Repas : en groupe ou seul (SAVS et SAE) Coucher
Mercredi	Lever Petit déjeuner : dans la structure *Transport : 8h bus de la région ou minibus pour l'ESAT* Matin : travail sur atelier Repas : 12h Self de l'ESAT Après-midi : travail sur atelier *Transport : 16h30 bus de la région ou minibus* Repas : en groupe ou seul (SAVS et SAE) Coucher
Jeudi	Lever Petit déjeuner : dans la structure *Transport : 8h bus de la région ou minibus pour l'ESAT* Matin : travail sur atelier Repas : 12H Self de l'ESAT Après-midi : travail sur atelier *Transport : 16h30 bus de la région ou minibus* Basket Repas : en groupe ou seul (SAVS et SAE) Coucher
Vendredi	Lever : Petit déjeuner : dans la structure *Transport : 8h bus de la région ou minibus pour l'ESAT* Matin : travail sur atelier Repas : 12h Self de l'ESAT Après-midi : travail sur atelier *Transport : 16h30 bus de la région ou minibus* Repas : en groupe ou seul (SAVS et SAE) Coucher
Samedi	[Programme changeant avec les éducateurs / retour en famille]
Dimanche	[Programme changeant avec les éducateurs / retour en famille]

Annexe 9b. Exemple de l'emploi du temps d'une résidente de MAS en Lozère

Lundi	Lever Petit déjeuner : Matin : 9h30 – 10h10 – activité maintien en santé 10h30-11h30 : expression communication Repas : 12H sur unité Après-midi : Repas : sur unité Coucher
Mardi	Lever Petit déjeuner : Matin : 9h30 – 10h10 – activité maintien en santé Repas : 12H EAVT (autre groupe pour socialisation) Après-midi : sortie de groupe en minibus Repas : sur unité Coucher
Mercredi	Lever Petit déjeuner : Matin : 9h30 – 10h10 – activité maintien en santé Repas : 12H sur unité Après-midi : sortie de groupe en minibus Repas : sur unité Coucher
Jeudi	Lever Petit déjeuner : Matin : 9h30 – 10h10 – activité maintien en santé Repas : 12H EAVT (autre groupe pour socialisation) Après-midi : sortie de groupe en minibus Repas : sur unité Coucher
Vendredi	Lever Petit déjeuner : Matin : 9h30 – 10h10 – activité maintien en santé 11h30-12h psychomotricité Repas : 12H sur unité Après-midi : 13h30-17 asinomédiation Repas : sur unité Coucher
Samedi	[Programme changeant / retour en famille]
Dimanche	[Programme changeant / retour en famille]

Annexe 9c. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols et suivie par la Traverse

Lundi	Matin : — Après-midi : — ou Suivi ou activités La Traverse
Mardi	Matin : — Après-midi : —
Mercredi	Matin : — Après-midi : —
Jeudi	Matin : — Après-midi : —
Vendredi	Matin : — ou Suivi ou activités La Traverse Après-midi : —
Samedi	Matin : — Après-midi : —
Dimanche	Matin : — Après-midi : —

— pas d'activités prévues ni de rendez-vous

Suivi Traverse : passage rapide et parfois aléatoire (maximum 1h sur place) d'une travailleuse sociale pour donner de l'argent lorsque la carte de retrait pour l'ADA ne fonctionne pas. Ou activité proposée par l'association mandatée par l'État (sport à Mende)

Annexe 9d. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols suivie par la Traverse, des vides comblés par des acteurs tiers

Lundi	Matin : [ ] Après-midi : / ou Suivi La Traverse mosquée
Mardi	Matin : [ ] Après-midi : cours de Français [Maison Pour tous ou France Services]
Mercredi	Matin : cours de Français [Maison pour Tous ou France services] Après-midi : mosquée Soir : entrainement de football (Stade de Marvejols)
Jeudi	Matin : [ ] Après-midi : cours de français (Secours catholique) mosquée
Vendredi	Matin : / ou Suivi La Traverse Après-midi : [ ] mosquée Soir : entrainement de football (Stade de Marvejols)
Samedi	Matin : [ ] Après-midi : [ ] foot en bas de l'immeuble HLM mosquée [Éventuellement match]
Dimanche	Matin : [ ] Après-midi : [ ] mosquée / Eglise

/ pas d'activités prévues ou de rdv

Suivi Traverse : passage rapide et parfois aléatoire (maximum 1h sur place) d'une travailleuse sociale pour donner de l'argent lorsque la carte de retrait pour l'ADA ne fonctionne pas. Ou activité proposée par l'association mandatée par l'Etat (sport à Mende)

Après-midi/soir : activités prises en charge par des acteurs intermédiaires autres (associations notamment)

Mosquée : activité de loisirs ou de culte autonome

Annexe 9e. Planning des éducateurs affiché dans le couloir du Rhode, Saint-Jean-du-Gard



Photographie Élise MARTIN, date 2021.

Les visages sont ceux des équipes éducatives du foyer. Ils sont repositionnables (grâce à des scratchs) et permettent aux résidents d'identifier les encadrants.

Annexe du Chapitre 10

Annexe 10. Pozeia, un dispositif pour rendre la mer accessible à tous

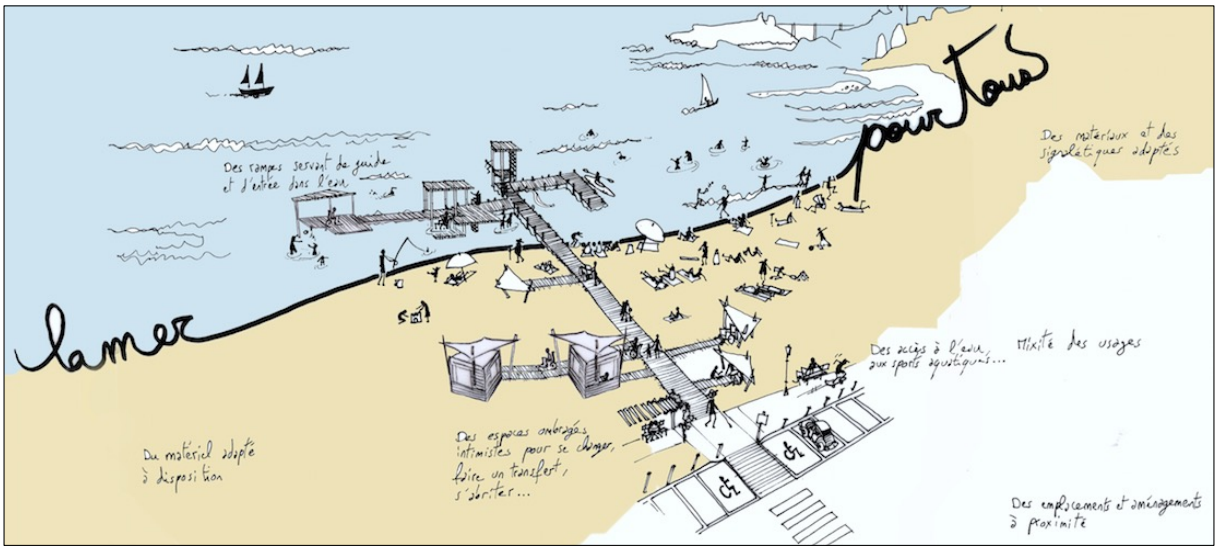

Crédits POZEIA — http://www.pozeia.com

Annexes du Chapitre 11

Liste des annexes du chapitre :

Annexe 11a. Tableau comparatif températures statistiques 1991-2020 (records entre 1989 et 2024) **72**

Annexe 11b. Post Facebook public à propos d'une sortie CIMGO dans les Gorges du Tarn, mai 2024 **73**

Annexe 11a. Tableau comparatif températures statistiques 1991-2020 (records entre 1989 et 2024)

	Saint-Jean-du-Gard (station à 196m d'altitude)	Marvejols (Montrodat) station à 746m d'altitude)
Type de climat (d'après les catégories Meteo France)	Climat méditerranéen	Climat de montagne
Températures moyennes		
Maximale moyenne en °C	20	16
Moyenne moyenne en °C	14	10
Minimale moyenne en °C	7,6	4,5
Températures absolues		
La plus élevée	43 (2019)	39 (2023)
La plus basse	-13 (2012)	-21 (1985)
Nb moyen de jours		
T° maximale supérieure ou égale à 25°C	113 jours	66 jours
T° minimale inférieure ou égale à 0°C	53 jours	96 jours

Données Météo-France 2023 issues des fiches climatiques FICHECLIM_48103001 (Montrodat) et FICHECLIM_30269006 (Saint-Jean-du-Gard).

Annexe 11b. Post Facebook public à propos d'une sortie CIMGO dans les Gorges du Tarn, mai 2024



Annexe du Chapitre 12

Annexe 12. La Borie, résister et persister à travers dessins et récits



« Expulsable le 31 mai », post du 24 avril 2021 sur le site internet alimenté par un des groupes qui habitent à la Borie. Source : https://laborie.noblogs.org.

Table générale des annexes

Annexes du Chapitre 2 **3**

Annexe 2a. Interface d'accueil du FINESS, catégories d'établissements rangées dans différents champs d'action [en ligne] **4**

Annexe 2b. Traitement statistique de la base FINESS et élaboration de typologies **4**

Annexe 2c. Des terrains proches à vol d'oiseau (70 km) séparés par les Cévennes qui font office de barrière naturelle **5**

Annexe 2d. Troupeau de génisses sur le plateau de l'Aubrac au-dessus de Saint-Germain-du-Teil **6**

Annexe 2e. Paysage de terrasses au-dessus du village de Bonnevaux **6**

Annexe 2f. Marvejols et Saint-Jean-du-Gard, des villes relais. Sélection de quelques équipements de la BPE 2021 selon les trois gammes de l'INSEE **7**

Annexe 2g. Annonce immobilière pour une maison de ville dans les rues étroites du Vieux centre de Marvejols sur le site *Se Loger* (septembre 2024) **8**

Annexe 2h. Annonce immobilière pour une maison de 133 m² dans le vieux centre de Saint-Jean-du-Gard sur *Le Bon Coin* (septembre 2024) **8**

Annexe 2i. Extrait du rapport de l'Office du tourisme communautaire Cévennes tourisme pour la saison 2023 [en ligne] **9**

Annexes du Chapitre 3 **11**

Annexe 3a. Demande d'immersion au Clos du Nid **12**

Annexe 3b. Demande d'immersion au CAO-HUDA **13**

Annexe 3c. Réponse à la demande d'immersion au Clos du Nid **14**

Annexe 3d. Réponse à la demande d'immersion à la Pradelle **17**

Annexe 3e. Carnets de suivi complémentaires aux carnets de terrain **17**

Annexe 3f. Exemple d'une journée de carnet de terrain séquencée pour analyse **18**

Annexe 3g. Table de tous les entretiens **19**

Annexe 3h. Entretiens réalisés en M2 (2017) et cités dans la thèse **35**

Annexe 3i. Intégration de ma présence dans le planning de la MAS du Clos du Nid enquêtée en mars 2020 **35**

Annexes du Chapitre 4 **37**

Annexe 4a. Tableaux répertoriant les places d'accueil du DNA (dispositif national d'accueil) en Lozère et dans le Gard **38**

Annexe 4b. Statistiques asile primo-arrivants Gard Lozère **39**

Annexe 4c. Tableau répertoriant les places d'accueil spécifiques pour les *réinstallées* en Lozère **40**

Annexe 4d. Tableaux des places d'accueil pour le handicap adultes (services et établissements) dans le Gard et en Lozère **40**

Annexe 4e. La Lozère et ses taux d'équipement en établissements pour adultes handicapés démesurés **43**

Annexe 4f. Tableau synthétique des hiérarchies urbaines des deux sous-ensembles départementaux **44**

Annexes du Chapitre 5 **45**

Annexe 5a. Document de travail pour le projet de ma Maison de santé de Saint-Jean-du-Gard (2021) **46**

Annexe 5b. Proposition de séjour adapté pour l'été 2024. Brochure AVL 42, association stéphanoise qui organisent des séjours adaptés **49**

Annexes du Chapitre 6 **51**

Annexe 6a. Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Marvejols, 15 septembre 2016 **52**

Annexe 6b. Évolution du nombre de places en MAS, FAM et foyers de vie en France (1978-2010) **52**

Annexe 6c. Le site de Grèzes, des bâtiments financés par un système de patronage **53**

Annexe 6d. Le Clos du Nid et Jacques Blanc, « point pivot » entre échelon local et national dans les années 1970 **54**

Annexe 6e. Un conseil général rallié à la cause du médico-social sous l'influence de son président Jacques Blanc dans les années 1990 **55**

Annexe 6f. Des territoires non couverts par le programme réinstallés fin septembre 2018 et fin septembre 2019 **56**

Annexes du Chapitre 7 **57**

Annexe 7a. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Marvejols) **58**

Annexe 7b. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021 (Saint-Jean-du-Gard) **58**

Annexe 7c. Affiche du Marveloz Festival **59**

Annexes du Chapitre 8 **61**

Annexe 8. Le marketing territorial lozérien jusque dans le métro parisien **61**

Annexes du Chapitre 9 **63**

Annexe 9a. Emploi du temps d'un ouvrier d'ESAT à Saint-Jean-du-Gard **64**

Annexe 9b. Exemple de l'emploi du temps d'une résidente de MAS en Lozère **65**

Annexe 9c. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols et suivie par la Traverse **66**

Annexe 9d. Emploi du temps d'une semaine type d'une personne exilée accueillie en CAO/HUDA à Marvejols suivie par la Traverse, des vides comblés par des acteurs tiers **67**

Annexe 9e. Planning des éducateurs affiché dans le couloir du Rhode, Saint-Jean-du-Gard **68**

Annexe du Chapitre 10 **69**

Annexe 10. Pozeia, un dispositif pour rendre la mer accessible à tous **69**

Annexes du Chapitre 11 **71**

Annexe 11a. Tableau comparatif températures statistiques 1991-2020 (records entre 1989 et 2024) **72**

Annexe 11b. Post Facebook public à propos d'une sortie CIMGO dans les Gorges du Tarn, mai 2024 **73**

Annexe du Chapitre 12 **75**

Annexe 12. La Borie, résister et persister à travers dessins et récits **75**